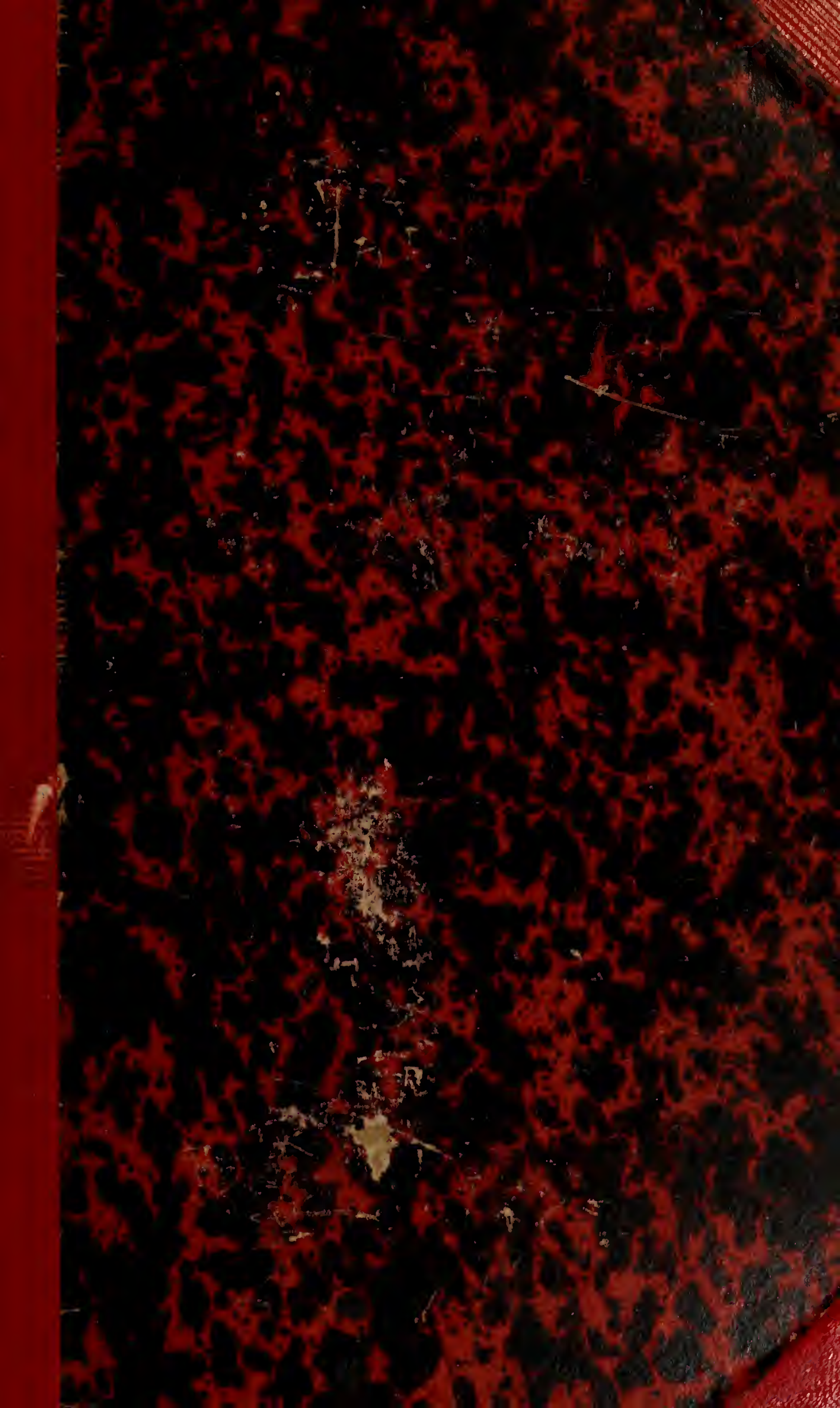


LA

BIBLIOTHÈQUE

DES

PRÉDICATEURS.

Saint-Quentin, Imp. J. Moureau.

LA

BIBLIOTHÈQUE

DES

PRÉDICATEURS

PAR

LE R. P. VINCENT HOUDRY

De la Compagnie de Jésus.

NOUVELLE ÉDITION

complètement revue et améliorée dans la disposition des matières

PAR M. L'ABBÉ V. POSTEL

Chanoine titulaire et Vicaire-Général d'Alger, Chanoine honoraire de Nancy et d'Antioche,

Docteur en Théologie, Missionnaire apostolique

TOME ONZIÈME.

MYSTÈRES.

DEUXIÈME PARTIE.



PARIS

ADOLPHE JOSSE, ÉDITEUR

31, RUE DE SÈVRES, 31

1868.

LA BIBLIOTHÈQUE

DES PRÉDICATEURS.

DEUXIÈME PARTIE. — LES MYSTÈRES DE LA SAINTE VIERGE.

LA CONCEPTION IMMACULÉE

DE LA BIENHEUREUSE VIERGE.

AVERTISSEMENT.

C'est par la Conception de la sainte Vierge que le Verbe éternel a commencé à exécuter le grand dessein de la Rédemption du monde, à faire paraître sa miséricorde envers les hommes, et à donner les premiers gages de leur bonheur. Comme ce Verbe divin devait venir sur la terre et naître d'une femme pour détruire le péché, et nommément le péché originel qui, par une funeste contagion, a passé de notre premier père dans toute sa postérité, il était bien juste qu'il en exemptât celle dont il devait recevoir la vie, et qui ne devait pas peu contribuer à en délivrer le reste des hommes.

Or ce titre d'Immaculée et cette exemption du péché originel, ayant été souvent contestés à la reine du ciel, maintenant que l'Eglise a déclaré ses sentiments là-dessus, par une fête solennelle et par les grâces qu'elle accorde à

ceux qui la célébreront avec dévotion, sans toutefois en faire un point de foi, nous avons recherché avec soin dans une infinité d'auteurs les raisons, les autorités, les motifs et tout ce qui peut servir à appuyer cette opinion, afin que les prédicateurs qui voudront bien se servir de notre travail puissent trouver de quoi exciter les fidèles, non-seulement à la croyance, mais encore à la dévotion d'un mystère que tous les véritables chrétiens doivent regarder comme la première espérance de leur salut. J'ai seulement à les avertir de ne pas employer tellement tout leur discours à la preuve de cette vérité, qu'ils n'en tirent le fruit par des réflexions morales que ce sujet fournit en assez grand nombre; et aussi de ne pas faire un sermon tout moral, en supposant ce mystère, sans en instruire suffisamment l'auditeur, comme font plusieurs prédicateurs, par un abus auquel on ne peut assez s'opposer.

La croyance à l'Immaculée Conception de Marie n'est plus seulement une opinion dans l'Eglise; Sa Sainteté le Pape Pie IX, par sa bulle Ineffabilis *du* 8 *décembre* 1854, *l'a déclarée un dogme de notre foi, aux grands applaudissements de l'univers catholique. Désormais donc on ne peut, sans révolte contre* Dieu *et son église, refuser à la sainte Vierge le glorieux privilége d'avoir été conçue sans la tache originelle, et confirmée en grâce dès le premier instant de son existence.*



§ I.

Desseins et Plans.

I. — En prenant pour texte ces paroles *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis vestris* (Psalm. CXVII, 27),on peut montrer que la Conception de cette Vierge sainte est un ouvrage où Dieu a mis la main, et qui paraît admirable de quelque manière qu'on le considère ; mais elle est surtout un miracle de sainteté, parce que c'est un essai et comme une ébauche de la conception du Verbe incarné, et qu'on peut dire de la Conception de Marie dans le sein de sainte Anne à peu près comme de celle du Sauveur dans le sein de Marie, *Ideoque quod nascetur ex te sanctum* (Luc. I, 36), puisque l'un et l'autre est un prodige et un chef-d'œuvre de sainteté, quoique dans un sens et dans un degré bien différent. C'est sous ce titre que je prétends vous faire voir cette bienheureuse Vierge toute

pure, toute sainte et exempte de toute souillure dans sa Conception. Pour traiter ce sujet avec fruit et en tirer des réflexions utiles à notre sanctification, je remarque avec S. Thomas que la sainteté se peut considérer en deux manières, selon les deux différents effets qui lui sont propres, savoir : 1° Qu'elle nous éloigne du péché, qui est le souverain mal ; 2° Qu'elle nous approche de Dieu, qui est le souverain bien. En tant qu'elle nous éloigne du péché, elle s'appelle pureté ; et en tant qu'elle nous approche de Dieu, elle se nomme perfection. L'une est négative, et consiste dans l'exemption des défauts les plus essentiels ; l'autre est positive et renferme toutes les perfections dont un sujet est capable. Or la glorieuse Vierge a eu l'un et l'autre dans un degré tout à fait éminent au moment de sa Conception. Ce qui me fait dire qu'elle a été un miracle de grâce et de sainteté et un essai de la conception du Verbe incarné, qui a été saint en ces deux manières, puisqu'il a été infiniment éloigné du péché dont il était incapable, et qu'ensuite il a été saint d'une sainteté infinie, c'est-à-dire infiniment parfait. C'est donc dans ces deux choses que consiste la sainteté que Marie reçoit en ce mystère. Elle a été toute pure et sans tache comme son Fils, toute proportion gardée ; en second lieu elle s'est servie de tous les avantages de cette Conception immaculée pour parvenir à la plus haute perfection. (*Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne*, *Mystères*, *sermon deuxième*).

—

II. — Un autre dessein du même auteur est de prendre pour texte ces paroles des Proverbes : *Dominus possedit me in initio viarum suarum* (VIII, 22), et de montrer que Marie a été véritablement possédée de Dieu dès le commencement de ses voies, c'est-à-dire dès le premier instant de sa vie, par le moyen de la grâce sanctifiante. On ne peut faire de cette heureuse créature un éloge plus avantageux et plus propre au mystère de son immaculée Conception que de faire voir : 1° Qu'il l'a possédée dès le premier moment où elle reçut l'être ; 2° Qu'il l'a possédée entièrement et parfaitement. parce que tout en elle lui appartenait, 3° Enfin qu'il l'a possédée paisiblement, sans que rien y ait formé d'obstacle, et par une possession tranquille qui n'a été sujette à aucune contestation.

1° De tous les titres par lesquels une chose peut nous appartenir, celui d'une possession ancienne est le plus authentique et le plus légitime, puisqu'il peut suppléer à tous les autres, et rendre notre droit incontestable. Ainsi Dieu, qui ne peut manquer de droit à quelque chose que ce puisse être puisqu'il est le souverain de toutes les créatures, semble oublier tous les autres et se contenter d'une possession ancienne à l'égard de la sainte Vierge : *Dominus possedit me in initio viarum suarum.* 1° Il l'a possédée avant tous les fidèles, et, comme enseignent quelques théologiens, avant même qu'il eût prévu la chute du premier homme ; ou,

comme assurent les autres avec plus de probabilité, il l'avait choisie et séparée de toutes les créatures passibles pour être sa mère après avoir prévu la désobéissance d'Adam, ne l'ayant point comprise dans la masse de la corruption commune : ce qu'on peut étendre et expliquer plus au long. 2° Sans remonter si haut et sans aller chercher des titres si anciens, il suffit, pour l'assurance du possesseur et pour la gloire de Marie, de dire que le Seigneur l'a possédée dès le commencement de ses voies, c'est-à-dire, dès le commencement de sa vie sur la terre : possession qui est la plus ancienne, puisque personne n'a eu droit sur Marie avant lui, contrairement à ce qui arrive pour tous les autres qui sont assujettis au démon par le péché originel. On peut montrer que Marie, ne l'ayant point encouru, a été toute à DIEU dès le premier instant de sa vie, et que par conséquent DIEU en a pris le premier possession, et n'a j'amais souffert que le démon son ennemi l'ait possédée avant lui. Si le Sauveur l'avait permis, quel reproche et quelle insulte cet ennemi de la gloire de DIEU ne pourrait-il pas lui faire ? etc. De là nous devons concevoir une haute idée de la grâce sanctifiante, qui seule nous peut rendre grands et considérables aux yeux de DIEU, etc.

2° DIEU a possédé cette heureuse créature pleinement et de la possession la plus entière et la plus parfaite, puisqu'en elle il n'y avait rien qui ne fût tout à DIEU sans partage et sans réserve, son esprit n'étant occupé et rempli que de DIEU, son cœur n'ayant d'affection que pour DIEU, son corps, son âme, ses sens et toutes ses puissances n'étant que pour DIEU, et n'ayant de mouvement, d'inclination, de désir que pour lui. En conséquence de la justice originelle, DIEU, avec l'infusion de la grâce, répandit dans son esprit les lumières les plus vives, et par une prérogative toute singulière, avança en elle l'usage de la raison, afin que dans toute sa vie il n'y eût aucun moment inutile et perdu. C'est pour cela qu'outre la foi, qui est comme la première possession que DIEU prend d'une âme, il versa dans son entendement les plus belles et les plus hautes connaissances : par ce moyen, elle fut tout abîmée dans la contemplation de cet être infini, toute pénétrée de ses lumières, et eut ainsi par avance quelque chose de l'état et de la condition de l'autre vie. C'est pour cela que, maîtresse de ses passions et de tous les mouvements de son cœur, et jouissant de tous les avantages de l'état d'innocence, jamais elle n'eut d'autre fin ni d'autre désir que de plaire à son créateur : de cette manière tout ce qui était en elle était entièrement et parfaitement soumis à celui qui en avait pris le premier possession. Mais quelle différence entre Marie et le reste des hommes ! On peut dire à cette occasion les misères auxquelles le péché originel nous a assujettis, l'ignorance de notre esprit, la faiblesse et l'inconstance de notre volonté quand il s'agit du bien, le dérèglement de nos passions, et cette lâcheté qui fait que nous ne voulons être à DIEU qu'à demi, que nous ne nous donnons à lui que le plus tard possible, etc.

3° Ce n'est pas assez, pour posséder une chose parfaitement, de la posséder à juste titre, et de la posséder tout entière; il faut de plus que cette possession soit tranquille et incontestée : telle a été la possession que Dieu a prise de Marie dès le moment de sa Conception. Cette possession a été mise à couvert de toutes les insultes, de toutes les violences, de tous les artifices du démon, et même de tous les attraits des objets extérieurs 1° Par l'extinction entière de la concupiscence ; 2° Par le soin et la vigilance que Marie a toujours employée pour se maintenir dans l'état où Dieu l'avait créée, et pour éviter tous les dangers auxquels nous sommes exposés, comme s'ils eussent été à craindre pour elle. 3° Par la protection spéciale dont le Seigneur a toujours environné la sainte Vierge.

—

III. — *Quæ est ista quæ progreditur quasi aurora consurgens* (Cant. vi, 9)? C'est une énigme que le Saint-Esprit propose à la curiosité des fidèles ; vous en savez le sens : votre piété, votre amour, votre zèle pour l'honneur de la vierge vous disent assez que c'est une figure mystérieuse et un symbole de sa Conception. Il ne reste donc qu'à en développer les rapports et à en admirer avec vous la justesse et la beauté. Entre plusieurs je choisirai de préférence trois de ces rapports parce qu'ils renferment tout le merveilleux de ce mystère et ce qu'il y a de plus édifiant et de plus propre à exciter notre dévotion.

1° Comme l'aurore est formellement opposée aux ténèbres et à la nuit, de même Marie a été tout-à-fait incompatible avec le péché et la privation de la grâce.

2° Comme l'aurore, aussitôt qu'elle paraît, obscurcit par son éclat celui des étoiles, de même Marie efface, dès le premier instant de sa vie, la sainteté des anges et des hommes.

3° Comme l'aurore répand, avec sa lumière, une fraîcheur qui rend la terre plus agréable et plus fertile, de même Marie verse en ce jour dans les cœurs de ceux qui sont dévoués à son service une rosée de bénédiction qui les purifie, et les rend féconds en toutes sortes de vertus.

En un mot, cette aurore qui commence aujourd'hui à éclairer le monde, c'est Marie dans la Conception : victorieuse du péché, plus sainte que toutes les créatures ensemble, source d'innocence et de pureté. Voilà le sujet et le partage de cet entretien.

—

IV. — Comme nous pouvons considérer Jésus-Christ sous trois qualités éminentes comme Fils de Dieu, comme rédempteur des hommes, et comme vainqueur du péché, nous pouvons dire aussi que Marie, dans sa

Conception, a trois rapports avec lui qui demandent qu'elle soit toute sainte et exempte du péché d'origine :

1° Elle doit être mère d'un fils qui est aussi Fils de Dieu : pour être mieux préparée à cette alliance toute divine, il lui faut l'exemption de tout péché.

2° Elle doit être mère d'un fils qui sera le rédempteur des hommes ; et, pour participer à ce glorieux titre, elle est rachetée elle-même d'une manière particulière et plus excellente.

3° Elle sera mère d'un fils qui doit être le vainqueur du péché ; elle doit donc en être tout à fait exempte, pour participer aux victoires que ce fils remportera. (*Biroat*).

—

V. — C'est un dessein assez naturel d'appliquer à la sainte Vierge en ce mystère, ces paroles de la Sagesse : *Speculum sine maculâ Dei majestatis*, c'est un miroir sans tache fait pour représenter la majesté de Dieu (Sap. VII, 26). Ces paroles ont été dites de la sagesse increée, c'est-à-dire, du Verbe éternel qui est l'image substantielle du Père, et le miroir de ses perfections divines, parce qu'il est engendré dans les splendeurs, plus pur et plus éclatant que la lumière ; elles se peuvent appliquer, dans une juste proportion, à la Conception de la glorieuse Vierge, puisque 1° Marie est conçue sans péché, exempte de la tache originelle, destinée à être la mère de celui qui est plus éloigné du péché que la lumière ne l'est des ténèbres : par conséquent on peut appeler Marie un miroir sans tache. — 2° Sa Conception représente parfaitement la conception éternelle et temporelle de ce Dieu-Homme qui doit être son fils, et aussi la sainteté, la pureté, la majesté et les plus nobles perfections de Dieu même.

1° Pour montrer que la Conception de Marie est ce miroir sans tache dont le Sage nous a fait une peinture dans la conception éternelle du Verbe divin, il suffit de faire le raisonnement suivant : Dieu n'a point voulu ni dû permettre que le corps de la sainte Vierge fût plus pur et plus exempt de toute souillure que son âme. Or la pureté de son corps a été la plus parfaite qui se puisse imaginer, elle a égalé et surpassé celle des anges, et, si nous en croyons quelques SS. Pères, elle est allée jusqu'à l'infini ; donc, bien loin d'avoir contracté la moindre souillure du péché, elle a été véritablement un miroir sans tache. Que Dieu ait voulu ou dû vouloir que le corps de Marie ne fût pas doué d'une plus excellente pureté que son âme, c'est ce que la raison et la bienséance exigeaient de sa sagesse ; car l'âme est la plus noble partie de ce composé qui fait l'homme. Si le corps, selon l'expression de l'Apôtre, est un beau vase, l'âme est la liqueur plus précieuse encore qui doit y être renfermée, et par conséquent le corps virginal de Marie, dont la pureté a surpassé celle des anges et approché de celle de Dieu, comme dit S. Bernard, n'a été que

pour loger une âme encore plus pure qui en devait être l'ornement, d'autant plus que la pureté du corps, sans celle de l'âme, n'a nul mérite, nul prix et nulle considération devant DIEU. Grand DIEU, serait-il bien possible que vous eussiez pris tant de soin de la pureté du corps de celle que vous aviez choisie pour votre mère, et que vous ayez permis que son âme ait été souillée d'une tache aussi infâme que celle du péché originel; que l'un ait été plus pur que la lumière des astres, et l'autre plus vile et plus sale que la boue dont le corps du premier homme a été formé; que la pureté de l'un ait été capable de vous attirer du ciel sur la terre, et que la souillure de l'autre n'ait pu vous rebuter d'y venir; qu'enfin la femme que vous avez choisie pour votre mère ait été pour un temps l'esclave du démon! Il en résulterait que vous auriez haï en ce temps-là celle que vous avez chérie, honorée et aimée si tendrement durant tout le reste de sa vie. Non, je ne puis le croire ni le penser : vous avez trop d'horreur du péché pour en supporter même l'ombre; vous aimez trop l'innocence et la sainteté de l'âme, pour souffrir en vous une telle humiliation que de naître d'une pécheresse, et donner un sujet, du moins apparent, d'accuser votre conduite en un point sur lequel vous êtes si sensible.

2° Marie a été un miroir qui a, beaucoup plus que les autres créatures, représenté parfaitement les perfections divines : *Speculum sine maculâ Dei majestatis.* Il faut savoir que DIEU, ayant pris dessein de toute éternité de se faire connaître aux hommes, leur a donné des miroirs dans lesquels ils puissent voir quelques traits de ses divines perfections, et admirer ainsi le créateur de cet univers en ses ouvrages. Or, entre ces tableaux et ces miroirs qui le représentent et le font connaître, il y en a qui sont trop grossiers, et d'autres trop éclatants ; les uns ont trop de lumières et nous éblouissent par leur éclat, les autres ont trop de nuages et d'obscurités ; mais il y en a qui sont comme entre deux et plus proportionnés à notre vue et à notre capacité. Le premier est ce monde matériel, dit l'Apôtre : *Invisibilia ipsius per ea quæ facta sunt conspiciuntur* (Rom. I, 20); les cieux, les astres, les éléments, et tous ces beaux ouvrages que nous admirons annoncent bien la gloire et la grandeur de leur auteur ; mais étant matériels, ils ne peuvent le représenter que fort imparfaitement, et ne nous donner tout au plus qu'une grossière idée des perfections du créateur. Le second est trop lumineux et trop éclatant : c'est le Verbe incarné qui, étant Fils de DIEU, l'éclat et la splendeur de la gloire de son Père, est trop brillant pour que nos yeux puissent soutenir son éclat. Mais il y en a un troisième qui tient comme le milieu, c'est la sainte Vierge; quoique n'étant qu'une pure créature, elle est néanmoins un miroir excellent qui nous représente la grandeur, la pureté, la sainteté, la puissance et les plus essentielles perfections de la divinité. Elle en est, au sentiment des SS. Pères, l'image et le miroir le plus parfait après son Fils.

VI. — On peut réduire ce que l'Eglise enseigne touchant ce mystère à deux choses, qui feront les deux parties d'un discours.

1° La grandeur de Marie en cet heureux moment de sa Conception;

2° Le haut degré de sainteté où elle est parvenue par le bon usage qu'elle a fait de cette même grâce dont le SAINT-ESPRIT a enrichi son âme.

La première chose, nous donnant une haute idée de sa sainteté, nous obligera à une profonde vénération pour Marie. La seconde nous obligera, par son exemple, à une fidèle correspondance aux grâces qu'il plaît à DIEU de nous faire. (*Le P. Masson, Panégyrique de la sainte Vierge pour le jour de sa Conception*).

—

VII. — Le Fils de DIEU, pour préparer dignement la sainte Vierge à la gloire de la maternité divine, a dû l'exempter du péché originel, même dès le moment de sa Conception; et deux motifs importants l'y ont engagé, l'un de justice, l'autre d'amour.

1° Il se devait cette justice à soi-même pour les raisons que l'on trouvera dans les quatrième et cinquième paragraphes.

2° Il devait ce témoignage d'amour à sa mère : aussi ne doute-t-on plus qu'il ne le lui ait rendu. (*Bircat, premier sermon*).

—

VIII. — Quand DIEU faisait bâtir le Temple de Salomon, qu'il en traçait lui-même le plan et qu'il en ordonnait toutes les dimensions, on peut dire qu'il faisait la peinture de Marie sous la figure de ce temple qu'il bâtissait à son nom. Entrons dans ce temple mystérieux; et pour voir les miracles qu'il y fait, voyons les raisons qu'il a de les faire. J'en trouve deux principales qui conviennent à tous les temples en général, mais qui prouvent que Marie a été exempte du péché originel, et qu'elle a été sainte dès le premier moment de sa Conception.

1° DIEU devait résider en elle, comme en son temple; mais d'une façon toute particulière qu'il faut expliquer.

2° Il y devait recevoir la qualité de rédempteur et de sanctificateur des hommes; et dès lors, commencer d'avance son office par sa propre mère. (*Biroat, deuxième sermon*).

—

IX. — *Creavit Dominus novum super terram* (Jerem. XXI, 22). DIEU a fait voir une merveille, et un prodige tout nouveau sur la terre.

Lorsque le Sage a dit qu'il n'arrivait rien de nouveau sur la terre, et que quelque événement qui y parût, les siècles précédents avaient déjà vu son semblable, il n'entendait apparemment parler que des effets dont

les causes sont naturelles, comme il s'en est expliqué assez clairement dans l'induction qu'il fait des productions et des révolutions que nous voyons tous les jours sur la scène de ce monde. Mais le prophète Jérémie prononce un oracle qui mérite aujourd'hui toute notre attention, quand il nous dit, du ton d'un prophète inspiré, que Dieu a créé sur la terre une chose toute nouvelle : *Creavit Dominus novum super terram;* aussi ne parle-t-il pas d'une chose purement naturelle. Cette merveille toute nouvelle, c'est qu'une femme viendra, qui concevra en son temps, et sera enceinte d'un homme. *Fœmina circumdabit virum* (Jerem. xxxi, 22). Est-ce donc là, prophète, cette merveille qu'on n'a jamais vue et dont on n'a point encore entendu parler, mais qui cependant est l'attente et l'espérance des siècles suivants? non sans doute, si nous considérons seulement ce qui se passe dans la nature; mais si, éclairés des lumières de la foi, nous faisons réflexion sur ce qui se passe dans l'ordre de la grâce, nous verrons une chose toute nouvelle et un mystère digne d'admiration, en ce que :

1° La Conception d'une pure créature est exempte du péché originel, qui a infecté toute la postérité du premier homme : aussi cette merveille fait-elle l'étonnement de la nature, et l'objet de l'admiration des anges qui n'ont rien vu de pareil sur la terre ; mais cet étonnement cessera quand on en aura vu les raisons.

2° L'usage de la raison a été accordé à Marie, par un privilége tout singulier, dès le moment même où elle a reçu la vie : de là nous devons juger des avantages qu'elle a reçus pour avancer en sainteté, et croître de jour en jour en perfection.

3° La justice originelle, perdue par le péché d'Adam, est rétablie dans la seule personne de Marie, de sorte qu'elle est créée avec une droiture de cœur, un penchant au bien, une extinction entière de la concupiscence, un empire sur toutes ses passions et sur tous les mouvements de son cœur, etc.

—

X. — On peut, au jour heureux de sa Conception, saluer celle qui doit être la digne mère de Dieu, avec les mêmes paroles que l'Ange employa pour lui annoncer l'heureuse nouvelle que le Fils du Très-Haut devait prendre naissance dans son sein : *Ave gratiâ plena* (Luc. i, 28), vous êtes pleine de grâce dès l'instant même où vous recevez la vie. En effet, il n'y a que Jésus-Christ et Marie dont on puisse dire qu'ils sont pleins de grâce, l'un originellement, et l'autre par communication ; l'un comme une source inépuisable, et l'autre comme un ruisseau parfaitement rempli ; l'un de son chef et comme Fils de Dieu, l'autre par privilége et comme mère de ce Fils, et par conséquent comme mère de Dieu. Après ce nom de mère de Dieu, je ne suis pas en peine de trouver des démonstrations et des preuves pour la Conception immaculée de Marie, et de

justifier qu'elle a été pleine de grâce en même temps qu'elle a été exempte du péché originel. Pour cela il ne faut que faire réflexion sur trois choses :

1° Que cette mère a été créée par celui qui est en même temps son fils et son créateur.

2° Que ce fils est tout-puissant, et par conséquent qu'il a pu la créer en un degré de perfection qui exclut entièrement le péché.

3° Que ce fils ayant parfaitement honoré cette mère, il n'a rien oublié de toutes les qualités et de toutes les grâces qui pouvaient contribuer à la rendre glorieuse, et à l'élever au-dessus de toutes les créatures. (*Ogier*, *Actions publiques*).

—

XI. — Sans parler des avantages que la bienheureuse Vierge a sur tous les autres saints, je veux seulement m'arrêter à l'opposition qui existe entre elle et les pécheurs ; nous connaîtrons ce que la grâce a fait en elle, par les désordres que produit en nous la corruption de la nature.

Nous sommes pécheurs d'origine, par le péché que notre premier père a communiqué à toute sa postérité. Nous sommes pécheurs d'inclination, par le penchant que ce même péché originel nous a laissé, quoiqu'il ait été lui-même effacé par le Baptême. Nous sommes pécheurs d'action, par les péchés actuels que nous commettons sans nombre. Retranchons cela d'une créature, et nous formerons le véritable état où la grâce a mis la sainte Vierge. Dieu l'a délivrée 1° du péché originel, par une sanctification particulière ; 2° Du penchant au mal, que laisse ce péché ; 3° Des œuvres du péché, qui sont une suite du péché originel.

—

XII. — La grâce que reçoit la sainte Vierge dans sa très-pure Conception est pour elle un grand titre de gloire ; et la correspondance qu'elle y a apportée est pour nous un grand sujet d'instruction. Réunissons les deux pensées dans ce discours.

1° Nous pouvons remarquer deux choses singulières. 1° Dès sa Conception Marie reçoit la grâce en telle abondance que les théologiens lui en attribuent la plénitude ; il faut expliquer cette pensée et montrer à quel degré de sainteté Marie est élevée dès ce premier moment où elle reçoit l'être. 2° Cette grâce dans laquelle elle est confirmée la rend impeccable par un privilége tout particulier ; en cela elle diffère de la grâce que reçurent nos premiers pères dans leur formation.

2° Il y a aussi deux choses qui ne sont pas moins singulières, du côté de la correspondance que Marie apporta à cette grâce spéciale et si abondante. 1° Le soin qu'elle prit de conserver une grâce qu'elle ne pouvait perdre : elle n'y apporta pas moins de précaution, en évitant tous les dangers et toutes les occasions, que si elle eût été sujette aux alternatives

de ferveur et de relâchement que les autres éprouvent. 2° Une application continuelle à augmenter tous les jours une grâce dont elle avait reçu la plénitude. — Grands sujets d'éloge pour elle ; mais grands sujets en même temps d'une importante instruction pour nous. Le soin de Marie à conserver une grâce qu'elle ne peut perdre condamnera la négligence que nous avons à conserver une grâce qui est si fragile en nous ; l'application de Marie à augmenter une grâce dont elle avait reçu la plénitude confondra notre négligence à faire profiter en nous une grâce qui, comparée avec la sienne, n'en est qu'un faible écoulement. (*Le P. d'Orléans, Sermons*).

—

XIII. — On peut aussi prendre pour dessein d'un discours sur le mystère de la Conception immaculée de la sainte Vierge les idées qui suivent :

1° Marie, qui a été à DIEU dès le premier instant où elle a reçu l'être, nous reproche de nous y donner trop tard, et de différer souvent jusqu'à la fin de notre vie, quand elle s'est donnée dès le commencement.

2° Elle n'a jamais depuis cessé d'y être ; par là elle nous reproche notre inconstance qui nous fait si souvent abandonner le service de DIEU, et quitter nos meilleures résolutions.

3° Elle a été à DIEU pour qu'il accomplît les desseins de sa divine bonté sur elle : il voulait qu'elle fût un jour sa Mère, qu'elle coopérât à la rédemption des hommes, qu'elle fût leur avocate et leur médiatrice, etc. Par là elle nous reprochera notre résistance et notre rébellion aux volontés du Seigneur. (*Fromentières*).

—

XIV. — Sur ce même dessein on peut montrer :

1° Que, comme cette heureuse créature a été à DIEU dès le premier moment de sa vie, nous pouvons, puisque notre faiblesse ne nous permet pas de le faire plus tôt, du moins nous donner à DIEU sitôt qu'il nous fait connaître que nous lui appartenons, et que nous n'avons reçu l'être que pour cela.

2° Que, comme dès le premier moment de sa vie Marie a été à DIEU entièrement, parfaitement, et sans réserve, nous devons être aussi entièrement à lui, et renoncer au service de tout autre maître qui lui soit contraire.

3° Que, comme elle a été à DIEU pour toujours, sans interruption d'un seul moment causée par quelque péché que ce pût être, de même nous devons toujours lui être fidèles, et persévérer jusqu'à la fin dans son service.

XV. — Deux vérités feront tout le partage du discours suivant sur la Conception de la bienheureuse Vierge :

1° Jamais Dieu n'a plus aimé une pure créature qu'il n'a aimé la sainte Vierge : 1° Parce qu'il a pensé à elle de toute éternité, pour l'élever à la dignité de sa mère ; 2° Parce qu'en conséquence de ce choix, il a voulu qu'elle fût sans tache et sans péché ; 3° Parce qu'ensuite de cette grâce, il l'a comblée de mille faveurs, etc.

2° Jamais aussi créature n'a aimé son créateur : 1° Plus tôt ; 2° Plus parfaitement ; 3° Plus constamment.

—

XVI. — *Sanctificavit tabernaculum suum Altissimus* (Psalm. XLV, 5). On peut considérer qu'il y a trois états dans lesquels Dieu a sanctifié les créatures qui sont capables de recevoir la grâce : les unes ont reçu la grâce dès le moment de leur création, comme les anges ; d'autres l'ont reçue avant de naître, comme S. Jean-Baptiste; d'autres enfin l'ont reçue après la naissance, comme le commun des saints. Or la grâce que Marie a reçue a des priviléges qui la relèvent au-dessus de toutes les autres : S. Jean n'a pas reçu la grâce aussitôt qu'il a pu la recevoir, puisqu'il n'a été sanctifié que six mois après sa conception. Les saints, qui ont reçu la grâce après leur naissance, l'ont quelquefois perdue, ou du moins ont été en danger de la perdre ; les anges enfin, qui ont reçu la grâce dans le moment de leur création, n'en ont pas reçu la plénitude. Mais Marie, ce tabernacle saint que le Seigneur a sanctifié, a reçu la grâce 1° Dès le premier moment de sa Conception, aussitôt qu'elle en a été capable ; 2° Sans la pouvoir jamais perdre ; 3° Dans toute sa plénitude. (*Essais de Panégyriques, second dessein).*

—

XVII. — Ne considérons pas aujourd'hui dans Marie la noblesse de son extraction et le sang illustre transmis dans ses veines par le canal de tant de patriarches et de tant de rois ; parmi ces titres de grandeur on trouve de véritables souillures, et parmi de grands héros de véritables coupables de sa race. Ce qui fait mon admiration, c'est le genre de grâce que Marie reçoit aujourd'hui ; réfléchissons-y pour y trouver son éloge et un sujet d'édification. A proprement parler, ce qui fait l'essentiel de la grâce que Dieu donne à Marie au moment de sa Conception, c'est qu'elle reçoit sans milieu la justice originelle; elle ne la recouvre pas, mais, sans qu'elle l'ait jamais perdue, le Seigneur la lui communique par un effet de sa bonté. De là naissent pour elle deux biens qui méritent notre attention :

1° Le Seigneur, avec la justice d'origine, lui confère tous les dons qui la suivent et qui l'accompagnent : premier privilége.

2° Dieu lui donne une grâce de protection qui la conservera sans tache le reste de ses jours, et qui la maintiendra dans la justice originelle : second privilége.

Le premier l'honore pour le présent ; le second la protége pour l'avenir. (*Le P. Catrou*).

—

XVIII. — On peut faire une juste comparaison du bonheur de la bienheureuse Vierge au moment de sa Conception et dans toute la suite de sa vie, avec l'état d'innocence où Adam fut créé ; puis en faire l'application au bonheur qui fait l'innocence baptismale. Vous avez sans doute entendu parler de l'état heureux où Adam fut créé, lorsqu'il sortit de mains de Dieu : l'Ecriture en donne une description bien capable de nous faire regretter cet heureux temps. Je réduis le bonheur de cette innocence originelle à trois chefs, qui en renferment tous les avantages. Le premier est que l'homme en cet état était l'objet de l'amour et de la complaisance de son Dieu : *Benedixit illis* Deus. (Genes. I, 28). Le second est qu'il fut créé dans la droiture avec un empire absolu sur lui-même, maître de son cœur et de ses mouvements. Le troisième est qu'il bannit la tristesse, le chagrin, et l'inquiétude de son cœur, en le mettant dans un paradis de plaisirs : *Posuit eum in paradiso voluptatis* (Genes. II, 15). Or on a vu cet heureux état, perdu par la faute du premier homme, renaître en faveur de Marie, puisque Dieu lui a communiqué ce triple avantage du premier âge de nos pères :

1° Elle a été dès le premier moment agréable à Dieu, par la grâce sanctifiante dont elle reçut la plénitude.

2° Elle a reçu la droiture et la rectitude de l'âme, par un parfait empire sur elle-même.

3° Elle a joui de toutes les douceurs et de toutes les consolations intérieures qui naissent de la justice ; et le sein d'Anne où elle a été concue, a été pour elle un paradis de délices. (*Le même*).

—

XIX. — 1° C'est la gloire de Marie d'avoir été conçue sans péché par un privilége qui l'a distinguée de tous les autres enfants d'Adam ; mais c'est en même temps le sujet de l'humiliation de l'homme, d'être conçu et de naître en péché, et d'avoir été ennemi de Dieu avant de naître.

2° C'est un surcroît de gloire pour cette heureuse créature d'avoir conservé la grâce et l'innocence originelle toute sa vie ; mais c'est une humiliation pour l'homme de la perdre, comme l'on fait par tant de péchés actuels.

3° C'est le comble de la gloire pour cette Vierge sainte d'être comme le canal par où Dieu nous communique toutes ses grâces ; mais c'est l'excès de l'humiliation pour l'homme de répandre, par le scandale et une contagieuse communication, ses péchés sur les autres.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **Abdias**, contemporain des Apôtres, au quatrième livre de son Histoire, rapporte les liturgies de S. André, de S. Jacques et de S. Marc, où la sainte Vierge est appelée *très-sainte*, *très-glorieuse*, *immaculée*, *sans reproche en toutes manières*. Lui donneraient-ils ce glorieux titre d'immaculée, s'ils avaient cru que sa Conception eût été souillée du péché originel ? L'antiquité et la vérité de ces liturgies est prouvée par la tradition.

S. Hippolyte, évêque et martyr, qui vivait l'an 220, dans le célèbre discours qu'il a fait sur la consommation du monde donne aussi à la bienheureuse Vierge les titres de *sainte* et *immaculée*.

S. Justin, martyr, qui vivait en même temps, lui donne aussi le même nom.

Origène, qui n'était pas fort éloigné de ces temps-là, l'appelle *sainte et immaculée mère du saint immaculé*, et semble faire un parallèle de la pureté du fils avec celle de la mère.

S. Cyprien, qui vivait vers la fin du second siècle, (*Serm. Nativ. Christi*) dit que la sainte Vierge *ressemble au reste des mortels par la nature*, *mais non par le péché*. Pouvait-il dire plus clairement que la sainte Vierge n'a pas contracté le péché originel comme le reste des hommes.

S. Grégoire le Thaumaturge, au troisième siècle, (*sermone secundo de Annunciatione Virginis*) dit que l'ange salue la sainte Vierge pleine de grâce, parce que c'était en elle seule qu'était caché le trésor de toutes les grâces, quelle était sainte de corps et d'âme par-dessus toutes celles de son sexe.

S. Epiphane, qui vivait dans le siècle suivant, l'an 370, dit ces belles paroles : *Vous êtes pleine de grâce, ô bienheureuse Vierge*, *et après* Dieu *vous surpassez toutes les pures créatures ; dès votre entrée dans le monde vous êtes plus belle que les Chérubins et les Séraphins.*

S. Ambroise, qui vivait dans le même temps, entre plusieurs autres témoignages, dit ces paroles qui sont insérées dans l'office de la Conception : *Virga in quâ nec nodus culpæ originalis*, *nec cortex actualis fuit* ; une tige en laquelle il ne s'est trouvé ni le nœud du péché originel, ni l'écorce du péché actuel.

S Jérôme, contemporain des deux précédents, expliquant ces paroles : *Deduxit eos in nube* (Psalm. LXXVII, 14) ; leur donne un sens allé-

gorique, et dit que la sainte Vierge a été cette nuée qui a porté le Fils de DIEU dans l'Egypte de ce monde, nuée claire qui n'a jamais été obscurcie par les ténèbres du péché, mais qui a toujours été dans la lumière de l'innocence et de la grâce.

Sophronius, patriarche de Jérusalem, contemporain de S. Jérôme, dans son *Epître synodique*, parlant de la sainte Vierge, dit qu'elle a été libre et exempte de toute contagion de péché dans son corps et dans son âme. Le sixième concile général cite la lettre de ce grand homme.

S. Augustin, qui a vécu sur la fin du quatrième siècle et assez avant dans le cinquième, disputant contre Pélage, ennemi de la grâce de JÉSUS-CHRIST, et qui niait le péché originel, lui prouve efficacement que tous les enfants d'Adam en sont infectés ; mais il en excepte en termes exprès la bienheureuse Vierge, à cause de l'honneur qu'elle a eu d'être la mère de DIEU (Lib. de naturâ et gratiâ, 36). Nous avons rapporté ses paroles au paragraphe quatrième. Le seul témoignage de ce grand Docteur en vaut mille, et prouve sans contredit que, selon son sentiment, la Vierge n'a jamais commis aucun péché actuel, ni mortel, ni véniel ; mais nous devons ajouter de plus que son intention a été de l'exempter aussi du péché originel.

S. Maxime, archevêque de Turin, dans le même cinquième siècle, parle ainsi de cette même Vierge : *C'est celle-ci qui a été le trône de* DIEU *admirable*, *le temple céleste*, *le tabernacle de la gloire*, *qui*, *comme c'était convenable et juste*, *n'a été souillée d'aucune tache du péché originel.* (*Homélie sur la Nativité, donnée au public par Mabillon*).

S. Fulgence, au même siècle, dit à peu près la même chose.

S. Eloi, évêque de Noyon, une des grandes lumières du même siècle, n'a des éloges que pour la parfaite innocence de la sainte Vierge et pour son exemption de toute sorte de péché, et par conséquent du péché originel aussi bien que du péché actuel.

S. Ildephonse, archevêque de Tolède, au septième siècle, tout dévoué à l'honneur de la sainte Vierge qui le traitait aussi comme son favori, parle d'elle comme il suit : *Il est constant que celle-là a été exempte de tout péché*, *par laquelle non-seulement la malédiction d'Eve a été ôtée*, *mais la bénédiction a été donnée à tous. Constat eam ab omni originali peccato immunem fuisse.* Cela passait donc pour constant en ce temps-là.

S. Jean Damascène, au huitième siècle, outre qu'il a dressé le Ménologe des Grecs, dans lequel il marque la fête de la Conception immaculée de la sainte Vierge, a composé une belle oraison sur sa mort où, parlant de son entrée au monde, il dit que *La nature céda à la grâce*, *n'osant avancer ; mais elle attendit un peu jusqu'à ce que la grâce eût produit son effet dans la Conception de Marie.* Et dans un autre endroit, parlant de sa Conception et la comparant au paradis terrestre, il dit qu'elle a eu ce privilége et cet avantage sur le premier paradis terrestre, que le serpent infernal n'a jamais eu aucune entrée dans son âme.

Dans le même siècle ou dans le suivant, un pieux et savant auteur qui a caché son nom sous celui d'**Idiot**, adressant dans un de ses traités la parole à la mère de Dieu, lui dit qu'elle est belle en toutes manières, et que la tache du péché, soit originel, soit actuel, mortel ou véniel, n'est point en elle, n'y a jamais été et n'y sera jamais.

S. Fulbert, évêque de Chartres, qui vivait au dixième siècle, paraphrase comme il suit le salut de l'Ange à la sainte Vierge : Je vous salue, Marie, qui avez été choisie entre toutes les Vierges, qui avez été immaculée dès le premier moment où votre âme a été créée, et unie à votre corps, parce que vous deviez enfanter l'auteur de toute sainteté.

Dans le onzième siècle, grand nombre d'illustres saints et de savants hommes ont rendu témoignage à la Conception immaculée. **S. Pierre Damien** l'enseigne dans un sermon sur l'Assomption; **S. Anselme** a fait des traités et des sermons entiers sur ce sujet. **S. Yves de Chartres** assure que Dieu *a créé Marie dans une pureté toute divine*. **S. Bruno**, fondateur de l'ordre des Chartreux, dans un sermon sur la Nativité de la Vierge, fait une antithèse entre elle et la première femme, et conclut qu'elle n'a pas été un seul moment esclave du démon par le péché originel.

Le douzième siècle fournit aussi une foule de témoins illustres : l'Abbé **Rupert** qui vivait en 1120, *sur les Cantiques*; **Hugues** et **Richard de saint Victor**, qui vivaient en 1130; **Pierre de Blois** qui fleurissait en 1180; etc., etc.

Je n'irai pas plus loin, le nombre de ceux qui dans les siéles suivants ont écrit en faveur de la Conception immaculée étant presque infini. Au lieu de dire que jusqu'au quatorzième siècle on ne parlait point de la Conception immaculée de la bienheureuse Vierge, comme quelques auteurs l'ont publié, il faut dire plutôt que, depuis les Apôtres, de siècle en siècle, on a toujours publié, écrit, et enseigné l'innocence parfaite de la sainte Vierge, et son exemption de toute sorte de péché actuel et originel. C'est dans les derniers siècles seulement qu'on a élevé des doutes sur cette croyance et soutenu l'opinion contraire. On met à la tête de ce parti S. Bernard, surtout à cause de la lettre qu'il écrivit aux chanoines de l'Eglise de Lyon. Pour le justifier, il suffit de remarquer qu'il les a blâmés, non pas de croire à la Conception immaculée de Marie, mais de s'être avancés trop en instituant, de leur autorité privée, une fête en son honneur, quand ils devaient attendre la décision et l'exemple de l'Eglise romaine. Quand nous accorderions qu'en cette occasion et en d'autres endroits de ses écrits, S. Bernard a parlé contre la Conception, qu'en peut-on conclure autre chose sinon qu'il attendait la détermination de l'Eglise romaine, comme il le dit lui-même dans cette lettre aux chanoines de Lyon : Je soumets tout ce que je dis au jugement de la sainte Eglise romaine; si elle n'approuve pas mon sentiment, je suis prêt à le changer.

[Théologiens]. — **Albert-le-Grand,** dans le livre qu'il a composé sur la sainte Vierge, enseigne qu'elle est seule exceptée de cette règle commune : *In Adam omnes peccaverunt.*

Le docteur subtil, **Scot,** a été le grand défenseur de la Conception immaculée, et personne n'ignore la fameuse discussion dans laquelle il soutint si glorieusement cette opinion, et répondit à tous les arguments les plus pressants que les docteurs du parti contraire purent alléguer.

Le célèbre **Alexandre de Alez** a composé un livre exprès pour prouver l'immaculée Conception.

Gerson, chancelier de l'université de Paris, dans ses sermons et dans ses autres ouvrages, s'est partout déclaré pour cette opinion.

Cajetan, qui semble en avoir douté dans quelques-uns de ses ouvrages, s'est enfin déclaré pour cette doctrine (*Opuscules, opuscule* 1).

Ambroise Catharin, qui assista au concile de Trente où la question fut agitée, mais non entièrement décidée, déclare son sentiment dans une dispute imprimée sur ce sujet et dans quatre traités différents.

Taulère, il y a plus de deux cents ans, témoigne dans ses écrits le zèle qu'il a pour l'honneur de la Vierge, sur cet article.

Elictovæus a fait un livre *De Conceptione Beatæ Virginis* (8 et 9).

Petrus Comestor, *De Immaculatâ Virginis Concept.*

Dominicus Soto, l'un des premiers docteurs de son temps, *De naturâ et gratiâ*, I, 5.

Louis de Carvajal, qui se distingua au concile de Trente, composa, en faveur de la Conception immaculée, une excellente déclamation qui fut approuvée des universités de Paris et d'Alcala.

Franciscus de Torré, qui assista au même concile en qualité de théologien du Saint-Siége, a laissé sur le péché originel une excellente épître dans laquelle il déclare que Marie a été exempte de cette faute.

Gondisalvus Sancius Lucifer, *Tract. de hâc re.*

Lezana, *Apologia pro Immaculatâ Virginis Conceptione.*

Gravadus. *Opusculo de Immaculatâ Concept.*

Joannes Perlinus, *Apologia scholastica pro magnâ matris immunitate ab originali debito.*

Mandez Dominicanus, *In Mariali*, II, 34.

Chrysostomi Javelli quæstio.

Sylvestri de Saavreda.

Joannes d'Iguier, *Institutions catholiques.*

Léonard d'Utino, *Sanctoral.*

Hugues, cardinal du saint Chef, sur le 10e chapitre de S. Luc, met entre les priviléges de la sainte Vierge qu'elle a été exempte de tout péché, et il enseigne encore ailleurs la même doctrine.

Vincent Justinien Antist., dans son traité *de la Conception de la*

Vierge, prouve par quatorze considérations que Marie a été préservée du péché originel. — Dans le même traité cite un grand nombre d'auteurs de l'ordre de S. Dominique qui ont suivi cette opinion, et soutient que nul autre ordre n'a fait paraître plus de zèle pour l'Immaculée Conception de la sainte Vierge.

Entre les auteurs de la compagnie de Jésus qui ont signalé leur zèle pour soutenir et défendre cette opinion, les plus remarquables sont :

Suarès, *De Mysteriis, quæst.* 37, *art.* 1 et 2, *disput.* 3, *sect.* 5, traite cette matière à fond, propose les objections et y répond.

Bellarmin, *De statu peccati*, IV, prouve par plusieurs témoignages la Conception immaculée.

Ferdinandus Quirinus de Salazar, a fait sur ce sujet un gros volume où il a réuni tout ce qui s'en peut dire.

Le P. Théophile Renand, *Dyptica Mariana*, traite cette matière, et ajoute un traité *De retinendo titulo Immaculatæ Conceptionis.*

Antonius Velasquez, *De Immaculatâ Conceptione.*

Canisius, *Mariale*, V, 7.

Andreas Pintus Ramirez, *Deipara ab originis peccato præservata.*

Le P. George de Rodes, *Disput. de Prædestinat. Mariæ Deiparæ*, *Controversia della Concezione della Beatâ Virgine dal Pere* **Thomasso Strozzi**, *della Compagnia di Giesu.*

Vega, *Theologiâ Marianâ, Palæstrâ* 3, *certam.* 3, *num.* 137.

[Livres spirituels]. — Nous n'avons pas dessein de rapporter ici tous les auteurs qui ont écrit depuis les trois derniers siècles pour soutenir l'immaculée Conception. Un auteur en cite près de quatre cent, entre lesquels il compte plus de 70 évêques ; tous les autres sont des docteurs célèbres par leurs écrits. Voici ceux qui m'ont paru les plus utiles à un prédicateur.

Le P. Poiré, *La triple couronne*, traité 1, ch. 8.

Le P. Antoine de Saint-Martin de la Porte, religieux carme, *Les conduites de la grâce*, seconde partie, traite du péché originel, et montre que la sainte Vierge en a été préservée.

Le P. Balthazar de Riez, capucin, *L'éminent privilége de Marie en son Immaculée Conception.*

Le P. Louis François d'Argentan, capucin, *Grandeurs de Marie*, conférence 4e.

Le P. Vincent Justinien Antist., de l'ordre de Saint-Dominique, *Traité de l'Immaculée Conception de Marie, mère de* Dieu, composé en espagnol.

Le P. Niquet, *Novemclator Marianus*, liv. IV, titre *Purissima et omni laude dignissima.*

Le P. Louis du Pont, *Méditations*, partie 2.

Le P. Crasset, *La véritable dévotion à la sainte Vierge*, part. 2, traité 4, quest. 5, traite de l'institution de la fête de la Conception.

Abelli, *De la tradition de l'Eglise, touchant la dévotion particulière des chrétiens.*

Le P. Nepveu, *Réflexions chrétiennes pour tous les jours de l'année.*

Le P. le Valois, *Entretiens intérieurs sur les mystères de la Vierge.*

[Prédicateurs]. — **Molinier.**

Grenade, deux sermons.

Franciscus Lucaburgensis a plusieurs discours sur la conception de la Vierge.

Bourdaloue, *Mystères.*

Le P. d'Orléans.

Massillon.

Le P. Texier, *Mystères de la sainte Vierge et Avent.*

Le P. Cheminais , *sur le mystère de la Conception.*

Le P. de la Colombière, deux sermons sur l'Immaculée Conception.

Biroat, deux sermons.

Fromentière.

Ogier, *Actions publiques.*

Le P. Masson, prêtre de l'Oratoire, *Avent.*

Le P. Duneau, *Mystères*, deux sermons,

Discours moraux, Mystères.

Le P. Castillon, *Avent.*

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne, Mystères de Notre-Dame, deux sermons sur la Conception

Sarazin.

Essais de panégyriques, trois essais sur la Conception. — Un autre dans les *Essais sur l'Avent.*

Labatha, Titulo *Maria.*

Carthagène, *Homiliæ de Conceptione.*

Spanner, *Polianthea sacra,* Titulo *Maria.*

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Ecriture.

Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te. Cantic. IV, 7.

Vous êtes toute belle, mon amie, et il n'y a point de tache en vous.

Primogenita ante omnem creaturam. Eccli. XXIV, 25.

C'est la première-née de toutes les créatures.

Dominus possedit me in initio viarum suarum, antequam quidquam faceret à principio. Prov. VIII, 22.

Le Seigneur m'a possédée dès le commencement de ses voies, avant qu'il créât aucune chose au commencement.

Ab æterno ordinata sum, et ex antiquis, antequam terra fieret, nec dum erant abyssi, et ego jam concepta eram. Ibid. 24.

J'ai été désignée de toute éternité, et de toute antiquité, avant que la terre fût créée. Les abîmes n'étaient point encore, lorsque j'étais déjà conçue.

Signum magnum apparuit in cœlo : mulier amicta sole, et luna sub pedibus ejus. Apoc. XII, 1.

Il a paru dans le ciel un grand prodige : une femme revêtue du soleil, ayant la lune sous ses pieds.

Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias. Cant. II, 2.

Ce qu'est un lis entre les épines, ma bien-aimée l'est entre toutes les filles.

In plenitudine sanctorum detentio mea. Eccli. XXIV, 16.

J'ai établi ma demeure dans l'assemblée de tous les saints.

Quis potest facere mundum de immundo conceptum semine? nonne tu qui solus es? Job. XIV, 4.

Il n'y a que vous, Seigneur, qui puissiez tirer d'une masse impure une âme pure et sans tache.

Inimicitias ponam inter te et mulierem, et semen tuum, et semen illius : ipsa conteret et caput tuum. Genes. III, 15.

Je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre ta race et la sienne ; elle te brisera la tête.

Veni columba mea, Immaculata mea. Cantic. V, 2.

Venez, ma colombe, vous qui êtes sans tache.

Ipse creavit illam in Spiritu Sancto, *et vidit, et dinumeravit, et mensus est.* Eccli. I, 9.

C'est le Seigneur qui l'a créée dans le Saint-Esprit, qui l'a vue et mesurée.

Non permisit me Dominus ancillam suam coinquinari. Judith. XIII, 20.

Le Seigneur n'a point permis que sa servante fût souillée.

Quæretur peccatum illius, et non invenietur. Psalm. X, 15.

On cherchera en elle quelque péché, et l'on n'en trouvera point.

Erit in novissimis diebus præparatus mons domus Domini, in vertice montium. Isaiæ II, 2.

Dans les derniers temps, la montagne sur laquelle se bâtira la maison du Seigneur sera au-dessus des plus hautes montagnes.

Opus grande est; neque enim homini præparatur habitatio, sed Deo. I Paralip. XXIX, 1.

L'entreprise est grande, puisque ce n'est pas pour un homme, mais pour Dieu même qu'il faut préparer une maison.

Sanctificavit tabernaculum suum Altissimus. Psalm. XLV, 5.

Le Très-Haut a sanctifié et s'est consacré son tabernacle.

Domum tuam decet sanctitudo Domine, in longitudinem dierum. Psalm. XC, 15.

La sainteté doit être l'ornement de votre maison dans toute la suite des siècles, Seigneur.

Adjuvabit eam mane, diluculo. Psalm. XLV, 6. — DIEU la protégera dès le grand matin.

Non morieris, non enim pro te, sed pro omnibus, hæc lex constituta est. Esther, XV, 13. — Non, vous ne mourrez pas; car la loi n'est pas faite pour vous, mais pour tous les autres.

Gloriosa dicta sunt de te, civitas DEI. Psalm. LXXXVI, 3. — On a dit de vous des choses glorieuses, ô cité de DIEU.

Diligit Dominus portas Sion super omnia tabernacula Jacob. Psalm. LXXXVI, 2. — Le Seigneur aime les portes de Sion plus que toutes les tentes de Jacob.

Benedixisti, Domine, terram tuam; avertisti captivitatem Jacob. Psalm. LXXXIV, 2. — Vous avez béni, Seigneur, votre terre; vous avez délivré Jacob de la captivité.

Non gaudebis inimicus meus super me. Psalm. XL, 12. — Mon ennemi ne se réjouira pas à mon sujet.

Dominus custodit introitum tuum et exitum tuum. Psalm. CXX, 8. — Le Seigneur vous garde, tant à votre entrée qu'à votre sortie.

Qui creavit me, requievit in tabernaculo meo. Eccli. XXIV, 12. — Celui qui m'a créée a reposé dans mon tabernacle.

Elegi et sanctificavi locum istum. II Paralip. VII, 16. — J'ai choisi ce lieu et je l'ai sanctifié.

Fecit mihi magna qui potens est. Luc. I, 49. — Celui qui est Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses.

Dedecus filii pater sine honore; et gloria hominis ex honore patris tui. Eccle. III, 13. — Un père sans honneur est le déshonneur du fils, et le fils tire sa gloire de l'honneur du père.

Gratia ejus in me vacua non fuit. I Cor. XV, 10. — La grâce de DIEU n'a point été oisive en moi.

Quis ex vobis arguet me de peccato? Joan. VIII, 46. — Qui d'entre vous pourra m'accuser d'aucun péché?

Speculum sine maculâ. Sapient. VII, 26. — C'est un miroir sans tache.

Non intrabit in eam aliquid conquinatum. Apoc. XXI, 27. — Il n'entrera rien de souillé en cette sainte cité.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[Adam]. — Au premier âge du monde, je rencontre d'abord dans le paradis terrestre le premier homme formé d'une terre vierge, qui n'avait point encore été maudite : c'est une figure du mystère que nous célébrons, car, dit l'Apôtre S. André, cité par Abdias, patriarche de Jérusalem, *Sicut primus Adam formatus fuit ex terrâ virgine numquam maledictâ, ita secundus Adam formatus fuit ex Mariâ Virgine numquam maledictâ.* Ce témoignage non-seulement nous marque une figure, mais nous fournit encore une preuve de la Conception immaculée de Marie mère du Sauveur ; car si la Vierge Marie ne fut jamais maudite, elle a donc été conçue sans péché originel ; autrement elle aurait été sujette à la malédiction comme tout le reste des hommes.

[Ève]. — Je découvre une autre figure dans la première femme, mère des vivants, ou plutôt des mourants, qui, avant son péché, fut produite

dans l'état d'innocence et douée de la justice originelle. D'où j'infère, avec S. Jérôme, que Marie, qui est appelée la seconde Ève, comme Jésus-Christ est appelé le second Adam, ne devait pas être inférieure à la première : il ne serait pas raisonnable en effet que celle qui a fait entrer le péché et la mort au monde eût été privilégiée par-dessus celle qui lui a donné la vie. Si donc Ève, formée de la côte d'un homme terrestre, a reçu le don de la justice originelle; Marie, de laquelle a été formé le second Adam céleste, aura-t-elle été si malheureuse que d'être conçue dans le péché? Les S. Pères ont pris plaisir à faire des antithèses sur ces deux femmes, et préfèrent en tout et partout la seconde à la première : pourquoi donc ne la préférerions-nous pas aussi dans un point si essentiel?

[L'arche et la colombe]. — Dans le second âge qui s'étend depuis Noé jusqu'à Abraham, je vois l'arche bâtie par le commandement de Dieu. Victorieuse des vagues et des flots du déluge, elle n'en fut nullement endommagée, parce qu'elle portait en soi les restes du genre humain destinés à repeupler le monde; cela signifiait, dit S. Ambroise, que la sainte Vierge, toujours victorieuse du péché, ne serait jamais enveloppée dans le naufrage commun du péché originel, parce qu'elle devait porter le réparateur de la nature humaine autant de mois que l'arche porta Noé. J'aperçois ensuite cette colombe qui, sortant de l'arche, ne posa point le pied sur la fange ni sur les corps morts, mais retourna tenant un rameau d'olivier dans son bec, comme si elle eût annoncé la paix aux hommes. C'était encore une figure de celle que le céleste époux appelle sa colombe, au sacré Cantique : *Una est columba mea, perfecta mea* (Cantic. IV, 8); elle est unique et parfaite parce qu'il n'y a qu'elle qui n'a jamais été souillée ni de la boue du péché originel, ni de l'ordure du péché actuel. Pour la même raison, il dit en lui parlant : *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te* (Cantic. IV, 7); si la tache du péché originel eût existé en elle, elle n'aurait pas été toute belle; mais puisqu'elle devait porter celui qui donnerait la paix aux hommes, il n'eût pas été bienséant qu'elle eût été un moment rebelle à son Dieu.

[L'échelle de Jacob].— Au troisième âge du monde, sans parler de Sara, de Rébecca et de Rachel qui ont été autant de figures de la sainte Vierge, je choisis seulement les figures qui ont quelque rapport à sa conception. Je me contenterai donc de l'échelle mystérieuse que vit le patriarche Jacob dressée de la terre jusqu'au ciel, sur laquelle le Seigneur était appuyé, et par où les anges montaient et descendaient. Je reconnais dans cette figure celle dont le corps ne fut pas plus tôt produit sur la terre, comme l'un des bouts de l'échelle, que l'âme, comme l'autre bout, fut ornée des grâces du ciel, parce que le Sauveur devait non-seulement s'appuyer sur elle, mais encore recevoir d'elle la naissance et la vie, voulant

aussi que par elle les hommes montassent au ciel pour devenir anges, et que les anges descendissent pour secourir les hommes.

[La toison de Gédéon]. — Au quatrième âge qui s'étend depuis Moïse jusqu'à David, les SS. Pères nous font remarquer particulièrement deux figures qui ont plus de rapport à ce mystère. La première est la toison de Gédéon, humectée de la rosée du ciel dans un lieu sec, et puis séchée dans un lieu humide. Je reconnais que celle qui devait être la mère de Dieu a été arrosée des grâces du ciel, lorsque tout le genre humain était comme une terre stérile et infructueuse ; au contraire, lorsque le péché a inondé tous les hommes, cette inondation n'est point parvenue jusqu'à elle. Il est dit du Verbe incarné : *Descendit sicut pluvia in vellus, et sicut stillicidia stillantia super terram* (Psalm. LXX, 6), pour signifier l'abondance des grâces dont il devait arroser cette terre fructueuse.

[L'arche d'alliance, le tabernacle, le temple]. — Pour loger l'arche d'alliance qui n'était tout au plus qu'une représentation matérielle de la grandeur et de la majesté de Dieu, David amassa des richesses infinies ; quelles richesses de grâces, quels ornements de vertus, quel trésor de mérites devons-nous penser que le roi du ciel prépara pour orner et embellir le temple vivant, où il devait habiter en personne ? Mais avant d'en venir à l'exécution, Dieu s'est comporté comme il avait fait avec Moïse pour la construction du tabernacle, et avec David pour celle du temple. L'Exode nous rapporte qu'il commande à Moïse de construire un tabernacle, qui devait servir au culte, par lequel le peuple d'Israël devrait l'honorer. Après qu'il lui eût déclaré en particulier tout ce qu'il fallait employer en cet ouvrage, il lui en dressa un modèle sur la montagne de Sinaï, et lui dit : *Inspice, et fac secundùm exemplar quod tibi in monte monstratum est* (Exod. XXV, 40) ; regarde attentivement le modèle que je t'ai montré, pour le suivre de point en point ; et Moïse obéit. Nous lisons au premier livre des Paralipomènes, qu'après que David eût expliqué à sès sujets la manière dont le temple devait être bâti, les ornements qu'il y fallait et tout l'appareil nécessaire, il leur dit : *Omnia venerunt scripta de manu Domini ad me, ut intelligerem universa opera exemplaris* (I Paralipom. XXIII, 19); il a plu à Dieu de me donner un modèle tracé de sa main, afin de me faire entendre comme tout doit être mis en œuvre. C'est ainsi que Dieu s'est comporté à l'égard de ce tabernacle et de ce temple vivant qui est Marie ; il en a tracé le modèle de toute éternité, et dans sa divine prescience il a préparé tous les ornements qui devaient entrer dans ce divin ouvrage ; et ce qu'il y a de particulier, c'est que Dieu qui en a tracé le modèle avant tous les siècles, *ab æterno ordinata sum*, est aussi celui qui l'a reproduit, et il a exactement accompli tout ce qu'il avait projeté pour ce chef-d'œuvre.

L'arche du testament est encore une figure de cette Vierge sainte dans sa Conception toute pure et immaculée ; il y a tant de choses à considérer

que l'Église a jugé à propos d'appeler cette bienheureuse Vierge *fœderis arca.* L'arche d'alliance était faite d'un bois incorruptible, doré au dedans et au dehors d'or fin, elle était couronnée d'une couronne d'or, toutes les dimensions en étaient prises très-justement; aux quatre coins elle avait quatre anneaux d'or, afin qu'elle pût être suspendue et transportée ; elle était couverte du Propitiatoire en or fin, lequel était orné de deux Chérubins d'or qui tournaient leur visage l'un vers l'autre ; elle contenait au dedans les tables de la loi, un vase plein de manne, et la baguette d'Aaron qui avait refleuri. Les mystiques font de belles applications de cette figure ; ils disent que le bois incorruptible dont cette arche était faite représente l'incorruptibilité du corps et de l'âme de la sainte Vierge, qui a été exempte de la corruption du péché ; la couronne d'or, sa puissance royale ; et les quatre cercles ou anneaux, les quatre vertus cardinales. Le Propitiatoire et les Chérubins qui le couvraient étaient la figure de l'Incarnation, pour laquelle Marie venait au monde. Je laisse les autres applications ; puisque l'Eglise a donné à Marie le nom d'arche d'alliance, c'est qu'elle voyait dans l'arche du peuple ancien une de ses principales figures.

[Esther]. — Je laisse toutes les autres figures inanimées ; en voici une vivante qu'on ne peut omettre. C'est la reine Esther. Assuérus avait défendu sous peine de mort à qui que ce fût de paraître devant lui sans être appelé. Esther néanmoins se présenta pour demander la grâce des Juifs, ses compatriotes, que le roi, sur l'instigation d'Aman, avait condamnés tous à mort. Quand elle parut devant le prince, elle fut saisie de frayeur, mais le roi qui la chérissait tendrement descendit de son trône, la rassura contre la frayeur qui l'avait fait tomber en faiblesse, et lui dit ces paroles qu'on a toujours appliquées à la sainte Vierge, lorsqu'on a parlé de sa conception : *Non pro te, sed pro omnibus hæc lex constituta est* (Esther. XV, 13). Serait-il possible qu'Assuérus eût eu plus de puissance ou de bonté pour exempter cette sainte reine d'une loi générale qui condamnait tous les Juifs à la mort que Jésus-Christ n'en aurait eu pour exempter sa sainte mère de la loi générale qui condamnait tous les enfants d'Adam !

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Dominus possedit me initio viarum suarum (Prov. VIII, 22). — Le Seigneur m'a possédée dès le commencement de ses voies. Les anciens célébraient tous les ans le jour de leur naissance et de leur conception par une abondance de larmes ; ainsi Job, après avoir maudit le jour où il est

né, prononce le même anathème sur le moment de sa conception ; parce que nous sommes conçus et naissons tous enfants de la colère de Dieu. Pour Marie, les choses se passent d'une manière toute différente ; le premier instant de sa Conception est un temps de grâce et d'un regard favorable de Dieu sur elle ; jamais elle n'a été enfant de la colère, parce qu'elle ne reçut jamais les impressions de la tache que Dieu ne peut souffrir nulle part sans la haïr. Aussi toute la terre se réjouit à la Conception de Marie ; les anges mêmes, au rapport de S. Bernardin de Sienne, en ont fait une fête dans le ciel par des hymnes et par des cantiques, parce qu'ils ont vu que Dieu l'avait possédée dès le commencement de ses voies, qu'elle avait toujours été à lui comme il avait toujours été à elle : *Ego dilecto meo, et ad me conversio ejus* (Cantic. vii, 10). Cette vérité n'a pas besoin de preuves, puisqu'elle est appuyée par le consentement unanime de toute l'Eglise. Réjouissons-nous donc de ce que Marie a été toujours affranchie du joug cruel, et de ce que Dieu l'a tellement prévenue de ses miséricordes les plus abondantes, qu'elle est l'unique de toutes les filles d'Adam à qui l'on attribue la grâce de n'avoir point été sous le domaine du démon. **(Le P. de la Colombière).**

Dilectus meus mihi et ego illi (Cantic. ii, 16). — Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui. Quoique la sanctification de Marie au moment de sa Conception soit ce qui a rendu cette Conception plus vénérable aux fidèles, ce n'est pas néanmoins ce qu'il y a de plus glorieux pour elle dans ce mystère. Nous en solennisons la mémoire pour rendre gloire à Dieu des faveurs dont il lui a plu de la combler dès ce moment; mais on le fait encore pour rendre justice aux mérites de cette vierge incomparable, qui égalèrent dès ce moment les mérites des plus grands saints. Il est vrai que le créateur la distingua dès lors des autres hommes, en la préservant du péché ; mais il est vrai aussi qu'elle se distingua elle-même en répondant à la grâce dès le premier moment. Il est vrai que Dieu fut tout à elle par cet amour prévenant et gratuit qui le porta à distinguer cette créature, en la tirant de la masse d'Adam, pour l'établir dans un rang où elle se trouve seule avec Jésus-Christ, son Fils, *Dilectus meus mihi*; mais il est vrai aussi de dire que Marie a été toute à Dieu dès le premier instant de sa Conception, qu'elle a été cette étoile du matin que Dieu a éclairée, mais qui a rendu à Dieu pour tribut les louanges de tous ses dons, et que c'est d'elle qu'un prophète a dit : *Ubi eras cùm me laudarent astra matutina* (Job. xxxviii, 7) ? Marie n'a pas été un moment sans s'occuper de Dieu, sans l'aimer, sans lui rendre des actions de grâces de la faveur singulière de sa Conception immaculée ; en un mot, elle a été toujours toute à Dieu, *et ego illi*. (*Le même*).

Vixit Adam, et genuit ad imaginem et similitudinem suam (Genes. v, 3). — Un pécheur engendra des pécheurs, et, par une succession funeste,

une race de criminels naquit de cette tige criminelle. De là vient qu'étant nés dans le péché et par le péché, nous naissons pour la pénitence. Notre corps est à peine formé que nous sommes condamnés à le châtier et à le réduire en servitude ; nos yeux ne sont pas plutôt ouverts qu'ils sont obligés à verser des larmes ; à peine avons-nous un cœur, qu'il faut le serrer par la douleur et par le repentir ; tout cela parce que nous appartenons au vieil homme, et que d'origine et de naissance nous sommes enfants de colère, *naturâ filii iræ*. Vérité humiliante, qui nous apprend que le péché ayant changé l'état de l'homme dans sa source, a imprimé une tache qui ne s'efface point et une corruption qui se perpétue jusqu'aux derniers descendants, qu'il est devenu comme la propriété de la nature, croît et se répand autant que la nature s'étend et se multiplie, et bien qu'il soit personnel et étranger, qu'il est devenu, par une communication fatale, commun à tous, et propre à chacun en particulier. Vantez donc tant qu'il vous plaira la pureté du sang qui coule dans vos veines de père en fils depuis tant de siècles, remontez jusqu'à sa source, vous la trouverez empoisonnée ; comptez de génération en génération les titres les plus nobles de vos familles et de vos ancêtres, le plus ancien est celui de pécheur. Quand vous réuniriez en vous toute la gloire et toutes les fortunes de vos pères, le premier père dont vous sortez ne vous laisse que la mort et le péché pour héritage. Ne confondons pas toutefois la glorieuse Vierge dont nous honorons la Conception, avec le reste des hommes : Marie étant choisie pour être la mère de JÉSUS-CHRIST, et comprise dans l'ordre de la rédemption, et de la réconciliation des hommes, tire de son élection et de sa dignité le privilége de sa Conception immaculée.

Inimicitias ponam inter te et mulierem, et ipsa conteret caput tuum. (Genes. III, 15). — Lorsque DIEU prononça ces paroles d'indignation et de malédiction, il ne faut point douter qu'il ne pensât à la Conception toute pure et immaculée de Marie; car de quelle autre femme peut-on dire qu'elle a écrasé la tête du serpent infernal, si ce n'est de cette Vierge incomparable ? et comment cette menace prophétique aurait-elle pu s'accomplir par son ministère, si sa Conception n'avait été exempte de toute tache, si le péché originel avait mis quelque intelligence entre elle et le démon, au lieu de cette inimitié éternelle que DIEU y devait faire naître, et si, loin de briser la tête du serpent, elle avait été infectée de ses morsures empoisonnées ? Marie était donc certainement cette femme victorieuse, que DIEU avait en vue, quand il prononça ces paroles.

Opus grande est, neque enim homini præparatur habitatio, sed DEO (I Paralip. XXIX, 1). — Cet ouvrage est d'une grande conséquence, car il n'est pas question de faire un palais pour un homme mortel, mais de bâtir un temple digne de la majesté de DIEU. C'est pour cela qu'il faut

tant de talents d'or et d'argent, tant de pierres précieuses, tant de bois de cèdre et de setim, tant d'excellents ouvriers, de sculpteurs, et d'architectes, tant de réflexion sur celui qui en doit être le fondateur. David, cet homme selon le cœur de DIEU, n'est pas digne de cette grâce : il n'a pas toujours été juste et clément; il faut une innocence qui n'ait jamais été souillée d'un crime, telle que celle d'un enfant dans son âge le plus tendre : *Salomonem filium meum unum elegit* DEUS *adhuc puerum et tenellum* (I Paralip. XXIX, 1). Néanmoins quelle est, je vous prie, cette habitation que l'on préparait à l'Éternel avec tant de soin et de précaution? L'immensité de DIEU n'est point renfermée dans les bornes d'un édifice quelque grand et superbe qu'il puisse être; et s'il est dit dans l'Écriture qu'il habite dans le temple de Salomon, c'est parce qu'on y logeait l'arche qui était comme un gage donné par lui aux Juifs d'une assistance particulière contre leurs ennemis. Néanmoins *opus grande* : c'est un grand ouvrage, un grand dessein qui ne doit pas avoir moins que deux grands rois pour ses architectes, l'un pour l'entreprendre, et l'autre pour l'exécuter. Jugez donc, chrétiens, quel ouvrage doit être celui qui est destiné pour l'habitation réelle et corporelle d'un DIEU incarné ; jugez quel doit être ce temple bâti par un DIEU pour un DIEU. Aussi quelle comparaison du temple de Salomon avec ce temple mystique, je veux dire la sainte Vierge? Quelle maison donc et quel palais pouvait-on édifier à DIEU, qui fut digne de le recevoir? Les hommes l'ont pu faire à la vérité; mais lui-même y a mis la main, il a été l'architecte de ce précieux temple dont la demeure lui est plus agréable que le ciel même. (**Ogier**, *sermon sur la Conception*).

Erit præparatus mons domus Domini in vertice montium (Isai. II, 2). *Fundamenta ejus in montibus sanctis.* (Psalm. LXXXVI, 2). — S. Grégoire le Grand prend occasion de ces paroles du prophète pour dire que la sainte Vierge n'a pas seulement été conçue sans péché, mais encore qu'en ce premier moment de sa grâce elle a égalé, et même surpassé la sainteté de tous les anges et de tous les saints; et qu'elle a commencé par où les autres achèvent. Elle est fondée sur les plus hautes montagnes, c'est-à-dire, que sa première sanctification à son entrée en ce monde, est plus haute et plus élevée que la sainteté et la perfection des autres. Ainsi, élevez tant qu'il vous plaira les mérites, les grâces et les richesses spirituelles que S. Jean-Baptiste a acquis durant trente ans qu'il a demeuré dans le désert, que tant de millions de martyrs, de confesseurs et de vierges ont amassés par toutes leurs humiliations, leurs ferventes prières, leurs pénitences et leurs œuvres de charité, réunissez tout cela ensemble, et dites que DIEU a tellement aimé sa sainte mère qu'il lui a donné gratuitement plus que tout cela, dès le premier instant de sa Conception.

Quis ex vobis arguet me de peccato. (Joan. VIII, 46). — Il faut que la mère

du Fils de Dieu lui ressemble, en grâce, autant qu'il est possible, parce que la mère et le fils doivent participer aux mêmes avantages ; il faut donc qu'elle soit irrépréhensible comme lui, en toutes sortes de manières, et qu'elle puisse défier les démons de lui reprocher la moindre tache du péché : *Quis ex vobis arguet me de peccato ?* autrement c'eût été un désavantage à Jésus-Christ, et quelque chose de monstrueux dans l'économie de son Incarnation, si naissant d'un Père éternellement et immuablement saint, il fût né d'une mère qui aurait été quelquefois coupable. La raison est que le fils et la mère ont, non-seulement une gloire commune, mais encore une même gloire, c'est-à-dire, qu'ils sont unis si étroitement que leur gloire et leur ignominie sont inséparables : *Filii gloriam cum matre non tam communem judico quam eamdem*, dit Arnoult de Chartres (Tract. de laudib. Mariæ). Elle a donc pu dire, comme son fils a dit depuis : *Quis ex vobis arguet me de peccato* ? Qui pourra me reprocher d'être jamais tombée dans aucun péché ? Certes quand elle n'eût été coupable que du péché originel, et même pour un seul moment, la honte de ce moment se fût répandue sur toute sa vie, et par conséquent sur la gloire de son fils, et il eût toujours été vrai de dire qu'elle aurait été quelque temps éloignée de lui. De plus le péché de la mère aurait donné quelque atteinte à la gloire de la sainteté du fils : on eût pu dire en vérité que, quoiqu'il fût saint dans sa personne, il avait en quelque manière été coupable dans celle de sa mère, et il n'aurait pu dire si absolument : *Quis ex vobis arguet me de peccato* ? Cette Conception eût été trop désavantageuse pour sa mère et pour lui ; il faut donc qu'il lui ait donné une sainteté en rapport avec la sienne, et que Marie ait ressemblé à cette femme de l'Apocalypse qui était toute environnée du soleil, pour dire que d'aucun côté elle ne pouvait souffrir d'ombre.

Neque enim homini præparatur habitatio, sed Deo. (I Paralipom. xxix, 1). — Il faut que Marie soit exempte du péché originel, parce que le Fils de Dieu doit naître dans son sein, comme dans son premier temple ; et le premier usage de son office mérite ce privilége de sa sainteté : *Neque enim homini præparatur habitatio, sed* Deo. Il ne faut pas raisonner de sa Conception comme de la conception des autres hommes ; elle paraît à l'extérieur une fille du commun ; mais c'est un temple que la grâce prépare à Dieu. Si pour le temple de Jérusalem Dieu voulut en quelque façon se présenter lui-même, et descendit sensiblement sous la forme d'une nuée, pour le consacrer par sa présence et le rendre ainsi digne de lui, ne fallait-il pas que, dans le dessein qu'il avait de descendre dans ce temple vivant de Marie, il le consacrât aussi ? Il ne faut pas, comme dans les autres temples, que le bâtiment précède la consécration ; mais il faut que le premier moment de sa vie soit aussi sa consécration, afin qu'on puisse dire d'elle ce qu'on peut dire de ce temple de Salomon, que Dieu l'a remplie de sa majesté et de sa gloire. Aussi a-t-il tellement

rempli de grâce et de gloire tous les instants de sa vie que pas un n'a été vide de Dieu, que le premier moment de sa Conception a été rempli de sa majesté et consacré par cette gloire.

Dominus possedit me in initio viarum suarum. (Proverb. viii, 22). — Quelle est cette fille chérie du ciel, à qui l'Église applique ces paroles, et qui peut se glorifier de n'avoir jamais été sous l'esclavage du démon ! C'est une pure créature que Dieu a choisie pour sa mère : faut-il s'étonner qu'il ait été si jaloux de la possession de son cœur, et qu'il s'en soit réservé les premiers hommages ? C'est un temple où toute la plénitude de la divinité doit résider : est-il surprenant qu'il n'y souffre pas la moindre profanation ? C'est un sang dont le Saint-Esprit doit former un corps au Fils de Dieu : n'est-il pas juste qu'il l'empêche de se corrompre ? Le Saint des saints pourrait-il s'allier avec une chair souillée du péché ? Apprenons donc de l'Eglise à révérer dans Marie une prérogative si singulière, sans vouloir approfondir ce mystère par une curiosité infidèle, qui déroge à la gloire de la mère du Sauveur. Mais quelle instruction en devons-nous tirer pour l'édification de nos mœurs ! Enfants de haine et de colère, pouvons-nous éviter la triste disgrâce où nous avons été enveloppés dès le premier moment de notre origine ? Pouvons-nous faire que ce moment fatal ne soit pas un moment de malédiction pour nous ? Le fils d'un père rebelle peut-il venir au monde sans porter la marque de cette révolte ? Non, je ne prétends pas vous proposer pour modèle un avantage qui est un pur effet de la libéralité de Dieu : mais ne croyez pas pour cela que ce mystère soit sans instruction pour nous ; car nous pouvons apprendre de cette prérogative, et l'idée qu'il faut avoir de la grâce sanctifiante puisque Dieu la donne, comme la plus précieuse des faveurs, à Marie au moment de son origine, et l'horreur que ce même Dieu a du péché, horreur dont nous devons être pénétrés nous-mêmes. (**Cheminais**).

Dominus possedit me initio viarum (Proverb. viii, 22) — Le Seigneur m'a possédée, ou comme parle une autre version, *creavit me*, m'a créée dès le commencement de ses voies et de ses démarches. Quelles sont les démarches et les voies du Seigneur ? c'est, dit le Psalmiste, la miséricorde et la justice : *Universæ viæ Domini misericordia et veritas* (Psalm. xxiv, 10). Quand donc a-t-il commencé à entrer dans ces voies et à faire ces démarches ? lorsqu'il a projeté le dessein de l'Incarnation qui est, selon le même prophète, la rencontre de la miséricorde et de la vérité, le baiser de la justice et de la paix : *Misericordia et veritas obviaverunt sibi, justitia et pax osculatæ sunt* (Psalm. lxxxiv, 11). Puis donc que le Seigneur n'a résolu de créer Marie qu'après avoir résolu de sauver les hommes, ne faut-il pas conclure que sans cela elle ne fût jamais venue au monde, et que c'est par elle que Dieu est entré dans les voies

de miséricorde envers les hommes ! Oui, Verbe divin, en concertant l'ordre de votre naissance temporelle, vous régliez celle de Marie, et vous marquiez la place de cette aurore qui devait marcher devant vous : *Ostendisti auroræ locum suum* (Job. XXXVIII, 12). Oui, Père éternel, dans le même instant de vos immuables décrets, vous avez formé la mère et le fils, l'aurore et le soleil : *tu fabricatus est auroram et solem* (Psalm. LXXIII, 16) ; vous ne les avez point séparés l'un de l'autre, mais par une disposition de grâce vous avez voulu que Marie fût toute à JÉSUS, et que JÉSUS appartînt tout entier à Marie. Qu'en pensez-vous, chrétiens, n'était-il pas de la bienséance et de la dignité du Fils de DIEU de se choisir une mère qui ne fût point destinée à d'autre usage, ni à d'autre fin ? et n'était-il pas aussi plus glorieux à la sainte Vierge que JÉSUS seul fût le sujet et le motif de sa création ?

Quæ est ista quæ progreditur quasi aurora consurgens ? (Cantic. VI, 9) — N'avez-vous jamais pris plaisir à regarder le ciel sur la fin de quelqu'une de ces nuits sans vapeurs et sans nuages qui étalent, comme sur un théâtre, tout ce qu'il y a là-haut de plus pompeux et de plus charmant ? Quel beau spectacle de voir tant de flambeaux si bien arrangés, tant d'astres qui roulent de concert et avec mesure, tant de planètes et d'étoiles fixes qui brillent, les unes plus grandes, les autres plus petites ; mais toutes avec quelque lustre particulier qui les distingue ! Ne direz-vous pas qu'une nuit si bien éclairée ne cède point au jour ? Mais attendez un peu : l'aurore se montre, et vous verrez tous ces flambeaux s'éteindre, tous ces astres disparaître, toutes ces étoiles s'éclipser. Vous prévenez ce que je veux dire : cette figure est trop claire pour qu'il soit besoin que j'en fasse l'application. Les étoiles sont les saints ; mais ces saints, quelque admirables qu'ils soient, sont effacés quand on les compare avec Marie. Oui, chrétiens, quand je considère les Agathe, les Cécile, les Catherine, les Thérèse, et enfin toute cette glorieuse troupe de vierges, il me semble que rien ne peut égaler leurs mérites ; mais quand je me tourne vers la Vierge Immaculée, je change de sentiments et je m'écrie : *Progreditur quasi aurora consurgens.* Quand je vois entrer dans le ciel une multitude innombrable de solitaires, de religieux, de confesseurs qui portent dans leurs mains les précieux fruits de leurs veilles, de leurs jeûnes, de leurs travaux, de leurs pénitences, de leurs austérités et de leurs bonnes œuvres, je suis surpris de la gloire qui les environne. Mais je suis bien plus étonné de la voir disparaître dès que je la compare avec celle de Marie au moment de sa Conception. J'ai souvent admiré les palmes et les couronnes des martyrs, j'ai été ravi en considérant les apôtres dans le merveilleux état de leur gloire ; mais tout cela n'approche point de la première grâce de Marie. Venez donc, intelligences immortelles, trônes vivants de la majesté de DIEU, venez rendre hommage à votre reine, et reconnaître sa supériorité, etc.

Primogenita ante omnem creaturam (Eccl. XXIV, 5). — C'est la première-née de toutes les créatures. L'Eglise, conduite par le SAINT-ESPRIT, donne à la sainte Vierge cette prérogative particulière d'être l'aînée des pures créatures, en lui appliquant ces paroles qui sont dites de la Sagesse éternelle ; elle veut dire par là que Marie a été connue de DIEU dès l'éternité, et les SS. Pères en parlent comme d'un dessein longuement prémédité. Ces paroles doivent s'entendre dans le même sens que celles de S. Paul, quand il dit de JÉSUS-CHRIST qu'il est prédestiné avant tous les siècles, conçu et formé dans l'esprit de DIEU avant toutes choses. Ce mot *avant* ne signifie pas une connaissance antérieure, comme si DIEU avait connu premièrement son fils, et puis le reste des créatures ; mais il signifie l'excellence de l'objet, en la considération duquel DIEU se repose et se plaît tellement dès l'éternité qu'il semble, en comparaison de celui-là, n'avoir pas daigné jeter les yeux sur les autres. Comme donc JÉSUS-CHRIST est l'aîné, c'est-à-dire, le prédestiné avant tous les siècles, parce qu'il est le plus excellent des ouvrages de DIEU, de même la sainte Vierge est l'aînée, c'est-à-dire, prédestinée avant tous les siècles, comme la plus excellente de toutes les créatures. Ainsi donc DIEU, dès l'éternité, s'est arrêté particulièrement sur deux objets admirables : JÉSUS-CHRIST qu'il regardait dans le milieu des temps, et Marie dans le sein de laquelle il devait s'incarner. En leur présence les anges et les hommes disparaissent ; le monde et tout ce qu'il contient de créatures n'est pas capable d'arrêter les yeux de DIEU, parce que chacun de ces deux objets est plus considérable que tout le monde entier.

Dominus possedit me initio viarum suarum ; antequam quicquam faceret à principio, ab Æterno ordinata sum (Prov. VIII, 22) — Le Seigneur m'a possédée, c'est-à-dire, selon l'explication des Pères, m'a eue présente à sa pensée dès la création, et même avant la création du monde. Les grands abîmes et les gouffres profonds n'étaient pas encore, et j'étais déjà conçue dans son esprit ; les fontaines n'avaient pas encore jeté leurs bouillons, les lourdes et pesantes masses des montagnes n'étaient pas encore assises sur la terre, les collines étaient encore à créer, les fleuves ne coulaient pas encore dans leurs canaux, la terre n'était pas encore arrêtée sur ses fondements, DIEU méditait encore la structure des cieux : j'étais dans son idée. Voilà ce que l'Eglise fait dire à la sainte Vierge, avec des paroles pompeuses qui montrent bien qu'il y a du mystère dans la pensée de DIEU ; sa connaissance n'est pas comme la nôtre qui se développe à mesure que de nouveaux objets se présentent à nos sens ; la connaissance de DIEU, c'est DIEU même, et comme il est éternel, sa connaissance l'est aussi. Comment est-ce donc que le SAINT-ESPRIT donne à la Vierge cette prérogative particulière d'avoir été possédée, c'est-à-dire, connue dès l'éternité, et comment les SS. Pères publient-ils si hautement que DIEU l'a choisie, et qu'il s'est appliqué à la préparer,

comme un dessein prémédité de toute éternité : *Æterni consilii opus ?* Ce n'est pas que DIEU n'ait pris le dessein de toute éternité de former toutes les créatures en leurs temps, mais il veut dire que si DIEU usait comme nous de raisonnements, de discours et de délibération, et consultait sur ce qu'il veut faire, il lui aurait fallu une éternité pour penser à Marie, tant ce doit être un ouvrage excellent, et tant elle doit être parfaite pour être digne mère du Fils qu'on lui prépare. (**Le P. Catillon**).

Electa ut sol : elle est choisie comme le soleil (Cantic. VI, 9). — De même que le soleil est unique, et qu'en paraissant il efface toutes les étoiles, ainsi Marie n'a rien que de rare et de singulier ; et entre les pures créatures il n'y en a pas une qui l'égale : ce qui se peut aisément comprendre par cette sentence de l'Apôtre : *Elegit nos ut essemus sancti et immaculati in conspectu ejus* (Ephes. I, 4) ; DIEU nous a élus afin que nous fussions saints et sans tache devant ses yeux. Nous trouvons en effet dans ces paroles tout ce qui nous doit donner une véritable idée de l'élection et de la prédestination de Marie : 1° Elle fut élue pour être sainte dans tous les degrés de la sainteté, on peut dire que DIEU lui communique toutes les grâces qu'il a distribuées aux autres saints. 2° DIEU l'a choisie pour être pure et sans tache dans tous les degrés de pureté dont une simple créature est capable ; parce que, comme dit S. Anselme, devant être mère de celui qui est la pureté même, elle devait avoir une pureté qui ne cédât en perfection qu'à celle de DIEU : comme donc son Fils, en tant que DIEU, a un Père qui est tout-à-fait impeccable, ainsi, en tant qu'homme, il fallait qu'il eût une mère qui par une grâce spéciale fut exempte de tout péché. 3° DIEU l'a élue, afin qu'elle fût sainte et immaculée, non d'une manière commune, mais d'une manière qui lui fût toute particulière et qui consiste à n'avoir pas été souillée par le péché originel. (**Le P. du Pont**).

Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te (Cantic. IV, 7). — Vous êtes toute belle, ma bien-aimée, et il n'y a point de tache en vous. N'est-ce point là le langage de toute l'Église, lorsqu'elle parle de Marie? ne lui applique-t-elle pas cet oracle, dans sa Conception ? Hé quoi ! le premier homme aura été formé dans la dernière perfection, et la première de toutes les femmes aura été créée dans l'innocence ; et nous ne croirons pas que Marie a possédé les mêmes avantages quand elle est supérieure à tous les êtres. N'est-ce pas un sacrilége, dit S. Bernard dans cette fameuse lettre qu'il écrit aux chanoines de Lyon, de penser que DIEU ait refusé à Marie des priviléges accordés aux autres hommes : *Quod vel paucis mortalium constat esse collatum, fas certè non est suspicari tantæ virgini esse negatum ?* Marie ne doit-elle pas former en toutes choses un ordre à part ? Ne doit-elle pas être distinguée dans sa Conception, comme elle est distinguée dans tout le reste de sa vie ? Si l'on se contente de

dire qu'elle a été sanctifiée dans le sein de sa mère, elle ne forme plus un rang à part, puisque Jean-Baptiste partage cet honneur avec elle ? et c'est en vain que l'Église dit qu'elle est toute belle, et qu'il n'y a point de tache en elle : *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te.* DIEU ne s'est pas contenté de répandre ses libéralités sur les ancêtres de Marie les plus éloignés, il a encore favorisé particulièrement la tribu de Juda, parce que Marie était l'étoile qui en devait naître ; comment donc n'aurait-il pas formé Marie sans tache dès sa Conception, pour l'élever au-dessus de ces patriarches ; et comment aurait-il donné aux anges une reine qui n'eût pas toujours été sans tache et sans souillure, quand eux-mêmes n'en n'ont jamais contracté ?

De quâ natus est JÉSUS (Matth. I, 16). — C'est d'elle que JÉSUS est né. Il y a lieu de s'étonner de ce que l'évangile parle si peu de Marie et de ce qu'ayant décrit si exactement les mystères de l'incarnation et de la naissance du Fils, il n'ait rien dit de la conception et de la dignité de la mère de DIEU. N'est-ce point parce que l'évangéliste était tout occupé à relever la généalogie du fils ; ou bien n'est-ce pas que ces termes si courts renferment dans leur brièveté tout ce que l'on peut dire de Marie, et que le SAINT-ESPRIT, en disant peu, laisse aux fidèles à développer les louanges de cette Vierge très-pure en proclamant les grandeurs de JÉSUS-CHRIST qu'elle conçoit ? En effet, quelle plus forte raison peut-on trouver pour établir son immaculée Conception que de montrer que ce privilége était un droit acquis par ses qualités de mère de DIEU ? JÉSUS-CHRIST, dit S. Paul, devait être un pontife sans tache, séparé des pécheurs, plus élevé que les cieux, tant parce qu'il était Fils de DIEU, engendré de toute éternité dans le sein du Père éternel, que parce qu'il était le Sauveur de tous les hommes et le vainqueur des démons. Ne doit-on pas dire que Marie qui participe à ces trois qualités devait aussi être sans tache dans sa Conception bienheureuse, et parce qu'elle devait être la mère d'un DIEU, et parce qu'elle devait concourir de près au mystère de la Rédemption, et parce qu'elle devait être cette femme dont parle l'Apocalypse, qui a vaincu le démon et qui a jeté après elle un fleuve pour l'absorber, et par ce qu'elle devait être notre avocate auprès de son fils, que S. Paul appelle lui-même notre avocat auprès du Père éternel ? En disant donc que JÉSUS est né d'elle *De qua natus est* JÉSUS, nous devons conclure qu'elle est immaculée dans sa Conception.

IV.

Passages et Pensées des SS. Pères.

Exceptâ sanctâ Virgine de quâ, propter honorem Domini, nullam prorsus, cum de peccatis agitur, habere volo quæstionem. Inde enim scimus quod ei plus gratiæ collatum fuit, ad vincendum omni ex parte peccatum, quæ concipere et parere meruit eum quem constat nullum habuisse peccatum. S. Augustin. Lib. de nat. et grat. 36.

Il faut excepter de la loi générale la sainte Vierge, dont je ne puis souffrir qu'on fasse aucune mention quand il s'agit de péché, et cela pour l'honneur qui est dû au Seigneur dont elle est la mère : car nous sommes assurés que celle-là a reçu plus de grâce et de secours pour vaincre entièrement le péché, qui a mérité de concevoir et de mettre au monde celui qui n'a jamais été coupable d'aucun péché.

Æterni consilii opus. Id. serm. de Annunciat. Virginis.

Un ouvrage prémédité de toute éternité.

Unde sordes in domo in quâ nullus habitator terræ accessit, solus ad eam ejus fabricator et Dominus venit ? Idem, contra duas Hæreses.

D'où pourraient venir les ordures dans un lieu où aucun habitant de la terre n'est entré, et dont celui-là seul qui l'a bâti et qui en est le Seigneur, a pris une entière possession ?

Nulli dubium est de matre Domini quin talis debuerit esse quæ non posset argui de peccato. S. Hieronymus, Epist. ad Eustochium.

Touchant la mère du Sauveur, personne ne doute qu'elle n'ait dû être d'une si éminente sainteté, qu'on ne puisse lui reprocher aucun péché.

Totum ad laudem Christi pertinet quidquid Genitrici suæ impensum fuerit. Id., ibid.

Tout l'honneur qui est rendu et toute la louange que l'on donne à Marie, regarde Jésus-Christ son Fils, comme une chose qui lui appartient.

Non mirum si Dominus redempturus mundum, operationem suam inchoavit à matre, ut per quam salus omnibus parabatur, eadem prima fructum salutis hauriret ex pignore. S. Ambros. in cap. I Luc.

Ce n'est pas merveille que le Fils de Dieu étant venu pour racheter le monde, ait commencé son ministère par sa sainte Mère, afin que celle par laquelle il se disposait à sauver tout le genre humain, reçût la première le bienfait et le fruit du salut par son propre Fils.

Virga in quâ nec nodus originalis, nec cortex actualis culpæ fuit. Idem, à multis auctoribus citatus.

C'est cette tige dont parle le Saint-Esprit, toute droite et toute sainte, où il ne s'est trouvé ni le nœud du péché originel, ni l'écorce du péché actuel.

Non sustinebat justitia ut vas illud electionis communibus lacesseretur injuriis; naturæ communicavit, non culpæ. S. Cyprian. de natali Virginis.

La justice ne souffrait pas que Marie, ce vase d'élection, fût sujette au malheur commun des autres hommes; si elle a participé à la nature humaine, elle n'a point eu de part au péché.

Natura tantisper expectavit donec gratia fructum proferret. S. Joannes Damascenus.

La nature, avant de produire son effet à l'égard de Marie, attendit que la grâce eût produit le sien.

Virginem totam inundarat divinus amor. Sophronius, serm. 2 de Assumpt.

L'amour divin avait entièrement inondé le cœur de la sainte Vierge.

Immaculata, intemerata, incorrupta, om-

Cette Vierge est immaculée, toute pure

nibusque modis sancta, et à labe peccati alienissima. S. Ephrem. Orat. ad B. Virg.

et toute sainte, infiniment éloignée de toute corruption et de tout péché.

Mater Dei *penitus immaculata et omnibus modis irreprehensa.* Liturgia sancti Jacobi.

La mère de Dieu est immaculée et irrépréhensible en toutes manières.

Caro ex sanctitate compacta. Basilius Seleuciæ, serm. de Annunt.

La chair de Marie n'est qu'un composé de sainteté.

Perfectissima Dei *imago, ab ipso* Deo *summâ arte et singulari providentiâ depicta.* S. Antonius, Archiepisc. Florent., in Psal. XLIV.

Cette Vierge sainte est une parfaite image de la divinité, et Dieu même a pris plaisir à la peindre avec un art admirable et une singulière providence.

Plus venit Christus pro Mariâ redimendâ, quàm pro omnibus aliis. Bernard. Senens., Conc. 51, Art. 3, c. 4.

Le Seigneur est descendu sur la terre plus pour racheter sa mère, que pour le salut de tous les autres.

Totus honor impensus matri in gloriam redundat Filii. Rupertus Abbas.

Tout l'honneur que l'on rend à la mère du Sauveur retourne à son Fils.

Primogenita Redemptoris. S. Bernardin. Senensis, serm. 51, c. 3.

Marie est la fille aînée du Rédempteur du monde.

Singulariter electa ad ministerium redemptionis et reparationis gratiæ. Guillelmus Parisiensis, in Cantic.

Elle a été particulièrement choisie pour le ministère de la Rédemption, et pour réparer la grâce que les hommes avaient perdue.

Aurora prævia, dies noctis nescia. Petrus Cluniacensis, in Prosod. Virginis.

C'est l'aurore qui a précédé le soleil, c'est un jour qui ne connaît point de nuit.

Mater intemeratissimæ sanctitatis. Amphilochius, homil. in S. Deiparam.

Mère d'une sainteté qui n'a jamais été souillée.

Decens erat ut eâ puritate quâ sub Deo *major nequit intelligi, virgo illa niteret.* S. Anselmus, de Concept. Virginis.

Il convenait que cette Vierge fût d'une telle pureté qu'on n'en pût jamais imaginer une plus grande dans aucune autre créature.

Cæteris sanctis magnificum fuit non expugnari, Mariæ non impugnari. Richardus à sancto Victore, lib. de Emmanuel.

C'est un grand et magnifique avantage pour les autres saints de n'avoir jamais été vaincus par l'attrait du péché; mais c'en fut un tout autre pour Marie de n'en avoir pas même été attaquée.

Filii gloriam cum matre non tam communem judico, quàm eamdem. Arnoldus Carnot. Tract. de laudibus Mariæ.

Mon sentiment est que la gloire du fils et de la mère n'est pas seulement commune à tous deux, mais qu'elle est la même.

Conceptio futuræ matris Christi fuit quasi originalis Conceptio Christi. Petrus Blesensis.

La Conception de celle qui devait être la mère de Jésus-Christ a été comme le commencement et l'origine de celle de Jésus-Christ.

Quod vel paucis mortalium constat esse collatum, fas certè non est suspicari tantæ Virgini esse negatum. S. Bernardus, in Epist. ad Lugdunenses.

On ne doit point soupçonner que ce qui a été accordé par grâce à quelques personnes ait été refusé à cette Vierge si élevée au-dessus des autres.

Magna fuit sanctificatio Jeremiæ quâ potuit facile vitare culpam mortalium; major Joannis Baptistæ quâ potuit frequentiam vitare venialium; maxima Virginis Mariæ quâ potuit vitare, imo vitavit omne peccatum. Id., ibid.

La sanctification de Jérémie, par laquelle il a pu facilement éviter le péché mortel, est bien considérable; celle de Jean-Baptiste par laquelle il lui a été facile de ne pas tomber souvent dans des fautes légères, encore davantage; mais celle de Marie est tout-à-fait excellente, par laquelle elle a pu éviter, et a évité en effet toute sorte de péché.

Cum in iniquitatibus concepti sunt omnes, neminem unquam mortalium intra materna viscera sanctificatum legimus, præter Jeremiam et Joannem Baptistam, quanquam de singulari Virgine nulla sit ambiguitas quia ipsa maternis circumsepta visceribus, subli-

Tous les hommes sont conçus dans l'iniquité, et nous ne lisons point qu'aucun d'eux ait jamais été sanctifié dès le ventre de sa mère, excepté Jérémie, et Jean-Baptiste, quoiqu'il n'y ait aucun lieu de douter que la sainte Vierge, encore enfermée dans

mori sanctificationis genere mundata sit, utpote sanctuarium illud in quo Deus *et* Dei *Filius carnem fuerat suscepturus.* Idem, serm. de Nativit. Joan. Baptistæ.

le sein maternel, n'ait été purifiée par un genre de sanctification beaucoup plus sublime, comme devant être le sanctuaire où un Dieu, Fils de Dieu, devait se revêtir de notre chair.

Mundum specialissimum sibi Deus *condidit, quem in justitiâ et sanctitate fundavit.* Idem, serm. de Nativ. Virginis.

Dieu s'est fait un monde tout particulier qu'il a fondé et établi sur la justice et la sainteté : ce monde est la sainte Vierge.

Invenisti gratiam apud Deum, *quantam gratiam? gratiam plenam et singularem. Singularem an generalem? utramque sine dubio, quia plenam et eo singularem quo generalem.* Id. serm. 3 in Annunt. B. Virginis.

Vous avez trouvé grâce devant Dieu, mais quelle grâce, une grâce pleine et singulière. Est-ce singulière ou générale ? c'est, sans doute, l'une et l'autre, parce qu'elle est pleine ; et singulière parce qu'elle est générale, et s'étend à toute la vie.

Quæ vel angelica puritas Virgini illi valeat comparari, quæ digna fuit sacrarium fieri Spiritus Sancti *et habitaculum Filii* Dei. Id. serm. de Ascensione.

Quelle pureté, fût-elle angélique, peut être comparée à celle de cette Vierge qui a été digne de devenir le sanctuaire du Saint-Esprit et la demeure du Fils de Dieu?

Ego puto quod copiosior gratia sanctificationis in eâ descenderit quàm in aliis in utero sanctificatis, quæ totam vitam ejus immunem ab omni peccato efficeret; quod nemini in natis mulierum credimus esse donatum. Id. serm. de Nativ. Virginis.

Pour moi, je crois que dans la sanctification de Marie, la grâce lui a été infuse avec plus d'abondance qu'à tous les autres qui ont été sanctifiés dès le ventre de leurs mères, pour rendre toute sa vie exempte de tout péché : ce que nous ne croyons pas avoir été accordé à aucun de ceux qui sont nés d'une femme.

Virgo non leviter nec fortuitò inventa, sed à seculo electa ab Altissimo, præcognita et sibi præparata. Idem.

Cette Vierge ne s'est pas rencontrée par hasard et sans difficulté; elle a été choisie du Très-Haut qui l'a connue et préparée pour être un jour sa mère.

Alii post casum erecti sunt, Maria quasi in ipso casu sustentata est ne rueret. S. Bonaventura, in 3 Distinct. 2, Disp. 2, Quæst. 2.

Les autres hommes ont été relevés après leur chute ; mais Marie a été arrêtée sur le penchant, et soutenue de peur qu'elle ne tombât.

Congruebat ut Virgo nullum peccatum haberet, et ita vinceret diabolum, nec ei succumberet ad modicum. Id. Distinct. 13, Art. 2, Quæst. 1.

Il était bien convenable que cette Vierge ne fût souillée d'aucun péché, et qu'elle vainquît le démon de telle sorte qu'elle ne fût pas même un moment sous son empire.

Solus Filius Virginis fuit ab originali culpâ immunis, et ipsa mater et virgo; credendum enim est quod novo sanctificationis genere, in ejus Conceptionis primordio, Spiritus Sanctus *eam à peccato originali, non quod infuit, sed quod infuisset, redemit, atque singulari gratiâ præservavit.* Id. serm. de B. Virgine.

Le seul Fils de la B. Vierge a été exempt du péché originel, et avec lui celle qui a été mère et vierge tout ensemble ; car il faut croire que, par un nouveau genre de sanctification, le Saint-Esprit, dès l'instant de sa Conception, l'a rachetée, non que le péché d'origine ait été en elle, mais parce qu'il y eût été ; et il l'en a préservée par une grâce toute singulière.

Virum de mille unum reperi, scilicet Christum, qui ab omni peccato immunis esset ad minus originali vel veniali; excipitur purissima et omni laude dignissima Virgo. S. Thomas sup. Epist. ad Galat. iii.

J'ai trouvé un homme entre mille, qui est Jésus-Christ, exempt de tout péché originel et véniel ; mais je n'en ai point trouvé entre les femmes ; il en faut excepter la sainte Vierge, qui est pure et digne de toute louange.

Rationabiliter creditur quod ea quæ genuit unigenitum à Patre plenum gratiæ et veritatis, præ omnibus aliis, majora dona gratiarum et privilegia accepit. Id., part. 3, Quæst. 27, art. 1.

On croit avec raison que celle qui a mis au monde le Fils unique du Père éternel, plein de grâce et de vérité, a reçu de plus grands dons de grâces et plus de privilèges que les autres.

Declarat sancta synodus non esse suæ in-

Le saint Concile délare que ce n'est point

tentionis comprehendere, in hoc decreto ubi de peccato originali agitur, beatam et immaculatam Virginem Mariam Dei genitricem. Concil. Trident., sess. v, decreto de peccato originali.

Talem sibi Filius Dei *delegit, imo sibi matrem condere voluit, quasi ipsum decebat et quam sibi noverat esse placituram.* S. Bernard. super Cantic.

son intention de comprendre dans le décret où il s'agit du péché originel la bienheureuse et immmaculée Vierge Marie, Mère de Dieu.

Le Fils de Dieu s'est choisi une mère et même l'a voulu créer telle qu'il lui convenait, et telle qu'il savait devoir la trouver agréable.



§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Définition]. — Il faut remarquer d'abord que, quand on dit et qu'on soutient que la Conception de la bienheureuse Vierge est immaculée, c'est dire et soutenir qu'elle n'a nulle part au péché du premier homme, et par conséquent qu'elle n'a jamais contracté la tache du péché originel qui a infecté toute la postérité d'Adam. Ce fait ne se met plus en question, puisqu'il n'est plus permis de le contester, et encore moins de disputer contre, soit publiquement dans les écoles, soit même dans les entretiens particuliers. Pour ce qui est du droit, c'est-à-dire, sur quoi sont fondés cette faveur incomparable et ce privilége si singulier, nous verrons sur cela les différents sentiments des théologiens; du reste ils semblent tous également avantageux à la gloire de la mère de Dieu. Je me contente de dire que, comme Dieu dans la création du monde voulut faire de l'homme un chef-d'œuvre dans la nature et un abrégé de tous ses ouvrages, de même dans la réparation et la réformation de l'homme, il a fait voir en Marie, dès le moment de sa Conception, un miracle de grâce et un abrégé des faveurs et des bienfaits accordés à tous les saints de l'ancienne et de la nouvelle loi.

[La Conception immaculée est une faveur toute spéciale]. — La plupart des Docteurs trouvent plus de simplicité et même plus de probabilité dans les pensées de ceux qui avouent ingénument que la sainte Vierge étant fille d'Adam aurait dû, comme le reste des hommes, être sujette à la malédiction commune et encourir le péché originel ; mais que Dieu, par une grâce toute spéciale, a fait en sa faveur une exception à la loi, de peur qu'en voulant l'y assujettir il n'eût blessé des lois plus respectables, comme

celles de la convenance et de sa sagesse infinie. De quelque manière que la chose ait été faite, soit que Marie ait été séparée de la masse commune du genre humain et mise dans un rang particulier, soit qu'étant mêlée avec le reste des hommes elle ait été distinguée par un privilége tout particulier, c'est une vérité constante qu'elle a été la seule entre les enfants d'Adam, qui n'a point été frappée de cette malédiction commune, et qui n'a point été enveloppée dans ce naufrage universel.

[C'est le plus grand des priviléges]. — Tout le monde sait que le privilége est une loi particulière qui affranchit certaines personnes d'une loi commune à laquelle tous les autres sont sujets. D'où il suit clairement qu'un privilége est d'autant plus considérable que la loi dont il exempte est plus fâcheuse et tout à la fois plus générale. Or Marie, dans sa Conception, a été soustraite à la loi qui assujettissait au péché, et qui y assujettissait tous les hommes ; il n'y eut jamais de loi ni plus dure, ni plus générale : donc il n'y eut jamais de plus grand privilége que celui de la Conception immaculée.

[La Rédemption de Marie est antécédente]. — Il faut encore remarquer que les théologiens, appuyés sur l'autorité de S. Augustin, reconnaissent deux sortes de rédemption, l'une qu'ils appellent subséquente, et l'autre antécédente. La subséquente consiste à délivrer les hommes du péché après qu'ils y sont tombés ; l'antécédente ou la prévenante consiste à les délivrer par avance, et à les empêcher de tomber dans ce malheur. S. Anselme appelle cette rédemption antécédente la rédemption du ciel, et la subséquente la rédemption de la terre ; la rédemption du ciel est ainsi appelée parce que c'est de la sorte que Jésus-Christ a racheté les anges, en leur méritant la grâce, pour les rendre victorieux des sollicitations du premier d'entre eux qui leva contre Dieu l'étendard de la rébellion, et pour les empêcher de tomber avec les anges apostats. Or la bienheureuse Vierge est appelée par saint Bernardin *primogenita Redemptoris Filii sui*, la fille aînée de son Rédempteur ; en qualité d'aînée elle a eu les prémices de la Rédemption, et par conséquent elle a été rachetée par une rédemption antécédente.

[Marie a-t-elle contracté l'obligation du péché originel]. — Il y a des théologiens qui vont plus loin, et qui disent que Marie n'a pas même été en danger de tomber, qu'elle n'a jamais contracté l'obligation d'encourir le péché originel : ce qui oblige ces Docteurs à défendre et à soutenir cette opinion, c'est qu'elle paraît plus avantageuse et plus glorieuse à la sainte Vierge. Voici comment ils expliquent leur sentiment. Il y a, tout le monde en convient, une grande différence entre le péché originel et l'obligation qui nous rend sujets à ce péché. Le péché d'origine est une tache habituelle inhérente aux enfants d'Adam, tache qui provient du péché actuel de ce premier père, établi de Dieu pour être chef moral de tous les hommes.

L'obligation de contracter le péché originel est une sujétion de toute la postérité d'Adam, par suite de la convention que DIEU avait faite avec lui, pour lui et pour tous ses descendants ; plus clairement encore, cette obligation se contracte par la génération naturelle, qui nous fait être les enfants et les héritiers du malheur d'Adam. L'Église catholique veut et ordonne qu'on enseigne et qu'on prêche hautement que la bienheureuse Vierge n'a point été souillée du péché originel, et elle défend expressément de prêcher le contraire. Pour ce qui est de l'obligation d'encourir ce péché, presque tous les théologiens disent que Marie l'a encourue et qu'elle fût tombée comme les autres, si DIEU par un amour singulier n'eût prévenu cette chute. Mais ceux qui soutiennent qu'elle n'a contracté ni le péché, ni l'obligation au péché, en apportent pour raison que Marie est à la vérité fille d'Adam et a pris sa chair de lui, mais qu'elle n'est point appuyée sur lui, ni dépendante de lui, c'est-à-dire, que ce premier père pouvait être avec la suite de toute sa postérité sans que Marie dût être, parce qu'elle n'a été au monde que pour JÉSUS-CHRIST, et qu'elle est tellement dépendante de lui que sans lui elle n'eût jamais été. De même donc que, suivant la doctrine de la plus saine théologie, si Adam n'eût point péché, le Verbe ne se fût point incarné, et qu'il n'y eût point eu de JÉSUS-CHRIST, du moins en vertu du décret qui nous est manifesté dans l'Écriture; de même aussi il n'y eût pas eu de Marie mère de DIEU, et cette admirable créature fût demeurée dans les choses possibles, sa venue au monde n'ayant été résolue que par un décret postérieur à la prévision de la chute d'Adam et par le même décret qui regarde l'Incarnation du Verbe.

C'est par là que plusieurs célèbres Docteurs, zélés pour la gloire de Marie et défenseurs de sa pureté immaculée, prouvent qu'elle a été exempte non-seulement du péché d'origine, mais encore de l'obligation de le contracter, et qu'elle a toujours été comme séparée de la postérité d'Adam, parce qu'elle n'était point comprise dans ce pacte que DIEU avait fait avec Adam pour lui et pour ses descendants. Ce pacte ne regardait pas ceux que DIEU prévoyait devoir naître dans ce premier ordre indépendant du décret de l'Incarnation du Verbe; la Vierge n'était point de ceux-là, puisque s'il n'y eût eu que ce premier ordre et ce premier décret, elle n'eût pas existé. Cette manière de raisonner, si avantageuse à Marie, ne diminue rien des obligations qu'elle a envers son Fils, n'empêche pas qu'elle ne soit fille de celui dont elle est la mère, et qu'elle n'ait part à la Rédemption ; au contraire elle prouve que Marie est plus obligée à JÉSUS que les autres : elle lui est redevable, non-seulement de ses grâces, mais encore de sa naissance, puisque jamais elle n'eût existé si JÉSUS ne fût venu au monde en qualité de Rédempteur.

[**La Conception immaculée est le plus grand privilége de Marie**]. — Cet avantage d'être

conçue sans péché est si grand, qu'au sentiment des Docteurs, si Dieu eût donné à Marie le choix, ou d'être conçue sans péché, ou d'être Mère de Dieu, elle eût plutôt renoncé à l'auguste maternité que de consentir à être souillée du péché originel. La raison que ces docteurs en apportent est que le grand mal de la créature consiste à encourir la haine du Créateur. Il n'y a point de bien dont on ne doive souffrir la perte, point de mal qu'on ne doive souffrir de bon cœur, plutôt que de se rendre par le péché le triste objet de la colère de Dieu.

[Grâce donnée à Marie dans sa Conception]. — Les théologiens enseignent que la grâce créée que Dieu donna à l'âme de Jésus au premier moment qu'elle reçut l'être fut proportionnée à sa qualité de chef des prédestinés et de principe de toute sainteté, et aussi à la majesté infinie du Verbe qui lui était uni. Nous devons juger de même à proportion de la grâce qui fut donnée à la Bienheureuse Vierge au premier moment qu'elle fut sanctifiée; et, comme S. Thomas reconnaît en Dieu une certaine justice fondée sur la fidélité par laquelle il s'engage envers les créatures au moment où il leur donne l'être ou qu'il les destine à quelque fin, à leur donner des qualités convenables à leur nature et à leur fin, nous devons dire qu'il agit de même dans l'ordre de la grâce : lorsque Dieu nous destine à des emplois importants, il nous donne tout ce qu'il faut pour les remplir. Cela étant, comme on ne peut douter que la dignité de mère de Dieu ne soit élevée au-dessus de la condition de tous les êtres créés, et qu'elle ne soit la plus grande qui puisse être donnée à une pure créature puisqu'elle donne un certain droit sur Jésus-Christ, il faut aussi que la grâce donnée à Marie surpasse toutes les grâces qui ont été données à tous les autres saints.

[Amour de Dieu pour Marie, mesure de sa générosité]. — Si l'amour de Dieu, qui est tout à la fois affectif et effectif, est la règle et la mesure de la communication de ses dons, il est certain que Dieu a aimé Marie dès le premier instant de son être plus que toutes les autres créatures : *Diligit portas Sion super omnia tabernacula Jacob* (Psalm. LXXXVI, 2), c'est-à-dire, qu'il aime les premiers commencements de la bienheureuse Vierge plus que la perfection et la consommation de tous les saints; dans ce premier moment donc il répandit plus libéralement sur elle ses dons et ses faveurs. De même que les peuples les plus voisins du soleil ressentent plus de chaleur, et que les intelligences les plus rapprochées du trône de Dieu reçoivent des irradiations plus nobles et plus parfaites, ainsi cette sainte créature, considérée comme celle qui devait être la mère de Jésus-Christ, étant plus rapprochée de Dieu que tous les saints ensemble, reçut incomparablement plus de grâces que les autres. Au moment même de sa Conception elle fut établie dans la plénitude des saints, *In plenitudine sanctorum detentio mea* (Eccli. XXIV, 16), c'est-à-dire, au sentiment de

S. Bernard, qu'elle posséda seule tout ce que les autres ont possédé : *Quid quid singuli habuere sancti, tu sola possedisti.* Comme tous les fleuves, dit S. Bonaventure, entrent dans la mer, de même tous les torrents de grâces et de bénédictions qui sortent du sein de Dieu, et se partagent dans tous les saints, se réunissent dans le cœur de Marie au premier moment de sa sanctification, qui fut celui de sa Conception immaculée : *Sicut omnia flumina intrant in mare, sic omnia charismata gratiarum intrant in Mariam.*

[Trois plénitudes de grâces]. — S. Thomas, dans son Opuscule sixième, enseigne que Dieu a établi dans Marie trois plénitudes de grâces. Il appelle la première une plénitude de grâce de suffisance ; la seconde, une plénitude de grâce d'abondance ; la troisième, une plénitude de grâce d'excellence. Il ajoute que la première lui fut donnée au moment de sa première sanctification ; la seconde, dans l'accomplissement du mystère de l'Incarnation ; et la troisième, dans chaque action de sa vie, afin qu'elle fût incomparable, et qu'elle agît d'une façon toute particulière dans l'exercice de chaque vertu. Nous ne parlons maintenant que de la première plénitude, que l'angélique Docteur appelle plénitude de grâce de suffisance, parce qu'elle suffisait pour rendre Marie capable d'exercer tous les grands offices, et de remplir dignement ses fonctions illustres de médiatrice et de réparatrice des hommes ; elle suffisait, en un mot, pour donner à toutes ses actions cette excellente perfection que doivent avoir toutes les actions d'une mère de Dieu.

[La grâce donnée à Marie est toute spéciale]. — La sainte humanité du Sauveur a été prédestinée à l'honneur de l'union hypostatique, à être sanctifiée d'une onction personnelle et élevée à l'état de filiation naturelle ; Marie est prédestinée non-seulement à la grâce habituelle et ordinaire, à être bienheureuse dans le ciel, à être souveraine des anges et des hommes, mais à être véritablement mère de Dieu. La grâce que nous recevons au baptême et dans les autres sacrements, nous est donnée afin que nous pratiquions les bonnes œuvres, et que par-là nous méritions de jouir de Dieu, mais la grâce qui est donnée à Marie est pour la disposer à la maternité divine ; la grâce des autres saints, même consommée, c'est-à-dire la gloire, tend à les faire enfants de Dieu par adoption : *In adoptionem filiorum perfectam* (Ephes. I, 5), la grâce qui est donnée à Marie tend à la faire mère de Dieu et mère de Dieu par nature ; celle des autres leur donne droit à la vision de Dieu, celle de Marie la destine à la production d'un Homme-Dieu ; la grâce des autres saints et même leur gloire n'aboutit qu'à produire une image qui représente l'essence divine, la grâce de Marie aboutit à concevoir et à produire l'Homme-Dieu réellement et substantiellement ; en un mot, il y a une différence infinie entre la grâce de Marie qui est destinée, dès l'instant de sa Conception, à

enfanter le Sauveur sur la terre, et celle des autres justes qui n'est que pour les faire jouir un jour de la vue de cet Homme-Dieu dans le ciel.

[La vie naturelle en Marie n'a point devancé la vie spirituelle]. — Une des prérogatives accordées à la sainte Vierge dans sa Conception est que son âme ne fut pas plus tôt unie à son corps qu'elle fut unie à Dieu, et que sa vie naturelle ne devança point sa vie surnaturelle. Aussitôt qu'elle commença d'être, elle fut sanctifiée, et, par cette sanctification, préservée du péché originel. Sans s'arrêter à la preuve de cette vérité que nous avons assez établie ailleurs, on peut dire seulement que si Dieu a pu cette chose et l'a voulue, il l'a faite. Or, nier qu'il l'ait pu, ce serait un blasphème aussi impie contre sa puissance que plein d'absurdité ; dire qu'il ne l'a pas voulu, ce serait faire tort à sa bonté et à l'amour d'un tel fils envers une telle mère. Cet argument en vaut mille, et il n'y a personne qui ne le puisse concevoir.

[Plénitude de grâce]. — Cette plénitude de grâce que nous reconnaissons en Marie n'est point un terme que le zèle de nos théologiens ait inventé et mis en usage pour sa gloire; l'ange qui lui annonça le mystère de l'Incarnation s'en était déjà servi, en la saluant non par son nom, mais par celui de pleine de grâce. La question est de savoir en quel heureux moment de sa vie la sainte Vierge a reçue de Dieu cette plénitude de grâce. La décision de S. Thomas est qu'elle l'a reçu au moment même où elle fut sanctifiée dans le sein d'Anne. Pour entendre cette décision, il faut supposer premièrement que par cette plénitude de grâce on ne veut pas dire une grâce infinie, à laquelle on ne puisse rien ajouter : nulle personne créée n'en est capable, c'est l'apanage de celui-là seul, dont il est dit qu'il a paru *comme le Fils unique du Père, plein de grâce et de vérité.* Secondement, il faut supposer que, par cette plénitude de grâce, on ne veut pas dire non plus une grâce consommée dans son sujet et parvenue à ce degré de consistance et de perfection que la Providence lui a marqué : Marie n'a eu ce degré de grâce que lorsqu'elle a cessé de vivre, puisque toute sa vie elle a crû en grâce. Il faut supposer en troisième lieu que la plénitude de grâce dont il est ici question est un certain degré de grâce qui, comparé avec tous ceux où parviennent les autres saints, les surpasse de telle manière qu'on ne peut bien l'exprimer que par le nom de plénitude. C'est dans ce dernier sens que S. Thomas décide que la sainte Vierge a reçu la plénitude de la grâce au moment de sa sanctification ; la raison qu'il en apporte est qu'il est de la sagesse de Dieu de distribuer tellement sa grâce qu'il la proportionne à la dignité, aux ministères, et aux emplois pour lesquels il destine ses saints. D'où il conclut que la sainte Vierge ayant été créée mère du Verbe éternel, elle a dû

paraître au monde avec une grâce qui la mît au-dessus de tous les saints.

[Trois priviléges de la Conception]. — Trois priviléges singuliers ont accompagné cette Conception sans tache, et ont rendu cette grâce inaltérable. Le premier était ce que les Docteurs appellent la protection extérieure, qui consiste dans le ministère et dans le soin que Dieu donne aux anges d'éloigner de ses serviteurs les tentations et les occasions d'être tentés, selon ce passage de David : *Angelis suis mandavit de te, ut custodiant te in omnibus viis tuis* (Psalm. xc, 11) : cette protection est pour nous un principe de persévérance ; mais comme elle était plus forte à l'égard de Marie, elle fut pour elle le principe de l'impeccabilité. Le second privilége était l'extinction de ce que la théologie appelle le foyer de la concupiscence : ce terme s'explique assez par lui-même ; il veut dire que la sainte Vierge n'avait point cette inclination et cette pente naturelle au mal qui naît avec nous tous, tant que nous sommes, et qui est la cause aussi féconde que funeste de tous les péchés que nous commettons. Le troisième privilége consiste en ce que Marie ayant reçu, comme l'enseignent tous les docteurs, l'usage de la raison dès le premier moment de son existence, eut en même temps une connaissance infusée de tous les mystères; son esprit fut rempli des célestes lumières, et son cœur embrasé de la plus ardente charité.

[Connexion d'existence entre Jésus et Marie]. — La bienheureuse Vierge a une connexion d'être et une liaison d'existence avec le Sauveur du monde, parce que la seule raison qui a porté Dieu à la tirer du néant, fut qu'elle donnât la vie à son Fils. Cette proposition est de plusieurs théologiens célèbres, soutenus de l'autorité des Pères et de l'Écriture, et elle est appuyée de solides raisons. Quand Dieu délibérait dans son conseil éternel s'il mettrait au monde cette heureuse créature, il ne s'agissait pas seulement d'exercer sa bonté et sa puissance, il avait une autre vue : il pensait à l'Incarnation de son Fils, et, supposé qu'il dût se faire homme, il songeait à lui donner Marie pour mère. Ainsi, comme l'humanité sainte de Jésus-Christ n'a jamais été dans les décrets et la prescience de Dieu qu'unie hypostatiquement au Verbe, *qui prædestinatus est Filius* Dei ; (Rom. i, 4) comme la production du corps sacré de cette créature privilégiée ne fut résolue qu'après que les trois divines personnes eurent arrêté que le Verbe s'incarnerait; de même, avant qu'il fût conclu que Marie recevrait l'être, elle était déjà choisie pour mère de l'Homme-Dieu. Son élection pour cette éminente dignité précéda le décret absolu de sa naissance, et le titre glorieux qu'on lui destinait fut le motif qui engagea Dieu à lui donner la vie. Elle n'a été créée, dit le concile de Bâle, que pour porter en son sein le créateur : *Ipsam fabricavit Filius Dei Patris, ut esset mater ejus in terris* (Sess. xxxvi). Si Jésus ne fût point venu au monde, celle qui est son monde propre et particulier,

comme l'appelle S. Bernard, n'y fût point venue aussi. La Sagesse éternelle n'a bâti ce beau palais que parce qu'elle y voulait demeurer sur la terre : *Sapientia ædificavit sibi domum* (Prov. IX, 1) ; et ce temple vivant n'a été préparé que pour recevoir le Très-Haut : *Ad hoc solum est effecta, ut templum esset* DEI *Altissimi.*

[Avantages de la Conception immaculée]. — Il faut de plus, avec les mêmes théologiens, remarquer dans cette admirable sanctification trois avantages qui ne se sont jamais rencontrés ensemble dans aucune autre créature : elle a été tout à la fois originelle, inaltérable, et dans un continuel accroissement. Les anges et le premier homme furent créés avec la grâce sanctifiante, mais ils pouvaient la perdre, et en effet le premier homme et les anges apostats la perdirent ; mais Marie dans sa conception fut remplie d'une sainteté qu'elle ne perdit jamais, et que, par une grâce spéciale, elle était même incapable de perdre. Les Apôtres furent confirmés en grâce après la descente du SAINT-ESPRIT, mais ils avaient été pécheurs et ils n'étaient pas exempts des fautes légères à l'avenir ; au lieu que Marie, dès le premier instant, fut immuablement attachée à l'amour de DIEU et rendue impeccable par sa grâce. Les bienheureux dans le ciel sont à la vérité affranchis de toute imperfection et jouissent d'une sainteté incapable d'altération et de changement, mais cette sainteté ne peut croître ni devenir plus parfaite ; celle de Marie au contraire alla toujours croissant et se multipliant à l'infini tant qu'elle demeura sur la terre. Enfin cette première grâce fut accompagnée des dons du SAINT-ESPRIT, des habitudes infuses, des vertus morales intellectuelles, des dons de prophétie et de miracles, de l'intelligence des Ecritures dans un souverain degré de perfection. Que dirai-je de la raison qui lui fut miraculeusement avancée ? Que dirai-je de ce privilége qui n'appartient qu'aux anges, de penser d'une manière toute spirituelle et indépendamment des sens ? Quoique son imagination fût liée, quoique ses organes et ses facultés corporelles ne fussent point encore en état de faire leurs fonctions, l'âme de Marie ne laissait pas pourtant d'agir. Les nuages et les vapeurs qui enveloppent l'esprit des autres enfants ne troublaient point les lumières du sien ; son cœur veillait et s'entretenait délicieusement avec DIEU, tandis que ses membres étaient encore enveloppés dans le sein de sa mère ; et ce premier temps de la vie qui est perdu pour le reste des hommes, fut pour elle un temps de bénédiction et de mérites.

[La fête de la Conception indique la croyance de l'Église]. — S. Thomas, voulant prouver que la naissance de la Vierge a été sainte, en apporte pour une preuve incontestable la fête que l'Eglise célèbre en l'honneur de cette naissance (Part. III, Quæst. 27, Art. 1) ; car le saint docteur regarde comme certain que l'Église romaine ne célèbre la fête que d'un événement évidemment

saint. En s'appuyant sur le même principe, on peut affirmer que Marie a été immaculée dans sa Conception puisque l'Eglise aujourd'hui célèbre une fête en l'honneur de cette Conception. Peu importe une réponse faite par le même S. Thomas (Part. III, Quæst. 27, Art. 2), car alors l'Eglise ne célébrait pas encore de fête en l'honneur de la Conception de Marie, et si quelques églises particulières en avaient déjà l'usage, on pouvait se demander, comme le remarque le saint docteur, ce qu'elles entendaient par le mot de *Conception.* Mais aujourd'hui que la chose est tout à fait éclaircie, et que par ce mot l'Eglise universelle entend l'instant où elle a reçu la vie, il ne faut point douter que Marie en ce moment n'ait été sainte. Il est même bon de remarquer que, quoique ce terme de *la fête de la sanctification de Notre-Dame* soit honorable et puisse avoir le même sens que celui d'exemption du péché originel, on ne s'en sert pas néanmoins ordinairement, pour ôter l'ambiguité : le mot *Conception* exprime mieux ce que l'Eglise entend et veut faire entendre.

[Pourquoi quelques docteurs hésitaient à admettre la Conception immaculée]. — Deux raisons qui avaient porté quelques anciens docteurs à ne pas se déclarer ouvertement pour la Conception immaculée ont à présent entièrement cessé. La première était, comme nous l'apprenons de S. Bernard, de S. Thomas, de S. Bonaventure et de Scot, que l'Eglise romaine n'avait pas encore permis d'en faire la fête ; à présent non-seulement elle l'a permis, elle a de plus ordonné d'en composer un office propre, elle l'a autorisée en accordant des indulgences à ceux qui la célèbrent, et elle approuve que des églises, des chapelles et des confréries soient érigées sous ce titre de la Conception. La seconde raison qui a été la cause de la difficulté qu'ont faite ces grands hommes de se déclarer sur ce point qui était encore contesté de leurs temps, est que plusieurs de ceux qui soutenaient cette opinion avançaient quelques erreurs, et, entr'autres choses, semblaient ôter au Fils de Dieu la qualité de rédempteur de sa mère; mais aujourd'hui que l'on déclare et que l'on enseigne qu'il l'a véritablement rachetée, en la préservant du péché d'origine, il est évident qu'on ne lui ôte rien de cette qualité : au contraire on fait voir qu'il est plus universellement rédempteur, puisqu'il l'est d'une manière en retirant les hommes de l'esclavage du péché, et d'une autre en préservant sa mère de ce même esclavage, ce qui est plus grand encore. Personne ne peut trouver étrange ce terme de rédempteur par préservation, dont nous nous sommes déjà servis, et qui est assez commun aux théologiens en cette matière, puisque S. Bernard, sur les Cantiques, l'a employé, et que nous trouvons en divers endroits de l'Ecriture des manières de parler toutes semblables. Ce genre de rédemption convient à Notre-Dame seule : le Sauveur a voulu employer à son égard sa rédemption universelle d'une façon si complète qu'en vertu du sang qu'il devait répandre, il l'a pré-

servée non-seulement de tout péché mortel et véniel, mais encore du péché originel, ornant son âme dès le premier instant d'une grâce plus grande que celle qu'il donna au plus élevé de tous les anges.

[Une preuve de l'immaculée Conception]. — Le Fils de Dieu, saint par lui-même d'une sainteté infinie et ineffable, voulant unir notre faible nature à sa divinité et naître d'une vierge, il était juste que cette Vierge, pour être la digne mère d'un tel Fils, fût toute pure et toute sainte, et qu'elle n'eût jamais été souillée d'aucun péché, car, dit le Saint-Esprit, la sagesse incréée ne peut avoir de commerce avec une âme souillée, ni choisir pour sa demeure un corps qui aurait été soumis ou sujet au péché : *In malevolam animam non intrabit sapientia nec habitabit in corpore subdito peccatoris* (Sap. I, 4). C'est S. Thomas qui fait ce raisonnement, et qui emploie ce passage de l'Ecriture pour prouver que la sainte Vierge n'a jamais commis aucun péché actuel, pas même véniel ; tout le monde voit qu'il n'a pas moins de force pour prouver l'exemption du péché originel.

[Un texte de S. Augustin]. — Nous avons déjà rapporté le passage de S. Augustin, au livre *de la nature et de la grâce*, dans lequel, après avoir dit qu'il n'y a aucune pure créature humaine qui ait été sans péché, il ajoute ces paroles remarquables : J'excepte la sainte Vierge, dont, pour le respect que nous devons à son Fils, je n'entends en aucune façon faire mention, quand il s'agit du péché. Si l'on examine ce que ce saint docteur a voulu dire par ces paroles, il sera aisé de reconnaître que son sentiment a été d'exempter la sainte Vierge non-seulement de tout péché actuel, mais aussi du péché originel. 1° Dans cette dispute contre les Pélagiens, il entendait aussi bien parler du péché originel que du péché actuel, puisqu'il soutenait contre eux, que même les enfants, avant le baptême, n'étaient pas sans péché : ce qui ne pouvait s'entendre que du péché originel. 2° Si ce saint eût entendu seulement parler du péché actuel, il n'eût pas eu de raison d'excepter seulement la sainte Vierge, puisqu'il y en a beaucoup d'autres qui meurent après le baptême, avant d'avoir atteint l'usage de la raison, et par conséquent sans avoir commis le péché actuel. 3° La raison sur laquelle S. Augustin fonde cette exception, ne prouve rien, ou bien elle prouve aussi que Marie a été exempte du péché originel : c'est pour le respect de son Fils, dit-il, voulant faire entendre que ce serait déshonorer Jésus-Christ que de croire qu'il eût pris naissance d'une mère qui aurait été souillée de quelque péché que ce soit; si Marie eût été souillée du péché originel, l'injure faite au Fils de Dieu serait bien plus grande, puisque l'infamie du péché originel surpasse de beaucoup celle d'un simple péché véniel.

[Dieu a pu exempter sa mère de la loi générale du péché originel]. — Que le Fils de Dieu

ait pu préserver sa mère du péché originel, dira quelqu'un, on ne peut en douter, pas plus que de sa toute-puissance ; mais, supposé le décret éternel porté contre toute la postérité d'Adam, DIEU n'a pu exempter Marie de cette loi sans être contraire à lui-même, puisqu'il a condamné tous ceux qui naîtraient de ce malheureux père à contracter la tache originelle. Cette objection est sérieuse : sans cela l'Eglise, qui tient la Conception immaculée de la bienheureuse Vierge pour une croyance pieuse et sainte, nous l'aurait depuis longtemps proposée comme un article de foi, tandis qu'elle s'est bornée à défendre de l'attaquer et d'enseigner le contraire. Cependant on répond à cette objection, quelque forte qu'elle paraisse, que le décret éternel de DIEU sur le fait du péché de la désobéissance d'Adam engage bien à la vérité tous les hommes qui doivent sortir de lui, que ce décret leur ôte bien le droit de prétendre à la justice originelle et à cet état de grâce qu'ils auraient reçu en la personne de leur premier père; mais que DIEU cependant ne s'est pas ôté à soi-même, par cet arrêt, la puissance de préserver de la mortelle contagion telle personne qu'il lui plaira, par une miséricorde spéciale et par un privilége particulier. Ce même DIEU a bien prononcé l'arrêt de mort contre tous les descendants d'Adam ; on ne doute pas néanmoins qu'il ne puisse, s'il le peut, affranchir quelqu'un de cette loi fatale ; peut-être même en a-t-il exempté Hénoch et Elie. En second lieu, n'est-il pas vrai qu'en vertu de ce même arrêt, non-seulement tous les hommes sont conçus en péché, mais encore qu'ils naissent tous dans le péché? Cependant nous lisons de Jérémie, qu'il a été sanctifié dès le sein de sa mère ; nous lisons la même chose de S. Jean-Baptiste : *Spiritu Sancto replebitur adhuc ex utero matris suæ* (Luc. I, 15). Il s'ensuit donc que le décret de DIEU sur le fait de la naissance et de la conception des hommes ne laisse pas de subsister, encore qu'il se soit réservé le pouvoir d'en dispenser celle dont il devait lui-même prendre naissance.

[Certitude de l'immaculée Conception]. — Tout ce qu'on peut opposer à la Conception immaculée, c'est que l'Eglise n'ayant pas fait de cette pieuse opinion une vérité de foi, et quelques papes ayant défendu de taxer d'hérésie l'opinion contraire, il semble par là que, jusqu'à ce que l'Eglise se soit entièrement déclarée, ce n'est qu'une pieuse opinion qu'il est permis de suivre ou de ne pas embrasser, comme toute autre opinion, tant qu'elle n'est que probable. On répond qu'en matière de religion, il est des opinions si universellement reçues, approuvées, autorisées, qu'elles approchent fort de la certitude de la foi, et que c'est au moins une grande témérité de les abandonner, et d'aller contre le sentiment commun des docteurs et de l'Eglise même. Or entre les opinions de cette nature, l'immaculée Conception est la plus approchante de la certitude infaillible de la foi. 1° L'Eglise, d'après S. Thomas, étant guidée par l'ESPRIT-SAINT, ne peut ordonner de célébrer par une fête une chose qui n'est pas

sainte; elle regarde donc la Conception de Marie comme sainte, puisqu'elle a établi une fête en son honneur. 2° Lorsque l'Eglise n'a rien prononcé sur quelque vérité que l'Ecriture n'enseigne pas d'une manière nette et précise, comment se déterminer sur ce qu'on en doit croire? Dieu a mis dans son Eglise des docteurs qui sont les SS. Pères, auxquels il a fait part de ses divines lumières, pour pénétrer dans l'obscurité des divines Ecritures, et en donner l'interprétation aux peuples; quand ils s'accordent sur l'interprétation d'un passage ou sur la vérité qui y est renfermée, il n'est pas permis de s'écarter de leur sentiment, puisque nous sommes obligés d'entendre ces endroits de l'Ecriture selon le consentement unanime des SS. Pères, quoique chacun d'eux en particulier ne soit point la règle de notre foi. 3° D'après S. Thomas (Part. xxii, quæst. 110, art. 12), le sentiment, la coutume ou l'ordonnance de l'Eglise est préférable au sentiment d'un docteur particulier, de quelque autorité qu'il puisse être : si donc quelqu'un s'est opposé d'abord à cette croyance de la Conception immaculée, comme S. Bernard et peut-être S. Thomas lui-même, on ne doit pas balancer, tout en conservant le respect qui leur est dû, à se ranger du parti le plus fort. De tout ceci il résulte que l'immaculée Conception n'est pas une simple opinion comme plusieurs autres doctrines théologiques, mais qu'elle est appuyée sur l'autorité de l'Eglise et le consentement unanime des docteurs, quoiqu'elle ne nous soit pas proposée comme une vérité de foi.

[Marie, œuvre de Dieu seul]. — Dans les ouvrages où Dieu ne fait qu'aider les causes secondaires en qualité d'agent universel, il suffit qu'une des causes soit défectueuse pour que l'effet s'en ressente. Mais dans les choses où Dieu agit seul, il est de l'intérêt de sa gloire de ne point laisser son ouvrage imparfait; il ne prend point de fausses mesures, il ne fait point de fausses démarches, et par conséquent il ne peut y avoir de défaut, puisque lui seul en étant l'auteur, le blâme retomberait uniquement sur lui. Or c'est la doctrine des saints que Marie est un ouvrage où Dieu a travaillé d'une manière toute particulière; c'est pourquoi quelques docteurs ne font point de difficulté, quand ils parlent de la production de cette sainte créature, de se servir du mot de création, qui se trouve même dans quelques conciles; ils s'appuient du reste sur ces paroles de l'Ecriture : *Ipse creavit illam in Spiritu Sancto* (Eccli. i, 9). D'où l'on peut inférer, après S. Augustin et S. Bernard, que si les justes sont seulement renouvelés par les mérites de l'Homme-Dieu, Marie a eu l'honneur d'être faite et créée par ces mêmes mérites, sans que le péché ait le moins du monde altéré en elle ce qu'il a détruit entièrement dans les autres. Ce n'est pas qu'elle ait été effectivement créée, à prendre ce terme dans la rigueur de l'école ; mais elle est comme si elle l'avait été, parce qu'elle a joui de tous les priviléges de la création, et, entre autres, elle est sortie des mains de Dieu sans tache et sans péché, comme le premier homme.

[Comment on contracte le péché originel]. — On demande comment il est possible qu'un enfant soit pécheur dans sa conception, c'est-à-dire, au moment où son âme est unie avec son corps. Il faut bien remarquer qu'on ne dit pas qu'il ait commis aucun péché, car il n'en est pas capable, et à proprement parler, il n'est pas coupable du péché qu'il n'est pas capable de faire. Mais il est infecté par la contagion du péché de son premier père qui a coulé malheureusement jusqu'à lui, et son âme devient l'objet de la colère de DIEU, à l'instant même qu'elle est unie avec une chair venue du premier pécheur. Adam était comme l'homme universel, parce qu'il renfermait en soi toute la nature humaine : c'est pour cela qu'il l'a infectée par son péché. On peut donc dire en quelque façon qu'un enfant d'Adam est, dans sa conception, un criminel innocent : en un sens il est innocent, parce qu'il n'a fait aucun mal ; mais pourtant il est criminel, parce qu'il est enveloppé dans le crime de son premier père, lequel crime persévère moralement en sa personne. Mais d'où lui vient cette tache qui le défigure ainsi ? Est-ce de la part de son âme ? est-ce de la part de son corps ? Ce ne peut être de la part de son âme, dira-t-on, parce qu'elle sort immédiatement des mains de DIEU, et que par conséquent elle est toute pure ; ce n'est pas non plus de la part de son corps, parce que, tandis qu'il n'est pas encore animé, il n'est ni capable de péché, ni sujet au péché : si donc le corps et l'âme, qui sont les deux parties dont cet enfant va être composé au moment de sa conception, sont innocentes, le tout qu'elles vont composer ne le sera t-il pas aussi ? Ce n'est ni le corps, ni l'âme séparement qui font de cet enfant un objet de la colère de DIEU, puisqu'aucune de ces deux parties n'est coupable ; voici la cause de son malheur : à l'instant même de la conception qui est le moment où ces deux parties s'unissent, elles produisent par leur union un enfant d'Adam, et c'est assez qu'il soit enfant d'Adam pour être enveloppé dans le désordre de son père, pour être privé de la grâce que ce père a perdue par son péché actuel; et cette privation est ce que l'on nomme la tache du péché originel.

[Le Sauveur a choisi le moyen le plus parfait pour racheter Marie]. — Ce qui a obligé le Fils de DIEU d'avoir tant d'égard pour sa mère, c'est qu'il ne devait venir au monde qu'afin de bannir le péché et de rémédier surtout aux désordres qu'y causait celui d'Adam. Pour exécuter ce dessein, il y avait deux voies : l'une, de relever l'homme du péché, s'il venait à tomber; l'autre, d'obvier à ce malheur et de prévenir sa chute. Il a choisi la première à l'égard de toute la postérité d'Adam, mais il a réservé la seconde comme la meilleure et la plus propre à faire éclater sa toute-puissance et sa miséricorde envers sa mère. Comme il n'y a point de misère qui soit comparable à celle qui vient du péché, il n'est pas non plus de miséricorde pareille à celle qui nous délivre pour toujours d'un mal si funeste ; il fallait donc que le Rédempteur, pour faire voir l'efficace de ses mérites,

usât de cette espèce de miséricorde envers celle qu'il considérait déjà comme sa mère; il fallait qu'il la rachetât de la manière la plus excellente et la plus avantageuse qu'il fût possible, et qu'au moment où elle devait être souillée du péché originel, il la garantît de cette disgrâce; il fallait enfin qu'il l'ornât tellement de ses dons que la mère eût une pureté semblable à celle du fils, et qu'ils fussent tous deux conçus sans péché, l'un de droit, et l'autre par privilége.

[Marie a plu au Seigneur par la grâce]. — Marie, dès le moment de sa Conception, se trouva pleine de grâce, comme tous les théologiens en conviennent; mais ils ne prétendent pas seulement assurer par là qu'elle fut dès lors agréable à Dieu, ils nous veulent faire comprendre encore comment elle eut le bonheur de lui plaire. Pour concevoir leur pensée et leur raisonnement, nous pouvons considérer la grâce comme mise en parallèle avec la justice, et en ce sens elle est une faveur; ou comme mise en opposition avec la nature et le péché, et en ce sens, si elle n'est pas la sainteté même, elle est du moins un don de Dieu destiné à notre sanctification. C'est par la grâce entendue dans ces deux sens que la sainte Vierge a paru au Seigneur digne de ses regards et de son amour: Dieu l'a prévenue par grâce et par faveur, car elle n'a pu par elle-même être préservée du péché, non plus que tirée du néant; elle a reçu de la pure libéralité de Dieu ces dons magnifiques, ces secours puissants, ces grâces miraculeuses qui l'ont élevée au-dessus de toutes les pures créatures, et qui ont placé les premiers fondements de son édifice spirituel au-dessus des plus hautes montagnes, c'est-à-dire, dans une perfection plus haute que celle de tous les anges et de tous les saints.

[La grâce, dans la Conception, a été proportionnée au titre de mère de Dieu]. — Toute la théologie convient que la dignité suréminente de mère de Dieu est le fondement de la grandeur de Marie. Si Dieu, pour faire des élus et des prédestinés, les sépare du reste des hommes en leur donnant les dispositions de grâces et les qualités surnaturelles, en rapport avec les fonctions et les charges auxquelles il les a destinés dès l'éternité, quelle doit être la grâce qu'il donne à Marie au moment heureux de sa Conception, puisqu'elle doit être la reine de tous les saints, et que le Saint des saints doit être enfermé dans ses entrailles! Certainement il ne suffit pas qu'elle soit séparée de la masse des pécheurs; il lui faut, dès le moment qu'elle est conçue, une grâce qui la distingue des saints mêmes, c'est-à-dire qu'il ne lui faut pas une grâce commune, mais une grâce qui s'élève à la suréminente sainteté qu'une pure créature peut atteindre. Au moment de sa Conception, on la peut donc considérer déjà comme parfaite et pleine de grâce, puisqu'elle a reçu de Dieu tous les avantages qu'il pouvait accorder à celle qui devait être sa mère.

[Marie, préservée du péché actuel, devait être préservée du péché originel]. — Il était de l'honneur du Fils de Dieu que Marie fût préservée de tout péché actuel, personne n'en peut douter; donc à plus forte raison elle devait être préservée du péché originel qui est plus contagieux : le péché actuel, quelque mortel qu'il soit, est personnel et demeure en la personne qui l'a commis; mais le péché originel est un péché de la nature qui passe du père au fils, et noircit toute la postérité. Il était même de la gloire du Fils de Dieu qu'elle ne commît jamais aucun péché véniel avant d'être sa mère, tous les Pères le disent et l'Eglise le croit ; cependant le péché véniel ne l'eût pas privée de la grâce de Dieu, et n'eût pas empêché son éminente sainteté; et l'on dira qu'elle aurait pu, sans déshonneur pour son Fils, contracter le péché originel, qui l'eût assujettie au démon, l'eût rendue digne de la haine de Dieu !

[Marie a été à l'abri du péché originel comme des autres misères]. — La sainte Vierge, ayant été dispensée des lois générales et communes à tous les autres enfants d'Adam, n'a pas dû être soumise à celle du péché originel. En effet, elle n'a point été soumise à la concupiscence et à cette loi des membres dont parle S. Paul; elle n'a éprouvé ni les rigueurs, ni les souillures de l'enfantement; son corps n'a point été sujet à la corruption après la mort. Elle a été exemptée de toutes ces lois ordinaires à notre infirmité, parce qu'il y avait de l'indécence dans toutes ces choses pour la mère de Dieu ; mais y avait-il moins d'indécence pour elle, dans l'opprobre du péché originel, mille fois plus honteux que toutes ces imperfections qui, après tout, subsistent sans faute et sans péché ? Si elle n'est pas exempte de la mort, c'est parce que son fils n'ayant pas voulu s'en dispenser, il n'était pas convenable qu'elle en fût exempte.

[Les rapports de Marie avec Jésus demandent sa Conception immaculée]. — Pour bien établir cette prérogative de la sainte Vierge, qui consiste à avoir été conçue en grâce et préservée du péché originel, il la faut particulièrement appuyer sur le fond de la dépendance qu'elle a de Jésus-Christ, parce que Dieu ne donne ses faveurs et ses grâces, et n'aime personne en ce monde que par rapport à ce Fils bien-aimé qu'il regarde comme le premier et véritable objet de son amour. Plus donc une créature aura de rapport à Jésus-Christ, plus elle sera noble et excellente. Si le premier homme est sorti des mains de Dieu avec de si grands avantages, c'est qu'il était la figure de Jésus-Christ, et que Dieu, en même temps qu'il tenait dans ses mains la boue dont il forma son corps avait Jésus-Christ dans sa pensée, et faisait comme un essai du mystère de l'Incarnation. Si, dans l'Ancien Testament, les Juifs ont été comblés de tant de bénédictions, de préférence à toutes les autres nations, et s'ils sont appelés le peuple de Dieu, c'est qu'ils avaient la foi et l'espérance en Jésus-Christ qui devait naître de leur race. Dans l'évangile, le plus grand des hommes a été

S. Jean-Baptiste, parce qu'il fut le précurseur de Jésus-Christ. Donc plus une créature aura de rapport avec Jésus-Christ, plus cette créature aura de grandeur, d'excellence, de grâces et de prérogatives au-dessus des autres. Mais qui devait avoir plus de rapport avec cet Homme-Dieu que celle qu'il avait lui-même choisie pour être sa mère ? N'a-t-elle donc pas dû lui être plus semblable en sainteté et en innocence ? N'a-t-il pas dû la rendre la plus parfaite, et la distinguer par quelque prérogative singulière ? Où trouver une prérogative plus marquée et plus convenable que celle d'être sainte et immaculée dès le premier moment de son existence ?

[Les desseins de Dieu sur Marie demandaient une Conception sans tache]. — Une seconde chose qui nous fait juger que Dieu n'a point refusé cette faveur et cette prérogative à Marie, c'est la considération des pensées et des desseins que le Seigneur avait sur elle. C'est du cœur de Dieu que viennent les distinctions et les différences des degrés de sainteté, de grandeur, et de prééminence entre les hommes ; de sorte que, quand Dieu vient à découvrir les desseins de son cœur sur quelqu'un, alors nous pouvons porter un solide jugement de son élévation et de son état, et croire certainement que Dieu lui a fait des grâces et des faveurs conformes à l'état et à l'emploi où il s'en veut servir. Or quels sont les desseins de Dieu sur la bienheureuse Vierge, en la choisissant pour sa mère ? C'est de la faire entrer dans le décret de l'Incarnation, et par-là de l'associer et de la faire coopérer à la rédemption des hommes. Ce principe, posé est-il raisonnable, ou même simplement vraisemblable, que Dieu ait dû ou voulu commencer le grand ouvrage de l'Incarnation et de la Rédemption des hommes par souffrir que la Conception de sa mère, qui en est la première démarche, eût été souillée du péché qu'il venait détruire ? Quel est l'homme de bon sens, disait S. Cyrille au concile d'Ephèse, qui pût croire que le Fils de Dieu se soit choisi un temple vivant et un trône animé où il devait être reçu en sa propre personne, et qu'il ait été contraint d'en céder la possession et le premier usage au démon, son mortel ennemi ? Cette pensée pourrait-elle entrer dans un esprit capable de raison ?

[La Conception immaculée source de faveurs]. — C'est le sentiment commun des Pères et des Docteurs que toutes les grâces extraordinaires qui ont été faites à Marie ont été des suites comme nécessaires de sa divine maternité, et c'est vrai ; mais il y en a qui soutiennent aussi qu'elle est redevable de cette maternité à sa Conception immaculée, et ils raisonnent comme il suit : Quand il a été question de montrer que la sainte Vierge a été préservée du péché originel, la plus forte preuve qu'on ait apportée, c'est qu'elle devait recevoir en son sein le Rédempteur ; on a trouvé une si grande opposition entre la qualité de pécheresse et celle de mère de Dieu qu'on a cru qu'elles ne pouvaient subsister ensemble. Cela étant

supposé, il a fallu une femme sans tache pour concevoir le Verbe éternel, et dès lors la Vierge immaculée a dû être préférée à toutes les autres femmes pour cette admirable Conception; il fallait que Jésus naquît d'une mère toute pure et sans péché; celle donc qui seule avait été préservée du péché originel devait être choisie entre toutes les autres.

[Marie a connu peut-être dès le principe, les desseins de Dieu]. — Quelques Docteurs ont dit que, dès le moment de sa Conception, Dieu lui fit connaître le rang avantageux qu'elle tenait dans son éternelle prédestination, et lui manifesta les grands et magnifiques desseins que son amour avait formés sur elle : en ce cas, dès le premier moment de son existence, elle regarda le Père éternel comme celui qui devait un jour lui communiquer sa fécondité; elle connut le Fils, non-seulement comme le Verbe de Dieu, mais comme celui dont elle devait un jour être la mère; elle adora le Saint-Esprit comme un époux qui devait opérer en elle ces grands et ineffables mystères. Quel ardent amour durent allumer en son cœur la vue et la connaissance de tant de bontés de Dieu à son égard.

Après avoir indiqué les raisons que nous avons de croire et d'honorer l'Immaculée Conception de la mère de Dieu, *et d'en célébrer la fête avec toute la dévotion possible, il ne sera pas hors de propos d'ajouter l'autorité de tout ce qu'il y a de plus saint et de plus respectable dans l'Eglise, pour confirmer les fidèles dans la croyance et le culte de ce mystère.*

[Les Papes]. — Excepté Pie III, Marcel II, et Urbain VII qui n'ont vécu qu'un mois dans le pontificat et pour cette raison n'ont pas eu le temps de faire paraître leur dévotion, tous les Souverains Pontifes qui ont gouverné l'Église depuis Sixte IV ont accordé de grands priviléges et plusieurs grâces à ceux qui tiennent que la sainte Vierge a été conçue sans péché originel; et il ne se trouvera pas un pape qui ait fait la moindre chose en faveur de l'opinion contraire.

Quelques-uns, comme Sixte IV, ont beaucoup loué ceux qui avaient dévotion à cette Conception toute sainte.

D'autres, et presque tous, ont accordé des indulgences en faveur des églises, des images et de la fête de la Conception immaculée.

D'autres, comme Alexandre VI et Adrien VI, ont confirmé les confréries érigées en l'honneur de cette fête.

D'autres enfin, savoir Léon X et Pie IV, ont trouvé bon que quelques monastères de religieuses de l'ordre de S. François fissent profession sous le titre de l'ordre de la Conception.

Deux bulles de Sixte IV attestent que ce Souverain Pontife a publié un office composé par un religieux, de Vérone, pour la fête de l'Immaculée Conception de Notre-Dame, dont la fin principale est de déclarer qu'elle a été entièrement préservée du péché originel.

Le Pape Clément VII longtemps après, publia un bréviaire composé par

un cardinal, où l'on trouve une grande partie de cet office, et, entre autres choses, l'invitatoire des matines : *Immaculatam Conceptionem Virginis Mariæ celebremus ; Christum ejus præservatorem adoremus Dominum.*

Pie V, dont la sainteté et la science sont en profonde vénération dans l'Église, accorde de vive voix, en 1569, à tout l'ordre de S. François, la permission de réciter l'office composé par Sixte IV.

Il est encore à propos de remarquer qu'aussitôt que Sixte IV eût institué la fête de la Conception, quelques prédicateurs ayant prêché contre, il expédia une seconde bulle où il établit encore cette dévotion plus fortement que dans la première, et que cette même bulle a été renouvelée et confirmée dans le concile de Trente.

Paul V défend qu'on ose prêcher, enseigner, disputer ou écrire que la sainte Vierge ait péché en Adam.

Grégoire XV étend cette défense jusqu'aux discours particuliers et aux conférences.

Pie V approuve la Bulle *Cum præcelsa* donnée par Sixte IV, en 1476.

Alexandre VII fit un nouveau décret de l'Immaculée Conception, le 8 Décembre 1661, déclara que c'est une ancienne piété des fidèles de croire que la mère de DIEU a été préservée de la tache du péché originel, et en solemnisa extraordinairement la fête dans Rome.

Clément XI, l'an 8 de son Pontificat, en 1708, fit une constitution par laquelle il ordonna que la fête de la Conception de la bienheureuse Marie Vierge immaculée fût dorénavant de précepte et s'observât partout comme elle s'observe maintenant.

[Les Conciles]. — Quoique aucun concile ne décide, comme un article de foi, que la Conception de la sainte Vierge soit immaculée, il faut cependant que tout chrétien ait un cœur docile pour recevoir avec respect ce qu'ils ont dit sur ce sujet, comme des oracles qui nous viennent du ciel, puisque c'est le SAINT-ESPRIT qui les assemble, qui les éclaire, et qui nous parle par leur bouche. Voici donc de quelle façon les Conciles généraux ou nationaux ont parlé de la sainte Vierge ; on pourra, de leur langage, conclure, sans s'éloigner de leur sentiment, qu'elle a été exempte du péché originel, et par conséquent conçue sans péché.

Le premier concile général d'Ephèse, qui fut tenu en l'an 400, l'appelle *Immaculée*, c'est-à-dire, qui n'a jamais été souillée d'aucune tache du péché, comme l'a interprété l'ancien Sophronius, cité par S. Jérôme : *ideo immaculata, quia in nullo corrupta.* Il est vrai qu'il ne dit pas expressément qu'elle soit immaculée dans sa Conception ; mais quand il dit qu'elle n'a jamais été souillée d'aucune tache, n'est-ce pas exclure aussi bien celle du péché originel que celle du péché actuel, d'autant plus qu'aucun concile, ni avant, ni après, n'a décidé qu'elle ait encore aucun péché.

Le quatrième concile de Tolède, tenu l'an 634, approuve avec éloge le missel que S. Isidore, archevêque de Séville, avait réformé, et dans le-

quel se trouve l'office de la Conception avec toute une octave : on y déclare que Marie a été préservée du péché originel, par un privilége justement dû à la dignité de mère de Dieu.

Le onzième concile de Tolède, tenu l'an 675, approuve la doctrine de S. Ildephonse et professe, après cet illustre serviteur de la sainte Vierge, qu'elle n'a jamais été atteinte du péché originel.

Le sixième concile général, tenu à Constantinople sous le pape Agathon, l'an 680, reçut avec un applaudissement général la lettre où le grand Sophronius, patriarche de Jérusalem, dit de la sainte Vierge qu'elle est immaculée, sainte de corps et d'âme, et libre de toute contagion du péché. Tous les pères de ce grand concile auraient-ils pu approuver ces paroles, si on avait cru dans l'Eglise qu'elle eût été dans sa Conception souillée du péché originel ? Ces paroles de Sophronius sont remarquables : *Mariam fuisse liberam ab omni contagione peccati ;* Marie a été libre de toute contagion du péché. Il faut remarquer qu'il la dit exempte, non-seulement de toute œuvre de péché, mais de toute contagion de péché ; par-là il désigne bien le péché originel qui ne se contracte que par contagion.

Le second concile général de Nicée, assemblé l'an 787 et approuvé par le pape Adrien, a parlé de la sainte Vierge comme parlait alors toute l'Eglise, quand il la nomme *très-sainte*, *immaculée*, *irréprochable*, *et plus pure que toute la nature sensible et intellectuelle*, c'est-à-dire, plus pure que les anges du ciel qui n'ont jamais été coupables du moindre péché actuel ni originel. Et si le concile s'est contenté de parler ainsi en général, sans dire en particulier qu'elle est immaculée dans sa Conception, c'est qu'en ce temps-là on ne mettait pas cela en question, et qu'on aurait cru commettre une grande irrévérence en la soupçonnant souillée d'un péché quelconque. C'est depuis quelques siècles seulement qu'on a agité cette question dans les écoles.

Le concile national d'Ossonne, tenu en Angleterre l'an 1122, ordonna la fête de la Conception de la sainte Vierge, qui était déjà célébrée dans l'Orient plusieurs siècles auparavant. Aurait-il pu ordonner cette fête s'il n'avait cru la Conception de la sainte Vierge sainte et immaculée, puisque tout le monde reconnaît qu'on ne fait point la fête des pécheurs.

Le concile général de Constance a approuvé les révélations de sainte Brigitte comme très-véritables, et elles sont pleines de témoignages très-formels sur la Conception pure et immaculée de la sainte Vierge. Les révélations en cette matière doivent être prises en grande considération, lorsqu'elles sont faites à des personnes d'une sainteté reconnue, et qu'elles ont été examinées et approuvées par l'Eglise, comme celles de sainte Brigitte qui furent examinées, l'an 1377, par cinq cardinaux, deux évêques et le maître du Sacré Palais, commissaire du pape Grégoire XI, et reconnues par eux comme saintes et véritables. Deux ans plus tard le pape Urbain VI les fit encore examiner par autant d'autres cardinaux,

plusieurs évêques et docteurs, qui les déclarèrent authentiques, pleines de vérité, et venues de l'Esprit de Dieu.

Enfin le concile de Trente, le dernier des conciles œcuméniques, a positivement dit et déclaré, dans la session cinquième, que dans le décret qui regarde le péché originel, son intention n'est point de comprendre la bienheureuse et immaculée Vierge Marie, mère de Dieu ; mais qu'il entend qu'à ce sujet les constitutions du pape Sixte IV soient observées sous les peines qui y sont portées et qu'il renouvelle. Ce Concile déclarant qu'il n'entend pas comprendre la très-sainte Vierge dans son décret touchant le péché originel, déclare par conséquent qu'il n'entend pas aussi la comprendre dans tous les textes de l'Ecriture où il est parlé du péché originel.

[Les Universités]. — Après l'autorité des conciles et des SS. Pères, on peut ajouter, pour abondance de preuves, celle de toutes les universités catholiques, qui non-seulement ont abandonné l'opinion contraire, mais qui se sont presque toutes obligées par serment à soutenir et à défendre la Conception immaculée.

L'université de Paris en particulier, qui a toujours fait éclater son zèle à défendre l'honneur de la sainte Vierge, voyant des docteurs éminents partagés sur l'article de la Conception, et se trouvant un peu irrésolue sur le parti qu'elle devait suivre, se déclara enfin en faveur de l'opinion qui la tient immaculée. Ayant révoqué le décret qu'elle avait fait quelques années auparavant, elle ordonna, l'an 1346, que dorénavant nul n'eût à enseigner que Marie ait contracté la tache du péché originel ; environ quarante ans après, elle fit un autre décret qui porte que personne ne recevrait le degré de docteur sans avoir promis par serment de défendre l'innocence et la pureté de la Conception de la mère de Dieu.

L'université de Cologne, à l'exemple de celle de Paris, s'obligea, vers 1451, à ne donner plus à qui que ce fût le degré de maître, qu'il n'eût auparavant juré de ne jamais défendre ou enseigner l'opinion contraire.

Celle de Mayence, cinquante ans plus tard, en fit autant ; peu d'années après celle de Valence, en Espagne, prenait la même décision. Pour ne pas les énumérer toutes, je me contente de dire que presque tous les docteurs des célèbres universités de Salamanque, d'Alcala, de Séville, de Barcelone font le même serment, ou du moins rendent le même devoir à l'immaculée Conception.

[Les Saints]. —Malgré le sentiment général de l'Eglise et tant de témoignages à l'appui d'une vérité qui ne devait jamais être contestée, de nouveaux docteurs se sont élevés en ces derniers temps contre le culte de Notre-Dame, et ont cru ne pouvoir mieux l'abolir qu'en se déclarant contraires à la croyance de la Conception immaculée de Marie. Pour réfuter

leurs discours et leurs écrits scandaleux, il suffit de leur opposer les grands hommes qui ont paru dans ces derniers siècles, dont nous avons déjà parlé, et qui certes ne leur sont point inférieurs en capacité, puisque ceux-ci ont brillé dans le dernier concile, que ceux-là sont distingués par leurs savants écrits, et les autres par leurs éloquentes prédications. Je ne crois pas non plus que pour la piété et la vertu ils aient la présomption de se comparer avec tant de saints de tous les ordres religieux, des Dominicains, des Franciscains, des Carmes, des Augustins, des Servites, des Jéronimitains, des Théatins, des Jésuites, et généralement de tous les ordres, qui d'un commun consentement reçoivent la dévotion de l'immaculée Conception, et en célèbrent la fête. Tant de grands hommes dont les uns sont déclarés saints ou bienheureux par l'Eglise, dont les autres ont été, par leur vertu et par leur science, la lumière de leur siècle, doivent l'emporter sur l'obstination de quelques esprits, d'ailleurs suspects de nouveautés dangereuses ou positivement condamnées.

Réflexions sur les sentiments de S. Bernard, de S. Bonaventure et de S. Thomas.

Je croyais avoir réuni tout ce que les théologiens ont dit en faveur de la Conception immaculée, lorsqu'en lisant les objections que l'on y oppose, j'ai remarqué qu'une des plus fortes, à laquelle on n'a pas suffisamment répondu, est l'autorité de trois grands Docteurs, S. Bernard, S. Bonaventure et S. Thomas, tous trois cependant infiniment zélés pour l'honneur de la sainte Vierge et reconnus comme tels.

[S. Bernard]. — 1° Pour ce qui est du sentiment de S. Bernard, outre ce que nous avons déjà dit pour sa justification, en parlant de la lettre qu'il a écrite aux chanoines de Lyon et des passages que nous rapporterons en leur lieu, voici comment il déclare ouvertement sa pensée : *Vous avez été innocente, ô Marie, du péché originel et des péchés actuels, et il n'y a que vous seule qui soyez telle.* Un peu plus loin il ajoute : *Car de toutes parts, c'est-à-dire, de la part du péché originel et du péché actuel, vous êtes innocente, vous seule. Tous les autres, s'ils étaient interrogés, que pourraient-ils dire, sinon ce que dit l'Apôtre S. Jean : Si nous disons que nous n'avons pas péché, nous mentons.* Et encore un peu après : *Pour moi, je crois d'une pieuse foi que vous avez été exemptée du péché originel dès le sein de votre mère.* (Serm. IV sup. Salve regina). Et encore : *Il n'y a ni grand, ni petit entre les enfants des hommes, doué d'une si grande sainteté, ni honoré d'un tel*

privilége de la religion, qu'il ne soit conçu en péché, excepté la mère de l'immaculé qui ne fait pas de péché, mais qui ôte les péchés du monde (serm. III super Cœnam.) Peut-on douter après cela des sentiments de S. Bernard sur ce point.

[S. Bonaventure]. — S. Bonaventure est le second qu'on cite comme contraire à la Conception immaculée. Peut-être a-t-il suivi pendant quelque temps l'opinion de ceux qui ont cru que la bienheureuse Vierge avait encouru, comme le reste des enfants d'Adam, la tache du péché originel : certains passages de ses écrits peuvent donner lieu à ce soupçon ; mais voici des preuves manifestes qu'il n'a pas eu ces idées, ou bien qu'il a changé d'opinion dans la suite : *Je dis, premièrement, que Notre-Dame fut pleine de la grâce prévenante dans sa sanctification, c'est-à-dire, d'une grâce préservatrice contre les ordures du péché originel, qu'elle eût contracté par la corruption de la nature, si elle n'en eût été préservée par une grâce spéciale dont elle a été prévenue; car il faut croire que par un nouveau genre de sanctification, le* SAINT-ESPRIT *l'a préservée dans le moment de sa Conception, du péché originel, non pas qu'il fût déjà en elle, mais qui y serait entré, si une grâce singulière ne l'eût garantie* (serm. 2 sur la sainte Vierge). Ce témoignage est si exprès, si formel et si clair que ceux qui n'ont pu lui donner un autre sens, ont été contraints de l'éluder, en niant que ce sermon et ces paroles fussent de S. Bonaventure ; mais est-il permis sans nulle raison convaincante, et sur quelque légère conjecture, de récuser un témoignage si décisif, et un témoin d'une si grande autorité.

[S. Thomas]. — Il reste à parler de S. Thomas qui dans sa Somme, telle qu'elle est maintenant, enseigne que Marie a encouru le péché originel. Avant d'entrer en discussion sur cet article, il faut remarquer que S. Thomas s'est exprimé en d'autres ouvrages d'une manière si formelle et si précise qu'il y a lieu de douter qu'il ait voulu se rétracter dans le dernier qui est sa Somme. Dans la leçon sixième sur le chapitre troisième de l'Epître aux Galates, expliquant ces paroles de l'Ecriture : *Non est qui faciat bonum*, il dit : *j'ai trouvé un homme sans péché, c'est* JÉSUS-CHRIST ; *mais je n'ai trouvé aucune femme qui fût toute-à-fait exempte même du péché originel et du péché véniel, excepté la très-sainte Vierge Marie digne de toute louange.* Ces paroles, supprimées dans plusieurs éditions, se trouvent dans celle de Venise et dans celle de Paris de 1529 et de 1541 ; j'en ai vu un exemplaire en lettres gothiques dans la bibliothèque du collége de la Flèche. Ceci me porterait à croire que l'article de la Somme, où S. Thomas dit le contraire pourrait bien avoir été corrompu. Nous pouvons citer encore ces autres paroles du même S. Thomas : *Potest aliquid creatum inveniri quo nihil purius esse potest in rebus creatis, si nullâ contagione peccati inquinatum sit, et talis fuit puritas Beatæ Virgi-*

nis, quæ à peccato originali, et veniali immunis fuit (in I Sentent. Dist. 44, Art. 3, ad tertium).

Il y a tout lieu de croire que la Somme, écrite par le saint Docteur sur la fin de sa vie, a été notoirement altérée; un ancien auteur dominicain qui est mort dans le même siècle que S. Thomas ou peu de temps après, rapporte tout autrement ce qu'on lit maintenant dans la troisième partie, quæst. 27, art. 2. C'est *Bromiardus, in summâ prœdicantium,* tit. *Virg. Maria ;* on en garde un exemplaire à la bibliothèque du collége de Bourges dans lequel on lit : *Ipsa vero* (scilicet B. Virgo) *tum eminenter sanctificata fuit, quod non venialiter nec mortaliter peccavit sicut patet per Sanctum Thomam, in 3 p. de Christo, q. 27, art. 6 ; in eadem etiam quæst. ponit ejus sanctificationis excellentiam in hoc quod sanctificata fuit in suâ animatione, id est conjunctione animæ cum suo corpore in utero matris suæ, sic ergo sanctificavit tabernaculum suum Altissimus.* Ce qui nous doit confirmer dans cette pensée, c'est que dans l'édition des ouvrages de S. Thomas faite à Anvers, l'an 1613, dont Cosme Morelles, dominicain, fut chargé de prendre soin, l'endroit que nous avons cité du *premier des Sentences* fut aussi corrompu. Le P. Théophile Renaud, *in syntagmate de libris propriis,* rapporte que Dom Bernard de Thoro, qui était à Rome pour presser l'affaire de la Conception, s'étant aperçu de cette corruption, accusa Cosme Morelles devant le pape Paul V, qui lui fit une forte réprimande ; ce qui l'obligea d'enlever le feuillet, et de restituer ce passage comme il devait être. C'est donc à tort qu'on allègue l'autorité de S. Thomas contre l'immaculée Conception.



§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

Quiconque examinera bien l'état de l'homme en sa naissance et au moment de sa formation, pardonnera aisément à Job d'avoir maudit ses tristes jours. Tristes jours en effet, où l'homme, sortant du chaos du néant, en trouve en lui-même un plus informe et plus confus que celui qu'il

quitte ! Malheureux jours, où l'homme sortant de l'indolence du néant, ne se trouve sensible qu'à la douleur, et ne sent ce qu'il est que parce qu'il souffre ! Jours funestes, où l'homme conçu en péché est l'ennemi de son créateur sitôt qu'il reçoit l'être ! Voilà la condition de l'homme et la loi commune de notre naissance. Mais peut-on penser sans quelque horreur que celle dont est né Jésus n'en ait pas été exemptée ? Si cela est, Église sainte, pourquoi vous assemblez-vous ici ? Pourquoi cette fête ? Pourquoi tout cet appareil de nos temples ? En vain par ce long dénombrement des rois qu'elle compte parmi ses ancêtres, vous nous apprenez la noblesse du sang qui coule dans ses veines, si avec la noblesse du sang la corruption du péché y passe. En vain vous nous dites que sa Conception a apporté la joie au monde, si cette joie doit être troublée par le malheur de celle qui la cause. Sages interprètes des divins décrets, vous ne rendriez point ces honneurs à la Conception de Marie, si cette Conception n'était digne de cette épouse du Saint-Esprit dont vous dites dans tous vos chants qu'elle est toute belle, qu'elle est sans tache : *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te* (Cant. iv, 7). Vous ne l'honoreriez pas par l'institution d'une fête, cette Conception de Marie, si elle n'était immaculée, puisque vous n'honorez ainsi que ce qui est saint. (**Le P. d'Orléans**, *Sermons*, *de la Conception de la sainte Vierge*).

Dieu voulant se choisir une mère qui fût digne de lui, n'a pas eu en vue pour la distinguer les avantages de la naissance, les biens de la fortune, l'élévation du rang, l'éclat de la puissance mondaine, ni même les qualités naturelles, mais la seule grâce sanctifiante donnée dès le premier moment de la Conception.... Maître de se choisir une mère qui fût sur le trône, et de la rendre souveraine de tous les royaumes du monde, il ne pense à rien moins. S'il la fait sortir d'un sang illustre qui avait rassemblé le sacerdoce et la royauté, ce n'est pas tant en vue de la noblesse, que pour récompenser la foi d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, et la sainteté de David. Car s'il avait cherché la splendeur de la naissance, aurait-il choisi une noblesse tombée en roture, réduite à la condition d'artisan, devenue pauvre, obscure, sans nom, sans charges, et sans emplois. Non, il ne pense point à tous ces avantages qui vous touchent si fort. Ces biens naturels seraient communs à Marie avec tous les gens du monde. La mère d'un Dieu mérite une distinction, un privilége qui lui soit tellement propre qu'il ne convienne à personne qu'à elle. Or quel est cet avantage auquel Dieu s'attache préférablement à tous les autres, et qui fait le caractère de la grandeur de Marie ? C'est la grâce sanctifiante qui distingue le premier moment de sa Conception : ce moment où le pauvre et le monarque sont également enveloppés dans la disgrâce du Seigneur, et où l'on peut appliquer ces paroles de Salomon : *Nemo enim ex Regibus aliud habuit nativitatis initium* (Sap. vii, 5). Ce moment honteux à tous les hommes, est un moment de gloire pour elle. Fille du Très-Haut,

héritière du ciel, digne objet de l'amour d'un Dieu, elle voit tous les enfants d'Adam esclaves du démon, héritiers de l'enfer, victimes de la justice divine. Voilà la seule prérogative que le Seigneur ait jugée digne de la mère qu'il a choisie, et la marque la plus sensible qu'il pouvait donner aux hommes, de l'estime qu'il fait de la grâce. (**Le P. Cheminais**, *Sermon de la Conception*).

De quoi s'agissait-il, pour obliger Dieu de donner à Marie une prérogative aussi singulière que l'est celle d'être conçue sans péché? Il s'agissait d'être un moment sous l'esclavage du démon et dans la disgrâce de Dieu. Qu'est-ce qu'un moment dans cet état, à en juger selon le monde, et un moment dont Dieu aurait réparé la honte par tous les dons de la grâce? Ne pouvait-il pas la sanctifier ensuite, comme S. Jean-Baptiste et Jérémie? Non, chrétiens, ne confondons point les serviteurs de Dieu avec sa mère. Ce moment était comme un coup mortel à l'honneur du Fils, autant qu'à celui de la mère : pour aller au devant, il n'est point de règles ordinaires qui arrêtent la Providence. Elle s'est engagée à mettre une inimitié entre le serpent et la femme *Inimicitias ponam inter te et mulierem* (Gen. III, 15). Il ne faut pas qu'il y ait entre eux un moment d'intelligence. Il vaut mieux pour cela renverser l'ordre naturel des choses, et faire entrer Marie dans un nouvel ordre de décrets. Dieu la tirera de la masse corrompue d'Adam, où elle serait enveloppée dans la disgrâce commune. Mais comment lui donner part à la rédemption du Sauveur, si elle n'est pas comprise dans le nombre des criminels qui doivent être rachetés? Elle y aura part, chrétiens, par la voie de préservation : voie plus avantageuse et plus honorable que la voie de réparation. Mais du moins aura-t-elle part à la dette que tous les hommes ont contractée? Non, l'ombre seule du péché fait horreur à Dieu : on délivre Marie de cette obligation honteuse; l'Eglise, inspirée du Saint-Esprit, passe par-dessus toutes ces difficultés. Elle n'a pas de peine à concevoir qu'un Dieu veuille naître d'une fille pauvre, sur la paille, dans une étable, qu'un Dieu s'assujettisse aux misères et aux infirmités de l'homme; elle ne trouve rien en cela qui déroge à sa gloire; Dieu peut tout aimer hors le péché; mais qu'il veuille naître d'une mère qui ait été un moment séparée de lui, un moment esclave du démon, voilà ce que l'Église ne peut croire; cela lui paraît monstrueux; elle défend à tous les fidèles d'enseigner que Marie ait été sujette au péché originel; et si elle n'a pas été jusqu'à décider la chose, elle explique assez sa pensée, puisque non-seulement elle permet qu'on croie l'immaculée Conception de la Vierge, mais qu'elle exhorte les fidèles à la croire. (*Le même*).

Ne doutons point, chrétiens, que la vigilance extrême dans laquelle Marie a vécu, ne lui ait conservé le trésor inestimable de la grâce. Exempte des faiblesses de la nature corrompue, elle s'est toujours comportée comme si elle eût eu tout à craindre d'elle-même. Elevée dans le temple dès son enfance, nourrie dans l'exercice des plus éminentes vertus,

éloignée du monde, vivant dans le silence et dans la retraite, elle s'est dérobée à tout ce que la vanité, le luxe, les plaisirs, les pompes mondaines étalent à nos yeux pour nous surprendre ; et par le soin qu'elle a pris de mettre à couvert ce précieux trésor de la grâce, qu'elle aurait peut-être perdu, s'il eût été possible que la mère d'un Dieu le perdît, elle a laissé à tous les hommes un exemple qui condamne la témérité qu'ils ont d'exposer aux périls les plus évidents le bien le plus difficile à conserver. (*Le même*).

L'abomination de la désolation dans notre misère, c'est qu'au lieu que la grâce qui sanctifia la Conception de Marie, a parfaitement et absolument triomphé dans sa personne du péché originel, nous au contraire, malgré la grâce du Baptême, qui efface en nous ce péché, par un dernier désordre qui ne peut être attribué qu'à la dépravation de notre cœur, nous suscitons encore tous les jours dans le christianisme, si j'ose ainsi m'exprimer, de nouveaux péchés originels, pires que le premier, et d'une conséquence pour nous plus pernicieuse. Qu'est-ce à dire, nouveaux péchés originels ? c'est-à-dire certains péchés dont nous sommes les auteurs, et qui, par une fatale propagation, se communiquant et se répandant, passent de nos personnes dans celle des autres. J'appelle péchés originels, ces péchés de scandale contre lesquels le Fils de Dieu a prononcé dans l'évangile de si foudroyants anathèmes : j'appelle péchés originels, certains péchés de pères et de mères à l'égard de leurs enfants ; d'un père qui, par succession, inspire à son fils ses inimitiés et ses vengeances ; d'une mère qui, oubliant qu'elle est chrétienne, pervertit sa fille en lui inspirant la vanité et l'amour du monde : j'appelle péchés originels, certains péchés des chefs de famille à l'égard de leurs domestiques ; d'un maître qui, pire qu'un infidèle, fait des siens les ministres de ses débauches ; d'une femme qui abusant de son autorité engage la conscience d'une jeune personne que Dieu lui a confiée, et la perd en l'obligeant à être la confidente de ses intrigues : j'appelle péchés originels certains péchés des grands à l'égard des peuples, des prêtres à l'égard des laïques, des supérieurs à l'égard de leurs inférieurs. En quoi le péché d'Adam fut-il si énorme devant Dieu ? en ce qu'il ne fut pas le péché d'un seul, mais de plusieurs ; en ce qu'Adam violant le précepte, nous comprit tous dans le malheur de sa désobéissance ; en ce qu'étant notre chef, il ne put commettre ce péché, sans nous en rendre coupables. C'est un mystère de foi que nous révérons ; mais ce qui nous paraît mystère dans le péché d'Adam, est évident et sensible dans les espèces de péché que je viens de marquer. Car je dis toujours que le comble du malheur est de répandre sur autrui notre iniquité, et de ne nous pas contenter d'être pécheurs, mais de pervertir avec nous des âmes innocentes, de les rendre complices de nos désordres, et de les en charger ; et d'être, aussi bien qu'Adam, le principe et la source de leur damnation. Vous seule, ô glorieuse Vierge, avez été préservée de cette corruption et de cette malédiction originelle ;

vous seule dans votre Conception avez paru devant Dieu pure et sans tache ; mais c'est pour cela même que nous recourons à vous, et que nous implorons votre protection toute-puissante. Car le privilége que vous avez reçu de Dieu pour être exempte de nos misères, ne peut vous inspirer pour nous que de la compassion. (**Bourdaloue,** *Sermon de la Conception*).

La grâce de la Conception de Marie, au même temps qu'elle sanctifia sa personne, fut en elle une source intarissable de mérites, pour consacrer et pour relever toutes les actions de sa vie. Car selon les règles et les principes de la théologie, il est certain que la mère de Dieu, durant tout le cours de sa vie, n'a pas fait une seule action qui n'ait tiré sa valeur et son mérite de cette première grâce. Pour vous faire mieux entendre ce que je veux vous dire, je vais vous en donner une figure sensible, et la voici. Imaginez-vous ce petit grain de l'évangile, qui, semé dans le champ et y ayant germé, croît peu à peu jusqu'à devenir un grand arbre. Rien de plus juste pour exprimer ma pensée. Dès que ce grain a pris racine, il pousse son germe, il sort de la terre ; à force de s'élever, il jette des branches, il se couvre de feuilles, il se pare de fleurs, il porte des fruits ; mais en sorte que tout cela n'a de subsistance et de vie que par lui.... Voilà le symbole de la grâce que reçut Marie dans sa Conception. Ce fut comme un germe divin qui se forma dans son cœur, mais dont la vertu se répandit ensuite dans tout le corps de ses actions. Tout ce qu'a jamais fait Marie a été saint, et d'un mérite inestimable devant Dieu : pourquoi? parce que tout ce qu'elle a fait partait d'un principe de sanctification qui était en elle, et qui donnait le prix à tout. Or, quel était ce principe de sanctification ? la grâce de sa Conception. Cette grâce, je l'avoue, n'était que la racine des dons sublimes dont le ciel ensuite la combla, et qui l'élevèrent à une perfection si éminente. Mais parce que la racine était sainte, les branches le furent aussi : *Si radix sancta, et rami* (Rom. xi, 16). Qu'est-ce que j'entends par ces branches? Ce sont les vertus que cette incomparable Vierge pratiquait, les bonnes œuvres qu'elle faisait, les devoirs qu'elle accomplissait, le culte qu'elle rendait à Dieu, les offices de charité dont elle s'acquittait envers le prochain, les exercices d'humilité qui la rendaient si attentive sur elle-même. Car ce n'est point une vaine conjecture, mais une vérité solide, que tout cela fût sanctifié par la même grâce qui sanctifia son âme au moment de sa Conception. (**Bourdaloue,** *sermon de la Conception*).

En vous disant que Dieu, pour choisir une mère, n'a point eu égard ni à la naissance, ni aux richesses, ni à tout ce qui passe pour grand dans l'estime des hommes, je ne prétends point pour cela diminuer les avantages, même extérieurs et temporels, que vous avez reçus de Dieu dans votre naissance. Ce que nous voyons dans la Conception de Marie, je dis de la grandeur du monde sanctifiée par la grâce du créateur, doit m'inspirer un autre sentiment. Car Dieu n'a point méprisé dans Marie cette

grandeur de la naissance, dont l'Église même semble lui faire honneur en cette fête. Au contraire, il a voulu que Marie fût d'un sang noble et royal : pourquoi ? pour faire éclater, dit S. Chrysostôme, la vertu de sa grâce, et pour donner aux grands du monde cette consolation dans leur état, que la grandeur peut servir de fonds à la plus éminente sainteté. (*Le même*).

Quelques contemplatifs nous représentent les trois divines personnes occupées à former cette seconde Ève, avec une application bien plus forte que pour la première. Chacune voulut lui imprimer son caractère particulier, et lui donner quelque trait qui lui ressemblât. Le Père se saisit de son âme comme créateur, et lui communiqua la vertu et la puissance d'agir surnaturellement; le Fils, comme sagesse, s'empara de sa raison, et la remplit de lumière et de vérité; le SAINT-ESPRIT, comme charité, prit possession de son cœur, et y mit tout ce qui était capable d'allumer un grand feu d'amour : si bien que Marie, au commencement qu'elle reçut l'être, se trouvant avec de si belles dispositions, fut capable de connaître et d'aimer DIEU aussitôt que de vivre. Elle le regarda effectivement, elle se tourna vers lui de tout l'effort et de toute la puissance de son âme, et mérita ainsi l'infusion, ou du moins la possession de cette grâce miraculeuse. O la belle vie, qui commença par connaître DIEU, et peut-être par le voir clairement! la belle vie, dont la première action fut un soupir ardent et un mouvement de tendresse, de respect, d'adoration, de charité envers le créateur ! (*Sermon manuscrit*).

Parce que nous avons été conçus dans le péché, nous nous reconnaissons de bonne foi sujets aux désordres qu'il produit et qui en sont les tristes effets : c'est-à-dire, nous savons que ce premier péché nous a attiré un déluge de maux, et que par les deux plaies mortelles qu'il nous a faites, l'ignorance et la concupiscence, il a répandu le venin de sa malignité dans toutes les puissances de notre âme ; que c'est pour cela qu'il n'y a plus rien en nous de saint, que notre esprit est susceptible des plus grossières erreurs, que notre volonté est comme livrée aux plus honteuses passions, que notre imagination est le siége et la source de l'illusion, que nos sens sont les portes et les organes de l'incontinence, que nous naissons remplis de faiblesses, assujettis à l'inconstance et à la vanité de nos pensées, esclaves de nos tempéraments et de nos humeurs, dominés par nos propres désirs. Nous n'ignorons pas que de là nous vient cette difficulté de faire le bien, cette pente et cette inclination au mal, cette répugnance à nos devoirs, cette disposition de secouer le joug de nos plus légitimes obligations, cette haine de la vérité qui nous corrige et qui nous redresse, cet amour de la flatterie qui nous trompe et qui nous corrompt, ce dégoût de la vertu, ce charme empoisonné du vice : de là cette guerre intestine que nous sentons dans nous-mêmes, ces combats de la chair contre la raison, ces révoltes secrètes de la raison même contre DIEU : cette bizarre obstination à vouloir toujours ce que la loi

nous défend. Renversement monstrueux, dit S. Augustin, mais qui par là même qu'il est monstrueux devient la preuve sensible du péché, que nous contractons dans notre origine. Or la sainte Vierge ne l'ayant point contracté, n'a été sujette à aucun de ces désordres et de ces suites. (**Bourdaloue**, *sermon de la Conception*).

Il est certain que Jésus, considéré comme le Fils de Marie, avait pour elle tous les sentiments d'amour et de reconnaissance que la nature et les lois inspirent et commandent aux enfants des hommes, pour ceux qui leur ont donné la naissance. Mais il est aussi assuré que, même comme Fils de Dieu, avant son Incarnation, il avait déjà pour sa mère tous les sentiments qu'il devait avoir un jour, parce que l'éternité lui rendait toutes choses présentes. Il agit donc comme fils au moment de sa Conception, parce qu'il le devait être, il en remplit donc tous les devoirs en la rendant la plus parfaite des créatures, la préservant de tout péché, parce qu'il le pouvait. Comment est-ce que l'on vérifierait ces paroles, qui conviennent à Jésus-Christ parlant à sa très-sainte mère : Je vous ai aimée d'un amour éternel, *Charitate perpetuâ dilexi te* (Jerem. XXXI, 3)? Est-ce aimer d'un amour éternel et sans interruption, que de laisser cette digne Vierge quelque temps sous le joug du péché, et d'être obligé de la haïr? Comment est-ce qu'il eût observé les lois qui prescrivent d'honorer ceux qui nous ont donné l'être, s'il eût permis que Marie eût commencé sa vie par un péché qui l'eut rendue à ses yeux un objet d'horreur? Et n'eût-il pas laissé aux autres enfants de mauvaises impressions, s'il n'eût affranchi sa mère des liens dont elle était menacée, pouvant les prévenir par la puissance qu'il a sur l'ennemi de tous les hommes? Le moindre retardement eût été, ce semble, un crime : votre ardent amour, Seigneur, pour celle à qui vous n'avez jamais rien refusé vous a sans doute porté à la secourir dès le matin, dès l'aurore de sa vie : *Adjuvabit eam* Deus *manè diluculo* (Psalm. XLV, 6). Vous avez été présent au moment de sa Conception, pour lui communiquer une sainteté immuable. (**Biroat**, *Mystères de Notre-Dame*).

Marie ne devait-elle pas ressentir plus efficacement et avec plus d'abondance qu'aucune créature les effets admirables de la Rédemption, tant parce qu'elle devait mettre au monde celui qui en devait être le Rédempteur, que parce qu'elle devait fournir par son sang la matière de cette rédemption, et qu'elle y devait coopérer par son consentement, en offrant elle-même cette adorable victime sur laquelle elle avait un droit entier? Son privilége n'eût pas été assez considérable, si elle n'avait participé aux grâces du Sauveur que comme les autres créatures, et s'il n'y eût eu de différence entre elles que du plus au moins. Il fallait une distinction essentielle entre Marie préservée du péché originel, et ceux qui en devaient être guéris ; et comme il convenait au médecin descendu du ciel de n'être point sujet au péché parce qu'il le devait guérir, il convenait aussi à Marie de n'en avoir jamais été flétrie, parce que, dit

Arnould de Chartres, Jésus et Marie ne devaient, en quelque sorte, faire qu'une seule et même victime pour la réconciliation universelle. *Omninò tunc erat una Christi et Mariæ voluntas, unumque pariter holocaustum offerebant; unde communem iu mundi salute effectum obtinuit* (de Laudib. Mar.). C'est de là que les Pères ont appelé Marie la cause de notre salut, la réconciliatrice des hommes, la rédemptrice du genre humain, quoique d'une manière inférieure et subalterne à son Fils. Marie devait donc être exempte de la tache originelle, pour coopérer plus dignement au grand ouvrage du salut de tous les hommes. (**Anonyme**).

La grâce a préservé Marie de la tache originelle par le même bienfait qui nous en purifie, bienfait qui embellit son âme et l'orne de tous les dons de la grâce, qui enflamme son cœur par la charité, qui éclaire son esprit par une abondance de lumière, et qui ralentit en elle le feu des passions qui sont l'origine de nos misères et l'occasion de son mérite. Quelle gloire ! quel privilége pour cette Vierge ! N'est-ce pas un prodige que nous devons admirer? Cependant cette Vierge, née avec un privilége si sublime qui semblait mettre entre elle et le péché un intervalle presqu'infini, ne veut y répondre que par sa fidélité et par une exacte vigilance. Cette même plénitude de grâce qui la mettait si fort au-dessus de toutes les autres créatures semble la confondre avec le reste des hommes, par cette scrupuleuse exactitude à la conserver; ne portant point en elle ce fonds de corruption qui change en piéges nos vertus, elle ne cesse pas d'être en garde, comme si elle avait tout à craindre. La loi lui paraît être le seul asile de son innocence; la prière, la retraite, le recueillement, le sacrifice des biens du corps, du cœur et de l'esprit, sont les règles constantes de sa vie, et les principes du règlement de ses mœurs; et n'ayant rien à craindre, elle se défie cependant de tout. Quelle instruction pour nous, mes frères! Si Marie confirmée en grâce, et n'ayant aucune raison d'éviter le danger, craint le monde, fuit jusqu'au moindre péril, vit dans le recueillement et dans la prière, pour conserver la grâce qu'elle a reçue, nous flatterons-nous, faibles et fragiles roseaux, de pouvoir conserver notre innocence au milieu des objets les plus séduisants. (*Le même*).

Moïse appliqué à la conduite des troupeaux de son beau-père Jethro, vit sur le haut d'une montagne un buisson ardent qui brûlait sans se consumer. Excité par cet objet surprenant, il s'anime lui-même, et dit : je monterai sur cette montagne, et je verrai quel est ce prodige; *Vadam et videbo visionem hanc magnam, quare non comburatur rubus* (Exod. III, 3). Prenons aujourd'hui ce langage de foi et d'admiration, en contemplant Marie comme un buisson ardent, sortie de la famille de Jessé, environnée des flammes du péché et de tous ses ancêtres qui en ont été flétris, sans qu'elle en reçoive la moindre atteinte : *Vadam et videbo visionem hanc magnam*. Marie est donc cette plante de Jéricho qui, sans rien perdre de sa fraîcheur et de sa beauté, croît au milieu des ondes brûlantes du

crime qui dévore le reste de la terre. Frappés d'un spectacle si étonnant, écrions-nous avec Moïse : J'irai et je verrai quelle est cette grande vision. Quel prodige en effet que celui que la grâce opère aujourd'hui en Marie ! Tirée de la masse corrompue d'Adam, elle en sort toute pure et toute sainte; héritière comme les autres hommes de sa peine, elle ne l'est point de sa faute; revêtue de ses marques, elle ne participe point à ses malheurs ; sortie de la tige empoisonnée des pécheurs, le péché n'habite point en elle. Un mur de séparation s'élève entre son âme et ce torrent d'iniquité qui depuis le commencement du monde inonde et infecte toute la terre; et comme il n'était pas bienséant que celle de qui devait naître le Rédempteur des hommes et le réparateur du péché, fût soumise au démon, et qu'une chair qui devait servir de temple à l'hostie de propitiation pour tous les hommes fût un moment souillée d'aucune tache, le Seigneur l'a sanctifiée, et l'exempte de toute souillure dès le commencement de sa vie. (**Massillon**).

On croit, et on a toujours cru fermement qu'il est impossible que Jésus-Christ, Dieu et homme, ait jamais été atteint du moindre péché, et même qu'il en ait été capable, quoiqu'il ait bien voulu prendre sur sa personne adorable les crimes de tous les hommes; et l'on voit aussi plus clairement que la bienheureuse Vierge, digne de Dieu, n'a jamais été souillée d'aucun péché, ni actuel, ni originel. La piété singulière des fidèles se porte avec un zèle qui n'est pas commun à faire éclater la gloire de sa Conception immaculée. L'Eglise, ravie de voir ses enfants animés de ces justes sentiments envers la mère commune et l'avocate des pécheurs, l'approuve, l'autorise, la favorise en tout ce qu'elle peut ; elle en marque sa joie par une fête publique et solennelle ; elle excite les prédicateurs à en faire le panégyrique; elle impose silence à tous ceux qui voudraient dire un mot contraire ; elle ouvre ses trésors et répand avec largesse des indulgences afin d'attirer tout le monde à honorer d'un culte de religion la Conception immaculée. Ne faut-il pas être sensible aux sentiments de piété que cette mère des fidèles tâche par tant de moyens de leur inspirer? Si quelques grands saints ont d'abord témoigné de la répugnance à souscrire à cette opinion, ne la défendraient-ils pas maintenant, et ne se rendraient-ils pas au sentiment de l'Eglise, en voyant cette fête célébrée partout, commandée par tant de souverains pontifes, à la demande même des rois, et avec un applaudissement général de tous les véritables chrétiens ? Ne faut-il donc pas conclure que la Conception de la mère de Dieu est toute sainte et immaculée? (**Le P. d'Argentan**, *capucin*, *Les grandeurs de la Vierge*, *conférence cinquième*).

[**Marie devait être préservée du péché originel**]. — C'était assez que la Vierge fût un rejeton sorti de la même tige que le reste des hommes, pour être sujette à la même nécessité ; et si Dieu n'avait suspendu le cours de la na-

ture en sa faveur, ce torrent de corruption l'aurait sans doute entraînée comme les autres dans le même précipice. Mais si Marie entra dans les engagements du péché, comme fille du premier homme, elle en fut préservée comme devant être mère d'un Dieu, et la grandeur de sa destinée la défendit contre le malheur de sa naissance. Mais bien loin que son âme vienne à s'infecter en s'unissant à son corps, ils se sanctifient réciproquement l'un l'autre. Le corps de Marie trouve un préservatif souverain contre la corruption du péché dans la grâce originelle, qui embellit son âme, et son âme ne sort si belle et si sainte des mains de Dieu que parce qu'elle doit animer un corps d'où le Sauveur du monde doit tirer la matière du sien. Cependant le bonheur de Marie n'eût été qu'imparfait, si ayant été exempte du péché originel, elle en eût éprouvé les suites. (*Recueil des pièces de l'Académie française*, *année* 1681).

Qu'on n'oppose pas l'arrêt universel de la souveraine justice de Dieu à ce privilége singulier que donne à Marie sa miséricorde et sa sagesse. Il se devait à soi-même la sanctification de son temple : sa grandeur et sa gloire y étaient intéressées. Quoique Marie fût fille des hommes, ayant été choisie pour être mère de Dieu, on doit croire qu'il ne l'a pas voulu assujettir à la loi commune des hommes. N'était-il point de l'honneur de Jésus-Christ, non-seulement d'être sans péché, mais même de naître d'une femme qui n'eût jamais été asservie au péché ? Pouvait-il passer d'un sein aussi pur que celui de son Père dans un sein que l'iniquité avait souillé ? Exempter la mère de tout péché, c'était ne laisser aucun lieu de douter de la sainteté du Fils. (*Le même*).

[Marie est préservée du péché par le sang du Sauveur]. — S'il faut que le sang d'un Dieu soit répandu avant que nous soyons purifiés, Marie, par un privilége incommunicable à tout autre, évite par avance la commune corruption, parce qu'une partie du sien doit servir à former ce Dieu qui vient rendre aux hommes leur première innocence. Un même prix, à la vérité, l'a sauvée comme nous de l'esclavage ; mais heureuse dépositaire d'un gage si précieux, elle jouit la première de la liberté qu'elle doit nous procurer. Il semble qu'elle ne soit fille d'Adam, ce vieil homme qui a perdu l'univers, que pour avoir l'avantage de devenir la mère du nouvel homme qui vient le réparer; et, sans participer au funeste héritage que ce malheureux père a laissé à ses enfants, elle a donné au monde un Fils qui, commençant par elle l'admirable ouvrage de la rédemption, lui accorde l'innocence en même temps que la vie. (*Les mêmes*).

[Dieu devait honorer pleinement sa mère]. — Pourrions-nous croire que le Fils de Dieu, qui nous a tant recommandé d'honorer nos pères et nos mères, ne l'ait pas fait lui-même, et n'ait pas procuré à sa mère le plus grand honneur qu'il pouvait ? Or quel honneur plus juste, plus convenable à la mère d'un Dieu et plus souhaitable à cette auguste Vierge, que d'être

préservée de toute sorte de péché. C'est un si grand mal que d'être en état de péché, pour peu de temps que ce puisse être, que de grands docteurs n'ont point craint de dire que, si ces deux grâces eussent été incompatibles et que cette sainte Vierge eût eu le choix, ou d'être affranchie du péché originel, ou d'être mère de DIEU et reine du ciel et de la terre, elle eût sans balancer choisi la première. Pourrions-nous croire que le Sauveur eût refusé à sa sainte mère quelque privilége accordé à d'autres créatures qui ne lui étaient pas comparables en mérites et en sainteté ! Il a créé les anges, Adam et Eve, en état de grâce; et pourquoi non l'âme de celle qu'il avait choisie pour être un jour sa digne mère? Quel est l'homme de bon sens qui, pouvant avoir une mère sans reproche et sans tache, ne le souhaiterait pas de tout son cœur, et ne lui procurerait pas cet avantage de tout son pouvoir? Est-il croyable que cet Homme-DIEU ait permis que sa mère ait servi de retraite au démon avant d'être le sanctuaire du SAINT-ESPRIT ; qu'elle ait été fille de perdition avant d'être mère de DIEU, esclave de Satan avant d'être reine des anges ? Cela ne se peut dire, et croire encore moins. (**Le P. le Jeune,** *Panégyriques de la sainte Vierge*).

[Marie a reçu plus de grâces, parce qu'elle est mère]. — Quelques docteurs ont fait, au sujet de la grâce que Marie reçut au moment de sa Conception, le même raisonnement qu'a fait S. Paul pour prouver que le Fils de DIEU était infiniment plus saint que les anges : *Tantò melior angelis effectus, quantò differentius præ illis nomen hæreditavit* (Heb. I, 4). JÉSUS, disait cet Apôtre, est d'autant plus saint que les anges, qu'il a reçu de DIEU un nom infiniment au-dessus du leur. *Cui enim angelorum dixit : Filius meus es tu, ego hodie genui te*; car à qui des anges a-t-il dit : Vous êtes mon fils, je vous ai aujourd'hui engendré? Ainsi raisonnent ces docteurs en faveur de Marie : Marie disent-ils, est venue au monde d'autant plus sainte que les autres saints, qu'en vertu de sa prédestination elle y a apporté une qualité supérieure à toutes celles des saints ; car à qui d'entre les saints DIEU a-t-il jamais dit comme à elle : Vous êtes ma mère, et c'est pour que vous le deveniez que je vous fais naître aujourd'hui? S. Jérôme était si persuadé de la force de ce raisonnement qu'il n'a point fait difficulté de dire que la grâce qui n'est donnée aux autres saints que par parties, s'était répandue dans la Vierge avec toute sa plénitude : *Cæteris per partes, Mariæ se infudit tota plenitudo gratiæ*. (**Le P. d'Orléans,** *sermon de la Conception*).

[Marie exempte de la concupiscence]. — La sainte Vierge ayant été préservée du péché originel, n'en a pas éprouvé le plus dangereux effet, cette malheureuse concupiscence qui fait en nous tant de ravages. Elle ne sentait point comme nous naître tumultuairement en son cœur cette foule de passions dont si souvent le feu nous aveugle, la précipitation nous sur-

prend, l'impétuosité nous emporte. Elle ne sentait point cette impérieuse loi des membres, toujours contraire à la loi de Dieu, toujours conforme et favorable au dérèglement du péché ; elle ne sentait point cette guerre domestique et intestine de la chair révoltée contre l'esprit, de l'esprit résistant à la chair, qui faisait tant gémir S. Paul. Ignorant ce qu'une expérience funeste ne nous apprend que trop à tous, combien c'est un rude combat que de se combattre soi-même, combien c'est une victoire difficile que celle où le même homme est toujours ou le vainqueur ou le vaincu, combien c'est un triomphe qui coûte cher que celui où l'on est soi-même le triomphant et le captif, Marie voyait accomplir en elle la prophétie où il est dit que la demeure du Sauveur serait une demeure paisible dans la forteresse de Sion, et qu'on y jouirait en repos d'une profonde paix (Psalm. LXXV, 3). *Factus est in pace locus ejus, et habitatio ejus in Sion.* (*Le même*).

[Marie est vigilante]. — Marie, quoique exempte de toutes faiblesses, et confirmée en grâce dans sa Conception, n'a pas laissé de fuir le monde et la corruption du monde. Marie, quoique conçue avec tous les priviléges de l'innocence, n'a pas laissé de vivre dans l'austérité et dans les rigueurs de la pénitence. Marie, quoique remplie du Saint-Esprit dès l'instant de son origine, n'a pas laissé de travailler; et sans mettre jamais de bornes à sa sainteté, elle a toujours été croissant en vertus et en mérites. Quelles conséquences pour nous, qui sommes, il est vrai, soit dans le baptême, soit dans la pénitence, régénérés et justifiés par la grâce ; mais par une grâce qui n'a ni la stabilité de celle de Marie, ni son intégrité, ni sa plénitude,.... qui, toute sanctifiante qu'elle est, n'étant pas une grâce d'innocence, ne nous dispense pas de l'obligation de pleurer et de nous mortifier ; qui, toute abondante qu'elle est, n'empêche pas qu'il ne reste encore dans nous un vide de mérites que Dieu veut que nous remplissions par nos actions et par nos œuvres ! Cependant, malgré la différence de ces caractères,.... quoique conçus dans le péché et dans l'iniquité, nous prétendons vivre dans la mollesse et dans le plaisir; quoique dénués de mérites et de vertus, nous arrêtons le don de Dieu, et nous retenons la grâce dans l'oisiveté d'une vie mondaine et inutile..... Ce n'est point encore ce qui me surprend ; mais ce que j'admire et ce qui fait le sujet de mon étonnement, c'est de voir la circonspection, l'attention, la vigilance avec laquelle Marie a conservé cette grâce qu'elle ne devait jamais perdre, et même qu'elle ne pouvait perdre; l'ayant ménagée avec autant de précaution que si elle eût connu tous les risques..... Et nous, tout faibles que nous sommes, nous nous exposons témérairement à tous les dangers. Nous portons, comme dit l'Apôtre, le trésor de grâce dans des vases de terre, c'est-à-dire, dans des corps mortels et corruptibles : *Habemus thesaurum istum in vasis fictilibus* (II Cor. IV, 7) ; et nous ne craignons rien! (**Bourdaloue,** *sermon sur la Conception*).

La grâce de la Conception de Marie était à l'épreuve de la corruption du monde; c'était une grâce solide que toute l'iniquité du monde ne pouvait altérer ni ébranler ; et la même théologie qui nous enseigne que la mère de Dieu ne pécha jamais, nous apprend qu'elle était impeccable par grâce, comme Jésus-Christ l'était par nature ; parce qu'à l'instant même qu'elle fut conçue, Dieu la confirma et la fixa dans l'état de sainteté. Le monde, tout perverti qu'il est, n'avait donc rien de dangereux pour elle. En quelque occasion qu'elle se fût trouvée, elle aurait donc pu marcher sûrement; et la grâce qu'elle portait dans son cœur n'aurait pas plus été souillée de tous les désordres et de tous les scandales du monde, que le rayon du soleil, de la boue qu'il éclaire et qu'il pénètre sans en contracter l'impureté. Mais c'est en cela même que la conduite de cette reine des vierges devient aujourd'hui notre exemple, et que son exemple, par l'énorme contrariété qui se rencontre entre elle et nous, est une conviction seule capable de nous confondre devant Dieu. Car voici, chrétiens, en quoi je la fais consister. Marie, en vertu de sa Conception, possédait une grâce inaltérable, et comme parlent les théologiens, inamissible; cependant elle marcha toujours dans l'étroite voie de la crainte du Seigneur; et nous, tout faibles comme nous sommes, nous nous exposons témérairement à tous les dangers. (*Le même*).

[Marie a joui de tous les avantages dès sa Conception]. — N'éprouvons-nous pas tous les jours en nous-mêmes que la grâce que nous recevons par les sacrements, et qui est de même nature que celle des plus grands saints, quoiqu'elle éteigne le péché, n'éteint pas néanmoins les effets du péché, et subsiste avec beaucoup d'imperfections ? L'aveuglement demeure dans l'esprit, le dérèglement dans la volonté, la folie dans l'imagination, la fougue des passions dans l'appétit; et ce *fomes peccati*, ce feu de la concupiscence, quels incendies ne fait-il point? quels brasiers n'allume-t-il point ? quels désordres et quelles révoltes ne suscite-t-il point dans notre cœur? *Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus* (Rom. VII, 24), s'écrie S. Paul ; malheureux que je suis, qui me délivrera de ce corps mortel ! Faudra-t-il toujours être sujet aux insultes de cet ange de Satan ! Ces sales imaginations, ces mouvements déréglés, ces passions violentes ne finiront-ils jamais ? Les plus grands saints ont passé par là ; mais Marie n'a su ce que c'était : *Cœteris sanctis magnificum fuit non expugnari,* dit Richard de saint Victor, *Mariæ non impugnari* (Lib. de Emmanuale) ; la gloire des autres saints, c'est de n'avoir pas toujours été surmontés par la concupiscence ; la gloire de Marie, c'est de n'avoir pas même été attaquée. Son esprit fut rempli de sagesse, et reçut des lumières naturelles et surnaturelles pour le gouvernement de sa vie et de toutes ses actions; sa volonté fut attachée à Dieu ; son imagination arrêtée; son appétit parfaitement soumis; et ce feu de concupiscence tellement éteint, qu'elle n'en vit jamais la fumée. Mais ce n'est pas tout. En

second lieu, la grâce des âmes communes est une grâce particulière et fort limitée, et chacun ne possède pas les grâces des autres, au moins de ceux qui sont dans un ordre plus relevé ; mais Marie qui, dès sa première sanctification, fut élevée dans un rang supérieur à tous les saints, anges et hommes, par la destination que Dieu fit de sa personne à la maternité divine, reçut dès-lors toute la perfection et toute la grâce des anges et des hommes, et quelque chose de plus. *In plenitudine Sanctorum detentio mea* (Eccli. xxiv, 16) ; ma détention, dit-elle, a été dans la plénitude des saints : j'étais encore détenue et enfermée dans les entrailles de ma mère, et déjà je possédais la plénitude des vertus des saints. Ne voilà-t-il pas une glorieuse et parfaite sainteté, qui comprend avec excès et avec éminence toutes les perfections des autres, sans avoir aucun de leurs défauts? (**Le P. Castillon,** *sermon sur la Conception*).

[De toute éternité la sainte Trinité a préparé la perfection de Marie]. — S'il est vrai que le Seigneur, avant de créer Adam, le père de tous les hommes, délibère quelque temps, comme il semble que l'Ecriture le veuille faire entendre, je ne m'étonne pas que, lorsqu'il s'est agi de produire la mère de Dieu, il ait pris ses mesures de fort loin, qu'il en ait formé l'idée avant tous les siècles, et que pour ce sujet S. Augustin appelle Marie le fruit ou l'ouvrage d'une délibération éternelle : *Æterni consilii opus*. Mais je ne sais comment on a jamais pu se persuader qu'une si longue méditation, une consultation si importante n'ait enfin produit qu'une esclave du démon, qu'une image hideuse et défigurée par le péché. Il me semble entendre les personnes divines assemblées en leur conseil et se disposant à créer l'âme de Marie : *Faciamus hominem*, disent-elles, *ad imaginem et similitudinem nostram ;* faisons une âme qui soit une image de nous-mêmes, et la plus parfaite qui soit encore sortie de nos mains. Le corps que nous lui avons préparé est déjà le plus parfait de tous les corps, mais ce n'est que la moindre partie de ce grand ouvrage ; la plus importante et la plus noble est celle qui nous reste à faire. Faisons donc l'âme de l'incomparable Marie, de cette merveilleuse fille qui doit être vierge et mère tout ensemble, de cette fille qui doit être le modèle des prédestinés, la dépositaire de toutes les grâces, la reine de la terre et du ciel ; faisons une âme capable de recevoir elle seule plus de grâces que tous les saints, que tous les anges n'en ont reçu ; en un mot faisons une créature qui ne déshonore point la qualité de mère de Dieu dont nous avons dessein de l'honorer, une créature que je puisse avouer pour fille, et le Saint-Esprit pour épouse : *Faciamus hominem ad similitudinem nostram.* Voilà quelles étaient les vues de la sainte Trinité, lorsqu'elle se disposait à former l'âme de la sainte Vierge. Jugez après cela avec quel soin et quelle application les personnes divines travaillèrent à l'embellir, et quelle fut enfin l'excellence de cette âme. Que de lumières, que de solidité dans l'esprit; que d'ardeur dans la volonté ; que de sincérité, que de tendresse, que de

charité dans le cœur! Mais après tout cela pourriez-vous vous imaginer que tant de perfections aient pu subsister avec le péché à l'instant même de sa création? (**Le P. de la Colombière**, *second sermon sur la Conception de la sainte Vierge*).

[Marie conserva toujours la grâce]. — Il est dans Marie quelque chose qui me touche encore plus que ce privilége d'avoir été exempte du péché originel, et qui relève, ce me semble, infiniment l'éclat de cette première prérogative. Marie a reçu la grâce dès le premier moment de sa Conception : c'est une faveur bien signalée ; mais ce qui me paraît encore plus admirable, c'est qu'elle a conservé cette grâce jusqu'au dernier moment de sa vie, aussi pure, aussi entière que lorsqu'elle la reçut, sans que nul péché, nulle imperfection, nulle fragilité, nulle surprise lui ait jamais donné atteinte. C'est une merveille de voir une eau vive sortir du sein de la terre, aussi claire et aussi pure que si elle nous venait du ciel ; mais il est inouï que cette eau, après avoir arrosé les campagnes et passé par des lieux bourbeux, se soit enfin rendue à la mer sans y porter la moindre ordure, aussi nette qu'elle avait paru à sa source. C'est pourtant ce qu'a fait la sainte Vierge : elle a vécu durant l'espace de plus de soixante ans dans cette vallée de larmes, au milieu des mêmes désordres et des mêmes occasions qui corrompent tous les jours les âmes les plus innocentes, sans que son cœur ait jamais rien perdu de sa pureté. Son humilité, sa patience ont été mises à des épreuves qui n'eurent jamais de pareilles, et elles y ont reçu un nouvel éclat ; elle s'est vue préférée par le Saint-Esprit à toutes celles de son sexe, sans être touchée le moins du monde de cet honneur ; elle s'est vue comblée de gloire et accablée de douleur, sans perdre un seul moment la paix et la tranquillité de son âme. Opposons-nous maintenant nous-mêmes à cette Vierge toujours sainte et immaculée. Elle a reçu la grâce avec la vie, et, ce qui ne lui est pas moins glorieux, elle l'a conservée jusqu'à la mort. Et nous, hélas! nous sommes conçus, nous naissons même dans le crime, nous ne recevons que bien tard cette grâce qui nous rend amis de Dieu ; et, ce qui est infiniment plus déplorable, c'est que nous la perdons presqu'aussitôt que nous l'avons reçue, pour passer le reste de nos jours dans la cruelle incertitude de l'avoir jamais recouvrée. Car il faut l'avouer à notre confusion, nous ne vivons pour la plupart dans la grâce du baptême qu'autant de temps que nous ignorons ce que c'est que le péché qui nous la ravit ; il semble qu'il y ait de la contrariété entre l'innocence et la raison et qu'elles soient opposées, tant elles se rencontrent peu ensemble. (*Le même*).

[Amour de Marie pour Dieu dans sa Conception]. — Oui, chrétiens, Marie s'est consacrée à Dieu dès le premier instant de sa vie : le premier mouvement de son cœur a été pour celui qui l'avait formée ; sa reconnaissance a suivi

de si près les grâces qu'elle avait reçues, qu'au même moment qu'elle a été comblée de bienfaits, elle a été remplie d'amour pour son bienfaiteur; mais quel amour, ô DIEU du ciel, et qui pourrait jamais bien en exprimer l'ardeur? Il suffit de dire avec S. Vincent Ferrier, que cet acte d'amour par lequel elle se dévoua d'abord à DIEU fut fait selon l'étendue de la grâce qui en était le principe ; c'est-à-dire, que les plus grands amis de DIEU l'ont peu aimé, en comparaison de cette sainte Vierge au moment qu'elle fut conçue; c'est-à-dire, que quand tous les Séraphins, ces esprits tout de feu, assembleraient toutes leurs ardeurs, il s'en faudrait encore beaucoup qu'elles n'égalassent celle que Marie ressentit en ce moment. Mais ce qui est encore plus merveilleux, c'est qu'ayant fait au moment de sa Conception cet acte d'amour le plus parfait qui ait jamais été produit par aucune pure créature, elle l'a renouvelé et même perfectionné à chaque moment de sa vie, sans que le travail du jour, ni le repos de la nuit l'ait jamais interrompu. C'est le sentiment du grand S. Ambroise qui lui attribue ces paroles du sacré Cantique : *Ego dormio*, *et cor meum vigilat* (Cantic. v, 2). (*Le même*).

[Marie assurée de ne point perdre la grâce]. — Le bonheur de Marie eût été imparfait si, après avoir reçu la grâce dès le premier moment qu'elle fut capable de la recevoir, elle eût été en péril de la perdre, et si, ayant été exempte du péché originel, elle en eût éprouvé les suites malheureuses; comme nous voyons que les eaux du baptême, après avoir tempéré le feu de la cupidité de nos âmes, nous en laissent encore de vives étincelles qui se rallument à toute heure. Mais le premier effet de la grâce que Marie reçoit, c'est l'assurance de ne la jamais perdre et une heureuse nécessité de persévérer. Elle est cette femme forte dont les fondements sont établis sur la pierre ferme; sa pureté, comme un lis parmi les épines, ne peut être flétrie; son âme est une fontaine scellée qui n'est jamais souillée; et la grâce a posé son trône dans son cœur, pour y régner éternellement. Mais nous, enfants malheureux d'un père désobéissant et rebelle, déplorons avec sujet les suites affligeantes de son crime. Incertains si nous avons recouvré la grâce si souvent perdue, après l'avoir reçue au baptême, nous sommes encore plus incertains si nous la conserverons, supposé que nous l'ayons reçue dans le sacrement de Pénitence. Quel sujet n'avons-nous point de nous défier de notre fragilité ! Plaignons-nous de ces passions impérieuses qui nous tyrannisent, de ces faiblesses humiliantes qui nous dominent, de ces saillies aveugles qui nous emportent, et de mille autres dépendances honteuses qui font gémir la raison sous le joug d'une chair presque toujours rebelle à ses ordres, et qui nous mettent continuellement en danger de perdre l'amitié de DIEU. Triste et malheureux apanage des hommes pécheurs, vous n'êtes point fait pour Marie innocente : ces plaies humiliantes de la nature corrompue sont destinées pour les enfants de son

corrupteur, mais non pas pour la mère de son Rédempteur. (*Essais de Panégyriques, second dessein pour le jour de la Conception.*)

[Marie exempte des moindres imperfections]. — Il aurait manqué quelque chose à la gloire de cette sainte Vierge, si ayant été exempte des grands défauts, elle n'avait été exempte de ces fautes légères qui diminuent l'ardeur de la charité sans l'éteindre, et qui, sans attirer la haine de Dieu sur une âme, ne laissent pas de lui déplaire. Telle est la corruption de la nature : nous ne pouvons marcher sur la terre sans qu'il s'attache quelque crasse à nos pieds : la piété la plus désintéressée est toujours agitée de quelques moments de cupidité ; le plus juste tombe sept fois, et le plus parfait ne l'est qu'imparfaitement. Mais Marie était au milieu des périls auxquels la vertu est exposée en cette vie, comme Adam était dans le paradis terrestre; elle avait notre nature sans en avoir la corruption. Jamais aucun mouvement déréglé ne troubla la paix intérieure de son âme ; aucun de ces désirs séculiers dont parle l'Apôtre ne put émouvoir son cœur ; jamais elle ne commit la moindre faute, pour légère qu'elle fut, confirmée en grâce dès le moment de sa Conception. Enfin si Marie fut un ciel animé, comme les Pères l'appellent, on peut dire que ce fut un ciel toujours clair et serein, et qui ne fut jamais couvert, ni obscurci par le moindre nuage. Hélas ! que notre destinée est différente de la sienne ! Que sont la plupart des hommes, sinon des roseaux qui plient à tout vent, agités de mille mouvements contraires, et jouets d'une infinité de passions qui se succèdent les unes aux autres ! Le moindre souffle est capable de nous ébranler, les plus légères tentations nous conduisent jusqu'aux portes de la mort, les premières amorces que la volupté nous présente nous font tourner les yeux du côté du monde ; notre vie n'est qu'une alternative de maladies et de guérisons. Il est, à la vérité, toujours en notre pouvoir de nous garantir des chutes graves et mortelles; mais nous ne pouvons, sans une grâce spéciale, éviter toute sorte de péchés véniels ; et cette grâce, on ne peut douter qu'elle n'ait été accordée à l'heureuse mère de Dieu. (*Les mêmes*).

[Ce que Marie a par faveur, nous pouvons l'obtenir en partie par le travail]. — D'où vient ce combat de la chair contre l'esprit que nous ressentons en nous, et où nous succombons si souvent, si ce n'est de ce que nous n'avons pas soin de faire triompher la grâce sur la concupiscence ? Ce fut un privilége accordé à Marie ; mais nous pouvons acquérir par notre fidélité une partie de l'avantage qui lui fut donné par sa faveur. A la vérité, nous ne pouvons entièrement détruire ce fonds de corruption que nous avons au dedans de nous, que Dieu nous laisse jusqu'à la mort pour exercer notre fidélité, et pour faire éclater la vertu de sa grâce, par les continuelles victoires qu'elle nous fait remporter sur cet ennemi domestique et irréconciliable ; mais, si nous ne pouvons tout-à-fait éteindre

la concupiscence en nous, il est en notre pouvoir, avec le secours de la grâce, de l'affaiblir de telle sorte qu'elle ne soit plus en état de nous nuire. Sans cela, nous ne devons espérer ni paix, ni persévérance dans la vertu; car, comme la chair s'élève toujours contre l'esprit, il est impossible que l'âme demeure tranquille et ferme dans la voie de la vertu, si elle ne fait prendre le dessus à l'esprit par une continuelle mortification de la chair. Ces deux puissances opposées ne peuvent demeurer longtemps ensemble avec d'égales forces: il faut nécessairement que l'une triomphe de l'autre, et qu'elle se l'assujettisse; l'usurpateur et le roi légitime ne peuvent occuper le même trône: ou le péché fait perdre la grâce, ou la grâce chasse le péché. Ainsi toute l'occupation de l'homme chrétien, c'est de mortifier et d'affaiblir sans cesse ce corps de péché qui appesantit l'âme vers la terre, de faire ployer sous le poids de la pénitence cette loi des membres qui combat la loi de l'esprit. (*Les mêmes*).

[Péchés d'origine]. — Il y a des péchés qui passent de père en fils, qui sont comme originels, et qui se perpétuent dans les familles; de quelque manière que cela arrive, il n'y a rien de si commun, et personne n'y fait de réflexion. Un père, au lieu d'apprendre la crainte de Dieu à ses enfants, leur inspire tantôt par ses discours, tantôt par ses actions, les vices qu'il a, et leur fait insensiblement une vie conforme à la sienne; au lieu de combattre leurs passions naissantes, il les nourrit par ses complaisances, les excite par ses persuasions, les fortifie par son exemple, et leur laisse souvent après sa mort, avec l'héritage d'un bien mal acquis, la triste succession de son ambition, de son avarice, ou de sa vengeance. Une mère, après avoir passé les meilleures années de sa vie dans les vanités et dans les plaisirs, se plaît à composer de ses propres mœurs les mœurs d'une fille qu'elle idolâtre; c'est assez pour elle de lui avoir fait donner par bienséance une légère teinture de religion; elle s'applique à lui donner l'esprit du monde, ravie de se remettre devant les yeux l'image de sa jeunesse mondaine, d'attirer sur une partie d'elle-même l'encens qu'on commence à lui refuser, et de voir rajeunir, pour ainsi dire, sa vanité dans celle qu'elle inspire à cette âme sans expérience. Delà vient qu'il y a des races orgueilleuses, des races avares, des races cruelles, où ces espèces de corruption s'entretiennent visiblement, et deviennent comme héréditaires. S'il est donc vrai qu'il se fasse une communication de péché d'un ordre supérieur aux inférieurs, reconnaissons que tous les hommes naissent dans la condition du premier, qui, ayant reçu la nature humaine dans sa pureté, l'a corrompue dans cette première source par laquelle elle coule dans ses descendants. (*Les mêmes*, *Essais pour l'Avent*).

[L'inclination au péché reste en nous]. — Il est vrai que Jésus-Christ a détruit en nous le fonds du péché, mais il n'a pas détruit en nous l'inclination au

péché; la tête du serpent est coupée, mais il ne laisse pas encore d'avoir des mouvements dangereux; nous sommes sauvés de la mort de l'âme, mais nous ne laissons pas d'être infirmes; JÉSUS-CHRIST est tracé en nous, mais il n'est pas encore formé, car il y a cette différence entre la création et la régénération spirituelle que dans la première les créatures sont des ouvrages dans leur bonté et dans leur perfection naturelle, et que dans la régénération c'est un ouvrage imparfait et un commencement de créature que DIEU a voulu former par sa grâce et pour sa gloire ; c'est-à-dire, que par le baptême la grâce est répandue dans l'âme du pécheur, mais le corps porte encore les marques et les caractères du péché. Une partie de nous-même nous élève à DIEU, l'autre nous rabaisse vers les choses créées ; l'une nous assujettit à la loi, l'autre nous révolte contre la loi ; et par un aveuglement déplorable nous suivons le plus souvent celle qui nous égare, au préjudice de celle qui peut nous conduire. Toute la grâce que DIEU fait aux justes ne va qu'à tempérer l'ardeur de leur convoitise, et à réprimer leurs passions déréglées; mais la grâce qu'il donne à Marie éteint le feu de ses passions jusqu'aux dernières étincelles, dessèche l'amour-propre jusqu'à ses racines, et empêche le péché, non-seulement de régner en elle, mais encore d'habiter en elle pour un moment. (*Les mêmes*).

[Le premier acte de Marie]. — Le premier acte de la vie de cette sainte créature fut d'admirer les grandeurs de DIEU ; et cette belle âme n'eut pas plus tôt animé son corps, qu'elle s'abîma dans une profonde contemplation des perfections divines. Dès lors, disent les SS. Pères, elle eut une connaissance si parfaite de tous les mystères de la foi qu'elle surpassa celle des prophètes. Son amour, dans ces premiers moments, répondit à la hauteur de ses connaissances ; et, comme le Verbe dans sa génération éternelle retourne à son Père par la même origine qu'il en reçoit, et qu'il y retourne tout embrasé de l'amour qu'il produit avec son Père dans l'unité du même principe, ainsi Marie retourne à DIEU par la même grâce qu'elle reçoit de sa bonté, et en la recevant elle l'adore, et elle l'aime, comme le principe de son bonheur, d'un amour si embrasé qu'il surpasse celui des Séraphins. De plus, il ne faut nullement douter qu'elle n'employât les premières lumières et la raison que DIEU lui avait avancées, à reconnaître les bienfaits de son créateur qui l'avait prévenue de tant de faveurs, sans que de sa part elle y eût en rien contribué, et que, dans cette vue, elle ne s'abîmât dans la connaissance de son néant, et ne lui rendît mille actions de grâces. (**Le P. Texier,** *Avent, sermon pour le jour de la Conception*).

[Le Sauveur, créant sa mère a dû la créer parfaite]. — Si nous pouvions être nous-mêmes les créateurs de nos pères et de nos mères ; si nous pouvions, par impossible, être les producteurs des ouvriers de notre être ; à votre avis,

ne voudrions-nous pas nous les donner les plus parfaits et les plus accomplis que nous pourrions nous les imaginer? Y aurait-il bonté, vertu, beauté, noblesse, fortune qui fût épargnée dans la production d'un ouvrage qui nous touche de si près? Le Fils de Dieu donc qui s'est formé lui-même une mére qu'il a choisie entre toutes les saintes femmes qui ont été dans le monde, qu'il a créée, pour ainsi parler, de ses propres mains, n'aura-t-il pas libéralement répandu sur elle les grâces et les qualités qui étaient convenables à celle qui était destinée à un si haut ministère? Oui sans doute; et quelle qualité plus convenable à celle qui devait produire la source de toutes les grâces, que d'être en grâce elle-même sur le point de sa production, qui n'est autre que le point de sa Conception, dans l'ordre de la nature? Quoi donc? le Fils de Dieu, le voyant, le souffrant, et le pouvant empêcher, aura laissé sa mère un seul moment en la puissance de Satan? elle aura été quelque temps l'objet de la haine de Dieu, et l'on pourra dire que Marie aura été au pouvoir du prince des ténèbres! Cela est-il croyable? Au contraire, cela ne répugne-t-il pas aux sentiments de piété que nous devons avoir pour celle qui a donné au monde un Rédempteur dont la puissance n'a paru, dit l'Apôtre, que pour dissoudre les œuvres du démon, et ruiner son empire. (**Ogier**, *Actions publiques*, *panégyrique de la Vierge*).

[Jésus rédempteur de Marie]. — Toutes les objections contre la Conception immaculée se réduisent au raisonnement qui suit. Tous les hommes ayant péché en Adam, ont besoin de la grâce de Dieu pour être délivrés du péché; cette grâce leur ayant été communiquée par Jésus-Christ, par son sang et par sa passion, il est véritablement leur Sauveur et leur Rédempteur; d'où il suit que si Marie n'a point été coupable, ni souillée de ce péché, Jésus-Christ n'est point mort pour elle, et par conséquent qu'il n'est point son rédempteur; ce qui serait non-seulement une hérésie, mais un blasphême. A Dieu ne plaise que nous ayons une pensée si éloignée de la foi et de la piété chrétienne. Nous disons donc que Jésus est le Sauveur et le Rédempteur de Marie, qu'il l'a rachetée par son précieux sang; nous disons même qu'il est son Rédempteur et son Sauveur d'une manière plus excellente et plus particulière qu'il ne l'est des autres hommes: il a sauvé et racheté les autres hommes après qu'effectivement, par le malheur de leur naissance, ils sont tombés dans le péché, et qu'ils ont contracté cette dette à laquelle la faute du premier homme les a obligés; mais il a payé pour Marie avant qu'elle fût redevable, ou bien, si elle devait contracter cette dette à laquelle le premier homme a si malheureusement obligé toute sa postérité, il a satisfait pour elle avant que le terme de l'obligation fût échu. Celui qui couvre un ami de son corps au milieu du combat, ou soutient au prix de son sang les efforts de ceux qui l'attaquent, tandis que cet ami se dérobe au danger, est son libérateur d'une manière bien plus noble et plus excel-

lente que celui qui paie sa rançon après qu'il a passé plusieurs mauvais jours dans la captivité. De même il faut reconnaître que le Fils de Dieu a été le rédempteur de sa mère d'une façon plus divine et plus admirable en la préservant du péché originel, que non pas en la guérissant ; en l'empêchant de tomber, que non pas en la relevant de sa chute ; en la conservant en sa liberté, que non pas en la retirant de la captivité où elle eût été infailliblement engagée par la loi commune. (*Le même*).

[Marie, comme mère de Dieu, devait être exempte du péché]. — Comme on ne peut douter que le Fils de Dieu n'ait pu conserver sa sainte mère immaculée dans sa Conception, on ne doit point aussi douter qu'il ne l'ait bien voulu, et par conséquent qu'il ne l'ait fait, pour son honneur. Il n'est donc point ici question de la puissance de ce Verbe divin, ni de sa volonté ; mais seulement des motifs qui l'ont dû porter à faire cet avantage à sa glorieuse mère, de rendre sa Conception immaculée : ces motifs sont tels que nous ne devons pas plus douter de sa volonté que de sa puissance. Motif de la gloire de sa mère dont il était jaloux, puisque l'honneur d'une mère est si étroitement joint à celui du fils qu'ils sont inséparables ; ainsi rien ne l'a dû toucher plus vivement que le soin qu'elle fût sans tache et sans reproche. Motif de gloire pour lui-même, puisque le Sage prononce que les pères sont les sources de la gloire de leurs enfants : *Gloria filiorum patres eorum* (Proverb. XVII, 6) ; et certes le Fils de Dieu n'a pas dédaigné cette gloire en qualité d'homme, et nous voyons même qu'il affecte d'être appelé fils de l'homme dans toutes les rencontres de sa vie, même dans la glorieuse action de son ministère, qui est celle où il paraîtra juge des vivants et des morts ; il veut qu'on sache bien que ce juge est le Fils de l'homme, c'est-à-dire, le fils de Marie. Jésus se fait donc gloire d'être le Fils de Marie ; mais quel est celui qui puisse raisonnablement se faire honneur du nom de son père ou de sa mère, s'il y a quelque infamie attachée à leur nom et à leur réputation ? Hé ! quelle apparence que le Fils de Dieu voulût être appelé, avec tant de pompe et de magnificence, le Fils de l'homme, si cette créature humaine dont il est le fils a été elle-même fille et esclave du démon par le péché originel ? Je sais que l'humilité l'a abaissé jusqu'au centre de la bassesse, que sa bonté lui a fait souffrir toutes les ignominies qu'on peut faire au dernier des hommes : il les a souffertes avec patience, il s'en est même fait gloire ; mais quand il est question de la moindre ombre de péché ou du moindre soupçon dans sa personne, il ne le peut souffrir, il repousse vigoureusement la calomnie : *Quis ex vobis arguet me de peccato.* (Joan. VIII, 46). (*Le même*).

[Marie créée avec la perfection que demande son titre de mère]. S. Augustin, parlant en la personne de Jésus-Christ, dit aux Manichéens qui refusaient d'honorer la mère de Dieu, et qui n'avaient que du mépris pour sa dignité : *Hæc quam despicis, Manichæe, mater mea est, et de manu meâ fabricata;*

celle que vous méprisez est ma mère, et je l'ai formée de ma main. Si cela est, qui peut douter qu'il ne l'ait couronnée de la justice originelle, ornée des plus éclatantes perfections de la grâce, enrichie de tous les trésors du ciel? Par là, non-seulement il n'a rien perdu de sa grandeur pour s'être incarné et avoir pris naissance dans son sein, mais encore il ne pouvait naître plus glorieusement, demeurant aussi pur après être né de cette Vierge incomparable que quand il l'a créée par sa puissance infinie. C'est le même S. Augustin qui le dit : *Si potui inquinari cùm facerem, potui inquinari cùm ex eâ nascerer ;* si elle eût été souillée du péché originel lorsque je l'ai formée, j'aurais pu moi-même être souillé en prenant naissance d'elle. C'est pourquoi, comme c'est lui qui est l'artisan de ce chef-d'œuvre, il l'a rendue telle que les intelligences ne lui sont pas comparables. D'où il suit que cette heureuse créature a commencé là où la sainteté des autres ne saurait jamais parvenir, le Fils de Dieu l'ayant remplie de grâce et ayant éloigné d'elle, dès le premier moment de sa Conception, l'ombre même du péché ; il était juste qu'il en usât de la sorte pour son honneur, et pour celui de sa mère, selon ce que dit S. Bernard : *Talem sibi delegit, imo talem sibi matrem condere voluit, qualem ipsum decebat, et quem noverat sibi placituram.* (**Anonyme**).

[Dieu a choisi Marie comme on choisit un fils adoptif]. — Il n'en est pas du choix que Dieu fait de ses créatures, comme de celui que font les hommes : dans celui que nous faisons d'une personne, nous présupposons le mérite en elle, mais Dieu l'y met par son choix même ; et quelque peu de chose que soit une créature d'elle-même et de son fonds, dès lors que Dieu daigne s'en servir, elle acquiert par là un degré d'excellence qu'elle ne pourrait avoir d'elle-même. Dès lors donc que Marie a été l'objet du choix de Dieu de toute éternité, on peut dire qu'elle a été sans tache, et qu'il l'a rendue telle par son choix. Ne peut-on pas croire en effet que Dieu s'est comporté, en choisissant une mère, au moins comme font les hommes dans les lieux où ces adoptions sont en usage? Les enfants nés dans la famille, il faut les souffrir tels qu'ils sont, quelque mal faits qu'ils soient; mais quand il s'agit d'enfants adoptifs, les perfections qui leur manquent indiquent autant de défauts de prudence et de jugement dans celui qui les choisit. Que n'y prenait-il garde? il avait le choix, il pouvait en prendre d'autres. *Errare nesciunt quos judicia perpererunt*, dit Cassiodore; le sang peut bien dégénérer, en coulant des veines du père dans celles du fils; mais pour ceux que notre choix et notre jugement ont faits nos enfants, s'ils ne sont parfaits, c'est uniquement notre faute. Faites l'application de ceci à Dieu même. Qui oserait penser, chrétiens, que Dieu, la sagesse même, ayant à choisir pour son Fils une mère qui devait être ensuite sa fille adoptive d'une manière toute particulière, n'ait pas gardé les mesures de la bienséance, et qu'il n'ait pas éloigné tous les défauts, dont les hommes ont accoutumé de rejeter la cause sur le manquement de liberté?

Il l'a pu, donc il l'a dû ; il l'a dû, donc il l'a fait. Ce sont des conséquences qui suivent naturellement du même principe ; autrement il n'aurait pu se décharger du blâme que mériterait ce défaut. (*Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne*, *second sermon sur la Conception de la Bienheureuse Vierge*).

[Estimons la grâce, à l'exemple de Marie]. — Si le reste des hommes ne peut avoir de part à la faveur dont le Seigneur a gratifié Marie, cela n'empêche pas qu'ils ne puissent imiter cette incomparable créature, du moins dans ce précieux don de la grâce qui fait les saints, et qu'on appelle communément une nouvelle création que Dieu fait dans l'âme d'un pécheur. A votre avis, qu'est-ce qui a rendu cette Vierge si sainte et si glorieuse dès le moment de sa Conception ? Considérez bien : il n'y a rien qui ait été capable d'attirer les yeux de Dieu, que la grâce sanctifiante. Mettez la tache du péché originel dans Marie ; vous détruisez ce chef-d'œuvre, et de la plus belle de toutes les créatures vous faites un objet d'horreur, un enfant de colère. Otez cette tache, et donnez-lui la grâce ; vous la rendez capable de gagner le cœur de Dieu, qui a en abomination le péché. — Hé ! qui fait, je vous prie, qu'une âme lavée de ses péchés est si agréable à cette divine majesté, qu'une grande sainte disait autrefois qu'à partir du moment où Dieu lui en avait montré la beauté, elle ne s'étonnait plus qu'il eût répandu son sang pour la racheter ? C'est que cette grâce qu'elle reçoit dans les sacrements, par l'application du sang du Sauveur, est comme une lumière surnaturelle qui l'embellit et qui lui donne cet éclat. (*Le même.*)

[Mère de Dieu, Marie a dû être exempte de toute imperfection] — La sainte Vierge n'a pas plus tôt commencé d'être, qu'elle a été toute à Dieu, et son âme n'a pas plus tôt animé son corps, que la charité a possédé son cœur, parce que son Fils dans le moment de sa Conception l'a favorisée d'une grâce prévenante qui l'a exemptée du péché originel. Il devait en quelque façon ce privilége à la gloire de Marie, et à la qualité de mère de Dieu à laquelle il l'élevait. C'est assez de comprendre ce que c'est qu'être mère de Dieu, pour comprendre qu'elle ne peut être sujette au péché originel. Cette seule qualité est une démonstration sensible de cette vérité. Dès là que Marie est mère de Dieu, on doit l'exempter de tout ce qui a quelque chose de bas et de honteux, car c'est chose incompatible avec cette dignité ; c'est pour cela que tous les SS. Pères exemptent son corps de tous les mouvements de la concupiscence pendant sa vie et de la corruption après sa mort, et son âme des fautes les plus légères, regardant tout cela comme incompatible avec la dignité de mère de Dieu qu'elle doit porter dans son sein : Or être l'esclave du démon est-il donc moins incompatible avec cette dignité ? (Le **P. Nepveu**, *Réflexions chrétiennes*).

[Jésus devait exempter sa mère du péché originel]. — Jésus-Christ a exempté Marie du péché originel, parce qu'il devait cela à sa propre gloire, et à la qualité de fils de Marie à laquelle il n'a pas dédaigné de s'abaisser ; car enfin la honte de la mère eût déshonoré le fils, et l'infamie du péché qui eût déshonoré Marie, aurait, ce semble, terni la gloire des principaux attributs de Jésus, c'est-à-dire, sa bonté, sa sainteté, sa sagesse. Pouvait-il, sans faire tort à sa bonté, refuser à sa mère une grâce qui lui coûtait si peu, et qui honorait si fort sa mère ? Lui qui a commandé à chacun de nous d'honorer son père et sa mère, eût-il voulu déshonorer la sienne ? et ne l'eût-il pas déshonorée, s'il l'eût rendue l'esclave du démon ? La sainteté du fils se trouvait intéressée au déshonneur de la mère. Quoi ? pouvait-il souffrir que sa mère, qui devait être le temple de la divinité, fût auparavant profanée par la possession du démon ? eût-elle été ensuite une demeure digne de Dieu ? Enfin sa sagesse l'engageait à exempter Marie du péché originel : puisqu'il voulait prendre d'elle le sang qui devait effacer nos péchés, ce sang eût-il été bien propre à nous purifier, s'il eût été auparavant souillé du péché ? (*Le même*).

[L'amour de Dieu pour Adam indique celui qu'il a pour Marie]. — On ne peut croire jusqu'où alla la bonté et la tendresse du Seigneur pour le premier homme, tandis qu'il demeura dans le premier état de son innocence. Ce n'est plus un maître qui traite son esclave avec hauteur et avec supériorité ; c'est un ami qui use de familiarité avec son ami : il pourvoit à ses besoins avec soin, il entre dans un détail aimable de tout ce qui peut lui convenir, il amène tous les animaux de la terre à lui pour qu'ils reconnaissent leur maître, il le met dans un jardin de plaisir, il lui donne une compagne pour adoucir les peines de sa solitude. Mais de quelles expressions de tendresse se sert-il pour marquer ses soins et sa prévoyance ? *Non est bonum esse hominem solum* ; il n'est pas à propos de laisser quelque besoin à l'homme, dit-il ; n'épargnons rien pour le rendre heureux. Voilà les complaisances que la justice attire de la part de Dieu à l'homme juste ; voilà un des grands avantages que reçoit Marie à sa Conception. Il me semble que je vois ce Dieu aussi occupé de son amour pour Marie, dans ce premier instant de sa Conception, qu'il fit paraître d'empressement pour Adam, aussitôt après l'avoir formé. *Non est bonum ;* non, il n'est pas à propos que rien manque à la seule créature juste d'une justice entière : avantages du corps et de l'esprit, tout lui doit être prodigué dans cet instant. Que les autres enfants ne deviennent raisonnables qu'avec peine, que la raison ne se développe en eux qu'avec lenteur; mais pour Marie, *non est bonum*, il n'est pas à propos que les instants de sa perfection soient différés. De-là, qui pourrait exprimer et les secrètes communications que le Seigneur eut avec elle, et les transports de l'amour que Marie forma dès lors pour son Dieu ! où me laisserais-je conduire, si

je retraçais ici tout ce que les saints contemplatifs ont médité sur cela? (**Le P. Catrou,** *sur la Conception*).

[Les justes participent aux avantages de la justice originelle]. — Cet avantage de la justice originelle se communique avec quelque sorte de proportion à tous ceux qui vivent dans l'innocence, et surtout à ceux qui ont conservé celle de leur baptême. Justes, soyez consolés : l'âme du juste innocent fait les délices de son Dieu. Quel plaisir de pouvoir se dire au fond du cœur : le Seigneur m'aime, il est au milieu de moi pour me protéger, puisque je suis du nombre de ceux qui le craignent! De-là cette confiance que la justice donne à tous les véritables gens de bien. Ils comptent sur l'amour de leur maître, et c'est là le sujet de leur repos. Mais surtout ceux qui n'ont point encore perdu la grâce de leur première innocence semblent être plus tendrement chéris de Dieu. Un péché commis, quoique effacé, laisse toujours certaine impression de crainte au fond du cœur, certaine défiance du pardon reçu. Enfin, il semble que Dieu ne se communique pas avec la même tendresse aux pénitents qu'aux justes innocents. (*Le même*).

C'est en ce jour que le ciel commence à exécuter les grands desseins qu'il avait formés sur la bienheureuse Vierge de toute éternité, et qu'il devait accomplir dans la plénitude des temps. Il voulait donner à la terre un Sauveur, et il était arrêté dans les décrets divins que ce Dieu Sauveur se ferait homme comme nous, et comme nous naîtrait d'une femme. La Vierge sainte est cette femme choisie entre toutes les femmes; et c'est en conséquence de ce choix qu'elle reçoit l'être, et, avec l'être, des dons si singuliers et de si glorieux priviléges. Hélas! malheureux enfants d'un père criminel, nous portons dès notre conception même la peine de son péché; et Dieu a tellement attaché cette malédiction originelle à notre nature, que nul, outre le Fils de Dieu et cette Vierge sainte, n'en est exempt ni ne l'a été. Au moment que nous sortons des mains de notre créateur comme son ouvrage, il est obligé de nous haïr comme ses ennemis; et lorsqu'il nous donne la première marque de son amour par le premier de ses bienfaits qui est la vie, il nous trouve dignes de tous ses anathèmes. C'est le triste sort, mais le sort commun des hommes; c'est une loi générale. Cependant la Providence n'a point de lois si générales dont Marie ne soit exceptée. Elle l'a tirée de la masse corrompue des enfants d'Adam, toute pure et sans tache; cette Vierge est conçue avec la grâce et dans la grâce; le souverain auteur qui lui donne l'être l'a conduite par une voie particulière, et l'a fait entrer dans un ordre nouveau; il n'y a point de miracle qui lui coûte pour cela. Mais plus le miracle est grand, plus l'ordre est nouveau et la voie particulière, plus aussi la distinction qu'il fait de cette heureuse créature lui devient glorieuse. Il n'était pas convenable que la mère de Dieu fût jamais, même un moment, dans la disgrâce de Dieu, il ne fallait pas qu'une Vierge

choisie pour la destruction du péché fût elle-même, en quelque manière que ce soit, sujette au péché. Il n'aurait pas été de l'honneur du Fils de Dieu que le sanctuaire où il devait demeurer servît de retraite à son principal ennemi. Enfin, son amour l'engageait à exercer envers sa mère toute sa miséricorde ; et il ne l'eût pas exercée tout entière, s'il ne l'eût garantie de la chute la plus profonde et du coup le plus mortel, lorsqu'il avait un moyen infaillible et prompt pour l'en préserver. Ce moyen, ô heureuse Vierge, est de vous racheter, non en vous retirant de l'état du péché, mais en vous empêchant d'y tomber ; et c'est ainsi que vous avez part à la rédemption du divin médiateur que vous devez donner au monde. Il est notre Sauveur, en brisant nos fers et en nous délivrant de la servitude ; et il est le vôtre, en vous maintenant toujours dans une sainte liberté. Il est notre Sauveur, en nous ressuscitant à la grâce ; et il est le vôtre, en vous conservant toujours la vie de la grâce. Il est notre Sauveur, en nous purifiant; et il est le vôtre, en vous exemptant de toute souillure. Enfin, il est notre Sauveur par voie de réparation, et il est le vôtre par voie de protection. Cette seconde voie est d'autant plus excellente, que la grâce est un bien plus précieux, et le péché un mal plus à craindre. Mais il est juste que le ciel vous ait privilégiée, en vous formant pour être un jour élevée à la plus haute dignité qui fut jamais. (**Le P. Le Valois**, *Œuvres spirituelles*).



MYSTÈRE DE LA NATIVITÉ

DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MÈRE DE DIEU.

AVERTISSEMENT.

Il est un peu difficile de séparer entièrement la Nativité de la bienheureuse Vierge de son immaculée Conception. Aussi quelques prédicateurs confondent ensemble ces deux mystères; d'autres changent seulement le mot de Conception *en celui de* Nativité, *et se servent du même sermon pour l'une et l'autre fête; d'autres enfin, ne trouvant pas dans le mystère de la* Nativité *séparé de celui de la* Conception *une matière suffisante pour un discours spécial, parlent de la dévotion à la sainte Vierge, après y avoir préparé l'auditoire par un exorde de circonstance.*

Je devais rencontrer des difficultés semblables en cherchant des matériaux relatifs à la Nativité; *cependant, pour ne pas user de redites, j'ai tâché 1° lorsque j'ai été obligé de me servir de la même pensée ou d'exposer la même vérité qu'au titre de la* Conception, *de le faire en termes différents et sous un aspect plus en rapport avec le mystère dont il est ici question. 2° De m'étendre davantage sur ce qui est spécial à la naissance de l'auguste Vierge.*

Si néanmoins l'on ne trouve pas de quoi remplir un discours où, soit pour le fonds du mystère, soit pour la morale, soit pour les réflexions, il ne soit question que de la Nativité, *on pourra y suppléer par le titre précédent.*

§ I.

Desseins et Plans.

I. — *Primogenita ante omnem creaturam* (Eccli. XXIV, 5). C'est la première-née de toutes les créatures.

Sans anticiper sur les autres mystères de la sainte Vierge, j'ai dessein de m'arrêter uniquement à sa naissance; et, entre toutes les prérogatives de cette naissance si heureuse, je m'attache à celle que l'on considère le plus dans la naissance des grands, le droit d'aînesse, en vous représentant Marie comme l'aînée de toutes les pures créatures : *Primogenita ante omnem creaturam*. C'est un des plus glorieux éloges que l'Ecriture fait de la sagesse, et l'Eglise l'attribue à l'auguste mère de DIEU. Cet éloge ne lui convient jamais mieux qu'au jour de sa Nativité : 1° Nous en justifierons les titres et les droits dans la première partie de ce discours. 2° Dans la seconde, nous verrons les avantages qui lui en reviennent, et que nous en pouvons espérer à notre tour.

1° Marie est la première-née de toutes les pures créatures. 1° De toute éternité elle a été comprise dans le même dessein et le même projet que son fils, en l'entendement de DIEU, puisqu'elle n'est créée que pour ce fils, selon l'opinion de la plupart des Docteurs, et qu'elle n'eût jamais été sans lui. Certes ce fils étant le premier de tous ses frères, ainsi que l'appelle S. Paul, c'est-à-dire le premier prédestiné, le premier sur qui DIEU a jeté les yeux pour le mettre à la tête de tous ses ouvrages, comme le plus noble, le plus parfait et le plus excellent de tous, Marie qui devait être sa mère a sans doute été comprise dans le même projet. D'où il suit, dit S. Augustin, que comme on ne peut nier la prédestination du Sauveur sans nier en même temps son Incarnation, et que quiconque a reçu la foi de ce mystère est obligé de croire que JÉSUS-CHRIST Fils de DIEU, est fils de Marie ; de même il faut reconnaître de la liaison entre ces deux naissances, et reconnaître que l'une étant destinée pour l'autre, toutes les deux ont été renfermées dans le même ordre des desseins de DIEU. Marie est donc l'aînée de toutes les pures créatures, comme tenant le premier rang après son fils, dans la pensée de DIEU. Ainsi donc, avant de naître dans le temps, elle était née de toute éternité dans l'entendement de DIEU même, qui est la première vie qu'ont les créatures, comme parle le disciple bien-aimé. Que si DIEU a

pensé à Marie avant toutes les autres, en vue de celui qui devait naître d'elle, et si les choses gardent leur rang dans cet entendement selon leur excellence, la disposition des desseins de Dieu, et le ministère auquel il les destine, qui pourra disputer à la sainte Vierge le droit d'aînesse, à moins de le vouloir contester au Fils de Dieu même qui doit naître d'elle ? Il faut ensuite montrer combien ce titre est auguste, et cette prérogative singulière, en faisant voir quelle distinction ils donnent à Marie entre toutes les pures créatures : ce n'est pas seulement une distinction de condition et de dignité, ou une perfection plus grande dans les qualités de l'esprit et du corps ; mais, au sentiment d'Albert le Grand, c'est une élévation dans un ordre tout particulier. Quoiqu'elle ne soit pas d'une autre espèce que nous dans la nature, elle en fait pourtant une particulière dans la grâce, etc. 2° A ce premier titre qui justifie ce droit d'aînesse de la glorieuse Vierge, et qui est pris dès sa naissance éternelle, il en faut joindre un second qui est plus nouveau, mais qui n'est pas moins authentique et moins reconnu. Je le prends de sa naissance temporelle que nous célébrons aujourd'hui ; et je dis, après S. Jean de Damas, que Marie mérite d'être appelée l'aînée de toutes les créatures parce qu'elle regarde de plus près le Verbe incarné, dont elle devait être la mère dans peu d'années : *Oportebat*, dit-il, *primogenitam in lucem edi, quæ rerum omnium conditarum primogenitum paritura erat* (Serm. de Nativ. Virginis). La Naissance du Fils de Dieu a commencé dans celle de Marie, comme dit S. Ildephonse, *in quâ ejus est inchoata nativitas.* Il ne dit pas qu'elle est née uniquement pour lui, mais qu'il a commencé à naître en sa personne, par une liaison étroite et nécessaire qu'elle a avec lui, comme l'aurore qui ne nous annonce pas seulement la venue du jour, mais qui le commence déjà. C'est dans cette vue que l'Eglise chante que sa naissance a apporté la joie à tout le monde : car quel plus juste sujet peut-elle avoir de cet épanchement de joie, que de voir que les ténèbres où le monde était enveloppé depuis tant de siècles vont être dissipées, que le ciel commence à s'ouvrir pour envoyer le Désiré de toutes les nations, que de recevoir enfin dans la naissance de la mère, l'espérance certaine de la venue du fils qui ne peut tarder longtemps, puisque l'une dispose à l'autre, ou plutôt que l'une est un gage assuré de l'autre. Marie est donc à juste titre l'aînée de toutes les créatures, puisqu'elle doit donner au monde le créateur et le père de tous les siècles à venir, etc.

2° Après avoir vu les titres légitimes sur lesquels le droit d'aînesse de toutes les créatures est fondé, il nous faut voir maintenant les avantages qui y sont attachés, et qui ont quelque rapport avec ceux qui sont les aînés dans les familles distinguées par leur noblesse, et par le rang qu'elles tiennent dans le monde. C'est de tout temps et parmi tous les peuples qu'il y a toujours eu quelque avantage dû aux aînés sur les cadets, et quoique la coutume en soit différente selon les différentes lois des états, il n'y en a point qui ne leur adjuge quelque droit spécial au-dessus de

leurs frères. DIEU même a voulu autoriser cette coutume dans la loi qu'il a donnée à son peuple, où nous voyons que la bénédiction paternelle et la meilleure portion de l'héritage étaient pour les aînés, et que c'était sur eux que l'on comptait pour soutenir la famille. Or ce que la raison et le droit des gens ont établi dans la nature, DIEU semble s'en être fait une loi dans la grâce. Je dis donc que la glorieuse Vierge étant l'aînée de toutes les pures créatures, elle jouit aussi de tous les avantages que les aînés ont sur leurs frères. Je les rapporte à trois, savoir : qu'ils sont ordinairement les plus aimés, qu'ils ont la meilleure part dans les biens de la famille, et enfin qu'ils sont les premiers et les plus avantageusement pourvus. Il est aisé de faire l'application de ces trois avantages à la sainte Vierge. 1° Le premier de ces avantages est que les aînés ont ordinairement plus de part dans l'affection de leurs parents que les autres, puisqu'ils ont possédé leur cœur sans partage durant qu'ils ont été seuls, et qu'ensuite on a des égards tout particuliers pour eux, comme devant être l'appui et le soutien de la maison ; car c'est sur ce pied qu'on les considère. Or on ne peut douter que DIEU n'ait eu pour Marie, en sa qualité d'aînée, une prédilection et un amour de préférence, puisqu'il l'a choisie parmi la foule d'une infinité d'autres, comme l'objet sur lequel il a jeté les yeux pour la faire mère de son Fils ; le Verbe éternel ne l'a pas moins aimée, puisqu'il devait un jour prendre naissance en elle ; et le SAINT-ESPRIT enfin la considérant dès-lors comme celle qui devait être son épouse, l'a aimée d'un amour tout particulier, etc. 2° Elle a eu la meilleure part dans les biens de la famille, selon le droit des aînés : dans l'ordre de la nature, de la grâce et de la gloire, elle a eu les plus grands avantages, comme on le peut voir en détail. 3° Selon la loi établie en faveur des aînés ; on songe à leur établissement avant celui de tous les autres, c'est sur eux qu'on jette les yeux pour faire les alliances ; ainsi Marie n'est pas plus tôt née qu'on l'a destinée à être l'épouse du SAINT-ESPRIT, la reine du ciel et de la terre, etc.

—

II. — En prenant pour texte : *Quæ est ista quæ progreditur* (Cantic. VI, 9), on peut mettre en rapport les sentiments d'admiration qu'on conçoit à la naissance de la sainte Vierge avec ceux que le ciel et la terre en conçurent :

1° En faisant voir que celle que l'Eglise, soit militante, soit triomphante, admire aujourd'hui est la créature la plus parfaite et la plus sainte ; que non-seulement elle est formée à l'image et à la ressemblance de DIEU, mais que personne, excepté JÉSUS-CHRIST, ne porte de caractères aussi grands de cette ressemblance et autant d'analogie avec les divines perfections ; qu'elle est revêtue des dons les plus singuliers, et remplie des grâces les plus choisies ; qu'elle est en un mot la plus accomplie en

toutes sortes de perfections qui l'élèvent, non-seulement au-dessus de toutes les personnes de son sexe, mais encore au-dessus de tous les hommes et de tous les anges : *Quœ est ista ?* Voilà ce qui doit faire le sujet de nos admirations, de nos éloges, de notre culte et de notre vénération.

2° En donnant une assistance certaine que celle que l'Eglise admire aujourd'hui nous donnera bientôt un Dieu-homme, qui naîtra d'elle, et, par cette admirable fécondité, accomplira toutes les prophéties anciennes, fera voir la fidélité de Dieu dans ses promesses, consolera les vrais Israélites qui soupirent depuis tant de siècles après la venue du Messie. Nous devons regarder celle dont l'Eglise célèbre la naissance, comme un objet sur lequel tous les saints de tous les siècles ont jeté les yeux ; comme un centre de bénédiction de la loi ancienne et de la nouvelle ; comme celle à laquelle tendaient les patriarches par une fécondité fondée sur le conseil de Dieu, et à laquelle tendent aussi les chrétiens par le privilége dont ils jouissent d'être enfants de Dieu. Il nous faut reconnaître que, comme les anciens ne sont parvenus en leur manière à Jésus que par Marie, nous n'y pouvons aussi parvenir en notre manière que par une dépendance toute particulière de sa divine maternité : puisque nous ne pouvons être enfants de Dieu qu'en nous incorporant pour ainsi dire à l'humanité qu'elle a donnée à son fils unique.

—

III. — Je trouve que la naissance de la Vierge a des rapports avec le passé, avec le présent, et avec l'avenir. Le passé comprend les principes qui ont précédé et qui ont opéré sa naissance ; le présent regarde les circonstances qui ont accompagné et orné cette naissance ; l'avenir contient les suites de cette naissance, ou les éminents emplois auxquels Marie est destinée.

1° Dans le premier rapport nous pouvons considérer les soins que la divine Providence a pris de la faire naître, les vues qu'elle a eues sur elle de toute éternité, comment elle a disposé le monde à cette naissance par tant de figures, comment de toute éternité la naissance de Jésus et celle de Marie ont été renfermées dans le même décret de Dieu, etc.

2° Dans le second rapport on peut considérer les avantages avec lesquels elle est née, les talents naturels et surnaturels dont le ciel l'a favorisée, les grâces qu'elle a reçues, en un mot tous les priviléges et toutes les prérogatives de cette naissance.

3° Enfin le rapport qu'elle a avec l'avenir consiste dans les emplois excellents pour lesquels Dieu l'a fait naître : pour donner au monde un réparateur, pour être la mère du Sauveur, et par conséquent pour coopérer par ce moyen au salut du genre humain.

Voilà les différents rayons de gloire qui vont se réunir à son berceau, pour rendre sa naissance plus glorieuse : ce sont aussi les trois parties d'un discours. (**Biroat**, *premier sermon sur la Nativité de la bienheureuse Vierge*).

—

IV. — On peut considérer en Dieu deux Providences, qui sont les principes de la naissance de la sainte Vierge :

1° Une Providence surnaturelle qui l'a prévenue de toute éternité, choisie, prédestinée, promise, etc ;

2° Une Providence naturelle qui l'a produite dans le temps.

Par la première, Dieu lui donne une naissance éternelle dans l'ordre des saints ; par la seconde, il lui donne une naissance temporelle dans la nature, mais avec un éclat éminent et avec des priviléges de gloire. (*Le même*).

—

V. — Pour louer la naissance de Marie, nous pouvons rapporter à ce moment tout ce qu'elle doit faire après dans la suite de sa vie ; parce que ce ne sont pas des prédictions trompeuses, fondées sur des événements incertains, mais qu'elles sont établies sur la prédestination de Dieu qui est infaillible. Or quelles sont les voies de Dieu sur Marie, sinon les suites et les opérations de la divine bonté qui s'est servie d'elle pour faire naître le Verbe divin dans la nature des hommes, et, par un admirable retour, pour faire vivre ensuite les hommes dans la nature de Dieu. Par conséquent deux voies de miséricorde commencent aujourd'hui dans la naissance de Marie :

1° L'une est l'incarnation du Fils de Dieu.

2° L'autre est le salut des hommes.

—

VI. *Sicut tenebræ ejus, ita et lumen ejus* (Psalm. CXXXVIII, 12). — C'est un dessein bien propre à ce mystère de faire voir qu'autant la naissance de la sainte Vierge est humble et obscure devant les hommes, autant est-elle glorieuse aux yeux de Dieu, qui l'a relevée des plus illustres prérogatives. On peut diviser ce discours en deux parties : 1° combien cette naissance de la plus sainte et de la plus illustre de toutes les pures créatures paraît humble et obscure au-dehors devant les hommes qui ne jugent que sur les apparences ; 2° combien elle est glorieuse et précieuse devant Dieu, qui en juge bien autrement que les hommes. En deux mots, l'humiliation et la gloire de Marie dans sa naissance.

1° On peut montrer que cette bienheureuse Vierge est née véritable-

ment avec des priviléges glorieux, mais inconnus des hommes et obscurcis par l'humiliation de sa naissance, à en juger par ce qui frappe les yeux. 1° Quoiqu'elle ne tienne rien de la corruption d'Adam, elle paraît néanmoins sortie de cette race corrompue, et participer comme les autres au venin qui a infecté tous ceux qui ont pris naissance de cette tige. 2° Elle vient au monde avec la qualité de mère de Dieu, à laquelle elle est destinée dès sa naissance; et cette haute dignité inséparable de sa personne est tellement supprimée que loin de voir en elle un rejeton de la race de David, on la regarde comme une simple fille de Juda et d'Israël, et même de la lie du peuple. Que si l'Eglise en cette fête dit qu'elle est belle comme la lune et choisie comme le soleil : *Pulchra ut luna, electa ut sol*, cet éclat ne paraît qu'aux yeux de Dieu, et non aux yeux des hommes : si vous leur demandez en effet ce qu'est Marie, Israël, qui l'a vue naître, vous dira qu'elle est fille d'Anne et de Joachim, conçue par les voies ordinaires, née comme les autres hommes, en jetant des cris et en poussant des gémissements qui marquent et ses misères présentes, et celles auxquelles elle devait être exposée. Ce prodigieux abaissement dans une créature qui jouissait de tous les grands priviléges opposés à toutes ces disgrâces, n'a point d'autre exemple que l'abaissement de Jésus-Christ. Il fallait que la mère fût la plus fidèle copie de son fils, et que son entrée dans le monde fût accompagnée des mêmes humiliations apparentes et des mêmes grandeurs réelles, mais cachées. Ce glorieux titre de mère de Dieu auquel elle était destinée de toute éternité, ne paraît point en elle, c'est un mystère secret : de saintes ténèbres couvrent tout. Comme Marie participait de si près au mystère de l'Incarnation opéré par la vertu et l'ombre de l'Esprit-Saint, qui le cachait aux démons et aux sages du monde, le mystère de la naissance de Marie devait tenir de cette obscurité. Ainsi toute sa grandeur spirituelle disparaît aux yeux des hommes, et même sa grandeur temporelle. Issue des nobles rois de Juda, comptant les patriarches et les prophètes au nombre de ses pères, elle ne retient rien ni de la noblesse de leur sang, ni de la noblesse de leur vertu. La famille de Juda était entièrement déchue de son ancien éclat lorsque Marie vint au monde : si Jésus-Christ était regardé comme le fils d'un artisan, quoiqu'il fût le Verbe éternel selon sa divinité, et le fils d'une Vierge qui l'avait miraculeusement conçu, Marie aussi parut n'être à sa naissance ni la mère de Dieu, ni la fille des rois de Juda et d'Isreël. Il est aisé de tirer de là un beau point de morale sur l'humilité chrétienne, qui nous doit faire tenir cachés nos talents, nos vertus, les avantages de notre naissance, etc.

2° Il faut développer les grandeurs, les priviléges et les prérogatives de la naissance de la bienheureuse Vierge. Elle est née 1° Avec l'usage parfait de la raison qui a été avancée en elle ; 2° Avec une nouvelle plénitude de grâces, qui s'est toujours accrue ; 3° Comme souveraine du ciel et de la terre. C'est le sentiment des SS. Pères et des Docteurs que

Marie, comme JÉSUS-CHRIST, a eu toute sa raison dès le moment où elle reçut la vie ; mais JÉSUS-CHRIST l'eut par nature, et Marie par grâce ; JÉSUS-CHRIST, parce qu'il était DIEU, et Marie parce qu'elle naissait au-dessus des lois de la nature. JÉSUS-CHRIST, pour cacher aux sages du monde le mystère de l'Incarnation, n'a laissé sa raison se produire qu'avec l'âge : *Crescebat sapientiâ et ætate apud* DEUM *et homines;* de même Marie, fidèle imitatrice de l'humilité de son fils, n'a montré sa raison qu'à mesure que son âge se développait : ainsi elle a paru croître en grâce et en sagesse devant les hommes. JÉSUS-CHRIST faisait un sacrifice parfait de lui-même dès son entrée dans le monde, il adorait son Père et s'immolait comme un holocauste dès le premier moment de sa Conception ; Marie en usa de même, et dit en entrant au monde : Me voilà, mon DIEU, préparée à faire votre sainte volonté. Cette raison avancée marquait de plus à quoi elle devait s'occuper, en attendant qu'elle fût déclarée mère de DIEU par une ambassade du ciel.

—

VII. — La sainte Vierge a trop de gloire véritable pour que nous cherchions hors d'elle-même, ou en des choses qui ne la regardent que de loin, la matière de son éloge. Ainsi, pour relever la gloire de sa naissance par le mérite, les honneurs, les emplois illustres de ses ancêtres, je ne lui mettrai point sur la tête les couronnes de David et de Salomon ; je ne parlerai point des autres avantages que lui donne une noblesse qui remonte à plus de quarante générations. Mais la dignité toute divine de mère de son DIEU à laquelle elle est destinée et pour laquelle elle vient au monde, la sainteté miraculeuse qu'elle possède et dont elle est remplie en naissant, le pouvoir infini qu'elle a déjà auprès de DIEU, sont des qualités réelles et effectives qui lui sont propres : c'est à cela que nous devons nous arrêter.

1° Sa dignité attirera nos respects.

2° Sa sainteté échauffera notre dévotion.

3° Son crédit et son pouvoir animeront nos espérances.

—

VIII. — 1° Marie naît pour DIEU, d'une manière toute singulière : aussi est-elle toute à DIEU dès le premier moment de sa vie ; et nous, nous devons y être le plus tôt que nous pouvons.

2° Elle emploie au service de DIEU tous les avantages qu'elle a reçus de sa naissance : la noblesse, l'heureux naturel, les talents du corps et de l'esprit ; c'est ce que nous devons faire à son exemple.

—

IX. — La grâce que Marie a reçue en naissant, et même dès le pre-

mier moment de sa vie a trois principaux caractères qui la distinguent de tous les autres enfants. 1° Un caractère d'adoption ; 2° Un caractère de consécration ; 3° Un caractère d'élévation. Par le premier, elle fut reçue pour fille aînée du Père éternel ; par le second, elle fut consacrée comme temple du SAINT-ESPRIT ; par le troisième enfin, elle fut élevée au moyen de ses actions saintes et vertueuses à la gloire éternelle. Ce sont aussi les trois caractères de la grâce que nous recevons dans le baptême : grâce d'adoption, par laquelle nous devenons enfants de DIEU ; grâce de consécration, qui nous rend autant de temples vivants du SAINT-ESPRIT ; grâce d'élévation, qui nous fait employer l'usage des vertus pour arriver au bonheur qui nous attend. C'est par ces trois caractères de la grâce que l'on peut montrer que Marie doit être le modèle de notre sanctification ; et c'est par-là que nous voyons le rapport que notre régénération doit avoir avec sa Nativité.

—

X. — Trois naissances de Marie peuvent faire l'ordre d'un discours. Pour bien concevoir ce qu'est Marie lorsqu'elle sort du sein de sa mère, il faut la considérer naissant 1° Dans l'entendement de DIEU, où elle est conçue et où elle reçoit une naissance éternelle : *Contemplari liceat mentem* DEI *ab Æterno gravidam*, comme dit un S. Père ; C'est là qu'elle est destinée de toute éternité à la maternité divine, etc. 2° Dans ce monde invisible, où elle paraît avec toutes les qualités, les grâces, les vertus, et tous les avantages nécessaires pour la fonction à laquelle elle est destinée. 3° Dans le cœur des véritables fidèles et des prédestinés.

—

XI. — On peut considérer Marie naissante comme un chef-d'œuvre de la nature et de la grâce. Un chef-d'œuvre, pour mériter véritablement ce titre, doit réunir trois conditions : 1° Il doit être unique, c'est-à-dire, n'avoir pas d'égal ; 2° Il doit surpasser tout ce qui a paru jusque-là dans son genre ; 3° Il doit réunir toutes les qualités propres à sa nature.

A ces trois titres Marie est un véritable chef-d'œuvre : 1° Jamais la sainte Vierge ne verra une créature l'égaler ; 2° Elle a surpassé en perfection tous les anges et tous les hommes ; 3° Elle réunit en sa personne toutes les perfections que peut comporter une créature.

—

XII. — En prenant pour texte ces paroles de l'Apocalypse : *Signum magnum apparuit in cœlo : mulier amicta sole* (Apocal. XII, 1), on peut montrer que la bienheureuse Vierge est véritablement ce grand signe qui vient du ciel et paraît sur la terre.

1° Signe de miséricorde et de réconciliation de Dieu avec les hommes, comme le fut autrefois l'arc-en-ciel.

2° Signe de bénédiction et d'abondance de grâce, comme le fut cette petite nuée que vit le prophète, et qui en se développant versa bientôt sur la terre une pluie féconde.

3° Signe de gloire et de grandeur, comme le fut cette petite fontaine que Mardochée vit en songe, qui devint un grand fleuve et se changea en soleil.



§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin** a fait trois sermons sur la Nativité de la Vierge.

S. Jérôme, *Epist. ad Chromatium et Heliodorum,* rapporte les particularités de cette naissance.

S. Jean de Damas a trois sermons sur ce sujet. De tous les Docteurs, c'est celui qui a traité le plus amplement et le plus expressément ce mystère.

Le vénérable **Bède** a un discours, mais qui peut-être n'est pas de lui.

S. Ildephonse a trois sermons sur ce sujet.

S. Bernard a, sur cette fête, un long sermon qui est connu sous le titre de *De aquæ ductu.*

S. Pierre Damien a trois sermons.

S. Bernardin de Sienne, un sermon.

S. Innocent, pape, un sermon.

S. Laurent Justinien, un sermon.

S. Bruno, un sermon.

L'abbé **Guerric**, deux sermons.

Hugues de Saint-Victor, sermons 34 et 66.

Guillaume de Paris, deux sermons.

Gerson, deux sermons.

Albert le Grand, quatre sermons.

Lanspergius, *Conciones tres.*

Alcuin, *sermon de Nativit. Virginis.*

Tolère, un sermon.

S. Thomas de Villeneuve, trois sermons.

Ceux que nous avons cités pour la Conception peuvent être comptés entre ceux qui parlent de la Nativité, parce que ce qu'ils disent de l'une convient aussi à l'autre.

[Livres spirituels]. — **Le P. D'Argentan**, capucin, *Grandeurs de la Vierge*, conférence sixième, traite ce sujet fort au long.

Le P. Du Pont, *Méditations sur les mystères de la foi*, seconde partie, quatrième méditation.

Le P. Nouet, *Vie de* Jésus-Christ *dans les saints*, a une méditation, pour le 8 septembre, sur la Nativité de la bienheureuse Vierge.

Le P. Haineufve, *Méditations*, a une méditation sur la même fête, pour le même jour.

Le P. Poiré, *Triple Couronne*, traité premier, chapitre onzième, traite des avantages du corps et de l'âme de la sainte Vierge.

Le P. Nepveu, *Réflexions chrétiennes*.

Le P. le Valois, *Œuvres spirituelles*, second entretien sur la Nativité de la sainte Vierge.

[Les Prédicateurs]. — **Molinier**, *le Mystère de la Croix*, a un sermon sur la Nativité de Notre-Dame.

Le P. le Jeune, *Panégyriques de la sainte Vierge*.

Le P. Duneau, *Sermons de Notre-Dame*, a deux sermons sur ce sujet.

Le P. Texier, *Sermons sur les fêtes de la sainte Vierge*.

Verjus, *Panégyriques*.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne, Mystères.

Biroat, *Mystères de la Vierge*, a deux sermons sur la Nativité.

Le P. de la Colombière, un sermon.

Essais de panégyriques, trois desseins sur ce sujet.

[Recueils]. — **Labatha**, Titulo *Maria*.

Carthagène, *Homélies* sur les mystères de la sainte Vierge.



§ III.

Passages, exemples et applications de l'Ecriture.

Concepit Anna, et peperit. I Reg. I, 20.
Anne conçut et mit au monde un fils.

Orietur stella ex Jacob, et consurget virga de Israël. Numer. XXIV, 17.
Une étoile sortira de Jacob, et un rejeton s'élèvera d'Israël.

Egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet. Isai. XI, 11.
Il sortira un rejeton de la tige de Jessé, et une fleur naîtra de sa racine.

Ipsa est mulier quam præparavit Dominus filio Domini mei. Genes. XXIV, 44.
C'est celle que le Seigneur a destinée au fils de mon maître.

Benedicentur in semine tuo omnes tribus terræ. Genes. XXII, 18.
Toutes les nations de la terre seront bénies dans celui qui sortira de vous.

Quæ est ista quæ progreditur quasi aurora consurgens. Cantic. VI, 9.
Qui est celle qui s'avance comme l'aurore lorsqu'elle se lève ?

Creavit Dominus novum super terram, fœmina circumdabit virum. Jerem. XXI, 22.
Le Seigneur a créé sur la terre un nouveau prodige, une femme environnera un homme.

Ecce virgo concipiet, et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel. Isaiæ VII, 14.
Une vierge concevra et enfantera un fils qui sera appelé Emmanuel.

Ab æterno ordinata sum, et ex antiquis antequam terra fieret. Proverb. VIII, 23.
J'ai été établie dès l'éternité, et dès le commencement, avant que la terre fût créée.

Nondum erant abyssi, et ego jam concepta eram,... ante colles ego parturiebar. Ibid. 25.
Les abimes n'étaient point encore que j'étais déjà conçue, j'étais enfantée avant les collines.

Ab initio et ante sæcula creata sum. Eccli. XXIV, 14.
J'ai été créée dès le commencement, et avant les siècles.

Radicavi in populo honorificato. Ibid. 16.
J'ai pris racine dans le peuple que DIEU a honoré.

Ego ex ore Altissimi prodivi, primogenita ante omnem creaturam. Ibid. XXIV, 5.
Je suis sortie de la bouche du Très-Haut ; je suis la première-née de toutes les créatures.

Generationem ejus quis enarrabit? Isai. LIII, 8.
Qui pourra dire sa génération ?

Fons parvus crevit in fluvium, et in lucem solemque conversus est. Esther. X, 6.
Une petite fontaine est devenue un fleuve, et s'est changée en lumière et en soleil.

Quam pulchri sunt gressus tui, filia principis. Cantic. VII, 1.
Que vos démarches sont belles, ô fille du Prince !

Multæ filiæ congregaverunt divitias, tu supergressa es universas. Proverb. XXXI, 29.
Plusieurs filles ont amassé des richesses, mais vous les avez surpassées.

Liber generationis JESU CHRISTI. Matth. I, 1.
Livre de la génération de JÉSUS-CHRIST.

Jacob genuit Joseph virum Mariæ, de quâ natus est JESUS. Matth. I, 16.
Jacob fut père de Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né JÉSUS.

Evangelizo vobis gaudium magnum. Luc. II, 10.
Je vous annonce une grande joie.

Sapientia ædificavit sibi domum. Proverb. IX, 1.	La sagesse s'est bâtie une maison.
Nativitas tua, DEI *genitrix virgo, gaudium annuntiavit universo mundo.* Ut canit Ecclesia.	Votre naissance, ô Vierge mère de DIEU a donné la joie à tout le monde.
Gloriosæ Virginis Mariæ ortum dignissimum recolamus, quæ genitricis DEI *dignitatem obtinuit.* Eadem.	Souvenons-nous de l'illustre naissance de la glorieuse Vierge, qui a été honorée de la dignité de mère de DIEU.
Nativitatem hodiernam perpetuæ Virginis genitricis DEI *solemniter celebremus.* Eadem.	Célébrons en ce jour, avec toute la solennité possible, la naissance de la sainte et perpétuelle Vierge mère de DIEU.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU-TESTAMENT.

Tertullien demande pourquoi, parmi tous les ouvrages que DEIU produisit au moment de la création, il n'y eut que l'élément de l'eau qu'il forma tout d'un coup dans toute sa perfection. La terre en effet était stérile, et ce ne fut que le troisième jour qu'elle commença à germer et à produire des arbres et des plantes; le ciel n'avait pas toute sa perfection, et ce ne fut que le cinquième jour que DIEU y attacha les étoiles, qui en font le principal ornement; il n'y eut que l'eau qui sortit telle que nous la voyons des mains de son créateur. La raison que cet auteur en apporte, c'est que l'eau devait être le premier trône de la majesté de DIEU : *Spiritus Domini ferebatur super aquas* (Genes. I, 2). La sainte Vierge aussi est toute parfaite dans sa naissance, parce qu'elle doit être le trône et le siége de la majesté de DIEU : *Divini splendoris sedes et receptaculum*, comme l'appelle un S. Père. Elle doit avoir la gloire de porter un DIEU dans son sein ; elle doit être non-seulement l'épouse, mais la mère d'un DIEU : il fallait donc que la grâce eût plus de soin de la préparer, et distinguât avantageusement du reste des créatures celle qui en devait être la reine.

[Figures de Marie dans tous les siècles]. — Tous les siècles, dit S. Jean Damascène, avaient espéré jouir de la naissance de la sainte Vierge : *Certabant inter se sæcula quodnam ortu suo gloriaretur.* Les siècles d'Adam, de Noé, d'Abraham, d'Isaac, de Jacob et des autres patriarches se flattaient de l'espérance de voir naître cette belle aurore qui devait faire toute leur joie; mais DIEU se contenta d'en faire paraître des figures dans tous les siècles, réservant ce trésor pour le milieu des temps. Ainsi le siècle d'Adam eut l'arbre de vie pour son partage, le siècle de Noé eut l'arche où se sauvèrent les restes du genre humain abîmé par le déluge, le siècle

d'Abraham eut la fécondité de Sara, le siècle de Jacob eut cette échelle mystérieuse qui allait depuis la terre jusqu'au ciel; et ainsi fut-il des autres siècles. Ce fut dans la plénitude des temps que la sainte Vierge parut, pour recevoir la plénitude de tous les biens.

[Ce qu'a dû être la naissance de Marie]. — N'est-il pas croyable que, si Jean-Baptiste est élevé au-dessus des autres hommes par les grâces qu'il a reçues en sa naissance, la sainte Vierge en a dû recevoir une plus grande plénitude que Jean-Baptiste ? Cela nous est caché, il est vrai ; et même il est assez étrange que la naissance de celui qui devait être le précurseur du Messie ait été si solennelle, quand celle de Marie qui en devait être la mère est demeurée obscure et sans aucun éclat extérieur. Mais nous ne devons pas comparer l'une et l'autre naissance par l'extérieur ; ou bien il faut juger de l'intérieur de celle de Marie par l'extérieur de celle de S. Jean. L'évangéliste ramène toute la gloire de la naissance de ce glorieux précurseur à deux circonstances : aux priviléges qu'il y reçoit de la part de Dieu, et aux honneurs qu'il a reçus de la part des hommes. Il y reçoit des priviléges admirables, car déjà même avant sa naissance, il avait été sanctifié dans le sein de sa mère, par la présence de Marie et du Sauveur lui-même ; ensuite il n'est pas plus tôt venu au monde que tous prennent part à sa naissance : le bruit s'en répand dans tout le pays voisin, Marie s'en entretient avec Elisabeth, et toutes les montagnes de la Judée retentissent des acclamations et des cris de joie. Or serait-il possible que Jésus-Christ n'eût pas voulu faire pour sa mère ce qu'il a fait pour son précurseur ! Quoique l'évangile, pour des raisons que nous ne pouvons pénétrer, garde sur cet article un profond silence, deux choses sont certaines cependant. 1° La sanctification de Marie a été tout autrement privilégiée que celle du précurseur, puisqu'elle s'est faite à l'instant même où elle reçut la vie, sa Conception étant immaculée. 2° Elle est née avec une augmentation de grâce qui ne se peut expliquer, puisque pendant les neuf mois qu'elle a été dans le sein d'Anne sa mère, elle a toujours crû à chaque instant. Si la nouvelle de cette naissance, quoique attendue depuis tant de siècles, n'a pas éclaté au dehors, peut-on douter que tout le ciel n'en ait témoigné sa joie ; et que les hommages et les applaudissements des hommes n'aient été réservés pour les siècles à venir, comme nous le voyons aujourd'hui ?

On remarque dans l'Ecriture que tous ceux qui sont venus au monde par miracle, ont eu quelques caractères de grandeur qui les ont rendus considérables dès ce premier moment de leur existence, soit parce que cette voie miraculeuse marque une providence particulière sur eux, soit parce qu'elle fait voir, en leur faveur, une application extraordinaire de la puissance de Dieu qui supplée au défaut de la nature. Isaac, fils d'Abraham et de Sara trop avancés en âge pour avoir des enfants, fut promis à Abraham pour récompense de sa foi, et vint au monde par une

espèce de miracle : aussi fut-il un fruit de bénédiction, puisque c'est par lui que la bénédiction promise à Abraham fut accomplie, et que le Messie est né de sa race. Samson, né pareillement de parents stériles, ne fut-il pas un des libérateurs du peuple de DIEU : ce fut en cette considération que DIEU voulut que sa naissance fût annoncée par un ange. Samuel, obtenu de DIEU par les prières de sa mère stérile, ne fut-il pas choisi de DIEU dès sa naissance pour gouverner son peuple et pour être un grand prophète ? Dans la nouvelle loi, quelle joie ne causa point la naissance de Jean-Baptiste, qui vint au monde par un semblable miracle : ce qui fut un pronostic de sa future grandeur, et qui fit dire dès lors : *Quis putas puer iste erit* (Luc. I, 66) ! Mais DIEU a-t-il imprimé plus excellemment ces deux caractères de sa Providence et de son pouvoir que dans la naissance de Marie, quand il l'a fait naître de sainte Anne et de saint Joachim, à qui l'expérience d'une longue stérilité avait ôté toute espérance d'avoir jamais des enfants? Cette adorable providence de DIEU a marqué, par cette conduite, ses grands desseins sur elle; elle voulait que la conception et la naissance miraculeuse de la sainte Vierge préparassent les hommes au plus grand de tous les miracles, qui est l'Incarnation du Verbe.

[Dieu temple de Salomon]. — Après que Salomon eut achevé ce temple fameux, qu'on a tenu pour un miracle de magnificence, il ne put néanmoins se contenter lui-même ; cependant son père avait employé la meilleure partie de son règne à amasser des trésors pour la structure de ce temple, et lui-même avait accumulé l'or, l'argent et les pierres précieuses en si prodigieuse quantité qu'on a peine à y croire. Après avoir employé durant plusieurs années un nombre infini d'ouvriers pour élever ce merveilleux édifice, il proteste néanmoins devant DIEU qu'il n'a rien fait qui soit digne de la majesté divine, que la beauté et la magnificence de ce temple, que le nombre et l'appareil des sacrifices sont bien au-dessous de ce qui est dû au souverain de l'univers. Je ne m'étonne pas que Salomon fasse cette confession : il était le plus opulent et le plus magnifique de tous les princes ; après tout cependant il était homme, et qui est l'homme qui ne reconnaisse son impuissance et sa pauvreté, lorsqu'il s'agit de loger un DIEU. Mais lorsque DIEU lui-même entreprend de se bâtir un temple, il faut que ce temple soit digne et d'un DIEU qui le bâtit, et d'un DIEU qui le doit habiter. C'est pourquoi, pour bien comprendre les grandeurs et les excellences du temple mystique qui se prépare, et qui commence déjà à paraître à la naissance de celle qui est désignée et figurée par ce nom, il faudrait comprendre les grandeurs et les excellences de DIEU même, puisqu'il ne l'a fait naître que pour lui, et qu'il ne l'a ornée de tant de richesses spirituelles que pour rendre ce temple digne d'une si haute majesté.

[Aurore]. — Quelque belle qu'on nous dépeigne l'aurore, ses premières





clartés ne se peuvent presque distinguer d'avec les ténèbres; mais à mesure qu'elle s'avance, elle devient plus lumineuse et marque mieux que le soleil va bientôt paraître. La Conception de Marie a quelque chose de semblable, par rapport à sa Nativité : alors que cette enfant était encore renfermée dans le sein de sa mère comme dans un nuage, ses premières lueurs ne la distinguaient pas assez, et elle ne répandait pas assez d'éclat pour être aperçue, comme elle a fait à sa naissance, où elle donna des pronostics du jour serein de notre bonheur qui commençait, et des approches du soleil de la grâce qui doit éclairer tout le monde.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Parvus fons crevit in fluvium, et in lucem solemque conversus est. (Esther. x, 6). — Une petite fontaine est devenue une grande rivière , et s'est changée en lumière et en soleil. Cette fontaine dont il est parlé dans le livre d'Esther, et que le saint homme Mardochée vit en songe, ne serait en effet qu'un songe si nous ne considérions que ce qui s'est passé dans la nature depuis la naissance du monde, puisque l'on n'a jamais rien vu de semblable. Mais si nous élevons nos pensées plus haut, c'est-à-dire, jusqu'aux œuvres que Dieu opère dans la grâce, nous concevrons bientôt que c'est une mystérieuse figure de la naissance de l'heureuse créature qui est destinée pour être la mère d'un Dieu. Oui, Marie est cette fontaine si petite en sa source, si peu connue des hommes en sa naissance, et même si peu considérable en apparence. Mais cette petite fontaine devient bientôt un grand fleuve, par l'amas des torrents de grâces et le déluge de miséricorde que le Seigneur s'est plu à verser dans son sein. Ce fleuve est grand dans sa profondeur puisqu'il nous découvre l'abîme de la sagesse de Dieu, qui de toute éternité a formé le dessein qu'il commence à manifester au monde; il est immense dans sa largeur, puisqu'il inondera bientôt toute la terre en y répandant les eaux du salut; c'est enfin un fleuve de prodiges et de miracles qui sera bientôt changé en lumière et en soleil, pour chasser les ténèbres du monde, et y faire briller les saintes clartés de la foi, et répandre l'amour de Dieu dans tous les cœurs, etc.

Evangelizo vobis gaudium magnum. (Luc. II, 10). Ce sont les paroles que l'Ange du Seigneur adresse aux pasteurs de Bethléem, à la nativité de Jésus-Christ. Il me semble que les prédicateurs qui sont les ministres du Dieu vivant aussi bien que les anges, peuvent adresser aujourd'hui ces mêmes

paroles à tous les hommes, et que la joie que nous inspirera la naissance du fils doit commencer dès la naissance de la mère. En effet, si un ange dit que plusieurs se réjouiraient à la naissance de Jean-Baptiste : *In nativitate ejus multi gaudebunt ;* à plus forte raison en sera-t-il de même à celle de Marie, puisque la naissance du précurseur de Jésus-Christ marque son avènement d'une manière moins directe que la naissance de celle qui le doit enfanter. La naissance de Marie est l'aurore qui commence le jour en l'annonçant, et ses clartés sont comme les premiers rayons du soleil de justice qui va paraître. Or, comme rien ne réjouit davantage ceux qui sont ensevelis dans les ombres de la nuit que la naissance de l'aurore, de même entre tous les mystères que célèbre l'Eglise, il n'en est point qui doive être plus agréable aux chrétiens que celui de la Nativité de Marie. Aussi l'Eglise fait-elle éclater en ce jour les sentiments de joie qu'elle en conçoit : *Nativitas tua gaudium annuntiavit universo mundo ;* votre naissance, ô vierge sainte, a réjoui tout l'univers, parce que c'est de vous qu'est sorti le soleil de justice : *Quia ex te ortus est sol justitiæ*, ce soleil céleste qui, dissipant les ténèbres que la malédiction du péché avait répandues sur la terre, l'a remplie de bénédictions en l'éclairant de sa lumière : *Qui solvens maledictionem dedit benedictionem.* C'est pour cette raison que S. Jean de Damas appelle ce jour de la Nativité de la sainte Vierge *Natalis lætitiæ*, le jour de la joie.

Fecit Deus *duo luminaria magna, luminare majus et luminare minus.* (Genes. I, 17). Dieu s'est comporté dans l'ordre de la grâce, quand il a voulu réparer le monde perdu par le péché, comme dans celui de la nature, quand il voulut le tirer du néant. Voyant que, sans la lumière, cet univers n'eût été qu'un chaos, il créa deux astres, deux grands luminaires, comme dit l'Ecriture ; de même dans l'ordre de la grâce, pour rétablir l'homme dans son premier état et le tirer des ténèbres où le péché l'avait plongé, il a produit deux grands astres qui sont Jésus et Marie. Le premier est plus grand que l'autre : aussi est-il appelé le soleil de justice qui éclaire tout le monde : *Quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum* (Joan. I, 19). Mais pour que l'allusion soit juste et entière, la sainte Vierge est venue au monde pour être comme la lune de la grâce : *Pulchra ut luna* (Cantic. VI, 9). La lune emprunte du soleil toute sa lumière et sa vertu et elle est la moindre de ces deux grands astres ; mais, outre qu'elle éclaire durant la nuit, sa puissance est grande dans ce bas monde, ses influences sont douces et salutaires. Voilà le dessein qu'a eu la Providence sur Marie : elle l'a envoyée sur la terre avant son Fils, pour commencer à chasser les ténèbres du péché, en attendant que ce fils, qui est le père et la source des lumières, vînt lui-même y faire naître le grand jour de la grâce.

Concepit Anna et peperit (I Reg. I, 20). — Quand l'historien sacré écrivait ces paroles, l'esprit de prophétie conduisait assurément sa pensée aussi bien que sa plume ; il songeait bien moins au passé qu'au futur, à un prodige qu'à un mystère, à la femme d'Alcana qu'à l'épouse de Joachim, à la mère de Samuel qu'à celle de l'incomparable Marie. Il ne parle que d'une Anne, mais il en désigne une autre plus sainte et plus heureuse, qui n'a pas été féconde par une simple faveur du ciel, mais par un double miracle ; qui n'a pas enfanté un libérateur de sa nation, mais la rédemptrice de tout le monde ; qui n'a pas donné la vie à un prophète de DIEU, mais à une vierge de qui DIEU même a pris naissance. C'est aussi dans l'attente de ces couches fortunées que le ciel et la terre étaient en suspens, que les anges formaient tant de désirs, que les patriarches faisaient tant de vœux, que tous les hommes étaient dans une sainte impatience. Maintenant que nous jouissons du fruit de cette bienheureuse stérilité, et que nous la voyons couronnée par la naissance d'une merveille qui épuise tous les trésors de la nature et de la grâce, il est juste de s'écrier dans un doux emportement d'admiration et de joie : *Concepit Anna et peperit ;* Anne, dans un âge stérile, a mis au monde une fille qui étant au-dessus de toutes les créatures, ne voit rien que DIEU seul au-dessus d'elle.

Eramus naturâ filii iræ (Ephes. II, 3). — Nous naissons tous enfants de colère : nous ne sommes pas plus tôt enfants des hommes que nous sommes enfants du démon par le péché d'origine ; et nous demeurons tels jusqu'à ce que nous soyons régénérés par le baptême. La sainte Vierge n'est pas née de la sorte. Avant que sa mère la mît au monde, elle avait déjà une naissance toute divine, son âme ayant été sanctifiée aussitôt que produite : privilége qui n'a été accordé qu'à l'âme de son fils et à la sienne. Bien que S. Jean-Baptiste ait été sanctifié dès le ventre de sa mère, et qu'il soit né enfant adoptif de DIEU, il n'a pas été conçu tel ; et par conséquent il n'y a que la vierge seule qui se puisse vanter de n'avoir jamais eu, selon l'esprit, d'autre père que DIEU.

Primogenita ante omnem creaturam (Eccli. XXIV, 5). — Marie est l'aînée de toutes les créatures, et par conséquent la plus aimée et la plus chérie. Ne peut-on pas croire qu'à sa naissance même temporelle, DIEU lui a dit : *Filia mea es tu, ego genui te*, comme il dit à son Fils dans sa génération éternelle : *Filius meus es tu, ego hodie genui te* ! Quand il a créé les autres créatures, il ne leur a pu dire : *Vous êtes ma fille*, parce qu'elles sont nées avec la tache du péché ; mais Marie ayant reçu l'être surnaturel aussitôt que l'être naturel, en a été préservée, et ainsi DIEU a pu dire d'elle ce qu'il a dit de son Fils unique : *Hæc est filia mea dilecta in quâ mihi bene complacui.* Il a été un temps où il s'est déplu en toutes les autres ; mais pour cette bienheureuse Vierge, il n'a jamais eu que des

complaisances : elle a été élue pour être la mère de Dieu, et comme elle est sa mère unique, elle est aussi sa fille unique. Je ne veux pas dire que sa filiation soit de même nature que celle de son fils, ce serait un blasphème ; mais seulement que, comme le Verbe incarné est Fils de Dieu en un sens qui ne convient qu'à lui seul, la sainte Vierge est aussi fille de Dieu en un autre sens qui ne convient qu'à elle seule.

Ab initio et ante sæcula creata sum (Eccli. xxiv, 14). — Je suis née dans Dieu dès l'éternité, avant la naissance des siècles. Il est vrai que le Fils de Dieu, même comme homme, est la première production de l'entendement de Dieu, l'aîné des créatures dans Dieu, non pas par le temps, mais par excellence et par causalité, comme parle l'école ; car le premier-né des prédestinés pour lesquels Dieu a créé tout le reste, est le modèle et l'exemplaire de tous les autres. Mais aussi Marie est la première et la plus illustre copie de ce divin original ; et comme le Fils de Dieu est l'unique image très-parfaite du Père éternel, la Vierge est la première et la plus parfaite image du Verbe fait chair. C'est pourquoi, dès que je vois naître dans les décrets de Dieu un rédempteur pour les hommes, je vois en même temps que Dieu conçoit et fait naître dans ces mêmes décrets une mère pour ce rédempteur ; et, comme il faut qu'il y ait de la ressemblance et une conformité de mérites et de qualités entre la mère et le Fils, Dieu ne peut faire dessein de donner à l'univers une humanité digne d'une alliance personnelle avec la divinité, qu'il ne soit obligé de lui destiner en même temps pour mère la plus excellente créature qui se puisse imaginer. C'est cette heureuse créature dont l'Eglise célèbre la naissance dans le temps.

Quæ est ista quæ progreditur ? (Cantic. vi, 9). — C'est avec admiration et étonnement que les esprits célestes font cette demande, à la naissance de cette petite créature qui s'élève comme une aurore, et qui paraît déjà toute brillante des lumières qui l'environnent : *Quæ est ista ?* Ne pourrait-on pas leur répondre : C'est une fille qui, sortie de la race corrompue d'Adam, ne tient rien de la corruption de son origine ; c'est une fille qui doit être la mère d'un Dieu, et cependant demeurer toujours vierge ; c'est cette étoile de Jacob qui, quoique environnée des nuages de l'humilité, ne laissera pas de paraître un jour belle comme la lune et aussi éclatante que le soleil : *Pulchra ut luna, electa ut sol ;* c'est cette fontaine du paradis terrestre dont les eaux se répandront sur toute la surface de la terre ; c'est cette racine de Jessé, d'où sortiront des fleurs et des fruits qui seront la joie de tous les peuples ; c'est cette vierge qui doit être les délices du ciel, la terreur des démons, l'asile des pécheurs, l'espérance des chrétiens, l'amour et l'admiration de tous les siècles.

Quàm pulchri sunt gressus tui, filia principis ! (Cantic. vii, 1). —

Marie entrant dans le monde avec cet éclat de sainteté qui l'a rendue la possession de Dieu en tant de manières excellentes, ne mérite-t-elle pas que les anges adorent les premières démarches qu'elle fait dans le monde, et qu'ils disent à la gloire de sa naissance les paroles du Sage : *Quàm pulchri sunt gressus tui, filia principis ?* O fille et mère du prince, que vos voies sont glorieuses, et que vos démarches sont belles ! On peut dire véritablement de vous ce que la flatterie a dit de quelques conquérants, que les palmes naissent sous vos pas : vos victoires se comptent par vos démarches, et vos premiers pas dans ce monde sont une sorte de triomphe après une double victoire sur le péché et le démon.

Ingrediens mundum, dicit : Hostiam et oblationem noluisti; tunc dixi : ecce venio. (Heb. x, 5). — Marie seule a eu le privilége de naître dans un plein jour de la raison et d'avoir une liberté entière : de cette manière elle a pu, dès sa naissance, rendre à Dieu le premier hommage de sa connaissance et de son amour, et se donner à lui aussitôt qu'elle a commencé d'être. En cela elle imite par avance ce que son fils doit faire un jour, lorsqu'entrant dans le monde, comme dit S. Paul, il se présentera à son Père comme une victime : *Ingrediens mundum dicit : Hostiam et oblationem noluisti ; tunc dixi : ecce venio.* Il me semble donc qu'elle entre dans le monde comme dans un temple, qu'elle fait de son berceau un autel, où elle se présente comme une victime couronnée de grâce et de sainteté disant par avance ce qu'elle dit en son Annonciation : *Ecce ancilla Domini* (Luc. i, 38) ; me voici, mon Dieu, pour être votre servante : recevez-moi dès ce moment en cette qualité, et disposez entièrement de moi pour tous les desseins de votre providence.

Sapientia ædificavit sibi domum. (Proverb. ix, 1). — On ne peut plus justement et plus naturellement appliquer ces paroles qu'à la bienheureuse Vierge au jour de sa naissance. Le Saint-Esprit nous apprend que la sagesse s'est voulu bâtir elle-même un palais pour sa propre demeure. Que faut-il entendre par la sagesse, sinon Jésus-Christ que S. Paul appelle *Christum Dei sapientiam* (I Cor. i, 24)? C'est d'ailleurs une chose convenue qu'on attribue la sagesse au Fils, comme la puissance au Père, et la bonté au Saint-Esprit. Or dire que la sagesse s'est bâti un palais pour sa propre personne, n'est-ce pas dire que le Fils de Dieu est l'auteur de sa propre mère qui est Marie ? Mais pesons la force de ces paroles, elles valent autant d'oracles. La sagesse a bâti un palais, et l'a bâti pour elle-même : tout cela est plein des grandeurs de la mère de Dieu dans sa Nativité. Puisque c'est la sagesse infinie qui a entrepris cet ouvrage, il en résulte qu'elle l'a fait sagement : elle a donc proportionné la magnificence de cet édifice à la grandeur de celui qui le devait habiter, car on ne bâtira pas une demeure pour un simple villageois, comme pour un grand monarque. Quelles conséquences doit-on tirer de

ce principe à la gloire de la sainte Vièrge? Voyez quel beau palais la Sagesse divine a bâti pour l'homme, c'est ce monde : que ce bâtiment est auguste, qu'il est vaste, qu'il est richement orné ! le roi-prophète était dans l'admiration quand il le considérait. Mais la sainte Vierge est le palais que la Sagesse s'est bâti pour elle-même : jugez de là quelle en doit être la magnificence.

Quæ est ista ? (Cantic. vi, 9). — Quelle est celle-ci? Si l'on avait à vous entretenir de toute autre fille que de celle qui vient de naître, comme la religion ne nous y découvrirait rien qui laissât dans l'esprit quelque idée de gloire et de grandeur, on observerait un humble silence ; on gémirait même, parce que le joug du péché accable tous les enfants d'Adam dès l'instant de leur conception et au jour de leur naissance, en sorte que dans l'une et dans l'autre ils sont flétris de la flétrissure du premier père. Non, si je n'avais à vous parler que d'une enfant ordinaire, je ne m'écrierais pas : *Quæ est ista : quelle est celle-ci* ? Si elle n'avait que la grandeur de Jean-Baptiste, qui cependant fut sanctifié dès le sein de sa mère, dont la naissance fut annoncée par un ange et accompagnée de prodiges si nombreux, je demanderais moins ce qu'est cette enfant, que je ne m'informerais de ce qu'elle devrait être un jour, comme on le faisait pour Jean-Baptiste : Quel pensez-vous que sera cet enfant ? *Quis putas puer iste erit?* Mais voici une enfant d'un nouvel ordre : elle fait une classe à part entre les filles d'Adam, dès qu'elle paraît sur la terre ; elle surprend de telle manière que les orateurs chrétiens qui en veulent entreprendre l'éloge, la voyant environnée d'un si grand éclat, s'écrient : Quelle est donc celle-ci : *Quæ est ista ?*

Regali ex progenie Maria exorta refulget. (Off. B. Mariæ). — Remonterons-nous jusqu'aux aïeux illustres de Marie pour la relever? N'est-elle pas descendue des plus grands princes de Juda et d'Israël ? Les patriarches n'ont-ils pas été ses pères ; et tout ce qu'ils ont eu de grandeur et de vertu ne doit-il pas être employé pour faire une couronne à Marie qui vient de naître? Les prophètes ont donné de leur sang pour la former ; et le grand objet de leurs prophéties a été Jésus et Marie, prédits l'un et l'autre dans la loi ancienne. Ainsi, lorsqu'Abraham fut béni pour être le père de tous les croyants, Marie n'eut-elle pas la meilleure part dans cette bénédiction, elle qui devait être bénie par dessus toutes les femmes, et par dessus tous les hommes, à Jésus-Christ près? Aussi les vertus des anciens sont devenues les vertus de Marie, c'est un héritage qui lui appartenait : je vois et j'admire déjà en elle l'obéissance et la soumission d'Abraham et d'Isaac ; les grâces temporelles que Dieu accorda à Jacob figuraient les grâces spirituelles qu'il départirait à Marie ; les victoires de David promettaient les victoires qu'elle devait remporter sur le serpent infernal ; et les lumières de Salomon signifiaient que celle qui descendrait

de lui serait prévenue des dons les plus exquis, qu'elle brillerait comme l'aurore, et qu'on verrait en elle toutes les vertus de ses pères sans y voir leurs défauts, qu'elle unirait la noblesse que l'on tire d'un sang illustre avec la noblesse que l'on tire d'une vie sainte : *Regali ex progenie Maria exorta refulget..*

Generationem ejus quis enarrabit. (Off. B.Mariæ). — Qui nous expliquera sa génération ? L'Église et l'Écriture offrent à notre admiration trois sortes de générations également ineffables, parce qu'elles sont également incompréhensibles : 1° la génération du Verbe dans le sein de son Père : c'est une lumière qui sort d'une autre lumière, c'est un Dieu éternel qui engendre un Dieu éternel comme lui ; 2° la naissance de Marie, qui prend naissance d'un fonds stérile et infructueux; 3° celle de Jésus-Christ, qui est né du sein d'une vierge. Le terme de la première génération a été un Dieu aussi grand, aussi puissant, en un mot, égal en tout à celui qui l'engendre; le terme de la seconde est la mère d'un Dieu; et le terme de la dernière est un Homme-Dieu. Qui peut expliquer ces trois générations? *Generationem ejus quis enarrabit?* Le Père éternel ne peut rien produire de plus grand que le Verbe, il ne peut rien donner de plus excellent ni de plus parfait au dehors que Jésus-Christ. Le Verbe a la nature et les infinies perfections de son principe, l'humanité de Jésus-Christ unie au Verbe possède toute la divinité qui habite corporellement en elle. Créatures, si parfaites que vous paraissiez être, vous ne pouvez jamais arriver jusque-là; mais par rapport avec différentes manières par lesquelles Dieu a voulu comme se dépeindre en vous, vous êtes plus ou moins formées à son image. L'admirable enfant qui vient de naître ayant été l'objet de la complaisance du Père éternel, en était aussi une si parfaite image que si nous en considérons tous les traits, nous serons forcés de dire avec S. Bernard, que l'on ne peut expliquer ni la génération du Verbe, ni la naissance de Marie, ni son Assomption : *Generationem Verbi, Assumptionem et Nativitatem Mariæ quis enarrabit* ?

Vapor est virtutis Dei, *et emanatio quædam est claritatis omnipotentis* Dei *sincera : et ideo nihil inquinatum in eam incurrit; candor enim est lucis* (Sap. vii, 15). — C'est une effusion de la vertu de Dieu, c'est une émanation très-pure de la clarté du Tout-puissant, c'est un éclat de la lumière éternelle : aussi rien d'impur ne la peut souiller. Ces paroles, il est vrai, s'entendent de Jésus-Christ, qui est lumière de lumière, et la splendeur de l'Éternel; mais ne peut-on pas les appliquer à Marie dans sa naissance? Où trouver sur la terre une comparaison qui puisse assez exprimer la naissance de celle qui est au-dessus de tous les êtres purement créés et qui, étant mère de Dieu, ne peut être comparée qu'à son fils qui est l'Homme-Dieu ? C'est donc elle qui, dans le moment où elle paraît, est une effusion de la vertu de Dieu, dans laquelle la nature n'a point de

part, où le Tout-puissant seul a travaillé, et dont il fait dès le premier instant de sa naissance, la plus parfaite de toutes les pures créatures. C'est elle qui est une émanation très-pure de la clarté du Tout-puissant : car, si tous les saints de la loi ancienne tiraient leur sainteté de Jésus-Christ à venir dont la lumière universelle les éclairait déjà, même avant de paraître, quelle abondance de clarté ce Verbe divin n'a-t-il pas communiquée à sa sainte mère ? N'a-t-il pas recueilli tout ce qu'il avait donné aux anciens patriarches, aux prophètes et aux autres aïeux de Marie, pour le lui communiquer ? N'a-t-il pas enchéri, en ne permettant pas que rien d'impur souillât sa naissance, *et ideo nihil inquinatum in eam incurrit?* Notre malheur, mes frères, c'est d'apporter en venant au monde l'image de Satan qui cache, qui couvre, et qui déshonore l'image de Dieu dont nous avons été avantagés par notre création ; le bonheur de Marie, c'est de ne porter en naissant que l'image de Dieu, et de la manière la plus parfaite.

Multæ filiæ congregaverunt divitias ; tu supergressa es universas. (Prov. xxxi, 29). — Plusieurs vierges ont amassé des richesses ; mais vous, vous les avez toutes surpassées. Marie n'étant jamais sortie des mains de Dieu, son cœur ayant toujours été uni à celui de Dieu dès les premiers moments de sa conception et de sa naissance, son esprit toujours occupé aux choses célestes, non-seulement pendant le sommeil, puisque c'est d'elle qu'il est dit : Je dors, mais mon cœur veille, *Ego dormio, et cor meum vigilat* (Cantic. v, 2) ; non-seulement pendant les occupations extérieures, puisque c'est elle à qui l'Église applique ces paroles : Mon bien-aimé est tout à moi, et je suis toute à lui : *Dilectus meus mihi et ego illi* (Cantic. ii, 16) ; mais dans le temps même de l'enfance qui pour le reste des hommes n'est qu'un temps de ténèbres, de stupidité, dans lequel ils ne diffèrent pas des animaux ; Marie, dis-je, était appliquée à Dieu, et elle amassait des trésors de richesses pendant que les autres sont dans l'inaction. Puis donc qu'elle a commencé plus tôt, ses richesses l'emportent sur les richesses de toutes les autres vierges : *Multæ filiæ congregaverunt divitias : tu supergressa es universas.* En même temps elles sont plus exquises et plus parfaites : son amour est plus vif, plus pur, plus étendu ; son humilité plus profonde ; son espérance plus grande et plus ferme. Ainsi donc, en toutes manières elle surpasse tout ce qui est au-dessous de Jésus-Christ, et ne reconnaît que lui au-dessus d'elle : *nec primam similem visa est, nec habere sequentem* (S. Bernard., *De laud. Mar.*).

Maria optimam partem elegit quæ non auferetur ab eâ (Luc. x, 42). — Marie a choisi la meilleure part qui ne lui sera jamais ôtée. Marthe qui reçut Jésus-Christ dans sa maison, et Marie qui le reçut dans son cœur sont les véritables figures de la sainte Vierge. Dès sa conception et sa

naissance, elle reçut Jésus-Christ dans son esprit par une connaissance anticipée, et par une raison avancée ; elle le reçut aussi dans son cœur par l'amour, puisque dès le premier instant de sa conception et de sa naissance elle n'a fait qu'un acte d'amour continuel. Cette part a été choisie par Marie : elle ne lui sera jamais ôtée, puisqu'au contraire elle s'est perfectionnée, et dans le temps par des accroissements perpétuels, et dans l'éternité par la consommation de la gloire : *Maria optimam partem elegit quæ non auferetur ab eâ.* Cette Vierge sainte a encore choisi la meilleure part, en recevant Jésus-Christ dans son sein par le consentement qu'elle donna à l'ange : *Fiat mihi secundum verbum* (Luc. I, 38) ; or ce consentement était déjà dans le cœur de Marie au moment de sa naissance, puisqu'elle était bien résolue de se conformer à tous les desseins de Dieu, comme son humble servante. Ainsi elle avait déjà tout le mérite de ce consentement qu'elle donna depuis, parce que Dieu considère les bonnes volontés, et que les bonnes intentions ont leurs effets devant celui qui sonde les reins et les cœurs. Dès ce moment Marie avait donc choisi la meilleure part, comme ayant conçu Jésus-Christ dans son cœur ; elle l'avait aussi reçu dans son sein, par la préparation de sa volonté, comme Marthe l'avait reçu dans sa maison. Cette double part de Marthe et de Marie sera toujours conservée à la sainte Vierge : *Maria optimam partem, etc.*

Fecit mihi magna qui potens est. (Luc. I, 49). — Le Tout-puissant a fait de grandes choses en moi. Il semble en effet que Dieu ait déployé toute la force de son bras pour rendre belle la naissance de cette Vierge sainte. Il lui donne pour ancêtres tout ce qu'il y a jamais eu de noble dans le monde. Si les grands d'un royaume marchent devant leur prince pour lui préparer les voies, il semble que les personnages les plus illustres d'Israel ont aussi commencé et préparé la naissance de Marie : douze patriarches, douze prophètes, douze rois, douze grands prêtres marchent devant elle ; à leur suite elle entre comme en triomphe dans le monde. Ils ne se contentent pas de la précéder, ils lui communiquent leurs mérites ; et comme tous ces grands saints de l'ancienne loi ont contribué à former Marie, ils en ont fait un chef-d'œuvre parfait, de manière qu'on puisse dire qu'elle réunit en elle seule toutes leurs vertus. Elle a eu la foi d'Abraham, l'obéissance d'Isaac, la fidélité de Sara, l'humilité d'Abigaïl, la tendresse d'Esther, la force de Judith ; ce qui a fait dire à S. Anselme qu'il ne croit pas que Dieu ait fait, et même ait pu faire une créature plus digne que Marie de servir de modèle dans tous les états.

Multæ filiæ congregaverunt divitias, tu supergressa es universas. (Prov. XXXI, 29). — La sainte Vierge, dès le premier moment, avait égalé en mérites, et même surpassé de beaucoup les anges et les hommes. Chaque instant qui s'écoula ensuite, depuis sa conception jusqu'à sa naissance,

fut marqué par un acte parfait d'amour de Dieu. Quel fut donc le trésor qu'elle apporta du sein de sa mère, après y avoir demeuré neuf mois entiers ! Pour s'en former une juste idée, il faut se rappeler, ce qui est du reste enseigné par la théologie, que, lorsque nous agissons pour Dieu, nous méritons que la charité qui est le principe de notre action croisse en nous à proportion de la ferveur avec laquelle nous agissons ; par exemple, vous avez deux degrés de charité, si vous faites un acte d'amour de Dieu selon toute l'étendue de ces deux degrés, vous en acquérez deux autres, et vous devenez doublement plus saint et plus agréable à Dieu que vous n'étiez avant cet acte ; et si vous continuez à faire ainsi valoir tout votre fonds, vous croissez de même, et vous augmentez toujours votre bien, c'est-à-dire vos mérites, avec la même proportion. Il faut se rappeler, en second lieu, que cette sorte de multiplication, pour peu qu'on avance, fait bientôt un si grand nombre qu'il n'est point d'homme qui soit capable de le compter. Cela étant admis, comptez, si vous pouvez, les degrés de sainteté et de charité que Marie avait amassés avant même d'avoir vu le jour. Quand elle n'aurait reçu qu'un degré de grâce à sa première sanctification, et qu'elle n'aurait fait depuis que cent actes d'amour de Dieu, elle en aurait à sa naissance, par suite de la multiplication que nous venons d'indiquer, un si grand nombre que toute l'algèbre serait épuisée. Quel jugement ne devons-nous point porter des richesses de cette sainte fille, et ne peut-on pas dire d'elle avec justice : *Multæ filiæ congregaverunt divitias, tu supergressa es universas !* Après cela, je ne m'étonne plus que les SS. Pères, parlant de la grâce dont Marie se trouva comblée après soixante-trois ans de vie, je puis même dire dès sa naissance, se servent de termes si forts et si emphatiques. Certainement S. Epiphane a eu raison de dire que cette grâce est immense, et S. Augustin qu'elle est ineffable ; si S. Chrysostôme appelle Marie le trésor de la grâce, si S. Jérôme dit que la grâce s'est toute versée dans son sein, et si S. Bernardin de Sienne ajoute qu'elle en a reçu autant qu'on en peut donner à une pure créature, tout cela est croyable après ce que nous venons de dire. Puisqu'elle a été si prompte, si soigneuse et si constante à faire valoir un aussi grand talent que celui qu'on lui avait confié, puisqu'elle l'a doublé, non-seulement chaque année, mais à chaque heure et à chaque moment du jour, se peut-il faire que son gain ne soit pas monté à une somme immense ?

§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Omnem electæ creaturæ altitudinem electionis suæ dignitate transcendit. S. Greg. in cap. I lib. I Regum.

L'élection de Marie surpasse en excellence celle de tous les prédestinés.

Certabant sæcula quodnam ortu Virginis gloriaretur. S. Joan. Damasc. Orat. de Nativ. Virginis.

Tous les siècles semblaient disputer à qui aurait la gloire de voir l'heureuse naissance de la Vierge.

Vaticinium prophetarum. S. Hieron. in Mich. VI.

C'est celle que les oracles des prophètes ont prédite et annoncée.

Summa divinorum oraculorum. Andreas Cretensis.

C'est l'abrégé et le sommaire des divins oracles.

Pignus promissionis, et genitale votum nascituri DEI. S. Joan. Damasc. Orat. I de Nat. Virg.

La naissance de cette Vierge est le gage des promesses divines, et comme un vœu de la future naissance d'un DIEU.

Vitam naturâ præstantiorem habebis, ô beata Maria : non tibi ipsi, neque tui ipsius causâ progenita es; quocirca DEUM *habebis ob quem in lucem prodisti.* Id. Orat. I de Nat. Virgin.

Vous avez, ô bienheureuse Vierge, une vie bien au-dessus de la vie naturelle : ce n'est ni pour vous, ni à cause de vous que vous êtes venue au monde ; vous posséderez le DIEU pour lequel vous avez été créée.

Oportebat eam (Virginem) *in lucem edi, quæ rerum omnium conditarum primogenitum paritura erat.* Id. Ibid.

Il fallait qu'elle vînt au monde comme la première-née des créatures, parce qu'elle devait enfanter le premier-né de tous les ouvrages de DIEU.

Nullus in superbiam de gloriâ parentum elevetur; sed considerans progenitores Domini, reprimet mentis tumorem et de solis virtutibus glorietur. S. Chrysost. Homil. 3 in Matth.

Que personne ne s'élève, et ne s'enorgueillisse de la gloire de ceux qui lui ont donné la naissance ; mais en considérant les ancêtres du Sauveur, qu'il réprime cette enflure, et ne se fasse honneur que de ses vertus propres.

In nativitate Virginis felix Christi est inchoata nativitas. Sanctus Ildephonsus, serm. 3 de Nativit. Virginis.

L'heureuse naissance de JÉSUS-CHRIST a commencé dans la Nativité de la sainte Vierge.

Hodie nata est illa per quam omnes renascimur. Petrus Damian. Serm. de Nat.

En cet heureux jour est née celle par laquelle nous renaissons tous.

Opus quod solus artifex supergreditur. Id.

C'est un ouvrage que celui-là seul qui en est l'ouvrier surpasse en excellence.

Sicut aurora finis præteritæ noctis est, sic nativitas Virginis finis dolorum et consolationis fuit initium. Rupertus, lib. 6 in Cantic.

Comme l'aurore est la fin de la nuit qui est passée, de même la naissance de la Vierge a été la fin de nos maux et le commencement d'une véritable consolation.

Non enim beata Virgo festis laudibus nascens honoraretur nisi sancta nasceretur. S. Bernardus.

On ne célébrerait pas avec tant de pompe et de louanges la fête de la Nativité de la bienheureuse Vierge, si elle n'était née sainte.

Per arcam octo tantum animæ salvantur,

Il n'y eut que huit personnes sauvées par

per Mariam omnes ad æternam vitam vocantur. Idem.

le moyen de l'arche ; mais par le moyen de Marie tous les hommes sont appelés à la vie éternelle.

Quid sidereum micat in generatione Mariæ? Plane quod ex regibus orta, quod ex semine Abrahæ, quod generosâ ex stirpe David. Id. serm. in cap. XII Apoc.

Quel est cet éclat plus vif que celui des astres, lequel relève la naissance de Marie? C'est sans doute parce qu'elle tire son origine des rois de Juda, de la race d'Abraham et de la famille de David.

Longe ante patribus est cœlitus repromissa, mysticis præfigurata miraculis, oraculis annunciata propheticis. Idem.

Cette Vierge sainte a été promise à nos pères, figurée par des ouvrages miraculeux, et annoncée par les oracles des prophètes.

Ipsa est stella ex Jacob orta, cujus radius universum mundum illuminat, cujus splendor et in supernis refulget, et inferos penetrat, ac terras etiam perlustrat. Id. serm. super Missus est.

C'est cette étoile, née de Jacob, qui éclaire tout l'univers de ses rayons : qui fait éclater sa splendeur jusque dans le ciel, qui pénètre jusqu'aux enfers, qui étend sa clarté par toute la terre.

Tanta gratia Virgini data est, quanta uni et puræ creaturæ dari possibile est. S. Bernardinus Senensis.

Marie a reçu autant de grâces qu'il pouvait en être donné à une pure créature.

A Mariâ vita ipsa vere in mundum introducta est ut viventem pariat, et sit mater Maria viventium. S. Epiph., adversus hæreses.

C'est par Marie que la vie est entrée en ce monde, pour qu'elle donnât la vie aux hommes, et fût la mère des vivants.

Eva hominibus causam mortis attulit, per eam quippe mors intravit in mundum; Maria vero vitæ causam præbuit, per quam vita nobis nata est. Id. Ibid.

Ève a donné la mort à tous les hommes, car c'est par elle que la mort est entrée dans le monde : Marie est la source de la vie, puisque c'est par elle qu'est né JÉSUS-CHRIST qui est la véritable vie.

Pretiosum hodie munus cœlum nobis largitus est, ut dando et accipiendo, felici amicitiarum fœdere, copularentur humana divinis, terrena cælestibus, ima summis. S. Bernard. serm. de Assumpt.

Le ciel nous a fait aujourd'hui un présent précieux, en sorte que le ciel en nous donnant Marie, et la terre en la recevant, se trouvent étroitement liés; les choses divines sont unies avec les humaines, les célestes avec les terrestres, les plus élevées avec les plus viles.

Dei genitricis natalem complectamur, per quam mortalium genus redintegratum est, per quam primigeniæ matris Evæ mæror in lætitiam mutatus est. S. Joan. Damasc. in natali B. Virginis.

Célébrons tous la naissance de la mère de DIEU, par laquelle le genre humain a été rétabli, et qui a changé en joie la tristesse qu'Ève, notre première mère, nous avait causée.



§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Grâce de la naissance]. — La sainte Vierge, préservée du péché originel et remplie de grâces au moment même de sa Conception, fut dès lors la possession entière de Dieu ; cependant, quand arriva l'heure de sa naissance, son état était plus parfait, et Dieu prit possession d'elle d'une manière plus complète. 1° A sa Conception, elle n'était pas encore à elle-même, et ne faisait en quelque sorte qu'une seule personne avec sa mère, suivant l'opinion des jurisconsultes qui ne veulent reconnaître qu'une personne dans la mère et l'enfant qu'elle porte en son sein. Dans cet état donc Marie n'était pas censée faire partie de l'univers ; et, comme elle ne paraissait pas sensiblement dans le monde, Dieu ne recevait pas de sa part ces hommages publics et ces témoignages sensibles de reconnaissance qu'il réclame de toutes les créatures raisonnables. Mais quand Marie fut, par la naissance, séparée de sa mère, qu'elle s'appartint à elle-même, et commença à paraître dans le monde, alors elle devint la propriété de Dieu d'une nouvelle manière, et, usant de cette raison dont elle avait déjà l'usage, elle se donna à lui par l'abandon le plus entier. 2° Si nous comparons la grâce qu'elle reçoit à sa Conception avec celle qu'elle reçoit à sa naissance, cette dernière nous apparaît incomparablement plus grande : c'est la grâce de la Conception sans cesse augmentée pendant neuf mois par des actes secrets de l'amour divin. Pendant que la nature perfectionnait le corps, les dons célestes donnaient à l'âme une beauté de plus en plus ravissante. 3° Tout porte à croire que Dieu, pour honorer l'entrée de Marie en ce monde, lui donna à sa naissance une grâce toute particulière qui, non-seulement assurait sa prééminence au-dessus des anges et des saints, mais qu'il lui imprima comme le caractère d'une consécration nouvelle.

[L'Incarnation commence à la naissance de Marie]. — Le mystère de l'Incarnation avait commencé en quelque façon dans la Conception de Marie ; mais ce commencement avait été caché dans les ténèbres : et, comme le ruisseau ne commence à proprement parler qu'à l'endroit où il sort de terre, le mystère de l'Incarnation aussi ne commença véritablement que le jour

où Marie parut dans le monde. En effet, tandis que les enfants sont encore dans le sein de leur mère, on n'agit pas à leur égard comme après qu'ils en seront sortis, on ne leur attribue pas ni les dignités, ni les charges qu'ils doivent exercer ; un roi n'est pas encore roi, tant qu'il n'est pas né : il faut attendre qu'il soit au monde, et compté parmi ces hommes. Mais quand Marie vient au monde avec un corps où se doit accomplir l'Incarnation du Verbe, on peut dire que Dieu la regarde comme celle qui doit être la mère de son Fils, et par conséquent que la naissance de ce Fils commence en ce moment; et la raison est que Marie est destinée essentiellement pour être la mère de Dieu.

[Marie prédestinée pour être la mère de J.-C.]. — C'est par la prédestination que Dieu donne aux saints une première naissance dans son idée et dans son cœur, les regardant dès lors comme des ouvrages de ses mains et comme des biens qui lui appartiennent. Mais ce qui est commun à tous les saints a quelque chose de particulier pour Marie, à cause de la prédestination privilégiée que la Providence de Dieu a formée singulièrement pour elle. C'est pourquoi l'Eglise lui fait dire aujourd'hui ces paroles de la Sagesse même : *Ab initio et ante sæcula creata sum* (Eccli. XXIV, 14) ; ne regardez pas seulement la naissance visible que je reçois, j'ai une plus glorieuse naissance qui a précédé celle-ci : je suis née de toute éternité dans les idées de mon Dieu, par sa prédestination éternelle qui a été le principe de cette seconde naissance. Cela veut dire que Marie, comme mère de Dieu, a été prédestinée conjointement avec son Fils, et que sa naissance dans le temps a été résolue avec celle de son Fils.

[Marie glorieuse à sa naissance]. — Vous savez pourquoi la naissance commune des hommes est si honteuse et si malheureuse : nous sommes tous conçus dans le péché originel, qui est un malheur héréditaire à la postérité d'Adam ; et, comme pendant le temps que nous demeurons dans les flancs de nos mères, nous n'avons pu effacer ce péché, il en résulte que nous naissons criminels, que nous sommes enfants de colère, comme parle l'Apôtre, dès le berceau, et qu'en entrant dans la vie nous sommes la possession du démon. Aussi les Pères remarquent-ils que les enfants pleurent en naissant, non-seulement à cause de l'instinct naturel qui leur enseigne qu'ils seront sujets à beaucoup de maux, mais à cause du péché avec lequel ils sont contraints de naître. Ce n'est pas dans ces conditions malheureuses que Marie vient au monde : préservée du péché originel dès le moment de sa Conception, elle fut remplie d'une entière sainteté à sa naissance ; elle ne naquit point criminelle, mais victorieuse et triomphante, car elle avait déjà vaincu le démon, et elle méritait d'entrer dans le monde avec des cris de joie et d'allégresse.

[Comment Marie fut digne de la maternité]. — De nous-mêmes, nous ne sommes

rien, et nous ne méritons rien : c'est DIEU qui nous rend capables de ce qu'il nous fait, et qui nous rend dignes de ce qu'il lui plaît nous faire; par conséquent c'est lui-même qui a rendu Marie digne d'être l'arche vivante de la nouvelle loi et d'être mère de son Fils : *Ut dignum filii tui habitaculum effici mereretur,* comme dit l'Eglise dans l'une de ses prières. Ce qui n'empêche pas que cette Vierge, dès sa naissance, n'ait apporté de si saintes dispositions à sa maternité divine que l'on peut dire qu'elle l'a méritée, non pas d'un mérite de justice, à la manière dont les saints se rendent dignes de la gloire dont DIEU récompense leurs bonnes œuvres, mais d'un mérite de bienséance. La maternité divine est au-dessus de toutes les grâces, et à quelque haut degré de sainteté qu'une pure créature pût parvenir, elle ne pouvait exiger pour récompense un honneur si sublime ; le seul hoix de DIEU a été le principe de l'élévation où nous voyons Marie. Cependant, comme ce choix de la pure bonté de DIEU fut accompagné de toutes les grâces qui pouvaient préparer cette Vierge sainte à une si haute dignité, elle se disposa, par le plus fidèle usage possible de ces grâces, à répondre aux desseins de DIEU sur elle. Elle l'a fait depuis le jour de sa naissance jusqu'au moment où un ange vint lui dire qu'elle serait mère : en l'appelant pleine de grâce il semblait faire entendre qu'elle avait rempli la mesure des grâces que DIEU demandait comme la dernière disposition à cette maternité.

[Les grandeurs de Marie commencent à sa naissance]. — Tous les degrés de la grandeur de Marie ont été renfermés en principe dans sa naissance, de même que dans la graine d'un arbre sont renfermées en quelque sorte toute la beauté et toute l'excellence de ses fruits ; et l'on peut dire que le mystère de la Nativité est tout ensemble le commencement et l'abrégé de tout ce que les autres ont de glorieux. Aussi l'Eglise ne compare pas seulement la sainte Vierge à une aurore qui paraît, mais à une aurore qui s'avance : *Quæ est ista quæ progreditur quasi aurora consurgens* (Cantic. VI, 9) : c'est qu'elle ne naquit pas seulement dans la grâce qui avait accompagné sa Conception, mais cette grâce s'était accrue pendant neuf mois, par le bon usage qu'elle en avait fait. Elle entre dans le monde en souveraine, pendant que les autres y entrent comme des esclaves ; elle y entre comme reine des anges, puisque c'est par elle que les places laissées vides par la rébellion d'un grand nombre de ces esprits vont être remplies ; elle y entre comme reine des patriarches et des prophètes, ainsi que l'appelle l'Eglise, puisque c'est par elle que les oracles sont vérifiés ; elle y entre comme reine des apôtres, puisque sa naissance donne commencement à l'évangile qu'ils doivent annoncer ; elle y entre comme reine des vierges puisqu'elle naît dans une pureté plus parfaite que celle des anges ; enfin elle y entre comme reine de tous les saints, puisqu'elle naît dans l'état de grâce et dans la plénitude de l'innocence.

[Quelle grâce Marie reçut à sa naissance]. — Il y a une grâce qui est un pur effet de la miséricorde de Dieu, et qui nous prévient sans que nous la puissions mériter; il y en a une autre qui est la récompense du bon usage que nous avons fait des grâces précédentes. La bienheureuse Vierge eut la plénitude de ces deux grâces au jour de sa conception et de sa nativité : dans sa conception, elle reçut les grâces prévenantes qui furent un pur effet de la miséricorde de Dieu ; mais la grâce qu'elle reçut dans sa naissance fut la récompense de son mérite.

[Marie naît pour être mère du Sauveur]. — Nous pouvons dire, après les SS. Pères et tous les théologiens, que la sainte Vierge n'est née que pour Jésus-Christ, et qu'elle ne vient au monde que pour lui donner la vie, le faire naître d'elle et par elle. Aussi l'évangile de cette fête, après un dénombrement si exact des ancêtres de cette Vierge, conclut enfin par Jésus-Christ, pour dire que Marie naît à cause de lui, qu'elle tire de là tout son éclat, et que si habituellement la gloire descend des pères aux enfants, ici la gloire remonte de l'enfant à la mère. C'est pour cela même que Dieu a rendu miraculeuse la naissance de la Vierge, la faisant naître d'une mère stérile, non-seulement afin de montrer qu'elle était destinée pour quelque grand dessein et que, comme dit S. Jean Damascène, elle serait un jour un grand miracle, *Ut ad miraculorum omnium caput via per miracula sternaretur* (Orat. I de Nativ. Virg.), mais encore parce qu'elle était un ouvrage de la grâce où la nature a fort peu de part.

[Marie naissante reçoit toutes les grâces]. — Dieu ne fait rien dans le temps qu'il ne l'ait ordonné dans l'éternité de son conseil, et toutes les choses créées regardent les divines idées comme les nobles exemplaires sur lesquels elles ont été formées ; par suite les créatures n'ont de rang honorable dans le temps que celui que Dieu leur a marqué dans l'éternité. Si donc Marie est incomparable dans l'idée de Dieu, s'il lui a donné toute la grandeur, toute la perfection et tous les avantages du corps et de l'esprit nécessaires pour être digne mère d'un Homme-Dieu ; il faut conclure que dans sa naissance temporelle il ne lui a rien refusé de tout cela, mais qu'il lui a prodigué, non-seulement toutes ces qualités, ces talents et ces avantages, mais encore tous les priviléges possibles, pour la distinguer du reste des créatures sur lesquelles il n'a pas eu de si nobles desseins.

[Marie naît pour être mère]. — Etre mère et être mère de roi ne sont pas deux titres absolument indispensables aux personnes qui les possèdent : il y a du bonheur et de la gloire pour celles qui les ont, mais il n'y a point de nécessité qui les oblige à en être revêtues. Cette qualité de mère de roi est à la vérité bien illustre ; mais, comme les femmes que leur bonne fortune a élevées à ce rang pouvaient vivre sans être mères, elles pouvaient aussi être mères sans être mères de roi, puisque la qualité de roi

n'est qu'une qualité accidentelle dans les hommes qu'elles ont mis au monde. En Marie les choses sont toutes différentes : elle ne serait pas au monde si elle ne devait pas être mère, et elle ne serait jamais mère si elle ne devait être mère du souverain roi. Elle est l'aurore de ce soleil de justice : comme l'aurore a une dépendance entière du soleil et qu'elle n'est formée que pour le faire surgir de son sein, de même Marie ne vit que pour donner naissance à Jésus-Christ ; il est tellement sa fin qu'elle n'en peut avoir d'autre.

[Marie est mère très-digne]. — Il faut être bien persuadé que le dessein de Dieu, dans la naissance de cette Vierge toute sainte, n'a pas été seulement de la faire un jour la mère de son Fils, mais encore sa très-digne mère, c'est-à-dire, une mère qui en fût digne, une mère qui fût aussi parfaite et aussi accomplie en toute sorte de perfections que le mérite la dignité de mère de Dieu, qui fût si haute et si excellente que Dieu ne peut pas faire une mère plus grande, ni élever une pure créature à une dignité plus haute, si ce n'est à l'union hypostatique. Ce dessein donc étant pris par la sagesse divine, vous pouvez penser si elle a fait naître Marie avec les grâces et les avantages que méritait la dignité dont elle devait être revêtue.

[Dieu lui a donné toutes les grâces]. — Jamais Dieu n'élève une personne à un emploi quelconque sans lui donner en même temps les qualités proportionnées à son élévation, selon cette maxime, que qui donne l'être donne aussi les suites de l'être. En effet, ce ne serait pas agir avec sagesse que de faire le plan d'un beau palais, et puis de n'employer à le bâtir que du chaume et du plâtre ; de former un grand dessein, et puis de demeurer court au milieu de l'exécution, faute de prendre les moyens pour le faire réussir. Un ouvrage donc qui ne répond pas à la grandeur de son projet marque ou l'inconsidération, ou l'impuissance, ou la malignité de l'entrepreneur : l'inconsidération, s'il n'a pas bien pris ses mesures ; l'impuissance, s'il n'a pu exécuter ce qu'il avait entrepris ; la malignité, s'il n'a pas voulu donner à son ouvrage la perfection qui lui était due. Sagesse infinie, bonté toute puissante de mon Dieu, le dessein que vous avez eu de toute éternité sur Marie a été de la faire votre mère. Voilà le projet sur lequel vous avez voulu travailler en la mettant au monde, projet le plus haut, le plus admirable, le plus glorieux que vous puissiez prendre, supposé que vous ne voulussiez point passer les bornes de la créature. Jugez donc s'il ne faut pas que ce Fils très-sage, très-puissant et très-bon, travaille de tout son pouvoir à rendre sa mère digne de lui. Ne faut-il pas, pour l'honneur de ce Fils, qu'il communique autant qu'il est possible la divinité à celle qui le doit faire homme? Oui sans doute; aussi les SS. Pères et les théologiens, mesurant sur cette règle la grâce de Notre-Dame, disent-ils d'admirables choses. Quelques-uns soutiennent,

avec assez de probabilité, qu'elle n'était pas de la nature des autres grâces, mais d'une espèce particulière incomparablement plus noble et plus excellente que celle qui nous fait enfants adoptifs de DIEU. Si vous demandez à ces docteurs de quel ordre est donc cette grâce, et comment on la doit nommer; ils vous disent qu'elle est de l'ordre hypostatique, et qu'il lui faut trouver un nom qui ait de la proportion avec la dot qu'un père tout-puissant doit donner à sa fille bien-aimée, avec le douaire qu'un fils souverain de l'univers accorderait à sa très-chère mère. Disons mieux : c'est cette grâce qui a fait Marie la fille aînée du père éternel, qui lui a donné droit d'être mère du Verbe, et qui l'a rendue digne d'être l'épouse du SAINT-ESPRIT.

[Impeccabilité de Marie]. — Cette Vierge sainte ne serait pas entièrement affranchie du péché, et ne serait pas dans cette liberté qui lui était due, si l'impeccabilité n'en eût été une suite ou un accompagnement nécessaire. Que ce mot d'impeccabilité ne vous offense point. Sans doute, cet attribut, si on le prend à la rigueur et dans toute son étendue, n'appartient qu'à DIEU et à JÉSUS-CHRIST : à DIEU originairement et par essence, puisqu'il est la rectitude même et la règle de toute droiture, incapable de se courber et de faiblir ; à JÉSUS-CHRIST par l'opposition essentielle qu'il avait avec le péché, en vertu de l'union hypostatique et de l'état bienheureux qui lui était dû. Mais la fille du Père éternel, la mère de JÉSUS-CHRIST, l'épouse du SAINT-ESPRIT a apporté avec elle, en venant au monde, un certain privilége que vous appellerez comme il vous plaira ; pour moi je le nomme impeccabilité parce qu'en conséquence de ce privilége, non-seulement elle n'a point péché, mais n'a pas eu même, moralement parlant, le pouvoir de pécher. Albert le Grand soutient que la confirmation en grâce n'était pas en elle, comme en quelques autres saints, une simple protection de la Providence de DIEU, la garantissant des objets et des rencontres qui l'eussent pu porter à quelque chose de déréglé, mais une défense plus naturelle et un soutien plus intime consistant en la plénitude de la grâce due à la mère de DIEU. S. Thomas parlant de cette impeccabilité, insinue assez qu'il entend parler d'une sorte d'impeccabilité approchant de celle des bienheureux, c'est-à-dire, formée et établie en elle par un état intérieur de la grâce ; et non d'une exemption de péché qui fût hors d'elle par une espèce de protection et de circonvallation, venant du soin de la Providence qui éloignait d'elle toute tentation.

[Les actions de Marie dirigées par sa qualité de mère]. — Comme JÉSUS-CHRIST, selon son humanité, a toujours possédé la grâce substantielle, qu'il a toujours agi dans cet ordre sans en pouvoir sortir ni pour un seul moment, ni par un seul mouvement ; de même Marie a tellement été possédée de la grâce de mère de DIEU qu'elle n'a jamais pu agir, depuis le premier

moment de sa vie jusqu'à la fin, qu'en cette qualité. Comme ensuite toutes les affections et les actions de JÉSUS ont été humainement divines, toutes celles de la Vierge ont aussi été saintes, proportionnellement à la grâce d'où elles prenaient leur origine.

[Honorer sa naissance]. — La naissance est la première chose qui fait connaître une personne, et qui la tire de l'obscurité où elle était pour l'exposer aux yeux des hommes. Quoiqu'on ait l'être avant de naître, ce n'est qu'un être inconnu : il se produit à la naissance, et alors il est honoré selon la qualité des personnes. On rend aux enfants des princes, aussitôt qu'ils sont nés, des honneurs proportionnés à la grandeur de leur extraction ; et s'ils doivent être souverains, on les traite en souverains dès ce moment. On jette d'abord les yeux sur ce qui les rend plus recommandables, et on en fait la règle des honneurs qui leur sont dus et des signes de réjouissance que l'on doit donner. Donc nous devons célébrer la Nativité de la sainte Vierge selon ce qu'il y a de plus éclatant en elle, qui est son futur titre de mère du Verbe incarné ; et par conséquent il est juste que nous lui rendions les honneurs convenables à cette haute dignité. C'est ce que nous dit l'Eglise en la fête de ce jour : *Gloriosæ Virginis Mariæ ortum dignissimum recolamus, quæ* DEI *genitricis dignitatem obtinuit.*

[Cette naissance est illustre]. — Cette Vierge sainte est née de la plus noble et de la plus ancienne race de l'univers : tout ce qu'il y a de plus saint et de plus illustre parmi les rois et les patriarches de l'Ancien Testament entre dans sa généalogie qui, dit un S. Père, commence par la divinité et finit par l'humanité de JÉSUS-CHRIST. Néanmoins si Marie tire quelque gloire de ses ancêtres, il faut avouer qu'elle leur en donne incomparablement plus ; car elle n'est pas seulement la gloire de Jérusalnm et l'honneur de la maison de David, elle est encore la couronne du genre humain. D'où il suit qu'elle est née reine et souveraine du monde, selon la vertu de son nom et le sentiment de l'Eglise qui lui donne ce titre. Nous devons l'honorer en cette qualité et nous estimer heureux de vivre sous la douceur de son empire, puisque c'est régner que de la servir, dit excellemment S. Anselme. Il est donc heureux entre tous le moment de votre naissance, ô reine de l'univers : heureux pour vous, heureux pour tous les hommes puisque vous êtes née pour leur salut.

[L'Evangile ne parle pas de la naissance de Marie]. — Ce n'est pas sans mystère que l'Ecriture Sainte ne nous dit rien de particulier touchant la Nativité de la sainte Vierge, et que dans sa généalogie elle se contente de nous dire qu'elle était femme de Joseph et mère de JÉSUS-CHRIST. Elle veut nous faire comprendre que, pour connaître les prérogatives de sa Nativité, il suffit de savoir qu'elle est prédestinée pour être mère de DIEU ; car

c'est sur ce titre qu'il la faut juger. Mais aussi le jugement qu'on en forme et la connaissance qu'on en tire nous obligent à reconnaître des grâces et des faveurs si éminentes que nous ne pourrions jamais les croire si nous ne connaissions la grandeur de la dignité d'une mère de Dieu, grandeur si relevée que Dieu ne peut faire une mère plus grande, ni élever une pure créature à une plus haute dignité. Aussi disons que de ces trois mots, si nous savons les peser comme il faut, nous apprenons tout ce qui se peut dire de grand sur la sainte Vierge. Qu'est-il besoin de s'étendre sur tous les avantages de sa naissance ? Dire qu'elle doit être la mère de Dieu, c'est tout dire.

[Grâces proportionnées aux emplois]. — Les théologiens remarquent que Dieu considère trois choses dans la distribution de ses grâces. La première est la dignité des personnes à qui il les donne, car il doit proportionner la grâce à la dignité : d'où il suit que, puisque Marie devait surpasser en dignité toutes les autres créatures par la qualité de mère de Dieu, elle devait aussi les surpasser en grâce. La seconde est l'amour qu'il a eu pour ses créatures ; car aimer, c'est vouloir du bien, et vouloir du bien et en faire, c'est pour Dieu une seule et même chose : si donc Dieu a plus aimé la sainte Vierge dès sa naissance qu'il n'a jamais aimé aucune créature, ne lui a-t-il pas aussi communiqué plus de grâces ? La troisième est l'emploi auquel il les destine : or quel plus grand emploi que d'être choisie pour être la mère du Sauveur, et, par ce moyen, d'être la rédemptrice du monde ?



§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[La Nativité de Marie n'est pas un sujet stérile].— De tous les panégyriques, aucun ne présente plus de difficulté que celui qui a pour but d'honorer la naissance des hommes. Quelque esprit, quelque artifice que l'on ait, il est toujours très-difficile de réussir en un sujet qui ne fournit rien ; car enfin louer un enfant de ce qu'il a des parents fort vertueux, des ancêtres très-illustres, c'est louer la noblesse de ses ancêtres et la vertu de ses

parents, et non pas son mérite particulier. D'autre part s'amuser à faire des horoscopes, c'est perdre bien des paroles et travailler beaucoup pour ne débiter souvent que des mensonges. Je ne suis pas en cette peine, grâces à Dieu ; et la Nativité de la bienheureuse Vierge est un sujet où, quoiqu'on pense souvent le contraire, on est bien plus souvent embarrassé par l'abondance des matières que par leur absence. Non , je n'enflerai point son éloge de titres empruntés et de louanges étrangères ; je ne parerai point son berceau des trophées de tant de conquérants fameux, ni de la pourpre de tant de rois dont elle est descendue ; je ne lui mettrai point sur la tête les couronnes de David et de Salomon ; je ne relèverai point sa gloire par les honneurs de la tiare et du souverain sacerdoce que ses aïeux ont possédés plus de mille ans. Je ne dirai rien de ses droits sur le royaume de Judée, ni des autres avantages que lui donne une noblesse ancienne de plus de quarante générations. Elle a trop de gloire véritable pour que je cherche hors d'elle-même ou en des choses qui ne la touchent que de loin, la matière de son éloge. (**Anonyme**).

[Tous sont égaux à la naissance, excepté Marie]. — Quelque différence que l'on remarque dans la condition des hommes pendant leur vie, ils sont tous égaux en venant au monde. Ceux qui naissent sous le dais et dans la pourpre ne sont pas mieux traités de la nature que les plus pauvres : elle les fait tous sortir nus du sein de leur mère, et en ce moment là les uns et les autres sont également dépourvus et des commodités du corps et des ornements de l'esprit ; les titres qu'on leur donne par coutume et les noms qu'on leur impose par caprice, si nous voulons parler juste, ne peuvent pas les distinguer. On appelle celui-là prince et celui-ci villageois, parce que l'un est le fils d'un monarque et l'autre celui d'un laboureur ; mais, outre que ces qualités sont étrangères et accidentelles, peut-être que, malgré la volonté des hommes et la disposition des lois humaines, le fils du laboureur portera un jour le sceptre, et que celui du monarque bêchera la terre. Il n'en est pas ainsi de cette Vierge bienheureuse qui naît aujourd'hui : elle vient au monde revêtue de la plus haute dignité dont une simple créature soit capable, et quoiqu'elle ne fasse que sortir du sein d'Anne, elle possède déjà le titre admirable de mère de Dieu. Je dis qu'elle le possède, parce que Dieu le lui ayant destiné par un décret éternel et immuable, la possession lui en est assurée. Dans le langage ordinaire on tient une chose pour faite quand elle doit arriver infailliblement : puisque Dieu a résolu de toute éternité que le Sauveur prendrait naissance dans le ventre sacré de Marie, ne peut-on pas dire qu'elle est la mère du Sauveur ; et puisqu'elle en doit faire l'office, ne faut-il pas lui en accorder la dignité ? (*Le même*).

[Marie élevée dès sa naissance au-dessus de toutes les créatures]. — Voilà donc cette

Vierge dès le moment de sa naissance, revêtue de la plus haute dignité dont une pure créature puisse être capable ; la voilà déjà élevée au-dessus de tout ce qu'il y a de grandeur, d'empire et de majesté sur la terre ; la voilà qui fait toute seule une hiérarchie particulière dans le monde. Anges, vertus, dominations, trônes, séraphins, venez rendre hommage à votre reine, prosternez-vous avec respect devant son berceau, baisez avec vénération les langes sacrés qui l'enveloppent, faites retentir l'air d'hymnes et de cantiques à sa louange, et reconnaissez enfin, sans être envieux de son bonheur, qu'elle est la mère de celui dont vous n'êtes que les ministres et les serviteurs. (*Le même*).

[Marie, à sa naissance, sainte de toutes manières]. — Marie est sainte en sa naissance : c'est un miracle bien nouveau puisqu'il n'avait encore jamais été vu, bien difficile puisqu'il n'y a que Dieu qui l'ait pu faire, bien excellent puisqu'il passe toutes les lois de la providence ordinaire. Si la sainteté se prend pour l'exemption et le dégagement du péché, tous les hommes jusqu'alors étaient nés dans la corruption ; si on la prend pour la grâce habituelle, nul ne l'avait encore apportée avec soi ; si on la confond enfin avec les bonnes œuvres et les mérites, comme ces choses dépendent essentiellement de la volonté, il est évident que des personnes sans connaissance et sans raison n'en étaient point du tout capables. La bienheureuse Vierge se trouve sainte de toutes ces manières en venant au monde, et cette aurore naissante tout à la fois chasse les ombres du péché, brille des lumières de la grâce, et éclate en mérites et en vertus. (*Le même*).

[La naissance de Marie n'est belle que par la foi]. — Les ouvrages de Dieu se distinguent de ceux des hommes par un caractère de grandeur qui leur est propre. Les ouvrages des hommes n'ont que l'apparence du dehors, sans vertu et sans solidité au-dedans ; les ouvrages de Dieu paraissent souvent peu à l'extérieur, mais ils renferment en eux-mêmes une grandeur infinie, et il se plaît souvent à cacher d'abord aux yeux du monde ce qui doit faire ensuite l'admiration du ciel et de la terre. C'est pourquoi, à regarder des yeux de la chair Marie naissante dans la maison de sa mère, on ne conçoit pas une haute idée de cette petite créature qui paraît au monde comme le reste des enfants : mais, à la considérer des yeux de la foi, elle est cette Vierge prédite par les prophètes qui doit donner un Messie aux Juifs, et cette nuée d'où le juste doit pleuvoir ; on découvre que toute la beauté de cette fille du roi est intérieure, et que, quoiqu'elle n'ait rien d'éclatant aux yeux du monde, elle est le chef-d'œuvre de la grâce de Dieu. (**Le P. Garnier**, *religieux augustin*).

[Ne considérer que la grâce]. — Le monde ne regarde dans la naissance d'un enfant que les biens de la nature ou de la fortnne, pour flatter déjà son ambition, s'il en était capable, ou du moins celle de ses parents qui ne

sont déjà que trop ambitieux. On remonte de génération en génération pour orner son berceau de la noblesse de ses ancêtres, et pour lui faire souvent d'un sujet d'opproche un trophée de vanité, en voulant tirer la pureté d'un ruiseau d'une source corrompue, comme si la naissance la plus illustre n'était pas toujours honteuse, puisqu'elle est criminelle. Tous naissent pécheurs, dit l'Apôtre, et tous ont besoin de la grâce du Sauveur: *Omnes peccaverunt, et egent gloriâ Dei* (Rom. III, 23). Ceux d'entre les Juifs qui connaissaient les annales de la Synagogue pouvaient voir en Marie naissante une fille sortie des patriarches et des prophètes, des rois d'Israel et des grands prêtres de la loi : c'était un sujet d'éloges ; mais la décadence de sa maison semblait déroger à la gloire de ses ancêtres, et diminuer par-là même la gloire de son origine. Ils ne savaient peut-être pas que Dieu n'avait permis l'anéantissement de sa fortune que pour élever davantage l'ouvrage de sa grâce, qu'il faut être vide de la substance du monde pour être rempli des dons de Dieu, qu'une fortune défaillante est une préparation aux bénédictions du ciel. Aussi Dieu ne considéra pas en Marie ces titres de grandeur, de noblesse, et les grands exploits de de ses aïeux ; tout cela, sans la grâce, n'était d'aucun mérite, puisqu'avec tout cela elle pouvait être réprouvée comme plusieurs de ses ancêtres : les grandeurs et les richesses du monde sont aux pécheurs comme aux justes. Marie doit se distinguer par les biens de la grâce, qui sont d'un ordre supérieur ; et celui qui est infiniment élevé au-dessus des grandeurs du monde fait naître dans la pauvreté et l'humiliation celle qu'il veut élever au-dessus de tous ses ouvrages par la magnificence de sa grâce. (*Le même*).

[**La naissance de Marie diffère de la nôtre**]. — Marie venant au monde, le Seigneur fait paraître en elle les profusions de la grâce : j'ose dire que les collines de la Judée ont été pour elle un nouveau paradis terrestre, où elle paraît avec les traits de l'innocence originelle, remplie de perfections, sainte alors que les autres enfants sont criminels, éclairée dans un âge où les autres sont enveloppés des ténèbres de l'ignorance, et maîtresse de sa liberté là où les autres sont esclaves de la cupidité. Telle est la différence entre la fille de Dieu et le reste des enfants des hommes. Hé ! peut-on s'étonner que Dieu ait plus accordé de grâces à celle qu'il destinait pour être la mère de son Fils qu'aux patriarches et aux anges mêmes ? Ah ! sans doute il l'a élevée au-dessus des plus hautes montagnes : *Fundamenta ejus in montibus sanctis* (Psalm. LXXXVI, 1). Prévenue de la grâce aussitôt que formée dans la nature, elle est dans la possession de Dieu dès le commencement de ses voies, elle est à lui avant d'être à elle-même. (*Le même*).

[**Marie naît sans cupidité**]. — Marie venant au monde affranchie du péché et de ses suites, ne ressentait point comme nous cette loi fatale des

membres, qui est si contraire à la loi de DIEU, et qui fait gémir les plus justes sous le poids d'une chair toujours rebelle à l'esprit. Libre de ces combats où le même homme est quelquefois vainqueur et souvent vaincu, elle est dans un calme que les orages des passions ne peuvent troubler ; la cupidité qui naît avec nous pour nous porter au mal jusqu'à la mort est morte en elle avant de naître, et elle n'empêche point son âme de se porter vers DIEU dans tout le cours de sa vie : vous diriez qu'elle est d'une nature différente de la nôtre. Exempte de nos faiblesses, maîtresse de ses passions, délivrée de l'esclavage des enfants d'Adam, elle marche avec une sainte liberté dans l'innocence de son cœur. Notre naissance, mes frères, n'a pas cet avantage, parce qu'elle est criminelle. Hélas ! nous naissons dans le sein du péché, dans les ténèbres de l'ignorance, et dans la servitude des passions. (*Le même*).

[Naissance de Marie modèle de notre régénération]. — La Nativité de la sainte Vierge est comme le signe de notre régénération : *Hodie nata est illa per quam omnes renascimur*, dit S. Pierre Damien. Notre naissance comme enfants d'Adam est malheureuse, car nous portons tous les traits du péché de notre père ; notre naissance en qualité d'enfants de JÉSUS-CHRIST est glorieuse, car nous portons les traits du Sauveur : cet avantage retrace en nous les lumières de la foi, et nous donne la liberté des enfants de DIEU. Aussi le Père céleste, pour obliger ceux qu'il adopte pour ses enfants à se rendre conformes à la sainteté de son Fils, veut qu'ils renaissent spirituellement de l'Eglise, comme il veut faire naître temporellement JÉSUS-CHRIST de Marie : c'est pourquoi S. Augustin appelle ceux qui sont baptisés des enfants nés et conçus dans le sein de l'Eglise : *Natos et conceptos in utero Ecclesiæ*. Mais la plupart ne conçoivent pas la vertu de cette naissance divine, parce qu'ils ne voient dans le sacrement de régénération que la cérémonie visible de l'ablution, et non pas l'onction invisible de la grâce qui imprime dans l'âme le caractère de chrétien, par lequel elle appartient à JÉSUS-CHRIST en vertu d'un droit inaliénable, et comme une nouvelle créature qui doit être sainte parce qu'elle lui est entièrement consacrée. (*Le même*).

[Grâce de l'adoption divine]. — Concevez-vous, chrétiens, cette grâce d'adoption qui vous donne droit d'appeler DIEU votre père, Marie votre mère, et JÉSUS-CHRIST votre frère ? Soutenez-vous ces qualités divines par la sainteté de votre vie ? La vraie noblesse du chrétien, c'est d'être enfant de DIEU : cette qualité comprend tout, mais peu la comprennent, peu la conservent, peu vivent en enfants de DIEU. Un homme de qualité se pique de ne pas dégénérer de sa naissance, et un chrétien ne craint point de se dégrader d'une naissance toute sainte, toute spirituelle, toute divine, par une vie tout animale et toute charnelle, retournant ainsi dans la boue de son origine et dans ses premières ténèbres ! Ah ! vous

étiez autrefois souillés, dit l'Apôtre, *sed abluti estis, sed sanctificati estis* (I Cor. VI, 4); vous étiez autrefois ténèbres, mais maintenant vous êtes lumière en Jésus-Christ. En effet la grâce de régénération répand des lumières toutes divines dans l'âme des chrétiens : sortant de la nuit de l'infidélité pour entrer au jour de la foi et étant des enfants de lumière, ils doivent renoncer aux œuvres de ténèbres, leur vie doit être une lumière devant Dieu et devant les hommes : *Ut filii lucis ambulate.* (Ephes. V, 8). Enfin cette grâce de votre renaissance brise les liens du péché d'origine, et vous donne la liberté des enfants de Dieu : cette liberté, dans la doctrine de S. Augustin, consiste à être exempt de crime : *Vera libertas est carere criminibus.* (*Le même*).

[Nativité, sujet de joie]. — On se réjouit beaucoup à la naissance des grands: cependant ils naissent pécheurs comme les autres, et dès là condamnés aussi bien qu'eux à être misérables ; aussi semblent-ils condamner pas les pleurs qu'ils versent aussi bien que les autres hommes la joie dont on honore leur naissance. La naissance de Marie n'a point ce malheur : elle est un sujet de joie pour nous et de gloire pour elle. Marie ne naît point pour être misérable, parce que dès lors elle est non-seulement sainte, mais encore la plus sainte de toutes les créatures. Quelle gloire pour vous, Vierge sainte ; mais quel sujet de consolation et de confiance pour nous ! Il était de la bonté et de la sagesse du Verbe éternel de remplir sa mère au premier moment de sa vie d'une grâce plus abondante que n'a été celle des plus grands saints au moment de leur mort. On me dira qu'elle n'était pas encore mère de Dieu à sa naissance : mais ne l'était-elle pas déjà dans les desseins de Dieu ? ne l'était-elle pas dans l'éternité, à laquelle tout est présent ? Et puis ne proportionne-t-on pas les fondements à la hauteur et à la magnificence du palais qu'on veut élever? Les dispositions ne doivent-elles pas être en rapport avec l'excellence de la forme qui doit animer un sujet ? Quelle devait donc être la grâce qui préparerait Marie à recevoir un Dieu ! Quelle devrait être la nôtre, à nous qui recevons tous les jours le même Dieu dans la communion ! (**Le P. Nepveu**, *Réflexions*).

[On peut prédire à Marie naissante un glorieux avenir]. — C'est en vain que la vanité et la flatterie ont voulu percer les ténèbres de l'avenir, et que, pour flatter l'amour des pères envers leurs enfants, on a cherché dans les traits mal formés de leur visage ou dans les constellations des astres qui présidaient à leur naissance, des présages de leur future grandeur ; les événements n'ont que trop souvent démenti ces flatteuses prophéties. Nous n'avons rien de semblable à craindre de cet enfant admirable dont nous célébrons la naissance : il n'est point de prédictions si avantageuses que nous ne puissions faire sûrement en sa faveur ; il n'est point de si hautes espérances que nous n'en puissions concevoir. C'est une aurore

qui sera suivie du plus beau jour du monde : elle est presque imperceptible dans sa naissance, elle est couverte des ombres de la faiblesse et de l'infirmité humaine, mais nous la verrons bientôt revêtue de toutes les beautés du soleil qu'elle précède. (*Essais de sermons*, *Panégyriques*).

[Marie est humble à sa naissance]. — Je considère Marie dans sa naissance comme cette petite fontaine qui ne forme d'abord qu'un petit ruisseau, une fontaine scellée, *fons signatus*, mais qui se change ensuite en un grand fleuve. Nous ne recevons aujourd'hui que les prémices des vertus et des grâces de Marie ; mais cette aurore naissante sera suivie du soleil de justice, par la naissance du Fils de Dieu qui répandra mille bénédictions sur la terre. Ce petit nuage qui paraissait aux yeux d'Elie ne semblait qu'une légère vapeur, et cependant il fut suivi d'une pluie qui répandait la fécondité dans toute la terre d'Israel. Marie au berceau ne paraît qu'une petite créature ; mais c'est d'elle que doit sortir la source de toutes les bénédictions. Ce qui rend sa nativité particulièrement digne de nos vénérations, c'est qu'étant sortie du sein d'Anne stérile, on peut dire que c'est la grâce et non pas la nature qui lui a donné la vie : la nature fait des hommes, mais la grâce fait des dieux, *Ego dixi : Dii estis;* elle perfectionne dans nos âmes l'image et la ressemblance de Dieu que la nature ébauche. Mais ces traits de la nativité, qui sont toujours fort imparfaits dans le commun des hommes, ont paru avec un éclat tout extraordinaire dans Marie : une grâce d'un ordre supérieur forma dès le début en cette âme choisie une image de Dieu, plus parfaite que dans aucune autre créature. (*Les mêmes*).

[Marie naissante tire sa gloire de son fils]. — La seule gloire à laquelle les enfants qui naissent peuvent prétendre, se tire de la noblesse et de la vertu de ceux dont ils reçoivent la vie; mais voici une fille qui, quoique descendue d'une suite de rois et de patriarches, tire incomparablement moins de gloire des aïeux illustres dont elle est sortie que du fils qu'elle doit donner au monde. Ce fils qui n'est pas encore né fait déjà la gloire de celle dont il doit naître, et la nativité future de l'un nous fait révérer et célébrer la naissance de l'autre. C'est une aurore qui s'élève, mais qui tire son éclat du soleil à venir, c'est une fleur qui commence à paraître, mais qui est ennoblie par le fruit qu'elle doit porter. Il se fait comme un combat entre la grâce et la nature dans la naissance de Marie : l'ordre de la nature veut que la naissance de la mère précède celle du fils, mais l'ordre de la grâce demande que la gloire de la mère se tire uniquement du fils. Marie, vous donnerez un corps à votre Dieu : c'est pour ce dessein que la Providence vous fait naître ; mais, Jésus, vous ferez toute la grandeur et toute la gloire de Marie. De-là vient que l'évangile ne fait point d'autre éloge de la sainte Vierge, comme si, quand il a dit que Jésus est né d'elle, il était impossible de rien ajouter à sa gloire. (*Les mêmes*).

[Se réjouir]. — Si les premiers hommages que les peuples rendent à la majesté de leurs souverains consistent à se réjouir de leur naissance, s'ils allument des feux, s'ils leur offrent des couronnes, s'ils leur dressent des trophées jusque dans le berceau, n'est-il pas juste de rendre aujourd'hui les mêmes honneurs à Marie naissante, non-seulement en vue de la dignité sublime qui lui est préparée, mais à cause des grâces et des vertus dont son âme est embellie ? Dans un âge où les autres ne reçoivent que la malédiction du péché, et n'entrent dans le monde que comme les esclaves du démon, cette sainte enfant est déjà pleine de grâces et de mérites ; elle ressemble à ces arbres miraculeux de la création du monde qui parurent en un instant dans toute leur beauté, et qui sortirent du sein de la terre chargés de fleurs et de fruits. C'est ainsi que Marie sort du sein de sa mère, avec les plus pures lumières et les plus saints mouvements de la grâce, dans l'exercice des actes les plus parfaits de la foi, de l'espérance et de la charité. La plupart des hommes font sur la terre ce que les chrétiens faisaient dans les premiers siècles de l'Eglise : ils consacrent à Dieu des temples profanes qui ont servi au démon ; ils donnent leur cœur à Dieu après l'avoir donné au monde. Il n'en est pas ainsi du cœur de Marie : ce temple n'est pas plus tôt élevé qu'il est sanctifié ; jamais les idoles de la vanité, des plaisirs, des richesses n'ont reçu d'encens sacrilége dans ce sanctuaire où la gloire du Seigneur devait descendre ; jamais des victimes profanes n'ont été immolées sur cet autel qui devait être consacré par la victime destinée à réconcilier le ciel avec la terre. (*Les mêmes*).

[Marie, à sa naissance, devait avoir la raison]. — On a dit avec beaucoup de fondement que c'est un artifice de la nature de faire naître les hommes sans l'usage de la raison, afin qu'ils ne souffrent pas en même temps qu'ils naissent, et que la connaissance des maux qui les attendent leur étant cachée, leur en épargne la confusion et la tristesse. Mais comme Marie était destinée aux plus excellentes opérations de la grâce, elle dut recevoir l'usage de la raison, avant même de naître, afin que sa naissance, qui devait réjouir tous les hommes, fût un sujet de joie pour elle-même. Les autres enfants pleurent et gémissent en naissant, parce qu'ils entrent dans le monde avec les caractères du péché, qui les rendent enfants de colère et objets de haine aux yeux de Dieu ; mais Marie, naissant dans la grâce, dut être la première à ressentir la joie qu'elle apportait au monde. (*Les mêmes*).

[Nous devons faire pénitence]. — Marie est née pour être la mère d'un Dieu, elle est née pour être la mère de l'auteur de la grâce et de la vie ; et nous, malheureux que nous sommes, nous naissons pour être les sujets de la corruption et du péché. Cependant nous vivons comme si nous étions nés et conçus en grâce, et comme si nous avions toujours vécu

dans l'innocence. Au lieu de consacrer nos années à la pénitence pour réparer nos désordres, nous consumons souvent notre vie dans des joies criminelles et en des plaisirs qui nous coûteront des regrets éternels. Hé ! quand nous n'aurions que le malheur d'être nés dans le péché, comme le prophète l'assure si clairement par ces paroles : *Ecce in iniquitatibus conceptus sum, et in peccatis concepit me mater mea* (Psalm. L, 7), quand nous n'aurions, dis-je, que ce malheur, cela suffirait pour nous faire passer notre vie dans l'humiliation et dans la tristesse. Mais combien avons-nous ajouté de crimes particuliers à ce péché universel ! Cependant nous sommes assez aveugles pour nous réjouir, lorsque la colère de Dieu est prête à nous punir et que sa patience est poussée à bout par notre ingratitude ! (*Les mêmes*).

[Considérer surtout qui est né de Marie]. — Que je considère cette Vierge incomparable dans les saints dont elle est sortie, ou en Jésus-Christ qui est sorti d'elle, je tire des preuves de ses priviléges et de ses vertus. Elle est fille de ces chefs de famille qui ont joint la dignité du sacerdoce avec la qualité de princes, qui ont fait passer à la postérité la connaissance et le culte du vrai Dieu, qui ont conservé au milieu de la corruption de tant de peuples la loi naturelle en sa pureté, et qui ont mérité par leur foi d'être les pères des fidèles. Elle est fille de ces vaillants capitaines qui ont tant de fois répandu leur sang pour le salut de la patrie, de ces souverains qui ont régné sur le peuple de Dieu, et dont l'autorité n'était pas établie par une prescription humaine, mais par la puissance de Dieu même qui leur avait mis la couronne sur la tête par la main des prophètes. Enfin elle est fille de David le plus doux de tous les hommes, de Salomon le plus sage, de Josias le plus religieux de tous les princes. Mais ne regardons point de qui elle est née, regardons seulement qui est né d'elle ; ne remontons pas à son origine, descendons à sa postérité et à la gloire qu'elle tire de son fils. (*Essais de sermons*, *Avent*, *Conception*).

[Marie et l'arche d'alliance]. — Peut-on voir un plus merveilleux effet de la toute-puissance de Dieu que le prodige opéré par l'arche d'alliance ? Les prêtres chargés de ce glorieux fardeau s'arrêtent au milieu du Jourdain, et les eaux respectent la présence de cette arche : elles s'élèvent en montagnes de part et d'autre pour laisser un passage au peuple de Dieu. N'y a-t-il pas quelque chose de semblable dans la naissance de Marie? Qui est-ce qui n'a pas péché en Adam ? S. Paul ne dit-il pas formellement que tous sont par nature des enfants de colère et de malédiction, *Naturâ filii iræ?* (Ephes. II, 3) ? Ne dit-il pas que tous ont été enfermés sous le joug commun ? Cependant quel prodige ! pendant que toute la nature est inondée par ce torrent d'iniquité, Marie véritable arche d'alliance arrête ce débordement ; elle est conçue et elle naît sans participer à la faute d'Adam ; loin d'être un objet de la colère de Dieu, elle naît comme un enfant en

qui le Père éternel a pris ses complaisances; l'iniquité qui tombe sur tous les autres remonte à sa source, comme les eaux du Jourdain, pour laisser passer Marie, la respectant, comme les eaux du fleuve respectèrent l'arche d'alliance. Enfin c'est à elle que DIEU dit avec un air plein d'amour et de bonté ce que le roi Assuérus dit à Esther : cette loi de mort prononcée contre tout le genre humain n'est point pour vous; la tache originelle qui déshonore la naissance de tous les enfants d'Adam n'ira point jusqu'à la naissance de Marie, cette loi n'est point pour vous : *Hæc lex non est pro te.* (**Anonyme**).

[Figures]. — On considère moins les choses en elles-mêmes lorsqu'elles commencent à éclore, que l'on ne considère ce qu'elles opéreront un jour ; de leurs commencements heureux on augure ce qu'elles produiront dans la suite. Voilà pourquoi ceux qui voyaient les prodiges qui accompagnaient la naissance de S. Jean s'arrêtaient moins à ces miracles présents qu'aux prodiges à venir, et s'écrièrent : Quel pensez-vous que sera un jour cet enfant, car la main de DIEU est avec lui? *Quis putas puer iste erit, etenim manus Domini erat cum illo?* En voyant dans Marie, et ce qu'elle est à sa naissance, et ce qu'elle sera un jour, à en juger par les grandeurs de sa naissance et par les priviléges qui lui sont accordés, je dis qu'elle est et qu'elle sera cette arche miraculeuse qui sauva la famille de Noé du déluge universel. Elle n'a pas sauvé huit personnes du naufrage, mais tout ce qu'il y a d'hommes sur la terre, par les grâces que son Fils leur méritera; tous sentent son secours : *Per illam*, dit S. Bernard, *octo tantum animæ solventur, per istam omnes ad æternam vitam vocantur.* La verge mystérieuse de Moïse qui dompta l'Egypte, qui ouvrit le passage de la mer Rouge aux Israélites n'était-elle pas une image de ce divin enfant qui devait être la terreur et le fléau de toutes les puissances des ténèbres? Ne sera-ce pas cette enfant qui nous ouvrira les voies du salut, qui nous tirera de tous les périls, qui nous aidera dans tous nos besoins? Ne sera-t-elle pas pour nous cette colonne de feu qui précédait et qui accompagnait partout les Israélites pour les éclairer? C'est la pensée de S. Bernardin de Sienne : *Aliquando præcedebat, aliquando sequebatur, aliquando superferebatur, ut mysticè multiplicia patrocinia indicentur erga populum electum.* (*Le même*).

[Marie apporte la joie au monde]. — Job n'avait-il pas raison de maudire le jour de sa naissance, puisque nous ne naissons que pour souffrir et pour mourir? Les philosophes ont tellement reconnu cette vérité qu'ils ont tous envisagé l'entrée d'un homme dans le monde comme le commencement de toutes les misères. Aussi l'Ecriture dit-elle que les hommes naissent en pleurant, et Salomon déclare que lui-même et tous les rois n'ont eu en naissant que les gémissements pour leur partage : *Primam vocem similem omnium emisi plorans.* Il n'en est pas de même de cette glorieuse

Vierge dont l'Eglise célèbre aujourd'hui la naissance, puisqu'elle naît pour tarir la source de nos larmes et pour combler de joie le ciel et la terre. C'est aussi pour ce sujet qu'ils prennent part l'un et l'autre au triomphe de sa naissance, en s'écriant : Votre naissance, ô bienheureuse Vierge mère de DIEU, a transporté de joie tout l'univers : *Nativitas tuâ,* DEI *genitrix Virgo, gaudium annuntiavit universo mundo.* C'est l'Eglise qui parle ainsi, parce qu'elle regarde Marie comme la mère de son DIEU, comme la reine du ciel, comme la réparatrice du genre humain, comme notre médiatrice auprès du Tout-Puissant, comme celle qui doit finir la malédiction qu'une femme avait attirée sur tous les hommes. Marie l'emporte sur toutes les créatures par ses grands priviléges : le Père éternel la comblait de grâces à sa naissance parce qu'il l'adoptait comme sa fille; le Fils lui communiquait les dons de sagesse et d'intelligence, l'honorant comme sa mère, et l'ESPRIT-SAINT la remplissait de charité comme son épouse. **(Anonyme).**

[Marie affranchie de la concupiscence]. — Hélas! que la cupidité nous porte à de grands désordres! Quel triste embrasement ce feu ne produit-il pas! Quel aveuglement dans l'esprit! quel dérèglement dans la volonté! que de honteuses images dans l'imagination! que de passions fougueuses dans l'appétit! que de mouvements désordonnés dans le corps! Nous ne faisons pas le bien que nous voulons; celui que nous faisons, nous ne le faisons pas sans de grands combats. Voilà les obstacles qui nous empêchent d'être immuablement saints; voilà ce joug accablant qui fait gémir tous les enfants d'Adam : *Jugum grave super filios Adæ* (Eccli. XL, 1). Marie ne ressent rien de semblable : prévenue des bénédictions du Seigneur dès les premiers moments de sa vie, elle n'a jamais eu que des mouvements réglés. En vous, Vierge sainte, le Seigneur s'est écoulé comme un fleuve de paix : *Ut flumen pacis;* en vous nulle passion séditieuse, votre raison n'est que lumière, votre volonté n'est que force, votre cœur n'est que charité, tout ce qui est en vous n'est que sainteté. D'un côté, DIEU a détourné de vous tout ce qui pouvait défigurer votre âme, et de l'autre il y a mis tout ce qui était capable de l'orner, de la sanctifier, de l'affermir. Droite comme les cèdres du Liban, élevée comme les cyprès de Sion, blanche comme les lis parmi les épines, pendant que le reste des hommes gémit sous la dure tyrannie d'une concupiscence indomptable, vous êtes un jardin scellé et une fontaine aux eaux pures, vous êtes comme la tour de David hors de toute atteinte (Eccli. XXIV, 17). *Quasi cedrus exaltata sum in Libano, et quasi cypressus in monte Sion.* (*Le même*).

[On peut louer Marie à sa naissance]. — C'est une loi commune de ne pas louer les choses dans leur commencement ni dans leur naissance, soit parce que les commencements sont ordinairement imparfaits, soit parce que leur éclat dépend des événements qui, étant incertains, ne peuvent pas

servir de fondement assuré à une louange légitime. Un architecte ne loue pas la forme d'un palais dès qu'il en a jeté les fondements, ni un jardinier ses fruits lorsqu'ils sont encore en fleur : il peut arriver mille accidents qui, trompant leur espérance, les obligeraient à rétracter la louange qu'ils auraient trop tôt avancée. Si cela est vrai pour les ouvrages de la nature et de l'art, c'est plus vrai encore pour les hommes, car leurs commencements sont plus honteux et plus imparfaits, et leur avenir est d'autant plus incertain qu'il est à la merci de leur inconstante liberté. C'est pourquoi le Sage nous avertit de ne louer personne avant sa mort : *Ante mortem ne laudes hominem* (Eccli. XI, 30). D'où vient donc que toute l'Eglise loue la sainte Vierge dès le commencement de sa vie, qu'elle se croit obligée d'honorer sa naissance et la célèbre même par une grande fête, si ce n'est parce qu'elle sait que le SAINT-ESPRIT a travaillé particulièrement à cet ouvrage, et que cet ouvrage étant un effet de sa grâce dès le commencement, il ne peut être que glorieux dans sa fin. (**Biroat**, *premier sermon sur la Nativité de la sainte Vierge*).

[La Providence a préparé la naissance de Marie]. — Il est vrai que les soins que la Providence a eus de la naissance temporelle de Marie, en la faisant naître de la plus illustre famille du monde, regardent proprement la gloire et les mérites de JÉSUS-CHRIST. DIEU avait destiné ce précieux sang de Marie pour être un jour la matière dont devait être formé le corps du Sauveur : que fait la Providence? elle fait passer ce sang par différents canaux pour le préparer à ce mystère, elle veut qu'il soit sanctifié dans les veines des patriarches, qu'il règne sur le trône des rois, qu'il triomphe par les mains des conquérants, qu'il parle par la bouche des prophètes, et qu'après ces emplois il entre plus glorieusement et avec plus d'éclat dans les veines de Marie et dans celles de JÉSUS. Avouons néanmoins aussi que la Providence de DIEU regarde les intérêts de Marie, et la prépare, elle aussi, à ces emplois par l'éclat de cette noblesse temporelle. Bien que la noblesse ne soit qu'un être moral existant seulement dans l'estime des hommes; bien que, suivant la pensée d'un ancien, tout le sang soit de même couleur et qu'il soit impossible de distinguer celui d'un prince de celui d'un roturier, avouons néanmoins que la noblesse communément imprime dans ceux où elle se trouve certains caractères de gloire, de magnificence, de grandeur et de générosité qui disposent à la vertu, et qui peuvent servir d'instrument à la grâce. C'est pour cela que la Providence de DIEU s'est plu à procurer encore cet avantage à Marie, pour la préparer à être mère de DIEU. (*Le même*).

[L'astre de Marie, c'est Jésus]. — Ne nous mettons pas en peine de considérer les astres aujourd'hui pour faire l'horoscope de Marie ; l'astre prédominant à sa naissance est JÉSUS. S. Augustin, parlant de l'étoile qui parut à la naissance du Sauveur, dit que l'étoile n'était pas le destin de l'en-

fant, mais que l'enfant était le destin de l'étoile, parce qu'elle ne luisait que pour lui; disons pareillement que Jésus, qui doit naître de cette Vierge, est son astre et son destin : elle ne prend naissance que pour lui, et ne vient au monde que pour le faire naître. (*Le même*).

[Pourquoi se réjouir]. — Le jour de la naissance, non-seulement parmi quelques infidèles, mais encore parmi les fidèles et les justes, a été autrefois un jour de larmes, et, ce qui est plus étrange, un jour de malédiction. Le Sage appelait heureux ceux qui meurent jeunes, plus heureux ceux qui ne sont jamais nés, et il nous assure que le jour de la mort des hommes est préférable à celui de leur naissance : *Melior est dies mortis, die nativitatis* (Eccl. VII, 2). Ce qui me surprend encore davantage, c'est que le saint homme Job charge d'imprécations le jour qui l'avait mis au monde: *Pereat dies in quâ natus sum* (Job. III, 3). D'où vient donc qu'en ce jour de la naissance de Marie les larmes se changent en joie, les gémissements en chants d'allégresse, et la malédiction en bénédiction? Quel astre si favorable préside à cette naissance qui réjouit l'univers : *Nativitas tua, Dei genitrix Virgo, gaudium annuntiavit universo mundo ;* ou quel nouveau privilége accompagne celle qui naît aujourd'hui, quand tous les autres qui sont venus au monde avant elle n'y ont apporté que des sujets de tristesse? Cette naissance annonce au monde un bien universel, elle annonce la venue du commun Rédempteur, et par conséquent une commune réjouissance; elle nous donne le commencement de notre bonheur, et nous en prépare la consommation; elle nous donne l'arbre de vie, et nous en prépare le fruit; elle nous donne la mère du Rédempteur, et nous prépare le Rédempteur même; elle nous fait paraître l'aurore qui ferme la nuit du péché, ouvre le jour de la grâce et dissipe les ténèbres du monde. Par cette naissance les prophéties commencent à s'accomplir, les promesses s'effectuent, les figures cessent, les ombres disparaissent, les vérités se découvrent, le Rédempteur s'approche, les maux finissent, et tous les biens nous arrivent, de sorte que, selon le langage des SS. Pères, la naissance de Marie est la naissance de notre bonheur; c'est l'aube du jour de notre réconciliation, le commencement de la manifestation du mystère caché dans le sein de l'ancien des jours; c'est le temps que Dieu a choisi pour venir visiter du haut des cieux ceux qui étaient dans les ténèbres et à l'ombre de la mort. (**Molinier**).

[L'occupation de Marie, dès sa naissance]. — Si l'on veut savoir ce que cette Vierge sainte a fait dès sa naissance, et même dès le premier moment où elle eut reçu la vie, il suffit de dire qu'elle a fait dès ce moment tout ce qu'elle pouvait faire avec ce fonds immense de grâces et toutes ces dispositions dont nous avons déjà parlé. Nul de ses talents naturels, nulle de ses qualités infuses ne fut oisive; tout opéra, tout fructifia; tout son esprit fut appliqué à connaître et à louer son Dieu, tout son cœur à l'ai-

mer. Quel amour, Dieu du ciel ! quelle flamme ! Elle n'a pas perdu un seul moment, elle n'a point cessé d'aimer Dieu et de l'aimer autant qu'elle le pouvait aimer, avec la grâce dont elle était toujours remplie. C'est la doctrine des plus savants théologiens : ils assurent qu'elle n'eut jamais de secours inefficaces, qu'elle n'en eut jamais dont elle ne profitât sur l'heure, et dont elle ne tirât tout le fruit qu'ils étaient capables de produire : et ainsi le bon usage des premiers en attirant incessamment d'autres, elle n'a jamais eu de relâche, elle a aimé sans interruption : *Mens Virginis in ardore dilectionis continuè tenebatur.* (**Le P. de la Colombière,** 1er *sermon pour la Nativité*).

[Réflexion]. — Convaincus de cette vérité comme nous le devons être, faisons un peu de réflexion sur nous-mêmes. Je ne vous demande pas, chrétiens, si vous avez commencé à aimer Dieu, aussitôt que la sainte Vierge : cela n'a pas été en votre pouvoir ; je vous demande seulement si, après beaucoup de temps, après beaucoup d'années perdues, vous avez du moins enfin commencé. Je ne vous demande pas si, à son exemple, vous avez mis à profit toutes les inspirations, tous les bons mouvements que vous avez reçus du ciel depuis que vous avez l'usage de la raison ; je vous demande seulement si cette semence céleste a germé dans votre cœur, et quel en a été le fruit. Dites-moi franchement, en avez-vous tiré quelque avantage ? vous sentez-vous plus ardent en l'amour de Dieu ? avez-vous plus de soumission à la volonté divine, plus de patience dans les maux et dans les adversités qui vous arrivent, etc ? (*Le même*).

[Marie a crû en vertu à partir de sa naissance]. — Quel bonheur pour cette sainte fille d'avoir pu connaître et aimer son Dieu aussitôt qu'elle a reçu l'être ! Il n'est pas croyable en effet que Dieu ne lui ait pas accordé cette faveur. Quelle perte c'eût été pour elle, si elle eût attendu six ou sept ans que son esprit se fût ouvert et eût pu discerner le bien d'avec le mal, sans pouvoir cependant rien mériter ! Peut-on penser que Dieu l'ait privée si longtemps d'un si grand bien ? Puisqu'il avait dessein de la préparer et de la disposer à devenir la digne mère de son Fils, n'arrivait-il pas mieux à son but en ne lui faisant perdre aucun moment de sa vie, qu'en la laissant passer tant d'années inutilement ? N'est-ce pas pour cela qu'elle fut prévenue de tant de bénédictions du ciel, et que les grâces qu'elle reçut allaient toujours croissant, de manière qu'elle croissait en mérites à tout moment. (**Le P. Haineufve,** *Méditation sur cette fête*).

[Pourquoi Marie est issue d'un noble sang]. — Quoique Dieu ait voulu que la naissance de sa mère ait été obscure et inconnue aux yeux des hommes, il a cependant tellement disposé les choses que Marie est sortie d'un sang illustre, qu'elle compte parmi ses ancêtres des rois et des souverains pontifes. Mais qui ignore que dans sa généalogie qui nous est décrite avec tant de soin, Dieu n'a eu en vue que de récompenser la foi

d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, et non pas de donner à Marie des aïeux qui fussent grands dans le monde. Qui ignore que Dieu n'a fait naître sa mère d'un sang illustre et royal, que parce qu'il voulait instruire les grands de la terre, et leur apprendre, d'un côté, que la grandeur n'est point en soi opposée à la sainteté, mais qu'elle peut au contraire servir de fonds à la plus éminente vertu; d'un autre côté, que la grandeur sans la sainteté est un titre périssable et de nulle considération devant lui? Oui, Dieu n'a fait naître Marie d'un sang illustre et royal que pour instruire les grands, et non pas pour relever sa mère par des qualités qui sont si peu de chose à nos yeux. Mais qui ignore que si l'Eglise en ce jour semble faire honneur à Marie de cette origine distinguée, c'est pour nous découvrir d'une manière plus sensible cette vérité de notre religion, que tout cela, sans la grâce et hors de la grâce, est de nul mérite, et n'eût pas empêché Marie d'être personnellement l'objet de la haine de Dieu; et non pas pour fonder sur le seul récit d'une si illustre généalogie l'éloge de cette Vierge incomparable. (**Le P. Etienne Chamillard**).

[Job et Marie]. — Autrefois le saint homme Job, confondant les malheurs infinis qui lui arrivèrent pendant sa vie avec les avantages et le bonheur de sa naissance, souhaita mille fois n'avoir jamais vu le jour, et eût voulu que le jour où il était venu au monde n'eût jamais eu pour lui de lumière : *Pereat dies in quâ natus sum* (Job. III, 3). Qui de nous, chrétiens, faisant réflexion sur certaines époques malheureuses de sa vie, n'aurait pas plus de raison que ce saint homme de déplorer le jour qu'il est né et de dire *Pereat dies in quâ natus sum :* périsse le jour de ma naissance qui m'a réduit à tant de misères et de malheurs? Il n'en est pas de même de la sainte Vierge : autant elle est distinguée par ses rares priviléges entre toutes les pures créatures, autant aussi le jour de sa naissance est relevé par l'éclat de tout ce qui la rend si glorieuse. Portant dans son sein celui qui sera le soleil de justice, elle devait bien être éclairée à l'avance de ses rayons et participer à son éclat. (**Anonyme**).

[Marie, différente des autres, naît avec gloire]. — C'est le propre de la sainte Vierge de trouver de la grandeur et de la gloire là où les autres ne trouvent que de l'abaissement et de l'humiliation : c'est pourquoi l'Eglise lui applique aujourd'hui ces paroles des Cantiques : Toutes vos démarches sont belles, fille du prince. *Quàm pulchri sunt gressus tui, filia principis* (Cantic. VII, 1) ! Le premier pas, la première démarche de tous les mortels, c'est leur entrée dans le monde : mais que cette démarche est honteuse, qu'elle est humiliante pour les enfants d'Adam ! Les rois et les souverains, quoiqu'ils soient formés d'un sang noble et illustre, et quoiqu'ils naissent dans la pourpre, trouvent de justes sujets de se confondre et de s'humilier. Les palais magnifiques et la foule des courtisans qui les reçoivent en naissant ne les en dispensent pas; ils naissent, comme leurs

vassaux et même les derniers des hommes, environnés de faiblesses et de misères ; ils naissent ennemis de DIEU et criminels dès le sein de leurs mères ; ils sont destinés à perdre le jour qu'ils ont à peine reçu ; à peine ont-ils commencé à vivre qu'ils sont déjà condamnés à mourir. Les grands de la terre, ceux même qui ont été les plus ardemment souhaités, que mille prières et mille vœux des peuples ont demandés au ciel, ne naissent quelquefois que pour être dans la suite le malheur et la honte du monde, dont on espérait qu'ils feraient le bonheur et la gloire. Mais Marie, par un privilége qui n'est accordé qu'à elle seule, rassemble des avantages que nul autre qu'elle ne réunit jamais, et qui la rendent également heureuse et glorieuse. (**Anonyme**).

[Naissance de Marie heureuse et glorieuse]. — Naître d'une famille illustre, porter dans ses veines un sang noble, compter parmi ses aïeux des princes et des rois, naître avec tous les avantages de l'esprit et du corps, naître par un ordre particulier de la Providence, par un miracle, naître avec tous les avantages de la grâce, naître pour de grandes choses et pour faire l'honneur et la gloire du monde, c'est sans doute avoir une naissance heureuse et glorieuse : c'est ce qui me fait dire que la sainte Vierge a été comblée de bonheur et de gloire dans sa naissance. La naissance des autres hommes n'est l'effet que d'une providence générale, elle n'est ordinairement guère connue avant qu'elle n'arrive, elle n'est l'ouvrage que de la seule nature ; mais la Nativité de Marie est l'effet d'une providence particulière, elle vient au monde par un ordre spécial du Seigneur, et DIEU dans ses vues et dans ses desseins ne l'a point confondue avec le reste des créatures ; il l'a envisagée à part : Le Seigneur, dit-elle, ma possédée d'une façon particulière dès le commencement de ses voies ; ma naissance a été arrêtée et résolue de toute éternité. Comme DIEU, par un décret particulier, a déterminé l'Incarnation de son Fils, il a aussi, par un décret particulier, déterminé la naissance de celle qui devait être la mère de ce Fils. (*Le même*).

[A quoi Marie est destinée]. — Etre la plus sainte de toutes les créatures sur la terre et dans le ciel, être la plus élevée en gloire, être l'objet du culte des mortels, faire le bonheur et la gloire du monde, n'est-ce pas quelque chose de grand ? Hé bien ! c'est à quoi Marie est destinée dès sa naissance. Croissez seulement, tendre enfant, croissez, et le comble de la gloire et des grandeurs sera votre partage... Mille temples seront bâtis et consacrés en son honneur ; mille autels dédiés à sa mémoire fumeront à la gloire de son nom ; elle sera l'objet du culte et de la vénération des peuples ; son nom sera connu et révéré jusqu'aux extrémités de la terre ; mille fêtes seront établies et célébrées religieusement à son honneur ; des ordres entiers de religieux se feront gloire, les uns de porter ses

livrées, les autres d'être et de se dire ses esclaves ; elle sera enfin la gloire du monde par ses éminentes vertus, etc. (*Le même*).

[Célébrer la Nativité]. — C'est avec raison que l'Eglise fait une grande fête du jour de la naissance de la très-sainte Vierge ; car on peut dire, selon la pensée de S. Augustin, que ce jour est le jour natal du salut des hommes. L'Eglise considère cette Vierge naissante comme un astre puissant et salutaire qui se lève pour la bonne fortune de l'univers, comme une belle étoile qui commence à briller au milieu de la confusion horrible de tout le monde, qui commence à calmer la tempête et à dissiper les ténèbres, et qui nous promet de nous conduire bientôt dans le port. Elle la regarde comme une aurore bienheureuse qui doit être bientôt suivie du soleil de justice, pour éclairer toutes les nations des lumières de ses grâces. En effet, la naissance de Marie est un gage précieux de la réconciliation de DIEU avec les hommes : c'est une marque assurée de sa miséricorde envers nous ; c'est un présage très-certain de notre salut. La Vierge naissante est, pour ainsi dire, cet arc-en-ciel mystérieux formé des nuages de la nature et des lumières de la grâce, que DIEU fait paraître pour nous assurer que désormais il est résolu de changer le déluge de ses vengeances en douces pluies de grâces et de bénédictions. C'est donc avec raison que l'Eglise fait de grandes réjouissances en ce jour, et qu'elle veut que nous rendions à Marie des honneurs et des témoignages de reconnaissance. (**Verjus**, *Panégyriques*).

[Joie du ciel et de la terre]. — C'était la naissance de la sainte Vierge que les peuples attendaient depuis tant de siècles, que les prophètes avaient annoncée avec tant de joie, pour laquelle tous les saints de l'Ancien Testament avaient soupiré avec tant d'ardeur. Nous avons tout sujet de croire que les anges, pour attester les réjouissances du ciel, en vinrent apporter la nouvelle à Joachim et à sainte Anne, puisque les père et mère d'Isaac, de Samson et de S. Jean-Baptiste avaient reçu la même faveur. Il ne faut point douter non plus qu'elle n'ait été précédée par tout le monde de quantité de prodiges, pour annoncer qu'il allait s'y faire dans peu de temps un très-grand et très-heureux changement. Quel sujet de joie pour la terre, lorsqu'elle voit paraître celle qui lui devait donner son sauveur, son libérateur et son roi ! Quel sujet de rage pour les démons, lorsqu'ils voient lever cette belle étoile de Jacob, dont un de leurs prophètes même les avait menacés : *Orietur stella ex Jacob*, dit Balaam, au livre des Nombres (Num. XXIV, 17). Ils la prennent pour une comète fatale qui prédit la ruine de leur empire et la fin de leur tyrannie. (*Le même*).

[Marie supérieure aux Anges]. — Il est vrai que Marie est encore une faible

enfant, à laquelle il semble que la nature n'a donné que des cris et des pleurs pour se plaindre des misères de la vie où elle entre, et qu'à cet égard elle est inférieure aux anges qui jouissent des félicités éternelles. Mais elle est destinée à porter dans son sein celui que le ciel et la terre ne peuvent comprendre, mais elle est choisie pour donner la vie à ce Dieu que les Séraphins ne peuvent regarder qu'en tremblant : c'est ce qui la met infiniment au-dessus de tous les chœurs des anges, et l'on peut dire d'elle aussi bien que de son Fils : *Tantò melior angelis effectus quantò differentius præ illis nomen hœreditavit* (Heb. I, 4). Oui, cette auguste qualité de mère de Dieu à laquelle elle est destinée la relève au-dessus de tout ce qu'il y a de grand dans la condition de tous les Esprits célestes. Aussi est-ce de ce beau titre de mère de Dieu qu'elle tire toutes ses grandeurs et tous les avantages qu'elle a sur le reste des créatures ; et c'est en cette vue que Dieu la fait naître aujourd'hui. (*Le même*).

[Enseignement que donne Marie]. — Pour ce qui est des biens extérieurs qu'on appelle de fortune, la sainte Vierge en est presque entièrement dénuée : elle ne naît point dans un palais superbe ni dans la pourpre, elle ne fait point son entrée au monde sous un dais, on ne voit point autour de son berceau une foule d'officiers et de serviteurs ; elle naît dans l'obscurité et dans la bassesse, pour commencer les leçons que son Fils doit achever de nous donner dans la crèche, et pour nous apprendre qu'il faut mépriser les vanités de la terre, puisque l'homme étant dans le berceau le plus misérable et le plus superbe de tous les animaux, toute cette pompe extérieure et tout cet appareil de vanité ne fait qu'augmenter son orgueil sans diminuer ses misères. Que la pauvreté sied bien à la mère de cet Homme-Dieu qui ruinera par son humilité l'orgueil du démon, et confondra par sa nudité, sa faiblesse et son indigence la vanité du monde, ses superfluités et son luxe ! Les richesses de la Vierge sont toutes dans son âme : *Omnis gloria ejus filiœ regis ab intus ;* (Psalm. XLIV, 14), c'est dans son intérieur que Dieu montre sa générosité, c'est là qu'il a étalé tous les trésors de ses grâces. (*Le même*).

[La sainteté fait la gloire de Marie naissante]. — Vierge sainte, vous naissez ; et ce qui distingue votre naissance, ce qui la rend heureuse, ce n'est point la gloire de vos ancêtres, ni la noblesse de votre origine. Que d'autres, prévenus des idées du monde, estiment ces avantages naturels ; quoique issue de patriarches et de rois, ce qui vous relève devant Dieu, ce n'est ni l'éclat de leurs dignités, ni leur grandeur, ni leur puissance, ni leurs actions mémorables : la sainteté seule qui a fait le bonheur de votre conception fait seule le bonheur de votre glorieuse Nativité. Vous naissez, non point comme les grands du monde dans la splendeur, non point comme les rois de la terre au milieu des pompes du siècle ; mais, sans ces vaines pompes, sans cette splendeur mondaine, votre naissance, toute

obscure qu'elle paraît, est préférable à celle de tous les grands et de tous les rois. Ils naissent, et on applaudit à leur naissance ; mais, malgré tous les applaudissements des hommes, comme ils ont été conçus dans le péché, ils naissent dans le péché, enfants de colère, dignes de la haine de Dieu, et exposés aux plus rigoureux châtiments de sa justice. Vous au contraire, vous êtes dès votre naissance l'objet des complaisances divines, la fille bien-aimée du Très-Haut, comblée de ses bénédictions les plus abondantes, et enrichie de tous les dons de son esprit. Vous apportez avec vous le précieux trésor de la grâce que vous reçûtes au premier instant de votre être, et que vous avez encore bien grossi depuis lors. Ce riche talent n'est point demeuré inutile dans vos mains, et le premier hommage que vous rendez au créateur en entrant dans le monde, c'est de reconnaître avec amour le plus signalé de ses bienfaits, et de lui en présenter les fruits : voilà ce qui fait votre véritable grandeur. Ce serait pour vous un avantage trop commun qu'une fortune temporelle et des richesses périssables ; ce serait une distinction trop humaine que de frivoles honneurs et un vain lustre dont nos yeux se laissent éblouir. Vous naissez pauvre, et vous vivrez pauvre ; vous naissez inconnue au monde, et vous vivrez inconnue au monde : mais dans votre pauvreté vous possédez tout, puisque vous possédez la grâce, le seul bien qui vaut tous les autres biens ; dans votre bassesse apparente vous êtes au plus haut degré d'élévation, puisque la grâce qui vous relève est elle-même dans le degré le plus éminent. (**Le P. le Valois**, *Œuvres spirituelles*).

[Souhait]. — Croissez, Vierge naissante, croissez, et pour le Dieu qui vous fait naître, et pour vous-même qu'il fait naître, et pour nous en faveur de qui il vous fait naître. Vous devez un jour donner la naissance à ce Dieu même de qui vous la recevez aujourd'hui, et après être sortie de son sein vous le devez porter dans le vôtre : vivez et croissez pour lui préparer son tabernacle. En se renfermant dans votre sein, il doit vous conférer le plus illustre caractère, et vous élever à la maternité divine : vivez et croissez pour une si haute dignité et pour la plus glorieuse destinée. Enfin c'est par vous qu'il veut venir à nous et nous tirer de l'esclavage : vivez et croissez pour notre salut, et pour nous donner le libérateur que nous attendons. (*Le même*).

[Ressemblance entre Dieu, Anne et Marie]. — Comment concevez-vous que Marie, dans sa naissance, est une des plus parfaites copies de Dieu, après Jésus-Christ ? Est-ce qu'il lui a communiqué quelques-unes de ses perfections infinies dans le degré qui convient à un Dieu ? mais on sait que du tout au rien, du créateur à la créature, il n'y aura jamais de proportion possible. En quoi donc Marie est-elle en naissant une image si parfaite de la divinité ? c'est qu'elle est un ouvrage uniquement de la grâce, que la nature n'y a point travaillé, que l'ardeur du sang et les

droits de la concupiscence étaient éteints dans Joachim et dans sainte Anne pour laisser la toute-puissance former cette fille divine dont S. Jean a dépeint la conception et la naissance plus particulièrement que celles des autres, quand il a dit qu'elle était née de Dieu, et non pas de la volonté de l'homme : *Qui non ex sanguinibus, neque ex voluntate carnis, sed ex Deo nati sunt* (Joan. I, 13). Je me représente donc Anne enceinte de Marie comme ces terres qui à la surface ne produisent ni arbres, ni aucune semence, et néanmoins renferment dans leur sein fécond des mines d'or et d'argent. C'est ainsi que Dieu à qui tout est connu regardait Marie dans le sein de sa mère, comme celle qu'il destinait pour être la mère de son Fils. C'est ainsi qu'ayant bien voulu qu'il y eût quelque ressemblance entre lui qui engendrait seul un Dieu, et une Vierge qui sans cesser d'être vierge devait devenir mère, il voulait bien encore qu'il y eût de la ressemblance entre son éternelle virginité et celle de Marie d'une part, et la longue stérilité d'Anne d'autre part. Cette stérilité d'ailleurs fut féconde comme la virginité du Père qui l'est toujours et celle de Marie qui devait produire l'Homme-Dieu. (*Le même*).

[Marie semblable à l'aurore]. — Bornons-nous au mystère de la naissance de Marie, sans chercher dans le cours de sa vie des sujets de grandeur et d'admiration. Cette solennité fournit assez d'elle-même pour qu'on n'emprunte rien à l'éclat des autres mystères de cette mère de Dieu, et qu'on n'aille pas les confondre tous ensemble. Laissons à chaque sujet son éloge particulier, et contemplons cette aurore qui paraît. Ecrions-nous avec l'Eglise : Quelle est celle qui brille aujourd'hui comme l'aurore ; *Quæ est ista quæ progreditur quasi aurora consurgens*? Elle est belle comme la lune, choisie comme le soleil, terrible aux ennemis de l'Eglise comme une armée rangée en bataille ; *Pulchra ut luna, electa ut sol, terribilis ut castrorum acies ordinata.* En effet, à quoi nous porte notre curiosité, lorsque nous voyons naître un enfant ? n'est-ce pas à chercher dans les traits de son visage à qui il ressemble ? Et lorsque cet enfant naît de parents illustres, chacun cherche son sort futur dans les signes qui paraissent en lui. Or pour connaître tout l'éclat et toute la grandeur de Marie, on doit dire qu'après Jésus-Christ, c'est de toutes les créatures celle qui est la mieux faite à la ressemblance de Dieu, qui en porte les traits les plus marqués, qui a puisé le plus de lumières dans cet océan de lumière d'où elle est sortie, qui a le plus recueilli des perfections de ce divin original, enfin qui en a les caractères les plus ressemblants. On doit ajouter qu'elle est en effet une aurore qui nous promet le soleil de justice, et que, comme l'aurore annonce le soleil, dissipe les ténèbres, réjouit la nature, et lui donne une nouvelle face, ainsi Marie nous assure que non-seulement elle est bénie entre toutes les femmes, mais que de son sein virginal sortira un fruit qui sera béni par toutes les nations. (**Anonyme**).

[Différence entre Marie et nous]. — Que les avantages de la naissance de Marie retracent à nos yeux toutes nos disgrâces ! Quel plus grand malheur que de naître esclave de Satan, d'ajouter à ce péché involontaire mille péchés personnels qui sont de notre choix, et de faire un si mauvais usage de notre raison que ce qui devrait nous tenir inséparablement unis à notre divin chef nous en sépare ! O que de jours, de mois, et d'années perdus ! Comme nous pourrons bien dire avec un saint pénitent que nous avons eu des mois vides. *Habui menses vacuos* (Job. VII, 3) ; que nous avons reçu notre âme en vain : *Accepit in vano animam suam* (Psal. XXIII, 4) ; que c'est bien tard que nous avons connu et aimé DIEU, cette beauté toujours ancienne et toujours nouvelle, comme saint Augustin s'en plaignait ! Hélas ! aux ténèbres de l'enfance succèdent les désordres de la jeunesse ; à ces désordres, ceux d'un âge plus avancé qui dérobent aux hommes les plus beaux moments de leur vie ? Les erreurs de l'esprit, la corruption du cœur, la violence des passions, la présence des objets séduisants, les occasions prochaines ne nous mènent-elles pas souvent jusqu'aux portes de la mort ? Tel est le chemin où notre malheureuse pente nous entraîne. Marie apporte en naissant un autre poids qui l'élève toujours en haut, qui la détache de tout ce qui est créé : elle n'a eu ni jours, ni moments vides ; tout a été plein en elle ; de sa naissance à son dernier soupir sa vie n'a été qu'un acte d'amour continuel. D'après l'Ecriture, la justice du juste est comme la lumière qui se montre dès qu'elle existe, et va toujours en croissant jusqu'à ce qu'elle ait atteint sa perfection ; on peut dire la même chose de la justice naissante de Marie. Cette justice originelle éclata en elle dès son berceau ; cette lumière ne souffre ni les nuages, ni les ténèbres, mais elle les dissipe, et va toujours croissant jusqu'à ce qu'elle parvienne à sa dernière perfection. **(Anonyme).**

[Marie naissante comblée de grâces]. — Avant que Marie vînt au monde, elle était une image cachée de la divinité ; et dès qu'elle a paru, cette image s'est manifestée. Bienheureux esprits, vous l'avez admirée, vous l'avez célébrée, vous en avez loué le Fils de DIEU, comme chante l'Eglise : *De cujus nativitate gaudent Angeli et collaudant Filium* DEI. Tous les dons célestes et toutes les vertus que DIEU disperse dans les autres créatures ont été réunis en elle : une âme sans tache, un corps sans souillure, une âme et un corps remplis de tant de bénédictions que le saint des saints a choisi cette Vierge pour son sanctuaire : *Sanctuarium* SPIRITUS SANCTI. La nature et la grâce ont conspiré pour la rendre toute belle. Quelle pudeur sur son front ! quelle majesté sur son visage ! quelle modestie dans ses yeux ! Que cette fille du roi est charmante au dehors ! qu'elle a de grâce et de gloire au dedans : *Omnis gloriæ filiæ Regis ab intus.* (Psalm. XLIV, 14). Demandez-le au savant Gerson, et il vous dira que comme le premier des archanges possède toutes les perfections de ceux qui lui sont inférieurs, ainsi Marie, reine des archanges, possède les

vertus de tous les saints dès l'instant de sa naissance, qu'elle en produira les actes à mesure que la raison se développera, et qu'elle les mettra toutes en exercice dans le plus haut degré de la perfection, selon les différentes occasions que la Providence lui offrira. Interrogez S. Bernard, et il vous dira qu'il ne faut pas douter que les grands avantages qu'ont reçus ceux qui par une gratuite élection ont été bénis de Dieu n'aient été accordés à cette Vierge, par le ministère et le consentement de laquelle tout le genre humain a recouvré la vie. Demandez à Denis le Chartreux, et il vous assurera qu'après ces grâces singulières qu'a reçues l'humanité de Jésus-Christ unie au Verbe, celles qui ont été données à Marie aux premiers moments de sa naissance tiennent le premier rang ; que, comme il était à propos que la nature humaine qu'un Dieu voulait unir à sa personne fût ornée de toutes les grâces sanctifiantes et gratuites, il était aussi convenable qu'une Vierge qu'il avait choisie pour sa mère fût douée, en venant au monde, de ces dons célestes qu'exigeait l'éminence de son sang. (*Eloges historiques*).

[L'humilité de Marie]. — Le trésor de la naissance de Marie est un trésor caché au monde. Le Saint-Esprit, qui règle toutes les circonstances de sa naissance et les premiers moments d'une vie si précieuse, fait déjà porter à Marie des traits d'humilité, puisque Jésus-Christ doit naître d'elle un jour dans l'humilité. En effet, sa naissance n'étant qu'une suite de la naissance de Jésus-Christ dans les desseins de Dieu, il faut qu'elle l'honore, et qu'elle représente en quelque manière l'anéantissement par lequel il viendra au monde, et qui doit être le fond de tous ses mystères et de toute sa vie. Je vous honore donc, Vierge sainte, naissant au monde, mais inconnue au monde, naissant dans la famille la plus sainte et la plus auguste de la terre, mais déchue de son état et de sa grandeur ; naissant par miracle, mais par un miracle caché ; naissant l'âme remplie de grâces et de prérogatives extraordinaires, mais couverte des faiblesses ordinaires du corps ; destinée dès lors à être la mère de Dieu, mais sujette encore aux misères d'Adam. Que les hommes apprennent donc de la conduite de Dieu à l'égard de Marie et des dispositions qu'il a mises dans son cœur dès cet instant, à ne faire aucun cas des avantages extérieurs, à mépriser tout ce qui les élève au-dessus des autres dans leur naissance, à cacher les grâces et les dons de Dieu par un véritable amour de l'humilité de Jésus-Christ, à ne pas se distinguer des autres sans nécessité, et à faire infiniment plus d'estime de la grâce en vertu de laquelle nous appartenons à Jésus-Christ par la naissance sainte et spirituelle que nous recevons de lui dans le baptême, que de tout l'éclat et de toutes les grandeurs du monde. (*Les mêmes*).

[Marie ne s'estime que par rapport à Jésus-Christ]. — D'où vient que l'Ecriture Sainte et les premiers écrivains de l'Eglise ne nous ont point parlé de la nais-

sance de Marie ? D'où vient que sa généalogie ne se trouve dans S. Luc que sous le nom de S. Joseph ? N'est-ce pas pour confondre la vanité des hommes dans leurs généalogies, et pour nous apprendre à oublier tout ce que nous sommes par Adam, et à ne nous souvenir que de ce que nous sommes par rapport à Jésus-Christ, le nouvel Adam ? Nous passons, par le moyen du baptême, de la famille du premier dans celle du second ; et tout ce que nous espérons pour l'éternité n'est fondé que sur la naissance que nous y avons reçue. C'est donc une extrême folie à un chrétien de s'entêter, comme on fait souvent, d'une noblesse qui ne passe en lui que par le moyen d'une naissance criminelle, qui ne se communique qu'avec le péché, et qui doit périr avec le monde d'Adam. Que de leur côté les pauvres et les personnes d'une basse naissance n'éprouvent ni honte ni confusion à la vue de leur état ; mais qu'ils se souviennent plutôt que Marie n'a paru au monde qu'après que toute la gloire de ses ancêtres a été sortie de sa famille, et que cette famille a été confondue avec le commun. Qu'ils se souviennent que ce qu'il y a de véritablement honteux dans la naissance, c'est le péché, commun aux grands et aux petits, aux riches et aux pauvres. Voilà ce dont ils doivent les uns et les autres s'humilier devant Dieu, ce dont ils doivent s'humilier devant les hommes. Marie ne s'est jamais prévalue de sa noblesse ; elle a au contraire toujours aimé l'obscurité et les abaissements. Dieu l'avait ordonné ainsi pour que sa naissance préparât celle de Jésus qui, tout en devant naître de la race de David et des rois de Juda, devait néanmoins être inconnu, pour éviter la fureur d'Hérode, et pour suivre en tout la loi d'anéantissement que son Père lui avait imposée. Marie devait dans sa naissance avoir part à l'humilité de Jésus, et elle a obéi avec joie à cet ordre du ciel. (*Les mêmes*).

[Marie s'offre en entrant dans le monde]. — La vie des enfants d'Adam, quand ils entrent dans le monde, est toute dans les sens, et ils ont un esprit et un cœur comme s'ils n'en avaient point. Si nous en croyons tous les saints, Marie a eu l'usage de sa raison et de sa volonté dès le premier instant de son existence, et elle a employé cette liberté pour se donner à Dieu, se détacher des choses sensibles qui l'environnaient, et rendre à son créateur tous les devoirs d'une fidèle créature. On peut croire qu'elle lui a dit alors intérieurement ce que S. Paul nous apprend que Jésus-Christ dit à son Père en entrant dans le monde : Je viens, mon Dieu, pour faire votre volonté et tout ce que vous avez ordonné de moi dans le livre de votre sageesse ; je consens à être humiliée dans ma naissance aux yeux des hommes, jugeant comme Moïse qui ne voulut point passer pour petit-fils de Pharaon, parce que l'anéantissement et la pauvreté sont un plus grand trésor que toutes les richesses d'Egypte et que toute la gloire du monde. Nous n'avons pu faire le même sacrifice à Dieu en entrant dans le monde, parce que nous n'avions pas l'usage de la raison.

Lors même que nous en avons eu l'usage, notre volonté, et non pas celle de Dieu, a été notre règle. Acquittons-nous donc à présent de ce devoir, puisque Marie nous en donne l'exemple, et disons à Dieu comme elle : Je viens au monde, mon Dieu, pour faire votre volonté, parce que je reconnais que cette volonté adorable a toujours dû être la règle de la mienne, que je dois l'étudier et la suivre dans toutes mes actions. Ma dévotion pendant cette solennité sera d'examiner dans les moindres choses si c'est vous, mon Dieu, qui me commandez d'agir, et, comme votre sainte mère, de ne suivre que votre mouvement. (*Les mêmes*).

[Marie humble]. — Il est certain que Marie est issue de la noble race de David, et l'on ne peut douter non plus qu'en sortant du sein de sa mère, elle n'ait été pleine de grâces et remplie du Saint-Esprit, et que cet Esprit adorable ne l'ait comblée chaque jour de nouvelles grâces et d'une nouvelle sainteté, pour la rendre digne de donner de son sang virginal un corps au Fils de Dieu même, et d'en être la mère. Mais les trésors de tant de grâces et de vertus ont été cachés au monde, parce que Dieu favorisait déjà les saintes dispositions d'humilité de Marie, qu'il considérait l'humilité de sa servante dont le désir serait de dérober aux yeux des hommes les plus précieux dons qu'il avait mis en elle : *Respexit humilitatem ancillæ suæ* (Luc. I, 48), et qu'il était juste qu'elle portât les mêmes traits que son Fils qui devait naître dans l'obscurité. Les fidèles doivent principalement considérer dans cette solennité ce qui peut les édifier, et se souvenir que celle qui entre aujourd'hui dans le monde est destinée à être la mère de Dieu, qu'enfin Dieu s'étant souvenu qu'il avait promis d'envoyer un sauveur aux hommes, il le fait naître de la famille de Jessé, et que Marie est le rejeton d'où sortira la fleur sur laquelle l'Esprit-Saint doit répandre ses dons avec plénitude. Marie est donc l'aurore du sein de laquelle doit sortir le soleil de justice. Rentrons en nous-mêmes pour reconnaître si nous prenons part à la joie de l'Eglise en ce jour : la naissance de l'aurore et le lever du soleil ne réjouissent point des yeux qui n'aiment que les ténèbres, et la naissance de Marie ne touchera point le cœur de ceux qui ne pensent point au bienfait de la rédemption ; il faut connaître sa misère pour être transporté de joie à la vue de celle qui nous annonce que bientôt le joug si pesant d'Adam qui nous accablait va disparaître : *Computrescet jugum à facie olei.* (**Le Tourneur**, *Année chrétienne*).

[Retour sur nous-mêmes]. — Admirez, mes frères, les grâces dont le Seigneur a comblé Marie dès les premiers instants de sa conception : il la sanctifie dans le sein de sa mère, en l'affranchissant de la tache originelle ; il augmente cette grâce au moment de sa naissance, et tous les jours de la vie de Marie ne sont que des accroissements perpétuels de vertus. Admirons donc, louons, et remercions Dieu de ces grands bienfaits, et

revenons ensuite à nous-mêmes. Nous avons été sanctifiés dans les eaux du baptême au sortir du sein de nos mères : avons-nous encore l'innocence que nous avons reçue dans ce sacrement? avons-nous eu soin de l'augmenter par la pratique des vertus? ou plutôt ne l'avons-nous point souillée par le mélange de la cupidité, en nous abandonnant aux désirs d'une concupiscence effrénée? A nous donc, Seigneur, la confusion de tout le mal que nous avons commis : nous confessons être nés enfants de colère et dignes des derniers châtiments .Vous nous aviez fait grâce en nous plongeant dans le bain que le mérite de votre sang nous avait préparé : là nous avons pris une sainte naissance où la volonté de la chair et du sang n'avait aucune part, mais où vous nous aviez rendus participants de votre nature divine. Nous avons perdu ce grand avantage, et il ne nous reste point d'autre ressource que votre miséricorde : pour la mériter, nous vous offrons la pureté et la fidélité inviolable de Marie qui ne vous a jamais offensé. Que l'exemple qu'elle nous donne en naissant dans le monde nous apprenne à ne faire aucun cas de tous les avantages extérieurs, à cacher vos grâces et vos dons par un sincère amour de l'humilité, et à estimer infiniment plus la grâce de vous appartenir par la naissance sainte et spirituelle du baptême, que tout l'éclat et toutes les grandeurs du monde. (*Le même*).

[Marie sans concupiscence]. — Dans Marie la concupiscence est tellement paralysée que cette Vierge n'a pas besoin de s'écrier comme nous : Qui me délivrera de ce corps de mort; *Quis me liberabit de corpore mortis hujus* (Rom. VII, 24)? Les passions y sont domptées de sorte qu'elles ne préviennent point la raison, mais la suivent en toutes choses. Ainsi le privilége qu'avait Jésus-Christ par nature, de n'être jamais troublé par la partie inférieure, mais de la tenir toujours soumise, Marie l'a eu par grâce, en sorte qu'une sainte tranquillité régna toujours en elle. Le démon sentit son empire ébranlé lorsqu'il vit naître une créature sur laquelle il n'avait jamais eu de domaine, ni dans l'instant de sa conception, ni dans le moment de sa naissance. Le corps et l'âme de Marie ont été unis ensemble pour servir de temple et de sanctuaire à la divinité : le corps par une bienheureuse fécondité, et l'âme par une plénitude de grâces; le corps pour préparer une sainte demeure au Verbe divin, et l'âme pour lui plaire en toutes choses; le corps pour le concevoir et pour l'enfanter, et l'âme pour lui être paisiblement et immuablement conforme. Tels ont été les grands desseins de Dieu sur Marie. Si vous me demandez donc à qui elle ressemble, je vous dirai qu'elle ressemble à Dieu qui l'a faite à son image; si vous voulez pousser votre demande plus loin, et savoir ce que Marie vous promet, je vous dirai qu'elle vous promet un Dieu qui, devant s'incarner dans son sein, se fera lui-même à notre image. Aussi dès que Marie paraît, il semble que le Verbe divin dit au Père éternel les mêmes paroles que l'Ange dit à Jacob : Laissez-moi

aller, car l'aurore commence déjà à paraître : *Dimitte me, jam enim ascendit aurora* (Genes. XXXII, 26) ; la naissance de Marie est tellement liée avec la mienne que je dois la suivre comme l'ombre suit le corps. Les prophètes et les patriarches qui m'attendent regardent la naissance de Marie comme le signe et l'amour de la mienne, puisqu'elle est la tige de Jessé qui doit produire la fleur sur laquelle l'Esprit divin reposera dans toute sa plénitude. (*Eloges historiques*).

[Marie attendue]. — Consolez-vous, hommes affligés, consolez-vous; ce long intervalle entre la parole de DIEU qui vous est donnée et l'accomplissement de cette parole, ne vous jettera plus dans une inquiète impatience. Les grâces que l'on vous a montrées de loin vont s'approcher de vous; l'arc-en-ciel paraît déjà, DIEU se souviendra de son alliance, le jour de votre liberté et de votre bonheur commence déjà à paraître. Stériles qui n'enfantiez pas, réjouissez-vous : la fille qui vient de sortir du sein d'Anne vaut seule plus qu'un nombre infini d'enfants : sur elle le Seigneur posera lui-même les pierres nécessaires pour élever son édifice, elle est le gage de sa parole; c'est lui-même qui vous a donné ce signe : Une Vierge concevra et enfantera un fils qui sera appelé Emmanuel; *Ecce Virgo concipiet et pariet filium*, *et vocabitur nomen ejus Emmanuel* (Isai. VII, 14). *Ecce*, la voilà cette fille de la maison de Jacob, d'où doit sortir l'étoile qui éclairera toutes les nations; *Ecce*, la voilà cette racine de Jessé qui produira le fruit choisi; *Ecce*, la voilà cette aurore qui produira le soleil de justice. Elle n'est pas la vraie lumière, non plus que Jean-Baptiste ; mais elle rend comme lui, et encore plus que lui, témoignage à la lumière véritable qui éclaire tout homme venant en ce monde : *Non erat ille lux*, *sed ut testimonium perhiberet de lumine* (Joan. I, 8). Elle est encore, plus que le saint précurseur, l'ange qui prépare ses voies, elle nous dit plus assurément que lui; voilà l'Agneau de DIEU, voilà celui qui efface les péchés du monde ; *Ecce Agnus* DEI, *ecce qui tollit peccata mundi.* En un mot c'est sa mère, et l'Eglise qui, sans confondre l'ordre de nos fêtes, en sait abréger le temps, nous avertit dès aujourd'hui que c'est d'elle que JÉSUS est né : *De quâ natus est* JESUS. Loué soit donc à jamais le Seigneur, qui dans les Saintes Écritures, fidèles dépositaires de sa parole, nous a promis ce que nous n'eussions jamais osé espérer. C'est la naissance de Marie qui sera le signe certain de l'accomplissement de ses promesses. (*Les mêmes*).

[Prière]. — Je vous adore, ô mon DIEU, dans la naissance de cette nouvelle créature que vous donnez au monde en ce jour, et que vous y faites paraître entre tous les enfants d'Adam comme un lis entre les épines, par la grâce et la sainteté qui distinguent sa naissance de la naissance criminelle des autres hommes qui naissent vos ennemis et sujets à votre colère. Vous l'aviez promise, ô mon DIEU, cette nouvelle créature en qui

commence à luire l'espérance des pécheurs ; et l'inimitié que vous aviez mise, comme vous l'avez promis, entre cette femme et le serpent, paraît dès son entrée dans le monde, comme elle avait paru déjà dans son immaculée Conception. C'est donc ici le prélude de la victoire que son Fils doit un jour remporter sur les puissances de l'enfer. Soyez loué et béni, grand Dieu, du choix que vous avez fait de Marie pour une prérogative si singulière, et que toutes les grâces et toutes les miséricordes dont vous l'avez prévenue vous louent et vous glorifient éternellement. Soyez vous-même bénie, ô enfant donnée du ciel pour le salut de toute la terre ; et que toutes les créatures vous saluent dès maintenant pleine de grâce pour prévenir le salut de l'ange. Ce cœur en effet, quoiqu'il ne fasse que de paraître, est néanmoins le cœur le plus rempli de la sainteté de Dieu qui ait été jusqu'à présent dans la nature ; l'Esprit du Seigneur qui travaille à en faire le temple de la sagesse éternelle, en fait par avance l'image la plus vive de toutes les vertus dont cette sagesse incarnée doit être le véritable modèle ; et jusqu'au moment où cet Esprit adorable formera de votre sang virginal un corps au Fils de Dieu même, il ne cessera point de répandre en vous de jour en jour de nouvelles grâces et une nouvelle sainteté, pour rendre votre âme et votre corps une demeure digne du Tout-Puissant. (**Anonyme**).

DU SAINT NOM DE MARIE.

AVERTISSEMENT.

La fête du saint Nom de Marie n'ayant été instituée que depuis peu d'années, il ne faut pas s'étonner que nul ancien auteur n'en ait parlé, et que très-peu de prédicateurs aient fait un discours spécial sur ce sujet ; cependant ce saint Nom a toujours été si respecté dans le christianisme, qu'il n'y a ni Père de l'Eglise qui n'en fasse l'éloge, ni livre de piété qui n'en parle avec une singulière vénération. Aussi, comme je n'ai pas cru devoir omettre ce sujet en traitant des mystères de la bienheureuse Vierge, je n'ai pas craint non plus de manquer de matière, même pour plusieurs sermons.

En effet, si l'on admet, comme le veulent l'usage et le bon sens, que les noms expriment la nature des choses, qu'ils désignent et représentent les personnes mêmes, nous avons ici un vaste champ, puisque nous pouvons nous étendre sur la sainteté, les vertus, les mérites, les grandeurs et les prérogatives de celle qui porte le Nom de Marie.

Pour faire donc l'éloge de cet auguste Nom, sans parcourir tous les mystères auxquels il a rapport, je n'ai pu mieux faire que de me borner aux différentes significations qu'il renferme dans sa langue originale. Par là j'espère trouver le moyen de faire sur un sujet qui paraît peut-être assez stérile plusieurs discours amples et nouveaux à la louange du Nom de Marie.

§ I.

Desseins et Plans.

I. — Quand S. Ambroise, S. Bernard et plusieurs autres SS. Pères ne nous assureraient point que l'auguste Nom de Marie est venu du ciel, les seuls mystères qu'il renferme nous feraient assez connaître qu'une haute sagesse l'imposa à celle qui était prédestinée de toute éternité pour être mère de Dieu. En effet la grandeur, la vérité, et l'heureux présage qu'il contient sont les principales conditions qu'on demande dans un nom : quand elles s'y trouvent réunies, on conçoit une haute idée de la personne qui le porte ; ou du moins quand on le lui donne, on fait des vœux pour qu'elle remplisse l'augure et l'espérance qu'on en conçoit. Voilà, chrétiens, tout le plan de ce que j'ai entrepris de vous faire voir dans le saint Nom de Marie dont vous attendez que je vous fasse l'éloge. 1° Nom glorieux s'il en fut jamais, puisqu'il signifie *dame ou souveraine*. 2° Nom bien justifié, puisqu'il veut dire *illuminée ou illuminante* : Marie a éclairé le monde et lui a procuré la lumière. 3° Nom d'un heureux présage, puisqu'il signifie *étoile de la mer*. Ce sont les trois significations que les SS. Pères ont donné à l'auguste Nom de Marie, et l'Eglise les a consacrées : ce qui me fait dire qu'il est tout à la fois le plus glorieux, le mieux justifié et le plus heureux que l'on pouvait donner à une pure créature, puisque la grandeur, la vérité et l'espérance s'y trouvent réunies, et qu'il nous enseigne à la fois la dignité à laquelle Dieu a élevé la sainte Vierge, le ministère qu'elle a exercé, et le bonheur que nous en devons espérer. Ce nom par conséquent demande de nous le respect, la reconnaissance et une confiance toute particulière : c'est ce qui va faire le sujet et le partage de ce discours.

1° Ce nom de Marie est un nom glorieux qui demande notre respect. 1° Il exprime la plus grande élévation que puisse atteindre une pure créature. 2° Il exprime le plus noble ouvrage de la grâce et de la nature qui soit sorti des mains de Dieu. 3° Il marque les prérogatives les plus avantageuses qui doivent soutenir un si haut rang ; et il nous présente ainsi en abrégé tout ce qu'il y a de plus grand, de plus illustre et de plus spécial dans la sainte Vierge qui, comme mère du créateur, doit être reconnue pour dame, maîtresse et souveraine du ciel et de la terre.

2° La sainte Vierge porte à juste titre le nom de Marie, qui signifie illuminée ou illuminante. 1° Elle a donné au monde celui qui est la véritable lumière. 2° Elle s'est approchée du divin soleil de justice plus près

qu'aucune autre créature, elle a donc possédé la lumière avec plus d'abondance que qui ce soit, et par là même est plus propre que toute autre créature à la communiquer. En effet, elle est l'aurore qui a enfanté celui dont S. Jean a dit qu'il était venu éclairer tous les hommes : *Qui illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum* (Joan. I, 9). Peuples de la terre, la grande lumière de Jésus-Christ a brillé devant vos yeux, mais par Marie. Elle est cette femme qui a paru dans le ciel revêtue du soleil de justice et qui a enfanté sur la terre l'auteur même de la lumière. Elle a donc éclairé le monde ; mais elle a commencé par être elle-même abondamment éclairée, et ainsi elle a été, comme l'indique son nom, lumineuse et illuminante tout à la fois.

3° Le Nom de Marie est un nom d'un présage heureux, puisqu'il signifie *Etoile de la mer !* signification que l'Eglise a consacrée dans ses prières, *Ave maris stella.* Cette Vierge sainte est donc comme l'étoile polaire par laquelle nous pouvons être conduits au port avec assurance ; elle fait notre espérance, et elle est d'un augure favorable à ceux qui, étant écartés de leur route, viennent à la découvrir. Elle remplit bien ce nom : non-seulement elle réjouit les cœurs de ceux qui, prennent confiance en elle, mais encore elle leur procure les moyens de se tirer des embarras où ils pourraient se trouver. Dans toutes les circonstances fâcheuses, dans tous les dangers où vous êtes exposés, regardez cette étoile, dit S. Bernard, invoquez le Nom de Marie : *Respice stellam, voca Mariam*, etc. La morale qui peut venir à ce sujet se trouve dans les cinquième et sixième paragraphes.

—

II. — On peut prendre pour division d'un discours ces deux points qui réunissent tout ce qu'on peut dire sur ce sujet, et les conclusions morales qu'on en peut tirer :

1° L'excellence de ce Nom inspire le respect et la vénération aux Anges et aux hommes. C'est le Nom de la mère de Dieu : il la fait connaître, rappelle son souvenir et ses mérites. Comme la personne de Marie, d'après les théologiens, entre dans l'ordre hypostatique, et que par cette élévation elle mérite un culte au-dessus de tous les Saints, son Nom, qui la représente et nous la fait connaître, mérite une vénération conforme à cette haute dignité de mère de son créateur.

2° Le pouvoir de cet auguste Nom, dans l'ordre de la nature et dans l'ordre de la grâce, doit exciter notre confiance. Comme le Sauveur nous a assuré que tout ce que nous demanderions à son Père en son nom, nous l'obtiendrions immanquablement, de même, en invoquant le nom de Marie nous ne pouvons manquer d'être secourus, si nous avons en ce saint nom une ferme confiance.

—

III. — Ce saint Nom peut être considéré de trois manières :

1° En lui-même : il est saint puisqu'il est imposé par l'ordre de DIEU, prononcé par un ange, exprimé dans l'Ecriture plusieurs fois, et que la personne qu'il désigne est sainte, conçue et née sans péché, et toute remplie de grâces et de mérites.

2° Par rapport à celle qui le porte : c'est un nom glorieux, puisqu'il marque la fin pour laquelle elle vient au monde, la fonction qu'elle y doit exercer, le rang et la place qu'elle y doit tenir, et la dignité dont elle sera honorée, etc.

3° Par rapport à ceux en faveur de qui ce nom lui est donné ; c'est un nom plein de douceur, d'espérance et de consolation, puisqu'il les fait souvenir que celle à qui il est donné doit mettre au monde leur libérateur et leur Sauveur, et qu'elle-même coopérera à leur salut d'une manière toute particulière, qui lui fera porter en même temps le nom de médiatrice et de rédemptrice des hommes.

—

IV. — Ne peut-on pas dire de ce Nom si auguste et si respectable ce que S. Bernard a dit du nom adorable de JÉSUS, que ce n'est point un nom vain : *Non enim meus iste* JESUS, *ad instar priorum, nomen vacuum et inane portat; non est in eo magni nominis umbra, sed veritas ?* Pour qu'un nom ne soit pas un nom vain, il doit être pris, dit le même S. Bernard, 1° de la nature de la chose ; 2° de son office, c'est-à-dire de l'usage auquel elle est employée ; 3° de son mérite et de son excellence. D'après cette règle le nom de Marie n'est pas un nom vain, puisqu'il désigne la personne la plus noble et la plus élevée en dignité qui soit au monde, qu'il marque l'office qu'elle doit exercer sur la terre, enfin qu'il indique son mérite, ses vertus, ses éminentes actions, et la gloire dont elle jouira éternellement.

—

V. — Après le très-saint et adorable Nom de JÉSUS, il n'y en a point 1° de plus saint, 2° de plus auguste et de plus excellent, 3° de plus puissant et dont nous devions espérer plus de secours et d'assistance, que le Nom de Marie.

—

VI. — 1° Le saint Nom de Marie a quelque chose de commun avec celui de DIEU même, en ce que ce nom signifie maîtresse et souveraine, et que DIEU dans toutes les pages de l'Ecriture s'appelle le Seigneur, le maître et le souverain de l'univers : *Ego Dominus.*

2° Ce même Nom a cela de commun avec celui de JÉSUS qui signifie Sauveur, que JÉSUS est la lumière du monde, qu'il est venu sur la terre pour éclairer tous les hommes et dissiper les ténèbres de l'erreur; et que

le nom de Marie signifie *illuminée* et *illuminante*, qui reçoit la lumière du ciel pour la communiquer et la répandre par tout le monde.

3° Ce Nom de Marie a, dans la sainte Vierge, quelque chose de plus grand que dans toutes celles qui l'ont porté avant et après elle.

—

VII. — Pour renfermer tous les avantages de ce saint et auguste Nom en deux seules pensées, quoique plus vagues et plus générales, je dis :

1° Que le Nom de Marie a je ne sais quoi de tendre pour une âme juste : ce qui lui inspire une tendresse de dévotion envers la mère de Dieu.

2° Que ce même Nom, à l'égard d'un pécheur, a je ne sais quoi de consolant qui lui donne l'espérance d'obtenir miséricorde de ses crimes, par la faveur et le secours de cette mère de miséricorde. (*Le P. Etienne Chamillard*).



§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Ambroise**, *lib. de Institut. Virg. 5*, donne à ce Nom de Marie une signification toute particulière, comme nous l'avons fait remarquer ailleurs, et montre que ce Nom est venu du ciel et a été imposé par l'ordre de Dieu.

Le livre *de Ortu Deiparæ*, dont parle S. Jérôme, montre que ce Nom a été donné à la sainte Vierge par une révélation particulière de Dieu faite à S. Joachim et à sainte Anne.

S. Ephrem, *Orat. de laud. Virginis*, parle magnifiquement de ce saint Nom.

S. Chrysologue, *lib. de Virgin.* 6, fait l'éloge de cet auguste Nom de Marie, et en donne la signification. Il en parle encore au *sermon* 142.

S. Epiphane, *Orat. de laude. Virg.*, montre que ce Nom signifie dame ou souveraine, et que la bienheureuse Vierge a parfaitement rempli la dignité de ce beau Nom.

S. Ildephonse, *Serm. 2 de Assumptione*, montre qu'elle est véritablement l'étoile de la mer.

S. Pierre Damien, *Serm. de Epiphan.*, dit à peu près la même chose.

Arnoul de Chartres parle de ce Nom en traitant des louanges de la bienheureuse Vierge.

S. Jean de Damas est celui des anciens qui en a le plus parlé.

Idiota, *de Contemplat.* 3, 5, 6, en parle amplement, et dit entre autres choses que ce saint Nom est venu du ciel.

L'Abbé Rupert, suppose la signification de ce nom qui veut dire illuminée et illuminatrice, appelle la sainte Vierge la maîtresse des Apôtres, et montre que, quoiqu'ils eussent été instruits par le SAINT-ESPRIT, ils ont appris aussi d'elle bien des choses.

S. Anselme. *lib. de Excellentiâ Virginis*, montre la vertu de ce saint Nom, pour nous délivrer de tous les dangers de notre salut, etc.

S. Bonaventure, *Specul. B. Virginis*, 13, *et in Psalterio*, en parle pieusement et montre les avantages que nous en pouvons tirer.

S. Bernard, *Homil.* 2, *super Missus est*, est celui qui en a traité le plus à fond ; il exhorte les pécheurs à une entière confiance dans ce saint Nom.

S. Fulbert, *Serm.* 1 *de Nativ. Virginis*, prouve que le Nom de Marie a été donné par révélation divine.

S. Thomas, *Opusc.* 8, parlant de ce saint Nom, s'étend sur la signification *d'illuminante* et *d'illuminée*.

[Les Théologiens]. — **S. Antonin**, part. IV, tit. 15, montre que Marie a été éclairée d'en haut, et est maîtresse des Docteurs.

Denys le Chartreux, III, *de laudibus Virginis*, *in cap.* I, *Lucæ*, exalte fort ce saint Nom.

Albert-le-Grand, *in c.* I *Lucæ*.

Spinellus, *de B. Virgine*, XIV 2.

Canisius, *Maria* v. 1.

Cornelius à Lapide, *in cap.* XV, *Exodi*.

Poza, II *de B. Virgine*, *tract.* 17.

Richardus *à sancto Laurentio*, I, 3, donne les différentes significations de ce Nom de Marie.

Toletus, *in cap.* I *Lucæ ; Annot.*, *c.* 2.

Delcio, II *Polemic. de origine hujus Nominis*.

[Livres spirituels]. — **Le P. Dupont**, *Méditations sur les mystères de la foi, part.* II, *méd.* 4, *p.* 2.

Le P. Poiré, *Triple couronne*, I, 3.

Le P. d'Argentan, capucin, *Grandeurs de la sainte Vierge*, 2e conférence.

[Prédicateurs]. — **Matthias Faber**, *Conc.* 4 *in Nativ. Virg.*, rapporte et explique toutes les significations de ce saint Nom.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne, mystères de la sainte Vierge, un sermon.

Le P. Théophile Renaud, *Diptic. Marian.*

Le P. Niquet, *Novemclator Marianus.*

Justini Miechoviensis *Discursus prædicabiles super Litanias Lauretan., discursu* 82.

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Nomen virginis Maria. Luc. I, 27.

Cette vierge s'appelait Marie.

Ne timeas, Maria, invenisti gratiam apud DEUM. Ibid. 30.

Ne craignez point, Marie, vous avez trouvé grâce auprès de DIEU.

Ave, gratia plena; Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus. Ibid. 28.

Je vous salue, pleine de grâce ; le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes.

Donavit illi nomen quod est super omne nomen ; ut in nomine ejus *omne genu flectatur, cœlestium, terrestrium et infernorum.* Philipp. II, 9.

DIEU lui a donné un nom au-dessus de tout nom, afin qu'à ce nom tout genou fléchisse au ciel, sur la terre, et aux enfers.

Vocabitur nomen ejus... Quod os Domini locutum est. Isai. IX, 6.

Son nom sera appelé.....; c'est la bouche du Seigneur qui l'a commandé.

In nomine ejus gentes sperabunt. Matth. XXII, 21.

Toutes les nations espéreront en son nom.

Nomen habes quod vivas. Apocal. III, 1.

Vous avez un nom de vie.

Scribam super eam nomen DEI *mei, et nomen civitatis* DEI. Ibid. III, 12.

J'écrirai sur elle un nom nouveau, le nom de mon Seigneur, et le nom de la cité sainte du Seigneur.

Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes, et sanctum nomen ejus. Luc. I, 49.

C'est pour cela que toutes les nations me diront heureuse.., et son saint nom en sera béni.

Jacob genuit Joseph virum Mariæ, de quâ natus est JESUS. Matth. I, 16.

Jacob engendra Joseph, l'époux de Marie, de laquelle JÉSUS est né.

Dixit autem Maria: Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundùm verbum tuum. Luc. I, 38.

Or Marie dit : Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole.

Maria autem conservabat omnia verba hæc, conferens in corde suo. Luc. II, 19.

Marie conservait toutes ces paroles, les repassant dans son cœur.

Secundùm nomen tuum, sic et laus tua in fines terræ. Psalm. XLVII, 11.

Que vos louanges soient célébrées par toute la terre, comme votre nom le mérite.

Dicite quia magnum est nomen meum in gentibus. Malach. I, 11.

Dites que mon nom est grand par toutes les nations.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[Marie sœur de Moïse]. — La sœur de Moïse ayant porté le nom de Marie plusieurs siècles avant qu'il eût été donné à la sainte Vierge, elle mérite bien d'être nommée entre les anciennes figures de la mère de Dieu. S. Ambroise, S. Grégoire de Nysse et S. Chrysologue lui assignent ce rang, non-seulement à cause du nom qui est commun à toutes les deux, mais encore, au témoignage des mêmes saints Docteurs, à cause de la conformité de l'état qu'elles ont embrassé l'une et l'autre, puisque toutes deux ont été vierges toute leur vie. Pour Marie, mère de Jésus, personne n'en a jamais douté, sinon quelques hérétiques dont le nom est presque inconnu. Pour ce qui est de la première, S. Grégoire de Nysse en donne pour preuve le silence de l'Ecriture touchant son mari : si elle en avait eu un, elle en aurait porté le nom comme les autres femmes de ce temps-là, ou du moins l'Ecriture en aurait fait mention, et ne l'aurait pas constamment nommée sœur de Moïse et d'Aaron. Elle n'a pourtant été, par cet endroit même, que la figure de Marie, mère du Sauveur, puisque celle-ci, outre qu'elle a fait profession de virginité, a de plus honoré cette excellente vertu en formulant le vœu de la garder toujours ; ce que personne n'avait fait avant elle, comme l'enseignent S. Augustin, S. Bernard, et communément tous les théologiens. Ce n'est pas sans mystère que celle qui a porté la première le nom de Marie dans l'ancienne loi puisse être comptée parmi les figures de la mère de Dieu, l'ait représentée dans la vertu qui lui a été la plus chère et qu'elle eût même préférée à la maternité divine, si ces deux glorieux titres de vierge et de mère de Dieu eussent été incompatibles.

[Autres femmes portant le nom de Marie]. — Il paraît dans l'Ecriture que, depuis que la sœur de Moïse dont nous venons de parler a porté le nom de Marie, ce nom a été commun à bien des personnes du même sexe, par exemple à Marie sœur de Marthe, et à cette autre Marie qui se rendit avec Marie Madeleine au tombeau du Sauveur. Si ces femmes n'ont pas été des figures de la mère de Dieu, elles ont été du moins des copies de cet admirable modèle, puisqu'elles ont imité sa ferveur et la tendresse de son amour envers le Fils de Dieu. Aussi voyons-nous que l'une se tenait à ses pieds pour écouter sa divine parole, et que l'autre était de sa suite, pour ainsi

parler, l'accompagnant partout, le suivant jusqu'à la croix, et l'allant chercher au sépulcre, avec celle qui portait le même nom.

Il est encore constant que ce même nom de Marie a été donné à d'autres après la mort et la résurrection du Sauveur, comme nous l'apprenons de S. Paul qui salue une sainte dame avec distinction, et rend témoignage à sa vertu par ces paroles : *Salutate Mariam*, *quæ multùm laboravit in vobis.* (Rom. XVI, 6). Saluez Marie de ma part : cette vertueuse dame ne vous doit pas être inconnue, puisque vous savez ce qu'elle a fait pour vous, avec quel zèle elle a travaillé à vous maintenir dans la foi, ce que sa charité lui a fait entreprendre pour l'intérêt de votre salut, combien vous êtes redevables à ses soins et à ses empressements charitables pour tous vos besoins : *Multùm laboravit in vobis.* A cette seule parole qui marque une charité parfaite, ne reconnaissez-vous pas une fidèle imitatrice de celle dont elle porte le nom, je veux dire de Marie, mère de Jésus, laquelle a plus travaillé pour nous, plus coopéré à notre salut, plus pris de soin de nous procurer un bonheur éternel que personne du monde, à son Fils près : *Salutate Mariam quæ multùm laboravit in vobis.* Je ne sais si de là n'est point venue la pieuse coutume de saluer avec respect le nom de Marie quand on le prononce ; du moins nous apprenons par tradition que les premiers chrétiens en usaient de la sorte, et ne manquaient point de lui donner quelque marque de leur vénération.

Quelques peuples regardent aujourd'hui comme une espèce de profanation de donner le nom de Marie indifféremment à toutes personnes du sexe, sans distinction de mérite, ni de condition. Car enfin, disent-ils, pour le Nom de Jésus, on l'honore assez dans la nouvelle loi pour que personne n'ose le porter, quoiqu'il fût commun dans l'ancienne ; mais pour celui de Marie, on le donne et on l'impose au baptême même aux personnes de la plus basse naissance. Je n'ai garde d'improuver ou de blâmer le respect que les peuples affectionnés au culte de la sainte Vierge ont pour son Nom qu'on ne saurait assez vénérer. Mais je ne blâmerais pas non plus ceux qui aiment au contraire à donner aux enfants le nom de Marie : comme la manière d'honorer la sainte Vierge varie chez les peuples, si l'un des moyens de marquer le respect ou l'estime qu'on a pour les personnes distinguées par leur mérite est de prendre et de porter leur nom, pourquoi ne sera-ce pas une marque du culte et de la vénération qu'on a pour la mère de Dieu de porter son nom ? N'est-ce pas même un motif assez pressant d'imiter ses vertus, et d'avoir pour elle une dévotion toute particulière ?

[Esther]. — La reine Esther, qui a été une figure de la bienheureuse Vierge en quelques-uns de ses mystères, a aussi quelque rapport avec elle relativement à son nom. Esther ne fut pas plus tôt choisie pour être l'épouse d'un grand roi, dans le dessein que Dieu avait de se servir de son pouvoir et de sa faveur auprès de ce prince pour sauver son peuple

que le superbe Aman avait résolu de perdre, qu'elle fut proclamée reine et souveraine de tout l'empire d'Assuérus. Le roi même, au rapport de l'Ecriture, lui mit sur la tête le diadème royal pour marque du pouvoir qu'il lui donnait dans tous ses Etats : *Posuit diadema regni in capite ejus, fecitque eam regnare.* (Esther, II, 17). N'est-ce pas ce que le SAINT-ESPRIT a fait à l'égard de Marie, l'ayant choisie dès sa naissance pour être son épouse ? Ne peut-on pas dire qu'il l'a associée dès lors à son empire, en lui faisant porter le nom de Marie qui signifie dame et maîtresse souveraine ? et de quel état ou de quel empire, si ce n'est de celui de cet époux céleste, qui s'étend dans le ciel et sur la terre ? S'il ne lui a pas mis le diadème royal sur la tête pour marque de son souverain pouvoir, il lui a donné la couronne de justice et de gloire, qui convenait au degré d'honneur où il l'a élevée.

[Figures symboliques]. — Pour ce qui est des figures symboliques de ce glorieux Nom de Marie, je n'en trouve point dans l'Ecriture, sinon en tant qu'il signifie illuminée et tout entourée de lumières ; car alors on peut dire que cette Vierge sainte est représentée et figurée par cette femme toute lumineuse de l'Apocalypse, à qui le soleil sert de vêtement, qui a la lune sous ses pieds, et à qui les étoiles font une couronne. Cette figure ne peut convenir qu'à la sainte Vierge dont le nom est pris de la lumière qu'elle reçoit du ciel, et qu'elle communique sur la terre aux justes et aux pécheurs, de même que le soleil, la lune et les astres donnent leur lumière à tout le monde.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Et nomen virginis Maria; Cette Vierge s'appelait Marie. (Luc. I, 27).—Il semble qu'il n'y ait rien de plus arbitraire que les noms, et que ce soit le caprice et la volonté des hommes qui en décident sans fondement et au hasard. Encore que l'on en puisse trouver de ce genre, on convient néanmoins que les noms doivent avoir un certain rapport avec la nature des choses, leurs perfections et leurs qualités, en sorte qu'ils soient comme la définition et l'éloge de la personne ou de la chose qu'ils désignent : aussi dit-on qu'il ne convient qu'aux sages d'imposer les noms : *Sapientis est imponere nomina rebus ;* et que le premier et le plus parfait de tous les hommes, en donnant des noms aux ouvrages de DIEU, exprimait leur nature par ces noms. Toutes ces conditions se retrouvent dans l'auguste Nom de Marie. Le caprice et le hasard n'y ont point de part ; c'est le Père éternel qui est l'auteur de ce Nom sacré ; c'est par

l'inspiration d'un ange que sainte Anne l'a imposé à la mère de Dieu ; l'évangile qui le rapporte le consacre et le relève comme un oracle ; il comprend tout l'éloge de Marie, c'en est un précis et un abrégé ; et comme l'Ecriture a tout dit en nous apprenant que le Fils de Dieu se nommait Jésus, elle nous dit tout aussi en nous apprenant que la mère de Dieu se nommait Marie, *et nomen virginis Maria*.

Oleum effusum nomen tuum ; ideo adolescentulæ dilexerunt te ; Votre nom est comme une huile répandue : c'est pourquoi les vierges vous aiment (Cantic. I, 2).— Le propre de l'huile est de se répandre et de jeter de l'odeur, à mesure qu'elle est répandue. Un parfum renfermé dans un vase tient aussi renfermée toute son odeur; mais au moment où il est épanché, il communique son odeur de tous côtés. De même le Nom de Marie, avant l'Incarnation, était renfermé dans l'obscurité des prophéties ; on ne le connaissait que sous le titre de tige qui devait sortir de la racine de Jessé : *Exurget virga de radice Jesse* (Isai. XI, 1) : mais dès que les ténèbres de la loi ancienne ont été dissipées, il s'est répandu comme un nom de bonne odeur; il est devenu l'objet de l'amour et de l'admiration de toute la terre ; les vierges l'ont aimé, et elles ont couru après l'odeur des parfums que répandait le nom sacré de la première et de la plus pure de toutes les Vierges : *Oleum effusum nomen tuum, ideo adolescentulæ dilexerunt te.*

Oleum effusum nomen tuum ; Votre nom est comme une huile répandue (Cantic. I, 2). — Le Nom de Marie est aux chrétiens charnels et indévots comme une huile qui n'a point été répandue : ces chrétiens possèdent, à la vérité, du parfum dans les livres de piété ; mais comme ils ne pénètrent pas la lettre, ils ne font que manier le vase sans l'ouvrir, et ainsi ne reçoivent point l'onction spirituelle qu'il renferme et dont ils seraient embaumés s'ils pénétraient le sens caché sous la lettre du Nom de Marie. Ouvrez donc ce vase, chrétiens, et usez de son huile, afin de renoncer à vos déréglements. Que fait l'huile dans ce vase tant que vous n'en sentez pas l'onction ? De quoi vous sert de prononcer le nom auguste de Marie, si vous ne la reconnaissez pas comme votre mère et comme votre avocate ? Laissez-vous entraîner par l'exemple de ce grand nombre de vierges qui sont conduites à l'époux par les mains de Marie : *Ideo adolescentulæ dilexerunt te nimis* (Cant. I, 2), et qui y sont entraînées par l'odeur des parfums que répand son divin nom. Il ne respire que l'humilité et la pureté qui est le fruit de l'humilité ; aussi vous voyez ces vierges consacrer, à l'imitation de Marie, leur cœur et leur corps comme des hosties vivantes, par la vertu de la chasteté. Est-ce que vous ne pourrez pas pratiquer ce que de jeunes enfants ont fait dans un âge tendre et glissant, au milieu de tout ce que le monde estime le plus : *Tu non poteris quod isti et istæ* (S. Augustin., Confess.) ? Suivez-les à l'odeur des parfums

qu'elles répandent, comme elles suivent Marie à l'attrait de son nom qui est pour elle une huile répandue : *Oleum effusum*, etc.

Filii Matris meœ pugnaverunt contra me ; Les enfants de ma mère ont levé les armes contre moi (Cantic. I, 5).— Tous les jours nous tournons les moyens de salut en moyens de perte et de damnation éternelle. Quoi de plus salutaire aux chrétiens que le Nom de Marie? Jésus-Christ leur transfère ses droits, il leur cède sa mère, il leur dit à tous : mon fils, voilà votre mère : *Filii, ecce mater tua* (Joan. XIX, 27); invoquez son saint Nom dans toutes vos perplexités et dans toutes vos irrésolutions, surtout aux derniers moments de votre vie, alors que les dangers sont plus pressants et les tentations plus violentes, et que la dernière disposition décide de l'éternité heureuse ou malheureuse. Où sont ceux qui usent de ce remède? Parmi le nombre de ceux même qui invoquent Marie, combien y en a-t-il qui ne le font que d'une manière superficielle? D'autres, plus malheureux, ont dans la bouche le Nom de Marie, et portent dans leur cœur, par leur impiété, la haine de mon saint Nom; ils combattent contre moi, et en marchant sous les étendards de Marie, ils se servent de cet extérieur de religion pour me blesser de plus près : *Filii matris meœ pugnaverunt contrà me.* N'est-ce pas un étrange renversement de se servir du Nom de Marie comme d'un voile pour la déshonorer en déshonorant son fils; de faire profession d'être du nombre de ses serviteurs et de ses enfants, et, à la faveur de ce titre, de persévérer impunément dans ses désordres? N'est-ce point faire abus d'un nom qui, après celui de Jésus-Christ, est notre asile et notre refuge, que Dieu nous a donné comme une armure impénétrable contre toutes les tentations du malin esprit?

Vocaverunt nomina sua in terris suis; Ils ont pris leurs noms de leurs terres (Psalm. XLVIII, 12). — Il n'en est pas du saint Nom de Marie comme de ces noms pompeux dont les hommes se relèvent pour se donner du relief dans le monde. L'orgueil a été, bien plus que la raison, la source de ces titres fastueux de *haut et puissant seigneur ;* et cette vanité n'est qu'un néant, elle n'a rien de réel que dans la fantaisie de ceux qui usurpent sottement ces noms, ou dans la flatterie de ceux qui les approuvent. Mais dans le nom divin de Marie on voit briller la sagesse, c'est un nom arrêté dans le conseil du Très-haut, imposé sur des qualités réelles et solides. Le Tout-puissant agit dans la création de cette auguste Vierge comme dans la création du premier homme : il assembla son conseil, la sagesse du Fils y fut appelée, l'Esprit-Saint qui est l'amour même du Père et du Fils s'y trouva, et ils dirent de Marie qui devait être l'image la plus parfaite de la divinité après Jésus-Christ : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram* (Gen. I, 26). Le Père fit une effusion de sa toute-puissance, le Fils lui communiqua sa sagesse, l'Esprit-Saint

une plénitude d'amour, et ils lui donnèrent le nom de Marie, parce qu'elle tirait son origine de Dieu même, comme la première des femmes fut appelée d'un terme qui signifiait qu'elle avait tiré son origine de l'homme : *Et hæc vocabitur Virago, qui de homine sumpta est* (Gen. II, 23). Quelle plus noble origine pour un nom de créature ! C'est Dieu qui le donne, après avoir communiqué à cette incomparable Vierge toutes ces perfections dans un degré aussi grand qu'une pure créature était capable de les posséder. Ce nom durera donc à jamais : le temps, qui consomme tout, et qui ensevelit dans les ruines les noms des conquérants et leurs conquêtes, ne peut rien contre le Nom de Marie. Il est immortel, autant que les noms que les hommes empruntent de leurs terres sont périssables : *Vocaverunt nomina sua in terris suis.*

Scribam super eum nomen Dei *mei* (Apoc. III, 12). — Quelle gloire pour les bienheureux de porter ce titre de gloire sur leur front comme une couronne ! Marie a prévenu les temps de récompense, car ceux-ci ne doivent posséder ce titre d'honneur qu'aux derniers jours, c'est le fruit de leurs victoires ; et Marie en naissant reçoit sur son front le nom du Tout-puissant, le nom de dame et de souveraine : *Scribam super eam nomen meum.* Disparaissez donc, monuments superbes de la vanité des hommes ; en vain vous faites des efforts pour faire passer votre nom à la dernière postérité : le temps ne consume-t-il pas les métaux les plus durs, n'efface-t-il pas les caractères les mieux gravés, ne renverse-t-il pas les plus magnifiques trophées où vos noms sont écrits ? Les statues érigées dans les places publiques, les inscriptions gravées avec le burin sur les colonnes, les trophées élevés sur un champ de bataille, les surnoms empruntés aux villes et aux provinces conquises, sont de glorieux monuments qui conservent les noms des princes et leur gloire ; mais ce ne sont que des éloges muets, des titres vides et des représentations imparfaites, ils ne peuvent être qu'en peu de lieux et ne durer que peu de siècles ; il faut d'ailleurs qu'ils cèdent, comme tout le reste, à la fatalité des temps. Mais en est-il de même, Seigneur, du nom que vous écrivez sur le front de vos élus ? ne sera-t-il pas éternel ? *Et scribam super eum nomen meum quod non peribit.* Tel sera le glorieux nom de Marie : affranchi de toutes les atteintes, il durera autant que Dieu même, parce que c'est un Dieu qui en est auteur, qui dès la naissance de cette Vierge lui a imprimé sur le front ce nom, comme un sceau mis sur son épouse et que nul ne peut rompre : *Et scribam super eum*, etc.

Quæ est petitio tua, Esther ? Quelle est votre demande, Esther ? (Esther, VII, 2). — Que je me plais à pénétrer tout ce qui est renfermé dans le glorieux Nom de Marie ! Ce sont des titres d'honneur et de gloire pour cette Vierge incomparable ; mais ces titres tournent à mon avantage : je me sens élevé et glorifié de toutes les prééminences marquées

par ce divin Nom, parce qu'étant associé au nombre des fidèles serviteurs de Marie, toute sa gloire devient la mienne. Je compare donc son grand pouvoir exprimé par son Nom au pouvoir d'Esther sur Assuérus. Ce prince avait le cœur et la férocité d'un lion, la colère éclatait sur son visage et dans ses yeux ; un arrêt de mort était prononcé contre tous ceux qui entreraient sans être appelés dans la salle où son trône était préparé. Esther y entre, elle n'est point appelée ; le cœur du prince se change en un moment, la vue d'Esther suffit pour le faire passer à des sentiments de bonté, il reconnaît celle qu'il a associée à son trône et à sa puissance, il lui donne à baiser son sceptre, il lui met le diadème royal sur la tête pour lui marquer qu'elle peut tout, il la presse d'exposer sa demande, et il ajoute que tout lui sera accordé : *Quæ est petitio tua, Esther?* Mes crimes se sont multipliés plus que les cheveux de ma tête, comme David le disait de lui-même ; je n'ose me présenter devant le Seigneur, parce que j'ai trop souvent abusé de ses miséricordes. Mais Marie, comme Esther veut bien demander au véritable Assuérus le salut d'Israël qui parait désespéré ; elle entre dans l'appartement du souverain, elle demande la vie de son peuple, et tout est accordé à sa demande, parce qu'elle est toute-puissante comme son nom le signifie, et que Dieu a mis le sceptre entre ses mains et l'a fait asseoir avec lui sur son trône : *Astitit regina à dextris tuis.*

Secundùm nomen tuum, sic et laus tua in fines terræ ; Que votre gloire soit célébrée par toute la terre comme votre Nom y est connu et célébré (Psalm. XLVII, 11). — Il n'en n'est pas du nom de Marie comme du nom des conquérants. Ces derniers ne se sont rendus célèbres que par leurs ravages, et tous les lieux où ils sont connus frémissent quand on prononce leurs noms. Mais la célébrité du Nom de Marie vient de sa bonté et de sa douceur : partout où l'Eglise est répandue, le Nom de Marie y est en vénération ; c'est un nom de bénédiction qui fait plaisir à l'esprit et console les cœurs, et comme l'Eglise est universelle, le nom de Marie et les louanges qu'il renferme sont répandus par toute la terre : *Secundùm nomen tuum, sic et laus tua in fines terræ.* C'est par ce nom plein de douceur et de consolation, par ce Nom qui remplit les fidèles d'espérance et qui est pour tous un augure certain de la protection que nous devons espérer, c'est par ce nom, dis-je, ô Vierge sainte que vous êtes devenue célèbre par toute la terre. Ce divin Nom ne peut être prononcé avec attention et avec respect, que vous n'allumiez l'amour dans le fond des cœurs : *Tu nec nominari potes quin accendas.* On ne peut même penser à ce divin Nom sans être animé d'une sainte confiance : *Nec cogitari quin recrees affectus diligentium te* (Specul. Virg., 8). O Vierge sainte, s'écrie S. Bonaventure, que votre pouvoir est grand, que votre miséricorde est étendue, que vos louanges sont célèbres ! Toute la terre en retentit

comme elle retentit de votre nom : *Secundùm nomen tuum sic et laus tua in fines terræ.*

Congregationem aquarum appellavit Maria (Genes. I, 10). — Le Seigneur donne à l'assemblage des eaux ce nom : *Maria.* L'Ecriture nous apprend que le premier et le plus parfait de tous les hommes reçut de Dieu un esprit sublime, de rares connaissances pénétrant le fond, la nature et les propriétés de toutes choses, pour leur imposer un nom convenable. C'est ce qui est exprimé dans ces paroles : Dieu fit paraître toutes les créatures devant Adam, afin qu'il leur imposât à chacune un nom qui les distinguât comme elles étaient distinguées entre elles par leur nature : *Ut videret quid vocaret ea* (Gen. II, 19). Ce n'est pas le plus parfait des hommes qui donne un nom à la mère de Dieu ; c'est le souverain qui l'ayant créée comme la plus parfaite des créatures, pouvait seul lui donner un nom qui exprimât les rares qualités qu'il avait mises en elle ; comme il a donné le nom de *Maria* aux mers, parce qu'elles sont l'assemblage de toutes les eaux, que c'est d'elles que les rivières et les fleuves tirent leur origine, il a aussi donné le nom de *Maria* à celle qui devait être sa mère, parce qu'elle est le centre et l'assemblage de toutes les perfections : c'est d'elle comme d'un canal toujours rempli, qu'elles coulent sur tous les hommes ; c'est par elles qu'elles remontent à Jésus-Christ qui en est la source : *Congregationem aquarum appellavit maria.* (*Ce développement est emprunté à S. Augustin*).

Donavit illi nomen quod est super omne nomen (Philip. II, 9). — Il est des noms si célèbres que toute l'éloquence des hommes s'efforce en vain de les relever par des éloges ; le discours ne saurait exprimer toutes les excellences qui sont renfermées dans ces noms. Il en est de si augustes et de si sacrés qu'on ne les prononce qu'avec un profond respect : on n'ose entreprendre de les interpréter, de même qu'on n'osait pas tirer le voile du Sanctuaire. Tel était autrefois parmi les Juifs le saint Nom de Dieu, que le grand prêtre portait à son front gravé sur une lame d'or, comme le diadème et la gloire de toute la religion : ils portaient tant de respect à cet auguste nom qu'ils le préféraient en quelque manière à toute la loi, ne doutant point qu'il renfermât lui seul des mystères plus sublimes et des vérités plus profondes que toutes les Ecritures de l'Ancien Testament. Ils assuraient que Dieu n'en avait donné la connaissance qu'aux premiers patriarches et à Moïse, et que la puissance avec laquelle ces grands hommes opéraient des prodiges si étonnants ne venait point d'autre cause que de savoir prononcer ce nom sacré de Dieu d'une façon qui était inconnue au reste des hommes. Tels sont encore les deux grands noms de Jésus et de Marie dans la loi de grâce. On peut dire que ces deux vénérables noms sont un abrégé de la loi nouvelle, qu'ils sont un trésor des plus grandes merveilles de la religion chrétienne, et que si

nous pouvions approfondir tous les mystères qu'ils renferment, nous aurions découvert les plus sublimes vérités de l'Evangile. L'adorable nom de Jésus, que S. Paul appelle le plus sublime de tous les noms, porte avec soi tant de majesté, qu'il se fait adorer partout, au ciel, sur la terre, et jusque dans les enfers. Or, celui de Marie tient le second rang, car il est certain, selon la remarque de quelques grands saints, qu'après le nom de Jésus, le ciel et la terre n'en sauraient prononcer un dont les âmes pieuses reçoivent une grâce plus abondante, sur lequel elles fondent une espérance plus assurée, ou qui répande une suavité plus divine que le nom sacré de Marie.

[Le nom se confond avec la personne]. — Il est de l'intérêt de chaque personne en particulier de rendre son nom illustre, soit devant Dieu, soit devant les hommes : cette vérité ne se peut contester. On l'agrandit pour ainsi dire, et on le rend célèbre par ses vertus, par ses actions éclatantes, par ses talents et par son mérite, comme au contraire on le rend méprisable par ses vices et par des actions lâches et honteuses. Mais on peut remarquer qu'habituellement le nom et la personne se confondent ensemble et sont considérés comme une seule et même chose : notre mérite passe en notre nom, et s'y conserve après même que notre personne n'est plus; et quand on prononce notre nom, on fait le tableau de notre vie et notre éloge en une seule parole. Qui, par exemple, en entendant parler d'un César ou d'un Alexandre, ne se forme pas aussitôt l'idée d'un grand conquérant ? leur nom seul fait leur panégyrique. Le mérite est dans les personnes sans doute ; mais la gloire qui suit le mérite est dans leur nom : ce nom les fait connaître lorsqu'on le prononce ; et si on ne le prononçait, ils demeureraient avec tout leur mérite dans l'oubli et dans le silence. Pourquoi en effet voit-on que ceux qui n'ont rien de recommandable demeurent toujours inconnus et dans l'obscurité, si ce n'est parce qu'on ne les nomme point ? aussi dit-on que ce sont des gens sans nom. Mais ceux qui sont distingués par quelque endroit, on parle d'eux, on les nomme souvent ; de là est venue la renommée qui publie la gloire des grands hommes, porte leur nom partout avec leurs louanges, et les éternise par ce moyen dans tous les esprits.

IV.

Passages et Pensées des SS. Pères.

Dignitas Virginis annuntiatur ex nomine; nam Maria latinè Domina nuncupatur. S. Chrysologus, serm. 142.

On fait connaître la dignité de la bienheureuse Vierge en prononçant son nom; car Marie, dans la langue latine, veut dire *dame et souveraine.*

Nomen hoc prophetiæ germanum est, hoc renascentibus salutare, hoc virginitatis insigne, hoc prudentiæ decus, hoc indicium castitatis. Id. serm. 148.

Ce nom tient de la prophétie, il est salutaire à ceux qui trouvent dans l'Église une nouvelle naissance, il est l'enseigne de la virginité, le cachet de la prudence, et l'indice de la chasteté.

Si Manichæum nominare pollutio est, quid erit nominare Mariam nisi sanctificatio? S. Hieron. Epist. ad Pammachium.

Si c'est se souiller que de prononcer le nom d'un Manichéen, n'est-ce pas se sanctifier que de prononcer le Nom de Marie?

Speciale Mariæ hoc nomen invenit, quod significat: Deus *ex genere meo.* S. Ambros. lib. de Instit. Virgin.

Le ciel a révélé ce nom propre à Marie qui signifie : Dieu *est né de ma race.*

Verè facta est domina omnium creaturarum, cum Creatoris omnium facta est mater. S. Joan. Damasc., serm. 4 de fide, 15.

Marie est devenue véritablement la reine de toutes les créatures, lors qu'elle est devenue la mère de son Créateur.

Mentes christianorum sacrosanctum nomen tuum, ô virgo, perpetim decantatum confirmat. Id. Ode 6 de B. Virg.

Vierge sainte, votre sacré nom qui est continuellement en la bouche des chrétiens, les soutient et les confirme dans la foi.

Lucis æternæ mater. S. Epiphan. serm. de Laud. Virg.

Vous êtes la mère de la lumière éternelle.

Quomodo corpus nostrum vitalis operationis signum habet respirationem; ô sanctissima Dei*para, sanctissimum nomen tuum quod in ore servorum tuorum versatur in omni tempore, hoc vitæ non modo est signum et lætitiæ, sed etiam ea conciliat et procurat.* S. German. Constantinop.

Comme notre corps donne une marque de vie par la respiration; votre saint Nom, ô Vierge mère de Dieu, étant continuellement dans la bouche, n'est pas seulement le signe de la vie et de la joie spirituelle, mais encore il nous les procure.

Dei *matris nomen sit mihi ultimus linguæ loquentis motus; ut illud velut olivæ ramum in ore ferens avolem et requiescam.* Id. Orat. 6 in Annun. Virginis.

Que le nom de la mère de Dieu soit la dernière parole et le dernier mouvement de ma langue, afin que partant de ce monde avec lui sur les lèvres, comme un rameau d'olivier, je m'envole au lieu du repos.

Peccator es, ad nomen Mariæ confugias: ipsum solum sufficit ad medendum; nulla enim pestis sic hæret quæ ad nomen Mariæ non cadat continuo. Richardus à sancto Laurentio, l. I de Laud. Virg.

Etes-vous pécheur ? ayez recours au nom de Marie; il peut vous guérir sans que vous ayez recours à un autre remède, car il n'y a point de peste qui ne cède au Nom de Marie.

Prædicabitur de te quod sis mater Christi, proinde regina cælorum, quia totum jure possides filii regnum. Rupert. in IV, Cantic.

On dira de vous que vous êtes la mère de Jésus-Christ, et par conséquent la reine des cieux, parce que vous possédez par un droit légitime tout le royaume de votre fils.

Beata Virgo in multis subobscuris arcanis

La bienheureuse Vierge a instruit et

mentem Apostolorum illuminavit. Id. I, in Cant.

éclairé les Apôtres sur plusieurs choses obscures et cachées.

Christus est Dominus, Maria Domina; constituta quippe est super omnem creaturam, et quicumque Jesu *curvat genu, matri quoque pronus supplicat.* Arnoldus Carnot., de Laud. Virg.

Jésus-Christ est le souverain, et Marie la souveraine, car elle est établie au-dessus de toutes les créatures, et quiconque fléchit le genou devant Jésus doit aussi prendre devant Marie la posture de suppliant.

Velocior est nonnumquam salus, memorato nomine Mariæ quam invocato nomine Jesu. S. Anselm., lib. de Excell. Virg.

Souvent on obtient plus tôt une grâce en employant le Nom de Marie qu'en invoquant le nom de Jésus.

Ecclesia, audito nomine Mariæ, genua terræ infigit, quia, præ nominis reverentiâ, quasi mare confragosum sonant vota populorum. Petrus Blesensis, serm. 28.

L'Eglise n'entend pas plutôt le Nom de Marie qu'elle fléchit le genou en terre, et le respect dont ce nom est entouré fait que les vœux des peuples, en son honneur retentissent comme les ondes bouillonnantes de a mer.

Cujus nomen præconisatur in mundo, nisi Virginis hujus? cujus laus celebratur in ore populi fidelis, nisi Virginis Mariæ? unde eleganter fama et gloria nominis ejus oleo effuso comparatur. B. Alanus, in cap. I Cantic.

Quel nom est plus célébré dans le monde que celui de Marie? quel nom est plus souvent sur les lèvres du peuple fidèle? c'est pourquoi ce nom glorieux est comparé à une huile répandue, dont l'odeur s'étend de tous côtés.

Si adversitates tribulationum te jactent, et superantes te, quasi prosternant, invoca Mariam. Albertus Magnus in cap. I, Lucæ.

Si vous êtes en butte aux tribulations, si vous êtes dominé et presque écrasé par elles, invoquez Marie.

Nomen Virginis Mariæ jubilus in corde, mel in ore, melos in aure. S. Anton. Paduan.

Le Nom de Marie est une joie pour le cœur, du miel pour la bouche, une mélodie pour l'oreille.

Tantæ virtutis est et excellentiæ hoc nomen ut cœlum rideat, terra lætetur, angeli congaudeant cùm Maria nominatur. Idiota.

Ce Nom est d'une telle vertu et d'une telle excellence que, quand on le prononce, le ciel applaudit, la terre se réjouit, et les anges témoignent de l'allégresse :

Dedit tibi, Maria, tota Trinitas nomen, ut in nomine hoc omne genu flectatur cœlestium, terrestrium, et infernorum. Idem.

Toute la Trinité, Marie, vous a donné ce Nom, afin qu'en l'entendant toutes les puissances des cieux, de la terre, et des enfers fléchissent le genou.

Expavescunt cœli reginam spiritus maligni, et diffugiunt audito nomine ejus. Thomas à Kempis, serm. 4 ad novit.

Les malins esprits redoutent la reine des cieux, et prennent la fuite sitôt qu'ils entendent prononcer son Nom.

Post singulare illud dilecti filii tui, ô Maria, non aliud nomen cœlum et terra nominat, unde tantum gratiæ, tantum spei, tantum suavitatis piæ mentes concipiant. S. Franc., de Gratiâ novi Testam., tract. 6.

O Marie, après le nom de votre fils, les cieux et la terre n'en connaissent point qui donnent aux âmes pieuses autant de grâce, d'espérance et de douceur que le vôtre.

Beatus qui diligit nomen tuum, Virgo Maria: gratia tua animam ejus confortabit tanquam fontibus irrigatum in eo fructum propagabit. S. Bonaventura, in Psalt. Virg.

Heureux celui qui chérit votre nom, ô Vierge Marie! votre faveur le soutiendra dans ses peines, et produira en lui des fruits abondants comme ceux d'une campagne que fertilisent des ruisseaux.

Gloriosum et admirabile est nomen tuum; qui illud retinent non expavescunt in puncto mortis. Idem, Ibidem.

Votre nom est glorieux; ceux qui l'invoquent avec confiance ne craignent point à l'article de la mort.

O celeberrimum nomen Maria, quomodo posset nomen tuum non esse celebre quod etiam nominari non potest sine nominantis utilitate. Id. Specul. Virg. 8.

O Nom illustre de Marie! comment votre nom ne serait-il pas célèbre, puisqu'on ne peut pas même le nommer sans que celui qui le prononce n'en retire du fruit.

Ipsa est cujus vita gloriosa lucem dedit seculo, ipsa est lucerna Ecclesiæ ad hoc illuminata à Deo *ut per ipsam à tenebris*

C'est Marie dont la vie éclatante en toutes sortes de vertus a éclairé ce malheureux siècle; elle est la lampe lumineuse de l'E-

mundi illuminaretur Ecclesia. Id. Ibid.

glise, qui a reçu la lumière de Dieu afin que par son moyen le monde fût éclairé dans ses ténèbres.

Pax multa observantibus nomen tuum, Mater Dei. Id. Ibid.

Vierge sainte, ceux qui respectent votre nom jouissent d'une grande paix.

Nomen Virginis Maria, quod interpretatum maris stella dicitur, et matri virgini convenienter aptatur. S. Bernardus, Homil. 2 super missus est.

Marie, le nom de cette Vierge, signifie *Etoile de la mer*; et il lui convient parfaitement.

Ipsa est nobilis illa stella ex Jacob orta, cujus radius universum orbem illuminat, cujus splendor et præfulget in supernis, et infernos penetrat, terras etiam perlustrans, et calefaciens magis mentes quam corpora. Id. Ibid.

Marie est cette fameuse étoile de Jacob dont la lumière éclaire tout le monde, dont l'éclat resplendissant paraît dans le ciel, pénètre les enfers et, se répandant sur la terre, échauffe plus les âmes que les corps.

Ipsa est præclara et eximia stella super hoc mare magnum et spatiosum necessario sublevata, micans meritis, illustrans exemplis. Id. Ibid.

Elle est cette belle et brillante étoile, élevée sur cette vaste et grande mer du monde, tout éclatante de mérites, et éclairant les hommes par ses exemples.

Ne avertas oculos à fulgore hujus sideris; si non vis obrui procellis, respice stellam, voca Mariam. Id. Ibid.

Ne détournez point les yeux de cette brillante lumière; si dans la mer de ce monde vous ne voulez pas être englouti par les tempêtes, regardez cette étoile, invoquez Marie.

In periculis, in angustiis, in rebus dubiis, Mariam cogita, Mariam invoca; non recedat ab ore, non recedat à corde. Id. Ibid.

Dans les dangers, dans les doutes, dans les perplexités, pensez à Marie, invoquez Marie; que ce nom ne s'éloigne pas de votre bouche, qu'il ne s'éloigne pas de votre cœur.

Quam nasci et vocari dominam ipsa sui germinis fecit et impetravit auctoritas. S. Petrus Chrysolog., serm. 142.

Par la suprême autorité du Fils que Marie a mis au monde, elle a droit d'être appelée la souveraine de l'univers.

O magna, ô pia, ô multùm laudabilis Maria, tu nec nominari potes quin accendas, nec cogitari quidem quin recreas affectus diligentium te! Idiota.

O grande, ô louable Marie, on ne peut même prononcer votre nom sans être enflammé, y penser même sans ressentir une parfaite joie!

Ut sole sublato non lucescit, sic sublatâ Mariâ nil nisi densissimæ tenebræ relinquuntur. S. Bernard. in Nativ. Mariæ.

Comme il n'y a plus de lumières quand le soleil disparaît, de même sans Marie, il ne reste plus que ténèbres épaisses.

Nemo est laudabilior quam qui ab omnibus laudari potest: quot homines, tot præcones qui Mariam *prædicant, dum loquuntur.* S. Ambrosius l. de Virg.

Personne ne mérite plus de louanges que celui qui peut être loué de tout le monde: autant il y a d'hommes, autant il y a de hérauts qui publient les louanges de Marie lorsqu'ils en parlent.

Eloquentia conticescat, una vox præconum est: hanc senes, hanc juvenes, hanc pueri canant. Id.

Que l'éloquence se taise, Marie est louée maintenant par la bouche de tous: que les vieillards, les jeunes gens et les enfants chantent ses louanges.

Quid dignum eâ loqui possumus cujus ne nomen quidem vacuum laudis est?... ut mihi videatur non hominis habuisse nomen, sed oraculum quod indicavit quid esset futura. Id.

Que pouvons-nous dire qui soit digne d'elle, puisque son nom même renferme un grand fonds de louanges? Aussi me paraît-il que son nom est plutôt un oracle, puisqu'il est un présage de sa grandeur future.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Dieu auteur du nom de Marie]. — C'est un sentiment commun que les noms doivent être les images des choses et l'expression de leurs qualités; cependant aussi l'expérience fait assez voir que les hommes peuvent se tromper dans l'imposition des noms, parce qu'ils ne connaissent pas assez les sujets auxquels ils les donnent. Mais on ne peut soupçonner une erreur quand DIEU même veut par les noms faire connaître les personnes, puisqu'il ne peut ni tromper ni être trompé. Or nous ne pouvons douter que DIEU ne soit l'auteur du Nom sacré de Marie, et que comme Adam reçut du ciel l'autorité d'imposer le nom à celle que DIEU lui avait donnée pour compagne, le SAINT-ESPRIT ne se soit réservé le pouvoir et le soin de nommer son épouse. C'est le sentiment des SS. Pères et des théologiens, qui comparent ce Nom de Marie avec celui de JÉSUS.

[Significations du nom de Marie]. — Dans le nom de Marie, les SS. Pères ont trouvé diverses significations qui nous expriment les divers aspects sous lesquels nous devons considérer la sainte Vierge. Ce nom veut dire *souveraine* : il convient à celle dont le fils est maître absolu de toutes choses. Il veut dire *amertume* : il convient à cette Vierge dans sa vie mortelle, car DIEU lui a ménagé de continuelles douleurs ; la perspective des souffrances du Sauveur et la vue de ces souffrances elles-mêmes furent un glaive à deux tranchants dont son âme fut toujours transpercée. Enfin ce nom veut dire lumière ; en effet elle dissipe nos ténèbres, elle calme nos orages, elle conduit nos pas. Enfin un de ses dévôts serviteurs trouve encore dans son nom un grand mystère; il dit que DIEU ayant rassemblé toutes les eaux répandues dans leur création sur la face de la terre, donna le nom de mer à ces vastes abîmes : *Congregationes aquarum appellavit maria*; et qu'ayant de même rassemblé toutes les perfections, toutes les grâces et toutes les vertus dans une seule personne, il lui donna le nom de *Maria*. Quoique cette allusion et ressemblance de mots tiennent plus de la grammaire que de la théologie, de grands hommes néanmoins n'ont pas laissé de l'approuver, plutôt comme une riche comparaison que comme une véritable étymologie de cet auguste Nom.

[Marie, nom par excellence]. — Un savant théologien remarque qu'il en est du

Nom de Marie comme de celui de Dieu même. Le nom de Dieu étant unique et renfermant toutes les perfections imaginables, il en faudrait une infinité d'autres pour les expliquer en détail : c'est la pensée de S. Denis, qui a composé un livre spécial sur les noms qui conviennent à Dieu, afin de faire concevoir, comme par parties, cette nature très-simple, en lui attribuant autant de noms que l'esprit humain y peut distinguer de perfections. Tel est aussi l'admirable Nom de Marie : pour en expliquer la vertu, l'efficacité, la dignité, ainsi que les avantages que l'Eglise et les fidèles en retirent continuellement, des auteurs ont compté près de deux cents noms presque tous reçus et autorisés par l'Eglise, et qui sont autant d'éloges de ce Nom de Marie.

[Jésus et Marie]. — Ce Nom de Marie est si saint, si auguste et si vénérable que plusieurs saints n'ont point fait de difficulté de le mettre en parallèle avec le nom de Jésus, tous deux étant remplis de mystères, apportés du ciel, comme l'Evangile le dit expressément de l'un, et comme plusieurs SS. Pères l'assurent de l'autre, et tous deux étant en rapport avec les perfections et la dignité de ceux qui le portent. Aussi voyons-nous que presque tous les fidèles ont pris la coutume de les joindre ensemble, et de ne point séparer l'un de l'autre, comme s'il y avait une connexion nécessaire entre eux, ou que l'un fût fait pour l'autre, ou plutôt pour marquer que Jésus nous a été donné par Marie. Après le nom de Jésus dont nous avons amplement parlé en son lieu, celui de Marie est sans contredit le plus mystérieux : si S. Chrysostôme, parlant des noms que Dieu a donnés aux anciens patriarches, nous apprend qu'ils renferment tous un trésor de mystères et un grand nombre de faits remarquables : *Magnum thesaurum in nominibus, multarum rerum historias in nominibus contineri* (Homil. 55, in Epist. ad Rom.); que ne peut-on pas dire avec raison du glorieux Nom qui a été imposé à la mère de Dieu en vue de cette haute dignité qu'elle devait posséder bientôt?

[Marie, nom donné par la Trinité]. — Le cardinal S. Pierre Damien nous apprend que Dieu tira ce très-saint Nom du trésor de sa divinité pour le donner à la sainte Vierge : *Statim de thesauro divinitatis Mariæ nomen evolvitur.* Il veut nous faire entendre par là que les trois personnes adorables de la Trinité ont contribué à lui imposer ce beau nom. Le Père y a contribué en la choisissant pour mère de son propre Fils, parce que par là il lui fait avoir une relation très-réelle avec lui. C'est, dit S. Ambroise, ce que signifie le nom de Marie : Dieu *est de ma race ou de ma parenté; Speciale Mariæ hoc nomen invenit quod significat* Deus *ex genere meo.* A la vérité nous ne voyons pas de quelle langue S. Ambroise a tiré cette interprétation du Nom de Marie ; mais la seule autorité d'un si grand Docteur suffit pour qu'on l'accepte. Or quel autre que la sainte Vierge peut porter cet auguste nom quand on lui donne cette signification ? Le Fils ne

contribue pas moins que le Père à justifier le nom de Marie dans la signification ci-dessus : c'est lui en effet qui, se donnant à elle pour être réellement son fils unique, la fait entrer dans la parenté avec DIEU de la manière la plus intime qui puisse être, puisqu'il n'y en a point de plus étroite que celle de la mère et du fils. Le SAINT-ESPRIT, inséparable des deux autres personnes, contribue comme elles à faire mériter par la sainte Vierge le glorieux nom de Marie entendu comme ci-dessus, puisqu'il lui donne la fécondité par le moyen de laquelle elle a mérité de le porter.

[Pourquoi ce nom de Marie]. — Dans l'imposition de ce saint Nom si mystérieux, le dessein de DIEU, autant qu'on en peut juger, a été de faire connaître les qualités admirables de cette Vierge ; et, comme elles sont en nombre, il fallait aussi que son Nom eût en plusieurs langues différentes significations, puisqu'elle naissait pour le salut de tous les peuples. Nous avons déjà expliqué les principales interprétations de ce nom mystérieux ; toutes elles doivent exciter dans nos cœurs de grands sentiments de joie, de confiance, de dévotion, de respect pour ce nom si glorieux, et nous engager à prier cette digne mère de DIEU d'opérer en nous tout ce que ce nom signifie. Si elle est l'étoile de la mer, qu'elle nous conduise parmi les écueils où à tout moment nous courons risque de nous perdre ; si elle est comme un océan de grâces et une mer pleine d'amertume, que nous ayons part à l'un et à l'autre, puisqu'il est également souhaitable de recevoir des grâces de son fils, et de goûter l'amertume de sa Passion. Si elle est pleine de lumières, qu'elle dissipe les ténèbres de notre ignorance, qu'elle nous apprenne à marcher dans les voies de salut, et qu'elle nous y conduise si bien que nous y arrivions par la vertu de son nom.

[La grandeur de Marie ne nuit point à celle de Dieu]. — Quand, en s'appuyant sur la signification de son nom, on dit que Marie est la souveraine de toutes les créatures, la reine du ciel et de la terre, il ne faut pas croire que l'on va porter atteinte à la souveraineté de DIEU et faire injure à sa suprême grandeur. Quand on dit en effet que Marie est souveraine, on ne la dit pas indépendante du Créateur ni son égale : ce serait un blasphème ; on constate seulement que son fils qui est DIEU en même temps, l'élève jusqu'à la sublimité de son empire, mais sans altérer sa propre gloire. Salomon ne perdit rien de sa grandeur et de sa puissance pour avoir fait asseoir à sa droite Bersabée, sa mère, et pour l'avoir associée à son empire : au contraire ce fut un nouvel éclat pour lui.

[Marie, lumière]. — La lumière peut être considérée sous un double rapport : en tant qu'elle demeure dans le sujet qui la produit, ou en tant qu'elle sort de ce corps lumineux pour se répandre au dehors. Le nom de Marie renferme aussi ce double aspect, puisqu'il signifie illuminée et illuminante, celle qui reçoit la lumière et celle qui la répand, celle qui

la possède et celle qui la donne. Ne m'accusez pas, je vous prie, dans l'éloge de ce beau nom de m'arrêter à des minuties et à des rapports qui dans tout autre sujet passeraient pour puériles : S. Ambroise et S. Jérôme nous apprennent que la signification de ce nom est toute mystérieuse, et d'autres SS. Pères ont trouvé du mystère jusque dans les lettres et les syllabes qui le composent. Comme ce nom a été imposé par l'ordre de Dieu et que ce ne peut être un vain nom, l'on peut dire de celle qui le porte ce qu'un grand orateur a dit d'une personne d'un mérite distingué qui avait un nom illustre : que le plus juste éloge qu'on lui pouvait donner était la gloire d'avoir rempli son nom : *Vir sui nominis.* A ce nom auguste de Marie, je reconnais celle que le texte sacré nous représente revêtue de lumières et du soleil même qui est la source des lumières, *mulier amicta sole* (Apoc. XII, 1), pour exprimer qu'elle est effectivement illuminée et toute entourée de lumières.

La sainte Vierge méritait le nom de Marie qui signifie dame ou souveraine, car elle est la mère du Seigneur souverain de toutes les créatures. C'est la raison qu'en apporte S. Jean de Damas : *Vere rerum omnium conditarum domina facta est, cum mater Creatoris exstitit ;* et S. Chrysologue affirme que ce titre de mère lui a mérité de porter le nom de Marie dès sa naissance : *Quam nasci et vocari dominam ipsa sui germinis fecit auctoritas*, parce que dès là qu'elle était destinée pour être mère du Seigneur, une espèce de souveraineté a été attachée à ce nom et à cette incomparable dignité. De là vient qu'elle n'a point changé de nom quand elle a été déclarée effectivement mère de Dieu et qu'elle est entrée en possession de cette dignité, tandis que, parmi les hommes, dès qu'un souverain est élu, sa mère change d'état, de condition et de nom, et prend le titre de souveraine, alors même qu'elle n'en aurait pas l'autorité. Il ne sert de rien de dire que d'autres ont porté le nom de Marie avant la sainte Vierge sans être ni dames, ni maîtresses, ni souveraines : ces autres femmes en effet n'avaient reçu ce nom que par une sorte de hasard ; Marie au contraire l'a reçu à cause de ce qu'elle devait être, et en prévision de sa dignité future.

§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels

et des Prédicateurs.

[Le hasard n'a pas nommé Marie]. — On est assez persuadé que rien ne dépend plus du caprice des hommes que les noms qu'ils imposent soit aux choses, soit aux personnes qu'ils veulent faire connaître. Ceux qui se sont étudiés à en chercher l'origine ou les motifs n'en trouvent ordinairement point d'autres que le hasard. C'est cependant le sentiment des sages qu'un nom, pour n'être pas vain , doit avoir du rapport avec la nature, les perfections et les usages des choses , et être comme un éloge abrégé des personnes qui le portent. C'est ce que nous voyons dans le nom que Dieu imposa à l'homme ; et le texte sacré nous assure que cet homme reçut de Dieu un esprit éclairé de si nobles connaissances que, pénétrant la nature et la propriété de chaque chose , il donna à chacune le nom qui lui était convenable. Nous pourrons dire aujourd'hui la même chose de l'auguste nom de Marie, que de tout temps les saints et tous les Pères de l'Eglise ont révéré comme le plus saint, le plus glorieux et le plus digne de nos respects, après le nom sacré de Jésus. Aussi est-il venu du ciel et a-t-il été imposé par l'ordre de Dieu, comme celui qui exprimait le mieux les qualités admirables, l'incomparable dignité et les grandeurs inconcevables de celle qui a été choisie et prédestinée pour être sa mère. (*Sermons sur tous les sujets*, *etc. Mystères*).

[Marie, nom de bon augure]. — Le nom seul que Marie reçoit à sa naissance nous fait connaître, et ce qu'elle est, et ce que nous devons nous promettre d'elle. On la nomme Marie : ce nom mystérieux, dans ses différentes significations, exprime ses grandeurs et ranime notre espérance. Il nous apprend qu'elle aura dans le ciel et sur la terre un pouvoir souverain, et qu'elle sera la reine des anges et des hommes : ce titre ne peut convenir à personne mieux qu'à elle, puisqu'en qualité de mère de Dieu elle verra non-seulement le monde, mais le maître du monde soumis à son pouvoir. Il nous apprend qu'elle sera pour nous ce que l'étoile de la mer est pour les voyageurs, à qui elle sert de guide et dont elle règle la course. Est-il une mer plus agitée que le monde, où nous sommes continuellement battus de la tempête et exposés au naufrage ? Marie nous marquera la route par où nous devons avancer, et elle nous

conduira au port. Ce même nom nous apprend qu'elle paraît au monde comme une étoile brillante dont les rayons se répandent partout, pour porter partout sa lumière. En quelles ténèbres le péché ne nous a-t-il pas plongés ? Mais Marie nous aidera à dissiper ces ténèbres qui nous aveuglent, elle nous fera reconnaître nos erreurs et revenir de nos égarements. (**Le P. Le Valois**).

Remplissez, Vierge sainte, remplissez toute l'étendue de votre nom : soyez honorée dans le ciel, révérée sur la terre, redoutée dans l'enfer ; régnez après Dieu sur tout ce qui est au-dessous de Dieu, mais surtout régnez dans mon cœur ; vous serez ma consolation dans mes peines, ma force dans mes faiblesses, mon conseil dans mes doutes. Au seul nom de Marie, ma conscience se réveillera, tout mon amour s'embrasera. Que ne puis-je le graver profondément dans tous les esprits, ce saint nom ? que ne puis-je le mettre dans la bouche de tous les hommes, et les engager tous à le célébrer avec moi ! Marie, ô nom sous lequel nul ne doit désespérer ! Marie, ô nom tant de fois attaqué, mais toujours victorieux, toujours glorieux ! Marie, ô nom toujours salutaire à mon âme, qui me rassure dans mes craintes, qui me soutient dans mes peines, qui m'anime dans mes entreprises ! Chaque jour de ma vie je le prononcerai, et toujours en le prononçant je le joindrai au nom sacré de Jésus. Le fils me rappellera le souvenir de la mère, et la mère me rappellera le souvenir du fils. Jésus et Marie, voilà ce que mon cœur, au défaut de ma bouche, répètera mille fois à la mort ; on me les fera entendre jusqu'à mon dernier soupir, ces noms de Jésus et de Marie, et jusqu'à mon dernier soupir ce seront des noms de bénédiction et de salut. (**Le P. Le Valois**, *Entretiens sur les mystères de la sainte Vierge*).

[Puissance du nom de Marie]. — Quel est celui qui ayant eu recours au nom sacré de Marie, n'a pas éprouvé ce que S. Ephrem a écrit d'elle avec un sentiment d'une extraordinaire ferveur : qu'elle est vraiment l'étoile du ciel qui nous éclaire dans nos ténèbres : car combien de fois ce seul nom nous a-t-il fait rentrer dans le souvenir de Dieu, et remis dans le devoir ? qu'elle est vraiment la cité de refuge où se peuvent sauver ceux qui se voient poursuivis à mort : combien de fois, étant violemment combattus par les tentations du démon, avons-nous trouvé la force en invoquant le nom de Marie ? qu'elle est la véritable arche d'alliance et le vrai propitiatoire : combien de fois a-t-elle fait notre paix avec Dieu en nous le rendant propice par ses puissantes intercessions, quand nous l'avions irrité par nos offenses ? qu'elle est vraiment le soulagement des malades et la consolation des affligés : il faudrait écrire de gros volumes si l'on voulait citer tous ceux qui, se voyant presque abîmés dans la tristesse et les douleurs, ont trouvé le port de salut en invoquant le nom de Marie. Verrait-on les peuples courir incessamment en foule aux lieux qui sont consacrés à Dieu sous ce saint nom, si tout le monde n'éprouvait

pas qüe ceux qui l'invoquent trouvent en elle le soulagement général de toutes les misères humaines? Et comment ce saint nom ne serait-il pas plein de salut, puisqu'il est tout plein du Sauveur? Qui dit Marie, dit la mère du Sauveur du monde, dit un précieux trésor qui renferme en soi toutes les richesses infinies du Père des miséricordes et le remède de tous nos maux. DIEU veut que ces grâces nous arrivent par Marie, et il l'en fait la dépositaire. Voulez-vous donc savoir quelle abondance de vertus est renfermée dans le nom de Marie, regardez quel trésor de célestes richesses DIEU a renfermé dans son chaste sein. (**Le P. d'Argentan,** *capucin*, *Grandeurs de la Vierge*, 2e *conf.*).

[Les noms de Jésus et Marie suppléent à leur présence visible]. — Qui d'entre nous, s'il voyait les personnes sacrées de JÉSUS-CHRIST et de sa sainte mère, n'irait pas se jeter à leurs pieds pour les embrasser, et pour épancher son cœur en leur présence ? Il est vrai que nous n'avons plus leur présence visible à nos yeux corporels depuis que la mort nous a enlevé l'un et l'autre ; mais n'avons-nous pas moyen de nous en consoler, en prenant leurs noms en la place de leurs personnes pour les avoir dans notre mémoire, les porter gravés dans nos cœurs, les prononcer souvent avec respect et en goûter la douceur?.. En effet, nous savons que toute la philosophie ancienne a cru que les noms étaient les images des choses, qu'ils en rappelaient l'idée et la présence, et que les hommes en avaient inventé l'usage afin que nous puissions, en quelque sorte, nons remettre les personnes devant les yeux, traiter avec celles que nous connaissons ou que nous avons connues, malgré la distance des lieux et la succession des temps. Par cet artifice innocent on a trouvé le moyen de produire toutes choses en parlant, par une imitation du premier être qui produit de la sorte son image, c'est-à-dire son Verbe. Nous donnons ainsi aux choses un nouvel être, nous rendons les personnes présentes là où elles n'étaient point; la langue et la voix en font le tableau aux oreilles lorsque nous ne les saurions voir, nous les tirons du tombeau, nous les rappelons des siècles passés, nous les faisons revivre quand nous voulons. En un mot, par le moyen des noms, on a trouvé le moyen d'immortaliser toutes choses en leur donnant une espèce d'être sur lequel la mort et l'oubli n'ont aucun empire. Qui nous empêchera donc d'user de ce saint artifice à l'égard des deux personnes dont le nom nous doit être plus cher que toutes les choses du monde, je veux dire JÉSUS et Marie? Ne devrions-nous pas avoir leurs noms bénis sans cesse à la bouche? c'est ce qui arriverait si nous les avions profondément gravés dans le cœur. (*Le même*)

[Marie est lumière]. — Nous avons déjà dit que le nom de Marie, selon l'interprétation commune que lui donnent les Pères et que l'Eglise a reçue, veut dire non-seulement dame et souveraine, mais de plus *lumi-*

neuse illuminée, ou *illuminante*, *qui répand sa lumière partout*. On peut conclure de là, ce me semble, que rien ne pouvait mieux marqner la fonction pour laquelle Dieu a voulu qu'elle vînt au monde : car enfin demander pour qui et pour quel dessein elle y est venue, c'est demander pourquoi Dieu a créé la lumière, et de quel usage elle est dans la nature. Hé ! sans elle que serait le monde, qu'un chaos confus et un assemblage de choses informes, sans ordre et sans ornement, et tel qu'il devait être avant que Dieu y eût mis cette même lumière qui donne la beauté à tout le reste. C'est à peu près ce que Marie a fait dans l'ordre de la grâce : elle est venue éclairer le monde enseveli depuis tant de siècles dans les ténèbres du péché et de l'ignorance ; aussi l'Ecriture l'appelle-t-elle une aurore. Si donc à sa naissance les hommes eussent connu le bonheur qu'ils avaient de posséder cette heureuse créature attendue depuis si longtemps, ils se fussent sans doute écriés, comme Zacharie à la naissance du précurseur du Messie : *Illuminare his qui in tenebris et in umbrâ mortis sedent* (Luc. I, 79) ; venez, ô lumière du monde, paraissez enfin sur la terre pour éclairer ceux qui sont dans de si affreuses ténèbres et dans l'ombre de la plus funeste mort, qui est celle du péché. Les vœux que tant de prophètes ont poussés vers le ciel pour hâter sa venue, sont exaucés depuis longtemps, et l'on peut dire, comme à la naissance des siècles, que la lumière a été faite, puisque Marie a paru : mais j'ajoute qu'étant venue pour éclairer le monde, on ne pouvait lui donner un nom plus propre et qui lui convînt avec plus de vérité que le nom de Marie qui est un nom de lumière, puisqu'il signifie celle qui la porte, et qui en est elle-même toute pénétrée et toute revêtue. (*Sermons sur tous les sujets*).

Si les Apôtres et tous ceux qui ont contribué au salut des hommes, sont appelés la lumière du monde par le Fils de Dieu même, et s'ils ont un droit véritable à ce glorieux nom à cause des fonctious qu'ils exercent, ne suis-je pas bien fondé de dire que ce nom appartient plus encore à celle qui, après Jésus-Christ, a eu la plus large part dans le salut du genre humain, et qu'elle porte à juste titre le nom de Marie qui signifie illuminante ou illuminatrice, si vous voulez bien souffrir ce mot que la nécessité m'oblige d'employer pour indiquer le bienfait incomparable qu'elle nous a accordé en nous donnant la lumière éternelle, comme l'Eglise : *Quæ lumen æternum mundo effudit Jesum Christum* (In præfat. missæ de Beatâ Virgine). C'est par ce moyen que la nuit affreuse répandue sur toute la terre a été dissipée, et que tout le monde a changé de face en changeant de croyance, de religion, de connaissance, et ensuite d'affections et de désirs. Dans quelle ignorance, grand Dieu, et dans quel déplorable aveuglement étaient plongés les plus grands esprits, et même ceux qui servaient de règle et de conduite au reste des hommes ! La naissance de Marie n'a t-elle pas été comme l'aurore de ce grand jour

de la foi dont nous jouissons maintenant ? N'est-ce pas elle qui, en donnant cette lumière increéée, a la première porté le flambeau qui nous éclaire encore aujourd'hui ? Y a-t-il donc un nom qui convienne mieux à l'office que cette vierge sainte a exercé, et un ministère plus digne de ce nom de Marie qui l'exprime et qui le signifie ? (*Le même*).

En effet, qui a été plus éclairé des lumières du ciel que Marie ? Sans parler des symboles les plus brillants que l'Eglise emploie pour la représenter, de l'aurore, de l'arc-en-ciel, des astres et du soleil même ; sans m'étendre sur les connaissances naturelles et surnaturelles, acquises et infuses, dont son esprit fut plus éclairé que ne le fut celui du premier homme ; ne comptons que les lumières des grâces qu'elle recevait continuellement du ciel, l'intelligence de tous les mystères de la religion et de tout ce qui regardait la personne de son fils. Quelles plus vives lumières de la foi que les siennes ; de quelles lumières de science et de gloire ne jouit-elle point maintenant? Elle est tout éclatante, toute lumineuse, par quelque endroit qu'on la considère. Mais puisque nos faibles yeux n'en peuvent soutenir l'éclat, disons seulement que nul autre nom ne les pouvait exprimer que celui de Marie. Ajoutons que, comme l'on ne peut approcher d'un corps lumineux sans être éclairé de la lumière qui en sort, si nous voulons recevoir les lumières du ciel, j'entends les grâces qui nous sont nécessaires parmi les ténèbres où nous vivons en ce monde, je ne craindrai point de dire de Marie ces paroles que le prophète royal dit de Dieu même : *Accedite ad eum et illuminamini* (Ps. XXXIII, 6) ; approchez-vous de Marie ; comme elle est toute brillante de lumières et qu'elle les répand partout, vous ne pouvez manquer d'en être éclairés. En effet Dieu ne s'est pas contenté d'éclairer le monde en général, par son moyen ; il répand encore par ce canal, d'après quelques SS. Pères, ses grâces sur chaque chrétien en particulier. Il s'opère donc sur la terre à l'égard des hommes quelque chose de semblable à ce qui se passe dans le ciel à l'égard des anges : Dieu communique ses lumières aux intelligences du premier ordre, et celles-ci en font jaillir les reflets sur les autres, comme nous l'apprend S. Denis qui, pour ce motif, donne à la première hiérarchie le nom d'illuminante. Adressez-vous donc à Marie, si vous voulez être éclairés : c'est elle qui, comme chante l'Eglise, a dissipé toutes les erreurs ; c'est elle enfin qui a reçu les premiers rayons de la foi, en recevant dans son sein celui qui en est l'auteur. Non, elle ne manquera pas de nous communiquer cette divine lumière, ou du moins de nous l'obtenir de son fils. (*Le même*).

[Marie souveraine]. — Le nom de Seigneur et de souverain que les grands de la terre font gloire de mettre à la tête de leurs titres comme le fondement de tous les autres, ce nom, dis-je, est celui que Dieu a voulu que la mère de son fils portât jusqu'à la fin des siècles ; comme si, après lui avoir communiqué ses plus nobles perfections, sa puissance et sa pater-

nité même, en la faisant véritablement mère du même Fils, il lui avait aussi voulu faire part du nom qui les exprime toutes, et qui les fait le mieux comprendre. En effet, je conçois par ce seul nom de dame et de souveraine, et je rappelle dans mon esprit ce que les hommes ont de plus grand ; quoiqu'ils ne possèdent qu'une ombre de souveraineté, si on la compare avec la sienne, je me représente son mérite et son excellence, car DIEU, en lui donnant ce nom et le partageant en quelque manière avec elle, a voulu nous faire entendre qu'elle est sa plus vive image. Je conçois même qu'elle est au-dessus de toutes les autres créatures, et qu'elle fait un ordre tout différent. (*Le même*).

[Après le nom de Jésus, celui de Marie]. — Le Nom de Marie est, après le Nom de JÉSUS, le plus auguste, le plus saint et le plus vénérable de tous les noms. Dans les siècles passés on l'a si bien cru que nous ne voyons autre chose dans les écrits des Pères. Ces grands hommes se sont presque servi des mêmes termes, soit qu'ils eussent à parler du nom du fils, soit qu'ils parlassent de celui de la mère; ils leur ont attribué les mêmes avantages, ils leur ont donné les mêmes qualités. Les fidèles ont eu pour eux conjointement un si profond respect, une vénération si particulière, que l'on jugeait aisément que c'était le même principe qui les faisait agir : *Neque enim post illud dilecti filii sui nomen quod est super omne nomen*, dit S. Bernard, *aliud nomen cœlum aut terra nominat*. Par conséquent, qui voudrait, à leur exemple, faire l'éloge de cet auguste nom, devrait avec un soin extrême ramasser les différentes beautés qu'ils y ont remarquées, et en faire une simple explication. Quelle impression n'éprouverait point votre esprit, quand tout d'un coup on lui ferait voir que ce nom de Marie, aussi bien que celui de JÉSUS, est la terreur de l'enfer et la joie du ciel, qu'il apaise les tempêtes, qu'il calme la mer, qu'il dissipe les orages, que dans les chagrins il nous console, que dans les adversités il nous fortifie, que dans les maladies il nous soulage, qu'il est une digue qu'on peut opposer aux plus fortes passions, enfin qu'il a le privilége de nous procurer une paix intérieure, une sainte mort, un bonheur éternel ! (**Le P. Etienne Chamillard**, *sur le saint nom de Marie*).

[Les premiers chrétiens unissaient les noms de Jésus et de Marie]. — D'où vient, je vous prie, que dès la naissance du christianisme les fidèles se sont accoutumés à ne point séparer ces deux augustes noms de JÉSUS et de Marie ? Nous savons par plusieurs témoignages qu'on ne prononçait guère l'un sans l'autre dans les premiers siècles de l'Eglise ; cela venait sans doute de la tendresse mutuelle de la mère et du fils, dont ces noms ainsi réunis semblaient être le symbole. On y trouvait par là même une invitation continuelle à aimer l'un et l'autre. Ce qui est vrai, c'est que la dévotion des peuples en était plus tendre et plus affectueuse. Mais faut-il à présent vous demander pourquoi le Nom de Marie est un nom de tendresse ? Je

ne veux que consulter votre cœur là-dessus. Pouvez-vous, âmes fidèles, le prononcer sans vous souvenir que c'est le nom de la mère d'un Dieu-homme, qu'elle reporte sur vous la tendresse de son cœur pour Jésus, qu'elle vous regarde comme ses enfants, et qu'elle veut bien souffrir que vous la nommiez votre mère ; pouvez-vous, dis-je, le prononcer sans faire réflexion à cette double maternité ? Pensez sérieusement qu'un jour, au lit de la mort, on vous répétera souvent ces deux noms : heureux si en face d'une mort prochaine, accablé par la violence du mal, et peut-être effrayé de la multitude de vos péchés, vous pouvez prononcer ces deux aimables noms, et témoigner par là que vous mettez toute votre espérance en la miséricorde de l'un, et toute votre confiance en la protection que l'autre vous promet : *Maria, mater gratiæ, mater misericordiæ, tu nos ab hoste protege, et horâ mortis suscipe. (Le même)*.

[Marie souveraine]. — Le nom de Marie est glorieux et illustre, puisqu'il est comme l'abrégé des titres et des grandeurs de celle que Dieu a choisie pour sa mère en prenant naissance dans son sein. Pour exprimer donc la plus haute dignité qui puisse être, la plus haute élévation qui sera jamais, le plus noble ouvrage de la grâce et de la nature qui soit sorti des mains de Dieu, et enfin les prérogatives les plus avantageuses qui devaient soutenir un si haut rang, il fallait trouver un nom qui y eût du rapport, qui fût comme le centre où toutes ces perfections se réunissent et le point de vue qui les mît dans leur jour, de manière à faire connaître ce chef-d'œuvre et le distinguer de tout le reste. Or c'est ce que Dieu a fait en donnant à cette Vierge naissante le nom de Marie, qui signifie dame et souveraine. Il ne pouvait en effet en trouver un plus noble ou plus glorieux que celui qu'il porte lui-même, ou du moins qu'il prend ordinairement dans les divines Ecritures : *Ego Dominus*. C'est le titre par lequel il veut se faire connaître : *Et scietis quia ego Dominus* (Ezech. vi, 13) ; et si nous parcourons toutes les pages du texte sacré, nous trouverons qu'il ne s'appelle presque point autrement que le Seigneur, comme étant le souverain par excellence, qui a un souverain domaine sur tout ce qui est créé : c'est en effet la signification de ce nom de Seigneur que nous lui donnons tous les jours nous-mêmes dans nos prières. Ce nom de grandeur que les souverains de la terre font gloire de mettre à la tête de leurs titres, comme le fondement de tous les autres, ce nom, dis-je, est celui qu'il a voulu que sa mère portât dans tous les siècles. (*Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne*).

Par le nom admirable de Marie donné à la mère de Dieu, on comprend aisément que, comme le Père éternel lui a communiqué une partie des droits qu'il a sur son Fils, il lui a aussi communiqué sa puissance, non-seulement sur tous les êtres créés, mais encore sur le Verbe fait homme. C'est donc avec justice qu'elle est appelée dame et souveraine, puisque ces mots renferment le titre auguste de reine du ciel et de la terre. Au

nom de Jésus tout genou fléchit dans le ciel, sur la terre, et dans les enfers, parce qu'il est le créateur des esprits célestes, qu'il a vaincu le monde et les enfers; en même temps, le Ciel est transporté d'allégresse parce qu'à ce nom il reconnaît son souverain, la terre est consolée parce que dans ce nom elle reconnaît son réparateur, l'enfer frémit parce qu'il reconnaît le nom de son vainqueur.

Le nom de Marie imprime des sentiments de respect proportionnés à son rang et à sa qualité de souveraine. Le ciel en effet n'est-il pas transporté de joie, et n'est-ce pas ce qui l'oblige à s'écrier : Quelle est celle-ci qui s'élève de la terre au ciel comme la fumée d'un parfum agréable composé de toutes sortes d'aromates, qui se place au-dessus des anges et des archanges, au-dessus des puissances et des principautés, au-dessus des trônes et des dominations, au-dessus de tous les saints : *Quæ est ista ?* c'est la divine Marie, c'est-à-dire, la souveraine du ciel, la mère du Verbe divin, laquelle ne reconnaît que Dieu au-dessus d'elle. La terre est frappée des mêmes sentiments d'admiration, et elle est charmée de reconnaître dans Marie la souveraine de tout le monde et la mère de tous les hommes. L'enfer ressent l'effet de ce nom qui lui est plus terrible qu'une armée rangée en bataille, puisqu'au seul nom de Marie il se rappelle que Marie l'a vaincu et qu'elle est la souveraine par suite de la victoire qu'elle a remportée sur les esprits de ténèbres. (**Anonyme**).

[Marie et celles qui portent son nom]. — Il me semble que l'on peut dire de Marie, avec quelque proportion, ce que S. Paul a dit du Verbe incarné dont elle est la mère ; qu'elle est aussi élevée au-dessus des plus hautes intelligences du ciel que le nom qu'elle porte est au-dessus de leur nom : *Tantò melior Angelis effectus quantò differentius præ illis nomem hæreditavit* (Heb. I, 4). Ainsi, comme le nom pour être donné avec justice doit expliquer la nature de la chose qu'il signifie, par ce nom de Marie je dois concevoir d'abord ce qui la distingue et ce qui fait sa différence singulière entre les femmes qui ont porté le nom de dame, de reine, et de souveraine. Ce qui y met de la différence, c'est que les autres l'ont eu comme un nom ajouté à ceux qu'elles portaient déjà, qu'elles avaient emprunté de leur naissance ou hérité de leurs ancêtres ; elles n'avaient cette qualité que par rapport aux lieux où elles avaient quelque droit de commander, et presque toutes par l'alliance qu'elles ont eue avec des rois ou avec des souverains qui leur ont fait part de leur autorité. Mais, comme S. Bernard dit que Jésus-Christ tire son nom du fond de sa nature, sans en être redevable au hasard ou au caprice des hommes, de même le nom de Marie dans cette première signification lui a été imposé sur l'ordre de Dieu en considération de ce qu'elle devait être un jour, c'est-à-dire, la souveraine du ciel et de la terre ; c'est par là qu'il la distingue de toutes les autres qui portent ce même nom de souveraine, c'est par là qu'il l'élève au-dessus de toutes les grandeurs humaines, et

qu'on la reconnaît aussitôt pour la reine et la souveraine de l'univers. (*Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne, mystères*).

[Marie, nom de vénération et de confiance]. — Qu'est-ce qu'un chrétien doit entendre par le Nom de Marie ? Il doit entendre que c'est la fille du Père éternel, et concevoir une haute idée de la puissance que le créateur lui communique sur toutes les créatures, et même de l'autorité qu'il lui donne sur son propre Fils, qui dans les jours de sa chair mortelle lui a été soumis, en sorte que ce soleil de justice a obéi à Marie comme le soleil de la nature s'est arrêté à la voix d'un homme. Il doit entendre par le nom de Marie qu'elle est la mère du Verbe incarné et qu'elle a reçu de lui la sagesse en partage. Il doit entendre qu'elle est l'épouse du SAINT-ESPRIT, que ce DIEU sanctificateur lui a donné, dans une plénitude aussi grande qu'une pure créature en est capable, les dons de science, de charité et de crainte filiale ; qu'il l'a enrichie de tout ce qui dans l'ordre de la nature était digne de cette épouse dont il voulait faire pour tous les hommes un objet de profond respect, de tous les dons de la grâce qui pouvaient inspirer une sainte confiance à tous les fidèles auxquels il proposait Marie comme une mère, de tous les dons de la gloire pour la proposer aux esprits célestes comme un sujet de louanges et de vénération pendant toute l'éternité. D'où il résulte que le nom vénérable de Marie est un nom de grandeur qui inspire de la crainte, et un nom de bonté qui inspire la confiance, la tendresse et l'amour. DIEU a bien voulu partager la signification de ce nom avec Marie, en la rendant souveraine comme il est souverain ; et il a bien voulu partager avec elle sa miséricorde, en la rendant la mère de miséricorde comme il en est le Père : ce qui est encore exprimé par le Nom de Marie. Par là nous sommes excités à l'aimer et à l'honorer, puisque nous connaissons par son nom qu'elle peut et qu'elle veut nous rendre tous les bons offices auprès de DIEU qui l'a rendue souveraine. (**Anonyme**).

[A Marie]. — Que les démons tremblent à ce Nom qui leur est terrible : rien de mieux, puisqu'il les fait souvenir de leur défaite, en ce jour où Marie écrasa la tête du serpent et enfanta celui qui a ruiné leur empire. Pour nous, Vierge sainte, nous vous regarderons toujours comme celle que DIEU nous a voulu donner pour notre souveraine ; et, dans cette pensée, nous aurons pour vous tous les respects qui conviennent à votre grandeur et à vos rares priviléges. Nous publierons, avec S. Anselme, que celui-là ne sait pas combien DIEU est grand qui n'a pas conçu une assez haute idée de la grandeur de Marie ; nous déclarerons que c'est ignorer la force et la signification d'un nom si illustre que de ne pas faire une protestation publique de vous être soumis ; et quand nous aurons compris la gloire qui vous est due et que ce nom exprime, nous nous estimerons nous-mêmes glorieux d'être du nombre de vos serviteurs,

puisque cette qualité nous est plus honorable que d'être au service des plus grands monarques de la terre. Ce n'est pas néanmoins assez de savoir que ce nom glorieux lui est commun avec Dieu même, car on pourrait dire qu'il l'a communiqué aux princes, aux souverains et à tous ceux qui ont quelque rang de supériorité, jusque-là que l'Ecriture et même l'usage commun semblent l'avoir confondu avec le nom de maître : *Servus Domino suo stat aut cadit* (Roman. xiv, 4). Mais c'est cela même qui en fait la noblesse et la grandeur, parce que, quand un nom commun devient singulier et est particulièrement appliqué à quelqu'un en particulier, il porte avec lui une certaine emphase qui exprime la dignité et le mérite de celui à qui on le donne. (*Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne, Mystères*).

[La sainte Vierge est Marie par excellence]. — Le nom de Marie a été donné à une foule de personnes, cependant il désigne d'une manière toute particulière l'auguste mère de Dieu, au point que personne ne s'y trompe. Quand on cite le Sage, on entend par-là Salomon, le plus sage de tous les hommes; et quand on dit simplement l'Apôtre, aussitôt S. Paul nous vient dans la pensée, comme celui qui porte ce nom par excellence. Nous appelons ordinairement le Sauveur des hommes du nom de Notre-Seigneur, et si on ajoute à ce nom quelque épithète, on en change aussitôt la signification, ou on la restreint à quelque autre dignité infiniment au-dessous de la sienne. Il en est de même de l'auguste reine du ciel : c'est Notre-Dame par excellence et par une prérogative toute spéciale. (*Les mêmes*).

[Au nom de Marie tout genou fléchit]. — Ne voyons-nous pas que, parmi les hommes, on n'a pas plus tôt élu un souverain que celle qui en est la mère change aussitôt d'état, et porte le titre de souveraine, quand même elle n'en aurait pas l'autorité? De même c'est une suite nécessaire que la mère du créateur et du seigneur absolu du ciel et de la terre soit aussi la maîtresse et la souveraine de toutes les créatures. Un grand saint n'a pas fait de difficulté d'en tirer la même conséquence que S. Paul tire du nom et de la dignité à laquelle Jésus-Christ a été élevé : *Ut in nomine Mariæ omne genu flectatur cœlestium, terrestrium et infernorum.* Il faut qu'à ce nom on reconnaisse la dignité et la grandeur de Marie, et que tout ce qu'il y a de grand lui fasse hommage, aussi bien qu'à la souveraine majesté de celui qu'elle a mis au monde ; que les plus hautes puissances du ciel fléchissent le genou devant elle; que les plus puissants monarques s'abaissent et s'estiment trop heureux de lui rendre service; que le prince même des ténèbres, à qui le Fils de Dieu semble attribuer l'empire du monde à cause du pouvoir qu'il y exerce, tremble au seul Nom de Marie : *omne genu flectatur*. Ce nom donc ne pouvait être plus glorieux qu'en étant tiré de la grandeur même de Marie, et en conséquence de la plus haute dignité qui fut jamais. Mais ce serait un nom vain à notre égard et un

titre en l'air, tel que serait celui d'un roi sans sujets, d'un maître sans serviteurs, d'un souverain sans domaine, si nous refusions d'être du nombre des serviteurs et des sujets de Marie par le culte, les devoirs et les services que nous sommes capables de lui rendre. **(Anonyme).**

[Honorer Marie]. — Sera-t-il dit que Marie sera révérée dans le ciel comme dame et souveraine, qu'elle sera reconnue de toutes les nations, que toutes les créatures en un mot, lui rendront leurs hommages ; et que nous, en faveur de qui ce nom est donné, nous ne serons pas les premiers à reconnaître sa dignité. La dignité d'un maître, d'un seigneur et d'un souverain fait celle des serviteurs, des vassaux et des sujets ; il est glorieux d'être au service d'un maître illustre ; les hommes les plus ambitieux grossissent leurs titres des charges qu'ils exercent auprès des princes de la terre; quelques-unes de ces charges anoblissent même ceux qui en sont pourvus, et c'est un titre de noblesse ancienne de faire voir que ses ancêtres en ont été honorés : tout cela, parce que la grandeur d'un serviteur se mesure sur celle de son maître. Ah ! quel comble de gloire ne recevrons-nous pas d'être au nombre des serviteurs de celle qui porte à si juste titre le nom de souveraine de tout le monde ! Laissons là tous les avantages que nous en pouvons attendre, n'alléguons point même que tous les services que nous lui rendons retournent à DIEU comme à leur fin, et qu'ils ne sont pour nous qu'un moyen d'y aller avec plus de sûreté : pensons seulement que c'est servir celle à qui les anges se sont fait gloire de rendre les offices les moins considérables ; que si servir DIEU, c'est régner, comme parle le texte sacré, il est aussi glorieux d'être au service de celle à qui le Fils de DIEU même n'a pas dédaigné de se soumettre trente ans entiers. Non, il n'y a point d'honneur semblable à celui d'honorer celle à qui DIEU a donné le nom de Marie, c'est-à-dire de dame et de souveraine. (*Le même*).

[Invoquer le nom de Marie]. — S. Bernard qui ne laisse aucune occasion de marquer les sentiments de son cœur envers cette mère de bonté, faisant allusion au nom qu'elle porte et au secours que ceux qui naviguent tirent de l'étoile qui les conduit décrit, avec une véritable éloquence l'appui que nous pouvons attendre de Marie. Comme il serait trop long de citer le passage en entier, contentons-nous d'en indiquer les principales idées: Qui que vous soyez, s'écrie-t-il, vous ne pouvez ignorer qu'ici-bas, comme sur une mer orageuse, vous êtes battu par les tempêtes et emporté par les flots qui vous poussent de tous côtés. Ah ! si vous ne voulez pas être submergé, ne détournez jamais les yeux de cet astre dont la lumière favorable calme les orages et vous conduit en assurance. Si les tentations, qui sont comme autant de vents furieux, vous attaquent et vous exposent à un danger évident, levez les yeux vers cet astre, invoquez le nom de Marie ; vous savez qu'elle est toujours prête à vous secourir :

Respice stellam, voca Mariam. Si les emportements de la colère ou les désirs violents d'une avare cupidité, si les mouvements déréglés d'une concupiscence rebelle mettent en danger de naufrage ce vaisseau fragile où vous portez les trésors de la grâce, *Respice ad Mariam*, recourez à Marie qui peut apaiser les tempêtes de nos passions. Si vous êtes troublé de l'horreur de vos crimes, si la crainte des jugements de Dieu et l'abus que vous avez fait si souvent de sa miséricorde vous porte au désespoir, *Cogita Mariam*, pensez à Marie, afin que son nom rappelle sa bonté à votre mémoire, que sa compassion pour les pécheurs remette l'espérance dans votre cœur. *(Le même)*.

[Marie refuge des pécheurs] — Je sais que le Nom de Marie n'a rien de consolant pour les pécheurs endurcis qui veulent persévérer dans leurs crimes. C'est pourquoi, quand j'invite un pécheur à mettre sa confiance en ce saint Nom de Marie et à l'invoquer souvent, quand je l'assure qu'il y trouvera de la consolation, je m'adresse à un pécheur qui sans doute a encouru la disgrâce de Dieu par une vie déréglée, mais qui, touché d'un sincère repentir, cherche à rompre les liens et à revenir de ses égarements ; je parle à un pécheur qui, par fragilité ou par suite d'une violente passion, a fait plusieurs chutes funestes, et même qui, pendant plusieurs années, est demeuré sur le bord du précipice, mais qui faisant une sérieuse réflexion sur la brièveté de la vie et craignant d'être surpris par la mort, gémit, lève les mains au ciel, et conjure le Seigneur de lui donner le temps de faire pénitence ; je parle à un chrétien qui a vécu sans doute en dehors des sentiments de piété et de dévotion, dans l'oubli de toutes les choses de l'éternité, et dans une continuelle dissipation d'esprit, mais qui, se souvenant des bienfaits dont il a été comblé et qu'il n'a payés que d'ingratitude, soupire après une nouvelle vie, et tâche de répondre aux doux attraits d'une grâce naissante. Est-on de ce caractère? a-t-on ces premières dispositions à une conversion future? Ah! alors, quelque pécheur que l'on soit, l'on éprouve que l'auguste nom de Marie a je ne sais quoi qui répand dans l'âme une consolation et une solide espérance. Pourquoi cela? Certes, à la vue de tant d'infidélités et de tant d'égarements, il est sûr qu'un pécheur qui veut cesser d'être pécheur perdrait courage et se désolerait, s'il ne savait que, selon les principes de notre religion, il est encore en son pouvoir de fléchir son Dieu et de mériter protection. De tout son cœur donc il souhaite, d'un côté, obtenir le pardon de ses crimes, et de l'autre attirer sur lui ces secours extraordinaires et ces faveurs singulières que le ciel accorde peu, et sans lesquelles cependant il prévoit bien qu'il lui sera presque impossible de déraciner ses mauvaises habitudes et de vaincre son penchant au mal. Or le Nom de Marie semble en quelque manière lui garantir l'un et l'autre : il ne peut le prononcer qu'il n'ait une secrète assurance de l'accomplissement de ses désirs ; il sent que son espérance se réveille, s'anime et se fortifie.

Pourquoi? parce que ce nom lui apprend que Marie est la médiatrice des hommes et une puissante protectrice que nous avons auprès de son fils, notre juge et notre Dieu. Cet aimable nom est donc aux pécheurs, dans les agitations d'une pénitence encore imparfaite, un gage du pardon qu'ils implorent : d'autre part ils sont comme assurés de la protection de cette puissante avocate qui jamais ne rejeta personne. (**Le P. Chamillard**, *sur le saint nom de Marie*).



PRÉSENTATION

DE LA SAINTE VIERGE AU TEMPLE.

AVERTISSEMENT.

Ce mystère qui nous rappelle le souvenir d'une action peu éclatante en apparence, ne paraît pas un sujet capable de fournir beaucoup de matière pour un discours : néanmoins, soit que nous considérions l'oblation que les parents de Marie ont faite à DIEU *de ce qu'ils avaient de plus cher au monde ; soit que nous regardions la généreuse résolution de cette enfant qui, sans écouter les cris du sang et de la nature, vient en toute hâte se consacrer au service du Seigneur; soit que nous nous arrêtions au vœu de virginité inconnu jusque-là, et qu'elle fait par l'inspiration particulière du ciel, dans un temps où la stérilité des femmes passait pour un opprobre ; soit que nous examinions toutes les circonstances d'une action si admirable dans une enfant et si glorieuse à* DIEU *même ; soit enfin que nous cherchions quelles instructions et quels exemples de vertu on peut tirer de là, nous trouverons sans peine que ce sujet est peut-être un des plus féconds qu'on puisse traiter.*

C'est pourquoi, sans blâmer ceux qui prennent de ce mystère l'occasion de dire combien il est important et avantageux de se donner à DIEU *dès sa plus tendre jeunesse, ou de montrer la douceur qu'on goûte dans le service de* DIEU *ou même de développer toute autre vérité morale ayant quelque rapport*

avec le mystère, je crois pourtant qu'il est plus à propos de suivre le dessein de l'Eglise, c'est-à-dire de faire un discours à la gloire de cette enfant qui vient se disposer à être la digne mère de son Dieu, *et d'honorer la première démarche publique qu'elle fait pour le service du Seigneur.*



§ I.

Desseins et Plans.

I. — *Quàm pulchri sunt gressus tui, filia principis!* Que vos pas sont beaux, ô fille du roi! (Cantic. vii, 1). En prenant ce texte qui s'applique naturellement à Marie quand elle s'avance au temple, on peut montrer : 1° Qu'elle se consacre au culte des autels, comme une victime qui vient reconnaître la toute-puissance de son Dieu, et son souverain domaine sur elle et sur toutes les créatures. 2° Qu'elle se présente à Dieu comme son humble servante, pour faire profession de suivre aveuglement tous ses ordres. 3° Qu'elle se présente comme une âme qui veut être toute à Dieu en qualité d'épouse comme Dieu se donne tout à elle, sans prétendre néanmoins à la dignité d'épouse spéciale du Saint-Esprit : *Dilectus meus mihi et ego illi* (Cantic. ii, 16). Voilà les démarches de cette fille du prince, lesquelles donnent lieu de s'écrier avec admiration : *Quàm pulchri sunt gressus tui, filia principis.*

1° Marie se consacre au culte des autels comme une victime qui s'immole à la souveraine majesté de Dieu pour reconnaître le domaine qu'il possède sur elle. Cette Vierge sainte avait reçu l'usage de la raison dès le premier instant de sa vie; elle savait qu'elle était entrée dans le monde par une voie extraordinaire. Remplie des dons surnaturels, elle possédait dans le degré le plus éminent la foi, l'espérance et la charité; elle connaissait que le temps était venu auquel le Messie promis par les prophètes devait paraître sur la terre, tout en ignorant qu'elle en dût être la mère; elle savait que la dignité de cet Homme-Dieu méritait que toutes les créatures s'immolassent pour sa gloire. Dans cette vue et dans cette connaissance, ou plutôt pleine de ces lumières divines, elle s'offre par avance à ce Dieu de majesté, comme une victime qui doit être consumée en son honneur. Ainsi quoique dans un âge peu avancé, elle tourne les premiers mouvements de son cœur vers Dieu, à qui elle dit comme David; *Prævenerunt oculi mei ad te diluculo* (Psalm. cxviii, 148); mes

yeux et mon cœur se sont tournés vers vous dès le matin, c'est-à-dire, dès l'âge le plus tendre; vous m'avez donné une âme et un corps, un esprit et une volonté qui sont une vive image de votre divinité : je vous consacre et vous sacrifie l'un et l'autre. Désormais mon cœur sera toujours attaché à cet autel, nulle occupation extérieure ne m'en détournera; toutes mes actions au contraire me rappelleront la protestation que je vous fais de vivre et de mourir pour votre gloire, comme une victime qui ayant reçu l'être de vous ne le doit perdre que pour vous. Que l'humilité, la pauvreté, la retraite, la mortification soient comme le glaive qui immole mon âme et mon corps pour en faire une hostie sainte, vivante, raisonnable, en état de vous plaire ! C'est dans ce dessein que je me présente aujourd'hui devant vos autels.

2° Marie se présente aujourd'hui au Temple comme la servante du Seigneur, pour suivre les ordres de sa Providence avec fidélité, avec promptitude, avec persévérance. On doit croire que cette sainte Vierge, au moment de sa Présentation, fit les actes intérieurs de vertu dont elle pratique les actions extérieures pendant le cours de sa vie, dans la proportion que la Providence divine exigeait d'elle. Elle lui fit donc en général une promesse d'être fidèle toujours et d'avoir les yeux attachés à ses commandements comme, selon la comparaison du prophète, les yeux d'une servante sont fixés sur les mains de sa maîtresse pour lui obéir au moindre mouvement qu'elle fera : *Sicut oculi ancillæ in manibus dominæ suæ* (Psalm. CXXII, 2). A la fidélité d'une servante elle ajoute sa promptitude, persuadée qu'on ne doit point raisonner avec son souverain et que les délais affaiblissent le mérite de l'obéissance; que DIEU étant la souveraine raison, elle serait infiniment déraisonnable si son obéissance n'était en même temps fidèle, prompte et persévérante. Elle n'y met point d'autres bornes que celles de sa vie; elle s'offre pour toutes les circonstances les plus fâcheuses, et dit, comme le Sauveur a dit depuis : Me voici pour accomplir votre volonté; *Tunc dixi : ecce venio* (Heb. x, 7).

3° La Vierge se consacre au Temple pour être l'épouse du Seigneur en lui consacrant son cœur par un amour pur, et son corps par une pureté parfaite : en faisant cette dernière promesse Marie met le sceau et la consommation à son sacrifice. On doit concevoir qu'il n'y eut rien d'imparfait dans Marie, lorsqu'elle se présenta au Temple pour se consacrer à DIEU. La perfection de son amour suivait la perfection de ses connaissances : elle aima DIEU aussi parfaitement qu'elle le connut; or sa connaissance et son amour tenaient déjà du prodige, et l'on ne croit pas trop dire en avançant que Marie à cet âge avait déjà plus de lumières que les anges, et plus d'ardeur que les Séraphins. Ainsi la consécration de son cœur qu'elle fit à DIEU pour être à lui comme son épouse par un pur amour fut un accomplissement parfait du premier commandement : Vous aimerez DIEU de tout votre cœur, de toute votre âme et de toutes vos forces. Marie, pour ne point partager son cœur, renonça au monde, à

tous les engagements qu'elle y pouvait avoir. Elle fit à ce moment le vœu de virginité: pendant que les autres personnes de son sexe aspiraient à la gloire d'être la mère du Messie par la fécondité du mariage, Marie inspirée d'en haut lève l'étendard de la pureté, elle se lie à DIEU par des liens nouveaux qui ne devaient jamais être rompus. Voilà la consécration que la sainte Vierge fait d'elle-même le jour de sa Présentation au Temple.

—

II. — Nous trouvons en ce mystère trois personnes sur qui nous pouvons arrêter les yeux, et dont l'attitude, les vues peuvent faire le partage d'un discours spécial à ce mystère.

1° DIEU qui appelle Marie à la plus haute perfection, en lui inspirant de quitter la maison paternelle pour venir passer ses plus tendres années au service du Seigneur dans son Temple, dont elle fait sa maison, afin de se disposer à suivre les desseins que ce divin maître et Seigneur a sur elle;

2° Joachim et Anne, qui ne doivent être comptés que pour une même personne parce qu'ils n'ont eu qu'une seule et même volonté dans le dessein de consacrer leur fille au service de DIEU, en se privant de l'unique objet de leur consolation et de l'espérance de leur famille;

3° La sainte Vierge qui dans un âge si tendre fait paraître un courage admirable et une fidélité qui peut être pour tous un modèle de soumission à la volonté de DIEU, et d'obéissance à ceux qui ont autorité sur nous.

Ce dessein fournit l'occasion d'un beau développement sur la Providence divine : elle donne à Marie, en conséquence du choix que DIEU a fait d'elle pour sa future mère, les moyens les plus propres à la rendre digne d'une telle élévation; elle donne à tous les hommes en général de pieuses inspirations qui varient sans doute avec les circonstances, mais qui toutes ont pour but la gloire du Seigneur et le salut des âmes.

—

III. — Si vous êtes surpris de ce que Marie à l'âge de trois ans se présente au Temple pour se consacrer à DIEU, faites réflexion que cette sainte enfant est exempte des faiblesses des autres, et que dès le moment de sa naissance elle a été remplie des plus pures lumières du ciel ; si alors vous vous étonnez, ce sera plutôt de ce qu'elle a différé jusqu'à ce jour le sacrifice solennel qu'elle fait à DIEU d'elle-même. Mais si l'Apôtre S. Paul nous assure que JÉSUS-CHRIST s'offrit à son Père dès le premier moment qu'il entra dans le monde : *Ingrediens mundum... hostiam noluisti, corpus autem aptasti mihi; tunc dixi: ecce venio* (Heb. x, 5) ; nous pouvons affirmer que Marie fit la même chose au jour de sa Conception et au jour de sa naissance. Aussi ne fait-elle aujourd'hui, à proprement parler, que

renouveler le sacrifice qu'elle avait fait à DIEU dès l'instant de sa création. Mais parce qu'elle se dévoue au service de DIEU dans son Temple, elle ne veut entrer dans la maison du Seigneur que les mains pleines d'holocaustes : *Introibo in domum tuam in holocaustis.* (Ps. LXV, 13). Or je remarque dans le sacrifice de Marie trois choses qui en relèvent l'excellence.

1° Elle se donne à DIEU dès sa plus tendre enfance.

2° Elle se donne à DIEU sans réserve, sans partage, et veut être toute à lui.

3° Elle se donne à DIEU pour toujours.

En se donnant à DIEU promptement, elle condamne la lâcheté des chrétiens qui ne donnent à DIEU que le rebut du monde et les restes d'une vie usée dans le crime. En se donnant à DIEU pleinement, elle condamne l'infidélité des chrétiens qui ne se convertissent qu'en partie et avec réserve. En se donnant à DIEU pour toujours, elle condamne la légèreté des chrétiens inconstants qui reprennent les maximes du monde, après les avoir abandonnées pour suivre celles de l'Evangile. (*Essais de panégyriques*).

—

IV. — Trois sortes de vies ont fait la matière du sacrifice que Marie offrit à DIEU le jour de sa Présentation au Temple : 1° Une vie civile. 2° Une vie naturelle. 3° Une vie raisonnable.

La vie civile consiste dans la société et dans le commerce que l'on peut avoir avec le monde. La vie naturelle consiste dans les alliances que l'on peut contracter dans le monde. La vie raisonnable consiste dans l'usage de notre liberté suivant les désirs et le penchant de notre cœur. Or par une seule offrande :

1° Marie sacrifie toutes les espérances qu'elle pouvait avoir du côté du monde, avec les avantages de la naissance, de l'esprit et du corps ; elle y renonce en se séparant de tout commerce avec ses parents et ses proches pour vivre inconnue au monde, et ne plaire qu'à DIEU seul.

2° Elle sacrifie une vie naturelle à laquelle elle avait droit comme toutes les autres ; et cela par le vœu de virginité qu'elle fit la première, dans un temps où l'on dédaignait les femmes stériles, parce qu'elles ne pouvaient espérer de voir naître le Messie de leur sang.

3° Elle immole sa liberté et la vie raisonnable qui est le bien propre de tous les hommes, reconnaissant par ce grand sacrifice le souverain domaine de DIEU sur elle, pour ne suivre que ses ordres et se conformer en toutes choses à sa divine volonté.

—

V. — Comme le fond du mystère que l'Eglise solennise en ce jour est

la consécration que Marie fait d'elle-même au service du Seigneur dans son Temple, ce n'est pas sans raison que quelques SS. Pères ont appelé ce mystère la fête de la libéralité et de la reconnaissance de la sainte Vierge envers Dieu pour les dons, les grâces, les faveurs et les bienfaits dont il l'avait prévenue dès le moment où elle reçut la vie. Arrêtons-nous donc, chrétiens, sur ce grand modèle de religion et de piété que l'Eglise nous propose en ce jour. Ne regardons pas seulement ce que Marie donne, mais de quel air elle le donne ; ne regardons pas seulement la matière de son présent, mais la dévotion qui le relève et qui en augmente le mérite. Cette vue nous apprendra deux vérités qui feront le sujet et le partage de son éloge.

1° Après Jésus-Christ, jamais présent si précieux, ni sacrifice si agréable, n'a été offert au Seigneur.

2° Jamais personne n'a rien offert à Dieu de si bonne grâce, ni d'une manière si libérale et si généreuse.

Pour justifier la première assertion, il suffit de faire voir qu'après le don que fit Jésus-Christ de lui-même à son Père, il n'existe pas de don aussi grand et aussi parfait que celui de Marie s'offrant elle-même dans le mystère de ce jour.

Pour développer la seconde, il faut montrer avec quels sentiments de dévotion et de reconnaissance, avec quelle intention, en quel temps et en quel lieu Marie s'offre à son créateur.

—

VI. — L'art de donner n'est pas si aisé qu'on se l'imagine : il demande bien des conditions qui empêchent que l'usage en soit commun à tout le monde. Ce n'est pas assez d'avoir un cœur libéral et porté à la magnificence ; ce n'est pas assez d'être en pouvoir de donner, ni même de donner effectivement; il faut encore que le présent qu'on fait ou qu'on veut faire soit de telle nature qu'il puisse être utile à ceux à qui on le donne. Ce qui ne peut arriver si la chose n'est considérable, ou par elle-même, ou par le mérite de la personne qui la présente, ou du moins par le besoin et la nécessité de celle qui la reçoit. La chose doit être considérable par elle-même et avoir quelque excellence qui la tire du rang des choses communes, parce que les présents sont ou des marques d'esprit, ou des témoignages d'affection : or ce n'est pas honorer une personne que de la traiter sans distinction et sans préférence ; et l'affection sans doute n'est pas grande quand on ne donne que ce qui est de peu de valeur. Il est vrai que quelquefois la qualité de celui qui donne supplée à la valeur de la chose donnée et la rend précieuse ; il est vrai que quelquefois le besoin et l'utilité compensent, en certaines occasions, le défaut de la matière. Mais enfin quand ces trois conditions se rencontrent tout à la fois dans un présent, et qu'il est considérable par lui-même, par la qualité de la

personne qui le fait, et par l'utilité de celle qui le reçoit, c'est alors qu'il est véritablement précieux, et que l'on peut s'assurer qu'il sera reçu avec plaisir et reconnaissance. Voyons donc toutes ces qualités réunies d'une manière admirable dans l'offrande que la sainte Vierge fait à DIEU dans le Temple de Jérusalem.

1° Que peut-on dire de plus avantageux pour la recommandation de son présent, que de dire que c'est elle-même qui se donne? Ce Nom de Marie, n'est-ce pas le nom d'une personne toute merveilleuse, toute auguste, etc? C'est le chef-d'œuvre de la sagesse, delapuissance et de la bonté de DIEU; le miracle de la grâce et le trésor de la divinité, etc.

2° Ne peut-on pas dire que du moment où le Père éternel voulait communiquer sa fécondité, il n'y avait point de créature plus capable de faciliter l'exécution de son dessein que Marie; que le Verbe éternel voulant choisir une mère, il ne trouvait personne qui en fût plus digne que Marie; que le SAINT-ESPRIT voulant former un Homme-DIEU, ne l'a fait que par le moyen et le consentement de Marie.

3° Ce don est encore considérable par la personne qui le fait, puisque c'est la Vierge même qui est tout à la fois et la donatrice et le don.



§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Germain**, patriarche de Constantinople, décrit éloquemment l'entrée de la sainte Vierge dans le Temple. *Orat.* 2.

S. Jérôme, dans une *Epître à Héliodore*, rapporte en détail les exercices de piété de Marie dans le Temple.

S. Ambroise nous a fait la même peinture, II *de Virginibus.*

S. Augustin, *de Sanctâ Virginitate*, 4, assure qu'elle y fit vœu de virginité.

S. Grégoire de Nysse, *Orat. de Nativ. Virginis*, assure la même chose.

S. Chrysostôme, *homil.* 3 *de fide Annæ,* décrit sous cette allégorie la Présentation de la Vierge.

S. Jean Damascène, qui a parlé très-amplement de ce mystère, décrit de quelle manière Marie vivait dans le Temple. *De fide orthodoxâ*, III, 14.

Georgii, Metropolitæ Nicomendiensis, *In sanctissimæ. Deiparæ Præsentatione in Templo, Orationes tres Biblioth. Patrum Concionat.*

S. Bernard, *homil.* 4 *supra Missus est*, parle du vœu de virginité que Marie fit dans le Temple.

S. Anselme, *lib. de excellentiâ Virginis*, 4, traite la même question.

S. Bonaventure, *Opuscule sur la vie de* JÉSUS-CHRIST, parle des prières que la sainte Vierge faisait dans le Temple.

Origène, *in cap.* XIII, *Matth.*, parle clairement du vœu que fit la sainte Vierge, dans sa Présentation au Temple.

Beda, *Luc.* I. *Homil. de Incarnat. serm.* 4 *de Assumptione.*

Arnoldus Abbas, *In Laudibus B. Virginis.*

Petrus Blesensis, *serm.* 28.

Hugo à sancto Victore, *lib. de perpetuâ Virginitate sanctæ Mariæ*, I, *sub finem.*

Ildephonsus, *serm.* 5, *de Assumpt.*

[Les Théologiens]. — **Suarez**, *De mysteriis*, *quæst.* 29, *disput.* 7.

Franciscus Turrianus défendit cette fête par l'autorité des SS. Pères, lorsqu'il s'agissait de l'effacer du calendrier romain, sous Pie V.

Canisius, II *de Deiparâ Virgine*, 12, signale plusieurs particularités de cette retraite de la sainte Vierge dans le Temple. — Cite quantité d'auteurs qui tiennent que la sainte Vierge a été la première à faire le vœu de virginité.

Le P. Théophile Renaud, *Marialia*, parle amplement de la Présentation de la Vierge au Temple et du vœu de virginité qu'elle y fit.

[Livres spirituels et autres]. *Discursus prædicabiles super Litanias Lauretanas*, *tom.* II, *discurs.* 204,

Le P. Poiré, *Triple couronne*, IV, 8, parle de l'institution de cette fête.

Le P. d'Argentan, capucin, *Grandeurs de la Vierge*, conférence 8, article 2.

Le P. du Pont, *Méditations sur les mystères de la foi*, *part.* II, *médit.* 4, de la vie de Notre-Dame jusqu'à l'Incarnation, 3e point.

Le P. Haineufve a une belle méditation sur la Présentation de la sainte Vierge, pour le 21 novembre.

Le P. Nouet, *Vie de* JÉSUS-CHRIST *dans ses saints*, a trois méditations sur ce même sujet ; dans la dernière il traite du renouvellement des vœux qui se fait dans plusieurs maisons religieuses.

Le P. Gentil, *La Solitude des Vierges*, première méditation pour le second jour.

[Les Prédicateurs]. — **Le P. Nepveu**, *Réflexions chrétiennes.*

Le P. le Jeune, prêtre de l'Oratoire de Jésus, *Panégyriques de la sainte Vierge*, un sermon.

Le P. Duneau, *Panégyriques sur la sainte Vierge*.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne, Mystères. — *Sermons particuliers*, un sermon sur le renouvellement des vœux qui se fait le jour de la Présentation de Notre-Dame, en quelques maisons religieuses.

Essais de Panégyriques, trois desseins ou abrégés de sermons.

[Recueils]. — **Cartagène**, *Homélies sur Notre-Dame.*

Le P. Théophile Renaud, dans le livre déjà cité.

Discursus prædicabiles.



§ III.

Passages, exemples et applications de l'Ecriture.

Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam; et obliviscere populum tuum, et domum patris tui: et concupiscet rex decorem tuum. Psalm. XLIV, 11.

Quam pulchri sunt gressus tui, filia principis! Cantic. VII, 1.

Bonum est viro cùm portaverit jugum ab adolescentiâ suâ. Threnn. III, 27.

Ducam eam in solitudinem, et loquar ad cor ejus. Oseas, II, 14.

Stetit Dominus in introïtu tabernaculi, vocans... Mariam. Numer. XII, 5.

Dirupisti vincula mea: tibi sacrificabo hostiam laudis. Psalm. CXV, 16.

Introibo in domum tuam in holocaustis; reddam tibi vota mea. Psal. LXV, 13.

O quam pulchra est casta generatio cum claritate; immortalis est enim memoria illius, quoniam apud Deum *nota est, et apud homines!* Sapient. IV, 1.

Prævenerunt oculi mei ad te diluculo, ut meditarer eloquia tua. Psalm. CXVIII, 148.

Ego mater pulchræ dilectionis, et timoris, et agnitionis, et sanctæ spei; in me gratia omnis viæ et veritatis. Eccli. XXIV, 24.

Ecoutez, ma fille, et considérez, et obéissez à ma voix; oubliez votre peuple et la maison de votre père, et le roi sera jaloux de votre beauté.

O fille du prince, que vos premiers pas sont beaux!

Il est avantageux à l'homme d'avoir porté le joug dès sa jeunesse.

Je la conduirai dans la solitude, et je parlerai à son cœur.

Le Seigneur s'arrêta à l'entrée du tabernacle, il appela Marie.

Vous avez rompu mes liens : je vous offrirai le sacrifice de mes louanges.

J'entrerai dans votre maison avec des holocaustes, et je m'acquitterai de mes vœux envers vous.

Combien est belle une race chaste, lorsqu'elle est jointe avec l'éclat de la vertu! sa mémoire est immortelle, et elle est en honneur devant Dieu et devant les hommes.

Mes yeux se sont élevés vers vous dès le matin afin que je méditasse sur vos paroles.

Je suis la mère du pur amour, de la crainte, de la science, et de l'espérance sainte; en moi est toute la grâce de la vérité et de la vie.

Ego sicut oliva fructifera in domo Domini. Psalm. LI, 10.
Je suis comme un olivier qui porte du fruit en la maison de DIEU.

Beati qui habitant in domo tuâ, Domine. Psalm. LXXXIII, 5.
Heureux, Seigneur, ceux qui demeurent en votre maison.

Unam petii à Domino, hanc requiram, ut inhabitem in domo Domini omnibus diebus vitæ meæ. Psalm. XXVI, 4.
J'ai demandé au Seigneur une seule chose, et je la rechercherai uniquement : c'est d'habiter tous les jours de ma vie dans la maison du Seigneur.

Lætatus sum in iis quæ dicta sunt mihi; in domum Domini ibimus. Psalm. CXXI, 1.
Je me suis réjoui à cause de ce qui m'a été dit, que nous irons dans la maison du Seigneur.

In toto corde meo exquisivi legem tuam. Psal. CXVIII, 10.
Je me suis appliqué à chercher votre loi, et à la garder de tout mon cœur.

Adducentur regi virgines post eam. Psalm. XLIV, 15.
Des vierges, après elle, seront amenées au roi.

Ecce venio ut faciam, DEUS, *voluntatem tuam.* Hebr. X, 7.
Me voici, mon DIEU, pour accomplir votre volonté.

Ut ambuletis digne DEO, *per omnia placentes, in omni opere bono fructificantes.* Coloss. I, 10.
Afin que vous vous conduisiez d'une manière digne de DIEU, tâchant de lui plaire en toutes choses, portant des fruits de toutes sortes de bonnes œuvres.

Quæ placita sunt ei facio semper. Joan. 8.
Je fais toujours ce qui plait, et ce qui est agréable à mon Père.

Reddam tibi vota mea, quæ distinxerunt labia mea. Psalm. LXV, 14.
Je m'acquitterai envers vous des vœux que mes lèvres ont prononcés.

In capite libri scriptum est de me, ut facerem voluntatem tuam : DEUS *meus, volui, et legem tuam in medio cordis mei.* Psalm. XXXIX, 8.
Il est écrit de moi dans tout le livre que je ferai votre volonté. C'est ce que j'ai voulu, ô mon DIEU, et votre loi est toujours au fond de mon cœur.

Holocautomata non tibi placuerunt; *tunc dixi : Ecce venio.* Hebr. X, 6.
Les holocaustes ne nous ont point été agréables; alors j'ai dit : Voici qne je viens.

Congratulamini mihi, omnes qui diligitis Dominum, quia cum essem parvula, placui Altissimo. Officio hujus festi.
Réjouissez-vous avec moi, vous tous qui aimez le Seigneur, parce que dès mon enfance j'ai eu l'honneur de lui plaire.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT.

[Oblations anciennes]. — Le jour de la Dédicace, dans lequel l'Ecriture dit que le temple fut tout rempli de la gloire de DIEU, ne fut pas si glorieux au Seigneur que le jour où Marie vint au Temple pour faire une offrande d'elle-même ; et le nombre prodigieux de victimes que Salomon fit immoler pour relever la pompe de cette solennité ne fut pas une offrande si agréable aux yeux de DIEU que lui est aujourd'hui la Présentation de cette Vierge si pure qui se dévoue entièrement à sa gloire et à son service. Ce qu'il y a de plus excellent dans l'offrande que Marie fait à DIEU, c'est le sacrifice de sa pureté. Cette belle vertu était déshonorée parmi les païens qui la consacraient aux idoles ; et avant que DIEU eût

ses vierges, le démon avait ses vestales. Elle était aussi déshonorée parmi les Juifs, et les femmes de cette nation la regardaient comme un opprobre, parce qu'elle leur ôtait l'espérance de contribuer par leur fécondité à la génération temporelle du Messie, qui devait naître de l'une d'entre elles. Marie efface donc le mérite de toutes les victimes anciennes, parce que son oblation est sainte et spirituelle, au lieu que les offrandes anciennes étaient charnelles; elle surpasse infiniment la consécration des vestales qui n'offraient qu'à des idoles et aux démons une virginité superbe et orgueilleuse, au lieu que Marie offre au véritable Dieu la pureté d'un cœur humilié et la pureté d'un corps sans tache. Nouveau genre de sacrifice, inconnu à toute l'antiquité jusqu'au jour de la Présentation de Marie, introduit par son exemple dans la loi nouvelle, imité par un nombre infini de vierges qui, en marchant sur les traces de Marie, deviennent sa couronne.

[Anne, mère de Samuel]. — On ne peut assez louer la généreuse piété de saint Joachim et de sainte Anne : ils n'eurent garde de s'opposer aux pieuses inclinations de leur fille ; ils la prévinrent plutôt et, par une inspiration divine, offrirent d'eux-mêmes au Temple tout le fruit de leur mariage, rendant à Dieu ce qu'il leur avait donné. Leur dévotion ne parut pas moins, en cette rencontre, que celle d'Anne, mère de Samuel, lorsqu'elle présenta son fils pour servir au ministère de l'autel. A ce propos on peut établir une comparaison entre ces deux pieuses femmes qui portent le même nom, et ont été, l'une la figure, et l'autre la propre mère de la bienheureuse Vierge. Il y a de la conformité dans leurs personnes, et dans le présent qu'elles font au Seigneur : l'une lui offre son fils unique, et l'autre sa fille qui était toute sa consolation et l'espérance de sa famille. Ces deux vertueuses femmes avaient été longtemps sans enfants, et même hors d'espérance d'en avoir ; toutes deux étaient assidues dans le Temple pour obtenir la grâce d'être mères; toutes deux avaient promis que, si elles obtenaient cette faveur du ciel, elles consacreraient le fruit de leur mariage au service du Seigneur, et toutes deux enfin se sont acquittées religieusement de leur promesse. Mais les SS. Pères mettent une grande différence dans les présents qu'elles font à Dieu. Anne, mère de Marie, offre une vierge qui doit être un jour la mère de Dieu même, et elle l'offre pour toujours; Anne, mère de Samuel, offre seulement pour un temps cet enfant de prières à celui dont elle l'avait reçu, comme elle le dit elle-même : *Commodavi eum Domino* (I Reg. I, 28). Quoi qu'il en soit, toutes deux étaient bien persuadées que leur sacrifice ne pouvait être qu'infiniment agréable à Dieu. Ces deux exemples nous apprennent à sacrifier de bon cœur à Dieu ce que nous avons au monde de plus cher, qui est notre liberté, et surtout à lui consacrer la plus noble de nos passions qui est notre amour, avec un ferme

propos de ne vouloir que ce qu'il veut, de n'aimer que ce qu'il aime, et de ne refuser jamais rien de ce qui sera pour sa gloire.

[La femme de l'Apocalypse]. — La femme mystérieuse de l'Apocalypse qui portait son fils dans son sein, et qui, pour conserver son enfant qu'un dragon voulait dévorer, fut obligée de se retirer dans un désert, est, au sentiment de quelques contemplatifs, une figure de la sainte Vierge qui se retire dans le Temple comme dans un désert éloigné des piéges que l'ancien serpent, je veux dire le démon, tend à tous les hommes, pour étouffer ou faire avorter leurs saints désirs et leurs meilleures résolutions. Marie se réfugie dans cet asile, pour conserver son innocence et toutes les grâces dont Dieu l'avait favorisée. Ce n'est pas qu'elle eût à craindre l'impression du mauvais air du monde, ou qu'elle n'eût pu autrement se défendre de la corruption du siècle, si elle eût passé sa jeunesse dans la maison paternelle où elle n'avait devant les yeux que des exemples de vertu ; d'ailleurs elle était confirmée en grâce et n'avait rien à craindre de la part du monde, ni de celui que le Sauveur appelle le prince du monde, et qui est ce dragon toujours vigilant et toujours prêt à dévorer le fruit de nos bonnes œuvres. Si Marie est impatiente de chercher un abri, c'est que cette petite créature, soigneuse de conserver son innocence et les grâces qu'elle a reçues du ciel, y apporte le même soin et la même précaution que si elle eût été capable de les perdre, et n'eût point été confirmée en grâce dès le moment de sa Conception. Le Temple fut donc pour elle comme un désert où, éloignée du monde et n'ayant qu'à penser à Dieu, elle était parfaitement à couvert des embûches du dragon infernal.

[Marie, sœur de Moïse]. — Nous lisons dans le douzième chapitre des Nombres que Dieu, étant descendu dans une colonne de nuée à l'entrée du Tabernacle, appela Marie, sœur de Moïse, avec Aaron, son frère, pour leur communiquer ses pensées : *Stetit Dominus in introitu tabernaculi, vocans Aaron et Mariam et dixit ad eos: Audite sermones meos* (Num. XII, 5). Qui ne reconnaît, au seul nom de Marie que portait la sœur de Moïse, la figure de celle que Joachim et Anne ont présentée au temple ? Et qui sera si peu intelligent que de n'y pas remarquer une peinture de ce qui s'est passé dans la Présentation? On ne peut douter que ce ne fût par une vocation spéciale du Seigneur que cette Vierge sainte, choisie pour être la mère du Verbe incarné, se dévoua au service de son Temple, afin de s'y disposer aux grands desseins qu'il avait sur elle. D'où nous apprenons qu'une âme se doit présenter à Dieu dans le temps et de la manière que Dieu se présente à elle, suivant l'attrait de la vocation divine, et avec une entière fidélité. La première Marie fut appelée à l'entrée du Tabernacle, pour écouter les paroles du Seigneur; la seconde a été appelée et admise jusque dans le sanctuaire, au rapport de quelques SS. Pères, ou du moins, selon

l'opinion la plus probable, dans un lieu proche du Sanctuaire. Avec quelle attention et avec quels sentiments n'écouta-t-elle pas les paroles que Dieu lui adressait au fond du cœur ! Quel entretien n'eut-elle point avec cette divine majesté ! quels secrets Dieu ne lui communiqua-t-il point ! En un mot, que n'apprit-elle point à l'école du Saint-Esprit, qui prit un soin tout particulier de son éducation !

[Abraham]. — Il semble que Dieu, en inspirant à Marie la pensée et le désir de faire vœu de virginité, ait tenu à son égard la même conduite qu'il tint à l'égard d'Abraham, en lui commandant de lui offrir en sacrifice son fils Isaac, qui était l'espérance de la postérité nombreuse qu'il lui avait promise, et dont le Messie, le désiré de toutes les nations, devait naître lui-même. Or Dieu, pour réussir dans ce dessein, commande à ce saint patriarche d'ôter la vie à ce fils, dont dépend une si longue suite de descendants qu'elle doit égaler le nombre des étoiles et des grains de sable qui sont au bord de la mer. Hé, Seigneur, lui eût-on pu dire, comment voulez-vous qu'Isaac donne la vie à tant d'enfants, si vous la lui ôtez à lui-même ? comment aurez-vous les ruisseaux, si vous retranchez la source ? Mais, saint patriarche, vous avez espéré contre toute espérance, vous n'avez pas examiné la conduite de l'esprit de Dieu ; sans raisonner, vous vous êtes mis en devoir d'exécuter ses ordres. Ainsi, Marie, vous serez la mère du propre Fils de Dieu, vous enfanterez le Sauveur du monde ; mais afin que vous soyez mère, demeurez toujours vierge, et pour être la mère d'un Dieu éternel, obligez-vous à la virginité perpétuelle. Mais, Seigneur, pouvait-elle répondre, ce qu'elle fit en effet, comment puis-je être mère et vierge tout ensemble ? S'engager par un vœu à la virginité perpétuelle, n'est-ce pas renoncer pour jamais à mettre un fils au monde ? Oui, c'est se mettre dans une impuissance volontaire d'avoir des enfants ; mais c'est une excellente disposition pour avoir un fils à la manière de Dieu le Père : il ne serait pas Père de son Fils éternellement, s'il n'était vierge éternellement ; et vous aussi, vous ne seriez pas mère de ce même Fils, si vous n'étiez pas toujours vierge.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT.

Primitias tuas non tardabis reddere; Vous ne différerez point d'offrir au Seigneur vos prémices. (Exode, XII, 29). — Voici le plus grand sacrifice qui

ait été offert à Dieu depuis la naissance du monde. Marie s'offre elle-même à son Créateur dans le Temple de Jérusalem. Y eut-il jamais de créature plus accomplie ? jamais offrande se fit-elle avec plus de religion, avec plus d'intégrité, avec moins de réserve et plus promptement ? N'est-ce point d'elle qu'il est dit : Vous ne tarderez point d'offrir vos prémices au Seigneur ; puisqu'elle s'est offerte à Dieu dès les premiers moments de sa naissance, et qu'elle se hâte aujourd'hui de renouveler sa consécration ? Jugez donc si l'offrande était en état de plaire à Dieu qui connaît parfaitement et le mérite de sa personne, et les dispositions dont elle accompagne son action. Ici la circonstance la plus touchante est l'âge de Marie : elle n'a que trois ans, et cependant la voilà déjà aux pieds des autels qui engage solennellement sa liberté, et qui, par sa ferveur et la sainte impatience qu'elle témoigne, semble se reprocher à elle-même d'avoir déjà trop différé à s'acquitter de ce devoir. Concevez donc que vous ne sauriez à votre tour, trop commencer à mener une vie sainte et chrétienne ; Marie vous en donne l'exemple, et elle vous dit par cette action solennelle : Ne tardez pas à offrir au Seigneur vos prémices : *Non tardabis, etc.* (**La Colombière**).

Non apparebis in conspectu meo vacuus. Vous ne paraîtrez point les mains vides en ma présence (Exod. XXIII, 15).— Dieu est un être infiniment parfait, qui n'a besoin d'aucune de ses créatures; elles, au contraire, sont dans une dépendance entière de lui, en sorte que c'est de lui qu'elles tirent leur mouvement et la conservation de leur être : *In ipso vivimus, et movemur, et sumus* (Act. XVII, 28). S'il nous oblige de ne jamais paraître devant lui les mains vides, c'est pour notre avantage. Marie remplit aujourd'hui ce devoir de la loi ancienne et nouvelle : elle se présente à Dieu dans le Temple pour lui offrir tous les dons qu'elle a reçus de lui, et pour en mériter de nouveaux. Jamais offrande ne fut faite avec plus d'amour, jamais offrande ne fut reçue avec plus d'agrément, jamais victime ne fut plus pure, et jamais Dieu ne fit tomber sur cette victime un feu plus ardent pour l'embraser et la consumer. Jamais holocauste ne fut plus entier : l'esprit, la volonté, la mémoire, le cœur, le corps, les sens, en un mot tout en la victime s'offre sans réserve ; aussi jamais holocauste n'attira plus grande plénitude de grâces sur ceux qui s'offrirent. Elle ne paraît point vide en votre présence, Seigneur, puisqu'elle est pleine de grâce dès les premiers moments de sa conception ; qu'elle en a reçu une nouvelle plénitude à sa naissance ; que le saint usage qu'elle a fait de sa raison anticipée et sa fidélité en ont attiré encore ; et qu'aujourd'hui même, vous ne recevez sa consécration qu'en faisant descendre du ciel cette pluie abondante que vous avez réservée pour votre héritage. Jamais victime n'a donc paru à vos yeux plus en état de vous plaire, et nulle n'a mieux rempli ce devoir de la loi : Vous ne paraîtrez pas les mains vides en ma présence ; *Non apparebis, etc.*

Omnis gloria filiæ regis ab intus ; toute la gloire de la fille du roi vient de son cœur (Psalm. XLIV, 14).— Le mystère que nous célébrons aujourd'hui n'est pas du nombre de ces mystères éclatants qui jettent la surprise et l'admiration: tout ce qui s'y trouve de grand et d'élevé ne paraît tel qu'aux yeux de DIEU ; et c'est dans cette solennité, plus qu'en toute autre, que nous devons dire que toute la gloire de la fille du roi vient de son cœur : *Omnis gloria filiæ regis ab intus.* En effet, dans le mystère de l'Annonciation, l'on voit un ange député du ciel pour la plus célèbre ambassade et pour le sujet le plus important qui furent jamais ; dans le mystère de la Purification, le vénérable Siméon et Anne la prophétesse relèvent le sacrifice que fait Marie, et tout Israël est attentif aux grandes choses qui sont dites à la louange de la mère et du fils. Mais ici tout se passe sans bruit, tout est sans appareil et sans éclat : une fille de trois ans est conduite par son père et par sa mère au Temple de Jérusalem, selon le vœu qu'ils en avaient fait ; elle fait elle-même son offrande, et par une oblation volontaire elle ratifie celle de ses parents. Voilà tout ce que les sens rencontrent dans cette fête, en voilà tout l'extérieur et tout le dehors ; mais si nous avions les yeux assez perçants, que de merveilles n'y découvririons-nous pas ? C'est alors que, frappés d'une juste surprise, nous confesserions que toute la gloire de la fille du roi vient du dedans : *Omnis gloria filiæ regis ab intus.*

Quâm pulchri sunt gressus tui, filia principis ! que vos démarches sont belles, fille du prince (Cantic. VII, 1). — Lorsque les jeunes princes sont nés, chacun cherche sur leur air et sur les traits de leur visage quelques présages favorables. Marie est la fille du roi des rois ; elle est, après son fils, l'aînée de toutes les créatures ; elle vient au Temple pour s'offrir dès l'âge de trois ans : ô que vos démarches sont belles, fille du prince ! Que ne nous promettez-vous pas dans un âge plus avancé, puisque dans les premières années de votre vie, vous venez dans le Temple sanctifier le Temple même, et vous offrir sur l'autel de votre cœur ! Esprits célestes, vous vous êtes réjouis en voyant la démarche de la fille du prince, et vous avez fait retentir tout le ciel de vos cantiques d'allégresse : *Unde lætantur angeli ;* et vous vous êtes écriés : Le roi Salomon a plusieurs vierges qu'il honore de son estime ; mais il y en a une qu'il aime par-dessus toutes, parce qu'elle a pour lui un amour de préférence. Honorons, mes frères, la Présentation de Marie, en nous consacrant avec elle au souverain roi, pour rendre comme elle nos hommages à la majesté du Tout-puissant. Les anges spectateurs de notre consécration s'en réjouiront, ils s'écrieront comme au sujet de leur reine : *Quâm pulchri sunt gressus tui, filia Principis !* Qu'il est beau de voir le sacrifice de la mère uni avec le sacrifice de ses enfants, de voir Marie se présenter à DIEU avec une troupe de fidèles de tout sexe ! Elle les amène après elle pour les offrir au roi

du ciel: *Adducentur regi virgines post eam; proximæ ejus afferentur tibi.*

Hostiam et oblationem noluisti, corpus autem aptasti mihi; *tunc dixi: Ecce venio.* Vous avez rejeté les victimes et les oblations, et vous m'avez formé un corps; alors j'ai dit : Me voici, je viens (Heb. x, 5). — Quand est-ce que Dieu a eu de véritables adorateurs en esprit et en vérité? Quand est-ce qu'on lui a offert de ces victimes spirituelles dont parle S. Paul, *spiritales hostias*? N'est-ce pas au moment où Marie s'est présentée au Temple? Jusqu'à elle on n'y voyait fumer que le sang des boucs et des taureaux; jusqu'à elle on n'y immolait que le sang des agneaux. Mais, Seigneur, ces sacrifices qui ne pouvaient pas purifier le cœur, et qui n'avaient pour effet que des purifications relatives au corps seulement; ces victimes égorgées et ces sacrifices qui, comme dit S. Paul, ne conduisaient à rien de parfait, ont été réprouvés de vous, comme insuffisants. Ils finissent donc au jour où Marie se présente : elle est pour ainsi dire le prélude de la réprobation de ces sacrifices charnels; votre Fils en s'offrant lui-même viendra les abolir entièrement. Marie s'offrant au temple vous présente des oblations spirituelles, un cœur plein d'amour, accompagné d'humilité, soutenu d'une foi vive et d'une ferme espérance; les choses anciennes sont donc passées. En voici de nouvelles qui succèdent : *Vetera transierunt, ecce nova facta sunt omnia*; vous ne voulez plus des offrandes de la loi ancienne : *Hostiam et oblationem noluisti, corpus autem aptasti mihi;* j'ouvre aujourd'hui la loi nouvelle, dit Marie, en vous offrant pour sacrifice le corps que j'ai reçu de vous : me voilà; je viens pour vous l'immoler : *Tunc dixi*: *ecce venio.*



§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Profectò non diceret Virgo : quomodo fiet istud? nisi Deo *se ante virginem vovisset.* S. Augustin. de Virginitate, iv.

Certes, la Vierge n'aurait pas dit à l'ange: comment cela se pourra-t-il faire? si elle n'avait fait vœu de virginité.

Vellem ut nihil aliud agerem, quàm me reddere cui me maximè debeo. Id. de Quantit. animæ.

Je souhaiterais ne pouvoir faire autre chose que de me donner à celui à qui je suis redevable de moi-même.

Solitudo quædam necessaria est menti nostræ ut videatur Deus; *turba strepitum habet, visio ista secretum desiderat.* Id. tract. xvii in Joan.

Pour traiter familièrement avec Dieu, il faut la solitude; le monde ne présente que tumulte, et Dieu ne se montre que dans le recueillement.

Homo cujus est Deus, *quid amplius quærit? si sufficis* Deo, *sufficiat tibi* Deus. S. Cyprian.

Si l'homme possède Dieu, que demande-t-il de plus? Vous suffisez à Dieu, que Dieu vous suffise.

Qui perfectè placere Deo *desiderat, de se nihil relinquat :* S. Gregor.

Il faut que celui qui veut parfaitement plaire à Dieu se donne entièrement à lui.

Ut ei se totos reddant, cui debere se recolunt, et originem et progressum. S. Hilarius.

Afin que les hommes se dévouent tout entiers à celui à qui ils reconnaissent être redevables et de la vie et de son développement.

Arbitror rationi consentaneum esse, virilis quidem puritatis in castitate primitias fuisse Jesum, muliebris verò Mariam. Orig. in cap. xiii Matthæi.

Je crois raisonnable de dire que Jésus-Christ a donné aux hommes le premier exemple de la pureté virginale, et que Marie l'a donné aux femmes.

Quid potest habere laudis si effætum corpus voluptatibus et jam senectutis frigore gelidum, ad sacra devotionis officia, deposito jam senectutis flore convertat ? S. Ambrosius, serm. in Psalm. cxviii.

Quelle louange peut espérer l'homme si, après avoir consumé les plus beaux jours de sa vie dans la mollesse et le plaisir, il n'offre à Dieu qu'une vieillesse flétrie?

Indesinenter affixa Deo *erat Maria, ut in eâ nihil esset mundanos quod redoleret affectus.* Sopronius.

Marie était continuellement attachée à Dieu, de sorte qu'il n'y avait en elle rien qui ressentît la moindre affection mondaine.

Christus ideo matrem virginem elegit, ut ipsa omnibus sit castitatis exemplum, in quâ velut speculo refulget forma virtutis. Id.

Jésus-Christ a choisi une mère vierge, afin qu'elle soit à tous un exemple de chasteté, et comme un clair miroir où étincelle une éclatante image de la vertu.

Optimam partem elegit Maria, quia prima omnium fœminarum Deo *virginitatem obtulit.* S. Ildephonsus, serm. v de Assumpt.

Marie a choisi la meilleure part, parce que c'est la première de toutes les femmes qui ait offert à Dieu sa virginité.

Maria prima inter fœminas gloriosissimum Deo *virginitatis munus obtulit.* Id. Ibid.

Entre toutes les femmes, Marie est la première qui ait fait à Dieu ce glorieux présent de sa virginité.

Oportebat Virginem, non in sanctis sanctorum tabernaculis, sed in ipso cælo cæli, in primâ ætate educari, eam quæ his collata puritate antecellebat. Georgius Nicomediensis, in Orat. de Præsent. Virginis.

Il fallait que la Vierge, dans son jeune âge, fût élevée, non dans le sanctuaire du tabernacle, mais dans le ciel même, avec les anges, puisque sa pureté, comparée avec la leur, était incomparablement plus excellente.

Omnis virtutis habitaculum facta est, cum ab omni seculari vitâ et carnali concupiscentiâ mentem abduxisset, et sic virgineum animum simul et corpus conservasset, ut decebat eam quæ in sinu Deum *susceptura erat.* S. Joan. Damascenus, De fide orthod. iv.

Marie devint la demeure de toute sorte de vertus, en s'éloignant d'esprit et de cœur de tout ce qu'il y avait de charnel au monde, et en conservant ainsi son corps et son âme, dans la virginité, comme il convenait à celle qui devait concevoir un Dieu.

Virginum vexillifera et virginitatis magistra. S. Ambros. De instit. virg.

Marie porte l'étendard et est le modèle de la virginité.

Gloria virginum. In Liturgiâ S. Jacobi.

C'est la gloire des vierges.

Corona virginum Maria. S. Ephrem. Orat. de Deipara.

La couronne des vierges est Marie.

Princeps virginitatis. S. Epiph., Hæres. 78.

Marie est la première des vierges.

Fastigium omnium virginum. S. Ildephonsus, Serm. de Assumpt.

Elle est le faîte de la perfection où peuvent arriver les vierges.

Exemplum perfectæ virginitatis Idem. serm. 3.

C'est le modèle de la plus parfaite pureté.

Virginitatis thesaurus. Joan. Damas., Orat. de Nativ. Vrginis.

C'est le trésor de la virginité.

Mater virginitatis. S. Anselmus, De excellent. B. Virg.

La mère de la virginité.

Virginum primiceria. S. Bernardus, De Passione Domini.

Celle qui tient le premier rang parmi les vierges.

Virginum signifera, et decus virginalis pudicitiæ. S. Bonaventura, in Litaniis.

Celle qui est à la tête de toutes les vierges, l'honneur de la pureté virginale.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Définition]. — Que ce fût une coutume établie parmi les Juifs, ou une inspiration particulière des parents de la sainte Vierge, ou enfin un attrait intérieur de la grâce dans Marie ; c'est une tradition très-ancienne et autorisée par le sentiment des SS. Pères, que cette sainte et généreuse enfant fut présentée au Temple, pour être offerte et entièrement consacrée au service du Seigneur. Elle fut consignée entre les mains des prêtres de la loi pour être élevée avec d'autres filles en un lieu séparé, mais proche du Temple, où elles passaient leur temps dans les exercices de la piété, la confection des ornements sacerdotaux, et le service du temple. La plupart des enfants qu'on présentait en bas âge, n'ayant pas encore l'usage de raison, ne savaient pas ce qu'on faisait d'elles, et ne l'apprenaient qu'avec le temps ; mais Marie qui possédait l'usage de la raison, sachant l'importance de cette cérémonie, y apporta tout le soin nécessaire pour la rendre agréable à la divine majesté.

[Marie se donne à Dieu]. — Cette Vierge sainte n'ignorait pas qu'elle ne fût entièrement à Dieu comme tout le reste des créatures, mais elle en voulut faire une protestation solennelle, acceptant volontairement d'être entièrement à lui, en sorte que si par impossible elle ne lui avait pas appartenu, elle eût voulu se donner et se consacrer et s'attacher entièrement à son service. Sur ce il faut remarquer 1° Que se présenter à Dieu de la sorte, c'est se donner entièrement à lui ; 2° Que ce n'est pas lui donner quelque chose qui ne lui appartienne pas, mais reconnaître qu'on lui appartient ; c'est agréer et accepter le droit qu'il a sur nous, et la dépendance où nous sommes à son égard ; c'est en faire une protestation et lui en rendre l'hommage ; c'est, de nécessaire qu'est cette dépendance, la rendre volontaire ; c'est protester que, comme on ne tient l'être que de lui, on n'existe aussi que pour lui, et qu'on veut vivre conformément à cette protestation. Voilà ce que fit la sainte Vierge dans sa Présentation au Temple.

[Quoique déjà maître, Dieu reçoit nos dons]. — Nous sommes à Dieu par tant de titres, et les droits qu'il a sur nous sont si inséparablement unis à la souveraineté de son être que, comme il ne saurait jamais aliéner ou diminuer son domaine, il ne peut aussi l'étendre ou l'augmenter. Il y a par conséquent une contradiction évidente à dire ou que nous pouvons être à

lui plus que nous ne sommes, ou que nous possédons quelque chose qui ne lui appartient pas, ou que nous lui faisons présent d'une chose dont il n'est pas déjà le maître, ou enfin qu'il nous donne lui-même un bien dont il ne reste plus le propriétaire. *Quis prior dedit illi, et retribuetur ei* (Rom. XI, 35)? Pensez-vous, dit l'Apôtre, qu'une créature soit capable de donner quelque chose à Dieu et de l'obliger à la reconnaissance? Non, toutes choses viennent originairement de lui, comme de leur source; c'est par un effet de sa volonté que nous les possédons, et, lorsqu'il nous les communique, il ne s'en dessaisit pas pour cela; elles demeurent toujours dans ses trésors comme des biens inaliénables : *Quoniam ex ipso, et per ipsum, et in ipso sunt omnia* (Ibid.). Mais quoique ces maximes soient très-certaines, cela n'empêche pas pourtant que Dieu ne reçoive les dons qu'il nous a faits, et n'accepte l'offrande de biens que nous tenons de sa grâce, avec autant de plaisir que s'il n'en était point le maître. Il est aussi satisfait quand nous faisons des vœux que s'il acquérait quelque nouveau droit sur nos personnes; il nous demande nos cœurs avec le même empressement que s'il s'agissait de son propre intérêt, et non pas du nôtre. Il montre en cette conduite une bonté et une condescendance admirables envers les hommes, car il les tire de la condition d'esclaves pour les élever à une espèce de liberté, en leur donnant le moyen de profiter de ses bienfaits, et de mériter des récompenses par le bon usage de ses grâces et de ses faveurs. C'est ce qui se voit dans le don que la Vierge offre à Dieu dans ce jour que nous pouvons appeler le jour de sa magnificence et de sa libéralité envers Dieu, puisqu'elle lui consacre, par un dévouement perpétuel, tout ce qu'elle a et tout ce qu'elle est, en se consacrant elle-même.

[Marie toute à Dieu]. — Pour être à Dieu comme l'était la sainte Vierge par cette présentation qu'elle fit d'elle-même au Temple, ce n'est pas assez de faire quelque chose pour Dieu, ou de lui rendre un service quelconque : quel est en effet le malheureux ou l'impie qui ne lui en voudrait pas rendre quand il le peut? il faut être tout entier à son service : car si nous sommes à lui, ce n'est point en partie, mais complètement; et si nous avons obligation de lui rendre quelque partie de notre vie, nous sommes obligés de la lui rendre tout entière. La sainte Vierge voulait le servir que de cette manière; elle était aussi vierge d'esprit que de corps, étant aussi exempte en son esprit de toute pensée inutile comme de toute impureté; comme les soins de cette vie ont coutume de nous détourner du service de Dieu, elle s'en était affranchie en mettant toute son espérance en Dieu; et si elle avait quelque pensée touchant les nécessités de cette vie, cette pensée même était si pure et si juste qu'elle l'unissait à Dieu par une conformité entière de sa volonté avec celle du créateur.

Quelle fin se proposa la sainte Vierge lorsqu'elle s'offrit à Dieu? Ce fut sans doute la même qu'eut son fils lorsqu'il s'offrit à son Père, et qu'il

eut en vue dans toutes les actions de sa vie : *Quæ placita sunt ei, facio semper* (Joan. VIII, 29) : je fais toujours les choses qui plaisent à mon Père, et je les fais par le motif de lui plaire. Ce sont là des paroles qui ne conviennent qu'à un Homme-DIEU, qu'à celle qui doit être la mère d'un DIEU; car qui d'entre les hommes, à la réserve de JÉSUS et de Marie; peut dire avec vérité : *Quæ placita sunt ei, facio semper*? Il y a des personnes qui font certaines choses agréables à DIEU, et, si vous voulez même, à dessein de lui plaire ; mais qui fait toutes ses œuvres en de pareilles conditions? Il s'en trouve qui font quelquefois ce qui plaît à DIEU, mais parmi les pures créatures, il n'y a que Marie qui l'ait toujours fait. C'est le sentiment de tous les docteurs : ils n'ont jamais douté qu'elle n'ait fait toutes ses actions par les plus excellents motifs et dans toute la perfection que DIEU demandait d'elle, depuis le premier moment de sa vie jusqu'à sa mort. Mais on peut croire que ce fut dans la Présentation au Temple, lorsqu'elle s'offrit à DIEU d'une manière si particulière, qu'elle conçut le plus ardent désir de lui plaire en donnant désormais à ses actions le plus parfait des motifs ; on peut croire même qu'alors elle forma une résolution expresse de ne faire que ce qui plaît à DIEU et de le faire de la manière la plus agréable à ses yeux.

[Comment Marie se perfectionna]. — Les théologiens qui ont parlé du mystère de la Présentation nous marquent aussi par quelles voies et par quelles actions Marie s'éleva dans le Temple à une si haute perfection ; ils nous disent que ce fut par la prière, la lecture et la pratique des vertus les plus sublimes. Par la prière, son esprit montait de la terre au ciel pour s'entretenir avec DIEU ; par la lecture des Saintes Ecritures, DIEU descendait du ciel sur la terre pour lui parler au cœur ; par l'exercice des vertus, elle entretenait et faisait croître la flamme du divin amour dont son cœur était pénétré. Ainsi toujours avançant dans le bien, croissant de vertu en vertu, de clarté en clarté, elle mérita enfin de renfermer dans son sein celui qui est la lumière éternelle et le soleil de justice.

[Marie se donne à Dieu de bonne heure]. — On ne peut commencer trop tôt à aimer et à servir DIEU, qui nous a aimés de toute éternité : si toutes les âmes étaient créées en grâce comme les anges, et qu'elles eussent l'usage de leur liberté, certes à l'instant même où elles reçoivent l'être de DIEU, le premier usage qu'elles feraient de leur liberté, en se voyant prévenues si amoureusement par leur bienfaiteur, serait pour l'adorer, l'aimer, et se dévouer uniquement à son service, comme firent les saints anges. Mais nos âmes quoique spirituelles et créées immédiatement de DIEU, sont souillées du péché originel aussitôt qu'elles ont reçu l'être, et en même temps enfermées dans un corps qui leur tient lieu de prison, sans qu'elles sachent ce qu'elles sont, ni ce qu'on fait d'elles ; ce n'est donc qu'après un assez longtemps qu'elles connaissent leur Créateur, et qu'elles sont capables de l'aimer. Il n'y a que la sainte Vierge dont l'âme ait

reçu la vie de la grâce au moment où les autres souffrent la mort du péché originel. Ne devons-nous pas croire que ce premier privilége, si justement dû à celle qui était destinée à la maternité divine, lui en a valu un autre qui est l'usage avancé de la raison, et qu'ainsi elle n'a pas été inférieure aux anges, qui eurent l'usage de leur liberté dès le premier instant de leur création ? Quel usage aura-t-elle fait d'un privilége si singulier ? elle aura tourné son esprit et son cœur vers DIEU, comme vers son auteur, pour l'aimer, l'adorer et se dévouer à lui d'une manière plus excellente que ne firent tous les esprits célestes. Or ce qu'elle fit au premier moment de sa vie d'une manière secrète et sans autre témoin que celui à qui elle consacra son cœur, elle le fit publiquement, par une consécration solennelle, au jour de sa Présentation.

[Marie croissait en perfection]. — On peut dire de la sainte Vierge comme du Sauveur du monde en son bas âge, qu'elle croissait en esprit et en sagesse devant DIEU et devant les hommes, pendant le temps qu'elle demeura dans le Temple. S. Ambroise assure que chacun de ses pas était un acte de vertu, de manière qu'elle croissait et augmentait continuellement en piété et en sainteté, *comme la lumière du matin qui croît jusqu'au jour parfait*; *quasi lux splendens procedit et crescit usque ad perfectam diem* (Prov. IV, 18). C'était là le fruit de l'application qu'elle apportait à suivre les saintes pensées et les bons mouvements que l'esprit de DIEU lui donnait. Elle avait sans cesse devant les yeux ces paroles du Sage : *Faites excellemment toutes vos œuvres ; in omnibus operibus præcellens esto.* (Eccli. XXXIII, 23) ; toutes les siennes étaient admirables, mais surtout on y remarquait quatre perfections excellentes : 1° Il n'y en avait aucune qui ne produisît un notable accroissement de charité et de grâce. 2° Elles étaient toutes de ces œuvres que l'Ecriture nomme *pleines*, des œuvres saintes en vue de DIEU, et qui avaient toute la perfection que la plus faites et la plus fervente des pures créatures pouvait leur donner. 3° Elles étaient accompagnées de beaucoup de sagesse, et jamais elles ne demeuraient imparfaites faute de constance. 4° Le mérite en était extrêmement relevé par un grand nombre d'affections saintes qu'elle y mêlait, et qui faisaient que dans une seule action elle pratiquait toutes les vertus. Toutes ces choses donnaient de l'admiration non-seulement aux hommes, mais aux anges mêmes qui pouvaient dire : *Quæ est ista quæ progreditur quasi aurora consurgens* (Cantic. VI, 9) : quelle est celle qui s'avance comme l'aurore ? comment se peut-il faire que dans un corps et dans un âge si faibles cette enfant devienne si forte par la grâce ; que des vertus sans nombre lui composent comme une espèce d'armée formidable à ses ennemis ?

[Vœu de virginité]. — Dans sa Présentation au temple Marie fit une chose aussi nouvelle qu'agréable à DIEU : elle consacra son corps au Seigneur

par le vœu de virginité perpétuelle. Ainsi pensent du moins S. Augustin, S. Bernard, S. Thomas et tous les docteurs qui ont écrit sur ce sujet. L'auteur d'un dessein si inouï fut sans doute le SAINT-ESPRIT ; mais Marie l'exécuta avec un dévouement et une ferveur admirables. En effet, comme elle aimait DIEU de toutes ses forces, elle ne désirait rien tant que de se donner à lui, et ne cherchait qu'à lui plaire ; ce qu'elle appréhendait le plus, c'était la fâcheuse nécessité où l'on est dans le mariage de partager son affection. De plus, comme elle savait que la virginité est d'un mérite plus grand lorsqu'on s'en fait une obligation par les vœux que lorsqu'on n'y a nul engagement, elle voulut s'y engager par un vœu exprès, car elle choisissait toujours ce qu'il y avait de plus sûr, de plus parfait et de plus glorieux pour DIEU. Ce fut alors que s'accomplirent en elle ces paroles du SAINT-ESPRIT qui la regardait comme son épouse : *Hortus conclusus soror mea, hortus conclusus* (Cantic. IV, 12) ; vous êtes un jardin fermé, ma sœur, vous êtes un jardin fermé. Il lui dit deux fois qu'elle est un jardin fermé parce qu'elle est également pure de corps et d'âme ; que pour assurer sa pureté il lui a fait de son vœu comme une clôture que l'esprit immonde ne saurait forcer, et qu'elle-même, pour être plus à l'abri, y a encore ajouté des gardes qui sont l'humilité, la modestie, le silence et la sobriété. S. Augustin, et après lui, les Pères, et les théologiens, pour prouver que la sainte Vierge avait fait ce vœu, sans cependant marquer précisément le temps de sa Présentation au Temple, allèguent la réponse qu'elle fit à l'ange qui lui annonça qn'elle allait devenir la mère du Verbe incarné : *Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco* (Luc. I, 34) ? Elle voulait parler du vœu qu'elle avait fait : sans cela elle n'eût pas demandé avec tant de soin comment ce mystère qu'elle ne concevait pas encore pourrait s'accomplir.

D'après S. Thomas, l'essentiel de la virginité consiste dans une volonté constante de conserver toujours la pureté et l'intégrité de son corps : ce fut par excellence la vertu de Marie : aussi l'Eglise l'appelle-t-elle reine des vierges, *Regina virginum*, parce qu'entre tous les mortels elle a été la première à lier cette volonté par un vœu. Quelques autres avant elle, ont pu avoir cette volonté de demeurer vierges, par exemple les prophètes Elie, Elisée, Jérémie ; mais nul autre, avant elle, n'avait confirmé pour jamais cette volonté par un vœu éternel. Dans l'Ancien Testament la stérilité, première condition de la virginité, était même regardée comme un opprobre et une malédiction pour une famille. Dans le Nouveau Testament des milliers de chrétiens ont imité et imitent tous les jours encore la pureté virginale de Marie ; mais quelle autre pratiqua jamais cette vertu avec autant de perfection, et sans ressentir en aucune circonstance le moindre mouvement de convoitise ?

[**Sentiments qui accompagnent le vœu de Marie**]. — Il ne faut pas s'étonner si DIEU, dans les offrandes que nous lui faisons, considère plus le cœur qui les

accompagne que la main qui les présente ; et ce n'est pas sans un dessein particulier que l'Ecriture dit qu'il arrêta particulièrement ses yeux sur Abel, et jeta un regard favorable sur ses présents : *Respexit Dominus ad Abel, et ad munera ejus* (Gen. IV, 4). C'est pour nous apprendre que ces présents ne lui furent agréables que parce qu'Abel les lui offrait avec une très-pure et très-ardente volonté de lui plaire : la victime plut à DIEU à cause du sacrificateur. La sainte Vierge était trop bien persuadée de cette vérité pour manquer aux moindres circonstances qui pouvaient rendre son présent plus parfait ; et si rien a pu jamais égaler un présent qui valait mieux en substance que tout le reste du monde, c'est l'esprit, la ferveur, l'innocence et l'affection dont elle l'accompagne.

[Marie se donne avec amour]. — On dit communément, et avec raison, que l'amour est le premier et le plus excellent de tous les dons : *Primum quod damus alicui*, dit S. Thomas, *est amor, quo volumus ipsi bonum.* Il est le premier parce que si l'on donne quelque chose à quelqu'un, c'est en vertu d'une bonne volonté qu'on a pour lui, et comme cette bonne volonté est gratuite, elle est effectivement un don que celui qui aime fait libéralement. Il est le plus excellent, non-seulement parce qu'il est le plus libre et le plus volontaire, mais encore parce qu'étant une production du cœur, il semble que nous détachions une partie de notre substance en faveur de ceux que nous aimons ; les autres présents étant une matière étrangère prise hors de nous, n'égalent pas le mérite et le prix de l'amour qui est un bien intérieur, et pour ainsi dire une portion de notre vie. C'est ce que Marie n'a pu ignorer, étant instruite à l'école du SAINT-ESPRIT qui lui-même s'appelle don : *Donum* DEI *Altissimi*, parce qu'il est l'amour personnel. On ne peut donc douter que Marie ne se soit donnée à DIEU par le motif du plus pur et du plus ardent amour dont une pure créature soit capable.

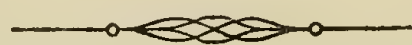
[Imiter Marie]. — Pour nous appliquer comme nous devons au service de DIEU, à l'exemple de la sainte Vierge dans le Temple de Jérusalem, il faut y appliquer toutes nos puissances. La raison se prend de la nature de DIEU même, et de son éminente grandeur. C'est une grandeur infinie qui comprend tout ce qui se peut imaginer de grand ; c'est une grandeur, non-seulement infinie, mais infiniment infinie, qui renferme tout en soi, qui réduit tout à soi, et qui domine tellement sur tous les êtres que ce qui n'est pas contenu éminemment en elle n'est rien. Sa dignité absorbe toutes les grandeurs et toutes les dignités, sa bonté toutes les bontés, son honneur tous les honneurs, son intérêt tous les intérêts, de sorte qu'il ne demeure rien qui doive être considéré hors d'elle. De plus le domaine de DIEU est tel, et les droits qui le suivent sont si grands, qu'en vertu de ses droits il s'approprie tout, il possède tout. Cela étant ainsi, n'est-il pas juste que nous soyons tout à lui, que nous le servions de

toutes les puissances de notre âme, et que nous lui rendions tous les services dont nous sommes capables, puisque nous ne sommes au monde que pour cela : et c'est l'exemple que donne la sainte Vierge dans le Temple. Tout ce que les sages ont dit de la nécessité de bien employer le temps qui étant une fois perdu ne se répare plus, peut avoir sa place ici, puisque toute autre occupation comparée à celle du service de Dieu n'est que vanité. Il faut donc qu'un chrétien pèse bien cette considération, et se souvienne que tout le temps qui n'est point employé au service de ce souverain maître est absolument perdu. Au contraire quel meilleur emploi peut-on faire d'une chose si précieuse, que d'en user pour l'éternité, en travaillant continuellement pour Dieu ?

Pour être tout à Dieu et agir en toutes choses d'une manière digne de Dieu, *digne* Deo, comme parle l'Apôtre, il ne faut que jeter les yeux sur le sacrifice de Marie en cette occasion ; car les circonstances qui l'accompagnent sont un excellent modèle pour un véritable chrétien : 1° Elle fut présentée au Temple dès l'âge de trois ans, offrant au Seigneur la fleur de ses années et les plus beaux jours de sa vie. 2° Elle se consacra au Seigneur par un vœu indissoluble et perpétuel, surpassant le zèle et la piété d'Anne, mère de Samuel, laquelle ne consacra ce fils qu'elle avait obtenu du ciel par ses prières, que pour un temps : *Commodavi eum Domino* (I Reg. I, 28). 3° Elle lui consacra tout ce qu'elle avait de plus précieux, sans exception, bien éloignée en cela de la conduite de Saül qui se réserva les plus riches dépouilles des Amalécites. En effet, peut-on offrir à Dieu un présent plus précieux qu'une âme pure et innocente ? O qu'un cœur que la contagion du monde n'a point flétri est agréable aux yeux du Seigneur ! Heureux ceux qui peuvent dire avec le patriarche Jacob et le prophète royal : Seigneur, vous êtes le Dieu qui, dès mon enfance, m'avez porté entre vos bras ; vous êtes ma part, mon héritage, mon Dieu et mon tout !

C'est une chose assez surprenante de voir que, non-seulement les hérétiques, mais même des personnes élevées dans le sein de l'Eglise se récrient, les uns contre la vérité de ce mystère, les autres contre l'institution de cette fête, les autres contre les circonstances que la tradition de l'Eglise, l'autorité de plusieurs SS. Pères, et la croyance commune des fidèles ont reçue pendant plusieurs siècles. Je ne dirai rien des hérétiques qui dans toutes les rencontres se déclarent contre le culte et la gloire de la mère de Dieu ; mais je ne puis souffrir que des catholiques exercent impunément leur critique contre tout ce qui n'est pas absolument de soi en cette matière : D'où a-t-on su qu'elle ait été conduite au Temple par ses parents, disent-ils, et quelle apparence qu'elle se soit elle-même dévouée au service du Seigneur, dès l'âge de trois ans ? Comment approuver qu'elle se soit engagée par un vœu exprès dans un état, sans savoir à quoi Dieu la destinait ? Est-il problable qu'elle fut alors instruite des desseins de Dieu sur elle ; ou, si elle en était instruite, com-

ment s'est-elle engagée par vœu à garder une perpétuelle virginité, qu'elle devait juger être incompatible avec la qualité de mère de Dieu ? Et s'il est vrai qu'elle ait fait ce vœu, comment a-t-elle pu consentir à contracter un mariage avec S. Joseph, quelques années après ? De plus n'y a-t-il rien contre la bienséance, de confier l'éducation d'une jeune fille à des prêtres que la sainteté de leur état et de leur ministère n'exempte pas des passions les plus déréglées ? Il faudrait de longs discours pour faire voir l'injustice de cette critique si injurieuse à l'Eglise et à l'autorité des SS. Pères ; je dis seulement que nulle raison n'empêche de croire avec l'Eglise que cette Vierge a été présentée au Temple, et élevée dans le sanctuaire, non pas dans ce qu'on appelait le *Sancta Sanctorum*, où reposait seule l'arche d'alliance, et où le grand prêtre seul avait droit d'entrer une fois l'année, mais dans cette partie sainte où était l'autel des parfums. C'est là que ces âmes innocentes passaient une partie de la journée en prières sous les yeux de leurs gouvernantes, et le reste à travailler aux ornements de l'autel. Si l'on trouve à redire à ce que la sainte Vierge ait été élevée par des prêtres qui après tout, ne se chargeaient pas des petits soins qu'il faut prendre des enfants, l'exemple de Josabeth, femme du grand prêtre Joiada, qui fit élever dans le Temple auprès d'elle le roi Joas, son neveu, avec sa nourrice, suffit pour montrer que les femmes pouvaient demeurer dans le Temple, en un lieu séparé, afin de veiller sur ces jeunes enfants et prendre soin d'elles. Quant au vœu que fit dès lors la bienheureuse Vierge, il faut être peu instruit des grâces et des priviléges qu'elle avait reçus de Dieu en vue de ce qu'elle devait être un jour, pour faire la moindre difficulté sur ce point, ainsi que sur tout le reste : ces idées ne se présenteraient pas même à la pensée, si l'on avait un peu plus de déférence et de soumission pour les sentiments de l'Eglise.



§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Rien d'éclatant]. — Le mystère que l'Eglise célèbre en cette fête n'est pas un de ces mystères éclatants qui excitent l'admiration dès le premier moment, et qui donnent une haute idée des mérites et des grandeurs de la glorieuse Vierge. On n'y voit point, comme en sa Conception, la grâce prévenir la nature et détruire le péché originel avec ses funestes suites ;

on n'y admire point, comme dans la fête de son Annonciation, une créature élevée jusqu'à la dignité de mère de Dieu ; elle n'y exerce point, comme dans sa Purification, l'office de médiatrice des hommes, en offrant à Dieu le rédempteur du monde ; on n'y remarque point, comme dans son Assomption, un corps qui ressuscite et qui, s'élevant de la terre tout éclatant de lumière, va se placer au-dessus de tous les bienheureux esprits. Tout se passe sans bruit dans le mystère de ce jour, tout y est sans appareil et sans éclat : une fille de trois ans est conduite par son père et par sa mère au Temple de Jérusalem, selon le vœu qu'ils en avaient fait ; ils la présentent au prêtre, pour être reçue parmi les vierges consacrées au ministère des autels ; elle fait elle-même son offrande, et par une oblation volontaire ratifie celle de ses parents. Voilà tout ce que les sens rencontrent dans cette fête. Mais, grand Dieu ! que n'avons-nous les yeux de l'esprit assez perçants pour en pénétrer le fond ! Que nous y découvririons de merveilles ! que de rares exemples de vertus ! quel modèle d'une sainteté consommée ! et que d'excellentes instructions pour la conduite de notre vie ! C'est ce que nous devons tâcher de découvrir. (*Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne, Mystères*).

[Qui se présente] ? — Que disons-nous, chrétiens, quand nous disons que Marie est aujourd'hui présentée au Temple? Nous disons que celle qui est le Temple de la divinité est aujourd'hui solennellement consacrée ; que celle qui est l'arche sainte, dont l'ancienne n'était que la figure, entre dans le sanctuaire ; que l'autel animé sur lequel un Dieu doit être un jour offert en holocauste, va être disposé à cet usage dans les flammes de la charité et par les parfums de toutes les vertus. Nous disons que la fille aînée du Père éternel va se jeter avec autant d'amour que de respect entre ses bras, pour n'avoir plus ni père ni mère sur la terre; que la mère du Verbe divin va se rendre digne de l'être doublement, en faisant l'office de sa très-humble servante; que l'épouse du Saint-Esprit vient pour contracter cette divine alliance à laquelle elle a été destinée, en faisant vœu de garder éternellement la virginité de son corps et de son âme. Enfin, nous disons que Marie, en se présentant à Dieu, lui fait un présent digne de lui, et apprend aux hommes la manière d'honorer comme il faut cette majesté infinie, par une oblation pure, volontaire et parfaite de soi-même. (*Les mêmes*).

[Ce que Marie sacrifie]. — Marie était issue de la famille royale de David, elle était fille unique avec tous les avantages du corps et de l'esprit ; que ne pouvait-elle point espérer du monde, si elle eût pris le parti d'y demeurer ? Mais d'une seule offrande elle sacrifie toutes ces grandes espérances ; elle se cache aux yeux des hommes, pour ne se montrer et n'éclater qu'aux yeux de Dieu ; elle se sépare et s'éloigne de ses parents pour s'approcher plus près de Dieu, et pour s'unir plus étroitement à lui ;

elle fait vœu de virginité, dans un temps où l'espérance de voir naître le Messie de son sang rendait méprisables, parmi les Juifs, les femmes qui n'avaient point de postérité ; elle lui sacrifie sa liberté, reconnaissant par ce grand sacrifice le pouvoir et le souverain domaine de Dieu sur elle. Cette Vierge sainte, en entrant dans le Temple pour s'y consacrer entièrement au service de Dieu, peut donc lui dire : Seigneur, vous n'avez point voulu d'holocaustes ni d'oblations, la chair et le sang des taureaux n'ont pu vous être agréables ; mais vous m'avez formé un corps, et vous m'avez donné un esprit : me voici, Seigneur, je viens faire votre volonté. (*La Solitude des Vierges*).

[Le temple, asile pour Marie]. — Marie est prévenue de toutes grâces, et défendue par le privilége d'une conception miraculeuse ; elle a pour garants de sa force, des grâces abondantes et le Verbe divin qu'elle doit un jour enfanter : elle s'éloigne du monde, s'interdit des choses nécessaires, dues même à la faiblesse de son âge. Oui, chrétiens, le Temple de Jérusalem fut le premier asile où cette Vierge vint mettre à couvert le précieux trésor des grâces dont elle était comblée ; la séparation du monde fut le premier pas qu'elle crut nécessaire pour conserver l'auguste dépôt de son innocence. Unie à Dieu par une charité consommée, héritière de tous les patriarches, ses ancêtres, élevée dans la douce espérance des filles de Juda, elle soupirait sans cesse après la venue de ce Messie qui devait être le libérateur de la Judée ; elle le formait en son cœur par la prière et les œuvres de charité longtemps avant qu'elle sût le devoir former dans son sein par l'opération du Saint-Esprit. (*Sermon manuscrit attribué à* **Massillon**).

[Vie de Marie dans le temple]. — Tout ce que nous pouvons dire de la sainte Vierge durant le temps qu'elle demeura dans le Temple peut se résumer dans les paroles que l'Evangile emploiera plus tard pour caractériser l'enfance de Jésus-Christ : elle croissait en âge, en sagesse, et en grâce devant Dieu et devant les hommes, devenant tous les jours plus sainte et plus parfaite. Ce qui nous apprend que l'étude de notre perfection est la plus digne occupation que nous puissions avoir ; notre bonheur en dépend, et la perfection que nous aurons acquise ici-bas sera la mesure de la félicité que nous espérons dans le ciel. Tout le reste n'est rien, et le temps que nous employons à toute autre chose est un temps perdu pour l'éternité. Pour ce qui est des miracles de grâces et des dons particuliers dont on ne peut douter que Dieu ne l'ait gratifiée pendant tout ce temps-là, elle les a tenus cachés aux yeux des hommes : c'est pourquoi nous n'en pouvons avoir qu'une connaissance confuse. Que cet exemple d'humilité nous apprenne à fuir l'ostentation. Les plus riches peintures se ternissent dans le trop grand air ; une vertu cachée est toujours en sûreté : c'est à Dieu seul de nous produire. Les succès et l'éclat aux yeux du monde

sont souvent, pour celui qui l'aime, toute la récompense de sa vertu purement extérieure : si nous ne voulons avoir que DIEU seul pour récompense, qu'il nous suffise de l'avoir seul pour témoin de nos œuvres. **(Anonyme)**.

La même tradition qui nous apprend que la Vierge fut présentée au Temple, nous apprend aussi qu'elle y fut présentée dès l'enfance, qu'elle y demeura jusqu'à son mariage, et qu'elle s'y occupa à prier, à méditer, à s'unir à DIEU, à se disposer aux grâces qu'il avait dessein de lui faire. Belle leçon pour la jeunesse, qui semble croire que cet âge n'est pas du ressort de la vertu, que DIEU, aussi bien que les hommes, excuse ses dérèglements, et, comme s'il n'y prétendait rien, s'abandonne à ses passions. Instruite à une meilleure école, la sainte Vierge conçut d'abord que DIEU veut les prémices de l'âge, comme celles des fruits et des animaux, et que la vie entière est due à celui dont nous la tenons ; que c'est un procédé indigne de réserver à l'auteur de notre être un cœur corrompu par le vice et flétri de mille péchés; que DIEU confond souvent le dessein qu'on a de lui en faire une offrande quand on n'en pourra plus faire un autre usage, en permettant qu'il s'endurcisse et que, lié par ses habitudes, il demeure dans l'esclavage où il s'est imprudemment engagé. (**Le P. d'Orléans**, *Instruction chrétienne sur la dévotion à la sainte Vierge*).

[Elever les filles dans la retraite]. — C'était la coutume dans l'Ancien Testament de faire élever les enfants dans le Temple ; ce fut là où la bienheureuse Vierge fut présentée, n'ayant encore que trois ans, selon que nous l'apprenons de l'Eglise et de la tradition de nos Pères. A cette louable coutume a succédé dans la loi nouvelle celle d'élever les jeunes enfants dans les monastères, comme on faisait pour les garçons dans l'ordre de S. Benoît ; pour les filles, on avait soin, comme on fait encore ordinairement, de les faire élever dans des maisons religieuses, ou dans des communautés bien réglées. C'est l'avis que S. Jérôme donne à Léta pour l'éducation de la petite Paule, sa fille... Et de tous les soins que toutes les femmes doivent prendre de bien élever leurs enfants, il n'y en a point que S. Chrysostôme leur recommande plus instamment que celui de leurs filles, qui sont si faciles à prendre les bonnes ou mauvaises impressions : comme leur naturel est plus doux, elles sont aussi plus traitables et plus dociles. Il faut donc leur inspirer de bonne heure l'amour de la vertu, et leur ôter cet air de vanité qu'elles prennent si facilement : on ne voit aujourd'hui dans la plupart de ces jeunes personnes qu'une vanité qui va jusqu'à l'excès ; on n'y remarque que faste, ambition et licence ; et tout cela vient du peu de soin des mères qui, n'ayant pas été élevées chrétiennement, ont une basse idée de la vie chrétienne et de l'état où DIEU les appelle. (*Le même*).

[Marie se consacre de bonne heure]. — La sainte Vierge se consacre à Dieu le plus tôt qu'elle peut, c'est-à-dire, à l'âge de trois ans. Ni la tendresse de l'âge, ni la faiblesse de son corps, ni l'affection de ses parents ne l'arrêtent point ; rien ne la retarde, quand il s'agit de se donner à Dieu ; tout ce qui peut différer ce sacrifice diffère son bonheur et afflige son cœur. Il y a trois ans entiers qu'elle soupire après ce jour fortuné, et qu'elle l'attend avec une sainte impatience ; chaque heure, chaque moment lui a duré des siècles, dans le désir qu'elle avait de se voir solennellement dédiée au service de son Créateur. Cette pensée a fait toute sa douceur et toute sa joie : *Quando veniam et apparebo ante faciem* Dei (Psalm. xli, 3) ? pouvait-elle dire avec le prophète royal. Or, mon cher auditeur, avez-vous eu cette ardeur, cette promptitude, quand il s'est agi de vous donner à Dieu ? Vous devriez avoir commencé à aimer Dieu dès que vous avez commencé à le connaître. Le premier mouvement de votre cœur et tous les autres devraient être à lui : aura-t-il au moins le dernier? Pouvez-vous dire au moins, avec S. Augustin : Je ne vous ai aimé que bien tard, mon Seigneur et mon Dieu ? Hélas ! vous n'avez pas peut-être encore commencé ! Malheur au temps, mon Dieu, que j'ai passé sans vous aimer ! j'en devrais être inconsolable : mon Dieu, plus j'ai perdu de temps, moins il m'en reste ; ne faut-il pas enfin commencer ? (**Le P. Nepveu**, *Réflexions*).

[Marie se donne entièrement] — Non-seulement la sainte Vierge se donne promptement à Dieu, mais elle donne tout ; elle ne sait ce que c'est que de faire des réserves, quand il s'agit de se consacrer au Seigneur ; elle rompt tous les liens qui l'attachent à ses parents, quelque tendres et quelque forts qu'ils soient : Dieu lui tient lieu de tout ; elle renonce à tous ses biens, le Seigneur est désormais son partage ; ainsi en quittant tout, elle trouve tout, puisqu'elle possède Dieu. Elle renonce à sa liberté pour n'avoir point d'autre volonté que celle de Dieu qui devait être son unique règle, enfin elle renonce à tous les plaisirs pour l'amour de lui. Hélas ! est-ce ainsi que nous nous donnons à Dieu ? Imitons-nous la libéralité de Marie, nous donnons-nous entièrement, ne réservons-nous rien? N'y a-t-il point quelque secret retranchement dans notre cœur, où nous mettons quelque chose à couvert? L'exemple de Marie nous doit confondre. (*Le même*).

De plus, cette Vierge sainte, non-seulement donne tout, mais encore pour toujours : elle fut constante, elle ne fut point sujette à ces vicissitudes qui nous sont si ordinaires ; dès qu'elle fut entrée dans la carrière de la perfection, c'est-à-dire, dès qu'elle commença à vivre, elle y marcha à grands pas, et elle redoubla sa ferveur en se consacrant entièrement à Dieu dans le Temple. Bien loin de regarder derrière elle, comme les lâches et les inconstants, elle crût toujours en ferveur et en dévotion. Que nous sommes éloignés d'imiter cette constance ! et c'est pourtant de

cette constance que dépend notre bonheur. Hélas ! notre vie n'est qu'une suite continuelle de promesses et d'infidélités, de résolutions et de lâchetés à les exécuter ! Il semble que nous ne promettons à DIEU que pour lui manquer de parole : et faut-il s'étonner si, étant aussi inconstants que nous le sommes, loin d'avancer dans les voies du salut, nous reculons ? (*Le même*).

[S'offrir jeune]. — Peut-on offrir à DIEU un présent plus beau qu'une âme pure et innocente ? O qu'un cœur que la contagion du monde n'a point flétri est agréable aux yeux du Seigneur ! Heureux ceux qui peuvent dire avec le prophète royal : *Seigneur, vous êtes le* DIEU *qui, dès mon enfance, m'avez porté entre vos bras* ; *vous êtes ma part, mon héritage, mon* DIEU *et mon tout* (Psalm. xv, 5) ! C'est ce que Marie a pu dire en se consacrant à DIEU dans sa plus tendre jeunesse ; c'est aussi ce que je dois dire : Mon cœur appartient tout entier à DIEU seul ; il l'a formé, il l'a racheté, je le lui ai consacré. Le partager est chose impossible : le Seigneur veut tout ou rien ; je ne puis plaire à DIEU et au monde tout à la fois. Ai-je donc droit de croire que le sacrifice que je lui ai fait de moi-même a été agréable à ses yeux ? Au lieu de lui avoir consacré la plus pure fleur de ma vie, et les prémices de mes années, n'ai-je pas imité Caïn qui offrit le pire de son troupeau ? N'ai-je pas sacrifié à DIEU les restes du monde, de la vanité, du plaisir ; ne lui ai-je pas offert un cœur, un esprit, un corps gâtés et corrompus par les désordres de mes passions ? Je lui ai été consacré par le baptême : mais la suite de ma vie a-t-elle répondu à de si heureux commencements ? les vœux que je lui ai faits, ou qu'on a faits pour moi et que j'ai ensuite ratifiés, n'ont-ils point été suivis d'un sacrilége repentir ? (**Anonyme**).

Avec quelle fidélité Marie ne garda-t-elle pas ce qu'elle voua dès l'âge de trois ans ! Le constant amour qu'elle avait pour son Créateur, le vrai et solide plaisir qu'elle se faisait d'en dépendre, le désir ardent d'être toute à lui furent les liens qui attachèrent pour jamais son cœur avec le sien. Auguste Temple de Jérusalem, sacrés autels au pied desquels on a si souvent admiré cette jeune vierge levant ses mains pures et innocentes vers le ciel, et répandant son cœur en la présence du DIEU vivant, vous fûtes témoin du sacrifice qu'elle fit d'elle-même dès le premier jour de sa Présentation. Mais combien de fois l'a-t-elle renouvelé en secret ? Combien de vertus a-t-elle dérobé aux yeux des hommes, les pratiquant dans le silence ! avec quelle ferveur et quelle constance n'a-t-elle pas servi son Seigneur et son DIEU ! O qu'il est beau d'avoir consacré les prémices de sa pureté dès son enfance, et d'en avoir conservé la fleur jusqu'à la mort ! (*Le même*).

Dans cette demeure et cette retraite, la sainte Vierge joignit la solitude d'esprit à celle du corps : c'est par cette solitude intérieure que son âme, dégagée de toutes les images sensibles, épurée de tous les objets

créés, n'était occupée que de Dieu seul; son esprit était toujours dans le ciel, quoique son corps fût encore sur la terre. C'est dans le désert que Jacob vit une échelle mystérieuse, sur le haut de laquelle Dieu était appuyé, et à la faveur de laquelle les anges descendaient du ciel sur la terre et montaient de la terre au ciel : mais ce n'était qu'un songe et une figure. C'est dans la solitude sacrée de Marie que la terre entretient un doux commerce avec le ciel, et la créature avec le Créateur. Dieu descendait dans le cœur de Marie, et Marie s'élevait jusque dans le sein de Dieu; Dieu par de continuelles inspirations parlait au cœur de Marie, et Marie par de fréquents désirs parlait incessamment au cœur de Dieu. O le saint et heureux commerce que celui qu'un cœur entretient avec son Créateur! O que la solitude est un agréable séjour, lorsqu'une âme, insensible à tout ce qui est hors de soi, n'est touchée que de Dieu et ne pense qu'à Dieu qui est en elle ! En effet, de quoi servirait la solitude du corps sans la solitude de l'esprit, et si je donne à mon esprit la liberté de se remplir de toutes sortes d'idées qui me troublent et m'agitent ? (*Le même*).

[Imiter Marie]. — Dieu donne une grande leçon à tous les hommes quand il inspire à Marie la résolution de fuir le monde et de se retirer en toute hâte dans le Temple pour s'y élever à la haute perfection qu'il demandait d'elle, devant en faire un jour la mère du Verbe incarné. La prudence humaine trouvera peut-être à redire à cette conduite : n'eût-il pas mieux valu, dira-t-elle, laisser ce modèle de vertu aux personnes qui passent leur vie dans le monde, et qui sont dans la résolution d'être fidèles à Dieu ? Alors on eût bien vu qu'on peut se sanctifier en tout lieu et en toute condition, et que, comme toute la terre est à Dieu, tous les habitants de la terre peuvent être à lui, sans qu'il soit besoin de changer de lieu, mais en changeant seulement de mœurs et d'esprit, pour se dévouer à son service. Mais que l'on dise ce que l'on voudra en faveur du monde, que l'on canonise la dévotion qui se pratique dans le siècle : j'accorderai bien qu'elle est bonne, mais je n'accorderai pas qu'elle soit assurée. N'avons-nous pas sujet de croire qu'il y a quelque chose de contagieux et de bien dangereux dans le monde et dans l'air qu'on y respire, quand nous voyons que celle qui était le principal objet des soins de la Providence en a été tirée et mise dans une sainte solitude, avant qu'elle fût en état d'en recevoir les impressions ; quand nous voyons que le propre Fils de Dieu, dont les exemples sont les règles de notre conduite, a passé trente ans de sa vie séparé du monde, comme un inconnu, dans une profonde solitude d'esprit et de cœur, et qu'il ne s'est fait connaître au monde que pour l'instruire et le convertir ; quand nous voyons que Jésus-Christ dans l'Evangile dit à ses disciples : Vous n'êtes point du monde, mais je vous ai séparés du monde ? Ce sont ces paroles de la vérité éternelle qui, se faisant entendre à l'oreille du cœur des premiers

chrétiens, ont eu la force, comme remarque S. Bernard, de dépeupler les villes pour en faire des déserts, et de peupler les déserts pour en faire des villes, en sorte qu'il semblait que le monde fût sorti du monde, et qu'il se fût abandonné lui-même. Que peut-on conclure de cette conduite de l'esprit de DIEU, tant envers Marie qu'envers ceux qui ont suivi son exemple, sinon que c'est dans la retraite et dans la solitude, au moins de cœur, que DIEU dispose et prépare les personnes sur qui il a de grands desseins? Par là on connaît quelle insigne faveur DIEU fait à une personne, lorsqu'il la retire des occasions dangereuses où elle aurait été engagée dans le monde, et qu'il lui persuade d'abandonner tout d'un coup pays, maison, parents, pour se consacrer à son service. (**Le P. d'Argentan**, *capucin*).

[Bonheur de la solitude]. — Je ne voudrais pas dire que ceux qui demeurent dans le monde soient privés ou abandonnés de l'esprit de DIEU; je sais que le Sauveur a des serviteurs fidèles partout, et qu'il en est dans le monde qui ne sont nullement du monde. Néanmoins je n'ai jamais lu dans l'Ecriture: Bienheureux ceux qui demeurent au monde; mais j'y vois ces paroles pleines de consolation pour ceux qui s'en retirent ou qui l'abandonnent tout à fait : *Beati qui habitant in domo tuâ, Domine* (Psalm. LXXXIII, 5); Heureux, mille fois heureux ceux qui demeurent dans votre maison, et qui n'ont point d'autre occupation sur la terre que de vous servir, vous aimer, contempler vos grandeurs, louer et admirer vos bontés, et de faire l'office des anges et des bienheureux, comme faisait la sainte Vierge dans le Temple. Je voudrais demander au plus attaché au monde et à celui qui a le plus d'ardeur pour tous les divertissements qu'on y trouve, s'ils pourraient souhaiter un plus solide bonheur que de commencer sur la terre ce qui doit faire la souveraine félicité dans le ciel. (*Le même, Conférence septième sur les grandeurs de la Vierge*).

[S'occuper dans la solitude]. — Ceux que l'Esprit de DIEU conduit dans la solitude ou appelle à une vie retirée, éloignés des soins et de l'embarras des affaires du siècle, ne quittent pas les occupations du monde pour n'en avoir point du tout, mais c'est pour en avoir de meilleures et de plus importantes : car qui prétendrait se retirer dans la solitude, pour ne faire autre chose que de languir dans une lâche oisiveté, se tromperait lourdement. Plus il affecterait de mener une vie molle et fainéante, plus il se sentirait accablé de travail, parce qu'il n'y a homme plus inquiet et, en quelque manière, plus fatigué que celui qui n'a rien à faire; car notre âme est de telle nature qu'il lui faut toujours de l'occupation, si l'on veut qu'elle ait du repos; c'est comme le cœur, dont le mouvement fait le repos et la vie : qu'il cesse de s'agiter, il cesse de vivre. Ainsi quand la sainte Vierge se retire dans le Temple, et même, comme l'assurent l'historien Nicéphore et d'autres qu'il cite, jusque dans le Sanctuaire qui était

la partie la plus sacrée du Temple, ce n'était pas afin de ne rien faire, mais afin de prendre des occupations dignes d'elle, et dignes du lieu où elle demeurait. S. Jérôme a pris plaisir à les rapporter en détail dans son épître à Héliodore, mais on pourrait penser qu'il n'en parle que par conjecture. Ce qu'on peut dire de plus assuré, c'est qu'elle ne s'entretenait qu'avec Dieu et les anges. Esprits bienheureux, célestes confidents de Marie, qui présentiez à Dieu ses oraisons et ses cantiques, dites-nous quels étaient les divins entretiens que Marie avait avec Dieu et avec vous. Mais il n'y a que Dieu qui sache ce qui s'est passé dans cette grande âme : Marie est un grand mystère qu'il n'est pas possible de pénétrer; mais on peut dire en toute sûreté que toutes ses puissances, tous ses sens, toutes les facultés de son âme et de son corps n'avaient d'autre usage, d'autre exercice, d'autre fonction que le culte et le service de Dieu. Il ne naissait aucune pensée dans son esprit, il ne se formait aucune affection dans son cœur, il ne sortait aucun soupir de sa bouche, il n'échappait aucun regard de ses yeux, qui n'allât à Dieu : le jour, la nuit, le travail, le repos, le sommeil, tout a été consacré à la gloire, à l'amour et au service de son Dieu. (*Le même*).

[Marie quitte la solitude pour obéir]. — Marie vivait dans le Temple, parmi les douceurs et les délices ineffables d'une haute contemplation; mais aussitôt que Dieu lui fait entendre qu'il veut qu'elle sorte de cette retraite, elle pratique une obéissance qui n'est pas moins héroïque que quand il lui ordonne d'y entrer. Si Dieu veut que du repos de la solitude elle passe au soin d'une famille, en s'engageant dans le mariage, elle obéit. S'il veut qu'elle entreprenne dans la suite quelque fâcheux voyage, qu'elle passe même quelques années dans l'exil parmi les idolâtres, elle y consent et s'offre à tout. Ce ne sera pas seulement en acceptant la haute dignité de mère de Dieu, qu'elle accomplira la volonté du Très-haut, mais généralement dès qu'il s'agira de procurer sa gloire par une soumission parfaite à tous ses ordres. C'est par cette généreuse indifférence à tout, et pour tout et pour toujours qu'elle rend sa Présentation, parfaite et accomplie, et par conséquent la rend le véritable modèle de la nôtre. (**Le P. Texier**, *sermons sur les fêtes de la Vierge*).

[Imiter Marie dans sa Présentation].— Si vous me demandez comment nous pouvons imiter la sainte Vierge dans le mystère de sa Présentation au Temple, je vous répondrai que c'est en nous donnant entièrement et promptement à Dieu. Si nous n'avons pas eu le bonheur qu'elle a eu de se consacrer à Dieu dès ses plus tendres années, ne différons pas davantage, suivons Marie dans le Temple ; mettons nos cœurs entre ses mains, afin qu'elle les offre avec le sien; donnons-le sans réserve, sans partage, et sans restriction, comme elle a fait; acceptons de grand cœur l'état, la condition, l'emploi

et le genre de vie qu'il lui plaira de nous prescrire, en marquant par là une parfaite et entière soumission à sa divine volonté. (*Le même*).

[Occupations de Marie au Temple]. — Cette heureuse créature, éclairée des lumières du ciel, connut l'auteur de son être, dans un temps auquel les autres ne se connaissent pas eux-mêmes, et elle l'aima sitôt qu'elle le connut. Elle eut toute l'innocence de ce premier âge, sans en avoir les faiblesses, et dès les premières années de sa vie, elle surpassa la vertu consommée des plus grands saints. Dès son enfance elle se consacra au service du Temple matériel du Dieu vivant, elle qui en devait être le temple animé. Là Dieu remplissait uniquement son esprit et son cœur, sa prière montait vers lui comme un parfum agréable, ses occupations se terminaient toutes à lui comme à son principe et à sa fin, et, s'élevant au-dessus des cérémonies sensibles, elle l'adorait par avance en esprit et en vérité. Avec ses années, ses vertus changeaient de conduite, mais non pas d'objet ; elles étaient plus lumineuses et n'étaient pas moins pures. Dans ses occupations extérieures et ses devoirs de charité, elle ne perdait rien de son union avec Dieu, usant de ses sens pour la nécessité, et non pour le plaisir ; son âme, exempte du tumulte et du nuage des passions, écoutait en silence la voix de son Créateur, et recevait la lumière pure de la vérité ; elle vivait et conversait toujours sous les yeux de la majesté souveraine; son sommeil même était une espèce de repos sacré, qui n'interrompait pas son application; et les créatures, loin de la dissiper, l'aidaient à se recueillir, comme les effets et les images font naturellement remonter à leur cause et à leur original. (*Recueil des pièces de l'Académie française*, *année* 1680).

[Se consacrer à Dieu de bonne heure]. — L'homme, ayant été fait pour Dieu, doit se donner à lui dès qu'il est libre et raisonnable : il devrait faire ce sacrifice dès le premier moment où il reçut l'être, si sa volonté et sa raison n'étaient captives et sans action dans le sein de sa mère; mais aussitôt qu'il est en état de connaître Dieu et de l'aimer, il doit former les actes d'adoration et d'amour dans lesquels consiste ce sacrifice intérieur que Dieu exige de nous, et qui est comme l'esprit de la religion. Ainsi Marie confirme par une offrande publique de tout ce qu'elle est, l'offrande secrète qu'elle avait déjà faite à Dieu ; elle lui présente un cœur qui l'a aimé, qui l'a adoré, qui l'a glorifié dès le moment de sa conception, comme les astres ont annoncé la gloire de Dieu dès le moment où ils ont été créés, et comme Jésus-Christ s'est sacrifié à son Père dès l'instant de son incarnation. Profitez de cet exemple, vous qui, dérobant à Dieu les plus belles de vos années, lui réservez une vieillesse languissante à laquelle vous n'êtes pas assurés de parvenir. Souvenez-vous que Dieu demandait dans l'ancienne loi les prémices des fruits, et qu'il voulait que les premiers nés lui fussent offerts, afin de nous apprendre que nous lui

devons consacrer nos premières années, nous souvenant que bienheureux est celui qui porte le joug du Seigneur dès son enfance : *Bonum est viro cùm portaverit jugum ab adolescentiâ suâ* (Thren. III, 27). (*Essais de Panégyriques, Présentation de Notre-Dame*).

[La charité en Marie]. — Le feu des parfums, dans l'ancienne loi, était toujours allumé ; mais il fallait le nourrir, et le prêtre était chargé de cet emploi : *Ignis quem nutriet sacerdos* (Levitic. VI, 12). Ce feu mystérieux marquait l'ardeur de la charité qui ne doit jamais s'éteindre dans le cœur des chrétiens, et qu'ils doivent entretenir par des actes d'amour de DIEU et du prochain. Mais combien de fois ce feu est-il éteint par les flammes de la convoitise que le monde et le démon allument dans les cœurs ! Combien de fois, après nous être consacrés à DIEU dans le baptême, avons-nous sacrifié depuis aux idoles de la vanité, des plaisirs et des richesses ! Il n'en est pas de même de Marie : elle renouvelle toute sa vie le sacrifice qu'elle fit à DIEU le jour de sa Présentation. Comme il n'y eut pas un moment où elle n'eut une plénitude de grâce, il n'y eut pas un moment où elle ne fit des actes de charité : son cœur était un autel où le feu de l'amour divin fut toujours allumé, et alla même toujours en croissant jusqu'au dernier moment de sa vie. (*Les mêmes*).

[Marie dans le sanctuaire]. — Rien n'était plus digne de la majesté de DIEU dans le sanctuaire du Temple que ce silence profond qui y résidait, dont le seul grand prêtre osait troubler la sainte horreur; et encore n'était-ce que l'encensoir à la main, et la pâleur sur le visage. C'était du fond de ce sanctuaire que DIEU rendait ses oracles, et qu'il déclarait ses volontés au grand pontife qui ensuite en instruisait le peuple. Vierge sainte, voilà votre modèle : DIEU vous a choisie pour être le sanctuaire de la divinité ; il ne faisait que remplir le Temple de sa gloire, et de sa présence; le Verbe fait chair, la personne sacrée d'un DIEU fait homme doit habiter en vous. Aussi la solitude et la retraite doivent être votre partage ; vous devez vous séparer dès l'enfance de toutes les créatures, tenir l'entrée de votre âme fermée à toutes les pensées et à toutes les images du siècle ; car comme les vases, les ornements, et les ouvrages admirables qui paraient le sanctuaire ne marquaient pas si bien la présence et la majesté de DIEU qui y résidait que cette solitude et cette tranquillité profonde que le seul grand prêtre osait interrompre, ainsi toutes les vertus de Marie, tous ces riches ornements de son âme n'en auraient pas fait un sanctuaire digne de renfermer la majesté de DIEU, si une séparation intérieure et extérieure du monde n'avait fait régner au fond de son cœur cette solitude, cette paix, ce silence où DIEU se plaît, et qui est comme l'image de cette lumière inaccessible où il habite dans l'éternité. Il y a une solitude que JÉSUS-CHRIST conseille, et qu'une crainte prudente inspire à ceux qui se sentent trop faibles pour résister aux tentations

continuelles qui les attaquent dans le commerce du monde : ce n'est point par ce motif que Marie cherche la retraite ; elle était confirmée en grâce, et elle avait pu conserver toute sa pureté et son innocence au milieu de la corruption du siècle ; elle ne fuit pas tant le monde qu'elle ne cherche DIEU ; sa retraite n'est point un asile pour sa fragilité puisqu'elle en est exempte, c'est une préparation à la maternité divine à laquelle elle est destinée; une solitude divine, une solitude de grandeur et d'élévation, où elle se retranche pour ne pas profaner, par une conversation indigne d'elle, le sanctuaire du Seigneur : *Ne quo degenere depravaretur affatu*, dit S. Ambroise.

[Ce qu'était Marie à la Présentation]. — C'est le sentiment commun des docteurs catholiques, que la sainte Vierge, au premier moment de sa conception, fut remplie d'une si grande abondance de grâces que toutes celles des saints et des anges prises ensemble ne pouvaient seulement lui être comparées. Et l'Eglise, dans le même sentiment, chante à son honneur : *Fundamenta ejus in montibus sanctis* (Psalm. LXXXVI, 1) ; les fondements de la cité de DIEU sont posés sur la cîme des saintes montagnes, comme si elle voulait dire que la sainteté de Marie était plus parfaite dans ses commencements que ne fut jamais celle de tous les autres saints. Si cela est véritable, comme il n'y a nulle raison d'en douter, à quel point de hauteur et de sainteté était parvenue la Vierge, lorsqu'elle se présenta au Temple ! Comptez le temps qui s'était écoulé depuis sa naissance, et celui qu'elle avait passé dans le sein de sa mère, toujours avec l'usage de la raison, toujours dans l'exercice de ses puissances et des habitudes surnaturelles, toujours dans le fidèle emploi de grâces abondantes, souverainement efficaces, et qui croissaient toujours en force et en vertu, à mesure qu'elle s'en rendait plus digne par une si exacte correspondance. Supputez, si vous le pouvez, combien il y a de moments dans un espace de trois ans et neuf mois, et combien à chaque moment on peut croître en vertu et acquérir de degrés de mérites. Après cela, nous ne comprendrons encore que très-imparfaitement l'état éminent de sainteté où se trouvait Marie, lorsqu'elle alla au Temple pour se consacrer au service de DIEU. Faut-il donc demander si ce don lui fut agréable, puisqu'il était précieux du côté de la chose et du côté de la personne, puisque la chose et la personne méritaient séparément d'être regardées de la divine majesté avec un œil favorable, puisque ce qui venait de Marie lui devait être cher, et que Marie ne pouvait manquer de lui agréer infiniment, de quelque main qu'elle lui fût offerte ? Ah ! sans doute ces deux qualités s trouvant ensemble, ces deux objets et ces deux motifs se trouvant mêlés et confondus si heureusement dans un même sujet, ils produisirent un effet tout extraordinaire sur le cœur de DIEU, et lui furent un parfum infiniment agréable et délicieux. (**Anonyme**).

[Marie, la plus parfaite des offrandes]. — Certes, quand tous les anges et tous les hommes auraient confondu ensemble tout ce qu'ils ont de vertu et de sainteté, de grâces, de mérites et de perfections, ils ne pourraient pas faire au Seigneur une offrande qui égalât celle que lui fait aujourd'hui la sainte Vierge. Oui, il faut l'avouer, mon Dieu, avant que votre Fils fût venu au monde, et se fût fait une victime pour nos péchés sur la croix, Marie était seule l'hostie digne de vous être offerte. Le sang des taureaux et des agneaux, l'épanchement des liqueurs et l'odeur des parfums étaient des choses trop matérielles pour vous toucher : les sacrifices d'Abel, de Noé et des autres patriarches, les magnificences de David et les saintes profusions de Salomon méritaient bien quelque regard favorable, mais tout cela n'était pas capable de vous contenter pleinement. Il est vrai qu'Abraham et Isaac gagnèrent votre cœur, l'un en se disposant à sacrifier son fils unique, et l'autre en consentant avec soumission à être immolé pour votre gloire; je sais que vous agréâtes infiniment l'offrande que Manué vous fit de Samson, et plus encore celle de la bonne Anne quand elle vous présenta son petit Samuel. Mais pour excellentes que fussent ces victimes, toujours avaient-elles quelques taches, et manquaient-elles de cette pureté parfaite sans laquelle elles ne pouvaient être dignes de vous. Il n'y a que Marie en qui vous n'avez trouvé aucun défaut ; ou, pour mieux dire, il n'y a qu'elle qui ait été une hostie assez sainte et assez pure pour suppléer au défaut des autres, et remplir ce qui leur manquait pour vous apaiser, en attendant le grand sacrifice de la croix. Recevez donc cette innocente colombe qui doit être bientôt suivie de l'agneau immaculé ; recevez les gémissements de l'une, et puis vous recevrez le sang de l'autre ; recevez les vœux de la plus sainte des créatures, recevez l'offrande d'une vierge qui doit être la mère d'un Dieu, et puis vous recevrez le sacrifice d'un Homme-Dieu. (*Le même*).

[Marie au Temple par amour]. — Nous devons croire certainement que Marie n'entre point aujourd'hui dans le Temple par contrainte, ni parce qu'elle y est engagée par la volonté de ses parents. La charité la presse plus fortement que l'obligation qu'elle a d'accomplir leur vœu, et quand ils ne l'y présenteraient point, elle ne laisserait pas d'y être attirée par son amour. Elle soupire depuis longtemps après ce bonheur, et dans les transports de sa ferveur elle se dit sans cesse à elle-même : Quand est-ce que j'irai m'enfermer dans cet auguste Temple, où Dieu a établi sa demeure, et où il a marqué la mienne ? Mon Dieu ! ne différez pas plus longtemps à m'accorder la jouissance de ce bonheur dont le retardement me cause des langueurs mortelles : *Hæc recordatus sum, et effudi in me animam meam, quoniam transibo in locum tabernaculi admirabilis, usque ad domum* Dei (Psalm. xli, 5). Enfin ce jour tant désiré étant venu, ne me demandez pas si elle s'abandonne tout entière à la joie ; bien loin d'attendre que ses parents l'avertissent de se préparer à partir pour exécuter leur

vœu, elle fut la première à les en avertir et à les presser. Ce fut une chose bien surprenante, de voir une enfant de trois ans prendre une si ferme résolution, et de la voir quitter sans peine les délices de sa maison, renoncer aux caresses de ses proches, abandonner ses plus chères connaissances, se tirer d'entre les bras d'un père qui l'aimait plus que ses yeux, et d'une mère pour qui elle avait des tendresses inexplicables, et cela avec des marques de joie. (*Le même*).

[Joachim et Anne]. — Représentez-vous, s'il vous plaît, Joachim et Anne qui s'approchent du grand-prêtre pour mettre leur fille entre ses mains : leur âme est partagée entre les sentiments de la dévotion et de la piété naturelle. La dévotion les porte à consacrer de bon cœur leur chère fille, et la piété naturelle voudrait bien les obliger de la retenir. Joachim qui avait ignoré si longtemps le doux nom de père, et qui en avait si peu joui se voyait prêt d'être privé de ses plus chères délices ; Anne, également vénérable par son âge et par sa piété, après une stérilité de plusieurs années, étant enfin devenue la plus heureuse de toutes les mères, se voyait sur le point de perdre toute sa joie et toute sa consolation ; Joachim soupirait de tendresse, et Anne versait des larmes de douleur. Mais la généreuse vierge n'en est point émue : elle regarde couler les pleurs de ses parents, elle écoute leurs soupirs sans donner aucune marque de faiblesse ; leurs gémissements frappent ses oreilles, sans ébranler son courage : elle sentait bien que ces chères personnes lui tenaient bien avant au cœur, mais la grâce avait fait naître en elle un amour incomparablement plus fort. DIEU appelle la Vierge à son service : elle n'écoute ni tendresse paternelle, ni affection de mère ; elle ne connaît que DIEU, à qui elle souhaite de s'immoler. (*Le même*).

[Sacrifice de Marie agréable à la Trinité]. — Qui pourrait exprimer avec quelle ferveur et avec quelle dévotion cette Vierge sainte fait ce grand sacrifice ? Comme cela est au-dessus de mes forces, je dirai seulement qu'il était honorable pour la souveraine majesté de voir la reine du ciel et de la terre prosternée au pied de son autel, lui rendre hommage, et protester solennellement qu'elle se reconnaissait sa servante et son esclave. Qu'il était doux au Père éternel de regarder sa fille bien-aimée dans de si profonds sentiments de respect et d'obéissance ! Qu'il était doux au Verbe divin de contempler celle dont il voulait être le fils dans un état si humble et un si parfait abaissement de soi-même ! Qu'il était doux au SAINT-ESPRIT de voir celle qu'il disposait à être son épouse n'avoir reçu de lui tant de biens et de faveurs que pour avoir de quoi exercer sa gratitude, en lui en faisant à son tour une offrande volontaire. (*Le même*).

[Dispositions de Marie]. — Animons-nous, mes frères, à révérer Marie dans la solennité de sa Présentation, dans l'oblation de son cœur où par l'es-

prit de pauvreté elle a fait un sacrifice de tous les biens et de toutes les espérances de la terre, où par le vœu de virginité elle a offert son corps à celui qui voulait s'en former un de son sang le plus pur. Dans ce jour Marie se met sous la dépendance et sous la main des ministres du Temple, pour consacrer sa volonté et son cœur à l'esprit qui la remplissait dès lors, et qui voulait faire d'elle le sujet de ses plus divines opérations. Dans ce jour Marie jette les fondements de l'ordre virginal et de la consécration religieuse ; dans ce jour elle donne l'exemple d'une vie toute céleste et toute angélique, qui sanctifie la terre, qui peuple le ciel, et qui fait de tous ceux qui l'embrassent et qui y sont fidèles autant de victimes consacrées, sous les auspices de cette Vierge incomparable, à l'époux des vierges. Que de grâces, que de sainteté, que de religion dans ce cœur, au moment de cette consécration ! Que de mépris du monde et de ses trésors, et que d'amour pour Dieu ! Quelle humilité, quelle obéissance, quelle pureté, quelle faim et quelle soif de la perfection où Dieu l'appelle ! Donnez-nous, ô Vierge sainte, de suivre votre exemple; donnez-nous d'entrer dans vos dispositions ; donnez-nous, par votre intercession, de participer aux grâces dont vous avez été remplie, au jour de votre Présentation. (**Anonyme**).

[Renouveler les promesses du baptême]. — Présentons-nous aujourd'hui, mes frères, au Tout-Puissant avec Marie qui s'offre et se consacre tout entière, afin que notre oblation unie au mérite de l'oblation de Marie soit reçue en odeur de suavité. Entrons dans une confusion salutaire de nos infidélités aux devoirs de notre état, et à la sainteté de notre consécration. Cette fête doit nous servir d'occasion pour renouveler les premiers vœux que nous avons formés. Le baptême est en effet la plus religieuse et la plus indispensable consécration ; car un chrétien est un religieux de la religion de Jésus-Christ, seul instituteur et fondateur de l'ordre des chrétiens; l'Eglise est comme son cloître, l'évangile sa règle ; Jésus-Christ est son habit, puisque S. Paul veut que nous en soyons toujours revêtus ; le baptême est sa profession ; les vœux qu'il y fait, c'est d'adhérer à Jésus-Christ et à ses maximes, de l'imiter dans toute sa vie, et de lui consacrer son cœur sans réserve ; le temple où se fait cette consécration, c'est Jésus-Christ même, le vrai temple de la divinité, en qui nous sommes tous entés, incorporés et sanctifiés par le baptême. Renouvelons donc aujourd'hui comme Marie, et avec elle, la profession solennelle par laquelle nous nous sommes voués et consacrés à notre Dieu dans notre baptême, comme parle le Catéchisme du concile de Trente, et travaillons à nous rendre fidèles à ce vœu primitif, essentiel, capital, et le plus grand de tous, selon l'expression de S. Augustin, ne perdant jamais de vue avec quelle fidélité Marie a rempli les devoirs de sa consécration. (*Le même*).

[Servir Dieu de bonne heure]. — Comme le fond et le sujet principal du mys-

tère que l'Eglise solennise en ce jour est le sacrifice que Marie fit d'elle-même autrefois au Seigneur, aussitôt qu'elle le put, et dès ses plus tendres années, arrêtons-nous, chrétiens, à cet exemple de piété et de religion qu'elle nous donne. Si nous sommes assez heureux pour le suivre, cette seule instruction qu'elle nous fait se répandra sur toutes les actions de notre vie, et nous découvrira la voie non-seulement la plus sûre, mais encore la plus douce et la plus facile pour arriver au bonheur éternel; cette seule démarche nous mettra en état de nous instruire de nos devoirs et des obligations qu'il nous faut nécessairement remplir pour faire notre salut. A l'exemple de Marie, il faut commencer de bonne heure à servir Dieu. Mais, hélas! qu'il faudrait de temps pour le persuader à ceux qui, étant jeunes encore, pourraient profiter de l'exemple que Marie leur donne! Quant à ceux qui sont plus avancés en âge, que de puissants motifs pour réparer le temps perdu hors du service d'un si grand maître! Dès là que nous sommes chrétiens, pouvons-nous ignorer que nous ne sommes au monde que pour y servir Dieu, c'est-à-dire, pour le connaître, pour l'aimer et pour l'honorer, puisque c'est la fin pour laquelle nous avons reçu l'être? Et cependant je puis dire que nous semblons l'oublier plus que toute autre chose: à force de différer, les uns ne commencent jamais, d'autres voudraient commencer lorsqu'il n'est plus temps, et d'autres enfin ne commencent qu'après avoir été longtemps au service du monde; lassés enfin de se voir en butte à ses mépris, ils cherchent auprès de Dieu de l'estime et de la considération qu'ils n'ont point trouvée dans le siècle. Marie n'agit pas de la sorte : elle porte le joug du Seigneur dès sa jeunesse la plus tendre. (*Sermons sur tous les sujets de la morale*).

[Triple consécration de Marie]. — Je trouve que Dieu a trois rapports avec ses créatures : un rapport de grandeur et de puissance, un rapport de providence et de conduite, un rapport de bonté et d'amour. Sa grandeur nous demande le sacrifice de nos sens, pour reconnaître sa souveraineté; sa providence nous demande les soumissions de notre esprit, pour honorer sa sagesse; et sa bonté demande les hommages de notre cœur, en le consacrant à son amour. Mais si jamais une créature a reconnu ces trois attributs de la divinité, et lui a rendu ces trois hommages par une seule action, ne faut-il pas confesser que c'est la divine Marie dans la consécration qu'elle fait aujourd'hui de tout son être, à la face des autels? N'est-il pas vrai qu'elle se présente aujourd'hui comme une victime qui vient protester qu'elle tient tout de Dieu, qu'elle veut tout employer pour Dieu, qu'elle est disposée à rentrer dans son néant pour honorer son être souverain, et qu'elle se tient renfermée dans l'abîme de son humilité : *Respexit humilitatem ancillæ suæ* (Luc. I, 48)? Marie se présente aujourd'hui comme la servante du Seigneur, pour lui obéir en tout, et suivre toutes les circonstances où il plaira à la divine Providence de l'engager : offrant une volonté déjà préparée à tout, et lui disant comme

David : Mon cœur est préparé, Seigneur, mon cœur est préparé : *Paratum cor meum, Deus; paratum cor meum* (Psalm. LVI, 8); mon âme, ne serez-vous point soumise à votre DIEU, puisqu'il est votre salut? *Nonne Deo subjecta erit anima mea, ab ipso salutare meum* (Psalm. LXI, 2)? Elle se présente pour être l'épouse du Seigneur, pour être toute à lui, comme il est tout à elle : *Dilectus meus mihi et ego illi* (Cantic. II, 16). (**Anonyme**).

[Se consacrer promptement à Dieu]. — La glorieuse Vierge, que nous prenons pour modèle de la promptitude avec laquelle il faut se donner à DIEU, n'avait rien à craindre de ses passions qui étaient parfaitement soumises à la raison, et elle n'avait point de ce côté-là d'obstacle à vaincre : ainsi elle se présente de bonne heure sans que ses passions la retardent. Mais ce que Marie a eu par un privilége particulier, nous devons l'acquérir par vertu : il nous faut soumettre nos passions en nous présentant de bonne heure à DIEU, comme elle, afin de prévenir l'ensorcellement de la vanité, et empêcher que le torrent de nos passions et du mauvais exemple ne nous entraîne. Suivons donc le modèle qu'on nous offre aujourd'hui; car Marie, en se présentant au temple de bonne heure, devient elle-même un temple vivant où le SAINT-ESPRIT fait sa demeure en assurance, y trouvant et y portant la paix, parce que le cœur de cette enfant était tranquille et que ses passions étaient soumises. Vous mériterez la même faveur de DIEU, si vous lui donnez les prémices de votre cœur, si vous l'y introduisez avant d'y donner entrée à son ennemi; il s'y établira comme le fort armé, et ne permettra pas que le tentateur y donne atteinte. Mais si vous attendez dans un âge plus avancé, ne devez-vous pas craindre que vos meilleures résolutions ne soient retardées, que le joug de JÉSUS-CHRIST ne vous paraisse trop difficile, et que vous ne refusiez de vous y soumettre. Pratiquez donc ce que le prophète vous inspire, et avant que vos passions, qui ne sont encore que des épines, se convertissent en ronces : *Prius quàm intelligerent spinæ vestræ rhamnum* (Psalm. LVII, 10), arrachez-les et brisez ces petits serpents contre la pierre : *Beatus qui tenebit et allidet parvulos tuos ad petram* (Psalm. CXXXVI, 9). (*Sermons sur tous les sujets de la morale*).

[Différer, c'est rendre la conversion plus difficile]. — Quel aveuglement de différer de se consacrer à DIEU de bonne heure, comme Marie qui s'est consacrée dès les premiers instants de sa vie! N'est-ce pas le langage des impies de dire : usons de notre jeunesse qui passe comme un éclair; qu'il n'y ait aucune joie, aucun plaisir dont nous ne fassions épreuve? Hélas! pourrez-vous, dit le Sage, perdre le pli que vous aurez contracté dans un âge tendre? L'homme ne vieillit-il pas dans les habitudes qu'il a contractées étant jeune : *Adolescens juxta viam suam, etiam cùm senuerit non recedet ab eâ* (Prov. XXII, 6). Pourrez-vous arracher de terre un arbre qui pen-

dant le cours de plusieurs années aura jeté de profondes racines, puisque vous sentez déjà de la difficulté à l'arracher lorsqu'à peine il vient d'être planté? Aurez-vous assez de force, continuent les Pères, pour franchir un torrent profond et large, puisqu'en remontant à sa source où il est étroit, et où il n'a presque point de profondeur, vous avez peine à le franchir? Voilà le portrait des difficultés insurmontables que vous essuierez si vous différez d'immoler vos passions dans votre jeunesse. Semblables à un arbre qui tient au sol par un grand nombre de racines, elles vous sembleront impossibles à détruire; vous serez tout terrestre, vous ne goûterez que les choses de la terre; comment prétendez-vous donc parvenir à goûter jamais celles du ciel, sans un prodige que Dieu ne vous promet pas? Suivez donc Marie au Temple de Jérusalem, unissez-vous avec elle, présentez-lui vos passions, afin qu'elle les offre à son fils, et que la grâce les enchaîne comme Raphaël enchaîna le démon Asmodée, afin qu'il ne nuisît point à Tobie. (**Anonyme**).

[Il est doux de se consacrer à Dieu]. — C'est une vérité incontestable et dont l'expérience ne nous permet pas de douter, que la vertu a ses douceurs préférables à tous les plaisirs des sens; car encore qu'il en coûte de faire les premières démarches pour se consacrer à Dieu, parce que les passions, le monde et Satan s'y opposent, néanmoins dès que l'on s'est surmonté sur ce point, on éprouve qu'un jour passé dans la maison de Dieu doit être préféré à tout ce que l'on pourrait goûter ailleurs en plusieurs années : *Melior est dies una in atriis tuis super millia* (Psalm. LXXXIII, 11). Il n'en faut point d'autres preuves que l'exemple que l'Église nous met aujourd'hui devant les yeux, en nous rappelant la mémoire de la Présentation de Marie pour se consacrer au service de Dieu dans le Temple. J'avoue qu'elle n'éprouva pas les difficultés que peuvent ressentir les autres, qu'elle n'eut point de peine à quitter la maison paternelle, ni à se séparer de ceux qui la chérissaient tendrement. Mais ce premier pas fait par un engagement solennel, qui peut exprimer les délices dont son âme fut remplie, les douceurs qu'elle goûta dans la contemplation et dans ses entretiens continuels avec son Dieu? Il ne faut point douter que tout ce que la vertu peut apporter de satisfaction, de joie et de consolation ne vint se répandre comme un torrent dans ce cœur innocent, et en remplit toute l'étendue et toute la capacité : *Torrente voluptatis tuæ potabis eos* (Psalm. XXXV, 9). Ce partage n'est pas seulement pour Marie, nous pouvons tous y aspirer : éprouvant combien il est doux de servir le Seigneur, combien son joug est léger, suivons Marie à l'odeur de ses parfums; les douceurs qu'elle éprouve deviennent un garant de celles que Dieu nous accordera. (*Sermons sur tous les sujets de la morale*).

[Se donner à Dieu est juste et avantageux]. — Qu'heureuse est l'âme qui se donne et se consacre à Dieu tout de bon et sans réserve, et qui fait ce que

S. Augustin avait tant le désir de faire continuellement, lorsqu'il disait : Je voudrais ne faire jamais autre chose que de me restituer moi-même à celui à qui je me dois tout entier : *Vellem ut nihil aliud agerem quàm reddere me cui me maximè debeo.* (De quantitate animæ, 4, 28). En effet, ce saint docteur avait raison de ne se regarder que comme une chose prêtée, et un bien emprunté de la main libérale de Dieu, à qui par conséquent il était obligé d'en faire restitution, se disant souvent par un sentiment d'humilité et de reconnaissance : Ne t'en fais point accroire parce que tu es né libre. Il est vrai que tu es plus à toi que chose du monde; mais il est vrai aussi que rien n'est moins à toi que toi-même : *Quid magis tuum quàm tu, et quid minus tuum quàm tu?* Tu es à toi, mais tu es à Dieu plus qu'à toi : tu es le maître de ta vie et de tes actions; mais tu ne l'es que par la grâce d'un maître plus grand et plus absolu : car après tout, tu n'es à toi que depuis quelques années, et pour autant de temps qu'il plaira à Dieu; mais tu es à lui de toute éternité et pour toute l'éternité. Avant que tu fusses homme, tu étais déjà son sujet; et quand tu ne serais plus, tu ne laisserais pas de lui être encore soumis. C'est donc à toi, concluait ce grand docteur, à rendre au souverain maître de ta vie, les hommages qui lui sont dus; et tu ne saurais t'en acquitter comme il faut qu'en lui sacrifiant de bon cœur tes biens, ta vie et ta propre personne. Voilà, chrétiens, en quoi consiste la perfection d'un chrétien et d'une âme vraiment fidèle : *Ut ei se totos reddant cui debere se totos recolunt, et originem et profectum* (S. Hilarius comment. in Matth. XXIII). C'est aussi ce que la sainte Vierge accomplit si admirablement dans le mystère de ce jour : et c'est une gloire qui lui est justement due, d'avoir la première appris à une infinité de vierges, qui sont venues depuis, ou qui viendront dans la suite des siècles, le moyen de se donner parfaitement à Dieu, de s'élever au-dessus de la faiblesse de leur sexe, d'imiter la pureté des Anges qui sont de purs esprits, et de surpasser leur vertu. (**Anonyme**).

[Marie est belle]. — Marie, dès l'âge de trois ans, se retire dans le Temple, pour fuir la compagnie des hommes et ne s'entretenir que de Dieu. C'est un spectacle digne du ciel et de la terre, des anges et des hommes, de voir une enfant si jeune se séparer de ses parents avec tant de générosité, et se consacrer à Dieu avec tant de zèle, donner à la piété solide un âge destiné aux amusements de l'enfance, renoncer au monde avant que de le connaître, et se précautionner contre la malice avant d'en avoir ressenti les traits. Et nous, conçus dans l'iniquité, enfantés dans le crime, affaiblis par la concupiscence, nous qui portons la grâce dans des vaisseaux fragiles, et sujets à se briser en toute rencontre, comme dit l'Apôtre, bien loin de chercher la retraite dès nos jeunes années pour conserver la grâce du Baptême, nous nous répandons, presque dès la naissance, dans le commerce du monde, dans les divertissements pro-

fanes, et dans les occasions les plus dangereuses du péché; au lieu de consacrer à DIEU les prémices de nos jours et les premiers mouvements d'une volonté naissante, comme le fit la sainte Vierge, nous les consacrons au monde comme si nous ne naissions que pour le monde. Que dirons-nous de ceux qui passent leur vie entière dans un flux continuel de passions inutiles et criminelles, leur enfance dans la bagatelle, leur jeunesse dans la débauche, l'âge viril dans le tumulte des affaires, et les derniers jours de la vie à se donner à DIEU? Après cela, ne vous étonnez pas si, ayant été lavés dans le Baptême, nous contractons de nouvelles ordures : nés dans le péché en sommes-nous plus circonspects? Imitons-nous la sainte Vierge? conçue et née dans l'innocence, et délivrée des dangers du péché dès son enfance, elle ferme son cœur au monde pour ne l'ouvrir qu'à DIEU; et plus elle est impeccable, plus elle évite les occasions du péché, toujours vigilante et attentive à ses voies, menant une vie solitaire et mortifiée. Et nous, pécheurs, nous épancherons nos cœurs dans tout ce que le monde a de plus dangereux, voulant mener une vie sans contrainte dans le libertinage! (*Le même*).

[Pourquoi si peu gardent la grâce]. — Faut-il s'étonner si peu de chrétiens conservent la grâce? Le moyen de la conserver parmi la corruption du monde, quand on n'a point d'autre raison d'être du monde que l'amour qu'il a su nous inspirer? Que voit-on aujourd'hui dans le monde, qui ne semble fait exprès pour détruire la grâce? La grâce se conserve-t-elle dans ces conversations où la charité est blessée par tant d'endroits? Se conserve-t-elle dans ces intrigues où la justice est sacrifiée à l'ambition? Se conserve-t-elle parmi ces vains désirs de plaire à qui l'on sait bien que l'on ne plaît jamais innocemment? Se conserve-t-elle dans ces spectacles préparés exprès pour fortifier les passions contre la raison? Est-ce le moyen de la conserver que d'avoir toujours d'illustres exemples devant les yeux, pour autoriser tous les crimes? (**Le P. d'Orléans,** *Sermons pour la Conception*).

[Prière]. — Faites-nous souvenir, Seigneur, de toutes les obligations que nous avons contractées, lorsque nous avons été présentés au baptême, et que l'Eglise nous a reçus dans son sein. La solennité de ce jour nous rappelle cette auguste cérémonie : faites par les mérites de Marie que nous en remplissions tous les devoirs. Remettez-nous aussi souvent devant les yeux les consécrations particulières dont la Présentation de Marie nous est une vive image : Tant de résolutions que nous avons prises, et en public et en particulier, de vous bien servir, s'évanouiront-elles? Donnez-nous la grâce de les renouveler aujourd'hui en votre présence et sous les auspices de votre sainte mère, afin que nous les accomplissions avec une nouvelle fidélité. Vierge sainte, qui avez porté de bonne heure le joug du Seigneur, et qui vous êtes si souvent présentée à DIEU comme

une offrande pure et agréable à ses yeux, suppléez par votre intercession à ce qui manque à l'offrande que nous vous faisons de nous-mêmes, et présentez-nous à Jésus-Christ, votre fils, qui ne rejettera point ce qui lui aura été présenté par une telle mère. Si ses yeux perçants, qui voient à nu l'obscurité de nos cœurs, y découvrent quelque chose d'impur, daignez obtenir qu'il le lave par son sang adorable, et que sa grâce qui vous a destinée et préparée pour être la mère d'un Dieu Rédempteur des hommes, nous prépare pour recueillir par une vie sainte les fruits de notre rédemption. (**Anonyme**).

MYSTÈRE DE L'ANNONCIATION

DE LA SAINTE VIERGE.

AVERTISSEMENT.

*Nous avons déjà dit (Mystères de Notre-Seigneur, titre de l'*Incarnation) *que l'Eglise en un même jour célèbre un double mystère : l'Incarnation du Verbe éternel, et l'heureuse nouvelle qu'un Ange apporta à la bienheureuse Vierge, en lui disant qu'elle etait choisie pour être la mère de son* Dieu ; *ce qui a fait donner à cette fête le nom d'Annonciation. Or, quoique ces deux mystères soient inséparables, on peut néanmoins, pour s'accommoder à la coutume et à la dévotion des fidèles envers la mère de* Dieu, *parler de l'Annonciation de la mère comme d'un sujet distinct de l'Incarnation du fils. Comme, en traitant l'Incarnation, on ne parle qu'indirectement de la maternité divine, et qu'autant que c'est nécessaire pour expliquer qu'un* Dieu *s'est fait homme en prenant un corps dans le sein de Marie ; de même dans l'Annonciation, quoique toute la gloire et la grandeur de Marie viennent du Verbe divin qui l'a élevée à une dignité incomparable, on considère principalement ce qui regarde la Vierge sainte, comme faisant un second mystère séparé en quelque sorte du premier.*

Pour cela, il faut parcourir toutes les circonstances de l'Annonciation : la dignité de mère de Dieu *à laquelle Marie est élevée, les vertus singulières, par lesquelles elle s'est disposée à la maternité divine, l'éclaircissement qu'elle demande à la proposition qu'on lui fait de la part de* Dieu, *le con-*

sentement qu'elle y donne et l'effet admirable qui en résulte, la foi, l'humilité et l'amour de la pureté qu'elle fait paraître en cette occasion. De là on peut juger qu'un discours sur cette matière doit être utile et capable d'inspirer de la reconnaissance et de la vénération envers la mère de Dieu.



§ I.

Desseins et Plans.

I. — *Ecce concipies in utero, et paries filium* (Luc. I, 31). Il fallait, chrétiens, les paroles d'un ange, pour exprimer la dignité de mère de Dieu à laquelle la glorieuse Vierge est élevée dans ce mystère : dignité si sublime, titre d'honneur si glorieux que toutes ses autres prérogatives et toutes les autres marques de distinction ne sont que des suites et des apanages de cette illustre qualité. Aussi notre esprit, opprimé par le poids d'une telle gloire, ne peut-il s'élever jusqu'à en concevoir la grandeur. Pour nous en former du moins quelque idée d'après ce que l'ange en dit en si peu de paroles, il faut, s'il vous plaît, supposer qu'afin que Marie fût véritablement mère de Dieu, trois choses étaient absolument nécessaires : il fallait que Dieu prît un corps formé de la substance de cette Vierge ; il fallait en suite que ce Dieu fait homme demeurât un temps considérable dans son sein, à la manière des autres enfants ; il fallait enfin qu'il naquît d'elle, après le temps que la nature a destiné pour cela, comme il avait pris naissance dans elle, selon les paroles de l'ange : *Ecce concipies in utero.* De là nous tirerons de fortes conjectures pour la grandeur de cette divine maternité : ce sera la première partie de ce discours ; ensuite, dans la réponse que fit cette Vierge sainte nous découvrirons les principales vertus qui la disposèrent à recevoir cette incomparable dignité : ce sera la seconde partie.

Premier point. — Des trois choses que nous avons dites être nécessaires pour que Marie fût véritablement mère de Dieu, je tire trois conséquences qui l'élèvent au-dessus de tout ce qui est purement créé.

1° Le Saint-Esprit, qui par une vertu toute divine lui a tenu lieu d'époux, ne s'est pas contenté de rendre son corps capable de donner la vie à un Homme-Dieu ; mais de plus il a comblé son âme d'une plénitude de grâce, pour mettre une espèce de proportion entre la cause et

l'effet, entre la mère et le fils, et par cette grâce il l'a élevée au-dessus de tout ce qu'il y a de plus grand dans l'ordre de la nature : *Gratiâ plena.* Ce fut la première parole de l'ange. Développons maintenant la grandeur de cette dignité de mère de Dieu. Si la grâce élève une personne si haut, que sera-ce de la plénitude de la grâce même qui n'est que comme une préparation à la maternité ? Si cette grâce est quelque chose de si précieux que le moindre degré vaut mieux que tout ce qu'il y a de grand dans la nature, que faut-il conclure de cette plénitude qui n'a été qu'une voie et une disposition à l'auguste maternité ? Quelles réflexions morales ne peut-on point faire sur le prix de la grâce ?

2° Comme le Verbe incarné, quoique ses membres aient été formés dès le premier instant, devait séjourner dans le sein de Marie, afin d'y prendre les accroissements nécessaires avant de naître, l'ange ajoute : *Dominus tecum*, le Seigneur est avec vous. Mais il y est d'une manière particulière, par l'alliance étroite qu'une mère contracte avec son fils. Comme, à proprement parler, il n'y a que Dieu qui soit grand par lui-même, et que tout le reste n'est grand que par rapport à Dieu, il s'ensuit que plus on s'approche de lui et plus on a de rapport avec lui, plus aussi l'on participe à la grandeur. Or quelle créature l'approche de plus près ou bien a jamais eu une alliance plus étroite avec lui (il faut toujours excepter l'humanité sainte du Sauveur), que celle qui a conçu un Dieu dans son sein, qui lui a donné la vie, et qui a été le principe de son être ? Dans la nature, en effet, il n'y a point de relation plus réelle et plus intime que celle d'une mère avec son fils ; la maternité donne donc à Marie un rang distingué, et, en l'approchant plus que toute autre créature de la divine majesté, l'élève au-dessus de tout ce qui n'est point Dieu.

3° Ce n'est pas là encore le comble de l'honneur qui lui est rendu ; en voici une troisième source que l'ange nous découvre par ces paroles : *Benedicta tu in mulieribus.* Vous savez que la bénédiction que Dieu promettait aux justes de l'ancienne loi regardait particulièrement le fruit du mariage et une postérité nombreuse. Mais la bénédiction que ce messager céleste promet à Marie est toute singulière ; puisqu'elle l'élève au-dessus de toutes les femmes, par la possession d'un fils qui est le souverain de la terre et du ciel : possession entière et parfaite, puisque ce fils lui appartient par un droit juste et légitime, comme tous les enfants appartiennent à ceux qui leur ont donné la vie ; possession qui lui donne un véritable droit sur celui qui est le Tout-puissant ; possession enfin qui renferme tous les biens de ce fils, dont elle dispose absolument.

Deuxième point. — Les principales vertus qui ont disposé la sainte Vierge à cette auguste dignité de mère de Dieu, et qui ont attiré le Verbe éternel dans son sein, sont indiquées dans l'évangile et comprises dans sa réponse à l'ange du Seigneur. 1° Une humilité profonde, qui attira les regards de Dieu sur elle : *Ecce ancilla Domini.* 2° Une pureté incomparable, capable d'attirer le Fils de Dieu du sein de son Père dans

le sien : *Quoniam virum non cognosco.* 3° Enfin une obéissance qui fut comme la dernière disposition à ce haut degré d'honneur. Il ne faut qu'examiner ces trois vertus en détail pour être convaincu du rare mérite de Marie, comme on l'est déjà de sa grandeur.

L'humilité est la vertu que Jésus-Christ donnera plus tard pour le fondement de l'élévation vers laquelle nous devons aspirer. Mais, au lieu de juger de l'élévation de Marie par son abaissement, il faut au contraire mesurer ici son humilité par la hauteur de son élévation. Elle est la mère de son Dieu, et elle ne se regarde que comme sa dernière servante. De plus, c'est au moment où cette Vierge sainte est déclarée la plus grande de toutes les créatures, qu'elle se fait la plus petite : sa grandeur en effet réside dans l'éminence de cette incomparable dignité de mère de Dieu, et son humilité se fait voir en ce qu'elle ne se reconnaît que pour servante.

Si cette humilité si profonde a attiré les regards d'un Dieu, d'un autre côté la pureté de cette même Vierge n'a pas eu moins de charmes pour gagner le cœur de celui qui est la pureté même ; car, comme c'est la vertu qui nous donne le plus de ressemblance avec Dieu, rien ne pouvait mieux disposer la Vierge à la dignité de mère de Dieu que cette pureté qui a surpassé celle des anges, et qui lui a été si chère qu'elle l'a préférée à la qualité même de mère du Messie. Quelle morale ne peut-on pas tirer de là !

Enfin la dernière vertu que Marie pratiqua en ce mystère, et qui fut une disposition à la maternité divine, c'est l'obéissance et la soumission aux ordres de Dieu : *Fiat mihi secundùm verbum.* On trouvera assez dans la suite ce qui peut se dire là-dessus ; il me suffit de rappeler que nous pouvons imiter cette vertu, et par là nous rendre plus agréables à Dieu.

II. — *Dabit Dominus ipse vobis signum : Ecce virgo concipiet et pariet filium.* (Isai. vii, 14).

Voici, chrétiens, le signe que Dieu promit autrefois aux mortels, et qui leur fait toucher de près au bonheur que tant de prophètes ont annoncé, que tant de patriarches ont attendu, et après lequel tous les siècles ont soupiré : signe heureux qui est tout ensemble et le présage de notre salut, et le grand objet de notre foi. Or ce signe merveilleux est une Vierge qui conçoit et un Dieu qui est conçu d'une Vierge : *Dominus dabit vobis signum, etc.* Ce signe nous apprend en même temps deux mystères que l'Eglise confond dans la fête de ce jour : la maternité de Marie et l'Incarnation du Verbe ; l'un est un mystère d'abaissement et d'humiliation, puisqu'un Dieu y descend jusqu'au néant de notre bassesse, en se faisant homme comme nous ; l'autre est un mystère d'élévation et de grandeur puisqu'une Vierge est élevée jusqu'à la maternité divine qui est

le comble de toutes les grandeurs. C'est la raison pour laquelle quelques SS. Pères ont appelé l'Incarnation du Verbe du nom d'abaissement et d'élévation tout à la fois. Mais ce qui importe au sujet que je me suis proposé, c'est que l'abaissement regarde Dieu qui s'est anéanti, comme dit l'Apôtre, et que l'élévation regarde Marie. Il se trouve ici, disent quelques Pères, comme une balance où, à mesure que le poids fait baisser un côté, l'autre côté s'élève : et ainsi les différents degrés de l'abaissement du fils sont les degrés d'élévation de la mère. Pour le voir, il ne faut que considérer trois choses :

1° Le Fils de Dieu se faisant homme, et prenant un corps, s'abaisse au-dessous des anges, en s'unissant à une nature inférieure à la leur, comme dit son prophète ; mais en même temps il élève sa mère au-dessus des anges et de toutes les pures créatures.

2° Il s'assujettit à toutes les misères et à toutes les faiblesses de notre nature, pour combler sa sainte mère de dons, de grâces et de priviléges, afin de la rendre digne de cette haute dignité, et capable de la soutenir.

3° Enfin il s'est fait fils de l'homme pour élever en quelque manière sa mère au-dessus de lui-même, en voulant lui être soumis et lui obéir, comme un enfant à sa mère, et cela par un droit juste et naturel.

—

III. — Si l'on veut joindre ensemble les deux mystères qui sont exprimés dans l'évangile de ce jour, savoir, l'Incarnation du Verbe et la dignité de mère de Dieu, dont Marie est honorée, on peut faire voir dans les trois parties d'un discours :

1° Que Dieu est infiniment honoré par l'alliance que le Verbe éternel contracte avec la nature humaine, puisqu'un Dieu lui obéit, est soumis à son pouvoir, lui est offert en sacrifice, et est immolé pour sa gloire.

2° Que la sainte Vierge est infiniment relevée, puisqu'elle est déclarée mère de Dieu, et en cette qualité élevée au-dessus de toutes les pures créatures.

3° Que cette alliance étroite que Dieu contracte avec les hommes leur apporte un bonheur incomparable, puisqu'il se fait leur Sauveur, leur médiateur, et leur procure tout le bien qu'ils peuvent espérer.

—

IV. — Dans la célèbre députation qui est faite à la sainte Vierge par un ange, pour lui déclarer le dessein que Dieu a sur elle, trois choses sont à considérer : elles renferment ce qu'on peut dire de plus avantageux à la gloire de cette heureuse créature.

1° Le choix que Dieu a fait d'elle entre toutes les femmes, par une prédestination éternelle et un amour singulier, pour la faire entrer en quelque manière dans l'ordre hypostatique, en l'élevant à la qualité de mère de Dieu.

2° La proposition que l'ange lui fait de ce dessein de Dieu, et la réponse qu'elle fait à la parole de l'ange, réponse dans laquelle elle pratique les plus héroïques vertus.

3° L'exécution de ce grand dessein qui se fait par le consentement qu'elle donne, et par la soumission qu'elle marque à la volonté de Dieu.

—

V. — *Invenisti gratiam apud Deum.* (Luc. I, 30). — Il n'y a rien de plus souhaitable pour une créature que de trouver grâce devant Dieu, parce que, n'étant qu'un pur néant d'elle-même, elle n'est grande que par la grâce, et à proportion de la grâce qu'elle a reçue de son Créateur. Voilà ce qui fait la grandeur de Marie dans l'auguste mystère que nous célébrons en ce jour; car quoiqu'elle ait trouvé grâce devant Dieu dès le premier moment de son existence, et qu'à chaque instant elle ait fait de rapides progrès dans cette grâce, il faut pourtant avouer que c'est principalement en cet heureux jour et dans ce glorieux mystère qu'elle a trouvé la grâce dans une plénitude et dans une abondance qui surpassent toutes les pensées et toutes les expressions des hommes. En effet c'est en ce jour que le Saint-Esprit, le principe et la source de la grâce, survient amoureusement en elle, que celui qui est la grâce substantielle prend une nouvelle vie dans son sein, et lui fait les plus hautes faveurs dont le ciel puisse honorer une pure créature. Or, chrétiens, pour ne pas m'engager dans un sujet qui me paraît infini, je veux rapporter toutes les grâces et toutes les faveurs dont le ciel honore aujourd'hui Marie à deux principales :

1° Elle est élevée à l'auguste dignité de mère de Dieu.

2° Elle est élevée à cette dignité sublime pour coopérer au salut du genre humain.

En deux mots : l'élévation de Marie, et la fin que Dieu s'est proposée dans cette élévation.

—

VI. — *Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundùm verbum tuum.* (Luc. I, 38). — Si jamais se sont accomplies les paroles de Jésus-Christ dans l'évangile, que quiconque s'humilie sera élevé, et que la voie assurée pour arriver à la véritable grandeur est celle de l'abaissement, c'est dans l'accomplissement du mystère que l'Eglise honore aujourd'hui. La sainte Vierge, se voyant honorée par une auguste ambassade de la part de Dieu, s'humilie profondément, et se contente de prendre la qualité de servante,

et pour cela est élevée à la haute et inestimable dignité de mère de Dieu. C'est pourquoi, dans le dessein que j'ai choisi, parmi la foule des sujets que ce grand mystère nous fournit, de m'arrêter à l'humilité que la sainte Vierge y fait paraître, je prétends vous faire voir :

1° Que l'humilité profonde de Marie est la source, la cause, et la mesure de sa grandeur et de son élévation.

2° Que la grandeur et l'élévation de Marie, fondées sur son humilité, apprennent à tous les hommes que la véritable grandeur d'un chrétien consiste dans l'humilité.

—

VII. — Un jour un grand saint, tout dévoué au culte de Marie, lui demanda quel était, entre tous les titres qu'on lui prodiguait dans une église célèbre bâtie en son honneur, celui qui plaisait le plus à son cœur. Aussitôt une voix distincte lui répondit : *Mère admirable, mater admirabilis.* Cette seule parole comprend en effet tout ce que l'on peut dire en l'honneur de la sainte Vierge : *Mater admirabilis.* Aussi est-ce à ce glorieux titre que je me borne, en vous montrant qu'elle est justement appelée mère admirable :

1° Parce qu'elle est mère et vierge tout ensemble : merveille inouïe dans tous les siècles, et qui ne s'est vue qu'en elle seule : *Ecce virgo concipiet et pariet filium, novum creavit Dominus super terram.* (Isai. VII, 14).

2° Parce qu'elle est mère de son Dieu : ce qui est le plus grand et le plus surprenant de tous les prodiges : *Unde hoc mihi ut veniat mater Domini mei ad me.* (Luc. I, 43).

3° Parce qu'elle est en même temps mère de tous les prédestinés.

—

VIII. — On peut prendre pour dessein et pour partage d'un discours sur le mystère de l'Annonciation de la sainte Vierge le triple accord qui s'y trouve entre choses opposées, en apparence du moins.

1° Entre la plus haute élévation et la plus profonde humilité ; Marie est déclarée mère de Dieu, et en même temps elle se regarde comme la servante du Seigneur : *Ecce ancilla Domini.*

2° Entre la virginité dont Marie avait même fait vœu, à laquelle elle était résolue de ne renoncer pour aucun autre avantage, et la maternité divine qui lui est accordée dans ce mystère.

3° Entre la position première d'une créature inconnue aux yeux du monde, et la position qu'elle occupe ensuite lorsque, devenue mère de Jésus-Christ, elle rend les hommes enfants de Dieu.

—

IX. — Pour apprendre les devoirs que nous devons rendre à la sainte Vierge, à cause de la dignité de mère de Dieu à laquelle elle est élevée

en ce jour, nous devons considérer cette sainte et heureuse créature ; 1° Comme l'objet de notre culte, 2° Comme le sujet de notre confiance. Ce sont les deux parties de ce discours.

Premièrement. — Marie, après DIEU, doit être le premier et le principal objet de notre culte : 1° Parce que si tout ce qui regarde DIEU, l'approche, ou lui appartient mérite de la vénération ou du culte, Marie, qui sans doute le touche de plus près et a contracté l'alliance la plus étroite avec lui, mérite un culte spécial en qualité de mère de DIEU. 2° Parce que la volonté de DIEU est que nous honorions celle qu'il a élevée à une dignité si haute, et qui demande les respects et les hommages des anges et des hommes. 3° Parce que c'est honorer DIEU que d'honorer sa mère. 4° Parce que lui-même lui a été soumis, l'a honorée, et lui a rendu tous les devoirs qu'un enfant doit à ceux qui lui ont donné l'être.

Deuxièmement. — Marie, en qualité de mère de DIEU, est le sujet de notre confiance : 1° Parce qu'elle est aussi la mère des chrétiens, et a pour eux tous les sentiments de tendresse et d'affection d'une mère, 2° A cause de son pouvoir et de son crédit auprès de son fils. 3° A cause de l'intérêt qu'elle prend à notre salut, auquel elle a coopéré avec le Sauveur.

—

X. — On peut faire voir dans ce mystère la disposition du cœur de Marie à l'égard d'une dignité qui l'élève au-dessus de toutes les grandeurs : comme elle la reçoit, comme elle en use, comme elle la regarde quand elle lui est proposée, comme elle la reçoit quand elle est obligée de l'accepter, comme elle en use quand enfin le Seigneur l'en a revêtue.

1° Marie regarde la dignité de mère de DIEU avec frayeur : elle est, dit l'évangile, troublée à la proposition qu'on lui fait : *Turbata est in sermone ejus* (Luc. I, 29).

2° Marie reçoit avec prudence et avec circonspection la dignité de mère de DIEU : elle examine les moyens qu'on lui propose pour y arriver : *Quomodo fiet istud ?*

3° Marie use de la dignité de mère de DIEU avec humilité : elle assure qu'elle ne se regarde que comme la servante du Seigneur : *Ecce ancilla Domini.*

Trois grands points d'éloge pour elle, et en même temps d'instruction pour nous. *C'est le dessein du* **P. d'Orléans.**

—

XI. — On pourrait demander à quoi attribuer le choix que DIEU a fait de Marie, entre toutes les femmes, pour l'élever à la dignité de mère de DIEU. Je sais bien qu'on ne peut demander à DIEU la raison de cette préférence, parce que sa volonté est la première et la souveraine raison, juste par elle-même, règle de toute justice. Mais du côté de Marie, si c'est son bonheur d'avoir été l'objet de ce choix, on doit croire aussi,

avec les saints Pères et toute la théologie, que la sainteté de cette heureuse créature a été le motif qui a déterminé Dieu à la choisir entre toutes : ce qui fait la gloire de cette incomparable mère de Dieu. Laissons donc à part cette haute dignité qui passe notre faiblesse et notre intelligence ; attachons-nous à considérer le mérite et la vertu de Marie, sans sortir du dessein que l'Eglise nous met devant les yeux. — *Premièrement.* — Marie se rend digne du choix de Dieu pour son élévation à la dignité de mère du Verbe divin. — *Deuxièmement.* — Marie prouve qu'elle est digne de sa grandeur, par l'usage qu'elle en fait. — Autrement : 1° Marie s'est rendue digne de son élévation et de sa grandeur avant de la recevoir. 2° Elle a soutenu sa grandeur et sa dignité de mère de Dieu après l'avoir reçue.

Premièrement. — Quand j'ai dit que la sainte Vierge s'est rendue digne de sa grandeur, je n'ai pas prétendu vous dire que Dieu ait dû, par justice, la choisir pour sa mère, et que l'Incarnation du Verbe dans son sein ait été une récompense nécessaire de sa sainteté. Je sais que la dignité de mère de Dieu est un don gratuit, qui ne tombe pas plus sous le mérite que l'incarnation d'un Dieu ; et que, si aucune créature possible ne pouvait mériter qu'un Dieu s'incarnât, de même aucune ne pouvait mériter de devenir la mère de ce Dieu incarné. Ce que je dis, c'est que, supposé la détermination de Dieu de se faire homme, et supposé dans Dieu cette volonté si convenable de ne choisir pour sa mère que la plus digne de l'être, Marie a été cette vertueuse créature capable d'attirer les yeux de Dieu, et qui, en quelque façon, a mérité son élévation. Ainsi parle S. Jérôme : *Beata Virgo tantæ fuit puritatis ut Mater* Dei *esse mereretur* ; l'Eglise a accepté cette tradition, car elle chante dans les prières qu'elle adresse à cette Vierge sainte : *Quem meruisti portare.* Or les vertus par lesquelles elle a mérité cette éminente dignité, de la manière dont on le doit entendre, se peuvent réduire à trois principales : 1° Une foi ferme et inébranlable. 2° Une pureté inviolable. 3° Une humilité profonde. Voilà les vertus dont Dieu a demandé les preuves les plus difficiles dans Marie, avant de la choisir pour sa mère.

Deuxièmement. — Non-seulement Marie s'est rendue digne du choix que le Seigneur fit d'elle pour la faire entrer dans un ordre de grandeur si singulier, elle sut de plus se soutenir par des vertus dignes de la mère d'un Dieu. Pour en être convaincu, il faut remarquer que l'ingratitude, l'orgueil et la négligence sont, dans les gens du monde, les suites ordinaires d'une grandeur acquise souvent sans l'avoir méritée. 1° L'ingratitude fait qu'on oublie à quel auteur on doit sa fortune. 2° L'orgueil fait oublier la bassesse dont on est sorti. 3° La négligence fait oublier les devoirs de son rang, ce sont là de funestes défauts dont Marie fut exempte, puisque ni l'ingratitude pour le Dieu dont elle tenait sa gloire, ni l'oubli de la bassesse dont elle fut tirée, ni la négligence à remplir les devoirs de sa dignité n'eurent jamais de part dans sa conduite. On

peut en trouver les preuves dans le cantique qu'elle chanta après son élévation. (**Le P. Catrou**).

XII. — *Ecce ancilla Domini; fiat mihi secundùm verbum tuum.* (Luc, I, 28). — C'est en conséquence de cette réponse et de ce consentement de Marie, que le Fils de DIEU descendit de sa gloire, et s'incarna dans les chastes entrailles de cette Vierge. Marie conçut le Verbe de DIEU 1° Par l'humilité de son cœur ; 2° par la pureté de son corps. C'est la division de ce discours.

Premièrement. — Marie conçut le Verbe de DIEU par l'humilité de son cœur. C'est l'humilité, dit S. Augustin, qui de la part de l'homme doit être la première et la plus nécessaire disposition aux communications de DIEU : si donc DIEU choisit Marie pour sa mère, préférablement à toute autre femme, c'est qu'elle lui parut seule dans l'état de cette humilité parfaite qu'il demandait. En effet, remarque S. Bernard, un DIEU qui lui-même était sur le point de s'humilier jusqu'à l'excès en se revêtant de notre chair, devait avoir des complaisances infinies pour l'humilité. Mais qu'y eut-il donc de si singulier dans l'humilité de Marie ? 1° Ce fut une humilité jointe à la plénitude du mérite ; on la salue comme pleine de grâce, *Gratiâ plena*, et elle répond qu'elle est la servante du Seigneur. 2°. Ce fut une humilité dans le comble de l'honneur ; un ange lui vient annoncer qu'elle sera mère de DIEU ; et elle ne se donne que le titre de servante de DIEU : *Ecce ancilla Domini.* Voici ce qui ravit le ciel ; voilà ce qui achève de déterminer le Verbe de DIEU à sortir du sein de son Père, pour se renfermer dans le sein de Marie. Tandis qu'elle s'humilie devant DIEU, le Fils de DIEU s'anéantit en elle : *Semetipsum exinanivit* (Philipp. II, 7). De là apprenons l'humilité : une mère de DIEU humble, un DIEU anéanti, quelles leçons pour nous ! Sans l'humilité il n'y a ni christianisme, ni religion, puisque sans l'humilité il n'y aurait pas même d'Incarnation, ni d'Homme-DIEU, etc.

Deuxièmement. — Marie conçut le Verbe de DIEU par la pureté de son corps et par sa virginité. Le prophète avait prédit que le Messie naîtrait d'une vierge ; et il était, dit S. Bernard, de la dignité d'un DIEU, en se faisant homme, d'avoir une mère vierge, puisque toute autre conception que celle-là, eût obscurci l'éclat et la gloire de sa divinité. Aussi, selon la belle réflexion du même S. Bernard, tout ce mystère se passe entre DIEU, un ange et Marie, qui nous marquent antant de caractères différents de la plus parfaite pureté. Que devons-nous conclure de là ? Que DIEU étant par lui-même la pureté essentielle, il fallait une pureté angélique et une pureté virginale pour concerter entre DIEU et l'homme cette inestimable union qui s'est accomplie dans le Verbe fait chair. DIEU même dans ce mystère donne la préférence à la pureté virginale en choisissant une mère vierge, et lui députant un ange qui n'est auprès

d'elle que son ambassadeur. Ne nous en étonnons pas, poursuit S. Bernard, puisque la pureté de cette vierge était d'un mérite qui l'élevait au-dessus de celle des anges : les anges sont purs par nature, par un privilége de béatitude et de gloire ; mais Marie l'était par choix et par vertu, et jusqu'à quel point l'était-elle ? 1° Jusqu'à se troubler à la vue d'un ange : effet de sa vigilance pour conserver le trésor de sa pureté. 2° Jusqu'à être prête de renoncer à la maternité divine plutôt que de cesser d'être vierge, et c'est cela même qui engage DIEU à lui donner son esprit, et à venir lui-même dans elle pour s'y faire chair : *Verbum caro factum est*. Après cela, quel soin ne devons-nous point avoir de maintenir nos corps dans une pureté inviolable ! etc. (**Bourdaloue**, *premier sermon sur l'Annonciation*).

—

XIII. — Trois alliances merveilleuses qui se sont faites en ce mystère peuvent faire le partage d'un discours. La première est l'alliance du Verbe avec la chair par rapport à JÉSUS-CHRIST, qui devient Homme-DIEU ; d'où il suit que la chair considérée en la personne du Rédempteur est vraiment la chair d'un DIEU, et est entrée en possession de toute la gloire de DIEU.

La seconde est l'alliance du Verbe avec la chair par rapport à Marie, qui devient véritablement mère de DIEU : c'est sur cette maternité divine que sont fondés tous les honneurs que nous lui devons.

La troisième est l'alliance du Verbe avec la chair par rapport à nous, qui devenons enfants de DIEU, membres de cet Homme-DIEU ; car en se revêtant de notre chair, il contracte avec nous une étroite affinité. (**Bourdaloue**, *second sermon sur l'Annonciation*).

—

XIV. — Tous les Pères conviennent que le consentement donné par la sainte Vierge aux propositions de l'ange l'éleva aussitôt à la dignité de mère de DIEU : qualité auguste qui l'a rendue la plus heureuse des créatures, et l'a placée en même temps au-dessus de toutes les autres. Si donc nous voulons découvrir 1° Pourquoi toutes les nations la déclareront bienheureuse : *Ex hoc beatam me dicent omnes generationes* (Luc. I, 48) ; 2° Pourquoi le Tout-puissant a opéré en elle de si grandes choses, en l'élevant au-dessus de tout ce qui n'est pas DIEU : *Quia fecit mihi magna qui potens est ;* nous trouverons dans sa soumission et la source de son bonheur, et le principe de toute sa gloire. D'où nous tirerons deux conséquences très-importantes pour la morale chrétienne : la première, que personne ne peut être heureux ni dans cette vie ni dans l'autre, si sa volonté n'est parfaitement soumise à celle de DIEU ; la seconde, que

personne ne sera jamais grand que par sa soumission aux ordres du Seigneur. (**Monmorel**, *sur l'Evangile de l'Annonciation*).

—

XV. — Je ne sais, chrétiens, ce que nous devons davantage admirer dans le double mystère que l'Eglise nous présente aujourd'hui, ou les abaissements du Verbe éternel, ou les grandeurs de Marie, ou le bonheur des hommes. Vous représenterai-je le Verbe abîmé dans le centre des humiliations, et anéanti jusqu'à la misère de l'homme? Vous ferai-je voir Marie honorée du plus auguste de tous les titres, et élevée jusqu'à la qualité de mère de Dieu ? Vous exposerai-je l'homme comblé d'honneur et de joie à la vue des prémices de son salut qui paraissent ? un Dieu qui devient fils de l'homme, une vierge qui devient la mère de Dieu, les hommes qui deviennent les enfants de Dieu ? Quels anéantissements, quelles grandeurs ! Comment renfermer dans un seul discours tant de merveilles différentes ? Cela ne m'étant pas possible, je m'arrête au principal sujet de la fête de ce jour, l'Annonciation de Marie.

1° Dans les paroles de l'ange nous considérerons le plus haut degré de gloire où une créature puisse être élevée.

2° Dans la réponse de Marie nous admirerons les grands exemples de vertu qu'elle fait paraître, et qui montrent la sagesse de Dieu dans le choix qu'il a fait de cette Vierge sainte pour sa mère. (*Extraits de panégyriques*).

—

XVI. — *Ecce concipies et paries filium, et vocabis nomen ejus* Jesum. (Luc. I, 31). — Cet auguste et sublime mystère que l'ange annonce aujourd'hui à Marie de la part de Dieu comprend deux choses qui, quoique opposées et bien différentes, méritent également notre admiration. Le Créateur de l'univers veut s'abaisser jusqu'à se rendre semblable à sa créature, et la créature va être élevée à un tel degré de gloire qu'elle donnera la vie à son Créateur. Pour suivre pas à pas ce qui nous est marqué dans l'évangile, nous ne devrions point séparer les humiliations du fils d'avec l'élévation de la mère ; mais l'Eglise, qui est conduite par les lumières de l'Esprit-Saint, a jugé à propos d'en user autrement : elle consacre entièrement ce jour à Marie, et n'est occupée que de ses grandeurs. Je suis sûr que vous attendez la même chose de moi. Heureux, si en secondant vos vœux j'augmente et dans vous et dans moi la tendresse, l'estime, la dévotion que nous devons avoir pour cette Vierge incomparable ! Ainsi pour satisfaire à votre désir et au mien, je m'arrête uniquement aux sentiments que le ciel a de Marie, et aux sentiments que Marie a d'elle-même : deux témoignages sûrs et irréprochables avec lesquels on peut découvrir clairement l'élévation de cette vierge des vierges.

1° Les sentiments que le ciel a de Marie dans ce jour nous donnent une juste idée de sa grandeur ; il déclare qu'elle est pleine de grâce, que le Seigneur est avec elle, qu'elle est bénie entre toutes les femmes. Par là il nous apprend que cet être suprême a aimé et favorisé cette Vierge incomparable plus que tous les autres ouvrages de ses mains : par conséquent nous ne voyons que DIEU au-dessus d'elle ; tout le reste lui est inférieur.

2° Les sentiments que Marie a d'elle-même ne nous donnent pas une moindre idée de sa grandeur : si, selon l'oracle de la vérité même, celui qui s'humilie sera élevé, et si la profondeur de notre humiliation est la juste mesure de notre élévation, que devons-nous penser de l'humilité de Marie ! Ne doit-elle pas tenir le premier rang devant DIEU, puisqu'elle ne se regarde que comme sa dernière servante, lors même qu'elle est élevée jusqu'à la dignité de sa mère ? Tout ce qui est dans Marie porte le caractère de l'humilité : sa foi est humble et soumise ; sa pureté est humble, puisqu'elle préfère la qualité de vierge à celle de mère de DIEU dont elle s'estime indigne; son obéissance et sa résignation sont humbles et soumises. Ne faut-il donc pas conclure que le bas sentiment qu'elle a d'elle-même nous donne une haute idée de sa grandeur. (**Le P. Etienne Chamillard**).

—

XVII. — Ces paroles du prophète Isaïe conviennent parfaitement au mystère de ce jour : *Dominus dabit vobis signum ; ecce Virgo concipiet et pariet filium* (Isai. VII, 14); le Seigneur lui-même vous donnera un signe : une Vierge concevra et enfantera un fils. On peut montrer :

Premièrement. — Que Marie est la mère de tous les hommes, et leur procure la vie de la grâce et de la gloire en donnant la vie naturelle au Sauveur du monde : 1° Il est impossible que Marie soit la mère de JÉSUS-CHRIST sans être la mère de tous les hommes, puisqu'étant la mère du chef, il faut nécessairement qu'elle soit la mère des membres qui y sont attachés inséparablement. 2° Marie est la mère de JÉSUS-CHRIST, parce que, lui ayant donné l'être, elle lui a donné les suites de l'être : elle l'a nourri, elle l'a élevé, elle a pourvu à tous ses besoins ; de même Marie nous ayant enfantés avec notre divin chef, elle nous donne encore les suites de l'être spirituel, en pourvoyant à tous nos besoins par voie de prières et d'intercession.

Deuxièmement. — Que ce bonheur est infini, et qu'il nous revient de très-grands avantages d'avoir pour mère celle qui est déclarée dans ce mystère la mère de DIEU, puisque 1° JÉSUS-CHRIST devenant le fils de Marie, nous sommes élevés, comme lui, par grâce, à la dignité incomparable d'enfants de DIEU et à tous les priviléges attachés à cette qualité. 2° Marie ouvrant la loi nouvelle par le Verbe fait homme à qui elle donne naissance, elle répand tous les biens de la loi nouvelle sur les hommes

qui sont ses enfants adoptifs. (*Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne*).

XVIII. — En contemplant ce mystère plus à fond, on peut montrer :

1° — Que, comme le Père éternel est parfaitement Père du Verbe parce qu'il l'engendre seul et sans le concours d'aucun autre principe, de même Marie est parfaitement mère du Verbe incarné, parce qu'elle le conçoit dans son sein, sans que ni la chair ni le sang y aient aucune part. Nous devons avoir un grand amour pour DIEU et pour Marie, puisqu'ils nous donnent leur Fils unique pour qu'il soit entièrement consacré à nos usages.

2° Que, comme le Père éternel est tellement Père qu'il engendre néanmoins un égal à lui en toutes choses, quoique par l'Incarnation celui qui lui était égal en tout devienne son inférieur ; comme il est le Créateur et le Seigneur de celui qui a reçu de lui la même substance, les mêmes attributs et les mêmes perfections ; de même Marie, par le mystère de l'Incarnation, devient dame et souveraine de celui qui est son Créateur. C'est ce qui nous inspire une profonde humilité, quand nous voyons que le Verbe descend en quelque sorte du trône de sa gloire, pour se soumettre non-seulemeut à son Père à qui il est égal en tout, mais même à l'une de ses créatures, qui a droit de lui commander.

3° Que, comme par l'Incarnation le Père éternel devient le Père de plusieurs fils, puisque tous les chrétiens ne font qu'une même personne avec JÉSUS-CHRIST, et qu'ils sont ses frères ; de même Marie, en devenant la mère de JÉSUS-CHRIST, devient la mère de tous les chrétiens, puisqu'ils sont unis à JÉSUS-CHRIST, comme les membres sont attachés au chef. Ce qui nous inspire une parfaite reconnaissance envers le Père éternel et envers Marie qui nous adoptent pour enfants, et un grand amour les uns pour les autres, puisque nous ne composons qu'une même famille, dont JÉSUS-CHRIST est le père et dont Marie est la mère ?

XIX. — On peut, en touchant le fond du mystère, le traiter d'une manière morale et instructive, en prenant pour texte ces paroles : *Ecce concipies in utero et paries filium* ; (Luc, I. 31). Vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un fils.

Premièrement. — Ce que DIEU a fait dans ce mystère pour la sainte Vierge est une image fidèle de ce qu'il fait tous les jours pour nous, afin, de nous appliquer le fruit de ce mystère ; car 1° DIEU recherche Marie pour l'accomplissement de ce mystère, et il lui envoie un ange pour l'informer de ses grands desseins : c'est ce qu'il fait à notre égard en nous prévenant et en nous cherchant. — 2° DIEU fait connaître à Marie

les avantages qui lui reviendront de ce mystère, qu'elle sera vierge et mère : il nous instruit de même de ses volontés et des précieux effets qui les couronneront. — 3° Il lève toutes les difficultés par les instructions qu'il lui fait donner : ce même Dieu nous fait paraître possible ce qui nous paraissait impossible, il aplanit les voies qui nous conduisent à lui.

Deuxièmement. — Ce que Marie a fait pour seconder les desseins de Dieu est une image de ce que nous devons faire pour concourir aux desseins qu'il a sur nous. Si Marie fut troublée par la vue de l'ange et par les grandes choses qu'il lui disait, l'humilité fut la première disposition qu'elle apporta aux desseins de Dieu sur elle ; de même la connaissance de notre néant et de notre faiblesse est le premier fondement que nous devons avoir pour concourir aux grands desseins de Dieu sur nous. Sa pureté et son consentement ont consommé les desseins de Dieu sur elle ; la pureté du cœur et du corps, avec une volonté soumise à celle de Dieu, opéreront en nous les mêmes effets. (*Eloges historiques*).



XX. — En s'arrêtant à ces paroles que l'Ange dit à Marie : Comment s'accomplira ce mystère, puisque je ne connais point d'homme : *Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco* (Luc. I, 34) ? on peut dire :

Premièrement. — Que Marie a montré une grande magnanimité en refusant d'être la mère de Dieu, si cette qualité était préjudiciable à sa virginité ; puisque 1° La disposition sincère qui occupait le fond de son cœur était de laisser à une autre la dignité de mère de Dieu, vu, dit S. Grégoire de Nysse, qu'elle était attachée à un premier vœu : *Angelus partum nuntiat, at illa virginitati inhæret.* 2° Marie refusait généreusement tous les priviléges attachés à cette suprême dignité, comme d'être la rédemptrice des hommes, après Jésus-Christ, la reine du ciel et de la terre, etc.

Deuxièmement. — Que Marie faisait paraître une grande magnanimité en acceptant d'être mère de Jésus-Christ ; car 1° Elle s'exposait aux soupçons de S. Joseph, n'ayant pas ordre de lui découvrir ce mystère, et au danger d'être lapidée par des Pharisiens : ainsi Marie exposait sa réputation, et en faisait un sacrifice. — 2° Elle faisait un sacrifice de son repos, connaissant que toute la vie de Jésus-Christ ne serait qu'un tissu de persécutions. — 3° Enfin, elle prévoyait qu'il faudrait sacrifier son fils même. Néanmoins, par une générosité admirable, elle dit qu'elle est la servante du Seigneur. (*Le P. la Colombière*).

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin**, serm. 1 de l'Annonciation, décrit l'ambassade de l'ange, le discours qu'il tint à la sainte Vierge, et la réponse qu'elle lui fit. — Serm. 2 sur la même fête, s'étend sur les louanges de la bienheureuse Vierge, admire sa qualité de Mère de DIEU et cette fécondité qui ne porte aucun préjudice à sa pureté virginale, loue son humilité, son obéissance, sa résignation à la volonté de DIEU. — Serm. 17, 18, 21, 25 *De tempore et de sanctis.* — *De symbolo,* II.

S. Basile le Grand, *homil. de humanâ Christi generatione*, rapporte les raisons pour lesquelles le Sauveur a voulu naître d'une vierge, et a voulu cependant que cette Vierge fût mariée.

S. Basile, de Séleucie a un excellent discours sur l'Annonciation de la sainte Vierge où il traite de toutes les circonstances de l'Incarnation, tant par rapport au Fils de DIEU que par rapport à sa sainte Mère.

S. Chrysostôme a un sermon sur ce même mystère de l'Annonciation, où il explique et examine toutes les paroles de la Salutation angélique.

Le vénérable **Bède**, homélie première sur l'évangile de ce jour, marque la dignité de l'ange, le temps auquel le Verbe éternel fut conçu dans le sein de Marie, et toutes les particularités que rapportent les prophètes et l'évangile. — *Seconde homélie*, considère l'opération divine du SAINT-ESPRIT dans ce mystère. — Il traite le même sujet dans les trois homélies suivantes et dans trois sermons.

S. Chrysologue a, sur l'Incarnation du Verbe, neuf sermons où il n'a rien omis de ce qui regarde la personne de JÉSUS-CHRIST et l'élévation de sa mère.

S. André de Jérusalem a fait un discours sur la Salutation de l'ange et son entretien avec la bienheureuse Vierge.

S. Anastase le Sinaïte, traitant de l'Incarnation du Verbe, parle de la sainte Vierge.

S. Pierre Damien, *Serm. de Annuntiat.*, parle amplement de la maternité divine et de ce qui regarde la sainte Vierge dans le mystère de l'Incarnation.

S. Grégoire le Thaumaturge a trois sermons sur la fête de ce jour.

S. Yves de Chartres, *sermon sur l'Annonciation*, ne parle presque que de la pureté admirable de Marie.

S. Odilon, *sermon sur l'Incarnation*, parle avec admiration de la Mère de Dieu.

S. Innocent III, pape, a fait un sermon sur la solennité de l'Annonciation.

S. Bruno a un sermon sur cette fête qu'il soutient être la source et le principe de toutes les fêtes qui se célèbrent en l'honneur de nos saints mystères.

Theodorus Studita, *sermon 2 sur le mystère de l'Annonciation*, loue particulièrement la pureté de la Vierge, mère de Dieu.

S. Cyrille d'Alexandrie, dans le discours qu'il fit au concile d'Ephèse, parle admirablement du titre de mère de Dieu, dont il fut le principal défenseur.

S. Proclus, archevêque de Constantinople, qui se déclara hautement pour la dignité de la mère de Dieu, contre Nestorius, a fait l'éloge de cette incomparable Vierge.

S. Laurent Justinien a fait sur ce mystère un sermon, où il montre que la sainteté de Marie et son exemption de tout péché ont été la cause du choix que le Verbe éternel a fait d'elle pour être sa mère.

S. Bernard a quatre homélies sur l'évangile *Missus est*, où il ne parle que des louanges, des vertus, et des dispositions de la sainte Vierge dans ce mystère, a trois sermons sur l'Annonciation; mais il y parle plus de l'avénement du Sauveur et des fruits de l'Incarnation que de la mère de Dieu.

S. Jean de Damas, *in Cantic. numer. solut.*

S. Thomas, outre ce qu'il dit dans sa *Somme* sur ce mystère. part. III, quest. 30, a deux sermons où il parle de ce sujet : le premier a pour sujet ces paroles du prophète Isaïe : *Egredietur virga de radice Jesse, etc.*, et le deuxième, ces paroles : *Benedicta tu in mulieribus*, etc.

L'abbé **Guerric**, a trois sermons sur l'Annonciation : il y parle presque exclusivement de la conduite de la sainte Vierge dans ce mystère.

Gerson, *sermon sur l'Annonciation*, prend pour texte ces paroles : *Ave, Maria, gratiâ plena*, et joint à ce sujet diverses réflexions morales qui l'enrichissent.

S. Bernardin de Sienne, entre plusieurs sermons sur la sainte Vierge, en a trois où il traite plus expressément du mystère de l'Annonciation : le premier a pour sujet le salut de l'ange ; le deuxième, le consentement de Marie ; le troisième, les miraculeux effets que produisit ce consentement.

Albert le Grand a pareillement trois sermons sur ce mystère ; dans le second et le troisième il s'étend particulièrement sur les bénédictions que reçut Notre-Dame, en vue ou par suite de ce mystère.

Lanspergius a six sermons sur le mystère de l'Annonciation.

Hugues de Saint-Victor, *sermons* 18 *et* 33, traite de ce mystère ; mais il s'étend particulièrement sur l'Incarnation du Verbe.

S. Thomas de Villeneuve a deux sermons, l'un sur l'excellence de ce mystère, et de l'ambassade de l'ange ; le deuxième sur les louanges de la sainte Vierge.

[Livres spirituels et autres]. — Sans parler des théologiens scholastiques qui ont traité ce sujet comme S. Thomas, Suarès et autres, ni des interprètes qui ont commenté Matthieu et S. Luc, nous citerons :

Grenade, *Mémorial,* tit. 6, ch. 4, traite de l'Incarnation et développe fort bien ce qui regarde la Mère de Dieu.

Le P. Gibieu, prêtre de l'Oratoire, dans le livre qu'il a composé sur la sainte Vierge.

Le cardinal **de Bérulle,** *Vie de* Jésus-Christ, ch. 7, 20, traite tout ce qui a rapport à ce mystère.

Le P. Bourgoin, de la même congrégation, *Vérités et excellences du Verbe incarné*, a plusieurs méditations sur tout ce qui se passa dans l'ambassade de l'Ange, et sur les vertus que pratiqua la sainte Vierge en cette occasion.

Le P. du Pont, *Méditations sur les mystères de la foi*, part. 2, médit. 6.

Le P. Suffren, *Année chrétienne, Méditations sur l'Avent.* — Méditation pour le 25 Mars.

Le P. Haineufve, *Méditations*, a une méditation sur ce sujet pour le 25 mars.

Le P. Nouet, *L'Homme d'oraison*, a dix ou douze méditations sur toutes les circonstances de ce mystère, en parlant de Jésus-Christ dans le sein de la sainte Vierge.

Le P. Crasset, dans les *Entretiens sur l'Avent* a aussi plusieurs méditations sur ce mystère et sur ses principales circonstances.

En un mot, tous ceux qui ont fait des méditations sur les mystères de notre religion n'ont pas omis celui de l'Incarnation, ni par conséquent la part que la sainte Vierge a eue dans ce grand et incompréhensible mystère.

Le P. Crasset, *Dévotion à la Vierge*, part. 2, traités, art. 2, montre que la Vierge doit être singulièrement honorée pour sa qualité de Mère de Dieu, et rapporte ce qui se passa au concile d'Ephèse contre Nestorius qui lui disputait ce glorieux titre.

Le P. Poiré, *Triple couronne*, est celui qui a traité plus amplement tout ce qui regarde l'honneur, le culte, les vertus, les dons, les privilèges de la sainte Vierge ; mais il s'est particulièrement étendu sur le titre de mère de Dieu.

Le P. Honorat Nicquet, *Le Serviteur de la Vierge*, a fait un abrégé de tout ce que les bons auteurs ont écrit en l'honneur de la glorieuse

Vierge et a commencé son livre par le titre de mère de DIEU. — *Nomenclator Marianus*, a réuni tous les éloges et tous les titres d'honneur de la mère de DIEU.

Le P. d'Orléans, De la dévotion à la sainte Vierge, commence par justifier le titre de mère de DIEU, rapporte la condamnation de Nestorius, et établit sur ce titre de mère du Verbe incarné les hauts sentiments que nous devons avoir de cette reine du ciel.

Le P. Nepveu, *Réflexions chrétiennes.*

Le P. Croiset, *Exercices de piété pour tous les jours de l'année.*

Le P. le Valois, *Œuvres spirituelles*, troisième entretien sur l'Annonciation.

Le P. D'Argentan, capucin, *Conférences sur les Grandeurs de la sainte Vierge*, conférence 11, traite en plusieurs articles ce qu'il y a de théologique et de moral sur l'Annonciation.

Hortus Pastorum, tract. 3, lect. 11. traite de la conception de JÉSUS-CHRIST dans les chastes flancs de Marie. — Lect. 13, traite de la virginité de Marie dans ce mystère.

Discursus prædicabiles super Litanias Lauretanas, *discursu*, 223 parle de la fête de l'Annonciation ; — *discursu* 117, parle du titre de mère de JÉSUS-CHRIST.

[Les Prédicateurs]. — **Molinier,** *Panégyriques.*

Mathias Faber, qui a composé des sermons latins, en a sur toutes les circonstances du mystère de l'Annonciation.

Biroat, *sermons sur les mystères de la Vierge*, en a un sur ce mystère.

Le P. Texier, *Mystère de la Vierge.*

Le P. de la Colombière, *sermons*, en a un sur le même mystère.

Le P. Duneau en a deux sur cette fête dans les *Mystères de la Vierge.*

Le P. d'Orléans, *Sermons.*

Le P. Senaut, *Panégyriques des saints*, a fait au jour de cette fête un panégyrique de la Vierge, sur sa virginité.

Le P. Bourdaloue, *Mystères*, a deux sermons sur l'Annonciation.

Lambert, *Année évangélique*, a une homélie sur l'évangile de l'Annonciation de la sainte Vierge et de l'Incarnation du Verbe.

Monmorel a une homélie et un discours sur l'évangile de ce jour.

L'auteur des *Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne*, dans les *Mystères de Notre-Dame*, deux sermons sur ce sujet.

Les *Eloges historiques des saints*, un discours sur la fête de l'Annonciation.

Le P. le Jeune, sermon 104, sur ce mystère.

Essais de Panégyriques, un essai sur l'Annonciation.

[Recueils] — **Lhoner, Labatha, Grenade,** Titulo *Maria.*
Homélies sur la sainte Vierge.
Carthagène, *Homélies sur la sainte Vierge.*

III.

Passages, exemples et applications de l'Ecriture.

Benedicentur in semine tuo omnes tribus terræ. Genes. XXII, 18.

Toutes les nations de la terre seront bénies en votre race.

Benedicta tu à DEO *tuo in omni tabernaculo Jacob, quoniam in omni gente quæ audierit nomen tuum magnificabitur super te* DEUS *Israël.* Judith. XIII, 31.

Vous êtes bénie de votre DIEU dans la maison de Jacob, parce que le DIEU d'Israël sera pour jamais glorifié en vous, parmi tous les peuples qui entendront parler de votre nom.

Benedixit te Dominus in virtute suâ, quia per te ad nihilum redegit inimicos nostros. Ibid. 22.

Le Seigneur vous a bénie, il vous a soutenue de sa force, et il a renversé par vous tous nos ennemis.

Sanctificavit tabernaculum suum Altissimus. Psalm. XLV, 5.

Le Très-haut a sanctifié son tabernacle.

Multæ filiæ congregaverunt divitias, tu supergressa es universas. Prover. XXXI, 29,

Beaucoup de filles ont amassé des richesses, mais vous les avez toutes surpassées.

In plenitudine sanctorum detentio mea. Eccli. XXIV, 16.

DIEU a établi ma demeure dans l'assemblée des saints.

Rorate cœli desuper, et nubes pluant justum; aperiatur terra et germinet Salvatorem. Isaï. XLV. 8.

Cieux, envoyez d'en haut votre rosée, et que les nuées fassent descendre le Juste, comme une pluie ; que la terre s'ouvre, et qu'elle germe le Sauveur.

Novum creavit Dominus super terram, fœmina circumdabit virum. Jerem. XXXI, 22.

Le Seigneur a fait sur la terre un nouveau prodige, une femme environnera un homme.

Ecce Virgo concipiet, et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel. Isaï. VI, 1.

Une Vierge concevra, et elle enfantera un fils qui sera appelé Emmanuel.

Jacob genuit Joseph, virum Mariæ, de quâ natus est JESUS. Matth. I, 16.

Jacob engendra Joseph, époux de Marie, de laquelle JÉSUS est né.

Inventa est in utero habens de SPIRITU SANCTO. Ibid. 18.

Marie, ayant épousé Joseph, fut reconnue grosse, ayant conçu par le Saint-Esprit.

Quod in eâ natum est, de SPIRITU SANCTO *est.* Ibid. 20.

Ce qui est né dans elle a été formé par le SAINT-ESPRIT.

Pariet autem filium, et vocabis nomen ejus JESUM. Ibid. 21.

Elle enfantera un fils qui sera appelé JÉSUS.

Missus est angelus Gabriel à Deo *ad virginem desponsatam viro, et nomen Virginis Maria.* Luc. I, 26.

L'ange Gabriel fut envoyé par Dieu à une vierge qu'un homme nommé Joseph avait épousée, et cette vierge s'appelait Marie.

Ave, gratia plena, Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus. Ibid. 28.

Je vous salue, ô pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes.

Quæ cum audisset, turbata est, et cogitabat qualis esset ista salutatio. Ibid. 29.

Ce qu'ayant entendu, elle fut troublée et pensait quelle pouvait être cette salutation.

Ne timeas, Maria, invenisti enim gratiam apud Deum. Ibid. 30.

Ne craignez point, Marie, car vous avez trouvé grâce devant Dieu.

Ecce concipies in utero, et paries filium. Ibid. 31.

Vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un fils.

Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco? Ibid. 34.

Comment cela se fera-t-il, car je ne connais point d'homme?

Spiritus Sanctus *superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi.* Ibid. 35.

Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la vertu du Très-haut vous couvrira de son ombre.

Quod nascetur ex te Sanctum vocabitur Filius Dei. Ibid. 35.

Le fruit saint qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu.

Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundùm verbum tuum. Ibid. 38,

Voici la servante du Seigneur; qu'il me soit fait selon votre parole.

Respexit humilitatem ancillæ suæ: ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes. Luc. I, 48.

Dieu a regardé la bassesse de sa servante, et désormais je serai appelée bienheureuse dans la succession de tous les siècles.

Fecit potentiam in brachio suo. Ibid. 51.

Il a déployé la force de son bras.

Beata quæ credidisti. Ibid. 45.

Vous êtes bienheureuse d'avoir cru.

Ubi venit plenitudo temporis, misit Deus *Filium suum, factum ex muliere.* Galat. IV, 4.

Lorsque les temps ont été accomplis, Dieu a envoyé son Fils formé d'une femme et assujetti à la loi.

Beatus venter qui te portavit, et ubera quæ suxisti. Luc. II, 27.

Bienheureux est le ventre qui vous a porté, et les mamelles qui vous ont allaité.

Signum magnum apparuit in cœlo, mulier amicta sole. Apoc. XII, 1.

Il parut un grand prodige dans le ciel, une femme qui était environnée du soleil.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[Eve et Marie]. — A la naissance du monde, Dieu voulut, des os et de la chair du premier homme, former le corps de la première femme qui nous a tous perdus; et pour commencer ce mystère par la réparation du monde, il veut au contraire du sang de la première femme qui a été cause de notre bonheur, former le premier homme qui nous a tous sauvés. Un homme donna une partie de son corps pour former celui d'une femme qui donna la mort à toute sa postérité; mais en ce mystère une femme donne une partie du sien pour former celui d'un homme qui lui donnait la vie de la grâce, ainsi qu'à toute notre nature. Ce fut une femme qui, sortant du sein d'Adam, nous rendit tous enfants du démon qu'elle crut; mais ici c'est un homme qui sort du sein d'une Vierge pour nous rendre

tous enfants du Dieu vivant que nous croyons. Il était certes bien juste que Dieu changeât l'ordre de ces deux miracles, puisqu'il en rendit les effets si différents. Pour nous donner la cause de notre remède, il ne la fallait pas donner par la même voie qu'était venue la cause de notre mal; nous eussions peut-être douté de notre salut, s'il nous eût été présenté de la même façon que nous est venue notre ruine.

[L'ange respecte plus Marie qu'aucune autre femme]. — C'est une réflexion judicieuse de S. Jean Chrysostôme, que les anges qui apparurent autrefois à des femmes illustres de l'ancienne loi n'usèrent point à leur égard de ces salutations respectueuses que l'ange Gabriel emploie dans ce mystère pour honorer la sainte Vierge. Sara et Agar furent visitées par des anges; mais elles en furent traitées avec moins d'honneur. L'ange du Seigneur entra en matière avec elles sans autre préparation; mais ces femmes se prosternèrent devant les messagers que Dieu leur envoyait, et elles honorèrent la supériorité de ces esprits sur elles. L'archange qui apparaît à la sainte Vierge la traite avec une toute autre considération; il la salue avec respect; il reconnaît sa reine, *Ave;* il révère dans sa personne la plénitude de la grâce, *Gratiâ plena;* il trouve déjà que le Seigneur habite en elle, avant même qu'il se soit incarné dans son sein, *Dominus tecum*. Pourquoi cette distinction de Marie? Est-ce son mérite qui la lui attire? Est-ce son bonheur? C'est sans doute l'un et l'autre. (**Le P. Catrou,** *sur l'Annonciation*).

[Figures]. — Comme il ne nous appartient pas de vouloir expliquer le mystère d'un Homme-Dieu et celui d'une virginité féconde, les Pères, sur ce chapitre, se bornent à nous rappeler différentes figures de l'Ancien Testament, ou des prodiges sensibles qui se sont passés à différentes époques, comme pour nous préparer à en croire un autre infiniment plus relevé, tels que le buisson qui brûle sans se consumer, la verge d'Aaron qui fleurit d'elle-même, la pierre qui s'échappe de la montagne sans être poussée par la main d'aucun homme, la rosée du ciel qui tombe sur la toison de Gédéon sans arroser la terre environnante. Mais rien n'est plus capable de nous satisfaire là-dessus que les paroles mêmes de l'Ange, quand il dit que rien n'est impossible à Dieu : *Quia non est impossibile apud* Deum *omne verbum* (Luc. I, 87).

[Plénitude de grâce]. — Il y a plusieurs saints qui, quoique leur sainteté ait été inférieure à celle de Marie, n'ont pas laissé d'être appelés pleins de grâce. Tels furent S. Jean-Baptiste, S. Etienne, les apôtres, les diacres qui furent choisis pour soulager ces derniers dans leur ministère, et qui étaient pleins de sagesse et de l'Esprit-Saint; tels furent encore tant d'autres saints qui ont reçu une plénitude de grâce proportionnée à l'emploi auquel Dieu les destinait. Mais qu'ils aient précédé cette Vierge

sainte dans ce monde ou qu'ils l'aient suivie, il faut se souvenir qu'ils n'ont pas reçu à beaucoup près la même plénitude, qu'ils n'ont été que la figure ou un léger crayon de la sainteté de Marie, de petits ruisseaux sortant de ce canal mystérieux dans lequel le Sauveur, source suprême de grâce, s'est répandu avec une telle abondance qu'elle a suffi pour les remplir tous. En un mot, tous les saints qu'on peut appeler, avec l'Ecriture, pleins de grâce, ne méritent ce nom que parce qu'ils ont été des ébauches ou des copies de Marie; aussi peuvent-ils dire, chacun en leur manière : *De plenitudine ejus accepimus omnes* (Joan. I, 16).

[Jour heureux]. — Comme il n'y a point de jour qui nous ait été plus funeste que celui où la première femme, trompée par le démon, séduisit elle-même son époux, et où, dans la personne d'Adam, nous fûmes chassés du paradis terrestre et condamnés à la mort, il n'en est point aussi qui doive nous remplir d'une joie plus sensible que le jour heureux auquel un ange est venu, de la part de Dieu, annoncer à une vierge qu'elle deviendrait mère, et qu'elle enfanterait un fils qui mettrait fin à tous nos maux. Si une femme a été la première cause de notre chute, c'est par une femme que nous sommes relevés; si Eve nous a donné le coup de la mort, Marie nous rappelle à la vie.

[Prophétie d'Isaïe]. — Le roi Achaz était réduit aux dernières extrémités. Le prophète Isaïe l'exhorte d'avoir recours à Dieu, et de mettre en lui seul toute sa confiance; ce malheureux prince refuse de le faire, et Dieu prend occasion, pour ainsi dire, de son manque de foi pour donner à son peuple de nouvelles preuves de sa bonté. Tandis que tout était dans la désolation, et qu'il semblait que Dieu avait oublié et rejeté son peuple, il renouvelle la promesse qu'il lui avait faite de lui donner un Sauveur, et lui en donne l'indice le plus extraordinaire et le mieux marqué qu'on eût pu demander ou attendre : *Une Vierge concevra, et elle enfantera un fils qui sera appelé Emmanuel, c'est-à-dire,* Dieu *avec nous* (Isai. VII, 1). Le prodige est singulier et ineffable, il est prédit huit cents ans avant qu'il arrive : cet étonnant prodige est accompli. La réponse que Marie fait à l'ange, l'étonnement que sa grossesse cause à Joseph, tout démontre invinciblement la virginité de cette merveilleuse mère. Marie a été cette bienheureuse vierge qui a conçu et enfanté le Dieu fait homme *qui a été vu sur la terre, et qui a conversé avec les hommes* (Baruch. III, 38). Demandez-vous un plus grand prodige, ou dans le ciel, ou sur la terre, pour affermir votre foi?

[Le Seigneur est avec vous]. — Il est vrai que, longtemps avant que l'archange Gabriel eût dit à la Vierge que le Seigneur était avec elle, *Dominus tecum*, un ange s'était servi des mêmes termes en parlant à Gédéon : *Dominus tecum, vir fortissime;* mais ce fut dans un sens bien différent. Alors c'é-

tait un souhait qu'il adressait à ce vaillant homme : que le Seigneur soit avec vous; mais ici l'archange Gabriel assure et déclare ce qui est : le Seigneur est avec vous ; et il y est d'une manière plus spéciale qu'il n'a jamais été et qu'il ne sera jamais avec quelque saint que ce soit. Le Père éternel est avec vous, puisqu'il vous a faite mère, dans le temps, d'un fils dont il est le Père dans l'éternité. Le Fils est avec vous, puisque par un miracle inoui il s'incarne dans votre sein. Le SAINT-ESPRIT est avec vous, puisque ce prodige est son ouvrage : *Dominus tecum.* Le Seigneur est avec vous, dans votre cœur et dans votre sein : dans votre cœur par sa grâce, dans votre sein par son humanité.

[Marie se trouble]. — La sainte Vierge se trouble, en entendant la nouvelle surprenante que l'ange lui apporte. Ce trouble ne vient pas de ce qu'elle craint la mort, comme Gédéon et Manué qui s'écriaient : Je mourrai parce que j'ai vu l'ange du Seigneur; il ne prévint point la raison, comme chez Zacharie; mais il vint par une réflexion de sa raison sur l'incompréhensibilité du mystère qu'on lui annonçait. Nous lisons dans l'Ecriture que la reine Esther pâlit, trembla, tomba de faiblesse par suite de la réflexion qu'elle fit sur la majesté du roi Assuérus devant lequel elle se présenta ; quoique ce prince eût beaucoup de tendresse pour elle, qu'il la relevât, et qu'il lui dît de ne rien craindre, elle ne pouvait revenir de sa frayeur et de son trouble : *Vidi te, Domine, quasi angelum* DEI, *et conturbatum est cor meum præ timore gloriæ tuæ;* grand roi, j'ai cru voir en vous l'ange de DIEU, et l'éclat de votre gloire m'a frappée d'une telle crainte que mon âme en a été troublée (Esther. xv, 16). Jugez de là quelle impression de crainte et de frayeur pouvait faire sur Marie la nouvelle qu'on lui annonçait que le DIEU de majesté allait prendre naissance dans son sein.

[Bénie entre toutes les femmes]. — Il s'est trouvé des femmes qui se sont distinguées par leur force et par leur courage, et ont mérité d'être louées et bénies. Débora et Barac, dans les cantiques célèbres qu'ils prononcent après la défaite de Sisara, disent à Jaël qu'elle est *bénie entre les femmes* (Judic. v, 24). Lorsque Judith rentre dans la ville de Béthulie après avoir coupé la tête d'Holopherne, elle est reçue par Osias, prince du peuple, qui lui parle en ces termes : *Vous êtes celle que le Seigneur, le* DIEU *Très-Haut a bénie plus que toutes les femmes qui sont sur la terre* (Judith. XIII, 23). Quoique ces saintes femmes aient justement mérité la gloire qui leur est donnée, elles avoueront sans peine que la mère du Seigneur leur doit être préférée. Elles sont bénies entre toutes les femmes parce que, par un courage au-dessus de leur sexe, elles se sont exposées à de très-grands périls pour délivrer le peuple des maux dont il était menacé; mais Marie est encore bien au-dessus d'elles, puisqu'elle a trouvé grâce auprès du

Seigneur, et qu'elle a été choisie pour être mère de celui qui *sauvera son peuple en le délivrant de ses péchés.*

[Esther]. — Si l'on veut avoir une idée de l'élévation de Marie, il faut se souvenir de la prodigieuse élévation d'Esther. C'était une jeune fille captive chez les Perses avec tout le peuple Juif; elle vivait inconnue dans la maison d'un oncle appelé Mardochée qui lui tenait lieu de père; mais elle n'eut pas plus tôt paru devant le roi Assuérus que ce prince, charmé de sa beauté et de la sagesse qui paraissait en elle, la choisit pour son épouse, et la fit reine d'un grand empire. Tout le monde est surpris de cette élévation, elle-même ne sait qu'en penser jusqu'à ce que tout le peuple étant sur le point d'être opprimé par la tyrannie de l'ambitieux Aman, elle reconnut enfin que Dieu ne l'avait élevée si haut que pour sauver son peuple. Voilà sans doute un symbole de l'exaltation que Dieu a voulu faire de Marie, et une naïve image de ce qui se passe dans le mystère de l'Incarnation. Marie est une fille d'Adam, remplie à la vérité de toutes les vertus, mais fort éloignée de penser à la faveur que le ciel lui prépare; elle vit humble à Nazareth, dans la maison d'un artisan qui est son époux, mais vierge comme elle. Et voilà Dieu qui l'avertit par le ministère d'un ange du grand dessein qu'il a sur sa personne; voilà qu'elle est choisie pour être mère de Dieu : et cela, pour qu'avec ce Dieu-Homme, qui sera son fils, elle travaille au salut du genre humain.

[Marie, mère de tous les chrétiens]. — Si, dans l'ordre de la nature, le prophète Isaïe a eu raison de donner à Sara, femme d'Abraham, le nom de mère de tout le peuple Juif, parce qu'elle a été mère d'Isaac dont ce peuple est descendu : *Attendite ad Abraham patrem vestrum, et ad Saram quæ peperit vos* (Isai. LI, 2); si Dieu même dit autrefois à Rébecca qu'elle portait en son sein deux peuples entiers, à cause d'Esaü et de Jacob dont elle était enceinte; pourquoi ne dirons-nous pas, dans l'ordre de la grâce, que la bienheureuse Vierge, portant le Sauveur du monde dans son sein, y portait aussi tous les chrétiens? Peut-on faire quelque difficulté de la nommer la mère de tous ceux qui ont pour père le Sauveur du monde que le prophète Isaïe appelle Père du siècle à venir, ou, comme porte une autre version, Père de l'éternité? S. Bonaventure ne peut seulement souffrir qu'on mette cette chose en question : *Numquid solius Christi mater est Maria? certè, quod jucundissimum est, etiam fidelium omnium mater est universalis* (Specul. Virgin.). Et les autres Pères, mettant en regard la bénédiction que Dieu promit à Abraham et au fruit que Sara devait enfanter, avec la bénédiction que l'Eglise donne au sein virginal de Marie, *Benedictus fructus ventris tui*, ajoutent qu'autant la grâce est au-dessus de la nature, autant le bonheur que nous a procuré Marie, en nous donnant son fils, surpasse celui qu'Isaac devait apporter à ce

peuple choisi et appelé, par une prérogative singulière, le peuple de Dieu.

Sainte Elisabeth, à qui la Vierge rendit visite aussitôt qu'elle eut conçu le Verbe éternel dans son sein, joignit ces deux choses ensemble, en la saluant en qualité de mère de son Dieu : *Benedicta tu inter mulieres, et benedictus fructus ventris tui* (Luc. I, 42). Elle est bénie pour avoir donné à Dieu une infinité d'enfants par adoption, en donnant la vie naturelle à un seul ; mais le fruit de son sein virginal n'est pas moins béni, parce que s'il est par nature le seul Fils de Dieu et de Marie, il a plusieurs frères par grâce et par adoption. De cette manière Marie est véritablement la mère des vivants, parce qu'elle fait enfants de la grâce ceux qui naissent enfants de mort ; et elle peut dire avec juste raison ce que dit autrefois la première de toutes les femmes, après avoir mis au monde un autre fils en la place d'Abel massacré par son frère : *Posuit mihi* Deus *semen aliud pro Abel quem occidit Caïn* (Genes. IV, 25) ; Dieu m'a donné un autre fils pour celui que Caïn a mis à mort ; et de ce fils naîtra une postérité plus nombreuse, qui me fera porter le nom de mère de grâce, de mère des vivants, de mère de bénédiction.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Missus est Angelus Gabriel à Deo. (Luc. I, 26). — Voilà l'ambassade la plus célèbre et la plus glorieuse qui fut jamais, soit qu'on regarde la majesté de celui qui envoie, ou la qualité de la personne à qui elle est envoyée, soit qu'on considère le mérite de l'ambassadeur, ou l'importance de l'affaire qu'il doit traiter. C'est Dieu qui envoie cette ambassade, et, quand je dis Dieu, je dis celui devant qui tout ce qu'il y a de grandeur et de majesté au monde est moins que rien. C'est à Marie qu'elle est envoyée, à Marie issue des patriarches, héritière des rois de Juda, souveraine des hommes et des anges. L'ambassadeur est l'archange Gabriel qui dans son nom, lequel signifie force de Dieu, porte les marques de sa dignité et de son mérite. Enfin le sujet de cette ambassade est la paix entre le ciel et la terre, par l'alliance du Verbe, fils de Dieu, avec la nature humaine : *Missus est Angelus Gabriel à Deo.* Il est vrai que cette négociation fut secrète d'abord, que nul homme n'en eut connaissance, et que le démon même, si rusé et si pénétrant, n'en eut pas le moindre soupçon ; mais maintenant qu'elle est devenue publique, tous les hommes ont droit d'en être instruits, comme y étant tous intéressés. Nous y avons

encore plus d'intérêt que le reste des hommes, en qualité de chrétiens : c'est pourquoi nous avons une obligation particulière de la connaître, ou du moins de chercher à nous en instruire.

Ave, gratiâ plena. (Luc. I, 28). — Vous êtes pleine de grâce, Vierge sainte, et autant votre maternité divine vous élève, après DIEU, et l'Homme-DIEU, au-dessus de tous les êtres créés, autant la grâce qui vous a été communiquée est surabondante. Les hommes et les anges mêmes ne l'ont reçue qu'avec mesure, mais vous en avez eu toute la plénitude : la grâce a consacré toutes vos pensées; elle a purifié tous vos désirs ; elle a sanctifié toutes vos actions ; elle a eu chaque jour en vous de nouveaux accroissements, parce qu'elle vous a toujours trouvée attentive à l'écouter, fidèle à lui répondre, et constante à la suivre. Ce n'est donc pas sans raison que l'on compare votre cœur à une vaste mer où toutes les grâces, comme autant de fleuves, sont venues se rendre. DIEU seul peut en sonder la profondeur et en mesurer l'étendue; mais moi, que puis-je autre chose que bénir ses miséricordes envers vous, adorer ses desseins éternels sur vous, me réjouir des dons précieux et singuliers qu'il a réunis en vous, prendre part à votre bonheur, et applaudir à votre élévation ? (**Le P. le Valois,** *Entretiens sur ce Mystère*).

Dominus tecum (Luc. I, 28). — Je ne suis point surpris de cette surabondance de grâce dont Marie est aujourd'hui comblée, quand je pense que le Seigneur est avec elle, et qu'il y est de la manière la plus intime et la plus parfaite. Il n'est pas seulement avec elle par essence, par présence et par puissance : c'est ainsi qu'il est avec toutes les créatures; il n'est pas seulement avec elle par sa grâce actuelle , pour éclairer son esprit de ses lumières et pour toucher son cœur : c'est ainsi qu'il est même souvent avec les pécheurs ; il n'est pas seulement avec elle par sa grâce sanctifiante, pour la rendre agréable à ses yeux et la mettre au nombre de ses enfants : c'est ainsi qu'il est avec tous les justes; il n'est pas seulement avec elle par une protection toute spéciale, pour la conduire dans ses voies, et pour la faire arriver heureusement au terme du salut : c'est ainsi qu'il est avec tous les prédestinés. Outre cette présence spirituelle, il est avec elle par une présence substantielle et corporelle; il est en elle réellement et personnellement, selon l'esprit et selon la chair; elle le conçoit dans son sein virginal et par la vertu divine : c'est là qu'est formé ce corps adorable qu'il doit livrer pour nous; c'est là que sont renfermées toute sa divinité et toute son humanité. Vous avez donc dans vous, Vierge sainte, la source des grâces; et de cette source féconde, quelles richesses et quels trésors de grâces doivent se répandre sur nous ! (*Le même*).

Benedicta tu in mulieribus. (Luc. I, 28). — O la plus heureuse de toutes

les femmes, tous les peuples vous bénissent, parce que c'est par vous que commence l'ouvrage de leur rédemption. Malheureux esclaves de l'enfer, ils gémissent depuis de longs siècles dans la plus triste servitude ; mais vous leur donnez le libérateur qui les en doit affranchir. Ennemis de DIEU, ils étaient redevables à sa rigoureuse justice, et exposés à ses châtiments éternels ; mais vous leur donnez le médiateur qui les doit réconcilier. Une femme avait attiré sur eux toutes les malédictions, et une femme attire sur eux toutes les bénédictions ; et vous êtes, Vierge sainte, cette femme forte, cette femme unique entre toutes les femmes. Que tout le ciel vous révère : c'est aujourd'hui que vous devenez la mère du Seigneur du ciel. Que toute la terre vous comble de louanges : c'est aujourd'hui que vous devenez la mère de tous les hommes en devenant la mère de JÉSUS, leur frère et leur Sauveur. Que tout l'enfer tremble : c'est aujourd'hui que vous détruisez son injuste domination, puisque c'est de votre sang qu'est formé l'Homme-DIEU qui doit abattre sa puissance et renverser son empire tyrannique. (*Le même*).

Benedictus fructus ventrīs tui. (Luc. I, 42). — Quelles actions de grâces rendrons-nous à ce DIEU fait homme pour nous, et renfermé dans vos chastes entrailles ? Comment pouvons-nous assez estimer un bienfait inestimable ? comment pouvons-nous le reconnaître ? Béni soit éternellement ce fils adorable que vous devez donner au monde, et qui se donne lui-même à nous ? C'est de lui que vous vient toute votre gloire, et de lui que nous vient tout notre salut. En s'abaissant il nous élève, en se dégradant il vous anoblit ; en vous élevant, il nous relève nous-mêmes de la chute la plus profonde et la plus mortelle; en vous anoblissant il vous fait contracter avec lui-même la plus noble alliance ; et en vous couronnant de l'éclat qui vous environne, il nous rétablit nous-mêmes dans toutes nos prétentions à son héritage céleste et à une couronne immortelle. (*Le même*).

Benedicta tu in mulieribus. (Luc. I, 28). — Admirons la singularité d'une louange qui ne convient qu'à la sainte Vierge ; car quoique l'Ancien Testament fasse mention de plusieurs femmes célèbres qui ont été appelées bénies, comme Abigaïl, Jabel, Judith, nulle d'entre elles n'a évité la malédiction prononcée contre toutes les femmes en la personne de la première. Marie seule est vraiment bénie, parce qu'elle a été exempte non-seulement de la loi générale : *Vous enfanterez avec douleur* (Gen. III, 16), mais encore de la loi conçue en ces termes : *Maudite la femme qui demeurera stérile en Israël* (Exod. XXIII, 26). Elle seule a possédé en même temps et la gloire de la virginité et la dignité de mère vraiment bénie, s'écrie un Père, parce que plus élevée que le ciel, plus étendue que la terre, elle a renfermé celui que le ciel et la terre ne peuvent contenir, porté celui qui porte ce monde, produit son créateur,

et nourri celui qui fournit à tous les êtres la nourriture dont ils ont besoin.

Benedicta tu in mulieribus (Luc. I, 28). — Vous êtes bénie entre toutes les femmes, dit l'ange à Marie pour lui déclarer que DIEU lui avait accordé toutes les grâces que tant d'illustres femmes avaient reçues, de sorte que toutes les faveurs qui avaient été départies aux autres étaient rassemblées en elle. Nous devons donc entendre par ces paroles qu'elle a été plus forte, plus chaste, plus fidèle, plus éclairée, et enfin plus parfaite en tous les dons et en toutes les vertus que les plus vertueuses femmes que l'Ecriture a célébrées. On peut dire, pour leur gloire, qu'elles ont été des figures et des ombres imparfaites de la sainte Vierge; mais en elles on n'a pu trouver le plus léger crayon, ni la moindre image du privilége incommunicable à toute autre qui lui a été spécialement accordé, quand elle a été choisie pour être mère de DIEU, mère et vierge tout ensemble. Elle a donc la pureté dont les vierges font leur trésor, elle a aussi la fécondité dont les mères tirent toute leur gloire ; et ces deux avantages, qui séparément ont leur prix différent, sont relevés en elle par le miracle qui les assemble et qui les consacre en sa personne. Cette faveur était si spécialement réservée à Marie qu'il n'y a qu'elle qui soit mère et vierge, comme il n'y a que JÉSUS qui soit DIEU et homme. Et S. Bernard a dit ensuite que, comme DIEU voulant se faire homme ne pouvait naître que d'une vierge, de même une vierge devant être mère ne pouvait produire qu'un DIEU. Cette divine maternité, qui est pour Marie une faveur inestimable, est aussi la source et le fondement de toutes les autres. C'est pourquoi l'ange qui pouvait dire absolument à la Vierge qu'elle était bénie entre toutes les créatures, puisque en effet elle surpasse tout ce qu'il y a de grand au monde au-dessous de son fils, lui voulut dire expressément qu'elle était bénie entre les femmes pour montrer le rapport de son bonheur à sa maternité.

Missus est Angelus ad Virginem. (Luc. I, 26). — La première chose que les Pères ont remarquée dans ce mystère, c'est le recueillement et la retraite de Marie, lorsque l'ange vint la trouver de la part de DIEU : elle était aussi inconnue sur la terre que connue dans le ciel ; elle était bénie entre toutes les femmes, et à peine savait-on qu'elle en fût du nombre. Reconnaissez à cette marque, dit S. Ambroise, le parfait modèle des vierges : retirée dans le secret de sa chambre, seule, sans témoins, sans suite, elle met sa pudeur à couvert de tout ce qui aurait pu la blesser, sans savoir que DIEU l'ait choisie pour sa mère. C'est assez qu'elle ait fait vœu d'être son épouse, pour ne chercher plus d'autre compagnie que la sienne, et, comme si elle croyait dégénérer de la noblesse de son rang en conversant encore avec les hommes, elle ne reçoit que les respects et les visites des anges : *Sola in penetralibus*, *sola sine teste*, *sine comite*, *ne*

quo de genere depravaretur affatu, ab angelo salutatur. Apprenez, vierges chrétiennes, à combattre cette envie si naturelle que vous avez de paraître et d'étaler aux yeux du monde ces avantages ordinairement si pernicieux et si funestes à ceux qui les regardent ; sachez, poursuit S. Ambroise, que c'est le propre d'une vierge véritable, de trembler aux approches d'un homme : *Trepidare virginum est*, Si vous aimiez sincèrement la vertu qui doit faire l'honneur et le partage de votre sexe, l'exposeriez-vous si souvent aux périls de la blesser ou de la perdre dans vous-même et dans les autres ? Est-ce dans ces assemblées mondaines où le poison de la flatterie gagne si promptement le cœur, où la volupté dresse ses plus dangereuses embûches, où le libertinage emploie ses plus subtils artifices, où le monde paraît avec ce qu'il a de plus attrayant; est-ce dans ces spectacles profanes où les passions sont peintes avec des couleurs si vives, où le crime ne paraît que sous des voiles qui n'en laissent voir que les agréments, où le cœur, dans le saisissement et la surprise de tous les sens qui ont le plus de liaison avec lui, demeure sans défense ; est-ce là, dis-je, que vous apprendrez à conserver ce trésor précieux que la fuite des occasions, l'éloignement des objets, l'austérité des cloîtres, la ferveur de la prière, la rigueur des mortifications, et toutes les précautions de la vertu la plus exacte ont de la peine à conserver ? (*Essais de panégyriques, pour le jour de l'Annonciation*).

Cogitabat qualis esset ista salutatio. (Luc. I, 29). — Selon S. Ambroise, l'embarras où se trouve la sainte Vierge est si grand qu'elle ne pense pas à répondre à celui qui la salue, et qu'elle demeure dans un humble silence lorsqu'il la loue : *Hæc volvens animo nullum responsum retulit cùm esset humilis.* Cette conduite condamne visiblement ces commerces empoisonnés de louanges et de flatteries, ces approbations recherchées et mendiées par de lâches artifices, ces refus apparents des honneurs qu'on nous offre uniquement pour nous en attirer d'autres. Apprenons dans cet exemple à fermer la bouche à ces flatteurs, par un silence religieux et modeste. Opposons en secret les défauts que notre conscience nous reproche aux avantages que l'on nous attribue, parcourant d'un coup d'œil tant de vices cachés qui nous rendraient méprisables, s'ils étaient connus. Confondons-nous des témoignages d'estime que nous recevons des hommes pendant que nous sommes peut-être l'objet du mépris et de l'indignation de Dieu ; car il faut avouer que c'est là un des plus dangereux piéges dont le démon se sert pour surprendre les âmes justes. Cette fumée agréable entête d'abord ceux qui la reçoivent, et les expose à des égarements déplorables ; après que le tentateur a fait d'inutiles efforts pour traverser leurs bons desseins, sa dernière ressource est de leur inspirer de vaines complaisances quand ils réussissent, et d'employer la gloire qui leur revient de leurs vertus pour leur en faire perdre tout le mérite. Ce qui a fait dire à S. Augustin que les louanges sont une espèce de persé-

cution d'autant plus dangereuse qu'elle est agréable, et qu'il n'est pas moins difficile de résister aux caresses des flatteurs qu'aux menaces des tyrans. (*Les mêmes*).

Turbata est in sermone ejus. (Luc. I, 29). — A peine l'ange a-t-il fait entrevoir à Marie, quoique confusément encore et sans rien expliquer en détail, que DIEU la voulait élever au-dessus des autres femmes, qu'il la voit troublée : *Turbata est in sermone ejus.* Sage conduite de Marie, qui apprend à tous les hommes que, si une élévation sainte, annoncée par la bouche d'un ange et venant de la main de DIEU, a effrayé l'humble Marie, ils ont sujet d'appréhender les profanes grandeurs du siècle qui portent presque toujours avec elles la corruption dans les cœurs. Crainte de Marie, qui leur apprend à craindre des honneurs dont l'éclat aveugle, des charges dont le poids accable, des élévations où la tête tourne. Frayeur de Marie, qui les avertit que rien n'est sûr dans les hauts rangs, et que, comme sur les hautes montagnes on est toujours près de l'orage, ainsi dans les hautes fortunes on est toujours exposé aux dangers.

Multæ filiæ congregaverunt divitias, tu supergressa es universas. (Proverb. XXI, 29). — Quand DIEU choisit Marie pour l'élever à la maternité divine, il ne considéra en elle ni la grandeur de sa naissance, ni les talents de son esprit, ni les perfections de son corps, ni tous les autres avantages dont il l'avait, comme Créateur, si libéralement pourvue. A la vérité Marie, même selon le monde, était la plus accomplie de toutes les créatures : issue de David et de tant d'autres rois qu'elle comptait parmi ses ancêtres, elle avait hérité de toute leur gloire ; douée des qualités naturelles qu'elle avait reçues de DIEU, elle était, comme parle S. Bernard, le chef-d'œuvre de tous les siècles, et nulle des filles d'Israël ne lui fut jamais comparable dans le merveilleux assemblage de ces grâces extérieures et éclatantes dont elle se trouvait enrichie ; car c'est d'elle à la lettre qu'on pouvait bien dire : *Multæ filiæ congregaverunt divitias, tu supergressa es universas.* Mais rien de tout cela n'engagea DIEU au choix qu'il fit d'elle pour être mère du Messie, et pour donner au monde le Rédempteur. Ce qui décida en faveur de Marie, ce fut sa sainteté et les vertus qu'elle avait au-dessus de toutes les autres. (**Bourdaloue**).

Fecit mihi magna qui potens est. (Luc. I, 49). — DIEU a fait en moi de grandes choses, dit Marie elle-même. En effet, DIEU l'a élevée au-dessus de toutes les pures créatures; nous ne voyons point cependant qu'il lui ait donné ni richesses, ni grandeurs : de semblables dons auraient été trop indignes de lui, et même trop au-dessous d'elle. Il a négligé, dit S. Chrysostôme, de lui donner ces sortes de biens, peu suffisants pour le bonheur, peu nécessaires pour la vertu; mais il l'a remplie intérieurement de bénédictions et de grâces, mais il lui a donné une

humilité profonde, une soumission entière, un attachement parfait à tous ses devoirs. Si donc nous voulons être heureux, si nous voulons être grands, apprenons de Marie à nous soumettre à DIEU, à être humbles, à avoir toujours de bas sentiments de nous-mêmes, à être appliqués à nos devoirs, et à les accomplir avec toute la perfection qui nous sera possible. C'est le chemin le plus sûr et le plus court, et le seul qui soit permis pour arriver au vrai bonheur et à la solide gloire.

Fiat mihi secundùm verbum tuum (Luc. I, 38) — Pendant que l'ange parlait, Marie, éclairée d'une lumière surnaturelle, comprit toute l'économie et toutes les merveilles de cet ineffable mystère, et s'anéantissant devant DIEU : Voilà, s'écria-t-elle, la servante du Seigneur ; puisqu'il n'a pas dédaigné de jeter les yeux sur moi, quelque indigne que j'en sois, que ce que vous venez de m'annoncer s'accomplisse. A ce moment heureux l'ange disparut, et le SAINT-ESPRIT forma du sang très-pur de la sainte Vierge un corps parfaitement beau; et ayant créé la plus belle âme qui fut jamais, DIEU unit substantiellement l'un et l'autre à la personne du Verbe qui par là se fit chair. A ce moment le sein de la plus pure des Vierges devint le sanctuaire du Verbe incarné ; à ce moment tous les anges adorèrent cet Homme-DIEU ; à ce moment furent accomplies toutes les prophéties qui promettaient le Messie... Que de mystères dans un seul, et que de merveilles dans ce mystère ! Dans JÉSUS-CHRIST, un Homme-DIEU ; dans Marie, une vierge mère ; dans nous en faveur de qui se font toutes ces merveilles, de légitimes enfants de DIEU.

Fiat mihi secundùm verbum tuum (Luc. I, 38). — Voilà une parole qui dans notre bouche ne dirait qu'un souhait et une prière ; mais dans la bouche de la sainte Vierge, DIEU a voulu, ce semble, qu'elle fût une parole d'autorité, de commandement et d'un si grand pouvoir que plusieurs SS. Pères, comparant le *fiat* que le Créateur du monde prononça lorsqu'il tira toutes les créatures du néant avec ce *fiat* que la sainte Vierge prononça dans le mystère de l'Incarnation, trouvent que celui-ci a paru plus puissant que l'autre ; parce qu'il a produit des effets plus grands et plus merveilleux. Le *fiat* de DIEU n'a donné l'être qu'à des créatures, et le *fiat* de la sainte Vierge a donné l'être à DIEU même ; le *fiat* de DIEU n'a tiré son ouvrage que du sein du néant qui est l'origine la plus basse qui puisse être, celui de la sainte Vierge a tiré son ouvrage du sein de DIEU qui est l'origine la plus haute et la plus noble qui soit ; enfin le *fiat* de DIEU n'a rien ajouté à sa grandeur et à ses perfections infinies, celui de la sainte Vierge a produit en elle des effets admirables, puisqu'à l'instant où elle l'a prononcé, elle s'est vue élevée à la suprême dignité de mère de DIEU.

Turbata est in sermone ejus (Luc. I, 29). — Exemple de Marie, que tu

as peu d'imitateurs ! Car hélas ! où est parmi nous cette sainte aversion des honneurs qui, conçue avec JÉSUS-CHRIST dans le sein de l'humble Marie, semblait devoir être un sentiment héréditaire à tous les chrétiens? Dans les premiers temps de l'Eglise que l'on peut appeler les temps du christianisme parfait, les chrétiens craignaient les honneurs, et ne craignaient pas les tyrans ; ils fuyaient la persécution de ceux qui les voulaient élever, et allaient intrépidement se présenter aux tribunaux de ceux qui les cherchaient pour les perdre. Que sont devenus de nos jours ces sentiments de juste frayeur à la vue des honneurs? où sont ceux qui, comme Marie, redoutent le poids de ces charges formidables aux anges mêmes ? où sont ceux qui, comme Marie, sont troublés par l'éclat d'une dignité ? Je me trompe, il en est que la vue de ces objets trouble, mais c'est d'un trouble bien différent de celui de la mère de DIEU : trouble que cause leur ambition, trouble que fait l'inquiète crainte de ne pouvoir parvenir où ils aspirent, trouble que produit la vue fâcheuse d'un concurrent qui les devance ou d'un ennemi qui les traverse. Trop heureux, hélas ! si ces troubles pouvaient enfin les dégoûter, et les obligeaient à chercher le sûr et innocent repos d'une médiocrité tranquille. (**Le P. d'Orléans**, *Sermon sur ce mystère*).

Quoniam virum non cognosco (Luc. I, 34). — C'est sur ces paroles qu'est fondée l'opinion constante que la sainte Vierge avait toute la première fait vœu de virginité perpétuelle. En effet, il ne s'était point encore trouvé de personnes du sexe qui eussent fait profession de cette vertu ; soit parce qu'on n'en avait pas bien connu le prix et la beauté, soit plutôt parce qu'on l'avait crue inséparable de la stérilité, et qu'ainsi on s'imaginait ne pouvoir l'embrasser sans quelque espèce d'opprobre et sans renoncer à l'espérance de donner naissance au Messie. La sainte Vierge, soit par humilité, ne jugeant pas qu'elle pût arrêter les regards de DIEU pour un si grand bienfait, soit par une préférence judicieuse d'une virginité assurée à une dignité incertaine, avait voué à DIEU cette belle vertu qui lui est si agréable, et lui en avait offert les prémices. Mais, ô Providence du Très-haut, que vous êtes admirable ! Celles qui embrassent le mariage, comme le moyen unique en apparence d'enfanter le libérateur, ne l'enfantent pas ; et celle qui avait pris un moyen en apparence tout opposé, le conçoit et l'enfante pour la récompense même de sa virginité.

Beatus venter qui te portavit, et ubera quæ suxisti. Quinimo, beati qui audiunt verbum DEI, *et custodiunt illud* (Luc. II, 28). — Personne n'ignore ce que les Pères ont conclu de ces paroles. Je sais que quiconque est entré dans leur pensée et a bien pris le sens de leurs paroles, jugera aussitôt qu'ils ne parlaient point de la maternité de Marie telle qu'elle est, mais d'une manière seulement spéculative ; je sais qu'un savant théolo-

gien a fait voir aux hérétiques que le Sauveur du monde, non-seulement n'a pas diminué par cette réplique la qualité de sa mère, mais l'a relevée : car, remarque-t-il, c'est comme si JÉSUS, en répondant à cette femme de l'évangile qui s'écria : *Beatus venter qui te portavit, et ubera quæ suxisti* lui eût répondu : Ma mère est heureuse de m'avoir mis au monde et de m'avoir allaité de son propre lait ; mais elle est encore plus heureuse de m'avoir conçu en esprit, pour me servir des termes de S. Augustin, en écoutant la parole de DIEU et en la pratiquant : *Beatior fuit Maria concipiendo mente quam ventre.* Ce *quinimo* n'exclut donc pas cette première élévation, au contraire il la confirme et l'autorise ; mais afin d'ôter aux hérétiques l'occasion de confondre Marie avec le reste des créatures, ne séparons point, à l'exemple de l'ange, ces deux conceptions, et disons qu'elle l'avait conçu spirituellement avant de le concevoir corporellement, que DIEU l'aimait déjà comme sa mère, et avec autant de passion qu'il l'aima quand il se fut incarné (**Le P. Etienne Chamillard**, *sermon sur l'Annonciation*).

Ave gratiâ plena (Luc. I, 28) — Marie est pleine de grâce, parce qu'elle est comblée des dons du ciel, et qu'elle possède toutes les vertus. C'est là son véritable bonheur : c'est la source de toutes ses grandeurs. Apprenez donc aujourd'hui, chrétiens, quel est le vrai bonheur du chrétien ; quel est le bonheur auquel il doit aspirer dans tous les moments de sa vie. Marie est bienheureuse parce qu'elle a trouvé grâce auprès du Seigneur, parce qu'elle a pratiqué toutes les vertus. Tout l'avantage du chrétien est de trouver grâce auprès du Seigneur ; et le seul moyen de parvenir à ce bonheur, c'est d'enrichir son âme des vertus chrétiennes. Le chrétien croît en grâce à proportion qu'il avance dans la pratique des vertus ; et lorsque les vertus chrétiennes ont jeté en lui de profondes racines, on peut dire qu'il est plein de grâce, et que DIEU le regarde avec complaisance.

Quomodo fiet istud (Luc. I, 34). — Comment ce grand mystère pourra-t-il s'accomplir ? C'est la pensée d'un auteur célèbre, que DIEU demanda à l'un de ses anges, après avoir créé le monde, si rien ne manquait à un si grand ouvrage, et que cet ange lui répondit qu'il y manquait une créature qui l'admirât, et une voix qui publiât sans cesse et l'excellence de l'ouvrage, et la sagesse de l'ouvrier. Quoi qu'il en soit de cette pensée qui est plus ingénieuse que solide, il est certain que DIEU n'a pas voulu que cette créature et cette voix manquassent à l'ouvrage de la réparation du monde, puisque, sans attendre qu'il soit achevé et avant même qu'il soit commencé, il envoie un de ses anges pour le faire admirer par la plus noble, la plus excellente, et la plus sainte des créatures : *Quomodo fiet istud* ? Comment les grands desseins de cet ouvrage merveilleux pourront-ils s'exécuter Comment le Verbe pourra-t-il devenir un enfant, le Tout-puissant

devenir faible, l'Impassible devenir mortel, l'éternel prendre naissance dans le temps, l'infini se resserrer dans des limites si étroites, celui enfin qui a fait le monde se mettre au rang de ses ouvrages et devenir lui-même une si petite partie du monde ? O mélange nouveau et inouï ! ô tempérament inconcevable de Dieu et de l'homme, du créateur et de la créature, du ciel et de la terre, de l'éternité et du temps, de la gloire et de l'ignominie, de l'immortalité et de la mort ! *Quomodo fiet istud* ? comment ce mystère s'accomplira-t-il ? (**Chaussemer**, *Mystères*).

Tua, *Pater*, *providentia gubernat* (Sap. XIV, 3). — Votre Providence, Seigneur, gouverne tout. C'est une maxime dont nous devons être persuadés, que celui qui donne l'être donne les suites et tout ce qui peut convenir à l'être. C'est pour cela que l'auteur de la nature donnant la vie aux animaux, leur fournit en même temps les moyens de la conserver et de l'entretenir par une providence générale qui pourvoit à tous leurs besoins, et qui lui donne à leur égard le juste titre de père : *Tua, Pater*, *providentia cuncta gubernat.* Nous devons dire la même chose, chrétiens, dans l'ordre de la grâce, et raisonner de cette seconde maternité de Marie à l'égard des hommes comme nous faisons de la première à l'égard de son propre fils. Après lui avoir donné la vie, elle l'a nourri, elle l'a élevé, elle a pourvu à ses besoins, et a pris soin de son entretien. comme une mère fait à l'égard d'un fils qu'elle ne peut oublier, ni abandonner. Aussi le prophète, pour marquer le soin que Dieu prend de nous, apporte en exemple le soin d'une mère plutôt que celui d'un père, parce qu'une mère, après avoir porté un temps assez considérable son enfant dans son sein, est ensuite, par la tendresse naturelle à son sexe, plus capable de mille petits soins dont les pères ne peuvent se charger, et l'on est convaincu que la nature leur a même donné cet instinct pour la conservation de ceux à qui elles ont donné la vie : ainsi elles sont doublement mères, et parce qu'elles ont donné la naissance à leurs enfants, et parce que leur prévoyance et leurs inquiétudes s'étendent à tous leurs besoins. Ce qui est vrai dans la nature est aussi infaillible dans la grâce : Marie, en donnant naissance à son fils, nous a aussi mis au monde ; elle nous a donné la lumière en la lui donnant ; et les soins qu'elle a eus pour lui sont ceux qu'elle continue pour nous. Elle est notre mère, parce qu'elle nous enfante sans cesse à Dieu par ses secours spirituels et par sa providence : *Tua*, *mater*, *providentia gubernat*. (*Sermons sur tous les sujets de la morale*).

Monstra te esse matrem, chante l'Eglise ; faites voir que vous êtes notre mère. Manque-t-elle de nous marquer en toutes occasions qu'elle est notre mère, et qu'elle nous regarde comme ses enfants, puisqu'elle s'applique à nous conserver cette vie divine, et à nous assurer notre salut éternel ? Ainsi elle montre qu'elle est notre mère, lorsqu'elle nous procure les grâces et les secours nécessaires pour vivre chrétiennement,

lorsqu'elle pourvoit à tous les besoins de notre âme, ou bien lorsqu'elle nous empêche de nous perdre sans ressource. Nous appelons pères ceux qui par leurs secours et par leur protection nous ont sauvé la vie, nous ont retirés de quelque péril inévitable, ou arrêtés sur le bord d'un précipice lorsque nous étions près d'y tomber. Or qui pourra nier que nous ne soyons redevables de la sorte à la bienheureuse Vierge, surtout lorsque, de l'intime du cœur et par un véritable désir de retour à DIEU, nous la conjurons de nous servir de mère auprès de son fils : *Monstra te esse matrem ?* C'est par le sentiment d'une véritable mère envers ses enfants qu'elle est attentive et à toutes nos demandes et à tous nos besoins. Elle fut revêtue de cette tendresse pour nous dès qu'elle porta l'auguste titre de mère de JÉSUS-CHRIST : elle conçut dans cet instant tout ce que la nature inspire aux mères envers leurs enfants ; elle entra dans tous les desseins de cet Homme-DIEU, à qui elle ne donnait la vie qu'en vue qu'il la sacrifierait un jour pour notre salut. En effet, lorsque DIEU exigea son consentement pour le grand ouvrage de notre salut, on ne peut douter qu'il ne lui fit connaître ce qui le pressait alors de l'exécuter, savoir la charité immense qui lui faisait choisir ce moyen surprenant de se faire homme, pour nous mériter cet esprit d'adoption qui nous ferait crier vers DIEU comme des enfants vers leurs pères : *Abba pater,* et qui nous ferait conjurer Marie de se montrer notre mère : *Monstra te esse matrem.* (*Le même*).

Propter nimiam caritatem suam quâ dilexit nos. (Ephes. IV, 2). — Le mystère de l'Incarnation est l'effet du plus grand amour que DIEU puisse témoigner aux hommes. Marie est entrée dans cette économie : conspirant aux mêmes desseins que JÉSUS-CHRIST, elle ressentit les plus tendres mouvements d'amour envers les hommes par le choix que DIEU fit d'elle : *Dubitare quis potest omnino in effectum caritatis transisse Mariæ viscera in quibus ipsa, quæ ex* DEO *est, caritas novem mensibus corporalite requievit ?* Ses entrailles ne furent plus que charité envers ceux que son fils aimait jusqu'à l'excès : *Propter nimiam caritatem quâ dilexit nos ;* et, connaissant par cet excès combien les hommes lui étaient chers, elle eut pour eux toutes les tendresses que le nom et la qualité de mère peuvent faire naître. C'est de la sorte qu'en parle le cardinal Pierre Damien : *Omnes amat amore invincibili quos in eâ et per eam Christus filius ejus ac* DEUS *summâ dilectione dilexit* (Serm. I de nativ. Virg.). C'est donc cette charité qui la presse de ménager nos intérêts, puisque par elle ils deviennent les siens, de nous assister de son crédit et de son pouvoir, et de remplir en un mot tous les devoirs d'une mère à notre égard. Il ne faut pas croire en effet que les mouvements de la grâce soient moins vifs et moins actifs que ceux de la nature : donc attendons d'elle tout ce qu'un enfant doit attendre d'une mère qu'il aime, et dont il est aimé tendre-

ment, avec un excès d'amour proportionné à celui que Jésus-Christ a eu pour nous, lorsqu'il s'est incarné : *Propter nimiam caritatem.* (*Les mêmes*).



§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Beatior fuit Maria concipiendo mente quàm ventre, felicius gestavit corde quàm carne. S. Augustin., lib. de Virginit. 3.

Ce fut un plus grand bonheur pour Marie d'avoir conçu le Fils de Dieu dans son esprit que dans ses chastes flancs, et de l'avoir porté dans son cœur plus que dans son corps.

Felicior partus spiritualis quàm carnalis : beatior enim fuit Maria concipiendo Christum fide quâm carne. Id. Ibid.

C'est un plus grand bien d'avoir enfanté Jésus-Christ selon l'esprit que selon la chair ; et Marie a été plus heureuse de l'avoir conçu par la foi que dans sa chair.

Quam appellatis felicem, inde est felix quia verbum Dei *custodivit, non quia in illâ Verbum caro factum est.* Id., supra Lucam, c. II.

Celle que vous appelez heureuse est plus heureuse pour avoir gardé la parole de Dieu que pour avoir conçu son Verbe.

Audacter dico, quod nec ipsa plenè explicare poterit quod capere potuit. Id. super Magnificat.

Je dis hardiment que Marie même ne pourrait expliquer ce qu'elle a compris dans ce mystère.

Caro Jesu, *caro est Mariæ.* Id. de Assumpt. B. Virginis.

La chair de Jésus est la chair de Marie.

Materna propinquitas nihil Mariæ profuisset, nisi felicius Christum corde quàm carne gestasset. Id. I. de Virginit. c. 3.

La maternité de Marie ne lui aurait servi de rien, si elle ne l'avait plus heureusement porté dans son cœur que dans son sein.

Talis eligitur virgo de toto mundo, quæ tantum haberet meritum ut Filium Dei *in semetipsâ susciperet.* Id.

On choisit dans tout le monde une vierge assez méritante pour recevoir dignement le Fils de Dieu en elle.

Quid ego pauper ingenio dicam de te, ô beata Virgo, cùm de te quod dixero minor laus est quam dignitas tua meretur? Id. serm. de Sanctis.

Que puis-je dire de vous, ô bienheureuse Vierge, avec mon peu d'esprit? tout ce que j'en pourrai dire est au-dessous des louanges que mérite votre dignité.

Illic Deus *suum requisivit hospitium, ut ostenderet in casto corpore castum debere portari* Deum. Id. serm. de Nativit.

Dieu choisit sa demeure dans une vierge, pour faire voir qu'un Dieu chaste ne devait habiter que dans un corps chaste.

Ave, animatum templum Dei ; *ave, cœli terræque æquissimum habitaculum; ave, ejus mater qui non capitur à totius mundi spatio.* Id. serm. 18 de temp.

Je vous salue temple animé de la divinité, sa plus digne demeure qui soit dans le ciel et sur la terre, mère de celui qui ne peut être compris dans l'espace de tout le monde.

O femina supra feminas benedicta! quæ virum omninò non novit, et virum suo utero circumdedit. Id.. serm. 18 de Sanctis.

O femme bénie sur toutes les femmes, qui n'a jamais connu d'homme, et qui néanmoins a été enceinte d'un Homme-Dieu.

O veneranda virginitas! ô prædicanda humilitas! Maria ab angelo Domini mater

O virginité digne de toute vénération ! ô humilité qu'on ne peut assez louer ! Marie

est appellata, et illa se ancillam Christi confitetur. Id., serm. 3 de Nativit. Christi.

est appelée mère de DIEU par l'ange qui la salue, et elle avoue qu'elle n'est que sa servante.

Vide humilitatem, vide devotionem; ancillam se dicit Domini quæ mater eligitur, nec repentino exaltata promisso est. S. Ambrosius.

Considérez l'humilité et la dévotion de la sainte Vierge ; elle s'appelle la servante du Seigneur lorsqu'on l'en déclare la mère, et elle ne s'élève point d'une dignité si glorieuse.

Veneremur salutis auctorem, quæ dum auctorem suum concipit de cœlo, nobis Redemptorem præbuit in terrâ. S. Hieronymus, serm de Assumpt.

Honorons celle qui a procuré notre salut, et qui, lorsqu'elle reçoit du ciel l'auteur de son être, nous a donné un Rédempteur sur la terre.

Quod natura non habuit, usus nescivit, ignoravit ratio, mens non capit humana, pavet cœlum, stupet terra, creatura omnis cœlestis miratur, hoc totum est quod per Gabrielem Mariæ divinitus nuntiatur. Id. Ibid.

Ce que la nature n'a point connu, ce que la coutume n'a point vu, ce que la raison ne peut découvrir, ce que l'esprit humain ne peut concevoir, ce dont le ciel est effrayé et qui jette dans l'étonnement toutes les intelligences, c'est ce que l'ange Gabriel annonce à Marie.

Cæteris per partes præstatur gratia, Mariæ vero se tota infudit gratiæ plenitudo. Id. Ibid.

La grâce est distribuée aux autres par parties ; mais la plénitude de la grâce s'est répandue sur Marie.

Non est in mundo locus dignor utero virginali in quo DEI *filium Maria suscepit, nec in cœlis solio regali quo Mariam* DEI *Filius sublimavit.* Id. Ibid.

Il n'y a point de lieu plus digne dans le monde que le sein virginal de Marie, qui a reçu le Fils de DIEU, ni de plus digne au ciel que le trône royal où le Fils de DIEU a élevé Marie.

Si vis virginem cognoscere, qualis et quanta sit, in ejus filium oculos converte, et ex ejus excellentiâ poteris etiam matris excellentiam intelligere. S. Gregorius, in lib. I Reg.

Concevez ce que c'est qu'un Fils de DIEU, et vous concevrez ce que c'est que sa mère ; l'excellence de l'un vous fera concevoir l'excellence de l'autre.

Quæritis qualis mater; quærite potius qualis filius. S. Eucherius, serm. de Nativ. Virg.

Vous demandez ce qu'est la mère ; demandez plutôt ce qu'est le fils.

Virgo, ex te concipitur auctor tuus, tua ex te oritur origo, tua ex carne est DEUS *tuus.* S. Chrysologus, serm. 14.

Sainte Vierge, vous donnez la vie à celui qui est l'auteur de votre être ; celui qui est votre origine tire la sienne de vous, et votre DIEU prend naissance dans votre chair.

Quod est quòd sine Mariæ consensu non perficitur Incarnationis mysterium? quia nempe vult illam DEUS *omnium honorum esse principium.* S. Irenæus.

Pourquoi le mystère de l'Incarnation n'a-t-il pu s'accomplir sans le consentement de Marie? c'est parce que DIEU a voulu qu'elle fût le principe de tous les biens.

Virgo Davidicæ stirpis eligitur, quæ sacro gravidanda fœtu divinam humanamque prolem prius conciperet mente quàm corpore. S. Leo, serm. I de Nativ.

On choisit pour ce grand mystère une Vierge de la race de David, laquelle, devenue enceinte par l'opération du SAINT-ESPRIT, conçut un Homme-DIEU dans son cœur, avant de le concevoir dans son corps.

O ter sacrosancta Virgo, de te qui omnia illustria et gloriosa dixerit nunquam quidem à virtute aberraverit. S. Basilius Seleuciæ, in orat. Deiparæ Virginis.

O Vierge trois fois sainte, celui qui publie de vous tout ce qu'on peut dire de plus grand et de plus glorieux, ne s'éloignera nullement de la vérité.

O uterum cœlo ampliorem, quia DEUM *in te non coarctasti.* S. Epiphanius, de laudib. Deiparæ.

O sein de Marie plus vaste que le ciel ; parce que vous n'avez pas renfermé le Seigneur en des bornes trop étroites.

Perfectissima DEI *imago, ab ipso* DEO, *summâ arte et singulari providentiâ depicta.* S. Antoninus, archiep. Florens. in Psalm. 44.

Marie est la plus parfaite image de DIEU : DIEU même l'a faite avec un art parfait et par une providence toute singulière.

Videbis quidquid majus est minus esse virgine, solumque opificem opus illud supergredi. S. Petrus Damian., serm. de Nativ. Mariæ.

Vous trouverez que tout ce qu'il y a de plus grand parmi les plus pures créatures est au-dessous de la Vierge, et qu'il n'y a que l'ouvrier qui soit au-dessus de son ouvrage.

Taceat et contremiscat omnis creatura, et vix audeat aspicere tantæ dignitatis immensitatem. Id. Ibid.

Que toute créature se taise et tremble ; qu'aucune n'ait la hardiesse de considérer en face cette immense dignité.

Omnes amas amore invincibili, quos in te et per te Deus *meus summâ dilectione dilexit.* Id. Ibid.

Vous chérissez d'un amour invincible tous ceux que mon Dieu aime souverainement en vous et par vous.

Sicut sine ipso (nempe verbo Dei) *factum est nihil, ita sine ipsâ nihil refectum est.* Id.

Comme rien n'a été fait sans le Verbe, aussi rien n'a été réparé sans la mère du Verbe.

Felix Maria quæ Deum *habet debitorem.* S. Methodius.

Que Marie est heureuse d'avoir son Dieu pour débiteur.

Quæ est tam sublimis humilitas quæ cedere non novit honoribus, insolescere gloriâ nescit? Mater Dei *eligitur, et ancillam se nominat.* S. Bernardus, serm. super *Missus est.*

Quelle est cette humilité si élevée qui est à l'épreuve de l'honneur, qui ne sait pas s'enfler de gloire? Marie est choisie comme mère de Dieu, et elle s'appelle sa servante.

Utrinque stupor, utrinque miraculum : et quòd Deus *fœminæ obtemperet, humilitas absque exemplo; et quòd* Deo *fœmina principetur, sublimitas sine socio.* Id. Ibid.

De l'un et de l'autre côté ce n'est que merveille et sujet d'étonnement : qu'un Dieu obéisse à une femme, c'est une humilité sans exemple ; et qu'une femme ait un empire sur son Dieu, c'est une gloire et une élévation sans pareille.

Ista est Virginis nostræ gloria singularis et excellens prærogativa Mariæ, quòd filium unum eumdemque cum Deo *Patre meruit habere communem.* Id.

C'est une prérogative admirable, et toute particulière de Marie, qu'elle ait mérité d'avoir le même fils que Dieu le Père, en sorte qu'il est commun à tous les deux.

Si virginitatem in Mariâ non potes nisi mirari, stude humilitatem imitari, et sufficit tibi. Id. super *Missus est.*

Si vous ne pouvez qu'admirer la pureté virginale de Marie, efforcez-vous d'imiter son humilité ; c'est le plus important.

Virginitate placuit, humilitate concepit. Id. Ibid.

Marie s'est rendue agréable à Dieu par sa virginité, mais c'est par son humilité qu'elle l'a conçu.

Si Maria humilis non esset, super eam Spiritus Sanctus *non requievisset; nam virginitas sine humilitate fortasse habet gratiam apud homines, sed non apud* Deum. Id. serm. super *Missus est.*

Si Marie n'avait point été humble, le Saint-Esprit ne se serait point reposé sur elle ; car la virginité qui n'est pas humble peut avoir l'approbation des hommes, mais non celle de Dieu.

Quanta dignatio Dei! *quanta Virginis excellentia! Mittitur angelus à* Deo *ad Virginem, id est à celso ad humilem, à Domino ad ancillam, à creatore ad creaturam.* Id. Ibid.

Quelle condescendance dans Dieu ! quelle grandeur dans Marie ! Un ange est envoyé de Dieu à cette vierge, du Très-Haut à la plus humble, du Seigneur à sa servante, du créateur à sa créature.

Quæ est hæc Virgo tam venerabilis ut salutetur ab angelo, tam humilis ut desponsata sit fabro. Id.

Quelle est cette vierge si auguste qu'elle est saluée par un ange, si humble qu'elle est l'épouse d'un artisan ?

Maria veneratione digna, in quâ humilitatem exaltat fœconditas, et partus consecrat virginitatem. Id. Ibib.

Marie est digne de vénération, elle dont la fécondité relève l'humilité, et dont l'enfantement consacre la virginité.

Maria cùm angelum interrogat : quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco? non de facto dubitavit, sed modum inquisivit. Id. serm. iv super *Missus est.*

Quand Marie demande à l'ange : Comment cela s'accomplira-t-il, vu que je ne connais point d'homme ? elle ne doute pas de la vérité du fait ; elle demande seulement de quelle manière il s'accomplira.

Ex hoc beatam te dicent omnes generationes, quæ omnibus generationibus vitam

Toutes les générations s'écrieront que vous êtes heureuse, parce que vous leur

et gloriam tribuisti. Id., serm. in Nat. Virg.

avez procuré à toutes la vie et la gloire.

Meritò in te respiciunt oculi totius creaturæ, quia in te, per te, et de te benigna manus Omnipotentis quidquid creavit recreavit. Id. Ibid.

C'est avec justice que toutes les créatures ont les yeux sur vous, parce que la main du Tout-puissant a créé de nouveau en vous, par vous, et de vous, l'ouvrage qui s'était perdu.

Felix Maria, cui nec humilitas defuit nec virginitas. Id. Ibid. homil. 2.

Que Marie est heureuse d'avoir joint l'humilité avec la virginité !

Hoc solum quòd Dei *mater est excedit omnem altitudinem quæ post* Deum *dici aut cogitari potest.* S. Anselm., lib. de excell. Virgin.

Dire seulement que la bienheureuse Vierge est mère de Dieu, c'est l'élever au-dessus de toutes les grandeurs qu'on peut imaginer au-dessous de Dieu.

Nihil tibi, ô Domina, est æquale, nihil comparabile; omne enim quod est vel suprà te est, vel infrà te; quod suprà te, solus Deus; *quod infrà te, omne quod non est* Deus. Id. de Concept. Virginis.

Sainte Dame, il n'y a rien qui vous soit égal, rien qui vous soit comparable ; car tout ce qui est, ou est au-dessus de vous, ou est au-dessous : Dieu seul est au-dessus de vous, tout ce qui n'est pas Dieu est au-dessous de vous.

Dubitare quis poterit in affectum charitatis transiisse Mariæ viscera, in quibus ipsa quæ ex Deo *est charitas, novem mensibus requievit.* S. Bernardus, serm. I de Assumpt.

Qui peut douter que les entrailles dans lesquelles celui qui est la charité même a reposé neuf mois entiers, n'aient été changées en charité.

Mirare gratiæ inventricem, mediatricem salutis, restauratricem seculorum. Id. Epist. 174, ad Lugd.

Admirez dans Marie celle qui a su trouver la grâce, la médiatrice du salut et la réparatrice des siècles.

Singulariter electa ad ministerium redemptionis et reparationis gratiæ. Guilelmus Parisiensis, in Cantic.

Vierge spécialement choisie pour être employée à la rédemption des hommes et à la réparation de la grâce.

Virgo obtinuit tantum gratiæ ut esset auctori gratiæ propinquissima; ita quòd eum qui plenus est omni gratiâ reciperet, et eum pariendo quodammodo gratiam ad eam derivaret. S. Thomas. Opuscul. 8.

Marie a obtenu une telle abondance de grâce qu'elle a approché de très-près l'auteur même de la grâce; en sorte qu'elle a mérité de recevoir celui qui est appelé plein de grâce, et qu'en le mettant au monde il lui fit part de sa plénitude.

In hâc annuntiatione sanctissima Virgo magis Deo *conjungi non potuit, nisi fieret* Deus. Albertus Magnus, Tract. de Laudibus B. Virginis.

Dans ce mystère de l'Annonciation la sainte Vierge ne pouvait être plus étroitement unie à Dieu, à moins de devenir Dieu elle-même.

Ipsa est quâ majorem Deus *facere non potest; majorem mundum, majus cœlum potest, majorem matrem non potest.* S. Bonaventura.

Marie est telle que Dieu ne peut faire une créature plus excellente ; il peut bien faire un monde plus grand, un ciel plus grand, mais non pas une mère d'une dignité plus éminente.

Hodie completa sunt omnia desideria, hodie primum est et principale Trinitatis festum. Gerson.

C'est en ce jour qu'ont été exaucés tous les vœux ; c'est aujourd'hui la principale fête de la Trinité.

Ut conceptionem Verbi æterni pertingeret, meritorum verticem supra omnes angelorum choros, usque ad solium Deitatis erexit. S. Gregorius Magnus, Lib. II in cap. I Reg.

Afin que Marie parvînt jusqu'à mériter de concevoir le Verbe éternel, elle a élevé au-dessus de tous les chœurs des anges la hauteur de ses mérites, et jusqu'au trône de la divinité.

Eo actu fidei et obedientiæ Virgo beata plus meruit quàm meruerint omnes Sancti, omnibus actibus ac meritis suis. S. Bernardinus, serm. 15 de festiv. Virginis.

La bienheureuse Vierge, par ce seul acte de foi et d'obéissance, a plus mérité que tous les saints par tous leurs actes de vertu et leurs plus grandes actions.

Quid nobilius Dei *matre? quid splendidius eâ, quam splendor elegit? quid castius eâ quæ corpus sine corporis contagione generavit?* S. Ambrosius, de Virg.

Qu'y a-t-il de plus noble que la mère d'un Dieu ; de plus éclatant que celle que l'éclat de la gloire éternelle a choisie; quoi de plus pur que celle qui a engendré un corps sans corruption?

Digna fuit ex quâ Dei *Filius nasceretur.* Id. Ibid.

Marie s'est trouvée digne que le Fils de Dieu prît naissance d'elle.

Invenisti gratiam apud Deum, Dei *et hominum pacem, mortis destructionem, vitæ reparationem ; invenisti quod nemo ante potuit invenire.* S. Bernardus, homil. 3 super *Missus est.*

Vous avez trouvé grâce auprès de Dieu, c'est-à-dire la paix entre Dieu et les hommes; vous avez détruit la mort et réparé la vie; vous avez trouvé ce que nul avant vous n'a su trouver.

Bene angelus ad Mariam virginem mittitur, quia semper Angelis est cognata virginitas. S. Hieronymus, in serm. de Assumpt.

C'est avec raison qu'un ange est député à la Vierge Marie, parce qu'il y a toujours eu une grande affinité entre la virginité et les anges.



§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Définition]. — Comme l'heureuse nouvelle que l'ange Gabriel annonça à la sainte Vierge est le signe le plus sensible et, pour ainsi dire, la première époque de notre religion, l'Eglise exprime tous les mystères qu'elle renferme sous le nom de l'Annonciation de la mère de Dieu. Le moment destiné de toute éternité pour la réconciliation des hommes avec Dieu étant arrivé, l'ange Gabriel, qui avait prédit au prophète Daniel l'avènement et la mort du Messie il y avait plus de quatre cents ans, et qui, il n'y avait pas six mois, avait été envoyé au prêtre Zacharie pour lui annoncer la naissance du précurseur de ce Messie, l'ange Gabriel, dis-je, fut pareillement envoyé de Dieu à une vierge appelée Marie, de la tribu de Juda et du sang royal, puisqu'elle était de la famille de David, pour lui annoncer qu'elle était choisie pour être la mère du Verbe incarné, et pour lui demander son consentement. Voilà, en dehors de celui de l'Incarnation, le fonds du mystère de l'Annonciation que l'Eglise célèbre le même jour. Disons mieux : de ces deux mystères, elle n'en fait qu'un.

Cette fête, sous le nom de l'Annonciation de la sainte Vierge, est presque aussi ancienne que l'Eglise même : du temps de S. Augustin on la solennisait le jour même où l'on croit, selon une ancienne et vénérable tradition, que Jésus-Christ a été conçu. Le dixième concile de Tolède tenu l'an 656, appelle la solennité de ce jour la fête par excellence de la mère de Dieu : *festum sanctæ virginis genitricis* Dei, *festivitas matris.* Car quelle plus grande fête peut-on célébrer en son honneur, disent les Pères de ce concile, que l'Incarnation du Verbe divin dont elle devient la mère

en même temps ? Néanmoins l'incompatibilité du deuil de l'Eglise au temps de la Passion, pendant lequel tombe ordinairement l'Annonciation, avec la joie et la solennité qui conviennent à cette grande fête, obligèrent les Pères du concile à la transférer au temps de l'Avent, où l'office est presque tout du mystère de l'Incarnation et de l'Annonciation. Mais, vers le neuvième siècle, l'Eglise ayant remis cette fête à son propre jour, presque toutes les églises particulières s'y sont conformées.

[Marie digne de la maternité divine]. — C'est le sentiment de tous les Pères de l'Eglise que Marie, sans avoir pu proprement mériter que le Verbe divin s'incarnât, a pu néanmoins, par sa correspondance aux desseins de DIEU, servir à l'accomplissement de ce mystère ineffable : car au moment où il fut sur le point de s'accomplir, elle s'y trouva préparée par des sentiments intérieurs et par des vertus qui la rendirent non-seulement digne, mais la plus digne et la seule digne d'être la mère du Rédempteur. Si DIEU l'avait comblée de tant de grâces, s'il l'avait préservée de tout péché, si dès ses plus tendres années elle s'était séparée du monde, si en se présentant dans le temple elle s'était elle-même consacrée à DIEU, c'est qu'elle était dès lors destinée à être le temple vivant et le sanctuaire de DIEU. Tout cela était nécessaire pour la disposer au plus grand de tous nos mystères et au plus grand de tous les bienfaits, tant à l'égard d'elle en particulier que de tous les hommes en général.

DIEU, ayant pris le dessein de se communiquer à l'homme par l'Incarnation de son Verbe, et voulant que ce Fils vînt au monde revêtu de notre chair, qu'il fût homme comme nous, et, à l'exclusion du péché, parfaitement semblable à nous, DIEU alors chercha une vierge qui pût, en qualité de mère, coopérer à l'accomplissement de ce grand dessein, une vierge selon son cœur, pour en faire le temple vivant où devait habiter neuf mois entiers la plénitude de la divinité. Il jeta les yeux sur Marie, et Marie seule entre les femmes lui parut dans l'état et dans le degré de sainteté qu'il demandait. S'il la choisit de préférence à toutes les autres, dit S. Augustin, et s'il l'honora de la plus éminente de toutes les grâces qui était celle de concevoir un DIEU, c'est qu'elle était sans contestation et sans exception la plus sainte, la plus parfaite, et la plus humble des servantes du Seigneur.

[Marie médiatrice]. — On sait que JÉSUS-CHRIST seul a racheté le monde par son sang ; mais on ne peut ignorer que ce sang qu'il a répandu a été formé de la substance même de Marie, et par conséquent que Marie a fourni, a offert, a livré pour nous le sang qui nous a servi de rançon ; et c'est sur quoi l'Eglise est fondée pour lui attribuer la qualité de méditrice et de réparatrice des hommes. Marie prend trop de part, elle a trop d'intérêt à notre salut, pour regarder de sang froid notre perte. Elle sait d'ailleurs que, s'il n'y eût point eu de pécheurs à sauver, il n'y eût

jamais eu de mère du Sauveur, et qu'ainsi l'on peut dire qu'elle leur est en quelque manière redevable de sa grandeur, de sa dignité de mère de DIEU, et même de tout son bonheur ; aussi est-ce pour cette raison qu'elle emploie son pouvoir et son crédit pour procurer le nôtre. Quels doivent donc être notre dévouement et notre dévotion envers la mère de DIEU, qui est en même temps la nôtre !

[Le Verbe naît humble]. — Si DIEU voulait se revêtir de notre humanité, il semble d'après nos idées et les lumières de notre raison, qu'il était plus convenable à la majesté divine de prendre un corps parfait comme Adam que d'être conçu dans le sein d'une femme et de s'assujettir ainsi à toutes les faiblesses de notre nature ; ou du moins, s'il voulait naître comme un autre homme, de s'entourer de toute la pompe, des richesses et des grandeurs de ce monde. Comment celui qui a été prédit tant de siècles à l'avance par les prophètes, attendu par les patriarches, désiré de toutes les nations comme devant être le sauveur et le libérateur d'Israël, comment, dis-je, ce Messie promis dans les Ecritures veut-il prendre naissance d'une mère pauvre, marié à un artisan issu à la vérité de la maison de David, comme son épouse, mais réduit à travailler de ses mains, et à gagner sa vie à la sueur de son front ? Que les jugements de DIEU sont différents de ceux des hommes ! Tout ce que nous pouvons dire de la conduite de DIEU, c'est que nous devons soumettre nos esprits sous l'obéissance de la foi, croire ce qu'elle nous enseigne, malgré toutes les oppositions que la raison humaine y peut trouver, et adorer un mystère que nous ne pouvons concevoir. Ecrions-nous donc avec l'Apôtre. *O profondeur des jugements de* DIEU *! qu'ils sont incompréhensibles.* (Rom. XI, 33) !

[Marie ne douta pas]. — Il ne faut pas croire que la sainte Vierge ait eu le moindre doute dans la foi en demandant à l'ange comment ce qu'il lui disait se pourrait faire : *Quomodo fiet istud* (Luc. I, 34). Marie n'a nullement douté de l'effet de la promesse qui lui était faite ; mais, disent les Pères, elle s'est informée de la manière dont ce mystère se devait accomplir en elle. A n'approfondir pas exactement sa réponse, il semblerait qu'elle a parlé comme Zacharie, quand il répondit à l'ange : comment connaîtrai-je la vérité de ce que vous me dites : *Unde hoc sciam* (Luc. I, 18) ? Mais DIEU qui sonde les cœurs voyait le doute de l'un et la foi de l'autre ; aussi l'infidélité de Zacharie fut punie à l'instant, au lieu que la foi de la sainte Vierge fut louée hautement, lorsque Elisabeth, à laquelle il avait été révélé qu'elle était la mère de son Seigneur et de son DIEU, lui dit par un mouvement de l'ESPRIT-SAINT : *Vous êtes bienheureuse d'avoir cru* (Luc. I, 45) ; car cette parole, dit S. Grégoire, marque la perfection de la foi avec laquelle cette Vierge sainte avait cru à la parole de l'Ange.

[L'humilité, cause de la maternité]. — La virginité de Marie n'a pas été ce qui a fait tout son bonheur : S. Bernard nous apprend que, si elle a été agréable au Seigneur parce qu'elle était vierge, elle n'a conçu le Seigneur que parce qu'elle était humble. Sa maternité même, qui l'a élevée au-dessus des hommes et des anges, n'a pas fait proprement sa félicité; car, suivant la pensée de S. Augustin, la sainte Vierge a été plus heureuse de concevoir le Verbe dans son cœur que de le concevoir dans son sein. C'est donc plutôt dans sa soumission et dans sa conformité aux ordres de Dieu que l'on trouve tout son bonheur, toute sa sainteté, et toute la tranquillité de son âme. Si l'ange lui annonce une nouvelle qui paraît s'opposer à cette virginité qu'elle a vouée au Seigneur, elle se trouble : *turbata est ;* mais sa soumission calme en un moment tous les mouvements qui s'étaient élevés dans son cœur. Ainsi devenue tranquille par vertu, elle dit à l'ange sans hésiter : *Qu'il me soit fait selon votre parole.* Soumission dont tout le reste de sa vie n'a été qu'une pratique continuelle ; soumission admirable, par laquelle elle s'abandonne également à la volonté d'un Dieu qui l'exalte, d'un Dieu qui l'humilie, d'un Dieu qui la mortifie, d'un Dieu qui la console, demeurant toujours attachée à l'ordre du Seigneur dans tous les moments de sa vie.

[Parallèle de Dieu le Père et de Marie]. — Le mystère de l'Annonciation est le mystère des grandeurs de Marie, et il en est la source, parce que c'est dans ce mystère qu'elle devient mère de Dieu. Dieu, tout puissant qu'il est, ne peut élever une pure créature à une plus haute dignité ; il peut, dit S. Bonaventure, faire un monde plus excellent que celui qu'il a créé, mais il ne peut faire une mère plus excellente que la mère de Dieu. S. Ildephonse va chercher jusque dans le ciel et dans la Trinité, des idées capables de nous en faire concevoir l'excellence ; il veut que, comme la génération éternelle est le modèle de la génération temporelle de Jésus-Christ, de même la paternité du Père éternel soit le modèle de la maternité de Marie. En effet, il s'y trouve des ressemblances et des différences qui contribuent également à sa gloire. Le Père éternel engendre lui seul dans son sein son Fils de sa propre substance ; et ainsi le Verbe dans l'éternité a un père sans mère. Marie dans le temps conçoit seule le même fils dans son sein, de sa propre substance ; et ainsi le Verbe, dans la génération temporelle, a une mère sans père. Le Père éternel l'engendre tellement seul que personne ne participe à cette gloire ; Marie le conçoit tellement seule que, quoique l'Esprit-Saint agisse en elle, il n'est pas cependant le père du fils qu'elle mettra au monde.

Le Père éternel, dans la Trinité, engendre son Fils en se contemplant lui-même ; et, par la vertu féconde de cette réflexion qu'il fait sur lui, il produit son Verbe qui est son image substantielle, et non distincte substantiellement de lui-même. Marie, par la réflexion que son humilité lui fait faire sur elle-même, conçoit le même fils : *Humilitate concepit* ; et

elle le conçoit à sa ressemblance. Mais il y a cette différence, que le Père éternel engendre son Fils par la réflexion sur ses perfections infinies, et c'est pour cela qu'il l'engendre infiniment parfait comme lui, égal en toutes choses à lui ; au contraire, comme Marie conçoit ce même fils dans le temps, par la réflexion qu'elle fait sur sa bassesse et sur son néant : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ,* elle conçoit un Dieu humble, un Dieu dépouillé de toutes ses grandeurs, un Dieu enfin entièrement conforme aux dispositions où se trouve le cœur humble de Marie, lorsqu'elle dit : *Ecce ancilla Domini*, s'estimant honorée de la qualité de servante du Seigneur lors qu'on la déclarait sa mère.

Le Père éternel, dans la Trinité, produit toutes choses par son Verbe ; et c'est par lui qu'il reçut la qualité de Créateur. Marie, dans l'Incarnation, répare toutes choses par ce même Verbe qu'elle conçoit, et qui par là lui donne la qualité de Rédemptrice du monde perdu. Ainsi donc, comme la création du monde a été l'effet de la vertu d'une parole, *fiat*, sortie de la bouche de Dieu, de même la réparation du monde est l'effet de la vertu d'une parole, *fiat*, sortie de la bouche de Marie. Le Père éternel, par un acte de son entendement, engendre le Verbe par lequel il crée toutes choses ; et Marie par un consentement libre de sa volonté, conçoit ce Verbe par lequel elle répare toutes choses, et par là en demeurant la mère de Dieu, elle devient la mère des hommes, leur corédemptrice et la cause de leur salut. Quelle gloire pour Marie ! une pure créature en peut-elle avoir une plus grande? Elle la doit toute à son humilité ; elle n'est la plus élevée des pures créatures que parce qu'elle a été la plus humble.

[Marie exaltée par son humilité]. — C'est une chose fort à considérer que Marie, en même temps qu'elle devenait la plus grande de toutes les créatures, s'est elle-même déclarée la plus abjecte et la plus petite, et qu'en s'abaissant de la sorte elle est encore devenue plus grande et plus élevée. Sa grandeur paraît en l'éminence de cette dignité de mère de Dieu, qui est la plus grande où puisse monter une pure créature ; son humilité se fait voir en ce qu'elle se reconnaît sa servante. Les SS. Pères et les théologiens publient unanimement que cette humilité a mérité d'être exaltée au-dessus de toutes les créatures, selon la règle qu'en a donnée le Sauveur même, quand il a dit qu'autant on s'élève, autant on est humilié, et qu'autant on s'humilie, autant on est élevé. Or la sainte Vierge s'est humiliée à un tel point qu'elle mérite l'élévation la plus grande qui puisse exister après celle de Dieu ; c'est pourquoi elle est élevée au ciel au-dessus des chœurs des anges, et elle doit être élevée sur la terre par toutes les manières dont les hommes la peuvent élever. Ces manières se réduisent à trois, et forment le culte d'hyperdulie, c'est-à-dire un culte qu'on lui doit rendre au-dessus de tous les saints : par la première on conçoit une haute idée de l'excellence de ses mérites ; par la seconde on

s'affectionne à ses grandeurs, en les admirant, les louant, et s'en réjouissant, et par la troisième on pratique en son honneur divers actes de religion. C'est ainsi qu'elle est exaltée par les hommes ; et c'est ce qu'elle a mérité par son humilité.

[Comment participer au bonheur de Marie]. — Quoique nous soyons obligés de considérer l'éminente qualité de mère de DIEU comme la source de toutes les autres grâces qui ont été accordées à la sainte Vierge, il faut pourtant avouer qu'elle n'est pas la plus grande, et que Marie a été plus heureuse pour avoir aimé JÉSUS-CHRIST que pour l'avoir conçu et enfanté. Elle est bénie entre toutes les femmes et plus que le reste des créatures, non pas précisément parce qu'elle est mère de DIEU, mais parce qu'ayant été choisie pour être mère de DIEU, elle a reçu une abondance de grâce proportionnée au sublime état auquel elle était destinée ; aussi d'après le témoignage des SS. Pères, elle est plus heureuse pour sa sainteté que pour sa dignité. Ne nous plaignons donc pas de ne pouvoir prétendre à l'un de ces avantages, puisqu'il nous est permis d'aspirer à l'autre ; ou plutôt bénissons la magnificence du Sauveur qui veut bien nous faire part de tous les deux, et nous accorder, selon l'esprit, le privilége que sa sainte mère a eu même selon la chair, puisqu'il promet à ceux qui font la volonté de son Père de les faire participer à cette sublime alliance, et que quiconque a conçu JÉSUS-CHRIST en son cœur peut aussi, par les bons conseils et les bons exemples qu'il donne, l'enfanter dans le cœur de son prochain.

[Grâce proportionnée à la fonction]. — S. Thomas nous enseigne que DIEU ne nous prépare ses grâces que conformément aux emplois auxquels il nous a destinés : *Unicuique datur gratia secundùm id ad quod eligitur.* C'est sur cela qu'est fondée cette plénitude que les Pères en reconnaissent dans Marie. C'est, dit S. Cyprien, parce que Marie a été destinée à être mère de DIEU, que devant être en même temps et vierge et mère, elle a eu comme vierge une grâce très-abondante, et a dû n'avoir comme mère rien moins qu'une grâce pleine. C'est, dit S. Augustin, parce que Marie a été destinée à être mère de DIEU que, devant être toute sainte, elle a dû avoir une grâce qui la rendît entièrement victorieuse du péché. C'est, dit S. Bernard, parce que Marie a été choisie pour être mère du Sauveur que, devant être sa coadjutrice dans l'ouvrage de notre salut et le canal de toutes ses grâces, elle a dû en quelque façon participer à sa plénitude.

Les Pères et les interprêtes demandent par quel principe la mère de DIEU put faire à l'ange cette question : *Quomodo fiet istud* ; comment cela se pourra-t-il faire. Calvin soutient qu'elle douta de la vérité du mystère : c'est un impie,

[Explication du Quomodo]. — La sainte Vierge était bien éloignée de douter

de la vérité du mystère, puisque le SAINT-ESPRIT nous assure que sa gloire est de l'avoir cru, et que c'est à la foi qu'elle en eut qu'en est dû l'accomplissement : *Beata quæ credidisti, quoniam perficientur in te quæ dicta sunt tibi à Domino.* Les Pères disent communément que la mère de DIEU craignait de ne pouvoir devenir mère sans perdre sa virginité, aimant mieux, dit S. Anselme, supposé que la chose fût soumise à son choix, se priver de l'honneur d'être mère que de perdre la gloire d'être vierge : *Virgo esse maluit quàm mater.* Cette réponse est bien fondée, puisque la mère de DIEU même apporte à l'ange pour raison sa virginité consacrée : *Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco?* Cette réponse néanmoins n'aplanit point toute la difficulté, car enfin, disent les théologiens, est-il vraisemblable que Marie ne sût pas encore que la mère du Messie dût être vierge, elle qui était éclairée des lumières des prophètes, versée dans les saintes Ecritures qui, dès ses plus tendres années, avaient fait son occupation ? Ignorait-elle qu'il était écrit qu'une vierge devait enfanter, et que c'était le signe promis de l'avènement du Messie ? Pourquoi donc alléguer à l'ange qu'elle a fait vœu de virginité ? Personne n'a mieux parlé sur ce point qu'Albert-le-Grand, quand il a dit que tout le discours que la sainte Vierge fit alors ne fut ni doute, ni ignorance, mais une sage dispensation, comme parle la théologie, par laquelle elle voulut nous donner une plus ample explication d'un mystère si important, un plus grand éclaircissement d'une vérité qui devait être le fondement de notre religion, un exemple plus authentique d'une droiture nécessaire à la conduite des chrétiens.

[Pleine de grâce]. — La première louange que le céleste messager donna à la sainte Vierge consiste en ces mots : *Vous êtes pleine de grâce*, par lesquels il ne prétend pas seulement l'assurer qu'elle est agréable à DIEU, mais nous découvre en vertu de quel principe elle a eu le bonheur de lui plaire. Comme c'est la grâce qui l'a rendue agréable à la divine majesté, nous pouvons considérer la grâce vis-à-vis la rigueur de la justice, et en ce sens elle est une faveur ; ou dans son opposition à la nature et au péché, et en ce sens, si elle n'est pas la sainteté même, c'est toujours un don de DIEU destiné à notre sanctification. En ces deux manières, c'est par la grâce que la sainte Vierge a paru devant les yeux de DIEU, digne de ses regards et de son amour. DIEU l'a prévenue par grâce et par faveur : elle n'a pu par elle-même être préservée du péché, non plus que tirée du néant ; elle a reçu de la pure libéralité de DIEU ces dons magnifiques, ces secours puissants, ces grâces miraculeuses qui l'ont élevée au-dessus de toutes les pures créatures, et qui ont placé même les fondements de son édifice spirituel au-dessus des plus hautes montagnes, c'est-à-dire, dans une perfection plus haute que celle de tous les anges et de tous les saints. Mais elle a répondu à cette grâce avec une fidélité si parfaite qu'on peut dire en toute rigueur que jamais à son égard la grâce n'a été

inutile; elle l'a reçue avec reconnaissance, elle en a profité avec des accroissements incompréhensibles à la faiblesse de nos esprits, elle l'a conservée avec tous les soins qu'on peut avoir pour une chose infiniment précieuse; et sans doute elle a eu pour la grâce la même estime que Salomon a eue pour la sagesse, qu'il jugeait préférable à tous les trésors de la terre et à tous les avantages de la fortune.

[**Mère de Dieu**]. — A la vérité, la sainte Vierge n'a pas engendré la divinité, mais elle n'en est pas moins mère de DIEU; car, comme S. Cyrille le soutint au concile d'Ephèse, si les autres femmes qui ne produisent pas l'âme de leurs enfants, ne laissent pas d'en être véritablement les mères en produisant un corps dans lequel DIEU répand une âme raisonnable; pourquoi Marie, en fournissant de sa substance un corps à un enfant à qui DIEU s'est hypostatiquement uni, n'en sera-t-elle pas effectivement la mère, quoiqu'elle n'ait pu et qu'elle n'ait pas engendré la divinité? C'est ainsi, ajoute un autre Père, que JÉSUS-CHRIST, DIEU et homme, a été conçu en vous, ô Vierge sainte; c'est de vous qu'il est né ce fils, quoiqu'il fût avant vous. Il est descendu dans votre sein de la manière qu'il lui a plu: *In te ut ei placuit illapsus;* c'est de votre sein qu'il est sorti comme il a voulu: *ex te ut voluit egressus;* c'est avant vous et de toute éternité qu'il est engendré, sans témoin, sans milieu, sans concours de cause seconde: *Ante te, sine teste, sine medio, ex Patre genitus.* (*Proclus*, Or. IV de Nativ. Dom.).

[**Comment Marie a mérité d'être mère de Dieu**]. — Ni la sainte Vierge, ni aucune autre pure créature n'a pu mériter, par un mérite de condignité, d'être choisie pour mère de DIEU; aussi, quand l'Ange annonça à Marie le grand mystère de l'Incarnation du Verbe, il n'oublia pas de lui dire que c'était parce qu'elle avait trouvé grâce devant DIEU: *Invenisti gratiam apud* DEUM; comme s'il lui avait dit: Si un DIEU veut s'incarner en vous, ce n'est ni par aucune obligation de sa part, ni par aucun intérêt qui l'y engage; sa pure et gratuite miséricorde lui en fait concevoir le dessein, parce qu'aucune créature, si parfaite qu'elle puisse être, ne peut jamais mériter un si grand bienfait. C'est pourtant un sentiment commun parmi les Pères et les théologiens, que DIEU, ayant choisi Notre-Dame pour être la mère de son Fils, elle a ensuite mérité l'exécution de ce dessein par les vertus éminentes qu'elle a pratiquées. Quelques théologiens ont dit qu'elle l'a méritée avec quelque espèce de justice et par un mérite de condignité, comme les actions des saints méritent la couronne de la gloire; mais les autres, avec plus de probabilité, ne jugent pas qu'il y ait une proportion suffisante entre les dispositions de cette Vierge sainte et la dignité de mère de DIEU, de manière que cette qualité, qui est d'un ordre plus élevé, soit due à une créature comme une récompense de justice. Mais je suis de l'avis de ceux qui tiennent qu'elle lui est donnée par un

mérite de convenance et de congruité, comme dit l'école ; de sorte que Dieu, ayant à choisir une mère, devait en quelque façon préférer celle-ci à toutes les autres.

[Dignité de la mère de Dieu]. — C'est le sentiment commun des théologiens, après S. Thomas, (Summa, part. II, quæst. 25), que la dignité de la mère de Dieu est en quelque façon infinie, et qu'elle est incompréhensible à l'esprit humain, parce qu'elle a pour terme un Dieu qu'elle regarde et renferme nécessairement. En effet, qui dit une mère dit un fils, et qui dit une mère de Dieu dit nécessairement un fils qui est Dieu : ces deux regards sont inséparables, et ne peuvent se concevoir l'un sans l'autre. C'est pourquoi comme il n'y a point d'esprit créé qui puisse comprendre la dignité d'un Fils de Dieu, il n'y en a point aussi qui puisse comprendre celle de sa mère. S. Grégoire se sert de cette règle pour tenir le langage suivant : Pour connaître l'élévation de cette Vierge incomparable, concevez, dit-il, ce que c'est qu'un Fils de Dieu, et vous concevrez ce que c'est que sa mère ; l'excellence de l'un vous fera connaître l'excellence de l'autre ; si vous dites que l'une est infinie, je dirai que l'autre l'est aussi. (*In Lib.* I *Reg.*).

[Alliance étroite du fils et de la mère]. — La plus grande et la plus étroite alliance qu'une créature puisse contracter avec Dieu est celle de Marie avec le Verbe divin qu'elle a enfanté ; car, comme dit le philosophe, une mère et un fils n'ont qu'une même chair et une même substance. De là vient qu'il ne peut y avoir de justice parfaite entre eux, parce que la justice ne peut avoir lieu qu'entre deux personnes, un homme ne pouvant se faire justice à soi-même. S. Augustin se sert de ce même raisonnement pour prouver que Marie est une même chose avec son fils ; après avoir prononcé ces paroles étonnantes : *Caro Christi caro est Mariæ,* la chair de Jésus-Christ est la chair de Marie ; il conclut qu'en vertu de la naissance qu'elle lui a donnée, elle ne fait qu'une même chose avec lui : *Ipsa specialis nativitas unum efficit matrem et filium.* Sur quoi le cardinal Pierre Damien montre que Dieu est dans tous les saints en trois manières, par nature, par grâce et par gloire : ce sont ses termes ; mais qu'il est dans la sainte Vierge d'une quatrième manière, savoir par identité de nature ; parce que, dit-il, un fils et une mère ne composent en quelque façon qu'un corps, qu'une substance et qu'une personne : *Quarto modo inest cum illâ.* Ce sentiment est infiniment honorable à la mère de Dieu, particulièrement si nous croyons ce que dit S. Augustin, que le Fils de Dieu n'a rien perdu de la substance qu'il a reçu de sa mère, et qu'il la conserve entière dans le ciel. S. Thomas ajoute une chose qui relève encore infiniment la gloire de la Vierge, il dit que, tandis qu'un enfant est dans le ventre de sa mère, il n'est point entièrement séparé d'elle, mais qu'il en est une partie, par une liaison de nature, comme le fruit qui

pend à l'arbre est une partie de l'arbre. Quoi qu'il en soit, il est indubitable qu'on ne peut concevoir d'union plus grande, après celle de l'Incarnation du Fils de DIEU, que celle d'une mère avec son fils : ce qui a fait dire à Albert-le-Grand, que la sainte Vierge n'a pu être unie plus intimement à DIEU, à moins de devenir DIEU.

Il n'y a point de créature, dit S. Thomas, qui touche de plus près la divinité que la sainte Vierge (Sermon II, 2, quest. 103, art. 4, ad 2). La raison qu'il en donne est, qu'une chose est d'autant plus noble, plus parfaite, qu'elle est plus unie au principe de la noblesse, de la sainteté et de la perfection, qui est DIEU. Et comme on ne peut rien concevoir de plus proche d'un fils que sa mère, principalement celle qui l'a conçu sans père, il faut dire que l'alliance de Marie avec le Sauveur est la plus grande alliance qu'on puisse avoir avec DIEU. Aussi S. Bonaventure, qui entre dans le même sentiment, ne craint point d'avancer que la qualité de mère de DIEU est le dernier effort de la puissance divine, et par conséquent qu'elle est infinie, puisqu'elle épuise en quelque façon la puissance de DIEU. C'est même ce que nous a voulu déclarer l'ange, quand il a dit à la Vierge que la vertu du Très-haut la couvrirait de son ombre. S. Thomas explique ces paroles comme il suit : Chaque puissance, dit-il, a sa sphère, qui est le terme et la plus grande étendue de son opération, et la vertu est le dernier effet d'une puissance; ainsi l'ange disant que ce mystère serait l'ouvrage de la vertu de DIEU, nous fait entendre que DIEU y travaillerait de toute sa force, et, comme parle la sainte Vierge, de tout son bras : *Fecit potentiam in brachio suo* (S. Thom. Opusc. XI, 3).

[La qualité de mère de Dieu attachée à la personne]. — Il ne faut point dire que cette qualité de mère de DIEU est une chose purement extérieure, qui n'est point attachée à la personne qui la porte. Un savant théologien réfute cette doctrine, et montre que cette dignité est propre et intime à la sainte Vierge, soit qu'on la considère physiquement comme une relation à son fils qui a son principe et son fondement dans elle, soit qu'on la considère moralement comme la dignité royale qui est attachée à la personne d'un roi. Il ajoute qu'elle est différente de la grâce habituelle qui sanctifie les justes, et d'un ordre supérieur, et qu'en conséquence elle a droit à un culte particulier (Suarez, part. III, disp. 22, sect. 2). D'où je conclus qu'il n'y a point de titre d'honneur imaginable qui ne soit dû à Marie, pourvu que ce ne soit point un culte divin; qu'elle mérite en quelque façon un honneur infini, puisque sa dignité est infinie à sa manière, et que l'honneur se mesure à la qualité de la personne qu'on honore. C'est la raison qui a fait dire aux SS. Pères qu'il n'y a que DIEU seul qui la puisse louer selon son mérite, parce qu'il n'y a que lui qui la connaisse et qui comprenne l'éminence de sa dignité : *Quam* DEI *tantum est pro dignitate laudare* (*S. Andreas Cret.*, *Or. de dormit. Virg.*).

[La dignité de mère de Dieu élève l'âme de Marie]. — On peut dire qu'une femme n'est pas plus recommandable en soi pour avoir mis au monde un grand roi : cela n'apporte aucun accroissement de vertu et de vraie perfection en elle, et c'est un honneur frêle qui disparaît par sa mort et par celle du fils qu'elle a engendré. Mais la dignité de mère de DIEU est la grandeur de la Vierge, c'est sa sanctification, c'est la grâce qui l'élève par-dessus tous les saints; et elle doit être considérée dans sa dignité de mère de DIEU comme tous les justes dans la qualité d'enfants de DIEU : or les fidèles ne sont pas seulement nommés enfants de DIEU, et cette prérogative ne consiste pas en la seule volonté que DIEU a de nous donner son royaume, sans rien mettre en nous. Si donc nous sommes obligés de dire que la dignité d'enfants de DIEU qui nous est conférée par l'adoption est inhérente et constante, nous ne pouvons nier avec quelque apparence de raison que la dignité et la grâce de mère de DIEU ne soit une chose permanente et réelle; nous devons plutôt reconnaître que tenant Marie unie à DIEU par un lien plus étroit, elle produit aussi en cette rare créature une sainte et divine impression.

[Marie agit comme mère de Dieu]. — Il y a de la ressemblance entre les actions de Marie, en tant que mère de DIEU, et celles du Sauveur, en tant que DIEU-Homme. Comme JÉSUS est la source et la plénitude de la grâce, et la grâce même increée, et que, selon son humanité, il a tellement été rempli de cette grâce substantielle qu'il a toujours agi dans cet ordre sans en pouvoir sortir, ni pour un seul moment, ni par un seul mouvement, comme il le témoigne lui-même : *Non possum ego à meipso facere quidquam* (Joan. v, 30) ; de même Marie a tellement été possédée de la grâce de mère de DIEU qu'elle a toujours agi dans cet ordre, sans en être jamais sortie. Comme ensuite les actions et les affections de JÉSUS ont été humainement divines, toutes celles de la Vierge ont aussi été proportionnées à la grâce où elles prenaient leur origine. Enfin comme les actions et les affections du Sauveur ont été d'une dignité et d'une valeur divines, et n'ont pu être de moindre prix, celles de la Vierge pareillement ont toujours égalé en mérite et la grâce qui remplissait son âme, et l'opération de DIEU qui l'appliquait à les faire.

[Comment juger des prérogatives de Marie]. — Pour juger des prééminences et des prérogatives d'une personne, il faut voir les intentions de DIEU sur elle. Or quelles sont les pensées et les intentions que DIEU a eues de toute éternité sur la sainte Vierge? Pour en juger avec certitude, il faut voir quelles liaisons elle a eues avec JÉSUS-CHRIST, son fils; car le grand dessein de DIEU, arrêté dans son conseil éternel, a été l'Incarnation du Verbe. C'est ce qu'un S. Père appelle : *Negotium sæculorum omnium*, la grande affaire, l'affaire de tous les siècles, parce qu'elle fut la pensée et le désir des siècles qui l'ont précédée, et le bonheur de ceux qui la sui-

vent. Or, pour accomplir un aussi haut dessein qu'est celui de l'Incarnation, sans parler du SAINT-ESPRIT qui a opéré ce grand mystère, on peut dire qu'il y a deux personnes qui entrent dans la formation de cet Homme-DIEU. Quoique en rigueur il n'y ait que la personne du Verbe éternel, qui, seule unie avec la nature humaine, forme l'idée et le concept de l'Incarnation et d'un Homme-DIEU ; néanmoins, comme le dessein de DIEU était de faire son Fils non-seulement homme, mais fils de l'homme et enfant de la Vierge, il a voulu faire encore entrer cette sainte personne de Marie dans le décret de l'Incarnation qui devait s'accomplir dans la plénitude des temps ; et, comme il élevait la nature créée au plus haut point de communication que cette nature puisse avoir avec l'être incréé, qui est de faire un homme DIEU, aussi voulait-il faire en la sainte Vierge l'union la plus sublime qui puisse exister jamais entre une créature et son DIEU, qui était de faire de cette personne créée une mère de DIEU.

[Marie, centre de bénédiction]. — Nous devons regarder Marie, depuis qu'elle est déclarée mère de DIEU, comme un objet sacré que tous les siècles contemplent et révèrent, comme le centre de bénédiction de la loi ancienne et de la loi nouvelle, comme celle où tendaient les anciens patriarches par une fécondité fondée sur le conseil de DIEU, comme celle à qui les chrétiens appartiennent par le privilége dont ils jouissent d'être enfants de DIEU. Il nous faut reconnaître que, comme les anciens ne sont parvenus en leur manière à JÉSUS-CHRIST que par Marie, nous ne pouvons aussi y parvenir en notre manière que par une dépendance toute particulière de sa divine maternité, puisque nous ne pouvons être enfants de DIEU qu'en étant comme incorporés à l'humanité qu'elle a donnée à son Fils unique. Cette vérité doit être fondamentale, pour lier d'un lien indissoluble notre dévotion envers Marie à celle de JÉSUS, et nous amener à nous dédier de tout notre pouvoir au fils et à la mère pour l'éternité.

[Pourquoi Dieu demande le consentement de Marie]. — Pourquoi DIEU a-t-il voulu attendre le consentement de la Vierge pour l'Incarnation de son Fils? Il pouvait sans doute la faire sa mère sans demander sa volonté, comme autrefois il forma la première femme de la côte d'Adam : sans rien demander à ce dernier, il lui envoya un sommeil extatique pendant lequel il forma cet ouvrage. Ainsi pouvait-il opérer l'Incarnation du Verbe dans le sein de Marie d'une manière indépendante, en dehors de la volonté de cette vierge: mais les théologiens donnent de bonnes raisons pour que DIEU n'en ait pas usé de la sorte avec Notre-Dame : 1° Le démon n'avait perdu les hommes qu'en obtenant le consentement d'une femme qui, trop crédule à sa parole, avait engagé Adam dans sa révolte; DIEU pour les racheter demande et obtient le consentement d'une vierge qui, docile à sa voix et soumise à sa volonté, attirera dans son chaste sein le second

Adam, sauveur et réparateur du premier. 2° L'Incarnation du Verbe était une alliance spirituelle de la nature humaine avec le Verbe de DIEU ; or toute alliance et tout mariage consiste essentiellement dans le consentement des parties : la sainte Vierge représentait en cette occasion toute la nature humaine ; il fallait donc qu'elle donnât son consentement au nom de toute la nature. C'est la raison qu'apporte S. Thomas : *Expectabatur consensus Virginis loco totius humanæ naturæ* (Part. III, quæst. 30, art. 1). 3° La principale raison se prend des intérêts de Notre-Dame : la qualité de mère de DIEU devait être plus glorieuse pour elle, par cela même qu'elle aurait contribué de son consentement au mystère de l'Incarnation, et que le salut du monde aurait ainsi, en quelque sorte, dépendu de sa volonté. Il a donc fallu qu'elle ait contribué à la formation de son fils, non-seulement par la fécondité de son corps, mais encore par la liberté de son âme. Ainsi, quoique DIEU, par un décret absolu, eût résolu de faire Marie mère de JÉSUS, néanmoins, quand il s'est agi de l'exécution de ce dessein, il a voulu qu'elle y consentît pour sa propre gloire ; et dans ce but, dit S. Ambroise, il lui envoya un ange qui préparât son esprit à ce grand acte.

[Mérite du consentement]. — Ce consentement de Marie aux paroles de l'ange fut si excellent, qu'au sentiment de S. Bernardin (Serm. 15, de festiv. Virg.), elle mérita par ce seul acte plus que tous les hommes et tous les anges par leurs plus excellentes actions. Cette excellence se tire, et des vertus qui accompagnèrent ce consentement, et des difficultés au milieu desquelles il fut donné. Il semble que toutes les vertus se trouvent réunies et pratiquées dans ce moment solennel : la prudence emploie toutes ses lumières pour examiner la proposition de l'ange : *Quomodo fiet istud;* la foi déploie toute sa vigueur pour croire un mystère qui, comme dit S. Ambroise, est contre les lois de la nature, la coutume et la pudeur : *Quid tam inauditum, quam Virgo sit prægnans contra naturam, contra consuetudinem, contra pudorem;* l'obéissance exerce toutes ses soumissions : *Ecce ancilla Domini;* le courage déploie toutes ses forces : *Fiat mihi secundùm verbum tuum.* D'un autre côté, ce consentement est d'autant plus excellent qu'il était plus difficile, parce que Marie n'ignorait pas à quoi elle s'engageait, sachant ce que les prophètes avaient dit des travaux et des souffrances du Messie dont elle aurait nécessairement sa part.

[Marie voit ce qui l'attend]. — Le sentiment commun de la théologie est que Notre-Dame, au moment de l'Incarnation, eut une idée générale de tous les mystères de son fils, et en particulier de celui de la Passion. Elle connaissait d'ailleurs tout ce que les Ecritures renfermaient à ce sujet ; elle savait que celui dont l'ange lui annonçait la conception était celui-là même dont les prophètes parlaient dans leurs sanglants oracles. Si donc

elle consent à devenir mère de ce DIEU qui sera persécuté, calomnié, traité comme le plus scélérat de tous les hommes; si elle s'offre à tout ce qu'il plaira à la Providence de DIEU d'ordonner de fâcheux et de difficile pour elle, ne faut-il pas dire que dans ce consentement elle fit le plus excellent usage qu'elle pouvait faire de sa liberté?

[Tous les biens viennent par Marie]. — La bienheureuse Vierge étant la mère du Sauveur, et, comme nous l'avons dit, ayant d'une certaine manière mérité de l'être, il en résulte que nous lui devons tout ce que nous devons à JÉSUS-CHRIST, puisque nous lui devons JÉSUS-CHRIST même. Pour cela S. Jean de Damas appelle la Vierge *une source abondante de bénédictions;* Chrysippe, prêtre de Jérusalem, *la racine de tout bien;* Albert-le-Grand, *la cause de tout bien;* le docte Idiot, *tout bien;* et S. Epiphane prend plaisir à montrer l'opposition qu'il y a entre Eve, cause de tous les maux du monde, et Marie, la source et cause de tous les biens. C'est une merveille de voir comme tous les Pères conspirent dans cette pensée.

[L'Eglise appelle Marie mère de Dieu]. — La qualité de mère de DIEU dans la bienheureuse Vierge fut reconnue avant même qu'elle eût enfanté le Verbe; car remplie du SAINT-ESPRIT, la mère de S. Jean-Baptiste, en recevant Marie dans sa maison, l'appelle mère de son Seigneur et de son DIEU : *Unde hoc mihi ut veniat mater Domini mei ad me ?* L'Eglise lui a conservé ce beau nom de mère de DIEU, et dans le concile d'Ephèse, elle frappa d'anathème l'impie Nestorius qui avait osé lui disputer cette auguste qualité. De plus, tous les Pères et tous les Docteurs ont toujours fensé que cette divine maternité, avec les ornements qui lui conviennent, était le principe général de toutes les grâces, de tous les priviléges, et de tous les avantages que DIEU puisse communiquer dans l'ordre de sa sagesse à une pure créature.

[L'ange prouve que Marie est mère de Dieu]. — Comme le titre de mère de DIEU est le fondement de toutes les grandeurs de la sainte Vierge, et le grand principe sur lequel porte la dévotion qui lui est due, il serait nécessaire, pour ne point bâtir à faux, d'établir solidement la vérité de ce titre; mais est-il besoin d'autres preuves que des paroles de l'ange qui lui fut député pour lui annoncer le mystère de l'Incarnation ? Faisant l'office d'ambassadeur, il devait bien connaître le mystère qu'il annonçait, l'enfant que la Vierge allait concevoir et dont il allait lui parler; or voici les termes de sa légation : SPIRITUS SANCTUS *superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi, ideoque et quod nascetur ex te sanctum, vocabitur Filius* DEI; le SAINT-ESPRIT surviendra en vous, et la vertu du Très-haut vous couvrira de son ombre : c'est pourquoi le saint qui naîtra de vous sera appelé le Fils de DIEU (Luc. I, 35). Les trois personnes nous sont marquées en ces paroles de l'ange : le Père dont la vertu doit rendre

la Vierge féconde, le SAINT-ESPRIT qui doit descendre sur elle, le Fils éternel qui doit naître d'elle. Or ce Fils n'est pas un pur homme, mais *le Fils de* DIEU, *le Fils du Très-Haut* (c'est ainsi que l'ange le qualifie), et par conséquent il est de même nature que son père. Ce n'est pas un fils adoptif; car cette qualité convient à tous les justes, et il n'y a que JÉSUS-CHRIST qui soit Fils du Très-Haut. Ce ne sont pas non plus deux fils différents que celui de DIEU et celui de Marie; mais c'est le même enfant, engendré éternellement de son Père, et temporellement de sa mère. D'où il me semble qu'on peut raisonner de la sorte : Si Marie n'est pas mère de DIEU, il faut dire ou qu'elle n'est pas mère de JÉSUS-CHRIST, ou que JÉSUS-CHRIST n'est pas DIEU. Ce sont là des blasphèmes qui ne peuvent sortir que de la bouche d'un Juif ou d'un païen. Si elle est mère de DIEU, pourquoi lui disputer ce beau nom et cette qualité ?

Je n'entreprends pas ici de combattre tous les hérétiques qui ont voulu ravir ce glorieux titre de mère de DIEU à la sainte Vierge, ni de descendre à des détails ennuyeux ; je dis seulement en général que tous les ennemis du Fils de DIEU l'ont été de sa mère, et que ceux qui ont nié que JÉSUS-CHRIST fût DIEU et homme ont nié que Marie fût mère de DIEU. Tertullien en cite quelques-uns dans son livre sur JÉSUS-CHRIST . « Valentin, dit-il, par un privilége que se donnent les hérétiques, a pris la liberté de dire que la chair de JÉSUS-CHRIST était spirituelle ; Hébion ne voit en lui qu'un pur homme descendu de David, et non pas le Fils de DIEU ; Marcion, ce meurtrier de la vérité, pour ne pas avouer que JÉSUS-CHRIST avait une véritable chair, a nié qu'il eût pris naissance de Marie ; Appelles lui donne une chair qu'il a apportée du ciel, et non pas une chair prise ici-bas. » Il faut joindre à ces ennemis de JÉSUS-CHRIST et de Marie les Manichéens, les Ariens, les Sociniens, et généralement tous ceux qui ont nié que JÉSUS-CHRIST fût ou véritablement homme, ou véritablement DIEU; car ils ont nié conséquemment que Marie fût mère de DIEU.



§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Merveilles de l'Annonciation]. — Que de merveilles et de surprenants miracles dans ce mystère ! Un ange descend du ciel ; c'est un de ces premiers esprits bienheureux qui assistent devant le trône de Dieu, et il est envoyé en ambassade à une Vierge. Il s'agit de donner au monde un Sauveur ; toute l'adorable Trinité prend part à ce grand ouvrage : le Père offre son Fils, le Fils s'offre lui-même, le Saint-Esprit y doit coopérer par sa toute puissante vertu. Le ciel néanmoins demande à Marie son consentement, et elle le donne, pourvu que ce mystère s'accomplisse sans que sa pureté virginale y soit intéressée ; il s'accomplit en effet comme elle le souhaite. O prodiges ! ô merveilles ! le Fils de Dieu se fait homme dans le chaste sein de Marie sans cesser d'être Dieu, et Marie devient mère de Dieu sans cesser d'être vierge ! (**Le P. le Valois**, *Œuvres spirituelles*, *troisième entretien sur l'Annonciation de la sainte Vierge*).

[Puissance de la parole de Marie]. — Voici la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon votre parole, dit la Vierge à l'ange qui lui était venu annoncer le mystère de l'Incarnation. Voilà une parole admirable : qu'elle est puissante, qu'elle est impérieuse, quoiqu'elle sorte de la bouche la plus modeste et du cœur le plus humble qui fut jamais ! Cette parole fait descendre Dieu de son trône ; elle arrache le Fils unique du sein de son Père, elle humilie et abaisse le Très-Haut, elle assujettit l'éternel au temps, elle donne l'être au Créateur de toutes choses, elle abrége celui que le ciel et la terre ne peuvent contenir, elle assemble le fini avec l'infini, elle joint le Verbe avec la chair. Qu'on ne me parle plus de Josué qui arrêta avec un mot le soleil au milieu de son cours, afin qu'il éclairât plus longtemps ses victoires. Si le Seigneur obéit à la voix de ce saint conquérant : *Obediente Domino voci hominis* (Josue x, 14), il est bien plus merveilleux qu'à la voix d'une fille le soleil de justice descende du ciel, et que ce même Seigneur vienne en personne lui rendre des obéissances de fils et des soumissions d'esclave. Il est vrai qu'un *fiat* produisit au commencement des siècles l'univers, et fit sortir du néant tous les êtres visibles et invisibles ; mais voici un autre néant dans l'ordre de la grâce, un néant d'humililité bien plus fécond que celui de la nature d'où Marie,

avec un *fiat*, fait sortir Dieu même, eu lui donnant une nouvelle naissance. O Marie ! qu'il soit donc fait selon votre parole ; que la lumière divine se lève enfin, et vienne éclairer nos ténèbres ; que l'éternelle vérité tonne, éclate, et dissipe nos erreurs ; que la paix, la miséricorde et l'amour sortent de votre sein virginal pour la consolation des pauvres mortels. Ce sera votre parole qui produira tous ces effets miraculeux ; et ce sera cette même parole qui, malgré votre humilité profonde, vous élèvera à la plus haute dignité dont une créature est capable. **(Anonyme).**

[Le trouble de Marie]. — Devons-nous être surpris si la plus humble de toutes les créatures se trouble en entendant faire d'elle un si grand éloge ? *Quæ cùm audisset, turbata est in sermone* (Luc. I, 29). Marie toujours occupée de la grandeur de son Dieu et de son propre néant, ne peut soutenir sans embarras une louange si différente des idées que son humilité donne d'elle-même. Cette Vierge prudente savait que l'ange de satan se transforme quelquefois en ange de lumière ; et parce qu'elle était infiniment humble, elle ne pouvait se persuader que l'ange de Dieu dût lui tenir un discours si avantageux. Ne sachant ce qu'elle devait répondre, elle prend le parti de garder le silence, jusqu'à ce qu'elle ait examiné avec une sage précaution quel est celui qui lui parle, aimant mieux se taire avec humilité que de risquer à parler avec indiscrétion. Que ces sentiments sont différents des nôtres ! Ce n'est pas la louange qui nous trouble : nous écoutons tranquillement, comme un tribut qui nous est dû, les éloges les plus outrés que nous ne devons qu'à la flatterie. Ce que nous ne pouvons supporter sans émotion, c'est qu'on ne nous donne pas ceux que nous croyons mériter ; c'est qu'on ne nous rende pas ce que nous estimons nous être dû. Remplis de la bonne opinion de nous-mêmes, on ne parle jamais de nous à notre gré ; on ne nous distingue jamais autant qu'on le devrait ; et dans le temps que celui qui loue devrait rougir de sa lâcheté, celui qu'on loue est encore si aveuglé sur son mérite imaginaire, qu'il est tout disposé de croire qu'on a encore ménagé sa modestie. Mais pour instruire les vierges par l'exemple de la reine des vierges ; en voyant Marie se troubler à la vue d'un ange, parce qu'il lui apparaît sous la forme d'un homme, apprenez, vierges chrétiennes, à craindre les discours et la compagnie des hommes, et à éviter des occasions où l'on est si faible quand on s'y expose, puisque l'ombre même en fait peur à celle qui était revêtue de la force d'en haut. Mais ce ne fut pas seulement la vue d'un ange, quoique envoyé de la part de de Dieu, qui la troubla ; ce fut encore la louange qu'il lui donna. Apprenez donc encore combien vous devez trembler quand un homme, envoyé par le démon pour séduire votre innocence, vous donne des louanges empoisonnées, si capables de corrompre le cœur le plus pur. Cependant, bien loin d'éviter avec soin des entretiens secrets qui brûlent comme le feu (Eccli. IX, 12), combien de fois en avez-

vous fait naître les occasions ! Bien loin de craindre les louanges, bien loin, quand vous êtes forcées de les souffrir, de garder comme la sainte Vierge un modeste silence, si propre à l'imposer aux flatteurs, que ne faites-vous pas pour vous en attirer de nouvelles. Ah ! si vous saviez le poison subtil et dangereux qui s'insinue avec la louange jusque dans le fond du cœur, quand surtout elle part d'une bouche qui plaît, ou qui peut plaire, vous apprendriez, encore un coup, par l'exemple de la plus pure de toutes les vierges, que les vierges doivent trembler quand on les loue, qu'elles doivent vivre dans la retraite, et n'être sensibles qu'à mériter la louange que l'ange donne à Marie, d'être pleine de grâce. (**Monmorel**, *homélie sur l'Annonciation*).

[L'ange rassure Marie]. — Ne craignez rien, sainte Vierge ; bien loin que votre virginité soit un obstacle à devenir mère du Sauveur, c'est plutôt le moyen qui vous le fera devenir. Si vous n'étiez pas vierge, vous ne seriez pas en état de contribuer à ce mystère ; car il est digne de Dieu de ne naître que d'une vierge, comme il ne convient qu'à une vierge d'être mère de Dieu. Préférer la virginité à la dignité la plus haute, c'était une vertu trop héroïque pour ne plaire pas infiniment au Seigneur. Aussi l'ange de Dieu répond-t-il aussitôt à cette reine des vierges de manière à la tranquilliser entièrement ; et tant s'en faut que sa maternité ternisse l'éclat de sa virginité, qu'au contraire elle la rendra infiniment plus pure de corps et d'esprit, par le séjour de Dieu dans son sein. (*Le même*).

Marie humble dans l'élévation]. — Un ange annonce à Marie qu'elle est choisie pour être la mère de Dieu ; et, sans sentir en elle aucune émotion d'une dignité si relevée, dans le moment même elle s'en déclare la servante : *Ecce ancilla Domini* (Luc. I, 38). Ce n'est pas une grande vertu d'être humble dans l'abaissement, mais c'en est une très-grande et très-rare de conserver l'humilité dans les honneurs. Le comble de la gloire de la sainte Vierge a été la mesure de la profondeur de son humilité, suivant cet avis du Sage : *Abaissez-vous à proportion que vous êtes grand* (Eccli. III, 20) ; comme s'il nous disait qu'il faut creuser des fondements proportionnés à l'élévation de l'édifice, et qu'il n'y a qu'une humilité profonde qui puisse servir de contre-poids à un rang sublime. Est-ce ainsi que nous en usons ? ou plutôt ne pouvons-nous pas dire, après S. Bernard, que quand on nous élève à quelque degré d'honneur, dans l'instant même nous perdons de vue ce que nous avons été, pour ne nous regarder que selon l'idée avantageuse qu'en prennent les hommes, qui ne jugent de nous que par les dehors. (*Le même*).

[Soyons humbles]. — Pour ne pas sortir de notre sujet : en voyant la sainte Vierge allier l'humilité la plus profonde avec la dignité la plus élevée,

apprenons l'obligation que nous avons d'être humbles dans la grandeur. Nous pouvons en apporter deux motifs principaux : l'un, qui regarde Dieu auquel nous devons être plus assujettis à proportion que nous en avons plus reçu ; car la meilleure manière que nous ayons de lui marquer notre reconnaissance de ses bienfaits, c'est de confesser devant lui que tout vient de lui que nous n'avons rien que nous ne l'ayons reçu de sa libéralité, et que par conséquent nous n'avons nulle raison de nous en glorifier... Le second motif nous regarde, et le prochain en même temps ; car si, dès que vous êtes devenus un peu plus grands, vous faites sentir aux autres, par des airs de supériorité et de hauteur, que vous êtes élevés au-dessus d'eux, attendez-vous qu'il n'y aura personne qui ne cherche à vous rabaisser : au lieu que si vous conservez la même manière et la même affabilité, ceux mêmes qui étaient les plus disposés à envier votre bonheur seront les premiers à y applaudir. Ainsi, lorsque Dieu, pour les desseins qu'il a sur vous, permet que vous soyez élevés, entrez dans les sentiments de la bienheureuse Vierge qui, au moment qu'elle reçoit la plus haute dignité où une pure créature puisse aspirer, a le droit de dire avec vérité (Psalm. cxxx. 1) : *Domine, non est exaltatum cor meum, neque elati sunt oculi mei. (Le même).*

[Humilité de Marie grande et nécessaire]. — Pour soutenir le poids de cette dignité, et la sublimité du rang où la grâce a placé la sainte Vierge, elle a eu besoin des plus solides fondements, c'est-à-dire, de l'humilité la plus profonde. Aussi qui peut dire combien grande était celle de Marie, et combien elle lui était chère? Elle en avait fait sa vertu favorite, parce qu'elle savait qu'il n'en est point de plus nécessaire pour se conserver dans la sainteté, et qu'il n'est point de plus sûr moyen de reconnaître les grâces de Dieu. C'est pour cela que, si l'ange lui annonce qu'elle est choisie pour être la mère du Sauveur, elle s'en déclare aussitôt la servante. Il est vrai qu'elle était résolue de renoncer à cette glorieuse qualité, si elle avait été incompatible avec sa virginité, qu'elle avait vouée au Seigneur, et qu'elle semblait préférer à tout; mais cependant elle voulut bien en quelque manière en perdre le lustre et l'éclat, quand elle fut au Temple pour s'y purifier ; et elle en usa ainsi, parce que ce qu'elle perdait dans l'opinion des hommes du côté de sa virginité, allait, pour ainsi dire, au profit de son humilité. Telle, et mille fois plus grande encore, a été l'humilité de Marie dans tout le cours de sa vie. Mais qui eût pu pénétrer le fond de son cœur, aurait été persuadé que ses sentiments étaient encore beaucoup plus humbles que tout ce qui pouvait paraître au dehors par ses paroles et par ses actions. Voilà aussi ce qui charma les yeux de Dieu, quand il regarda l'humble Marie du haut du ciel ; car, dit un Père (S. Paulin, ep. 50), rien ne nous rend plus agréables aux yeux du Seigneur que si, étant grands par notre propre mérite, nous

devenons petits par un bas sentiment de nous-mêmes. (*Le même*, *sermon de la Conception*).

[Tout est renfermé dans la qualité de mère de Dieu]. — Que pouvons-nous ajouter au panégyrique de cette Vierge incomparable, après avoir dit que celle qui est conçue aujourd'hui est celle *de laquelle doit naître* JÉSUS, *qui est appelé* le CHRIST (Matth. I, 10)? Aussi l'Ecriture, qui sait renfermer les plus grands mystères dans les paroles les plus simples, pour faire de la Vierge un éloge accompli, ne s'est point servie d'autre expression que de ces quatre paroles: *De quâ natus est* JESUS, *qui vocatur* CHRISTUS (Matth. I, 6); et quand on a nommé sa qualité de mère de DIEU, tout ce qu'on peut ajouter dans la suite, ne sert qu'à abaisser et affaiblir ce que cette simple et noble idée présente tout d'un coup de grand et de sublime à l'esprit. Qui peut donc concevoir de quelles grâces le Seigneur a prévenu la sainte Vierge pour la préparer à une dignité si élevée? Tous les autres biens étaient trop au-dessous d'elle; il n'y a que la grâce qui en soit un véritable aux yeux de DIEU: c'était le seul qui fût digne de sa sainte mère; aussi s'il lui a refusé tous ceux de la fortune, avec quelle profusion ne lui a-t-il pas communiqué ceux de la grâce? (*Le même*).

[Comment Marie a été pleine de grâce]. — Fut-il jamais une louange plus magnifique que celle que l'ange donne à la Vierge? Mais, dit le vénérable Bède, autant un tel éloge avait été inconnu parmi les hommes, autant il convenait à la qualité de mère de DIEU. Il la nomme d'abord pleine de grâce, *gratiâ plena*, Il est dit de JÉSUS-CHRIST qu'il a été *plein de grâce et de vérité,* et de S. Etienne qu'il a été *plein de grâce et du* SAINT-ESPRIT. A DIEU ne plaise que nous disions que Marie a été pleine de grâce comme son fils, qui en est la source et l'origine, et de la plénitude duquel tous les saints, et la Vierge même, ont reçu tout ce qu'ils ont de grâce et de sainteté; car cette Vierge sage ne veut de nos éloges qu'autant qu'ils sont conformes à la vérité. Mais aussi nous assurons hardiment qu'elle a été pleine de grâce d'une manière bien plus parfaite que les plus grands saints: à elle seule a été faite une grâce qui n'a été faite à nulle autre, d'avoir conçu l'auteur de la grâce; en elle seule a habité corporellement la plénitude de la divinité, et nulle autre qu'elle n'a conçu du SAINT-ESPRIT. En un mot, si les saints ont été pleins de grâce, à proportion des différents états auquels DIEU les a destinés par le décret de son élection; peut-on comprendre de quelles grâces la sainte Vierge a été remplie, puisqu'elle a été choisie pour être la mère de son Dieu? (*Le même*).

[Trouble de Marie]. — Un ange se présente à Marie, et elle se trouble. A peine a-t-il commencé à lui parler, que la crainte la saisit, qu'elle se sent intérieurement combattue de mille pensées: *Turbata est. et cogitabat qualis esset ista salutatio* (Luc. I, 29). Si Marie eût été de ces personnes mondaines qui ne sont vierges que de corps sans l'être d'esprit, cette

visite qu'elle recevait n'aurait eu rien pour elle de si surprenant ; et les louanges qu'on lui donnait, au lieu de l'étonner, l'auraient agréablement flattée. Mais la profession qu'elle a toujours faite de n'avoir comme Vierge, d'entretien particulier qu'avec DIEU, la loi qu'elle s'est prescrite et qu'elle a gardée, de fuir tout autre commerce, et de renoncer aux mœurs et aux usages du siècle profane, son exacte et sévère régularité, son attention à ne se relâcher jamais sur les moindres bienséances, la possession où elle est d'une conduite irrépréhensible et à l'épreuve de la plus rigide censure, la pudeur et la modestie qui lui sont plus que naturelles, l'opinion dont elle est prévenue, que les louanges données à son sexe et favorablement reçues, que les louanges même souffertes et écoutées tranquillement sont le poison le plus contagieux et le plus mortel : tout cela lui cause un trouble qu'elle n'a pas de honte de faire paraître, parce qu'être troublée de la sorte, c'est le véritable caractère d'une vierge fidèle à DIEU. (**Bourdaloue**, *premier sermon sur l'Annonciation*).

[Tout attendait le consentement de Marie]. — Représentez-vous le ciel et la terre dans l'attente de ce que répondrait la sainte Vierge à la proposition de l'Ange ; car c'était de son consentement que dépendait l'ouvrage de notre salut. Les hommes morts et vivants l'attendaient, et la priaient de ne pas différer plus longtemps à le donner. L'ange qui annonça l'heureuse nouvelle de l'Incarnation du Verbe dans son sein soupirait après cette réponse favorable. Le SAINT-ESPRIT, son divin époux, la souhaitait ardemment. Le Fils de DIEU n'attendait que ce consentement pour descendre du ciel, et pour s'unir à la nature humaine. Toutes les créatures étaient, pour ainsi parler, prosternées devant elle, et lui faisaient cette prière par la bouche de S. Bernard : Voilà, Vierge sainte, qu'on vous offre le prix de notre salut, nous serons délivrés au moment où vous aurez consenti ; nous sommes tous condamnés à la mort, une seule de vos paroles nous rendra la vie. (**Le P. Crasset**, *Entretiens de l'Avent*).

[Dieu demande le consentement de Marie]. — Ce qui a rendu ce consentement de Marie plus nécessaire et plus glorieux, c'est, comme vous le savez, qu'on le demandait pour l'exécution du premier et du plus adorable décret que DIEU ait jamais conçu dans son entendement ; c'est pour l'accomplissement du plus riche et du plus noble de ses ouvrages ; c'est pour le rétablissement de la gloire de DIEU sur la terre, et pour la réparation du genre humain ; c'est pour donner l'être et la vie à JÉSUS-CHRIST ; en un mot, c'est pour exécuter ce grand mystère auquel DIEU a pensé de toute éternité, et qu'il a préparé pendant quatre mille ans. Les patriarches ont bien pu demander à DIEU l'exécution de cet auguste dessein, et pousser de leur cœur et de leur bouche mille désirs et mille vœux : *Rorate, cœli, desuper, et nubes pluant justum* (Isai. XLV, 8) ; les prophètes ont bien pu prédire ce mystère : *Ecce Virgo concipiet, et pariet filium* (Isai. VII, 14) ;

mais tout cela ne suffit pas : DIEU veut que Marie parle, il lui demande son consentement. O DIEU ! quelle est donc cette auguste créature dont le consentement est nécesaire pour la réparation de la gloire de DIEU, pour l'établissement de l'Eglise, et pour le salut des pécheurs. (**Le P. Texier**, *sermon sur ce mystère*).

[Cause du trouble de Marie]. — A quoi attribuerons-nous la cause du trouble de la sainte Vierge à la nouvelle que l'ange lui annonça qu'elle serait la mère du Sauveur ? On dit communément qu'elle se troubla à cause du vœu de perpétuelle virginité qu'elle avait fait, et pour lequel elle appréhendait quelque atteinte, si elle devenait mère. Mais, sans rien dire de plus sur cette raison que nous avons exposée ailleurs, celle de S. Athanase ne servira pas moins à nous faire admirer la disposition où se trouva cette incomparable créature. Il venait, ce trouble, au sentiment de ce Père, du pressentiment qu'elle eut de l'incompréhensible grandeur du mystère qu'on lui annonçait, d'une sainte frayeur dont l'auguste présence de la divinité la saisit, de la réflexion qu'elle fit sur DIEU et sur elle-même, sur l'infinie sainteté de DIEU qui cependant n'aurait pas horreur de descendre dans son sein, et sur l'inconcevable pureté qu'il faut avoir pour le renfermer au dedans de soi. N'est-ce pas là en effet de quoi se troubler, et y eut-il jamais de trouble plus raisonnable et plus saint que celui-là ? (*Eloges historiques*, *discours sur l'Annonciation*).

[Point de dignité plus élevée]. — Parmi tant d'ineffables miracles que ce jour mémorable surtout par l'opération du mystère de l'Incarnation du Verbe, présente à nos considérations, l'Eglise, qui l'a consacré, sous le nom de l'Annonciation, à l'honneur qu'y reçoit la Vierge de devenir mère de DIEU, nous engage à en faire la matière de nos éloges. Aussi bien, que pourrions-nous dire que cette dignité sublime ne suppose ou ne renferme pas ? Auprès de cette qualité, la grandeur de la naissance, tous les titres, tous les priviléges disparaissent, ou obscurcis, ou confondus avec la maternité divine, c'est-à-dire, avec le titre de mère de DIEU. Le SAINT-ESPRIT, tout zélé qu'il est pour la gloire de son épouse, cesse d'en parler quand il a dit qu'elle était mère de JÉSUS. Ainsi le sang de tant de rois qui a coulé dans le cœur de Marie n'a point de part à cet éloge ; tous les pompeux titres de médiatrice, de reine des anges, d'asile des hommes, de réparatrice du monde perdu, dans l'éloge des grandeurs de la sainte Vierge ne sont qu'une explication du titre de mère de DIEU, et comme ses apanages naturels. Le privilége de prédestination, d'exemption de péché, de plénitude de grâce ne peuvent l'élever plus haut. Non, après son Fils adorable, DIEU n'a rien fait de plus noble, ni de plus grand que la mère de ce Fils. Un Père de l'Eglise dit fort bien que c'est avoir pensé de Marie tout ce qu'on peut s'imaginer de plus élevé et de plus

éclatant, que d'avoir dit qu'elle est mère de Dieu : *Hoc solum de Virgine cogitare quod* Dei *mater est, omnem excedit altitudinem.* Un autre dit plus, et ne dit rien de trop, quand il dit qu'en matière de dignité, celle de mère de Dieu est si grande que Dieu ne peut rien faire au-dessus pour une pure créature : *Ipsa est quâ majorem* Deus *facere non potest.* D'où un troisième a fort bien conclu qu'à proportion on peut dire de Marie ce que S. Paul a dit du Sauveur, que Dieu, en la faisant sa mère, lui a donné une qualité au-dessus de toute qualité, et un nom qui surpasse tout nom, afin que tous les trônes du ciel, tous les empires de la terre, toutes les puissances de l'enfer fléchissent le genou devant elle, et rendent hommage à sa grandeur : *Ut in nomine Mariæ omne genu flectatur, cœlestium, terrestrium , et infernorum.* (**Le P. d'Orléans**, *sermon sur le mystère de l'Annonciation*).

[Marie est au-dessus de tous les éloges]. — Quelque élevée que soit Marie par sa qualité de fille de David et d'Abraham, elle l'est infiniment plus par celle de mère de Dieu. Aussi tous les Pères avouent que quand il est question de célébrer cette sublime dignité, les expressions leur manquent, et ils la trouvent si fort au-dessus de toutes les louanges, qu'ils ne peuvent lui en donner qui ne soient beaucoup au-dessous. « Quelque nobles que paraissent vos idées, quand il s'agit de louer la mère de Jésus-Christ, elles sont bien inférieures à sa dignité, » dit S. Augustin. « Si vous l'élevez jusqu'au ciel par vos louanges, elle est plus élevée que le ciel. Si vous l'appelez la mère de tous les hommes, elle a une autre qualité qui lui est infiniment plus glorieuse ; si vous la nommez la souveraine des anges, elle l'est en effet ; mais vous ne remplissez pas son panégyrique. Si vous dites qu'elle est l'image et la forme de Dieu même, vous dites quelque chose de surprenant, mais vous ne dites rien au-dessus de ses mérites. Pour faire comprendre combien la dignité de mère de Dieu surpasse toutes nos pensées, ce grand Docteur ose dire qu'elle-même ne pourrait pas expliquer ce qu'elle a pu concevoir dans son sein ; *Audacter pronuntio quòd nec ipsa plane explicare potuit* (Super Magnificat). Que toutes les créatures demeurent dans un respectueux silence, s'écrie un Père, qu'elles tremblent d'une sainte horreur, et qu'elles ne regardent qu'avec crainte la vaste étendue de la qualité de mère de Dieu. *Hìc taceat et contremiscat omnis creatura, et vix audeat aspicere tantæ dignitatis immensitatem* (S. Petrus Damian. serm. de Nativ. B. Virg.). L'Apôtre, pour prouver que Jésus-Christ est au-dessus de tout, s'écrie : *Quel est l'ange à qui le Père éternel ait jamais dit : Vous êtes mon fils, et je vous ai engendré aujourd'hui ?* Servons-nous du même raisonnement pour relever Marie au-dessus des hommes et des anges, et disons de même : A quelle autre créature le Fils de Dieu a-t-il pu dire : Vous êtes ma mère, et vous m'avez donné naissance. Tout son éloge consiste dans sa maternité ; car, si pour les autres hommes la gloire des parents descend et se communique à l'enfant,

ici la gloire de l'enfant remonte et se communique à la mère.... Qui peut donc concevoir de quelles grâces le Seigneur a prévenu la sainte Vierge pour la préparer à une dignité si élevée ? Tous les autres biens étaient trop au-dessous d'elle ; il n'y a que la grâce qui fût un bien digne d'elle. (**Monmorel,** *Homél. sur la Conception*),

[Consentement de Marie nécessaire]. — De la réponse de Marie dépendait l'accomplissement du glorieux mystère que nous célébrons. Ce consentement était, dans l'ordre des décrets éternels de DIEU, une des conditions requises pour l'Incarnation du Verbe ; et voilà l'essentielle obligation que nous avons à cette reine des vierges, puisqu'il est de foi que c'est par elle que JÉSUS-CHRIST nous a été donné, et à elle que nous sommes redevables de ce DIEU Sauveur. Car si le Fils même de DIEU descend de sa gloire, si, dans les chastes entrailles de Marie, il vient, pour le salut des hommes, se faire homme, c'est au moment qu'elle a dit, et parce qu'elle a dit : Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole : *Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundùm verbum tuum.* (**Bourdaloue**, *premier sermon sur l'Annonciation*).

[Humilité, cause d'élévation]. — En quoi Marie se distingua-t-elle, entre toutes les vierges, devant ce DIEU de majesté, pour le porter à la choisir pour sa mère ? C'est elle-même qui nous l'apprend : par la connaissance qu'elle eut de sa bassesse, et par l'aveu qu'elle en fit. Or, cet aveu de sa bassesse ne fut qu'une expression vive et affectueuse de l'humilité de son cœur. *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ* (Luc. I, 48) : Oui, dit-elle, dans ce sacré cantique, qui selon la pensée de S. Ambroise, fut comme l'extase de son humilité, mais de son humilité glorifiée ; on m'appellera bienheureuse, et je le suis en effet ; car le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses ; et pourquoi les a-t-il faites ? parce qu'il n'a pas dédaigné la bassesse de sa servante, et qu'il a eu égard au sentiment qu'elle en avait : *Ecce enim ex hoc.* Cela seul m'a attiré non-seulement ses bénédictions et ses grâces, mais sa personne et sa divinité même ; et je veux le publier bien hautement, afin que toutes les âmes justes profitent de la confession que j'en fais, sachent qu'il n'y a que l'humilité à qui DIEU se communique, ni qui puisse l'approcher de nous et nous approcher de lui. Il ne faut pas s'étonner que DIEU en use de la sorte à l'égard de Marie. Car, comme raisonne S. Bernard, un DIEU qui lui-même était sur le point de s'humilier jusqu'à l'excès, en se revêtant de notre chair, devait avoir des complaisances infinies pour l'humilité, puisque dans l'état même de sa gloire, il a tant d'égards pour cette vertu, et que, par la seule raison qu'il est grand, toutes ses inclinations sont pour les petits et pour les humbles : *Quoniam excelsus Dominus, et humilia respicit.* (Psalm. CXXXVII, 6) (*Le même*).

[Grand et humble]. — Vous me direz, chrétiens : Mais peut-on être humble et grand tout à la fois ? car voilà le prétexte que l'esprit du monde a opposé de tout temps à la vérité. Et moi je vous réponds : En peut-on douter après la preuve authentique et le modèle admirable que Dieu nous en a donné dans l'Incarnation de son Fils ? Vous me demandez si l'on peut être humble et grand tout à la fois : et le Fils de Dieu a bien pu devenir humble en demeurant Dieu ; et Marie a bien pu être la plus humble des créatures, en devenant la mère d'un Dieu. Quoi donc ! reprend S. Chrysostôme, les grandeurs humaines ont-elles quelque chose de plus éclatant que la maternité de Dieu, et que la divinité même ? Et puisque la divinité et la maternité de Dieu se sont si bien accordées avec l'humilité dans Jésus-Christ et dans Marie, oserons-nous dire qu'il n'y ait rien de grand sur la terre avec quoi l'humilité puisse être incompatible ? Oui, chrétiens, on peut être grand et humble tout ensemble ; c'est-à-dire, on peut être humble dans la grandeur, comme on peut être superbe dans la bassesse. On ne peut pas être humble, et ambitionner d'être grand, et se plaire à être grand, et faire toutes choses pour être grand ; mais on peut être humble et être grand, parce qu'on peut être grand par l'ordre de Dieu, et que l'ordre de Dieu n'a rien qui ne contribue à maintenir l'humilité. (*Le même*).

[Il faut s'humilier toujours]. — Que l'exemple de la Vierge, aussi humble qu'elle était élevée en grâce et en sainteté, nous apprenne que plus nous avons de vertu, plus nous devons nous humilier devant Dieu. Cependant confessons la vérité : on ne laisse pas de voir souvent des gens qui font profession de piété plus superbes que de grands pécheurs ; on voit encore aujourd'hui des personnes qui, comme le pharisien, s'élèvent de leurs bonnes actions, et d'autres que leurs mauvaises humilient comme le publicain. Car il y a cette différence entre l'orgueil et les autres vices : il n'y a que les mauvaises actions qui puissent être la matière des autres vices ; mais les bonnes peuvent être la matière de l'orgueil. Or l'on peut assurer qu'il n'y a point de péché que le Seigneur ait plus en horreur que cette vanité qu'on retire de la vertu, puisque, comme l'ange apostat, c'est alors se servir des dons de Dieu pour s'élever contre Dieu même. (**Monmorel**, *Homélie sur la fête de la Conception*).

[Réponse humble de Marie]. — La vertu qui rehausse extrêmement l'éclat de la sainteté de Marie, c'est son humilité profonde qui ne put souffrir les éloges magnifiques que l'ange lui donna. Fut-il jamais combat plus aimable que celui qui se voit dans ce mystère ! L'ange ne parle point à Marie de sa noblesse, de sa beauté, de la vivacité de son esprit, une solide vertu ne se laisse point surprendre par des louanges si vaines, ni par de si frivoles discours ; il lui dit qu'elle est pleine de grâce, que le Seigneur est avec elle, qu'elle est bénie entre toutes les femmes, et que

le fruit qu'elle va concevoir sera pour elle un fruit de bénédiction. Que répond Marie à de si grands éloges? Elle n'y répond que par un profond silence, et par le trouble de son esprit qu'une chaste rougeur fait paraître sur son visage. L'ange élève Marie au-dessus de tous les anges et de tous les hommes, et Marie s'abaisse au-dessous de toutes les créatures. L'ange l'appelle mère de DIEU, et Marie se nomme *la servante du Seigneur*. L'ange lui dit que la virginité et la fécondité seront unies en elle, et que la Sagesse éternelle va s'incarner dans son sein; et Marie croit tout ce qu'il lui dit de la part du Seigneur, mais elle en attribue la gloire au Tout-Puissant, *Qui a jeté ses yeux sur la bassesse de sa servante*. O que c'est une vertu rare qu'une humilité honorée et applaudie! O que les louanges sont un dangereux poison, et que peu de personnes s'en défendent! (*La Solitude des vierges*).

[Marie, modèle d'humilité]. — Ne diriez-vous pas que toutes les faveurs de DIEU sont pour les humbles? *Quiconque s'humilie sera élevé*: la mère du Sauveur même a été sujette à cette loi. Si vous consultez son exemple, vous l'avez entendue se nommer la servante du Seigneur, et vous la voyez, dans la nouvelle que l'ange lui porte de son élévation, tout occupée à considérer sa propre bassesse. Si vous écoutez ses enseignements, elle vous apprendra *que* DIEU *dissipe ceux qui s'élèvent d'orgueil dans les pensées de leur cœur, qu'il arrache les grands de leur trône, et qu'il élève les petits*. (Luc. I, 51). Mais on veut s'élever, et devenir grand: voilà ce qui corrompt le cœur de la plupart des hommes. Hé! qui peut vous élever davantage que le Tout-Puissant? Seriez-vous du nombre de ceux qui ne sont point touchés des promesses de DIEU, ou qui n'ajoutent point de foi à sa parole engagée si solennellement? (**Lambert**, *Homélie sur l'Evangile de ce mystère*).

[Quand Marie devient mère]. — En quel temps, en quel instant de ce temps peut-on croire que la sainte Vierge fut faite mère de DIEU? S. Augustin et S. Jean de Damas tiennent pour assuré que ce fut au moment qu'elle prononça ces paroles: *Ecce ancilla Domini*, etc. Sitôt qu'elles sortirent de sa bouche, elles montèrent au cœur du Père, et au même moment, sans aucun intervalle, le Verbe éternel descendit dans le sein de la sainte Vierge. Pourquoi dans ce moment plutôt que dans un autre? c'est parce que Marie entrait dans une admirable imitation du Père éternel, qui produit son Fils unique par la contemplation et la connaissance parfaite de son être et de ses perfections infinies. La vivante image de ce qu'il forme et de ce qu'il voit en lui est ce que nous appelons son Verbe et son Fils unique. La sainte Vierge, ayant à concevoir et à enfanter ce même Fils unique, imite la manière du Père éternel, elle connaît parfaitement et contemple, non pas son être comme le Créateur, non ses grandeurs comme DIEU, mais son pur néant, en tant que créature et sous

le rapport de ce qu'elle est d'elle-même : connaissant cela, elle conçoit ce même Fils. Voilà où sa profonde humilité l'abaisse, jusqu'à lui faire voir clairement l'abîme infini de son néant ; voilà où elle l'élève en même temps jusqu'à lui faire concevoir le propre Fils de Dieu, et la rendre sa mère ! (**Le P. d'Argentan**, *capucin*, *Conférence sur le mystère de l'Annonciation*).

[Marie humble toujours]. — Le propre de la grandeur acquise est de nous changer le cœur, en nous faisant changer de rang. Tel qui s'efforçait, avant son élévation, de se rendre digne du degré où il visait, a pris une conduite basse aussitôt qu'il est sorti de la poussière, et n'a pu soutenir une dignité qu'il avait pu mériter. Il n'en est pas ainsi de Marie : non contente de s'être rendue digne du choix que le Seigneur fit d'elle pour la faire entrer dans un ordre singulier de grandeur, elle sut soutenir par des vertus dignes de la mère d'un Dieu une gloire que son mérite lui avait acquise. Ne vous attendez donc pas que je vous la représente ici tenant son rang aux yeux des hommes, devenue fière de sa grandeur, et exigeant la vénération et le respect qui lui étaient dus. C'est par son humilité qu'elle s'est disposée à ce haut rang, c'est par ce moyen qu'elle s'en est rendue digne, c'est pour cela que Dieu l'y a élevée ; c'est aussi par cette même humilité qu'elle justifie le choix que Dieu a fait d'elle. Aussi humble après son élévation qu'elle l'était avant d'être placée dans ce suprême degré d'honneur, elle ne s'est jamais distinguée aux yeux des hommes que par son humilité, et comme cette vertu avait toujours été le fond de son caractère, elle n'en est jamais sortie. (**Le P. Catrou**, *sermon sur ce mystère*).

[Marie humble à l'exemple de son fils]. — Comment cette humble Vierge eût-elle pu s'enorgueillir ou se glorifier d'être mère de Dieu, quand elle pensait qu'elle ne possédait cette dignité que par pure grâce, et parce que le Verbe divin s'était fait homme ? Comment eût-elle pu tirer avantage de cette éminente qualité, quand elle se représentait que l'obscure naissance de Jésus-Christ en était la cause ? Ainsi, bien loin que la vue de ses propres grandeurs affaiblît ou diminuât son humilité, elle ne servait qu'à la soutenir et à l'augmenter. Plus elle voit de grandeurs qui l'élèvent, plus elle aperçoit d'abaissement pour Dieu ; et dans cette pensée elle se croit plus obligée à s'humilier, et à ne se point prévaloir d'une dignité qui coûte en quelque façon à son fils toute sa majesté et sa gloire. (**De la Volpillière**, *sermon pour la Visitation*).

[Marie rapporte tout à Dieu]. — Jamais femme ne fut élevée à un tel honneur que de devenir la mère de Dieu ; Marie conçut la grandeur du mystère, mais par rapport à Dieu, et non par rapport à elle : elle n'y mêle aucun mouvement humain, aucun retour sur elle-même, aucune joie de sa

propre élévation; l'amour-propre n'y eut aucune part : elle rapporte uniquement à DIEU la gloire de cet ouvrage, elle lui en rapporte tout l'honneur : *Magnificat anima mea Dominum* (Luc. I, 46); elle ne s'en réjouit point en soi ni pour soi, mais uniquement en DIEU et pour DIEU : *Et exultavit spiritus meus in* DEO *salutari meo*; elle n'en conclut pas qu'elle était grande et sainte, mais que DIEU était puissant et saint : *Quia fecit mihi magna qui potens est, et sanctum nomen ejus*. Le cœur de l'homme corrompt la plupart des grâces de DIEU par la part qu'il y prend, et par l'élévation secrète qu'il en conçoit : c'est le plus grand obstacle qu'il y ait en nous à l'accroissement des grâces; mais il n'y a rien de la sorte dans la glorieuse Vierge : son humilité parfaite fait qu'elle s'oublie entièrement, et ne songe qu'à DIEU seul. (*Essais de morale*).

[Elévation de Marie]. — Si les humiliations étonnantes du Verbe sont un grand sujet d'admiration, la sublime élévation de Marie à l'auguste qualité de mère de DIEU ne nous découvre guère moins de merveilles. Une vierge conçoit dans le temps le même fils que DIEU a engendré avant tous les siècles dans l'éternité. Marie devient, dans le sens propre et naturel, mère de DIEU, et par cette divine maternité elle a autorité sur son DIEU, et DIEU est soumis à Marie : *Utrinque stupor, utrinque miraculum*. Voilà deux grands prodiges; un DIEU obligé envers Marie à tous les devoirs naturels d'un fils envers sa mère; Marie en possession, à l'égard de ce DIEU-Homme, de tous les droits qu'une mère a sur son fils, et, pour ainsi dire, de tous les biens de ce fils. Ne nous étonnons pas après cela d'entendre dire à S. Augustin, que parmi les pures créatures, rien n'est égal à Marie. Que toute créature se taise, s'écrie Pierre Damien, et soit saisie d'une respectueuse frayeur à la vue de cette immense dignité, que nulle pure créature ne saurait comprendre. Ne craignez pas d'en dire trop, disait le savant chancelier de Paris, lorsque vous parlez des grandeurs de Marie : riche des seuls biens de son fils, inférieure à son DIEU, elle sera toujours supérieure aux plus magnifiques éloges des anges et des hommes (Gerson, serm. de Conc. Virg.) : *Quidquid humanis potest dici verbis, minus est à laude Virginis*. (**Le P. Croiset**, *Exercices de piété pour le mois de Mars*).

[Mère de Dieu, le plus glorieux des titres]. — Ne soyons pas surpris de ce concours unanime des Pères de l'Eglise à publier les grandeurs ineffables de la mère de DIEU, au jour de son Annonciation; cette maternité divine renferme elle seule tous les éloges. C'est la source et le titre primordial de tous ses priviléges : de là cette conception immaculée, cette virginité sans exemple, cette plénitude de grâces sans mesures, cette sublimité, cette universalité de vertus. De là tous ces titres pompeux et consolants de reine du ciel et de la terre, de mère de miséricorde, de refuge des pécheurs. Donnez à Marie, disait S. Bernard écrivant aux chanoines de

Lyon, donnez à Marie les justes louanges qui lui appartiennent : dites qu'elle a trouvé pour elle et pour nous la source de la grâce ; dites qu'elle est la médiatrice du salut et la restauratrice des siècles ; c'est ce que toute l'Église publie : *Magnifica gratiæ inventricem, mediatricem salutis, restauratricem sæculorum ; hæc mihi de illâ cantat Ecclesia.* (*Le même*).

[Un fils Dieu, une mère vierge]. — Dieu l'avait dit, chrétiens, et le plus authentique de tous les signes qu'il avait promis au monde, pour marquer l'accomplissement du grand mystère de notre rédemption, c'était, selon le rapport d'Isaïe, qu'une vierge demeurant vierge concevrait un fils, et que ce fils serait Dieu.... Ce prodige, je l'avoue, surpassait toutes les lois de la nature ; mais, après tout, il ne laissait pas d'être dans un sens parfaitement naturel. Car, comme raisonne S. Bernard, si un Dieu se faisant homme devait avoir une mère, il était de sa dignité, et par là d'une espèce de nécessité, que cette mère fût vierge ; et si une vierge, par le plus inouï de tous les miracles, devait, sans cesser d'être vierge, avoir un fils, il était pour elle d'une bienséance absolue et comme indispensable, que ce fils fût Dieu : *Neque enim aut partus alius virginem, aut* Deum *decuit partus alter.* Il fallait que le Verbe de Dieu, par un excès de son amour et de sa charité, sortît hors du sein de Dieu, et, si je puis ainsi dire, hors de lui-même, pour se mettre en état d'être conçu selon la chair; mais supposé cette sortie, qui est proprement ce que nous appelons incarnation, le Verbe de Dieu ne pouvait être autrement conçu selon la chair, que par la voie miraculeuse de la virginité, parce que toute autre conception que celle-là aurait obscurci l'état et la gloire de sa divinité. C'est la pensée sublime de S. Bernard. (**Bourdaloue**, *premier sermon sur l'Annonciation*).

[Marie tient par dessus tout à sa virginité]. — On ne peut dire que Marie ait ignoré les desseins de Dieu sur elle : ce qui sans doute devait suffire pour l'obliger à accepter de tout son cœur la proposition de l'ange; cependant, bien loin d'être charmée par les titres si magnifiques que cet ange lui donne, elle n'y trouve pas de quoi se consoler de la perte de sa pureté virginale, qu'elle redoute en devenant mère. *Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco ?* Que me dites-vous, esprit céleste envoyé de la part de Dieu ? ignorez-vous de quelle manière je vis dans le mariage, et comment j'ai résolu d'y vivre jusqu'à la mort ? S'il est possible qu'une femme soit mère et vierge tout ensemble, à la bonne heure ; mais s'il faut absolument renoncer à l'un ou à l'autre de ces avantages, et que le Seigneur me laisse la liberté de choisir, allez porter à quelque autre la couronne que vous m'offrez. Je suis vierge, et le serai éternellement. (**Le P. de la Colombière**).

[Dieu tient à la pureté de Marie]. — La vertu principale dont DIEU exigea de Marie une épreuve héroïque avant de la choisir pour sa mère, ce fut une pureté constante et invariable. Et certes il convenait que celle qui devait être la mère d'un DIEU fût d'une intégrité sans reproche, et à l'épreuve de toutes les sollicitations : car s'il a fallu que DIEU se fît un effort à lui-même, pour parler ainsi, avant de se résoudre à descendre et à demeurer dans les flancs d'une vierge : *Non horruisti virginis uterum*, comme parle l'Eglise, qu'aurait-ce été si DIEU n'avait pas trouvé dans celle qui devait être sa mère une virginité sans souillure ? Le déshonneur des femmes en cette matière rejaillit sur tout ce qui les environne, sur le père, sur la mère, sur les enfants : il fallait donc que le Fils de DIEU s'assurât de sa mère dans une matière si délicate. C'est pourquoi, au moment qu'il la choisit, il exige d'elle des preuves d'un attachement inviolable à sa pureté : 1° D'abord c'est dans la retraite que l'ange la trouve ; ce n'est point dans le tumulte, dans la licence de la conversation ; il ne la tire point d'une partie de divertissement pour lui parler à l'écart, et pour lui annoncer son bonheur ; il la trouve seule, son logis est fermé ; il faut être un ange pour y trouver une entrée, dit S. Ambroise : *O hospitium solis angelis pervium*. 2° Il semble que DIEU veuille éprouver sa fidélité, dit S. Chrysostôme, par la nature de cette nouvelle apparition : c'est sous la figure d'un jeune homme que l'ange paraît à ses yeux, elle en fut surprise et effrayée : *Turbata est*. L'ange emprunte les paroles que la flatterie met souvent à la bouche des gens du siècle, qui en semblables conversations ne parlent que de grâce, que d'agrément, que d'attraits : *Gratiâ plena*. Dangereuse épreuve ! Marie la soutient avec pudeur, les paroles obligeantes la confondent, elle redoute un discours flatteur. Le trouble et la confusion sont les suites d'un salut trop étudié et trop arrangé : *Turbata est in sermone*. Son silence devient alors une preuve de sa modestie : tandis qu'on la loue, elle réfléchit sur la nature de la députation qu'elle reçoit : *Cogitabat qualis esset ista salutatio*. O ciel ! que l'imprudence à écouter des discours flatteurs, ou à y répondre a corrompu d'âmes innocentes ! 3° Quelle preuve de sa pureté ! Lorsque l'ange lui parle de devenir mère d'un DIEU, elle voit d'un côté la dignité la plus sublime, de l'autre côté le danger de perdre un trésor conservé avec tant de soin : S'il faut devenir mère de DIEU, dit-elle, aux dépens de la virginité que j'ai promise, et à la perte de laquelle je ne puis consentir, je renonce à l'éclat d'une dignité inattendue. Que ma gloire disparaisse, si elle est incompatible avec l'intégrité que j'ai vouée. *Quomodo fiet istud* ? Non, il n'est pas possible que je sois la mère de mon DIEU, puisqu'il n'est pas possible que je viole la promesse que je lui ai faite. Quelle épreuve ! Quel plus grand écueil à la pureté que la flatterie, que l'intérêt, que l'espérance d'une telle gloire ! Mais rien de tout cela n'a pu donner la moindre atteinte à celle de Marie. Pouvait-on mériter à meilleur titre de devenir la mère de son DIEU, et fixer par de plus nobles dispositions la préférence du DIEU qui allait s'incarner dans

son sein ? (**Le P. Catrou**, *sermon manuscrit sur ce mystère*).

[Dieu éprouve l'humilité de Marie]. — L'humilité est encore une vertu dont DIEU devait exiger la preuve dans celle qu'il allait choisir pour sa mère. N'était-il pas juste que celle qu'on allait associer aux plus grands mystères fût exempte de l'enflure commune aux enfants des hommes ? Comme sa gloire allait croître au-dessus de la gloire des anges, elle avait plus à craindre de l'orgueil. La plus parfaite et la plus heureuse des créatures devait donc faire preuve de la plus profonde humilité. Or que fait DIEU ? Il attend que Marie se soit rendue digne par ses abaissements de déterminer le DIEU de majesté à descendre jusqu'à sa bassesse : *Humilitate concepit*, dit S. Bernard. Sondons toute la profondeur de cette humilité, elle est la cause et la mesure de son élévation. Ce n'est pas seulement de l'obéissance qu'elle rend aux ordres de son DIEU que je la tire : il est aisé d'être obéissant, lorsque l'obéissance nous élève et flatte les désirs de la plus vive ambition ; c'est des sentiments que son cœur conçoit à la nouvelle de sa gloire que je tire les preuves de cette humilité. On la salue pleine de grâce ; on emploie les expressions les plus éclatantes pour lui faire concevoir toute la hauteur de cette dignité ; on la lui peint du côté de son mérite : *Invenisti gratiam apud* DEUM, lui dit-on, vos démarches et vos vertus ont trouvé grâce auprès du Seigneur ; on rehausse l'éclat de sa maternité par la dignité du fils dont elle doit être la mère : c'est le Verbe DIEU, lui dit-on, c'est le Fils du Très-Haut : *Filius Altissimi vocabitur ;* on vante sa noblesse en exaltant celle de son fils : Il naîtra du sang de David, et c'est vous qui le transmettrez dans ses veines ; il prendra la place de ses pères, et il régnera dans la maison de Jacob : *Et regnabit in domo Jacob in æternum.* Quelle impression firent sur le cœur de Marie des promesses si éclatantes, des avantages si brillants, dans un moment où elle n'avait pas eu, ce semble, le temps de réfléchir sur sa bassesse, dans les premiers transports que produit naturellement la nouvelle surprenante d'une gloire si peu attendue? N'ayant pas eu encore le loisir de s'apprivoiser avec la gloire, elle en sent le poids, elle en est accablée : *Ecce ancilla Domini*, je suis la servante du Seigneur, dit-elle tandis qu'on lui parle d'en devenir la mère. Voilà ce qui s'appelle des dispositions solides aux grandes faveurs de DIEU ; voilà ce qui s'appelle mériter sa grandeur, et se rendre digne des plus grands bienfaits. (*Le même*).

[Plénitude de grâces]. — L'ange qui annonce à la sainte Vierge l'heureuse nouvelle qu'elle est choisie pour être la mère de son DIEU ne se contente pas de l'appeler pleine de grâce, ni de lui dire qu'elle est agréable à la divine majesté : *Invenisti gratiam apud* DEUM ; mais il ajoute que l'auteur même de la grâce répandra sur elle toutes ses richesses : *Spiritus Sanctus superveniet in te ;* comme s'il lui disait : Vous étiez déjà sainte, mais cette

qualité de mère de votre DIEU achèvera de vous remplir de sainteté; vous êtes déjà pleine des grâces du ciel, mais celui qui est la grâce increéée surviendra lui-même avec tous ses dons. *Supervėniet in te*; vous êtes déjà agréable à DIEU, mais il faut que la plénitude de la grâce vous soit communiquée, et que le SAINT-ESPRIT répande sur vous tous ses biens, en venant lui-même : *Spiritus Sanctus superveniet;* il vous sera donné en personne, et non pas seulement par ses effets, comme il vous avait été donné dans les autres prérogatives qui avaient précédé cette haute et éminente dignité de mère de DIEU : c'est que, pour soutenir le plus illustre et le plus glorieux titre d'honneur dont une pure créature pouvait être honorée, il faut que tout ce qu'il y a de plus élevé dans l'ordre de la grâce vous soit donné; il faut, en un mot, que vous en receviez la plénitude. On peut dire de vous présentement ce que l'on dira un jour de celui que vous donnerez au monde, que le SAINT-ESPRIT ne vous est point donné par mesure, mais autant que vous êtes capable de le recevoir, afin de répondre à la dignité où il vous élève. (*Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne*, *Mystères*).

[Grandeur de Marie produite par la grâce]. — Pour juger de la grandeur de cette dignité de mère de DIEU, il ne faut que réfléchir sur les paroles de l'ange, et faire ce raisonnement : Si la grâce élève une personne si haut qu'il n'y a rien au monde qui mérite d'entrer en comparaison avec elle, que sera-ce de la plénitude de la grâce même qui n'est que comme une suite de cette maternité, ou une préparation pour la recevoir? Si cette grâce est quelque chose de si précieux que le moindre degré vaut mieux que tout ce qu'il y a de plus grand dans la nature, que faut-il conclure de cette plénitude qui n'a été qu'une voie et une disposition à cette auguste maternité? Jugeons, chrétiens, du prix des choses, non par l'estime qu'en font les hommes, qui les pèsent à de fausses balances, comme dit le roi prophète, mais par le jugement que DIEU même en porte, qui est la règle de la vérité; et concluons de là que la grâce est préférable à toutes les grandeurs imaginables, parce que c'est une qualité surnaturelle qui ne peut venir que de la main libérale du Très-Haut, un gage précieux de son amour, une participation de son ESPRIT-SAINT. Mais voici une preuve sensible de l'estime que nous devons faire de la grâce, que cependant nous risquons pour si peu de chose, et que nous perdons souvent sans douleur et sans regret. Prévenus que nous sommes des grandeurs de la reine du ciel que DIEU même a choisie pour sa mère, nous ne pouvons douter qu'il n'ait mis en cette heureuse créature toutes les qualités qui pouvaient la rendre plus digne d'un rang si distingué; mais pour lui donner la préférence sur toutes les autres femmes qu'il pouvait également choisir, et pour la disposer de son côté à cette éminente dignité, il n'y a mis et il n'y a considéré que la grâce dont il l'a remplie, voulant

faire comprendre que la grâce seule était capable de l'élever plus haut, et la rendre la plus digne de ce haut degré de gloire. (*Les mêmes*).

[Grandeur de Marie produite par son union avec Jésus]. — Le Verbe éternel ayant demeuré neuf mois dans le sein de Marie, et ayant reçu d'elle, avec la vie, ce corps emprunté à la substance et au sang le plus pur de cette vierge, il en résulte que Marie lui a donné un nouvel être qu'il n'avait pas. Elle peut donc dire dans le temps ce que Dieu a dit dans toute l'éternité : *Ego hodie genui te* (Psalm. II, 7); je vous ai donné l'être, et c'est de moi que vous l'avez reçu. Par suite, elle contracte avec lui une alliance inexplicable de consanguinité, comme parlent quelques SS. Pères, ou bien d'affinité, comme veulent les autres; quelque nom qu'on donne à cette alliance, peu importe; il est toujours constant qu'il n'y a point de lien dans la nature plus étroit que celui du sang, ni d'alliance qui approche plus une personne d'une autre que celle d'une mère avec son fils, puisque la chair de l'une entre dans la composition de l'autre, que leur sang est commun, et que la substance du fils est faite de la substance de la mère. D'où S. Augustin conclut que la chair de Jésus est une partie de la substance de Marie : *Caro Christi, caro Mariæ*. De là, chrétiens, quelle source de grandeur pour cette heureuse Vierge, qui prend part à tout ce qui regarde le Verbe incarné, comme regardant son fils, comme regardant une partie d'elle-même. Concluons donc que si cette humanité sainte est unie à la personne du Verbe, c'est une partie de la chair de Marie qui est unie à la divinité; que si le Sauveur verse son sang sur la croix pour le salut des hommes, c'est le sang qu'il a reçu de Marie; que si cette mère voit ensuite ce fils placé au-dessus de l'empirée, et les plus hautes puissances de l'univers fléchissant le genou devant lui, elle peut dire : Voici une partie de moi-même qui mérite les adorations des anges et des hommes. Pourquoi cela? C'est que la gloire de la mère et du fils est devenue commune entre eux par cette alliance, la plus grande et la plus étroite qui puisse être dans la nature. (*Les mêmes*).

Si vous voulez savoir jusqu'à quel point de grandeur la dignité de mère de Dieu élève la bienheureuse Vierge, sondez, si vous pouvez, l'abîme de la divinité même; mesurez la hauteur de cet être infini devant qui toutes les créatures ne sont que véritable néant : car enfin, comme à proprement parler il n'y a que Dieu qui soit grand par lui-même, et que tout le reste n'est grand que par rapport à Dieu, il s'ensuit que plus on l'approche de près et plus on a de rapport à lui, plus aussi l'on participe à sa grandeur. Or quelle créature l'a approché de plus près, ou bien a jamais eu une alliance plus étroite avec lui, après l'humanité sainte du Sauveur, que celle qui a conçu un Dieu dans son sein, qui lui a donné la vie, qui a été le principe de son être, puisque dans la nature il n'y a point de relation ni plus grande, ni plus réelle que celle d'une mère avec son fils? Qui ne pourra donc dire justement de Marie, avec une certaine

justice, ce que S. Paul dit du Sauveur même : *Tanto melior angelis effectus quantò differentius præ illis nomen hæreditavit* (Heb. I, 4); qu'elle est d'autant plus élevée par cette dignité au-dessus de tous les esprits célestes, que le nom de mère qu'elle porte est incomparablement plus glorieux, et qu'elle est destinée à un ministère plus sublime? *Cui enim dixit aliquando angelorum : Mater mea es tu?* Pourrions-nous ajouter dans le sens de cet Apôtre; quelle est celle de toutes ces suprêmes intelligences qu'un Dieu ait jamais élevée à une semblable dignité? Non, bienheureux esprits, vous n'êtes que les ministres et les serviteurs de ce Verbe incarné; encore vous faites-vous honneur de cette qualité qui est le haut point de votre gloire, pendant que Marie en est la mère : ce qui lui donne un rang distingué, et, en l'approchant de plus près de la souveraine majesté, l'élève au-dessus de tout ce qui n'est point Dieu, et laisse au-dessous d'elle un intervalle qui approche de l'infini : *Quidquid est, ô beatissima Virgo*, ce sont les paroles de S. Anselme, *vel supra, vel infra te est*; *supra solus* Deus, *infra quidquid* Deus *non est.* (*Les mêmes*).

[**Marie a droit sur son fils**]. — Comme on ne peut révoquer en doute le droit que la nature donne à toutes les mères sur leurs enfants, il s'ensuit que ce Verbe incarné lui appartenait comme sa propre possession, aussi bien que les autres enfants sont à ceux qui leur ont donné la vie, et qu'elle a pu, à plus juste titre que le saint roi David, appeler cet Homme-Dieu, sa possession, son héritage et son bien : *Pars mea* Deus *in æternum* (Psalm. LXXII, 26), puisqu'il lui appartenait effectivement, non comme une possession extérieure seulement, mais encore intérieure, du moins pendant le temps qu'il a été dans son sein; non comme les biens de fortune dont le droit est souvent litigieux et le domaine fort imparfait, mais par la plus juste et la plus parfaite possession qui soit dans le monde, fondée sur le titre de mère qui renferme tous les droits, sans que personne la lui puisse contester, sans qu'aucune coutume contraire la puisse abroger ou prescrire, sans qu'aucune autre créature l'ait pu partager également, comme font les pères dans les autres enfants, fondée enfin sur un droit inaliénable et éternel de sa nature, puisqu'on ne le peut perdre pendant que les deux parties subsistent. Ainsi donc, tant que cette humanité sainte sera unie à la personne du Verbe, cet Homme-Dieu sera la possession de Marie. Ne dites donc pas seulement, Vierge sainte, pour le premier de vos éloges et pour la première source de vos grandeurs, que Dieu vous a possédée au commencement de ses voies : *Dominus possedit me in initio viarum suarum* (Prov. VIII, 22); mais ajoutez que vous avez réciproquement possédé Dieu la première, et que vous l'avez possédé seule en ce monde, comme un bien qui vous appartenait en propre, et même que vous avez réciproquement possédé Dieu la première, et que vous l'avez possédé seule avant que le reste du monde en jouît, que vous vous êtes enrichie de ce trésor avant que personne sût seulement où il

était. Hé! quelle tendresse ne lui inspirait point cette possession, dans la réflexion continuelle qu'elle faisait sur cet incomparable bonheur! Vous êtes à moi, lui pouvait-elle dire, puisque vous êtes mon fils; mais vous êtes encore à moi, parce que vous êtes mon Dieu. Riche possession, précieux trésor, bénédiction singulière, qui la feront regarder dans tous les siècles comme le centre dans lequel toutes les bénédictions de l'ancienne et de la nouvelle loi se sont réunies. Or quel fonds de gloire et quelle source de grandeur ne peut-on pas inférer de là? (*Les mêmes*).

[Marie a un vrai pouvoir sur son fils]. — On reconnaîtra que Marie a été élevée au comble des grandeurs par l'incomparable dignité de mère de Dieu, si l'on considère que cette dignité a été accompagnée d'un pouvoir juste et légitime, de commander au Tout-Puissant comme à son fils; pouvoir dont elle a même usé pendant longtemps, comme le remarque l'Evangile : *Et erat subditus illis* (Luc. II, 51); pouvoir fondé sur la nature même, autorisé par toutes les lois, et reconnu de son fils qui, par son exemple, a donné un nouveau poids au commandement qu'il a fait aux enfants d'être soumis à ceux dont ils ont reçu la vie. On peut dire donc : Comme jamais fils n'a été plus à sa mère que le Sauveur du monde ne l'a été à Marie, qui n'a point partagé ce droit avec aucun père sur la terre; de même il n'y a jamais eu de fils plus soumis à sa mère, ni une mère qui ait eu un pouvoir plus légitime sur son fils. Ce qui fait que S. Bernard ne sait lequel admirer davantage, ou un Dieu soumis à une créature, ou une créature qui commande avec autorité à son Dieu : *Utrinque stupor, utrinque miraculum.* (*Les mêmes*).

[Marie a été choisie à cause de son humilité]. — Ce fut sur l'humilité si profonde de Marie que Dieu jeta les yeux pour faire le choix d'une mère digne de son Fils, nulle autre vertu ne pouvant servir de base à une sainteté si accomplie. *Respexit humilitatem ancillæ suæ* (Luc. I, 48); Dieu la regarde dans cette humiliation où elle était comme anéantie; elle était en effet remarquable, c'était la plus humble et la plus parfaite tout à la fois : *respexit.* Il la regarda, car c'était un spectacle digne des yeux de Dieu de la voir élevée à un tel comble de grandeur, et conserver en même temps un si bas sentiment de soi-même : *respexit.* Il jeta les yeux sur elle, car Dieu, qui regarde les superbes de loin, comme dit le Prophète, regarde de près la plus humble de toutes les créatures. Il devait y avoir du rapport entre l'humilité de la mère et l'anéantissement du fils : l'un, en s'incarnant pour le salut des hommes, semble avoir épuisé la toute-puissance et la sagesse dans la recherche des moyens par lesquels il pouvait s'abaisser; l'autre, en s'abaissant au moment même où son Dieu l'élève d'une manière incompréhensible, semble avoir porté l'humilité à ses dernières limites. Il fallait une mère humble à un Dieu humilié; et c'est avec raison que S. Bernard nous assure que ce fut par cette humilité

que Marie, qui déjà l'avait conçu dans son cœur, se disposa à le recevoir dans son sein : *Virginitate placuit*, *humilitate concepit*. (*Les mêmes*).

[Dieu veut naître en nous]. — Après avoir vu à quel comble de grandeur le Verbe éternel a élevé sa mère dans cet adorable mystère, et par quelles vertus cette sainte créature s'est disposée à cette haute dignité, je n'ai plus qu'à vous dire qu'il se fait en nous tous les jours quelque chose de semblable; puisque, selon S. Paul, le Fils de Dieu veut naître en nous, et y prendre une nouvelle vie par le moyen de la grâce, de la foi et de la charité; c'est pourquoi ce même Apôtre souhaite le former dans nos cœurs par sa parole : *Filioli mei*, *quos iterum parturio donec formetur in vobis Christus* (Gal. IV, 19). C'est même une vérité de notre foi, que ce Sauveur vit en nous par la grâce, et que par ce moyen Dieu nous élève jusqu'à la participation de sa nature, et à la qualité de ses enfants. Or nous devons coopérer à ce bienfait inestimable par les mêmes vertus que la glorieuse Vierge a pratiquées dans ce mystère, écouter les sollicitations pressantes par lesquelles Dieu nous invite à retourner à lui, et voir en elles comme des ambassades qu'il nous envoie pour nous apporter la même nouvelle que l'ange annonça à la bienheureuse Vierge : *Ecce concipies et paries*. Il ne tient qu'à nous de recevoir ce même Fils de Dieu et de lui donner la vie : il nous en fait la proposition, il n'attend que notre consentement, il ne souhaite rien avec plus d'ardeur que de venir à nous. Ah! mon Dieu, que vous êtes charitablement attendri sur les misères des hommes, et que vous avez d'admirables condescendances pour eux! Vous ne vous contentez pas d'être né une fois pour tous, si vous ne naissez encore dans tous. Mais que nous sommes étrangement ennemis de nous-mêmes et de notre propre bonheur, quand nous rebutons si souvent les avances et les démarches si obligeantes que vous faites pour venir à nous! Car souvenons-nous que ce n'est pas assez de concevoir le Fils de Dieu dans nos cœurs, il faut, s'il m'est permis de parler de la sorte, l'enfanter et le mettre au jour : *Ecce concipies et paries*, c'est-à-dire, qu'il ne suffit pas de former de bons désirs, mais qu'il faut les exécuter; car enfin on voit assez de bonnes résolutions, mais qui avortent et demeurent sans effet. Il faut, à l'exemple de la glorieuse Vierge, prononcer *fiat*, et cette parole prononcée comme il faut ne sera pas moins efficace dans notre bouche qu'elle le fut dans la sienne, pourvu qu'elle parte d'une volonté ferme, entière et absolue : *Velle fortiter et integrè*, comme parle S. Augustin (Confess. VIII). (*Les mêmes*).

[Décision du concile d'Ephèse]. — Comme l'Eglise a donné à la fête de ce jour le nom d'Annonciation de Marie, c'est-à-dire, de l'heureuse nouvelle qu'un ange lui annonça qu'elle était choisie pour être la mère de son Dieu, il me semble que l'intérêt que nous devons prendre à ce glorieux titre doit exciter dans nos cœurs les mêmes sentiments de joie que fit

éclater autrefois tout un grand peuple, après la conclusion d'un concile. L'hérétique Nestorius prétendait que Marie n'était mère que d'un homme, et nullement mère de Dieu. Comme cette abominable hérésie s'était répandue dans une partie de l'Orient, soutenue par la faction de son auteur et par le crédit de ceux qui l'avaient embrassée, que d'ailleurs elle dépouillait cette glorieuse reine du ciel de sa plus illustre qualité, un concile œcuménique s'assembla dans la ville d'Ephèse. On ne saurait exprimer l'empressement et l'impatience que témoignèrent les véritables fidèles pour savoir ce que cette auguste assemblée déterminerait afin de faire cesser les contestations qui avaient allumé le feu de la discorde dans l'empire, et fait un cruel schisme dans la chrétienté. On ne sut pas plus tôt le jour auquel on devait publier la décision de cette grande question que, dès le matin, une multitude effroyable de peuple remplit toutes les avenues de l'assemblée, résolue de ne point partir de là qu'elle n'eût appris par l'oracle du concile une vérité dont on ne devait jamais douter. A peine le héraut eut-il publié que la décision du concile portait que Marie était déclarée la mère de Dieu, que l'air retentit de la voix du peuple qui répéta longtemps cet oracle : Marie, mère de Dieu, Marie est mère de Dieu. Cette nouvelle, passant de bouche en bouche et de ville en ville, se répandit par tout l'Orient, et fut reçue avec une joie incroyable. (*Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne*, *Mystères*).

[Marie, mère des hommes]. — Puisque l'Incarnation du Verbe s'est faite en faveur des hommes, ce bienfait, d'où il leur revient un honneur incomparable, est accompagné d'un autre qui, pour n'être qu'une suite du premier, mérite pourtant bien d'être considéré en particulier, et doit leur inspirer les plus vifs et les plus justes sentiments de reconnaissance. C'est que dans ce mystère la mère d'un Dieu devient en même temps la nôtre, d'une manière bien différente à la vérité ; mais cette alliance qu'elle contracte avec nous, quoique purement spirituelle, ne nous est pas moins avantageuse, puisque, par l'une et par l'autre maternité, elle est la cause et le moyen de notre salut. Pour établir cette vérité si consolante et si capable de nous rassurer dans la juste crainte de ne point participer aux fruits de l'Incarnation, il en faut supposer une autre, savoir que Dieu pouvait rapporter ce mystère uniquement à sa gloire, sans avoir aucun égard à ses intérêts. Alors, comme ce Verbe incarné eût été seulement notre Dieu et notre souverain, sans prendre la qualité de Sauveur, de même la glorieuse Vierge eût été seulement la mère d'un Dieu sans être la mère des hommes. Mais la sagesse divine, qui avait d'autres vues, a voulu qu'il y eût du rapport entre la régénération de l'homme et sa première création : comme Dieu s'est servi d'un homme et d'une femme pour donner la vie du corps au reste des hommes, il a voulu qu'un autre homme et une autre femme en fussent aussi les réparateurs, et leur rendissent la vie de l'âme que le péché leur avait ravie ; ce qui a

donné lieu aux Pères de dire que Marie était véritablement notre mère, Par un titre d'autant plus juste que la vie qu'elle nous a procurée est infiniment plus noble et plus avantageuse que celle du corps. *Le même*).

[Honorer Marie comme mère]. — Quand Marie n'aurait que la qualité de mère de Dieu, il serait juste que les plus hautes puissances lui rendissent leurs hommages, et que tout ce qu'il y a de grand dans le ciel et sur la terre fût sous ses pieds : cette qualité lui soumet tout, et l'élève au-dessus de tout. Mais quand nous pensons que cette même mère de Dieu est aussi la nôtre, qu'elle ne dédaigne pas d'en porter le nom, d'en remplir les charges, et même de se servir de l'autorité que lui donne la maternité divine pour s'acquitter plus parfaitement des fonctions de l'autre, ah ! notre intérêt ne nous oblige-t-il pas de nous consacrer à son service, de nous faire honneur d'être du nombre de ses enfants ? N'avons-nous pas toutes les raisons imaginables de lui être fidèles et de lui rendre tous les devoirs que des enfants doivent rendre à ceux dont ils ont reçu la vie ? C'est la mère de mon Dieu que j'honore et que je respecte : dans cette vue, je ne puis assez faire pour son service et pour sa gloire. Mais cette mère de mon Dieu a bien voulu être la mienne, et par ce titre s'intéresser en tout ce qui me regarde, et s'employer pour me procurer un bonheur éternel. Ne dois-je donc pas entrer dans tous les sentiments d'un enfant reconnaissant, lui rendre amour pour amour, des services respectueux pour ses charitables offices de mère, et enfin toute la soumission que ces deux titres méritent et exigent de moi ? C'est dans ce sentiment, chrétiens, que nous devons compter ce jour auquel elle est déclarée mère de Dieu comme le premier jour de notre naissance à la grâce et de notre espérance à la gloire ; jour glorieux pour cette mère de Dieu, mais infiniment heureux pour ses enfants. (*Les mêmes*).

N'allons pas nous imaginer que Marie, cette digne mère de Dieu, pour être élevée si haut nous dédaigne, nous oublie ; elle prend trop de part dans les intérêts des hommes pour les méconnaître ou les désavouer, et nous pouvons bien lui dire aujourd'hui les mêmes paroles que Mardochée dit autrefois à la reine Esther, lorsqu'il la vit élevée jusqu'à la souveraine puissance, en qualité d'épouse d'un grand roi, pendant que le peuple de Dieu était dans l'abaissement et dans l'oppression : Ne pensez pas, grande reine, lui disait-il, que ce soit pour vous seulement que vous êtes élevée jusqu'à ce comble de grandeur ; vous en êtes redevable au peuple de Dieu, et c'est pour le défendre et pour le protéger que Dieu vous a voulu élever de la sorte. Oui, nous pouvons tenir aujourd'hui le même langage à cette glorieuse mère de Dieu : Vous voilà, Vierge sainte, élevée au faîte des grandeurs ; mais souvenez-vous que sans les pécheurs il n'y aurait point eu d'Homme-Dieu, et que par conséquent vous n'en auriez jamais été la mère. Vous devez donc employer le crédit et l'autorité que vous donne votre incomparable dignité à nous

protéger et à nous secourir. C'est, chrétiens, ce qu'elle n'oubliera jamais, si nous-mêmes nous nous souvenons toujours de l'imiter, et si nous nous efforçons de lui ressembler par les vertus qui l'ont disposée à cette dignité. (*Les mêmes*).



MYSTÈRE DE LA VISITATION

DE LA SAINTE VIERGE.

AVERTISSEMENT.

Si l'on n'envisage l'action de la sainte Vierge que par ce qui paraît au dehors, et par ce qui frappe les sens, on jugera d'abord que ce n'est qu'une visite de bienséance, qu'un compliment, et tout au plus un devoir officieux que l'amitié ou la parenté l'oblige de rendre à Elisabeth. Mais si l'on considère cette même action dans les vues et dans les desseins qui ont porté Marie à ce devoir de civilité, nous trouverons qu'il n'y a rien de plus grand quant au mystère, quant aux miracles que DIEU *y opère, quant aux vertus que cette bienheureuse Vierge y pratique, et quant aux instructions qu'elle nous donne. C'est pourquoi, loin de compter la Visitation de la Vierge entre les sujets stériles, on peut dire que c'est l'un de ceux qui donnent plus de lieu à l'éloquence, et aussi à des leçons de morale puisqu'on y voit la manière de régler les visites et les conversations qui sont le lien de la société civile.*

Pour traiter donc ce mystère et ne point s'écarter de son sujet, il ne faut point perdre de vue les trois principales personnes qui y ont part, ou plutôt qui le composent : la sainte Vierge qui fait la visite, sainte Elisabeth qui la reçoit, et S. Jean qui est sanctifié dans le sein de sa mère. La vue de chacune de ces personnes fournit des leçons instructives, utiles pour tous.

§ I.

Desseins et Plans.

I. — Il y a peu de mystères dans notre religion où sous une action plus simple et de moins d'éclat, il se soit passé plus de merveilles, où nous trouvions plus d'exemples des plus grandes vertus, et plus de salutaires instructions pour la conduite de notre vie. En effet, qu'y a-t-il en apparence de merveilleux et même de si considérable dans une visite que la sainte Vierge fait à sa parente, pour faire un mystère de ce qui ne fut regardé de ceux qui en eurent connaissance que comme une simple civilité, ou comme un compliment que Marie alla faire à sainte Elisabeth? Mais élevons nos pensées, et considérons que cette visite combla de bénédictions toute la famille de Zacharie, qu'elle attira les grâces du ciel sur le père, sur la mère, et sur l'enfant que cette mère portait dans son sein. Quelles merveilles dans cette visite, puisque Elisabeth fut remplie du Saint-Esprit, que le fruit qu'elle portait fut sanctifié par un privilége singulier, et que Zacharie, de muet qu'il était, ne tarda pas longtemps à devenir le plus éloquent prophète du Verbe incarné ! D'ailleurs, dans cette visite, on voit une vierge enceinte, une personne qui de stérile est devenue enceinte, des enfants qui se parlent sans se dire mot et du ventre de leurs mères, enfin un muet qui recouvre bientôt après la parole. Si l'on considère les vertus que Marie et Elisabeth pratiquent dans une action qui est d'ordinaire la source et l'occasion des plus grands péchés des gens du siècle, quelle humilité, quelle charité, quels édifiants discours n'y remarque-t-on pas ? Si l'on regarde le bien que causa cette visite ; la foi, la charité, la piété et les hauts sentiments divins ne reçurent-ils pas un notable accroissement dans ces saintes personnes ? Mais pour retirer le fruit que peut produire en nous la Visitation de Marie, j'ai dessein de vous représenter :

1° Les motifs qui déterminèrent la sainte Vierge à quitter sa retraite et sa solitude, pour entreprendre un long et pénible voyage, afin de rendre visite à sainte Elisabeth. Nous apprendrons quelles vues et quels desseins nous devons avoir dans les visites auxquelles nous obligent la bienséance et la nécessité, afin de les sanctifier et d'en faire autant d'actions chrétiennes, au lieu que la plupart n'ont que la curiosité et le divertissement pour fin et pour motif.

2° Les vertus qu'elle fit paraître dans cette entreprise, sa ferveur, sa

promptitude, son courage. Elles nous montrent avec quel zèle et avec quelle disposition d'esprit et de cœur nous devons nous porter aux actions de charité, et obéir aux inspirations par lesquelles DIEU nous presse de nous en acquitter.

3° Les effets que produisit cette visite de la sainte Vierge dans la maison d'Elisabeth. Ils nous apprendront le fruit que nous pouvons retirer de notre zèle dans les visites que la civilité ou la charité nous obligent de faire.

—

II. — Peu après que la sainte Vierge eut conçu le Sauveur du monde par l'opération du SAINT-ESPRIT, elle partit de Nazareth pour s'en aller avec promptitude en Judée voir sa cousine Elisabeth, et lui rendre les services dont elle pouvait avoir besoin dans sa grossesse.

1° La charité est le motif de cette visite. Elle nous fait connaître quels sentiments doivent animer les chrétiens dans les bons offices qu'ils se rendent mutuellement. Un chrétien doit rapporter toutes ses actions à DIEU; lors donc qu'il va faire une visite, il est bon qu'il voie s'il s'agit pour lui ou de soulager la personne qu'il va voir, ou de la consoler dans son affliction, ou de prendre part à sa joie. Bien loin que la religion chrétienne veuille détruire la société civile, elle ne cherche au contraire qu'à la former et à l'entretenir, puisqu'elle veut qu'on *pleure avec ceux qui sont dans les pleurs*, *qu'on se réjouisse avec ceux qui sont dans la joie* (Rom. XII, 15), et que tous les chrétiens se regardent comme un seul corps, dont chaque membre doit s'intéresser à tout ce qui arrive de bien ou de mal à tous les autres. Or cette charité, pour ressembler à celle dont la glorieuse Vierge nous donne l'exemple dans la visite qu'elle fait à Elisabeth, doit être prompte, sans tarder ni différer ; elle doit être vigilante pour étudier l'occasion et ne la pas manquer, car un secours donné à propos, et dans un pressant besoin, marque une véritable et fidèle amitié; elle doit être libérale, bienfaisante et désintéressée, n'épargnant ni ses biens, ni ses forces, ni son travail. Telle fut la charité que Marie exerça à l'égard de sainte Elisabeth.

2° Si la religion chrétienne veut que la charité soit le principe de toutes nos démarches, elle veut aussi que l'humilité soit la compagne de cette vertu. C'est encore l'exemple que la sainte Vierge nous donne dans ce mystère, et la circonstance est remarquable. Elle ne se prévaut point de l'incomparable dignité qui vient de lui être conférée, elle n'attend point que sa cousine la vienne voir; mais elle la prévient et salue la première : *Et salutavit Elisabeth.* Ainsi donc, elle ne se déclare pas seulement la servante du Seigneur, comme elle l'avait fait au jour de l'Annonciation; elle ne se contente pas d'obéir à la voix intérieure qui lui ordonne de partir promptement; mais elle devient réellement la servante d'une simple femme, en s'abaissant jusqu'à lui rendre les plus humbles

services. Belle et importante leçon que la mère d'un Dieu donne aux personnes de qualité pour les engager, non-seulement à pratiquer les devoirs de la charité envers ceux qui sont au-dessous d'eux, mais encore à les pratiquer en véritables chrétiens, c'est-à-dire, avec les sentiments d'une sincère humilité ; comme quand il s'agit de visiter des pauvres dans un hôpital, des prisonniers dans un cachot, ou des malades dans leur maison, car ce sont des devoirs de charité dont Dieu nous demandera compte au jour du jugement! Qu'il sied mal alors de vouloir tenir son rang, de s'imaginer que cela ne convient nullement à la dignité dont on est revêtu ! Si l'on considérait Jésus-Christ en ces personnes que l'on visite ou que l'on sert, ne se croirait-on pas trop honoré de leur rendre les plus humbles services ?

III. — On peut présenter dans un discours les grâces et les dons que Marie communique à la famille de Zacharie, ou, si on l'aime mieux, que Dieu communique par Marie : elle est en effet le canal par lequel il répandra désormais ses bienfaits sur la terre.

1° Elle remplit l'esprit d'Elisabeth, des lumières de l'esprit de Dieu, et elle lui révèle les grandeurs du Verbe éternel engendré de toute éternité dans le sein de son Père au milieu des splendeurs des cieux, mais conçu dans l'obscurité et dans le silence et anéanti dans le sein d'une Vierge.

2° Elle répand la joie, la lumière et la sainteté dans l'âme de Jean-Baptiste, qui commence à voir et à annoncer le soleil de justice caché dans le sein de Marie, lorsqu'il est encore lui-même dans le sein d'Elisabeth.

3° Elle communique à Zacharie le don de prophétie, et elle lui fait dire que les chaînes d'Israel vont enfin être rompues, et que la nation sainte va être mise en liberté.

Le Fils de Dieu pouvait, sans sortir de Nazareth, opérer tous ces miracles, mais il voulut que Marie le portât chez Elisabeth, et contribuât aux bénédictions qu'il versa sur toute sa famille, afin de nous apprendre que Dieu fait peu de grâces aux élus, sans que Marie en soit le canal. Quel zèle, quelle charité ! A peine Marie est-elle devenue mère de Dieu qu'elle commence à être la médiatrice des hommes auprès de son Fils. Grâces soient rendues au Dieu des vertus qui, venant nous sauver, veut que sa mère ait part au mystère de notre Rédemption ! Mais ne dois-je pas avoir un zèle pareil pour mes frères et pour mes proches? je dois être touché de leurs imperfections, je dois les aider à se relever quand ils sont tombés dans quelque péché, je ne dois pas les laisser dans un état où ils sont l'objet de la colère de Dieu. Que j'ai donc peu de charité, ou qu'elle est mal ordonnée, puisque je n'ai jamais peut-être pensé à leur procurer les secours spirituels dont ils ont besoin !

IV. — On peut remarquer dans la visite que la sainte Vierge fait à sainte Elisabeth trois différents mouvements ou sentiments pieux que Jésus-Christ, renfermé dans le sein de Marie, produit dans le cœur des trois personnes que cette visite regarde plus particulièrement.

1° Un sentiment ou mouvement de charité dans le cœur de Marie, à qui il inspire d'aller promptement voir Elisabeth, sa parente, pour la féliciter de ce que le Seigneur, par une voie miraculeuse et un bienfait signalé, l'a délivrée de l'opprobre de la stérilité, lui rendre tous les services dont elle pourrait avoir besoin, et lui apprendre les grands mystères qui s'étaient tout récemment passés en elle par la miséricorde de Dieu. A ce sujet, on peut dire et la fin et les motifs que nous devons avoir dans nos visites.

2° Un sentiment ou mouvement de reconnaissance dans le cœur de sainte Elisabeth, soit pour la faveur qu'elle a reçue de Dieu, soit pour l'honneur que lui fait la mère de son Sauveur en daignant la prévenir ; sentiment qui va jusqu'à l'admiration, et qui répond à la charitable humilité de Marie par une autre humilité, en vertu de laquelle elle se juge indigne du bienfait extraordinaire qui lui est accordé.

3° Un sentiment ou mouvement de joie produit par l'entremise de la Vierge dans le cœur de saint Jean, qui commença dès lors à faire l'office de précurseur, en publiant la venue du Messie par le tressaillement de son petit corps, ne pouvant encore le faire par cette voix qui retentira un jour dans le désert.

Telles doivent être les visites que nous faisons : elles ne doivent être entreprises que par charité ; elles doivent enflammer les cœurs en l'amour de Dieu, et les porter à la reconnaissance de ses bienfaits; elles doivent inspirer une joie sainte qui anime à servir Dieu et à remplir les devoirs que la religion impose.

—

V. — On peut encore montrer :

1° Comme la fin que se propose Marie en cette visite, et qui n'est autre que de sanctifier toute la famille de Zacharie, condamne l'inutilité de la plus grande partie des nôtres, parce qu'elles n'ont d'autre but que la curiosité, le divertissement, et le désir de passer le temps.

2° Comment le salut mutuel que ces deux saintes personnes se donnent, condamne les louanges affectées et les compliments flatteurs des gens du monde.

3° Comment les discours et les entretiens de Marie sur les grandeurs et les bienfaits de Dieu confondent les médisances et les discours licencieux, qui ne sont que trop ordinaires dans les visites.

—

VI. — En prenant le mystère de la Visitation d'une manière purement morale, on peut dire :

1° Ceux qui vivent dans le commerce du monde trouvent dans la visite de Marie des règles pour sanctifier les devoirs et les obligations de bienséance qu'ils doivent remplir. 1° L'humilité profonde qui ferme les yeux de Marie sur toutes les considérations qui pouvaient l'arrêter, apprend aux chrétiens engagés dans le siècle à ne point disputer de rang ni de prééminence, mais à montrer l'humilité en toutes choses. 2° Les paroles de Marie leur apprennent à ne s'entretenir que des choses de Dieu, comme Marie ne s'entretient avec Elisabeth que des merveilles que le Seigneur a opérées en elles. 3° Le langage de ces deux saintes femmes leur apprend à ne point se flatter par des louanges qui empoisonnent, mais à renvoyer à Dieu toute la gloire des dons que l'on peut avoir reçus de lui.

2° Ceux qui négligent les exercices de la charité trouvent dans la visite de Marie des raisons pour confondre leur insensibilité, et ranimer leur zèle : 1° Marie visite sa cousine Elisabeth dans un temps de nécessité : les services lui devenaient comme indispensables, et elle les lui rend avec amour et avec joie ; au lieu que la plupart refusent de soulager le prochain dans le besoin, et de lui rendre visite pour le consoler dans son affliction. 2° Marie ne rend pas à sainte Elisabeth les offices d'une charité passagère, mais ceux d'une charité persévérante, puisqu'elle demeure trois mois dans sa maison ; au lieu que la plupart des chrétiens se bornent aux premiers essais de la charité et de l'amour, et se rebutent quand il faut persévérer. Marie les confond donc par la charité qu'elle exerce envers sainte Elisabeth, et leur donne un exemple capable de ranimer leur zèle. (*Essais de panégyriques*).

—

VII. — En prenant pour texte ces paroles : *Ut audivit salutationem Mariæ Elisabeth, exultavit infans in utero ejus* ; aussitôt qu'Elisabeth eut entendu la voix de Marie qui la saluait, son enfant tressaillit dans son sein (Luc, I, 41), on peut dire :

1° La visite que Dieu rend à S. Jean nous apprend la bonté avec laquelle il nous prévient et nous visite par sa grâce, ainsi que les moyens dont il se sert pour convertir le pécheur.

2° La joie miraculeuse de S. Jean qui tressaillit en la présence de Jésus-Christ nous enseigne et les opérations de la grâce dans un cœur, et la manière dont le pécheur doit y répondre pour qu'elle produise en lui des fruits de conversion. (*Les mêmes*).

—

VIII. — C'est encore un dessein fort juste de montrer :

1° Que Marie donne sa personne à sainte Elisabeth 1° par une com-

munication naturelle, lui étant attachée par les liens du sang et de la nature, 2° par une communication morale, c'est-à-dire par cette conformité d'esprit et de sentiments qui porte les amis à se faire part réciproquement des biens qu'ils possèdent, 3° par une communication spirituelle, en vertu de laquelle elle la fait participer aux grands biens qu'elle-même avait reçus de DIEU.

2° Que Marie donne son fils à S. Jean pour affranchir celui-ci de l'esclavage de Satan, répandre sur lui l'onction de la grâce, en faire son précurseur et le plus grand des prophètes. (*Les mêmes*).

—

IX. — En réunissant les différentes circonstances de ce mystère, on peut remarquer :

Premièrement. — Les démarches de Marie vers Zacharie et Elisabeth, qui nous représentent naturellement les démarches de DIEU venant à nous par sa grâce, car 1° JÉSUS-CHRIST, par le ministère de Marie, sanctifie un pécheur en la personne de Jean-Baptiste. Voilà ce qu'il fait pour nous : il nous délivre de l'état malheureux du péché, par la grâce qu'il nous donne ; c'est comme la première visite de JÉSUS-CHRIST dans un cœur. 2° JÉSUS-CHRIST, par le ministère de Marie, perfectionne deux âmes justes, Zacharie et Elisabeth. De même JÉSUS-CHRIST, après avoir délié le pécheur par sa première visite, le fait avancer dans la vertu et le perfectionne ; c'est comme sa seconde visite.

Deuxièmement. — La conduite de Zacharie et d'Elisabeth recevant Marie dans leur maison nous marque de quelle manière nous devons recevoir les visites de DIEU. Jean-Baptiste tressaille de joie, Elisabeth parle, Zacharie se tait et parle ensuite ; de même pour recevoir avec fruit les visites du Seigneur, nous devons 1° Comme Jean-Baptiste, concevoir une grande joie, puisqu'il nous apporte la grâce qui est le souverain bien, et qu'il vient nous éclairer ; comme Elisabeth, parler en nous répandant en prières, en louanges et en actions de grâces ; comme Zacharie, nous taire et parler, admirant dans un grand silence les bontés du Seigneur, et rompant ensuite ce silence pour faire part aux autres des merveilles qu'il a opérées en nous. (*Eloges historiques de toute l'année*).

—

X. — La visite de Marie est le modèle parfait que l'Eglise nous propose dans toutes nos visites. Il faut donc montrer :

Premièrement. — Que Marie visitant sa cousine sainte Elisabeth, n'y a été portée que par un motif de charité : 1° Par une charité soumise aux ordres de DIEU qu'il faut consulter avant tout. Marie ne consulte point la proximité du sang, mais elle écoute le mouvement de la grâce et ne

veut qu'accomplir la volonté de Dieu ; de même on doit faire les visites, non par hasard ou par caprice, mais en vue du Seigneur et pour lui plaire. 2° Par une charité qui aime le secret et la solitude, et qui ne se communique au prochain que pour lui faire part des grâces reçues dans l'ombre. Marie ne se communique qu'après avoir été renfermée dans l'intimité de son Dieu, et pour donner de son abondance aux autres.

Deuxièmement. — Que le fruit de cette visite a été la charité : 1° Par les saints discours et entretiens de Marie avec sa cousine Elisabeth, qui n'eurent point d'autre objet que le mystère de l'Incarnation ; 2° Par les exemples de vertu et de sainteté qu'elle donna pendant le long séjour qu'elle fit chez elle ; 3° Par les bons offices qu'elle lui rendit, ainsi qu'à toute sa maison. C'est ainsi que par de pieux entretiens, par de saintes actions, et par des services qui ont la charité et l'amour pour principe, nous devons commencer nos visites par charité et n'en recueillir d'autre fruit que la charité. (*Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne, Mystères*).



§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Ambroise**, *sur l'Evangile de S. Luc*, est celui de tous les Pères qui parle le plus amplement de ce mystère.

S. Chrysostôme a un sermon où il ne parle que de S. Jean dans le sein de sa mère.

Le vénérable **Bède**, *homil. festival. de sanctis, homélie première sur la Visitation*, traite de tout ce qui s'est passé dans la visite de la bienheureuse Vierge. — *Seconde homélie*, parcourt le texte de l'Evangile de ce jour, et le cantique de la Vierge, en y ajoutant des commentaires.

S. Pierre Damien, *serm. 1 et 2 sur la Nativité de S. Jean-Baptiste*, parle aussi de la Visitation de la sainte Vierge.

S. Bernard, *serm. de privilegiis Joan. Bapt.*, parle de la visite rendue à sainte Elisabeth.

Les anciens auteurs qui ont commenté l'Evangile de S. Luc, comme **Euthymius, Theophilactus**, et quelques autres.

S. Bernardin de Sienne a un sermon fort mystérieux sur cette fête.

Hugues de Saint-Victor, *in allegor. in Lucam*, s'étend sur le cantique de la sainte Vierge.

Denis le Chartreux, a fait deux sermons sur l'évangile de ce jour.

S. Thomas de Villeneuve, *sermon sur cette fête*, examine toutes les parties de ce mystère, et s'étend particulièrement sur le cantique de la sainte Vierge.

Canisius, *lib.* IV *de Deiparâ*, *cap.* 3-8.

[Livres spirituels et autres]. — **Grenade**, *Mémorial*, *ch.* 4, parle de la visite de Notre-Dame, par rapport aux trois personnes qui ont part à ce mystère, a trois sermons sur la fête de ce jour.

Le P. du Pont, *Méditations sur les mystères de la foi*, part. 2, méditat. 11, traite de tout ce qui regarde ce mystère ; méditat. 12, a des réflexions et des affections sur toutes les paroles du cantique de la Vierge.

Le P. Crasset, *Dévotion à la Vierge*, part. 2, traité 5, chap 3, fait voir combien la sainte Vierge à été honorée par sa cousine Elisabeth.

Le P. D'Argentan, capucin, *Conférences sur les Grandeurs de la Vierge*, conf. 16, traite amplement ce mystère et toutes ses parties ; dans l'article 2e de cette conférence, il explique chaque verset du *Magnificat*.

Le P. Alvarès de Pas a une méditation sur ce sujet.

Le P. Nouet, *Méditations sur la vie de* JÉSUS *dans ses saints*, méditation pour le 2 Juillet.

Le P. Haineufve, *Méditations.*

Tous ceux qui ont fait des méditations sur les mystères de Notre-Seigneur et de Notre-Dame.

[Les Prédicateurs]. — **Biroat**, *Mystères de la Vierge.*

Le P. Texier, *Mystères de la Vierge.*

Monmorel, *Mystères de la bienheureuse Vierge*, a une homélie et un discours sur ce sujet.

Eloges historiques.

Sermons sur tous les sujets, etc. *Mystères.*

Essais de panégyriques, trois essais.

Le P. le Jeune, *Sermons.*

L'abbé **du Jarri**, *Sermons.*

Carthagène, *homil. de Beatâ Virgine.*

Théophile Renaut, *in diptic. Marian.*

[Recueils]. — **Labatha.** } Titulo *Maria.*
Lohner. }

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Ecriture.

Surge, propera, amica mea, et veni. Cant. II, 10.

Levez-vous, ma bien-aimée, hâtez-vous, et venez.

Quàm pulchri sunt gressus tui, filia principis! Cantic. VII, 1.

Que vos démarches sont belles, ô fille du prince !

Visita nos in salutari tuo. Psalm. CV, 4.

Visitez-nous, Seigneur, en nous apportant votre salut.

Non te pigeat visitare infirmum. Eccli. VII, 39.

Ne soyez point négligent à visiter celui qui est infirme.

Quid est homo quòd memor es ejus, aut filius hominis quoniam visitas eum? Psalm. VIII, 5.

Qu'est-ce que l'homme pour que vous daigniez vous souvenir de lui? Qu'est-ce que le fils de l'homme pour que vous daigniez le visiter?

Exsurgens Maria abiit in montana cum festinatione, et intravit in domum Zachariæ, et salutavit Elisabeth. Luc. I, 39.

Marie partit promptement, et s'en alla au pays des montagnes de Judée, et étant entrée dans la maison de Zacharie, elle salua Elisabeth.

Unde hoc mihi, ut veniat mater Domini mei ad me? Ibid. 43.

D'où me vient ce bonheur, que la mère de mon Seigneur vienne vers moi?

Ut audivit salutationem Mariæ Elisabeth, exultavit infans in utero ejus, et repleta est Spiritu Sancto. Ibid. 41.

Aussitôt qu'Elisabeth eut entendu la voix de Marie qui la saluait, son enfant tressaillit dans son sein, et elle fut remplie du SAINT-ESPRIT.

Ut facta est vox salutationis tuæ in auribus meis, exultavit infans in utero meo. Ibid. 44.

Votre voix n'a pas plus tôt frappé mon oreille, lorsque vous m'avez saluée, que mon enfant a tressailli de joie dans mon sein.

Magnificat anima mea Dominum, et exultavit spiritus meus in DEO *salutari meo.* Ibid. 46, 47.

Mon âme glorifie le Seigneur, et mon esprit est ravi de joie en DIEU mon Sauveur.

Illuminare his qui in tenebris et in umbrâ mortis sedent. Ibid. 79.

Il est venu d'en haut pour éclairer ceux qui étaient assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort.

In omnibus operibus tuis esto velox. Eccli. XXXI, 27.

Soyez prompt dans toutes vos actions.

Beata quæ credidisti quoniam perficientur ea quæ dicta sunt tibi à Domino. Luc. I, 45.

Vous êtes bienheureuse d'avoir cru, parce que ce qui vous a été dit de la part du Seigneur s'accomplira.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT.

[La reine de Saba]. — Nous avons dans l'histoire sacrée (III Reg. x) le récit d'une des plus célèbres visites qui aient jamais été faites ; c'est celle de la reine de Saba au roi Salomon, le plus somptueux et le plus sage prince que la terre eût jamais vu. L'Ecriture nous assure que cette grande princesse vint rendre cette visite avec un cortége et des équipages magnifiques, et qu'elle apporta tant d'or, d'argent, de pierreries, de parfums, et de bois aromatiques que ces richesses étaient inestimables. Salomon aussi de son côté ne manqua pas de la recevoir avec tout l'éclat et la magnificence que méritait une si puissante reine, qui était venue des extrémités de la terre, attirée par sa grande réputation de gloire et de sagesse. Mais cette visite, quelque pompeuse et célèbre qu'elle soit, n'a rien de comparable à celle que Marie rend à Elisabeth, tant à cause de la qualité des personnes, que du sujet de leur entrevue, des affaires qui s'y traitent, des présents qui s'y font, ou des merveilles qui s'y passent. Tout ici est admirable et digne de notre attention. Ce n'est point une reine de Saba qui visite Salomon, ni le roi Salomon qui reçoit cette visite. Voici plus que la reine de Saba, voici plus que Salomon. Un Homme-Dieu visite le plus grand de tous les hommes ; le Verbe incarné visite sa voix ; le Messie, son précurseur ; Jésus-Christ, S. Jean. D'une autre part, une vierge mère visite une mère stérile ; la reine des anges et des hommes visite la mère d'un ange et d'un homme plus que prophète; en un mot Marie visite Elisabeth. Le sujet de cette visite n'est pas un compliment étudié, ni un entretien de divertissement, ni rien de tout ce qui donne occasion à la plupart des visites du monde ; mais un devoir de charité et une communication mutuelle des grâces et des faveurs du ciel. Les affaires qui s'y traitent sont infiniment importantes, parce qu'elles concernent le salut du genre humain et l'accomplissement des prophéties. Les présents qui s'y font surpassent incomparablement le prix et la valeur de tout ce que la terre et la mer renferment dans leurs abîmes. Les merveilles qui s'y passent sont surprenantes : Jean y est sanctifié dans le sein de sa mère, Elisabeth y reçoit le don de prophétie, Zacharie y recouvre la parole, la Vierge y est ravie en extase et prononce dans ce ravissement un admirable cantique, Jésus-Christ même reçoit une joie sensible en voyant déjà les fruits de sa venue.

[Samuel]. — Ce fut un grand sujet de surprise pour les habitants de

Bethléem, lorsqu'ils virent entrer le prophète Samuel dans leur ville en un temps où ils ne l'attendaient pas. Dans la surprise de cette visite inopinée, ils lui demandèrent s'il leur apportait la paix, et ils ne se remirent de leur étonnement qu'après qu'il leur eut assuré qu'il venait à eux dans un esprit de paix : *Pacificusne est ingressus tuus? ait : Pacificus* (I Reg. xvi, 4,5). Zacharie et Elisabeth furent surpris sans doute aussi quand ils virent que Marie avait traversé les montagnes de la Judée pour leur rendre visite. Il semble que, dans leur étonnement, ils ne peuvent que lui demander si elle ne leur apportait pas la paix, elle qui portait le Dieu à qui seul il convient de la donner : *Pacificusne est ingressus tuus? ait : Pacificus.* Pouvaient-ils en effet attendre d'une parente officieuse autre chose que des paroles de consolation, de paix et de charité, que des services pleins d'affection et de tendresse ? Mais quand, à la faveur d'une lumière d'en haut, ils s'élevèrent au-dessus des motifs de consanguinité, et qu'ils eurent reconnu la mère d'un Dieu en la personne d'une vierge, oh ! alors ils abandonnèrent leur cœur à la joie, et leur surprise se changea en admiration, Elisabeth s'écria : D'où me vient ce bonheur que la mère de mon Dieu daigne s'abaisser à me rendre visite ; *Et unde hoc mihi ut veniat mater Domini mei ad me*? Entrons dans ces sentiments d'admiration lorsque Dieu daigne nous visiter par sa grâce, confondons-nous dans la vue de notre indignité : c'est le plus puissant moyen d'attirer en nous ce précieux don et de le conserver.

[L'arche d'alliance]. — L'arche d'alliance, si célèbre dans l'ancienne loi, a toujours été regardée comme l'une des plus illustres figures de la mère de Dieu. Les mystères qu'elle représente, les miracles qu'elle a opérés, les bienfaits de Dieu envers son peuple dont cette arche était comme l'instrument universel, le recours que ce peuple y avait dans tous ses plus pressants besoins, enfin le culte et le respect que le Seigneur voulait qu'on lui rendît, fournissent des rapports si justes et si bien marqués que jamais personne n'a douté que la mère de Dieu ne fût désignée par cette arche ; et c'est le sentiment de l'Eglise qui lui en donne même le nom : *Fœderis arca.* Mais on peut ajouter que jamais Marie n'a mieux fait paraître la vérité de cette ancienne figure que dans le mystère de sa Visitation, où cette arche vivante de la nouvelle alliance apporta plus de bénédictions et de grâces à la famille de Zacharie que celle de l'ancienne loi n'en avait attiré sur la maison d'Obédédom. La mère, à qui s'adressait plus particulièrement cette visite, fut remplie du Saint-Esprit ; l'enfant, sanctifié dans son sein, en tressaillit de joie ; et le père, que son incrédulité avait rendu muet, recouvra bientôt la parole pour bénir le Seigneur Dieu d'Israel qui avait visité et racheté son peuple.

[Abraham]. — Peu après que l'ange eut quitté Marie, elle se mit en chemin, et marcha en diligence, non-seulement par un effet de sa ten-

dresse pour Elisabeth, mais parce que la charité de celui qu'elle venait de concevoir dans son sein la remplissait elle-même. Voilà ce qui la fait aller si vite. Tel est le modèle que nous devons nous proposer, quand il s'agit d'exercer les œuvres de charité envers le prochain. Il faut le faire avec promptitude, *cum festinatione.* L'Ecriture nous montre ce précepte en pratique dans la manière dont Abraham reçut ses hôtes. Dès qu'il les eut vus, il entra promptement dans sa tente : *festinavit Abraham ;* il dit à Sara de pétrir vite trois mesures de farine : *Accelera tria sata similiæ;* il courut en même temps à son troupeau pour leur préparer un repas : *Ipse vero ad armentum cucurrit* (Gen. XVIII). Voyez, dit Origène, la promptitude et la diligence de ce saint patriarche : Abraham court, Sara se dépêche, son serviteur se hâte de préparer le mêts qu'on lui a ordonné ; tout est en mouvement parce que la charité presse Abraham d'exercer l'hospitalité envers des hôtes, dès qu'il les a vus. C'est le même esprit de charité qui presse Marie, et qui la fait se hâter d'aller rendre les services dont elle savait qu'Elisabeth pouvait avoir besoin.

APPLICATION DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Caritas Christi urget nos. (II Cor. v, 14). — La charité de Jésus-Christ nous presse. Si vous recherchez la cause de cet empressement de Marie à quitter sa solitude pour aller, par des chemins difficiles, visiter sa parente, j'affirme que vous n'en trouverez point d'autre que la charité qui la presse. *Caritas Christi urget nos :* admirable expression, qui représente le cœur de Marie entre deux mouvements qui la poussent : Jésus la sollicite au-dedans, Jésus la sollicite au-dehors. Elle a la charité de Jésus-Christ au-dedans, puisque c'est par le moyen de la charité qu'elle avait pour lui qu'elle est devenue sa mère ; mais elle a la charité de Jésus au-dehors, parce qu'ensuite de son Incarnation il lui fit entendre au fond du cœur ce qu'il a dit depuis à tout le monde : *Quamdiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis* (Matth. xxv, 40) ; ce que vous ferez au moindre de mes frères, je le tiendrai comme fait à moi-même. Pressée de ces deux côtés, non-seulement elle se hâte d'aller secourir sa cousine dans le besoin qu'elle pouvait avoir de son service, mais elle conçoit une charité extrême pour tous les hommes ; de sorte que dès lors, s'il lui eût été possible, si les mouvements de son cœur eussent suivi ceux de son zèle, elle fût allée visiter tous les hôpitaux, servir tous les pauvres, consoler tous les affligés, parce qu'elle voyait son fils en leur personne. Mais ne pouvant aller partout, elle regarde Elisabeth comme le premier objet de sa charité, vu qu'elle est sa parente. (**Biroat**).

Exurgens Maria abiit in montana cum festinatione. (Luc. I, 39). — Voilà un excellent modèle qui nous engage à nous porter avec zèle et avec ferveur aux actions de charité envers le prochain, et à les faire promptement, sans que nul obstacle, nulle difficulté nous arrête. S'agit-il de faire quelque bonne œuvre, ne perdons pas un instant ; c'est donner deux fois que de donner promptement, et le Seigneur se hâtera de récompenser, et récompensera au double les bonnes œuvres que nous nous serons hâtés de faire pour son amour. Ainsi, dès que nous savons un pauvre à assister, un malade à soulager, un ignorant à instruire, un pécheur à convertir, en un mot, une bonne œuvre corporelle ou spirituelle à exercer, imitons la promptitude de la sainte Vierge : levons-nous aussitôt comme elle, quittons même notre retraite et la douceur d'y jouir de DIEU en paix, pour courir aux besoins de nos frères : *Exurgens Maria abiit in montana cum festinatione.* Que les difficultés que nous pouvons rencontrer ne nous rebutent pas plus qu'elle ; faisons en sorte que nul obstacle ne nous arrête. Admirons le courage et la fermeté de Marie que ni la longueur du chemin, ni la difficulté des montagnes, ni l'état où elle se trouve de se voir nouvellement enceinte ne peuvent empêcher d'aller rendre service à sa parente. Il s'agit d'un devoir de charité : la grâce de l'ESPRIT-SAINT qui la remplit ne souffre point de retardement, et ne s'arrête point par les obstacles. On peut même assurer que les difficultés que les vrais serviteurs de DIEU rencontrent à leurs bons desseins servent plus à les enflammer qu'à les refroidir. Aussi voulons-nous connaître si l'amour que nous avons pour DIEU est faible ou fort, voyons si, dans les œuvres que nous entreprenons pour sa gloire, nous sommes assez lâches pour nous rebuter à la première difficulté, ou si nous avons assez de fermeté pour ne pas céder aux plus grands obstacles. (**Monmorel**).

Ut facta est vox salutationis tuæ in auribus meis, exultavit in gaudio infans in utero meo. (Luc. I, 44). — Aussitôt que vous m'avez saluée et que votre voix a frappé mes oreilles, l'enfant qui est dans mon sein a tressailli de joie. C'est le sentiment des Pères de l'Église et des théologiens, que le Fils de DIEU s'est servi de la voix de sa mère, comme d'un instrument de grâce, pour sanctifier Jean-Baptiste, pour remplir sainte Elisabeth du SAINT-ESPRIT, et pour donner à l'un et à l'autre le don de prophétie : *Vocem prior Elisabeth audivit, sed Joannes prior gratiam sensit*, dit S. Ambroise ; Elisabeth fut la première qui entendit la voix, mais S. Jean fut le premier à en ressentir l'effet par la grâce qui lui fut conférée. L'un et l'autre furent remplis de l'esprit de DIEU aussitôt que Marie eut parlé. Ainsi la première grâce que le Fils de DIEU ait faite sensiblement aux hommes a passé sur eux par l'entremise de Marie; ceci confirme l'opinion de ceux qui enseignent que DIEU l'a choisie pour être le canal de toutes les grâces, dont aucune ne descend du ciel sur la terre sans

passer par ses mains : *Nulla gratia de cœlo venit in terrâ, nisi transeat per manus Mariæ,* comme dit S. Bernardin de Sienne.

Et intravit in domum Zachariæ, et salutavit Elisabeth (Luc. I, 40). — Elle entra dans la maison de Zacharie, et elle salua Elisabeth. Quel avantage pour cette famille de recevoir les prémices des grâces attachées à l'avénement de JÉSUS-CHRIST ! Marie est la première qui ressent les effets du mystère de l'Incarnation, et la maison de Zacharie suit immédiatement. Là sont donc les âmes les plus considérables aux yeux de DIEU, après Marie ; il dédaigne le palais d'Hérode et celui des empereurs romains, il ne se plaît qu'à sanctifier les humbles et les pauvres. Voilà donc l'arche vivante de la nouvelle alliance qui entre dans la maison d'Obédédom, apportant des faveurs d'autant plus grandes que la loi nouvelle est au-dessus de la loi ancienne. Faut-il s'étonner si la mère fut remplie du SAINT-ESPRIT dès que Marie l'eut saluée : *Et repleta est* SPIRITU SANCTO *Elisabeth;* si l'enfant tressaillit de joie dans le sein de sa mère : *Exultavit infans in utero*, si le père que l'incrédulité avait rendu muet recouvra bientôt la parole, pour bénir le Seigneur DIEU d'Israel qui avait visité et racheté son peuple ? Ce temps de visite est-il passé. Est-ce que DIEU ne renouvelle pas tous les jours les mêmes mystères ! JÉSUS-CHRIST n'est-il pas aussi miséricordieux qu'il l'était hier : *Christus heri et hodie* (Heb. XIII, 8) ? Lorsqu'il frappe à notre porte pour nous demander notre cœur et notre amour, n'est-ce pas une visite de sanctification qu'il nous prépare comme à la famille de Zacharie ?

Quam pulchri sunt gressus tui, filia principis (Cantic. VII, 1). — Que vos démarches sont belles, ô fille du prince ! C'est ainsi que s'écriait autrefois le Sage, dans les mystérieux transports de son amour : Toutes les paroles que j'entends sortir de votre bouche, tous les pas que je vous vois faire me ravissent et m'enlèvent. Rendons ce même témoignage à Marie qui sort de sa chère solitude pour se transporter dans la maison de Zacharie et d'Elisabeth : nous le ferons avec d'autant plus de justice qu'elle est seule par excellence cette fille du roi, et que ses premières démarches sont toutes consacrées à notre avantage. Elle vient de concevoir un DIEU dans son sein et dans son cœur, et elle se hâte de nous faire part du même bonheur ; elle vient de donner à Gabriel un consentement qui faisant sa gloire fait en même temps notre félicité, et, comme si sa nouvelle dignité lui était onéreuse parce qu'elle seule en connaît la grandeur elle s'empresse de nous la communiquer. Que vos démarches sont belles, ô fille du prince ; *Quàm pulchri sunt gressus tui, filia principis !* Et que ces démarches nous sont utiles, puisque vous nous annoncez qu'un Sauveur est né pour nous, qu'enfin le ciel touché de nos soupirs nous a envoyé le Messie, et que vous voulez bien être notre médiatrice auprès de lui ? Tandis que celles de votre sexe qui sont élevées à une haute

dignité ne pensent qu'à leur élévation, pour la goûter en paix et la faire sentir à ceux qui leur sont soumis, vous au contraire, à peine êtes-vous élevée que vous vous empressez, malgré toutes les difficultés des chemins, de nous faire part de votre élévation ; vous n'attendez pas que nous allions à vous, mais vous venez à nous avec joie et avec transport. Que vos démarches sont belles, ô fille du prince ; *Quam pulchri sunt gressus tui, filia principis!*

Ego veni ut vitam habeant, et abundatius habeant (Joan. x, 10). — Je suis venu afin qu'ils aient la vie, et qu'ils l'aient avec abondance. Jésus-Christ, nouvellement conçu dans le sein de Marie, pouvait-il voir plus longtemps sous les ombres de la mort son saint précurseur sans lui donner la vie, puisqu'il devait se servir de Jean-Baptiste pour préparer les hommes à recevoir la vie et le salut? Sans attendre donc ni le jour de la naissance de ce saint enfant, ni sa propre naissance à lui-même, il veut en le visitant lui donner comme une résurrection anticipée. Il remplit la figure de ce jeune enfant ressuscité par Elisée ; Marie, obéissant aux ordres secrets du ciel comme Giézi aux ordres de son maître, se hâte d'aller auprès de cet enfant qui était mort aux yeux de Dieu, afin qu'il reçût la vie de Jésus-Christ avec plénitude, et avec abondance. *Ego veni ut vitam habeant, et abundantius habeant.* Il y a cependant une différence : Giézi ne portait pour ressusciter cet enfant mort qu'un instrument inanimé et inutile, au lieu que Marie porte dans son sein celui qui tient entre ses mains les clefs de la vie et de la mort. Aussi, dès les premières approches, Jean-Baptiste tressaillit de joie, donnant des marques de la vie qu'il venait de recevoir ; et, comme Elisée communiqua de sa vie même à l'enfant de la veuve de Sarepta pour le ressusciter, Jésus-Christ communique aussi à Jean-Baptiste sa vie sainte et divine, et il lui en donne autant qu'il convenait à un saint précurseur qui devait communiquer aux autres de sa plénitude.

Attingit à fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter. (Sapient. viii, 1). — Il atteint d'un terme à l'autre, avec force, et il dispose tout avec douceur. Dieu cache les opérations de sa grâce sous les actions les plus communes et les plus simples. Il attache au ministère extérieur l'opération gratuite de ces grâces douces et efficaces avec lesquelles il triomphe des cœurs : *Suaviter, sed fortiter.* Les démarches de Marie ne marquent qu'une simple civilité, c'est extérieurement une action de bienséance telle qu'on la pratique dans le commerce de la vie civile ; et néanmoins c'est par ce moyen qu'il inspire la connaissance et l'amour du Messie à S. Jean enfermé dans le sein d'Elisabeth. Marie se hâte de rendre ce bon office à Elisabeth, *Abiit cum festinatione* : voilà le voile de la civilité et de l'honnêteté. Voici la réalité qui est cachée sous cette écorce : c'est Jésus-Christ lui-même qui se hâte d'aller trouver

S. Jean, pour le tirer de l'indignité des enfants d'Adam, pour le fortifier par son esprit jusqu'à le faire tressaillir de joie à la présence et à la voix de son Sauveur. Donnez-nous, Seigneur, la grâce de nous soumettre avec amour à votre aimable providence et à la conduite de l'Eglise ; donnez-nous celle d'en respecter toutes les démarches, la voix, la discipline, les cérémonies, puisque sous cette écorce et sous cet extérieur vous parvenez à vos fins, cachez de grands mystères, et communiquez vos grâces. Procurez-nous cette soumission, Vierge sainte, vous qui avez suivi avec plaisir et avec amour les mouvements de votre fils, lequel ne vous a inspiré cette visite que pour des fins si grandes que nous les respectons comme des mystères.

Ego Dominus salvans te, et redemptor tuus fortis Jacob (Isai. LX, 16). — Je suis le Seigneur qui vous sauve, et la force de Jacob qui vous rachète. C'est aujourd'hui que JÉSUS-CHRIST fait la fonction de sauveur et de rédempteur ; car, en sanctifiant Jean-Baptiste, il vous donne des arrhes et prend l'engagement de travailler à votre sanctification. Voyez jusqu'où va son amour pour vous : son corps n'est pas encore en état de servir, et il faut, selon la loi naturelle, qu'il demeure neuf mois enfermé dans le sein de sa mère ; mais n'use-t-il pas des pieds de Marie pour se transporter chez Zacharie, de sa voix pour parler à Elisabeth ? Prélude certain de ce qu'il devait faire un jour pour vous, en se consacrant tout entier à vos usages ; véritable portrait de ce qu'il a fait pour vous dans votre baptême. Ne s'est-il pas servi des pieds de ceux qui vous ont porté à son temple, afin de vous introduire dans le sein de l'Eglise ? Vous ne pouviez parler : n'a-t-il pas employé la voix de vos parrains et marraines pour vous faire renoncer à Satan et à ses pompes, et par là faire entrer l'ESPRIT-SAINT dans votre âme, comme dans celle de Jean-Baptiste? N'est-il donc pas vrai qu'il est le Seigneur et qu'il est la force de Jacob qui vous rachète. N'a-t-il pas plusieurs fois fait l'office de Sauveur à votre égard ? car autant de fois qu'il vous a appelé pour retourner à lui, qu'il ne vous a point puni dans vos endurcissements, qu'il a arrêté la fureur de vos ennemis prêts à vous dévorer, autant de fois il a fait à votre égard la fonction de Sauveur, autant de fois il vous a délivrés de la mort en vous délivrant des dangers où vous méritiez de périr. Ainsi, en ce sens, il est plus votre Sauveur que celui de Jean-Baptiste.

Et unde hoc mihi, ut veniat mater Domini mei ad me ? (Luc. I, 43). — Et d'où me vient ce bonheur que la mère de mon Seigneur daigne s'abaisser à me rendre visite ? Ces paroles exprimaient les sentiments de Jean-Baptiste et ceux d'Elisabeth. DIEU avait mis la grâce sur les lèvres de Marie pour ôter à un pécheur involontaire la tache originelle qui le défigurait aux yeux du Tout-Puissant, et pour perfectionner Elisabeth et Zacharie. Hé ! combien de fois DIEU s'est-il servi de la parole de ses

ministres dans les tribunaux de la pénitence, pour vous absoudre de tant de péchés actuels volontaires et de pure malice que vous avez commis ! Combien de fois s'est-il réconcilié avec vous, et combien de grâces vous a-t-il accordé à la considération de sa charitable mère, quand vous avez eu recours à elle dans vos besoins ? Soyez donc sensibles aux visites du Seigneur et aux bontés de sa très-sainte mère ; vivez de manière que l'on puisse dire de vous comme on dit du père et de la mère de Jean-Baptiste, qu'ils étaient tous deux justes devant DIEU : *Erant justi ambo ante* DEUM (Luc. I, 6) ; qu'ils marchaient tous deux d'une manière irrépréhensible dans la voie des commandements : *Incedentes in omnibus mandatis, et justificationibus Domini sine querelâ* (Ibid.). Vous sentirez alors la grandeur du bienfait que vous recevez de JÉSUS et de Marie ; et vous vous écrierez par reconnaissance et par amour : Et d'où me vient ce bonheur que le Seigneur et sa très-sainte mère daignent me visiter : *et unde hoc mihi ut veniat, etc.*

Erant justi ambo ante DEUM. (Luc. I, 6). — Ils étaient tous deux justes devant DIEU. Les grâces les plus précieuses demandent de nous des dispositions qui aient du rapport avec elles. La visite que Marie et JÉSUS font aux parents de Jean-Baptiste est une grâce du premier ordre : la préparation avait donc été digne d'une si grande faveur. L'Ecriture pouvait-elle l'exprimer en termes plus clairs que de nous apprendre qu'ils étaient l'un et l'autre justes devant DIEU, et même devant les hommes, puisqu'étant sans reproche, ils marchaient dans la voie des commandements du Seigneur, en remplissant le double précepte de l'amour de DIEU et du prochain ? C'est donc en vain que vous prétendez aux visites du Seigneur, si vous ne vous y préparez : ce roi de gloire et de pureté n'entre point dans une âme basse et souillée par les iniquités. Soupirez donc comme Zacharie et comme Elisabeth qui, jusqu'au moment où ils reçurent JÉSUS-CHRIST et Marie dans leur maison, avaient soupiré comme les autres patriarches et les autres prophètes, et même avec plus d'ardeur puisque leur récompense a été plus grande. Comme ces saints, dites souvent ces paroles consacrées par l'Ecriture et par la pratique de nos pères : *Rorate cœli , desuper.* Elles ont mérité à Abraham de voir le jour de JÉSUS-CHRIST, et d'en tressaillir de joie : *Vidit et gavisus est* (Joan. VIII, 16) ; elles ont mérité à sainte Elisabeth de recevoir le Messie, et d'être juste devant DIEU et devant les hommes ; si vous les prononcez avec des sentiments pareils à ceux d'Abraham et d'Elisabeth, vous participerez à la même justice et à la même récompense.

Repleta est Spiritu Sancto. (Luc. I, 41). — Elisabeth fut remplie d l'ESPRIT-SAINT. Quel est donc, me direz-vous, le grand avantage que reçurent les parents de S. Jean-Baptiste ; car s'ils marchaient sans reproche dans la voie des commandements, ils étaient remplis du SAINT-

ESPRIT ? Il est vrai que sainte Elisabeth possédait déjà l'ESPRIT-SAINT par la grâce sanctifiante et par la charité habituelle ; mais elle le posséda d'une manière encore plus parfaite par la plénitude de ses dons, par une foi plus grande et plus éclairée, par une connaissance plus distincte du Sauveur dont l'approche excita en son âme un plus grand besoin de l'aimer et de le servir, par une impression plus vive de lumière et d'amour que fit sur son cœur la présence d'un DIEU qui daignait bien l'honorer de ses visites, par une plus ferme résolution qu'elle prit de ne rien faire que ce qui lui serait plus agréable, par une crainte plus respectueuse et une piété plus fervente, par un surcroît de paix et de joie qui se répandit dans toutes les puissances de son âme, enfin par une fidèle et heureuse persévérance dans la vertu ; car ce sont là autant de dons du SAINT-ESPRIT, et Elisabeth et Zacharie en furent remplis : *Repleta est* SPIRITU SANCTO. Vous devez donc, à leur exemple, ne mettre aucune limite à votre perfection ; vous devez recevoir grâce sur grâce par votre fidèle coopération. Ce serait reculer dans la vertu que de ne pas avancer quand le Père céleste dit qu'il veut être notre modèle, et qu'il vous prescrit d'être parfait comme lui, suivant la mesure de votre état, et de passer d'une plénitude imparfaite de l'esprit de DIEU à une plénitude plus parfaite.

Ecce agnus DEI, *ecce qui tollit peccatum mundi.* (Joan. I, 29). — Voici l'agneau de DIEU, voici celui qui ôte le péché du monde. Jean-Baptiste n'avait pas encore la parole, et cependant il s'explique déjà par un tressaillement prophétique, comme s'il avait dit : Voici l'agneau de DIEU : *Ecce agnus* DEI. Il fait la fonction de précurseur et celle de prophète avant d'être né, parce que la grâce le prévient : *Novit Christum ab infantiâ, imò in utero matris novit, et eum salutavit*, dit S. Chrysostôme (Hom. II, in Joan.), parce que, dit S. Cyrille, JÉSUS-CHRIST lui fit sentir qu'il était son DIEU et son Sauveur, puisqu'il n'appartient qu'à DIEU d'inspirer les prophètes et de les remplir de son esprit. Nous lisons bien que Jérémie a été sanctifié dans le sein de sa mère ; mais nous ne voyons pas qu'il y ait prophétisé : cette grâce extraordinaire était réservée au seul fils d'Elisabeth qui, ne pouvant encore rien voir des yeux du corps, a connu le Seigneur des yeux de l'esprit : *Erat quidem Jeremias sanctificatus in utero, sed non prophetavit in utero ; solùm Joannes in utero existens exultavit gaudio, et corporeis oculis nihil videns spiritu Dominum cognovit* (S. Cyrill. Hieros. catech. 3). La raison et la liberté furent avancées à S. Jean-Baptiste, et il ne pouvait demeurer sans action en la présence d'un DIEU qui le comblait de ses bienfaits. D'un côté la tache originelle effacée, d'autre côté son élection gratuite, la magnificence de JÉSUS-CHRIST qui l'élevait à la dignité de précurseur, le comblait de ses faveurs les plus exquises dans un temps inespéré, et le destinait au plus glorieux de tous les ministères, lui firent percer l'obscurité de sa prison, et déjà, par le mouvement de son corps,

il annonçait son bienfaiteur et son libérateur : *Ecce agnus* DEI, *ecce qui tollit peccatum mundi.*

Omnia ossa mea dicent : Domine, quis similis tibi ? (Psalm. XXXIV, 10). — Tous mes os vous diront : Seigneur, qui est-ce qui est semblable à vous ? Tout ce que nous sommes doit rendre hommage au souverain ; l'esprit, la mémoire, le cœur, la volonté, tous les sens du corps doivent publier ses merveilles : *Omnia ossa mea dicent : Domine, quis similis tibi* ? Seigneur, qui est semblable à vous ? Mais voici un saint qui enchérit sur le zèle et sur l'amour du prophète. Ses os ne sont pas encore durcis, ses bras et ses pieds ne sont pas encore formés, sa langue est encore captive et ne peut même pas encore bégayer ; néanmoins ce saint précurseur loue DIEU plus fortement que David, puisqu'il publie sa grandeur par le tressaillement de tout son corps : *Omnia ossa mea dicent : Domine, quis similis tibi* ? Ce petit présurseur, impatient de jouir de son DIEU, va déjà au-devant de lui pour le déclarer le Messie, et il parle de la manière dont il est actuellement capable : *Salutabat salvatorem motu quo poterat, et in occursum Domini præcursor impiger erumpere gestiebat.* (Guerric. serm. I, in Nativ. Joan.). C'est là précisément ce que vous devez faire, vous tous que DIEU visite par la communication de ses grâces. Loin donc de vous l'engourdissement et la léthargie. Partout où est l'esprit de DIEU, il agit, il pousse, il excite. Fût-il dans des âmes aussi pesantes que ce chariot dont parle Ezéchiel, il les élève, parce que l'esprit de DIEU est un esprit de vie ; Zacharie et Elisabeth le ressentent, et ils s'écrient : *Et unde hoc mihi ut veniat mater Domini mei ad me* ? Jean-Baptiste le ressent, et il s'écrie : *Domine, quis similis tibi ?*



IV.

Passages et Pensées des SS. Pères.

Contuendum est quia superior venit ad inferiorem ut inferior adjuvetur, Maria ad Elisabeth, Christus ad Joannem. S. Ambrosius, in Evang. Lucæ.

Il faut remarquer que le supérieur vient à son inférieur pour l'aider, Marie vient à Elisabeth, et JÉSUS-CHRIST à Jean-Baptiste.

Simul autem ut audivit salutationem Mariæ Elisabeth, exultavit infans in utero ejus, et repleta est Spiritu Sancto. Vide distinctionem singulorumque verborum pro-

Dès qu'Elisabeth entendit la salutation de Marie, l'enfant qui était dans son sein tressaillit, et elle fut remplie de l'ESPRIT-SAINT. Voyez la distinction et la propriété

prietatem : vocem prior Elisabeth audivit, sed Joannes prior gratiam sensit; illa naturæ ordine audivit, iste audivit ratione mysterii. Id. Ibid.

des termes : Elisabeth entendit la voix la première, mais Jean reçut la grâce avant elle; celle-là fut la première à entendre la voix selon l'ordre de la nature, mais celui-ci tressaillit par un mouvement mystérieux.

Exultavit infans, et repleta est mater: non prius repleta est mater quam filius, sed cùm filius esset repletus, replevit et matrem. Id. Ibid.

L'enfant tressaillit, et la mère fut remplie de l'Esprit-Saint. La mère n'en fut pas remplie avant le fils, mais le fils étant rempli de ce divin Esprit, en remplit ensuite sa mère.

Et unde hoc mihi? hoc est, quo tantum bonum mihi accidit, ut mater Domini mei veniat ad me? Miraculum sentio, cognosco mysterium : mater Domini, Verbo fœta, Deo *plena est.* Id. Ibid.

Et d'où me vient ce bonheur? c'est-à-dire, par quel endroit ai-je pu mériter un si grand avantage, que la mère de mon Seigneur vienne à moi? Je sens le miracle, je reconnais le mystère : la mère du Seigneur est enceinte du Verbe divin, elle est remplie de Dieu.

Mansit autem Maria cum illâ quasi tribus mensibus... Non enim sola familiaritatis causa est quòd diu mansit, sed etiam tanti vatis profectus. Id. Ibid.

Marie demeura environ trois mois avec Elisabeth, non pas seulement par suite de la parenté, mais pour le progrès spirituel de ce grand prophète.

Quæ venerat propter officia, inhabitat officiosa. Id. Ibid.

Marie qui était venue pour rendre service, demeure pour remplir cette intention.

Non quasi incredula de oraculo, nec quasi incerta de nuntio, nec quasi dubitans de exemplo; sed quasi læta pro voto, religiosa pro officio, festina pro gaudio, in montana perrexit. Id. Ibid.

Ce n'est point qu'elle doutât de la vérité, de l'oracle, ni de la nouvelle que l'ange lui annonçait, ni de l'exemple de sa cousine qu'on lui alléguait; mais joyeuse du vœu qu'elle avait fait, et ravie de rendre service à sa parente, elle courut en hâte par les montagnes de la Judée.

Elisabeth non hoc sui meriti, sed muneris fatetur esse divini. (Nempe qued à Mariâ visitetur.) Id. Ibid.

Elisabeth n'attribue pas à son mérite la visite que lui rend Marie, mais à une faveur particulière du ciel.

Vide humilitatem; quæ Dei *mater eligitur, nullam sibi prærogativam tantæ gloriæ vindicavit.* Id. Ibid.

Considérez l'humilité de la sainte Vierge : élevée à la dignité de mère de Dieu, elle ne veut nullement se prévaloir d'une qualité si glorieuse.

In montana perrexit. Hoc est iter eorum qui Deo *pleni sunt ad superna cum festinatione ascendere, ima deserere, terrestria spernere, cœlestia ambire.* Id. Ibid.

Elle s'avança à travers les montagnes. C'est le chemin de ceux qui sont remplis de Dieu, de s'élever en toute hâte, d'abandonner les choses basses, de mépriser la terre et d'ambitionner le ciel.

Nescit tarda molimina Spiritus Sancti *gratia.* Id. Ibid.

La grâce du Saint-Esprit ne peut souffrir de délai.

Ad introitum Mariæ exultavit infans; audiebat enim verbum Domini per os Virginis personantis, et de utero matris in occursum ejus gestiebat erumpere. S. Hieronymus, Epist. ad Lætam.

L'enfant tressaillit de joie à l'entrée de Marie, parce qu'il entendit la voix du Seigneur qui parlait par la bouche de Marie; c'est pourquoi il désirait avec ardeur sortir du sein de sa mère pour aller au-devant de lui.

Merito Joannes in utero exultat, qui originis suæ libertatem ante nosse quàm nasci meruit, sentire quàm vivere. S. Chrysologus, serm. 97.

C'est avec raison que Jean-Baptiste tressaille de joie dans le sein de sa mère, lui qui s'est vu délivré du péché originel et qui a senti la liberté avant même de naître.

Nondum nascitur, et saltibus loquitur; nondum paritur, et properat præcurrere. Id. Ibid.

Cet enfant n'est pas encore né, et il parle par son tressaillement : il n'a pas encore vu le jour, et il se hâte de faire l'office de précurseur.

Per iter devium et abrupta montium ve-

Marie vient par des chemins difficiles et

niens Maria, ut deferret amicis actualis vitæ laboriosum officium, Zachariæ ingreditur domum. S. Ildephonsus, serm. 5. de Assumpt. Virginis.

par les précipices des montagnes pour rendre à sa parente de pénibles services; elle entre donc dans la maison de Zacharie.

Nondum natus Joannes prophetica exultatione commotus est, quasi etiam intra matris viscera jam exclamaret : Ecce agnus Dei. S. Leo, serm. 4. in Epiph.

Jean-Baptiste est agité par un mouvement de joie prophétique, comme si, étant encore renfermé dans les entrailles de sa mère, il criait déja : Voici l'agneau de Dieu.

Illud certum est quod non parùm contulit puero nascituro intemeratæ Virginis consortium. S. Bernardus, serm. de Privil. Joannis Bapt.

Il est constant que la présence de la Vierge sans tache, n'a pas peu contribué au bonheur de l'enfant.

Venit propinqua ad proximam, junior ad seniorem. Nec solum venit, sed etiam prior salutavit : decet enim ut quantò castior Virgo, tantò humilior sit. S. Ambrosius, in Evang. Lucæ.

C'est une parente qui vient voir sa parente, une jeune femme qui vient à une plus ancienne, et qui même la salue la première, car autant cette Vierge excelle en pureté, autant, et c'est juste, elle est recommandable par son humilité.



§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Historique]. — Il est assez difficile, si l'on considère toutes les merveilles qui se passent dans ce mystère, de décider de qui on célèbre la fête, si c'est du Fils de Dieu ou de la sainte Vierge, de sainte Elisabeth ou de saint Jean-Baptiste, parce que ces différentes personnes concourent à cette solennité. C'est la fête du Fils de Dieu, car c'est sa première manifestation, la première opération de sa grâce, hors de sa sainte mère. C'est la fête de la sainte Vierge, car c'est le jour auquel elle est reconnue et honorée comme mère de Dieu. C'est la fête de sainte Elisabeth, parce que c'est le jour auquel elle reçoit la plénitude du Saint-Esprit, le don de prophétie, la connaissance des mystères surnaturels, et qu'elle en fait une profession publique. On peut dire aussi que c'est la fête de S. Jean-Baptiste, puisque c'est le jour auquel il commence d'être saint, puisqu'il est affranchi du péché originel, qu'il reçoit par avance l'usage de la raison, qu'il est fait prophète et plus que prophète, et qu'il commence à faire l'office de précurseur du Messie, parce qu'il le reconnaît l'adore, et le fait connaître à sa mère. L'Eglise a levé tout doute et toute difficulté relativement au nom de cette fête : elle a voulu que le saint

empressement qu'eut Marie de sanctifier sa parente Elisabeth avec toute sa famille en lui portant l'auteur de la sainteté peu de temps après qu'il eut pris un corps dans son sein, que ce saint empressement, dis-je, le voyage qu'il lui fit entreprendre et la visite qu'elle rendit à sa cousine pour ce noble dessein, fissent appeler cette fête Visitation de la sainte Vierge, et qu'on la célébrât sous ce titre. Ce fut le pape Urbain VI qui institua la fête l'an 1385 ; Boniface IX, son successeur, la confirma, et la promulga peu d'années après, à l'occasion d'un schisme cruel qui, après avoir affligé l'Eglise pendant cinquante ans, fut heureusement éteint par cette dévotion à la sainte Vierge.

[Double visite]. — Il faut pourtant remarquer qu'on célèbre deux visites sous ce nom de la Visitation : l'une de la sainte Vierge à Elisabeth, l'autre de Jésus-Christ à saint Jean, et toutes deux sont faites par des supérieurs à des inférieurs. Mais il y a cette différence que la visite de Marie fut sensible, et que celle de Jésus-Christ fut secrète et cachée ; ce qui représente, disent les théologiens mystiques, deux sortes de visites dont Dieu use à l'égard des âmes : or l'une se fait par des signes extérieurs qui frappent les sens, l'autre par des voies invisibles et intérieures qui ne sont connues que de ceux qui les reçoivent. La première façon nous est représentée par la visite de la Vierge qui se fit sensiblement, puisqu'elle parla, salua sa parente, l'honora de sa présence, demeura trois mois en son logis, et eut plusieurs entretiens avec elle. La deuxième nous est signifiée par la visite de Jésus-Christ qui ne fut ni visible, ni sensible, excepté pour S. Jean, qui la reçut.

[But de la visite de Marie]. — La Visitation de la Vierge ne doit pas être regardée comme un devoir de civilité qu'elle vient rendre à sainte Elisabeth : ce qui serait parmi les hommes une visite seulement est en Marie un mystère ; ce qu'on appellerait compliment, civilité, témoignage d'amitié ou de respect dans le commerce ordinaire du monde, est en elle une action de la plus pure et de la plus sublime charité, un zèle ardent qui la presse de rendre un service spirituel et temporel au prochain. La qualité de mère de Dieu qu'elle vient de recevoir par l'Incarnation du Verbe lui inspire ces sentiments de zèle et de charité bienfaisante qui veut se communiquer au dehors. Elle a vécu jusqu'ici dans la retraite; elle commence par cette visite à faire part des faveurs qu'elle a reçues du ciel, à travailler à la justification d'un pécheur, et à donner une sainte édification à toute la famille de Zacharie.

[Marie coopère au premier miracle de grâce]. — Comme ce fut à la prière de Marie que le Sauveur du monde accorda le premier des miracles qu'il fit dans la nature, lorsqu'il changea l'eau en vin, on peut dire aussi que ce fut, sinon à la prière de sa mère, car l'Evangile n'en fait point mention, du

moins par la présence de sa mère qu'il a opéré son premier miracle de grâce à l'égard d'un pécheur, en justifiant le petit Jean-Baptiste. Si donc le Verbe divin que Marie portait dans son sein fut la cause principale de cette sanctification, elle fut comme l'instrument dont il voulut se servir. Il nous apprend par là que c'est par l'entremise de Marie que nous devons attendre et obtenir toutes les grâces qu'il a résolu de nous faire. Nous pouvons ajouter que, comme dans les sacrements Dieu se sert de la voix des hommes qui en sont les ministres, et élève leurs paroles à la production de la grâce qu'ils opèrent, selon le sentiment de plusieurs théologiens, de même on pourrait dire, en quelque manière, que les paroles de la sainte Vierge saluant Elisabeth furent miraculeusement élevées pour coopérer à la production de la grâce et de la sainteté dans le cœur de S. Jean, en même temps qu'elles frappèrent les oreilles de sa mère.

[Pourquoi Marie visite Elisabeth]. — Il ne faut pas penser que la sainte Vierge soit sortie de sa retraite par suite d'un doute sur les oracles divins, ni par aucune défiance pour la parole qui lui avait été apportée du ciel, ni pour s'assurer de la grossesse de sa cousine Elisabeth, comme quelques hérétiques ont osé l'avancer. Ce n'est pas non plus par divertissement qu'elle entreprend ce voyage ; elle a toujours eu trop de passion pour la solitude. Ne croyez pas même que ce soit un amour seulement naturel pour ses proches qui l'engage à faire cette visite ; elle a assez fait voir combien elle en était détachée, en sortant de la maison paternelle pour vivre à Dieu seul dans le Temple. C'est donc un amour surnaturel, fondé sur la sainteté de sa cousine, qui la conduit : c'est même un amour communicatif qui fait qu'aussitôt que Dieu l'a remplie de ses dons, elle veut en faire part à celle de ses parentes qui est la mieux disposée à les recevoir.

[L'humilité de Marie]. Il est certain que l'humilité a régné absolument dans toutes les actions de la bienheureuse Vierge ; mais il est vrai néanmoins que c'est dans ce mystère qu'elle paraît avec plus d'éclat. On en donne trois raisons : 1° Dans l'Incarnation elle se dit à la vérité servante : *Ecce ancilla Domini*, mais de qui ? c'est de Dieu immédiatement. Dans le mystère de la Visitation elle ne se dit pas seulement, mais elle se fait actuellement servante d'une créature qui lui est infiniment inférieure. 2° Elle s'abaisse et s'humilie au moment même où elle aurait pu raisonnablement s'élever ; elle obéit lorsqu'on lui donne un droit souverain pour commander à toutes les créatures. 3° L'humilité est d'autant plus grande et plus admirable que la personne qui la pratique est dans un état plus glorieux : Or Marie n'a jamais été dans un état si noble que celui où elle est, parce que, comme dit S. Ambroise, elle est enceinte du saint des saints : *Virgo Verbo fœta, Deo plena*. Ainsi l'on ne doit point craindre de dire que dans le ciel, quoiqu'elle soit couronnée de gloire et assise à la

droite de son fils, elle n'a pas les avantages qu'elle avait lorsqu'elle alla servir sa cousine. Alors elle n'avait pas simplement la qualité de mère de DIEU qui fait le fond de toute sa grandeur; elle ne formait pour ainsi dire qu'une même personne avec son Fils Homme-DIEU. Dans le ciel, elle est revêtue du soleil; mais alors elle renfermait le soleil au-dedans d'elle-même. C'est donc cette Vierge enceinte d'un DIEU qui va faire l'office de servante, afin de pouvoir dire avec son fils : *Non venit ministrari, sed ministrare* (Matth. xx, 28).

[L'Incarnation et la Visitation]. — Si l'on considère ce mystère par comparaison avec celui de l'Incarnation, on peut dire que tout ce qui se passe en secret dans celui-ci à l'avantage de la bienheureuse Vierge, sainte Elisabeth le publie dans la Visitation, et que tout ce qui semble anéantir dans l'Incarnation les perfections divines, la Vierge le relève ici dans son cantique. Dans l'Incarnation, l'ange demande le consentement de la Vierge; dans la Visitation, sainte Elisabeth la loue et l'estime bien heureuse de l'avoir donné : *Beata quæ credidisti*. Dans l'Incarnation, l'Ange annonce à la Vierge qu'elle sera mère du Fils de DIEU; dans la Visitation, sainte Elisabeth la salue en cette qualité, et lui rend de profonds respects : *Unde hoc mihi ut veniat mater Domini mei ad me*. Dans l'Incarnation, l'ange fait l'éloge du fils et de la mère ; dans la Visitation, sainte Elisabeth le publie : *Benedicta tu inter mulieres, et benedictus fructus ventris tui* (Luc. I, 42).

[Sanctification de Jean, seul miracle de Marie]. — Jamais DIEU jusqu'alors ne s'était servi de personne, comme d'organe pour produire la grâce et sanctifier un pécheur; mais en ce mystère la parole de la Vierge sert d'organe au SAINT-ESPRIT pour porter la joie, la lumière et la grâce dans l'âme d'un enfant, et pour en faire le premier des prédestinés, par un insigne miracle qui est le seul qu'elle ait fait durant sa vie : *Ut facta est vox salutationis tuæ in auribus meis, exultavit in gaudio infans in utero meo* (Luc. I, 44); je n'ai pas plus tôt entendu votre voix, lorsque vous m'avez saluée, que mon enfant a tressailli de joie dans mon sein. Voilà le chef-d'œuvre de la sainte Vierge, puisque c'est le seul miracle que l'Ecriture nous marque qu'elle ait fait, miracle digne de celle qui portait la source de la grâce dans ses pures entrailles.

[Marie médiatrice]. — Sitôt que Marie a parlé, Jean-Baptiste est sanctifié : d'un pécheur elle fait tout d'un coup un grand saint. Les paroles de la Vierge furent en quelque façon sacramentelles ; elles eurent la vertu du baptême pour effacer le péché originel, et sanctifier un enfant qui était encore dans le sein de sa mère. JÉSUS-CHRIST voulut que Marie fût l'instrument et, pour ainsi dire, la coadjutrice de la première sanctification qu'il opéra en venant au monde. Elle fit dès lors l'office de médiatrice, qu'elle exerça depuis avec tant de gloire pour elle et d'avantage pour

nous. Son fils nous voulut marquer qu'elle devait un jour beaucoup contribuer à notre salut, par la part qu'elle aurait à l'ouvrage de notre rédemption, et par le pouvoir qu'il lui donnait de procurer des grâces à ceux qui s'adresseraient à elle.

[Marie rapporte tout à Dieu]. — Ce n'était pas assez pour Marie de s'être humiliée devant DIEU et les anges ; elle veut encore s'humilier devant les hommes. Elle va loin de Nazareth, où le Tout-Puissant avait déployé la force de son bras pour faire en elle de grandes choses. Elle va s'ensevelir dans les montagnes de Judée. Elisabeth, dans le transport de sa joie, n'a pas plus tôt aperçu Marie qu'elle l'appelle mère de DIEU ; et Marie, pénétrée de la bassesse de son néant, se nomme la servante du Seigneur. Mais comme cette visite peut être nommée la révélation de la divinité du Verbe incarné et la révélation de la maternité de Marie, la sainte Vierge attribue à DIEU toute la gloire des louanges qui lui sont données, elle s'humilie, et descend jusqu'à rendre les plus bas services à sa parente. Qu'il y a de grandeur à s'humilier, lorsqu'inférieur à DIEU seul, on est supérieur à toutes les créatures ! O qu'une âme a de générosité, lorsqu'oubliant ce qu'elle est, elle descend aussi bas par son humilité qu'elle mérite d'être élevée par son rang et sa dignité !

[Marie et Elisabeth remplies du Saint-Esprit]. — Quoique Marie fût remplie du SAINT-ESPRIT quand elle fut saluée par un ange, et qu'Elisabeth ait été remplie du même SAINT-ESPRIT quand elle fut saluée par la reine des anges : *Repleta est* SPIRITU SANCTO *Elisabeth*, il ne s'ensuit pas que ces deux mères aient été également saintes. Il est vrai que la manière de parler dans l'Ecriture est assez semblable, mais le sens de ce langage est bien différent. 1° La sainte Vierge fut remplie, non-seulement de la grâce, mais de la personne même du SAINT-ESPRIT. 2° Il lui fut donné comme l'époux à son épouse, lorsqu'elle devint féconde par sa divine opération. 3° Il lui fut donné pour demeurer toujours avec elle sans s'en éloigner jamais. Mais quand on dit que sainte Elisabeth a été remplie du SAINT-ESPRIT, on dit seulement qu'elle fut remplie des dons et des grâces du SAINT-ESPRIT, et qu'elle devint plus sainte et plus éclairée par la présence de la sainte Vierge.

[Comment nous devons recevoir les grâces de Dieu]. — Trois personnes sont désignées dans le mystère de la Visitation de Marie, et reçoivent cette visite aussi bien que celle du Fils de DIEU renfermé dans son sein : Jean-Baptiste, Elisabeth et Zacharie. Mais dans quelles dispositions ? Jean-Baptiste tressaille de joie, Elisabeth parle, Zacharie se taît. Ceci nous instruit admirablement de ce que nous devons faire pour recevoir avec fruit les grâces et les visites du Seigneur que la sainte Vierge nous procure : nous les devons recevoir avec joie, comme des marques et des gages de la

bonté de DIEU envers nous; nous devons en marquer notre reconnaissance par des actions de grâces ; enfin nous devons les tenir secrètes, et ne les faire connaître que pour l'édification du prochain.



§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Empressement de Marie, effet de la grâce]. — Il paraît bien que ce n'est pas ici une visite de cérémonie et de civilité : on ne se hâte point si fort quand on va rendre des devoirs auxquels on n'est obligé que par les lois de la coutume et de la bienséance. Ce grand empressement de la Vierge vient d'un principe plus haut : c'est un effet de la grâce dont elle est remplie, et une sainte violence de cet ESPRIT-SAINT qui ne fait jamais rien avec lenteur : *Nescit tarda molimina* SPIRITUS SANCTI *gratia*. Marie porte en son sein l'auteur de la vie : elle se hâte d'aller ressusciter un enfant qui l'a perdue avant de naître ; elle se hâte d'aller porter la lumière de la raison à celui à qui la nature n'a pas encore permis l'usage des sens; elle se hâte d'aller délivrer un prisonnier innocent, et justifier un coupable qui ne sait pas encore ce que c'est que le mal ; elle se hâte d'aller consacrer un prophète qui ne peut rendre d'oracles que par la bouche d'autrui; elle se hâte d'approcher le Verbe de sa croix, le soleil de l'astre qui doit précéder sa naissance et annoncer sa venue. Hâtez-vous donc, ô arche divine, hâtez-vous d'entrer dans cette maison de bénédiction pour en chasser le serpent infernal qui a déjà infecté de son venin le petit Jean-Baptiste ; allez-y porter la paix, avec celui qui ne veut plus être appelé un DIEU de colère et de vengeance ; allez-y publier la loi de grâce, et donner commencement à l'Evangile; allez-y accomplir le premier mystère de la vie cachée de JÉSUS, et travailler au premier miracle de ce Verbe incarné. **(Anonyme)**.

[Humilité de Marie]. — La première chose que je remarque dans la conduite de Marie, c'est cette humilité profonde qui, lui fermant les yeux à toutes les considérations qui pouvaient l'arrêter, fait qu'elle prévient Elisabeth,

et qu'elle va la chercher au travers des montagnes avec empressement : *Abiit in montana cum festinatione* (Luc. I, 39). N'attendez pas, chrétiens, que la grandeur ineffable de la dignité où elle vient d'être élevée lui fasse prendre des précautions et des mesures pour en soutenir l'éclat, qu'elle craigne d'exposer la mère d'un Dieu aux fatigues et aux embarras d'un voyage long et difficile. Vains et frivoles prétextes dont la prudence de la chair s'efforce de colorer son orgueil, vous ne trouvâtes jamais d'entrée dans l'âme de Marie. Hommes du siècle, disputez entre vous de vos rangs et de vos prééminences, donnez à tous les raffinements de votre vanité les couleurs spécieuses de la bienséance, efforcez-vous de ne paraître jamais aux yeux des hommes qu'en un état qui flatte votre orgueil, et, vous retranchant dans votre propre grandeur, tâchez d'en grossir l'idée dans l'esprit des peuples. Marie agit par des motifs bien différents : les raisons qui semblaient l'arrêter la pressent de partir ; bien loin d'attendre qu'on lui vienne rendre les hommages dus à la mère d'un Dieu, c'est en cette qualité qu'elle se hâte de visiter sa parente ; et la mère du Sauveur prévient la mère de S. Jean, pour la visiter dans le même esprit que Jésus-Christ un jour préviendra S. Jean pour être baptisé. Sa charité officieuse augmente l'ardeur de son zèle, elle part sans retardement, elle marche sans relâche, elle entre dans la maison d'Elisabeth, elle la salue avec autant d'affection que d'humilité, et remplit le fils et la mère de joie et de surprise. *(Essais de panégyriques, essai pour le jour de la Visitation).*

[**Double visite**]. — Il y a deux visites à considérer dans le mystère de ce jour, dit S. Ambroise : celle de Jésus à saint Jean, et celle de Marie à Elisabeth ; S. Jean avait besoin de Jésus, et Elisabeth avait besoin de Marie. Mais par quel moyen deux enfants, renfermés l'un et l'autre dans le sein de leur mère, se pourront-ils rencontrer ; et comment deux femmes enceintes, séparées l'une de l'autre par des chemins presque inaccessibles se pourront-elles voir dans une saison rigoureuse ? Vous le savez, chrétiens : Jésus inspire secrètement à Marie d'aller trouver Elisabeth ; la grandeur de sa nouvelle dignité, la longueur et la fatigue du voyage ne l'arrêtent pas un moment ; le précieux fardeau qu'elle commence a porter la soulage, dit S. Augustin, au lieu de l'incommoder. Soutenue par ce mouvement secret de la grâce qui la conduit, elle surmonte tous les obstacles, elle arrive. La présence de Jésus fait tressaillir S. Jean dans le sein de sa mère ; Elisabeth est remplie de l'esprit de Dieu à la vue de Marie. La joie, l'humilité et la reconnaissance de Marie éclatent d'une manière toute divine dans ce cantique admirable qu'elle donne en réponse aux bénédictions d'Elisabeth. Que de mystères ! que d'instructions renfermées dans cette histoire de notre évangile ! (*L'Abbé* **du Jarri**, *sermon sur la Visitation*).

[Combien l'entrevue est merveilleuse]. — S. Ambroise est transporté d'admiration en se représentant cette visite célèbre, marquée par tant de mystères, de prophéties et de prodiges. Ce saint évêque semble étaler tous les charmes de son éloquence pour nous décrire ce qui se passe dans l'entrevue de ces deux illustres mères, dont l'une donne naissance au plus grand d'entre les enfants des hommes, et l'autre à un DIEU fait homme pour le salut de tous. Elisabeth, dit ce Père, entend la première la voix de Marie, mais Jean ressent auparavant la grâce de JÉSUS-CHRIST; celle-là se réjouit de la visite de la sainte Vierge, celui-ci de la visite de Notre-Seigneur. Les deux mères publient au-dehors les merveilles de la grâce, et les deux enfants en ressentent ou en produisent les opérations. JÉSUS-CHRIST remplit S. Jean de la grâce attachée au ministère de précurseur, et S. Jean en fait d'avance les fonctions d'une manière toute admirable. Elisabeth et Marie, intérieurement animées de l'esprit de leurs enfants, font de leur entretien une suite d'oracles et de prophéties (*Le même*).

[Marie distributrice des grâces]. — Pourquoi pensez-vous qu'au moment où la Vierge est enceinte d'un DIEU, elle est poussée par le SAINT-ESPRIT à sortir de sa maison, et à se rendre avec diligence auprès de sa cousine Elisabeth ? Si vous l'attribuez à une simple civilité, vous avez des idées bien basses. DIEU voulut déclarer en cette occasion, et protester par ce témoignage authentique, qu'il ne voulait point donner de grâces aux hommes que par l'entremise de cette Vierge, dans laquelle il semble qu'il ait renfermé la source de toutes les grâces ; et Marie, conspirant dans ce noble dessein, se hâta de se rendre à la maison d'Elisabeth. Elisabeth est mère de S. Jean par nature, mais Marie en est la mère par la grâce, car elle lui donne cette vie de la grâce, presque de la même manière qu'elle a donné au Fils de DIEU la vie selon la chair. Elle donne la vie à JÉSUS par une parole, *Fiat mihi secundùm verbum tuum ;* et elle donne la vie à S. Jean par une autre parole : *Ut facta est vox salutationis tuæ*. Et comme les grâces de DIEU n'ont que deux effets, de convertir les pécheurs et de perfectionner les justes, Jean est pécheur et Elisabeth est juste. On voit que dès lors, dans cet emploi glorieux, Marie paraît maîtresse de toutes les grâces. (**Anonyme**).

[Dieu et les visites inutiles]. — Si le motif de nos visites doit être saint, que direz-vous ou que ferez-vous, chrétiens, lorsque DIEU vous reprochera tant de visites inutiles, dangereuses et criminelles que vous avez faites pour contenter vos passions déréglées ; tant de rebuts que vous avez essuyés pour vous insinuer dans ces maisons dont mille obstacles vous fermaient l'entrée ; tant de lâches artifices que vous avez employés pour percer cette foule importune qui vous rendait inaccessible la personne des grands ? Les hôpitaux vous étaient ouverts, vous dira-t-il, je vous y attendais dans la personne de tous les affligés qui avaient besoin de votre

secours ; j'aurais reconnu cette marque de votre souvenir par des consolations qui auraient fait trouver plus de douceur dans cet exercice de charité que dans les plus doux passe-temps du monde. Mais vous n'avez pas daigné faire un pas pour me chercher. Que répondrez-vous à des plaintes si justes ? Où sera le secours d'un pécheur, lorsque DIEU, ne s'arrêtant pas à ces reproches, lui fera connaître, toucher, sentir, pénétrer tout le fond, toute la grandeur, toute la malice de son insensibilité ? (*Le même*).

[Visitation, modèle des visites]. — Vous savez, chrétiens, quel effet merveilleux la présence du Verbe incarné produisit dans cet enfant admirable qui devait être son précurseur ; comme quoi son âme miraculeusement éclairée anticipa les fonctions d'un si auguste ministère ; comme quoi ce rayon perçant de la grâce, passant tout à coup du fils à la mère, lui fit pénétrer les grands mystères que le SAINT-ESPRIT avait opérés dans Marie, et, dans une soudaine inspiration de la grâce, lui fit prononcer ces paroles que l'Eglise a choisies pour achever l'éloge de Marie commencé par l'ange Gabriel, et qui renferment en abrégé toutes les grandeurs de cette Vierge incomparable : *Benedicta tu inter mulieres, et benedictus fructus ventris tui* (Luc. I, 42). Mais ne pensez pas que leur conversation soit un de ces commerces malheureux de louanges et de flatterie si ordinaires dans les visites du monde ; ni que l'une et l'autre, tirant un sujet d'orgueil des grands mystères pour l'accomplissement desquels DIEU les a choisies, en conçoivent des sentiments d'une complaisance secrète. Au contraire, elles semblent disputer entre elles à qui s'humiliera davantage: l'une se reconnaît indigne d'être visitée par la mère d'un DIEU, l'autre ne trouve rien en elle qui puisse attirer le Verbe dans son sein que son néant. Leur entretien n'est qu'une communication des grâces et des vertus dont elles sont remplies ; et Marie, tout élevée qu'elle est au-dessus d'Elisabeth, ne veut avoir d'autre avantage sur elle que celui d'être la plus humble et la plus modeste. Que notre conduite est différente de celle-là dans nos visites et nos conversations ! (*Le même*).

[Visites blâmables]. — Concluons de là, qu'on ne peut assez blâmer toutes ces visites que l'on se rend pour perdre le temps à jouer, à médire, à se corrompre le cœur, tantôt par les louanges séduisantes qu'on se donne, et tantôt en établissant comme certaines des maximes empoisonnées qui ne tendent qu'à fortifier les passions et à établir le règne du démon. Car n'est-il pas vrai qu'on ne sort jamais de ces sortes de compagnies, que plus plein de l'esprit du monde, et plus vide de celui de DIEU ? Si la charité y a si peu de part, l'humilité y en a encore moins. (**Monmorel**).

[Manière de recevoir les louanges]. — La louange vraie ou fausse a pour nous tant d'appas que, si on trouve des personnes assez modestes pour ne

point la rechercher, il n'en est presque point qui soient insensibles à celle qu'on leur donne volontairement ; et, quoique nous nous en témoignions quelquefois indignes, par la rougeur qui nous monte au visage, notre âme, dit saint Jérôme, ne laisse pas de se repaître au dedans de la joie de se voir louée. (Epist. ad. Eust., ep. 22). Or, comme rien n'est plus capable de nous corrompre le cœur que la complaisance secrète que nous retirons de la louange, pour nous préserver de cette contagion si générale, par une diversion qui nous empêche de nous y appliquer, tantôt nous devons rentrer en nous-mêmes pour nous convaincre que n'ayant de notre propre fonds que la faiblesse et le péché, les louanges qu'on nous donne sont plus propres à nous confondre qu'à nous élever ; et tantôt, quand elles sont véritables, nous devons nous retourner vers Dieu, et lui renvoyer toute la gloire qu'on nous donne, puisque c'est de lui que nous tenons ce qui l'attire. Alors il faut nous écrier dans les sentiments d'une parfaite reconnaissance : *Mon âme glorifie le Seigneur, et mon esprit est ravi de joie en* Dieu *mon Sauveur* (Luc. I, 46, 47) ; rapporter tout à Dieu, parce que tout vient de lui, ne se réjouir qu'en lui, parce que tout doit retourner à lui. Voilà les importantes instructions que nous devons retirer des premières paroles du cantique de la sainte Vierge. (*Le même*).

[Visiter les malheureux]. — L'exemple de la sainte Vierge qui va visiter sa cousine pour lui rendre service, nous doit exciter à visiter les personnes qui ont besoin de notre secours. N'y a-t-il pas une infinité de personnes semblables au paralytique de l'évangile, qui gémissent depuis plusieurs années sous le poids de leurs maux, parce qu'étant dans l'impuissance de trouver eux-mêmes du soulagement, ils n'ont personne qui leur en procure : *Hominem non habeo* (Joan. v. 7) ? Combien d'honnêtes familles réduites aux dernières extrémités parce qu'elles ignorent le moyen de s'attirer des aumônes, ou que la honte les empêche de les mettre en usage ! Combien de veuves opprimées qui détrempent leur pain de leurs larmes, et qui voient le peu de bien qui leur reste en proie à l'avarice et à l'ambition, parce qu'elles manquent de conseil pour se conduire, ou de soutien pour se défendre ! Combien de malades, cachés dans ces retraites pauvres où les infirmités les arrêtent, ne peuvent même avoir la triste consolation d'émouvoir la compassion des fidèles par la vue de leurs souffrances, et qui, dans le déplorable état où ils sont réduits, ne peuvent attendre de secours que des visites charitables des gens de bien ! Mais, me direz-vous, je ne connais point les misérables dont vous me parlez. C'est ce qui vous rend coupable ; c'est ce qui fait voir votre oubli et votre insensibilité, puisque, bien loin de les visiter et de les secourir, vous ne pensez pas même à vous en informer. Car enfin, en quelque lieu que vous soyez, ne doutez pas qu'il n'y ait des personnes malades, ou opprimées, ou indigentes ; et cette connaissance générale vous suffit pour vous obliger

à vous informer de leurs maladies, de leurs besoins, de leurs peines, et à y remédier autant qu'il est en votre pouvoir. Si vous étiez un membre véritable de l'Eglise, vous compatiriez aux peines des autres membres affligés, vous entendriez du fond des cachots obscurs les murmures et les blasphèmes de ces malheureux qui détestent une vie que votre insensibilité leur rend plus odieuse que la mort qui les menace ; vous seriez touchés des cris perçants et douloureux de ces enfants qui demandent du pain à une mère désolée qui n'en a point à leur donner. Mais votre peu de charité vous ferme l'oreille à tout cela ; et, bien loin de porter vos esprits sur des objets capables de vous attendrir, vous écartez avec soin tout ce qui pourrait vous arracher des sentiments de compassion. (*Essais de panégyriques pour le jour de la Visitation*).

[Sanctification de Jean]. — Le sein de Marie a été rempli de la vertu du Saint-Esprit, pour produire le Fils unique de Dieu, qui est l'aîné entre plusieurs frères, comme parle l'Apôtre : *Primogenitus in multis fratribus* (Rom. viii, 29) ; de même le cœur de cette mère incomparable a été rempli de cet Esprit-Saint pour produire à la grâce tous les enfants de Dieu. S. Jean a été le fils aîné de Marie dans cet ordre de génération, elle lui a communiqué les prémices de la grâce dont elle venait d'être remplie, et d'un pécheur elle a fait le plus grand saint. Il était enseveli dans la masse commune de corruption dont les hommes sont tirés, rien ne le distinguait encore du reste des enfants d'Adam prévaricateur, et il pouvait dire, comme les autres hommes, qu'il avait trouvé la mort dans le même sein où il avait touvé la vie : *Ecce in iniquitatibus conceptus sum, et in peccatis concepit me mater mea* (Psalm. l, 7). Mais aussitôt que Marie a salué Elisabeth, Jean-Baptiste sentant l'impression de la grâce entre dans un merveilleux transport de joie. Ce n'est plus un pécheur enveloppé dans le chaos de la nature pour y souffrir la peine du péché du premier homme, c'est un saint qui goûte d'avance la douceur de la joie béatifique que Marie lui communique par cette heureuse sortie que le Saint-Esprit lui fait faire ; ce n'est plus un malheureux esclave qui gémit dans la servitude du péché, c'est un heureux affranchi qui jouit de la liberté des enfants de Dieu. (*Les mêmes*, *troisième dessein*).

[Magnificat]. — Pendant que le Sauveur du monde sanctifiait son précurseur par l'abondance des grâces qu'il versait dans son âme, Marie édifiait la famille de Zacharie par les grands sentiments de piété et de religion qu'elle lui inspirait. Peut-on rappeler le souvenir de ce qu'elle dit dans son cantique, sans être pénétré de respect pour la suprême majesté de Dieu ? Peut-on concevoir une plus haute idée de sa puissance, qui renverse de son trône le prince orgueilleux et qui va prendre l'humble pasteur dans l'obscurité de sa cabane pour le mettre en la place du roi suprême ? Peut-on penser quelque chose de plus grand et de plus digne

de son infinie miséricorde, qui s'est répandue d'âge en âge sur tous ceux qui craignent la sainteté de son nom? Peut-on espérer une plus vive et une plus tendre reconnaissance envers le Créateur qui remplit de biens ceux qui sont affamés, qui prend en sa protection Israël son serviteur, qui accomplit les promesses qu'il a faites à nos pères, à Abraham et à sa race, dans la succession de tous les siècles ? O qu'une âme remplie de l'esprit de DIEU en conçoit de grands sentiments ! O que DIEU a de plaisir à se voir loué par une langue aussi pure que celle-là ! **(Anonyme).**

[Visite avantageuse pour Elisabeth]. — Quel est, me demanderez-vous, l'avantage que la visite de la bienheureuse Vierge a procuré à sainte Elisabeth? S. Luc vous l'apprend, quand il dit qu'elle fut remplie du SAINT-ESPRIT. Elle le possédait déjà, cet esprit divin, par la grâce sanctifiante qui la rendait juste devant DIEU; mais elle le posséda d'une manière encore plus parfaite par la plénitude de ses dons, par une foi plus grande et plus éclairée, par une connaissance plus distincte du Sauveur dont l'arrivée excite son amour et son dévouement, par une plus vive impression de lumière et d'amour que fit sur son esprit et sur son cœur la présence d'un DIEU qui daignait bien l'honorer de ses visites, par une plus ferme résolution qu'elle prit de ne lui déplaire jamais en la moindre chose, par une crainte plus respectueuse et une piété plus fervente, par un surcroit de paix et de joie qui se répandit dans toutes les puissances de son âme, enfin par une fidèle et heureuse persévérance dans la vertu. Tels sont les dons du SAINT-ESPRIT dont Zacharie et Elisabeth furent remplis. (*Eloges historiques*).

[Marie, modèle de ferveur]. — On peut bien dire que la sainte Vierge, par sa course à travers les montagnes de la Judée, nous marque qu'une âme remplie de DIEU a presque des ailes pour voler dans les voies de DIEU, et passer par-dessus toutes les difficultés qui s'y rencontrent : les grandes vertus en effet apparaissent comme des montagnes affreuses aux âmes lâches plus abattues par le poids de la nature qui les entraîne vers la terre qu'élevées par l'esprit de DIEU vers le ciel. Nous avons de la peine à vaincre ces difficultés ; et il faut avouer que mortifier ses plus ardents désirs et renoncer à ses plus tendres affections, c'est une montagne difficile à monter. J'avoue que pratiquer une obéissance aveugle, et renoncer à son propre jugement pour se soumettre à celui d'un autre est difficile à la nature corrompue ; aimer l'humiliation, se plaire dans les mépris, embrasser la croix pour imiter JÉSUS-CHRIST méprisé et souffrant, c'est une montagne qui paraît inaccessible. Qui peut nier que s'attacher aux pratiques d'une pénitence austère ne soit rude aux sens, et que cette route ne soit difficile? Aussi combien en voit-on, parmi ceux mêmes que DIEU prévient de grâces abondantes, qui demeurent en chemin et manquent de courage ! Mais quand l'esprit de DIEU a pris possession d'une

âme, il l'élève au-dessus d'elle-même, rien ne la tient plus, ni la faiblesse de la nature, ni les difficultés de la vertu, ni les obstacles du dehors ; elle passe par-dessus tout, et rien n'est capable de l'arrêter, parce que tout lui paraît un chemin aplani : *Erunt prava in directa et aspera in vias planas* (Luc. III 5). Une âme poussée par l'esprit de DIEU a plus tôt surmonté les difficultés qu'elle ne les a considérées. (**Le P. d'Argentan,** *conférence sur la Visitation de la sainte Vierge*).

[Sentiments d'Elisabeth]. — Jugez, par les paroles que sainte Elisabeth prononce, comme les mouvements de l'esprit divin la transportent hors d'elle-même ; elle ne parle que par des acclamations et des ravissements : *Unde hoc mihi, ut veniat mater Domini mei ad me* (Luc. I, 43) ; d'où me vient ce bonheur de voir venir à moi la mère de DIEU que j'adore? Je ne suis que la mère du serviteur, et voilà que la mère du souverain monarque me vient visiter ! Charité incomparable ! humilité profonde de la mère et du Fils de DIEU, d'en user avec cette bonté envers leur indigne servante ! Maison mille fois heureuse, qui reçut de si précieuses faveurs du ciel, par la première visite que le Sauveur du monde ait jamais faite sur la terre, et par le moyen de la sainte Vierge ! *Unde hoc mihi* ? ô adorable Providence ! qui m'a causé ce parfait bonheur ? J'ai bien remarqué qu'une de ses meilleures dispositions, celle qui la prépara le mieux à recevoir ce comble de grâces fut cette grande et longue retraite de cinq mois où elle se cacha pour se dérober à la connaissance du monde. Le saint évangile ne l'a pas marqué si expressément sans un dessein particulier : *Occultabat se mensibus quinque* (Luc. I, 24). Si cette grande sainte eût été toute dissipée dans les embarras du siècle, si elle ne se fût pas trouvée dans sa maison lorsque le Fils de DIEU porté par sa sainte mère la vint honorer de sa visite, peut-être eût-elle été privée de toutes ces faveurs ; mais elle les reçut avec abondance parce que DIEU la trouva retirée dans la solitude. Heureuse l'âme qui aime la retraite, et qui fuit le bruit et le tumulte du monde ! C'est là que DIEU la visite, et qu'elle jouit de DIEU : *Ducam eam in solitudinem et loquar ad cor ejus* (Oseæ, II, 14). (*Le même*).

[Jésus, cause de la Visitation]. — Quelque part que Marie paraisse avoir dans ce mystère et dans la dispensation des grâces qu'elle apporte dans la maison d'Elisabeth, reconnaissons cependant qu'un agent supérieur par la vertu duquel elle se meut en est la première cause. C'est donc à vous, divin Sauveur, que nous en avons toute l'obligation, à vous qui daignez visiter votre créature, et l'honorer de votre présence. Marie vous porte, mais vous la portez vous-même, si elle se hâte de visiter sa chère parente, elle ne fait que suivre l'attrait de votre grâce, et elle n'agit que par la vertu secrète de l'impulsion de votre divin esprit. Quoique enfermé dans les entrailles de votre très-sainte mère, vous êtes pour elle, Seigneur, ce que l'ange fut pour Tobie dans le pays des Mèdes : vous la

conduisez sur les montagnes de Judée et la ramenez à Nazareth. Vous faites envers elle la même fonction que la colonne de feu et de nuée fit pour les Israélites : vous lui marquez le chemin qu'elle doit tenir, vous écartez les dangers du jour et de la nuit. C'est vous, Seigneur, qui êtes sa lumière et son guide, son Raphaël, son Moïse, son protecteur, sa force ; c'est par votre mouvement qu'elle marche avec tant de précipitation, qu'elle évite les périls, qu'elle surmonte les difficultés et les peines d'un voyage qui aurait paru presque impossible à toute autre qu'à une âme aussi pleine de votre amour que Marie. *(Eloges historiques)*.

[Jésus nous visite]. — Pensez, mes frères, que toutes les démarches de Marie chez sa cousine Elisabeth n'ont point d'autre objet que la rédemption du genre humain. Marie entrait dans les vues de son adorable fils : c'est pour nous sanctifier et pour sanctifier le précurseur qu'elle porte Jésus-Christ, son fils, dans cette sainte maison. Vous nous cherchiez déjà, Seigneur, comme si nous vous étions fort nécessaires, comme si nous méritions d'être honorés de cette visite que nous avons reçue en la personne de S. Jean : *Visitavit nos oriens ex alto* (Luc. I, 78). C'est ce mystère de bonté et de condescendance que David admirait, lorsque plongeant son regard dans les siècles futurs, et vous voyant, par l'esprit de prophétie dont vous l'aviez rempli, entrer dans la maison de Zacharie, il s'écriait : Qu'est-ce que l'homme, Seigneur, pour que vous vous souveniez de lui, pour que vous l'honoriez d'une de vos visites : *Quid est homo quòd memor es ejus, aut filius hominis quia visitas eum?* Le mystère qu'il avait prédit, sans qu'il le pût comprendre, tant la distance du Créateur à la créature est grande, ce mystère est aujourd'hui accompli. Dieu a fait courber les cieux pour descendre vers nous, et les portes d'airain se sont ouvertes pour donner le salut aux nations. Ce mystère a commencé par vous, Zacharie et Elisabeth : vous avez reçu les premiers rayons de ce soleil de justice. Mais ne pouvons-nous pas encore aujourd'hui posséder le même bonheur? Jésus-Christ sanctifie un pécheur dans la maison d'Elisabeth, il y perfectionne les vertus de deux âmes déjà saintes; n'est-ce pas là ce qu'il fait tous les jours par l'infusion de sa grâce et par l'impression de son esprit? Ne devons-nous donc pas nous écrier tous avec reconnaissance, comme Zacharie : Il nous a visité venant d'en haut, *Visitavit nos oriens est alto*. **(Anonyme)**.

[Jean, prémices de la rédemption]. — Heureux enfant, qui est prévenu des bénédictions célestes et sanctifié par les approches d'un Dieu sauveur! Heureux précurseur, qui voit la lumière de la grâce avant de voir la lumière du jour, et en faveur duquel un Dieu Rédempteur se presse de combattre le péché et d'offrir à son Père les prémices d'une nature sanctifiée et innocente! Vous aviez autrefois ordonné à votre peuple, Seigneur, que, dès qu'il entrerait dans la terre promise, il vous offrirait les prémices de

cette terre et prendrait les armes pour combattre vos ennemis. C'est aujourd'hui que le Verbe incarné remplit ce devoir : il vient d'entrer dans une nouvelle terre qui est le sein de Marie, il combat vos ennemis, et vous offre pour premiers fruits de sa mission un enfant qu'il sanctifie dans le sein de sa mère. Que ne fera-t-il pas pour notre salut dans les autres mystères de sa vie, à sa naissance, à sa circoncision, par ses travaux, par sa prédication, puisque dès le moment qu'il est conçu, il donne des preuves si consolantes de la force de sa grâce! Que vos visites, Seigneur, nous seraient favorables, si nous avions soin d'en bien observer le temps et d'en faire un saint usage ! Nous tremblions autrefois, lorsque vous vous approchiez de nous; à présent nous reconnaissons notre bonheur, depuis que vous vous êtes approché de nous. Autrefois nous disions : Nous avons vu le Seigneur, nous mourrons; à présent, par un sentiment tout contraire, nous disons : Le Seigneur s'est uni à notre nature, et ce soleil de grâce nous a éclairés de ses premiers rayons, nous ne mourrons pas. Auparavant nous disions : Que Moïse nous parle, et non pas le Seigneur; à présent nous disons comme Samuel : Parlez, Seigneur, car votre serviteur vous écoute. (*Le même*).

[Jésus nous cherche par Marie]. — L'heure est venue où les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et recevront la vie. S. Jean a éprouvé l'effet de cet oracle; faites-le nous sentir à notre tour, Seigneur. Nous sommes esclaves, délivrez-nous; nous sommes aveugles, éclairez-nous; nous sommes pécheurs, sanctifiez-nous; nous sommes malades, guérissez-nous; nous sommes paralytiques et sans mouvement, rendez-nous la vie et le mouvement. Tels sont, mes frères, les effets favorables de la visite de Jésus-Christ. C'est pour nous qu'il traverse, non les montagnes de la Judée, mais ce grand chaos qui est entre lui et nous, entre nos misères et sa félicité, entre notre indigence et sa plénitude, entre nos péchés et sa sainteté infinie. Pour nous sa miséricorde se hâte de briser nos chaînes, de rompre nos engagements, de nous tirer de notre esclavage, de nous rendre le salut et la liberté de ses enfants que nous avions perdus. Vous faites aujourd'hui, Seigneur, au-delà de ce que vous avez marqué dans l'évangile sous la parabole du prodigue : il fait des démarches pour venir trouver son père; mais aujourd'hui vous nous visitez vous-même. Tout autre que vous, Seigneur, se serait souvenu de nos désobéissances; mais, oubliant et ce que nous sommes et ce que vous êtes, votre grandeur et notre faiblesse, vous nous prévenez tous. Et c'est Marie qui est la médiatrice de cette faveur; c'est elle qui vous prête le mouvement qu'elle reçoit de vous, pour nous venir chercher; si nous vous possédons, c'est par elle; c'est elle qui vous donne à nous. Maintenant je conçois ces paroles de l'Eglise, si consolantes pour nous et si glorieuses pour Marie : Après l'exil de cette vie, montrez-nous votre fils, car il est en votre pouvoir de nous en faire présent : *Et Jesum post hoc exilium ostende.* (*Le même*).

[Anéantissement de Jésus]. — Adorons le Seigneur, mes frères, dans ce premier mystère qu'il a opéré sur la terre, depuis son anéantissement dans notre chair : mystère secret et caché où, par un second anéantissement, il cache son opération divine sous l'apparence d'une action tout humaine, telle qu'est une visite qui ne paraît que de bienséance. Les desseins de DIEU sur les âmes sous les voiles d'une simple visite, et les plus grandes grâces de la bonté de DIEU dans le cœur d'un enfant conçu depuis cinq mois sont l'objet que nous devons révérer aujourd'hui. O Dieu anéanti, que vos voies sont différentes de celles des hommes! Il s'en trouve qui font trembler toute la terre dès leur berceau, quoiqu'ils ne soient encore presque rien; et on fait beaucoup de bruit de leurs actions, quoiqu'elles ne soient encore que des actions d'enfant. Et la personne, la vie, et l'opération d'un DIEU enfant demeurent comme anéanties, presque personne ne connaissant alors le Verbe caché dans la chair; sa vie divine est comme ensevelie dans l'enfance, et son opération toute puissante est couverte du voile des actions communes d'une femme! Mais c'est vous, ô Vierge sainte, qui êtes cette femme, et qui, toute faible que vous êtes, portez dans votre sein la vertu de ce DIEU qui sera notre force, et qui renfermez le soleil de justice qui se lève pour éclairer nos ténèbres. Votre sein est comme le ciel où ce soleil est attaché; et c'est par vous, ô mère de DIEU, que ce soleil va jeter sur un enfant son premier rayon; car c'est Jean qu'il cherche par votre ministère, lorsque vous cherchez votre cousine Elisabeth, et il le cherche pour répandre sur lui les premières influences de son incarnation. **(Anonyme).**

[Jésus sanctifie Jean par Marie]. — Qu'est-ce que JÉSUS-CHRIST opère dans ce mystère à l'égard de S. Jean? Il fait en sa faveur le premier de ses miracles invisibles, il lui donne le premier usage de cette vie divine qu'il devait communiquer à tous les hommes, il lui fait part de la première effusion de son esprit, il exerce à son égard la qualité de Sauveur pour la première fois, il fait de lui le premier chrétien et le plus grand de ses saints, il lui donne le premier sa mission; il le consacre pour être son précurseur, il lui donne grâce pour exercer le ministère, il l'oint comme prophète et plus que prophète, il le forme comme sa voix qui doit retentir sur les bords du Jourdain, il met en lui l'humilité, la pénitence, le zèle, et ce courage qui le doit rendre un jour martyr de la vérité. O Vierge sainte, digne instrument du Verbe incarné, la première coopératrice de son esprit, la première associée aux œuvres de sa grâce, je vous honore et je révère en vous la part qu'il daigne vous donner à ses opérations les plus intimes, les plus secrètes, et les plus propres à son état d'anéantissement. Il ne se fait homme que pour répandre en vous son esprit; et, comme c'est par vous qu'il se fait homme, c'est aussi par vous qu'il veut faire la première effusion de son esprit, effusion par laquelle il nous fait

voir comment il opère dans les cœurs par sa grâce, et comment c'est vous qui en devez être le canal. (*Le même*).

[Prière à Marie]. — Quelle pensée doit me saisir, lorsque je vois Marie communiquer tant de grâces à S. Jean ! N'est-ce pas une image naturelle de ce que DIEU me veut accorder par son ministère? Vous avez fait voir, Vierge sainte, que vous étiez la mère de S. Jean, en lui portant la vie pour le tirer de l'état de mort; montrez que vous êtes aussi la nôtre, en nous obtenant, comme à S. Jean, la grâce d'être enfants de DIEU, frères de votre fils, toujours poussés, conduits et sanctifiés par son esprit. Vous n'alliez chez votre cousine Elisabeth que pour lui faire part de la grâce que vous aviez reçue, pour répandre dans son cœur les premières influences du Verbe fait homme que vous portiez dans votre sein ; donnez-nous de communiquer aussi avec promptitude, avec amour et avec plaisir, les dons célestes que vous nous aurez mérités auprès de votre fils. Pleine de reconnaissance, vous avez reporté vers leur source les dons que vous aviez reçus de Dieu, en vous répandant en louanges envers votre bienfaiteur : l'ESPRIT-SAINT vous mit dans la bouche ce divin cantique dont toutes les paroles sont autant d'actions de grâces, puisque vous n'y parlez que des miséricordes du Seigneur, des opérations ineffables de sa grâce, des regards du Tout-Puissant sur son humble servante, des grandes choses qu'il a faites en vous ; obtenez-nous la grâce de le reconnaître aussi comme l'auteur de tous les dons qu'il nous communique. (**Anonyme**).

[Comment faire les visites]. — Comment est-ce que Marie sanctifie les visites? Essayons de l'apprendre. Elle est notre modèle; il faut, ou que, lui paraissant conformes nous soyons du nombre de ses favoris, ou que, lui étant opposés elle nous mette au rang de ses ennemis. L'esprit du monde, la curiosité, la vanité, l'inutilité n'ont aucune part dans ses démarches. Elle ne se porte à voir sa cousine Elisabeth que par l'esprit de DIEU ; elle porte JÉSUS-CHRIST avec elle dans son sein, dans son cœur et dans sa bouche ; elle en répand partout la bonne odeur, et, loin d'éteindre ou d'affaiblir les grâces dans les âmes, comme l'on ne fait que trop souvent dans les visites où l'on ne respire et où l'on n'inspire que la dissipation, la vanité et la corruption du monde, elle est un instrument de grâce et de bénédiction pour ceux qu'elle visite. Comme elle n'est pleine que de JÉSUS-CHRIST, elle n'y porte que JÉSUS-CHRIST, elle n'y parle que de JÉSUS-CHRIST, elle n'y communique que l'esprit de JÉSUS-CHRIST, et elle s'en retourne encore plus remplie de l'esprit de JÉSUS-CHRIST qu'au moment de son arrivée, parce qu'elle en a rempli les autres. Marie nous enseigne donc à pratiquer les règles de S. Paul, à ne nous proposer dans nos entretiens que des objets dignes de DIEU et de la majesté de la religion : Que tout ce qui est chaste, que tout ce qu'il y a de plus capable

d'inspirer l'amour de Dieu et du prochain soit le sujet de vos discours, dit cet Apôtre. (**Anonyme**).

[Humilité de Marie]. — Marie salua Elisabeth pour lui rendre, dit S. Ambroise, les respects qu'elle lui devait, comme la plus jeune à une personne déjà avancée en âge. La nouvelle dignité de mère de Dieu où elle venait d'être élevée ne lui avait inspiré aucun orgueil; au contraire elle en était plus humble, parce que, comme elle le dit elle-même, pour faire de grandes choses en elle Dieu n'avait regardé que l'humilité de sa servante. Elle ne s'occupe point de sa grandeur pour être vaine, mais de son devoir pour y être fidèle : elle apprend que sa cousine est enceinte, et elle se sent obligée de la visiter, pour prendre part à sa joie et lui offrir ses services. Elle ne pense donc qu'à satisfaire à cette obligation, et elle ne sait pas le bien qui doit être le fruit d'une visite faite avec une charité si humble et si pure. Jean-Baptiste fut le premier qui s'en ressentit, par un tressaillement qui n'avait point d'autre principe que l'esprit divin. Ce saint communiqua à sa mère l'esprit dont il était rempli. Ainsi, à la voix de Marie, Elisabeth et son fils furent remplis de grâces; ils prophétisèrent tous deux, la mère par sa voix, et le fils par le mouvement de son corps. Il fait déjà la fonction de précurseur à laquelle il était destiné : il devait montrer aux hommes l'agneau de Dieu, il le fait connaître par avance à Elisabeth. C'est ainsi que Jésus-Christ enfant prépare déjà ses officiers, et pour opérer ces merveilles il ne se sert que d'une visite. (**Anonyme**).

[Prière à Jésus]. Dans cette sainte visite l'orgueil n'a point de part, puisque Marie, qui ne rejette point l'éloge que sa cousine vient de faire de sa foi, chante un cantique à Dieu pour lui renvoyer toutes ces louanges. Marie ne conserve pour elle que l'humble sentiment de son néant; elle n'est occupée qu'à louer la grandeur de celui qui a fait en elle de grandes choses. Le cantique de Marie est même une merveilleuse prophétie, puisqu'elle y prédit le prochain accomplissement de la promesse que Dieu avait faite à son peuple de lui donner un Sauveur. Seigneur, qui dès le sein de votre mère commencez, par la sanctification de votre précurseur, le grand ouvrage de notre salut, visitez-nous par votre grâce, faites-vous connaître à nous, et, en éclairant notre esprit, remuez notre cœur, afin que, comme S. Jean vous adora par le mouvement de son corps, nous vous honorions par toutes les actions de notre vie. Sanctifiez nos visites, soyez-y présent, soyez-en le principe et la fin, comme vous l'avez été de la visite de la sainte Vierge. Faites que nous y portions et que nous y recevions votre esprit, soyez-y le sujet de nos entretiens, soyez l'objet de nos louanges. Que l'humilité nous fasse rendre nos devoirs à ceux que nous allons voir, que la charité nous porte à leur rendre les secours dont ils ont besoin. Donnez-nous cette foi qui a valu à Marie le bonheur d'être

votre mère, et cette profonde et constante humilité qui lui a fait ignorer son mérite pour ne considérer que sa faiblesse et votre grandeur ; faites que nous soyons petits à nos yeux pour être grands devant les vôtres. (*Le même*).

[Visites du monde]. — La glorieuse Vierge ne fait pas comme les personnes qui sont élevées à quelque nouvelle dignité : elles attendent qu'on leur rende visite, et qu'on leur adresse des félicitations, car c'est la coutume en ces rencontres que les parents et les amis leur viennent témoigner la part qu'ils prennent à leur bonheur. Marie fait tout le contraire : au lieu d'attendre en sa maison qu'on vienne la visiter, elle sort elle-même pour visiter sa cousine Elisabeth, et nous donne ainsi dès le premier moment un exemple d'humilité. Comme cette leçon est utile ! Si en effet les hommes reçoivent des visites et les rendent, c'est ordinairement la vanité qui en est le motif. Qu'y fait-on autre chose que se faire valoir ? on y parle de ses affaires, de la conduite qu'on y a tenue, de ses desseins et de ses entreprises, on dit comment on y a réussi, afin de passer pour un homme de tête, qui sait prendre de justes mesures, et qui ne fait point de fausses démarches. On s'y entretient d'affaires d'état, pour faire entendre qu'on est un homme intelligent, qui sait démêler une intrigue. On y parle quelquefois du bien des autres, afin de passer pour honnête homme ; on tâche d'y répondre à propos pour acquérir la gloire d'un homme judicieux, et l'on fait mille honnêtetés à tous, afin de passer pour un homme qui sait vivre, et qui entend le monde. En un mot, on n'y a pour but que la vanité. Que si l'humilité paraît dans la visite de la glorieuse Vierge, la charité n'y éclate pas moins ; mais dans la plupart des visites que font les hommes, la charité est souvent blessée. Que de cruelles médisances, que de railleries sanglantes, que de censures des actions du prochain ! Quelquefois même on se propose de déclarer une passion criminelle dont on est possédé ; car que prétend cet homme avec ses compliments préparés, ses airs fleuris, ses manières engageantes, ses louanges fines et si bien ménagées ? Il prétend inspirer la passion criminelle dont il est lui-même possédé. (**Anonyme**).

MYSTÈRE DE LA PURIFICATION

DE LA SAINTE VIERGE.

AVERTISSEMENT.

Le nombre des personnes qui se rencontrèrent dans le Temple de Jérusasalem lorsque Marie s'y présenta pour se purifier et offrir son fils au Seigneur, les diverses circonstances qui accompagnèrent cette cérémonie légale, les vertus qui se pratiquèrent en cette occasion, et enfin la variété des choses qui s'y passèrent et qu'on peut justement nommer autant de mystères, tout cela a fait donner autrefois le nom de RENCONTRE *à cette mystérieuse solennité.*

Le sujet est tellement vaste qu'on ne peut l'embrasser tout dans une seule instruction. Il faut donc se borner à quelque point. Les uns s'attachent à la Purification de Marie, les autres à la Présentation de JÉSUS. *Ce sont deux mystères distincts; mais comme l'Eglise les célèbre le même jour, les prédicateurs se sont crus en droit de les séparer ou de les unir, de prendre ou de laisser telles ou telles circonstances de l'un ou de l'autre. Il en est même qui passent légèrement sur les mystères, se contentent de développer les nombreuses leçons de morale qui en découlent. Je conseillerais volontiers, en cette matière comme dans toutes les autres, de s'attacher à la pensée de l'Eglise, et, puisque cette fête a été appelée par elle la Purification de Marie, de développer ce mystère. Il renferme de belles considérations, et donne lieu à d'édifiantes et utiles considérations. Cependant, j'ai réuni assez de matériaux pour remplir le plan que chaque prédicateur pourra choisir, et qu'il jugera le plus à propos de traiter.*

§ I.

Desseins et Plans.

I. — *Postquam impleti sunt dies purgationis ejus secundùm legem Moysi, tulerunt illum in Jerusalem ut sisterent eum Domino* (Luc. II, 22). — Ce n'est pas sans raison que l'Eglise grecque a appelé ce jour la fête de Rencontres ; car il serait bien malaisé d'en trouver dans aucun autre mystère de plus nombreuses ou de plus merveilleuses. Sans vous ennuyer par un dénombrement qui irait à l'infini, n'est-ce pas une rencontre bien surprenante que celle de la Purification de Marie avec la Présentation du Sauveur, puisque dans la première de ces cérémonies tout est honteux et humiliant pour Marie, et que dans la seconde tout conspire à faire éclater ses grandeurs et à relever son mérite et sa dignité ? 1° Dans la cérémonie de la Purification, la plus pure des vierges est prise pour une femme souillée par l'enfantement ; la mère de Dieu , pour la mère d'un homme comme les autres ; la plus sainte des créatures, pour une personne sujette au péché ; la reine du ciel et de la terre, pour une pauvre misérable qui n'a pas seulement de quoi offrir un agneau en sacrifice. 2° Mais en échange, la Présentation de Jésus est bien avantageuse à cette même Vierge ; car, non-seulement elle recouvre avec usure tout l'honneur qu'elle semble avoir perdu en renonçant en quelque manière à ses divines qualités, mais elle a encore la gloire de faire à Dieu un présent digne de lui, d'acquérir de nouveaux droits sur son fils en le rachetant, et d'être solennellement déclarée sa coadjutrice dans l'ouvrage du salut et de la rédemption des hommes. L'heureuse rencontre que celle de ces deux cérémonies opposées ! Je ne pouvais trouver aujourd'hui rien de plus édifiant et de plus propre à toucher vos cœurs, que de vous proposer ce grand mystère de l'humiliation et de la gloire de la mère de Dieu ; aussi est-ce le sujet et le partage de ce discours. — Marie humiliée en se purifiant sera la matière du premier point. — Marie élevée et glorifiée en présentant son fils au Seigneur sera la matière du second. Demandez, s'il vous plaît, avec moi, la purification de mon cœur et de ma langue pour que je traite avec fruit ce sujet qui comprend et réunit les deux principaux mystères de la solennité de ce jour.

Premièrement. — Il faut montrer combien il est difficile de renoncer à un intérêt aussi délicat qu'est celui de l'honneur, et qu'il est besoin d'un grand détachement de soi-même pour se priver du plus doux fruit que produise le mérite, et d'une des plus belles récompenses de la vertu.

Aussi est-ce le dernier effort de la générosité chrétienne que de s'exposer volontairement au mépris, et de consentir à sa propre honte, surtout lorsqu'on n'a nulle obligation de le faire, et qu'on a même beaucoup de raisons de ne pas le faire. Voilà la situation où se trouve Marie en allant au Temple pour se purifier. Deux puissantes raisons pouvaient, se semble, la détourner de cette cérémonie. La première, c'est que rien ne l'obligeait à s'y assujettir, puisque Moïse ne l'avait ordonnée que pour les femmes qui auraient mis au monde des enfants par les voies communes et ordinaires. La seconde, c'est qu'elle était extrêmement préjudiciable à sa gloire puisqu'elle ternissait l'éclat de sa pureté virginale, obscurcissait l'honneur de sa maternité divine, et avilissait sa majesté et sa grandeur. Il faut d'abord démêler toutes ces choses et leur donner plus de jour; ensuite on peut s'étendre sur les conséquences morales qui découlent naturellement de cet exemple d'humilité et de renoncement à sa propre gloire. Où sont maintenant les enfants du siècle? où sont ces esprits fiers et orgueilleux qui, bien loin de consentir à leur propre abaissement, comme l'humilité chrétienne le prescrit en différentes rencontres, ne sauraient supporter la moindre confusion pour DIEU? Rentrons un peu en nous-mêmes : n'est-il pas vrai que l'on ne craint rien tant que l'humiliation? Quelqu'un nous aura dit une parole de travers, ou ne nous aura pas considéré dans une rencontre quelconque, ou n'aura pas flatté notre vanité autant que nous nous l'étions promis, que ne fait-on pas, au lieu de négliger ces bagatelles et de passer généreusement par dessus? Que d'amertumes de cœur? etc.

Deuxièmement. — Il est temps d'ôter le voile qui cache et obscurcit aux yeux des hommes la gloire de Marie; il faut maintenant que la honte de sa Purification se change en gloire dans la Présentation de son Fils. Certes, la conduite de DIEU est admirable quand il relève, par leur propre abaissement, ceux qui lui sacrifient leur intérêt. Si Marie ne lui eût fait ce grand sacrifice de sa pureté, si elle n'eût généreusement renoncé aux privilèges que lui donnaient la qualité de mère de DIEU et son innocence, si elle n'eût pris toutes les marques d'une honteuse pauvreté, 1° Elle n'eût pas mérité d'être rétablie et maintenue dans la possession de ses titres et de ses grandeurs à la face du ciel et de la terre ; 2° Jamais elle n'eût eu l'avantage de faire à DIEU un présent digne de lui, et d'acquérir de nouveaux droits sur la personne de JÉSUS; 3° Jamais elle n'eût été solennellement déclarée sa coadjutrice dans l'économie de notre rédemption. Voilà les trois choses que DIEU fait éclater, en faisant parler les oracles en faveur de Marie pour réparer sa gloire. — *Premièrement.* Nous avons déjà dit que la virginité était une qualité inséparable du titre de mère de DIEU : on ne pouvait donc mieux déclarer que Marie était la plus pure des vierges qu'en déclarant solennellement qu'elle était mère de celui qui ne devait et ne pouvait naître que d'une vierge. C'est ce qui se fit d'une manière admirable, lorsque Siméon et Anne, dont on con-

naissait la sainteté et la piété exemplaire, dont la sincérité ne pouvait être suspecte, et qui enfin avaient souvent promis que le Messie attendu depuis si longtemps paraîtrait bientôt, lors, dis-je, que Siméon et Anne vinrent au devant de Marie qui allait présenter Jésus, entrèrent dans le Temple d'un air inspiré qui marquait l'excès de leur transport et de leur ravissement, publièrent hautement que les oracles étaient accomplis, que la vierge avait enfanté, que cette femme qu'ils voyaient était l'heureuse mère du rédempteur d'Israël, que cet enfant qu'elle tenait entre ses bras était le Messie, l'Emmanuel, le fils de David promis à Abraham, etc. — *Secondement*. Par le même témoignage, Marie est déclarée la plus sainte des créatures et la souveraine de l'univers ; car la qualité de mère de Dieu renferme nécessairement ces deux grandes prérogatives. Elle renferme la première, parce que, comme il n'y a point d'union plus grande entre une pure créature et Dieu que celle-là, sans en excepter même la grâce de l'adoption, il en résulte qu'il est autant impossible que Marie soit coupable du moindre péché qu'il est impossible que la lumière s'accorde avec les ténèbres. Elle renferme la seconde, parce qu'une mère entre dans les droits de son fils : si donc Marie est reconnue mère du Fils de Dieu, il faut aussi qu'on la reconnaisse pour la souveraine de tout le monde. — Il reste à faire remarquer dans la Présentation du Sauveur les trois circonstances dont Marie tire sa plus grande gloire. La première est que par cette action elle a fait à Dieu un présent digne de lui, c'est-à-dire, qu'elle a fait ce qu'avant elle personne n'avait jamais fait et n'avait jamais pu faire. La seconde est que Marie rachète son fils. afin de l'offrir encore une fois pour nous, et de commencer dès ce jour le grand ouvrage de notre rédemption. La troisième est qu'en rachetant son fils, elle a acquis un nouveau droit sur le Verbe incarné : elle avait déjà un droit naturel sur lui, en qualité de mère, et de mère qui ne partageait avec personne la gloire de lui avoir donné la vie ; mais ce droit lui appartient de nouveau, comme le prix d'un achat légitime, de sorte que le Sauveur lui devait obéissance, non-seulement comme à sa mère, mais comme à sa maîtresse ; c'est donc véritablement en cette occasion qu'il faut dire : *Et erat subditus illis*. On peut finir ce discours par une instruction en rapport avec ces deux points : commençons aujourd'hui à nous purifier à l'exemple de Marie. Combien de choses y a-t-il à purifier en nous ? etc. Présentons Jésus-Christ à son Père ; nous pouvons le faire dans la communion et dans le sacrifice de l'autel ; à ce présent que nous lui faisons de son Fils qui s'est donné tout à nous, joignons un sacrifice d'humilité, de contrition, de pénitence, etc.

—

II. — La sainte Vierge, dans le mystère de sa Purification, offre au Seigneur un double sacrifice : l'un d'elle-même, et l'autre de son fils. On

trouve là le sujet et le partage d'un discours, car on peut montrer que Marie accomplit avec exactitude les deux lois portées par Moïse : la première regarde la mère qui avait enfanté un fils; et la seconde, le fils premier-né.

Premièrement. — Marie, en observant cette cérémonie légale, fait à Dieu le sacrifice d'elle-même. 1° Elle fait un sacrifice de son esprit et de sa volonté, par son obéissance à une loi qui ne l'oblige point, à une loi qui sera bientôt détruite et dont elle doit raisonnablement être la première affranchie. Mais Marie ne dispute point avec Dieu. Est-ce un commandement? est-ce un conseil? Peu importe, il lui suffit de connaître le désir de Dieu : aussitôt elle s'y soumet promptement, exactement, amoureusement. 2° Elle sacrifie l'intérêt de sa gloire et de son honneur, parce que cette loi la dégraderait, en la faisant passer dans l'esprit de ceux qui la verront pour une femme du commun, qui avait besoin de se purifier comme toutes les autres mères. — Ensuite on peut s'étendre sur l'injure que l'observation de cette loi fait à sa qualité de mère de Dieu, puisque le Messie promis dans la loi devait naître d'une vierge. Mais comme l'humilité accompagne toujours l'obéissance, Marie se soumet à cette loi, sans avoir égard à sa dignité ou à son honneur, et sans qu'aucun respect humain puisse l'en détourner. Belle leçon, qui nous apprend, non-seulement d'agir libéralement avec Dieu, mais encore à agir sans tenir compte de notre propre gloire, lorsque la sienne est en cause.

Deuxièmement. — Marie sacrifie son fils, en observant la seconde lo qui obligeait d'offrir à Dieu les premiers-nés. 1° Elle s'en dépouille entièrement, en l'offrant au souverain Seigneur pour les desseins qu'il avait sur lui. Il n'en était pas de Marie comme de toutes les autres mères qui, après avoir racheté leurs enfants, les possédaient comme auparavant ; Marie l'offre pour le salut du monde et comme une victime publique pour les péchés de tous les hommes, nonobstant les répugnances de l'amour naturel. Cet exemple apprend aux parents à ne point s'opposer à la volonté de Dieu, soit qu'il les prive de leurs enfants par la mort, ou par une vocation à l'état religieux. 2° Elle l'offre pour être mis en croix : elle sait parfaitement la fin pour laquelle cet Homme-Dieu a pris naissance en elle, et pourquoi il est venu, et ce qu'il doit souffrir pour le salut des hommes. Quoique Dieu pût disposer du fils sans consulter la volonté de la mère, cependant, comme il ne voulut point venir au monde sans son consentement, il exigea ce même consentement pour en sortir de la manière qu'il lui avait fait comprendre par les prophètes. En offrant ce cher fils pour un pareil dessein, quelle douleur ne ressentit-elle point ! Quels furent ses sentiments ! etc.

—

III. — Dieu étant tellement au-dessus de ses créatures par l'indépen-

dance de son être et par l'excellence de sa nature, il ne faut pas trouver étrange, Messieurs, si, à quelque degré d'honneur et à quelque dignité qu'il les élève, il se réserve toujours le droit de souveraineté, et s'il exige d'elles l'obéissance et la soumission, soit comme un hommage dû à sa grandeur, soit comme un juste tribut de leur reconnaissance. L'ange et l'homme ne furent pas plus tôt créés, l'un pour commander aux cieux, et l'autre à la terre, que Dieu, avant qu'ils exerçassent le premier acte de leur pouvoir, voulut qu'ils reconnussent, par leur obéissance, le souverain domaine de celui dont ils avaient reçu tant d'avantages. Pour cela, il leur imposa une loi ; une partie des anges et l'homme la transgressèrent; aussitôt les premiers furent précipités dans un abîme de malheurs, et l'autre fut déchu de tous ses droits, dans lesquels il n'est rentré que par l'obéissance d'un Homme-Dieu. Tant le Seigneur est jaloux de son indépendance, qu'il ne veut communiquer et qu'il ne peut communiquer à personne, et qu'il veut que toutes ses créatures reconnaissent par leur obéissance et par leur soumission.

Mais ce qui est surprenant, c'est que les hommes, à qui la bassesse est aussi naturelle que la vie même, se prétendent exempts des lois de Dieu en vertu même des raisons qui les obligent à s'y soumettre, et apportent pour excuse précisément les motifs qui les y doivent plus étroitement engager. Tel se persuade que son honneur est incompatible avec les maximes de la religion ; tel prétend qu'il ne peut se soumettre au précepte, parce que l'observation en est trop difficile ; tel enfin s'imagine que sa qualité, sa naissance, ou sa dignité l'en doivent dispenser.

C'est, chrétienne compagnie, contre ces trois prétextes, les plus spécieux et les plus ordinaires qu'apportent les hommes pour éluder les obligations du christianisme, que je veux produire, dans le mystère d'aujourd'hui, l'exemple de la glorieuse Vierge qui se soumet à la loi de la Purification, quoiqu'elle ne l'obligeât point, et qui s'y soumet 1° Aux dépens de sa gloire, puisqu'étant la plus pure de toutes les Vierges, elle se présente néanmoins au Temple pour se purifier, comme une femme ordinaire ; 2° Nonobstant la peine et la difficulté qu'elle y pouvait trouver, puisque cette loi lui commandait en même temps de sacrifier ce qu'elle avait de plus cher au monde, en offrant son fils pour le salut des hommes ; 3° Sans avoir égard à sa qualité de reine et de mère de son Dieu, à laquelle elle paraît déroger en obéissant à une loi qui la dégradait, et qui semblait la dépouiller de tous ses titres et de tous ses droits. Ainsi, intérêts d'honneur, difficulté de précepte, qualité ou grandeur, trois prétextes qu'apportent les hommes ordinairement pour se dispenser des devoirs de leur religion ; mais vains prétextes que je veux combattre aujourd'hui, et dont j'espère même tirer les motifs d'une obéissance plus obligatoire et plus fidèle. Ce sera le partage de ce discours. (*Sermons sur tous les sujets*, *Mystères*).

IV. — Le temps de la Purification de Marie étant accompli selon la loi de Moïse, ils portèrent l'enfant à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur. Tout cela se fait selon la loi, et nous apprend comment nous devons nous-mêmes observer les lois de DIEU.

Marie obéissante à la loi condamne l'orgueil par lequel nous nous élevons contre l'autorité de DIEU : première partie. — Marie surmontant toutes les difficultés de la loi condamne notre lâcheté qui se décourage au moindre effort qu'il faut faire pour garder la loi de DIEU.

Premièrement. — Marie obéissante à la loi condamne notre orgueil qui s'élève contre la loi de DIEU. Nous nous élevons contre cette loi divine : 1° Par une révolte de cœur ; 2° par un aveuglement d'esprit ; l'obéissance de Marie confond aujourd'hui l'un et l'autre.

Deuxièmement. — Marie surmontant toutes les difficultés de la loi condamne notre lâcheté, qui se décourage au moindre effort qu'il faut faire pour garder la loi de DIEU. Nous nous figurons que cette loi exige trop de nous 1° Parce qu'elle nous engage à nous dépouiller, en mille occasions, de ce que nous avons de plus cher ; 2° Parce qu'elle nous prive de certaines joies et de certaines douceurs de la vie auxquelles nous sommes attachés ; 3° Parce qu'elle nous ordonne en bien des rencontres de renoncer à un certain honneur mondain dont nous nous piquons. A cela on peut opposer trois leçons que nous donne Marie en ce mystère : 1° De sacrifier à DIEU ce que nous avons de plus cher ; 2° De sacrifier à la loi de DIEU des joies aussi vaines que les nôtres ; 3° De sacrifier jusqu'à l'honneur, quand même il s'agirait de le perdre, pour observer la loi. (*Bourdaloue*, *premier sermon sur la Purification*).



V. — Quel spectacle, quel mystère, quel exemple, et quelle instruction ne trouvons-nous pas dans cette cérémonie, où tout ce qu'il y a de plus grand dans un précepte, de plus auguste pour les personnes qui l'accomplissent, de plus saint dans une fête, de plus vénérable dans la vieillesse, de plus honorable dans la viduité, et de plus respectable pour la sainteté du lieu, se présente à nos yeux, et confondrait nos esprits si nous pouvions tout considérer. Mais je suis obligé de m'arrêter uniquement à la glorieuse Vierge dont l'exemple 1° nous instruit à garder la loi ; 2° Nous anime à l'observer.

Premièrement. — L'exemple de Marie nous apprend à garder la loi de DIEU. Celle que Marie observe ordonnait aux femmes qui avaient enfanté, de s'abstenir de l'entrée du Temple, et de ne point approcher du sanctuaire, etc. 1° Elle le fait si soigneusement qu'elle est un modèle de l'exactitude que nous devons apporter à nous acquitter des devoirs de notre état et de toutes les obligations que la loi de DIEU nous impose. C'est à nous à nous examiner sur ce point. 2° Elle observe la loi tout

entière. Il y avait deux lois données par Moïse : l'une qui obligeait la mère à se purifier, et l'autre qui obligeait de présenter à Dieu le premier-né des enfants. Dans ces deux lois quantité d'autres étaient renfermées ; ainsi il fallait racheter l'enfant après l'avoir offert, le regarder comme appartenant à Dieu, offrir un sacrifice marqué expressément par la loi. Marie observe tout ce qui est prescrit dans toute son étendue, et sans rien omettre, satisfait à tout et avec toute la perfection imaginable. Voilà le modèle que nous devons suivre dans l'observation des lois de Dieu. 3° Voyons si nous observons tous les commandements, si nous ne manquons à rien d'essentiel, si nous ne nous dispensons point de la plus grande partie ; parcourons les tables de la loi, voyons avec quelle exactitude nous observons les préceptes qui regardent le culte de Dieu et la charité du prochain. N'usons-nous point de réserve avec Dieu ? N'imitons-nous point Saül, qui avait reçu ordre de détruire entièrement les Amalécites et de faire un sacrifice avec toutes leurs dépouilles ; mais qui s'en réserva la meilleure partie, et dit hardiment à Samuel : *Implevi præceptum Domini*? Vous savez ce que Samuel lui répondit de la part de Dieu. C'est de la sorte que nous usons de réserve avec Dieu : nous nous contentons d'une partie de la loi ; mais Dieu demande qu'on l'observe tout entière sans en rien retrancher. 4° Non-seulement Marie observe entièrement les lois qui étaient prescrites, dans cette cérémonie légale de la Purification ; mais encore elle y garde toutes les circonstances du lieu et du temps, pour montrer que rien n'est à négliger quand il s'agit d'obéir à Dieu. En effet, le jour est marqué : *Postquam impleti sunt dies purgationis ejus* (Luc. II, 22) ; le lieu, qui est le Temple, y est spécifié ; elle ne prévient ni ne retarde, tout s'exécute à point nommé ; elle ne fait pas comme ceux qui ne s'acquittent de leurs devoirs que par force et le plus tard qu'ils peuvent. Il faut, pour faire voir avec quelle perfection Marie s'acquitte de tout cela, montrer par quels motifs, avec quelle pureté d'intention, quelle charité elle remplit ces devoirs ; puis indiquer les défauts qui, comme la vanité, ont coutume de corrompre nos meilleures actions, etc.

Deuxièmement. — L'exemple de la sainte Vierge, dans ce mystère de sa Purification, nous anime à vaincre les difficultés qui se rencontrent dans l'observation des lois de Dieu. Ces difficultés se peuvent réduire à trois : 1° La honte que l'on craint de s'attirer de la part des autres, s'ils nous voient réguliers dans la pratique des devoirs de notre état ou de notre religion. 2° La peine et la difficulté que l'on trouve à s'acquitter de tant d'obligations que notre amour-propre nous grossit souvent. 3° Les prétextes que nous sommes ingénieux à trouver, mais qui ne nous excusent point devant Dieu : prétextes pris de notre dignité, de notre santé, de la multitude de nos emplois ; prétextes vains et frivoles, que nous croyons des raisons suffisantes pour nous dispenser des obligations les plus pressantes du christianisme, mais qui seront un jour autant de sujets de condamnation de notre lâcheté.

VI. — On peut montrer dans les deux parties d'un discours : 1° La conduite de Marie envers Dieu ; 2° La conduite de Dieu envers Marie.

Premièrement. — 1° Marie observe cette loi, quoiqu'elle n'y fût pas obligée, puisque les termes mêmes de la loi l'en dispensaient : 2° Elle l'observe dans les choses les plus difficiles, puisqu'elle renonce à la gloire de passer pour vierge dans l'opinion des hommes, et conséquemment de passer pour mère du Messie qu'ils attendaient, et qui ne pouvait naître que d'une vierge. 3° Elle l'observe dans tous ses points, sans en omettre un seul.

Deuxièmement. — Dieu augmente la pureté de Marie, à mesure qu'elle consent à en perdre la réputation dans l'esprit des hommes ; et il la fait reconnaître pour vierge et pour mère du Sauveur par le vieillard Siméon et la prophétesse Anne, les deux plus saintes personnes qui fussent alors au monde. 2° Il l'associe à la qualité de médiatrice et de rédemptrice des hommes : titres que les SS. Pères ne font point de difficulté de lui donner dans ce mystère, quoique dans un sens différent de ce qui est dû au Sauveur du monde.

—

VII. — Après avoir rapporté les deux lois qui sont comprises dans ce mystère : la première qui obligeait d'offrir à Dieu les premiers-nés du peuple d'Israel, et la seconde qui obligeait la mère à se purifier des souillures de l'enfantement ; il faut montrer comment Marie s'acquitte de ces deux lois.

1° Elle offre son fils qui est sa gloire et ses délices. Il faut faire voir l'excellence de cette oblation, et comment par là Marie a fait le plus grand sacrifice, et rendu à Dieu le plus grand hommage ; puis comment elle fait cette oblation avec la plus ardente charité et le plus grand courage, etc.

2° Elle observe la purification avec la même fidélité, savoir, avec une humilité incomparable et une obéissance héroïque.

—

VIII. — Quoique la fête que l'Eglise célèbre en ce jour soit un assemblage de mystères, de cérémonies , et de divers incidents qui lui ont fait donner autrefois le nom de Rencontre, je crois pourtant que vous n'ignorez pas qu'elle a été primitivement instituée pour retracer dans l'esprit des chrétiens le souvenir de la soumission volontaire que Jésus et Marie ont montrée pour une double loi que Dieu avait instituée par Moïse, quoiqu'elle ne fût nullement faite pour eux, et que les termes mêmes dans lesquels elle était conçue les en dispensassent visiblement. Elle regardait d'abord la femme qui avait mis au monde un fils par la voie ordinaire, et elle lui ordonnait de venir au Temple, après en avoir été éloignée pendant

quarante jours, pour se purifier de la souillure de ses couches par une cérémonie légale instituée à cet effet. Elle regardait ensuite l'enfant qui sortait le premier du sein de la mère : il devait être offert à Dieu, et dévoué à son service.

Le Verbe, dans cette offrande qu'il voulut que l'on fît de sa personne, et qu'il fit lui-même à son Père, remplit une double fonction : il est don et oblation. Il est un don que Dieu fait aux hommes pour qu'il soit leur médiateur et leur sauveur; il est une oblation que les hommes font à Dieu pour obtenir leur réconciliation avec lui. Or l'un et l'autre se fait par les mains de Marie; comme c'est par elle que Jésus a été donné aux hommes, c'est aussi par les mains de cette vierge toute pure et toute sainte qu'il est offert à Dieu : elle seule est digne de le recevoir, elle seule est digne de l'offrir.

Par l'une de ces fonctions Dieu a satisfait à sa bonté; par l'autre nous satisfaisons à sa justice et à la grandeur de nos obligations envers lui. Mais comme ce mystère n'est pas moins fécond en instructions et en sentiments de piété qu'en cérémonies, laissons la cérémonie de la Purification dont vous êtes bien persuadés que Marie n'avait pas besoin, et attachons-nous uniquement à l'offrande qu'elle fait à Dieu de son fils, pour apprendre à son exemple la manière d'offrir nos dons au Seigneur.

Pour cela nous examinerons : 1° La nature du présent qu'elle fait, et de ceux que nous devons faire. 2° La manière dont elle fait ce présent, et que nous devons imiter. En deux mots, voyons ce qu'il faut offrir à Dieu, et comment il faut l'offrir.

—

IX. — L'Eglise célèbre deux mystères dans cette fête : la Purification de la sainte Vierge, et la Présentation de Jésus-Christ au Temple; Marie se purifie, Marie offre son fils au Père éternel. De ces deux mystères découlent pour nous deux grandes instructions.

1° Si la plus pure de toutes les mères se purifie pour obéir à la loi de Moïse, nous devons nous purifier de tout péché pour obéir à la loi du Seigneur.

2° Si la mère la plus tendre qui fut jamais offre au Père éternel l'enfant le plus chéri et le plus accompli pour être la victime du monde, nous devons lui consacrer tout ce que nous avons de plus cher et de plus précieux pour lui marquer notre amour et notre reconnaissance.

—

X. — Le fond de l'évangile de ce jour est l'obéissance de la sainte Vierge à la loi. Cette obéissance doit être le modèle de la nôtre, et nous apprendre la dévotion avec laquelle il nous faut accomplir tous les devoirs que nous impose la loi du Seigneur. Or cette dévotion, pour être

parfaite, doit renfermer deux qualités, la régularité et la fermeté : la régularité par rapport aux devoirs que la loi nous impose; la fermeté par rapport aux obstacles qui s'opposent à l'exécution de ces devoirs.

—

XI. — Dans les deux sacrifices que la sainte Vierge présente en la fête de ce jour, je remarque particulièrement trois vertus qui peuvent faire le partage d'un discours.

1° Sa rare obéissance : elle se soumet à une loi rigoureuse pour montrer son entier dévouement à son créateur et son respect pour tout ce qu'il commande, alors même qu'elle semble avoir de bonnes raisons pour se dispenser de les exécuter.

2° Son humilité profonde : elle offre le sacrifice de sa réputation ; et c'est la chose à laquelle tient le plus une âme généreuse.

3° Son ardente charité envers les hommes : elle offre son fils à Dieu pour leur salut.

—

XII. — Trois conditions sont nécessaires pour accomplir parfaitement la loi de Dieu :

1° Etre prêt à l'accomplir dans tous ses points, à l'exemple de Jésus-Christ.

2° L'accomplir fidèlement dans chaque circonstance, à l'imitation de Marie.

3° Persévérer constamment jusqu'à la fin dans l'observation de la loi, comme Siméon. (*Essais de panégyriques, essai pour le jour de la Purification*).

—

XIII. — Comme il serait difficile de réunir dans un seul discours les différentes idées que l'évangile nous présente en ce mystère, attachons-nous à deux grandes leçons que nous donne Marie :

1° En accomplissant la loi dans tous ses points, elle nous apprend l'exactitude scrupuleuse avec laquelle nous devons observer tous les préceptes de la loi.

2° En accomplissant la loi sans dispense, elle condamne tous ces prétextes spécieux dont on se sert pour éluder les plus indispensables obligations du christianisme.

Examinons ces deux vérités importantes, et tâchons de nous instruire de ce qu'il y a de plus essentiel dans la religion. (*Les mêmes essais*).

—

XIV. — Marie immole trois victimes différentes dans cette cérémonie légale de sa purification : elle offre son fils, son cœur, sa gloire.

1° Elle offre son fils à la mort.

2° Elle offre son cœur aux douleurs, *et tuam ipsius animam pertransibit gladius.*

3° Elle offre sa réputation à la honte et à la confusion.

Elle offre son fils à la croix, par la présentation qu'elle en fait à DIEU le Père. Elle offre son cœur aux douleurs, par l'acceptation du glaive que Siméon lui prédit devoir pénétrer jusqu'au fond de son âme. Elle offre sa réputation à la honte, par la purification qu'elle reçoit, et qui lui fait perdre dans l'estime des hommes la gloire de sa pureté virginale, et, par une conséquence nécessaire, sa qualité de mère de DIEU. (*Biroat, premier sermon sur la Purification*).

—

XV. — On peut prendre pour sujet d'un discours sur cette fête : 1° L'obligation où nous sommes, en qualité de chrétiens, de rendre nos hommages au Seigneur par un culte extérieur et public, à l'exemple de la sainte Vierge. 2° Les sentiments intérieurs dont nous devons accompagner ce culte extérieur, sur le modèle de cette même Vierge.

Premièrement. — 1° Quoique Marie ne soit pas obligée à cette cérémonie légale, elle se croit obligée cependant d'honorer son DIEU par cette soumission et par le respect qu'elle rend à sa loi. 2° Elle se soumet à la loi à cause du prochain qui eût pu se scandaliser de la voir s'en dispenser. 3° Elle s'en acquitte, quelque difficulté qu'elle y ait, etc.

Deuxièmement. — 1° C'est un abus que le Fils de DIEU a souvent reproché aux Juifs, de se contenter des cérémonies extérieures de la religion : *Populus hic labiis me honorat* (Matth. XV, 8), etc. 2° Les sentiments de la sainte Vierge sont une profonde humilité, une grande tendresse pour son fils, et à une ardente charité envers les hommes. (*Le P. Catrou*).

—

XVI. — On peut montrer :

1° Dans Marie, un esprit de fidélité à tout sacrifier pour DIEU ; elle nous enseigne ainsi que nous devons nous sacrifier complètement au Seigneur.

2° Un esprit de sacrifice dans JÉSUS-CHRIST qui renonce à tous ses attributs pour honorer le souverain domaine de son Père, et réparer par ses humiliations l'injure du premier prévaricateur qui avait aspiré à l'indépendance.

Premièrement. — 1° Marie est fidèle à sacrifier tout ce que la loi lui ordonne, et elle le fait sans raisonner. 2° Sa fidélité est humble ; elle ne s'élève point, quoiqu'il semble qu'elle le puisse faire. 3° Sa fidélité est généreuse, puisqu'elle ne se décourage point, quoiqu'il lui en coûte.

Ne pouvait-elle pas dire qu'elle ne devait point passer pour une mère ordinaire, que les intérêts mêmes de son fils l'y obligeaient? Ne pou-

vait-elle pas dire qu'il fallait respecter la divinité de ce fils, redire les oracles de l'ange, les louanges d'Elisabeth et de Zacharie, et faire ainsi connaître les raisons qui la dispensaient de la loi? Mais Marie sacrifie tout sans raisonner : les ordres du ciel marqués par la loi lui tiennent lieu de raisons, et elle croit que son sacrifice ne serait point parfait, si l'humilité n'accompagnait la docilité. — Elle veut bien se soumettre à une cérémonie grossière, sans demander une voie plus parfaite, quoiqu'elle fût en droit de le faire, tant à cause de l'éminence de sa grâce que parce qu'elle n'avait contracté aucune souillure en mettant au monde un Fils qui avait de nouveau consacré sa pureté au lieu de la diminuer. — Son sacrifice est humble et en même temps généreux, car elle s'offre elle-même aux douleurs : Siméon les lui prédit, elle les prévoit par la connaissance qu'elle a du mystère de la Rédemption, elle en juge par les humiliations de JÉSUS enfant. Elle s'offre au glaive qui doit la percer, et elle y offre ce qu'elle chérit plus qu'elle-même, ce qu'elle voudrait racheter de sa propre vie; mais comme elle voit que le Père éternel donne son Fils pour être immolé, elle renonce à son droit, et consent que son JÉSUS répande tout son sang pour le salut du genre humain. Quel modèle d'un sacrifice parfait !

Deuxièmement. — JÉSUS-CHRIST montre l'esprit de sacrifice en ce qu'il s'offre à son Père pour la rédemption du genre humain : 1° Réellement; 2° Entièrement et universellement ; 3° Volontairement.

JÉSUS-CHRIST a souffert depuis le juste Abel, et il était immolé dans tous les sacrifices de la loi ancienne, mais en ombre seulement et en figure. Pour réparer l'injure faite à DIEU, il fallait un sacrifice réel et d'un mérite infini ; il fallait l'accomplissement de la prophétie de Malachie, que la victime parût sur l'autel, que le premier-né fût porté dans le Temple, que le prêtre l'offrît, que des justes et de saintes femmes se trouvassent à ce nouveau calvaire, que Marie fût présente à ce sacrifice, et que tout nous y traçât le même sacrifice que celui de la croix. C'est ce qui se trouve aujourd'hui. — JÉSUS-CHRIST s'offre tout entier : il sacrifie à son Père sa gloire, sa puissance, son innocence même ; il ne fait point de réserve. L'intégrité d'un sacrifice en fait tout le mérite : celui de JÉSUS-CHRIST est donc parfait. — Il est volontaire : c'est une offrande qui ne tire pas son mérite de la loi, mais du consentement volontaire de celui qui s'offre en sacrifice. JÉSUS-CHRIST pouvait attendre qu'on lui présentât l'occasion de s'offrir, mais il ne l'attend pas; il prévient lui-même en inspirant à sa sainte mère et à saint Joseph d'accomplir ce qui est écrit de lui dans la loi et dans les prophètes. (*Massillon*).

—

XVII. — En suivant l'esprit de l'Eglise qui nous offre aujourd'hui deux mystères comme objet de notre culte, on peut présenter :

Premièrement. — Marie se purifiant dans le Temple, pour servir de modèle aux pécheurs. 1° C'est l'humilité qui commence à la purifier : elle renonce à tous ses grands priviléges qui avaient été le sujet des louanges d'Elisabeth et de Zacharie, et par là elle nous montre que notre pénitence doit commencer par cette vertu. 2° C'est la douleur qui purifie Marie en la rendant plus parfaite : elle s'offre à vivre dans les persécutions et à y voir son fils exposé ; elle s'offre pour mourir de douleur et pour voir mourir son cher fils mourir de la même manière. Notre pénitence ne nous purifiera que par une douleur proportionnée à la grandeur de nos fautes. — C'est l'amour qui purifie Marie, car c'est l'amour de DIEU qui la fait se soumettre à la loi. Nous ne saurions être pleinement purifiés si l'amour n'anime pas notre pénitence.

Deuxièmement. — JÉSUS s'offrant au Temple pour être le modèle des justes. Il s'offre 1° Librement, puisque c'est par amour qu'il descend en terre pour chercher la brebis égarée : modèle parfait pour les justes qui ne doivent rien offrir à DIEU par contrainte, ou par des vues basses ; 2° Continuellement et sans interruption : il commence dans le sein de sa mère comme dans son premier temple, il continue en s'offrant visiblement dans le Temple de Jérusalem, et toute sa vie n'est qu'un sacrifice continuel : c'est ainsi que les justes ne doivent vivre que pour mourir. (*Le P. Chauchemer*, *mystères*)

—

XVIII. — C'est encore un fort beau plan de montrer :

Premièrement. — Que Marie sacrifie ce qu'une mère a de plus cher, son fils unique, 1° En donnant son consentement à ce qu'il soit immolé sur la croix. C'est une grande marque de générosité de s'élever au-dessus des sentiments de la nature, comme fit Marie, et en consentant d'être mère de JÉSUS-CHRIST, de consentir par là même à ce que le Père éternel le sacrifiât pour le salut de tous les hommes. — 2° En le dévouant et en le consacrant elle-même. Dès qu'elle est instruite du mystère, elle va au-devant ; le sacrifice qu'elle fait de son fils est libre et volontaire, elle l'offre même à l'immolation, parce que c'est la voie choisie pour le salut du genre humain : *Proposito gaudio, sustinuit crucem.*

Secondement. — Que Marie offre ce qu'elle a de plus précieux. 1° L'honneur de sa virginité ; car c'est comme si elle déclarait publiquement qu'elle a conçu par la voie ordinaire. — La dignité de mère de DIEU ; car elle ne paraît que la mère d'un homme ordinaire, d'un esclave qui a besoin d'être racheté, d'un pécheur qui a prévariqué en Adam comme les autres ; elle ne paraît que l'épouse de Joseph, au lieu qu'elle est l'épouse de l'ESPRIT-SAINT, la mère du DIEU incarné. (*Le P. de la Colombière*).

XIX. — On peut se borner à ne considérer dans la cérémonie d'aujourd'hui que la grandeur du don que Marie fait à DIEU et aux hommes, et montrer

Premièrement. — Que Marie offre aujourd'hui JÉSUS-CHRIST, son fils au Père éternel, pour qu'il soit : 1° Son adorateur en esprit et en vérité, fondant une religion spirituelle à la place d'une religion charnelle, réparant par ses adorations l'idolâtrie du peuple Juif et des gentils. — 2° L'instrument de ses miséricordes : par le sacrifice de son Fils, DIEU le Père montrera l'excès de l'amour qu'il a pour les hommes. — 3° Le grand monument de sa justice, puisqu'il faut que ce soit un Homme-DIEU qui soit offert et qui meure déjà par les offres de sa volonté, pour expier les crimes des pécheurs.

Secondement. — Que Marie offre aujourd'hui JÉSUS-CHRIST à tous les hommes : 1° Pour leur marquer qu'elle est véritablement leur mère, en sacrifiant l'aîné pour empêcher que le cadet ne perde la vie comme il l'a mérité. — 2° Pour les combler de bénédictions, puisque c'est le sacrifice qu'elle fait de ce cher fils, qui non-seulement les délivre de la mort pour leur donner la vie, mais qui est la source de toutes les grâces nécessaires pour conserver cette vie, l'affermir et la faire croître.

---

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin,** *Serm.* 13 *de tempore*, parle particulièrement du saint vieillard Siméon.

S. Ambroise *Lib.* II *Comment. in cap.* II *Luc.*, fait la même chose.

S. Eloi, évêque de Noyon, a une homélie où il montre que le Sauveur et la sainte Vierge n'étaient pas obligés, l'un d'être présenté au Temple, et l'autre de se purifier.

S. Chrysostôme, *Sermone de occursu Domini*, traite de plusieurs choses qui regardent ce mystère.

Le Vénérable **Bède**, *homélie sur la fête de ce jour*, fait voir, par les termes de l'évangile, que JÉSUS et Marie n'étaient point sujets à la loi de Moïse.

S. Grégoire de Nysse, *Orat. de occursu Domini*, parle de ce mystère ; mais, à la manière des homélies, il s'étend sur plusieurs sujets qu'il y fait entrer.

S. Ildephonse a deux sermons sur ce sujet ; mais ce n'est guère

que dans le second qu'il traite de la Purification de la sainte Vierge et de l'exemption qu'elle avait de la loi de Moïse.

Yves de Chartres, dans un sermon sur la Purification, s'étend sur les cérémonies de cette fête dont il découvre les mystères.

S. Bernard a trois sermons sur cette fête : dans les deux premiers il ne parle que des cérémonies de ce jour, qu'il explique allégoriquement; mais dans le troisième il parle expressément de la Purification de la mère et de la Présentation du fils au Temple. C'est celui de tous les Pères qui dit à ce sujet les plus belles choses, et inspire les plus nobles sentiments. — *Serm. de tempore*, dans un sermon qui lui est attribué, il en est encore parlé.

S. Méthodius, martyr, a une homélie sur ce sujet.

S. Grégoire de Nazianze, *Orat.* 39.

S. Cyprien, *sermon sur la Nativité de* JÉSUS-CHRIST, parle de la Purification de la Vierge et de toutes les cérémonies prescrites par la loi.

Eusèbe, d'Emése, a un sermon sur ce mystère.

Origène, *Homil.* 8 *in Levitic.*

S. Cyrille d'Alexandrie, I, 2, *de fide ad reginas.*

S. Anselme, sur l'évangile de S. Luc.

L'Abbé Rupert, *l.* II *in Levitic. c.* 16.

Euthimius, *in c.* II *Evangelii Lucæ.*

S. Laurent Justinien a fait sur cette cérémonie un sermon où il rapporte tout ce qui s'est passé dans le Temple.

S. Odilon a pareillement un sermon sur cette fête, où il marque les raisons pour lesquelles le Fils de DIEU a voulu accomplir la loi et la réalisation des figures renfermées dans cette loi.

Hugues de Saint-Victor a trois sermons sur la Purification de la sainte Vierge : il parle de la purification de nos âmes, et traite mystiquement tout ce qui s'est passé en cette cérémonie.

L'Abbé Guerric a six sermons sur ce mystère; il y traite de la purification spirituelle.

S. Thomas, outre ce qu'il a dit dans la Somme, part. III, quest. 37, art. 4, a encore fait deux sermons sur cette fête : l'un sur ces paroles du prophète Malachie : *Statim veniet ad templum suum Dominator quem vos quæritis* (Malach. III, 1) ; l'autre sur l'évangile de ce jour, où il considère six vertus que la Vierge a pratiquées dans ce mystère ; ensuite il donne le moyen de se purifier à son exemple.

[Livres spirituels et autres]. — **Grenade**, *Mémorial*, liv. VI, rapporte les vertus que la Vierge pratique dans cette cérémonie légale.

Le P. du Pont, *Méditations sur la foi*, méditation 25.

Le P. d'Argentan, capucin, *Conférences spirituelles sur les Grandeurs de la sainte Vierge*, conférence 19, a compris en sept articles tout ce qui regarde ce mystère.

Le P. Nouet a plusieurs méditations sur ce même mystère.

Le P. Haineufve, *Méditations*, a une méditation sur la Présentation de Notre-Seigneur au Temple, et sur la Purification de sa sainte mère.

Le P. Bourgoin, prêtre de l'Oratoire, *Méditations sur les vérités et les excellences du Verbe incarné*, en a plusieurs sur ce mystère.

Tous ceux qui ont fait des méditations sur les mystères de Notre-Seigneur et de la Vierge.

Le P. Croiset, *Exercices de piété* ou *Année chrétienne*, pour le mois de février, traite de l'institution de cette fête, et a plusieurs réflexions morales dont nous nous sommes servis plus loin.

Le P. Nepveu, Réflexions chrétiennes, 2 Février.

Le P. le Valois, *Entretiens sur les mystères de la Vierge*, a deux entretiens sur la Purification.

Dans le livre intitulé *Solitude des vierges*, il y a une méditation sur le respect que la sainte Vierge porta à la loi et sur sa purification.

[Les Prédicateurs]. — **Biroat**, *Mystères de Notre-Dame*, a trois sermons sur la fête de la Purification.

Le P. Texier, *Mystères de la Vierge*, traite celui de la Purification. — *Mystères de Notre-Seigneur*, a un sermon sur la Présentation du Sauveur au Temple.

Le P. Duneau, *Mystères de la Vierge*, a deux sermons sur la Purification.

Le P. de la Colombière a deux sermons sur ce même sujet.

Monmorel a une homélie et un discours.

Bourdaloue, *Mystères*, a trois sermons pour le jour de la Purification ; traite spécialement de la Présentation du Fils de Dieu dans le Temple.

Le P. Chauchemer, *Mystères*, a un sermon sur la Purification.

Dans les sermons attribués à **Massillon**, il y en a un sur cette fête.

Eloges historiques, un sermon.

L'Abbé du Jarri a un sermon.

Essais de Panégyriques, trois desseins.

Lambert a une homélie sur cette fête.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne, *Mystères*, deux sermons.

Discours chrétiens, un sur cette fête.

On peut encore se servir utilement de plusieurs auteurs plus anciens comme Molinier, Matthias Faber, Grenade, Franciscus Lacaburgensis, etc.

[Recueils]. — **Labatha**, Titulo *Maria*.

Théophile Renaut, *Dipt. Marian.*

Les Interprètes qui ont écrit sur l'Evangile de S. Luc.

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Suscepimus, Deus, *misericordiam tuam in medio templi tui*. Psalm. xlvii, 10.

Nous avons reçu, mon Dieu, votre miséricorde au milieu de votre temple.

Sacrificium et oblationem noluisti, holocaustum et pro peccato non postulasti; *tunc dixi : ecce venio*. Psalm. xxxix, 7.

Vous n'avez point demandé d'holocauste ni de sacrifice pour le péché; et j'ai dit alors : me voici, je viens.

In capite libri scriptum est de me, ut facerem voluntatem tuam. Deus *meus, volui, et legem tuam in medio cordis mei*. Ibid. 8, et Hebr. x, 7.

Il est écrit de moi, au commencement du livre, que je devais faire votre volonté; c'est aussi, mon Dieu, ce que j'ai voulu; je désire que votre loi soit au fond de mon cœur.

Tempus faciendi, Domine; dissipaverunt legem tuam. Psalm. cxviii, 126.

Il est temps que vous agissiez, Seigneur; les pécheurs ont renversé votre loi.

Quomodo dilexi legem tuam, Domine, totâ die meditatio mea est. Psalm. cxviii, 97.

Combien est grand, Seigneur, l'amour que j'ai pour votre loi ! elle est le sujet de ma méditation durant tout le jour.

Quidquid habueris masculini sexûs consecrabis Domino. Exod. xiii, 12.

Vous consacrerez au Seigneur tous les enfants mâles.

Homo sensatus credit legi, et lex illi fidelis. Eccl. xxxiii, 3.

L'homme prudent et sensé met sa confiance dans la loi de Dieu, et cette loi lui est fidèle.

Conserva, fili mi, præcepta patris tui, et ne dimittas legem matris tuæ. Proverb. vi, 20.

Observez, mon fils, les commandements de votre père, et ne méprisez point la loi de votre mère.

Sanctifica mihi omne primogenitum; mea sunt enim omnia. Exod. xiii, 2.

Consacrez-moi tous les premiers-nés, car toutes choses sont à moi.

Omne autem primogenitum hominis de filiis tuis, pretio redimes. Ibid. 13.

Vous rachèterez avec de l'argent tous les premiers-nés de vos enfants.

Mulier, si suscepto semine pepererit masculum, immunda erit septem diebus. Levit. xii, 2.

Si la femme, ayant usé du mariage, enfante un mâle, elle sera impure pendant sept jours.

Omne sanctum non tanget, nec ingredietur sanctuarium, donec impleantur dies purificationis suæ. Levit. xii, 4.

Elle ne touchera rien qui soit saint, et elle n'entrera point dans le sanctuaire jusqu'à ce que les jours de sa purification soient accomplis.

Cum expleti fuerint dies purgationis suæ, deferet agnum anniculum in holocaustum, et pullum columbæ sive turturem pro peccato, et tradet sacerdoti qui offeret illa coràm Domino, et orabit pro eâ. Ibid. 6, 7.

Lorsque les jours de sa purification auront été accomplis, elle portera un agneau d'un an pour être offert en holocauste pour le péché, le petit d'une colombe ou une tourterelle qu'elle donnera au prêtre, qui les offrira devant le Seigneur et priera pour elle.

Quod si non potuerit offerre agnum, sumet duos turtures vel duos pullos columbarum, unum in holocaustum, et alterum pro peccato, orabitque pro eâ sacerdos, et sic mundabitur. Ibid. 8.

Que si elle ne trouve pas le moyen de pouvoir offrir un agneau, elle prendra deux tourterelles ou deux petits de colombes; l'un pour être offert en holocauste, et l'autre pour le péché; et le prêtre priera pour elle, et elle sera ainsi purifiée.

Postquàm impleti sunt dies purgationis ejus secundùm legem Moisis, tulerunt illum Jerusalem, ut sisterent eum Domino. Luc. II, 22.

Le temps de la purification de Marie étant accompli selon la loi de Moïse, ils le portèrent à Jérusalem pour le présenter au Seigneur.

Et ut darent hostiam secundùm quod dictum est in lege Domini, par turturum, aut duos pullos columbarum. Ibid. 24.

Et pour donner, selon qu'il est écrit dans la loi du Seigneur, deux tourterelles ou deux petits de colombes, pour le sacrifice.

Responsum acceperat (Simeon) *à Spiritu Sancto, non visurum se mortem, nisi prius videret Christum Domini.* Ibid.

Siméon avait reçu réponse du Saint-Esprit qu'il ne mourrait point, qu'il n'eût vu auparavant le Christ du Seigneur.

Et ipse accepit eum in ulnas suas, et benedixit DEUM. Ibid. 28.

Il le prit lui-même entre ses bras, et bénit le Seigneur.

Et erat Anna prophetissa,... et hæc vidua erat ad annos octoginta quatuor; quæ non discedebat de Templo, jejuniis et obsecrationibus die ac nocte; et hæc ipsâ horâ superveniens,... loquebatur de illo omnibus qui expectabant redemptionem Israël. Ibid. 36, 38.

Il y avait aussi une prophétesse nommée Anne, qui était veuve, âgée de quatre-vingt-quatre ans, et elle demeurait sans cesse dans le Temple, servant DIEU jour et nuit dans les jeûnes et dans les prières : étant survenue en ce même temps, elle parlait de lui à tous ceux qui attendaient la rédemption d'Israel.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT.

[**Purifications légales**]. — Toutes les lois cérémoniales ne devaient subsister que jusqu'à JÉSUS-CHRIST ; ce grand nombre d'aspersions, d'effusions de sang, de purifications, de distinctions de viandes a cessé, parce que la loi de Moïse toute composée de figures a disparu devant la loi de grâce et de vérité donnée par JÉSUS-CHRIST. Les ombres devaient précéder, et elles ont dû disparaître lorsque la réalité s'est montrée ; les choses figurées et prédites étant arrivées et accomplies, il n'a plus fallu de prédictions et de figures. Ainsi la purification corporelle n'est plus nécessaire ; nous pouvons cependant imiter la sainte Vierge en purifiant nos âmes des souillures que nous contractons tous les jours par le péché. Et, comme il n'y a personne qui ne soit pécheur, nous avons tous besoin de cette purification spirituelle.

[**On rachetait les enfants**]. — Les enfants qu'on portait au Temple pour les présenter au Seigneur n'y restaient pas, depuis que toute la tribu de Lévi avait été consacrée au ministère du Tabernacle. On leur rendait la liberté ; mais pour reconnaître leur ancienne servitude, on les rachetait par le prix de cinq cicles, qui valaient près de huit livres de notre monnaie. Le Sauveur, qui ne venait au Temple que pour racheter le genre humain, fut racheté à ce prix ; car, comme il nous l'a dit dans la suite, il n'est *pas venu pour enfreindre la loi*, *mais pour l'accomplir* (Matth. I, 17). Enfin la sainte Vierge observa encore une autre loi qui ordonnait que

toutes les femmes, le quarantième jour après leurs couches, offriraient deux animaux, l'un en holocauste pour tenir la place de leur enfant, qu'on leur rendait, et l'autre pour se purifier du péché légal qu'elles avaient contracté.

[Offrande des pauvres]. — Nous avons déjà dit que la sainte Vierge n'était tenue à aucune de ces lois, et qu'elle ne les a observées que par cette humilité qui a été le principe de toutes ses actions, et la source de toutes ses grandeurs. Mais ce qui doit nous servir ici d'instruction, c'est de voir que Marie ne présente pas un agneau qui était l'offrande des riches, mais deux tourterelles ou deux petits de colombes qui étaient l'offrande des pauvres : *Par turturum aut duos pullos columbarum.* Quelle consolation pour les pauvres de voir que le Fils de Dieu ait voulu naître d'une mère pauvre, et être présenté comme pauvre à son Père! La veuve dont il est parlé dans l'évangile ne mit que deux oboles dans le lieu destiné à recevoir les offrandes : cependant le Seigneur, après avoir examiné son action et considéré, non ce qu'elle donnait, mais l'affection avec laquelle elle le donnait, n'hésita point à publier tout haut qu'elle avait plus donné que tous les aútres.

[Offrandes anciennes]. — Les offrandes des premiers-nés que l'on faisait au Temple n'étaient que deux figures, et le sacrifice que l'on en faisait, ne les détruisait pas. On les présentait dans le Temple plutôt pour les racheter que pour les sacrifier. Ce n'étaient que des victimes de coutume et de bienséance qu'on présentait à la vérité et que l'on conduisait jusques dans le Temple, mais qui ne demeuraient jamais à l'autel. Jésus-Christ, en entrant dans le Temple, se consacre à Dieu tout de bon ; il se livre entre les mains du pontife pour être immolé comme une victime.

[Abraham]. — Je ne pense jamais à ce qui se passe dans le cœur de Marie, lorsque Siméon lui fait cette triste et douloureuse prophétie, que je ne me représente le cœur d'Abraham obligé d'immoler à Dieu son propre fils. Dieu parla trois fois à Abraham au sujet de ce fils. La première, pour le lui promettre ; la seconde, pour l'assurer que toutes les nations seront comblées de bénédictions dans ce fils ; et la troisième, pour lui demander l'immolation de ce fils. Dieu, pour faire répondre la vérité à la figure, observe à l'égard de la Vierge sainte la même conduite. Il lui parle par trois diverses fois. Il lui parle, premièrement, par la bouche d'un ange pour lui promettre un fils : Voici que vous concevrez dans votre sein et que vous enfanterez un fils qui sera le fils du Très-Haut. Il lui parle ensuite par la bouche d'Elisabeth qu'il remplit de son esprit, pour l'assurer qu'elle est comblée de bénédictions et bénie entre toutes les femmes à cause de ce fils. Il lui parle enfin par la bouche de Siméon

qu'il remplit aussi de son esprit, pour lui demander ce fils en sacrifice. Peut-on trouver rien de plus juste que ce parallèle? L'ange envoyé à Abraham lui dit de ne point craindre : *Noli timere, Abraham* (Genes. xv, 1); l'ange envoyé à Marie parle de même : *Ne craignez point*, *Marie* (Luc. I, 30). Abraham met toute la nature à ses pieds, se préparant à immoler son fils parce que Dieu le lui commande, et il préfère, dit S. Ambroise, la qualité de sacrificateur à la qualité de père : *Sacerdotem prætulit patri ;* Marie de même préfère la qualité de sacrificatrice à sa qualité de mère, et elle offre son fils pour servir un jour de victime.

[Dédicace du temple de Salomon]. — Quelque splendides qu'aient été les cérémonies de la dédicace du temple que Salomon fit bâtir au Seigneur, ce n'est rien en comparaison de ce qui se passe dans la cérémonie de ce jour lorsque le Dieu même de ce temple y entre, et que sa sainte mère s'y purifie. Là on porta l'arche du Seigneur, illustre monument de sa bonté, pour en faire la dédicace; ici Marie, arche vivante de la nouvelle alliance, vient faire son offrande. Là on fit des sacrifices et on égorgea des victimes sans nombre ; ici la victime universelle du genre humain, qui doit faire disparaître toutes les autres, s'offre à son Père. Là l'invisible présence du Seigneur remplit cette maison de gloire ; ici sa majesté, cachée sous les voiles de l'humanité, lui donne un nouvel éclat. Là Dieu promit qu'il ouvrirait ses oreilles, ses yeux, son cœur, pour voir les misères, écouter les prières, soulager les maux de son peuple ; ici il en est touché de compassion, il les ressent lui-même, et l'Eglise, en reconnaissance d'un si grand bienfait, s'écrie : *Nous avons reçu, ô mon* Dieu *! votre miséricorde au milieu de votre temple* (Psalm. XLVII, 10). Là il s'éleva un si épais nuage que les prêtres et le peuple ne se voyaient pas; ici d'obscures vertus couvrent tellement Jésus et Marie qu'on ne peut presque les reconnaître. L'enfant qui vient au temple est Dieu ; et cependant, au lieu d'y recevoir des sacrifices avec son Père, il s'y offre lui-même en sacrifice. Celle qui le porte sur ses bras est vierge; et cependant elle se purifie comme si elle était impure. C'est la meilleure de toutes les mères; et cependant elle livre le plus aimable de tous les enfants à des souffrances et à des persécutions certaines, comme si elle n'avait ni une tendresse, ni un attachement de mère. (*Eloges historiques*).

[Les premiers-nés]. — Les Juifs offraient à Dieu leurs premiers-nés en mémoire du bienfait signalé qu'ils avaient reçu lorsque Dieu, pour les délivrer de l'esclavage de Pharaon, avait fait périr dans une seule nuit tous les premiers-nés d'Egypte : *Ex quo percussi primogenitos in terrâ Ægypti, sanctificavi mihi quidquid primùm nascitur in Israel* (Num. III, 13): ce fut, selon le témoignage de Dieu même, le principal motif pour lequel cette cérémonie fut instituée. Jésus-Christ, qui était la fin et le consom-

mateur de la loi, est aujourd'hui offert comme premier-né de tout le genre humain, en action de grâces des obligations infinies, personnelles et singulières que nous avons à DIEU, mais que nul de nous n'était en pouvoir de reconnaître, si par son adorable présentation cet Homme-DIEU ne nous en eût fourni le moyen.

[Comment Jésus observe la loi]. — L'obligation qu'avaient dans l'ancienne loi les parents de consacrer à DIEU leurs premiers-nés ne comprenait, en stricte rigueur, que les premiers-nés qui ouvraient le sein de leurs mères pour venir au monde : *Sanctifica mihi omne primogenitum quod aperit vulvam* (Num. XIII, 2). Par conséquent JÉSUS-CHRIST qui n'avait point violé l'intégrité de sa mère, mais qui était sorti du sein de la Vierge comme le rayon du soleil passe au travers du cristal sans le rompre, ni le ternir, n'était pas obligé à l'accomplissement de cette loi. Il s'y soumet néanmoins, et plus parfaitement que tous les hommes ; car, pourvu que ceux-ci se rachetassent en payant le prix déterminé par la loi, DIEU ne demandait point l'effusion de leur sang : il leur remettait le droit qu'il avait sur leur vie. Mais JÉSUS-CHRIST ne jouit point ici de ce privilége ; il se fait porter au temple, il y est offert à DIEU comme premier-né, il sait le droit que DIEU a sur sa vie, il se rachète, et ne laisse pas encore malgré cela de se soumettre à la volonté de son Père, qui le destine à la mort pour la rédemption de tous les hommes.

[Siméon]. — Ce n'est pas assez d'être préparé à observer la loi, à l'exemple de JÉSUS-CHRIST, ni de l'accomplir fidèlement dans les occasions qui s'en présentent, à l'imitation de Marie ; il faut persévérer constamment dans l'observation de la loi comme Siméon. Ce saint vieillard nous offre l'exemple d'une persévérance éprouvée et couronnée d'avance par la consolation qu'il reçoit dans ce jour bienheureux, et qu'il attendait depuis tant d'années. Le SAINT-ESPRIT lui avait fait entendre un oracle au fond de son cœur, dit S. Ambroise, comme dans un temple où il habitait par la grâce sanctifiante ; et il lui avait dit qu'il ne mourrait point, sans avoir vu le Christ du Seigneur. Cependant DIEU diffère l'accomplissement de cette parole jusqu'à une extrême vieillesse, et il éprouve la fidélité de Siméon par une longue suite d'années, pour la couronner glorieusement aujourd'hui, en lui accordant une grâce encore plus grande que celle qu'il lui avait promise. Il a la joie, non-seulement de voir le Messie, mais de le porter entre ses bras et de voir dans l'avenir les plus grands mystères de sa vie et de sa mort ; et il meurt enfin dans la paix. Il dépend de nous de ne point voir arriver le moment de la mort que nous n'ayons vu JÉSUS-CHRIST formé dans nos âmes ; mais celui qui aspire à ce bonheur doit attendre, aussi bien que Siméon, le Christ du Seigneur, dit S. Ambroise, c'est-à-dire, l'instant bienheureux auquel il viendra nous récompenser de notre fidélité à ses lois.

[Jésus se soumet à la loi]. — L'une des principales raisons qu'eut Marie de se purifier comme les autres femmes, fut de ne pas scandaliser le prochain qui ne savait pas qu'elle fût vierge et mère de DIEU. En cela elle se comporta comme fit depuis son fils dans une occasion que rapporte S. Matthieu. Le Sauveur étant sommé par ceux qui étaient commis pour recevoir le péage de payer le tribut, demanda à S. Pierre quels étaient ceux qui étaient obligés de le payer, des enfants ou des étrangers ; et cet apôtre lui ayant répondu qu'il était évident que ce devaient être les étrangers : Les enfants en sont donc exempts, répartit le Sauveur, insinuant par là qu'étant le fils unique du souverain de l'univers, il n'était nullement sujet au tribut. Puis il ajouta : Mais afin que nous ne les scandalisions pas, allez à la mer, et dans la bouche du premier poisson que vous prendrez vous aurez de quoi payer pour moi et pour vous (Matth. XVII). Ainsi il tint compte de ce que ne sachant pas qui il était, on aurait pu se scandaliser, s'il se fût dispensé de payer le tribut auquel tous les autres étaient soumis. La sainte Vierge pouvait sans doute dire aussi : qui sont celles qui sont sujettes à la Purification ? Les vierges ou les femmes qui ont enfanté de la manière ordinaire, les femmes du commun ou la mère du souverain maître du monde ? Mais JÉSUS et Marie ont tenu à ne point donner de scandale : *Ne autem scandalisemus eos.* La mère se purifia, et le fils paya le tribut, quoique d'ailleurs ils n'y fussent point obligés.

[Sacrifices de la loi ancienne]. — Tous les sacrifices de l'ancienne loi n'étaient que des figures du sacrifice du Sauveur ; les prophètes l'avaient prédit, les patriarches le désiraient, les peuples l'attendaient, et c'est aujourd'hui qu'il s'accomplit dans le temple. En effet ce ne sont plus des Séraphins environnés de gloire qui descendent pour couvrir le sanctuaire de leurs ailes ; ce sont de pauvres langes qui enveloppent le Verbe fait chair. Ce ne sont plus les nues qu'on attend pour pleuvoir le juste, c'est une vierge qui l'a enfanté. Enfin ce n'est plus une femme d'Israel qui vient offrir au temple son premier-né, incapable de se laver de ses souillures ; c'est Marie, cette vierge sans tache, qui, quoique exempte de souillure, vient offrir aujourd'hui son premier-né, son libérateur, son DIEU, et qui se purifie elle-même, quoique seule entre tous les enfants d'Adam elle soit préservée du péché, exempte de toute tache, et seule digne d'entrer avec son fils dans le sanctuaire éternel.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Non veni solvere legem sed adimplere. (Matt. v, 17). — Je ne suis pas venu pour abolir et pour enfreindre la loi, mais pour l'accomplir. C'est en conséquence de ce mystère que notre divin Maître, instruisant ses disciples, leur déclarait si souvent ce que son humilité nous prêche aujourd'hui d'une voix bien plus forte et plus intelligible : *Non veni solvere legem, sed adimplere*, comme s'il eût craint, remarque S. Chrysostôme, que sa qualité de Messie et d'auteur de la nouvelle alliance ne leur donnât lieu de former cette pensée, qu'il savait ne leur pouvoir être que préjudiciable. Non, je ne suis pas venu pour la destruction, mais pour l'accomplissement de la loi : parole divine, et qui doit pour jamais nous fermer la bouche. C'est pour cela même que le Sauveur adorable était si fidèle et si attaché à toutes les observances de la loi écrite ; qu'il se rendait si régulièrement à Jérusalem pour y célébrer la Pâque, et que jusqu'à un seul point, il ne laissait rien passer des moindres devoirs sans y satisfaire : *Iota unum aut unus apex non prœteribit à lege, donec omnia fiant* (Matth. v, 18). Par où il prétendait combattre en nous cette disposition criminelle que nous avons à disputer avec Dieu, quand il s'agit de sa loi; par où il prétendait nous faire sentir l'injustice de notre procédé, lorsque nous ne rendons à la loi de Dieu qu'une obéissance forcée, qu'une obéissance intéressée, qu'une obéissance imparfaite, et qui se réduit toute à cette règle : y suis-je obligé dans la rigueur? est-ce un commandement absolu ? y va-t-il du salut éternel ? règle trompeuse, et qui nous expose à une réprobation éternelle, puisqu'il est certain qu'entre l'obligation de la loi et le conseil, il n'y a souvent qu'un pas à franchir, et que nous conduisant de la sorte nous marchons toujours sur le bord du précipice. Par où il prétendait nous confirmer dans cette importante maxime, que nous devons toujours prendre contre nous-mêmes le parti de la loi de Dieu ; que sur le sujet de la loi de Dieu nous devons toujours craindre de nous tromper et de nous former de fausses consciences ; que pour décider en mille occasions jusqu'où la loi de Dieu s'étend, nous ne devons point consulter les lois du monde ; qu'en ce qui regarde la loi de Dieu, le seul nom de dispense nous doit faire trembler, et que nous devons nous en défendre avec tout le zèle que peut inspirer une ferme et solide religion. Car, voilà, chrétiens, les saintes leçons que nous font dans ce mystère la Présentation d'un Dieu Fils de Dieu, et la Purification de la reine des vierges. (**Bourdaloue**, *premier sermon sur la Purification de la Vierge*).

Tulerunt illum in Jerusalem ut sisterent eum Domino. (Luc. II, 22). — Le Père éternel a voulu que son Fils lui fût offert par les mains de Marie. Pouvait-il recevoir un sacrifice qui lui fût plus agréable, puisqu'un DIEU en était la victime, et la mère d'un DIEU la prêtresse? Si nous voulons que nos offrandes soient agréables à DIEU, offrons-les par les mains de Marie, unissons-les avec celles de JÉSUS; quelque viles et quelque impures qu'elles soient, étant offertes par des mains aussi pures, étant unies avec une victime aussi agréables elles deviendront pures, elles deviendront agréables. Comme le Père éternel nous a voulu donner son Fils par Marie, il a voulu aussi que nous eussions tous les biens par Marie, et recevoir nos prières par Marie. Tout ce que le Fils de DIEU offre au Père lui est infiniment agréable; tout ce que Marie offre au Fils en est très-bien reçu. Le Père ne peut rien refuser au Fils, ni le Fils à la mère, ni la mère à ses enfants et à ceux qui s'adressent à elle avec une véritable confiance. Si vous manquez de grâces après cela, à qui vous en pouvez-vous prendre qu'à vous-même?

Simeon expectans consolationem Israel. (Luc. II, 25). — L'occupation du saint homme Siméon était d'attendre la consolation d'Israel. Il savait par les Ecritures que le Messie devait venir au monde pour racheter son peuple, il vivait dans cette espérance et dans cette attente. Ne respirant qu'après ce bonheur, qui peut dire combien il était détaché des faux biens de ce monde? L'espérance de ce qu'il attendait lui paraissait infiniment préférable à tout ce qu'il pouvait posséder ici-bas. Aussi l'Ecriture nous apprend que son cœur entièrement vide de tout ce qui est créé et périssable était plein du SAINT-ESPRIT, *et Spiritus Sanctus erat in eo*, puisqu'il était ainsi rempli de grâce et de l'ESPRIT-SAINT comme Etienne, tout était saint en lui, ses pensées, ses désirs, ses actions, ses mouvements. Encore sous la loi, déjà il appartenait à la grâce; il était le premier et le dernier, dit un Père, le dernier de la loi de Moïse et le premier de la grâce de JÉSUS-CHRIST, Juif par sa religion, et chrétien par son amour, et sa reconnaissance. Imitons ce saint homme, si nous voulons recevoir la même grâce qu'il reçoit aujourd'hui; vivons dans l'attente des biens éternels: que l'espérance du bonheur futur nous soutienne dans toutes les adversités pésentes, et nous donne un vrai dégoût pour tous les biens d'ici-bas.

Tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino. (Luc. II, 22). — Pour entrer dans l'instruction naturelle que l'exemple de la sainte Vierge nous fournit, et qu'on peut regarder comme une des plus importantes de la morale chrétienne, disons que les pères et les mères ont une obligation particulière de présenter leurs enfants au Seigneur, et de lui dire comme la vertueuse mère de Samuel: *J'avais supplié mon* DIEU *de me donner cet enfant, et il a exaucé la demande que je lui avais faite: c'est pour-*

quoi je le lui remets entre les mains, afin qu'il y demeure tant qu'il vivra. (1 Reg. I). En quoi l'on peut assurer qu'on tombe ordinairement dans deux défauts criminels ; les uns arrachent de l'autel des enfants que le Seigneur appelle à lui, et les autres traînent à l'autel des victimes involontaires qu'il ne veut point et qu'il ne peut manquer de rejeter. Pères et mères qui n'avez point d'autre règle de conduite que vos idées ambitieuses, apprenez comment la Providence se joue de vos desseins mal concertés. Vous croyez que cet enfant fera la gloire de votre famille, il en deviendra la honte et l'opprobre : sorti de DIEU, il tombera dans le dérèglement, et il dissipera dans la débauche les biens que vous aviez acquis avec tant de peine ; ou bien vous le perdrez sans qu'il vous laisse une postérité que vous aviez tant désirée pour éterniser votre nom ; et ces richesses excessives que vous n'aviez amassées que pour lui, et peut-être au risque de votre salut, passeront dans des mains étrangères et deviendront la proie de vos plus cruels ennemis, etc.

Postquam impleti sunt dies purgationis Mariæ. (Luc, II, 22). — Que fait aujourdhui Marie ? Elle se purifie par son obéissance à la loi, elle qui pouvait se dispenser de la loi en disant aux ministres : Celui que j'ai mis au monde est plus grand que le temple, *Et ecce templo major est hic,* puisqu'il est celui en qui réside la sagesse du Père éternel ; il est plus grand que Salomon, puisque ce roi n'a reçu aucun don du ciel que parce qu'il était la figure de celui que je viens offrir au temple avec moi : *Et ecce plus quàm Salomon hic* (Matth. XII, 42). Néanmoins Marie, oubliant tous ses priviléges personnels et tous ceux de son fils, se soumet à une loi qui humiliait également et la mère et le fils ; et, les jours de la purification étant accomplis, elle vient se purifier, elle qui était devenue plus pure par la naissance d'un DIEU-Homme, et elle rachète son fils en offrant l'oblation des pauvres, déclarant par cette action publique et que son fils était un esclave qu'elle venait racheter, et qu'elle n'était que la mère d'un esclave. Quelle puissante leçon d'obéissance vous recevez aujourd'hui, mes frères, et de Marie qui se soumet à la loi par l'inspiration de son fils et de JÉSUS-CHRIST qui marque sa soumission à son Père par l'offrande qu'il lui fait de tout son être ! Apprenez de là quelle soumission vous devez montrer à ses ordres, et avec quel empressement il faut vous purifier dès que la loi et les besoins de votre conscience vous y engagent.

Nonne DEO *subjecta erit anima mea ?* (Psalm. LXI, 2). — Est-ce que mon âme ne sera pas soumise à DIEU ? C'est ainsi que David, considérant qu'il est de la condition de la créature d'être soumise en tout à son DIEU comme à son souverain, s'excitait à reconnaître par son obéissance le droit de DIEU sur lui dans les circonstances les plus délicates où la nature refuse de plier : *Nonne* DEO *subjecta erit anima mea ?* C'est sur ce principe que Marie se soumet à toutes les lois : elle reconnaît que DIEU est

son souverain et qu'elle est sa servante ; elle ne se borne donc pas aux termes de la loi, comme David, mais comme elle est appelée à une vertu tout extraordinaire, elle va au-delà de la loi, elle accomplit la loi de la purification qui n'avait jamais été faite pour elle. Aussi Moïse avait eu la précaution de n'y point envelopper Marie, puisqu'il ne parle que des femmes qui ont conçu par la voie ordinaire : *Mulier si suscepto semine*, et Marie était vierge, ayant conçu par le plus grand de tous les prodiges. Elle était vierge avant qu'elle conçût un Dieu, dit S. Bernard (Serm. 3 de Purif.) ; elle est demeurée vierge lorsqu'elle l'a conçu ; après la conception et son enfantement elle n'a rien perdu de sa pureté virginale. Cependant elle veut bien s'assujettir à une loi qui la confondait avec les autres femmes. Elle se disait à elle-même, selon S. Bernard : Quoi ! mon fils se confond, et se soumet à être regardé comme un homme du commun ; pourquoi balancerais-je de me confondre avec les femmes du commun ? Mon âme, ne faut-il pas que vous soyez soumise à votre Dieu ? *Nonne* Deo *subjecta erit anima mea* ?

Vilior fiam plus quàm factus sum. (II Reg. VI, 22). — Je veux paraître encore plus vil que je n'ai paru, dit David, quand on lui reprocha d'avoir tenu devant l'arche une posture indigne de la majesté d'un roi. Je paraîtrai encore plus vile, dit Marie fille de David, quand elle entra dans le temple de Jérusalem, avec l'arche d'alliance qu'elle tenait entre ses bras : *Vilior fiam plus quàm facta sum.* Elle avait dit à l'ange qu'elle était la servante du Seigneur, et qu'il pouvait disposer d'elle selon sa parole ; ces sentiments étaient grands, mais ils ne pouvaient être que glorieux ; elle se soumettait à toutes les volontés du Seigneur, mais on venait de lui dire qu'elle concevrait le fils même de Dieu dans son sein, et que d'elle devait naître son Sauveur et son Dieu. Il n'en n'est pas ainsi quand elle entre dans le temple de Jérusalem : loin qu'elle y reçoive au dehors quelque avantage par l'accomplissement d'une cérémonie légale, la gloire de sa virginité en est tout obscurcie, et la loi qui lave les impuretés des autres semble lui reprocher celle qu'elle n'a pas. L'ange lui annonçant le mystère de l'Incarnation lui avait dit que la vertu du Très-Haut lui servirait d'ombre ; ici se répand sur elle une autre ombre bien différente, je veux dire l'ombre, non pas d'un Dieu glorieux, mais d'un Dieu humilié et anéanti, ombre qui l'obscurcit, ombre qui la rend par son obéissance à la loi plus vile aux yeux des hommes et plus méconnaissable qu'elle n'était auparavant. *Vilior fiam plus quàm facta sum.*

Tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino. (Luc. II, 22). — Ils portèrent Jésus à Jérusalem pour le présenter au Seigneur. L'on ne saurait présenter la glorieuse Vierge Marie dans une plus noble situation que de la montrer portant Jésus entre ses bras pour l'offrir au Père éternel. Ce fardeau ne la rend-t-il pas plus auguste que si elle portait

des sceptres? Il y a en effet cette différence entre la Purification et les autres mystères de la très-sainte Vierge, que partout ailleurs elle reçoit des présents de la main de DIEU, et qu'ici elle fait des présents avec ce qu'elle a reçu de lui. Dans sa conception et dans sa nativité elle reçut la sainteté avec la vie; au jour de l'Annonciation le Père éternel lui donna son propre Fils, et en son Assomption triomphante il lui donna la gloire. Mais dans la cérémonie de ce jour que nous pouvons appeler la fête des libéralités et de la magnificence de Marie envers DIEU, c'est elle qui lui donne, en offrant JÉSUS-CHRIST à ses autels, le plus beau présent dont une créature soit capable, puisqu'elle lui offre son créateur. Contemplons la grandeur du don que Marie fait aujourd'hui au Père éternel : c'est son Verbe égal à lui en toutes choses, c'est l'objet de sa complaisance. Envisageons à présent combien il a coûté à Marie de faire ce présent : c'est le fruit de sa maternité, c'est l'âme de son âme qu'elle chérissait plus qu'elle-même. Souvenons-nous à quelle fin elle l'offre : c'est pour qu'il soit un jour immolé sur le Calvaire; l'offrande de la Purification en est le prélude. Marie ne peut donc offrir un plus grand don que celui qu'elle fait à DIEU le jour de sa Purification.

Sacrificium et oblationem noluisti; *tunc dixi: Ecce venio* (Ps. XXXIX, 7). — Vous avez refusé, Seigneur, les oblations et les sacrifices; alors j'ai dit : Me voilà, je viens. Vous voilà donc, ô Agneau de DIEU qui effacez les péchés du monde ; vous voilà dans le lieu du sacrifice, dans le temple de votre Père, où vous lui avez été offert et immolé depuis tant de siècles dans toutes les victimes et dans les offrandes légales qui ne faisaient que vous figurer et vous promettre. Vous n'y venez pas pour y être sacrifié ; car votre heure n'est pas encore venue, et le Sauveur du monde doit répandre son sang hors la ville, et comme à la vue de tout le monde puisqu'il en doit être la rédemption ; et ce sang doit être porté dans un sanctuaire qui n'est pas fait de la main des hommes. Mais vous n'êtes pas seul à vous offrir, victime adorable ! Votre sainte mère, ce digne temple de DIEU où vous vous êtes offert la première fois, vous fait ici un autel de ses chastes mains. Son cœur s'unissant au vôtre, elle devient un même prêtre et une même victime avec vous, s'offrant elle-même par vous et avec vous, en même temps que vous vous offrez par elle, pour elle et avec elle. Cette sainte réunion de tous les âges et de tous les états que vous appelez à ce spectacle si nouveau et si divin, s'unissant au fils et à la mère pour concourir à cette oblation ineffable, nous montre déjà en abrégé toute votre Eglise, et une vive image du sacrifice de votre corps et de votre sang qu'elle offre ici-bas, et qu'elle offrira d'une manière plus sainte dans le ciel quand vous y aurez réuni en vous tous vos membres.

In capite libri scriptum est de me ut facerem voluntatem tuam. DEUS *meus, volui, et legem tuam in medio cordis mei.* (Psalm. XXXIX, 8). — Il est

écrit à la tête du livre que je dois faire votre volonté ; je l'accepte, ô mon Dieu, et votre loi est au milieu de mon cœur. Est-ce Jésus-Christ qui parle ainsi à son Père, puisqu'il est la victime qui doit par son sang réconcilier le genre humain ? Est-ce Marie qui fait cet acte de dévouement au Père éternel ? C'est Jésus et Marie, puisqu'ils ne font qu'un même sacrifice. Souffrez donc, Seigneur, que je m'offre avec vous et avec votre très-sainte mère ; car en tête du livre sur lequel j'ai juré que j'observerais votre loi, il est écrit que j'ai renoncé à ma volonté, et je dois embrasser la vôtre : *In capite libri scriptum est de me ut facerem*, Deus, *voluntatem tuam.* Qui la mettra dans un cœur rebelle comme le mien ? N'est-ce pas votre grâce qui triomphe de nous ? Opérez donc ce merveilleux effet, Seigneur, et donnez-moi un cœur digne de vous offrir et de vous être offert. Donnez-moi d'exprimer réellement la cérémonie de votre Eglise sainte, et accordez qu'en même temps que votre Eglise me met un cierge à la main, j'aie aussi une foi tout ardente de la charité, que je sois affamé des biens du ciel par une espérance éclairée. Elevez mon cœur pour qu'il vous reçoive comme une lumière, comme la sanctification, et comme son salut. Donnez-moi part aux dispositions qui sont dans votre cœur et dans celui de votre sainte mère, et écrivez-y vous-même avec le doigt de votre esprit que je dois accomplir votre sainte volonté : *In capite libri*, etc.

Sacrificium et oblationem noluisti, *holocaustum et pro peccato non postulasti ; tunc dixi* : *Ecce venio.* (Psalm. xxxix, 7). — Vous n'avez plus voulu, ô mon Dieu, d'oblation, ni d'hostie ; les sacrifices de l'ancienne loi ont cessé de vous agréer ; c'est pourquoi j'ai dit : Me voici, je viens, je me présente à vous. C'est à la personne du Sauveur que conviennent littéralement ces paroles du prophète royal, et c'est dans le temple de Jérusalem qu'elles furent authentiquement vérifiées, puisque ce fut là que cet Homme-Dieu, abolissant les anciens holocaustes pour en établir un nouveau, vint lui-même s'offrir à son Père, se consacra, se dévoua solennellement, entra dans le sanctuaire, non plus, dit l'Apôtre, avec le sang des boucs et des taureaux, mais avec son propre sang ; c'est-à-dire, honora Dieu, non plus par des sujets étrangers, mais par lui-même et aux dépens de lui-même, et par cette unique oblation, donna pour jamais à ceux qui devaient être sanctifiés une idée parfaite du culte qui est dû au Dieu vivant : *Unâ oblatione consummavit in sempiternum sanctificatos* (Heb. x, 14). Voilà donc ce que nous inspire le mystère de ce jour : un sentiment profond et respectueux de la souveraineté de Dieu, un attachement inviolable à ce premier devoir de religion qui est l'obéissance et la soumission à Dieu, une disposition à se sacrifier, et, s'il était possible, à s'anéantir pour reconnaître, comme Jésus-Christ, l'empire de Dieu. De là concluez et jugez quel est le désordre de l'homme qui, né sujet de Dieu, vit néanmoins à l'égard de Dieu dans une espèce d'indépendance

d'autant plus criminelle que, bien loin d'en rougir, il semble encore souvent s'en glorifier.

Postquam impleti sunt dies purgationis Mariæ (Luc. II, 22). — Voici encore une autre instruction que nous donne la docilité de Marie : c'est qu'élevée au plus haut degré de grâce dont une créature soit capable, elle ne dédaigne pas de s'assujettir à une cérémonie grossière, telle que l'était celle de la loi de la purification des femmes. Elle n'affecte pas, pour mieux marquer à DIEU sa fidélité, de prendre des voies plus spirituelles et plus parfaites que les autres femmes dont elle n'a jamais contracté la souillure. Il n'en est pas de même dans le siècle où nous vivons : souvent, si l'on est vertueux, c'est afin de se distinguer davantage des autres ; on laisse les pratiques saintes de dévotion au peuple simple ; on croirait se déshonorer d'être dévot comme le peuple ; on croit, en donnant moins à la chair qui n'est propre à rien de parfait, qu'on ne saurait donner trop à l'esprit qui est utile à tout. On se persuade qu'une voie plus épurée est plus excellente ; et cependant on ne s'aperçoit que trop que plus on s'élève par des routes si sublimes, moins on avance, parce qu'on tombe d'ordinaire dans le dégoût et dans la sécheresse, d'où l'on ne se relève pas aisément.

Si la Vierge a obéi si exactement à ces lois cérémoniales qui ne l'obligeaient pas, combien davantage devons-nous obéir aux commandements de DIEU qui nous obligent sous peine de perdre son amitié, d'encourir son indignation et la damnation éternelle ? Si elle a tant respecté la loi de servitude que de s'y soumettre volontairement, quel respect et quelle soumission devons-nous à la loi de grâce, à la loi de l'Evangile ? Si elle a observé si religieusement une cérémonie qui lui était indifférente, avec quel soin devons-nous observer ce qui ne demande pas seulement notre obéissance par amour, mais l'exige par nécessité, etc. ?

Tuam ipsius animam pertransibit gladius (Luc. II, 35). — Ne pensez pas que Marie n'ait ressenti l'effet de cette prédiction qu'au Calvaire, lorsqu'elle assista au crucifiement de son fils. Tout ce qu'elle doit souffrir alors, elle le souffre dès aujourd'hui ; et dès aujourd'hui elle peut dire qu'elle est attachée à la croix. Mais pourquoi faut-il qu'en obéissant à la loi, elle endure ce martyre douloureux? Ah! chrétiens, parce qu'elle était prédestinée pour nous enseigner cette grande vérité, que là où il s'agit de la loi de DIEU, il n'y a ni plaisir, ni douceur de la vie à ménager. En voici la preuve authentique : car si des joies aussi pures et aussi saintes que les siennes ont dû être sacrifiées, il n'est pas juste, dit S. Bernard, que nous épargnions les nôtres qui sont vaines, qui sont toutes profanes, qui nous dissipent, et qui nous font perdre l'esprit de DIEU. Et si la mère de DIEU, qui par excellence entre toutes les femmes était bienheureuse, a néanmoins consenti en se soumettant à la loi d'être

la plus affligée, nous ne devons pas si aisément nous rebuter de cette divine loi pour quelques peines qu'il y a à supporter en l'observant. Mais le moyen, direz-vous, de mener une vie insipide et ennuyeuse? car voilà le spécieux prétexte dont se couvre la lâcheté de tant d'âmes mondaines, quand on leur parle d'une soumission parfaite à la loi de Dieu; le moyen de soutenir cet état? Mais, mon cher auditeur, comment le soutenez-vous tous les jours dans les engagements malheureux que vous avez avec le monde? Comment le soutenez-vous dans la dépendance servile où vous vous réduisez pour suivre toutes les volontés et tous les caprices d'un homme dont vous recherchez la faveur? Comment le soutenez-vous, quand votre ambition et votre cupidité vous le commandent? Si vous agissiez par l'esprit de la foi, je vous dirais que la grâce toute-puissante saura bien vous adoucir cet ennui que vous craignez. Si vous connaissiez le don de Dieu, vous confesseriez que ces joies passagères sont abondamment compensées par des consolations plus propres à remplir la capacité de votre cœur. (**Bourdaloue**).

Sacrificium et oblationem noluisti (Psalm. xxxix, 7). — Vous avez rejeté les sacrifices et les oblations. Ces premiers-nés des hommes et des animaux que la loi ordonnait de consacrer au Seigneur, pour racheter les péchés de son peuple, n'étaient que des oblations insuffisantes qui, selon S. Paul, ne pouvaient au plus que purifier la chair, et non pas l'esprit et les cœurs. C'est pourquoi vous les avez rebutés, Seigneur, et ils vous eussent été des sacrifices de mauvaise odeur, s'ils n'avaient été une ombre de votre Fils. Le voilà qui vient, et dès là vous ne voulez plus de ces sacrifices, parce que le temps est venu que l'on n'immolera plus ni sur la montagne schismatique de Garizim, ni dans le temple de Jérusalem. Voici un nouvel ordre de sacrifice et de sacrificateur : c'est un Dieu qui est offert à un Dieu par la mère d'un Dieu, reçu entre les mains d'un prophète qui ne vivait que pour voir cette divine victime, en présence d'une prophétesse qui parlait à tous ceux qui attendaient la rédemption d'Israel, et leur disait que vous aviez rebuté les anciens sacrifices, et mis en leur place le désiré des nations, l'objet des soupirs des patriarches, celui qui avait été particulièrement promis à David. Que cette nouvelle victime est grande en elle-même! Qu'elle est grande par rapport à celle qui l'offre et à celui à qui elle est offerte! Qu'elle est grande et utile par rapport aux fins auxquelles elle est destinée, savoir, à remplacer la multiplicité des sacrifices par un seul qui fournira abondamment à tous nos besoins!

Non veni solvere legem, sed adimplere (Matth. i, 17). — Non, mes frères, dit S. Augustin, soit qu'on eût égard à l'esprit de la loi, soit qu'on la prît à la lettre, ni Marie, ni le Sauveur du monde ne pouvaient y être compris : car il n'y avait rien à purifier en Marie, et le Sauveur des

hommes était par lui-même consacré à DIEU d'une manière plus excellente qu'il ne pouvait l'être par toutes les cérémonies du Judaïsme. Ils n'avaient donc l'un et l'autre qu'à user de leurs droits, puisqu'ils étaient dispensés de la loi de Moïse; mais DIEU, ajoute S. Augustin, par une disposition merveilleuse de sa providence, ne voulut pas que notre religion, dont JÉSUS et Marie jetaient alors, pour ainsi dire, les premiers fondements, commençât par une dispense, quoique légitime. Cette dispense, quelque autorisée qu'elle eût été, aurait pu, par les fausses conséquences que nous en aurions tirées, servir à nos relâchements; et notre amour-propre n'eût pas manqué de s'en prévaloir. Aussi, pour nous ôter ce prétexte, le christianisme, qui devait être l'idée de la plus irrépréhensible sainteté, a-t-il commencé par une obéissance volontaire, par une obéissance gratuite, par une obéissance qui anéantit tout ce qu'une vaine subtilité peut nous suggérer contre les saintes lois que la religion nous impose par une obéissance qui condamne sans réserve tant de dispenses abusives que nous nous accordons, tant de singularités odieuses que nous affectons, tant d'exceptions du droit commun que nous couvrons du voile d'une prétendue nécessité, tant de raisonnements frivoles et mal fondés, tant d'opinions hardies et trop larges, tant de probabilités chimériques, tant de détours et de raffinements où nous altérons la pureté de la loi, en sorte que, tout étroite qu'elle est, elle ne nous oblige plus qu'autant que nous le voulons et de la manière que nous le voulons. Quelle vertu l'exemple de l'Homme-DIEU et de sa bienheureuse mère n'a-t-il pas pour nous détromper de tout cela, et pour nous en découvrir l'illusion?

Tolle filium tuum unigenitum quem diligis Isaac (Gen. XXII, 2). — Si Abraham a été si agréable à DIEU, pour lui avoir voulu faire un sacrifice de son fils Isaac, que DIEU même semble n'avoir que lui à vanter dans l'ancienne loi; si ce fut la dernière épreuve de la fidélité, et l'acte le plus héroïque de sa constance; que sera-ce du sacrifice que Marie fait en ce jour? Les SS. Pères, Messieurs, sont éloquents sur le chapitre de ce grand patriarche. DIEU, dit S. Ambroise, ne se contente pas de lui commander de sacrifier son fils, il l'appelle son cher fils, son unique, le bien-aimé de son cœur : *Tolle filium tuum unigenitum quem diligis Isaac;* et cela, pour donner plus d'atteinte à l'amour paternel, pour attendrir son cœur sur la triste destinée d'un fils qui lui était si cher, et pour lui en inspirer plus de compassion. Il veut même qu'il le lui aille offrir sur une montagne bien éloignée, afin que durant le chemin il ait le loisir d'y penser, et de donner lieu à la passion d'agir et d'exciter de plus tendres mouvements de pitié. Il permet que ce fils l'entretienne pendant le voyage de l'action qu'il va faire, et qu'il lui demande où est la victime; et tout cela, à dessein de voir si la tendresse, se réveillant sans cesse dans son cœur, ne l'emporterait point sur le commandement de son DIEU, et d'éprouver sa fidélité par tant d'attaques et en tant de manières diffé-

rentes. Examinez toutes ces circonstances. Ne vous semble-t-il point, chrétienne compagnie, que Dieu ait gardé la même conduite envers la glorieuse Vierge, et qu'il l'ait mise à la même épreuve par un si rude commandement? Il veut, si nous en croyons S. Bernard, qu'elle attende quarante jours avant de lui présenter cette victime, afin qu'elle ait plus de loisir de penser à ce qu'elle allait faire, et que sa tendresse durant tout cet intervalle soutînt de continuelles attaques ; il veut qu'elle aille au temple elle-même, qu'elle le présente dans cette vue, et que par cette rude épreuve elle fasse en même temps un sacrifice de la mère et du fils tout à la fois. La ressemblance de Marie avec Abraham n'est-elle pas frappante? C'est, chrétiens, ce qui nous apprend, par un exemple si illustre et si sensible, qu'il n'y a ni tendresse, ni attachement, ni difficulté en un mot qui nous doive empêcher d'obéir à Dieu, puisque tout cela souvent n'est pas capable de nous empêcher d'obéir aux hommes. Car enfin qu'est-ce que Dieu demande de si rude et de si fâcheux, que le monde à qui nous obéissons avec joie ne nous en demande souvent davantage? (*Sermons sur tous les sujets*, *etc*).

Et ipse accepit eum in ulnas suas, *etc*. (Luc. ii, 28). — Siméon le prit entre ses mains pour l'offrir à Dieu. Ce ne fut pas seulement le fils qui se présenta à son Père, ce ne fut pas seulement sa sainte mère qui le présenta, mais Siméon osa lui-même le présenter, quand il le prit entre ses bras. J'ai le bonheur de vous posséder, Seigneur, puisque je viens de vous recevoir à votre table ; j'ai le bonheur de vous tenir, pour ainsi dire, aussi bien que Siméon, non dans mes bras, mais dans mon sein : Permettez-moi donc de vous présenter moi-même à votre Père, et de me présenter à lui comme vous et avec vous. Le voilà, Père Tout-Puissant, ce Fils égal à vous ; il s'est donné à moi, afin que je puisse vous l'offrir pour moi. Je vous l'offre, ô grand Dieu, mais parce que nous ne faisons tous avec lui qu'un même corps dont il est le chef et dont nous sommes les membres, parce que nous ne sommes lui et nous qu'un même esprit et qu'un même cœur, parce que je ne veux jamais me séparer de lui, en vous l'offrant, mon Dieu, je m'offre moi-même avec lui, en lui, et par lui. Si je m'offrais seulement moi-même et si je m'offrais sans lui, je vous ferais une offrande bien méprisable ; mais quand votre Fils me présente à vous, Seigneur, pouvez-vous ne pas agréer ce que vous présente une telle main? Quand j'ai l'avantage d'être joint à lui, quand nous ne faisons et que nous ne sommes lui et moi qu'une même offrande, pouvez-vous le recevoir et me rebuter? Vous l'aimez trop pour ne pas aimer ce qu'il aime, et je lui suis trop cher pour vous être indifférent. Que vous dois-je, ou que ne vous dois-je point, ô mon Sauveur! Sans vous je n'étais que misère, que faiblesse, que passion, que péché, qu'un ennemi de Dieu, qu'un esclave de l'enfer, qu'une victime destinée au feu ; mais par vous mes péchés me sont remis ; par vous j'ai la force de porter mes mi-

sères, de combattre mes passions, de vaincre les ennemis de mon salut, de me soutenir dans ma faiblesse; par vous je deviens ami de DIEU, enfant de DIEU, héritier de DIEU. Pour me présenter avec JÉSUS-CHRIST, je dois me présenter comme JÉSUS-CHRIST ; considérez donc bien, mon âme, les circonstances de son offrande, et avec quelle perfection il la fait. (**Le P. Le Valois**, *Entretiens sur les mystères de la sainte Vierge*).

§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Unde sordes in Mariâ quæ nec in concipiendo libidinem, nec in pariendo est passa dolorem? unde sordes in domo in quâ nullus habitator terræ accessit? solus ad eam ejus fabricator et Dominus venit. S. Augustin. contra duas hæreses.

Quelles souillures y avait-il à purifier dans Marie qui n'avait eu ni convoitise en concevant, ni douleur en mettant au monde? D'où pourraient venir les souillures dans une maison où aucun habitant de la terre n'est entré, et où le Seigneur seul qui en est l'architecte a demeuré ?

Timenti grave præceptum Domini; amanti leve. Id. in Joannem.

La loi du Seigneur est un joug insupportable à celui qui craint, mais doux à celui qui aime.

Quantùm DEUM *diligas debes in dilectione legis ostendere.* Id.

Vous devez faire voir, par l'amour que vous avez pour la loi, la grandeur de l'amour que vous portez à DIEU.

Mariam supra legem fecerat gratia, sub lege fecit humilitas. Id.

La grâce avait élevé Marie au-dessus de la loi, mais l'humilité l'a assujettie à la loi.

Non Abel ex muneribus, sed ex Abel munera placuerunt. S. Gregorius, in Job. XXII, 8.

Ce n'est pas le présent d'Abel qui l'a rendu agréable à DIEU; au contraire le Seigneur n'a agréé son présent que parce que sa personne lui a été agréable.

A partu Virginis (JESUS) *usque ad passionem effectus hostia.* Tertullianus, adversus Judæos.

JÉSUS, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, a été préparé comme une hostie.

Nequaquam immunda judicatur quæ SANCTO SPIRITU *obumbrata, totius munditiæ et sanctitatis auctorem genuisse probatur.* Eusebius Emissenus, serm. de Purificat.

Celle-là ne doit point être réputée immonde qui par l'opération du SAINT-ESPRIT a enfanté l'auteur de toute pureté et de toute sainteté.

Non est dissimilis ratio purificationis matris et filii circumcisionis. S. Bernardus, serm. 3 de Purificat.

On ne doit point mettre de différence entre la Purification de la mère et la Circoncision du fils.

Nihil in hoc conceptu, nihil in hoc partu impurum fuit, nihil illicitum, nihil purgandum, nimirum cum ipsa proles fons puritatis sit, et purgationem venerit facere delictorum. Id. Ibid.

Il n'y a eu ni dans la conception, ni dans la naissance du Sauveur rien d'impur, rien d'illicite, rien à purifier, puisque l'enfant est la pureté même, et est venu pour purger le monde de ses crimes.

Quid in me legalis purificet observatio, quæ purissima facta sum ipso partu immaculata? Id. Ibid.

Qu'y a-t-il à purger en moi par l'observation de cette cérémonie légale, puisque l'enfantement même m'a rendue encore plus pure que je n'étais?

Verè, ô beata Virgo, verò non habes causam, nec tibi opus est purificatione; sed

Il est vrai, ô bienheureuse Vierge, que vous n'aviez nul besoin de purification;

numquid filio tuo opus erat circumcisione? Id. Ibid.

mais quelle obligation votre fils avait-il de subir la circoncision ?

Esto inter mulieres tanquam una illarum; nam et filius tuus sic est in numero puerorum: circumcidi voluit et non multo magis velit offerri. Id. Ibid.

Soyez entre les femmes comme une d'elles; car votre fils s'étant fait semblable aux autres enfants a voulu être circoncis, comme plus tard il voudra être immolé.

Cur abstineam ab ingressu templi cujus uterus nesciens virum factus est templum SPIRITUS SANCTI? *Cur non ingrediar templum quæ peperi Dominum templi?* Id. Ibid.

Pourquoi m'interdire l'entrée du temple, moi dont le sein virginal est devenu le temple du SAINT-ESPRIT? Pourquoi n'entrerai-je pas dans le temple quand j'ai enfanté le Seigneur du temple?

Offer filium tuum, Virgo sacrata, et benedictum fructum ventris tui Domino præsenta: offer ad nostram reconciliationem hostiam sanctam, DEO *placentem.* Id. Ibid.

Offrez votre fils, Vierge sainte, offrez à DIEU le fruit béni de votre ventre; présentez-lui pour la réconciliation des hommes cette hostie sainte, vivante, et agréable à ses yeux.

Veniet quando non in templo offeretur, nec intra brachia Simeonis, sed extra civitatem, intra brachia crucis. Id. Ibid.

Le temps viendra que cette victime ne sera pas offerte dans le temple, ni entre les bras de Siméon, mais hors de la ville, et entre les bras de la croix.

Illud erit sacrificium vespertinum, istud est matutinum; in utroque tamen potes accipere quod propheta prædixit: oblatus est quia ipse voluit. Id. Ibid.

Ce sera alors le sacrifice du soir, celui-ci est le sacrifice du matin; mais vous pouvez dans l'un et l'autre sacrifice justifier la prédiction du prophète : il a été offert parce qu'il l'a voulu.

Veniet quando non redimetur alieno, sed alios redimet sanguine proprio. Id. Ibid.

Le temps arrivera qu'il ne sera pas racheté aux dépens du sang étranger, mais qu'il rachètera les autres par son propre sang.

Et nos faciamus quod possumus, optimum quod habemus offerentes illi: quod sumus utique nosmetipsi. Id. Ibid.

Faisons ce que nous pouvons, en offrant à DIEU ce que nous avons de plus cher, c'est-à-dire, nous-mêmes et ce que nous sommes.

Nobis Christus circumciditur, et Maria purificatur. S. Hieronymus.

C'est pour nous que JÉSUS-CHRIST est circoncis; et c'est pour nous que Marie se purifie.



§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Définition]. — La fête de ce jour renferme deux grands mystères, la Purification de la très-sainte Vierge et la Présentation de Jésus-Christ. La plus pure de toutes les vierges vient se soumettre à la loi de la purification ; le saint des saints, le prêtre éternel de la nouvelle alliance vient s'offrir au Seigneur en qualité de victime : Marie, mère de Dieu, la plus sainte de toutes les femmes, vient offrir un sacrifice d'expiation, elle qui n'a jamais contracté la moindre tache ; le Fils unique du Père éternel, le rédempteur de tous les hommes veut être racheté afin de s'immoler lui-même pour nous sur le Calvaire. Double sacrifice dans ce double mystère : la plus tendre de toutes les mères vient immoler elle-même son fils ; la plus pure de toutes les vierges veut bien, par humilité, être confondue avec les femmes ordinaires. Marie dans la présentation qu'elle fait à Dieu de son fils, sacrifie pour le salut des hommes ce qu'elle a de plus cher en qualité de mère ; et dans sa Purification elle immole, pour ainsi dire, ce qu'elle a de plus précieux en qualité de vierge, c'est-à-dire la gloire de la virginité même. Que de mystères dans un seul ! Un Dieu victime, une vierge qui prend la seule qualité de mère; un saint prophète qui tient entre ses bras le Messie, et développe tous ses secrets et toute l'économie de notre rédemption.

[La loi de la Purification]. — Le Seigneur en donnant des lois à son peuple, avait ordonné que les femmes demeureraient quelque temps après leurs couches sans toucher rien de consacré à Dieu, et sans entrer dans le temple : quarante jours pour la naissance d'un fils, et quatre-vingts pour celle d'une fille ; que, ce terme accompli, la mère irait au temple, offrirait un agneau en holocauste pour remercier Dieu de son heureux accouchement, et un pigeonneau ou une tourterelle pour l'expiation du péché, c'est-à-dire, de toute impureté légale ; que, si elle était pauvre, elle offrirait un pigeonneau ou une tourterelle à la place d'un agneau, et que, le prêtre les ayant offerts devant le Seigneur, elle serait purifiée. Outre la loi de la purification de la mère, il y en avait encore une qui regardait particulièrement le fils aîné. Si le premier fruit du sein de la mère est un fils, vous le séparerez pour le Seigneur, dit l'Ecriture, et vous le

lui consacrerez. Par cette loi tous les premiers-nés des enfants d'Israel devaient être voués au ministère des autels ; mais, parce que DIEU avait choisi pour cet emploi les enfants de la tribu de Lévi, il avait ordonné que les aînés des autres tribus ne devant pas servir au temple, seraient présentés au Seigneur, comme des prémices qui lui étaient dues, et ensuite rachetés à prix d'argent.

[Humilité de Marie]. — Il est certain que la loi de la purification ne regardait nullement Marie qui, ayant conçu par l'opération du SAINT-ESPRIT et étant devenue mère sans cesser d'être vierge, ne pouvait pas avoir besoin de purification ; et, par conséquent, elle ne devait pas être comprise dans cette loi, la naissance miraculeuse de JÉSUS-CHRIST n'ayant fait qu'augmenter la pureté de sa mère. Marie cependant, toute vierge qu'elle est, se soumet volontairement à une loi qui n'était que pour les femmes ordinaires. Jugez, par l'amour qu'elle avait pour la virginité, de la grandeur du sacrifice qu'elle fait en immolant aujourd'hui aux yeux du public ce qui fait, pour ainsi dire, la gloire des vierges. Il suffit que ce soit un acte d'humilité et de religion, pour qu'elle ne s'en dispense pas ; elle ne fait nulle attention à son privilége. L'exemple que lui avait donné son fils huit jours après sa naissance, en se soumettant à la loi de la circoncision, ne lui permet pas de se dispenser de celle de la purification quarante jours après ses couches. Quelle confusion ! quel reproche pour ces personnes qui se dispensent des plus essentiels devoirs de religion, sur de vains titres de dignité ou de naissance !

[Offrande de Marie]. — La sainte Vierge se rend au temple au jour marqué par la loi ; et, suivant en tout l'esprit de son fils, elle offre, et pour elle et pour lui, deux pigeonneaux, comme la loi l'ordonnait aux pauvres. Il est vrai qu'ayant l'avantage de présenter à DIEU l'agneau sans tache dont le sang devait un jour purifier le monde, il lui eût été un jour peu nécessaire d'offrir en holocauste l'agneau qui en était une simple figure.

[Purification injurieuse pour Jésus et Marie]. — La loi de la purification n'était pas seulement injurieuse à la très-sainte Vierge, dont elle semblait déshonorer la maternité divine et le virginal enfantement ; mais elle l'était de plus à JÉSUS-CHRIST, puisqu'elle paraissait opposée à sa divinité et à la sainteté de sa naissance. Cependant tous deux s'y soumettent, et accomplissent dans une même cérémonie deux lois différentes : l'une qui obligeait les mères, lorsqu'elles avaient enfanté un fils, de venir au temple le quarantième jour de leurs couches, et de s'en abstenir jusque-là ; l'autre qui leur enjoignait d'y apporter leur premier-né pour le consacrer au Seigneur, en reconnaissance de la grâce que les Hébreux en avaient reçue, lorsqu'ils furent préservés de la mort quand l'ange exterminateur tua tous les premiers-nés des Egyptiens. Sans doute le fils et la mère

n'étaient pas tenus à ces lois, il semblerait même, disent les interprètes, d'après les propres termes de la loi qui regarde les mères, qu'on avait eu dessein d'en exempter la très-sainte Vierge, car elle dit : « Si une femme ayant usé du mariage enfante un mâle; » par conséquent elle n'atteignait pas la mère de DIEU qui a conçu par la vertu toute-puissante du SAINT-ESPRIT. Voilà aussi comme le dévot S. Bernard la fait parler : *Pourquoi m'abstiendrai-je de l'entrée du temple, moi dont le sein est devenu le temple du* SAINT-ESPRIT? *Qu'ai-je besoin de me purifier, moi qui suis plus pure après mon enfantement que je ne l'étais auparavant?*

[Dieu a toujours réclamé des sacrifices]. — C'est de tout temps que DIEU a exigé des présents de ses créatures, soit comme un tribut de leur reconnaissance pour les biens qu'elles reçoivent continuellement de sa bonté, soit comme un hommage qu'elles doivent rendre à sa grandeur. De là viennent les sacrifices de l'ancienne loi dont la différence marque les différents motifs que les hommes avaient de les lui offrir, et les divers titres sous lesquels ils étaient dus à sa souveraine majesté. Mais ils avaient tous cela de commun, qu'ils étaient un acte de religion par lequel les hommes, tantôt le reconnaissaient pour l'auteur de tous les êtres, tantôt, en lui offrant une partie des biens qu'ils tenaient de sa libéralité, lui en rendaient des actions de grâces, et tantôt enfin tâchaient de fléchir sa justice, en offrant pour l'expiation de leurs crimes un présent conforme à l'état où ils étaient eux-mêmes. Or tous ces présents et tous ces sacrifices n'avaient été jusqu'alors que de faibles reconnaissances qui étaient proportionnées, si l'on veut, à la bassesse et à l'indigence des hommes, mais qui ne répondaient nullement à la grandeur et à la souveraineté de DIEU. Voici qu'aujourd'hui on lui offre un présent digne de lui, c'est-à-dire, qu'on offre un présent d'un mérite infini à un DIEU d'une majesté infinie, et par conséquent un présent qui égale celui à qui il est fait, puisque c'est un Homme-DIEU offert à DIEU, et que ce Verbe incarné, qui semblait jusqu'alors ne s'être donné qu'aux hommes, vient rendre lui-même l'hommage qu'il ne pouvait devoir qu'à son Père éternel : *Veniet ad Templum suum Dominator quem vos quæritis* (Malach. III, 1). Mais ce qui doit faire aujourd'hui le sujet de nos réflexions, c'est qu'il veut que tout cela se fasse par les mains de Marie, qui n'a pas moins contribué à notre salut et à notre bonheur par l'exemple de ses vertus et par l'instruction que nous tirons de toutes ses actions, que par l'oblation qu'elle a faite de son propre fils.

[Le sacrifice de la réputation, sensible par Marie]. — On trouve assez de gens dans le monde qui sacrifient généreusement à DIEU leurs biens, leur fortune, leurs plaisirs, leur liberté, et même leur propre vie. Mais combien y en a-t-il qui se dépouillent volontairement de ce désir de gloire si naturel à tous les hommes, et particulièrement aux grands cœurs? Qui ne tâche pas au contraire de se conserver l'estime qu'il s'est légitimement acquise

dans l'estime des personnes vertueuses? Quelque doux que soient les charmes de l'honneur, il faut avouer pourtant que la crainte de l'infamie est incomparablement plus sensible; car l'amour que nous avons pour les biens de cette vie n'est jamais si violent que l'aversion que nous ressentons pour les maux qui leur sont opposés, parce que tous ces biens-là n'ajoutent à notre être qu'une perfection accidentelle dont on peut se passer absolument, au lieu que le mal nous détruit, ou du moins nous blesse, et nous cause toujours du déplaisir et de la douleur. Et comme l'infamie passe dans l'opinion des hommes pour le plus grand de tous les maux, il ne faut pas s'étonner si nous en avons naturellement tant d'aversion. Aussi est-ce le dernier effort de la générosité chrétienne, que de s'exposer volontairement au mépris, et que de consentir à sa propre honte, surtout lorsqu'on n'a nulle obligation de le faire et qu'on a même beaucoup de raisons de ne pas le faire. Voilà justement les termes où se trouve aujourd'hui la sainte Vierge, en allant au temple pour se purifier. Cette loi étant extrêmement préjudiciable à son honneur, puisqu'elle ternissait l'éclat de sa pureté et obscurcissait la gloire de sa maternité divine, il semble qu'il y avait même obligation pour elle de s'en affranchir. C'était en effet un grand sujet de confusion pour elle de se voir, selon toutes les apparences, convaincue d'avoir perdu ce précieux trésor qui lui était plus cher que sa vie; cependant elle ne fait point toutes ces réflexions-là et elle, qui avait comme préféré la qualité de Vierge à l'honneur d'être mère de Dieu, aime mieux aujourd'hui en paraître dépouillée que de manquer à exercer l'humilité, en obéissant à la loi de Dieu.

[Loi de la purification]. — Quoique l'obligation d'offrir à Dieu des sacrifices vienne de la nature de notre être, et qu'ainsi nous ne puissions l'ignorer, Dieu n'a pas laissé de la faire connaître à son peuple par des lois positives. Ainsi nous voyons dans le Lévitique qu'il y avait deux commandements : l'un général, par lequel Dieu commandait qu'après que les jours marqués pour la purification de la mère seraient accomplis, on offrît dans le temple un sacrifice pour l'enfant : l'autre particulier, par lequel Dieu ordonnait que tous les enfants premiers-nés lui fussent offerts. Aussi, dit S. Thomas, Jésus-Christ a voulu être porté dans le temple pour être présenté à Dieu, afin que s'assujettissant à la loi, il rachetât ceux qui étaient sous la loi : *Christus voluit sub lege fieri, ut eos qui sub lege erant redimeret.* Pour ce qui regarde la mère, disons avec un saint Père : *Hodie sacerdotissa magna templum ingreditur;* aujourd'hui Marie entre dans le temple en qualité de prêtresse, pour s'acquitter des plus saints devoirs de la religion.

[La rédemption commence à la purification]. — La cérémonie légale n'est, pour ainsi dire, que l'écorce du mystère : le sacrifice du fils et de la mère est tout intérieur. Jésus-Christ, par cette oblation, commence aujourd'hui

dans le temple le sacrifice de notre rédemption qu'il ne doit consommer que sur le Calvaire. Marie instruite du mystère, en offrant son fils au Père éternel le dévoue en quelque manière à la croix. On peut dire qu'elle ne le rachète que comme une jeune victime qu'elle doit nourrir pour ce grand sacrifice. Tous les Pères assurent que c'est de plein gré qu'elle l'a offert : c'est pour cette raison qu'ils lui donnent le nom glorieux de réparatrice du genre humain. C'est pour cela que S. Bonaventure lui applique ces belles paroles dont S. Paul s'était servi pour exprimer l'excès de l'amour de Dieu envers les hommes : *Sic Maria dilexit mundum,* dit-il, *ut filium suum unigenitum daret;* Marie a aimé les hommes au point de donner son fils unique pour les racheter. Concevez, s'il est possible, combien il en coûta à la plus tendre de toutes les mères de faire un pareil sacrifice. Non-seulement elle sut dès lors en général que ce cher fils devait donner sa vie pour notre rédemption, mais elle voyait encore, comme l'assure l'abbé Rupert, jusqu'au détail des douleurs dont sa mort devait être accompagnée; en présentant aujourd'hui cette divine victime au Seigneur, elle commença, pour ainsi dire, son sacrifice.

[Purification et Calvaire]. — La Purification de la mère fut suivie de l'oblation du fils. O Dieu, que ce sacrifice coûta cher à Marie! C'est le sentiment des SS. Pères qu'il fut le commencement de celui de la croix. Le sacrifice de Marie est appelé le sacrifice du matin, et celui qu'offrira son fils sera appelé le sacrifice du soir. A ne juger que par l'appareil de cette cérémonie, on n'y remarque rien que de doux et d'agréable : Marie présente son fils à Dieu par les mains du prêtre, elle le rachète avec cinq sicles, elle offre le sang de deux tourterelles pour épargner celui du Sauveur. Quelle rigueur contient cette loi? Mais ôtez les voiles mystérieux, pénétrez l'esprit de cette cérémonie, et on vous apprendra que cet enfant sera un jour élevé sur la croix, qu'il recevra cinq plaies cruelles, que tout son sang sera versé pour le salut du monde. Est-il sacrifice plus opposé à la tendresse d'une mère qui n'a qu'un fils, d'une mère qui ne partage point son amour avec un père, d'une mère qui sait que le fils qu'elle offre est Dieu, et qui a une connaissance très-distincte de tous les supplices qu'on prépare à ce fils?

[Grandeur de l'offrande]. — Il faut faire attention à la dignité et à la valeur de l'offrande que Jésus-Christ fait en ce jour solennellement dans le temple de Jérusalem. Elle est infinie, de quelque côté qu'on la regarde. La personne offerte est d'une dignité infinie : c'est Jésus-Christ, c'est un Homme-Dieu; la personne qui offre est d'une dignité infinie : c'est le même Jésus-Christ, ce même Homme-Dieu qui s'offre lui-même; la personne à qui l'offrande est faite est d'une dignité infinie : c'est Dieu, le Père éternel; le principe qui la fait offrir est infini : c'est l'amour de Jésus-Christ pour son Père et pour nous; la fin pour laquelle elle est

faite est infinie : c'est pour procurer à Dieu une gloire proportionnée à son infinie majesté, c'est pour détruire les péchés du monde qui sont infinis dans leur grièveté et presque infinis dans leur nombre, c'est pour acheter et donner aux hommes une sainteté et une béatitude, qui toutes deux sont également infinies dans leur objet et dans leur durée.

[Dieu veut la présentation de Jésus]. — Ce n'est que par l'inspiration secrète du fils de Dieu que Marie, sa mère, le porte dans le temple pour le présenter au Seigneur, comme il était écrit dans la loi : *Ut sisterent eum Domino, sicut scriptum est in lege* (Luc. II, 22). Lorsque cette cérémonie se pratiquait pour les enfants ordinaires, il fallait que leurs parents se substituassent à leur place, qu'ils offrissent à Dieu des victimes innocentes incapables encore de s'offrir elles-mêmes, qu'ils prêtassent en quelque sorte leur volonté à des enfants qui n'en avaient pas encore l'usage. Il n'en est pas ainsi de cet enfant extraordinaire que Joseph et Marie présentent en cette solennité. Cet enfant est tout ensemble le prêtre et la victime : pendant que Marie l'offre extérieurement, il s'offre lui-même intérieurement et d'une manière tout ineffable; comme il connaît parfaitement la souveraineté du domaine et de cette puissance que Dieu a sur lui comme sur son fils, il s'y soumet aussi parfaitement qu'il la connaît. Le temple ne retentit que des cris d'un enfant; mais, parmi ses bégaiements confus, il y a une voix secrète qui dit : *Il est écrit à la tête du livre que je fasse votre volonté, ô mon* Dieu ; *je l'ai voulu ainsi, et j'ai placé votre loi au milieu de mon cœur* (Psalm. XXXIX, 8).

[Hostie offerte]. — L'hostie que la sainte Vierge offre dans ce mystère a toutes les qualités que demande S. Paul : *Hostiam viventem, hostiam sanctam,* Deo *placentem* (Rom. XII, 1) : hostie sainte par l'onction du Verbe et la sainteté increéée de Dieu qui sanctifie le corps et l'âme de Jésus ; hostie sanctifiante : elle sanctifie toutes les natures intellectuelles, et si le temple est le lieu saint, si les victimes légales étaient saintes, ce n'était qu'en vue de cette divine hostie qui remplit par ses mérites et par sa sainteté toutes les ombres et toutes les figures de l'ancienne loi, suivant la prophétie d'Aggée : *Veniet desideratus cunctis gentibus, et implebit domum istam gloriâ* (Agg. II, 8) ; hostie vivante de cette vie première, originelle et suréminente, qui appartient à celui qui vit dans tous les siècles ; hostie souverainement agréable à Dieu, puisque c'est l'objet des complaisances éternelles du Père, qui n'aime que ce Fils ou ce qui porte le caractère de ce Fils, c'est-à-dire, qui participe à son amabilité.

[Marie offre à Dieu une hostie venant de lui]. — Marie conçut dans ce mystère que son fils appartenait à Dieu, que l'humanité sainte dont elle l'avait revêtue était l'ouvrage du créateur, que c'était peut-être en vue de cette seule victime que le Seigneur avait exigé l'offrande de tous les premiers-nés.

En effet, toutes les autres victimes n'étaient pas capables de glorifier dignement un DIEU : le seul JÉSUS-CHRIST, c'est-à-dire, un DIEU incarné offert sur ses autels, était une victime digne du maître auquel on l'offrait. Quoi ! Marie aurait-elle pu en priver son DIEU, soustraire au Seigneur l'unique victime digne de sa grandeur ? Non, messieurs, attendez tout autre chose de la plus obéissante des créatures ; elle se transporte au temple avec les mêmes sentiments qu'elle porta autrefois sur les montagnes de Judée : *Magnificat anima mea Dominum* (Luc. I, 46), dit-elle ; c'est votre gloire, Seigneur, que je prétends relever par le don que j'offre sur vos autels. Jusqu'ici tous les enfants des hommes qui vous ont été offerts, et les animaux qu'on vous a égorgés n'étaient que de faibles reconnaissances de votre grandeur et de notre soumission. Voici une victime plus grande que l'univers : j'ose le dire, Seigneur, vous ne sauriez la dédaigner ; depuis bien des siècles vous l'attendez, et peut-être est-ce pour elle seule que vous avez disposé toute l'économie de la loi mosaïque. (**Le P. Catrou**).

[Jésus observe toute la loi de Moïse]. — Pour ce qui regarde la loi de Moïse, le Fils de DIEU l'a observée dans toute son étendue ; mais pour la loi que son Père éternel lui avait imposée en le chargeant de la rédemption des hommes, il ne pouvait y satisfaire avec plus de fidélité et d'exactitude que dans ce mystère. Il ne faut que l'entendre par l'organe de l'Apôtre dans son épître aux Hébreux : *O mon Père, vous n'avez point voulu du sang des boucs et des taureaux ; vous m'avez formé un corps sujet aux souffrances et à la mort.* Me voici prêt à vous en faire un sacrifice ; j'ai déjà fait de rigoureux essais de souffrances dans ma nativité ; je me suis vu réduit aux plus cruelles extrémités où la vie humaine soit exposée ; j'ai déjà versé les prémices de ce sang que je dois répandre jusqu'à la dernière goutte ; et maintenant, dans ce temple où je m'offre à vous par la préparation de mon esprit et de mon cœur à vous obéir jusqu'à la mort de la croix, je commence le sacrifice que je dois consommer sur le Calvaire : *Corpus autem aptâsti mihi ; tunc dixi : Ecce venio* (Heb. X, 5).

Le prophète royal place quelquefois la volonté du juste dans la loi : *In lege Domini voluntas ejus* (Psalm. I, 2), et quelquefois il met la loi dans le cœur du juste : *Lex* DEI *ejus in corde ipsius* (Psalm. XXXVI, 31), pour nous apprendre que la loi doit être dans notre cœur, comme sur un trône où elle commande à tous les mouvements de notre âme, et en même temps que notre cœur doit être dans l'objet de son amour pour en méditer toujours les merveilles. Or ces différentes expressions du prophète ne signifient rien autre chose que la disposition où nous devons être d'observer la loi ; car non-seulement il faut accomplir la loi dans les occasions, mais il faut être toujours prêt à l'accomplir lorsque les occasions ne s'en présentent pas, parce que cette disposition de la volonté renferme en quelque sorte le prix d'une observation effective, et est comme la source

d'un mérite qui se répand sur toute la vie. De là vient que le prophète, s'exerçant à cette séparation si excellente et si agréable à DIEU, ne se contentait pas de souhaiter d'être un exact et fidèle observateur de la loi, mais désirait ardemment ce désir même de l'observer dont il connaissait l'efficacité et le mérite : *Concupivit anima mea desiderare justificationes tuas* (Psalm. CXVIII, 20).

[Jésus fait partager ses humiliations à Marie]. — Le Fils de DIEU a voulu que sa sainte mère eût part à ses humiliations, et que, sans écouter toutes les raisons qui l'empêchaient de subir la nécessité d'une loi qui n'était point faite pour elle, elle s'y soumît. Cette dégradation extérieure retombait sur lui : elle attaquait l'innocence du fils comme celle de la mère, car elle abaissait le Sauveur au niveau du reste des hommes, elle le confondait avec les pécheurs quoiqu'il n'en eût que la ressemblance, et donnait sujet de croire qu'il n'avait rien au dessus d'eux.

[Pourquoi Siméon annonce les douleurs de Marie]. — La déclaration que le saint vieillard Siméon fit à la sainte Vierge paraît étrange et on aurait peine à croire que Marie dût un jour éprouver de telles douleurs que, pour les indiquer, il fut juste de dire que son cœur serait comme transpercé d'un glaive. S'il nous est permis de rechercher les causes de ce langage, nous pouvons en trouver quelques-unes. La première, c'est qu'il fallait qu'une vertu aussi éminente que la sienne fût exercée par des épreuves extraordinaires ; la seconde, c'est que la mère devait avoir avec le fils une ressemblance parfaite, et comme les souffrances du Sauveur ont été infinies, il fallait que les siennes leur fussent proportionnées ; la troisième, c'est que les tribulations sont l'ornement, la gloire et la beauté des grandes âmes.

[Pour quel péché on offrait le sacrifice de la Purification]. — Quoique Marie fût innocente et préservée de tout péché originel et actuel, cependant elle vient offrir le sacrifice ordonné par la loi, et dont une partie était offerte pour le péché, comme portent les termes de cette loi : *Alterum pro peccato.* Sur quoi les Docteurs demandent pour quel péché la mère se purifiait et devait offrir ce sacrifice. Les uns disent que c'était pour le péché originel de l'enfant ; mais il était déjà effacé dans la circoncision qui se faisait le huitième jour après la naissance. Quelques autres ont cru que c'était pour les péchés que la mère pouvait avoir commis dans la conception de l'enfant par le dérèglement de la convoitise. On ne veut pas dire par là que les pères et les mères fussent toujours coupables dans la production de leurs enfants ; mais du moins l'enfant auquel ils donnent naissance est toujours un pécheur, non-seulement parce qu'il naît coupable du péché originel, mais parce qu'il contracte en elle une certaine inclination dépravée, et un certain germe de péché qu'on appelle la

concupiscence, qui le pousse et le sollicite sans cesse au mal, et devient avec le temps la source fatale de plusieurs péchés. Mais cela ne peut avoir lieu dans la bienheureuse Vierge, puisqu'on ne peut dire qu'elle ait conçu son fils unique en péché, et que d'ailleurs elle n'a point été sujette à ce dérèglement de la convoitise.

[La Purification et la Circoncision]. — La purification de Marie était à son égard ce que la circoncision avait été à l'égard de son fils. Il y parut pécheur et il prit le caractère du péché parce que la circoncision étant comme un remède ordonné de Dieu et qui n'avait jamais été appliqué ni précédemment, ni depuis, qu'aux seuls pécheurs, il y portait la ressemblance du péché devant Dieu et devant les hommes tout à la fois. Il en est de même de la purification de cette Vierge toute pure, puisque c'était une cérémonie ordonnée de Dieu comme la circoncision : elle y porta en quelque manière le caractère de pécheresse, puisqu'elle paraît entre les femmes souillées, comme son fils avait porté le caractère du péché en paraissant pécheur. Je veux que par l'observation de cette loi la sainte Vierge ne se soit attiré aucune confusion devant les hommes ; du moins en s'y soumettant se priva-t-elle d'une gloire qui lui était due, puisqu'elle avait droit d'être tenue pour ce qu'elle était, et qu'elle renonçait à la prérogative incomparable d'être vierge et mère tout ensemble ; car, en se purifiant comme les autres mères, ne fait-elle pas un aveu public qu'elle n'a rien au-dessus des autres ? Mais l'honneur qui lui pouvait revenir d'être regardée comme la mère du Messie ne la touche point à l'égard de son devoir ; elle fait en cela tout le contraire de ce que font la plupart des hommes, qui se contentent de sauver les apparences et les dehors : pourvu qu'ils paraissent justes et gens de bien, et qu'ils s'établissent sur ce pied-là dans le monde, ils croient que c'est assez, sans se mettre en peine de l'être en réalité. C'est la conduite d'une infinité de lâches chrétiens qui, jusque dans les devoirs de la religion, se font un honteux esclavage des lois du monde. Mais l'exemple que nous donne aujourd'hui cette Vierge toujours sainte et toujours pure, c'est de ne point préférer au devoir une réputation éclatante, de faire ce que Dieu demande de nous, et de laisser les hommes juger comme ils voudront.



§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Fête des Rencontres]. — Est-ce un mystère, Messieurs, qu'on célèbre en la fête de ce jour, ou bien un assemblage de mystères qui semblent se réunir pour la rendre plus sainte et plus solennelle? C'est la fête de JÉSUS et de Marie tout à la fois une fête où se rencontrent les grandeurs et les humiliations de tous les deux, où la joie et la douleur trouvent place en même temps, où la mort et la vie semblent s'unir dans un même sujet, où enfin par un renversement surprenant le rédempteur du monde est lui-même racheté par une de ses créatures; une mère fait paraître son amour et sa piété en offrant son fils aux plus effroyables supplices; un vieillard souhaite la mort en tenant la vie entre ses bras. C'est, chrétiens, l'assemblage de toutes ces choses qui a donné le nom de *Rencontre* à cette fête, et l'a rendue l'une des plus considérables qui se célèbrent dans l'Eglise.

[Considérons seulement Marie]. — Mais parmi cette foule de merveilles où nos esprits se trouvent partagés en tant d'objets qui mériteraient chacun nos réflexions, trouvez bon que je m'arrête uniquement à ce qui fait plus particulièrement le sujet de cette solennité. C'est, Vierge sainte, l'exemple que vous y donnez à tous les hommes, en vous soumettant à une loi humiliante, et n'ayant, pour vous y soumettre, égard ni à votre honneur qui semble y être intéressé pourtant, ni à la difficulté que vous pouviez avoir d'offrir votre fils pour le salut de tous les hommes, ni à votre qualité qui devait sans doute vous en dispenser. Mais, pour nous servir de modèle de la plus exacte obéissance, vous renoncez en quelque manière aux plus chers intérêts de votre gloire en vous purifiant, quoique vous soyez la plus pure de toutes les vierges. Vous passez par-dessus toutes les tendresses de l'amour naturel, en offrant votre fils comme une victime pour le salut des hommes; et, quoique vous soyez, en qualité de mère de DIEU, la reine et la souveraine de l'univers, vous préférez un devoir qui ne vous obligeait point, à toutes les considérations de votre grandeur et de votre dignité, par la plus rare soumission qu'une pure créature pouvait faire paraître aux lois de son DIEU. (*Sermons sur tous les sujets*, etc).

[Instruction donnée à l'homme]. — Que de merveilles sont renfermées dans cet évangile ! Un DIEU est offert à un DIEU ; un enfant de quarante jours s'offre lui-même au Père Eternel, et est prêtre et victime tout à la fois ; une vierge se purifie parce qu'elle est devenue mère, quoique sans cesser d'être vierge ; un vieillard tient dans ses bras *celui que le ciel et la terre ne peuvent contenir* (II Par. II, 6). Mais disons que tout ce qui se passe aujourd'hui se fait pour notre instruction : que la très-sainte Vierge va au temple le quarantième jour, selon la loi de Moïse, qu'elle y porte son fils pour le présenter au Seigneur, non par aucune nécessité de la part de la mère ou de l'enfant, mais pour nous y donner l'exemple de l'humilité et de l'obéissance. Ce sont ces deux vertus que nous devons tâcher d'acquérir dans cette fête : où pourrions-nous jamais en trouver de plus puissants motifs ? Marie est mère d'un DIEU, Marie est mère et vierge tout ensemble ; et au lieu de vouloir se dispenser de la loi générale de la purification par son privilége particulier, elle se confond avec le commun des femmes. Quelle humilité ! Mais en même temps quelle gloire pour elle, et quelle honte pour nous qui faisons voir tant d'empressement à nous montrer par les qualités qui nous distinguent des autres ! La grâce, dit un Père, avait élevé la très-sainte Vierge au dessus de la loi ; mais l'humilité la rabaisse au-dessous. Ne pouvons-nous pas dire au contraire que le péché nous soumet à la loi, et que nous cherchons à nous en dispenser par orgueil ? Imitons la sainte Vierge, persuadés que rien n'est plus propre pour conserver la vertu de l'humilité que de cacher les choses qui nous sont les plus glorieuses, comme rien n'est plus capable de nous la faire perdre que de les exposer au grand jour. (**Anonyme**).

[Respect de Marie pour la loi]. — La loi de la purification n'étant portée que pour les femmes, c'était quelque chose de bien délicat pour une vierge de s'y soumettre. Marie en l'observant démentait tout ce qu'elle était : elle ensevelissait sous cette cérémonie la gloire de sa virginité, elle perdait dans l'esprit du monde l'honneur d'être mère de DIEU, elle sacrifiait le plaisir d'être estimée sainte, pure, innocente. C'étaient sans doute de fortes raisons pour ne pas s'y soumettre ; mais le respect qu'elle avait pour l'auteur de la loi l'emporta sur les raisons plausibles qu'elle avait de s'en dispenser. Elle regarde son fils comme le beau modèle qu'elle doit imiter, et elle ne rougit point de faire dans sa purification ce qu'il n'eut pas honte de faire dans sa circoncision. JÉSUS-CHRIST cacha dans sa circoncision toutes les marques de sa divinité ; Marie cache dans sa purification toutes les marques de sa maternité divine. Dans la circoncision le Fils de DIEU reçut sur sa chair le caractère du péché ; dans la purification la mère de DIEU offre un sacrifice pour en effacer la tache. Quelle soumission ! quel respect ! quelle obéissance ! Que ne peut-on pas quand on a de la vertu ? Est-il rien d'impossible à un cœur qui aime ? Mais est-il rien de plus grand que d'être soumis à DIEU ?

[Nous n'imitons pas Marie]. — Oserais-je me flatter d'avoir un sincère amour pour Dieu, puisque j'ai si peu de respect pour sa loi ? Marie se serait fait un scrupule de ne pas observer la loi de la purification, quoiqu'elle en fût exempte ; et moi j'écoute toute sorte de prétextes pour me dispenser de la loi de Dieu ; bien loin d'imiter son humilité quand elle cache ce qui la relève, notre orgueil nous porte à paraître plus parfaits que nous ne le sommes. La sainte Vierge, dans le mystère de la Purification, cache sa gloire en ne voulant point paraître ce qu'elle est et ce qui la relève, et elle fait éclater son humilite en paraissant ce qu'elle n'est pas et ce qui l'abaisse ; elle est mère de Dieu, et ne paraît que mère d'un homme ; elle est très-pure, et elle paraît impure ; puisqu'elle veut se purifier : quelle humilité ! Nous ne voulons point paraître ce que nous sommes, c'est-à-dire pécheurs, et nous voulons paraître ce que nous ne sommes pas, c'est-à-dire justes : quel orgueil ! Marie est la plus pure de toutes les créatures, et elle veut encore se purifier : quel amour pour la pureté ! Nous sommes impurs, et dans notre conception, et dans notre naissance, et dans notre vie, et nous négligeons de nous purifier : quelle nonchalance ! Marie n'est point soumise à la loi de la purification, la loi même l'en excepte, et elle s'y soumet ; elle fait plus qu'elle ne doit : quelle obéissance ! Et moi, bien loin de faire plus que je ne dois, je ne fais pas tout ce que je dois ; bien loin de faire des œuvres de surérogation, je me retranche sur ce qui est de pure obligation, et j'y manque même souvent : quelle réserve avec un Dieu si libéral ! (**Le P. Nepveu**, *Réflexions chrétiennes*).

[Marie humble]. — Marie ne veut point s'offrir à être mère de Dieu avant que l'envoyé du ciel ne l'ait assurée que le vœu qu'elle a fait de demeurer vierge subsistera dans sa perfection. Cependant elle consent dans le mystère de ce jour à ce que l'éclat de cette virginité qui lui est si précieuse disparaisse aux yeux des hommes, puisque, lorsqu'elle s'assujettit à la loi, elle donne un juste sujet de juger qu'elle a conçu de la manière que conçoivent celles pour qui la loi a été faite. Lors donc qu'elle se mêle dans le temple avec le commun des autres femmes, elle sacrifie aux yeux des hommes la gloire de sa virginité. Elle immole en même temps l'honneur de sa sublime dignité de mère de Dieu, puisqu'elle ne paraît pas dans cette cérémonie comme mère du saint des saints, ni comme mère du rédempteur des hommes, mais en qualité de mère d'un enfant pécheur qui a besoin d'être racheté comme les autres. O humilité admirable de Marie ! ô sacrifice merveilleux qui honore Dieu par la destruction morale de son état et de toutes ses plus nobles qualités ! Marie n'a rien de grand ni de cher qu'elle ne sacrifie et n'anéantisse à la gloire de son Dieu : quel exemple d'humilité ! Revenons à nous, et consultons-nous, je vous prie, pour voir si nous offrons à Dieu ce sacrifice de la gloire. Hélas ! combien de fois notre conscience nous reproche-t-elle qu'au lieu

de faire de notre honneur une victime, nous en avons fait une idole ? C'est à cette fausse divinité que la plus grande partie du monde chrétien sacrifie. O qu'il y en a peu parmi nous, je dis même parmi ceux qui prétendent aspirer à la perfection, qui aient assez de fidélité et de courage pour faire de leur gloire et de leur réputation une hostie agréable aux yeux de Dieu ! Il y en a parmi nous qui sacrifient leurs biens, leurs plaisirs, leur haine, leur incontinence ; il y en a qui sacrifient leurs yeux à Dieu par les larmes, leur corps par les jeûnes et les austérités ; mais personne ne veut sacrifier sa gloire. Cependant c'est la profession du christianisme de sacrifier sa gloire. Nous savons que Dieu demande cette victime qui ne peut subsister que lorsqu'elle est sacrifiée sur l'autel de Dieu ; *Non nobis, Domine, sed nomini tuo da gloriam* (Psalm. CXIII, 1). O Dieu ! que nous sommes éloignés des exemples de Marie ! Elle cache son état, elle retient dans l'obscurité ses plus éclatantes perfections ; et nous sommes idolâtres de notre condition, nous voulons paraître même ce que nous ne sommes pas. (**Le P. Texier**, *sermons sur les fêtes de la Vierge*).

La sainte Vierge offre deux tourterelles, dont l'une en holocauste pour rendre grâces à Dieu du fils qu'il lui a donné ; mais ce qui est étonnant, c'est qu'elle offre l'autre pour se purifier des impuretés auxquelles la loi déclare que les femmes étaient assujetties lorsqu'elles devenaient mères. Voilà quelle a été l'humilité de Marie. Elle se confond avec les autres femmes, elle ne fait point de difficulté de se mettre au rang de celles qui sont souillées, et qui ont besoin d'offrir un sacrifice pour être purifiées. Elle ne veut point écouter les raisons qui la dispensaient de se soumettre à une loi qui n'était point faite pour elle, et qui ne l'obligeait pas. Quelle apparence que le législateur des Juifs, en declarant que toute femme qui était enceinte était immonde, ait prétendu comprendre celle qui a eu le bonheur d'être mère d'un Dieu, et qui est devenue ainsi la plus sainte et la plus pure de toutes les créatures ? Quelle apparence que ce sage législateur, en ordonnant que toute femme viendrait au temple pour être purifiée, ait voulu obliger la mère de celui qui s'est fait homme pour purifier le genre humain ? Celle qui est le temple de Dieu se croit indigne d'entrer dans un temple matériel ! Celle qui tient entre ses bras le souverain sacrificateur implore le secours d'un prêtre mortel, afin qu'il offre un sacrifice pour elle ! Celle dans qui le Saint-Esprit est survenu, et que la vertu du Très-Haut a couverte de son ombre se conduit comme si elle n'eût pas été uniquement redevable de sa qualité de mère à la grâce et au Saint-Esprit ! Ce grand exemple ne devrait-il pas nous faire rentrer en nous-mêmes, à la vue de celle qui se purifie sans besoin ? Ne devrions-nous pas concevoir l'extrême besoin que nous avons de travailler à nous purifier ? Marie, toute pure qu'elle est, se met au rang de celles qui sont immondes. D'où vient que nous, pauvres pécheurs, créatures criminelles, nous avons tant de peine à nous humilier, à aperce-

voir nos péchés et nos misères? c'est que nous sommes des superbes : notre orgueil nous cache nos défauts. Celle qui est humble veut paraître criminelle, quoiqu'elle soit innocente; ceux qui sont superbes veulent passer pour innocents, quoiqu'ils soient criminels. Car, mes frères, que sommes-nous? Si nous nous examinons nous-mêmes, nous trouverons en nous bien d'autres impuretés que des impuretés légales. Cependant voyez la grande exactitude des Juifs à se purifier, lorsqu'ils étaient souillés; voyez au contraire la négligence dans laquelle nous vivons, et le peu de soin que nous avons de travailler à nous purifier. (**Lambert**, *Année évangélique*).

[L'humilité de Jésus relevée par Anne et Siméon]. — La rigueur de la loi que le Fils de Dieu subit en ce jour lui est plus sensible par rapport à ce qu'il paraît être, que toutes les circonstances de sa vie future. Dans le mystère de sa Présentation au temple, et lorsque sa sainte mère y va pour l'offrir au Seigneur et le racheter, il paraît dans l'état de pécheur; il souffre que sa mère qui est sans tache soit sujette, comme les autres femmes, à la loi de purification : on le rachète, lui qui vient pour être rédempteur! Tout cela est humiliant; mais ces humiliations sont bien relevées par les choses que dit Siméon, et par les prédictions d'Anne la prophétesse. Tout enfant et tout pécheur qu'il paraît en cet état, sa divinité y est confessée, et la rédemption y est publiée. (**Anonyme**).

[Pourquoi Marie obéit à la loi]. — Marie n'obéit pas seulement aux points essentiels de la loi, elle l'observa encore dans toutes ses circonstances. Elle demeura quarante jours sans sortir de son logis, elle s'interdit à elle-même l'entrée du temple, elle ne participa point aux choses saintes, quoiqu'elle eût enfanté le saint des saints. Contente d'offrir deux tourterelles, elle n'offrit point d'agneau, soit parce que c'était l'offrande des riches, soit parce que, comme elle portait entre ses bras l'agneau sans tache qui venait ôter le péché du monde, les ombres et les figures devaient disparaître en présence de la vérité. Que cela est beau! que cela est grand! que la loi de Dieu a de pouvoir sur une âme fidèle! Que l'esprit dont elle anima cette cérémonie est édifiant! elle voulut éviter la singularité et le scandale. On voyait qu'elle était mère, mais l'on ne savait pas que son fils fût Dieu. Que fait-elle? elle sacrifie l'apparence de la pureté afin d'ôter le scandale; mais elle conserve la vertu de la pureté, pour être toujours agréable à Dieu. O qu'il est bien vrai que c'est l'obéissance qui remporte les plus belles victoires, puisque Marie, sacrifiant son honneur, se surmonte sur le point le plus délicat et le plus sensible à une vierge! Ce saint zèle et cette sage conduite doivent me servir de règle : je dois unir en moi ces deux choses la vertu et l'apparence de la vertu; je dois à moi-même la réalité de la vertu, et je dois à mon prochain le dehors de la vertu. Mais combien y en a-t-il qui appartiennent à ces vierges dont parle S. Augustin, qui craignent de rou-

gir et qui n'ont pas honte de faire ce qui doit les faire rougir, qui ont moins de soin de conserver leur pureté que l'apparence de cette belle vertu ? Seigneur dont l'œil pénètre jusqu'au fond de mon cœur, vous voyez combien les sentiments que la vanité m'inspire sont différents de ceux qu'une vraie humilité inspire à votre très-sainte mère : je veux paraître ce que je suis, souvent plus que je ne suis, presque toujours ce que je ne suis pas et ce que je ne veux pas être. (**Anonyme**).

[Marie donne aux grands l'exemple de l'obéissance]. — Marie obéissant à la loi de Moïse et se purifiant dans le temple confond notre conduite ; car enfin elle était reine, elle était mère de Dieu ; elle était, comme mère de Dieu, en possession d'une autorité légitime sur l'auteur même de la loi, et par conséquent elle avait tous les titres d'indépendance que peut avoir, au-dessous de Dieu, une pure créature. C'est vrai ; mais c'est justement pour cela que Dieu veut qu'elle s'assujettisse à la loi, afin de détruire par son exemple l'indépendance criminelle que nous affectons, afin de condamner notre libertinage par une preuve convaincante et sans réplique. Si en effet, dans l'ordre de la rédemption dont le secret adorable se développe aujourd'hui à nos yeux, une mère de Dieu, toute mère de Dieu qu'elle est, n'est pas exempte d'obéir, de quel front pouvons-nous soutenir devant Dieu l'injustice et la témérité de nos désobéissances ? Marie fait quelque chose encore de plus. Quoi donc ? non-seulement elle se soumet à la loi, mais elle y soumet son fils : ce fils qui plus grand, plus libre, plus absolu qu'elle, et qui néanmoins veut bien être soumis par elle, fournit encore à Dieu contre nous une raison mille fois plus forte pour réprouver et confondre cet esprit d'orgueil qui nous rend prévaricateurs. En effet, Marie soumet à la loi la grandeur même, à la loi la puissance même, à la loi l'indépendance et la souveraineté mêmes. Voilà le double miracle que le ciel nous découvre dans cette fête : une reine sujette et assujétissant un Dieu, Dieu obéissant et présenté par une mère obéissante. Pourquoi ? Ah ! mes chers auditeurs, comprenez-le bien. Vous qui tenez dans le monde les premiers rangs et vous qui vous trouvez réduits aux derniers, vous que vos conditions distinguent et vous qu'elles ne distinguent pas, grands et petits, riches et pauvres, car je suis redevable à tous, écoutez-moi : C'est ici que l'intelligence d'une des plus importantes vérités vous est donnée, et c'est par la comparaison même de vos états que je veux vous la rendre sensible. Pourquoi un Homme-Dieu sujet à la loi ? pour vous faire entendre, grands du monde, l'obligation spéciale où vous êtes de vivre dans un parfait assujettissement aux lois de Dieu. Vous ne l'avez peut-être jamais bien conçue ; et, par un renversement de raison et de religion, vous vous flattez que la rigueur des lois divines n'est pas pour vous comme pour le reste des hommes. Mais détrompez-vous aujourd'hui de cette fausse prévention, et pour cela entrez en esprit dans le temple de Jérusalem. Vous y verrez la

maxime contraire solidement établie; et pour peu que vous vous appliquiez à considérer le mystère de ce jour, vous conclurez que les lois divines vous regardent encore plus particulièrement que le reste des hommes, quoiqu'elles soient pour tous sans exception. (*Le même*).

[Marie sacrifie la gloire de sa virginité]. — Marie, pour obéir à la loi, sacrifie jusqu'à son propre honneur, puisqu'en se purifiant elle paraît de même condition que les autres femmes. Ainsi l'éclat de sa virginité est obscurci ; de cette virginité dont elle avait été si jalouse dans le mystère de l'Incarnation ; de cette virginité dont la gloire est de briller au dehors, et de ne pas laisser voir la moindre tache. Elle consent à en perdre la réputation et le nom ; et de toutes les humiliations, voilà, j'ose le dire, la plus difficile à soutenir : d'être pure devant DIEU comme le soleil, et de paraître impure aux yeux des hommes. Tel est néanmoins le sacrifice que fait la plus sainte de toutes les vierges. Pourquoi? afin de ne pas manquer à la loi. Or cette loi de DIEU, mes chers auditeurs, ne nous oblige à rien de si humiliant. Elle veut que nous paraissions ce que nous sommes; qu'étant essentiellement soumis au souverain domaine de DIEU, nous ne rougissions point des services qu'il exige de nous et des hommages que nous devons lui rendre ; surtout, qu'étant véritablement impurs et pécheurs, nous n'ayons pas honte des pratiques de la pénitence, qui doivent servir à nous laver, à nous réconcilier, à nous acquitter auprès de la justice divine. Mais que faisons-nous? par le plus étrange renversement, nous voulons être pécheurs et paraître justes. Marie abandonne les apparences, pourvu qu'elle soit du reste assurée de conserver le trésor de sa virginité ; et vous, souvent peu en peine de la chose même, vous ne cherchez qu'à sauver les apparences. (**Bourdaloue**, *premier sermon sur la Purification*).

[Marie sacrifie son fils]. — Marie n'a qu'un fils, et pour obéir à la loi, elle se résout à le sacrifier. Ce fils qu'elle aimait de l'amour le plus tendre, ce fils qu'elle avait conçu par miracle, ce fils en qui elle possédait tous les trésors, elle l'offre dans le temple de Jérusalem ; mais elle l'offre de la manière la plus héroïque, sans condition et sans réserve; sachant les ordres rigoureux que le ciel a portés, et qui doivent un jour s'exécuter dans la personne de ce divin enfant; consentant déjà qu'il soit la victime et le prix de la rédemption des hommes, renonçant pour cela à tous les sentiments de son cœur; et par un dernier effort de la plus généreuse et de la plus rigoureuse obéissance, voulant bien que ce fils ne soit plus à elle, qu'avec le triste, mais indispensable engagement de le voir dans la suite des années immolé sur la croix. Voilà ce qu'il en a coûté à Marie pour accomplir la loi. Or est-ce là, mes chers auditeurs, ce qu'il nous en doit coûter à nous-mêmes? Il est vrai, pour obéir à la loi de DIEU, il nous en doit quelquefois coûter le sacrifice de ce que nous avons de plus

cher ; mais confessons-le de bonne foi, et ne nous déguisons rien à nous-mêmes : ce que nous avons alors de plus cher est-il assez considérable pour le faire tant valoir à DIEU ? quelque cher qu'il nous soit, du moment qu'il répugne à la loi de DIEU, n'est-ce pas ce qui nous trouble? n'est-ce pas ce qui nous dérègle ? n'est-ce pas ce qui nous corrompt ! n'est-ce pas ce qui nous décrie ? et enfin n'est-ce pas ce qui nous damne ? Si la loi de DIEU nous retranche un mal aussi pernicieux que celui-là, avons-nous sujet de nous en plaindre ; et la sainte violence qu'elle nous fait en nous obligeant à un renoncement si salutaire, doit-elle passer pour un excès de rigueur ? Prenez garde, s'il vous plaît ; ceci mérite une réflexion particulière. Dans cette sainte solennité, DIEU nous dit comme à Marie, ou, si vous voulez, comme à Abraham : *Tolle unigenitum tuum quem diligis, et offer illum mihi in holocaustum* (Genes. XXII, 2); sacrifie-moi ce premier-né, c'est-à-dire, cette passion dominante qui est dans ton cœur. Cela nous semble dur ; mais, en même temps, faisant un retour sur nous-mêmes, nous sommes contraints d'avouer que cette passion dominante est, par exemple, un attachement honteux qui nous déshonore, un esclavage des sens qui nous abrutit, une loi de péché qui nous captive et qui nous tyrannise ; mais en même temps nous sommes forcés de reconnaître que cet attachement, dont nous nous faisons une passion, n'est qu'une fascination d'esprit, qu'un ensorcellement de cœur, qu'une source d'égarements dans notre conduite, et de dérèglements dans nos affections et dans nos actions. (*Le même*).

[Imiter Marie]. — Considérez les vertus admirables que la très-sainte Vierge pratique dans ce mystère : elle cache sa gloire, ne voulant pas paraître ce qu'elle est; elle fait éclater son humilité, en paraissant ce qu'elle n'est pas. Elle est mère de DIEU, et elle ne paraît que mère d'un homme ; elle vient pour se purifier comme le reste des femmes, quoiqu'elle soit la plus pure des vierges. Dispensée de cette humiliante loi, elle l'accomplit dans toutes ses circonstances. Quelque cher que lui soit cet adorable fils, elle l'offre pour nous à la mort, en le présentant aujourd'hui au Père éternel en qualité de victime. Il lui en coûte d'entendre tout ce qu'on lui prédit de plus triste et de plus affligeant : avec quelle résignation s'y soumet-elle ? Mon DIEU ! que l'esprit de la mère est conforme à l'esprit du fils ; et que tous les deux sont différents du nôtre ! Nous voulons paraître ce que nous ne sommes pas ; notre orgueil ne peut pas même souffrir que nous paraissions ce que nous sommes. Le luxe, le faste, l'ambition et la vanité nous accompagnent jusqu'au pied des autels. Que signifient ces orgueilleuses marques de distinction dont on n'est nulle part si jaloux que dans le temple ? Nous sommes cependant charmés de la profonde humilité de la sainte Vierge. Ne serons-nous jamais que les admirateurs secs et stériles des plus grandes vertus ? Notre amour pour la pureté nous inspire-t-il une grande délicatesse de con-

science ? Que faisons-nous pour acquérir et pour nourrir une vertu si nécessaire et si délicate? Il n'y a que ceux dont le cœur est pur qui voient Dieu. (*Le même*).

[Offrir par Marie]. — Le Père éternel a voulu que son fils lui fût offert par les mains de Marie. Une si pure et si précieuse victime ne devait pas être offerte par d'autres mains. Jamais oblation plus agréable. Voulons-nous que Dieu accepte celles que nous lui faisons, offrons-les par les mains de la sainte Vierge. Quel amour pour nous dans le fils, de s'immoler de si bonne heure pour les hommes ! Quelle charité dans la mère, d'offrir elle-même la victime pour nous ! N'est-il pas juste que ceux qui ne veulent pas avoir Jésus-Christ pour Sauveur l'aient pour juge? N'est-il pas juste que ce divin Sauveur soit dans le monde pour la perte de ceux qui n'auront pas voulu faire leur salut ? Ne serai-je point de ce nombre ? (**Le P. Croiset**, *Année chrétienne*, *ou Exercices de piété*, *pour tous les jours de l'année*).

[Vertus de Marie en ce mystère]. — Le désir qu'eut Marie de se sanctifier lui fit pratiquer dans ce mystère les plus excellentes vertus : l'obéissance, l'humilité, le recueillement, l'amour de Dieu. Ayant conçu par l'opération surnaturelle du Saint-Esprit, elle n'était point sujette à la loi de la purification : cependant elle y obéit pour imiter l'exemple de son fils qui, sans y être obligé, s'était assujetti à la loi de la circoncision. Elle ne pouvait observer les cérémonies de la purification sans donner lieu de croire qu'elle avait conçu comme les autres femmes : mais elle voulut, toute pure qu'elle était, porter cette humiliation, et avoir encore l'avantage de ressembler en ce point à son Sauveur et à son Dieu, lequel étant le saint des saints n'avait pas dédaigné de prendre le caractère du péché et de se voir confondu parmi les pécheurs. Elle demeura quarante jours sans paraître : elle passa tout ce temps dans un recueillement profond, toujours occupée à contempler, à admirer, à servir Jésus-Christ. Après s'être préparée par cette longue retraite, elle sort enfin pour aller au temple, elle y entre avec une gravité et une modestie respectueuses, elle y fait une fervente prière ; elle supplie le prêtre d'intercéder pour elle, sans se souvenir qu'elle est elle-même la médiatrice des prêtres aussi bien que des autres hommes. Quoiqu'elle n'ait qu'un fils, et qu'elle n'en doive jamais avoir d'autre, quoiqu'il lui soit infiniment précieux, et que, trouvant en lui seul, outre son fils, son créateur et son Dieu, elle ait seule pour lui tout l'amour de toutes les mères pour leurs enfants, tout l'amour de tous les anges et de tous les saints pour Dieu, elle le présente néanmoins, ce fils si cher, elle le donne, elle le sacrifie. Quel sacrifice pour vous, Vierge sainte ! C'est pour moi que vous l'avez fait. Mais quel avantage en puis-je retirer, si je ne pratique les mêmes vertus dont vous me donnez de si rares exemples ? En présentant votre fils à Dieu, de-

mandez-lui pour moi une obéissance exacte à toutes ses lois. (**Le. P. Le Valois**, *Œuvres spirituelles*).

[Dieu est justement glorifié]. — Toutes les offrandes qui vous ont été faites depuis le commencement du monde, ô grand Dieu ; toutes les victimes qui vous ont été sacrifiées, celles d'Abel, de Noé, d'Abraham, de Moïse, de Salomon n'ont été que les ombres et les figures de celle-ci. Vous n'en aviez jamais reçu, vous n'en aviez jamais vu de pareille. Me pardonnerez-vous si j'ajoute que, tout Dieu que vous êtes, vous n'en pouvez ni comprendre, ni désirer, ni mériter une plus digne de vous ? Mais je reconnais en même temps que, tout infinie qu'elle est, vous la méritez tout entière ; et je viens à votre autel vous marquer la joie que ressent mon cœur, quand je vous vois glorifier comme vous le méritez. Considérez, mon Dieu, ce fils qui fait l'objet de vos complaisances éternelles ; voyez l'état où il se réduit ; écoutez ce qu'il vous dit pour nous. Sa bouche ne parle point encore ; mais son cœur parle, et parle bien haut : Voici, mon Père, voici la victime que vous attendez depuis tant de siècles. Tous les animaux qui vous ont été immolés, tous les aînés de l'Egypte qui vous furent sacrifiés, tous les aînés d'Israel qui vous ont été présentés n'ont pu vous plaire jusqu'à fléchir votre justice. Je viens en personne me présenter moi-même ; je viens m'offrir à la mort, et par cette offrande obtenir de vous et mériter le pardon de mes frères.

[S'offrir avec Jésus]. — Si je m'offrais seulement moi-même, et si je m'offrais sans lui, je vous ferais, Seigneur, une offrande bien méprisable ; mais quand votre Fils me présente à vous, Seigneur, pouvez-vous ne pas agréer ce que vous présente une telle main ? Quand j'ai l'avantage d'être joint à lui, quand nous ne faisons et que nous ne sommes lui et moi qu'une même offrande, pouvez-vous le recevoir et me rebuter ? Vous l'aimez trop pour ne pas aimer ce qu'il aime, et je lui suis trop cher pour vous être indifférent. (**Le P. le Valois**).

[Sacrifice de Marie offrant son fils]. — Si Marie fait un grand sacrifice en ce jour, comme vierge, par sa purification légale, elle n'en fait pas un moindre, comme mère, par la présentation de son fils. Il est aisé de concevoir que le maître de la loi n'était pas assujetti à son joug. Cependant il s'y soumet, et Marie donne cinq sicles pour le rachat. Ce n'était pas sans doute pour le dégager du service des autels, lui qui était le prêtre éternel et l'hostie de propitiation pour les péchés de tous les hommes. C'est proprement en cette qualité que Marie l'offre aujourd'hui au Père éternel, et en cette qualité le Fils s'offre lui-même à son Père. La cérémonie légale n'est, pour ainsi dire, que l'écorce du mystère ; le sacrifice et du fils et de la mère est tout intérieur. Jésus-Christ par cette oblation, commence aujourd'hui dans le temple le sacrifice de notre

rédemption, qu'il ne doit consommer que sur le Calvaire. Marie, instruite du mystère, en offrant son fils au Père éternel, le dévoue en quelque manière à la croix. On peut dire qu'elle ne le rachète que comme une jeune victime qu'elle doit nourrir pour ce grand sacrifice. Tous les Pères assurent que c'est de plein gré qu'elle l'a offert; c'est pour cette raison qu'ils lui donnent le nom glorieux de réparatrice du genre humain. C'est pour cela que S. Bonaventure lui applique ces belles paroles dont S. Paul s'était servi pour exprimer l'excès de l'amour de DIEU envers les hommes : *Sic Maria dilexit mundum*, dit-il, *ut filium suum unigenitum daret.* Marie a aimé les hommes au point de donner son fils unique pour les racheter. (**Le P. Croiset,** *Exercices de piété, pour tous les jours de l'année*).

[Marie se soumet à la loi pour servir d'exemple]. — Marie aurait pu se dispenser de la loi de la purification, puisque sa fécondité merveilleuse n'avait fait que rehausser l'éclat de sa virginité. Cette défense d'entrer dans le temple et de toucher les choses saintes pendant un certain nombre de jours après l'enfantement ne devait pas avoir lieu pour une vierge dont le sein avait servi de temple au Verbe incarné ; et qui, après avoir porté le saint des saints pendant neuf mois dans ses flancs, le portait encore à toute heure dans ses bras. Mais si les priviléges de sa maternité glorieuse la dispensaient de cette loi, l'obligation d'édifier les Juifs qui n'étaient pas instruits des miracles que le SAINT-ESPRIT avait opérés en elle, et d'éviter le scandale qu'elle eût causé en omettant une cérémonie à laquelle toutes les autres femmes se soumettaient, cette obligation, dis-je, l'engageait effectivement à se purifier sans besoin, comme JÉSUS-CHRIST avait voulu être circoncis sans nécessité : *Nobis ille circumciditur, et illa purificatur*, dit S. Jérôme. Elle se confond avec le reste des femmes, par la même raison qui obligea le Sauveur du monde à se confondre avec le reste des hommes, lorsqu'il paya le tribut à César ; car, quoique le roi du ciel et de la terre fût véritablement dispensé de payer le tribut à un roi mortel, cependant, comme les Juifs ne connaissaient pas la souveraineté de ce domaine qui l'exemptait d'une loi qui dérogeait à sa puissance, et qu'en refusant de s'y soumettre il aurait scandalisé les Scribes et les Pharisiens toujours attentifs sur ses actions pour trouver quelque prise à leur censure, il rend à César ce qui est à César, et il se croit obligé de donner cette marque de sa soumission, comme Marie croit devoir aujourd'hui cette marque de son obéissance, pour l'édification des Juifs. Ce grand exemple nous découvre la fausseté de ces prétextes sur lesquels on se dispense soi-même des plus essentielles obligations du Christianisme. Pensez-vous que la naissance, le crédit, les richesses, le pouvoir, la coutume soient des excuses légitimes devant DIEU, pour autoriser votre immodestie, votre orgueil, votre sensualité, votre dissolution, votre insolence ? Grands du monde, femmes du siècle, croyez-vous que DIEU

approuve ces altérations et ces diminutions de la loi, ces partages et ces réserves dans la loi, ces négligences et ces omissions de la loi, ces transgressions palliées et déguisées de la loi, ces mépris et ces profanations de la loi, que vous prétendez autoriser, ou par une délicatesse criminelle, ou par des occupations ambitieuses, ou par des distinctions chimériques ? (*Essais de panégyriques*).

[Jésus s'offrant]. — Si Marie rachète son fils selon la loi pour cinq sicles, ce fils n'y consent que pour s'humilier davantage ; car quelle humiliation pour un Homme-Dieu, que d'être racheté à un si vil prix, par des hommes qu'il doit lui-même racheter au prix de cinq grandes plaies et de tout son sang. Il n'y consent que pour être encore un jour vendu trente deniers ; il n'y consent que pour avoir le temps de croître, que pour avoir plus de sang à répandre ; enfin il n'y consent qu'à cette condition, qu'il demeurera toujours aussi étroitement engagé à son Père. Bien loin de se rétracter dans la suite et de se dédire de son premier engagement, il le renouvela tous les jours et même à tous les moments de sa vie. Il s'acquitta si parfaitement de cette dette qu'il eut la consolation de pouvoir dire en mourant : *Tout est consommé* (Joan. XIX, 30) ; J'ai accompli, mon Père, tout ce que je vous ai promis ; j'ai enseigné aux hommes votre loi: j'ai souffert, et pour vous et pour eux, tout ce que vous avez voulu. Il me reste à vous rendre mon âme que vous me redemandez ; je vous la rends, mon Père, je la remets entre vos mains. Voilà, Seigneur, comment vous vous êtes donné pour moi, et comment je veux me donner à vous. Quoique je ne vous donne rien qui ne vous appartienne, toutefois, parce que vous souhaitez qu'au domaine absolu que vous avez nécessairement sur moi j'ajoute de ma part une donation volontaire de moi-même, volontairement, Seigneur, et très-volontairement je viens vous faire ce sacrifice. Il est sincère, il est entier; je m'abandonne à toutes vos volontés, et vous disposerez de moi, de mes biens, de ma santé, de tout, à votre gré. Je suis bien honteux de commencer si tard à me donner de la sorte; mais je ne puis et ne veux plus différer. (**Le P. le Valois**, *Œuvres spirituelles*).

[Offrir à Dieu ce que nous avons de plus cher]. — Marie offre à Dieu ce qu'elle a de plus cher, c'est-à-dire, son fils unique ; elle lui en fait le sacrifice, quoiqu'il lui en doive coûter. Hélas ! il y a si longtemps que Dieu vous demande que vous lui offriez cet unique objet de votre affection, c'est-à-dire, ce péché d'attache, cette habitude, cette passion dominante; et il ne l'a pu encore obtenir ! En même temps que la très-sainte Vierge fait une offrande si agréable au Père éternel, il ne lui promet que des croix et des souffrances; il lui déclare *qu'un glaive de douleur percera son cœur!* Quelle récompense ! C'est ainsi que Dieu traite ses amis ; voulez-vous à ce prix être compté parmi eux ? Jamais il n'a tant aimé personne que

JÉSUS et Marie ; et jamais il n'a tant affligé personne. Croyez-vous donc que les croix soient une marque de l'amitié de DIEU envers vous, et une faveur qu'il vous fait ? En pouvez-vous douter, voyant comme il traite JÉSUS et Marie ? Hélas ! vos plaintes et vos murmures dans vos souffrances ne marquent-ils pas assez que vous croyez le contraire? (**Le P. Nepveu**, *Réflexions chrétiennes*).

[Siméon]. — Un vénérable vieillard nommé Siméon, homme juste et craignant DIEU, qui soupirait depuis longtemps après la venue du Sauveur, qui devait être la consolation de son peuple, se trouva dans le temple au temps que la sainte Vierge y entra. L'ESPRIT-SAINT dont il était rempli qui lui avait donné une secrète assurance qu'il ne mourrait point sans avoir vu le christ du Seigneur, et qui l'avait conduit dans le temple, lui fit connaître que cette femme était la mère de DIEU, et que l'enfant était le Messie. Alors saisi d'un transport d'amour, de reconnaissance et de joie, prenant l'enfant entre ses bras, il s'écria : C'est maintenant, Seigneur, que vous pouvez disposer de votre serviteur, et l'appeler au repos éternel, suivant votre promesse. Je meurs content ; je n'ai plus rien à souhaiter sur la terre ; il est temps que mes yeux se ferment, puisqu'ils n'ont plus rien à voir après avoir vu celui que vous envoyez pour sauver le monde, celui qui doit instruire les nations, et dissiper par sa lumière les ténèbres de l'erreur et de l'idolâtrie répandues sur toute la face de la terre, celui enfin qui fera la gloire de votre peuple d'Israel. Ensuite le saint vieillard s'adressant à Marie : Je vois et je comprends lui dit-il en lui rendant ce précieux dépôt, que, quoique ce cher fils soit venu dans le monde pour sauver généralement tous les hommes, il sera un jour le sujet de la perte de plusieurs, qui n'auront pas voulu profiter de sa mort. Quelque désir qu'aient eu les Juifs de le recevoir, ajouta-t-il, je prévois qu'il n'aura point de pire ennemi que son propre peuple. Il sera, tant qu'il vivra sur la terre, un objet de contradiction. Il vient de s'offrir lui-même à son Père en qualité de victime ; vous avez consenti à sa mort dans sa Présentation; attendez-vous à avoir votre âme transpercée d'un glaive par la douleur que vous souffrirez à la vue de ce sanglant sacrifice. (**Le P. Croiset**, *Exercices de piété pour tous les jours de l'année*).

[Marie ne se distingue pas des autres]. — Marie prévenue des lumières d'en-haut, confirmée dans la grâce, conduite par les mouvements du SAINT-ESPRIT et par l'exemple de son propre fils, quelque distinguée qu'elle fût des autres femmes, ne vit rien en sa personne qui la dispensât de se purifier avec elles, et toute mère de DIEU qu'elle était, elle voulut agir comme si elle ne l'était pas. Elle eût eu honte de rechercher des manières singulières que JÉSUS-CHRIST ne recherchait pas. Il avait voulu ressembler à l'homme en toutes choses, à la réserve de l'ignorance et du péché ; elle

voulait aussi, à la réserve de son innocence virginale et de sa maternité divine, se mêler avec les autres femmes, et se rendre semblable à elles, non-seulement quant à la nature, mais encore quant à la pratique des mêmes vertus et à l'observance des mêmes lois. Aussi, quand je parle des avantages que lui a procurés une si simple observance, et du nouvel éclat qu'elle a répandu sur ses éminentes vertus, je n'ai garde de la comparer à ce fameux Josué qui changea l'ordre de la nature, et qui arrêta le soleil dans la rapidité de son cours ; ma comparaison sera plus juste, si je la compare à cette sage Débora qui défit les ennemis de Dieu sans changer ni l'ordre, ni le mouvement des étoiles. *Stellæ manentes in ordine et cursu suo, adversus Sisaram pugnaverunt* (Judic. vi, 20). Je veux dire, Messieurs, que la très-sainte Vierge, dont la vie a été toute singulière et toute miraculeuse, n'a cependant jamais affecté ni singularité, ni miracle ; qu'au contraire, menant une vie commune, elle s'est toujours contentée de faire, quoique d'une manière non commune, ce que faisaient celles de sa condition et de son sexe. O l'excellent moyen, mes chers auditeurs, pour vous purifier avec elle ! Laissez, laissez dans leurs illusions ces âmes vaines et pleines d'elles-mêmes, qui veulent être singulières dans tout ce qu'elles sont ; laissez-leur, pour se distinguer du commun, se prescrire des lois particulières aux dépens de celle du Seigneur. Pour vous, faites bonnement ce qui est de votre devoir, et sachez que, dans vos occupations les plus communes, vous serez plus purs et plus agréables au Seigneur que tant de dévots de caprice qui, comme si l'Evangile avait manqué de pourvoir à leur salut, ne suivent pour se rendre plus parfaits que les règles ou, pour mieux dire, que les égarements de leur esprit. Faites tout ce que vous pourrez pour acquérir de nouveaux degrés de pureté et de mérites ; mais défiez-vous de ces voies écartées ou l'amour-propre vous ferait marcher pour vous perdre. Aspirez à la perfection de votre état ; mais attachez-vous toujours à vos devoirs communs et ordinaires, à l'imitation de la sainte Vierge. Et si vous voulez profiter encore davantage de l'exemple qu'elle vous donne dans la cérémonie de ce jour, purifiez-vous comme elle, non-seulement par votre obéissance, mais encore par votre offrande. (*Eloges historiques des saints*).

[Marie ressent déjà les douleurs du Calvaire]. — Pour accomplir la loi du Seigneur, cette Vierge incomparable sacrifie toutes les joies de son âme. Je m'explique. Elle sait bien que ce qu'elle va faire, en présentant Jésus-Christ, doit être pour elle une source de douleurs; elle voit déjà Siméon qui lui montre le glaive dont elle sera percée; elle entend l'oracle du ciel qui lui est annoncé par ce saint vieillard, et elle n'ignore pas que la prédiction qu'il lui fait est le commencement de son martyre. Il n'importe : le zèle de la loi la presse; elle entre dans le temple, elle paraît devant Siméon; elle lui met son fils entre les bras ; et par ces paroles prophétiques : *Tuam*

ipsius animam pertransibit gladius (Luc. II, 35), elle reçoit de lui le coup mortel. Car ne pensez pas qu'elle n'en ait senti l'effet qu'au Calvaire, lorsqu'elle assista au crucifiement de son fils. Tout ce qu'elle doit souffrir alors, elle le souffre dès aujourd'hui : et dès aujourd'hui elle peut dire qu'elle est attachée à la croix. Mais pourquoi faut-il qu'en obéissant à la loi, elle endure ce martyre douloureux? Ah ! chrétiens, parce qu'elle était prédestinée pour nous enseigner cette grande vérité, que là où il s'agit de la loi de DIEU, il n'y a ni plaisir, ni douceur de la vie à ménager. Or en voici la preuve authentique; car si des joies aussi saintes et aussi pures que les siennes ont dû être sacrifiées, il n'est pas juste, dit S. Bernard, que nous épargnions les nôtres qui sont vaines, qui sont toutes profanes, qui nous dissipent, et qui nous font perdre l'esprit de DIEU. Et si la mère de DIEU qui, par excellence entre toutes les femmes, était bienheureuse, a néanmoins consenti, en se soumettant à la loi, d'être la plus affligée, nous ne devons pas si aisément nous rebuter de cette divine loi, pour quelques peines qu'il y a à supporter en l'observant. (**Bourdaloue**, *premier sermon sur la Purification*).

[Jésus voit d'avance toutes ses douleurs]. — Oui, messieurs, dès lors JÉSUS-CHRIST accepte de bon cœur toutes les peines de cet arrêt terrible. Il voit dès ce jour de sa Présentation au temple tout ce qu'il doit souffrir; il s'y soumet avec joie et avec courage. Dès lors toutes les humiliations de la nature dont il s'est revêtu, toutes les pénibles fatigues de sa vie mortelle, toutes les contradictions de sa mission, le mépris qu'on fera de sa personne, le refus outrageant de reconnaître sa divinité, l'inutilité et l'abus de sa doctrine, l'ingratitude des Juifs, les mauvais traitements des Scribes et des Pharisiens, tout se présente à ses yeux, tout se trace par avance pour lui en même temps que son sacrifice. Déjà il voit préparé le lieu du supplice où il paiera de son sang notre rançon, et où il doit être mis à mort; il voit ceux qui seront assis sur le tribunal et le condamneront comme un séducteur et un blasphémateur, etc. (**Anonyme**).

[Sacrifier tout pour Dieu]. — Marie qui vient au temple est mère de DIEU, son fils y devrait recevoir des sacrifices; et cependant elle l'offre elle-même comme une victime destinée à la mort. Marie est vierge; et cependant elle s'offre pour être purifiée comme si elle était impure. Marie est la meilleure de toutes les mères; et cependant elle offre aux souffrances et aux persécutions le plus aimable de tous les enfants, comme si elle n'avait ni une tendresse ni un attachement de mère pour lui. Ce qui surprend davantage en cette cérémonie, c'est que tout s'y fait par l'opération de l'ESPRIT-SAINT, par un mouvement d'amour pour la loi dont Marie veut bien observer les circonstances avec une sévère exactitude. Par cette conduite, Vierge sainte, vous nous apprenez les règles d'une véritable exactitude, et les moyens de nous purifier et de nous sanctifier. Par là vous

nous faites voir que les oracles sont accomplis, et qu'enfin nous avons reçu la miséricorde de notre Dieu au milieu du temple : *Suscepimus*, Deus, *misericordiam in medio templi tui* (Psalm. XLVII, 10) ; obtenez-nous de sacrifier tout ce que nous avons de plus cher, de suivre Jésus-Christ dans ses humiliations, d'aimer comme lui l'obscurité, et comme vous, Vierge sainte, de ne point faire cas des actions qui éclatent aux yeux des hommes, mais de celles que Dieu approuve, quoiqu'elles soient voilées par l'humilité. (*Eloges historiques*).

Faire par une inspiration du ciel ce que les autres femmes faisaient par une obligation expresse, c'est une obéissance parfaite et une humilité dont Marie seule est capable. Le pur désir de plaire à Dieu la fit aller au-delà du commandement; elle trouva dans son fils anéanti l'esprit de la loi, et ce qui était pour les autres une humiliation d'état et de nécessité indispensable devint pour Marie un fonds de mérite et de perfection. On disait aux autres femmes : consultez la loi ; et Marie se disait à elle-même : regarde ton Dieu, auteur de la loi. Entrant au temple, il s'offre à Dieu, quoiqu'il soit le Dieu du temple. Pourquoi refuserais-je d'y venir me purifier, quoique je sois vierge? Revêtu d'une nature étrangère, il a voulu obéir à celui qui l'avait envoyé : pourquoi ne lui obéirais-je pas en demeurant dans la mienne? O Créateur! créature! quelle comparaison! Créateur indépendant, et néanmoins soumis! Quel exemple de sujétion à une créature vile, méprisable, et essentiellement dépendante comme moi ! C'est contre cet écueil, Seigneur, que toute ma vanité doit se briser. En voyant celui qui est égal à Dieu obéir comme un esclave, en voyant la plus parfaite de toutes les créatures porter son obéissance jusqu'à paraître souillée, puis-je ne point embrasser les lois qui me purifient de mes souillures. (*Les mêmes*).

[Marie fait un double sacrifice]. — Immoler son cœur à Dieu, c'est lui sacrifier ce que l'on aime le plus, c'est comme égorger en présence du Seigneur les passions dont ce cœur est le plus fortement occupé. Cela supposé, il n'est pas difficile de trouver les victimes que Marie a dû préparer pour son sacrifice. Elle était mère, et elle était vierge : ceci suffit pour marquer que la tendresse et la pudeur partageaient les sentiments de son cœur; et je trouve que ce sont deux passions qu'elle combat aujourd'hui dans le double mystère que nous célébrons. Vous savez que l'Eglise honore et la Présentation du fils et la Purification de la mère : Marie s'étant acquittée en même temps des deux obligations imposées à toutes les femmes par deux différentes lois, l'une d'offrir à Dieu leurs aînés quarante jours après leur naissance, l'autre de se purifier elles-mêmes des souillures de l'enfantement par l'offrande d'un agneau, ou, si elles étaient pauvres, de deux tourterelles. Or je dis que dans le premier de ces mystères Marie fait un sacrifice à Dieu de son amour maternel, puisqu'elle y dévoue son fils unique à la mort; et que dans le second elle fait un sacri-

fice de sa pudeur virginale, puisque sa réputation est exposée à des soupçons indignes d'elle, qu'elle y renonce à la gloire qui accompagne la virginité devant les hommes. Oui, Marie la plus heureuse de toutes les mères et la plus pure des vierges va aujourd'hui au temple pour y présenter JÉSUS à son Père, et pour s'y purifier elle-même, c'est-à-dire, pour y faire un entier sacrifice de son grand cœur. (**Le P. de la Colombière**).

[Marie consent à paraître pécheresse]. — Le plus haut point d'honneur dont Marie devait être jalouse était sans doute la gloire de sa pureté qui l'élevait au-dessus de toutes les créatures, et qui, ayant attiré les yeux de DIEU même, méritait l'admiration de tous les hommes. Voici cependant que pour obéir à une loi établie de DIEU, elle semble renoncer à cette gloire, puisque cette Vierge toujours pure se met au rang des autres femmes qui ont besoin de cette cérémonie. Qui l'aurait cru, chrétiens, que Marie, pour plaire à DIEU dans cette rencontre, eût voulu paraître pécheresse; que pour lui obéir elle eût en quelque façon flétri ce que DIEU considérait le plus en elle : que celui à qui l'ombre de la moindre souillure fait horreur eût pu regarder en cet état celle qu'il n'avait choisie entre toutes les créatures que parce qu'elle les surpassait toutes en pureté; et qu'enfin celle qui a préféré le titre de vierge à la grandeur de la maternité divine eût eu le cœur d'y renoncer, du moins en apparence, par cette purification? Mais c'est assez à cette humble Vierge de savoir que DIEU le veut, pour qu'elle suive aveuglément toutes ses volontés; et, bien que les hommes ne sussent pas encore que Marie était mère et vierge tout à la fois, et qu'ainsi elle ne se soumettait que par surérogation à la loi de la purification, ne suffit-il pas que Marie le sût elle-même pour faire à DIEU hommage d'une gloire si singulière qui l'élevait au-dessus de toutes les vierges? Elle obéit à DIEU dans une loi qui cachait cette prérogative : ainsi Marie obéit à DIEU aux dépens de sa gloire. *L'auteur des sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne.* (**Houdry**, *Mystères*).

[Marie, modèle de pénitence]. — Il vous faut, pécheurs, une douleur qui soit longue, afin de vous purifier; car ne vous persuadez pas qu'après avoir été longtemps dans le mal, il vous soit permis d'être peu de temps dans le remède. Il faut que la pénitence ait quelque proportion avec le péché, non-seulement dans son degré, mais encore dans sa durée. Le pécheur qui se purifie ne doit pas être impatient dans sa pénitence; il faut, comme Marie, qu'il accomplisse entièrement les jours de sa purification : *Postquam impleti sunt dies purgationis Mariæ* (Luc. II, 22). Quelque pure et quelque innocente qu'elle fût, quoique exempte de la loi, elle n'a pas anticipé d'un seul jour, elle n'a pas prévenu d'un moment le temps de la purification; elle est demeurée quarante jours privée de l'entrée du

temple, n'osant toucher aux choses saintes, et comme frappée d'une espèce d'excommunication. Quelle confusion pour ces chrétiens qui, après avoir vieilli dans le crime, ne pourraient pas dire avoir passé un seul jour dans l'exercice de la pénitence! Quelle condamnation pour ces pécheurs présomptueux qui, après avoir vomi leurs abominations aux oreilles d'un prêtre, trouvent mauvais qu'il ne les envoie pas à la sainte table, non-seulement pour toucher, mais pour manger le saint des saints! Enfin, pour rendre cette purification parfaite, il faut que l'amour en soit le principe, et qu'il fasse naître l'humilité et la douleur; car sans l'amour l'humilité et la douleur de Marie offrant ce sacrifice n'eussent été d'aucun mérite, sans l'amour elle ne se serait pas soumise à la loi de la purification; et sans l'amour aussi tout le prétendu mérite d'un pénitent s'évanouit. (**Chauchemer**, *Mystères*).

[Modèle de docilité]. — Les infidélités les plus ordinaires où nous tombons dans les démarches de salut que Dieu demande de nous ont leur source, ou dans une prudence de la chair, toujours ingénieuse à trouver des inconvénients aux desseins de la grâce sur notre âme ; ou dans un orgueil et une complaisance secrète, qui trouve, dans les dons mêmes de l'Esprit-Saint, l'écueil de la vertu ; ou enfin dans un découragement dangereux, qui, à la vue des maux dont il est menacé, se consulte trop soi-même, et fait de sa faiblesse la mesure de ses devoirs. Or, la fidélité de Marie dans ce mystère nous fournit de grandes règles pour éviter ces trois écueils ; docile, elle ne raisonne pas ; humble, elle ne s'élève pas ; généreuse, elle ne se décourage pas : suivez, s'il vous plaît, cet ordre, et m'honorez de votre attention. Docile, elle ne raisonne pas : car que ne pouvait-elle pas se dire à elle-même pour se dispenser de la loi commune de la purification ? Quand les raisons tirées de sa propre gloire n'auraient pas été capables de la toucher, pouvait-elle être indifférente à la gloire de son Fils ? en se confondant avec les autres mères, par sa soumission à une cérémonie honteuse, ne semblait-elle pas le confondre aussi avec les autres enfants d'Israel? et pouvait-elle se dégrader publiquement de l'honneur de sa divine maternité, sans dérober à son fils la gloire de son éternelle origine, et préparer de loin des preuves à l'incrédulité, et aux blasphèmes de ses ennemis ? Mais elle avait appris dans sa retraite de Nazareth que l'œil de la grâce est simple ; que trop de raison, quand il s'agit des voies de Dieu, est un excès de lumière qui éblouit et qui égare ; que la vie de la foi laisse toujours des ténèbres et des difficultés, pour ne pas ôter à l'âme juste de sa docilité ; et qu'il y a un œil de scandale qu'il faut arracher, et jeter loin de soi, de peur de regarder trop avant dans les voies où la grâce nous appelle. Elle se soumet avec simplicité, et adore dans l'ordre de Dieu les desseins éternels d'une démarche qui semble n'offrir à la raison que des inconvénients inévitables. (**Massillon**).

[Simplicité de Marie]. — Ce n'est pas toujours en attirant des honneurs à la vertu ; c'est, le plus souvent, en exerçant le juste par des oppobres, que le Seigneur sait se glorifier lui-même. Une autre instruction que nous donne ici la docilité de Marie, c'est qu'élevée au degré le plus sublime de la grâce, unie à DIEU par les dons les plus excellents de l'ESPRIT-SAINT, elle ne dédaigne pas une cérémonie vulgaire du culte ; elle n'affecte pas des voies plus sublimes, plus spirituelles, et plus parfaites. Car cet écueil est à craindre pour la piété : souvent on croit avoir une dévotion plus éclairée, et de meilleur goût, en laissant au peuple simple et grossier, ou aux âmes moins instruites, tout ce qui ne paraît que pour le culte extérieur, et les pratiques les plus communes de la religion, que la piété publique a autorisées, et dont la simplicité semble les destiner à la multitude ignorante : on néglige ces secours innocents, comme si une foi plus éclairée pouvait s'en passer ; on croit en donnant moins aux sens et à la chair, qui ne sert de rien, agir plus selon l'esprit, qui est utile à tout : on se relâche sur mille usages saints et sensibles, qui répandaient, au commencement de notre pénitence, une onction secrète dans nos cœurs, et soutenaient la fidélité de notre piété naissante : on se persuade qu'il y a une voie plus excellente, et cependant, depuis qu'on est infidèle à ces usages, on est tombé dans le relâchement et la sécheresse ; on ne sent plus ces consolations saintes, qui étaient la récompense et le soutien de la vertu ; en négligeant ces œuvres si peu utiles, on a peu à peu négligé les plus essentielles, et l'on est devenu tout charnel, depuis qu'on n'a plus voulu se conduire que selon l'esprit. Ainsi, mes frères, tout aide à la véritable piété, tout réveille sa foi, tout perfectionne son amour, tout console son espérance ; rien n'est imparfait pour elle que les œuvres qui manquent de ferveur ; et les pratiques les plus simples lui paraissent aussi élevées devant DIEU que les plus pures contemplations des séraphins, dès qu'elles ont l'amour et le zèle. (**Massillon**).

[Marie supprime ses titres de gloire]. — Marie, humble, ne s'élève pas. Car, mes frères, qui peut douter qu'elle n'eût été éclairée d'en-haut sur toute la suite du ministère de son fils, elle qui en avait développé les merveilles d'une manière si sublime dans son divin cantique, et que l'élévation de ses lumières ne répondît à celle de sa grâce et de sa dignité ? Cependant, elle veut bien recevoir les avis du juste Siméon ; elle ne dédaigne pas d'être instruite par le saint vieillard sur les suites de sa destinée et de celle de son fils : elle paraît apprendre ce qu'une plénitude d'esprit et de grâce lui avait déjà appris : elle ne s'empresse pas de raconter à son tour les grandes choses que le Seigneur avait opérées en elle, et tout ce que l'ange lui avait révélé dans sa retraite de Nazareth : et comme si le cantique du vieillard Siméon lui eût découvert sur cet enfant des mystères qu'elle eût jusque-là ignorés, elle écoutait ces paroles, dit l'Evangile, avec une admiration de respect et de surprise : *Erat pater ejus et mater*

*mirantes super his quæ dicebantur de illo (*Luc. II, 33). Or, rien de plus rare, même dans la piété, que cette sage et modeste retenue, qui va à cacher ses propres dons, et à manifester ceux des autres. Souvent enflé de quelques faibles lumières, qu'on croit avoir puisées dans des lectures plus recherchées, on veut tout instruire sans connaissance, tout régler sans vocation, tout entreprendre sans talent, tout décider sans autorité. (**Massillon**).

[Générosité de Marie]. — Marie, généreuse, ne se décourage pas. On lui annonce qu'un glaive de douleur percera son âme ; que cet enfant qu'elle vient offrir sera exposé comme un but aux traits de la contradiction et de la calomnie ; on ne présente à son esprit que des images tristes et effrayantes ; on ne lui fait entrevoir de loin que des malheurs, dont la pensée seule fait frémir sa tendresse. Cependant à des présages si funestes, elle offre une foi généreuse et soumise. Fille d'Abraham, elle en imite la fidélité et le courage ; elle voit déjà la montagne sainte, le bûcher fatal dressé, et le véritable Isaac prêt à être immolé, sans que son amour arrête le bras qui va frapper. Elle entre dans les dispositions divines de son Fils, unissant sa soumission à la sienne, elle tire de lui toute sa force ; et comme ils offrent la même hostie, ce n'est, pour ainsi dire, que la même obéissance qui en consomme et en sanctifie l'oblation. Or, c'est ici où l'exemple de Marie est peu imité. La piété n'arrache pas toujours du cœur des parents les plus chrétiens l'amour charnel et déréglé des enfants ; et l'on n'offre pas tou ours au Seigneur, comme elle, ni ce qu'on a de meilleur, ni peut-être ce qu'il demande de nous. Si l'on démêle dans un enfant les premières espérances de ces talents qui font réussir dans le monde ; s'il paraît plus propre que les autres à soutenir la gloire de son nom et l'estime publique, on le sépare pour la terre; on le regarde comme consacré et destiné au siècle par sa naissance ; le Seigneur n'a plus de droit sur lui : en vain mille traits d'une vocation sainte paraissent déjà sur sa personne ; en vain mille désirs de séparation et de retraite que la grâce opère déjà dans son âme laissent comprendre les desseins de Dieu sur lui ; en vain, comme Moïse, préférant l'opprobre de Jésus-Christ aux richesses de l'Egypte, se dérobe-t-il peut-être même pour s'enfuir au désert : on résiste à l'ordre de Dieu ; on regarde les plus saints mouvements de la grâce comme des légèretés de l'enfance ; on ne le croit pas encore capable de se choisir une voie, et on lui offre celle du siècle : on ne veut pas le détourner ouvertement d'un dessein louable ; mais sous prétexte d'éprouver la vocation, on la fait perdre : on exige qu'il connaisse le monde auparavant, et on attend qu'il l'ait aimé ; on veut laisser mûrir la raison, et on laisse flétrir l'innocence et fortifier les passions ; on se persuade qu'il faut l'engager dans des plaisirs qui éprouvent sa résolution ; et on le met dans des occasions qui corrompent son âme : et comme Noé, mais avec des intentions bien

différentes, on envoie si souvent sur une terre inondée d'iniquités cette chaste colombe, pour essayer si elle pourra s'y arrêter, qu'à la fin elle y reste, et ne revient plus dans le saint asile où le Seigneur l'avait appelée.

[Se sacrifier]. — Apprenons aujourd'hui de cette incomparable Vierge ce que c'est que de se consacrer à DIEU : au sentiment des chrétiens de nos jours, c'est simplement étaler aux yeux du public quelques œuvres éclatantes de piété ; c'est aux yeux des grands du monde ne pas entretenir tout le luxe, toute la pompe et tout le faste que leur noblesse semble exiger, c'est ne pas aimer ces crimes énormes et odieux qui diffament, c'est ne pas s'abandonner aux grandes débauches et aux dérèglements scandaleux, c'est ne pas vivre en libertin déclaré, c'est pratiquer quelquefois des vertus commodes et honorables, c'est ne point rougir des œuvres de miséricorde, parce qu'elles attirent l'estime, c'est se choisir un directeur commode, c'est assister de temps en temps aux offices d'obligation, et ne pas vivre dans un oubli total des sacrements. Voilà ce que l'on appelle se consacrer à DIEU. Mais au sentiment de Marie, c'est sacrifier sa volonté et ne prendre que celle de DIEU pour règle de ses actions, c'est lui être fidèle dans les moindres occasions et dans celles qui paraissent importantes et décisives, c'est servir DIEU dans la bonne et dans la mauvaise réputation, c'est offrir en sacrifice un fils unique, fût-il aussi parfait qu'un Isaac, et comme lui le fondement de toutes les espérances d'une maison, c'est renoncer aux titres les plus distingués, c'est se consacrer à DIEU, c'est imiter JÉSUS-CHRIST et Marie qui de concert s'offrent au Père éternel pour mourir sur la croix, puisque c'est là qu'un même glaive de douleur doit percer la mère et le fils ; et c'est, en attendant l'heure de ce sacrifice, n'avoir point d'autre objet dans l'esprit, et dans une sainte impatience l'avancer par ses désirs : *et quomodo coarctor.* (Luc. XII, 50). **(Anonyme).**

Jugez si naturellement Marie ne devait pas avoir de répugnance à se soumettre à une loi qui n'était que pour celles qui en avaient besoin. Qu'y avait-il à purifier dans cette Vierge, qui était plus pure que les anges? Etait-ce ce cœur qui n'avait jamais brûlé que des plus pures flammes de l'amour de son DIEU ? était-ce cet esprit rempli des plus pures et des plus belles lumières du ciel ? étaient-ce ces yeux qui étaient fermés à tous les objets de la terre ? était-ce encore ce corps virginal qui n'avait jamais ressenti la rébellion des appétits ? Rien de tout cela, chrétienne compagnie, puisqu'elle ne contracta jamais aucune souillure. Mais plus sa pureté était éclatante, plus elle devait sentir de répugnance à paraître dans le temple pour se purifier ; elle le fait pourtant sans en rougir, parce que DIEU le lui ordonne. Et nous, chrétiens, alléguerons-nous encore après cela un petit intérêt d'honneur pour nous dispenser de nos devoirs les plus légitimes ? la mère d'un DIEU n'était point obligée à la loi ; mais toute privilégiée qu'elle est, elle se met au rang des autres pour nous

apprendre que c'est une rare vertu de n'affecter rien de singulier, et de cacher sous l'observation des lois communes un mérite distingué du commun. Car nous voyons qu'elle garde exactement le temps prescrit, sans le prévenir, sans le différer d'un seul moment, qu'elle offre les présents ordonnés par la même loi, qu'elle ne manque à rien, et remplit tous les devoirs. Et nous, quel artifice ne mettons-nous pas en usage pour éluder les obligations les plus indispensables ? Quels détours et quelles explications ne donne-t-on pas aux lois les plus nettement exprimées, quand il est question de s'y soumettre ? (**Houdry**, *Sermons sur tous les sujets*, etc.).



LES DOULEURS

DE LA SAINTE VIERGE AU PIED DE LA CROIX

ou Notre-Dame de Pitié.

AVERTISSEMENT.

Habituellement les prédicateurs parlent des douleurs de Marie, à l'époque de la semaine sainte, et spécialement le vendredi qui précède le dimanche des Rameaux, parce qu'en ce jour l'Eglise célèbre la compassion de la sainte Vierge ou fête de Notre-Dame de pitié. Comme c'est une dévotion approuvée et une pieuse coutume de prêcher les douleurs de la mère de DIEU *au pied de la croix de son fils; je n'ai pas dû omettre ce mystère dans lequel, plus qu'en toute autre circonstance, elle a acquis de nombreux mérites, donné de rares exemples des plus excellentes vertus, et contribué au salut du genre humain.*

Je crois seulement être obligé d'avertir qu'une dévotion mal entendue a fait tomber certains prédicateurs en de regrettables exagérations. Au lieu de représenter la Vierge comme un modèle de constance dans la plus sensible douleur qui fut jamais, ils la font éclater en soupirs et en plaintes, la dépeignent pâmée et expirante, en des postures qui marquent bien l'excès de sa douleur, mais affaiblissent l'opinion qu'on doit avoir de son courage et de sa résignation parfaite à la volonté de DIEU. *D'ailleurs, comme l'Evangile fournit peu de chose sur ce sujet, et que saint Jean, le seul qui en parle, dit seulement que Marie, mère de* JÉSUS, *se tenait debout près de la croix, avec les*

autres femmes qui avaient accompagné le Sauveur jusqu'au Calvaire, il faut avoir soin que ce que l'on ajoutera pour remplir un discours soit fondé sur l'autorité des Pères, la tradition de l'Eglise, et le bon sens ; que les réflexions morales que l'on en tirera découlent des exemples que nous donne la mère, et, nous fassent voir que nous devons, comme Marie, prendre part aux souffrances de son fils.



§ I.

Desseins et Plans.

I. — Il y a particulièrement trois choses qui contribuent à rendre une douleur sensible. La première est l'objet ou la cause de cette douleur : l'expérience nous apprend que nous ressentons plus vivement la perte d'un ami, d'un de nos proches, d'une personne tendrement aimée, que celle d'un inconnu auquel nous ne portons aucun intérêt; ou encore qu'une grande et profonde blessure est bien plus capable de nous faire souffrir qu'une autre plus légère, qui n'a fait, pour ainsi dire, qu'effleurer la peau. La seconde est la présence de cet objet ou de cette cause qui produit en nous cette douleur : il est certain qu'un accident funeste que nous avons devant les yeux nous émeut bien autrement qu'un accident éloigné de temps et de lieu, que nous ne connaissons que par le récit d'autrui. La troisième est la nature même du sujet qui éprouve la douleur : on sait assez qu'il y a des personnes plus sensibles les unes que les autres et qui prennent les choses plus à cœur, comme il y a des corps plus susceptibles de la douleur. Ce sont les trois choses qui font souffrir à la sainte Vierge la plus violente et la plus sensible douleur qu'on puisse imaginer.

1°. L'objet est son propre fils attaché à une croix qui souffre le supplice le plus cruel et le plus infâme : ce fils qu'elle aime plus qu'elle-même, et pour lequel elle voudrait souffrir mille morts ; ce fils qu'elle a tant de raisons d'aimer comme le plus saint, le plus aimable, et qu'elle est obligée d'aimer, non-seulement comme son fils, mais encore comme son Dieu, qui l'a aimée elle-même et choisie entre toutes les créatures pour sa mère, etc.

2°. Cette douleur agit directement sur toutes les puissances de son âme : son entendement connaît toute la grandeur des peines de son fils, leurs auteurs, leurs motifs, le peu de fruit qui en résultera, etc. ; sa volonté y

prend part, et la compassion qu'elle en a lui fait souffrir dans l'âme les mêmes douleurs que son fils souffre dans son corps adorable. Ajoutez que, comme elle est présente à ce supplice, tous ses sens sont frappés de ce triste objet et ne lui permettent pas d'en détourner son esprit.

3°. Enfin le sujet qui ressent cette douleur est le cœur de la sainte Vierge, cœur tendre, cœur de mère, etc.



II. — On peut prendre pour texte ces paroles de S. Jean : *Stabant juxta crucem* Jesu *mater ejus*, etc. (Joan. XIX, 25), et montrer :

1°. Que les douleurs de Marie étant en proportion avec son amour sont en quelque sorte infinies.

2°. Que ces douleurs étaient rendues plus grandes par la force de son esprit et la fermeté de son cœur qui luttaient énergiquement contre la souffrance.

Premièrement. — L'amour de Marie pour Jésus était d'autant plus grand qu'il était double pour ainsi dire. Il renfermait en effet, 1° l'amour naturel d'une mère pour son fils, 2° l'amour surnaturel de la plus parfaite des créatures pour son Dieu. S. Augustin montre bien qu'au fond de toutes les douleurs il y a un amour blessé, et que plus cette blessure est grande, plus la douleur est vive. Or Marie était mère du meilleur de tous les fils, et elle était mère d'un fils unique. La seule qualité de mère doit donner une juste idée de la violence de sa douleur, car on sait qu'une mère est le symbole de la tendresse. Aussi les SS. Pères nous assurent qu'Abraham mourut autant de fois qu'il s'écoula d'instants entre l'heure où Dieu lui ordonna d'immoler son fils et celle du sacrifice. C'est pourquoi, continuent les mêmes Pères, Dieu choisit une montagne éloignée de trois journées, afin que durant cet intervalle la foi et l'obéissance d'Abraham fussent plus éprouvées. Marie, fille d'Abraham, avait le cœur plus tendre que ce patriarche ; elle ne possédait qu'un fils infiniment plus parfait et plus aimable qu'Isaac ; jamais personne ne pourrait le remplacer auprès de sa mère. Le titre même de mère de Dieu ne faisait qu'augmenter la douleur de Marie, puisque chez elle le cœur entier ne respirait que l'amour de Dieu. S. Jérôme a donc raison quand il conclut que jamais femme perdant son fils n'eut une pareille douleur, parce que jamais femme n'aima autant le fruit de ses entrailles : *Quia plus omnibus dilexit propterea et plus omnibus doluit* (serm. 2 de Assumpt). De ce principe on tire cette conséquence légitime, que Marie est la reine des martyrs à juste titre, non-seulement par l'éminence des priviléges qui l'élèvent au-dessus de tous les saints comme souveraine du ciel et de la terre, mais aussi parce qu'elle a plus souffert qu'eux tous, ayant plus qu'eux tous l'amour de Jésus-Christ. Si nous ajoutons encore les bienfaits qu'elle avait reçus de Jésus-Christ, nous trouverons une nouvelle

source de douleur. Les autres enfants reçoivent tout de leurs pères et mères, mais Marie avait tout reçu de JÉSUS-CHRIST son fils : elle le regardait donc comme son créateur qui l'avait choisie pour la faire le chef-d'œuvre de ses ouvrages, et la première-née de toutes les créatures. Ce motif, qui augmentait son amour envers JÉSUS-CHRIST, augmentait aussi sa douleur quand elle le vit souffrir : *Cogita creatorem;* elle regardait JÉSUS-CHRIST comme son rédempteur qui, l'ayant préservée de la tache originelle et du péché actuel, l'avait distinguée de tous les hommes par ce rare privilége ; elle le considérait comme l'auteur des vertus rares qui l'ont rendue le sujet de la bénédiction de tous les peuples, et cette vue plongeait son cœur dans une douleur profonde : *Cogita redemptorem, et per omnia dole.*

Deuxièmement. — La fermeté et la constance de Marie ont augmenté sa douleur : 1° Parce qu'elle voulut être près de la croix ; 2° Parce qu'elle était près de la croix pour soulager son fils, quoiqu'elle fût dans l'impuissance de le faire ; 3° Parce qu'elle se tint debout, et que cette situation augmentait sa douleur ; il ne faut pas se représenter la douleur de Marie comme celle des autres femmes qui déchirent l'air de leurs cris et de leurs gémissements : *Non ejulantem cernimus, non ungue evellentem comas* (Offic. compass. Mariæ). Aussi la confiance la fit suivre de près son fils portant sa croix, elle fut témoin de toutes les circonstances, elle vit le crucifiement, elle entendit les insultes des bourreaux et vit leurs cruels procédés, elle eut le cœur percé de la même lance et des mêmes clous : *Clavis iisdem figitur, Christus cruci, Christo parens* (Ibid.). On sait combien la présence de l'objet est capable d'augmenter la douleur : quel contre-coup pour elle lorsqu'elle entendit son fils se plaindre que son Père l'avait abandonné : DEUS, DEUS *meus, ut quid dereliquisti me !* Sa constance à vouloir être présente à tout augmenta sa douleur, surtout lorsqu'elle se vit dans l'impuissance de le soulager : elle l'entend qui demande de l'eau dans sa soif, et elle ne peut lui en donner : elle lui voit rendre l'esprit sans mourir avec lui ; elle lui dit ces paroles capables de fendre les marbres et les rochers : O mon cher fils, que ne puis-je mourir pour vous et avec vous ! *Fili mi ! quis dabit ut moriar pro te ? en moritur filius : cur tecum non moritur misera mater* (S. Bern. de planctu Virg.) ? Ajoutez que souvent une personne affligée se soulage par les larmes et par les soupirs, et qu'au contraire la douleur s'augmente quand on la renferme dans son cœur, comme fit Marie. Toute la terre est en désordre : le ciel, la terre, les rochers tout est consterné : Marie seule demeure ferme et constante au milieu de ses douleurs. (*Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne*).

—

III. — On peut appliquer à Marie présente à la passion de son fils ces paroles de S. Paul qui lui conviennent parfaitement ; Je suis attaché à la

croix de Jésus-Christ ; *Christo confixus sum cruci.* L'office de la Compassion les a appliquées à Marie : *Clavis iisdem figitur, Christus cruci, Christo parens.* Ainsi l'on peut montrer :

Premièrement. — Les douleurs intérieures de Marie qui avaient deux sources : 1° La justice rigoureuse du Père éternel qui abandonnait son fils à la cruauté des ennemis les plus impitoyables, se servant de leur ministère pour tirer vengeance des crimes commis par les hommes contre la majesté divine. 2° La haine insatiable des bourreaux acharnés contre Jésus-Christ comme des loups sur un agneau et lui faisant souffrir les tourments les plus horribles. — Marie, frappée intérieurement de ces deux objets, souffrit les mêmes peines intérieures que son fils.

Secondement. — Les peines extérieures de Marie : 1° Elle souffrit, comme son fils, les douleurs les plus aiguës et les plus pénétrantes en son corps. Connaissant la délicatesse du corps de son fils, elle connaissait à quel degré il souffrait : cette connaissance produisait une douleur qui passait de son âme à son corps, comme son fils souffrit l'agonie au jardin des Oliviers par la seule vue des supplices qu'il devait endurer. 2° Elle souffrit des douleurs universelles en tout son corps, tous ses sens furent affligés comme ceux de Jésus-Christ : ses yeux, par la vue du spectacle de sa passion ; ses oreilles par les blasphèmes et les injures que l'on vomissait contre son fils ; ses mains par l'impuissance où elle était de le soulager. On peut dire en quelque sorte que Marie a été véritablement attachée à la croix de Jésus-Christ.

—

IV. — Montrer que, dans son martyre au pied de la croix, Marie éprouva les plus vives douleurs que l'on puisse imaginer :

1° Elle aime ce fils qu'elle voit souffrir, plus que les mères les plus passionnées n'aiment leurs enfants. Or personne n'ignore quelle douleur c'est de voir souffrir ce qu'on aime tendrement, jusque là que la grandeur de l'amour que l'on porte à la personne que l'on chérit est la mesure de l'affliction que l'on ressent en la voyant souffrir. D'où l'on peut tirer cette juste conséquence, que Marie aimant son fils plus qu'elle-même, elle a plus souffert que si l'on eût employé sur elle les instruments de cruauté qui déchirèrent le corps adorable de celui qui était à la fois son fils et son Dieu.

2° Elle connaît mieux que personne du monde le mérite, la sainteté et l'excellence suprême de la personne qui est traitée si indignement. Plus celui qui souffre est élevé en dignité et en mérite, plus il se distingue par ses perfections et par la bonté de la cause à laquelle il se dévoue, plus ses douleurs inspirent de compassion. Que ne devons-nous donc point penser de celle que Marie eut pour ce fils qu'elle reconnaissait pour son Seigneur et son Dieu, qui ne souffrait de la part des hommes, et de si cruels tour-

ments, que pour les délivrer des peines éternelles qu'ils avaient justement méritées.

3° Elle entre, pour ainsi dire, dans les plaies de son fils plus avant que personne ; c'est-à-dire que, comme elle connaît mieux sa complexion tendre et délicate qui lui rendaient les douleurs plus sensibles, elle sait mieux ce qu'il souffre, et ressent plus vivement ses tourments. C'est pourquoi repassant dans son esprit les outrages qu'on lui avait faits dans la maison de Caïphe, la flagellation soufferte par l'ordre de Pilate, la sanglante couronne d'épines que les soldats lui mirent sur la tête, les clous qui avaient percé ses mains et ses pieds, et l'extension de tous ses membres sur la croix ; elle ressentit une compassion inexprimable, ou mieux un vrai martyre. Ce qui a fait dire à S. Bernard qu'elle souffrit en son cœur les plaies que les instruments de supplice faisaient sur le corps de son fils.

—

V. — *Stabant juxta crucem* Jesu *mater ejus*, etc. (Joan. xix, 25). — C'est une mère qui compatit aux douleurs d'un fils qu'elle aime tendrement ; c'est une mère qui est proche de son fils qui souffre, qui meurt devant ses yeux, et qu'elle ne peut soulager ; c'est une mère ferme et inébranlable dans l'excès de sa douleur. Les sentiments qui peuvent naître de ces trois principes nous donnent lieu de croire que sa compassion est extrême, et que son martyre est incompréhensible. Tâchons de pénétrer ces trois choses.

1° La qualité de la personne affligée : c'est Marie, vierge et mère du Sauveur, qui veut qu'elle participe à sa croix et à ses souffrances.

2° L'objet de la douleur qui l'afflige : c'est un fils qui est Dieu et homme tout ensemble, qu'elle voit mourir devant ses yeux d'une mort également infâme et cruelle.

3° La fermeté de son amour dans son affliction : elle témoigne un courage et une constance admirables, nonobstant la douleur extrême qui lui eût donné mille fois la mort, si elle n'avait été soutenue d'en haut.

—

VI. — Ce ne fut pas seulement le disciple bien-aimé, S. Jean, que le Sauveur, étant près d'expirer sur la croix, donna pour fils à sa sainte mère, ce furent tous les chrétiens en la personne de ce cher disciple. Marie les enfanta en quelque manière au pied de la croix ; c'est là qu'elle devint la mère de tous les hommes, en joignant sa passion intérieure avec la passion extérieure de son fils. Ainsi nous pouvons considérer :

1° Ce que Marie a souffert sur le Calvaire pour être notre mère.

2° Ce que nous devons souffrir pour être ses véritables enfants.

VII. — Nous pouvons, sans autre division, considérer le martyre de la bienheureuse Vierge : 1° Dans ses causes et dans ses principes. 2° Dans quelques-unes de ses principales circonstances qui nous paraissent plus sensibles. Pour fruit et conclusion, nous verrons comme nous devons, à l'imitation de la sainte Vierge, monter sur le Calvaire.

—

VIII. — L'on peut encore montrer :

Premièrement. — Que Marie a été véritablement martyre : c'est le nom que S. Bernard lui donne : *Martyrium Virginis commendatur.* 1° Elle a été martyre pendant tout le cours de sa vie, parce que l'heure de son martyre lui a toujours été présente, comme l'heure de la mort de JÉSUS-CHRIST a toujours été peinte dans l'esprit du Sauveur. Ainsi elle a toujours vu tout l'appareil de ce qu'elle devait souffrir avec son fils. 2° Tout lui renouvelait la douleur de son dernier martyre : la circoncision était un prélude du double martyre et de la mère et du fils ; la purification fut un engagement plus formel à tout ce que souffrirait un jour le fils qui devait être en butte à la persécution, à tout ce que souffrirait la mère dont un glaive devait un jour transpercer le cœur. Les diverses insultes que JÉSUS-CHRIST recevait des Juifs, les différents entretiens du Sauveur sur sa Passion auxquels Marie était présente, et qu'elle conservait dans son cœur, lui rendaient son dernier martyre toujours présent. Elle est la reine des martyrs, parce qu'elle a souffert pendant toute sa vie.

Secondement. — Que Marie a été véritablement martyre, et la reine des martyrs : *Regina martyrum :* 1° Parce que sa dignité de Vierge et de mère de DIEU donne à ses souffrances un prix qui l'élève infiniment au-dessus de tous les martyrs, 2° Parce qu'elle a souffert des douleurs plus amères vu qu'elle était mère, et mère d'un fils unique, et d'un fils qui était DIEU et homme tout ensemble, et qu'elle a souffert avec plus de générosité et de constance que tous les martys.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Ambroise,** *lib. de instit. Virg.* 7, représente la sainte Vierge au pied de la croix.

S. Bernard, ou l'auteur du long discours *de lamentatione B. Virginis*, qui se trouve parmi les ouvrages de ce Père.

Arnoul, de Chartres, *Orat. de laudibus B. Virginis.*

S. Laurent Justinien, *lib. de triumphali agone*, II, décrit les sentiments que Jésus-Christ avait pour sa mère, lorsqu'elle assistait à son supplice, et les sentiments que la sainte Vierge avait pour son fils souffrant sur la croix.

S. Thomas, outre ce qu'il a dit dans sa *Somme*, a fait un sermon sur ces paroles de l'évangile de S. Luc : *Et tuam ipsius animam pertransibit gladius,* où il fait voir la grandeur des souffrances de la mère de Dieu.

S. Bonaventure, *in stimulo divini amoris*, *cap. de planctu Virginis*, a plusieurs beaux sentiments sur ce sujet.

Richard de Saint-Victor, *c.* 26 *in cent.,* compare les douleurs de la sainte Vierge avec les tourments qu'ont soufferts les martyrs.

S. Bernardin de Sienne, sermon sixième, parle amplement des douleurs de Marie.

S. Anselme, *Dialogo de passione.*

Amedeus, *episcopus Lausanensis*, *De martyrio Virginis.*

[Livres spirituels et autres]. — Le cardinal **Bellarmin,** *Opuscule sur les sept paroles de* Jésus-Christ *en croix*, troisième parole, montre que la grandeur des souffrances de la sainte Vierge se doit prendre de la grandeur de son amour.

Le P. du Pont, *Méditations sur les Mystères de la foi,* part. 4, medit. 44.

Grenade, *Méditations sur la vie de Notre-Seigneur*, méditation sur les sept paroles qu'il proféra sur la croix, § 1, fait un touchant discours sur ce sujet.

Souffrances de Notre-Seigneur, par le **P. Alleaume**, 47 souffrance.

Le P. Nouet, *Méditations*, médit. 86, la sainte Vierge au pied de la croix.

Le P. Haineufve, *Méditations*, méditation pour le mardi de la Semaine Sainte.

La solitude des vierges, troisième méditation pour le sixième jour.

Sainte Brigitte, *Révélations*, liv. I, ch. 6, parle amplement des douleurs de la sainte Vierge et des sentiments qu'elle eut alors.

[Les Théologiens]. — **Suarez**, *Mystères, quæst.* 51, *art.* 3.
Canisius, *de Deiparâ*, lib. IV.
Salmeron, *in tract. de Passione.*
Elictoveus, *in fine sermonum.*
Bernardinus de Bustis, *serm.* I, *de Compassione.*

[Les Prédicateurs]. — **Reina**, *Carême*, sermon 36, traite longuement et pieusement cette matière.

Osorius, *tome* V, *qui Sylva inscribitur, conc.* 3, *de septem Verbis Domini.*

Le P. Texier a deux sermons sur ce sujet : l'un dans son *Carême,* pour le mardi de la Semaine Sainte, et l'autre dans le tome des *Mystères de Notre-Dame.*

L'auteur des *Sermons sur tous les sujets* (**Houdry**), *Mystères*, un sermon.

Essais de sermons, Carême, un sermon sur les douleurs de Marie, pour le samedi de la Semaine Sainte.

[Recueils]. — **Labatha**, Titulo *Maria.*
Discursus prædicabiles super Litanias Lauretanas, discursu 384.
Le P. Niquet, *Nomenclator Marianus,* lib. IV, cap. 1.

III.

Passages, exemples et applications de l'Ecriture.

Vide, Domine, quoniam tribulor; *subversum est cor meum in memetipsa, quoniam amaritudine plena sum.* Thren. I, 20.	Voyez, Seigneur, combien mon affliction est grande ; mes entrailles sont émues ; mon cœur est troublé au-dedans de moi-même, parce que je suis plongée dans l'amertume.
Audierunt quia ingemisco ego, et non est qui consolatur me. Ibid. 21.	Ils ont su que je suis dans les gémissements ; et il n'y a personne qui me console.
Magna est velut mare contritio tua. Thren. II, 13.	Le débordement de vos maux est grand comme une mer.

Attendite, et videte si est dolor sicut dolor meus. Thren. I, 12.
Considérez et voyez s'il est une douleur semblable à la mienne.

Cui comparabo te, vel cui assimilabo te, filia Jerusalem ? Thren. II, 13.
A qui vous comparerai-je, fille de Sion ! à qui dirai-je que vous ressemblez ?

Quis dabit capiti meo aquam et oculis meis fontem lacrymarum ? et plorabo die ac nocte. Jerem. IX, 1.
Qui donnera de l'eau à ma tête, et à mes yeux une fontaine de larmes, pour pleurer jour et nuit ?

Luctum unigeniti fac tibi planctum amarum. Jerem. VI, 26.
Pleurez avec amertume, comme une mère qui pleure son fils unique.

Ne vocetis me Noemi, (id est pulchram), sed vocate me Mara, (id est amaram); quia amaritudine valde replevit me Omnipotens. Ruth. I, 20.
Ne m'appelez plus *Noémi,* (c'est-à-dire belle), mais appelez-moi *Mara,* (c'est-à-dire amère), parce que le Tout-Puissant m'a toute remplie d'amertume.

Fili mi, quis mihi tribuat ut ego moriar pro te! II Reg. XVIII, 33.
Mon fils, que ne puis-je donner ma vie pour la vôtre !

Ibi dolores ut parturientis. Psalm. XLVII, 7.
Là ont été ressenties les douleurs que ressent la femme en travail d'enfant.

Tuam ipsius animam pertransibit gladius. Luc. II, 35.
Votre âme sera transpercée par un glaive.

Stabant autem juxta crucem JESU *mater ejus,* etc. Joan. XIX, 25.
La mère de JÉSUS se tenait debout près de la croix.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[David]. — Lorsque David apprit la mort de son fils Absalon, la tendresse paternelle l'emporta sur la force de son esprit. Le palais de ce prince fut troublé de ses cris, l'air retentit de ses gémissements; et, pleurant la mort d'un fils, il oublia que tant de larmes ne convenaient guère à la qualité d'un grand roi : « Absalon, mon cher fils, où êtes-vous? Hélas! que ne vivez-vous, ou que ne suis-je mort avec vous! » Quelle tendresse pour un père! mais quelle faiblesse pour un roi si saint, et pour un roi vainqueur des géants et des Philistins! Marie voit mourir son fils, mais elle ne montre rien de pareil. Toute la nature se trouble, dit le texte sacré, à la vue de JÉSUS mourant, le voile du temple se déchire, la terre frémit et est ébranlée jusqu'à son centre, le soleil s'éclipse, les tombeaux des morts s'ouvrent; et, parmi ce fracas terrible, la constance de cette sainte mère est supérieure à l'excès de la douleur, elle se tient debout durant ce sanglant spectacle, elle reçoit les dernières paroles de son fils mourant, elle recueille ses derniers soupirs, elle l'entend jeter ce grand cri qui sépara son âme de son corps, et tout cela sans proférer une seule plainte, et sans rien faire qui soit indigne du courage invincible de la mère d'un DIEU.

[David et les montagnes de Gelboé]. — Nous lisons dans l'Ecriture l'imprécation que le prophète royal fit, après la mort de Saül et de Jonathas, en ces termes : Montagnes de Gelboé, que le ciel soit éternellement fermé pour vous! que jamais il ne fasse tomber sur vos flancs ni pluie, ni rosée, puis-

que c'est sur vous que le sang des forts d'Israel a été répandu. Les sentiments de Marie furent bien différents de ceux-là : elle ne maudit point le Calvaire qui fut arrosé du sang de son fils; elle ne désira point que le ciel, pour venger sa mort, fît descendre une pluie de feu sur ceux qui en étaient les auteurs. Entrant au contraire dans les sentiments du Père éternel, et imitant la charité immense du Sauveur qui mourait pour tout le monde, elle offrit sa mort pour ceux pour qui son fils pria, elle excusa l'aveuglement de leur esprit, elle désira voir leur cœur attendri à la vue des rochers qui se brisèrent, elle offrit ses douleurs, et elle s'offrit elle-même à la mort.

[Les deux autels]. — Je dirais volontiers que c'est ici où l'on voit la vérité de ce qui était représenté en figure dans l'ancienne loi. Dieu avait commandé que, proche de son tabernacle, on dressât deux autels vis-à-vis l'un de l'autre; sur l'un, on entendait le bruit des couteaux et des autres instruments avec lesquels on égorgeait les victimes, et sur l'autre on voyait du feu et des flammes pour y brûler de l'encens. Voilà une fidèle peinture de ce qui se passe sur le Calvaire : j'y vois deux autels dressés près l'un de l'autre; l'un est la croix du Sauveur où l'on immole cette victime innocente, on y entend le bruit des instruments, le fer est employé dans les clous et dans la lance; sur l'autre autel, qui est le cœur de cette mère affligée, il y a le feu et les flammes de la charité qui sont un second sacrifice. A quoi j'ajoute que, comme le bruit qui se faisait sur le premier de ces autels se faisait entendre sur le second à cause de la proximité du lieu, de même il se forme dans le cœur de cette mère un terrible écho de tous les coups que l'on décharge sur son fils, de toutes les injures qu'on lui dit, de toutes les calomnies qu'on en fait; de manière qu'elle a besoin de toute sa constance pour être témoin de ce qui se passe, parce qu'elle ne voit rien qui ne l'afflige, et que la vue de tant d'objets funestes fait sur elle une si forte impression que, sans être soutenue d'une vertu toute divine, elle fût mille fois ou pâmée ou morte de douleur.

[Abraham]. — Le Père éternel voulut que Marie, mère du Sauveur, se joignît à son fils, pour offrir ce grand sacrifice qui devait être le salut du monde; il lui ordonna, comme il fit à Abraham, de prendre ce fils unique qui lui était si cher, et de le lui immoler elle-même. Elle ne fut pas moins affligée qu'Abraham, et elle fut plus généreuse, parce qu'aimant incomparablement plus Jésus qu'Abraham n'aimait Isaac, elle avait plus à sacrifier. Le Père éternel ne ménagea pas Marie, comme il fit Abraham; il ne se contenta pas de la volonté, il voulut qu'elle en vînt à l'exécution et qu'elle consommât ce grand sacrifice qu'elle avait commencé dès le moment où Siméon lui eut annoncé que son fils devait mourir. C'est ce qui lui a fait mériter la qualité de corédemptrice des hommes, à cause

du bonheur qu'elle eut de contribuer par son consentement au sacrifice que fit son fils pour devenir le rédempteur. Ainsi Jésus, en nous procurant la vie par sa mort, devint notre père; Marie, en y consentant, devint notre mère. Aussi son fils la donna-t-il alors pour mère à tous les prédestinés, en même temps qu'il la donna pour mère à S. Jean.

[Agar]. — Marie au pied de la croix vit son fils souffrir sans pouvoir le soulager. C'est une douleur qu'Agar, mère d'Ismael, ne put soutenir; étant dans un désert et n'ayant pas de quoi nourrir son enfant, elle le mit au pied d'un arbre, le baisa tendrement pour la dernière fois, et s'éloigna de lui pénétrée de tristesse, levant les yeux au ciel, fondant en larmes, et s'écriant : Ah ! Seigneur, je n'ai pas le cœur assez dur pour voir mourir mon enfant à mes yeux : *Non videbo morientem puerum* (Gen. XXI, 16). Marie eut plus de force et de constance, mais son courage lui coûte bien cher. Quelle douleur pour une mère de voir son fils blessé dans tous ses membres, et de ne pouvoir bander ses plaies ! de voir ses pieds et ses mains attachés à une croix, et de n'oser arracher les clous qui les percent; sa tête penchée, et de ne pouvoir la soutenir; ses yeux noyés dans le sang, et de ne pouvoir les essuyer ! Le Sauveur accablé et épuisé par le sang qui coule de ses veines fait entendre cette triste parole : *sitio*, j'ai soif; on lui présente du fiel et du vinaigre, et il n'est pas permis à cette mère affligée de verser une goutte d'eau sur la langue de ce fils mourant ! O spectacle cruel ! un fils au milieu des douleurs voit sa mère à ses pieds, il en est vu, il demande du secours, elle veut lui en donner, et elle ne le peut !

Nous lisons au chapitre 21 du livre II des Rois un exemple admirable de l'amour maternel dans Respha, mère de deux enfants que les Gabaonites firent mourir en croix, en haine de Saül leur père. Cette mère affligée ne se contenta pas de faire tous ses efforts pour les délivrer de la mort, mais, après les avoir vus expirer, elle demeura plusieurs jours au pied de leur croix pour les défendre, et empêcher que les oiseaux ne les dévorassent, résolue de rester là jusqu'à la mort, si on ne l'eût arrachée par force. C'est dans une disposition pareille que Marie se tenait au pied de la croix où son fils était attaché; et l'on a tout sujet de croire que la violence de son amour l'eût fait persister en cet état, si l'on n'eût descendu Jésus de la croix pour le mettre au tombeau.

APPLICATION DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

O vos omnes qui transitis per viam, attendite et videte si est dolor sicut dolor meus (Thren. I, 12). O vous tous qui passez par ce chemin, considérez et voyez s'il y a une douleur semblable à la mienne. L'Eglise applique ces paroles à Jésus-Christ immolé sur la croix; et à Marie debout et souffrant au pied de la croix les mêmes douleurs que son fils. Il y a une juste proportion entre l'amour et la douleur : on perd sans douleur, dit S. Augustin, ce que l'on possédait sans amour ; mais autant l'on aime, autant la douleur est grande. Or qui peut exprimer jusqu'où est allé l'amour de Marie pour Jésus-Christ ? On doit, ce semble, dire qu'elle aimait Jésus-Christ autant qu'il était aimable, autant qu'elle en était aimée ; que cet amour occupait toute la capacité de son grand cœur ; et qu'il n'y eut jamais d'amour semblable à celui de Marie. Il faut ajouter par la même qu'il n'y eut jamais de douleur qui ait égalé sa douleur ; elle était aussi profonde, aussi vaste et aussi étendue que la mer : *Velut mare contritio tua* (Thren. II, 13). Jésus-Christ attaché à la croix par sa charité infinie plus que par les mains des Juifs et des Gentils, et Marie contemplant ce triste spectacle peuvent dire que leur martyre est égal : *Attendite et videte si est dolor sicut dolor meus.*

Hoc sentite in vobis quod et in Christo Jesu (Phil. II, 5). Ressentez en vous-mêmes les mêmes peines que Jésus-Christ. C'est S. Paul qui veut que les membres entrent dans les dispositions de leur chef, pour se rendre en tout semblable à l'Homme-Dieu. Dans l'économie du corps naturel, ne voyons-nous pas que toutes les parties souffrent les unes avec les autres, et encore plus avec le chef : *Compatiuntur cætera membra ;* l'Apôtre ne demande donc point trop dans l'ordre de la grâce, puisqu'elle se borne à réclamer ce qui se passe dans l'ordre naturel, mais où trouver des fidèles qui remplissent ce devoir et qui, à la vue de Jésus-Christ percé de clous et d'épines, déchiré de coups de fouet, accablé sous le poids de sa croix, gémissent avec lui, et sentent leur cœur déchiré par ces mêmes épines et percé par la douleur comme par des clous ? Marie seule est fidèle à y compatir. Elle est mère : ce seul titre suffit pour marquer sa grande douleur ; c'est la meilleure de toutes les mères, elle est donc exposée à un véritable martyre, en voyant son fils mourant ; c'est le meilleur de tous les fils qui souffre, voilà ce qui augmente son supplice ; ce sont des ingrats qui le font mourir, elle les a vus comblés des bienfaits de son fils, guéris de leurs maladies, car il a redressé les boiteux, rendu sains les

paralytiques, ressuscité les morts, et ils préparent une croix pour récompenser tant de miracles faits en leur faveur ! Ces objets qui frappent son esprit lui font ressentir dans son cœur les mêmes douleurs que Jésus-Christ souffre sur son corps : *Hoc sentite in vobis quod et in Christo* Jesu.

Cui comparabo te, vel cui assimilabo te, filia Jerusalem (Thren. II, 13). Si l'on s'informe combien est grande la douleur de Marie lorsqu'elle vit souffrir son fils sur la croix, on doit répondre qu'elle a été aussi grande que les douleurs de son fils, lesquelles ont été aussi sensibles que possible, puisqu'il avait le corps le mieux formé, le plus délicat et le mieux organisé, qu'elles ont été universelles, et que depuis le sommet de la tête jusqu'à la plante des pieds il a été couvert de plaies : *A plantâ pedis usque ad verticem, non erat in eo sanitas* (Isai. I, 6). Voilà la mesure des douleurs que Marie a ressenties dans son cœur : son fils a été blessé à cause de nos iniquités, il a été couvert de plaies pour nous ; Marie a ressenti le contre-coup de toutes les plaies. Jésus-Christ, victime immolée par la justice du Tout-puissant qui lui fait payer la rançon de tout le genre humain, livrée à la fureur des Juifs et des Gentils, arrose l'autel de la croix du sang qu'il répand avec abondance jusqu'à la dernière goutte, et Marie, présente à ce sacrifice, immole son cœur par le même sacrifice : son amour est le prêtre, et elle est la victime : *Dum spargit aram sanguine* Jesus *salutis hostia, præsens doloris æmulum Maria pectus immolat* (Hymn. offic. Compass. Mar.) Ce ne sont pas deux sacrifices, ni deux victimes ; l'amour les a unis pour ne faire qu'un de Jésus et de Marie ; la douleur est la même, puisque ce sont les mêmes plaies ; le fils et la mère sont couronnés des mêmes épines, percés des mêmes clous : *Caput cruentum filii matris coronat verticem ; clavis iisdem figitur Christus cruci, Christo parens* (Ibid.) La profondeur de la mer n'est qu'une faible image de la profondeur des douleurs du Fils et de la Mère.

Stabat juxta crucem ejus (Joan. XIX, 25). — Elle était debout près de sa croix. Peut-on trop admirer la constance de cette généreuse mère, qui, soutenant le poids de la plus violente de toutes les douleurs, tient néanmoins ferme contre ce torrent qui semblait devoir l'entraîner ? La foule du peuple l'empêche de suivre de près son fils portant sa croix : elle la perce, elle s'approche, et en même temps elle offre comme prêtre ce fils en sacrifice au Père éternel. Abraham ne fit point paraître d'attendrissement ni de désolation, lorsqu'Isaac lui dit : Mon père, voilà le glaive, voilà le feu, et le bois pour brûler la victime ; où est-elle donc ? Ce patriarche lui répondit constamment que Dieu y pourvoirait : *Deus providebit sibi victimam holocausti, fili mi.* Marie, plus généreuse qu'Abraham, ne se laisse point aller à un attendrissement de faiblesse, mais ferme dans son âme elle offre réellement le véritable Isaac. Marie est frappée de

deux vues : par l'une, elle est plongée dans une profonde tristesse, parce qu'elle voit de ses yeux les ignominies dont on couvre son fils, elle entend les insultes dont on l'accable, elle est témoin de la cruauté des bourreaux; par l'autre elle s'élève en esprit au Père éternel pour lui offrir son fils, elle lui dit : Voilà, Seigneur, le fils que vous m'avez donné : c'est un dépôt que vous m'avez confié pour vous l'offrir, je viens aujourd'hui vous en faire le sacrifice, je consens qu'il soit immolé à votre justice pour la rédemption du genre humain.

Parvus fons crevit in fluvium magnum (Esther, x, 6).—Je ne puis penser, Vierge sainte, au pitoyable état où je vous vois réduite, que ces paroles de l'Ecriture sainte à propos de la reine Esther ne me viennent dans l'esprit : *Parvus fons crevit in magnum fluvium.* Vous n'avez été qu'une petite source de larmes à la naissance de votre fils, lorsque vous le vîtes trembler de froid dans une étable : *Parvus fons ;* vous en versâtes sans doute lorsque vous vîtes son sang couler sous le couteau de la circoncision : *Parvus fons ;* vous en répandîtes durant les trois jours qu'il passa dans le temple. Mais c'est maintenant que cette petite fontaine s'est changée en un grand fleuve : *Parvus fons crevit in magnum fluvium, et in aquas plurimas redundavit* (Anselm. l. de excell. Virg. c. 5). Et certes, c'est avec raison que l'Eglise appelle cette mère de son Dieu au pied de la croix, la reine des martyrs, puisque les mêmes plaies que son fils reçut sur son corps, la mère les reçut dans son cœur par la compassion qu'elle lui portait, ou plutôt parce que les autres martyrs ont été tourmentés par des bourreaux, par les feux, par les roues et par les chevalets, mais que pour Marie, son fils a été en quelque façon l'instrument de son supplice et la cause de ses douleurs. Comme le Père éternel avait donné à son fils un corps formé exprès pour souffrir, afin que le sentiment de ses peines en fût plus vif et plus douloureux : *Corpus autem aptâsti mihi* (Heb. x, 5), dit l'Apôtre S. Paul; de même il avait donné à la mère la sensibilité de cœur la plus tendre et la plus capable de ressentir toutes les peines que son fils endurait. Ainsi comme Jésus-Christ est le premier des martyrs parce qu'il a plus souffert qu'aucun autre Marie est la reine des martyrs, parce que ses douleurs ont été, après celles de Jésus-Christ, les plus grandes qui aient jamais été endurées.

Memento creatoris tui, antequam veniat tempus afflictionis (Eccles. xii, 1). —S. Bernard, pour exciter les hommes froids et languissants à la compassion de la mort et des souffrances de l'Homme-Dieu, croit qu'il leur faut mettre particulièrement devant les yeux la grandeur et la multitude de ses bienfaits, parce qu'il n'y a rien de plus capable d'exciter un bon cœur à la reconnaissance, et ensuite de lui faire regretter la perte d'un bienfaiteur à qui il a les dernières obligations : *Cogita ut creatorem*, dit-il,

cogita ut conservatorem, *cogita ut redemptorem; et per omnia dole* (Tract. de Pass.) Mais, ô Vierge sainte, pour peu que l'on fasse de réflexions sur les avantages que vous avez possédés, que vous avez reçus de ce fils qui était en même temps votre Dieu, il faut dire : *Per omnia dole* ; pleurez, gémissez, donnez à votre douleur la liberté d'éclater, et à votre cœur celle de marquer ses nobles sentiments. Car s'il est créateur en général, il est le vôtre en particulier, puisque vous n'êtes au monde que pour lui, qu'il vous a mise à la tête de tous ses ouvrages, comme celle qu'il avait choisie de toute éternité pour être sa mère. Mais ce créateur perd la vie qu'il vous avait donnée : *Cogita ut creatorem*, *et per omnia dole*. Il est à la vérité le sauveur et le rédempteur de tous les hommes, puisqu'il efface leurs péchés par le sang que vous lui voyez verser; mais quand vous considérez qu'il vous applique le fruit de ce précieux sang d'une façon particulière, et qu'il vous a empêchée de tomber dans le péché, par une rédemption mille fois plus glorieuse, ce bienfait si grand, redoublant votre amour, redouble en même temps votre douleur : *cogita ut redemptorem, et per omnia dole*. Quand nous pensons qu'il est l'auteur de tous les biens de la grâce et de la gloire, et que les hommes lui en seront éternellement redevables, tous les cœurs doivent se fondre de douleur; mais vous, Vierge sainte, qui en avez reçu plus que tous les autres, vous le devez pleurer, vous seule, plus que tous les autres : *Cogita ut factorem*, *et per omnia dole*.

Qui amat filium aut filiam super me, *non est me dignus* (Matth. x, 37). — Celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi. La sainte Vierge montra bien qu'elle avait cette maxime profondément gravée dans le cœur. Son affliction était la marque de l'amour extrême qu'elle portait à son fils mourant en croix, et sa constance était l'effet de son entière soumission à la volonté du Seigneur. Elle sentait vivement les peines qu'elle voyait endurer à ce cher fils dont elle connaissait la sainteté et toutes les grandes qualités ; mais quand elle eût pu l'en délivrer, elle ne l'eût pas fait, parce qu'elle était persuadée qu'il ne souffrait que ce que son Père avait déterminé. L'amour était la cause et la mesure de sa douleur : la mort sanglante d'un fils si aimable et si ardemment aimé affligeait excessivement, il n'en faut pas douter, une telle mère ; mais aussi elle savait que l'amour que les pères et les mères sont obligés d'avoir pour leurs enfants doit être subordonné à celui qu'ils doivent à Dieu, de sorte que, quand il y va des intérêts de sa gloire ou quand il s'agit de lui obéir, l'amour d'un père et d'une mère doit céder à l'amour du créateur. C'est à cette épreuve que Dieu mit autrefois Abraham, et qu'il met la sainte Vierge en cette occasion, puisqu'elle lui offre si volontiers son fils unique qu'elle aimait plus qu'elle-même, et que tout ce qu'il y avait dans le monde.

Stabant juxtà crucem Jesu *mater ejus et soror matris ejus Maria Cleophæ, et Maria Magdalene* (Joan. XIX, 25). — On peut ici remarquer que les personnes qui aimaient le plus le fils de Dieu furent celles qui s'approchèrent le plus de la croix. Aussi la marque la plus certaine de l'amour qu'on a pour lui est de le suivre sur le Calvaire, en compatissant à ses douleurs, et en tâchant de les ressentir; et plus on se tient proche de la croix, plus on témoigne d'amour à celui qui y est attaché : c'est ce que firent les personnes que l'évangéliste a nommées. Peu conçoivent cette vérité, parce qu'ils n'en jugent que par des vues humaines : aussi la croix qu'ils adorent extérieurement fait souvent toute l'aversion de leur cœur. Mais la foi nous la doit faire envisager comme l'objet de notre bonheur aussi bien que de nos adorations depuis que le Sauveur y a été attaché ; et nous devons être persuadés que la croix est le lieu où l'on trouve le Sauveur, et que jamais cet Homme-Dieu n'est plus proche de nous que lorsque nous sommes plus proche de sa croix, c'est-à-dire, que lorsqu'on participe davantage à ses souffrances. C'est sur la croix que se trouve le Fils de Dieu, et c'est là qu'il le faut chercher, à l'exemple de la sainte Vierge et de ces pieuses femmes qui l'accompagnèrent sur le Calvaire.

Sumptum sanguinem respersit in populum. (Exod. XXIV, 8). — Il est marqué dans l'Exode que Moïse arrosait le peuple du sang des victimes, mais qu'il versait ce sang à grands ruisseaux sur l'autel : *Partem residuam fudit super altare* (Exod. XXIV. 6). Ainsi tous les prédestinés sont arrosés du sang du Sauveur; *aspersionem sanguinis* Jesu-Christi, comme dit S. Pierre (I Pet. I, 2); ils participent tous aux souffrances de Jésus-Christ en croix : *Communicantes Christi passionibus.* (I Pet. IV, 13). Mais ce sang qui n'est tombé sur les élus que goutte à goutte est abondamment versé sur le cœur compatissant de Marie, qui est le digne autel sur lequel cette victime est offerte ; et le calice de la passion qui est partagé entre tous est donné tout entier à elle seule.



IV.

Passages et Pensées des SS. Pères.

Martyres alii fuere moriendo pro Christo, hæc commoriens Christo martyr fuit. S. Hieronymus.

D'autres ont été martyrs parce qu'ils sont morts pour JÉSUS-CHRIST ; mais Marie l'a été en mourant avec JÉSUS-CHRIST.

Quia plus omnibus dilexit, propterea et plus omnibus doluit, in tantum ut animam ejus totam pertransiret vis doloris, ad testimonium eximiæ dilectionis. Id.

Parce que Marie a plus aimé son fils que tous les autres, elle a aussi ressenti plus de douleur de le voir souffrir, jusque-là que la violence de cette douleur pénétrait et affligeait son âme tout entière ; ce qui marque la grandeur de son amour.

Stantem illam lego, flentem non lego. S. Ambrosius, in orat. funeb. Valant. Imperat.

Je lis bien dans l'Ecriture que Marie se tenait debout, mais je ne lis point qu'elle ait pleuré.

Omnino unum erat Christi et Mariæ holocaustum ; ambo pariter offerebant, hæc in sanguine cordis, ille in sanguine carnis. Arnoldus Carnotens., de Laud. Virginis.

C'était un même holocauste que celui de JÉSUS et celui de Marie ; ils s'offraient tous deux en même temps : Marie dans le sang qui coulait de son cœur ; et JÉSUS, dans le sang qui coulait de son corps.

Quod in carne Christi agebant clavi et lancea, hoc in Virginis mente agebat naturalis affectus et materna angustia. Id. Ibid.

L'amour et les angoisses faisaient dans l'âme de la mère ce que les clous et la lance faisaient sur le corps de son fils.

Vicit sexum, passa est ultra humanitatem : torquebatur namque magis quam si torqueretur ex se, quia supra se incomparabiliter diligebat id unde dolebat. Id. Ibid.

La Vierge a souffert au-delà de ce que la faiblesse de son sexe et les forces de la nature humaine peuvent souffrir ; parce qu'elle était plus tourmentée des souffrances de son fils que si elle les eût endurées elle-même, vu qu'elle aimait plus qu'elle-même ce fils qui était la cause de ses douleurs.

Intuetur te, Christe, ista benedicta inter mulieres, et fixis in te oculis vulnera tua pietate considerat maternâ ; et licet non ignoret quod boni conferat mundo mors tua, tamen parentis affectu commoritur, et pectus maternum immanitate dolorum arctatum. Id. Ibid.

Cette femme bénie entre toutes les femmes vous regarde attentivement, Seigneur ; elle considère avec compassion toutes vos plaies ; et, quoiqu'elle n'ignore pas le bien que le monde recevra de votre mort, la tendresse de l'amour maternel la fait mourir de douleur avec vous, tant son cœur est serré par la violence de sa douleur.

Dolores partus quos effugit pariens, illos tempore passionis sustinuit ex maternâ compassione viscerum lacerum reparturiens. Joannes Damascenus.

Marie a souffert durant la passion de son fils les douleurs qu'elle avait évitées en le mettant au monde ; et cela, par la compassion qui lui déchira les entrailles en l'enfantant, pour ainsi dire, une seconde fois.

Quidquid crudelitatis inflictum est corporibus martyrum, leve fuit aut potius nihil comparatione tuæ passionis, ô beata Virgo. S. Anselmus, de Assumpt. B. Virginis.

Tout ce que la cruauté des bourreaux a fait souffrir aux corps des martyrs a été peu de chose, doit même être compté pour rien, si on le compare, Vierge sainte, à ce que vous avez souffert à la mort de votre fils.

Plus quàm martyr fuit, quia in animâ

Marie a été plus que martyre, parce

non minus amoris quàm mœroris gladio vulnerata fuit. Rupertus Abbas, tract. in Joan.

qu'elle ne l'a pas moins été par son amour et sa douleur qu'elle ne l'eût été par le fer qui fait les martyrs.

Spectabat mater piis oculis filii vulnera, per quem sciebat omnibus futuram redemptionem; stabat non degeneri mater spectaculo, quæ non metueret peremptorem. S. Ambrosius, lib. de Instit. Virg. 7.

Cette mère affligée regardait avec des yeux de compassion les plaies de ce fils qu'elle savait devoir être la rédemption du monde ; elle se tenait debout avec un courage qui ne dégénérait point de celui qu'elle avait devant les yeux, car elle ne craignait pas de perdre la vie.

Pendebat in cruce filius; mater se persecutoribus offerebat, præstolabatur si forte etiam morte suâ publico muneri aliquid adderetur: sed Christi passio adjutore non indiguit. Id. Ibid.

Le fils était attaché à la croix, et la mère se présentait aux persécuteurs et aux bourreaux, comme si par sa mort elle eût pu ajouter quelque chose au bienfait de la rédemption des hommes; mais la Passion du Sauveur n'avait pas besoin de secours.

Ipsa fuit martyr in animâ; et gladius doloris qui pertransivit animam ejus, in unigeniti passione, ei pro martyrio computatur. Richardus, de Laud. Virg., lib. III.

Elle a souffert le martyre dans son âme ; et ce glaive de douleur qui a transpercé son âme durant la passion de son fils, lui tient lieu d'un rigoureux martyre.

Plane juxta crucem Jesu *stabat, cujus membra dolor crucis simul crucifigebat.* Guerricus abbas, in hæc Joannis verba : Stabat juxta crucem.

Elle était véritablement près de la croix du Sauveur, puisque la douleur de la croix qu'elle ressentait la crucifiait en même temps.

Tantus fuit dolor Virginis, quòd si in omnes creaturas quæ dolorem pati possunt, divideretur, omnes simul interirent. S. Bernardinus Senensis.

La douleur que ressentit la sainte Vierge fut si grande que, si elle était partagée entre toutes les créatures capables de souffrir, elle leur causerait la mort.

Clarissimum passionis Christi speculum erat cor Virginis: in corpore filius, in mente crucifixa erat Mater. S. Laurentius Justinianus, serm. de Agone, 2.

Le cœur de la Vierge était comme un miroir très-pur qui représentait les douleurs du Sauveur du monde ; le fils souffrait dans son corps, et la mère dans son âme, et tous les deux étaient véritablement crucifiés.

O suavissimum cor amoris, cur conversum es in cor doloris? aspicio cor tuum, et jam non est cor, sed fel amarum et absinthium video. S. Bonaventura.

O sacré cœur de Marie; pourquoi êtes-vous changé en un abîme de douleurs! je considère ce cœur: ce n'est plus un cœur, c'est du fiel et de l'absinthe.

Ut plus quàm martyrem meritò prædicemus, quæ sensum corporeæ passionis excessit affectus compassione. S. Bernardus, serm. 5 de verb. Apost.

Afin que nous puissions dire que le martyre de votre compassion a surpassé en durée le martyre de la passion de votre fils.

Postquam emisit spiritum Jesus, *ipsius plane nova attigit animam plaga: crudelis lancea quæ ipsius aperuit latus tuam, ô beatissima Virgo, animam pertransivit.* Id. Ibid.

Après que Jésus eut rendu l'esprit, une nouvelle plaie frappa l'âme de sa mère. La cruelle lance qui ouvrit le côté de votre fils, ô bienheureuse Vierge, transperça votre âme.

In aliis martyribus magnitudo amoris dolorem lenivit passionis, sed beata Virgo quantò plus amavit tantò plus doluit, tantòque ipsius martyrium gravius fuit. Id. Ibid.

Dans les autres martyrs, le grand amour pour Dieu adoucissait la douleur des tourments, mais plus la Vierge a aimé, plus elle a souffert, et plus son martyre a été douloureux.

Juxta magnitudinem amoris, erat vis doloris; gravius passa est mente quam Martyres carne. Id. Ibid.

La mesure de la douleur de la mère de Dieu se doit prendre de la grandeur de l'amour qu'elle portait à son fils; d'où vient qu'elle a plus souffert dans son âme que les martyrs dans leur corps.

Alii pro Christo passi sunt in carne, sed beata Virgo in eâ parte sui passa est quæ

Les autres ont souffert dans leur chair, mais la bienheureuse Vierge a souffert dans

est immortalis. Id. vel alius auctor de Lamentatione B. Virginis.

cette partie d'elle-même qui est immortelle.

Christi passio quasi torrens implet filium patientem, et in matrem redundat filio compatientem. Id. Ibid.

Le torrent de la passion se déchargeant avec impétuosité sur le fils, reflue sur la Mère.

Videbam morientem quem diligit anima mea, et tota liquefiebam præ doloris angustiâ. Id. Ibid.

Je voyais expirer celui que mon cœur chérit, et je me fondais en larmes de douleur.

Moritur filius meus : cur secum non moritur mœstissima Mater ejus. Id. Ibid.

Hélas ! mon fils meurt ! Pourquoi sa mère affligée ne peut-elle mourir avec lui !

Terra tremit, petræ scissæ sunt, et luminaria cœli obscurata sunt; cogitare nunc libet quantus dolor tunc infuit matri, cum sic dolerent quæ insensibilia erant. Id. Ibid.

La terre tremble, les pierres se fendent, les flambeaux du ciel perdent leur lumière ; jugez donc quelle fut la douleur d'une mère, puisque les choses insensibles en éprouvent une si grande.

Stabat Maria : brachia levans in altum, vulnera contemplans, vix sustinere se potuit, Id. Ibid.

Marie se tenait debout, levant les yeux au ciel, et considérant les plaies de son fils ; à peine pouvait-elle se soutenir.

Quoties ipsam præ immensitate doloris credis potuisse deficere ? Id.

Combien de fois croyez-vous qu'elle ait pu tomber en défaillance par la violence de la douleur ?

Fili mi, quis mihi det ut tecum et propter te moriar ! Id. Ibid.

O mon fils, qui m'accordera de pouvoir mourir avec vous et pour vous !

Filius in corpore, ô Virgo, tu in corde es passa, singula vulnera per ejus corpus sparsa in tuo corde sunt unita. S. Bonaventura, in Stimulo divini amoris, c. de planctu Virg.

Votre fils, Vierge sainte, a souffert en son corps, et vous avez souffert en votre âme ; les plaies répandues sur tout son corps se sont réunies dans votre cœur.

Vere tuam, ô beata Virgo, animam gladius pertransivit; alioquin, non nisi eam pertransiens, carnem Filii tui penetraret. S. Bernardus.

O bienheureuse Vierge, le glaive a véritablement transpercé votre âme, car ce n'était qu'en la traversant qu'il pouvait arriver à la chair de votre fils.



§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[L'amour, mesure de la douleur]. — Pour connaître parfaitement la compassion de Marie, il faut en juger par son amour ; non-seulement parce que toute douleur est fondée sur l'amour : *Omnis dolor in amore fundatur*, mais encore parce que l'amour de Notre-Dame était plus noble, plus tendre, plus juste, plus fort que tous les amours des autres créatures. Il faut donc dire : — 1° Que sa douleur est extrême ; c'est ce que l'Eglise nous enseigne : *Nullus dolor amarior, quia nulla proles charior.* L'amour

fut la première cause du martyre qu'endura la très-sainte Vierge ; car, si le cœur ne peut voir souffrir ce qu'il aime sans en être touché, et si l'excès de sa douleur répond à l'excès de son amour, jamais cœur n'a souffert un plus cruel martyre que celui de cette innocente Vierge. — 2° Que le cœur de JÉSUS et celui de Marie étant formés du même sang, Marie sentit vivement tout ce que la douleur fit souffrir à son fils : les fouets, les clous, les épines qui déchirèrent le corps de JÉSUS mourant blessèrent le cœur souffrant de sa mère. — 3° Que ses douleurs furent si vives et si universelles qu'elle a été appelée martyre, reine des martyrs, et même plus que martyre. Les martyrs n'ont souffert que dans une chair faible et mortelle ; mais l'âme de Marie a été soumise aux impressions de la douleur. Pendant que le corps des martyrs était déchiré, leur cœur était rempli de consolation ; mais le cœur de Marie était plein de tristesse. Les peines des martyrs ont été partagées , et leurs douleurs se sont succédées les unes aux autres ; mais l'âme de Marie a été toute absorbée par la douleur, et son cœur a été aussi pénétré d'amertume qu'une éponge qui est au milieu de la mer.

[Le martyre de Marie est le plus douloureux]. — Il faut remarquer une belle doctrine de S. Augustin qui distingue quatre sortes de martyres se surpassant les uns les autres en dignité, à mesure qu'ils se surpassent par la violence de leurs douleurs. Dans les premiers, DIEU suspendait l'activité des éléments, comme l'ardeur du feu dans le martyre des trois enfants de la fournaise de Babylone, qui brûlait et ravageait tout ce qui était autour de lui, et renfermait dans le milieu de ses flammes un air agréable qui rafraîchissait les trois enfants, comme un doux zéphir. Ce sont des martyrs de bonne volonté, et non pas d'effet ; car, quoique leur volonté n'ait pas manqué au martyre, le martyre a manqué à leur volonté. Dans les seconds, DIEU laissait agir les instruments de la cruauté, mais il suspendait la sensibilité des corps : les bourreaux prenaient plaisir à contenter leur rage par de nouveaux supplices, les martyrs prenaient encore plus de plaisir à contenter leur amour par de nouvelles souffrances. Dans les troisièmes, DIEU ne suspendait ni l'activité des tourments, ni la sensibilité des martyrs : ils souffraient et mouraient dans la violence de leurs supplices ; mais DIEU répandait dans leurs âmes une si grande abondance de consolations divines que le plaisir dont ils étaient enivrés charmait si fort leur douleur, qu'ils se trouvaient sur les roues comme sur un lit mollet, et qu'ils étaient sur les charbons ardents comme à un festin délicieux. Ils insultaient à leurs bourreaux et à leurs tyrans, et la cruauté la plus enragée ne pouvait contenter l'empressement qu'ils avaient de souffrir toujours davantage. Ces trois sortes de martyrs faisaient bien éclater la toute-puissance de DIEU , mais elles ne faisaient pas paraître une si grande force dans les martyrs, puisque leur faiblesse naturelle était toujours soutenue miraculeusement par la main de DIEU. Mais on a vu une

quatrième sorte de martyrs, que Dieu semblait avoir abandonnés à toute la rage de la cruauté des tyrans, sans avoir voulu arrêter ni la violence de leurs tourments, ni la sensibilité de leurs corps, ni l'amertume de leurs peines, en la tempérant par les douceurs des consolations divines. Ils souffraient des douleurs si cuisantes qu'elles n'avaient rien que d'amer, et si épouvantables qu'elles faisaient frémir d'horreur ceux qui les voyaient tourmenter, et dans un abandon si général qu'il semblait que le ciel même fût devenu de bronze et d'acier pour eux. Leur faiblesse naturelle aurait mille fois succombé, si elle n'eût été soutenue par la force du pur amour. Leur amour était le plus grand tyran, et toutefois c'était lui seul qui les faisait triompher. Je ne sais pas si le nombre en est grand ; mais je sais qu'il n'y a qu'un roi des martyrs et une reine des martyres qui soient élevés en excellence et en dignité au-dessus de ceux-ci, comme ils le sont eux-mêmes au-dessus des autres. Ce roi est Jésus-Christ sur la croix, et cette reine est sa très-sainte mère au pied de la croix.

[Marie présente au crucifiement]. — Quand on cherche les raisons pour lesquelles Dieu a voulu que Notre-Dame assistât à la mort de son fils, on n'en peut trouver d'autres que la conformité parfaite qui devait exister entre le fils et la mère par une communication entière de leurs douleurs. On voit dans la Genèse que Dieu traite Agar plus doucement que Marie. Il n'oblige point cette mère à voir mourir le petit Ismael : après l'avoir baisé pour la dernière fois, elle s'écrie en soupirant : *Non videbo morientem puerum* (Genes. xxi, 16). Dieu même, selon S. Chrysostôme, renferme Noé dans l'arche : *Inclusit eum Dominus deforis* (Genes. vii, 16) ; il ne veut pas que le juste voie le naufrage général des hommes ; et, quoiqu'il oblige Abraham d'assister au sacrifice de son fils, il ne veut pas que sa mère s'y trouve. Pourquoi Dieu n'a-t-il point cette condescendance pour Marie ? pourquoi veut-il qu'elle soit présente au sacrifice de son fils unique, mille fois plus aimé et plus chéri qu'Isaac ? Il le fallait, parce que l'amour demandait une entière communication de biens et de maux entre les deux cœurs de Jésus et de Marie. L'Apôtre nous a dit souvent que la participation des souffrances de Jésus est le caractère des prédestinés ; lui-même met tous ses avantages à être crucifié avec Jésus-Christ : *Christo confixus sum cruci* (Galat. ii, 19), et il nous assure que son occupation intérieure est de se former continuellement sur Jésus mourant : *Configuratus morti ejus* (Philip. iii, 10). A plus forte raison l'amour de Marie l'obligeait à entrer plus intimement que tous les saints dans cette société de souffrances.

[Amour et souffrance de mère]. — Aristote, dans ses problèmes, enseigne que l'amour des mères est plus fort et plus pressant que celui des pères. Je passe sous silence la raison qu'il en donne, parce qu'elle ne fait rien à

mon sujet ; mais je dis que Dieu, voulant exprimer la tendresse de ses affections, se compare dans Isaïe à une mère passionnée. Et lorsque Jérémie veut exiger de nous une grande douleur, il demande qu'elle soit semblable à celle d'une mère qui pleure la mort de son fils unique : *Luctum unigeniti fac tibi planctum amarum* (Jerem. VI, 26). Or Jésus-Christ était le fils unique de Marie, qui l'aimait d'un amour plus pur, plus tendre et plus fort que celui de toutes les mères du monde. Quatre choses montrent la grandeur de cet amour de la bienheureuse Vierge pour son fils : — 1° L'amour de Marie est l'amour de la mère la plus parfaite, la plus éclairée, la plus juste, pour le fils le plus accompli qui pût être. — 2° Comme Marie dans la génération temporelle de Jésus était mère sans père, elle avait pour lui l'amour paternel et l'amour maternel. — 3° La conception de ce fils s'était faite, d'une façon toute singulière, dans le sein de la très-sainte Vierge par l'opération du Saint-Esprit qui est l'amour personnel de Dieu ; aussi l'amour de cette mère pour son fils était tout singulier. 4° La sympathie produit l'amour ; or il y avait entre Jésus et Marie ressemblance parfaite dans les goûts, les idées, les vertus, et par là même, sympathie profonde. L'amour en résultait si vrai, si complet qu'ils n'avaient, pour ainsi dire, qu'un seul cœur et que la douleur de l'un devenait la douleur de l'autre.

Ajoutons que Marie aimait Jésus-Christ, non-seulement comme son fils, mais encore comme son Dieu. Son esprit, éclairé des plus hautes lumières, reconnaissait en lui un objet digne d'un amour infini ; elle l'aimait donc autant qu'elle était capable de l'aimer, et elle employait pour l'aimer cette plénitude de grâces, cette habitude presque infinie de charité surnaturelle que le Saint-Esprit avait répandues dans son cœur. Il faut donc reconnaître qu'elle souffrait ce qu'il souffrait, et ressentait en son âme tout ce qu'elle lui voyait endurer. Elle pouvait dire plus véritablement que S. Paul : *Christo confixus sum cruci* (Galat. II, 19), mon cœur et mon esprit sont attachés à la croix. Cet amour compatissant faisait donc dans l'âme de la mère, comme dit S. Bernard, ce que les clous, les fouets, les épines, la croix faisaient sur le corps adorable du fils.

Nous pouvons remarquer, avec les Pères de l'Eglise, deux différences principales entre le martyre de la très-sainte Vierge et celui des autres saints : 1° Les autres martyrs ont souffert dans une chair mortelle ; mais la très-sainte Vierge a souffert dans son âme qui était immortelle ; 2° Les autres saints ont été martyrs en souffrant et mourant pour Jésus-Christ ; mais la très-sainte Vierge l'a été en mourant avec Jésus-Christ : les martyrs étaient empourprés au dehors d'un sang humain ; mais la très-sainte Vierge était toute rouge au dedans d'un sang divin, du sang adorable de Jésus-Christ.

[Marie debout]. — La posture que tenait Marie au pied de la croix de Jésus augmentait de beaucoup ses peines : *stabat*. Elle se tenait debout, se rai-

dissant contre la douleur au lieu de se laisser accabler par elle, réunissant toutes les forces de son âme pour regarder avec constance son fils expirant par la violence des supplices. Cette constance et cette générosité, bien loin de diminuer ses peines, les augmentaient et en rendaient les atteintes plus rudes. La nature se soulage par les larmes et les soupirs; les yeux et la bouche sont comme des canaux par lesquels se décharge un cœur trop inondé par les souffrances. Marie ne s'accorde pas ce soulagement. Sa fermeté est comme une digue qui, comprimant le torrent des douleurs de l'âme, l'empêche de s'écouler et le fait grossir d'instants en instants. S. Ambroise affirme qu'elle ne pleura pas. Il dit même que, debout au pied de la croix, elle eut la force de considérer en JÉSUS mourant, moins la mort d'un fils que le salut du monde, et que là elle fit pleinement le sacrifice de cette divine victime. Elle eut toute la force des martyrs comme elle en eut la charité. C'est ce que veut dire cette parole de l'Evangile : *stabat*; elle se tenait debout avec une fermeté inébranlable : jamais on ne remarqua plus de courage et de générosité.

[Douleur de Marie, juste]. —On ne doit pas se figurer la douleur de Marie comme un trouble qui altère la raison, ni comme une impatience contre les ordres de la Providence. Vous ne la voyez point se répandre en torrents de larmes, ni s'arracher les cheveux, ni déchirer ses vêtements, ni faire retentir l'air de ses gémissements : *Non ejulantem cernimus, nec ungue vellentem comas* (Hym. de l'Office de la Compass.) ; mais sa douleur renfermée dans son cœur est raisonnable quoique violente, parce que c'est la vertu seule qui en est le principe. Cette douleur est soumise aux volontés de DIEU, qui dispose de la vie de nos proches, mais ne nous défend pas d'être affligés de leur mort. La douleur de Marie ne donne point accès aux plaintes et aux murmures. Les anges de paix ont pleuré amèrement la mort de celui qui fait leur bonheur et leur joie : *Angeli pacis amarè flebunt* (Isai. XXXIII, 7); la nature entière a été dans le deuil, le soleil s'est éclipsé, la terre a tremblé, les sépulcres se sont ouverts, les rochers se sont fendus, et leur douleur a été juste, puisqu'elle a été produite uniquement par l'auteur de la nature qui conduit tout avec sagesse. La douleur de Marie a été naturelle, sainte, divine, immense, et elle ne la quitta jamais jusqu'au moment où elle fut réunie dans le ciel avec ce fils. DIEU ne nous interdit donc pas les larmes ni les gémissements, mais il veut que la religion en soit le principe, et que sa volonté, sa gloire, l'accomplissement de ses desseins les bornent en nous, afin que la nature ne l'emporte point sur le devoir.

[Reine des martyrs]. — Qui est-ce qui peut sonder les douleurs de Marie présente aux douleurs de son fils, avant d'avoir une connaissance parfaite des dimensions de son amour pour son rédempteur? D'un côté son cœur

n'était que charité, depuis qu'un Dieu qui est la charité même avait fait de son sein virginal le sanctuaire de la divinité ; d'autre côté elle voyait que Jésus-Christ son fils mourait autant pour elle que pour tous les hommes. L'amour de reconnaissance uni à l'amour d'inclination pénétrant l'intime de son cœur, Marie n'était qu'amour et que douleur. C'est de là que l'on doit entrer dans la pensée de S. Bernard qui nous assure que l'amour et la douleur faisaient sur le cœur de Marie le même effet que la lance, les clous et les épines faisaient sur le corps du Sauveur. On doit être convaincu que les Juifs déchiraient les entrailles de Marie, lorsqu'ils déchiraient le corps de son cher fils. Aussi lorsque l'Eglise dans ses prières dit que Marie est la reine des martyrs, elle n'entend pas seulement dire qu'elle a eu une éminence de grâce au-dessus d'eux tous, ou qu'étant établie la reine du ciel et de la terre, elle domine sur eux comme sur tous les saints qui sont dans le ciel. Elle veut dire qu'elle est véritablement la reine des martyrs, parce qu'elle a plus souffert qu'eux, que les supplices qu'ils ont éprouvés n'ont rien été en comparaison des douleurs de Marie, et qu'elle les a surpassés tant sous le rapport de la peine que sous le rapport du mérite qui doit couronner la peine.



§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Douleur et résignation]. — La sainte Vierge a eu tant de part à notre salut et aux souffrances de son fils, que nous ne pouvons nous dispenser de parler des douleurs mortelles de cette mère affligée. Sa peine était de voir son fils qu'elle aimait beaucoup plus que sa propre vie, noyé dans une mer de tourments et d'ignominies. De son côté le Sauveur sentait aussi très-vivement la pointe de ce glaive de douleur dont il voyait le cœur de sa sainte mère transpercé au pied de la croix. Comme elle avait toujours été la parfaite imitatrice de ce fils bien-aimé, elle voulut encore lui ressembler dans la manière de souffrir : mais elle avait intérieurement un très-rude combat à soutenir, car elle était pressée, d'un côté par la tendresse qu'elle avait pour son fils unique, et de l'autre par la soumission qu'elle devait aux ordres de Dieu et par le désir du salut des

hommes. Sa charité pour les pécheurs dont elle était déjà l'avocate voulait qu'ils eussent un remède capable de guérir leurs maux ; et l'amour maternel qu'elle sentait pour son fils à qui ce remède devait coûter si cher n'y pouvait penser sans horreur. Son cœur ainsi déchiré ne trouvait aucune ressource que dans l'abandon universel aux volontés de Dieu, dont elle faisait la règle de sa conduite. De là il est aisé de se figurer qu'elle se serait estimée heureuse de pouvoir être crucifiée en la place de son fils, si cela eût été convenable, et qu'elle eût beaucoup mieux aimé mourir elle-même que de le voir souffrir. Mais parce que Dieu en avait ordonné autrement, elle offrait au moins le sacrifice de son cœur, tandis que Jésus immolait sur la croix son corps et sa vie. (*Souffrances de Notre-Seigneur*).

[Marie à l'Ecce Homo], — La sainte Vierge vit son fils quand il fut montré au peuple par Pilate, et elle le vit alors tout sanglant, tout couvert de plaies, tout défiguré, vêtu d'un habit ridicule, avec une couronne d'épines sur la tête, et un roseau à la main. Jésus savait qu'elle était présente à ce spectacle ; il voyait le fond de ce cœur affligé, et il ne sentait pas moins la douleur de sa mère que la pointe de ses épines. D'ailleurs cette pauvre mère n'était pas seulement tourmentée par la vue d'un objet capable de la faire mourir ; elle entendait encore les faux témoignages dont on déchirait la réputation de son fils, les malédictions qu'on lui donnait, les cris de ceux qui demandaient qu'on préférât à cet innocent agneau un voleur et un homicide, et qu'on crucifiât l'auteur de la vie ; elle entendait la voix du héraut qui publiait la sentence de mort que Pilate venait de prononcer ; elle vit ensuite élever cette grande croix que le Sauveur devait porter lui-même pour y être attaché ; et, dès qu'il commença à marcher, elle se mit à sa suite, versant autant de larmes qu'il répandait de gouttes de sang, et accablée intérieurement d'une croix de douleur qui n'était pas moins pesante que celle qu'elle voyait sur les épaules de son fils. (*Le même*).

[Marie au Calvaire]. — Quand elle fut arrivée sur la montagne du Calvaire avec les femmes pieuses qui avaient suivi le Sauveur, quand elle vit de près l'appareil de ce supplice si cruel et si honteux tout ensemble, quand elle entendit les coups de marteau dont on perçait les pieds et les mains de son fils unique, quand il parut élevé sur la croix, et qu'elle vint à considérer cet excès de douleurs que l'amour maternel lui représentait toutes en détail ; comme elle était déjà affaiblie par la triste nuit qu'elle avait passée, par le peu de nourriture qu'elle avait prise, par les larmes qu'elle avait répandues, et que d'ailleurs elle était femme, mère, et par conséquent sensible, ne pouvant surmonter le sentiment de la nature, ni soutenir la grandeur de sa peine, elle tomba pâmée entre les bras de celles qui l'accompagnaient : ce qui arrive souvent dans les douleurs extraor-

dinaires aux personnes même les plus robustes et les plus courageuses. Alors ses larmes s'étant séchées, elle demeura quelque temps pâle et tremblante, jusqu'à ce que, non par aucun secours humain, mais par la vertu secrète que son fils lui communiquait afin qu'elle pût encore souffrir davantage, revenant à elle et ramassant toutes ses forces elle se leva, fendit la presse avec S. Jean et les femmes qui l'avaient suivie, et pénétra jusqu'à la croix. Là se tenant debout, et ayant les yeux attachés sur le Sauveur, elle fit l'office de notre avocate, offrant intérieurement au Père éternel les douleurs et le sang de leur commun fils, avec un désir ardent du salut de tous les hommes. Elle craignait de le voir mourir, et elle souffrait de le voir vivre dans des tourments qui ne devaient finir que par la mort. Elle souhaitait que le Père éternel eût moins de rigueur, et elle voulait néanmoins que les ordres du ciel fussent accomplis dans toute leur étendue. (*Le même*).

[Marie voyant souffrir Jésus]. — Il ne faut point douter que les douleurs de la très-sainte Vierge que le Sauveur voyait au pied de la croix, n'aient été plus cruelles pour lui que la croix même. Cette Vierge très-pure était plus digne de son amour que tous les anges du ciel et tous les hommes de la terre : elle était par conséquent plus aimée. Jamais aussi mère n'avait aimé si ardemment et si tendrement son fils. Elle avait été la compagne fidèle de ses travaux, elle était sainte et innocente, elle méritait de ne souffrir aucune peine parce qu'elle n'avait jamais été souillée d'aucun péché; et cependant elle a été la plus affligée de toutes les mères. Figurons-nous, si nous pouvons, quelle peine c'était pour une telle mère de voir un tel fils expirer au milieu de tant de tourments et de tant d'opprobres. Une si rude croix était réservée à elle seule, parce qu'elle seule était capable de la porter. Il est vrai que le Sauveur, par le respect qu'il avait pour sa mère, ne permit pas que les bourreaux la maltraitassent; mais l'amour qu'elle avait pour son fils la tourmentait beaucoup plus que n'eussent pu faire tous les bourreaux. (*Le même*).

Vous le voyez, Vierge sainte, votre fils, non plus adoré des anges et des rois, mais exposé à la risée du peuple comme un faux roi, chargé d'injures et de malédictions, et enfin condamné à la croix. Il la porte sur ses épaules, et vous le suivez au Calvaire. Là vous voyez l'appareil de son supplice, vous entendez les coups de marteau qui lui enfoncent de gros clous dans les pieds et dans les mains, et qui vous percent le cœur en même temps. Vous le voyez élevé sur la croix; et cette vue vous déchire les entrailles, et vous glace le sang dans les veines. Vous demeurez debout au pied de la croix, et vous y passez de cruels moments, en attendant que votre fils expire. Vous le recevez entre vos bras quand on le descend de la croix, vous l'enveloppez d'un suaire, vous lui rendez, après sa mort, les mêmes devoirs que vous lui rendîtes à sa naissance, et vous les lui rendez avec le même amour, mais avec des sentiments bien con-

traires : vous nagiez alors dans la joie, et vous êtes abîmée dans la douleur. (*Le même*).

[Passion de Jésus, passion de Marie]. — On peut dire que la passion du fils fut la passion de la mère, et qu'après JÉSUS-CHRIST, personne n'a tant souffert que la sainte Vierge. S'il fut homme de douleur, elle fut la mère de douleur : sa douleur égala son amour pour son fils. Elle aimait son fils plus que tous les hommes réunis ensemble ne l'ont jamais aimé : jugez par là de l'excès de sa douleur. Tout ce que son fils souffrait dans son corps, Marie le souffrait dans son cœur, et par là sa douleur en était d'autant plus vive. Les plaies qui déchiraient les membres de JÉSUS perçaient le cœur de Marie ; elle souffrait beaucoup plus en voyant souffrir son fils que si elle eût souffert elle-même tous ses maux, parce qu'elle aimait infiniment plus son fils qu'elle-même. Si elle eût pu le soulager de ses maux en s'en chargeant, elle s'en fût fait un plaisir : car il est doux de souffrir pour ce qu'on aime ; mais c'est une douleur sans consolation, de voir souffrir ce qu'on aime, et de ne le pouvoir soulager. Si vous étiez, comme Marie, vivement touché de l'amour de son fils, vous seriez comme elle vivement touché de ses douleurs, et vous souhaiteriez de participer à ses souffrances. Si Marie fut une mère affligée, elle ne fut pas moins généreuse ; sa douleur n'abattit point son courage, et sa sensibilité ne diminua rien de sa résignation. Elle était debout proche la croix de son fils ; et comme elle participait à ses souffrances, elle participait aussi à sa constance. Son fils était le motif et le modèle de sa patience. (**Le Père Nepveu**, *Réflexions chrétiennes*).

[Marie forte au pied de la croix]. — Marie, montant sur le Calvaire, fit voir le plus beau modèle de constance et de force qu'on ait jamais vu dans une pure créature. Elle se tint debout au pied de la croix, avec une grandeur d'âme qui était digne de la mère de DIEU. Considérez toutes les circonstances de cette action héroïque. C'était une vierge modeste, pleine d'une sainte pudeur ; et elle passa à travers les soldats sans craindre et sans s'étonner. C'était une mère dont le cœur était plein de tendresse ; et elle va se placer auprès de la croix où son fils était attaché. Elle le vit, elle en fut vue, et elle l'assista jusqu'à la fin de ce triste et sanglant spectacle, sans faire paraître la moindre faiblesse. Quel courage ! quelle intrépidité ! quelle force ! quelle générosité ! Lorsque David apprit la mort de son fils, la tendresse paternelle l'emporta sur la force. Le palais de ce prince fut troublé de ses cris, l'air retentit de ses gémissements ; et, pleurant la mort d'un fils, il oublia que tant de larmes ne convenaient guère à la qualité d'un grand héros : Absalon, mon cher fils, où êtes-vous ? Hélas ! que ne vivez-vous, ou que ne suis-je mort avec vous ! Quelle tendresse pour un père ; mais quelle faiblesse pour un saint roi, et pour un roi vainqueur des géants et des philistins ! Marie vit mourir son fils, mais

elle ne fit rien voir de pareil. Toute la nature se troubla, dit le texte sacré, à la vue de Jésus mourant : le voile du temple se déchira, la terre frémit et fut ébranlée jusqu'à son centre, la lune parut teinte de sang, le soleil s'éclipsa, les monuments des morts furent ouverts. Parmi ce fracas terrible, la constance de cette sainte mère fut supérieure à l'excès de la douleur : elle se tint debout durant ce sanglant spectacle, elle reçut les dernières paroles de son fils mourant, elle recueillit ses derniers soupirs; elle l'entendit jeter le grand cri qui monta jusqu'au ciel et qui sépara son âme de son corps, sans faire une seule plainte, et sans rien faire d'indécent ou d'indigne du courage invincible de la mère de Dieu. Oh! qu'une âme a de force quand Dieu la soutient! et que ne peut souffrir un cœur, quand il souffre par amour! (*Le même*).

[Résignation]. — Une résignation parfaite aux ordres du ciel fut la vertu que Marie fit le plus paraître sur le Calvaire. La tendresse de son cœur et l'innocence de son fils étaient pour elle un juste sujet de plaintes : étant mère, elle avait droit de se plaindre de la dureté avec laquelle on traitait son fils; étant sainte, elle devait avoir horreur de la mort honteuse qu'on faisait souffrir au plus innocent de tous les hommes; mais soumise à la volonté de Dieu, elle ne fit ni l'un ni l'autre. Hélas! n'aurait-il pas mieux valu avoir toujours été stérile, disait la mère de Jacob et d'Esaü mourant dans les douleurs de l'enfantement, que de donner la vie à des enfants qui me font succomber à la souffrance! Marie, parce qu'elle était mère, endura sur le Calvaire des douleurs plus cruelles que n'auraient été celles dont elle fut exempte à Bethléem parce qu'elle était vierge. Mais loin de faire entendre quelque plainte, avec quelle résignation accepta-t-elle le calice amer de la passion de son fils! « Seigneur, mon cœur est prêt à tout : joignez la mère au fils, faites-moi mourir pour finir mes douleurs; laissez-moi vivre pour prolonger mon martyre. Trop heureuse, pourvu que vivant et mourant je sois la victime de l'obéissance! » O Dieu, qu'une résignation pareille est la marque d'un grand courage! qu'elle est d'un grand mérite! qu'elle est digne d'une grande récompense! Mais qu'elle est rare dans le monde! (*Le même*).

[Marie présente à toutes les souffrances de Jésus]. — Ce qui me paraît d'abord infiniment cruel dans le martyre de Marie, c'est qu'elle fut présente à tous les plus cruels supplices de son fils. Elle le vit traîné par les rues et nageant dans son sang; elle le vit tout couvert de plaies; elle le vit attaché à la croix au milieu de deux infâmes voleurs, accablé de malédictions et de blasphèmes qu'une populace furieuse vomissait contre lui. Providence de mon Dieu, que vous êtes rigoureuse! N'était-ce pas assez que cette sainte mère, parfaitement instruite de tout ce que son fils devait souffrir, eût porté pendant trente-trois ans l'image affreuse des tourments qu'il devait endurer, gravée dans son esprit, et plus encore dans son cœur?

Ah! combien de fois, lors même qu'elle regardait ce cher enfant attaché sur ses mamelles sacrées, l'a-t-elle arrosé de ses larmes, considérant que le lait virginal qui coulait de son sein se devait changer en sang dans ses veines! O bras, ô pieds sacrés! disait-elle en soupirant, vous ne croissez que pour être cloués à la croix qui vous est destinée! Combien de fois en voyant le côté de ce cher enfant avait-elle frémi de douleur, apercevant déjà la lance cruelle qui le devait percer! Hélas! n'était-ce point assez pour elle d'être affligée par de si tristes et de si funestes images! Fallait-il encore que ses yeux fussent témoins de l'accomplissement de tous ces malheurs! (*Essais de sermons*, *Carême*).

[**Marie ne pouvant soulager Jésus**]. — Ce qui rendait la Vierge sainte inconsolable, c'était de ne pouvoir consoler ni soulager son cher fils. En quel cruel état se trouva votre cœur, ô la plus tendre de toutes les mères, lorsque voyant votre fils épuisé de sang et de forces, il ne vous était pas permis de lui donner le moindre soulagement! Ah! si vous aviez pu lier ses plaies et arrêter les torrents de sang qui en sortaient, si vous aviez pu les essuyer du moins par vos larmes, c'eût été une consolation pour vous; mais tout ce que vous pouviez faire, repoussée et maltraitée par les bourreaux, c'était de le regarder et de pleurer. Que l'éloquence n'a-t-elle des expressions assez vives et assez fortes pour vous représenter ici de quelle manière se brisa le cœur de cette mère, lorsqu'elle entendit son cher fils dire d'une voix mourante qu'il avait soif: *sitio!* Combien de fois voulut-elle fendre la presse de ces impitoyables soldats! Mais autant de fois ses efforts furent inutiles. O spectacle cruel pour une mère qui voit son fils bien-aimé devant ses yeux, criant qu'il est accablé d'une soif mortelle, sans qu'elle puisse lui procurer une goutte d'eau! (*Les mêmes*).

[**Douleur intérieure de Marie**]. — Nous ne lisons point que la sainte Vierge ait rien souffert des bourreaux qui tourmentaient son fils; mais hélas! elle avait un bourreau intérieur qui la tourmentait bien plus lui seul que n'auraient fait tous les autres ensemble. Ce bourreau intérieur n'était autre que l'amour, qui faisait souffrir au cœur de la mère ce que la cruauté faisait souffrir au corps du fils. Non, bourreaux, vous ne donnâtes pas un coup sur le corps sacré du Sauveur que Marie ne le ressentit dans son cœur. Ce cœur fut percé de tous vos clous, il fut pénétré de toutes vos épines, et il sentit lui seul le fer cruel de la lance, le cœur de Jésus n'étant plus en état de le sentir. Martyre si effroyable que S. Bernardin n'a pas fait difficulté de dire que, si toutes les douleurs de Marie étaient partagées entre toutes les créatures capables de sentiment, il n'y en a aucune qui n'expirât sur l'heure: *Tantus fuit dolor Virginis, quòd si in omnes creaturas quæ dolorem pati possunt divideretur, omnes simul interirent.* Marie n'eut point d'autre consolation dans son martyre que celle de son fils même: c'est qu'elle offrit toutes ses souffrances pour le salut

des hommes, et qu'elle joignit ses douleurs intérieures aux douleurs extérieures du Sauveur, pour satisfaire à la justice de DIEU. Ce fut par ce sacrifice qu'elle fit de son fils et d'elle-même qu'elle mérita d'être la mère des hommes ; ainsi donc en perdant son fils, elle en adopta une infinité d'autres. Ce fut pour cela que le fils de DIEU mourant déclara à S. Jean, et dans sa personne, à tous les hommes, qu'il lui donnait Marie pour sa mère, et qu'il serait désormais son fils ; *Dicit discipulo : Ecce mater tua* (Joan. XIX, 27). Voyons donc quel est notre devoir, pour être de véritables enfants d'une mère qui a tant souffert pour nous. (*Les mêmes*).

[Imiter Marie au pied de la croix]. — Nous ne saurions mieux faire connaître que nous sommes véritablement les enfants de Marie, qu'en imitant notre mère. Montons avec elle sur le Calvaire, demeurons constamment comme elle au pied de la croix, participons comme elle aux souffrances de JÉSUS-CHRIST, et imprimons en nous l'image de l'adorable crucifié. Si S. Jean ne fût pas monté sur le Calvaire, le Sauveur ne lui eût pas donné Marie pour mère d'une manière si particulière ; n'espérons donc pas être les enfants de Marie, si nous ne nous trouvons avec elle sur le Calvaire : c'est là qu'elle nous a adoptés, et c'est là uniquement qu'elle nous reconnaît pour ses enfants. Vous vous trompiez, grand Apôtre, lorsque vous disiez sur le Thabor que vous vouliez y demeurer toujours : *Bonum est hic esse* (Luc. IX, 33) ; vous ne saviez pas encore que la gloire du Thabor est réservée pour la bienheureuse éternité, et que le Calvaire est l'unique partage des enfants de DIEU sur la terre : *Nesciens quid diceret.* C'est au pied de la croix que Marie nous peut dire : *Inspice et fac secundùm exemplar quod tibi in monte monstratum est* (Exod. XXV, 40). Si vous voulez être mes enfants, imitez l'exemple que je vous donne : soyez fermes et constants au pied de la croix ; et sachez que si vous vous en éloignez, vous ne pouvez être ni les enfants de DIEU ni les miens. (*Les mêmes*).

Si nous n'étions obligés qu'à avoir de la compassion pour JÉSUS-CHRIST mourant, on trouverait assez de chrétiens qu'un naturel tendre porterait aisément à la piété. Mais il ne s'agit pas de compassion ; il s'agit d'imitation, il s'agit d'être crucifié avec JÉSUS-CHRIST. Si Marie ne voit dans vous l'image de son cher fils crucifié, elle ne vous reconnaîtra pas pour ses enfants : *Quos prædestinavit conformes fieri imaginis filii sui* (Rom. VIII, 29). Si cela est vrai, pouvons-nous croire que nous soyons les enfants de Marie ? Hélas ! bien loin d'être sur le Calvaire et au pied de la croix, nous sommes aux pieds des idoles du monde auxquels nous nous sacrifions entièrement ; et, bien loin de porter l'image de JÉSUS-CHRIST crucifié, nous portons l'image du démon. Ah ! Vierge sainte, puisque vous avez tant souffert pour être notre mère, obtenez-nous les grâces de votre fils, qui nous rendent vos véritables enfants ; et faites par vos intercessions toutes puissantes qu'après vous avoir accompagnée et imitée sur le

Calvaire, nous régnions éternellement avec vous dans le ciel. (*Les mêmes*).

[Douleurs de Marie entendant les blasphèmes]. — En considérant toutes ces choses, n'oublions pas de faire attention à l'extrême douleur qu'eut la très-sainte Vierge, en entendant tant de blasphèmes contre son fils, et en le voyant moqué, sifflé, exposé à toutes sortes d'insultes. Comme elle n'avait pas vu les indignités qu'il avait souffertes chez Caïphe et dans le palais de Pilate, la providence voulut qu'elle se trouvât au pied de la croix, et qu'elle entendît ces blasphèmes qui lui étaient infiniment plus sensibles que tous les affronts qu'elle eût pu souffrir en sa personne. Il y a même bien de l'apparence que ces impies, après avoir blasphémé contre Jésus, maudissaient la mère qui avait mis au monde un tel fils ; mais elle supportait tout avec une patience admirable, à l'imitation de son fils. O Vierge sainte, que de glaives de douleurs percèrent alors votre âme affligée ! Les langues des blasphémateurs étaient comme des épées aiguës et à deux tranchants qui d'un seul coup blessaient le fils et la mère. (**Le P. du Pont**, *Méditations*).

[Martyre du cœur]. — Il est constant que Marie ayant plus aimé Jésus elle seule que n'ont fait et que n'ont pu faire tous les autres, elle a aussi pris plus de part que tous les autres à sa passion et à sa mort. Cela est si vrai que S. Bernard, voulant exprimer cette excessive douleur qu'elle ressentit sur le Calvaire, la nomme un martyr, et un martyr du cœur. Comme donc le martyre du cœur est incomparablement plus douloureux que celui du corps, S. Anselme ne craint point de dire que jamais personne n'a tant souffert en son corps qu'elle souffrit alors en son âme. Aussi voyons-nous que, quand Jésus éprouva dans le jardin cette espèce de martyre, en considérant les peines épouvantables qu'on lui préparait et s'abandonnant volontairement à la tristesse et à la crainte, il en fut si violemment ému qu'il sua jusqu'au sang : ce qu'on ne lit point lui être arrivé depuis même dans le fort de sa passion. Marie souffrit donc un étrange tourment lorsque *le glaive de douleur la perça jusqu'au fond de l'âme*. Et néanmoins, comme la vie de son fils ne lui était rien en comparaison de l'honneur de Dieu, elle était debout au pied de sa croix, avec tant de fermeté et de confiance qu'elle le voyait mourir sans s'agiter et sans se plaindre. Elle ne tomba point à terre pâmée et à demi morte, comme quelques-uns se l'imaginent ; elle ne jeta point de grands cris, ni ne fit paraître aucune de ces faiblesses si ordinaires aux femmes en de pareilles rencontres. Elle soutint au contraire, avec un courage mâle, l'affliction que le Seigneur lui envoyait ; et encore qu'elle souhaitât naturellement que son fils ne mourût point, elle souhaitait cependant bien davantage voir la justice de Dieu satisfaite et le monde racheté : deux choses que son fils même jugeait préférables à sa propre vie. (**Bellarmin**, *Opuscule sur la troisième parole de* Jésus-Christ *en croix*).

[Fermeté de Marie]. — La Vierge se trouva présente à ce spectacle ; elle ne le regarda pas de loin, comme il est écrit des autres amis de Jésus-Christ, mais du pied de la croix : *La mère de* Jésus *était debout au pied de la croix* (Joan. xix, 25). Elle n'était pas seulement près de la croix, contemplant de ses yeux les plaies de son fils; mais elle était debout. Quel courage ! quelle confiance ! L'ordre du monde était renversé : la terre était émue par des tremblements, les colonnes des cieux étaient ébranlées ; et la très-sainte Vierge demeurait paisible en ce désordre général. Les rochers se fendaient, et le cœur de Marie était ferme et inébranlable. Ce cœur était comme dans une mer d'amertume, et les flots de cette mer montaient jusqu'aux cieux ; mais Marie, comme un sage pilote, tenait le gouvernail en main, et conduisait son âme avec tant de prudence et tant de force qu'une si effroyable tempête ne fut pas capable d'y porter le trouble, ni de la détourner de la volonté de Dieu. Cette soumission aux décrets de Dieu ne pouvait pas empêcher néanmoins qu'elle ne ressentît les plus vives douleurs, en voyant son fils souffrir de si cruels tourments. C'est ce qui a fait dire à S. Bernard : Quel cœur pourrait être assez dur, ô très-douce mère, pour n'être pas touché de compassion, en considérant les larmes que vous versâtes au pied de la croix, lorsque vous vîtes votre fils endurer ce qu'il souffrait ! Quel esprit peut concevoir vos peines et vos gémissements et combien votre cœur fut déchiré en voyant ce fruit de vos pures entrailles si inhumainement traité, sans le pouvoir secourir ? Vous le vîtes nu et vous ne pûtes couvrir sa nudité ; vous le vîtes brûlé d'une soif ardente, et vous ne pûtes lui donner à boire ; vous le vîtes outragé d'injures, et vous ne pûtes le défendre ; vous le vîtes calomnié comme un malfaiteur, et il ne vous fut pas permis de parler pour lui ; vous vîtes son visage couvert de crachats, et vous n'eûtes pas la liberté de le nettoyer ; enfin, vous vîtes ses yeux se fondre en larmes, et on ne vous laissa pas le pouvoir de les essuyer, de recueillir de vos lèvres ses derniers soupirs, de joindre votre visage au sien, et de mourir entre ses bras. Véritablement ce fut en cette heure que vous ressentîtes en vous la prédiction du saint vieillard, que *l'épée de douleurs ferait d'étranges blessures dans votre âme.* (**Grenade**, *Méditations sur la vie de* Jésus-Christ).

[Marie présente à la croix]. — Quoique Dieu commandât à Abraham de lui faire un sacrifice de son fils Isaac, il dispensa la mère dont le cœur était plus tendre d'y assister, se contentant, dit S. Grégoire de Nysse, qu'elle donnât son consentement. Dieu n'a point toutes ces condescendances pour Marie. Non, il veut qu'elle soit présente au sacrifice réel et sanglant de son fils unique, mille fois plus chéri et plus aimé qu'Isaac. O Providence de mon Dieu, que vous paraissez rigoureuse sur ce sujet ! N'était-ce pas assez que cette sainte mère parfaitement instruite de tout ce qui devait arriver à son fils, portât l'espace de trente-trois ans imprimée

dans son esprit cette funeste image de l'histoire sanglante du Calvaire ! Ah ! combien de fois, lors même qu'elle voyait avec plaisir ce cher enfant collé sur ses mamelles, l'a-t-elle arrosé de ses larmes, considérant que le lait virginal qui coulait de son sein se devait changer en sang dans les veines de Jésus, pour être tiré un jour avec violence de ses sacrés vaisseaux ! Combien de fois, voyant croître les bras et les pieds de Jésus, a-t-elle dit en soupirant : O bras, ô pieds de mon cher fils qui ne croissez que pour vous ajuster à la mesure de la croix qui lui est destinée ! Combien de fois, habillant cet enfant et voyant son côté, a-t-elle frémi de douleur en s'écriant : O sacré côté, faudra-t-il qu'on vous déchire pour vous ouvrir le cœur ? Non, ce n'a point été assez de vivre trente-trois ans affligée par de si cruelles douleurs, il a fallu encore que ses yeux aient été témoins de l'accomplissement de tous ces derniers malheurs. Il n'est point d'affliction semblable, au sentiment du Saint-Esprit, à celle d'un père qui voit sacrifier et égorger son fils en sa présence : *Quasi qui victimat filium in conspectu patris sui* (Eccli. xxxiv, 24). Voilà le partage de Marie affligée. Après avoir suivi quelque temps son fils de loin à la trace de son sang, il faut enfin que, fendant la presse des bourreaux et se faisant jour parmi la foule de ses ennemis, elle aille prendre place au côté de la croix : *Stabat juxta crucem*. (**Le P. Texier**, *Sermons du Carême*).

[Passion et Compassion, mystères distincts]. — On ne doit pas s'étonner si l'Eglise, avant de nous présenter le fils de Dieu attaché à la croix pour le salut des hommes, prévient aujourd'hui ce triste spectacle en nous faisant voir sa sainte mère, la glorieuse Vierge, au pied de cette même croix. Si elle a eu part à tous les mystères qui regardent son fils, en celui-ci, elle fait elle-même un mystère tout particulier, et comme une seconde passion, par un véritable martyre d'amour qui lui a rendu propres les douleurs de celui qu'elle aimait plus qu'elle-même. Pour ne pas confondre l'un avec l'autre dans le même jour, il est à propos de les séparer en deux discours différents, et de ne considérer aujourd'hui le fils que comme l'objet des douleurs de la mère, de même que nous considérerons dans quelques jours la mère, comme une des circonstances qui augmentèrent les souffrances du fils. De cette manière, on les sépare et on les unit, on trouve le moyen de traiter isolément deux mystères qui ont tant de rapports ensemble qu'il arriva, comme dit S. Bonaventure, pour Jésus et Marie, ce qui s'accomplit au même moment dans la nature. Le soleil s'étant éclipsé, la lune perdit nécessairement sa lumière ; Jésus expirant par la violence des supplices, Marie fût morte de douleur, si le ciel ne lui eût conservé la vie. (*Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne*).

[Prophétie de Siméon accomplie]. — Enfin elle est venue pour vous, Vierge sainte, comme pour votre fils, cette heure à laquelle vous devez avoir le

cœur percé du même glaive de douleur, mourir de la même mort, et mêler vos larmes, qui sont le sang d'un cœur blessé de douleur, avec le sang de votre fils. Voici le temps où s'accomplira la prophétie du vénérable Siméon : vous avez toujours porté ce glaive en vous, vous avez toujours eu en vue le jour de votre sacrifice, et, comme votre fils, vous avez toujours été immolée en préparation par la volonté. Comme lui vous avez dit : Je désire manger la Pâque, et je souffre jusqu'au moment où la victime sera égorgée, *et quomodo coarctor donec perficiatur* (Luc. xii, 50). Quelle a été votre constance dans ce moment ! Pleine de douleur, il est vrai, mais non pas accablée par la douleur, vous étiez debout, marquant par cette situation que votre âme était ferme, que vous consentiez volontairement et généreusement au sacrifice de votre fils et au vôtre, préférant les volontés du Père éternel aux vôtres, et le salut du genre humain à votre vie et à celle de votre fils. Donnez-moi de souffrir avec la même constance toutes les peines que la Providence me destine ; de répondre avec une hardiesse mêlée de confiance, que je puis boire tous les calices qu'elle me présentera. (**Anonyme**).

[Deux amours en Marie]. — Dans le cœur de Marie il y a deux amours, tous deux extrêmes, qui se combattent mutuellement : l'amour de la vie de Jésus-Christ, l'amour de la rédemption des hommes et de l'accomplissement de la volonté de Dieu. L'un est plus tendre, l'autre est plus fort ; l'un fait le martyre, l'autre le sacrifice ; l'un agite cruellement l'âme, l'autre l'affermit ; l'un fait la tempête dans cet océan, l'autre fait le calme. La constance ne diminue rien de la douleur, la douleur n'affaiblit en aucune manière la constance. L'amour de Jésus lui fait ressentir toutes ces peines : l'amour de la volonté de Dieu les lui fait toutes accepter. Elle étudie tous les mouvements de son fils, elle entend toutes ses paroles, elle se voit dans l'impuissance de le soulager ; elle entend ce triste *sitio* de sa bouche mourante, et il ne lui est pas permis de lui donner le moindre rafraîchissement. Elle souffre tout ce que son fils endure, et elle demeure ferme et inébranlable ; elle voudrait mourir avec son fils, et il faut qu'elle survive : *Stabat*. (**Le P. Texier**, *Sermons sur les fêtes de la Vierge*).

[Jésus, instrument du martyre de Marie]. — Nos peintres ont raison lorsqu'ils donnent à chacun de nos martyrs l'instrument propre à leur martyre, à S. Paul son épée, à S. Laurent son gril ; lorsque nous voulant représenter Notre-Dame de Pitié, ils lui mettent sur les genoux, ou bien entre les bras, le corps mort de son fils, comme pour nous dire que c'est son tourment et l'instrument propre de son martyre. Que n'ai-je sur ce sujet les sentiments de piété de S. Bonaventure, aussi bien que j'ai ses paroles ! O notre chère mère, dit ce Saint, n'était-ce pas assez que votre fils fût immolé pour nous ? Pourquoi avez-vous voulu être crucifiée avec lui ? O sacré cœur de Marie, la demeure du saint amour, pourquoi vous êtes-

vous changé en un abîme de douleurs ? *O suavissimum cor amoris, cur conversum es in cor doloris?* O sainte Vierge, je cherche votre cœur dans votre cœur, et je ne le trouve plus, puisqu'au lieu de cœur je ne rencontre qu'un composé de fiel, de myrrhe et d'absinthe : *Aspicio cor tuum, et jam non est cor, sed fel amarum, et myrrham, et absynthium video.* Je cherche la mère de mon Dieu, et je ne la trouve plus en Marie ; je n'y trouve que des épines, des clous, une lance, une éponge, du fiel et du vinaigre ; je n'y découvre plus que des crachats, des opprobres, des plaies, et une croix : *Quia tota conversa es in ista.* O reine des vierges, ô la plus parfaite des filles de Sion, où pourrais-je trouver des personnes affligées, dont les grandes douleurs pussent entrer en parallèle avec les vôtres : *Cui comparabo te, Virgo filia Sion, cui assimilabo te* (Thren. II, 13) ? Et comme l'amour que vous avez porté à votre fils, qui est l'homme de douleurs, est sans pareil, aussi votre douleur n'a jamais rien eu de semblable. (**Le P. Texier**, *Sermons du Carême*).

[Marie souffre de ne pouvoir soulager son fils]. — Une circonstance qui rendait cette présence de la très-sainte Vierge plus affligeante, c'est qu'elle voyait qu'elle était inutile pour le soulagement de son cher fils. O sainte et charitable mère, en quel état se trouve votre cœur, lorsque voyant votre fils, tout épuisé de sang et de force, succomber sous le pesant fardeau de la croix, il ne vous était pas permis de le soulager ; ou bien, lorsque considérant ce sacré corps que vous aviez traité avec respect, exposé tout nu aux yeux de cette populace effrontée et aux incommodités de l'air, vous ne pouviez pas vous approcher de lui pour le couvrir ! Quelle affliction à Marie, dit un savant interprète, de voir son fils blessé dans toutes les parties de son corps, et de ne pouvoir pas bander ses plaies ; de voir pencher sa tête, et ne la pouvoir soutenir ; de le voir pleurer, et de ne pouvoir lui donner aucune consolation ; de le voir expirer, sans le pouvoir embrasser (Salmeron, Tr. de Pass.) ? *Vulnera non valebat alligare, nec pendulum caput sustentare, nec flentem consolari, nec spiritum emittentem deosculari. (Le même).*

[Douleur de la plaie du côté]. — Une autre circonstance bien considérable, c'est que les douleurs de la très-sainte Vierge ne finirent pas même avec celles de son fils, puisque son cœur maternel fut encore percé par cette cruelle lance qui ouvrit le côté du Sauveur après sa mort. Ce fut alors, ô la mère la plus affligée qui fut jamais, dit le dévot S. Bernard, que le glaive, suivant la prophétie, transperça votre âme. Quand cette cruelle lance ouvrit le côté de votre fils mort, son âme n'était plus dans son corps, mais bien la vôtre. C'est pourquoi ce ne fut pas lui qui souffrit la douleur de ce coup, mais ce fut vous, afin que nous pussions dire que le martyre de votre compassion surpassait en durée le martyre de la pas-

sion de votre fils : *Ut plus quàm martyrem meritò prædicemus, in quâ sensum corporeæ passionis excessit affectus compassionis.* (*Le même*).

[Marie ne peut soulager Jésus]. — Que ne souffrit point Marie, à la vue de son fils mourant sur le Calvaire? Le voir mourir d'une mort également cruelle et honteuse, c'est un grand excès de douleur : mais le voir ainsi souffrir et mourir sans pouvoir le soulager en la moindre chose ; ne faire au contraire que redoubler ses douleurs par sa présence, et ne s'en pouvoir pourtant séparer, c'est une douleur achevée, il n'y a plus rien à y ajouter. Encore est-ce une sorte de consolation pour une mère qui voit mourir son fils dans ses bras, de lui pouvoir donner tout le soulagement que son amour maternel lui peut suggérer ; mais il faut que la plus tendre de toutes les mères soit aussi la plus affligée, et qu'elle n'ait pas seulement l'ombre de la plus légère consolation. Elle entend son fils crier sur la croix qu'il souffre une soif mortelle : *Sitio ;* elle se souvient que tant de fois elle a arrosé ses lèvres du lait de ses mamelles virginales ; elle voudrait transformer son cœur et son âme en liqueur et lui présenter à boire pour le délivrer de ce cruel tourment ; mais elle ne le peut, et elle a la douleur de le voir en sa présence abreuvé de fiel et de vinaigre ! Qui peut penser combien ce fiel donna d'amertume à son cœur ? Elle voit son fils tout couvert de plaies, et n'en peut bander aucune. Les torrents de son précieux sang tombent à terre où il est profané par les pieds des bourreaux, et elle n'en put ramasser une goutte. O sang adorable ! ô précieuse liqueur dont la moindre partie vaut mieux que cent mille mondes, c'est donc ainsi que vous êtes foulé par les pieds des pécheurs ; et la mère, qui en sait la juste valeur, voit ces profanations ! Elle voit la tête de Jésus penchée vers elle, comme s'il voulait lui parler : ses yeux noyés de larmes mêlées avec les gouttes de sang qui coulent de son front sont privés de lumières ; elle y voit les ombres de la mort sur le bord de ses lèvres. Que l'adieu qu'il lui dit est triste ! elle n'a pas la consolation d'y être nommée sa mère ! S. Augustin qui dit que l'amour ne regarde pas ce qu'il peut faire, mais qu'il se persuade toujours pouvoir venir à bout de tout ce qu'il désire, nous décrit les efforts que cette incomparable et désolée mère fait, dans le dernier excès de sa douleur, pour embrasser son fils qu'elle voit au dernier moment de sa vie. Elle voudrait recevoir au moins ses derniers soupirs : elle hausse les bras plutôt par le désir que par l'espérance de le pouvoir embrasser ; mais elle est frustrée de cette chère consolation, et ses bras affligés retombent. L'amour impatient lui fait faire un second essai ; mais, vains efforts d'un amour frustré, quelles douleurs portez-vous au cœur de cette malheureuse mère ! *Volebat amplecti Christum in alto pendentem ; sed manus in se redibant.* O mère plus désolée que toutes les mères ! O Marie, grande mer d'amertume ! que n'ai-je un peu de vos tendresses pour ressentir avec vous au moins quelque partie de vos douleurs extrêmes ! Insensibilité de mon cœur, que vous

me semblez effroyable ! Quoi ! je suis donc plus dur que les pierres, plus dur que les démons mêmes qui frémissent de crainte et d'horreur à la vue d'un tel spectacle ! Et mon cœur est de bronze, et mes yeux sont secs en le regardant ! (**Le P. d'Argentan**, *Conférences théologiques sur les grandeurs de la très-sainte Vierge.*

Comme la passion de Jésus-Christ a été le grand objet des douleurs de Marie, nous renouvelons autant qu'il est en nous les douleurs de cette sainte mère, lorsque nous péchons contre les lois de son fils, puisque nous le crucifions de nouveau. Que cette considération nous empêche d'augmenter ses peines, en renouvelant celles de son fils par de nouveaux crimes qui lui seraient plus sensibles que les premiers tourments. Si l'un des bourreaux qui tourmentaient son fils fût venu offrir son service à la mère et lui témoigner le regret qu'il avait de la voir tant souffrir, de quels yeux, à votre avis, l'eût-elle regardé ? Hé ! si la douleur que souffre la mère vous inspire quelque sentiment d'humanité, lui eût-elle pu dire, épargnez mon fils : ses souffrances sont les miennes, et je n'ai point d'autres intérêts que les siens. C'est ce qu'elle peut répondre à ceux qui tâchent de lui plaire par quelque exercice de dévotion et par quelque service qu'ils lui rendent, si cette dévotion n'est soutenue de la sainteté des mœurs, ou du moins d'un désir sincère de changer de vie. Si en effet elle sert de prétexte pour vivre dans le libertinage, ou si avec cela on prétend persister dans ses désordres, c'est outrager la mère et le fils tout à la fois, et de même que par là, d'après l'Apôtre, on renouvelle le crucifiement et la mort du Fils de Dieu en soi-même, ainsi on contribue aussi aux souffrances de Marie et on renouvelle les plus cuisantes de ses douleurs.



MYSTÈRE DE L'ASSOMPTION

DE LA SAINTE VIERGE.

AVERTISSEMENT.

Le mystère de l'Assomption de la bienheureuse Vierge, la plus solennelle de toutes les fêtes que l'Eglise célèbre en son honneur, en comprend trois autres. Ces trois parties d'un même mystère sont la mort précieuse de la mère de Dieu, *son incorruptibilité dans le tombeau, et sa résurrection, enfin son entrée triomphante dans le ciel qui est proprement son Assomption. C'est par rapport à ces trois choses que j'ai recueilli les matériaux que je donne ici.*

J'avertis seulement que, comme les trois parties de ce mystère tendent au même but et se supposent les unes les autres, je n'ai pas jugé à propos d'en faire trois titres différents. L'ordre y eût gagné peut-être, mais les recherches eussent été plus difficiles. Je me suis contenté donc de réunir dans chaque paragraphe ce qui convient à ces trois parties indifféremment, comme si elles ne faisaient qu'un seul sujet.

§ I.

Desseins et Plans.

I. — Puisque l'Eglise célèbre tout à la fois dans le même jour la mort, la résurrection et l'assomption triomphante de la glorieuse mère de Dieu, ne séparons point ces trois mystères que le peu de temps qui les sépare a obligé de réunir ; et comme je remarque que ces trois choses sont les trois plus glorieux effets d'un amour saint et divin, souffrez que je les réunisse moi-même dans un corps de discours en vous faisant voir : 1° Que c'est l'ardent amour de Marie pour son fils et pour son Dieu qui l'a mise au tombeau, par la plus sainte et la plus glorieuse mort qui fut jamais. 2° Que c'est l'amour de ce même fils pour sa mère qui l'a fait sortir du tombeau par une résurrection anticipée, afin de lui faire part de sa gloire. 3° Que c'est l'amour de l'un et de l'autre pour les hommes qui a rendu Marie leur protectrice, leur avocate et leur médiatrice dans le ciel, puisque dans la pompe du triomphe de l'Assomption son fils lui communique tout ce pouvoir dont elle use continuellement en notre faveur.

—

II. — *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus* (Psalm. cxv, 15). Si la mort de la bienheureuse Vierge avait quelque chose de honteux, comme celle du reste des hommes qui est une suite et une peine du péché, je serais aujourd'hui de l'avis de ceux qui ne considèrent cette sainte créature que dans la pompe de son Assomption et dans la magnificence de son triomphe. Mais comme la gloire de la mère de Dieu dans le ciel est basée sur les dispositions qu'elle eut à la mort, puisque c'est alors qu'elle est arrivée au plus haut point de sa sainteté, j'ai dessein de vous faire voir combien cette mort a été précieuse devant Dieu.

1° Par les mérites qui l'ont précédée.

2° Par sa cause et par les merveilles qui l'ont accompagnée.

3° Par la gloire incompréhensible qui l'a suivie.

—

III. — *Quæ est ista quæ ascendit de deserto, deliciis affluens* (Cant. viii, 5) ? Quelle est celle qui s'élève du désert, c'est-à-dire, qui sort de ce monde où il n'y a que misère et affliction d'esprit, et qui cependant n'en rem-

porte que des consolations et des délices? Quelle est celle qui, sortant de cette vie avec tant de joie, monte dans le ciel avec tant de pompe, qui, portant dans un corps mortel de sa nature un esprit plus épuré que les intelligences les plus parfaites, passe du plus haut degré de grâce au plus sublime degré de gloire, et qui ne voit au-dessus de son trône que celui de son bien-aimé, sur lequel elle s'appuie : *Innixa super dilectum suum?* Voilà, chrétiens, ce qui fait aujourd'hui l'admiration des anges et des hommes. Mais en même temps que nous admirerons ce trône éclatant sur lequel Marie est élevée en ce jour glorieux, abaissons les yeux sur ce pauvre lit où elle expire, en présence des Apôtres miraculeusement assemblés pour rendre les derniers devoirs à la mère de leur divin maître.

1° Voilà le modèle d'une mort toute sainte, pour nous apprendre à bien mourir.

2° Voilà le modèle d'une gloire incomparable, pour nous inspirer un ardent désir d'arriver au ciel.

Ainsi Marie mourante nous donnera un exemple du détachement parfait qui nous doit préparer à la mort; Marie triomphante nous donnera une haute idée de cette gloire qui nous doit faire soupirer sans cesse vers le ciel. (*Essais de panégyriques*, *Assomption*).



IV. — *Marie a choisi la meilleure part qui ne lui sera point ôtée* (Luc. x, 42). — Le mystère del'Assomption est par excellence le mystère de la gloire de la bienheureuse Vierge ; mais si nous savons bien nous l'appliquer et en profiter, il n'est pas moins le mystère de notre espérance. Nous donnons communément dans deux erreurs sur le sujet de la gloire de Marie : l'une regarde les moyens par où elle y est parvenue, et l'autre les avantages qui nous en doivent revenir. 1° Or voyons, pour nous garantir de la première erreur, quel a été le vrai principe de la gloire et de la béatitude de Marie ; 2° Voyons, pour nous préserver de la seconde erreur, quelle est la mesure du pouvoir de Marie. Voilà de quoi exciter tout à la fois et régler notre espérance.

Premièrement. — Quel a été le vrai principe de la béatitude de Marie ; c'est-à-dire, pourquoi Marie est-elle aujourd'hui glorifiée dans le ciel ? Ce n'est pas précisément parce qu'elle est mère de Dieu ; mais parce qu'elle a été obéissante et fidèle à Dieu, parce qu'elle a été humble devant Dieu. 1° Parce qu'elle a été obéissante et fidèle à Dieu. C'est ainsi que le Sauveur du monde s'en déclara, lorsqu'une femme lui ayant dit : *Bienheureux le sein qui vous a porté* (Luc. xi), il lui fit cette réponse : *Mais plutôt bienheureux ceux qui écoutent la parole de* Dieu *et la mettent en pratique.* Par où il donnait à entendre, reprend S. Augustin, que c'était l'obéissance et la fidélité de Marie qui faisait son bonheur, et non pas précisément la maternité divine. Or ce qui faisait alors le bonheur

de Marie, c'est ce qui a fait depuis sa gloire dans le ciel. Avoir été mère de Dieu, c'est un bonheur qu'a reçu Marie ; mais avoir été fidèle à Dieu, c'est un mérite, et Dieu, dans sa mère même, ne couronne que le mérite. 2° Parce qu'elle a été humble. C'est en ce sens que S. Ambroise prend ces paroles de Marie : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ ; ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes* (Luc. I, 48). Parce que le Seigneur a jeté les yeux sur la bassesse de sa servante, et qu'il a été touché de l'aveu qu'elle en faisait pour cela, et pour cela spécialement elle sera bienheureuse. Les anges, dit S. Bernard, voyant Marie monter au ciel avec tant de pompe, eurent bien lieu de s'écrier comme les compagnes de l'épouse : *Quæ est ista ?* Quelle est celle-ci ? Mais on eût bien pu leur répondre ce que S. Paul disait du Fils de Dieu : *Quòd autem ascendit quid est nisi quia et descendit* (Ephes. IV, 9) ? Elle est élevée parce qu'elle s'est abaissée. Ainsi il est vrai que la cause prochaine de la béatitude de Marie n'a point été précisément sa maternité ; mais que ce fut sa fidélité d'une part, et de l'autre son humilité.

Deuxièmement. — Quel est dans le ciel le pouvoir de Marie pour nous secourir ? Il est certain que nous pouvons saintement et utilement invoquer la mère de Dieu, car on s'adressait bien à elle lorsqu'elle était sur la terre, et l'on employait bien sa médiation auprès de Jésus-Christ pour obtenir de lui des grâces ; maintenant qu'elle est dans le ciel, le pourrait-on moins ? 1° Est-ce qu'elle ne voudrait plus s'intéresser pour nous ? Mais dans le ciel sa charité est plus ardente que jamais. 2° Est-ce qu'elle ne peut plus nous secourir ? Mais dans l'état de sa gloire serait-elle moins puissante qu'elle ne l'était parmi nous, et dans ce lieu d'exil ! 3° Est-ce qu'elle ne connaît plus nos besoins, et n'entend plus nos prières ? Mais les anges à qui Dieu a confié nos personnes nous entendent bien. 4° Est-ce que l'usage de l'invoquer blesse l'honneur de Dieu ? Erreur pitoyable, car nous l'invoquons, non comme celle à qui il appartient de donner la grâce, mais comme celle qui peut nous l'obtenir. Nous pouvons donc invoquer Marie ; et ce droit de recourir à elle est un des plus fermes appuis de notre espérance, car nous avons dans cette Vierge 1° Une avocate toute puissante auprès de son fils qui est notre juge ; et, quand nous l'appelons toute-puissante, ce n'est pas à dire qu'elle soit au-dessus de son fils, mais qu'elle peut tout obtenir de lui par la prééminence de sa dignité, et par le mérite de sa personne. 2° Une mère de miséricorde pour les pécheurs, puisque c'est aux pécheurs mêmes qu'elle est en quelque manière redevable de toute sa gloire. Voilà notre espérance ; mais quel en est l'abus ? C'est que nous osons nous promettre 1° Des grâces chimériques et impossibles ; 2° Des grâces possibles, mais miraculeuses. 3° Des biens incapables de nous sanctifier, et beaucoup plus capables de nous pervertir. 4° Des grâces selon notre goût et les désirs corrompus de notre cœur. Espérons-en, mais que notre espérance soit juste et réglée. (**Bourdaloue**, *sur l'Assomption*).

V. — *Ipse intravit in quoddam castellum, et mulier quædam Martha nomine excepit illum in domum suam* (Luc x, 38). — Ce n'est pas sans mystère que l'Eglise change le sens littéral de ces paroles en un sens mystique, pour l'appliquer à la sainte Vierge dont nous honorons en ce jour l'Assomption. Cette femme qui eut l'honneur de recevoir Jésus-Christ chez elle n'est autre que la sainte Vierge qui lui prêta son chaste sein, comme la plus digne demeure qu'un Dieu pouvait trouver sur la terre ; et, parce que Marie avait reçu Jésus-Christ dans sa maison, Jésus-Christ la reçoit aujourd'hui dans la sienne, et l'enrichit de toutes les prérogatives de la gloire, après l'avoir ornée de tous les dons de la grâce. Je réduis les avantages dont elle fut honorée à trois principaux:

1° L'incorruptibilité de son corps dans le tombeau.

2° Sa résurrection bienheureuse avant le temps fixé pour la résurrection de tous les hommes.

3° Son exaltation triomphante dans le ciel à la droite de son fils, où elle est comblée de tous les trésors et de toutes les richesses de la divinité. (*Essais de Panégyriques*).

—

VI. — *Positus est thronus matri Regis quæ sedit ad dextram ejus* (III Reg. II, 19) — Des personnes plus curieuses de savoir le degré de gloire dont jouissent les saints que soigneuses de suivre leurs exemples pour y avoir part, demandent quelquefois à qui sont dues les premières places dans le ciel. Une mère ambitieuse dont il est parlé dans l'Evangile les demanda autrefois pour ses deux enfants : *Dic ut sedeant hi duo filii mei, unus ad dextram tuam, et unus ad sinistram in regno tuo* (Mat. xx, 21). A quoi le fils de Dieu répondit qu'il ne dépendait pas de lui de les gratifier de ces rangs si distingués, mais qu'ils étaient réservés à ceux à qui son Père céleste les avait destinés et préparés de toute éternité. Il s'est pourtant trouvé des personnes assez peu sensées pour assigner les premières places du ciel, selon leur caprice ou leur inclination, les uns à S. Jean-Baptiste et à quelques saints patriarches et prophètes de l'ancienne loi, les autres aux Apôtres, et les autres enfin aux martyrs qui les ont acquises au prix de leur sang. Or, quoiqu'il n'appartienne qu'au Père céleste de décider à qui les premières places sont dues, je ne crains point de dire : 1° Que cette première place et le premier trône sont dus à la glorieuse Vierge pour sa dignité de mère de Dieu, et qu'elle en est entrée en possession au jour de sa triomphante Assomption. 2° Qu'ayant soutenu cette dignité par son mérite, c'est-à-dire par sa fidélité, par son grand amour, et par ses grands services envers Jésus, c'est à titre de justice qu'elle est assise à la droite de son fils, sur le premier des trônes, où elle reçoit le culte et la vénération de toute la cour du ciel. (**Houdry**, *Sermons*, etc.)

VII. — Les intérêts des hommes ont toujours été si chers à Dieu, qu'il semble dans tous ses ouvrages n'avoir agi que pour eux. C'est pourquoi s'il élève aujourd'hui Marie dans le ciel, ce n'est pas seulement pour sa gloire, mais encore pour celle des hommes : il mêle nos intérêts avec les siens, il joint notre utilité à son triomphe; et, s'il la place sur le trône, s'il la fait asseoir à sa droite, s'il l'établit la reine du ciel et de la terre, s'il lui donne la meilleure part dans ses faveurs, c'est afin qu'elle les répande sur nous dans nos besoins les plus pressants, et surtout dans le moment décisif de notre éternité. Or, puisque Dieu n'a point séparé dans ce mystère les intérêts des hommes de ceux de Marie, ne les séparons point dans ce discours, et montrons que la solennité de ce jour est une source féconde de gloire pour Marie, de grâces et de faveurs pour les hommes.

1° La solennité de ce jour est une source de gloire pour Marie, qu'on la considère soit comme sujette à la mort dans le jour de son trépas, soit comme victorieuse de la mort dans sa résurrection, soit comme souveraine dans son couronnement : c'est ce qu'il faut montrer dans le premier point.

2° La solennité de ce jour est une source abondante de grâces et de faveurs pour les hommes, parce qu'à l'exemple de son fils qui dans le triomphe de son Ascension, comme l'assure S. Paul, répandit ses dons sur les hommes : *Dedit dona hominibus*, jamais Marie n'emploie plus volontiers le pouvoir qu'elle reçoit de Dieu en cette glorieuse solennité qu'à faire part aux mêmes hommes des biens dont Dieu l'a comblée si libéralement. De plus, comme par sa résurrection anticipée elle est délivrée des misères de cette vie mortelle, elle nous procure les grâces et les secours nécessaires pour éviter les dangers que nous courons sans cesse de nous perdre éternellement. Et enfin, comme la mort n'a plus de pouvoir sur elle non plus que sur son Fils : *Mors illi ultra non dominabitur*, elle daigne appliquer ses soins à nous secourir à l'article de la mort, à nous défendre contre nos ennemis qui font alors de plus violents efforts pour nous perdre, etc.

—

VIII. — Pour se former quelque idée de la gloire où Marie est élevée en ce jour de son Assomption et de son triomphe, l'Evangile nous apprend trois vérités qui nous peuvent servir de règle pour juger de la hauteur de son élévation.

1° La grâce sanctifiante dont jouit une âme sur la terre est la mesure de la gloire dont elle jouira dans le ciel; elle est même, comme disent quelques docteurs, une gloire commencée. Or nul entendement ne peut comprendre à quel point de grâce Marie était parvenue à la fin de sa vie, après y avoir fait de nouveaux progrès à chaque instant. On peut donc dire que sa gloire est incompréhensible.

2° *Qui se humiliaverit exaltabitur*, dit le Sauveur (Matth. XXIII, 12). Plus on s'humilie ici-bas, plus on sera élevé dans le ciel. Or Marie, comblée des plus glorieuses faveurs de DIEU, n'a recherché toujours que l'humilité ; elle se disait la servante, elle est maintenant reine.

3° Les souffrances de cette vie sont une source de bonheur et de gloire pour l'autre vie ; un moment de peine souffert pour DIEU est récompensé par un poids éternel de gloire. Marie, reine des martyrs, a souffert plus que toutes les créatures, et a souffert avec plus d'amour pour DIEU ; elle doit avoir une part plus grande à la céleste félicité.

—

IX. — C'est en ce jour que celle qui a donné la vie au monde est sortie de ce monde par une bienheureuse mort, que l'arche mystique du DIEU vivant a pris place dans le temple le plus auguste de la divinité, que la mère de DIEU s'est assise à la droite de son fils, que la fille du Père éternel a pris possession du royaume des cieux, que l'épouse du SAINT-ESPRIT est entrée en communication de la gloire et de tous les biens de son époux ; en un mot, c'est en ce jour que l'incomparable Marie est couronnée reine des anges et des hommes, et placée sur le trône qui lui était préparé au-dessus des plus hautes intelligences. Mais comme il n'appartient qu'aux anges de parler du triomphe de la sainte Vierge qu'ils ont eu l'honneur de voir et dont ils ont même fait partie, je me contente, sans entreprendre une description où il y aurait plus d'imagination que de vérité, de dire que la gloire dont la sainte Vierge prend aujourd'hui possession a été proportionnée :

1° Aux vertus qui ont fait le mérite de cette incomparable mère de DIEU.

2° A l'amour et à la puissance de son fils, qui d'un côté a ressenti plus d'amour pour sa mère que pour toutes les créatures ensemble, qui d'un autre côté possède une puissance infinie et ne donne point d'autres bornes à sa libéralité que celles de son amour.

Voilà les deux règles que nous pouvons prendre pour juger de la gloire de Marie dans ce glorieux jour de son Assomption.

—

X. — *Maria optimam partem elegit* (Luc. X, 42). — Il y a trois avantages qui ont fait la meilleure part de Marie, et l'ont rendue la mieux partagée de toutes les créatures.

1° Elle a mené la vie la plus sainte que jamais personne ait menée sur la terre après son fils.

2° Elle a fait la mort la plus précieuse aux yeux de DIEU, mort bien

supérieure à celle de tous les autres saints par sa cause et par les circonstances qui l'ont accompagnée.

3° Elle possède la première place dans le ciel, étant assise à la droite de son fils, sur un trône rapproché du sien : ce qui rend sa gloire incomparable, et sa personne digne du culte et de la vénération des anges et des hommes.

La conséquence du premier point est que la sainteté de Marie nous doit servir de modèle, si nous voulons être les dignes enfants de cette digne mère de Dieu. Comme conclusion du second point, disons que sa mort précieuse, outre qu'elle l'a mise en possession du bonheur, lui a donné une intendance générale sur la mort de tous les justes, et en particulier sur celle de ses fidèles serviteurs ; c'est pourquoi elle applique tous ses soins à les assister dans ce dernier passage où il s'agit de leur éternité. Rappelons, en terminant le troisième point, que la sainte Vierge, assise à la droite de son fils, ne nous oublie pas, mais nous assure sa protection et sa faveur pour que nous parvenions à l'heureux terme où nous aspirons. C'est donc à la sainte Vierge, après Dieu, que nous serons redevables de notre bonheur éternel.

—

XI. — *Maria optimam partem elegit* (Luc. x, 42).

Premièrement. — Marie a choisi la meilleure part pendant sa vie : 1° S'attachant à l'unique chose nécessaire, répondant aux grandes faveurs de Dieu par une grande reconnaissance, et ménageant tellement les bénédictions du ciel par sa fidélité qu'elles ont été couronnées du don de persévérance. 2° Alliant les vertus que Marthe et Marie n'ont pu unir, la contemplation avec l'action : n'étant jamais dissipée par les œuvres de charité, mais demeurant toujours dans l'action et dans la vue de Dieu, tirant même des services qu'elle rendait au prochain un fonds propre à se recueillir et à se conserver dans le sein de Dieu.

Secondement. — Elle a possédé la meilleure part à sa mort, comme la récompense d'une si sainte vie : 1° Parce qu'ayant été sans péché dès sa conception et pendant toute sa vie, elle n'a pas eu lieu de craindre pour son salut. 2° Elle n'a pas senti les convulsions d'une âme qui se sépare avec peine d'un corps auquel elle était intimement unie, mais sa mort a été un doux sommeil : elle passa d'un repos à un plus grand, de la paix du cœur qu'elle goûtait déjà à cette paix éternelle que les hommes ne peuvent ni donner ni ôter.

—

XII. — *Positus est thronus matri regis, quæ sedit ad dexteram ejus.* Un trône fut placé pour la mère du roi, et elle s'assit à la droite de ce prince. (III Reg. ii, 19). Au jour de son Assomption la sainte Vierge va dans le ciel prendre possession du trône que son fils lui a préparé. Elle a droit à

ce trône : 1° Parce qu'elle est la mère de Dieu; 2° Parce qu'elle a rempli fidèlement toutes les obligations attachées à ce titre.

Premièrement. — Marie a droit au trône parce qu'elle est la mère de Dieu. L'ordre établi du ciel veut que les êtres soient placés selon l'excellence de leur nature ou la dignité que leur a donnée le Créateur. D'après ce principe, on dit qu'entre les anges ceux-là tiennent le premier rang qui ont la plus noble intelligence; dans le monde civil et politique, chacun occupe la place que lui donnent sa naissance, ses emplois ou les charges dont il est revêtu. Marie étant la plus élevée en dignité de toutes les créatures, doit donc avoir aussi la position la plus distinguée et la plus glorieuse; et, si les saints dans le ciel sont assis sur des trônes, le sien doit être le plus splendide et le plus rapproché de celui de Dieu : *Positus est thronus matri regis.* Ainsi le veulent l'union intime qu'elle a contractée avec la divinité dans l'Incarnation, l'autorité qu'elle avait nécessairement sur le Dieu-Homme, la communauté de biens, d'honneurs et d'intérêt qui existe entre une mère et son fils, la bienséance qui veut qu'un fils communique à sa mère au moins une partie de ses prérogatives et de sa gloire, la grâce excellente que Marie a possédée sur la terre et à laquelle doit correspondre un égal degré de gloire dans le ciel. Sans doute, aucune créature ne peut prétendre à ce degré de gloire auquel Marie est élevée; nous pouvons néanmoins, nous devons même aspirer aux premières places du ciel.

Deuxièmement. — Par sa fidélité à remplir toutes ses obligations de mère de Dieu, la sainte Vierge a mérité la place qu'elle occupe dans le ciel. Etre mère d'un souverain, c'est une dignité qui concilie à celle qui le porte le respect de tous, mais elle ne la rend pas plus parfaite. Dans Marie la dignité de mère de Dieu a été soutenue par un mérite en rapport avec cette glorieuse position, et qui l'a rendue la plus sainte et la plus parfaite des créatures. Ce mérite vient surtout de ce qu'elle a rempli ses devoirs de mère : 1° En ayant pour son fils l'amour le plus tendre; 2° En lui prodiguant toujours les soins les plus empressés; 3° En le secondant dans l'accomplissement des desseins qu'il s'était proposés dans 'Incarnation.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin** a fait, sur l'évangile de cette fête, deux homélies, où il applique à la sainte Vierge ce qui est dit des deux sœurs Marthe et Marie. — *Serm.* 83. *de diversis*, donne sa pensée sur la vérité de la Résurrection et de l'Assomption de la sainte Vierge.

S. Jérôme, *in Epist. ad Paulam et Eustochium*, témoigne que de son temps on montrait le sépulcre de la sainte Vierge dans la vallée de Josaphat, mais que ce sépulcre était vide. — Dans un sermon, qu'on attribue aussi à Sophronius, parle nettement de la résurrection et de l'Assomption de Marie.

Le vénérable **Bède**, *variorum serm.*, a un sermon sur l'Assomption.

S. Jean de Damas, a deux sermons : l'un sur la mort de la sainte Vierge, où il parle de la sainteté et des mérites qui ont précédé et rendu précieuse cette mort ; l'autre sur la gloire de son Assomption, où il prouve la vérité de ce mystère.

S. Ildephonse a sept sermons sur cette fête.

Hugues de Saint-Victor a quatre sermons sur ce sujet.

S. Bernard, *in sermonibus de temp.*, a cinq sermons sur l'évangile du jour ; mais dans le premier seul il est parlé de l'Assomption et du triomphe de la sainte Vierge.

Albert le Grand a fait un sermon sur ces paroles de l'Evangile : *Intravit* Jesus *in quoddam castellum.* — 2e *sermon sur ces paroles : Quæ est ista quæ progreditur*, parle des qualités et des prérogatives de la sainte Vierge.

S. Bernardin de Sienne, a un sermon sur la solennité de l'Assomption. — Dans un second sermon, traite particulièrement de son élévation au-dessus de toutes les créatures.

S. Pierre Damien, dans un sermon sur ce sujet, compare l'Assomption de la Vierge avec l'Ascension du Sauveur.

S. Thomas, outre ce qu'il en dit dans la *Somme*, a un sermon sur la solennité de cette fête.

Guillaume de Paris a deux sermons sur ce sujet.

L'abbé **Guerric** a trois sermons sur l'évangile de ce jour.

Denys le Chartreux a deux sermons sur ce même évangile.

Le Pape **Innocent III** a deux sermons sur ce même évangile.

S. Laurent Justinien a fait un sermon sur la pompe et la gloire de l'Assomption de Marie.

S. Odilon, abbé, a un sermon sur ce mystère.

S. Thomas de Villeneuve a quatre sermons sur le même sujet.

L'empereur **Léon**, dans ses ouvrages, a une belle homélie sur l'Assomption.

Amedeus Lausanensis, *de B. Virginis obitu et Assumptione in cœlum.*

S. Anselme, a une homélie sur l'évangile de ce jour.

[Livres spirituels et autres]. — **Le P. Poiré**, *La triple couronne*, traité I, ch. II, montre que la sainte Vierge est une merveille de gloire ; il traite amplement le mystère de l'Assomption de la Vierge, et semble n'avoir rien omis sur ce sujet.

Grenade, *Méditations sur la vie de Notre-Seigneur*, traite de l'Assomption de la Vierge.

Le P. Dupont, *Méditations sur la foi*, *partie* 5, *médit.* 35, parle amplement de ce mystère, de l'élévation de Marie au-dessus des anges, de sa gloire essentielle, et de son couronnement. — *Médit.* 34, parle de l'heureuse mort de cette même Vierge, en rapporte les causes et toutes les merveilles. — *Médit.* 36, considère l'Assomption de la Vierge selon le corps, et la place qu'elle tient dans le ciel. — *Médit.* 27, montre comment cette bienheureuse Vierge mérita par son humilité d'être élevée au-dessus de tous les anges.

Le P. d'Argentan, capucin, *Conférences sur les Grandeurs de la Vierge, conférence* 26, sur la mort et la résurrection de la sainte Vierge. — *Conf.* 27, sur l'Assomption. — *Conf.* 28, sur le souverain domaine de la sainte Vierge dans le ciel.

Le P. Nouet, *Vie de* Jésus *dans ses saints*, a plusieurs méditations sur la mort et sur l'Assomption de la mère de Dieu.

Le P. le Valois, *Œuvres spirituelles*, a un pieux entretien sur l'Assomption.

Le P. Nepveu, *Réflexions chrétiennes.*

Tous ceux qui ont fait des méditations sur les mystères de Notre-Seigneur et de Notre-Dame.

Suarès, *De mysteriis*, *disput.* 21, *de morte et Assumpt. B. Virginis.*

Le P. Théophile Renaut, *Diptyc. Marian*, punct. 10.

[Prédicateurs]. — **Bourdaloue**, *Mystères,* a un excellent sermon sur l'Assomption.

Biroat, *Panégyriques de Notre-Dame*, en a deux.

Le P. le Jeune, en a un sur la mort de la sainte Vierge, un second sur sa résurrection et un troisième sur son Assomption.

Le P. de la Colombière, a un sermon sur l'Assomption.

Le P. Texier, *Mystères de la sainte Vierge*, un sermon.

Le P. Duneau, deux sermons.

Monmorel a une homélie et un discours.

Lambert, *Année évangélique*, a une homélie.

Eloges historiques des saints, un sermon sur l'Assomption de Notre-Dame.

Essais de Panégyriques des saints, trois sermons.

L'auteur des *Sermons sur tous les sujets*, etc., a une octave entière sur l'Assomption. Le premier sermon est sur l'entrée de la sainte Vierge dans le ciel et son triomphe. Le second, sur sa précieuse mort. Le troisième, sur son incorruptibilité dans le tombeau et sa résurrection anticipée. Le quatrième, sur la grandeur de sa gloire fondée sur la dignité de mère de Dieu. Le cinquième, sur la mesure de sa gloire en raison de la grâce qu'elle a possédée sur la terre. Le sixième, sur la mesure de son élévation dans le ciel, prise de la profondeur de son humilité. Le septième, sur la mesure de sa gloire, prise de la grandeur de ses souffrances sur la terre. Le huitième, sur la protection que la Vierge élevée dans le ciel donne aux hommes.

[Recueils]. — **Labatha**, Titulo *Maria*.

Polianthea sacra, Titulo *Maria Virgo Deipara*.

Lohner, *Hyperduliâ: Marianâ*, Titulo *Maria Discursus prædicabiles super litanias Lauretanas*, *discursu* 342.

Theophilus Renaudus, *loco jam citato*.

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus. Psalm. cxv, 15.

La mort des saints est précieuse aux yeux du Seigneur.

Non dabis sanctum tuum videre corruptionem. Psalm. xv, 10.

Vous ne souffrirez point, Seigneur, que votre saint soit livré à la corruption.

Erit sepulchrum ejus gloriosum. Isai. xi, 10.

Son sépulcre sera glorieux.

Positus est thronus matri regis quæ sedit ad dexteram ejus. III Reg. ii, 19.

L'on mit un trône pour la mère du roi, laquelle est assise à sa droite.

Heu mihi, quia incolatus meus prolongatus est. Psalm. CXIX, 5.	Que je suis malheureux de ce que mo exil est si long!
Quando veniam et apparebo ante faciem tuam? Psalm. XLI, 3.	Quand viendrai-je et quand paraîtrai-je devant la face de mon DIEU?
Educ de custodiâ animam meam. Psalm. CXLI, 8.	Faites sortir mon âme de la prison.
Sanctificavit tabernaculum suum Altissimus. Psalm. XLV, 5.	Le Très-Haut a sanctifié son tabernacle.
Quæ est ista quæ ascendit de deserto, deliciis affluens, innixa super dilectum suum? Cantic. VI, 5.	Qui est celle-ci qui s'élève du désert, inondée de délices, et appuyée sur son bien-aimé?
Quæ est ista quæ progreditur quasi aurora consurgens, pulchra ut luna, electa ut sol? Cantic. VI, 9.	Quelle est celle-ci qui s'avance comme l'aurore lorsqu'elle se lève, qui est belle comme la lune, éclatante comme le soleil?
Desiderium habens dissolvi, et esse cum Christo. Philipp. I, 23.	Je désire être dégagé des liens de ce corps, et être avec JÉSUS-CHRIST.
Apertum est templum DEI *in cœlo, et visa est arca testamenti ejus in templo ejus.* Apoc. XI, 19.	Le temple de DIEU fut ouvert dans le ciel, et on vit l'arche de son alliance dans son temple.
Signum magnum apparuit in cœlo, mulier amicta sole, et luna sub pedibus ejus, et in capite ejus corona stellarum duodecim. Apoc. XII, 1.	Il parut un grand prodige dans le ciel: une femme revêtue du soleil, qui avait la lune sous ses pieds, et qui portait sur sa tête une couronne de douze étoiles.
Veni, electa mea, et ponam in te thronum meum. In offic. B. Virg.	Venez, vous dont j'ai fait choix, et j'établirai mon trône en vous.
Exaltata es, sancta Dei Genitrix, super choros angelorum. Ibid.	Vous êtes élevée, ô sainte mère de DIEU, au-dessus de tous les chœurs des anges.
In his omnibus requiem quæsivi, et in hæreditate Domini morabor. Tunc præcepit, et dixit mihi Creator omnium: et qui creavit me requievit in tabernaculo meo, et dixit mihi: In Jacob inhabita, et in Israel hæreditare, et in electis meis mitte radices. Eccli. XXIV, 11-13.	J'ai sur toutes choses cherché le repos, et une demeure dans l'héritage du Seigneur. Alors le Créateur de l'univers m'a donné ses ordres et m'a parlé. Celui qui m'a créée a reposé dans mon tabernacle, et m'a dit: Habitez dans Jacob; qu'Israel soit votre héritage, et prenez racine dans mes élus.
Et sic in Sion firmata sum, et in civitate sanctificata similiter requievi, et in Jerusalem potestas mea. Et radicavi in populo honorificato, et in parte DEI *mei hæreditas illius, et in plenitudine sanctorum detentio mea.* Id. Ibid. 15, 16.	J'ai été affermie en Sion; j'ai trouvé mon repos dans la cité sainte, et ma puissance s'est établie dans Jérusalem. J'ai pris racine dans le peuple que DIEU a honoré, et dont l'héritage est le partage de mon DIEU, et j'ai établi ma demeure dans l'assemblée des saints.
Intravit in quoddam castellum; et mulier quædam, Martha nomine, excepit illum in domum suam; et huic erat soror, nomine Maria, quæ etiam sedens secus pedes Domini, audiebat verbum illius. Luc. X, 38, 39.	JÉSUS-CHRIST entra dans un bourg; et une femme nommée Marthe le reçut en sa maison; elle avait une sœur nommée Marie, qui, se tenant assise aux pieds de JÉSUS, écoutait sa parole.
Maria optimam partem elegit quæ non auferetur ab ea. Luc. X, 42.	Marie a choisi la meilleure part qui ne lui sera point ôtée.
Astitit regina à dextris tuis. Psalm. XLIV, 10.	La reine se tient présente à votre droite.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT.

[Moïse]. — L'Ecriture rend ce témoignage à la gloire de Moïse, qu'il termina ses jours, non dans les douloureuses agonies de la mort, mais dans les délicieux embrassements de son DIEU. Est-il à croire que les insignes faveurs que DIEU a quelquefois accordées à quelques-uns de ses plus grands serviteurs aient été déniées à sa très-sainte mère? On peut donc dire que la très-sainte Vierge est morte dans le baiser du Seigneur, c'est-à-dire, qu'un violent effort de l'amour de son DIEU sépara son âme de son corps. C'est en effet l'amour de DIEU qui a été le motif et la cause de cette glorieuse mort. Marie n'est point morte comme fille d'Adam, ni en conséquence du péché originel; sa mort n'a pas été une nécessité de peine ou de nature: ce furent donc une nécesssité et une loi de l'amour divin qui l'assujétirent à la mort. Elle ne devait pas être exempte de la loi naturelle qui soumet tous les hommes à cette fatale nécessité de mourir, son fils n'en ayant pas voulu être exempt, quoiqu'il fût incapable de péché et souverain arbitre de la vie et de la mort, il ne convenait pas que la mère qui n'était qu'une pure créature eût cet avantage sur le Créateur. Mais ce que le fils a fait pour glorifier sa mère dans cette mort même, c'est qu'il l'a rendue glorieuse par le plus noble et le plus excellent genre de mort qui puisse se trouver, qui est de mourir, non-seulement dans la charité comme le reste des saints, non-seulement pour la charité comme les martyrs, mais par la charité même et par le plus pur amour de DIEU : ce qu'on peut appeler le baiser du Seigneur. Marie a donc été privilégiée plus que Moïse lui-même, ayant été blessée par les traits de cette charité divine dont parle l'épouse des Cantiques. La plaie qu'elle en reçut fut mortelle, de sorte qu'après l'avoir fait languir longtemps, elle l'a conduite au tombeau.

[Jacob, Absalon]. — La sainte Vierge avait un ardent désir de revoir ce fils qu'elle avait tant aimé sur la terre. Nous pouvons en juger par l'exemple du saint patriarche Jacob qui n'eut pas plus tôt appris que son cher Joseph qu'il avait longtemps cru mort était non-seulement en vie, mais encore comblé de gloire et revêtu d'un pouvoir presque souverain dans toute l'Egypte, qu'il sembla revivre à cette nouvelle, et marqua un si violent désir de le voir que ni son âge avancé, ni la longueur du chemin,

ni les incommodités du voyage ne purent l'arrêter : *Sufficit mihi, si adhuc Joseph filius meus vivit ; vadam, et videbo illum antequam moriar* (Genes. XLV, 28). Je n'ai plus rien à souhaiter après cela, disait-il ; il faut que j'aie le bonheur de le voir, et je mourrai content, car je serai parvenu au comble de mes désirs. Absalon éprouva un désir si vif de revoir son père et de retourner à la cour, qu'après deux ans d'absence il ne put attendre plus longtemps ; s'adressant à Joab qu'il savait tout-puissant sur l'esprit de David, il lui dit ces paroles qui montrent combien son désir était passionné : *Obsecro ut videam faciem regis : quòd si memor est iniquitatis meæ, interficiat me* (II Reg. XIV, 32). Il ne trouve point de milieu entre la mort et être privé de la vue de son Père ; cette absence est pour lui un de ces supplices que le temps ne peut adoucir. Pensez donc, je vous prie, quelle fut la violence du désir dont brûlait cette très-sainte mère passionnée de voir un fils qu'elle avait plus aimé qu'elle-même, qu'elle aimait encore au-dessus de toute expression, et pour qui elle vivait uniquement, un fils qu'elle savait être le souverain du ciel pendant qu'elle demeurait encore sur la terre, et qu'elle passait sa vie dans les larmes et dans la douleur de l'avoir perdu. Quels soupirs ne poussa-t-elle point vers le lieu où était sa joie et tout son trésor ! quel empressement ne témoigna-t-elle point de le voir ! dans quelle langueur ne passa-t-elle point tout ce long intervalle de temps ! Nous ne le pouvons dire, mais nous pouvons en avoir quelque idée : l'évangile nous dit toute sa tristesse quand elle eut perdu ce fils pendant trois jours; que n'a-t-elle pas éprouvé dès lors qu'elle s'est vue éloignée de lui pendant si longtemps ?

[La loi de mort n'est point pour Marie]. — La loi commune qui a condamné tous les enfants d'Adam à la mort porte qu'ils seront tous réduits en cendres : *Pulvis es, et in pulverem reverteris* (Gen. III, 19). Mais quelle apparence de croire qu'en ce point-là seulement la très-sainte Vierge n'aurait eu aucun privilége ? Aurait-elle été obligée de subir la rigueur de la loi portée contre les enfants d'Adam, elle qui n'a point eu de part à tous leurs péchés ? Serait-elle enveloppée dans leur châtiment, elle qui partout ailleurs a des priviléges qui l'exemptent de toutes les lois communes de la nature ? Doit-on croire qu'en ce seul point elle est abandonnée à la loi commune de tous les pécheurs, dont les corps pourrissent et sont mangés par les vers dans le tombeau ? Où est l'âme qui aura quelque teinture de religion, ou quelque sentiment de respect pour la Vierge toute sainte, et qui n'aura pas horreur de cette pensée, et ne dira pas comme S. Augustin : *Sentire non valeo; dicere perhorresco* ? En effet, si le corps de la très-sainte Vierge n'était pas demeuré incorruptible après son décès, s'il n'était pas ressuscité, s'il n'était pas transporté au ciel, ne serait-on pas contraint d'avouer que le Fils de DIEU, auteur de la loi qui prescrit d'honorer son père et sa mère, et qui l'a toujours si parfaitement observée, la garderait peu à l'égard de sa très-sainte mère, et qu'il rendrait moins

d'honneur à son corps qu'à ceux de ses serviteurs ? Car n'avons-nous pas quantité de corps saints qui sont honorés sur la terre comme de précieuses reliques, qui sont posés sur nos autels, qui sont enchâssés dans l'or et dans les pierreries, et qui voient les peuples accourir en foule pour les révérer ? Nous ne voyons rien de semblable pour le corps de la Vierge toute sainte. En quel lieu du monde est-il conservé ? où va-t-on pour lui rendre hommage ? où est la châsse précieuse qui le renferme ? On ne dit rien de tout cela dans aucun lieu de la terre. Quoi ! le corps de Marie serait-il donc le seul de tous les corps des saints qui demeurerait inconnu et sans aucun honneur ? Non, le corps sacré de la très-sainte Vierge n'est point sur la terre, la terre n'est pas digne de le posséder ; il est dans le ciel qui seul est digne d'être le temple de sa gloire. Les mortels n'ont pas ses précieuses reliques sur la terre, ils ne seraient pas capables de leur rendre les justes honneurs auxquelles elles ont droit ; il n'appartient qu'aux anges du ciel de les révérer dignement.

[L'arche d'alliance]. — L'arche d'alliance était faite en bois de cèdre qui est un bois incorruptible ; l'arche de Jésus-Christ est un corps qui ne doit jamais être sujet à la corruption, car il faut que la vérité l'emporte sur la figure ; et la très-sainte Vierge étant appelée par l'Église l'arche d'alliance, *fœderis arca*, doit avoir été plus incorruptible encore que celle qui la représentait. Marie ne meurt donc aujourd'hui que pour ressusciter, et la séparation de l'âme et du corps, si douloureuse pour le commun des hommes, n'est qu'un sujet de joie pour elle. Dieu voulait qu'elle ne quittât son corps mortel que pour le reprendre bientôt quand il serait devenu immortel; il voulait que la corruption ne touchât point à ce temple du Verbe incarné, que cette chair déjà toute pure et toute sainte reçût sa dernière perfection par la résurrection, afin que devenue toute lumineuse elle ne pût être un obstacle à la vision béatifique : la très-sainte Vierge remet avec confiance son corps entre les mains de Dieu, afin qu'il y fasse ces changements avantageux, et qu'après l'avoir fait servir d'instrument aux plus nobles opérations de la grâce, il l'enrichisse des plus excellents privilèges de la gloire. C'est donc aujourd'hui que Marie, véritable arche vivante qui a reçu Jésus-Christ dans son sein, reçoit avec surabondance du tendre amour de son fils et de Dieu les marques les plus affectueuses d'une charité à jamais durable, et repose avec tous les honneurs imaginables dans le séjour de la gloire, pour y être révérée pendant tous les siècles.

[Judith]. — Si l'on peut juger de la vérité par les ombres et par les figures qui la représentent, je m'imagine que la glorieuse mère de Dieu peut répéter aujourd'hui ce que disait autrefois une femme forte, sainte, et victorieuse, qui était sa figure : *Magnificata est anima mea hodie præ omnibus diebus meis* (Judith. XII, 18) ; voici de tous les jours de ma vie le

plus glorieux, jour de pompe, jour de triomphe, auquel mon âme est comblée de joie et de gloire en même temps. Vous reconnaissez sans doute à ces paroles l'incomparable Judith, qui délivra le peuple de Dieu d'un formidable ennemi, et la ville de Béthulie de la désolation, du pillage et d'une ruine inévitable, Cette illustre victoire lui valut d'être reçue en triomphe par toute sa nation. Nous trouvons là une digne figure de la glorieuse mère de Dieu ; mais cette figure n'est faite, ce semble, que pour représenter son triomphe à elle-même. L'Esprit-Saint pensait à elle quand il nous décrit avec quelle pompe, quelles acclamations, avec quels chants de triomphe Judith fut reçue dans Béthulie, quand il la montre comme la libératrice de son peuple, l'honneur de sa patrie, et l'héroïne victorieuse d'un ennemi qui avait porté la terreur en tous lieux. Mais contentons-nous de la figure : le speclacle de la réalité ne se voit qu'aux cieux : nous le verrons quand nous y entrerons nous-mêmes chargés des lauriers de la victoire.

[Bethsabée]. — Comme la dignité de la mère de Dieu fait un rang à part, elle mérita d'être placée à la droite de son fils, et le ciel vit dans sa réalité ce qui ne s'était passé qu'en figure sur la terre, lorsque Bethsabée venant faire une demande à Salomon, ce prince se leva de son trône pour aller au-devant d'elle, et commanda qu'on lui préparât un trône auprès du sien afin qu'elle prît place à sa droite. Si le roi Salomon a rendu cet honneur à sa mère, avec combien plus de sujet Dieu, qui nous commande d'honorer nos pères et nos mères, aura-t-il placé la très-sainte Vierge auprès de lui ? *Surrexit rex in occursum ejus, adoravitque eam, et sedit super thronum suum ; positusque est thronus matri ejus, quæ sedit ad dexteram ejus* (III Reg. II, 19). Etant assise, elle lui dit : Mon fils, j'ai une petite prière à vous adresser ; de grâce ne me refusez point. Salomon répondit : demandez hardiment ma mère, car il ne m'est pas possible de vous rien refuser : *Pete, mater mea : neque enim fas est ut avertam faciem tuam* (III Reg. II, 20).

[Dans son Assomption Marie prodigue les faveurs]. — Les souverains ont coutume de faire des largesses quand ils entrent en triomphe dans leur capitale, et Jésus-Christ en usa de la sorte au jour de son Ascension, s'il faut en croire le prophète : *Dedit dona hominibus*. Pourquoi ne dirions-nous pas la même chose de Marie ? S. Bernard d'ailleurs l'a fait avant nous : *Ascendens in altum beata Virgo dedit ipsa quoque dona hominibus ;* et il énumère les raisons sur lesquelles il s'appuie pour tenir ce langage. Reine du ciel et mère de Dieu, elle ne saurait manquer de puissance ; mère de miséricorde et pleine d'amour pour les hommes, elle a certainement la volonté pleine et entière de secourir ceux qui ont besoin. Mais quels sont ces dons qu'elle verse avec profusion sur l'humanité ? S. Paul, parlant de ceux que le Sauveur fait dans son Ascension, ne les spécifie point, non

plus que le prophète royal, pour nous faire entendre qu'en ce jour de ses libéralités il est prêt à tout accorder, et qu'il n'use point de réserve. N'envoie-t-il pas son SAINT-ESPRIT qui est le don par essence, et l'auteur de tous les dons? Il en est de même dans l'Assomption triomphante de la très-sainte Vierge; Marie répand en ce jour sur les hommes les biens et les présents qu'elle reçoit de son fils, et qui ne sont autres que les faveurs qu'il prodigue lui-même, car d'après le même S. Bernard, toutes les grâces qu'il accorde, il veut qu'elles passent par les mains de sa très-sainte mère.

[Marthe]. — Le Fils de DIEU revenant de Jérusalem passa par le bourg de Béthanie, et là il fut reçu dans un château par une femme nommée Marthe. Elle est heureuse d'avoir logé dans sa maison le Verbe fait chair, de lui avoir fourni de quoi manger, et d'avoir exercé envers le DIEU de charité les œuvres même de charité. Mais si ce fut un grand bonheur pour Marthe d'avoir reçu en passant JÉSUS dans sa maison, et de lui avoir préparé à manger de ses propres mains, ce fut un bonheur infiniment plus grand pour la Vierge très-sainte de l'avoir logé neuf mois dans son chaste sein, et de l'avoir nourri de sa propre substance. Voilà le privilége de la mère de DIEU; et c'est aussi la source de sa grandeur et de sa gloire. Ne nous étonnons donc pas si par une faveur spéciale qui n'a jamais été faite à aucune créature, la Vierge toute sainte sort aujourd'hui glorieuse de son tombeau pour être placée dans le royaume céleste au-dessus des chœurs des anges : *Exaltata est sancta* DEI *Genitrix super choros angelorum ad cœlestia regna* (Off. de l'Assompt.); Car, dit S. Bernard, c'est un plus grand miracle que le Fils de DIEU ait daigné se rabaisser au-dessous des anges, que de voir sa très-sainte mère élevée au-dessus d'eux. Ainsi, comme le Sauveur ne pouvait être reçu dans un lieu plus digne de lui que dans le sein de la plus pure de toutes les vierges, il a dû ensuite, sans attendre le jour de la résurrection générale, placer sa mère dans le lieu le plus digne d'elle.

[Personne n'a été récompensé aussi magnifiquement que Marie]. — Pharaon crut récompenser avantageusement Joseph, quand il lui donna le souverain commandement de l'Egypte, et qu'il le fit placer sur la seconde marche de son trône. Assuérus crut faire un grand honneur à Mardochée, quand il ordonna pour lui un jour de triomphe. David crut traiter magnifiquement Miphiboseth, quand il le fit asseoir à sa table. Salomon crut marquer à sa mère tout ce qu'elle pouvait attendre de sa gratitude et de sa sagesse, quand il alla au-devant d'elle, et qu'il lui fit placer un trône à côté du sien. Mais, faibles et impuissantes créatures, si on loue en cela votre bonne volonté, on n'a pas sujet d'en admirer la magnificence. Il n'appartient qu'à celui qui, dans le pèlerinage de sa vie mortelle, a été reçu dans un sein virginal, de servir lui-même de sein et de trône à celle qu'il as-

socie à son bonheur et à son pouvoir. Il n'appartient qu'à celui qui est infiniment riche, de donner des trésors infinis à celle qu'il aime le plus de toutes les filles d'Adam, et qui, par de plus grandes vertus, a le plus fidèlement répondu à toutes ses grâces. Il n'appartient enfin qu'à un Dieu de récompenser en Dieu celle qu'il a choisie pour sa mère, et qui s'est le plus dignement acquittée de tous les devoirs attachés à la maternité divine. Car qui pourrait comprendre quelle est dans le ciel la grandeur, l'autorité, la félicité de la Vierge toute sainte? Pour tâcher de vous en former quelque idée, représentez-vous seulement ce que le meilleur de tous les enfants peut faire en faveur de la plus digne de toutes les mères, ce que le plus généreux de tous les amis et le plus fidèle à sa parole peut faire en reconnaissance des bons services qu'il a reçus de son ami, ce que le plus grand et le plus puissant des princes peut donner au plus aimé et au plus considéré de ses sujets : tout cela n'est rien en comparaison de ce que Jésus-Christ a daigné faire pour sa mère.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Non dabis sanctum tuum videre corruptionem (Psalm. xv, 10). — C'est le corps qui appesantit l'âme, qui l'entraîne vers le dérèglement, et qui étant rebelle à la raison empêche que la raison ne soit soumise à Dieu. Il est juste que ce corps où est le principe de toute la corruption soit en quelque manière détruit et anéanti avant de devenir glorieux. Mais le corps sacré de la mère de Dieu, si pur et si soumis à l'esprit, ce corps qui n'agissait que de concert avec l'âme, ce corps enfin qui avait donné la vie à l'auteur de toute pureté, ne méritait-il pas quelque prérogative particulière? Que les corps qui ont eu le principe de tous les dérèglements soient sujets à la corruption, que ces yeux qui se sont permis tant de regards criminels deviennent la proie des vers, on le comprend; il est juste que des mains qui se sont prêtées à des actions injustes soient privées de mouvement jusqu'à la fin des siècles; les corps souillés d'ordures doivent être réduits en poussière et en pourriture pour faire horreur à ceux-là mêmes qui les ont idolâtrés. Mais pour Marie : *Non dabis sanctum tuum videre corruptionem*; ce n'est point à ces yeux qui n'ont eu que des regards innocents, ni à ces mains qui ne se sont employées qu'au service de Dieu, ni à ce cœur qui n'a jamais brûlé que d'un feu saint et tout divin, ni à ce corps enfin qui a été le temple du Saint-Esprit et le trône du Dieu vivant, d'être sujets à la corruption. Non, mon Dieu, vous ne permettrez jamais que la pourriture soit le partage du corps si pur et si

saint de votre mère, non plus que du vôtre, après l'alliance si étroite et si sainte qui a existé entre votre corps et le sien. (*L'auteur des sermons sur divers sujets*).

Quæ est ista quæ ascendit de deserto deliciis affluens (Cant. VI, 5). — Qui est celle-ci qui s'élève de la terre avec cette affluence de délices et cet éclat de gloire qui l'environnent? c'est ce que les anges se dirent les uns aux autres, dans une espèce de ravissement, en voyant la très-sainte Vierge monter au ciel avec tant de pompe, et charmés de la nouveauté de ce spectacle. Mais on eût bien pu leur répondre ce que S. Paul répondait dans un sujet pareil, en parlant de l'Ascension du Fils de Dieu : *Quod autem ascendit, quid est, nisi quia et descendit primum* (Ephes. IV, 9)? Vous êtes en peine de savoir qui elle est, et pourquoi elle monte; mais souvenez-vous que c'est elle qui, étant la plus sainte et la plus parfaite de toutes les créatures, ne s'est jamais considérée que comme la dernière des servantes de Dieu; et sachez qu'elle ne s'élève au-dessus de tous les êtres, que parce qu'elle est descendue par son humilité profonde jusque dans le centre de son néant. *Quod autem ascendit, quid est, nisi quia et descendit?* N'en cherchez point d'autre raison que celle-là. Cette humilité héroïque qui a été la vertu prédominante de Marie ; ce détachement d'elle-même sur lequel elle a fondé tout l'édifice de sa sainteté; ce renoncement à toutes les vanités du siècle dont elle a fait dès ses plus tendres années une si solennelle profession; cette vie cachée dans laquelle elle a su se renfermer; cette horreur sincère qu'elle a eue des louanges même les plus véritables; ce trouble dont elle fut saisie, entendant celles que lui donnait un ange de la part de Dieu; cette disposition si admirable qu'elle a témoignée à rechercher en toutes choses son propre abaissement, à vouloir bien paraître pécheresse quoiqu'elle fût toute sainte; à vivre dans les rigueurs de la pénitence quoiqu'elle n'eût jamais perdu l'innocence, à se purifier comme les autres femmes quoiqu'elle fût la pureté même, à se soumettre à la loi quoiqu'elle fût au-dessus de toute loi; cette vue de son néant, qui, dans les hautes communications qu'elle avait avec Dieu, était comme le contre-poids des faveurs qu'elle recevait de lui; ce soin de glorifier le Seigneur à mesure que le Seigneur opérait en elle de plus grandes merveilles; cette humilité enfin, qui n'avait jamais été vue sur la terre, et dont Marie était l'unique exemple, c'est-à-dire, cette humilité jointe à la plénitude de la grâce, jointe à la plénitude du mérite, jointe à la plénitude des honneurs, voilà ce que Dieu a estimé, et ce qui l'a déterminé à placer la très-sainte Vierge dans un rang si sublime : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ; ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes* (Luc. I, 48). (*Bourdaloue, sermon sur l'Assomption*).

Surrexit, non est hic ecce locus ubi posuerunt eum (Marc. XVI, 6). — Nous pouvons dire à l'égard de la Vierge toute sainte ce que les anges dirent à

ceux qui allèrent chercher le Fils de Dieu dans son sépulcre : *Surrexit*; vous cherchez parmi les morts une personne vivante, mais apprenez qu'elle n'est plus ici ; regardez le lieu où l'on l'avait mise, vous n'y verrez que le suaire, le corps ne s'y trouve plus. Nous apprenons cette doctrine de la tradition qui de temps immémorial a reconnu cette Assomption corporelle de la très-sainte Vierge dans le ciel. S. Jean de Damas, parlant de la résurrection de la mère de Dieu, dit qu'elle est reconnue par toute l'Eglise. Juvénal, patriarche de Jérusalem, dit que la plus ancienne et plus vénérable tradition que nous ayons de nos ancêtres, c'est que l'âme de la très-sainte Vierge s'est réunie à son corps, sans attendre la résurrection générale : *Ex antiquâ et venerandâ majorum traditione*. S. Epiphane, en écrivant contre certains hérétiques qui attaquaient l'honneur de la très-sainte Vierge, compare son Assomption à l'élévation miraculeuse d'Elie et d'Enoch dans le ciel. L'Eglise grecque même s'accorde avec nous en ce point, puisqu'elle honore, par une cérémonie particulière, l'Assomption de la très-sainte Vierge, qu'elle nous représente son trépas comme un doux sommeil après lequel son âme séparée de son corps s'y réunit, et s'éleva dans le ciel avec lui : ce qui nous est assuré par l'empereur Léon, dans le livre qu'il a fait *De dormitione Deiparæ Virginis*. C'est pour cela que tous les fidèles ont solennisé le trépas de la mère de Dieu sous le titre d'Assomption, qui signifie l'élévation de son âme et de son corps de la terre au ciel ; et la fête particulière que l'Eglise en fait montre qu'elle a reconnu publiquement cette vérité. Or cette ancienne tradition, ce consentement universel et cette approbation uniforme ne peuvent être combattues par les mauvaises raisons de quelques hérétiques d'un sentiment contraire ; et il est inutile de chercher de nouvelles preuves d'une chose où la seule vraisemblance et le bon sens nous doivent servir de guides. En effet, comme Dieu est l'auteur de la vie, il a dû laisser dans le sein virginal où il a voulu naître le germe d'une vie semblable à celle qu'il y a prise. Si la très-sainte Vierge a donné la vie à un Dieu, a-t-on lieu de s'étonner qu'elle se soit procuré à elle-même une nouvelle vie? Si la participation du corps et du sang de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie est comme un germe de la résurrection future en chacun des fidèles, selon ces paroles du Fils de Dieu : *Qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem, habet vitam æternam, et ego ressuscitabo eum in novissimo die* (Joan. vi, 55) ; que sera-ce de l'étroite union qui a existé entre Notre-Seigneur et sa très-sainte mère? Le plus pur du sang de Marie ayant servi à former le corps de Jésus, le sein de Marie ayant été le temple de Jésus, son autel, son sanctuaire, quelle apparence y a-t-il qu'elle ait été abandonnée à la corruption : *Non dabis, etc.?* (*Essais de panégyriques*).

Desiderium habens dissolvi, et esse cum Christo (Philipp. i, 23).— Il n'est point d'état plus digne d'envie que celui d'un juste qui, détaché de tous

les objets de la terre, attaché uniquement à DIEU, a fait de la vie un continuel essai de la mort, et se trouve en état de dire avec S. Paul : *Je souhaite mourir, et être avec* JÉSUS-CHRIST. Alors *il regarde la mort comme un gain* (Philipp. I, 21); bien loin de l'appréhender, il l'a désirée; bien loin de frémir quand il la voit s'approcher, il triomphe de joie. Ainsi meurt la mère de JÉSUS-CHRIST; et c'est ainsi que nous aurons le bonheur de mourir, si nous imitons la sainteté de sa vie. Mais ce n'est pas encore assez : elle monte dans le ciel, parce qu'elle est morte saintement; et nous n'arriverons jamais à la gloire, si nous ne mourons de la mort des justes. L'apôtre S. Paul nous apprend que *nous ressusciterons tous, mais que nous ne serons pas tous changés* (I Cor. xv, 51) : les uns ressusciteront pour être éternellement glorieux, et les autres pour être éternellement misérables. La justice de DIEU ressuscitera les pécheurs pour les punir, comme sa bonté ressuscitera les justes pour les récompenser. Or ces différentes résurrections seront la suite des différents états dans lesquels on sera mort; car *de quelque côté que l'arbre tombera, il y demeurera pour toujours* (Eccles. XI, 3). Notre bonheur ou notre malheur éternel dépendra de l'instant de notre mort, et l'arrêt qui nous sera prononcé alors sera irrévocable dans toute l'éternité. Si donc la très-sainte Vierge monte aujourd'hui dans le ciel, c'est qu'elle est morte dans la grâce de DIEU, et la gloire de sa résurrection est la récompense de la sainteté de sa mort.

Maria optimam partem elegit. (Luc. x, 42). — L'Eglise applique aujourd'hui ces paroles à la Vierge toute sainte. Quel est ce bon parti qu'elle a choisi ? Nous pourrions dire qu'elle a choisi la place la plus élevée dans le ciel, lorsqu'elle a choisi avec son fils d'être la plus abaissée, la plus humiliée, et la plus anéantie sur la terre. Elle a choisi d'être placée à la droite de son fils dans le paradis, lorsqu'elle a choisi d'accomplir fidèlement et exactement tous les desseins de DIEU en coopérant incessamment avec la grâce, pour se rendre telle dans le temps que DIEU l'avait formée dans ses idées éternelles. C'est elle qui peut dire beaucoup mieux que David : *Tenuisti manum dexteram meam, et in voluntate tuâ deduxisti me, et cum gloriâ suscepisti me* (Psalm. LXXII, 24) ; Seigneur, vous m'avez élevée sur le trône que vous m'aviez préparé dans votre gloire : *Et in gloriâ suscepisti me.* Hélas! qu'il y en a peu parmi nous qui, à son exemple, choisissent d'accomplir les desseins de DIEU sur eux, et travaillent à se rendre dans le temps tels que DIEU les a formés et conçus dans ses prédestinations éternelles ?

Non dabis sanctum tuum videre corruptionem (Psalm. XV, 10). — C'est le sentiment des Pères et de l'Eglise que la chair de la très-sainte Vierge a été incorruptible dans le tombeau. Ecoutez parler S. Augustin sur ce sujet : *Deiparæ Virginis corpus vermibus traditum, non solùm consentire*

non volo, sed perhorresco; non seulement je ne veux pas croire que le corps de la mère de Dieu ait été donné en proie aux vers, et à la pourriture, mais la seule pensée m'en fait horreur et choque la piété que je dois avoir pour la mère de Dieu. La raison en est que la très-sainte Vierge a été la demeure vivante de Jésus-Christ, et qu'ainsi elle a dû être préservée d'une chose qui est l'opprobre de la nature et la plus grande humiliation pour les hommes; car la chair de Marie étant en quelque sorte la chair de Jésus-Christ, selon le même S. Augustin : *Caro Christi, caro Mariœ,* les priviléges de la chair du fils ont dû s'étendre sur celle de la mère. Si dans sa conception Marie a été exempte de la tache du péché, dans sa mort ne sera-t-elle pas exempte de la corruption de la chair? Si, pour conserver l'intégrité de son corps, le Sauveur du monde en sortit par une voie toute miraculeuse, n'est-il pas croyable que, pour garantir ce même corps de la corruption, il fit un autre miracle? *Quid hoc est! in vitâ* Christus *matrem suam integram servavit; et in morte illius corpus incorruptum non servaverit?* Faut-il encore quelque autre témoignage pour corroborer celui-ci, et publier plus clairement cette vérité? Ecoutez Nicéphore : il cite Juvénal, évêque de Jérusalem, qui dit avoir appris d'une fort ancienne tradition que, durant les trois jours que le corps de la Vierge toute sainte reposa dans le tombeau, les Apôtres demeurèrent toujours auprès, chantant des hymnes, et écoutant avec respect l'harmonie céleste que les anges faisaient retentir sur ce même tombeau; mais qu'ayant cessé de l'entendre après ces trois jours, ils jugèrent que ce précieux dépôt était enlevé. Ils ouvrirent donc le tombeau, et ne trouvèrent plus le corps, mais seulement les linges qui l'avaient enveloppé, ainsi qu'il était arrivé au tombeau de Notre-Seigneur. Tout transportés de joie, ils rendirent grâces à Dieu, envoyèrent au ciel leurs vœux après la Vierge toute sainte, et puis s'en retournèrent aux lieux de leurs missions pour en publier la nouvelle par toute la terre. Consultez Sophronius, dans son sermon sur l'Assomption de la très-sainte Vierge, où il parle amplement de sa résurrection; consultez S. Jean Damascène, au sermon du sommeil de la Vierge; consultez S. Athanase dont l'autorité est si grande dans toute l'Eglise; écoutez les SS. Pères : ils ont presque tous parlé de même façon. Mais qu'est-il besoin de tant de témoins pour une vérité reconnue universellement aujourd'hui dans toute l'Eglise?

Magnificata est anima mea hodie prœ omnibus diebus vitœ meœ. (Judith, xii, 18). — Puisque toute l'élévation de Jésus-Christ en qualité d'homme, ainsi que l'apôtre S. Paul nous l'apprend, est fondée sur la croix, et qu'il a fallu que Jésus-Christ souffrît pour entrer dans sa gloire, comme il le dit lui-même, n'était-il pas juste que celle qui avait participé davantage aux douleurs et aux opprobres de sa passion participât aussi avec plus d'abondance à sa joie, qui est la récompense de ces douleurs et de ces opprobres. Représentez-vous donc la tristesse de Marie au pied de la

croix du Sauveur sur le Calvaire, si vous voulez vous représenter sa joie au pied du trône de Jésus-Christ dans le ciel. Considérez cet océan de douleur et d'amertume où son âme fut plongée dans ce moment funeste; c'est la mesure de cet océan de joie et de consolation où elle est abîmée dans ce jour glorieux. Comme les plaies de Jésus-Christ mourant furent les plaies de la Vierge compatissante, la gloire de Jésus-Christ ressuscité est en quelque sorte la gloire de sa mère toute sainte, triomphante; comme elle partagea toutes les malédictions et toutes les insultes des Juifs, elle partage aussi toutes les louanges et toutes les bénédictions de la cour céleste.

Astitit regina à dextris tuis. (Psalm. XLIV, 10). — Marie fut élevée dans le ciel, non par les mains des anges qui avaient porté Lazare dans le sein d'Abraham, mais par les mains de son fils qui voulut ainsi reconnaître les services qu'elle lui avait rendus, lorsqu'elle le portait entre ses bras durant son enfance. C'est ce qui remplissait d'étonnement les esprits célestes : *Qui est celle-ci*, disaient-ils, *qui s'élève du désert*, *pleine de délices et appuyée sur son bien-aimé* (Cantic. VI, 5)? comme s'ils eussent dit : Qui est celle-ci qui sort du monde, comme d'un désert stérile où il n'y a que douleur et que travail, et qui néanmoins est riche, heureuse, pleine de délices spirituelles, appuyée, non sur elle-même, ni sur aucune créature, mais sur le Seigneur qu'elle aime par dessus toutes choses? De cette sorte elle monta dans le ciel, elle y fut reçue au milieu des applaudissements des saints, et avec mille témoignages de joie, non-seulement des anges et des âmes bienheureuses, mais même des trois personnes divines : le Père éternel se réjouissait d'avoir sa chère fille auprès de lui ; le Fils d'avoir sa mère : le Saint-Esprit d'avoir son épouse. Oh qu'ils la reçurent avec de grandes marques d'amour ! Tout cela est au-dessus de nos pensées; et il nous suffit de le révérer par un silence respectueux. Le principal fruit qu'il faut en tirer est de suivre en esprit la Vierge toute sainte, et de faire dès à présent les premiers pas en rompant tout-à-fait avec le monde, en le regardant comme un désert affreux, en renonçant aux voluptés de la chair pour être capables des délices de l'esprit, en essayant toujours de monter de vertu en vertu sans nous appuyer sur nous-mêmes, en mettant toute notre joie à servir Dieu. Par ce moyen nous mériterons d'être comblés de grâces; et *il ne nous manquera aucune vertu, jusqu'au jour tant désiré où nous verrons* Jésus-Christ *dans sa gloire.*

Surge, Domine, in requiem tuam, tu et arca sanctificationis tuæ. (Psalm. CXXXI, 8). — Que veut dire le prophète, quand il parle à Dieu en ces termes : *Levez-vous, Seigneur, dans votre repos, vous et l'arche de votre sanctification?* Qui peut douter qu'il ne parle à Jésus-Christ couché dans son tombeau, après avoir perdu la vie dans les combats et dans les travaux

de sa passion? Demeurerez-vous toujours, Seigneur, ainsi abattu, accablé sous le faix de vos effroyables souffrances? Levez-vous, ressuscitez-vous vous-même, entrez dans votre repos : *Surge, Domine, in requiem tuam.* Voilà qui s'adresse manifestement à Jésus-Christ. Mais que veulent dire ces autres paroles qui suivent : *tu et arca sanctificationis tuæ*? Quelle est cette arche pour laquelle le prophète demande encore la résurrection, dont il prophétise qu'elle l'aura aussi, si ce n'est la Vierge toute sainte? N'est-elle pas la vraie arche qui a renfermé la manne du ciel, et les tables de la loi de Dieu, en la personne de son Fils unique, quand elle l'a porté dans son chaste sein? Et comme la manne et les tables de la loi étaient la figure de Jésus-Christ, aussi l'arche de l'Ancien Testament qui les renfermait était la figure de la Vierge très-sainte. Mais pourquoi Dieu avait-il commandé expressément qu'on la fît de bois incorruptible, si c n'était pour signifier l'incorruptibilité du corps de la très-sainte Viergee C'est donc d'elle que l'Ecriture Sainte parle dans ce texte, qui fait ainsi allusion à deux résurrections, celle de Jésus-Christ et celle de sa très-sainte mère : *tu et arca sanctificationis tuæ.* Et c'est ainsi que l'entendent S. Jean Damascène et plusieurs autres, qui ont allégué ce témoignage de l'Ecriture pour prouver la résurrection de la Vierge toute sainte. Que veut encore dire l'Ecriture, quand elle formule ce souhait ; *Dominus custodiat introitum tuum et exitum tuum* (Psalm. cxx, 8)? Elle demande à Dieu qu'il ait grand soin de garder son entrée au monde et sa sortie du monde ; car ce sont les deux pas les plus périlleux, à cause de deux piéges qui nous sont tendus et que nous ne saurions éviter. A notre entrée au monde le péché originel nous attend, à notre sortie du monde la mort nous attend : le péché fait périr nos âmes, et la mort fait périr nos corps. Voilà le sort malheureux de tous les enfants d'Adam ; leur commencement et leur fin, leur entrée au monde et leur sortie du monde sont très-lamentables. Mais il y a un privilége singulier et admirable pour la très-sainte mère de Dieu : quoiqu'elle soit vraie fille d'Adam, son entrée au monde et sa sortie du monde n'ont rien de funeste. Dans son entrée au monde, le péché originel n'a point blessé son âme ; et dans sa sortie du monde, la mort n'a pas ruiné son corps. Elle a toujours été innocente et sainte en sa conception et en sa naissance, toujours entière et incorruptible en sa mort et dans son tombeau. C'est ainsi que les deux termes de sa vie, le commencement et la fin, ont chacun leurs priviléges, et ces priviléges sont inséparables. Où le péché a eu son entrée, il entraîne après soi la mort et la corruption; mais où le péché n'a jamais eu d'accès, la mort aussi n'a aucun pouvoir. Puis donc que nous sommes si assurés que la très-sainte Vierge n'a jamais été offensée par le péché originel, ne sommes-nous pas aussi bien assurés que son corps virginal n'a jamais été offensé par la mort? Pourquoi croirions-nous que Dieu lui aurait accordé le premier privilége, qui est le plus grand, sans lui donner aussi l'autre qui est le moindre de beaucoup, et qui n'en est qu'une conséquence?

Pourquoi garder seulement son entrée, et ne garder pas aussi sa sortie du monde? Puisque Dieu a accordé à la très-sainte Vierge la première chose, il lui a sans aucun doute accordé aussi la seconde : *Dominus custodiat introitum tuum et exitum tuum.*

Intravit Jesus *in quoddam castellum, et mulier quædam, Martha nomine, excepit illum in domum suam; et huic erat soror, nomine Maria, quæ etiam sedens secùs pedes Domini, audiebat verbum illius.* (Luc. x, 38, 39). — Il n'est pas aisé de trouver le rapport que cet évangile peut avoir avec la fête de l'Assomption; les interprètes cependant en remarquent plusieurs, et voici le principal : Marthe et Marie étaient sœurs par la piété aussi bien que par la nature, dit S. Augustin, toutes deux attachées au Fils de Dieu, toutes deux le servant d'un même cœur. Marthe le reçut comme on a coutume de recevoir des voyageurs : mais se regardant toujours comme la servante qui reçoit son maître, comme le malade qui reçoit son médecin dont il espère son salut, comme la créature qui reçoit avec un profond respect son Dieu et son Créateur, elle le reçut comme celui qu'elle devait nourrir selon la chair, et qui devait la nourrir selon l'esprit. Marie au contraire choisit plutôt d'être nourrie par Jésus-Christ, et s'attacha à l'écouter dans un saint repos. L'une se troublait et se dissipait au dehors, l'autre se nourrissait au dedans des mêts délicieux de la vérité; l'une préparait beaucoup de choses, l'autre ne s'attachait qu'à une seule. Ces deux sœurs, disent les Pères, sont les modèles de la vie active et de la vie contemplative, dont l'une est occupée des besoins du prochain par la nécessité de la charité, et l'autre est occupée de Dieu par l'amour de la vérité. Or nous pouvons assurer que ce qui était séparé dans Marthe et Marie se trouve parfaitement réuni dans la très-sainte Vierge. En voulons-nous les preuves : ne les cherchons que dans l'évangile, et parcourons ce qu'il nous dit de la mère de Dieu. Elle a été engagée très-jeune dans l'état du mariage, avec un époux réduit à gagner sa vie du travail de ses mains. Enceinte de Jésus, elle a traversé les montagnes de Judée pour aller rendre service à sa cousine Elisabeth, enceinte elle-même de S. Jean-Baptiste. Pour obéir à l'ordre de l'empereur, elle est allée de Nazareth se faire inscrire à Bethléem, et là elle s'est trouvée réduite à enfanter le Sauveur du monde dans une étable. Elle lui a donné du lait de ses mamelles, l'a nourri, l'a élevé; elle l'a transporté de Judée en Egypte pour fuir la persécution d'un tyran, et l'a ramené en Galilée. Elle l'a perdu à Jérusalem et cherché pendant trois jours; elle l'a suivi dans sa passion, elle l'a vu attaché à la croix. N'est-ce pas là avoir rempli parfaitement tous les devoirs de la vie active? Pour la vie contemplative, l'Evangile, en un seul mot qu'il nous dit de la très-sainte Vierge et qu'il répète par deux fois en deux occasions différentes, nous fait assez entendre que c'était sa principale occupation; car il nous la montre toujours attentive à considérer le mystère de l'Homme-Dieu, à écouter ses

paroles, à les repasser dans son esprit, à les conserver soigneusement dans son cœur : *Maria autem conservabat omnia verba hœc, conferens in corde suo.* (Luc II, 19). *Mater ejus conservabat omnia verba hœc* (Luc II, 51). De plus, si Marie Madeleine a eu l'avantage d'entendre le Sauveur assurer qu'elle avait choisi la meilleure part qui ne lui serait pas enlevée, savoir, le grand amour qu'elle avait pour lui, y a-t-il jamais eu aucune créature à qui les paroles de cet évangile conviennent mieux qu'à la très-sainte Vierge? Qui jamais a eu plus d'amour pour Jésus-Christ? Qui a jamais été plus empressé de le servir? Qui jamais a écouté sa parole avec plus d'attention et de respect? La très-sainte Vierge, pendant sa vie, a donc choisi la meilleure part; elle jouit par conséquent dans le ciel de la meilleure part. C'est son fils qui distribue les couronnes et les récompenses : que n'a-t-il point fait pour une mère qui lui est si chère? La Vierge toute sainte a été la plus pure et la plus parfaite de toutes les créatures : sa récompense a été proportionnée à ses vertus. Il est hors de doute qu'elle règne dans le ciel, et qu'elle y est élevée au-dessus de tous les bienheureux.

Desiderium habens dissolvi et esse cum Christo. (Philipp. I, 23). — Je désire avec ardeur être dégagé des liens du corps, pour être uni à Jésus-Christ. Qui est-ce qui a soupiré pour le ciel avec plus d'ardeur que Marie? Il en faut juger par la grandeur de son amour. S. Bernard affirme que nulle créature n'a plus aimé son Dieu que cette Vierge très-pure, et que nulle créature n'en a été plus aimée; cet amour réciproque est ineffable, parce qu'il est incompréhensible : on ne peut donc ni expliquer, ni concevoir avec quelle ardeur Marie demandait à être séparée des liens du corps, et avec quelle violence elle a prononcé de bouche et dit souvent dans son cœur : Je désire être unie avec Jésus-Christ, l'objet de mon amour; *Desiderium habens dissolvi et esse cum Christo.* Le cerf altéré qui soupire après les eaux, n'est qu'une image très-imparfaite de cette soif qui brûlait la mère de Dieu. Les larmes que les Israélites exilés répandaient sur les bords des fleuves de Babylone ne donnent qu'une idée bien imparfaite des torrents de larmes que Marie versait dans l'attente de ce bienheureux moment qui devait la réunir avec son fils. Très-sainte Vierge qui avez eu le cœur percé d'un glaive de douleur pendant toute votre vie, parce que vous ne voyiez qu'en énigme et comme dans un miroir les vérités éternelles, obtenez de votre fils auprès de qui vous êtes toute-puissante, que nous profitions de votre exemple, et ne regardions ce monde que comme un lieu d'exil et comme une vallée de larmes. Que les gémissements de votre sainte mère, Seigneur, deviennent notre modèle, et que nous ayons sans cesse dans la bouche ces paroles qu'elle a eues gravées dans son cœur : *Cupio dissolvi, etc.*

Quœ est ista quœ progreditur quasi aurora consurgens? (Cant. VI, 9). —

Qui est celle-ci qui s'élève comme l'aurore à son début? Esprits bienheureux qui admirez les prodiges de la triomphante Assomption de Marie, ne demandez plus qui est celle-ci que vous voyez s'élever comme une aurore, briller comme la lune, éclater comme le soleil, et inspirer la terreur comme une armée rangée en bataille? Qui est-ce qui peut posséder tant de priviléges, sinon la mère d'un DIEU? Esprits célestes, cette incomparable Vierge ne paraît-elle pas à vos yeux comme une aurore, puisqu'elle est revêtue de toute la gloire du soleil de justice, et qu'elle est ce miracle surprenant qu'on a vu dans le ciel : *Signum magnum apparuit in cœlo : mulier amicta sole, et luna sub pedibus ejus* (Apoc. XII, 1)? Ne brille-t-elle pas comme la lune; n'en a-t-elle pas toute la beauté sans en avoir les taches, et tous les accroissements sans en avoir les défaillances : *Pulchra ut luna*? N'a-t-elle pas tout l'éclat d'un soleil? Elle en a l'élévation dans la sublimité du trône qu'on lui prépare, elle en a les ardeurs dans les flammes de la charité qui la brûlent, elle en a la fécondité dans l'abondance des grâces dont elle est le canal : *Electa ut sol.* Ne vous paraît-elle pas enfin comme une armée rangée en bataille? C'est elle qui met tout l'enfer en déroute, qui extermine toutes les hérésies de la terre; elle console et fortifie toute l'Eglise dans ses combats : *Terribilis ut castrorum acies ordinata* (Cantic. VI, 3). C'est donc avec fondement que vous témoignez votre surprise en vous écriant : *Qui est celle-ci? Quæ est ista?*



§ IV.

Pensées et Passages des SS. Pères.

Si omnium sanctorum mors pretiosa, Mariæ certè est pretiosissima, quam tanta comitata est gratia, ut mater DEI *dicatur et sit.* S. Augustin. serm. de Assumpt.

Si la mort des saints est précieuse, celle de Marie est très-précieuse, car cette Vierge a possédé une grâce si abondante, qu'elle a mérité le titre et la qualité de mère de DIEU.

Angelicam transiens dignitatem, usque ad summi regis tronum sublimata est. Id. Ibid.

Marie, surpassant tous les anges en dignité, a été élevée jusqu'au trône du souverain de l'univers.

Non enim fas est alibi te esse quam ubi est quod à te genitum est. Id. Ibid.

Il n'est pas juste que vous soyez placée ailleurs que là où est celui que vous avez mis au monde.

Quid hoc est? in vitâ Christus matrem

Que veut dire ceci? Quoi? JÉSUS-CHRIST

integram servavit ; *et in morte illius corpus incorruptum non servaverit?* Id.

a pu conserver l'intégrité de sa mère en naissant d'elle, et il n'aurait pu la préserver de la corruption après sa mort ?

Illud sacratissimum corpus in quo Christus carnem assumpsit, escam vermibus traditum, quia sentire non valeo, dicere pertimesco. Id., serm. 9 de Assumpt.

Je ne puis croire que le corps où le Verbe a pris chair humaine ait été donné en proie aux vers et à la pourriture ; j'aurais horreur de le dire.

Hodie Maria Virgo cœlos ascendit. Gaudete, quia ineffabiliter sublevata regnat in æternum. S. Hieronymus, Epist. ad Paulam et Eustochium, de Assumpt. B. Virginis.

C'est aujourd'hui que la glorieuse Vierge est montée au ciel. Réjouissez-vous, parce qu'elle est élevée d'une manière ineffable, et prend possession d'un royaume éternel.

Credendum est hodiernâ die militiam cœlorum cum suis agminibus festinè obviam venisse genitrici Dei, *eamque ingenti lumine circumfulsisse, et usque ad thronum perduxisse.* Id. Ibid.

Il faut croire qu'en ce jour glorieux toute la milice du ciel, avec tous les ordres qui la composent, se hâta de venir au devant de la mère de Dieu, et que, l'entourant d'une lumière éclatante, elle la conduisit jusqu'au trône qui lui était préparé.

Hodie collocatur Maria à dextris Dei, *ut canitur in Psalmo : Astitit regina à dextris tuis.* S. Athanasius.

C'est en ce jour que Marie est assise à la droite de Dieu, comme chante le Prophète royal : La reine s'est assise à votre droite.

Sublimis illa dies est in quâ Virgo regalis ad thronum Dei *patris evehitur, et in ipsius Trinitatis sede reposita, naturam angelicam sollicitet ad videndum.* S. Petrus Damian., serm. de Assumpt.

Ce jour est célèbre sans doute auquel cette Vierge, digne du trône royal, est élevée jusqu'au trône de Dieu même, et placée avec l'adorable Trinité, d'où elle attire les regards et l'admiration de toute la nature angélique.

Sicut est inæstimabile quod gessit, ita et incomprehensibile præmium gloriæ quod obtinuit. S. Ildephonsus.

Comme ce que Marie a fait pour Dieu est inestimable, aussi la récompense qu'elle en a reçue est incompréhensible.

Nullus ardorem beatæ Virginis sufficit explicare, quanto desideriorum cremabatur incendio, quam crebris suspiriis augebatur. S. Laurentius Justinianus, serm. de Assumpt.

Personne ne peut expliquer la véhémence de l'amour qui consumait la sainte Vierge, ni l'ardeur de ses désirs, ni la force des soupirs qu'elle poussait sans cesse vers le ciel.

Christi generationem et Mariæ Assumptionem quis ennarrabit? S. Bernard., serm. I de Assumpt.

Qui peut expliquer la génération de Jésus-Christ et l'Assomption de Marie ?

Quantum gratiæ in terris adepta est præ cæteris, tantum et in cœlis obtinet gloriæ singularis. Id. Ibid.

Autant elle a surpassé toutes les créatures en grâces sur la terre, autant elle les surpasse dans le ciel par l'éminence de sa gloire.

Quem in castellum mundi hujus intrantem prius Maria susceperat, ab eo suscipitur sanctam ingrediens civitatem. Id. Ibid.

Marie est aujourd'hui reçue dans la sainte Jérusalem par celui qu'elle avait auparavant reçu dans son sein, quand il vint au monde.

Felix sane Maria, sive cum suscipit Salvatorem, sive cum à Salvatore suscipitur. Id. Ibid.

Marie est certainement heureuse, soit lorsqu'elle reçoit le Sauveur dans son sein, soit lorsqu'elle est reçue du Sauveur dans le ciel.

Quis cogitare sufficiat quam gloriosa hodie mundi regina processerit, et quanto devotionis affectu tota in ejus occursum cœlestium regionum prodierit multitudo? Id. Ibid.

Qui peut comprendre avec quelle gloire la reine de l'univers est montée au ciel, avec quels transports d'amour tant de légions d'anges sont venues au devant d'elle, avec quels cantiques de joie ils l'ont conduite ?

Quod si oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit quæ præparavit Deus *diligentibus se, quid præparavit gignenti se, et, quod omnibus est*

Si l'œil de l'homme n'a jamais vu, si son oreille n'a jamais entendu, si son cœur n'a jamais compris ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment, qui est-ce qui peut

certum, diligenti se præ omnibus. Id. Ibid.

Ascendens in altum Virgo beata dabit ipsa quoque dona hominibus. Id. Ibid.

Nec in terris locus dignior uteri virginalis templo, in quo Filium Dei *Maria suscepit, nec in cœlis regali solio in quo Mariam hodie Mariæ filius sublimavit.* Id. Ibid.

expliquer ce qu'il a préparé à sa mère qui l'a plus aimé que tous les hommes?

Marie montant au ciel fera de son côté des dons et des présents aux hommes.

Il n'y a point eu de lieu plus digne de recevoir le Fils de Dieu venant au monde que le sein virginal de Marie; et il n'y a point eu de lieu plus digne de recevoir Marie dans le ciel que le trône de son fils, sur lequel elle a été élevée.



§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Définition]. — Entre toutes les fêtes que l'Eglise solennise en l'honneur de la sainte Vierge, son Assomption peut être nommée proprement sa fête, puisque c'est sous ce titre que l'Eglise universelle célèbre le jour et le moment heureux auquel elle a été élevée et couronnée dans le ciel, ainsi que le triomphe qu'elle a remporté sur le péché, le monde, et la mort. On a donné différents noms à cette fête : on l'a appelée d'abord *sommeil* ou *repos* de la Vierge, en mémoire de sa mort sainte et bienheureuse; ensuite on l'a nommée la *fête de la glorieuse Vierge*, sans y rien ajouter, pour faire comprendre qu'en cette fête était la consommation de toutes ses grandeurs; enfin, le nom d'Assomption est demeuré comme le plus glorieux. Ce qui n'empêche pas néanmoins que l'Eglise ne célèbre en même temps la sainte mort de Marie, sa résurrection glorieuse, et sa glorieuse Assomption, à cause du peu d'intervalle qui sépare l'accomplissement de ces trois mystères; leur réunion ne fait que rendre la solennité de ce jour plus auguste et plus respectable.

[Pourquoi Marie est morte]. — Quoique Dieu ait préservé sa sainte mère du péché originel, il n'a pas voulu néanmoins la préserver de la mort du corps qui est la peine de ce péché; il a voulu au contraire qu'elle la souffrît comme les autres hommes, pour montrer que l'arrêt de mort qu'il avait porté contre les enfants d'Adam était irrévocable. La raison voulait que Marie mourût, puisque son fils avait bien voulu mourir pour nous; c'était d'ailleurs une source de mérites pour elle puisqu'il lui faudrait surmonter la répugnance que nous éprouvons à quitter la vie.

Il est vrai que S. Epiphane a paru croire que la Vierge n'était point morte, parce que l'histoire ne rapportait rien de sa mort, ce qu'elle semblait devoir faire, et que d'un autre côté l'excellence de ce vase si saint (c'est ainsi qu'il parle) lui faisait conjecturer que Dieu n'avait pas permis qu'il fût sujet à la corruption de la mort. L'Eglise n'est point entrée dans la pensée de ce Père touchant la mort de la sainte Vierge ; mais elle y est tellement entrée touchant la gloire de son corps, que de très-grands Docteurs croient digne de censure l'opinion de ceux qui prétendent que Marie est restée dans la corruption du tombeau. Je veux bien que la résurrection de la sainte Vierge avant le jugement général ne soit pas du nombre des articles de foi, parce que l'Eglise n'en dit rien, et que Dieu n'a rien révélé sur ce sujet ; cependant les plus célèbres théologiens condamnent comme téméraire et erronée la conduite de ceux qui, par une critique audacieuse n'épargnant pas même les faits les plus incontestables, ont mis en question et révoqué en doute la résurrection de la mère du Dieu et son élévation au ciel en corps et en âme. Ce qui est de plus étonnant, c'est qu'après que des hérétiques déclarés qui combattent le culte de la mère de Dieu ont néanmoins respecté la tradition de sa résurrection anticipée, aujourd'hui des catholiques, sur de faibles raisons et de légères preuves auxquelles il est bien facile de répondre, la combattent dans leurs paroles, et par des écrits scandaleux.

[Témoignage de S. Augustin]. — Après le sentiment de l'Eglise universelle et la tradition constante de plusieurs siècles sur l'incorruptibilité du corps de la sainte Vierge dans le tombeau, je ne crois pas nécessaire de rapporter le témoignage d'un grand nombre de SS. Pères et d'autres auteurs pour confirmer une vérité dont nul catholique ne doit douter. Je me contente de celui du premier docteur de l'Eglise, le grand S. Augustin ; dans un livre composé sur ce sujet, il dit que Jésus-Christ, après avoir durant sa vie traité le corps de sa très-sainte mère avec tant d'honneur qu'il a voulu prendre une partie de sa chair pour s'en former un corps à lui-même, n'aura pas abandonné ce corps virginal au dernier opprobre de la nature humaine, qui est la corruption et la pourriture ; qu'ayant tiré sa vie humaine de ce corps de Marie, il n'aura pas souffert qu'il soit devenu la pâture des vers. Il a bien pu, dit-il, garantir aussi bien son corps de la pourriture de la mort qu'il a garanti son âme de la corruption du péché ; il a pu l'un et l'autre, parce qu'il est tout-puissant. Si nous ne pouvons pas douter qu'il ne l'ait pu, nous ne devons pas douter non plus qu'il ne l'ait voulu : car il est infiniment bon, et il aime Marie plus qu'il n'aime tout le reste de ses créatures. Enfin s'il est également certain qu'il l'a pu et qu'il l'a voulu, quel doute pourrions-nous avoir qu'il ne l'ait fait véritablement ? Le saint docteur ajoute à ces paroles dignes de sa piété un grand nombre d'exemples pour autoriser son sentiment, entre autres celui des trois enfants, dont le Seigneur préserva non-seule-

ment le corps, mais les vêtements mêmes, contre le feu de la fournaise de Babylone. Comment donc ne pas avouer, conclut-il, que ce précieux corps qui a revêtu son Dieu de la substance humaine, et qui lui a rendu tant d'autres services, méritait bien de n'être pas la pâture des vers? Il fallait bien qu'en échange de l'habit mortel dont Marie l'avait revêtu. elle fût revêtue à son tour d'une glorieuse immortalité ; car qui pourrait s'imaginer que ce corps virginal, si digne d'être révéré par les anges, eût été laissé dans la terre et abandonné dans son tombeau pour y être dévoré par la pourriture et les vers? S. Augustin confesse que cette indigne pensée lui donne de la frayeur, et qu'il aurait horreur de la manifester.

[Il convenait que le corps de Marie fût préservé de la corruption]. — Le corps de la sainte Vierge passa trois jours dans le tombeau; mais il y conserva son intégrité entière. Cette prérogative lui était due pour plusieurs raisons. 1° Il ne convenait pas à Dieu que le corps de sa mère toute sainte, qui avait été son temple vivant sur la terre, sentît la corruption du tombeau. 2° Le corps de Marie était une terre vierge qui, n'ayant pas été souillée par le péché d'Adam, ne devait point avoir de part à la malédiction portée par le Seigneur, dès le commencement du monde, contre le premier des hommes : *Vous n'êtes que poussière et vous retournerez en poussière.* 3° Jésus et Marie n'ayant qu'une même chair, il était de la gloire du fils que le corps de sa mère fût préservé de la corruption et des vers. 4° Les miracles que Dieu avait déjà faits pour conserver l'intégrité de ce précieux corps pendant sa vie, établissaient pour lui une sorte d'obligation d'en faire encore un après sa mort, afin d'empêcher que son saint temple ne fût déshonoré. Pourquoi, par un prodige qui n'avait jamais été vu et qui ne se verra plus, aurait-il uni en la Vierge sainte la virginité avec la fécondité? Pourquoi le Fils de Dieu serait-il sorti du sein de cette chaste Vierge d'une manière plus pure que le rayon ne sort du soleil? Pourquoi tant de miracles pour conserver la pureté de ce corps vierge et innocent, s'il devait après sa mort être réduit en poussière? Si le baume préserve un corps mort de la pourriture, le Fils de Dieu a-t-il moins de vertu pour en préserver celui de sa mère? O que le tombeau de Marie est glorieux! L'âme de cette Vierge fut préservée dans le sein de sainte Anne de la tache du péché, et sa chair fut exempte de la corruption dans le tombeau ; son sacré corps reçut une vie obscure et mortelle dans le sein de sainte Anne, et il reçoit dans le tombeau une vie glorieuse et éternelle.

[La gloire du ciel correspond à la sainteté]. — L'Assomption de la très-sainte Vierge est la consommation de sa sainteté. L'ange l'appela pleine de grâces dès le temps du mystère de l'Annonciation; quelle fut donc la plénitude de cette grâce dans le moment de sa mort? Dès le premier mo-

ment de sa conception elle fut plus élevée en grâce, et plus ardente en charité que les séraphins; quelle fut donc sa grâce, quelle fut sa charité au dernier moment de sa vie? Dieu seul, qui la comblait de tant de grâces, en connaît la mesure. En effet, quels furent les accroissements de cette grâce pendant sa vie, qui dura soixante-douze ans? A quel comble de charité ne se trouva-t-elle pas élevée à la mort, elle qui correspondait à la grâce avec toute la fidélité dont une pure créature est capable, de sorte qu'à chaque moment, la grâce non-seulement croissait, mais encore doublait? On peut dire que la charité de la Vierge toute sainte se trouva si parfaite à sa mort, qu'elle surpassa celle de tous les anges et de tous les saints réunis ensemble, et qu'elle mourut moins par une défaillance de nature que par l'effort de l'amour. Le saint usage que la sainte Vierge a fait de la grâce et des talents naturels qu'elle avait reçus de Dieu a été le principe de la gloire dont elle jouit dans le ciel. C'est au mérite que cette gloire se donne, et non au sang, ni à la chair, ni même à la dignité de mère de Dieu. C'est ce que le Sauveur a déclaré lui-même, condamnant l'ambition des deux enfants de Zébédée qui lui firent demander par leur mère les deux premières places dans son royaume. La très-sainte Vierge est heureuse, parce qu'elle a conçu le Fils de Dieu dans son sein; mais elle est plus heureuse, selon l'oracle du Sauveur même, parce qu'elle l'a conçu dans son sein par la foi; elle est plus heureuse, parce qu'à chaque moment de sa vie elle a acquis de nouveaux mérites; elle est plus heureuse, parce qu'elle a fait un si saint usage des grâces extérieures et des qualités aimables qu'elle avait reçues du ciel, qu'en se sanctifiant elle-même, elle inspirait la vertu à ceux qui la regardaient. Que de modestie, que de pureté, que de vertus dans cette très-sainte Vierge!

[Mort de Marie, précieuse devant Dieu]. — Trois choses sont nécessaires, dit le saint concile de Trente, pour mériter le ciel : la grâce du juste, l'œuvre du juste, la mort du juste. La grâce sanctifiante est nécessaire, parce que c'est elle qui nous fait enfants de Dieu; mais elle n'est pas suffisante sans le mérite : ce n'est pas assez d'être exempt de péché pour mériter, il faut faire de bonnes œuvres, parce que la gloire n'est pas seulement un héritage; c'est une couronne de justice, qui ne se donne qu'à ceux qui la méritent. Les mérites ne suffisent pas non plus sans la persévérance, parce que ce n'est pas assez de bien commencer : il faut encore finir mieux. La persévérance même ne suffit pas, si elle ne va jusqu'à la mort : *Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit* (Matth. x, 22; xxiv, 13); qui persévérera jusqu'à la mort, *usque in finem,* sera sauvé. C'est donc la mort qui met entre nos mains toutes les richesses du ciel, et par conséquent il faut dire qu'elle est infiniment précieuse puisqu'elle nous rend bienheureux, et bien rare tout ensemble parce que encore que la béatitude soit proposée à tous les hommes, il y en a très-peu qui la méritent :

Multi sunt vocati, pauci electi (Matth. xx, 16). D'où j'infère que pour savoir combien la mort de la sainte Vierge est précieuse, il faudrait tout d'abord connaître quelle est la gloire à laquelle le Fils de DIEU l'a élevée au jour de son Assomption triomphante. Mais qui le peut dire, sinon lui-même? Personne n'a jamais connu la beauté de son âme, ni les trésors de grâce que DIEU avait cachés dans son cœur. Il ne s'en faut pas étonner, parce que sa gloire n'est pas comme celle des autres : elle fait un ordre particulier, elle tient un rang incomparablement plus élevé que celui des anges mêmes; et pour en juger sainement, la gloire qu'elle possède n'est pas seulement une gloire semblable à celle du Verbe incarné, c'est en quelque sorte la même : *Gloriam cum matre non tàm communem judico quàm eamdem*, dit S. Pierre Damien.

[Louanges à Dieu]. — O roi de gloire! il paraît bien que la magnificence et la grandeur sont propres à votre maison sainte. Vous en avez donné des preuves éclatantes au jour de l'Assomption de votre très-sainte mère. C'était un sanctuaire de grâces, vous en faites un trône de gloire; vous l'avez tellement exaltée qu'elle ne voit au-dessus d'elle que vous seul. Vous l'avez couronnée reine de l'univers, il n'y a que le roi qui marche devant elle; elle est si glorieuse, qu'on dirait que c'est la gloire de DIEU même, ou que DIEU lui a communiqué toute sa gloire. Elle est si grande et si puissante auprès de vous, qu'elle ne peut elle-même comprendre l'étendue de son pouvoir.

[Grâce de Marie, mesure de sa gloire]. — L'abondance de la grâce infuse ou sanctifiante est, disent les théologiens, la mesure de la gloire, ou plutôt la gloire du ciel n'est autre chose que la grâce consommée. Or la grâce sanctifiante a été donnée à Marie dans sa première sanctification, au moment de sa conception; et elle lui a été donnée dans des proportions en rapport avec son auguste dignité de mère de DIEU, et avec ses grands offices de médiatrice des hommes, de réparatrice de l'univers, et d'une infinité d'autres titres dont son fils l'a revêtue. Elle a fait valoir cette grâce par une pleine et entière coopération, accompagnée d'un continuel accroissement. C'est pourquoi les théologiens, s'accommodant au langage des Pères, donnent à cette grâce de la Vierge toute sainte une espèce d'infinité. Cette grâce, dit S. Jean de Damas, est un abîme sans fond; elle est immense, dit S. Bernard; c'est un océan sans bornes, dit Denis le chartreux. S. Thomas l'appelle une grâce consommée, parce qu'elle confirmait Marie d'une manière invariable dans la possession et la pratique du bien : *Consumpta fuit gratia, confirmans eam in bonum*. D'autres y voient une plénitude de grâces actuelles qui tombaient à chaque instant dans l'âme de la sainte Vierge pour augmenter la grâce première, et donner à chacune de ses actions et de ses vertus un mérite incomparable. Les Docteurs expliquent l'excellence de cette grâce d'une autre manièr

encore : ils disent qu'elle ne surpasse pas seulement la grâce des autres saints par sa plus grande abondance, mais par une différence essentielle, et qu'elle est dans un ordre incomparablement plus relevé ; de sorte que le moindre degré de grâce de la très-sainte Vierge étant une grâce d'un ordre supérieur, vaut plus que tous les degrés de grâce imaginables dans les hommes et dans les anges, puisque, selon les principes des philosophes, il y a une distance comme infinie entre les individus d'une espèce supérieure et ceux d'une espèce inférieure. Puis donc que la grâce donnée à la sainte Vierge est d'une abondance inappréciable, que d'un autre côté sa coopération à cette grâce a été d'une fidélité à toute épreuve, concluons, avec S. Ildephonse, que sa gloire dans le ciel, c'est-à-dire sa grâce consommée et couronnée est d'une grandeur incompréhensible. *Sicut est inestimabile quod accepit, ineffabile quod gessit : ita est incomprehensibile præmium gloriæ quod obtinuit.*

[Marie ne reste point dans la mort parce qu'elle n'a jamais péché]. — Une des principales raisons pour lesquelles Dieu ne glorifie pas les corps des autres saints aussitôt après leur mort, c'est qu'il s'est trouvé dans leur vie des moments où ils ont été coupables, et que le Seigneur veut par ce retardement d'une partie de leur gloire, donner une satisfaction à sa justice suprême. Il diffère de les récompenser entièrement, parce qu'ils ont différé eux-mêmes quelque temps de le servir et d'être à lui. Ils ont été quelques moments hors de sa grâce ; il y aura aussi quelque temps où ils ne posséderont pas la plénitude de la gloire qu'ils attendent. Mais il n'en est pas ainsi de la très-sainte Vierge : elle est représentée par cette femme de l'Apocalypse qui est toute environnée du soleil, pour montrer que de quelque côté qu'on la puisse regarder, elle ne souffre pas l'ombre de la faute la plus légère. Il ne faut donc pas que dans le retardement de sa glorification, elle souffre même une ombre légère de la peine que Dieu fait souffrir à ceux qui ont été quelquefois pécheurs. Elle n'a pas différé un seul moment à servir Dieu, il n'est pas juste que Dieu diffère un seul moment à la récompenser.

[Trois choses par lesquelles se mesure la gloire]. — D'après la doctrine ordinaire des théologiens, la gloire éternelle des saints est basée sur trois choses : la grâce, les mérites, l'amour de Dieu. Voici la raison qu'ils en donnent. Cette gloire, disent-ils, est donnée comme l'héritage des enfants de Dieu, ou comme la récompense des serviteurs de Dieu, ou comme la dernière fin des amis de Dieu. Comme héritage, elle est mesurée sur la grâce qui nous adopte pour enfants de Dieu ; comme récompense, elle est mesurée sur les mérites qui nous en rendent dignes ; comme fin dernière, elle est mesurée sur l'amour qui est le centre de notre repos. Prenez en main ces trois mesures : la grâce, les mérites, l'amour ; et voyez si vous pourrez

arriver par elles à connaître quelle est la grandeur de la gloire de la très-sainte Vierge.

[Marie plus glorieuse que tous les saints parce qu'elle a plus aimé]. — La très-sainte Vierge surpasse tous les saints en gloire, parce qu'elle a plus aimé Dieu que tous les saints ensemble. Son amour a un caractère particulier que tous les autres n'ont point. C'est un amour de mère qui est le plus tendre de tous, et un amour de père qui est le plus fort et le plus vigoureux de tous. D'ailleurs, si l'amour naît et s'entretient par les dons mutuels, évidemment la très-sainte Vierge a plus donné à son fils et a plus reçu de lui que tous les saints : d'une part elle lui a donné la vie, et d'une autre elle l'a reçue d'une manière toute particulière, parce qu'elle n'existe que pour lui et par lui ; si bien qu'elle est redevable au Verbe incarné non-seulement de la grâce et de la gloire, mais encore de la vie naturelle. Si donc vous me demandez qui de tous les saints à le plus aimé Jésus-Christ, ne dois-je pas vous répondre avec plus de raison que le pharisien : *Æstimo quia is cui plus donavit ;* à mon sens, c'est celui à qui il a plus donné. *Et quid mirum si præ omnibus diligit quæ præ omnibus est dilecta*, dit S. Bonaventure ?

[D'où vient le mérite de nos actions]. — Pour juger encore de la gloire qui a répondu à la mesure de la grâce qu'avait reçue la très-sainte Vierge il faut se rappeler les trois principes d'où se tire le mérite de nos actions. Le premier ce sont les habitudes surnaturelles et infuses : s'agit-il, par exemple, d'exercer un acte de foi ou d'une parfaite charité envers Dieu, comme cet acte est au dessus de toutes les forces de la nature, il faut que Dieu, par le moyen d'une habitude surnaturelle qui nous élève au-dessus de nous-mêmes, nous donne le pouvoir de l'accomplir. Comme cette habitude, par elle-même, demeurerait oisive, il faut de plus une grâce actuelle qui nous prévienne et qui nous excite, c'est-à-dire, qui nous pousse à agir. Enfin il faut que notre volonté, prévenue et secourue par la grâce, y coopère. Si l'une de ces trois choses vient à manquer, nous ne pouvons faire aucune action de vertu qui mérite un bonheur éternel. Mais quand ces trois choses agissent de concert, que les habitudes sont fortes, qu'elles sont excitées et poussées par de puissantes grâces actuelles, et que la volonté se porte à la vertu de toute l'étendue de ses forces, alors la grâce sanctifiante peut croître et se multiplier à l'infini. Or, qui a jamais agi en vertu de plus fortes et plus saintes habitudes dans tout le cours de sa vie que la très-sainte Vierge ? Qui a répondu avec plus de fidélité aux grâces actuelles et aux mouvements du Saint-Esprit ? N'a-t-elle pas tiré le meilleur parti possible du fonds immense de grâces qui lui fut donné en partage, sans qu'il y ait eu rien d'oisif, rien de perdu, d'inutile dans toutes ses actions ?

Pour connaître la grandeur d'une récompense, il faut connaître la

grandeur du mérite, car si elle est donnée selon les règles de la justice, elle doit égaler le mérite ; et pour connaître la grandeur du mérite, S. Thomas donne cette règle : *Quantitas meriti ex duobus potest pensari ; uno modo ex radice charitatis, alio modo ex claritate operis ;* pour juger de la grandeur du mérite, on a égard principalement à deux choses : la première est la dignité de la personne qui agit, la seconde est l'excellence de l'œuvre qu'elle fait. Si vous regardez l'excellence de la personne qui agit, c'est la mère de DIEU. Et que pensez-vous dire quand vous dites la mère de DIEU ? Savez-vous quel est son mérite ? c'est la personne la plus digne après les trois personnes divines. Savez-vous quel est le mérite de la personne de JÉSUS-CHRIST ? il est tel que tous les Docteurs catholiques s'accordent à dire que le Sauveur méritait infiniment dans toutes les actions de sa vie, même dans les moindres ; en sorte qu'une seule de ses paroles, une pensée de son esprit, un clin d'œil, une respiration, un seul pas qu'il faisait sur la terre, tout était en lui d'un mérite infini. Et toute la raison qu'ils en donnent, c'est la dignité infinie de sa personne : il était une personne d'un mérite infini. Or, après cette première personne, vient immédiatement la personne de la très-sainte Vierge. Elle n'est pas si digne à la vérité, aussi n'est-elle pas d'un si grand mérite ; mais elle lui ressemble, et s'en approche d'aussi près qu'il est permis à une pure créature. Il faut donc dire qu'elle remplissait d'un très-grand mérite toutes les actions de sa vie, même les plus petites, parce qu'elles étaient toutes faites par la personne la plus digne et la plus méritante qui fût au monde après JÉSUS-CHRIST. Mais pour connaître mieux la valeur et l'excellence des mérites de Marie, remarquez que S. Thomas dit expressément : *Et radice charitatis.* Cherchez cette racine dans son cœur, et voyez combien l'amour dont il brûlait pour DIEU était ardent, fécond, vigoureux. Et comme l'amour est la plus forte et la plus agissante de toutes les affections du cœur, le sien n'était jamais sans application, et jamais n'était appliqué qu'à des œuvres d'un très-grand mérite.

On peut encore juger de la grandeur de la gloire de la très-sainte Vierge par l'ensemble de ses vertus : il est dificile de dire laquelle méritait la préférence, parce qu'elle les possédait toutes dans un souverain degré, et les exerçait de la manière la plus noble, la plus extraordinaire, et la plus héroïque, sans obstacle et sans y mêler jamais aucun défaut. Les vertus, disent les théologiens, sont immmuables dans les anges ; mais elles ne sont pas méritoires. Elles sont méritoires dans les hommes ; mais elles ne sont pas immuables. La très-sainte Vierge seule a joui de ce double privilége : ses vertus étaient immuables et méritoires tout ensemble, et, sans perdre le mérite des voyageurs, elle avait l'avantage de ceux qui sont déjà arrivés au terme bienheureux. Son humilité était sans fond, sa pureté sans tache, sa patience sans bornes, son obéissance sans réserve, sa sagesse sans mesure, sa force et son courage à l'épreuve de tout. Si donc chaque vertu mérite une couronne dans le ciel, quelle doit être

la couronne de la très-glorieuse Vierge, puisqu'elle doit être enrichie de l'éclat de toutes les vertus des autres saints, et qu'elle les a possédées dans une éminence qui ne souffre point de comparaison.

[Humilité, source de gloire]. — Si la vérité même nous assure que celui qui s'abaisse sera élevé, puis-je me tromper en prenant aujourd'hui pour règle de l'élévation de la gloire que la très-sainte Vierge possède dans le ciel, la profondeur de son humilité sur la terre ? Cette règle est trop juste et trop sûre pour que l'on craigne de se tromper en la suivant. S. Paul, en effet, a vu dans l'humilité un fondement si solide, qu'il l'a cru capable de servir d'appui à toute l'élévation de la gloire du Fils de DIEU même quoique cette gloire fût due à tous les titres imaginables, il publie hautement que JÉSUS n'est monté au souverain degré d'honneur, dans son Ascension triomphante, que parce qu'il était descendu jusqu'aux plus profonds abaissements. On peut dire aujourd'hui la même chose de sa très-sainte mère : qu'elle s'élève jusqu'au plus haut de l'empirée, parce qu'elle était descendue jusqu'aux dernières humiliations. Et si l'Eglise semble demander quelle est celle qui s'élève si haut dans le ciel, ne peut-on pas répondre que c'est celle-là même qui est descendue si bas, et qui s'est humiliée si profondément sur la terre ? *Quæ est ista quæ ascendit* ? Si donc, vous pouvez mesurer la profondeur de son humilité, je me fais fort de vous donner la juste mesure de sa gloire et de son élévation ; mais l'un et l'autre est impossible à l'esprit humain.

Si toute la vie de Notre Dame s'est passée dans l'humiliation, qui peut dire combien elle sera exaltée après sa mort, combien il y aura de couronnes dans le ciel pour récompenser son humilité? On peut en juger par ce que DIEU a fait, et fait tous les jours sur la terre pour la gloire de cette divine mère. Personne n'ignore combien d'autels ou de temples ont été élevés en son honneur, combien de fêtes ont été instituées en son nom, avec quel concours et quelle pompe on les solennise. On sait combien de rois font gloire d'être ses vassaux et de regarder leurs états comme ses tributaires. J'ose dire que pour glorifier cette Vierge toute sainte, et fortifier la confiance de tous les fidèles en sa protection auprès de DIEU, le Seigneur n'a guère moins fait de miracles que pour établir son Eglise.

[Marie est morte d'amour]. — Tous les Docteurs s'accordent à dire que c'est l'amour divin qui a fait mourir la très-sainte Vierge, et l'a conduite au tombeau. Qu'elle soit morte d'amour, il ne faut pas le trouver étrange : c'était un prodige qu'elle pût vivre dans les flammes d'une si ardente charité. DIEU la conservait par un effort de sa puissance miraculeuse, comme le buisson de Moïse qui brûlait sans se consumer, et comme les trois enfants de la fournaise de Babylone. Il donnait une force extraordinaire à son esprit, il soutenait son imagination, il faisait subsister

toutes ses puissances spirituelles dans ces brasiers d'amour ; puis enfin il laissa la violence de cet amour détacher cette belle âme de son corps, et brûler tous les liens qui la retenaient.

[Marie au ciel avec son corps]. — Il est certain que l'âme des bienheureux dans le ciel souhaite se joindre au corps qui lui a servi de demeure sur la terre, et qu'elle a besoin de lui pour achever son bonheur et sa consolation. Elle attend donc avec une sainte impatience ce bienheureux jour où doit ressusciter sa chère moitié ; elle l'appelle par ses désirs, et elle jouit d'avance de la joie qu'elle goûtera en reprenant un corps qui achèvera sa gloire. La très-sainte Vierge possède dans le ciel ce que les bienheureux se contentent d'espérer. En effet, elle a dû porter dans le ciel la marque sensible de sa divine maternité, je veux dire ce corps par lequel et dans lequel elle a conçu un Dieu en vertu du plus grand de tous les miracles. Elle a dû y porter le sein qui l'a porté lui-même et qui l'a allaité, afin d'être reconnue pour mère de Dieu, de recevoir des anges et des saints les respects et les honneurs que cette grandeur mérite. Oui, Sauveur, votre mère a dû avoir dans le ciel le corps qui a fourni la matière du vôtre.

[Par l'Assomption, nouvelle gloire au ciel]. — Quelques saints pensent qu'au jour de l'Assomption Dieu avait créé une nouvelle gloire, parce qu'il avait établi sa mère dans un nouvel ordre et dans un rang d'honneur tout particulier. Peut-être veulent-ils dire qu'il avait donné un nouvel ornement et un nouvel éclat de gloire à la Jérusalem céleste par la présence de la très-sainte Vierge. C'est ce qui a fait dire à S. Bernard que le paradis est devenu plus éclatant lorsqu'elle est entrée comme un astre nouveau, le remplissant de sa lumière ; et S. Anselme s'adressant à elle, lui dit : *Omnia quæ in eis sunt per glorificationem tuam decorantur inæstimabiliter ;* tout ce qui est dans le ciel reçoit un surcroît inestimable de gloire et de beauté par l'éclat de votre Assomption.

[Marie meurt comme fille du Rédempteur]. — La très-sainte Vierge n'était pas obligée de mourir en tant que fille d'Adam, parce qu'elle n'avait hérité de lui ni la corruption du péché, ni l'apanage du péché ; mais elle était obligée de mourir en tant que fille de Jésus-Christ. Elle avait reçu de lui la vie de la grâce ; elle l'avait reçue par les mérites de sa croix, comme l'indique S. Bernardin quand il l'appelle la fille aînée du rédempteur, *primogenita Redemptoris :* elle était donc fille d'un Dieu mourant, elle avait donc contracté l'obligation de mourir, et puis elle devait ensuite recevoir de Jésus-Christ le couronnement de la grâce qui est la gloire. La vie qu'elle avait reçue d'Adam était une vie fort languissante ; mais la vie qu'elle devait recevoir de Jésus-Christ était une vie noble, excellente et précieuse : elle devait donc être dépouil-

lée de la première, pour être revêtue de la seconde. Si elle eût été transportée de la terre au ciel, sans passer par la mort et sans éprouver le changement que la résurrection fait aux corps des prédestinés, elle n'eût eu en sa chair dans le ciel que la vie imparfaite qu'elle avait eue sur la terre.

[Confiance]. — L'Assomption de la très-sainte Vierge est la consommation de notre confiance. En effet, si elle monte aujourd'hui au ciel, si elle y est assise à la droite de son fils, c'est pour y faire l'office de l'avocate des hommes. Vous craignez, dit S. Bernard, de vous adresser au Père, il vous a donné son Fils pour médiateur ; mais comme peut-être la majesté du Fils même vous effraie parce qu'il est Dieu, il vous a donné Marie comme médiatrice auprès de ce Fls. Adressez-vous donc avec confiance à ce trône de grâce et de miséricorde. Vous serez quelquefois plus tôt exaucé en vous adressant à la mère qu'en vous adressant au fils ; ce n'est pas qu'elle ait plus de pouvoir et de miséricorde que lui, puisqu'elle tient de lui tout ce qu'elle en a ; mais si le fils est miséricordieux, il est juste; s'il est notre Sauveur, il est notre juge ; si le Sauveur nous inspire des sentiments de confiance, le juge nous imprime des sentiments de crainte. Dans Marie il n'y a que de la miséricorde, que la tendresse d'une mère : *In Mariâ pura humanitas*. Ainsi donc, quelque misérable, quelque pécheur que vous soyez, adressez-vous à Marie, non-seulement sans crainte, mais avec toute sorte de confiance, sûr que vous ne serez point rebuté. Réjouissez-vous avec elle de sa gloire et de son pouvoir, mais réjouissez-vous en aussi avec vous-même, puisque sa gloire et son pouvoir sont les motifs de votre confiance.

[L'union de Marie avec Jésus demande sa résurrection]. — Si les hommes, au sentiment de plusieurs Docteurs, ont droit à la résurrection, en vertu de l'alliance contractée entre leur corps et celui du Sauveur dans l'Eucharistie, et qui les fait appeler par quelques SS. Pères *Concorporei et consanguinei Christi;* que ne devons-nous point dire de l'alliance que la mère de ce même Dieu a contractée avec son fils, et ne peut-on pas appliquer, d'une manière particulière, à sa chair pure et virginale, ce que Tertullien dit de celle de tous les hommes ? Puisqu'elle appartient à cet Homme-Dieu par tant de titres, comment tarderait-elle plus longtemps à ressusciter ? Il a pris naissance en elle, il s'est formé un corps d'une partie du sien, le sang de Marie coule dans ses veines, c'est de son lait qu'il s'est nourri durant quelque temps : *Hæccine non resurget toties Dei ?*

[La pureté de Marie la porte au ciel]. — Si la pureté incomparable de la très-sainte Vierge eut autrefois tant de charmes et tant d'attraits pour attirer du ciel le Verbe éternel, et l'obliger à contracter une si étroite alliance avec elle ; on doit croire qu'elle n'en a pas moins eu pour l'obliger à la

tirer elle-même du tombeau et l'élever jusqu'au ciel. C'est en effet le propre de cette vertu, dit un saint Père, d'attirer tout du ciel : *Virginitas quæ de cœlo omnia trahit.* Il veut dire qu'elle en attire toutes les grâces, toutes les faveurs, et toutes les bénédictions, et qu'elle a eu assez de pouvoir pour en attirer l'auteur même de tous les biens. Mais ne pourrions-nous point dire avec autant de raison qu'elle élève tout au ciel, qui semble être son lieu naturel, et vers lequel tout ce qui est pur se porte de sa propre inclination. Le corps donc de la plus sainte des Vierges, plus pur que les astres et que l'empirée, devait-il demeurer sur la terre, destiné qu'il était à servir d'ornement au ciel ?



§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Admiration des anges]. — *Quæ est ista quæ progreditur*, *etc.* Ce sont, chrétiens auditeurs, les plus hautes intelligences qui font aujourd'hui cette demande avec admiration, en considérant la bienheureuse Vierge élevée jusqu'au plus haut des cieux : non qu'elles ignorent son mérite, ou sa dignité de mère de Dieu, ou le titre qui la fait entrer en possession de la gloire ; mais c'est qu'éblouies d'un si grand éclat, elles sont frappées d'étonnement en voyant une pure créature élevée au-dessus des plus hauts Séraphins, comme elle les surpasse tous en mérite, et en sainteté : *Quæ est ista quæ progreditur ?* etc. Mais il me semble que les hommes peuvent faire une autre demande avec la même admiration : Quelle est celle-là qui meurt d'une façon si extraordinaire, et dont le tombeau devient une source de vie, en rendant un corps vivant et glorieux, sans qu'il passe par la pourriture et la corruption ? En effet, Messieurs, que doit-on davantage admirer ou sa pompe funèbre ou celle de son triomphe, son trône ou son tombeau. Marie dans le sein de la terre ou Marie au plus haut de l'empirée ? Tout ici est surprenant, puisque Marie meurt sans maladie et par un violent effort du plus pur amour de Dieu, qu'elle trouve la vie dans le séjour de la mort, et que la terre en perdant ce glorieux dépôt y trouve son bonheur : en effet cette glorieuse mère de Dieu ne monte au ciel que pour de là nous secourir par une plus puis-

sante protection. Voilà, chrétiens, ce qui doit faire le sujet de notre admiration, aussi bien que de celle des anges. (**Anonyme**).

[Mort de Marie, mort précieuse]. — Ne craignons pas, en parlant de la mort de la bienheureuse Vierge, de troubler la joie et la gloire de son triomphe. La mort des saints est précieuse devant DIEU ; et, comme leur vie n'est qu'un continuel martyre, on peut aussi dire que leur trépas n'est qu'un triomphe. Ils portent la vie avec patience, mais ils cherchent la mort avec ardeur ; et quand ils l'ont rencontrée, ils en témoignent autant de joie que s'ils avaient trouvé un trésor. C'est ainsi que l'Apôtre la regardait, lorsqu'il soupirait après son maître, et que la passion qu'il avait de le voir lui faisait dire ces paroles amoureuses : *Mihi vivere Christus est, et mori lucrum :* (Philipp. I) ; JÉSUS-CHRIST est ma vie, et la mort m'est un gain. En effet, c'est un bien inestimable, dit S. Ambroise, de pouvoir tout d'un coup s'affranchir de la corruption, de l'ignorance, de la faiblesse, qui sont les apanages du péché, et passer d'un état aussi triste et déplorable qu'est celui d'une vie mortelle à la condition bienheureuse des prédestinés. Que si la mort des saints est précieuse devant DIEU, celle de la très-sainte Vierge l'est encore infiniment davantage. C'est en cela qu'elle a choisi la meilleure part : et la gloire de son trépas est aussi extraordinaire et spéciale que celle de sa maternité est élevée au-dessus de toutes les grandeurs créées : *Si omnium sanctorum mors pretiosa, Mariæ certè est pretiosissima, quam tanta comitata est gratia ut mater* DEI *diceretur* (S. Augustin, serm. de Assumpt.) (**Le P. Nouet**, *Vie de* JÉSUS *dans les saints*).

La mort des saints est précieuse par le mérite de leur vie. Le bien de la mort ne consiste pas à mourir dans la pompe d'une grande fortune, mais dans la faveur de DIEU ; non dans l'honneur et dans les charges, mais dans l'état de grâce qui nous fait héritiers d'une couronne immortelle ; non dans l'abondance des biens de la terre, mais dans la sainteté des vertus qui sont les trésors du ciel ; non au milieu d'un grand nombre d'amis qui sont contraints de nous laisser au tombeau, mais au milieu des anges qui nous conduisent dans les demeures éternelles. C'est mourir heureusement que de rendre l'âme entre les mains de JÉSUS-CHRIST, et de monter avec lui comme en triomphe dans le ciel, après avoir rempli la terre de ses victoires. C'est mourir honorablement que de sortir du monde chargé de mérites, accompagné d'une infinité de bonnes œuvres, comme un grand prince qui ne sort jamais de son palais qu'avec un train magnifique et une suite honorable. Enfin, c'est mourir d'une mort précieuse que de s'ensevelir dans les lumières éclatantes de la grâce et les brillantes clartés de la gloire. La bonne vie donne les mérites, et la mort en tire la récompense ; elle acquiert les vertus, et la mort obtient la couronne ; elle fait les grandes actions, et la mort lui rend un fidèle témoignage : *Mors vitæ testimonium*, comme dit S. Ambroise. Quelle mort donc

plus précieuse que celle de la très-sainte Vierge, qui a fini la plus belle, la plus rare, la plus précieuse de toutes les vies ? (*Le même*).

[Marie meurt au comble de la sainteté]. — La plupart des hommes meurent trop tôt, parce qu'ils n'ont fait que peu de chose pour mourir saintement et qu'ils n'ont presque rien acquis pour l'éternité ; ainsi, quoiqu'ayant demeuré longtemps sur la terre, ils ont peu vécu, puisque devant Dieu le nombre de nos années et de nos jours ne se compte que par celui de nos vertus, de nos mérites et de nos bonnes actions. C'est ce qui fait que très-peu de personnes sont dans l'état où elles devraient être à l'instant de leur mort, parce que peu rendent leurs jours pleins, comme parle le Saint-Esprit. Mais pour la très-sainte Vierge, elle a vécu longtemps, parce qu'elle a saintement vécu ; et sa vie s'étant passée tout entière dans la pratique des plus hautes vertus, sans qu'elle en ait perdu un seul moment, la mort l'a prise dans l'état qui lui était le plus avantageux ; et comme on a dit autrefois d'un grand conquérant, que la mort avait attendu pour le frapper qu'il fût parvenu au comble de la gloire, nous pouvons dire avec vérité de la mère de Dieu que son fils l'a laissée en ce monde, jusqu'à ce qu'elle fût arrivée au comble de ses mérites et au plus haut degré de la sainteté, et par conséquent, que son heureuse mort a été comme un dernier trait de pinceau achevant le tableau d'une si belle vie. (*Sermons sur tous les sujets*).

Si notre mort est précieuse à mesure que notre vie a été sainte et remplie de mérites, de quel prix doit être devant Dieu la mort de cette très-sainte créature qui avait fait de si admirables progrès dans la sainteté, puisqu'aucun jour, ni aucun moment ne s'est écoulé sans qu'elle ait amassé vertus sur vertus, et mérites sur mérites ? D'ailleurs, s'il n'y a rien d'aussi précieux devant les yeux de cette divine majesté, que la grâce dont le moindre degré est préférable à tout ce qu'il y a dans la nature ; si elle est la mesure de notre perfection et ensuite de notre bonheur ; si c'est elle enfin qui fait le prix et la grandeur de notre mort ; quels doivent être le mérite et la gloire d'une vie dont chaque instant a été marqué par un nouvel accroissement de grâces, et dont chaque action a enchéri pour ainsi dire sur celles qui l'avaient précédée ? Si chaque moment de sa vie a été précieux, de quel prix est la mort qui en a été le dernier, et qui a mis le comble à la perfection de tous les autres ? *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus ;* la mort des saints est précieuse : que faut-il donc penser de la mort de Marie qui les a surpassés tous par l'abondance des grâces et la grandeur des mérites ? (*Essais de Panégyriques*).

[Profiter du temps]. — Mais si nous souhaitons que notre mort soit conforme à ce modèle, il faut nécessairement régler notre vie sur la sienne, et graver bien dans notre esprit cette vérité, qu'à la mort, nous ne trouverons que le bien que nous aurons fait pendant notre vie, et que ce bien

seul en fera tout le mérite. Si donc nous n'avons rien amassé pendant la vie, nous nous trouverons alors les mains vides, sans pouvoir ensuite acquérir quoi que ce soit et augmenter notre bonheur pendant toute l'éternité. Le sceau sera mis au livre de notre vie : on n'y pourra plus rien écrire, rien effacer, rien ajouter. Ce que nous aurons semé pendant notre vie, nous le recueillerons à la mort ; et ce que nous aurons fait alors sera ce qui la rendra bienheureuse et précieuse devant Dieu, ou malheureuse pour jamais. Hélas ! que de regrets alors d'avoir si peu de chose avec tant de grâces, tant de moyens, tant de saintes inspirations et de mouvements du Saint-Esprit, tant d'occasions d'acquérir une infinité de mérites, et de pratiquer de saintes actions ! Mais, comme ces regrets seront inutiles, c'est à nous, si nous voulons rendre notre mort bienheureuse et précieuse devant Dieu, d'employer tous les moments de notre vie à faire profiter la grâce, et à pratiquer la vertu. (*Les mêmes*).

[Marie désirait être réunie à son fils.] — Pensez, je vous prie, quelle fut la violence du désir dont brûlait cette mère passionnée de voir un fils qu'elle aimait plus qu'elle-même, et pour qui elle vivait uniquement ; ce fils qu'elle savait être le souverain du ciel, pendant qu'elle demeurait encore sur la terre, et qu'elle passait sa vie dans les larmes et dans la douleur de l'avoir perdu ! Quels soupirs ne poussa-t-elle point vers le lieu où était sa joie et son trésor ! Quel empressement ne témoigna-t-elle point de le voir ? dans quelle longueur ne passa-t-elle point ce long intervalle de temps ? C'est ce que nous ne pouvons exprimer par nos paroles : mais nous en pouvons conjecturer quelque chose par la douleur qu'elle conçut de l'avoir perdu seulement durant trois jours lorsqu'il se retira dans le temple, par l'inquiétude qu'elle fit paraître et par les mouvements qu'elle se donna : *Ego et pater tuus dolentes quærebamus te.* Hé ! que n'a-t-elle donc point fait durant trente ans qu'elle s'en est vue séparée ! (**Le P. Nouet**).

Que si vous considérez maintenant cet amour, non plus tel qu'il est dans le cœur d'une mère envers son fils, mais comme surnaturel, tel qu'il était dans la très-sainte Vierge envers son Dieu, on peut dire que, comme jamais aucune pure créature n'a plus aimé son Dieu que la très-sainte Vierge, jamais personne n'a brûlé d'un plus ardent désir de le voir et de le posséder, parce que le désir répondait à la connaissance qu'elle en avait, connaissance qui était sans doute plus parfaite que celles de toutes les autres créatures en cette vie, puisque Marie avait incomparablement plus de lumières. Connaître donc quel bonheur c'était que la gloire dont elle avait porté l'auteur dans son sein, et s'en voir privée si longtemps ; voir suspendre trente ans entiers l'effet de ses désirs : c'est à peu près comme si vous arrêtiez le premier mobile dans sa course. Ou bien, disons que, comme la plus grande peine d'une âme dans l'autre vie, c'est la privation de Dieu, lorsque cette âme s'élance pour le joindre avec des efforts inconcevables, et qu'elle se sent toujours arrêtée ou repoussée au

plus fort de ses transports, de même, en quelque façon, ce qui fait souffrir le plus la très-sainte Vierge, c'est la suspension de son bonheur. (*Sermons sur les sujets de la morale chrétienne*).

[Sa résignation]. — Si la constance des autres consiste à recevoir la mort avec assurance, celle de la très-sainte Vierge s'est montrée dans le courage avec lequel elle l'a attendue si longtemps. La résignation que l'on demande à un chrétien, lorsqu'il la sent approcher, c'est de s'y soumettre et de l'accepter de bon cœur ; mais celle de la très-sainte Vierge a été de la voir venir avec tant de lenteur, et de se soumettre aux ordres de la providence, qui a voulu qu'elle demeurât si longtemps sur la terre, pour soutenir et consoler l'Eglise qui avait encore besoin de son secours. Or, quand nous ne regarderions la mort de la très-sainte Vierge que par cet endroit, elle serait sans doute précieuse devant Dieu qui n'a rien de plus agréable qu'une âme entièrement détachée de ce monde, ne souhaitant que Dieu, et n'attendant que le moment heureux de s'unir éternellement à lui. Tâchons, chrétiens, de l'imiter en ce point, et tenons pour constant que nous ne serons jamais mieux préparés à recevoir la mort, que lorsque nous l'aurons le plus attendue et souhaitée avec le plus d'ardeur ; parce que nous nous mettrons en l'état qu'il faut être pour la rendre semblable à celle de la mère de Dieu. (*Les mêmes*).

[La vie de Marie fut un miracle continuel]. — Le Saint-Esprit avait allumé dans le cœur de la très-sainte Vierge une flamme si violente, que ce fut en vérité un miracle continuel qu'elle pût soutenir sans mourir l'effort impétueux de ce feu céleste, qui devait à chaque moment faire éclater sa poitrine. Car si S. Ephrem criait par les déserts, mettant la main sur son cœur qui voulait s'ouvrir et se fendre ; si S. François d'Assise pensa mourir de joie, ayant ouï un ange qui le charmait par une céleste harmonie ; si S. François Xavier, élargissant son sein pour prendre un peu d'air, et regardant le ciel d'un visage enflammé, priait la divine bonté d'épargner ses faveurs et de se souvenir que le cœur d'un homme mortel n'était pas capable d'une si grande abondance de lumières et de consolations ; que devait faire la très-sainte Vierge qui en recevait plus elle seule que tous les saints ensemble ? Comment n'expirait-elle pas à chaque instant ? Comment n'était-elle pas à tout moment consumée par les flammes de son amour, surtout depuis que le Fils de Dieu, qui est la charité même, avait voulu loger neuf mois dans son sein virginal ? Ne peut-on pas dire avec S. Bernard que ses chastes entrailles furent changées en amour, qu'elle n'avait plus ni cœur ni vie, s'il est permis de parler ainsi ; mais que la charité était son cœur, et que vivre et aimer Dieu n'était pour elle qu'une même chose. La vie des Séraphins est de voir Dieu, de l'aimer incessamment, d'en jouir avec des délices inestimables ; ils portent partout leur paradis, et comme dit S. Grégoire,

quelque part qu'ils aillent, ils ne sortent jamais de Dieu, ils volent dans le sein de son immensité, ils vivent dans son cœur, ils exercent leurs ministères dans le sanctuaire de la divinité. C'était là, à vrai dire, la vie de la très-sainte Vierge : elle tenait plus de la condition des bienheureux que de l'état des mortels qui vivent sur la terre ; son cœur était toujours en Dieu, Dieu était continuellement dans son cœur ; son sommeil n'était qu'une veille continuelle de la charité, et elle pouvait dire comme l'épouse : *Ego dormio, et cor meum vigilat* (Cantic. v, 2). (**Le P. Nouet**, *Vie de* Jésus *dans les saints*).

[La mort de Marie fut un miracle]. — C'est sans doute un grand miracle que la mort de la très-sainte Vierge, puisque c'est un effet dont on ne peut trouver la cause. Car qui peut dire au vrai la cause d'un si merveilleux trépas ? Est-ce le péché ? Non ; elle est l'innocence même : sa conception est sans tache, sa naissance sans souillure, sa vie sans reproche ; et n'ayant jamais été esclave du péché, elle ne devait pas être tributaire de la mort. Est-ce la maladie ? Non ; elle ne fut jamais malade, et son corps était exempt de toutes les altérations de la nature. Est-ce la violence ? Non ; la mort lui paraissait trop aimable pour être violente. Est-ce le trait de l'amour divin ? Mais l'amour est le principe de la vie, comment lui aurait-il donné la mort ? Est-ce la croix de son fils ? Mais si elle en devait mourir, dites-moi pourquoi n'en mourut-elle pas sur le Calvaire. Il est certain que jamais mère n'aima tant son fils parce que jamais mère n'eut un fils qui fût à elle seule, jamais mère n'eut un fils si aimable et si parfait, jamais mère n'eut un cœur si noble et si embrasé du feu de l'amour divin ; et toutefois plusieurs mères sont mortes, ou de douleur en voyant mourir leurs enfants, ou de crainte en les voyant dans le seul danger de mourir. Comment donc la très-sainte Vierge ne mourut-elle point de la mort de ce cher fils, ayant pour lui un tel amour, et le voyant souffrir un tel supplice ? Vous me direz avec S. Bernardin, que c'était pour elle un plus grand martyre de vivre sans lui que de mourir avec lui, parce qu'en mourant avec lui elle n'eût été martyre qu'une fois, mais qu'en lui survivant, chaque moment de sa vie lui était un martyre. Quel prodige donc que la vie soit pour elle une espèce de mort, et que la mort, changeant de nature à son égard, lui soit une espèce de vie ! (*Le même*).

[La foi et l'espérance de Marie]. — Si dans cette consternation générale où la fin tragique du Sauveur avait jeté tous ses disciples, la Vierge très-sainte demeura tranquille, attendant dans le calme et dans le silence l'effet des promesses de son fils ; quelle fermeté dut accompagner sa foi et son espérance à l'heure de la mort, lorsqu'après tant de grâces reçues et tant de vertus pratiquées, après tant de gages anticipés du bonheur ineffable que Dieu lui destinait, après tant de preuves de l'infaillibilité de ses paroles, elle n'avait plus la possibilité de douter, et que tant de

lumières ayant ôté à sa foi l'obscurité qui l'accompagne ordinairement, ne lui avaient laissé que la soumission et l'humilité qui sont les fondements de cette vertu ! Représentez-vous cette Vierge ornée de toutes les vertus, enrichie de toutes les grâces, expirant dans une extase et dans un ravissement plutôt que dans une agonie, et faisant des derniers mouvements de son cœur les transports d'une charité consommée. Je m'imagine que, pénétrés de la grandeur de ce mystère, vous considérez les hommes et les anges assemblés autour de la très-sainte Vierge pour recueillir ses derniers soupirs, les gémissements des uns qui pleurent la perte de leur mère commune, et les chants d'allégresse des autres qui préparent les couronnes de leur reine, les circonstances de sa mort mêlées avec l'appareil de son triomphe, et le tribut qu'elle rend à la nature relevé par les hommages de ce qu'il y a de plus grand dans le ciel et sur la terre. Sans doute que l'image d'une mort si sainte, si douce et si tranquille fait quelque impression sur vos esprits, et que dans les sentiments de piété qu'elle vous inspire, vous dites au fond de votre cœur : faites, ô mon Dieu, que je meure de la mort des justes, et que, parmi les troubles et les douleurs inséparables de ce dernier moment, je ressente quelque chose de cette tranquillité bienheureuse dont la mort de la très-sainte Vierge fut accompagnée. Mais pour obtenir cette grâce, travaillez d'avance à vous détacher du monde. Comme chaque moment emporte avec lui une portion de votre vie, faites qu'il emporte en même temps une partie de cet amour déréglé qui vous attache à la terre ; faites que, le fond de votre cupidité s'épuisant pour ainsi dire à mesure que le cours de vos années se consommera, vous vous trouviez heureusement sans amour pour les créatures, lorsque cet amour ne servirait qu'à vous en faire regretter la perte. Que votre cupidité s'affaiblisse avec vos forces ; que vos passions meurent insensiblement avec vous, afin que, comme un arbre qu'on a eu soin de déraciner tombe de lui-même et sans effort, vos âmes, libres et dégagées des affections terrestres qui, comme autant de racines, les attachent au monde, s'en séparent sans violence, et tombent d'elles-mêmes entre les bras de Dieu, qui se présentera pour les recevoir dans ce dernier moment. (*Essais de Panégyriques*).

[Le désir de la mort produit par l'amour de Dieu]. — Nous pouvons considérer l'ardent désir qu'avait la très-sainte Vierge d'aller voir Dieu et de se réunir à son fils. Ce désir qui s'augmentait à mesure qu'elle approchait de la mort, ne venait d'aucun dégoût de la vie, ni d'aucune crainte des souffrances, mais d'un pur amour qui ne trouvant rien de capable de le satisfaire ici-bas, soupirait continuellement après Dieu, qui devait faire toute sa félicité dans le ciel. Comme elle avait lu les saintes lettres, elle en tirait des passages pleins de sentiments conformes à ceux de son cœur. Tantôt elle disait en elle-même avec David: *Hélas, que mon exil est long ! j'ai déjà passé bien des années parmi les peuples de Cédar, il y a longtemps que*

mon âme est dans ce monde, comme *dans un lieu de bannissement.* (Psalm. CXIX, 5). Tantôt se tournant vers DIEU, elle lui disait : *Comme le cerf altéré cherche les sources des eaux, ainsi mon âme vous cherche, Seigneur. Mon âme brûle de soif pour le* DIEU *fort et vivant. Quand est-ce que je paraîtrai devant la face de mon* DIEU ? (Psalm. XLI, 2). *Délivrez mon âme, Seigneur, de la prison* de ce corps, *afin que je bénisse votre saint nom. Les justes attendent que vous me donniez la couronne* de justice que j'ai méritée. (Psalm. CXLI, 5). Il est à croire qu'il se faisait quelquefois dans son cœur, comme dans celui de l'Apôtre (Philipp. I, 23), un combat de l'amour de DIEU et de l'amour du prochain. D'un côté l'amour de DIEU lui faisait voir de quel avantage il était pour elle de mourir afin d'être avec JÉSUS ; de l'autre, l'amour du prochain la sollicitait de demeurer sur la terre pour le bien de l'Eglise naissante. Comme donc elle n'avait point d'autre volonté que celle de DIEU, elle lui disait avec une entière soumission : si je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse point le travail : que votre volonté soit faite. Vierge incomparable, jamais le travail ni la mort ne vous ont fait peur; vous n'avez jamais ni appréhendé de mourir, ni refusé de vivre, parce que vous avez toujours souhaité de faire ce que DIEU voulait. Plût à DIEU que j'eusse tout ensemble et votre résignation et vos saints désirs, afin de prendre la vie en patience et de recevoir la mort avec joie. (**Le P. Dupont,** *Méditations de la foi.*

[Marie avait présente à la pensée la mort de Jésus]. — Qui eût vu le cœur de la très-sainte Vierge depuis le départ de JÉSUS-CHRIST, qu'eût-il vu dans ce sanctuaire, sinon l'image de la croix, des clous et des épines que l'amour y avait profondément imprimée ? Sa vie ordinaire n'était qu'une continuelle méditation de la mort de son fils. Tous les jours elle représentait dans son âme la tragédie sanglante de la très-amère Passion ; tous les jours, comme il est probable, elle allait sur le Calvaire pour arroser ce lieu sacré de ses larmes, et baiser mille fois la terre qu'elle voyait encore marquée des vestiges du Sauveur du monde. C'était là son plus sérieux emploi, c'était son plus agréable divertissement, c'était sa station et son pèlerinage ordinaire, en attendant le grand voyage du ciel où elle devait se réunir à son souverain bien, et jouir éternellement de sa présence. Enfin, s'il faut désirer la mort avec ardeur et l'attendre avec patience, qui peut dire avec quelle passion elle aspirait à son centre, et quelle violence elle faisait à son cœur pour tenir si longtemps ces mouvements impétueux soumis aux volontés de DIEU ? Ce n'est pas une grande vertu pour nous d'être résignés à la vie : nous ignorons le bonheur de la mort, et la gloire qu'elle nous amène avec elle ; mais si nous avions seulement parlé un quart d'heure de l'état de l'autre vie avec une âme bienheureuse, notre cœur serait tout embrasé de désirs. La très-sainte Vierge, qui avait porté toute la gloire du ciel dans son sein, et par conséquent qui

en avait une si claire connaissance, étant obligée de vivre l'espace de trente-deux ans séparée de cette gloire et de son fils qu'elle aimait ardemment, a plus mérité, j'ose le dire, par cette résignation, que tous les autres martyrs en embrassant une mort cruelle. (**Le P. Nouet**, *Vie de* Jésus *dans les saints*).

[Marie après l'Ascension]. — Que pensez-vous que fit la Vierge très-sainte pendant tout le temps qui se passa depuis le moment de l'Ascension glorieuse du Sauveur jusqu'à celui dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire? Quelle fut, dis-je, l'occupation de cette mère toute sainte, si ce n'est de soupirer sans cesse vers ce jour bienheureux qui la devait réunir pour jamais à son fils bien-aimé? Si l'on a vu, dit S. Chrysostôme, des personnes passionnées pour le monde s'en détacher entièrement après quelque perte sensible, pour ne plus penser qu'au ciel; quel dégoût pour la terre la perte d'un fils aussi parfait que Jésus ne fit-elle pas naître dans le cœur d'une mère aussi tendre que la Vierge incomparable! Combien de fois, dans l'ardeur de ses oraisons, s'est-elle écriée: *Quis dabit mihi pennas sicut columbæ, et volabo, et requiescam* (Ps. liv, 7): Qui me donnera des ailes de colombe pour voler jusqu'à vous, mon Dieu, et pour jouir d'un repos éternel, après les troubles et les agitations que votre perte a causés dans mon âme? Pendant que vous avez vécu, mon cœur était partagé entre le ciel et la terre, et je suivais sans scrupule les mouvements de tendresse qui m'attachaient à vous, parce que je trouvais mon Dieu dans mon fils; mais maintenant vous avez emporté tous mes plaisirs, et m'avez laissée dans un exil insupportable: *Heu mihi, quia incolatus meus prolongatus est.* (Psalm. cxix, 5). C'est à peu près dans ces sentiments que la glorieuse Vierge abandonna le monde. (*Essais de Panégyriques*).

[Désir de voir Dieu, preuve d'amour]. — On dit, et c'est vrai, que la plus grande et la plus profonde de toutes les plaies que la charité fait à un cœur qui aime Dieu, c'est le désir de le voir, de le posséder, et de s'unir à lui comme au souverain bien: *Spes quæ differtur affligit animam*, dit le texte sacré. C'est même à cette marque, comme la plus certaine et la plus incontestable, que l'on peut reconnaître la grandeur de l'amour que nous avons de le voir; de sorte qu'une âme qui l'aime véritablement entre dans le sentiment de S. Paul qui souhaitait de mourir pour vivre avec Jésus-Christ: *Desiderium habens dissolvi, et esse cum Christo* (Philipp. i, 23). Cet amour lui cause une sainte impatience, comme il la causait au roi prophète: *Heu mihi, quia incolatus meus prolongatus est.* (Psalm. cxix, 5). Il la fait languir et comme dessécher par un désir ardent et continuel, comme S. Augustin qui s'écriait quelquefois: *Moriar ut videam, videam ut moriar* (Soliloq). O mon Dieu! s'il faut mourir pour vous voir, et si quiconque vous a vu, ravi d'un si charmant objet, ne peut plus voir autre

chose, que je meure donc pour jouir du bonheur de vous voir; ou bien, que je vous voie avant de mourir ! Mais quand je pense à la froideur de nos désirs envers ce souverain bien, quand je vois que cette indifférence passe souvent jusqu'à l'oubli ; ah ! je dis que nous n'aimons Dieu que froidement, puisque ce désir de le posséder est si languissant. Il n'en était pas de même de la mère de Dieu ; elle souhaitait le voir de toute l'ardeur de ses désirs. (*Sermons sur tous les sujets de la morale*).

[L'amour peut causer la mort]. — Il n'y a nul sujet de s'étonner que l'amour ait pu agir violemment sur le cœur de la très-sainte Vierge pour lui causer la mort; toutes les passions altèrent la santé lorsqu'elles sont hors de leur juste tempérament, et même elles avancent quand on s'y abandonne sans modération. On a vu des hommes expirer de joie, et d'autres de douleur ; on en voit tous les jours dessécher de tristesse et de déplaisir ; d'autres enfin meurent par emportement de colère. Quelle merveille donc que l'amour, quand elle est la plus violente de toutes les passions, et celle dont les impressions sont de beaucoup les plus vives, ait pu produire cet effet sur le cœur le mieux fait qui ait jamais existé ? Si l'on a vu de saintes âmes qu'une seule étincelle de ce feu sacré a conduites jusqu'aux portes de la mort dont un miracle seul les a préservées, comme une sainte Thérèse à qui un Séraphin ouvrit le cœur avec une flèche embrasée pour donner ouverture aux saintes ardeurs qui la consumaient, comme un S. Philippe de Néri dont une côte se rompit pour faire passage à ce feu divin, comme un S. Xavier qui se découvrait lui-même le sein afin de faire évaporer en quelque sorte les flammes qui le brûlaient intérieurement ; que devons-nous penser de Marie dont le cœur avait reçu en abondance l'amour de Dieu aussitôt que le mouvement, et avait vu cet amour se développer par un continuel accroissement ? Ne fallut-il pas un miracle perpétuel pour empêcher que ce feu sacré ne consumât son sujet? et que devait-on attendre autre chose, sinon que le cœur de la glorieuse Vierge, qui souhaitait avec tant d'ardeur de s'unir à l'objet de ses désirs, se brisât ou se desséchât d'une sainte langueur ? Disons donc que si la gloire de la mort dépend du motif ou de la cause qui nous la fait souffrir, il n'y eut jamais une mort plus précieuse devant Dieu, après celle de Jésus-Christ, que celle de la Vierge, sa mère. (**Anonyme**).

[Combat entre l'amour et l'obéissance de Marie]. — Ne vous êtes-vous jamais représenté ce combat d'une charité et d'une obéissance parfaites dans le cœur de la sainte Vierge ? Pendant que les transports de la plus ardente charité l'élevaient vers le ciel, il fallait que son obéissance en suspendît toute l'impétuosité pour la faire consentir à demeurer sur la terre ; que la soumission à la volonté de Dieu succédât dans son cœur à l'ardent désir de voir Dieu ; que le même amour étouffant les mouvements qu'il

faisait naître lui fît désirer la vue de son fils avec impatience, et lui en fît supporter la privation sans murmure ; qu'elle attendît avec docilité que la main de Dieu vînt elle-même priser cette brison importune de son corps qu'elle était à tout moment pressée de rompre par la violence de son amour, offrant ainsi au Père éternel le plus agréable sacrifice qu'il ait jamais reçu d'une pure créature, et se faisant obéissante jusqu'à vivre autant qu'il le voulait, comme son fils s'était fait obéissant, jusqu'à mourir comme il l'avait voulu. (*Essais de Panégyriques*).

[La pureté de Marie, cause de sa résurrection]. — Entre une infinité de motifs qui obligeaient le Fils de Dieu de prévenir en faveur de sa très-sainte mère le temps destiné pour la résurrection générale, le principal est sa pureté qui, ayant eu autrefois assez d'attraits et de charmes pour l'attirer du sein de son Père dans le sien, en a eu assez ensuite pour l'attirer elle-même du tombeau jusque dans le sein de Dieu. Cette vertu, dit Ennodius, a ce pouvoir d'attirer tout du ciel : *Virginitas quæ de cœlo omnia trahit ;* il veut dire qu'elle en attire toutes les grâces et toutes les faveurs, puisqu'elle a eu assez de pouvoir pour attirer celui qui en est l'auteur. Mais ne pourrais-je point dire avec autant de raison, qu'elle attire et élève tout au ciel, qu'elle trouve sa place naturelle dans ce ciel ou rien de souillé ne peut entrer, et où tout ce qui est pur se porte de sa propre inclination? Le corps donc de la très-sainte Vierge, plus pur que les astres et que l'empirée, devait-il demeurer dans la terre dont il n'a été formé que pour servir d'ornement au ciel, et devait-il être sujet à la pourriture et à la corruption ? C'est le privilége des vierges, au sentiment des SS. Pères, de présenter dès cette vie une image de l'éclat où seront les corps après la résurrection ; mais si jamais personne offrit cette image, ce fut la Vierge toute sainte qui a mis au monde la pureté même. Elle a exprimé parfaitement cet état pendant sa vie : elle a donc dû jouir de ce privilége après sa mort, puisque sa pureté n'était pas seulement une vertu, mais encore un don tout céleste qui, l'ayant élevée au-dessus des anges mêmes, comme dit S. Bernard, lui donnait en quelque sorte le droit d'être au moins leur égale sur ce point. Si dans la nature il y a des corps incorruptibles, en est-il de plus dignes de cet avantage que le très-saint corps de Marie qui tenait plus du ciel que de la terre, et qui a été tellement soumis à l'esprit qu'il n'a jamais ressenti la moindre rebellion des appétits ? Si la grâce originelle portait avec elle un principe d'incorruptibilité dans le premier homme, pour la faire ensuite passer dans tous les autres, pourquoi la Vierge toute sainte, qui a possédé cette grâce, et ne l'a jamais perdue, ne jouira-t-elle pas du même droit ? Il est vrai qu'elle a été sujette à la mort; mais c'est, comme nous avons dit, afin d'être plus semblable à son fils qui n'y était point obligé : on peut donc dire qu'elle n'a pas, comme le reste des hommes, payé ce tribut à la nature à cause du premier Adam, mais à cause du second Adam qui est son fils, lequel

n'ayant pas voulu se dispenser de cette loi, ne pouvait pas en exempter sa mère. Mais pour la corruption du tombeau, il ne convenait pas qu'ils y fussent assujettis, et de tous les deux on peut répéter cette parole du prophète : *Non dabis sanctum tuum videre corruptionem.* (**Anonyme**).

[Reconnaissance de Jésus, autre cause de la résurrection de Marie]. — Une autre raison qui obligea le Sauveur de la faire sortir du tombeau par une résurrection anticipée, c'est l'amour de reconnaissance fondé sur tant d'offices de charité qu'il en avait reçus : il devait, non pas en différer la récompense pleine et entière longtemps après sa mort, mais la donner promptement au corps aussi bien qu'à l'âme. N'est-ce pas du corps de Marie qu'il a reçu les plus grands services ? C'est par son corps qu'elle lui a donné la vie : l'esprit y a contribué par le consentement, c'est vrai ; mais la substance corporelle de Jésus a été prise du corps de sa mère. C'est par son corps qu'elle l'a nourri, qu'elle lui a parlé, etc. Et quoique les actions qui sont purement de l'âme semblent plus nobles, comme sa charité, sa haute contemplation, sa profonde humilité ; cependant, eu égard à la fin pour laquelle Dieu l'avait choisie, on peut dire que son corps a eu cet avantage sur son âme que c'est en lui que se sont accomplis les plus grands mystères, puisque c'est en lui que le Sauveur a pris naissance ; que son corps a été formé d'une partie du corps de Marie, que le sang de Marie a coulé dans ses veines. Si donc Dieu réserve aux corps des justes une récompense après la résurrection générale, parce qu'ils ont été les instruments dont ces bienheureux ont usé pour faire le bien, s'il hâte et abrège le temps pour accomplir les justes désirs de ses saints amis qui conservent toujours une propension naturelle à reprendre leur corps ; la reconnaissance qu'il avait pour sa glorieuse mère ne demandait-elle pas avec justice qu'il abrégeât encore le temps en sa faveur, et qu'il n'attendît pas le terme destiné pour la résurrection de tous les hommes, mais qu'il usât de quelque distinction à l'égard de celle qui lui avait rendu des services si considérables, et si essentiels ? Pouvait-il se voir en possession de la gloire de son corps, sans en faire part à celle dont il l'avait reçu ? pouvait-il souffrir que le corps qui lui avait donné la vie fût si longtemps la proie de la mort ? Non, ce fils est trop reconnaissant envers une telle mère : il a reçu la vie dans son sein, il la lui rendra dans le tombeau. Elle est sa mère ; il sera son père, pour ainsi dire, en lui rendant la vie à son tour. Puisque dans le ciel les âmes séparées de leurs corps conservent toujours une secrète inclination à s'y rejoindre, et que jusqu'à ce temps-là leur bonheur ne sera pas entièrement parfait, Marie ayant toujours accompli si fidèlement la volonté de Dieu, il accomplira maintenant la sienne, en lui accordant ce qu'elle ne peut s'empêcher de souhaiter, toute bienheureuse qu'elle est. Cette arche d'alliance ne pouvait demeurer dans une terre étrangère, il faut qu'elle soit placée dans le ciel. (*Le même*).

[L'alliance de Marie avec Jésus cause d'incorruptibilité pour elle]. — Un autre droit à l'incorruptibilité pour le corps de la sainte Vierge se tire de l'alliance qu'elle a eue avec celui qui est la sainteté et la pureté même; car la même loi de bienséance qui obligeait le Fils de Dieu à ne pas souffrir que son propre corps uni à la divinité fût réduit en cendre, l'obligeait pareillement à préserver le corps de sa mère de cette infamie, parce qu'elle eût rejailli sur lui-même, puisque sa chair avait été formée de la chair de Marie. Et, dit Jean Damascène raisonnant sur ce même principe, comment celle qui avait porté dans son sein la sainteté essentielle eût-elle été sujette à la corruption? Comment cela aurait-il pu s'accorder avec la gloire d'avoir enfanté un Homme-Dieu? Comment le vaisseau qui avait renfermé ce baume précieux n'en eût-il point retenu l'odeur, et ressenti le premier effet? Si l'arche d'alliance, qui n'était que la figure de la mère de Dieu, était d'une matière capable de la garantir des injures du temps et des atteintes des vers, eût-il été de la sagesse de Dieu d'avoir plus de soin de la figure que de la réalité? Eût-il été à propos que l'arche d'alliance qui ne renfermait qu'un peu de manne eût un privilége qui n'aurait pas été accordé à cette arche vivante et animée qui a porté le Dieu du ciel, et le Sauveur de tout le monde? Ne serait-ce pas avoir visiblement négligé les devoirs les plus naturels d'un tel fils envers une telle Mère? (*Le même*).

[Exemption du péché, cause de résurrection]. Les corps de tous les hommes sont, d'après S. Paul, des corps de péché, *corpus peccati* (Rom. VI, 6); il ne faut donc pas s'étonner s'ils souffrent une sorte de châtiment dans le délai du bonheur qui leur est dû, et si pendant quelque temps ils sont réduits en pourriture et en cendre. Mais c'est bien à d'autres conditions que le corps de la Vierge très-sainte peut prétendre à son propre bonheur : quoiqu'il soit descendu du sang d'Adam, il n'a pas participé à son crime; il fut non pas un corps de péché, mais un corps de sainteté et de grâce, puisqu'il a participé à la sanctification de l'âme, dont l'éclat a rejailli sur lui et s'est comme répandu dans toutes ses facultés. En outre, cette partie visible de la Vierge a reçu par elle-même des priviléges de sainteté qui l'ont faite plus sainte que tous les temples et tous les autels, parce que le Saint-Esprit s'est toujours appliqué à la rendre digne de recevoir Jésus-Christ, ou digne de la gloire de l'avoir reçu. Si la plénitude de la grâce s'est ainsi répandue sur le corps de Marie pour le sanctifier, il n'y a donc rien de son côté qui doive retarder tant soit peu l'achèvement du bonheur qui lui est propre, rien qui ne mérite le triomphe de son Assomption; et nous pouvons lui appliquer d'une manière toute spéciale ce que Tertullien dit de tous les chrétiens. Ce Père, pour exciter dans les esprits l'espérance de la résurrection, après avoir décrit pompeusement les rapports de la chair des hommes, et beaucoup plus encore de celle des chrétiens, avec Dieu, conclut ainsi : *Hœccine non resurget toties* Dei (de Resurr. carn. 9); est-il

croyable après cela qu'une chair qui appartient à DIEU en tant de manières ne ressuscitera pas un jour? Disons la même chose à plus forte raison de la chair de la sainte Vierge : *Hæccine non resurget toties* DEI ; comment se pourrait-il faire qu'une chair si sainte et si divine, qui appartenait à DIEU par tant et de si étroites alliances, qui avait une sanctification si abondante et si privilégiée en elle-même, qui recevait si parfaitement les écoulements et les rejaillissements de la grâce de son âme, qui participait si éminemment à la sainteté de JÉSUS-CHRIST, fût privée si longtemps de la résurrection et des autres avantages de la gloire qui lui était due par tant de titres ? Non, mon Sauveur, il faut que votre justice se hâte de la retirer du tombeau, et de l'élever tout entière dans le ciel, pour y couronner par la plénitude de la gloire la plénitude de la grâce qu'elle a eue pendant sa vie, et pour contenter ensuite les inclinations de charité qui ont animé son cœur. (**Biroat**, *sermon sur l'Assomption*).

[Jésus doit à son amour de ressusciter Marie]. — Ce n'est pas assez que le corps de la mère de DIEU soit exempt de la corruption, il faut encore qu'il jouisse de tout le bonheur dont il est capable. Avant que l'Homme-DIEU eût ressuscité ce saint corps, il semble qu'on lui pouvait dire en faveur de sa propre mère ce que Marthe et Marie lui dirent autrefois au sujet de Lazare, qui était mort depuis quatre jours : *Veni et vide;* venez, Sauveur des hommes, et regardez dans ce tombeau; voyez ce cœur qui vous a tant aimé, ces bras qui vous ont porté et secouru, tout ce corps qui vous a donné la vie ; souffrirez-vous qu'il en demeure lui-même privé plus longtemps? Il faut que vous employiez en cette occasion cette même voix qui a fait tant de fois sortir les morts de leurs sépulcres, et qui a commandé avec un souverain empire à la mort. Ce fils si reconnaissant, qui en avait ressuscité tant d'autres à la prière de ses amis ou seulement à dessein de faire connaître son pouvoir, n'eut pas besoin d'être sollicité pour employer ce même pouvoir en faveur de sa mère. L'oracle du prophète fut accompli : *Surge, tu, et arca sanctificationis tuæ* (P salm. CXXXI,8); sortez, mon DIEU, du tombeau où vous avez voulu descendre pour notre amour; mais n'y laissez pas après vous cette arche sainte avec laquelle vous avez eu une alliance si étroite, et par le moyen de laquelle vous avez voulu faire alliance avec le reste des hommes. (*Sermons sur tous les sujets, etc*).

[Travailler pour ressusciter glorieux]. — Cette résurrection avancée est une grâce toute spéciale accordée à Marie; mais quoique la nôtre soit différée jusqu'à la fin des siècles, nous ne devons pas laisser de la rendre la plus parfaite et la plus avantageuse que nous pourrons, en conservant soigneusement la pureté de nos corps à l'exemple de la Vierge toute sainte, et en faisant servir nos membres à la justice et à la sainteté de nos âmes, comme parle l'Apôtre : *Exhibete membra vestra servire justitiæ*(Rom. VI, 19). Rien maintenant ne fait mieux connaître notre faiblesse, notre bassesse et notre

néant, que la vue du tombeau où nous devons tous nous rendre quelque jour. En vain on érige de superbes mausolées, en vain on y fait inscrire d'illustres épitaphes; de quelque manière que nous y soyons, nous y paraissons toujours vaincus; et, à la vue de toutes ces pompes funèbres, on lit que nous ne sommes que cendre et poussière : voilà l'humiliation que nous a attirée le péché. Mais ce qui nous doit animer à faire de nos corps en cette vie autant d'instruments de sainteté, c'est que le Sauveur nous ayant faits ses membres par l'alliance qu'il a bien voulu contracter avec nous, il imprime sur leurs cendres une vertu vivifiante qui les fera un jour sortir de leurs tombeaux. C'est le fondement sur lequel repose l'espérance des chrétiens, c'est ce qui les console et leur fait souffrir avec patience toutes les misères de cette vie : *Hæc spes mea reposita est in sinu meo*, comme s'écriait le saint homme Job (Job. XIX, 27). Mais comme cette résurrection ne sera pas semblable dans tous les corps, que les uns sortiront des ténèbres de leurs tombeaux tout éclatants de lumières, glorieux et immortels, et que les autres passeront de la pourriture aux supplices, et des cendres de leurs sépulcres aux flammes des enfers; c'est à nous de voir quels corps nous donnerons à la terre, pour savoir en quel état nous les reprendrons. Car s'ils ont été souillés, corrompus par les plaisirs; si l'âme s'est occupée tout entière à leur procurer leurs aises et leurs commodités, que doivent-ils attendre autre chose qu'une éternité malheureuse? Mais si nous les avons mortifiés en cette vie, si nous les avons préservés du péché, à l'exemple de la très-sainte Vierge, s'ils ont servi d'instruments à l'âme pour pratiquer la vertu, avec quelle gloire ne sortiront-ils point du tombeau, et quelle récompense ne doivent-ils point attendre de l'auteur de la pureté! (*Le même*).

[Gloire de Marie]. — Il est impossible que personne puisse dire quel est l'excès de la gloire et la sublimité du trône de la Vierge toute sainte. Il ne s'en faut pas étonner, parce que sa gloire, comme dit Arnould de Chartres, n'est pas comme celle des autres. Elle fait un ordre particulier : elle tient un rang incomparablement plus élevé que celui des anges mêmes; la gloire qu'elle possède n'est pas seulement une gloire semblable à celle du Verbe incarné, c'est en quelque façon la même : *Gloriam cum matre, non tam communem judico quàm eamdem.* O Roi de gloire, il paraît bien que la magnificence et la grandeur sont inhérentes à votre maison sainte; vous en avez donné des preuves éclatantes au jour de l'Assomption de votre mère toute sainte. C'était un sanctuaire de grâce, vous en faites un trône de gloire; vous l'avez tellement exaltée qu'elle ne voit rien qui la devance que vous. Vous l'avez couronnée reine de l'univers : il n'y a personne que le roi qui marche devant elle. Elle est si glorieuse qu'on dirait que c'est la gloire de DIEU même, ou que DIEU lui a communiqué toute sa gloire; elle est si grande et si puissante auprès de vous qu'elle ne peut

elle-même comprendre l'étendue de son pouvoir. (**Le P. Nouet**, *Vie de* Jésus *dans les saints*).

La récompense de la vie glorieuse de la très-sainte Vierge est la gloire dont elle jouit dans le ciel, qui est en quelque manière infinie. Car si l'œil de l'homme n'a point vu, si son oreille n'a point entendu, si son cœur n'a point compris la grandeur de la récompense que Dieu prépare à ceux qui l'aiment, qui pourra comprendre l'excès de la gloire dont il a comblé dans le ciel celle qui l'a conçu et enfanté sur la terre? La sainte Vierge a reçu trois choses dont Dieu seul peut comprendre le prix et la grandeur : Le fils dont elle a été la mère, la grâce dont elle a été ornée, la récompense qu'elle a trouvée dans le ciel. La gloire dont elle jouit étant proportionnée à la grandeur de la grâce qui en est le germe et la mesure, et la grâce qu'elle a reçue étant proportionnée à la dignité de mère de Dieu qui est infinie, la gloire dont elle jouit surpasse autant la gloire dont jouissent les hommes et les anges que la qualité de mère de Dieu surpasse la qualité de créature. Elle surpasse la gloire des vierges, parce qu'elle est la première et la reine des vierges, les surpassant toutes en pureté. Elle surpasse la gloire des Docteurs, parce qu'elle est la belle étoile du matin qui de ses lumières a éclairé tout le monde. Elle surpasse la gloire des martyrs, des apôtres et des anges, parce qu'elle les a surpassés en confiance, en zèle et en amour. Placée dans la partie la plus élevée du royaume de son fils, avec quelles acclamations en fut-elle déclarée la reine! Mais le pouvoir qu'elle y a étant proportionné au rang qu'elle y tient, quel motif d'espérance et de joie pour nous, puisque le pouvoir qu'elle y reçoit nous assure sa protection, et que la gloire dont elle jouit nous est un gage assuré de celle qui nous est promise! (**Le P. Gentil,** *solitude des vierges*),

[Félicitation à Marie]. — Il est enfin venu, ce jour après lequel vous avez tant soupiré, sainte mère de mon Dieu, ce jour auquel vos vœux doivent être remplis. Vous avez assez vécu sur la terre, vous avez assez gémi dans cette vallée de larmes et dans ce lieu de bannissement. La mort finit votre exil, et tout le ciel s'empresse pour honorer votre triomphe. Le saint amour qui vous a fait si longtemps languir vous fait aujourd'hui mourir : mais s'il vous ravit une vie obscure et passagère, c'est pour vous donner une vie glorieuse et éternelle ; et s'il met votre corps dans le tombeau, c'est pour faire passer votre âme heureuse et triomphante entre les bras de l'époux céleste et dans le sein de Dieu même. Que dis-je ? la gloire de votre âme rejaillit bientôt sur votre corps. Le Dieu qui vous reçoit dans son royaume et qui vous couronne ne veut pas qu'il manque rien à votre bonheur. Il ne veut pas que ce corps si innocent et si pur, où il prit une chair humaine, que ce corps sans tache jusqu'au dernier soupir, demeure sujet à la corruption, ni qu'il devienne comme les au-

tres la pâture des vers. A peine a-t-il été enseveli dans les ombres du tombeau, qu'une résurrection anticipée l'en fait sortir, et qu'une vertu divine l'élève au plus haut des cieux. Les dons du Seigneur ne sont point imparfaits, et après vous avoir distinguée, ô Dame toute sainte, dès le moment de votre conception, il achève ainsi de vous distinguer à la mort. Ce bonheur si parfait n'est point seulement une faveur que vous avez reçue, mais une récompense que vous avez méritée. Autant vous vous êtes humiliée sur la terre, autant deviez-vous être glorifiée dans le ciel ; autant vous avez fait profiter les dons de la grâce, autant deviez-vous être comblée des dons de la gloire ; autant vous avez pris soin de ce fils adorable à qui vous avez donné une vie mortelle, autant était-il juste qu'il prît soin de vous après votre mort, en vous rendant une vie immortelle. On ne perd rien avec un tel maître, et l'on est très-bien payé de ce qu'il en coûte pour le servir. (**Le P. Le Valois**, *Entretiens sur les mystères de la sainte Vierge)*.

[Elévation de Marie proportionnée à son humilité]. — L'on peut dire de la très-sainte Vierge ce que S. Paul a dit de son fils, que son humilité est le principe et la mesure de son élévation dans la gloire. Elle n'est montée que parce qu'elle était descendue. Nulle créature n'est placée si haut, parce que nulle créature n'était descendue si bas. Chaque degré d'humilité lui a mérité un degré de gloire. Le Tout-puissant n'a opéré de grandes choses en elle, que parce qu'il a regardé son humilité. Elle est revêtue d'une gloire proportionnée à la dignité de mère de Dieu, parce qu'elle avait pris la qualité de servante du Seigneur. Son trône est placé dans la partie du ciel la plus élevée, auprès de celui de son fils, parce qu'elle s'était ensevelie avec lui dans la grotte obscure de Bethléem. Elle est élevée au-dessus de tous les chœurs des anges, parce qu'elle s'était abaissée au-dessous de tous les hommes. La très-sainte Vierge par son humilité avait attiré le fils de Dieu du sein de son Père dans le sien ; Dieu pour récompenser son humilité, l'attire de la terre au ciel, et la place auprès de son Fils. Que vous êtes grand, ô mon Dieu, mais que l'humilité vous est agréable ! C'est par elle que l'on monte de la terre au ciel, et que l'on passe du centre des humiliations au trône de la gloire. Je le dis, mais en suis-je bien persuadé ? C'est par l'humilité que la sainte Vierge a mérité d'être exaltée : et c'est par cette vertu que je mériterai de l'être. (**Le P. Gentil**, *Solitude des Vierges*).

[Elévation de Marie proportionnée aux services rendus à Jésus]. — Les services que la très-sainte Vierge a rendus au Fils de Dieu, sont aussi un principe de son élévation dans la gloire. Car si un verre d'eau donné à un pauvre au nom du Seigneur mérite une récompense dans le ciel, et si Dieu doit tenir le même compte de l'aumône que l'on fait pour l'amour de lui à un misérable que s'il la recevait lui-même ; à quel degré de gloire la Vierge

toute sainte n'a-t-elle pas été élevée, puisque tous ses services ont été rendus au Fils de Dieu même, dont elle est la véritable mère ! Elle a formé au Fils de Dieu un corps des plus pures gouttes de son sang ; elle l'a porté dans son sein et allaité de ses mamelles. Que n'a-t-elle pas mérité par les soins, les peines et les veilles avec lesquels elle l'a élevé dans son enfance ! Voilà, ô sainte Vierge, le principe de votre exaltation; vous avez fait pour servir votre fils tout ce que le devoir et la tendresse peuvent inspirer à une mère, et il a fait pour vous honorer tout ce que l'amour et la reconnaissance inspirent à un fils très-aimé. Vous avez revêtu le Dieu de force de nos faiblesses, et ce Dieu revêtu de nos faiblesses vous a revêtue de la force de Dieu. Vous l'avez revêtu de notre chair, et il vous a revêtue de sa gloire. Vous avez enveloppé le soleil d'un nuage, vous avez caché la sagesse éternelle sous les voiles de l'enfance ; mais vous êtes environnée des plus pures lumières de la sagesse éternelle. O que Dieu prépare une grande récompense à une âme qui l'a fidèlement servi ! (*Le même*).

[Jésus envers Marie]. — Il semble que le Fils de Dieu s'est comporté envers sa très-sainte mère comme un grand roi qui fait les honneurs à une reine le jour de son couronnement. Il va au-devant d'elle, il l'accompagne, il la met à sa droite, il la fait reconnaître par ses sujets, il lui confie son pouvoir, en un mot il la fait régner. C'est ainsi que le roi des rois en a usé envers la reine des cieux le jour de sa triomphante Assomption. Il lui a mis la couronne sur la tête et le sceptre en la main ; il l'a fait régner avec lui. C'est une parole hardie, mais véritable, que le royaume de Jésus n'est pas plus étendu que celui de Marie : partout où il commande, il veut qu'on obéisse à sa très-sainte mère ; au ciel, sur la terre, et aux enfers, tout genou doit fléchir sous son nom, et toute langue doit confesser qu'elle est en la gloire de son fils, comme le fils est en la gloire de son Père. Elle obtient aux pécheurs la pénitence et le pardon, aux justes la persévérance. Les grâces s'accordent et se signent par son entremise. En un mot, elle est toute puissante auprès de son Fils : *Astitit regina à dextris tuis*. (**Le P. Duneau**, *sermon sur l'Assomption*).

[Ce qui est admirable en ce mystère]. — Considérez dans l'Assomption de Marie une vierge triomphante, une reine couronnée, une créature élevée au-dessus de tous les ordres des esprits bienheureux, et placée dans le rang de la gloire le plus éminent ; en un mot, une mère de Dieu béatifiée par le Dieu même qu'elle a conçu, et qu'elle a eu l'honneur de porter dans ses chastes entrailles : je l'avoue, c'est quelque chose de grand, quelque chose qui surpasse toute expression humaine, et sur quoi l'on pourrait bien s'écrier : *O altitudo divitiarum !* O abîme des trésors de Dieu ! (Rom. xi, 33.) C'est ce que l'Eglise semble nous proposer d'abord dans cette solennité, et c'est là que nos réflexions sur ce mystère se sont peut-être jusqu'à

présent terminées. Mais si cela est, et si nous en sommes demeurés là, quelque auguste que nous ait paru ce mystère, j'ose dire que ni vous ni moi ne l'avons jamais bien pénétré ; car, il est vrai, voilà ce qu'il y a dans l'Assomption de Marie d'éclatant et de magnifique ; mais l'esprit de la foi qui perce, comme dit S. Paul, jusque dans les secrets les plus intimes, et, pour user du terme de cet apôtre, jusque dans les profondeurs de Dieu : *Etiam profunda* Dei (I Cor. II, 10), nous y découvre bien d'autres sujets d'admiration. En voici un qui vous surprendra, mais qui vous édifiera ; et qui, détrompant vos esprits, excitera dans vos cœurs les sentiments les plus vifs de l'espérance des justes. Qu'est-ce donc que je conçois, ou qu'est-ce que je dois concevoir dans le mystère que nous célébrons ? une mère de Dieu glorifiée, non point absolument et précisément parce qu'elle a été mère de Dieu, mais parce qu'elle a été obéissante et fidèle à Dieu, mais parce qu'elle a été humble devant Dieu, mais parce qu'en vertu de ces deux qualités, elle a été singulièrement et par excellence la servante de Dieu. Voilà ce que je considère dans son Assomption, comme l'essentiel et le capital à quoi nous devons nous attacher. (**Bourdaloue**, *Sermon sur l'Assomption*).

[Marie élevée à la première place]. — Ce fut alors que la très-sainte Vierge reçut gloire sur gloire, comme elle avait reçu dans ce monde grâce sur grâce. Anges du Seigneur, âmes bienheureuses, saints qui jouissez de Dieu dans le ciel, vous êtes à la vérité aussi brillants que des soleils : *Justi fulgebunt sicut sol* (Matth. XIII, 43) ; mais avec tout cela vous n'êtes que des ministres et des serviteurs de Dieu : *Omnes administratorii spiritus* (Heb. I, 14). Quoique dans cette maison du père de famille il y ait plusieurs demeures, vous ne pouvez jamais occuper la plus honorable ; elle était réservée à la mère de votre Rédempteur, auquel elle devait elle-même servir de trône : *Ponam in te thronum meum*. Admirables paroles, comme dit un S. Père, car c'est comme si Jésus-Christ avait dit à la très-sainte Vierge : Ce n'est pas assez que votre trône soit près du mien, il faut que vous soyez vous-même ma demeure et mon trône : *Parum est ut judicanti consideas, nisi et ipsa sedes fias*. (**Anonyme**).

[Prendre part au triomphe de Marie]. — Comme le mérite et les vertus de la mère de Dieu sont au-dessus de nos expressions et de toutes nos pensées, ce n'est pas merveille si le triomphe qui en est la récompense dans le ciel surpasse aussi tout ce qu'on en peut imaginer. C'est pourquoi je n'ai garde de m'engager à vous représenter l'appareil et la magnificence d'un spectacle qui ne se peut décrire ; le peu même que j'en conçois me jette dans le même embarras où se trouvaient autrefois les spectacteurs des triomphes des anciens conquérants. Leur esprit était tellement partagé entre tant d'objets qui s'offraient en foule à leurs yeux qu'ils ne sa

vaient sur quoi les arrêter ; et ils ne pouvaient raconter aux autres ce qu'ils avaient vu, tant cette agréable confusion de choses surprenantes les avait éblouis. Laissons donc aux anges et aux bienheureux esprits le soin de cette pompe, les chants de triomphe, et les admirations dans lesquelles ils répètent sans cesse : *Quæ est illa quæ progreditur* (Cant. VI, 9) ? J'aime mieux vous faire voir l'intérêt que nous y devons prendre, et les avantages qui nous en reviennent. Quel sentiment de reconnaissance ne devons-nous point faire éclater à la vue, ou du moins dans la pensée du triomphe de la glorieuse mère de DIEU, puisque nous jouissons du fruit de ses victoires, que son triomphe fait l'espérance du nôtre, qu'elle renverse encore les armées du prince du monde, comme l'appelle le Fils de DIEU lui-même, qu'elle déconcerte ses projets et ses desseins, et enfin qu'elle a tellement affaibli cet ennemi des hommes qu'il ne peut souffrir le nom même de Marie qui l'a vaincu !

[Fruits à retirer de l'Assomption]. — Autrefois, dans les triomphes, on ouvrait toutes les portes des prisons, on brisait les chaînes des captifs, et on donnait la liberté à tous les criminels; on le fait encore aujourd'hui dans les entrées solennelles des souverains, au jour de leur sacre, et dans les jours consacrés à quelque réjouissance publique, afin que tout le monde y prenne part, et se ressente de la libéralité des victorieux, ou de la bonté des princes envers les malheureux. Nous pouvons contempler aujourd'hui le même spectacle dans le triomphe glorieux de Marie, et dire d'elle ce que l'Apôtre a écrit du Fils de DIEU, en parlant de sa triomphante Ascension : *Captivam duxit captivitatem* (Ephes. IV, 8) : qu'elle a mené captive la captivité même. Vous donc qui gémissez peut-être depuis longtemps sous l'esclavage de vos passions, voici, si vous voulez, le moyen de sortir de cette honteuse servitude, puisque celui qui a rompu nos chaînes est prêt, pour honorer le triomphe de sa mère, à nous faire jouir de l'heureuse liberté des enfants de DIEU. Vous qui êtes criminels et déjà condamnés au tribunal de votre conscience, vous qui êtes poursuivis par la justice divine et sur le point de paraître devant son terrible tribunal, jamais il n'y eut de temps ni d'occasion plus favorable pour obtenir votre grâce, que le jour du triomphe de la mère de DIEU, parce que c'est par son moyen que le Sauveur a délivré tous les hommes de la servitude du démon et du péché, dans laquelle nous naissons tous. Ah ! si nous avons encore le malheur d'y être engagés par de nouveaux crimes, si nous sommes liés par de nouvelles chaînes, si nous trouvons dans nos voies des difficultés qui nous paraissent insurmontables, recourons à la très-sainte Vierge : ce sera particulièrement par l'intercession de ses bontés que nous éviterons les périls qui nous environnent, que nous surmonterons nos ennemis invisibles, que toute leur puissance sera réduite au néant, et que nous jouirons avec tranquillité de l'heureuse liberté que

le fils de cette incomparable Dame nous a méritée. (*Sermons sur divers sujets*, etc.).

[Comment le fils de Dieu reçoit sa mère]. — Pour bien juger de la gloire de Marie, dit S. Bernard, il faut considérer que cette même Vierge qui a reçu le Sauveur du monde dans ses chastes entrailles au jour de l'Incarnation est reçue à son tour par le même Sauveur dans le mystère de son Assomption. *Quem intrantem in mundum priùs susceperat, ab eo suscipitur sanctam ingrediens civitatem.* Marie est heureuse, continue ce Père, en recevant le Fils de Dieu dans elle ; mais elle est encore plus heureuse lorsqu'elle est reçue par son fils dans le palais de sa gloire : *Felix planè Maria, sive cùm suscipit Salvatorem, sive cùm suscipitur à Salvatore.* Marie était bien plus obligée envers Dieu qui avait voulu la choisir pour sa mère, que Dieu ne l'était envers Marie de ce qu'elle avait bien voulu prêter son sein pour être élevée à la maternité divine. Cependant comme Dieu récompense en nous ses propres bienfaits, il ne laisse pas de reconnaître le service qu'il a reçu de Marie, comme s'il lui en était redevable ; de là vient qu'il l'associe à sa gloire par le mystère de l'Assomption. S. Bernard dit qu'il était juste que Jésus-Christ donnât à sa mère dans le ciel une place très-honorable, puisque sur la terre elle lui avait donné la plus digne de toutes les places, c'est-à-dire, son propre sein : *Nec in terris locus dignior sicut Virginis sinus, in quo Filius* Dei *susciperetur ; quemadmodum nec in cœlis locus dignior illo in quo hodie Maria suscipitur.* Ainsi, comme le Père éternel fit asseoir son fils à sa droite au jour de son Ascension : *Dixit Dominus Domino meo : sede à dextris meis* (Ps. cix, 1), le même Fils de Dieu a fait asseoir sa mère à sa droite au jour de son Assomption : *Astitit regina à dextris tuis* (Psalm. xi, 10). De la même manière que ce fut une grande gloire pour l'humanité sainte de Jésus-Christ d'être élevé à la droite de son Père, ainsi c'est une gloire excessive pour la Vierge toute sainte d'être placée auprès de son fils. Aussi, comme dit S. Augustin, en quelle place la mère de Dieu pouvait-elle être mise pour tenir un rang plus considérable qu'auprès de son fils ? Il me semble que l'on peut lui adresser dans ce jour, plutôt que dans tout autre, ce qu'une femme dont il est parlé dans l'Evangile lui dit autrefois : *Beatus venter qui te portavit* (Luc. xi, 27) ; heureux le sein qui vous a portée, heureuses les mamelles qui vous ont allaitée. (*Essais de panégyriques*).

[Sublimité de la gloire de Marie]. — Il faut considérer que la charité de la très-sainte Vierge est incomparable dans son commencement, dans son progrès et dans son terme. Car le Saint-Esprit prenant possession de son cœur dès le premier moment de sa conception, y alluma une si vive flamme d'amour, qu'au sentiment des Pères et des théologiens elle surpassa dès le premier acte et le premier mouvement de sa vie les plus grands

saints et les plus nobles esprits du ciel. Si ce commencement fut si prodigieux, que peut-on penser de son progrès ! Faut-il s'étonner que les Pères prétendent que par le seul consentement qu'elle donna à l'ange, au jour de l'incompréhensible conception du Verbe, elle mérita plus que tous les martyrs ensemble au plus fort de leurs souffrances, et plus que tout ce qu'il y a de saints dans le ciel et sur la terre par l'exercice continuel des vertus qu'ils pratiquent. Que dirons-nous donc du progrès qu'elle fit depuis, portant le Sauveur du monde neuf mois dans son sein, le nourrissant dans son enfance, l'accompagnant dans ses voyages, écoutant sa parole, et prenant part à ses souffrances ? Quel accroissement ne prit pas son amour après l'Ascension, par les actes continuels de vertu qu'elle exerçait dans les fréquentes entrevues qu'elle eut avec son fils et les esprits bienheureux, dans les extases des plus hautes contemplations, dans les visites ordinaires des saints lieux, dans les instructions qu'elle faisait aux Apôtres, dans l'assistance qu'elle donnait à l'Eglise naissante, et dans la pratique des plus belles actions dont une pure créature soit capable, opérant toujours dans toute l'étendue de la grâce, et avec toute l'ardeur de son amour qui donnait à ses actions le prix et le mérite, n'ayant pour l'en empêcher, ni tentation, ni surprise, ni mouvement déréglé, ni habitude vicieuse, ni saillie ou résistance de la nature dépravée par le péché originel ! Quelle langue pourrait exprimer jusqu'où arriva à la fin l'excès de sa charité qui croissait et montait sans cesse pour arriver à son centre ! Quel esprit pourrait concevoir la force des grâces qui venaient à chaque moment se joindre aux heureuses dispositions de son âme ? Une telle hauteur échappe à la vue de ceux qui la regardent, et les anges mêmes ne la pourraient pas mesurer. Contentons-nous de l'admirer, et de nous souvenir en même temps du service que nous rend la sainte Vierge en nous excitant par ses exemples à l'amour de son fils. (**Le P. Nouet**).

[Triomphe de Marie]. — Quoique l'Evangile ne nous ait point déclaré ce qui arriva au corps de la très-sainte Vierge après qu'il fut sorti du tombeau, c'est la pensée de tous les Pères qu'il fut élevé avec son âme dans le ciel. Qu'il faisait beau voir cette princesse du ciel et de la terre plus éclatante que le soleil s'élever dans un char de lumières, la mort abattue à ses pieds, le péché désarmé, le tombeau dépouillé, les Apôtres extasiés et ravis d'un triomphe si magnifique, les anges empressés autour d'elle, divisés en différents chœurs, faisant retentir l'air de leurs concerts, célébrant ses vertus, racontant ses miracles, chantant ses combats, ses victoires et ses triomphes ! Dirai-je que son Assomption se fit avec plus d'appareil que l'Ascension même de Jésus-Christ ? Et pourquoi ne le dirais-je pas, après le cardinal Pierre Damien ? *Salvâ filii majestate, audacter dicam Virginis Assumptionem longè digniorem fuisse Christi Ascensione.* C'est qu'elle monte, dit l'Ecriture, appuyée sur son bien-aimé fils,

qui vient au devant d'elle et qui, honorant de sa présence le triomphe de sa mère, le rend plus glorieux en quelque façon que le sien propre. **(Anonyme).**

[Élévation du trône de Marie]. — Pendant que je parle, Marie entre dans le ciel, et, franchissant des espaces infinis au-dessus de toutes les intelligences, elle arrive, dit S. Augustin, jusqu'au trône du souverain : *Angelicam transiens dignitatem usque ad summi regis thronum sublimata est.* Il était juste, ajoute-t-il, que le fils mît sa mère dans la même place d'honneur où il avait mis ce qu'il avait pris de sa mère, c'est-à-dire, sa sainte humanité. Le Père éternel fit asseoir son Fils à sa droite, et ce Fils fait asseoir sa mère à sa droite au jour de l'Assomption. O Dieu ! que le trône de la très-sainte Vierge est élevé, puisqu'il est placé à la droite du Fils de Dieu même ! Le moyen donc d'y porter la vue pour en mesurer l'élévation ? Souvenons-nous seulement de ce que nous apprend la théologie, que la gloire se communique à proportion du mérite, que le mérite est fondé sur la charité, la charité sur la fidélité à la grâce, et la grâce sur les desseins de Dieu à l'égard des âmes. Souvenons-nous que la grâce sanctifiante a été donnée à la très-sainte Vierge dans sa première sanctification, d'une manière proportionnée à son auguste dignité de mère de Dieu, et à tous ses grands offices de médiatrice des hommes, de réparatrice de l'univers, et d'une infinité d'autres titres que son fils lui a conférés. Souvenons-nous qu'elle a fait valoir cette grâce par une pleine et entière coopération depuis le premier moment de sa conception jusqu'au dernier soupir de sa vie, avec un continuel accroissement, sans que le sommeil même y ait apporté aucune interruption. Après cela, dites-moi combien à la fin vous trouverez de richesses, de grâces et de trésors entassés les uns sur les autres, et, par une suite nécessaire, quelle est l'élévation de Marie dans le ciel. La chose est impossible, et c'est ce qui m'oblige de vous dire avec S. Bernard, que, quelque désir que j'aie de vous parler de sa gloire, la vue de ce trône si élevé m'éblouit, de sorte que je me condamne au silence, content d'admirer cette pompe, et de bénir Dieu de ce qu'il a élevé sa mère si fort au-dessus de toutes nos pensées. **(Anonyme).**

[A Marie]. — Le ciel vous possède, Vierge sainte, mais nous ne vous perdons pas. Au milieu de votre gloire vous ne nous oublierez jamais, et du trône où vous êtes assise vous ne dédaignerez pas d'abaisser encore vos regards sur nous. Il n'appartient qu'aux faux grands du monde de se laisser éblouir de leur grandeur, et de devenir insensibles aux misères des petits. Toute glorieuse que vous êtes, vous nous reconnaîtrez toujours, vous agréerez toujours nos hommages, vous écouterez toujours nos vœux, et plus vous êtes proche de la source des grâces, plus vous en ferez descendre sur nous. C'est dans cette confiance que nous nous prosternons

à vos pieds, et que nous vous présentons nos respects les plus humbles et nos prières les plus ferventes. Nous vous saluons comme notre reine, mais en même temps nous vous invoquons comme la mère de miséricorde : parce que vous êtes reine, vous pouvez tout pour nous ; et parce que vous êtes mère de miséricorde, vous voulez pour nous tout ce que vous pouvez. Bien loin donc que votre grandeur nous éloigne de vous, elle nous attire ; bien loin qu'elle nous intimide, elle nous rassure. Que ne devons-nous pas attendre d'une miséricorde toute puissante, ou d'une puissance toute miséricordieuse ? (**Le P. le Valois**, *Œuvres spirituelles*).

[Imiter Marie]. — La très-sainte Vierge est le modèle d'une sainte mort, ainsi que nous l'avons déjà dit : pour obtenir une semblable grâce et avoir un sort pareil au sien, c'est-à-dire, pour mourir comme elle saintement, et ressusciter comme elle glorieusement, il faut l'imiter dans sa vie au lieu de passer la nôtre dans l'embarras de plusieurs choses, souvent mauvaises en elles-mêmes, et quelquefois, sans être mauvaises, difficiles à concilier avec l'état de chrétien. Ne nous attachons comme elle qu'à *la seule chose nécessaire*, qui n'est autre que l'ouvrage de notre salut. Tâchons de *choisir la meilleure part* qui ne nous sera point ôtée, c'est-à-dire, de travailler à nous procurer les biens éternels, et de ne préférer pas les avantages d'un corps qui doit périr à ceux d'une âme qui ne mourra jamais ; car *que sert à l'homme de gagner tout le monde, s'il est assez malheureux pour se perdre soi-même* (Matth. XVI, 26) ; *et s'étant une fois perdu, par quel échange se pourra-t-il racheter* ? Hélas ! dans quel aveuglement sommes-nous ! On passe sa vie dans le chagrin et dans la peine pour amasser des biens et pour s'élever à des dignités, sans faire réflexion qu'à la mort il faudra tout quitter ; et l'on ne songe point à faire provision de bonnes œuvres, quoique ce soient les seules choses qui nous resteront et que nous emporterons avec nous. (**Montmorel**, *Homélies sur les Evangiles*).

[Marie après l'Ascension]. — Depuis que Jésus-Christ eut quitté la terre pour aller prendre place à la droite de son Père, tous les désirs du cœur de la très-sainte Vierge l'accompagnèrent jusque dans le sein de l'éternité. Dès ce moment elle ne regarda plus la terre que comme un triste exil : tous ses regards, ses pensées, ses désirs, ses affections suivirent Jésus-Christ dans le ciel. Ainsi cachée sur la terre, inconnue au monde et connue de Dieu seul, elle ne vivait plus que dans le silence, dans l'oraison, dans les transports de la plus haute contemplation. Sans cesse elle disait à son cher fils : Quand paraîtrai-je devant la face de mon Seigneur ? Détachée de tout le reste et ne voulant que s'unir à l'objet qu'elle aimait, elle mourait tous les jours de douleur, et l'ardeur de ses tendres désirs faisait la plus vive force de l'amertume de son cœur. Nous ne sentons point jusqu'où peut aller l'excès de cette perte, nous qui encore attachés à la terre tenons à tout ce qui nous environne, qui sommes comme

liés au monde, à nos amis, à notre réputation, à notre fortune, à notre corps, à nos passions et à nous-mêmes. Nous ne sentons point les transports d'une âme qui ne vit plus que pour son Dieu, nous qui voulons toujours vivre dans cet exil, séjour malheureux de toutes sortes de tentations, toujours exposés à perdre Dieu qui est l'unique objet de nos désirs, et jamais assurés de le posséder. Mais la glorieuse Vierge, qui n'était point sujette à l'illusion des sens, avait bien d'autres pensées et d'autres désirs, puisque, uniquement occupée de Dieu, elle n'avait d'autres désirs que de le posséder. (**Anonyme**).

[Motifs de confiance]. — Il ne faut pas croire que la nouvelle place où est élevée la très-sainte Vierge l'empêche d'abaisser les yeux sur nous, puisqu'au contraire cet état de gloire la rend plus appliquée à nos besoins et plus attentive à nos demandes. D'ailleurs, si jamais elle s'est sentie portée à donner aux hommes des marques de son pouvoir souverain, c'est dans ce jour auquel elle en prend possession. J'ajoute que si c'est un effort de l'amour de Dieu qui a séparé son âme de son corps, pour la faire s'envoler vers cet heureux séjour, l'amour qu'elle a pour les hommes ne la rendait pas moins impatiente d'y arriver ; il lui tardait de leur servir de mère et de protectrice, et d'être leur plus grande espérance après Dieu. Mais que concluons-nous de là ? Nous avons une mère si puissante et qui a tant d'amour pour nous : et nous demeurons dans la misère et dans l'indigence ! Pressés de toutes les tentations, attaqués, peut-être vaincus par tous les vices, nous ne lui demandons point secours ! Nous ne savons pas nous prévaloir de sa faveur et de son affection. *Accedamus cum fiduciâ ad thronum gratiæ ejus* (Heb. IV. 16), s'écrie un de ses favoris, en lui appliquant les paroles que l'Apôtre dit du Sauveur; approchons-nous hardiment de ce trône de grâce, où la miséricorde plaide pour nous et prend notre parti. Ce n'est pas un trône d'où Dieu lance des foudres sur les pécheurs, mais un trône d'où il fait miséricorde ; un trône de justice d'où il prononce des arrêts de mort, mais un trône de grâce où il ne parle que d'abolition de nos crimes. La sainte Vierge a été sur la terre le trône où Dieu a demeuré plus volontiers qu'en tout autre lieu du monde ; et maintenant dans le ciel elle est le trône destiné pour être l'asile des pécheurs. Que les pécheurs ne craignent donc point d'en approcher, pourvu que ce soit dans le dessein de quitter leurs désordres, puisque sa miséricorde est encore plus grande que leur malice. (**Anonyme**).

Nous trouvons aujourd'hui dans la personne de Marie une avocate toute puissante auprès de notre juge et une mère de miséricorde pour les pécheurs. Souffrez que pour votre édification, aussi bien que pour votre consolation, je vous fasse goûter ces pensées. Oui, mes frères, dit S. Bernard, nous avons Marie dans le ciel pour avocate auprès du Fils,

comme nous avons Jésus-Christ pour avocat auprès du Père ; et qui doute que, Marie étant la mère de celui qui, comme juge, doit prononcer des arrêts de vie et de mort, je dis une mère bien-aimée, une mère sainte, une mère couronnée de gloire, elle ne soit écoutée favorablement ? Qui doute que, plaidant la cause des hommes, elle ne soit exaucée pour le respect de sa maternité. Il ne s'ensuit pas de là que nous l'élevions au-dessus de son fils, comme si sa maternité lui donnait droit d'exiger de lui qu'il nous accordât le pardon de nos crimes. A Dieu ne plaise que nous le concevions de la sorte. Quand, par un excès de confiance, il nous échapperait certains termes moins justes, et quand nous dirions, ce que je n'ai garde d'avancer, que Jésus-Christ, exauçant Marie, se plaît à lui rendre encore dans le ciel une espèce d'obéissance, se regardant toujours comme son fils, et l'honorant toujours comme sa mère ; quand, dis-je, nous parlerions ainsi, les partisans de l'hérésie ne devraient pas plus s'en scandaliser que de certaines expressions toutes semblables dont se sert l'Ecriture, lorsqu'elle dit que Dieu, arrêtant le cours du soleil, voulut bien obéir à la voix d'un homme : *Obediente Domino voci hominis* (Josue x, 14).; et lorsqu'elle ajoute que Dieu s'est engagé, tout Dieu qu'il est, a faire la volonté de ceux qui le craignent : *Voluntatem timentium se faciet* (Psalm. cxliv, 19). Mais nous n'avons pas même besoin de cette défense, puisque les termes dont nous usons en parlant du pouvoir de Marie, portent avec eux leur justification, et sont à l'épreuve de toute censure. Car nous disons qu'elle prie Jésus-Christ, et non point qu'elle commande à Jésus-Christ ; mais du reste nous ajoutons que Jésus-Christ, après avoir autrefois obéi à Marie, l'écoute encore présentement avec tous les égards qu'il a conservés et qu'il conservera éternellement pour elle : égards de distiction, fondés sur la prééminence de sa dignité et sur le mérite de sa personne. (**Bourdaloue**).

DE LA DÉVOTION ET CONFRÉRIE

DU ROSAIRE.

AVERTISSEMENT.

Nous avons jusqu'ici recueilli les matériaux particuliers aux mystères ordinaires de la très-sainte Vierge : les auteurs qui en traitent nous ont fourni de quoi remplir plusieurs discours. Mais, outre cela, il y a quantité d'autres fêtes instituées en l'honneur de la très-sainte Vierge, qui, pour n'être pas du nombre des mystères que l'Eglise reconnait et célèbre solennellement, sont cependant autorisées par elle, comme étant d'un grand secours pour entretenir la piété des fidèles, et ranimer l'esprit de dévotion qui se ralentit insensiblement, et sans lequel toutefois le culte de DIEU, *les sentiments de religion et la piété des fidèles recevraient un dommage considérable.*

Parmi ces fêtes qui sont en grand nombre, et qui demanderaient des volumes entiers, nous choisirons seulement celles que l'on prêche plus ordinairement en faveur de certaines sociétés ou assemblées, que l'on appelle communément confréries, où ceux qui en font partie s'engagent à certains devoirs et à certaines pratiques de dévotion envers la mère de DIEU, *afin de l'honorer et de témoigner leur dévouement à son service. Je prends d'abord la confrérie du Rosaire, instituée par saint Dominique, et répandue dans toute la chrétienté par le zèle et les travaux de ses enfants. Mais comme je ne travaille que pour les prédicateurs, je ne prétends recueillir que ce qui est spécial à la chaire, sans descendre dans les détails sur les manières différentes de réciter le Rosaire. Nous parlerons seulement de son institution, du fruit inestimable qu'il produit dans l'Eglise, et des devoirs auxquels s'engagent les confrères, et des sentiments de piété avec lesquels on doit réciter cette prière.*

§ I.

Desseins et Plans.

I. — *Salutate Mariam, quæ multùm laboravit in vobis.* (Rom. XVI, 6). Saluez Marie, qui a beaucoup travaillé pour vous.

Entre autres choses que l'Apôtre recommande aux chrétiens, il les prie de saluer de sa part une sainte femme nommée Marie qui avait employé ses biens et ses soins pour l'avancement de l'Eglise naissante de Rome. Permettez-moi d'employer aujourd'hui les paroles de cet Apôtre pour vous inviter à saluer, non par un compliment de bienséance seulement, mais par un sentiment de piété et par un devoir de reconnaissance, une autre Marie qui est bien d'un autre mérite, et à qui nous avons bien d'autres obligations, puisqu'elle a travaillé d'une toute autre manière au salut, à la paix, et au bonheur de tous les hommes. C'est Marie, la mère de DIEU, la médiatrice des hommes auprès de son fils, la reine du ciel, la magnificence de DIEU, l'espérance des pécheurs, et l'auteur, après JÉSUS, de tous les biens que reçoivent les justes. C'est cette Marie que je vous conjure de saluer souvent, avec tous les sentiments de respect, de tendresse et de confiance que méritent sa dignité et ses bienfaits : *Salutate Mariam, quæ multum laboravit in vobis.* Le salut que je vous prie de lui faire n'est pas un compliment officieux de votre façon, ni de celle des gens qui prétendent faire leur cour auprès des grands de la terre ; il a été annoncé en partie par un ange descendu du ciel, en partie par sainte Elisabeth remplie de l'esprit de DIEU ; l'Eglise ensuite, inspirée du même SAINT-ESPRIT, lui a donné sa dernière perfection, et en a fait sa plus ordinaire prière.

Cette prière donc consacrée en l'honneur de la sainte Vierge, et que l'on répète si souvent en récitant le Rosaire, conduit à prendre pour texte ces paroles de S. Paul : *Saluez Marie qui a beaucoup travaillé pour vous ; Salutate Mariam quæ multùm laboravit in vobis ;* et à montrer 1° Que la prière du Rosaire et le culte que l'on rend à Marie dans cette confrérie sont la prière et le culte qu'elle accepte le plus volontiers. 2° Dans quels sentiments et avec quelle intention l'on doit réciter cette prière et remplir ce culte, afin qu'ils soient agréables à Marie.

Premièrement. — On peut montrer que le culte rendu à Marie par le Rosaire est celui qui lui est le plus agréable, parce que ceux qui récitent

le Rosaire : 1° Honorent ses plus glorieux titres ; 2° Reconnaissent son grand pouvoir ; 3° Célèbrent sa sainteté et ses louanges. — Par là, les confrères sont à Marie une couronne qui lui est très-glorieuse, et ils deviennent les imitateurs de S. Grégoire de Nazianze qui, pour honorer les dons éminents de cette incomparable Vierge, a fait une prière où sont rappelés les plus grands priviléges de la sainte Vierge. Sa qualité de mère de DIEU l'emporte sur toutes les autres ; car qui dit mère de DIEU dit tout ce que l'esprit humain peut se représenter de plus sublime, et le comble de la gloire où DIEU la pouvait élever. Or c'est pour reconnaître ce haut rang et cette dignité que cette prière est composée, empruntant même les paroles par lesquelles cette maternité lui fut annoncée autrefois. Qui peut douter que cet aveu public que l'on fait de la qualité auguste de mère de DIEU dont Marie a été honorée, ne soit mieux reçu d'elle qu'aucun autre titre de gloire dont on voudrait l'honorer ? Doit-on craindre que cette prière si souvent répétée lui soit ennuyeuse ? Les Séraphins ne cessent de faire retentir le séjour bienheureux d'un même cantique que tout le ciel redit et redira éternellement avec eux : cet hymne céleste fait leur bonheur, comme elle est le précis de la gloire de DIEU. De même les confrères du Rosaire répètent sans cesse, avec un nouveau zèle et un respect toujours nouveau, la prière où la glorieuse qualité de mère de DIEU est renfermée, et Marie l'entend toujours avec les mêmes sentiments de reconnaissance et d'humilité. — C'est aussi de cette dignité que naît son grand pouvoir : celui des saints ne lui est point comparable, et tout ce qui est au-dessous du pouvoir de DIEU est soumis au pouvoir de Marie, puisqu'elle est couronnée comme la reine du ciel et de la terre. La prière du Rosaire rappelle à Marie sa sainteté et toutes les autres vertus par lesquelles elle a mérité les glorieux priviléges dont le ciel l'a favorisée. Il y a ici un enchaînement de grandeur ; mais l'humilité et la pureté de Marie en sont le premier anneau : c'est ce que publient les confrères du Rosaire. Ainsi, par la prière qui fait l'essence de leur société, ils célèbrent en Marie la qualité de mère de DIEU, son pouvoir, et toutes ses vertus.

Secondement. — On peut montrer que les sentiments avec lesquels nous devons adresser la prière du Rosaire à la reine du ciel se réduisent à trois chefs : 1° Une haute estime de la personne que nous prions : c'est précisément l'idée que son grand pouvoir nous donne ; 2° Une tendre affection envers celle que nous reconnaissons pour notre mère ; 3° Enfin une ferme confiance d'obtenir d'elle ce que nous lui demandons. Tels sont les sentiments qui doivent animer les confrères, lorsqu'ils récitent la prière du Rosaire. En effet, celui qui se présente pour parler au prince ne doit-il pas, en lui parlant, faire paraître une haute estime de sa personne. Or celle à qui les confrères se présentent n'est-elle pas la souveraine du ciel et de la terre ? DIEU ne lui a-t-il pas confié la dispensation de toutes ses grâces ? N'est-elle pas le canal pour tout recevoir ? C'est

Jésus-Christ qui donne, il est le chef qui envoie toutes les influences; mais elles passent par Marie. Voilà ce qu'il faut croire de Marie ; voilà l'idée que l'on doit avoir de son grand crédit auprès de Dieu. — Si pour être écouté de Jésus-Christ, il faut, dit S. Paul, croire qu'il est infiniment grand, qu'il est tout-puissant ; il faut aussi, en s'adressant à Marie pour la prier, avoir une haute idée de son pouvoir, et y joindre un amour tendre : c'est ce sentiment si digne d'un fidèle serviteur de Marie qui nous est inspiré par sa qualité de mère de Dieu. Elle nous aime, puisqu'elle regarde tous les chrétiens comme ses enfants, et les confrères du Rosaire comme ses bien-aimés ; elle nous a tous reçus au nombre de ses enfants lorsque Jésus-Christ lui dit en parlant de S. Jean:Femme, voilà votre fils (Joan. xix, 126); mais elle chérit plus particulièrement ceux qui se sont consacrés à son service d'une manière spéciale, elle attend d'eux amour pour amour. N'est-ce pas ce que l'Eglise lui fait dire dans l'office du jour: J'aime ceux qui ont un amour tendre pour moi; *Ego diligentes me diligo* (Prov. viii, 17). Si je suis leur mère par l'affection sincère que je leur porte, ne doivent-ils pas aussi se comporter comme mes enfants, non-seulement par les œuvres extérieures et en récitant des lèvres certaines formules de prières, mais par un véritable amour du cœur ? Tout ce qu'elle fait pour les confrères du Rosaire leur inspire la confiance comme l'amour. En effet, n'a-t-elle pas conclu notre salut en donnant son consentement à la parole de l'ange qui la salua de la part de Dieu ? Aussi souvent que les confrères récitent cette prière, ils renouvellent la mémoire de ce grand bienfait : ce qui doit exciter en eux l'amour et la confiance. Honorons donc Marie de toute l'étendue de nos cœurs, dit S. Bernard, parce que telle est la volonté de celui qui nous a tout donné par son moyen, ayant fait d'elle comme le canal de toutes les grâces qu'il veut donner aux hommes : *Totis præcordiorum affectibus Mariam veneremur, quia sic est voluntas ejus qui totum nos habere voluit per Mariam* (Serm. 2 de Nativ. Virg.). L'amour et la confiance des confrères ne peuvent être mieux fondés qu'en récitant dévotement la prière qui leur met devant les yeux le grand crédit de Marie auprès de son fils, son inclination à lui demander secours pour nous dans tous nos besoins. L'expérience de tant de siècles n'a-t-elle pas fait voir que Marie n'abandonne jamais ses fidèles serviteurs ? Les miracles fréquents qu'elle a faits en leur faveur sont autant de monuments qui prouvent et qu'elle peut et qu'elle veut les secourir en toute occasion. (*Sermons sur tous les sujets de morale*).

—

II. — Dans la dévotion du Rosaire je découvre trois choses qui doivent donner à tous les chrétiens une haute idée du bonheur de ceux qui sont associés à cette sainte confrérie : 1° Le secret de bien prier; 2° Le moyen de bien vivre ; 3° L'avantage de bien mourir. Or une confrérie dont le

culte est si pur, l'emploi si chrétien, les priviléges si grands et si considérables ne doit-elle pas être approuvée de tout le monde, comme elle l'a été de l'Eglise ? En s'enrôlant dans la confrérie de Notre-Dame du Rosaire, et en gardant l'esprit de son institution, on apprend à bien prier, on s'engage à bien vivre, on se dispose à bien mourir. En effet, pour ne rien dire qui ne serve à vous édifier et à vous instruire, je soutiens que : 1° Dans la réflexion que l'Eglise veut que vous fassiez sur les mystères de Jésus et de Marie, vous trouvez le secret de bien prier ; 2° Dans les exemples qu'elle vous propose, vous trouvez le moyen de bien vivre ; 3° Dans les indulgences qu'elle vous accorde, vous avez la consolation de bien mourir. C'est le sujet et le partage d'un discours. (*Eloges historiques des saints et des mystères*).

—

III. — On peut montrer :

1° Que, de tous les hommages que l'Eglise rend à Marie, celui qui l'honore le plus est la dévotion du Rosaire. La raison est que l'on rappelle le souvenir de l'honneur que Dieu même fit à Marie, en envoyant un ange lui annoncer qu'elle était choisie pour être la mère du Sauveur du monde. Autant de fois on récite cette salutation, autant de fois en quelque sorte on lui rend le même honneur qui lui fut rendu alors. D'où il suit qu'en prenant la place de l'ange qui se fit honneur de son ambassade envers cette reine des anges, nous nous acquittons du même emploi et de la même commission ; par conséquent, cette dévotion nous est infiniment honorable. Aussi des souverains et des princes se sont estimés fort honorés d'entrer en union de prières avec un ordre qui fait profession d'honorer la très-sainte Vierge par cette sainte pratique.

2° Que cette dévotion facilite le droit, puisqu'elle attire des grâces pour remplir les obligations qu'elle impose, et qui comprennent ce qu'il y a de plus essentiel dans la vie chrétienne.

—

IV. — On peut dire que la dévotion du Rosaire a ramené la première ferveur du christianisme, et montré dans l'Eglise une image de la vie des premiers chrétiens. S. Luc, dans les *Actes des Apôtres*, nous fournit la division d'un discours, quand il nous dit 1° Qu'ils étaient tellement unis ensemble par les liens de la charité qu'il semblait qu'ils n'eussent qu'un cœur et qu'une âme : *Multitudinis credentium erat cor unum, et anima una* (Act. IV, 32) ; 2° Qu'ils persévéraient dans la prière : *Erant perseverantes in oratione* ; 3° Qu'ils édifiaient tout le monde par la sainteté de leur vie, en sorte que le nombre de ceux qui se convertissaient, attirés par l'exemple de leur piété et de leur vertu, augmentait tous les jours de plus en plus : *Habentes gratiam ad omnem plebem* : *Dominus autem augebat qui salvi fierent quotidie*. Je ne sais si l'on pourrait faire une peinture plus

naturelle de ce que l'on vit dans l'Eglise sitôt que la dévotion du Rosaire y fut publiée, reçue et établie.

Premièrement. — Il se fit une société de personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition qui, liées ensemble par une étroite charité, se concertèrent, non pour se couronner de roses, comme l'Ecriture dit de l'assemblée des impies, mais pour offrir à la mère de DIEU une couronne mille fois plus agréable et plus précieuse que si elle eût été enrichie de toutes les pierreries du monde. C'est ce qu'on appele le Rosaire ; il est composé des deux plus excellentes prières que l'on puisse faire pour rappeler dans l'esprit des peuples les principaux mystères de la vie du Sauveur et de sa très-sainte mère. Cette société porta dès lors le nom de confrérie, pour marquer que parmi ceux qui en faisaient partie régnait une union semblable à celle des premiers chrétiens, etc.

Deuxièmement. — Cette société a toujours persévéré dans ses religieuses observances, dans son exactitude et son assiduité à s'acquitter des prières qui furent alors concertées et rangées dans l'ordre que chacun sait, et cela, sous l'inspiration de l'esprit de DIEU qui voulut par là procurer à son Eglise une nouvelle ressource pour conserver la religion, la piété, et les bonnes mœurs : *Digitus* DEI *est hîc* (Exod. VIII, 19). C'est DIEU qui y a mis la main, malgré la censure et tous les efforts des hérétiques pour abolir cette dévotion.

Troisièmement. — La principle ressemblance qu'on peut remarquer entre les confrères du Rosaire et les premiers chrétiens consiste dans le bon exemple qu'ils donnèrent les uns et les autres. La vie des premiers associés du Rosaire produisit un tel effet qu'elle sembla renouveler toute la face de l'Eglise : les conversions se multipliaient de jour en jour, les personnes de qualité entraient en foule dans la confrérie ; toutes les nations où s'étendit cette dévotion firent paraître la même piété et la même ferveur à s'acquitter des devoirs de la religion. Aussi, en comparant l'état ou la chrétienté était réduite avant la dévotion du Rosaire avec l'état où elle parut presque aussitôt après que cette dévotion eut paru, on ne doit point craindre de dire que le Rosaire a renouvelé l'esprit et la ferveur des premiers chrétiens dans toutes les villes et dans tous les royaumes où il a été connu.



V. — On peut faire un excellent discours sur les sentiments avec lesquels on doit réciter le Rosaire, et qui ne sont autres que ceux qui le firent instituer. Ce n'est pas assez de le réciter de bouche, il faut que le cœur parle, et que toute la vie d'un confrère soit une copie de celle de la très-sainte Vierge. Voici comment : 1° Comme il entre avec Marie en société de ses mystères de joie, il doit renoncer avec courage à toutes celles du monde. 2° Comme il entre avec elle en société de ses mystères

de douleurs, il doit souffrir avec résignation toutes celles de la vie. 3° Comme il entre avec elle en société de ses mystères de gloire, il doit travailler avec zèle et persévérance à acquérir la gloire du ciel. Voilà les trois articles du contrat de société qui existe entre la sainte Vierge et les confrères du Rosaire, et voilà les trois réflexions nécessaires pour le bien réciter.

—

VI. — On peut appliquer en particulier à la dévotion du Rosaire les conditions que les Pères et les théologiens demandent de la dévotion en général. 1° La dévotion en général, selon la signification même du mot, est un dévouement du cœur au service de DIEU qu'on embrasse par une profession publique et déclarée : ce qui la rend un acte de la vertu de religion, puisque celle-ci regarde le culte de DIEU. 2° La fin de la dévotion est d'honorer la divine majesté par des actes extérieurs, qui témoignent des sentiments que nous inspirent sa grandeur et son excellence. 3° L'effet de cette même dévotion est de nous inspirer la ferveur, la promptitude, et la fidélité pour nous acquitter régulièrement des devoirs de la religion et de notre état.

On reconnaît à ces traits de la dévotion en général les caractères particuliers de la dévotion du Rosaire 1° Dans son institution, qui est de se dévouer au service de DIEU et de sa sainte mère par une profession publique et déclarée. 2° Dans sa fin qui est d'honorer l'un et l'autre, et d'exciter les autres à le faire aussi, par le culte le plus solide, le plus autorisé, et par conséquent le plus agréable à la divine majesté, c'est-à-dire, par la récitation fréquente de l'oraison dominicale et de la salutation angélique, dont on connaît assez la vertu et le mérite. 3° Dans ses effets, qui sont d'exciter en ceux qui récitent ces deux prières la ferveur, la régularité et la persévérance à s'acquitter avec édification des devoirs de la religion et de leur état.

—

VII. — Nous pouvons considérer :

1° La nécessité de l'association du Rosaire, par la destruction de l'hérésie des Albigeois, par la piété qu'elle y a fait fleurir dans l'Eglise, par la multitude des conversions qu'elle a procurées.

2° Les avantages qu'elle procure à ceux qui s'y engagent et qui s'acquittent des devoirs qu'elle prescrit, savoir : 1° Une solide manière de prier, 2° La pratique des bonnes œuvres, 3° Le secours de la sainte Vierge.

—

VIII. — C'est encore un bon plan de montrer que la confrérie du Rosaire est :

Premièrement. — L'une des plus solides dévotions que l'on puisse établir en l'honneur de la très-sainte Vierge, sous le rapport : 1° De son institution, qui n'a point eu d'autre objet que d'honorer le fils dans les grands priviléges qu'il a donnés à sa très-sainte mère, et d'honorer la mère qui a soutenu avec tant de dignité les faveurs singulières qu'elle a reçues de son fils. 2° Du fruit de cette institution qui a été la victoire tant sur les Albigeois qui étaient les plus cruels ennemis de l'Eglise, que sur les impies, les libertins et les démons.

Secondement. — Une des plus solides dévotions que l'on puisse établir en l'honneur de la très-sainte Vierge parce que : 1° Cette confrérie est répandue dans presque tous les endroits où Jésus-Christ est adoré, et qu'ainsi on ne sépare point les adorations dues au fils des respects dus à la mère. 2° Elle embrasse presque tous les âges, tous les sexes, et toutes les conditions, comme tous les lieux ; en sorte qu'il n'y a presque aucune famille qui ne soit sous la protection de la très-sainte Vierge par cet endroit. 3° A cette confrérie, sont attachées de nombreuses indulgences.



§ II.

Les Sources.

[Auteurs anciens]. — Le B. **Alain de la Roche**, de l'ordre de S. Dominique, est l'un de ceux qui ont le plus contribué à établir et à étendre la confrérie du Rosaire ; il a fait un livre intitulé ; *De dignitate Psalterii B. Mariæ Virginis*, où il parle longuement du Rosaire.

Vincentius Bandellus, général de l'ordre de Saint-Dominique, rend un témoignage authentique de l'étendue de cette dévotion, et de la multitude des grands hommes qui sont entrés dans cette Confrérie : témoignage qui est inséré dans les constitutions de l'ordre (*Distinct.* I *c.* 15).

Joannes de Monte et **Thomas de Templo**, disciples et compagnons inséparables de S. Dominique, ont écrit, le premier le *Mariale*, et le second le *De miraculis Psalterii B. Virginis*.

Humbertus, cinquième général des Dominicains, lib. 2 *sermonum de Fraternitate, serm.* 59, fait l'éloge de cette confrérie, et en rapporte les fruits et les exercices.

Justinus Michoviensis, *Ordinis Prædicatorum ; lib.* 2 *discursuum prædicabilium super Litanias Lauretanas*, *Discurs.* 305 *et aliis sequentibus*, traite amplement tout ce qui regarde cette matière ; en sorte que cet auteur seul suffit pour faire voir l'excellence, l'utilité, les miracles, la pra-

tique du Rosaire, et les fruits admirables que cette confrérie a produits dans l'Eglise.

Thomas Cantipratensis, *lib.* 2. *c.* 29, rapporte les miracles qui se sont faits en faveur du Rosaire.

Navarre a tracé une manière pieuse et pleine d'onction pour réciter le Rosaire.

Grenade, à la fin des *Méditations sur la vie de Notre-Seigneur*, parle de la dévotion du Rosaire et des mystères qu'il renferme.

[Auteurs qui ont traité de l'Ave Maria] — **Albertus de Castro**; **Ambrosius Salinerus**; **Andreas Ginestus**; **Joannes Ribelli**; **Jodocus Lovichius**, *in Thesauro novo Theologiæ*, **S. Bernardinus**, *serm.* 53; **Fridericus Nausea**, *in Catechismo*; **Clictovæi**, *sermones;* **S. Thomas**, *Opusc.* 8; **Francisci Costeri** *Explicatio Salutationis angelicæ ;* **H. Gratiani** *expositio ;* **Savonarolæ** *expositio ;* **Stanislai Osii**, *expositio ejusdem;* **Joannis Gropperi**, *declaratio ejusdem ; Hortus Pastorum, tractatu* 4, traitent amplement de la Salutation angélique et des avantages que cette prière attire sur ceux qui la récitent avec dévotion. **Le P. Poiré**, *Triple couronne*, traité IV, chap. 9, § 3 ; les interprètes de l'*Evangile de S. Luc*, et tous ceux qui ont écrit des méditations sur le mystère de l'Annonciation, parlent également sur ce sujet.

[Les Livres spirituels]. — **Le P. Poiré**, *Triple couronne*, traité IV, ch. 9, après avoir parlé de la Salutation angélique, parle ensuite du Rosaire, de son institution et du fruit que l'Eglise en retire.

Le P. Suffren, *Année chrétienne*, traite de la dévotion à la sainte Vierge, donne la manière de réciter dévotement le Rosaire.

Le P. Crasset, *Dévotion à la sainte Vierge*, part. 2, traité 6, indique comme pratique de cette dévotion la récitation du Rosaire.

S. François de Sales, *Introduction à la vie dévote*, a un chapitre sur la dévotion du Rosaire.

[Prédicateurs]. — **Le P. Lejeune** a un sermon sur le Rosaire.

Le P. Nicolas de Dijon, capucin, *Panégyriques sur les mystères de la Vierge*, en a un sur ce même sujet.

Eloges Historiques, un discours sur la confrérie du Rosaire.

Le P. Texier, *Mystères de la Vierge*, un discours.

[Recueils]. — **Le P. Théophile Renaud**, *in Dioptychis Marianis.*

Le P. Poiré, *Triple couronne.*

Discours sur les Litanies de Notre-Dame de Lorette, discours sur *Rosa Mystica.*

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Domine doce nos orare. Luc. XI, 1.

Seigneur, apprenez-nous à prier.

Multùm volet oratio justi assidua. Jacob. V, 16.

La prière assidue du juste peut beaucoup.

Si duo ex vobis consenserint super terram, de omni re quamcumque petierint fiet illis à Patre meo. Matth. XVIII, 19.

Si deux d'entre vous s'unissent ensemble sur la terre, quelque chose qu'ils demandent, elle leur sera accordée par mon Père.

In medio Ecclesiæ laudabo te. Palsm. XXI, 23.

Je publierai vos louanges au milieu de l'assemblée.

Fidelis DEUS, *per quem vocati estis in societatem filii ejus.* I Cor. I, 9.

Il est fidèle, le DIEU par lequel vous avez été appelé à la société de son fils.

Satagite ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis. II Petr. I, 10.

Efforcez-vous d'affermir votre vocation et votre élection par les bonnes œuvres.

Melius est esse duos quàm unum : habent enim emolumentum societatis suæ. Eccl. IV, 9.

Il vaut mieux être deux ensemble que d'être seul ; car on tire avantage de la société.

Societas nostra sit cum Patre et cum Filio ejus JESU CHRISTO. I Joan. I, 3.

Que notre société soit avec le Père et avec son Fils JÉSUS-CHRIST.

Si dixerimus quoniàm societatem habemus cum eo, et in tenebris ambulamus, mentimur, et veritatem non facimus. I Joan. I, 6.

Si nous disons que nous avons société avec JÉSUS-CHRIST tout en marchant dans les ténèbres, nous mentons, et nous ne pratiquons pas la vérité.

Videte vocationem vestram. I Cor. I, 26.

Considérez à quelle fin vous avez été appelés.

Frater qui adjuvatur à fratre quasi civitas firma. Proverb. XVIII, 19.

Le frère qui est aidé par son frère est comme une ville forte.

Oremus simul et pro nobis, ut DEUS *nobis aperiat ostium sermonis, ad loquendum mysterium Christi.* Coloss. IV, 3.

Prions de concert et pour nous, afin que DIEU nous ouvre une entrée pour prêcher la parole et annoncer le mystère de JÉSUS-CHRIST.

Benedicta es tu à Domino DEO *excelso præ omnibus mulieribus super terram, quia nomen tuum ita magnificatum est ut non recedat laus tua de ore hominum.* Judith. XIII, 23, 25.

Vous êtez bénie de votre DIEU dans toute la terre plus que toutes les femmes, parce que votre nom est devenu tellement célèbre parmi tous les peuples, qu'ils ne cesseront jamais de vous louer.

Recogitate eum, qui talem sustinuit à peccatoribus adversum semetipsum contradictionem. Hebr. XII, 3.

Pensez en vous-mêmes à celui qui a souffert une si grande contradiction des pécheurs qui se sont élevés contre lui.

Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo. Offic. B. Virginis.

Réjouissez-vous, Vierge Marie, parce vous avez seule étouffé toutes les hérésies qui se sont élevées dans le monde.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[Abraham]. — Je ne m'étonne pas de voir que la sainte Vierge, qui a été l'instrument et la spectatrice de tous les mystères du Fils de Dieu, ait été comblée d'une si grande consolation, lorsqu'elle les a vus s'accomplir en elle à ses yeux ; mais ce qui fait le sujet de ma surprise, c'est de considérer qu'Abraham même s'en est réjoui longtemps, lorsqu'il ne les a vus seulement qu'en esprit et en figure. C'est ce que Jésus-Christ déclara un jour aux Juifs, pour confondre leur incrédulité : *Abraham pater vester*, leur dit-il, *exultavit ut videret diem meum : vidit, et gavisus est* (Joan. VIII, 56) ; Abraham, votre père, a désiré voir mon jour : il l'a vu, et son âme en a été comblée de joie. Quel est ce jour du Fils de Dieu que le patriarche a vu, et qui l'a réjoui tant de siècles avant sa venue ? Le sentiment des Pères et des interprètes est partagé là-dessus ; mais pour les accorder, je réponds que c'est le jour auquel chacun de ces mystères de joie s'est accompli. Il vit en figure, au jour où son fils Isaac fut conçu dans le sein de sa mère âgée et stérile, le jour où le Fils de Dieu s'incarna dans le sein de sa mère vierge ; il vit l'ombre de ce jour, et s'en réjouit. Si Abraham vit en esprit le jour de l'Incarnation du Verbe dans le jour de la conception d'Isaac, il ne vit pas avec moins de joie, dans le jour de la naissance de celui-ci, le jour de la naissance de celui-là. Et je puis dire que la joie que Sara ressentit au jour de son enfantement fut la figure de celle dont la sainte Vierge fut comblée au jour du sien. Sara dit alors : Le Seigneur m'a donné un grand sujet de joie, et quiconque l'apprendra s'en réjouira avec moi. Et elle ajouta qu'on aurait peine à croire qu'étant sur l'âge et stérile, elle eût pu concevoir un fils et le nourrir de son lait. Figure sensible de la joie dont le cœur de la très-sainte Vierge fut transporté, lorsque, sans perdre sa pureté virginale, elle enfanta le Fils de Dieu et le nourrit de son lait. Abraham vit encore le jour de la Circoncision de Jésus-Christ, au jour et dans la cérémonie de celle de son fils : *vidit et gavisus est*. Il vit encore en esprit le mystère de l'adoration des rois mages, lorsqu'ayant vu trois anges sous des figures humaines et dans des corps empruntés, il se prosterna et n'en adora qu'un : *tres vidit, et unum adoravit*, pour marquer le mystère d'un seul Dieu en trois personnes ; il connut ce mystère et s'en réjouit. Enfin Abraham vit le jour, et le mystère de la Présentation du Fils de Dieu au temple figuré dans le sacrifice non sanglant d'Isaac, lorsqu'il l'offrit à Dieu avec une volonté prompte, un cœur ardent et un esprit soumis, et qu'il le racheta

en immolant un bélier, comme la sainte Vierge racheta Jésus-Christ en offrant deux pigeons. Voilà comme Abraham vit en esprit tous ces cinq mystères de Jésus-Christ, qui furent les sources de ses plus pures joies dans le cours de ses pèlerinages continuels et laborieux; *vidit, et gavisus est.* Il les vit en figure, et s'en réjouit en effet.

[Moïse, Néhémie]. — Dans ces temps d'abominations où le prince des ténèbres avait aveuglé l'esprit des fidèles, où le prêtre, confondu avec le peuple, vivait dans l'ignorance, donnant lieu aux Albigeois de répandre leurs extravagances, Dieu suscita du fond de la solitude un nouveau Moïse, pour dire aux troupes qu'il réunissait : *Si quelqu'un de vous est au Seigneur, qu'il se joigne à moi;* un nouveau Néhémie qui, ayant trouvé le feu de la charité et de la dévotion chrétienne enveloppé dans le limon et presque tout changé en boue, l'exposa par une inspiration divine aux rayons du soleil pour le ranimer. Sous le nom de ces grands hommes, représentez-vous Dominique qui, plein de leur esprit, institua par une expresse révélation du ciel la dévotion du Rosaire, afin qu'autant que Jésus et Marie recevaient d'outrages de la part des bouches sacriléges et impies, autant ils reçussent de louanges de la part des vrais fidèles, et l'édifiante piété des vrais fidèles.

APPLICATION DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Domine, doce nos orare (Luc. xi, 1). — Seigneur, enseignez-nous à prier. — Vous connaissiez bien l'importance de la prière, sages et éclairés disciples, lorsque vous demandiez à Jésus-Christ le secret de bien prier : *Domine, doce nos orare ;* secret important, mais secret caché à l'esprit humain, quand il s'abandonne à ses propres lumières, secret sans l'usage duquel nous sommes hors les voies du salut; mais secret dont nous n'eussions jamais eu une pleine connaissance, si le même Dieu qui nous commande l'exercice de la prière ne nous avait marqué en particulier la forme, les articles, et les principaux chefs de celle qu'il veut que nous lui adressions : *Sic ergo vos orabitis* (Matth. vi, 9) ; vous prierez comme il suit. C'est donc un grand avantage aux confrères du Rosaire de se servir dans leurs prières de celle que Jésus-Christ leur a apprise, d'employer les mêmes termes pour demander au Père céleste ce qu'il veut qu'on lui demande, de trouver dans cette oraison que Tertullien appelle l'abrégé de l'Evangile, le plus pur objet de leurs désirs, la règle la plus sûre de leurs devoirs, le plus légitime fondement de leur espérance.

In medio ecclesiæ laudabo te (Psalm. xxi, 23). — Je vous louerai, Sei-

gneur, au milieu des assemblées. Tel était le zèle de David qui, pour échauffer ses frères du feu dont il brûlait, louait le Seigneur au milieu d'eux. Je me persuade, mes frères, que telle est votre intention, quand vous vous assemblez pour le prier : comme David, vous voudriez que toutes les créatures fussent changées en autant de voix pour célébrer les louanges du Tout-Puissant, et pour le remercier de tous ses bienfaits; mais, comme la chose est impossible, vous vous chargez de leur reconnaissance, en vous engageant dans une société qui lui rend par état de pieux devoirs, et dont la principale fin est de le prier par Jésus-Christ, et de prier Jésus-Christ par Marie. Si des malheureux s'assemblent pour blasphémer son saint nom, vous vous assemblez pour le bénir; si des bouches sacriléges s'ouvrent pour déshonorer Jésus et Marie, vous formez un autre parti pour les venger de ces outrages par l'union des esprits et des cœurs qui règne dans ces sociétés : vous vous y faites un devoir capital de réfléchir sérieusement sur les mystères de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge, parce que vous êtes persuadés que prier sans méditer, c'est se taire pendant que l'on prononce beaucoup de paroles, c'est presque imiter les sacrificateurs de Balaam qui, demandant que le feu du ciel tombât sur leurs victimes, n'en recevaient aucune étincelle, quoiqu'ils criassent à pleine voix ; ce serait avoir le même sort que ce peuple aveugle et grossier à qui Jésus-Christ reproche qu'il ne l'honorait que des lèvres au milieu des assemblées, au lieu d'y publier ses louanges.

Recogitate eum qui talem sustinuit à peccatoribus adversum semetipsum contradictionem (Heb. XII, 3). — Pensez en vous-même à celui qui a souffert une si grande contradiction des pécheurs qui se sont élevés contre lui. Les mystères de douleur de Jésus-Christ tirèrent une infinité de larmes des yeux de la sainte Vierge, et, selon la prophétie de Siméon, percèrent son âme d'un glaive de douleur. Mais si ces mystères furent tous accomplis en un jour et en une nuit, ils s'imprimèrent si profondément dans le cœur de cette mère affligée que leur image demeura toujours présente dans son esprit, puisqu'elle en fit le sujet de ses plus ordinaires méditations pendant le reste de sa vie. Or, quoique tous les chrétiens aient une obligation commune de méditer souvent la Passion du Fils de Dieu, et que ce divin Sauveur les y ait invités longtemps auparavant, en leur disant par la bouche d'un prophète : *Recordare paupertatis et transgressionis meæ, absinthii, et fellis* (Thren. III, 19) ; souvenez-vous de ma pauvreté, de mes souffrances, de mon fiel et de mon vinaigre, les confrères du Rosaire y sont engagés par une obligation plus étroite, puisqu'ils sont entrés avec la sainte Vierge en société de tous ces mystères de douleur. Il faut donc entrer avec la plus affligée de toutes les mères en société des mystères de la Passion de son fils, c'est-à-dire, qu'il faut accompagner Jésus-Christ dans les stations qu'il fit, tantôt au Jardin des Oliviers, où il prie et s'abandonne à la volonté de son Père, en acceptant le calice de

sa Passion ; tantôt dans le prétoire de Pilate, où il est flagellé avec une cruauté inouïe et couronné d'épines avec une inhumanité sans exemple ; tantôt par les rues de Jérusalem, où il passe chargé de sa croix ; et enfin sur le Calvaire, où il est crucifié, et où il rend son esprit à son Père, couvert d'opprobres et accablé de mille douleurs. Oui, mes frères, il faut qu'en récitant votre Rosaire, votre esprit soit tout occupé de la contemplation de ces mystères, et que votre cœur entre, avec celui de la sainte Vierge, en société de toutes ses douleurs. C'est ce que S. Paul a prêché aux premiers chrétiens, lorsqu'il leur disait : *Sentite in vobis, quod et in* CHRISTO JESU (Philipp. II, 5) ; entrez dans les sentiments de JÉSUS-CHRIST, dans la participation de ses peines et de ses souffrances, par une intime compassion de votre cœur. Il dit la même chose aux Juifs nouvellement convertis à la foi : *Recogitate*, rappelez souvent dans votre esprit la pensée de celui qui a souffert de si grandes contradictions des pécheurs qui se sont élevés contre lui, qui ont combattu son innocence, qui lui ont donné des malédictions pour ses bienfaits, qui ont proféré mille blasphèmes contre sa divinité, et qui, après lui avoir fait souffrir tous les tourments imaginables, lui ont enfin ôté la vie. Mais quel fruit l'Apôtre fait-il espérer aux premiers chrétiens qu'ils tireront de la méditation continuelle des douleurs de JÉSUS-CHRIST dans sa passion ? Le voici : *Ut ne fatigemini animis vestris deficientes* (Heb. XII, 3) ; afin que vous ne perdiez point courage, et que vous ne tombiez point dans l'abattement. Or cette promesse et cette exhortation s'adressent particulièrement aux confrères du Rosaire. Comme ils doivent honorer la sainte Vierge par le souvenir continuel de ses mystères de douleur, qui n'ont été autres que ceux de son fils, ils entrent en même temps avec elle en société, non-seulement des douleurs qu'elle a souffertes, mais encore de la patience et de la résignation à la volonté de DIEU avec laquelle elle les a souffertes.

Vidimus JESUM *per passionem gloriâ et honore coronatum* (Heb. II, 9). — Comme la sainte Vierge a trouvé dans son fils la source des plus pures joies qu'elle a goûtées en ce monde, et des plus cruelles douleurs dont elle y a été affligée ; c'est en lui seul aussi qu'elle a trouvé la plus grande gloire qu'elle ait reçue ici-bas. En effet, comme elle était entrée avec JÉSUS-CHRIST en société de tous les mystères de sa vie, quelle gloire pour cette sainte mère, lorsqu'elle vit son fils ressuscité, glorieux, impassible et immortel, victorieux de la mort et de toutes les puissances du monde et de l'enfer ! Quelle gloire pour elle, lorsqu'elle le vit monter au ciel par sa propre vertu, environné d'un million d'esprits bienheureux, avec tout l'appareil d'un triomphe ! Quelle gloire pour elle, lorsqu'elle vit les Apôtres remplis du SAINT-ESPRIT au jour de la Pentecôte, commencer à prêcher au milieu de la ville de Jérusalem, avec un succès admirable, le nom et la divinité de son fils ! Quelle gloire pour elle, lorsqu'après avoir

payé le tribut à la nature par une mort d'amour, elle se vit élevée elle-même en corps et en âme par une vertu divine, et portée par des légions d'anges jusque sur le trône qui lui était préparé dans le ciel ! Enfin, quelle consommation de gloire, lorsqu'elle vit les trois personnes divines la couronner comme reine du ciel et de la terre ! Voilà les mystères glorieux qui composent une des parties du Rosaire, et qui doivent être le sujet de votre méditation en le récitant. Il faut que le dévot confrère s'élève ici en esprit au-dessus de lui-même et de toutes les créatures ; il se doit persuader qu'il n'est plus sur la terre, qu'il n'est plus obligé d'aller chercher JÉSUS-CHRIST dans le sein de sa mère, ni dans la maison de Zacharie, ni dans le temple de Jérusalem, qui sont les lieux sacrés où se sont opérés les mystères de joie. Il n'est plus obligé non plus de l'aller chercher au Jardin des Oliviers, dans le prétoire de Pilate, ni sur le Calvaire, qui ont été les théâtres ensanglantés où se sont accomplis ses mystères de douleur. Il ne doit plus même l'aller chercher dans son tombeau : il en est sorti ; ni sur la montagne des Oliviers : c'est de là qu'il est monté au ciel ; ni dans le cénacle de Jérusalem, où le SAINT-ESPRIT descendit sur les Apôtres. Il ne doit pas non plus aller chercher la sainte Vierge dans son sépulcre : la puissance de DIEU l'en a tirée pour la couronner d'une gloire immortelle avant la résurrection générale des morts. Mais il faut que le confrère qui veut réciter cette partie de son Rosaire, sorte de ce monde par l'esprit de la foi, puisque JÉSUS et Marie en sont sortis et qu'ils sont passés à une nouvelle vie ; il faut qu'il entre dans le ciel avec les anges, pour y contempler leurs mystères glorieux. Oui, je dis qu'il doit entrer dans le ciel comme les anges, et cette proposition n'a rien d'étonnant, puisque les confrères du Rosaire sont entrés en société de grâce avec ces esprits bienheureux, en même temps qu'ils sont entrés en société de vie avec leur reine.



§ IV.

Pensées et Passages des SS. Pères.

Qui rectè novit orare, rectè novit vivere. S. Augustinus, in Psalm. CXVIII.

Celui qui sait l'art de bien prier, sait l'art de bien vivre.

Impossibile est preces multorum non exaudiri. S. Ambrosius, in Epist. ad Rom.

Il ne se peut faire que DIEU n'exauce les prières de plusieurs unis ensemble.

Orationis instantia exauditur. S. Hieronymus, ad Damasum.

L'instante prière qu'on fait à DIEU est toujours exaucée.

Oratio fervidam mentem requirit. S. Chrys. Hom. 39 ad popul. Antioch.

La prière doit nécessairement être faite avec ferveur.

Oratio sit brevis et crebra. Id. de fide Annæ.

Que la prière soit courte, mais fréquente.

Orare, commune opus angelorum et hominum. Id. Hom. de orando Deo.

L'exercice de la prière est commun aux anges et aux hommes.

Oratio et meditatio sibi invicem copulantur; et per orationem illuminatur meditatio. S. Bernardus, homil. de duob. Discip.

La prière et la méditation sont étroitement liées ensemble ; la prière est comme le flambeau dont la méditation reçoit la lumière.

Oratio cordis est, non labiorum. Id. ad Sororem.

La prière est l'ouvrage du cœur, et non pas des lèvres seulement.

Oratio sit communis et publica. S. Cypr. de Lapsis.

Que la prière se fasse en public et en commun.

Preces justorum plus valent quam arma. S. Chrys. de orando Deo.

Les prières des justes sont plus puissantes que les armes des conquérants.

Orans et non attendens, clamans tacet. S. Greg. hom. 37 in Ev.

Celui qui prie sans attention, se tait en criant bien haut.

Inventa Maria invenitur omne bonum. Idiota.

En trouvant Marie, on a trouvé tout bien.

Quemadmodum continua respiratio non solum est signum vitæ, sed etiam causa; sic sanctissimum Mariæ nomen quod in Dei *servorum ore versatur, simul argumentum est quod verâ vitâ vivant, simul etiam hanc ipsam vitam efficit et conservat.* S. Germanus, Patr. Constantin. serm. in Ord. de Deip. Var.

Comme la respiration n'est pas seulement un signe de vie, mais encore la cause de la vie même ; de même le saint nom de Marie, que ses véritables serviteurs ont sans cesse à la bouche, est une preuve qu'ils vivent de la véritable vie, et en même temps donne et conserve cette vie.

Aptissima arma oratio est, thesaurus certe perpetuus, divitiæ inexaustæ. S. Chrys. homil. 30 de Genes.

La prière est un bouclier contre les traits de l'ennemi ; un trésor infini, un fonds inépuisable de richesses.

Coimus in cœtum et congregationem, ut ad Deum, *quasi manu factâ precationibus misericordiam ambiamus orantes; hæc* Deo *grata vis est.* Tertull. Apolog. 29.

Nous nous assemblons et joignons nos forces ensemble, pour faire violence à la miséricorde de Dieu par nos prières, persuadé que cela ne peut lui être qu'agréable.

Regina omnium orationum. Sic Rosarium vocat B. Alanus, in compendio Psalterii Mariani.

Le Rosaire est la reine de toutes les prières.

Sic loquere cum Deo, *tanquam homines audiant; sic cum hominibus, tanquam audiat* Deus. Seneca, Epist. 100.

Quand vous parlez à Dieu, pensez que les hommes vous entendent; et quand vous parlez aux hommes faites réflexion que Dieu vous écoute.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Excellence du Rosaire]. — Entre toutes les prières vocales dont l'Eglise honore la sainte Vierge, il est constant que la récitation du Rosaire est une des principales : 1° Parce qu'elle est composée des deux plus saintes et plus excellentes oraisons qu'on puisse imaginer, l'oraison dominicale, et de la salutation angélique, dont l'une nous a été enseignée par le Fils de Dieu même, et l'autre en partie par un ange du premier ordre et en partie par sainte Elisabeth remplie du Saint-Esprit. 2° Parce qu'elle est accompagnée de plusieurs considérations sur la vie du Sauveur et de sa très-sainte mère : ce qui fait qu'étant récitée avec dévotion et dans les vues pour lesquelles elle a été instituée, on ne peut douter qu'elle ne soit extrêmement agréable au Fils de Dieu et à sa très-sainte mère. Aussi a-t-elle été reçue de toute l'Eglise catholique, louée et estimée des plus grands hommes et des plus grands saints, et enfin pratiquée depuis plusieurs siècles par tous les fidèles.

[Définition]. — Le Rosaire donc est une couronne mystérieuse, composée en partie des paroles que l'ange prononça dans sa glorieuse ambassade auprès de la très-sainte Vierge, et entremêlée de la prière que le Sauveur du monde enseigna lui-même à ses Apôtres, pour qu'elle fût le modèle de toutes celles que nous pouvons adresser à Dieu. On sait de plus que le nombre de fois qu'on répète ces prières est lui-même mystérieux, et qu'étant marqué par des signes extérieurs qui servent à soulager la mémoire, il fait comme un cercle et une couronne qu'on présente à la glorieuse mère de Dieu, afin de l'honorer. C'est ce qui fait que la pieuse simplicité des premiers approbateurs d'un culte si religieux lui a donné le nom de Rosaire, comme si c'était une couronne de roses, qu'on présentât à la reine du ciel, selon la coutume où l'on était en ce temps-là d'honorer par cette sorte de présent les personnes que distinguaient leur mérite ou leur dignité. C'est même pour cela que cette prière a retenu le nom de couronne, quoique ce nom présente ici un équivoque, parce qu'il y a quelques autres sociétés ou confréries du même nom, qui sont érigées sur le modèle de celle du Rosaire, et où les prières sont en partie les mêmes ; mais ce ne sont que des imitations, des abrégés, ou enfin des

dévotions qui ont tiré leur origine de celle-ci. Il faut seulement remarquer qu'il y a cette différence entre le Rosaire et ce qu'on appelle le Chapelet, que le dernier est seulement la troisième partie du Rosaire. Pour ce qui est du détail et de la manière dont il faut réciter cette auguste prière, comme chacun en est assez instruit, la dignité et la majesté de la chaire dispensent assez un prédicateur de s'étendre sur ces particularités qui demandent une instruction plus familière.

Quelques auteurs ont émis des doutes sur l'auteur de cette prière, mais nous devons croire, après les déclarations des trois papes Léon X, Pie V, et Grégoire XIII, que S. Dominique est le véritable instituteur du Rosaire, c'est-à-dire, a déterminé la manière de le réciter comme il se pratique encore aujourd'hui. On l'appelle aussi *Psautier* de la sainte Vierge, parce que, comme le psautier de David est composé de cent cinquante psaumes, le Rosaire est composé de cent cinquante salutations angéliques. S. Dominique a fixé ce nombre afin que les chrétiens qui ne pouvaient pas réciter le psautier de David pussent suppléer à cette dévotion par une autre, et réciter autant de fois la salutation angélique que les ecclésiastiques récitaient de psaumes de David.

[Pourquoi annoncer à Marie un mystère accompli]. — On pourrait demander, comme font les hérétiques, pourquoi nous annonçons à la très-sainte Vierge un mystère qui s'est passé il y a si longtemps : car c'est ce que nous faisons dans cette prière de la salutation angélique que l'on répète si souvent dans le Rosaire. Outre les raisons que nous avons déjà indiquées, en voici quelques-unes que nous pouvons apporter encore : — 1° C'est pour renouveler la mémoire du bienfait inestimable que nous avons reçu de Dieu par l'entremise de la très-sainte Vierge ; car elle a commencé l'ouvrage de notre salut par la foi qu'elle a ajouté aux paroles de l'ange, et par le consentement qu'elle lui a donné. 2° C'est pour marquer notre reconnaissance envers Dieu et la très-sainte Vierge ; envers Dieu, de ce qu'il a bien voulu que son Fils se fît homme comme nous ; envers la très-sainte Vierge, de ce qu'elle a coopéré à ce grand mystère physiquement et moralement : physiquement, par la substance de son corps, moralement par le consentement de son cœur. Nous félicitons encore cette même reine, et nous lui témoignons notre joie de ce que Dieu l'a choisie pour être sa mère, de ce qu'il l'a comblée de grâces, et de ce qu'il l'a rendue la plus heureuse de toutes les femmes. De plus, nous la saluons, comme l'ange et comme sainte Elisabeth, par une espèce d'acclamation, pour confirmer sa parole quand elle disait que toutes les nations l'appelleraient bienheureuse. D'un autre côté, comme elle est mère de Dieu et reine de l'univers, nous lui devons rendre un culte particulier et chanter ses louanges, ainsi que nous chantons des psaumes en l'honneur de Dieu, quoique bien souvent les choses dont ils parlent soient passées depuis de longs siècles. Enfin, c'est pour notre bien que nous lui présentons cette

salutation angélique, car en récitant ces paroles, nous rappelons dans nos esprits la mémoire du mystère ineffable de l'Incarnation du Fils de DIEU ; nous nous excitons à l'aimer, à le louer, à le bénir et à le servir. Nous invoquons la très-sainte Vierge, et nous lui disons la chose du monde qui est la plus capable de toucher son cœur. Et comme les choses passées se trouvent présentes dans l'éternité, quand je dis à la très-sainte Vierge qu'elle est pleine de grâces et que le Seigneur est avec elle, quand je l'appelle mère de DIEU, et que je la conjure de prier pour les pécheurs, je fais des actes de foi sur le mystère fondamental de notre religion ; je lui témoigne mon amour, ma joie, ma reconnaissance ; je lui marque mon humilité et la confiance que j'ai en ses prières ; je la salue comme si j'étais à la place de l'ange et que je lui fisse le premier cette divine harangue. Je m'acquitte en même temps d'un devoir que tout enfant doit rendre à sa mère, et un sujet à sa reine ; je reçois en échange le salut de la très-sainte Vierge, car elle aime ceux qui l'aiment, et bénit ceux qui la bénissent. Ainsi, je ne puis douter qu'elle ne me regarde d'un œil favorable, et qu'elle n'obtienne des grâces à ceux qui la saluent d'une manière dévote et respectueuse. Or, pour le faire, il est bon de pénétrer le sens de chaque parole : sous ce rapport il sera bon de lire le paragraphe qui suit.

[Paraphrase de l'Ave-Maria]. — Le premier mot de cette salutation est *Ave* qui veut dire en notre langue je vous salue ; mais ce mot, dans toute sa signification, est un terme de respect, un témoignage de bienveillance, une marque de joie, et un souhait de félicité. La parole de l'ange à Marie renfermait tout cela. Il la considéra comme l'objet des faveurs et de l'amour de DIEU ; ainsi dans une haute estime pour le sublime état où déjà ses vertus l'avaient élevée, et pour les grandeurs inconcevables auxquelles elle était destinée, il conçut pour elle une vénération singulière, et la salua avec le plus profond respect qui pût être rendu à une pure créature. Il témoigna la joie que lui causaient le bonheur de la très-sainte Vierge et la mission qu'il remplissait auprès d'elle ; il montra combien il désirait l'accomplissement du mystère qu'il annonçait et de la félicité de celle à qui il parlait. Tels furent les sentiments de l'ange exprimés en ce premier mot, et tels doivent être les nôtres quand nous le prononçons. Il faut que nous regardions la Vierge sacrée comme la mère de DIEU et la mère du bel amour, et que sous ces deux qualités nous la reconnaissions digne d'un profond respect et d'un parfait amour ; qu'ensuite, n'ayant plus à former aucun souhait pour son exaltation, puisqu'elle est dans la consommation d'une gloire qui ne peut plus recevoir d'accroissement, nous ayons au moins une joie sensible et une tendre complaisance pour l'état heureux auquel elle est élevée. Il est vrai que, pour la perfection de sa gloire accidentelle ou extérieure, DIEU nous a laissé quelques moyens de l'exalter : comme il a voulu que son Fils bien-

aimé possédât une gloire infinie en lui-même, et que hors de lui toutes les créatures contribuassent par leurs respects à l'exaltation de son nom ; de même il a ordonné qu'à la béatitude de la sainte Vierge fût ajouté le témoignage extérieur des anges et des hommes, et que, selon ce qu'elle a prédit en son Cantique, toutes les générations publiassent son bonheur et sa gloire. En ce temps-là, nous devons désirer qu'elle soit honorée dans tous les lieux et dans tous les temps, que toutes les créatures lui soient soumises, qu'il n'y ait point de cœurs qui ne l'aiment, ni de langues qui ne la bénissent, et qu'elle reçoive dans toute l'étendue de la terre des hommages et des louanges correspondant à la vénération et et aux bénédictions que les saints lui prodiguent dans le ciel.

Je vous salue, Marie pleine de grâces, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni. Priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. En réfléchissant sur chaque parole, on peut entretenir sa dévotion. *Marie !* Que ce nom est doux ! qu'il est agréable ! qu'il est terrible aux démons ! qu'il est salutaire aux pécheurs ! Il veut dire *Dame de l'univers* : vous êtes la mère du Souverain roi du ciel et de la terre, et nous vous reconnaissons en cette qualité. De plus, ce nom signifiant *étoile de la mer*, nous vous regardons avec les yeux des navigateurs qui voguent sur l'océan et sont toujours en danger de faire naufrage. Ce nom veut encore dire que vous êtes *illuminante et illuminée ;* vous êtes une aurore qui avez éclairé par votre fils toutes les nations du monde qui étaient plongées dans les ténèbres de l'infidélité ; vous avez répandu sur la terre les premiers rayons de la foi et de l'évangile. Répandez sur nous quelques rayons de cette lumière, afin qu'ils nous éclairent pendant le cours de notre vie.

Gratiâ plena ; Vous êtes pleine de grâces, car vous les possédez toutes dans un souverain degré : vous en avez été remplie en votre conception, pénétrée en votre Annonciation, comblée en votre Assomption, et vous êtes maintenant une source ou plutôt un abîme de grâces, où tous les hommes puisent les secours qui leur sont nécessaires. C'est de votre plénitude surabondante que nous espérons que vous répandrez sur nous celles que vous savez nous être nécessaires.

Dominus tecum ; Le Seigneur est avec vous. Il est avec vous, non-seulement comme dans le reste des créatures, par essence, par présence, et par puissance, mais encore d'une façon qui vous est propre et singulière. Le Père est avec vous pour vous donner la vie, le Fils est avec vous pour la recevoir de vous-même, le SAINT-ESPRIT est avec vous pour vous donner la vertu de produire un Homme-DIEU. O Vierge sainte ! que je sois toujours avec vous par une continuelle dévotion, et que vous soyez toujours avec moi par une continuelle protection ! Que je sois toujours avec votre fils, et que votre fils soit toujours avec moi, et que rien ne nous sépare jamais ni en cette vie ni en l'autre !

Benedicta tu in mulieribus; Vous êtes bénie entre toutes les femmes qui ont été, qui sont, et qui seront jamais. Bénie pour avoir été préservée du péché originel; bénie, pour avoir conçu un DIEU-Homme par l'opération du SAINT-ESPRIT, pour l'avoir porté sans travail et enfanté sans douleur; bénie, pour être morte par un violent effort de l'amour de DIEU; bénie enfin pour être élevée en corps et en âme au plus haut des cieux, où les anges et les hommes vous bénissent et vous appellent bienheureuse.

Et benedictus fructus ventris tui; Et le fruit de vos entrailles est béni: JÉSUS-CHRIST, Fils de DIEU, que les prophètes ont béni avant son Incarnation, les anges en sa naissance, Siméon et Anne dans le temple, les enfants hébreux lorsqu'il entrait dans Jérusalem; que les anges adorent et bénissent dans le ciel, et les hommes sur la terre. Heureuses sont les entrailles qui ont porté ce fruit de bénédiction, heureuses les mamelles qui l'ont nourri! C'est par vous, glorieuse Vierge, que DIEU nous l'a donné; vous êtes l'arbre de vie qui l'avez porté, et c'est par vous que nous le posséderons dans le ciel.

Sancta Maria, mater Dei; Sainte Marie, mère de DIEU. Marie est sainte: elle est donc agréable au DIEU de toute sainteté; elle est mère de DIEU: elle est donc aussi mère des hommes. O mère de DIEU! souvenez-vous que je suis votre enfant, quoique indigne, et ne laissez pas périr celui pour qui votre fils a bien voulu mourir. Souffrez que je m'écrie avec un de vos plus fidèles serviteurs: *Mère de vie, source de salut, que nous ayons par votre faveur accès auprès de votre fils, afin que celui qui nous a été donné par vous en sa grâce nous reçoive en sa gloire.* (S. Bernard, *serm.* 2. *de Advent.*)

Ora pro nobis peccatoribus; Priez pour nous, pauvres pécheurs. Chargés de crimes, nous ne méritons pas d'être exaucés de DIEU; c'est pour cela que nous nous adressons à vous, et que nous employons votre assistance; car vous êtes notre mère, notre médiatrice, et notre avocate. Vous pouvez tout auprès de votre fils, et votre miséricorde est aussi grande que votre pouvoir. Que ne devons-nous donc point espérer de votre charité? Priez donc pour nous, pauvres pécheurs.

Nunc et in horâ mortis nostræ: Maintenant et à l'heure de notre mort. Nous avons maintenant besoin de vos prières, car, hélas! nous sommes dans cette vie combattus par de continuelles tentations; nous marchons dans les ténèbres et par des chemins glissants, bordés de précipices, et nous avons en outre un esprit invisible qui nous poursuit jour et nuit. Comment pourrons-nous résister à un ennemi si terrible, et qui a tant d'avantage sur nous? Aidez-nous maintenant que nous sommes en danger de périr, mais principalement à l'heure de la mort qui décidera l'affaire de notre salut: heure terrible, heure dangereuse, heure qui fermera tous nos jours, et qui sera la dernière de toutes nos heures; heure où nous serons plus fortement tentés, et où nous n'aurons plus personne qui nous puisse défendre, sinon vous, ô Vierge toute sainte!

[Comment nous prions Marie]. — Les hérétiques nous objectent que nous invoquons la très-sainte Vierge d'une manière et par des paroles qu'on ne doit employer qu'à l'égard de DIEU seul. C'est imputer à l'Eglise une fausseté, car nous invoquons DIEU comme l'auteur de tous les biens, et nous invoquons la très-sainte Vierge comme une médiatrice puissante qui nous obtiendra de lui ce dont nous avons besoin. Ainsi nous invoquons la très-sainte Vierge d'une manière bien différente de celle dont nous invoquons le Fils de DIEU : nous le regardons comme un médiateur auquel ce titre convient de droit et par la dignité de sa personne ; mais nous invoquons sa mère comme une créature toute-puissante auprès de lui.

Le grand saint Dominique apprit cette dévotion du Rosaire de la très-sainte Vierge elle-même pour la destruction de l'hérésie des Albigeois qui persécutaient cruellement l'Eglise. Aussi elle fut reçue de tous les catholiques avec un empressement extraordinaire et devint en peu de temps une marque de religion qui les distinguait des hérétiques; c'est pour cela que tous les ennemis de l'Eglise depuis ce temps-là se sont déchaînés contre elle. Ils l'ont tous eue en horreur, et ils sont animés de l'esprit du démon, qui hait mortellement celle qui a détruit son empire par le fils qu'elle a donné au monde, Bucer, Pellican, Bullinger, Brentius, Calvin, et plusieurs autres hérétiques du siècle passé ont fait tous leurs efforts pour décrier l'usage de cette prière, les uns par des railleries, les autres même par des motifs apparents de religion, car ils ont osé dire que cette forme de prier est injurieuse à DIEU, qu'elle est impie, qu'elle est diabolique et superstitieuse. Si on leur en demande la raison, ils répondent que c'est premièrement parce que nous y récitons la salutation angélique, secondement parce que nous la récitons plusieurs fois, troisièmement parce que nous prions par compte, enfin parce que nous nous servons pour prier d'un certain nombre de grains qu'ils appellent charmes et sortiléges. Voilà les raisons qu'ils ont alléguées contre cette dévotion ; mais la véritable cause est la haine qu'ils portent à la mère de DIEU. Montrons en peu de mots combien elle est mal fondée.

La première de leurs plaintes et très-déraisonnable, car qu'y a-t-il de mauvais dans le Rosaire, puisqu'il est composé de paroles tirées de l'Evangile, savoir, de l'oraison dominicale d'abord, puis de la salutation angélique dont une partie a été prononcée par un ange, l'autre par sainte Elisabeth, et la troisième ajoutée par la sainte Eglise qui prie la très-sainte Vierge d'intercéder pour nous, maintenant et à l'heure de notre mort ? Y a-t-il rien là qui ressente le charme et le sortilége ? N'est-ce pas un blasphème horrible et de la dernière impiété de qualifier de la sorte une manière de prier que DIEU même et l'Eglise nous ont enseignée ?

L'autre plainte que font nos adversaires est que nous répétons trop souvent la salutation angélique. Les bonnes choses doivent être réitérées, et non pas les méchantes. Est-ce un mal d'appeler DIEU trois fois saint, comme font les anges ? David est-il blâmable d'avoir répété tant de fois ces

paroles : *Confitemini Domino quoniam bonus, etc*? A-t-il mal fait d'avoir répété jusqu'à cent soixante-seize fois dans un psaume le nom de loi et de commandement de DIEU ? Qui oserait accuser le Fils de DIEU de superstition, pour avoir fait trois heures durant la même prière dans le Jardin de Gethsémani ?

Je passe à une autre plainte qui n'est pas moins injuste que les précédentes. Les hérétiques nous blâment de ce que nous prions par compte, et avec certains grains dont nos rosaires sont composés. Je pourrais leur répondre que l'Eglise ne nous oblige point à ces dévotions, qui sont libres et volontaires ; mais quand elle nous y obligerait, peut-on nous faire un crime de ce que nous nous prescrivons un certain nombre de prières? Si cela est, il faut réprouver toute l'Ecriture Sainte, car elle est toute remplie de nombres mystérieux, comme a très-bien remarqué S. Augustin. Venons à ces grains qui choquent nos adversaires : est-ce une chose nouvelle dans l'Eglise de prier de la sorte ? J'avoue que S. Dominique est instituteur du Rosaire ; cependant il est certain que longtemps avant lui les fidèles se servaient de quelques marques pour déterminer le nombre de leurs prières, comme Palladius nous le témoigne. Quelque contestation qu'il y ait sur l'origine de cette dévotion, il est constant que c'est une sainte pratique de réciter souvent l'oraison dominicale et la salutation angélique, pour remercier le Fils de DIEU des biens que nous avons reçus de lui, et honorer les années que sa très-sainte mère a vécu. L'approbation des papes, les indulgences qu'ils ont accordées, les miracles que DIEU a faits, et la dévotion générale de tous les fidèles montrent que cette pratique est sainte, convainquent d'impiété ceux qui l'osent blâmer.

[Avantages de l'Ave Maria]. — Qui pourrait dire les biens que produit cette dévotion ? Le salut à la très-sainte Vierge n'est pas de ces civilités profanes dont les hommes s'honorent les uns les autres, et qui ne consistent qu'en des paroles vaines et étudiées ; c'est une source de biens et de grâces qui enrichit ceux qui le lui présentent ; car on ne peut douter qu'étant la plus honnête et la plus charitable de toutes les créatures, elle n'honore ceux qui l'honorent, et ne salue ceux qui la saluent. C'est pourquoi le salut à la très-sainte mère de DIEU peut avoir le même effet sur nous qu'il eut sur sainte Elisabeth, qui fut remplie du SAINT-ESPRIT aussitôt que Marie l'eut saluée: *Ut facta est vox salutationis tuæ* (Luc. I, 44); elle applique les grâces de l'Incarnation à ceux qui renouvellent la mémoire de ce mystère, et qui la félicitent de son bonheur.

Il n'est pas besoin de s'etendre ici sur l'oraison dominicale ; on sait que nous ne pouvons offrir à DIEU une prière plus parfaite, et que le Sauveur même, qui en est l'auteur, y a renfermé tout ce que nous devons lui demander. Nous avons dit son utilité, son pouvoir et la confiance que nous devons y avoir, dans le septième volume ; c'est pourquoi nous n'en parlerons pas davantage.

§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Marie écoute volontiers l'Ave Maria]. — C'est pour reconnaître la dignité de mère de DIEU et le glorieux rang que tient la très-sainte Vierge, que cette prière du Rosaire a été instituée. C'est en cette qualité que nous la saluons avec le messager céleste qui fut envoyé pour lui en porter la nouvelle. C'est de cette faveur singulière et de cette éminente prérogative que nous la faisons souvenir. Qui peut donc douter que, si l'honneur consiste dans la reconnaissance du mérite d'une personne et dans l'aveu public qu'on en fait, ce ne soit là le plus grand honneur que nous puissions rendre à Marie, et, par une suite nécessaire, que la prière qui contient tout cela et qui en est un aveu ne soit la plus agréable et la mieux reçue ? Représentez-vous un homme dont le mérite était auparavant peu connu et confondu parmi la foule, mais qu'un souverain élève aux premières charges de son état, fait son premier ministre et la seconde personne de son royaume ; supposez ensuite qu'on vous choisit pour lui en porter la nouvelle et que, par une heureuse fortune, vous avez besoin de sa faveur et de son crédit dans l'affaire du monde qui vous touche le plus. Dites-moi, n'accepteriez-vous pas avec joie cette commission ? Convaincu que cette nouvelle est la plus agréable que cet homme puisse recevoir, n'en concevriez-vous pas un espoir certain d'obtenir vous-même de lui tout ce que vous en pouvez attendre, en lui donnant la première occasion d'exercer sa nouvelle autorité ? Cet homme ne serait-il pas heureux d'en user tout d'abord en votre faveur ? Si, en l'abordant, vous faisiez entrer dans votre compliment tous les nouveaux titres dont le prince vient de l'honorer, n'auriez-vous pas une entière assurance que votre demande serait écoutée? Voilà ce qui vous arrive toutes les fois que vous saluez la très-sainte Vierge par les paroles de l'ange.

Il est vrai que la première fois qu'elle entendit ce compliment, elle en fut déconcertée, que le trouble parut sur son visage, que sa modestie souffrit, et que son humilité, qui fuyait l'honneur et l'éclat, eut de la peine à revenir du trouble où la jeta une nouvelle si peu attendue. Mais aujourd'hui que sa dignité est reconnue du ciel et de la terre, et que l'état heureux dont elle jouit ne lui fait voir que la gloire de son DIEU dans la sienne propre ; ce n'est plus un compliment que nous lui faisons par

ces paroles de l'ange, c'est un devoir que nous rendons à celle que Dieu a voulu honorer par cette distinction si particulière. Nous lui adressons une prière, et autant elle est reconnaissante des bienfaits et des faveurs de Dieu, autant elle est heureuse qu'on lui rappelle à l'esprit cette faveur qui ne la surprend plus, et qui bien loin de lui causer du trouble, excite en son cœur des mouvements de joie et des sentiments de bienveillance envers ceux qui l'abordent avec ces paroles toutes divines. Surtout ne craignez point que la répétition des mêmes paroles soit ennuyeuse pour Marie, comme le deviendrait à la fin le compliment le plus flatteur pour une personne qui serait obligée de l'entendre éternellement. Il n'en est pas des prières que l'on fait à Dieu et aux saints comme de celles que l'on fait aux hommes sur la terre : ce qui est agréable à ceux-ci la première fois les choque la seconde, et leur devient bientôt insupportable ; mais ce qui a plu à Dieu une fois lui plaît toujours. (*Sermons sur tous les sujets*, etc.).

[Reconnaissance agréable à Marie]. — Ceux qui sont d'un naturel bienveillant et obligent de grand cœur n'ont rien qui les y pousse plus puissamment que le plaisir qu'ils éprouvent eux-mêmes, en voyant la reconnaissance de ceux auxquels ils ont rendu service. Dieu même dont la nature n'est que bonté, n'aime rien tant que la reconnaissance ; nous voyons que dans l'ancienne loi il demandait que son peuple la lui témoignât par des fêtes et par d'autres marques publiques et solennelles établies pour ce sujet. Or, qui ne conclut de là que la prière adressée à la mère de Dieu et les hommages que nous lui rendons, comme un témoignage de l'obligation éternelle que nous lui avons, est infiniment agréable à son cœur ? Quand je lui dis qu'elle est pleine de grâce, et que le Seigneur est avec elle ; quand je l'appelle mère de Dieu, et que je la conjure de prier pour les pécheurs ; je fais des actes de foi sur le mystère fondamental de notre religion ; je lui marque la confiance que j'ai en son intercession ; je la salue comme si j'étais en la place de l'ange, et comme si je lui portais le premier cette heureuse nouvelle ; je m'acquitte d'un devoir que le ciel lui a rendu comme à sa reine, et que toute la terre lui doit rendre comme à sa libératrice. Que si, selon les lois de la bienséance, jamais nous ne saluons une personne, quoiqu'elle soit au-dessus de nous et d'un rang bien différent, sans qu'elle ne se croie obligée envers nous, et ne nous marque par un salut réciproque qu'elle nous sait bon gré du bonheur que nous lui souhaitons ; pourrait-on croire que la mère de Dieu, ayant le cœur le mieux fait qui fût jamais, étant reconnaissante comme elle l'est, et souhaitant notre bonheur avec l'ardeur qu'elle le souhaite, ne nous donnât pas des marques de sa bienveillance, autant de fois que nous la saluons de la sorte, et ainsi qu'elle ne nous rendît salut pour salut, bénédiction pour bénédiction, et amour pour amour ? Qui doutera donc qu'elle ne regarde d'un œil favorable ceux qui s'acquitteront de ce devoir, et que

saluée comme pleine de grâces, elle n'en procure quelques-uns à ceux qui lui témoignent du respect et de l'attachement à son service? Ce que nous avons d'autant plus de sujet d'espérer de sa bonté, que les choses que nous lui demandons par cette prière sont celles qu'elle souhaite le plus nous accorder, c'est-à-dire, qu'elle veuille bien se faire notre médiatrice auprès de Dieu, qu'elle emploie son crédit et ses prières en notre faveur pour le temps de cette vie, pendant lequel nous sommes exposés à mille dangers, agités d'une infinité de passions, accablés d'afflictions sans nombre, engagés tous les jours dans divers périls, affaiblis par les misères et les maladies, mais surtout qu'elle vienne à notre secours à l'heure de la mort. (*Les mêmes*).

[Réciter toujours l'Ave Maria]. — Que les chrétiens ne se lassent donc point d'adresser à la Vierge toute sainte cette prière, ou plutôt qu'ils ne se lassent point de la répéter, puisqu'elle ne se lasse jamais de l'entendre, et qu'elle n'a guère moins d'intérêt à nous secourir que nous en avons à réclamer sa protection. Oui, Vierge très-sainte, nous avons sans cesse besoin de votre intercession durant cette vie, attaqués de mille tentations comme nous le sommes, environnés d'ennemis de tous côtés, marchant sur le bord de tant de précipices, parmi les ténèbres de cette affreuse nuit, et au milieu des piéges qu'on nous tend partout. Le moyen de soutenir tant d'assauts, d'éviter tant d'embûches, de résister à de si terribles ennemis qui joignent l'artifice à la force, et qui ont dans l'un et dans l'autre tant d'avantage sur nous ; comment échapper à tant de hasards, sans une aussi puissante protection que la vôtre? Peut-on trop souvent la réclamer? Peut-on même, sans une négligence criminelle, ne pas avoir recours à cet asile, particulièrement à l'heure de la mort qui est le temps auquel nos ennemis redoublent leurs efforts ; à ce moment qui décide de notre éternité ; à cette heure fatale et terrible où nous avons tout à craindre de nous-mêmes, et rien à espérer sinon de la miséricorde de Dieu ; à cette heure qui sera la dernière de notre vie, et commencera une éternité d'un bonheur ou d'un malheur éternel ? Hélas ! dans cet abandon de toutes les créatures, ce sera vous, très-sainte mère de mon Dieu, qui serez mon refuge, mon espérance, et ma dernière ressource : *nunc et in horâ mortis*. Ne me refusez pas cette protection que vous accordez à ceux qui sont fidèles à votre service. Je n'ose à la vérité me flatter de ce titre, mais je ne laisserai pas, dans le désir que j'ai eu de le mériter, de l'opposer aux efforts si multipliés de mes ennemis. (*Les mêmes*).

[Réciter l'Ave Maria avec dévotion]. — Pensez donc, fidèles serviteurs de Marie, à ce que vous faites, quand vous récitez cette sainte prière avec un esprit distrait et tout occupé des affaires du monde, quand vous vous acquittez de ce devoir par coutume, avec précipitation, sans aucun sentiment de

piété, et sans nulle réflexion sur les grands mystères qu'elle contient. Si nous faisons par là une protestation publique d'un dévouement éternel au service de la mère de Dieu, faut-il que non-seulement nos actions démentent nos paroles, mais encore que nos paroles démentent nos actions? Vous entendez ce que je veux dire par cette manière de parler qui vous paraît peut-être nouvelle. Nous démentons nos actions par nos paroles quand, faisant une action aussi sainte qu'est celle de servir la mère de Dieu par cette dévotion extérieure, nous nous en acquittons avec si peu de respect, si peu de piété et si peu de recueillement. Ah ! ne perdons pas le fruit d'une si sainte pratique, par la négligence et l'indévotion avec laquelle quelques-uns ont coutume de s'en acquitter. Nos actions démentent nos paroles lorsqu'en récitant le Rosaire pour marque de l'attachement que nous avons au service de Marie, nous ne menons pas une vie conforme à la profession que nous en faisons ; comment accorder ces deux choses ensemble : porter une tendre affection à la mère de Dieu, et faire tout ce qu'on sait qui lui doit déplaire? Prétendre être sous la protection de la mère, en offensant le fils, n'est-ce pas, comme dit un grand serviteur de Dieu, les injurier tous deux? Leurs intérêts sont communs, ils ne peuvent se partager dans leurs affections, et la très-sainte Vierge n'a garde de souffrir qu'on fasse de son culte un prétexte pour autoriser le vice et le déréglement qui blessent la sainteté de son fils. (*Les mêmes*).

[Avec confiance]. Il faut de plus que cette prière soit récitée avec un véritable sentiment de confiance; adressons-nous à cette glorieuse Vierge comme à notre mère, à notre avocate, et à notre médiatrice auprès de son fils, dans la pensée que nous lui demandons ce qu'elle souhaite le plus ardemment de nous accorder. A la vérité notre confiance ne peut être mieux fondée qu'en s'appuyant sur le crédit de la mère d'un Dieu, afin d'obtenir par son intercession tout ce qui est nécessaire à notre salut; mais il semble que sa faveur, sa protection et son secours soient particulièrement attachés à cette prière, comme l'expérience de plus de quatre siècles l'a fait voir par des miracles surprenants qui se multiplient tous les jours, et par les victoires remportées sur les hérétiques et sur les infidèles: on peut dire en un mot qu'il n'y a ni grâce, ni faveur, ni bienfait qu'on n'obtienne par son moyen. C'est ce qui fit d'abord que la dévotion du Rosaire s'étendit en peu de temps par toute la chrétienté, que les rois et les souverains se firent honneur d'être inscrits au nombre des serviteurs de la très-sainte Vierge et de porter un Rosaire. Cet objet de dévotion semble aujourd'hui encore être la marque qui distingue un catholique d'avec les hérétiques, car il n'y a rien au monde qui fasse plus de peine à ces nouveaux venus, qui soit plus contraire à leurs sentiments, et dont ils aient plus d'horreur, que de ce signe de piété si cher aux serviteurs de Marie. (*Les mêmes*).

[Rosaire, excellente dévotion]. — Quoique la dévotion envers la glorieuse Vierge doive être recommandée en général à tous les chrétiens, comme un puissant secours pour mener une vie plus sainte, comme un moyen de trouver plus d'accès auprès de Dieu, et enfin comme une marque de leur prédestination ; j'ose dire cependant qu'entre toutes les pratiques de dévotion que la piété des fidèles a inventées pour lui rendre le culte qui lui est dû, celle de réciter le Rosaire avec les sentiments conformes au dessein de son institution est l'une des plus authentiques et des plus agréables à l'incomparable mère de Dieu. C'est ce que je pourrais prouver par l'antiquité de son origine, par la sainteté de son auteur, par le fruit qu'elle a produit dans l'Eglise, par la multitude des miracles incontestables qui se sont faits en sa faveur, par les bulles de douze ou treize souverains pontifes qui la mettent hors d'atteinte et de censure, et enfin par les indulgences et les priviléges qui y sont attachés. Toutes ces preuves pourraient relever mon sujet, si je ne voulais vous porter par un discours de piété et d'édification à honorer la mère de Dieu plutôt que d'étaler par une éloquence pompeuse tout ce qui a rendu cette dévotion si célèbre et cette confrérie si auguste. On sait qu'elle compte des rois, des princes, des souverains pontifes, et des milliers de personnes de la première qualité pour associés, mais je veux seulement vous montrer l'avantage que l'on en peut tirer. (*Sermons sur tous les sujets*).

[Rosaire, source de confiance]. — N'est-ce pas une chose qui doit inspirer aux confrères du Rosaire une ferme confiance en la protection de la sainte Vierge, de savoir que tant de millions de personnes de toute condition et de tout sexe, sont associés : de la sorte chacun d'eux participe aux prières de tous les autres, et tous ensemble offrent chaque jour, à toutes les heures, à tous les instants du jour, un grand nombre de salutations angéliques à la très-sainte Vierge, la félicitent sans cesse de sa gloire et de ses glorieux titres. Quand, après cet hommage, ils lui font tous pour eux-mêmes et pour les autres cette prière : *Mère de* Dieu, *priez pour nous, pauvres pécheurs,* qui oserait la croire assez inexorable pour ne pas écouter une prière qui lui est faite incessamment par tant de bouches et par tant de cœurs? Pourrait-on croire qu'elle ne l'exauce jamais, quand tous ensemble la prient pour tous en commun et pour chacun en particulier : *Ora pro nobis peccatoribus,* quand on la prie pour l'heure présente et surtout pour l'heure de la mort? Lui demander sans cesse cela, non-seulement par soi-même, mais encore par tant de millions de bouches et ne l'obtenir point à la fin, serait-ce chose possible ? Voilà un juste sujet de confiance pour ceux qui s'enrôlent dans la confrérie du Rosaire. (**Le P. d'Argentan**, *Grandeurs de la Vierge*).

[Nunc et in horâ mortis]. — En récitant le Rosaire, nous prions la très-sainte Vierge pour tous, sans spécifier personne, et nous lui demandons en gé-

néral son secours en nos besoins, sans lui en spécifier aucun. Il semble que l'Eglise lui applique en un sens proportionné ce que Jésus-Christ nous dit du Père céleste, et qu'elle nous veut faire entendre que cette mère très-sainte, éclairée de la lumière de Dieu et soigneuse du salut de ses enfants, sait bien ce qui leur est nécessaire. Il est vrai que, sans nous expliquer précisément sur les choses, nous signalons deux moments, en priant Notre-Dame d'intercéder pour nous maintenant et à l'heure de notre mort. Ces deux époques ne sont pas spécifiées sans grande raison : si l'Eglise ne nous avait instruits à prier que pour nos nécessités présentes, nous eussions peut-être oublié que la grâce d'une bonne mort dépend uniquement de la miséricorde de Dieu, et que la persévérance finale ne tombe point sous le mérite de la bonne vie ; si cependant elle ne la peut obtenir en rigueur, elle peut du moins contribuer beaucoup à nous l'obtenir C'est pour cela que nous ne prions pas seulement la mère de Dieu de nous assister à l'heure de la mort, mais que nous lui demandans ses faveurs pour tout le temps de notre vie ; par là nous sommes obligés de faire réflexion sur nos devoirs, et de reconnaître qu'il faut travailler dès à présent pour arriver à la félicité, dont une mort chrétienne doit nous ouvrir l'entrée. Par l'une de ces demandes nous évitons la présomption qui nous pourrait persuader que la grâce de bien mourir est justement due à la bonne vie, et nous apprenons à craindre toujours avec une profonde humilité cette dernière heure dans laquelle nous avons tant besoin des mérites de Jésus-Christ et des faveurs de la très-sainte Vierge. Par l'autre demande nous apprenons à nous défendre de la négligence qui nous porte à différer jusqu'à la mort notre conversion, et nous sommes avertis de commencer dès maintenant, puisque le moment présent est seul en notre puissance. Ce moment peut nous échapper sans retour et sans fruit, si nous le laissons inutile ; mais il peut aussi nous produire les biens solides d'une gloire infinie, s'il se trouve rempli des trésors de la patience et des mérites de la charité.

[Les confrères prient au nom de toutes les créatures]. — Je me persuade, mes chers confrères, que, quand vous vous assemblez pour réciter le Rosaire, vous souhaiteriez que toutes les créatures fussent changées en autant de voix pour célébrer les louanges de Dieu, et le remercier de ses bienfaits ; mais, comme la chose est impossible, vous vous chargez de leur reconnaissance, en vous engageant dans une société qui par état lui rend de pieux devoirs, et dont la principale fin est de prier Dieu par Jésus-Christ, et Jésus-Christ par Marie. Si des impies s'assemblent pour blasphémer son saint nom, vous vous assemblez pour le bénir ; si des bouches sacriléges s'ouvrent pour déshonorer Jésus-Christ et sa très-sainte mère, vous formez un autre parti pour les venger de ces outrages. (*Eloges historiques*).

[Intimité de l'union]. — Quand c'est un commerce de science qui nous lie les uns aux autres, c'est une amitié honnête et louable ; elle l'est encore davantage, si c'est un commerce de vertu. Mais si la religion, la dévotion, l'amour de DIEU forment cette douce et mutuelle communication, ô que cette amitié est précieuse ! ô que cette société est excellente, dit S. François de Sales. Oui, excellente, ajoute-t-il, parce qu'elle vient de DIEU ; excellente, parce qu'elle conduit à DIEU ; excellente, parce qu'elle subsiste en DIEU qui en est le lien. Ce n'est pas seulement cette charité que l'on doit à son prochain, c'est une amitié spirituelle par laquelle plusieurs personnes se communiquent leur dévotion, leurs bons désirs, et leurs saintes dispositions pour DIEU.

S. Dominique, ayant reçu l'ordre de publier le Rosaire et d'apprendre aux peuples à réciter dévotement la salutation angélique, alla aussitôt, comme rapporte un historien de sa vie, publier, prêcher, et établir partout cette confrérie avec un si prodigieux succès et un zèle si infatigable, qu'il semblait avoir rappelé le temps des Apôtres, fait refleurir les premiers siècles de l'Eglise et la piété des premiers fidèles, notre historien dit hardiment la sainteté des anges mêmes : *Per hoc psalterium admirandæ factæ sunt conversiones, fervebant pœnitentiæ ; credidisses ferè de plerisque angelos in terris versari.*

[Fruits du Rosaire]. — Ce psautier de la sainte Vierge étant récité avec foi et religion, attira sur les peuples tant de grâces et de bénédictions du ciel qu'on ne voyait partout que changement de vie, conversion de mœurs, pénitences si ferventes qu'on aurait pris la plupart de ceux qui s'étaient enrôlés dans cette sainte confrérie, non plus pour des hommes, mais pour des anges, non plus pour des pécheurs, mais pour des bienheureux. Comment cela ? c'est que ces saints confrères qui savaient la méthode de bien dire leur rosaire entraient avec la sainte Vierge en société de tous ses mystères. Tantôt on les voyait, remplis de consolations divines dans la méditation des mystères de joie, renoncer avec courage à toutes celles du monde ; tantôt on les voyait, baignés de larmes et l'âme pénétrée de componction dans la méditation des mystères de douleur, souffrir avec résignation toutes les peines de la vie ; tantôt on les voyait avec un esprit si tranquille et un visage si serein dans la méditation des mystères de gloire, qu'ils semblaient être déjà bienheureux, et disputer de félicité avec les anges. Mais ce qui est encore plus à remarquer, c'est que ces effets du Rosaire étaient si visibles qu'on distinguait, à leur bonne vie, ceux qui étaient de la confrérie d'avec ceux qui n'en étaient point, comme Tertullien remarque qu'on distinguait les premiers chrétiens d'avec les gentils par la charité. (**Le P. Nicolas de Dijon**, *sermon du Rosaire*).

[Relâchement à craindre]. — On n'a jamais vu tant de démonstrations apparentes de piété, tant de fréquentations des sacrements, ni tant de saintes

confréries pour honorer DIEU par la très sainte Vierge et les saints, qu'on en voit dans notre siècle. Il y a peu de villes dans tout le monde chrétien où l'on n'en voie quelqu'une érigée pour exciter la dévotion des fidèles. Mais, mon DIEU, qui me répondra que celle du Rosaire, si sainte en elle-même, instituée par un si grand patriarche, si hautement vantée par les souverains pontifes, et si célèbre par toute la terre, n'a pas à souffrir déjà du relâchement et de la décadence des choses humaines? Qui m'assurera que tant de rois et tant de reines, tant de princes et tant de princesses, tant de personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition qui en sont les confrères sont de véritables serviteurs de la très-sainte Vierge, et des adorateurs du Père céleste en esprit et en vérité? Craignons que notre dévotion ne soit plus pharisienne que chrétienne, et qu'elle ne consiste plus dans l'extérieur que dans l'intérieur. Ce n'est pas assez de porter son Rosaire à la main et de réciter de bouche tant de prières : si le cœur n'est de concert avec la langue, cette prière n'est qu'un corps sans âme ; et on pourra faire aux confrères qui ne le récitent que du bout des lèvres le reproche que S. Paul fait aux chrétiens des derniers temps : ces faux dévots, dit-il, n'auront qu'une piété apparente, parce qu'ils en auront étouffé en eux-mêmes l'esprit et la vérité.

[Efficacité du Rosaire]. — Le Rosaire est la plus efficace des prières que l'on puisse faire, parce qu'il a une force toute puissante pour obtenir toutes sortes de grâces à ceux qui le récitent dévotement. Si vous voulez savoir en particulier quelles sont ces grâces que le Rosaire attire aux confrères, les voici telles que le B. Alain de la Roche les a apprises de la bouche de la très-sainte Vierge : *Sanctitas vitæ*, *morum honestas*, *mundi contemptus*, *domorum disciplina;* la sainteté de vie, le bon règlement des mœurs, le mépris du monde, la paix des familles chrétiennes. Mais d'où viennent des fruits si admirables et un progrès si prompt dans toutes les vertus, sinon de ce que par la méditation continuelle des douleurs de la très-sainte Vierge, sa patience héroïque, la parfaite conformité de sa volonté avec celle de DIEU, la sainteté de sa vie et l'innocence de ses mœurs passent dans les confrères du Rosaire, en vertu du contrat de société? Ainsi il ne faut pas s'étonner si on les voit humbles, modestes, résignés et patients dans tous les maux de la vie : c'est que la sainte Vierge, par un effet de sa puissance et de son amour, leur fait goûter des consolations divines au milieu même de leurs plus grandes adversités. (**Le P. Nicolas de Dijon**).

[Défaite des Albigeois]. — Les premiers instituteurs du Rosaire, remplis de la grâce du SAINT-ESPRIT et embrasés du feu de son amour, paraissaient comme de nouveaux Apôtres, disposés à donner leur vie et à répandre leur sang pour la cause de JÉSUS-CHRIST, l'honneur de l'Eglise, et la défense de la foi. C'est une vérité qu'il est facile de prouver par un fait des plus mémorables qui soient arrivés en France, depuis que DIEU y est

connu. L'esprit d'hérésie, qui est inséparable de l'esprit de rebellion, ayant fait prendre les armes aux Albigeois pour soutenir leurs erreurs par le fer et par le feu, ne pouvant les défendre par la raison ou par l'Ecriture, on vit en peu de temps le roi d'Aragon, les comtes de Toulouse et d'Armagnac, plusieurs autres souverains et grands seigneurs grossir ce parti et réunir une formidable armée de cent mille hommes. La terreur se répand partout, et l'orage menace également l'état et la religion : le succès du combat doit décider du sort de l'un et de l'autre. Qui osera s'opposer à ce torrent ? qui dissipera cette tempête ? N'en soyons point en peine : le DIEU des armées, qui envoya autrefois Simon Machabée pour le salut de la Synagogue et des Juifs, va susciter Simon, comte de Montfort, Machabée de la France, pour la protection de l'Eglise et des catholiques. La très-sainte Vierge, d'un autre côté, donnant le Rosaire à S. Dominique, lui dit ces paroles de consolation ; *Accipe, fili mi, gladium sanctum in quo dejicies adversarios populi mei* (II Machab. XV, 16) ; Recevez, mon fils, ce glaive de salut par lequel vous triompherez des ennemis de mon peuple. La promesse ne fut pas vaine : ce Rosaire fut comme le glaive de Gédéon qui sous la figure d'un pain d'orge fit tant de dégât dans le camp des Madianites. En effet, on peut dire que si cette effroyable armée d'hérétiques fut taillée en pièces, ce fut plutôt par la vertu du Rosaire que par la puissance des hommes. L'armée du comte de Montfort n'était pas aussi forte par le nombre de ses troupes que par la protection du ciel, et la piété des soldats ; il fit comme Judas Machabée : *Singulos armavit, non clypei et hastæ munitione, sed sermonibus optimis* (II Machab. XV, II) ; il arma chacun de ses soldats, non pas de piques et de boucliers, mais d'un Rosaire et d'une éloquente et pieuse exhortation; et, le signe de la bataille étant donné, *Invocato* DEO, *per orationes congressi sunt, manu quidem pugnantes, sed Dominum cordibus orantes;* ayant invoqué le nom du Seigneur, ils fondirent comme des lions sur les ennemis ; et la prière dans la bouche, la piété et la confiance dans le cœur, et l'épée à la main, ils renversèrent les escadrons ennemis les uns sur les autres, passèrent sur le ventre de ces hérétiques, et remportèrent une victoire des plus fameuses, victoire qui sauva l'état, et fut le triomphe de la religion. O Vierge sainte, que l'Eglise a bien raison de chanter à votre gloire : *Cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo ;* que c'est à vous seule qu'il faut attribuer la défaite de toutes les hérésies. (**Le P. Nicolas de Dijon**, *sermon sur le Rosaire*).

[Joie de S. Dominique au ciel]. — Comme c'est le grand S. Dominique qui, par l'inspiration de la sainte Vierge, a établi cette dévotion si utile à toute l'Eglise, il a aussi ressenti dans l'établissement et dans le progrès de son ordre, et dans les victoires qu'il a remportées sur les hérétiques Albigeois, le pouvoir de cette Vierge victorieuse. Il voit, depuis plusieurs siècles, ses enfants armés de science et de zèle, qui, sous la protection de Notre-

Dame, prêchent la foi aux idolâtres, confondent les hérétiques, les athées, convertissent les pécheurs, et augmentent la piété des fidèles. Il voit avec une sainte complaisance que la dévotion du Rosaire est si généralement reçue et approuvée de tous les chrétiens, qu'elle passe maintenant pour un signe distinctif des catholiques. Il considère avec joie que sa pieuse invention pour honorer la mère de Dieu est la consolation, la force et l'armure spirituelle de ceux qui combattent sous l'étendard de Notre-Dame. Mais si quelque chose était capable de troubler sa joie, ce serait de voir que plusieurs n'ont pas la véritable idée qu'ils devraient avoir, et du culte de la très-sainte Vierge, et de la protection qu'ils en espèrent. Nous pouvons dire sur ce sujet ce que S. Athanase a écrit à l'occasion de l'arche du Seigneur ? cette divine arche était si puissante pour les Juifs qu'elle leur valait toute seule une armée ; mais il fallait que, dans les prêtres qui la portaient et dans les peuples qui l'honoraient, il n'y eût point de désordre ou de crimes secrets qui les rendissent indignes de l'assistance du Dieu des armées. (**Le P. Texier**, *Sermon sur les Fêtes de la sainte Vierge*).

[Réflexions dans la récitation du Rosaire]. — Lorsque l'on réfléchit en récitant les saintes prières du Rosaire, on y découvre tous les grands mystères de la religion. On y voit et on y adore en même temps un Dieu sans père dans le temps et sans mère dans l'éternité, petit et immense tout à la fois, riche de son fonds, pauvre du nôtre, glorieux par sa nature, anéanti par son choix, faible par cette chair mortelle dont il s'est revêtu, tout-puissant par la substance divine qu'il tient de son Père. Quelle plus digne occupation que celle d'un confrère qui, obligé de lui rendre d'humbles actions de grâces, soit pour ce qu'il a fait, soit pour ce qu'il a voulu souffrir, embrasse tous ces motifs de reconnaissance ; d'un confrère qui, comme une abeille, s'arrête sur toutes les fleurs de cette belle vie, pour en exprimer le suc et le miel de la dévotion ; d'un confrère qui, en récitant la salutation angélique, tressaille de joie lorsqu'il voit l'ambassade de l'ange et le consentement de Marie, qu'il va en esprit avec elle dans la maison de Zacharie, qu'il voit par les yeux de la foi ce précurseur sanctifié dans le sein de sa mère, qu'il adore avec les bergers Jésus naissant dans l'étable, qu'il lui offre avec les Mages de l'encens, de l'or et de la myrrhe, d'un confrère qui, en méditant sur les mystères humiliants du Sauveur, le prend entre ses bras avec Siméon pour l'adorer comme le salut de tout Israël, fortifie sa foi en le voyant fuir en Egypte, persuadé que ce n'est point par faiblesse, mais pour accomplir tout ce qui est marqué dans les prophètes ; d'un confrère qui considère Marie cherchant Jésus dans le temple, et qui reconnaît que, lorsque l'on s'est écarté de ce cher libérateur, il le faut chercher avec douleur, avec inquiétude, avec soin et avec persévérance ! (*Eloges historiques*).

[Illusion à craindre]. — Une illusion aussi pernicieuse dans ses conséquences qu'elle est ordinaire dans le siècle où nous vivons a altéré dans la plupart des chrétiens l'esprit de la vraie dévotion. On trouve des fidèles qui se piquent d'être rigides observateurs de cent pratiques surnuméraires, et qui négligent celles qui sont nécessaires au salut: ils se feraient un grand scrupule de passer un jour sans réciter leur chapelet, et ils ne s'en font aucun de passer toute leur vie dans les désordres du siècle ; ils s'embarrassent sur l'accessoire de la piété chrétienne, et ils négligent le principal. Les autres se contentent de leurs bonnes intentions et de leurs pieux désirs : à force de demander par un murmure habituel des lèvres des vertus qu'ils se soucient peu d'acquérir, ils croient les avoir acquises; et, sous prétexte que leur nom est écrit dans les registres d'une confrérie, ils croient déjà qu'il est écrit dans le livre de vie ; pour avoir suivi la croix et quelques châsses dans une procession, ils s'imaginent que leur cœur suit l'objet représenté par ces signes. Ils prient Jésus-Christ, ils chantent ses louanges et celles de sa sainte mère, ils trouvent même du goût dans ces pratiques extérieures d'une dévotion sensible ; mais ils en demeurent là, sans se mettre en peine de régler leur vie sur de si excellents modèles, à peu près comme ces Juifs qui s'écriaient : Temple du Seigneur, temple du Seigneur ! et qui ne faisaient rien moins que ce que commandait le Dieu du temple. Portez sur de tels confrères le jugement qu'il vous plaira ; pour moi, je dis, après S. Paul, qu'on ne peut être justifié et sauvé à moins qu'on n'imite Jésus-Christ et sa très-sainte mère. Chercher d'autres voies de sanctification dans une confrérie, c'est se tromper ; s'imposer d'autres devoirs en la place de ceux-ci, c'est se faire une religion chimérique. C'est dans l'imitation de la vie de Jésus-Christ que consiste toute l'économie de la vie chrétienne : si vous y ajoutez les pratiques d'une confrérie , il faut que ce soit sans préjudice de l'essentiel. (*Eloges historiques, tome troisième*).

[Aux confrères indévots]. — A qui comparerai-je ces confrères indévots et indiscrets qui, contents de quelques prières ou de quelques vues superficielles sur nos mystères qu'on leur offre à méditer, se croient dispensés de remplir les devoirs essentiels de la religion ? On peut les comparer à ces habitants de Capharnaum dont S. Marc et S. Luc nous font un si étrange portrait : Ravis de voir les miracles que faisait Jésus-Christ, touchés même jusqu'à la jalousie de la gloire qu'il y avait à être compté parmi sa suite , ils le cherchaient partout; pour peu qu'il s'éloignât d'eux, ils s'affligeaient de son absence, et s'empressaient d'aller où il était : *Turbæ requirebant eum et venerunt usque ad ipsum.* Mais fallait-il suivre Jésus-Christ en imitant ses saints exemples ; fallait-il renoncer à leur propre sens pour ajouter foi à la parole de Jésus-Christ, ils se retiraient. Un concours extraordinaire de gens de tout sexe, de toute

condition, de tout âge s'assemble aux grandes fêtes et aux premiers dimanches de chaque mois dans les églises où est établi le Rosaire; mais j'appréhende fort qu'il n'y ait beaucoup de Capharnaïtes. Ceux-ci cherchaient Jésus-Christ, et vous le cherchez aussi. Mais faut-il pardonner à un ennemi, se soumettre à la Providence qui vous enlève par le ministère d'un homme injuste le peu de bien que vous aviez ; faut-il vous humilier et descendre de ce degré de hauteur et d'élévation où la fortune vous a placés ; enfin faut-il pratiquer les maximes saintes de l'Evangile ? alors vous méconnaissez Jésus-Christ et Marie, et l'on ne voit en vous aucune marque d'un véritable confrère du Rosaire.

[Plaintes de l'Eglise]. — Grâces immortelles vous soient rendues, Seigneur, d'avoir inspiré à Dominique et à ses enfants une dévotion qui attire tant de fidèles dans nos temples ! Soyez bénis, chrétiens, si, aux devoirs généraux de votre état, vous ajoutez encore cette marque singulière de votre piété envers Jésus-Christ et sa sainte mère. Mais qu'il est à craindre que la dévotion, en multipliant le nombre des serviteurs de Marie, n'ait pas augmenté sa joie, parce que cette dévotion n'est pas assez spirituelle ! Jugez-en par ce détail, mes frères : lorsque Jésus-Christ vous commande de vous remplir de sentiments de patience, de douceur, de continence, de mortification chrétienne, cette morale vous paraît dure et insupportable. Apprenez donc aujourd'hui le fond de votre religion, vous qui peut-être n'en avez jamais eu qu'une légère teinture, et sachez que votre dévotion à Notre-Dame du Rosaire ne serait qu'une dévotion vaine et chimérique, si, en vous mêlant parmi tant de personnes illustres qui, comme vous, sont associées au Rosaire, vous n'augmentiez la joie de l'Eglise en augmentant la dévotion en même temps que le nombre des confrères croît. Ne donnez pas lieu à l'Église de dire à Marie que le nombre de ses serviteurs s'est accru, mais que sa joie n'en est pas plus grande : *Multiplicâsti gentem, sed non magnificâsti lætitiam.* — Le moyen de procurer cette joie à l'Eglise, c'est d'être aussi fidèle imitateur de Jésus que Marie, et comme elle de le concevoir dans votre cœur.

NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL

OU LE SCAPULAIRE,

Appelé communément le Petit-Habit.

AVERTISSEMENT.

La Confrérie de Notre-Dame du Carmel ayant fait une alliance étroite avec un Ordre aussi célèbre qu'il est ancien dans l'Eglise, je n'ai point balancé pour lui donner place entre les sujets qui regardent le culte de la Vierge : elle a été instituée par la sainte Vierge elle-même, la fête s'en renouvelle tous les ans, peu de sociétés sont plus autorisées, peu de dévotions sont plus avantageuses pour un chrétien qui veut assurer son salut.

D'ailleurs je crois être obligé d'avertir que, de toutes les fêtes, confréries, ou dévotions instituées en l'honneur de la sainte Vierge, je n'ai trouvé que celles du Scapulaire et du Rosaire où j'ai pu remplir le dessein de mon ouvrage, qui est de donner aux prédicateurs sur chaque sujet plusieurs plans de discours et quantité de matériaux tirés de l'Ecriture, des Pères, de la théologie, des livres spirituels, et des prédicateurs. On voit assez que presque rien de tout cela ne se trouve pour les autres fêtes, associations, confréries et dévotions, qui sous tant de noms différents n'ont qu'une même fin : honorer la mère de DIEU. *C'est pourquoi ceux qui sont obligés de parler sur ces fêtes locales ou sur ces sociétés particulières, doivent parler de la dévotion à la sainte Vierge en général, et faire entrer dans leur discours ce que leur sujet peut fournir de particulier.*

§ I.

Desseins et Plans.

I. — La dévotion à la très-sainte Vierge doit être gravée au fond du cœur ; cependant elle a besoin aussi de se manifester par quelques marques extérieures et le scapulaire est l'une des premières. Ames pieuses qu'un dévouement entier au service de Marie a engagées dans cette sainte société, que puis-je dire de plus avantageux et de plus consolant, que de vous montrer dans le scapulaire le gage de votre salut ? Par quel motif plus puissant pourrais-je vous animer à vous acquitter fidèlement des devoirs qui y sont attachés, qu'en vous disant que par là vous assurerez votre éternel bonheur ? Enfin pourrais-je mieux faire que de justifier les promesses que cette mère des prédestinés a faites elle-même à ceux qui porteront dignement le Petit Habit ?

J'établis cette vérité sur trois preuves tirées des paroles mêmes de cette glorieuse Vierge, dans la fameuse révélation qu'elle fit à S. Simon Stock, autorisée tant de fois par le Saint-Siége, et reçue maintenant de toute l'Eglise.— 1° Cet Habit est, pour ceux qui le portent, la marque qu'ils appartiennent à Marie, par l'engagement le plus inviolable et l'alliance la plus étroite : *Recipe, dilectissime fili, ordinis tui Scapulare, meæ confraternitatis signum.* — 2° Il est un gage du secours qu'elle leur donnera dans tous les dangers, et contre tous les ennemis de leur salut : *Ut sit salus in periculis.* — 3° Il est, de sa part, un engagement à leur procurer la persévérance finale, qui met le sceau à leur prédestination par une heureuse mort : *In quo quis moriens æternum non patietur incendium.* Ce sera tout le partage de cet entretien.

—

II. — C'est une opinion si constante parmi les fidèles, que la dévotion envers la mère de Dieu est une marque de prédestination que, à part les raisons sur lesquelles elle est établie, un consentement si général la doit faire passer pour une vérité catholique. Mais il peut y avoir des dévotions suspectes comme il y a de fausses vertus ; d'ailleurs tous nos témoignages de piété ne sont pas également agréables à la sainte Vierge, et, par conséquent, ne mettent pas notre salut en un pareil degré de certitude : j'ai

cru donc que je pouvais dire, pour les confrères du Scapulaire, quelque chose de plus avantageux que ce que l'on dit en général pour tous les serviteurs de Notre-Dame. Non, ce n'est pas assez de dire que l'Habit de la très-sainte Vierge est une marque de prédestination, aussi bien que toutes les autres pratiques de piété qu'on a instituées pour l'honorer. Je prétends qu'il n'en est aucune qui rende notre prédestination plus certaine, aucune par conséquent à laquelle on doive s'attacher avec plus de zèle et de confiance. Je n'ai que deux raisons pour prouver cette vérité ; mais elles me paraissent solides et j'espère qu'elles suffiront pour nous en convaincre. Les engagements que Marie y prend à notre égard : voilà ma première raison ; Les engagements que nous lui faisons contracter, dès lors que nous nous attachons à cette dévotion : c'est ma seconde raison. (**Le P. de la Colombière.**)

—

III. — *Exultabit anima mea in* DEO *meo, quia induit me vestimentis salutis, et indumento justitiæ circumdedit me* (Isai. LXI, 10). Les prédicateurs doivent, sur ce sujet, éviter deux écueils également dangereux : le premier est de ne donner pas une assez haute idée du Scapulaire, et de ne pas inspirer aux confrères une confiance proportionnée aux promesses de la sainte Vierge ; le second est de leur donner une confiance excessive qui dégénère en une présomption téméraire. Pour éviter ces deux écueils, je montrerai dans la première partie de ce discours que ce saint Habit, dans le dessein de DIEU et dans l'intention de la très-sainte Vierge, est un vêtement de salut, c'est-à-dire, une marque assurée de prédestination pour les confrères, s'ils veulent s'en servir comme il faut : *Induit me vestimento salutis ;* dans la seconde, je montrerai que cet Habit doit être un habit de justice et de sainteté : *Indumento justitiæ circumdedit me.* (**Le P. Texier**, *sermons sur les fêtes de la Vierge*).

—

IV. — Comme c'est un caractère de la divinité d'avoir joint dans les mystères de notre religion la simplicité avec la magnificence, c'est aussi une prérogative de la mère de DIEU d'avoir fait une semblable alliance dans ses actions et dans les faveurs qu'elle a procurées à l'Eglise. On le voit dans le Scapulaire dont elle fit présent au bienheureux STOCK : il n'est rien de plus simple en apparence, mais il n'est rien de plus grand et de plus auguste en vérité. La matière et la forme de cet habit n'ont rien que de commun ; cependant sa magnificence paraît dans les promesses que la mère de DIEU a attachées à ce saint habit : elle le donne comme un signe de salut et de grâce : *signum salutis ;* elle promet que ceux qui le porteront dignement ne seront jamais condamnés aux flammes

éternelles. Pouvait-elle rien dire de plus grand, de plus auguste, et de plus magnifique.

C'est sous cette idée que je veux regarder ce saint Habit, et faire voir qu'un des grands moyens de salut, et une des grandes assurances de prédestination que nous ayons dans l'Eglise, c'est la dévotion à Notre-Dame dans la confrérie du Scapulaire, pour deux raisons : 1° Parce que Notre-Dame a attaché une spéciale protection à ce Scapulaire. 2° Parce que cette spéciale protection de la sainte Vierge nous donne des moyens très-puissants pour faire notre salut.

—

V. — Le sentiment du concile de Trente enseigne que personne en cette vie, sans une particulière révélation de Dieu, ne peut être assuré d'une certitude parfaite qu'il est du nombre des prédestinés. Cela n'empêche pas que la théologie ne nous apprenne deux choses remarquables sur ce sujet : la première, qu'il y a des signes et des marques qui donnent une assurance morale de notre prédestination ; la seconde, que parmi ces signes la véritable et solide dévotion envers la très-sainte Vierge tient un des premiers rangs. Supposé ces deux vérités reconnues, comme elles le sont en effet par tous les Pères de l'Eglise, on peut raisonner comme il suit. Puisque la sainte Vierge est après son fils et par son fils, comme disent les saints Docteurs, la médiatrice du salut, la dispensatrice des grâces, la source et la racine des élus, suivant l'ordre qu'elle en a reçu de Dieu, il est constant que ceux qui auront des liaisons plus étroites et une union plus intime avec cette Vierge sainte auront par conséquent un signe plus assuré de leur salut. Or il n'est pas moins certain que tous ceux qui portent dignement le Scapulaire ont cette union spirituelle avec la mère de Dieu. Ce n'est donc pas sans raison que nous appliquons à ce saint Habit les paroles d'Isaïe, et que nous le nommons le vêtement du salut : *Induit me vestimentis salutis* (Isai. LXI, 10). La première proposition est reçue par tous les Pères et par tous les théologiens qui ont parlé de la dévotion à la sainte Vierge ; c'est pourquoi je ne m'y arrête point. La seconde, savoir que les confrères du Scapulaire ont une union spéciale avec la mère de Dieu, se peut prouver par les trois avantages qui se trouvent dans cette confrérie ; le premier est une adoption particulière ; le second est un caractère d'amour tout spécial ; le troisième est une promesse expresse d'une protection particulière pour ce qui regarde le salut. Ainsi, supposant la première proposition comme un prélude, on peut faire de la seconde le sujet et le partage d'un discours sur la confrérie du Scapulaire.

—

VI. — *Fortitudo et decor indumentum ejus ;* Elle est revêtue de force et de beauté (Prov. XXXI, 25).

C'est la nécessité qui la première nous a fait inventer les habits pour nous défendre contre les injures du temps; la politique des hommes s'en est ensuite servie pour marquer la différence des états et des conditions; le monde enfin en a fait le sujet et la matière de son luxe et de sa vanité. Je puis ajouter que l'Eglise les a consacrés, lorsqu'elle a distingué par un habit particulier les confrères du Carmel du commun des chrétiens, les dévouant ainsi spécialement au service du Seigneur et de la sainte Vierge, et par l'une les conduisant à l'autre. C'est pourquoi on ne doit point faire difficulté de dire que porter le Scapulaire, c'est porter les livrées de la mère de Dieu, se revêtir en quelque manière de la sainte Vierge, comme parle S. Bonaventure, et suivre à son égard l'exhortation que donne S. Paul relativement au Sauveur, quand il engage les chrétiens à se revêtir de Jésus-Christ, soit par la force qu'ils en reçoivent pour se défendre contre les ennemis de leur salut, soit par la gloire qu'ils retirent d'être au service du plus grand de tous les maîtres : *induimini Dominum* Jesum (Rom. xiii, 14). Je dis donc qu'en prenant cet habit les confrères se revêtent de la sainte Vierge, puisqu'ils en reçoivent la force de résister aux ennemis de leur salut, et en même temps qu'ils ont la gloire et l'honneur d'être au service de cette reine du ciel et de la terre. Ces deux avantages se trouvent heureusement réunis dans le vêtement de la femme forte dont l'Ecriture dit que son vêtement fait sa force et sa gloire, qu'il la couvre, lui donne de l'éclat, et est en un mot sa défense et son ornement : *Fortitudo et decor indumentum ejus.* A quoi il faut ajouter : *Et ridebit in die novissimo.* J'ai donc le dessein de vous montrer : 1° Que cet habit met les confrères à l'abri de tous les traits de leurs ennemis invisibles, et leur sert de défense dans tous les périls. — 2° Qu'il fait leur gloire et leur plus bel ornement, par l'honneur qu'ils ont d'appartenir à la sainte Vierge à titre tout spécial. 3° Enfin qu'elle leur assure le secours de cette mère de miséricorde à l'article de la mort.

—

VIII. — On ne peut rien dire de plus avantageux aux confrères du Scapulaire que de leur montrer :

Premièrement. — Que c'est le gage le plus assuré de leur salut : 1° Parce que l'on entre dans la famille de Marie, et que l'on est compté au nombre de ses enfants et de ses serviteurs ; qu'ainsi on participe à tous ses titres d'honneur, à tous ses biens et à tous ses avantages. 2° Parce que l'on est soutenu par un grand nombre de confrères qui par leurs prières font à Dieu une sainte violence, aidés qu'ils sont de la médiation de Marie.

Secondement. — Que c'est de la part de Marie l'engagement le plus étroit à secourir les confrères dans tous les dangers : 1° Contre les ennemis invisibles de leur salut, comme les tentations de la cupidité ; 2° Contre les ennemis visibles, comme les mauvais exemples du monde ;

3° Contre les accidents de la vie. Elle l'a promis à S. Simon Stock : *Ut sit salus in periculis.*

Troisièmement. — Que c'est un des moyens les plus efficaces pour remplir les devoirs essentiels du christianisme : 1° Parce que la dévotion envers Marie inspire naturellement de la dévotion envers Jésus-Christ. 2° Parce que cette dévotion est une source de grâces qui aident à l'accomplissement de l'Evangile : de même que les conseils sont un grand secours pour remplir les préceptes à cause des grâces qui y sont attachées, de même les indulgences et les bénédictions attachées au service de Marie conduisent à la pratique des commandements du Seigneur.

—

VIII. — Pour faire l'éloge de la confrérie du Scapulaire :

Premièrement. — On peut montrer qu'elle est miraculeuse dans son institution, puisqu'elle a été instituée par la sainte Vierge. Ceci est prouvé par l'apparition de Marie au bienheureux Stock, non-seulement rapportée des auteurs dignes de foi, mais autorisée par le témoignage du souverain pontife Jean XXII, auquel la sainte Vierge apparut pour lui dire le présent qu'elle avait fait au général de l'Ordre des Carmes, et lui enjoindre d'autoriser la confrérie nouvelle. Le bruit d'un présent si extraordinaire et si précieux s'étant répandu partout, on commença à associer une infinité de personnes à l'Ordre du Carmel, afin que ceux qui ne pouvaient être religieux de profession, le fussent d'alliance, et eussent par grâce ce qu'ils ne pouvaient avoir par droit. Or dans cette dévotion il n'y a rien qui ne soit admirable, puisque toutes les circonstances de son institution ont été autant de miracles : l'origine en est venue du ciel, la mère de Dieu s'est montrée deux fois pour l'établir sur la terre, elle a été reçue par un saint et donnée par la reine des saints ; un souverain pontife l'a confirmée par l'ordre du ciel, non comme une invention de la prudence des hommes, mais comme un ouvrage de la sagesse divine ; la très-sainte Vierge lui a donné son nom et son habit pour gage de sa protection singulière ; sa durée comprend plusieurs siècles, elle est étendue presque par toute la terre ; enfin elle a été victorieuse du temps et plus encore des persécutions de ceux qui l'ont combattue ou par erreur, ou par envie, toutes leurs contradictions n'ayant servi qu'à lui donner plus de vogue et d'éclat.

Deuxièmement. — On peut montrer que cette confrérie est riche en privilèges, puisque les souverains pontifes qui l'ont approuvée lui en ont accordé presque sans nombre. Les principaux sont : 1° La participation à toutes les bonnes œuvres que font les religieux de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel. 2° Les indulgences dont tant de papes ont gratifié cette confrérie, et qui sont en si grand nombre que presque toutes celles qui ont été accordées aux fidèles par les papes leurs prédécesseurs y sont

comprises.. 3° Le secours que la sainte Vierge leur donne dans les périls, et qu'elle leur promit lorsqu'elle fit présent du Scapulaire au bienheureux Simon Stock, en lui disant que ce serait une sauvegarde contre toutes sortes de dangers. 4° Un secours tout particulier à l'heure de la mort, car si Marie fait tant de miracles pour assister les confrères dans les périls de la vie, que ne fait-elle point pour les secourir dans celui de la mort, où le combat est si dangereux, et la victoire si rare ? 5° Surtout la promesse que fit la sainte Vierge de tirer du purgatoire les âmes des confrères, le premier samedi après leur mort : ce qui a été confirmé par quatre souverains pontifes.

Troisièmement. — On peut montrer que cette confrérie est sainte en ses devoirs : les confrères doivent avoir soin de s'en instruire exactement, et encore plus de les observer fidèlement.



IX. — Pour faire l'éloge du petit Habit de la sainte Vierge, on peut prendre pour texte ces paroles : *Tous ses serviteurs ont un double vêtement: Omnes domestici ejus vestiti sunt duplicibus* (Prov. IX, 21), et montrer : — 1° Qu'il est très-avantageux d'ajouter à la qualité d'un chrétien celle de serviteur particulier de la sainte Vierge, en portant le Scapulaire : cette première vérité servira à détromper ceux qui ont du mépris pour cette dévotion, et qui prétendent qu'elle n'est le partage que des esprits faibles. — 2° Qu'il est inutile de passer pour serviteur de la sainte Vierge, en s'engageant dans la confrérie du Mont-Carmel, si l'on ne s'acquitte fidèlement des devoirs d'un bon chrétien : cette seconde vérité servira à désabuser ceux qui se flattent mal à propos des priviléges attachés à cette dévotion, oubliant qu'il leur faut être revêtu d'un double habit, des livrées de JÉSUS-CHRIST et des livrées de Marie.

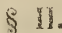
Premièrement. — Il est avantageux d'appartenir à une confrérie 1° Où l'on peut mieux satisfaire aux devoirs essentiels envers DIEU ; — 2° Où l'on peut, par de plus pressants motifs, s'animer à la piété et aux vertus chrétiennes ; — 3° Où l'on peut, par une protection spéciale de la sainte Vierge, s'attirer plus de bénédictions et de grâces. — Le premier devoir est d'adorer et d'aimer DIEU ; en portant le Scapulaire et en satisfaisant aux prières auxquelles il engage, on a toujours à sa disposition un grand moyen d'adorer, d'aimer, de servir, et de glorifier DIEU davantage. Le prophète est garant de cette vérité, lorsqu'il nous dit de louer DIEU dans ses saints : *Laudate Dominum in sanctis ejus* (Psalm. CL, 1); or DIEU n'est-il pas mieux connu de nous dans ses ouvrages qu'en lui-même ? Nous sommes donc plus excités à le louer à la vue des grands dons qu'il a mis dans ses saints, et surtout dans Marie, car s'il est admirable dans eux, combien plus l'est-il dans sa sainte mère, dit S. Bernard : *Quid mirum si* DEUS, *qui mirabilis legitur et cernitur in sanctis suis, mirabilem se exhibuit*

in matre suâ ! Ainsi toutes les prières du Scapulaire, les cérémonies qui s'y pratiquent, l'obligation de porter le petit Habit nous mettent devant les yeux les dons exquis dont le Seigneur a favorisé sa mère ; nous en prenons occasion d'adorer une créature si parfaite. — La dévotion du Scapulaire anime à la pratique des vertus chrétiennes : obligé à célébrer Marie plus souvent, et par là à mieux connaître ses perfections et la gloire qu'elles ont méritée, le confrère se sent animé à marcher sur les traces de sa mère pour avoir ensuite quelque part à son bonheur. — Comment Marie ne regarderait-elle pas comme ses plus chers enfants ceux qui l'honorent d'un culte particulier ? Les grâces les plus exquises dont elle est la dispensatrice ne sont-elles pas réservées pour cette portion qu'on peut appeler l'une des plus illustres de tout le troupeau de Jésus-Christ ? Aussi Marie s'est-elle engagée même à ne point laisser périr celui qui remplirait les devoirs de la sainte confraternité, en y joignant les devoirs prescrits par l'Evangile.

Deuxièmement. — Il est inutile de s'engager dans la confrérie du Scapulaire, si l'on ne remplit parfaitement les devoirs d'un bon chrétien : — 1° Parce que Marie ne protége point ceux qui font la guerre à son fils, sinon en lui demandant leur conversion.— 2° Parce que c'est une illusion de croire que les œuvres de surérogation d'une confrérie remplacent les devoirs essentiels de la religion. — Voilà deux illusions à combattre, la première se trouve chez ces confrères qui, faisant reposer entièrement leur salut dans la confiance qu'ils ont en la sainte Vierge, se promettent qu'en qualité de distributrice de toutes les grâces, elle leur accordera le ciel indépendamment de son Fils, quand même ils passeraient toute leur vie dans le crime. Ils s'attendent qu'en récitant quelques formules et en portant le Scapulaire, ils n'ont plus rien à craindre, quoiqu'ils vivent dans les derniers dérèglements. Le nombre de ceux qui pensent ainsi n'est pas grand, mais il faut les guérir de cette erreur, en leur montrant que la dévotion prétendue qu'ils auront pour Marie ne les sauvera pas, s'ils ne se convertissent; que cette dévotion envers la mère de Dieu n'est point sincère, s'ils n'ont en vue d'obtenir leur conversion par sa médiation, par le secours des prières des confrères, et par leurs propres prières. N'espérez rien de Marie, vous qui par une prétendue assiduité à la servir, prétendez avoir comme acheté le droit d'outrager impunément son fils, vous qui, tout en portant les livrées de Marie, n'en n'êtes ni moins impatients, ni moins envieux, ni moins vindicatifs, ni moins avides de nuire à vos ennemis ; mais consolez-vous, pécheurs qui, pour éviter la justice d'un Dieu irrité, cherchez un asile auprès de sa sainte mère, afin qu'elle vous réconcilie avec lui. Il n'y a point de louanges agréables à Marie dans la bouche d'un pécheur obstiné et impénitent : tout confrère est méconnu d'elle, lorsqu'il est dans une disposition si criminelle : mais les louanges d'un pécheur qui demande à retourner auprès de son père, et qui pour cela implore le secours de cette mère de miséricorde, sont favo-

rablement écoutées. La seconde illusion, c'est de croire que les œuvres de surérogation remplacent les œuvres essentielles de la religion omises par libertinage. Jésus-Christ n'a-t-il pas décidé le contraire ? Il a fallu, dit-il, faire ce qui est important dans la loi : *Hæc oportuit facere*, et ne point omettre les autres choses qui, comme des moyens, facilitent l'accomplissement de la loi de Dieu : *Et illa non omittere*. Il faut unir les devoirs de la religion avec les devoirs de la confrérie, car la première des sociétés est la société des chrétiens ; les autres sociétés sont comme entées sur celle-là : leur mérite est grand quand on ne les sépare point de leur fondement, mais elles perdent toute valeur lorsqu'il leur fait défaut.





§ II.

Les Sources.

[Livres spirituels et autres]. — **Le P. Poiré**, *Triple couronne*, traité I, ch. 12, parle de l'Ordre des Frères Prêcheurs.

Le P. Crasset, *De la véritable dévotion à la sainte Vierge*, part. 2, traité 6, recommande la pieuse pratique de porter le Scapulaire.

Le P. Lejeune a sur ce sujet un sermon qu'on peut appeler un traité.

Le P. Théophile Renaud, *Marialia*, a fait un livre entier sur le Scapulaire ; il justifie son origine, rapporte l'approbation des souverains pontifes, les priviléges qui sont accordés à ceux de cet ordre et de cette confrérie.

[Prédicateurs]. — **Le P. Daniel de Saint-Joseph**, religieux carme, *Panégyriques*, en a un sur le Scapulaire.

Le P. Nicolas de Dijon, capucin, *Panégyriques sur les Mystères de la Vierge*, en a un sur Notre-Dame du Carmel.

Eloges historiques, deux sermons.

Le P. Texier, *Mystères de la sainte Vierge*, un sermon sur le Scapulaire.

Biroat, *Mystères*.

Le P. de la Colombière, *Sermons*.

L'Auteur des sermons sur tous les sujets, etc. (**Houdry**), *Mystères de la sainte Vierge*.

De la Volpillière.

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Dedisti mihi protectionem salutis. Psalm. xvii, 36.

Vous m'avez donné une protection qui m'assure de mon salut.

Fortitudo et decor indumentum ejus, et ridebit in die novissimo. Prov. xxxi, 25.

La femme forte est revêtue de force et de beauté, et elle rira au dernier jour.

Domestici ejus vestiti sunt duplicibus. Prov. xxxi, 21.

Ses domestiques ont un double vêtement.

Indumento justitiæ circumdedit me. Isaï. lxi, 10.

Il m'a paré des ornements de justice.

Exultabit anima mea in Deo *meo, quia induit me vestimentis salutis.* Id. Ibid.

Mon âme sera ravie d'allégresse dans mon Dieu, parce qu'il m'a revêtu des vêtements de salut.

Induere vestimentis gloriæ tuæ, Jerusalem. Isaï. lii, 1.

Parez-vous des vêtements de votre gloire, ô Jérusalem !

Velut ornamento vestieris. Isaï. xlix, 18.

Ce sera un habillement précieux dont vous serez revêtu, et qui fera votre ornement.

Expandi amictum meum super te, et operui ignominiam tuam. Ezechiel. xvi, 18.

J'ai étendu sur vous mon vêtement, et j'ai couvert votre ignominie.

Induit eum stolam gloriæ. Eccli. xlv, 9.

Il l'a revêtu d'une robe de gloire.

Speciosis induere vestibus. Job. xl, 5.

Parez-vous de vêtements magnifiques.

In electis meis mitte radices. Eccli. xxiv, 13.

Prenez racine dans mes élus.

Et radicavi in populo honorificato. Eccli, xxiv, 16.

J'ai pris racine dans le peuple que Dieu a honoré.

Cognovit Dominus qui sunt ejus. II Timoth. ii, 19.

Dieu connaît ceux qui sont à lui.

Vide utrum tunica filii tui sit, an non. Genes. xxxvii, 32.

Voyez si c'est la robe de votre fils ou non.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT.

[Rébecca]. — Il n'y a personne qui ne sache avec quel empressement Rébecca revêtit Jacob des habits de son frère aîné, pour qu'il obtînt les bénédictions de son père Isaac. C'est une figure de ce que fait la sainte Vierge, lorsque recevant les chrétiens dans la sainte association du Carmel, et leur donnant le petit Habit, elles les enrichit des mérites de la sainteté d'Elie et de tous les saints qui ont vécu dans cet ordre, le

plus ancien de l'Eglise. En outre, chaque confrère participe aux mérites de tous les autres en général, et de chacun en particulier : ce qui est un avantage incomparable et un trésor inappréciable.

[Le vêtement d'Adam]. — S. Chrysostôme, dans une des homélies qu'il a faites sur la Genèse, remarque que le premier habit dont DIEU revêtit l'homme pécheur en le couvrant d'une peau de bête, fut une marque de sa colère ; il voulut lui faire connaître par là qu'en perdant la justice originelle, sorte de pourpre royale qui marquait son empire sur ses passions et sur toutes les créatures, il s'était réduit au rang des bêtes. Ce saint fait à ce sujet une belle réflexion morale : les enfants du siècle ont grand tort de vouloir tirer une partie de leur gloire de la magnificence de leurs habits, puisque, servant à couvrir leur nudité, ces habits sont des marques de leur crime. Il n'en est pas de même du saint habit que Notre-Dame a donné aux religieux du Carmel et à tous les confrères qui l'ont reçu de leurs mains, puisque c'est un vêtement semblable à celui dont parle Isaïe, c'est-à-dire, un vêtement de salut, qui porte une marque de prédestination : *Induit me vestimento salutis.*

[Le père du prodigue, Jacob, etc.]. — Il semble que le premier mouvement que la nature inspire au cœur des pères et des mères envers leurs enfants est de les pourvoir d'un vêtement : le père de l'enfant prodigue n'eut pas plus tôt satisfait aux premières tendresses de son cœur qu'il fit apporter de riches habits pour ce fils repentant : *Citò proferte stolam primam.* Le patriarche Jacob fit paraître l'affection singulière qu'il portait à son fils Joseph, en lui donnant une robe qui le distinguait de ses autres frères ; Anne la prophétesse fit la même chose à son fils Samuel ; et l'on tient même que la glorieuse Vierge confectionna de ses propres mains l'habit que le Sauveur du monde porta toute sa vie. On peut donc croire que la marque de l'adoption spéciale que cette mère commune des chrétiens fait de ceux qui la servent dans l'association du Carmel, est de leur en avoir donné l'habit, puisqu'il est la marque d'une affection pleine de tendresse et d'empressement pour leur salut.

[Le manteau d'Elie]. — La figure la plus naturelle qu'on puisse trouver dans l'Ecriture sur ce sujet, est celle du saint prophète Elie que l'Ordre du Carmel reconnaît pour son fondateur, et dont les confrères doivent prendre l'esprit, en prenant le saint Habit. Ce grand prophète étant enlevé dans un chariot de feu pour être transporté dans un lieu inconnu, laissa son manteau à son cher disciple Elisée; et, par ce moyen, le fit héritier de son double esprit, comme Elisée le lui avait demandé avec instance. Voilà une figure de ce que fait la sainte Vierge à l'égard des confrères du Carmel : elle leur donne l'Habit pour témoignage de son

affection, et avec cet Habit le double esprit du prophète Elie, savoir, son zèle pour le service de DIEU et pour celui de Marie.

S. Grégoire de Nazianze, parlant du manteau qu'Elie laissa à son disciple Elisée quand il fut élevé au ciel, l'appelle *le précieux héritage de ce prophète*, parce que c'était tout ce qu'il possédait sur la terre, et que ce manteau revêtit, pour ainsi parler, Elisée du double esprit de son maître, car il devint ensuite héritier de sa charge et de ses emplois : *Unctio fecit prophetam, pallium autem contubernalem et socium.* Il est facile d'y voir la figure de cet autre manteau que reçoivent les enfants d'Elie dans l'association du Carmel. Le scapulaire est un manteau céleste qui donne à ceux qui le portent le double esprit de la très-sainte Vierge, c'est-à-dire, l'esprit de pureté et l'esprit de charité : de pureté pour le corps, de charité pour l'esprit. C'est ce manteau qui arrête les désordres; c'est ce manteau qui rend ceux qui le portent frères et compagnons d'Elie, habitants de la sainte montagne du Carmel, sujets et serviteurs de Marie.

[Abraham et Sara]. — Nous lisons dans l'Ecriture qu'Abraham, dans la crainte où il était d'être mal reçu en Egypte où il arrivait sans être connu, engagea Sara, son épouse, à déclarer qu'elle était sa sœur, afin de se garantir du péril dont il avait juste sujet de se défier : *Dic, obsecro te, quod soror mea sis, ut vivat anima mea ob gratiam tui* (Gen. XII, 13). Les religieux et les confrères du Carmel peuvent bien s'adresser à Marie avec la même confiance, et lui dire : Vous savez, Vierge sainte, que nous sommes environnés d'ennemis visibles et invisibles, qui ont conspiré notre perte, et qu'ainsi notre salut est en grand danger ; déclarez donc que vous êtes notre sœur, afin que par là nous évitions leurs piéges, et que nous vivions en assurance ; nous vous le demandons avec quelque espèce de droit, puisque vous avez bien daigné nous appeler vos frères, et que vous nous donnez le scapulaire pour gage de cette insigne faveur : *Meæ confraternitatis signum.*

[Divers exemples]. — Origène a cru que le Seigneur, en donnant des vêtements à nos premiers parents, leur témoigna plus d'affection paternelle qu'en leur donnant la vie : *Vestiisse paterna magis ostendit viscera quàm procreasse.* Jacob aima son fils Joseph plus que ses autres enfants, et pour marquer cet amour il lui fit faire un habit particulier. Anne agit de même à l'égard de son fils Samuel; et quand l'enfant prodigue eut demandé pardon à son père, ce bon vieillard le fit aussitôt revêtir d'un riche habit. Si c'est une marque d'affection que de revêtir ses enfants, on ne doit pas être surpris que la sainte Vierge ait revêtu les siens. On se sert d'habits, ou pour se défendre des injures de l'air, ou pour marquer sa qualité et son emploi. Les magistrats se servent chez eux de vêtements autres que ceux qu'ils portent quand ils paraissent en public : Les premiers sont des remèdes à l'indigence, les seconds sont des marques de

dignité. On ne doit donc pas trouver mauvais que la sainte Vierge habille ceux qui lui appartiennent, et pour les défendre des attaques des ennemis de leur salut, et pour marquer aussi qu'ils sont spécialement consacrés à son service. Ce n'est pas seulement la raison qui autorise cette coutume d'habiller les siens, mais encore la loi de DIEU ; car il prescrivit aux prêtres de l'ancienne loi de porter des vêtements particuliers, pour les distinguer des laïques, et pour faire connaître qu'ils étaient consacrés à l'autel. C'est sous l'inspiration de ce même esprit de DIEU que l'Eglise a choisi tous ces différents ornements dont elle se pare pendant l'année, et ces vêtements particuliers qui distinguent les ecclésiastiques et les religieux; et que dans les premiers siècles elle revêtait d'une robe blanche les nouveaux baptisés.

[Dorcas]. — Il est rapporté aux Actes des Apôtres que de pauvres veuves, pour exciter en S. Pierre un sentiment de compassion envers la charitable Dorcas récemment décédée, lui montraient les robes qu'elle leur avait données. Cet exemple peut être approprié à notre sujet. Il faut, sans doute, que les confrères du Carmel, aussi bien que les autres chrétiens, satisfassent à la justice divine pour les peines dues à leurs péchés avant que de jouir de la gloire éternelle; mais une des faveurs, ou plutôt le grand et singulier privilége de ceux qui sont entrés dans cette confrérie, c'est qu'ils ne languissent pas longtemps dans le purgatoire où les autres demeurent jusqu'à ce qu'ils soient entièrement quittes envers la justice divine; puisque la sainte Vierge promet aux confrères, non-seulement de leur procurer la grâce finale et de leur assurer le bonheur éternel, mais encore d'abréger leurs peines et de les en délivrer entièrement le premier samedi après leur mort. Je m'imagine donc qu'ils présentent à Notre-Seigneur les scapulaires qu'ils ont reçu de sa très-sainte Mère, et qu'ils touchent le cœur de DIEU en lui montrant cette livrée ; et il me semble que chacun d'eux peut faire dans le purgatoire la même prière que le Fils de DIEU fait par son prophète : *Salvum fac filium ancillæ tuæ* (Psalm. LXXXV. 16) ; sauvez le fils de votre servante ; retirez de ce lieu destiné à votre justice un confrère de Marie qui s'est engagée de le secourir dans cette extrême nécessité.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Induere vestimentis gloriæ tuæ (Isai. LII, 1). — On imprimait autrefois sur les vêtements des esclaves la marque de leur servitude; c'était un signe de honte, puisque l'esclavage était regardé comme le dernier

opprobre : *Servum caput*, *nullum caput*, disait-on communément, comme s'ils n'eussent pas même été comptés parmi les hommes. Il n'en est pas de même du service de Dieu : il est si grand et donne un rang si élevé que toutes les créatures lui sont soumises nécessairement, et par la condition même de leur nature; aussi en portent-elles les marques imprimées dans le fond de leur être, par la dépendance nécessaire qu'elles ont de lui. C'est donc une gloire pour elles d'être soumises à Dieu, et elles ne peuvent recevoir plus d'honneur que d'être entièrement à lui et dévouées à son service. Plus on lui appartient et plus on le touche de près par quelque titre spécial, plus on est grand, respectable, et plus on a de véritables marques de grandeur. Or le petit habit du Mont-Carmel est de ces marques authentiques et reconnues de tous, qui attestent qu'on est attaché d'une manière plus étroite au service de la très-sainte Vierge; il en résulte donc que c'est un habit de gloire, un vêtement d'honneur, un ornement qui relève toutes les autres qualités, et que tous les hommes qui ont quelque sentiment de religion le regardent et le respectent comme quelque chose de saint et de sacré.

Fortitudo et decor indumentum ejus (Prov. xxxi, 25). — Ce n'est pas seulement le juste rapport qui se trouve entre le petit habit du Mont-Carmel et l'usage ordinaire des autres habits, qui me fait dire qu'il est la force et la défense de ceux qui le portent. Cette vérité est appuyée sur de plus solides raisons : la principale est que prendre cet habit, c'est se revêtir de la force et de la vertu du Fils de Dieu même et de sa très-sainte Mère; et comme ils ne le prennent que pour combattre sous les enseignes de cette Vierge toute sainte, elle s'oblige de sa part à les protéger et à les défendre. Voilà comment elle est leur force : cette manière de parler est consacrée par le Saint-Esprit : *Fortitudo indumentum ejus*, et les théologiens l'emploient quand ils parlent de quelques saints privilégiés que Dieu défend par une protection si singulière qu'ils sont comme impénétrables à tous les traits de leurs ennemis. Le scapulaire est donc comme une sauvegarde que respectent les ennemis mêmes de Marie, et qui met hors d'insulte ceux qu'elle en revêt. Et comment cela? c'est que la reine des cieux se comporte à notre égard comme les princes et les souverains envers ceux qui leur appartiennent, ou qui implorent leur protection : l'honneur les engage à les défendre; et c'est faire un outrage à leur propre personne que de poursuivre ceux à qui ils ont donné asile dans leur palais. Un confrère du Carmel fait partie, pour ainsi dire, de la maison de la sainte Vierge; il est de sa suite et du nombre de ses domestiques, il en porte les livrées par cet habit : elle est donc engagée d'honneur et d'intérêt à le défendre, et, comme parle le prophète, à le couvrir de toute sa force.

Dedisti mihi protectionem salutis (Psalm. xvii, 36). — C'est ainsi que

le saint roi David disait à Dieu qu'il était sa protection et sa défense dans tous les périls; les confrères du Carmel peuvent le dire aussi à la très-sainte Vierge en se couvrant de son habit, parce que cet habit a une vertu particulière pour protéger ceux qui le portent contre les impressions du monde et les ennemis de leur salut. Nous aspirons tous au bonheur éternel; mais comme nous avons une infinité d'ennemis qui s'efforcent de nous fermer l'entrée du ciel, c'est contre leurs assauts, leurs piéges et leurs embûches que la très-sainte Vierge nous défend par une protection singulière, rompant leurs desseins, découvrant leurs piéges, déconcertant leurs entreprises, et rendant leurs efforts inutiles. De quelque manière que se manifeste cette protection, je puis toujours dire que, s'il y a quelqu'un qui puisse se promettre un prompt secours dans les plus dangereuses rencontres, ce sont ceux à qui la reine du ciel s'est elle-même engagée de le donner, quand elle a dit : *Ut sit salus in periculis.* Serviteurs de la reine des cieux, faites un peu réflexion sur cette promesse si ample, si constante et si avantageuse tout à la fois : c'est Marie qui l'a faite, et pour douter de son pouvoir et de son crédit, il faudrait ignorer qu'elle est la mère de Dieu, et qu'elle est toute-puissante sur son fils. Mais qui nous donne une assurance si certaine d'une si puissante protection? ce n'est plus sur la foi d'un S. Bernard ou de quelques autres docteurs célèbres par leur science ou leur éminente sainteté que les confrères du Carmel s'appuient; c'est sur la parole même de cette mère de miséricorde, et sur ses promesses les plus formelles. Les Pères peuvent nous faire le plus magnifique éloge de la puissance et de la bonté de Marie, mais aucun d'eux ne peut affirmer qu'elle emploiera cette puissance et cette miséricorde en faveur d'un tel ou d'un tel en particulier. Sans doute Marie met en assurance contre l'ennemi tous ceux qu'elle prend sous sa protection, et les fait arriver au bonheur éternel malgré tous les efforts de l'enfer; mais quels sont ceux qui sont ainsi traités en privilégiés par elle? Entendons-la qui dit : *Recipe confraternitatis meæ signum, ut sit salus in periculis;* prenez cette sauvegarde, portez cette livrée, elle sera votre salut dans les dangers. Faudrait-il, mes chers frères, d'autres motifs pour nous porter à rechercher une si sûre et si puissante protection? Mais, me direz-vous, il y a toujours à craindre en cette vie, car comme notre salut est attaché à la persévérance finale que l'on ne peut mériter et sur laquelle on ne peut compter d'une manière certaine sans préscmption, quel privilége ou quel avantage peuvent avoir en ce point les confrères du Carmel? La Vierge toute sainte promet en termes exprès, ou du moins en termes équivalents, de ne pas permettre que ses serviteurs du Carmel et ceux qui leur sont associés par le petit habit souffrent la damnation éternelle : *In quo quis moriens æternum non patietur incendium.*

Ecce ego, et pueri mei, quos dedit mihi Dominus. (Isai. VIII, 18.) —

Me voici avec les enfants que DIEU m'a donnés. Quelle consolation pour ceux qui portent le Scapulaire de penser que, dans l'incertitude où sont tous les hommes de leur bonheur éternel, ils ont un gage si précieux, une espèce d'assurance du salut, dès lors qu'ils appartiennent à la mère de DIEU, comme ses premiers serviteurs, comme ses frères bien-aimés, et comme des enfants qu'elle chérit plus que les autres ! Quel bonheur et quelle impression ne doit point faire sur leur cœur une espérance si solidement établie ! Car enfin, si le Fils de DIEU ne trouvait pas dans les enfants des titres vrais au céleste héritage, il le leur accorderait en considération des mérites et des prières de la mère, lorsque lui présentant cette nombreuse multitude de personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition qui porteront cette marque, elle dira ces paroles du prophète Isaïe : *Ecce ego et pueri mei quos dedit mihi Dominus.*

Quicumque in Christo baptisati estis Christum induistis (Gal. III, 27. — S. Paul nous enseigne que les chrétiens baptisés sont revêtus de JÉSUS-CHRIST par une grâce sanctifiante ; je dis aussi que, jusqu'à un certain point, les confrères peuvent, en prenant ce saint Habit, se revêtir de Marie qui leur fait part de ses vertus, et qui étend sur eux un vêtement d'or, c'est-à-dire d'une parfaite charité : *In vestitu deaurato, circumdata varietate* (Psalm. XLIV, 10). Et si l'Apôtre exhorte les premiers chrétiens à se revêtir de JÉSUS-CRRIST, comme d'un vêtement pour se défendre : *Induimini Dominum* JESUM (Rom. XIII, 14) ; on peut dire aussi que porter le Scapulaire avec dévotion, c'est se revêtir en quelque manière de la glorieuse Vierge, c'est-à-dire, être sous sa protection.

Stolam gloriæ indues eum. (Eccl. VI. 32.). — Si dans la primitive Eglise on revêtait d'un habit tout particulier ceux qui recevaient le baptême, pour marquer leur innocence et l'estime qu'ils faisaient eux-mêmes de cet incomparable bonheur ; si ceux qui allaient au martyre prenaient un habit de pompe et se paraient de tout ce qu'ils avaient de plus précieux, comme en un jour de fête et de triomphe ; si dans le ciel les bienheureux sont revêtus d'une robe de gloire, comme parle l'Ecriture ; j'oserai dire, mes chers confrères, que l'habit que vous portez réunit tous ces avantages et toutes ces marques d'honneur ; et je ne le dirai pas sans fondement. Premièrement, il marque l'innocence de vie que l'on mène dans l'ordre du Carmel, et que doivent mener ceux qui sont associés à ce saint ordre et obligés par là même à une vie plus chrétienne et plus sainte, comme étant particulièrement dévoués au culte de la sainte Vierge et au service de DIEU. Deuxièmement, si la véritable gloire consiste dans la vertu et la sainteté, cet habit est véritablement glorieux, puisqu'il est, non-seulement une marque, mais encore un engagement à devenir tel au dedans que l'on fait profession d'être au dehors : il a cela de commun avec l'habit que l'on revêtait après le baptême, qu'il est un engagement

à une vie plus sainte, comme parle S. Cyprien : *Pactum novæ vitæ*, un contrat par lequel on s'engage envers Dieu et la sainte Vierge, non seulement à vivre en chrétien, mais encore à pratiquer des œuvres de surérogation par une dévotion toute particulière. Troisièmement, si c'est une grande gloire de vivre en chrétien, comme dit le prince des Apôtres quelle gloire n'est-ce pas d'être un plus parfait chrétien ? et l'habit qui l'indique ne doit-il pas être considéré comme une marque d'honneur ?

Omnes domestici ejus vestiti sunt duplicibus. (Prov. xxxi, 21). — Tous ses domestiques ont un double vêtement. C'est avoir un double vêtement que d'allier la dévotion au fils avec la dévotion à la mère, d'être fidèle aux commandements de Jésus-Christ et aux pratiques de piété qui tendent à relever le culte et l'honneur de Marie. Tous ses serviteurs doivent être revêtus de cette double robe, ou bien elle les méconnaît : *Omnes domestici ejus vestiti sunt duplicibus.* Je m'explique. Il est avantageux à un chrétien d'être de la confrérie du Scapulaire, ou de quelque autre société que ce soit qui honore la sainte Vierge, pourvu qu'en se représentant que l'on est confrère, on n'oublie pas que l'on est chrétien ; qu'en remplissant les devoirs de cette société, on remplisse aussi les devoirs de son état ; qu'en s'attachant à ces œuvres de surérogation, on ne néglige pas les obligations premières du christianisme ; enfin pourvu que l'on ne sépare point le culte de Dieu du culte de Marie, et qu'on ne cherche pas à se dispenser des maximes de l'Evangile, parce qu'on est de la confrérie du Scapulaire. Allier l'un avec l'autre, c'est ce que j'ai appelé être revêtu d'un double habit : *Omnes domestici ejus, etc.*

Filii hujus sæculi prudentiores filiis lucis in generatione suâ sunt. (Luc. xvi. 8). — Les enfants du siècle sont plus prudents dans la conduite de leurs affaires que les enfants de lumière ; c'est-à-dire, que l'on prend de plus justes mesures dans l'administration des choses temporelles qu'on n'en prend pour éviter de fausses démarches dans celles qui regardent le salut et la perfection évangélique. Il est très-rare que l'on voie des personnes s'engager dans un voyage sans en prévoir les dangers et s'informer de la route à tenir ; c'est néanmoins ce qui arrive souvent à ceux qui s'enrôlent dans les confréries. Ils s'y engagent par imitation, ils font ce qu'ils voient faire aux autres : cette conduite serait raisonnable, si les bonnes œuvres de ceux qu'ils copient les touchaient autant que leur piété extérieure, s'ils regardaient l'engagement qu'ils contractent comme un puissant moyen de bien vivre, s'ils cherchaient non pas tant à se distinguer par des symboles qui frappent les sens que par des vertus qui purifient leurs âmes et les rendent plus agréables au Seigneur. Mais on se préoccupe peu de toutes ces choses : on se fait écrire sur un livre de confrérie, on conserve quelques images de la sainte Vierge dans sa chambre, on récite sans attention quelques prières, on s'abstient à cer-

tains jours des viandes permises : en voilà assez pour ces personnes ; elles imitent les confrères, quant à l'écorce, sans autre but que de faire extérieurement ce qu'elles voient faire.



§ IV.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Définition]. — Si vous voulez savoir en quoi consiste cette dévotion dont on porte les marques par le Scapulaire, je vous dirai que c'est être associé à l'Ordre du Carmel par une communication des glorieux titres de premiers serviteurs, de frères, d'enfants de la très-sainte Vierge, obtenir par suite une part dans toutes les bonnes œuvres qui s'y accomplissent, et se joindre aux religieux de cet Ordre pour rendre à Marie un culte et des honneurs tout particuliers. De son côté cette divine mère s'intéresse à ceux qui se dévouent ainsi à elle, puisqu'il lui appartiennent d'une manière plus complète que le reste des chrétiens. Le culte qu'ils lui rendent n'est pas une invention humaine, mais a été révélé par la reine du ciel elle-même. Quoique l'approbation du souverain pontife ait été nécessaire pour autoriser la pratique du Scapulaire puisqu'aucune innovation ne peut se faire dans l'Eglise sans lui, néanmoins, c'est du ciel qu'elle est venue, et elle a été instituée par la mère de Dieu même, comme l'attestent les témoignages les plus authentiques.

[Don de soi à Marie]. — Cet habit, de la part de ceux qui le portent, est une déclaration et une protestation extérieure des sentiments de piété filiale qu'ils ont pour Marie ; par suite ils lui appartiennent et elle-même leur appartient. Elle est comme leur héritage, et ils sont le sien ; ils la regardent comme l'objet de leur affection et leurs respects, et elle les considère comme ses enfants bien-aimés ; elle leur donne cet habit pour marque de leur adoption, et eux réciproquement témoignent en le portant l'attachement qu'ils ont pour elle, et protestent par là que bien loin de rougir de ce titre, ils s'en font un honneur et un titre de confiance.

[Objections]. — La promesse faite à ceux qui porteront le Scapulaire et mourront avec cet habit, qu'ils ne souffriront point la damnation éter-

nelle : *In quo quis moriens æternum non patietur incendium*, a soulevé les récriminations d'un grand nombre, parce qu'elle est fort extraordinaire, et que tout ce qui tient de la révélation ou du miracle est naturellement suspect. D'autres même par un principe de religion, se récrient contre cette promesse, que ceux qui mourront avec le Scapulaire seront délivrés du purgatoire le samedi d'après leur mort, quoiqu'elle soit confirmée par une bulle de Jean XXII. Nous répondrons à ces deux difficultés.

[Persévérance finale]. — La première promesse faite aux confrères du Scapulaire est relative à la persévérance finale. Le concile de Trente, il est vrai, défend de compter avec une pleine certitude sur la persévérance finale, à moins d'une révélation expresse. Mais une révélation authentique et approuvée par tant de souverains pontifes ne donne-t-elle pas autant d'assurance que celle qui serait faite à un particulier, et dont il y aurait toujours quelque sujet de se défier? Mais je veux que, sans une révélation spéciale, on ne puisse se promettre avec une entière assurance cette grâce de mourir en élu du Seigneur ; ne la peut-on pas du moins, et ne la doit-on pas même espérer ? Si, comme l'assure S. Augustin, elle s'accorde tellement à la prière qu'on ne l'obtient guère qu'à cette condition, ne serait-ce pas une défiance criminelle de ne pas l'espérer après une vie régulière et chrétienne? Si vous ajoutez à cela que cette espérance regarde en particulier les serviteurs de la très-sainte Vierge, au sentiment de l'Eglise et de ses docteurs ; pourrez-vous trouver mauvais qu'une promesse faite à un grand saint, solennellement approuvée et reconnue, rende encore cette espérance plus vive et plus certaine ? Paul V qui explique la pensée et l'intention des papes, ses prédécesseurs, sur cette difficulté, assure que les chrétiens peuvent croire pieusement que la mère de Dieu les aidera de ses prières, et emploiera ses mérites et son crédit en leur faveur. La très-sainte Vierge ne serait-elle pas engagée à autre chose qu'à les secourir au moment de la mort, ils devraient encore être pleins d'assurance, en pensant que la mère de Dieu, si puissante auprès de son fils, leur donnera alors des marques de sa protection. Cette assurance plus particulière n'est pas une sécurité qui les doive porter au relâchement, et les faire demeurer oisifs sur une affaire à laquelle on doit apporter tous ses soins ; mais elle doit les animer à travailler avec plus de courage à leur salut, dans l'espérance qu'ils réussiront mieux avec le secours de la très-sainte Vierge. La promesse ne leur est faite qu'à cette condition ; il faut dire la même chose de cette autre promesse par laquelle Marie s'engage à abréger les peines qu'ils auraient à subir en purgatoire.

[Délivrance du purgatoire le samedi d'après la mort]. — Cette seconde promesse a soulevé encore plus de contestations que la première. Des hommes sérieux l'ont regardée comme fausse, parce qu'elle leur paraît favoriser ce

relâchement. Que cette mère, disent-ils, étende ses soins charitables envers ses fidèles serviteurs après leur mort, on ne peut le contester, mais qui peut fixer d'une manière précise le temps où elle donne son secours, obtient la délivrance des âmes qui gémissent en purgatoire ? ne serait-ce pas fixer des bornes à la justice de Dieu ? Il est facile à répondre à ces difficultés. Sans doute la mère de Dieu est trop juste pour s'opposer aux droits de la justice divine qui veut être satisfaite ; mais aussi son cœur est trop sensible aux douleurs de ses enfants pour qu'elle n'use pas de son crédit, afin d'obtenir quelque remise en leur faveur. C'est pourquoi, sûre de son pouvoir dans l'église souffrante comme dans l'église militante, elle modère la douleur des peines qu'endurent les âmes du purgatoire, et elle en abrége le temps en s'engageant à délivrer entièrement les âmes un certain jour après leur mort, comme il est déclaré dans la fameuse bulle, appelée pour ce sujet *Sabbatine*, dont l'autorité est incontestable aujourd'hui. Qu'y a-t-il qui puisse choquer les principes de la foi, ou favoriser l'impénitence ? Que la glorieuse mère de Dieu soulage ou délivre par ses prières ceux qui souffrent dans le purgatoire , n'est-ce pas une chose qui lui est commune avec tous les saints ? n'est-ce pas une doctrine reçue dans toute l'Eglise ? Qu'elle le fasse le jour qui lui est particulièrement consacré, c'est une chose qui paraît juste et naturelle. Peut-on trouver étrange qu'elle limite et abrége le temps de l'expiation quand c'est le fait produit tous les jours par les indulgences? L'Eglise dans l'indulgence plénière fait remise pleine et entière des peines de l'autre vie , et cela parce qu'elle a reçu de Jésus-Christ le pouvoir d'ouvrir et de fermer les portes du ciel; est-il incroyable que Dieu accorde un pouvoir de même nature à sa mère ?

Certes si ceux qui rejettent avec tant d'opiniâtreté le privilége de la bulle sabbatine avaient fait réflexion sur les conditions nécessaires pour en jouir, ils verraient que, loin de favoriser le relâchement ou de détruire les pratiques de la pénitence, les œuvres exigées de ceux qui veulent jouir de ce privilége surpassent la satisfaction la plus rigoureuse qu'on ait jamais exigée pour aucune autre indulgence. En effet, pour jouir de ce bienfait il ne suffit pas de porter le Scapulaire jusqu'à la mort, de réciter tous les jours le petit office de la Vierge, de faire abstinence de viande tous les mercredis, en plus des jours ordonnés par l'Eglise ; on s'oblige encore à garder inviolablement la continence propre de son état, et à mener une vie chrétienne et exemplaire. Qui donc craindrait de répondre du salut d'un chrétien qui mènerait une vie aussi régulière ? et l'on trouvera étrange que la mère de Dieu prenne un engagement de pareille nature ! On ne peut douter qu'il ne reste dans une personne qui vit de la sorte, peu de péchés à expier dans l'autre vie : et l'on trouvera mauvais que la mère de miséricorde abrége encore ses peines, pour récompenser son zèle et sa fidélité ? Est-ce le droit, est-ce le fait que l'on conteste ? Qui osera disputer à Marie le droit ou le pouvoir de favoriser

d'une protection particulière ses fidèles serviteurs, à la mort et après la mort ? Si on nie le fait, c'est-à-dire, l'engagement auquel elle a bien voulu s'obliger en faveur d'un Ordre qui lui est entièrement consacré, il faudra douter de tout, rejeter tout, puisqu'on s'inscrira en faux contre des bulles d'une authenticité incontestable. N'y a-t-il pas de la passion et de l'injustice, pour ne rien dire de plus, à se déchaîner ainsi contre une dévotion si sainte et reçue dans l'Eglise depuis si longtemps.

[Motifs de croire à la promesse de Marie] — Nous ne saurions mieux raisonner relativement à la promesse que fait la très-sainte Vierge aux confrères du Mont-Carmel, qu'en nous servant des règles que les Pères et les théologiens appliquent aux promesses du Sauveur, quand la grandeur des biens que DIEU nous montre paraît incroyable à notre raison. Nous appuyons notre foi et notre raisonnement sur trois fondements inébranlables : la fidélité de DIEU, son pouvoir et sa bonté, pour en tirer des arguments qui nous rendent ses promesses croyables. Comme Notre Dame, en qualité de mère de DIEU, a participé à ses perfections, nous pouvons dire que sa fidélité, son pouvoir et sa charité, qui sont les causes de la protection qu'elle a promise à ce saint Habit, nous donnent les assurances les plus complètes pour croire à la vérité de sa parole.

[Scapulaire, signe de la protection de Marie]. — Les confrères du Carmel reçoivent, par le moyen du Scapulaire, une marque de l'amour spécial et de la protection singulière de la très-sainte Vierge. Pour entendre ceci, il faut se rappeler que, comme JÉSUS-CHRIST a institué dans son Eglise des sacrements qui sont des causes et des signes infaillibles de la grâce dònnée aux âmes bien préparées, de même, en quelque façon, la très-sainte Vierge a institué, non pas un sacrement, puisqu'il n'y a que JÉSUS-CHRIST qui puisse en instituer, mais une marque de sa singulière adoption, et qu'elle a voulu que cette marque portât avec soi une certaine assurance morale d'une grâce plus abondante.

[Rapport entre le Scapulaire et les sacrements]. — Voilà proprement ce que c'est que le Scapulaire. Ce n'est pas un sacrement, mais c'est un signe institué par la très-sainte Vierge, et qui tient quelque chose du sacrement en ce qu'il signifie cette alliance d'adoption de la très-sainte Vierge, et qu'il attire une singulière protection sur les confrères qui apportent à cette alliance les dispositions convenables. Pour bien expliquer ce rapport du Scapulaire avec les sacrements, il y a deux choses à remarquer : 1° Comme JÉSUS-CHRIST, ayant appliqué aux sacrements les mérites de son sang, est excité et déterminé par la vue de ces signes à produire la grâce propre de chacun d'eux ; ainsi en quelque façon la très-sainte Vierge ayant appliqué au Scapulaire les ferventes prières, les hautes contemplations, les larmes, les sueurs de sang, et en un mot tous les mérites de

l'Ordre du Carmel, elle est déterminée par la vue de ce Scapulaire à aimer et à protéger d'une manière spéciale ceux qui le portent dignement. 2° Comme Jésus-Christ a voulu que dans les sacrements il y eût quelque chose de visible, pour signifier les effets invisibles que sa grâce opère par leur moyen ; de même, en quelque manière, la très-sainte Vierge a choisi le Scapulaire pour être le signe et le gage visible des grands avantages qu'elle promet aux confrères : *In quo quis moriens æternum non patietur incendium.*

Je ne diminuerai rien de l'estime que nous devons faire des avantages qu'apporte avec soi cette sainte alliance avec la très-sainte Vierge, quand je dirai, avec les docteurs du Carmel, que la promesse du salut faite par la très-sainte Vierge à ceux qui portent le Scapulaire est semblable à celle que fait son fils dans l'évangile, c'est-à-dire, conditionnelle, et qu'elle ne s'accomplit qu'en faveur de ceux qui agiront de manière que le Scapulaire soit pour eux un habit de justice et de sainteté. Je ne dis pas seulement que les confrères qui portent le Scapulaire seront sauvés s'ils gardent les commandements, et s'ils meurent en état de grâce : ce serait ne rien dire de particulier pour eux ; je dis que le Scapulaire est pour ceux qui le portent une marque d'une grâce extraordinaire et d'un secours abondant qui les conduit, à moins d'obstination de leur part, à l'heureuse fin qu'ils espèrent ; je dis qu'en vue de cette marque salutaire, la très-sainte Vierge, qui a un pouvoir spécial sur tous les moyens qui servent à nous convertir et à nous sauver, fera qu'un million de confrères se convertiront et mourront saintement, quand, sans cette protection spéciale attachée à la qualité de confrères, ils se seraient damnés.

[Alliance de Marie avec les confrères]. — Pour prouver que par le Scapulaire nous prenons l'engagement de mener une vie sainte, je raisonne comme le faisait S. Paul, en parlant de l'alliance que nous avons contractée avec Jésus-Christ. Lorsque le Sauveur nous a rachetés par l'oblation de son corps et l'effusion de son sang, il nous a mis par là dans une obligation stricte de travailler à notre sanctification. Nous contractons une obligation semblable envers Marie quand nous portons le Scapulaire. La très-sainte Vierge nous reçoit en qualité de ses enfants les plus chéris, mais en même temps elle nous oblige à vivre comme ses enfants; elle nous donne un caractère de prédestinés et une marque de salut, mais elle exige de nous par là que nous ne ferons rien contre notre salut. Dans ce contrat, elle s'oblige en vue de ce saint Habit à nous obtenir de Dieu des grâces abondantes; mais aussi nous nous obligeons à les faire valoir. Dans cette alliance, elle nous promet une protection spéciale; mais nous promettons aussi de ne rien faire qui offense notre protectrice ; elle se déclare d'une façon toute singulière notre médiatrice envers son fils, mais à condition que nous prendrons des sentiments de respect et d'amour pour ce fils ; elle nous revêt de ses livrées comme faisant partie de sa famille, mais

nous nous obligeons en même temps à accomplir dans notre intérieur ce que l'habit extérieur signifie, c'est-à-dire, à nous revêtir de Marie, comme parle S. Bonaventure, et à montrer dans nos actions le respect de ses vertus : *Mariam induite, quotquot diligitis eam; hæc splendeat in moribus, hæc fulgeat in actibus.*

[Faveurs]. — Si la simple dévotion envers Notre-Dame nous donne de fermes espérances de sa protection, il ne faut pas douter que le Scapulaire ne nous obtienne d'elle toutes les faveurs qui peuvent contribuer à notre prédestination ; et ce d'autant plus qu'elle nous en a donné deux témoignages particuliers qui sont comme le caractère de cette dévotion : 1° Notre Dame s'est engagée à nous donner ce secours surnaturel et cette protection excellente par une promesse expresse : toutes les autres dévotions ne sont fondées que sur la confiance que nous avons dans sa bonté, ou sur des promesses générales; mais celle-ci est appuyée sur une promesse particulière. 2° Notre-Dame a donné à la dévotion du Scapulaire une marque à laquelle elle a attaché sa protection, au lieu que les autres dévotions n'ont que des liens spirituels, ou, si elles se montrent par des marques sensibles, ce n'est pas Marie qui les a spécifiées. Disons donc que les avantages généraux de la protection de la sainte Vierge sur tous ceux qui ont de la dévotion pour elle appartiennent spécialement et par privilége à ceux qui portent le saint Habit, et qu'en outre ils recevront des faveurs particulières, dont la principale est la grâce de bien mourir.

[Persévérance finale]. — Comme les ennemis de notre salut redoublent leurs efforts à la fin de notre vie, la sainte Vierge redouble en ce moment ses faveurs envers ses enfants ; elle leur procure une grâce qui les fortifie en ce passage, et les rend victorieux de toutes les puissances ennemies. La plus grande de toutes les grâces est celle que les théologiens appellent la grâce finale, ou le don de la persévérance, tant parce qu'elle se donne à la fin de la vie que parce qu'elle convertit infailliblement celui qui en est gratifié et le confirme dans le bien. C'est une grâce précieuse entre toutes que la sainte Vierge obtient à ses confrères à l'heure de la mort. Elle l'a promis de la manière la plus formelle à S. Simon Stock : *In quo quis moriens æternum non patietur incendium.*

§ V.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Scapulaire, marque de prédestination]. — De tous les mystères de notre religion il n'y en a point qui nous inspire plus de frayeur que le mystère de la prédestination appelé par S. Augustin *Altum profundum judiciorum* Dei, le profond abîme des jugements de Dieu. Si telle est en effet l'importance de cette affaire, qu'on y décide en dernier ressort de notre bonheur ou de notre malheur éternel, ne faut-il pas être frappé du dernier aveuglement ou vivre dans une stupidité effroyable pour demeurer tranquille sur cette affaire, et ne jamais considérer que nous sommes suspendus sur un profond abîme, sans savoir de quel côté penchera la balance des jugements de Dieu à notre égard ? D'un autre côté, vouloir pénétrer ce mystère, c'est empiéter témérairement sur les droits du souverain juge, qui s'en est réservé la connaissance à lui seul. Néanmoins les docteurs nous affirment qu'il y a des signes, non pas absolument infaillibles, mais du moins moralement certains, qui nous font, pour ainsi dire, démêler les heureux prédestinés parmi la foule des autres, même dès cette vie ; ils ajoutent qu'entre ces signes, la véritable dévotion à la très-sainte Vierge est l'un des mieux marqués et des plus visibles. Ne pourrions-nous point ajouter que dans la dévotion à la sainte Vierge une des pratiques les plus parfaites est celle du Scapulaire ?

[Confiance dans les promesses de Marie]. — Quelle estime ne devons-nous point faire de la promesse si solennelle que la glorieuse Vierge a faite aux confrères du Mont-Carmel, et quel sentiment ne devons-nous pas avoir de la fidélité de la mère de Dieu à remplir cette promesse ! Qui s'est jamais confié en Notre Dame, dit S. Bernard, qui a jamais invoqué son nom, et s'est vu trompé dans son espérance ? Tous les siècles réunis ne peuvent formuler une seule plainte, et dire que jamais elle ait refusé sa protection à ceux qui l'ont demandée, bien qu'elle ne l'eût pas promise auparavant, et qu'elle n'y eût pas engagé sa parole. Nous lisons dans la fête de ce jour qu'elle a promis une protection spéciale à ceux qui portent le saint Habit : Ne devons-nous pas nous confier assez dans sa fidélité pour attendre la protection qu'elle nous a promise, et ce d'autant plus volon-

tiers que, comme les promesses de DIEU sont appuyées sur sa puissance, celles de Notre Dame le sont sur son pouvoir et sur son autorité? (**Biroat**).

[Excès condamnable]. — Un grand nombre de prédestinés regarderont dans le ciel avec des complaisances éternelles ce saint Habit, comme celui qui les a mis en état de recevoir des secours singuliers, sans lesquels ils n'eussent jamais possédé la gloire. Ce n'est pas qu'absolument tous ceux qui portent le Scapulaire soient sauvés, quoiqu'ils ne se convertissent pas. Non, la très-sainte Vierge n'a jamais voulu nous donner des promesses contraires aux menaces de son fils ; jamais elle ne nous a voulu établir dans une confiance contraire à cette crainte salutaire qu'il nous prêche dans l'Evangile. Elle veut bien être l'asile des pécheurs qui demandent miséricorde, mais non pas la protectrice des criminels obstinés qui irritent la justice de DIEU : ce serait un blasphème de l'affirmer, et une présomption téméraire de l'espérer. Nous pouvons dire de la confiance en Marie ce que S. Jean dit de la confiance dans la croix et le sang de JÉSUS-CHRIST : *Omnis qui habet hanc spem, in eo sanctificat se* (I Joan. III, 3). Ces deux qualités doivent être inséparables : habit de salut et habit de sainteté. Ce sera en vain qu'un confrère présentera devant le tribunal de son juge cet habit, s'il l'a souillé de mille crimes ; son mauvais ange le lui arrachera des mains et, le montrant à JÉSUS et à Marie, il leur dira ces paroles de la Genèse : *Vide utrum tunica filii tui sit* (Genes. XXXVII, 32) ; voyez si c'est l'habit de votre enfant ; c'est-à-dire, voyez si cet homme a fait les actions que demandent les alliances honorables qu'il avait contractées avec vous. (**Le P. Texier**).

[Estime de l'ordre du Carmel]. — Il faut que la pénitence, la réformation des mœurs, l'intégrité de la vie, la sanctification en un mot, soit le fondement de la confiance que l'on doit avoir en cette dévotion du Scapulaire, avec un sentiment d'estime, de respect et d'amour pour le saint ordre du Mont-Carmel qui nous a fait part de ses grâces, et nous communique le saint habit qu'il a reçu des mains de la très-sainte Vierge. Cette vénération lui est due à plusieurs titres, mais surtout à cause de son antiquité : il a, comme le disent les bulles des souverains pontifes, pris naissance sur le Mont Carmel, il a commencé sous le nom des enfants des prophètes dont parle l'Ecriture, il a continué sous le nom des Esséens, et enfin, après l'établissement de l'Eglise, il a paru sous le titre de religieux du Mont-Carmel. C'est toujours un même ordre qui passe par ces différents états ; ce saint ordre a rendu et rend encore tous les jours de signalés services à l'Eglise de DIEU, et il est juste que les confrères excitent dans leur cœur un désir sincère d'imiter la vertu des religieux, afin qu'ayant porté avec eux le saint Habit, ils soient revêtus de la gloire que la sainte Vierge a promis de leur obtenir dans le ciel. (*Le même*).

[De la promesse du salut]. — Je n'ignore pas, chrétiens auditeurs, que, quelques marques que nous ayons en nous-mêmes de notre prédestination, ce ne sont après tout que des conjectures qui peuvent bien soutenir et fortifier notre espérance, mais non pas dissiper entièrement la juste crainte où Dieu veut que nous soyons à la vue de ses jugements impénétrables. Personne, dit S. Grégoire, tandis qu'il est sur la terre, ne peut savoir ce qu'on a résolu dans le ciel au sujet de sa prédestination ou de sa réprobation éternelle. C'est la triste condition où nous vivons ici-bas : nous sommes assurés de quitter bientôt ce lieu d'exil, sans savoir cependant si nous reverrons jamais notre patrie. Il ne faut pas perdre de vue ces enseignements, si l'on veut prévenir des erreurs où l'on pourrait bientôt tomber sans cela. La très-sainte Vierge n'a point mis de bornes aux espérances de ses enfants du Carmel : la promesse qu'elle leur a faite de les protéger n'est limitée par aucune condition; elle s'est engagée à ne point souffrir qu'ils soient éternellement malheureux, c'est-à-dire, qu'elle leur donne toutes les assurances de salut qu'on peut avoir en cette vie; elle leur promet par là que, s'ils persévèrent dans son service, ils persévéreront infailliblement dans la grâce. Mais que dites-vous d'une promesse si magnifique? La très-sainte Vierge s'est-elle bien expliquée à votre gré? vous reste-t-il encore quelque scrupule? Quand, pour calmer tous les soucis que vous cause l'incertitude de votre salut, vous auriez dicté vous-même à la très-sainte Vierge les promesses de son engagement, en auriez-vous pu choisir de plus formelles? Les SS. Pères, quand ils ont parlé, en général, du pouvoir de la sainte Vierge, ont employé des termes qui ne sont ni moins forts, ni moins favorables. S. Bonaventure ne donne point d'autres bornes à la puissance de Marie que la toute-puissance de Dieu même; S. Antonin assure que Dieu ne lui fait point de grâce quand il exauce ses prières, mais qu'il s'acquitte d'un devoir indispensable, et qu'ainsi elle ne saurait être rebutée; S. Anselme affirme qu'un vrai serviteur de Marie ne saurait périr. Voilà des sentiments bien capables sans doute d'animer votre confiance envers la mère de miséricorde; mais quelque savants et quelque saints qu'aient été les hommes qui nous rendent ces beaux témoignages, ils ne sont après tout que des hommes, que les serviteurs de cette excellente princesse qui fit elle-même à S. Simon Stock la promesse dont je viens de parler. Ils m'apprennent bien que je n'ai rien à craindre si la sainte Vierge est dans mes intérêts; mais cela ne suffit pas pour apaiser mon inquiétude; je veux savoir si elle y est effectivement. Elle m'en donne ici des marques toutes visibles; il ne tient qu'à moi de m'en assurer par mes propres sens : elle a attaché sa protection à ce Scapulaire : *In quo quis moriens æternum non patietur incendium.* Je ne m'étonne donc pas qu'au premier bruit qui se répandit d'une promesse si magnifique, les chrétiens accoururent de toutes parts auprès des saints religieux du Carmel que la très-sainte Vierge avait faits dépositaires d'un si précieux trésor. Les seigneurs,

les princes, les rois même qui ont autant à craindre pour leur salut que les plus simples du peuple, se présentèrent à l'envi pour participer aux priviléges de ces saints religieux, et pour tâcher d'avoir quelque assurance de leur salut, eux que leurs grandeurs exposent tous les jours à tant et de si grands périls. (**Le P. de la Colombière**).

[Les confrères, premiers serviteurs de Marie]. — Si porter cet habit par esprit de dévotion et entrer dans cette sainte société, c'est faire une profession publique et déclarée qu'on veut être au service de la reine du ciel, il ne faut point douter qu'elle ne s'en croie honorée et qu'elle ne regarde ceux qui portent le Scapulaire comme des personnes qui lui appartiennent, qui sont au nombre de ses domestiques, et qui sont revêtues, pour ainsi dire, de ses couleurs et de ses livrées. C'est de la sorte qu'elle en parla elle-même en présentant le Scapulaire au bienheureux Stock : *Recipe, dilectissime, Ordinis tui scapulare, meæ confraternitatis signum.* Mais tous ceux qui ont l'honneur d'être attachés à son service ne tiennent pas cependant le même rang auprès de sa personne : il y en a qui ne le sont que par un titre commun et en qualité de chrétiens; d'autres sont, pour ainsi parler, sur l'état de sa maison, comme les officiers des princes qui ne se donnent à eux qu'en vue de leurs propres intérêts, pour faire leur fortune et trouver un établissement avantageux ; il y en a d'autres enfin qui lui sont entièrement dévoués et acquis depuis longtemps. C'est dans ce rang que je mets les saints religieux du Carmel.

[Scapulaire, signe d'une protection spéciale]. — Cet habit qui nous couvre, nous défend aussi ; c'est-à-dire, qu'il marque cette protection spéciale par laquelle la sainte Vierge promet aux confrères d'empêcher leur damnation : *In quo quis moriens*, etc. Cette protection singulière dit trois choses : 1° Un éloignement de ce qui nous peut perdre, comme sont les tentations violentes, les occasions périlleuses, les conseils pernicieux, les mauvaises compagnies. 2° Une communication extraordinaire des moyens utiles à notre salut, des lumières vives, des attraits puissants, des engagements et des nécessités heureuses de faire le bien. 3° Une providence singulièrement appliquée à ménager le dernier moment de notre vie, pour nous faire obtenir la grâce de la persévérance finale; de sorte que le Scapulaire, après avoir été pendant notre vie un précieux ornement qui nous rend agréables à DIEU et un bouclier qui repousse les ennemis de notre salut, est à l'heure de la mort comme un étendard victorieux qui chasse les démons et appelle au secours d'un confrère agonisant les anges, les saints, MARIE et JÉSUS. Quelle consolation donc à un chrétien qui porte cette marque des faveurs de la très-sainte Vierge, de se considérer à l'ombre de sa protection, comme ces anciens Israélites qui marchaient en assurance sous la conduite de la nuée que DIEU leur avait donnée pour

les guider dans leur marche, et les protéger contre les ardeurs du soleil! (**Le P. Texier**).

Cet habit étant comme la livrée de la sainte Vierge, est la marque qu'on lui appartient et qu'on est entièrement dévoué à son service. N'est-ce pas un juste titre pour l'engager à prendre sous sa protection et à défendre ceux qui se déclarent ainsi ses serviteurs, en leur donnant un asile contre les attaques et les poursuites de leurs ennemis, et un secours assuré dans tous les dangers que court leur salut? Aussi elle y engagea sa parole, en même temps qu'elle donna le Scapulaire au B. Stock : *Ecce signum salutis ut sit salus in periculis.* On ferait des volumes entiers si l'on voulait redire toutes les circonstances où Marie a protégé les confrères par des miracles visibles : les uns ont trouvé dans le Scapulaire un bouclier contre les épées et les balles ; d'autres, ayant le cœur transpercé, ont encore vécu assez de temps pour concevoir de la douleur de leurs péchés et en recevoir l'absolution. Il n'est pas besoin de s'arrêter à faire un long détail de la puissance de la très-sainte Vierge, des prodiges qu'elle a opérés, et de la vertu qu'elle a attachée à ce signe de salut ; c'est assez de dire que tous les éléments semblent reconnaître cette mère de salut et déposer en sa faveur : les plus furieuses tempêtes se sont calmées en la présence de son Scapulaire; les incendies les plus violents l'ont respecté, après avoir tout réduit en cendres ; et les naufrages n'ont pu perdre ceux qui ont été ensevelis dans les eaux, comme s'ils eussent été soutenus d'une main invisible. Que veut dire tout cela? sinon que, comme il n'y a jamais eu de protection plus puissante que celle de la mère de Dieu, jamais aussi cette protection n'a plus éclaté qu'à l'égard de ceux qui ont porté son habit. (*Sermons sur tous les sujets*, etc).

[Ce que demande Marie des confrères]. — Afin que cet habit et la dévotion à la glorieuse Vierge dont il est la marque, soient un véritable signe de salut et de prédestination, il faut se souvenir de ce que l'on doit toujours présupposer, que la mère de Dieu, en faisant de si magnifiques promesses et en attachant de si glorieux avantages à cet habit, a passé une espèce de contrat avec ceux qui le portent : *Fœdus pacis et pacti sempiterni;* c'est-à-dire que par là elle les oblige de leur côté à soutenir l'honneur qu'ils ont d'être ses serviteurs, ses frères, ses enfants d'une manière particulière ; et cela, par l'éclat de leurs vertus et la sainteté de leurs mœurs. Ce serait en effet une étrange illusion de s'imaginer que c'est assez, pour avoir une marque de prédestination, de porter seulement ce Scapulaire, quelque vie que l'on menât d'ailleurs, et à quelque dérèglement que l'on s'abandonnât; ou bien de prétendre par là se dispenser des obligations même qu'ont tous les autres chrétiens, comme si l'on était tellement assuré de son salut qu'on n'y dût contribuer en rien de soi-même. C'est sous ce prétexte que quelques esprits ont prétendu, dans un zèle mal éclairé, avoir droit de décrier cette dévotion, comme si l'on ne pouvait abuser

des plus saintes pratiques, et même des plus augustes mystères de notre religion. Ce que l'on soutient donc est que la vertu de cette dévotion extérieure vient de la dévotion intérieure qui l'anime ; que c'est un signe et une marque du culte sincère que l'on rend à la glorieuse mère de DIEU, et, par conséquent, qu'il faut que les sentiments du cœur répondent à ce signe, de même que ce signe sert à exciter la dévotion du cœur. Autrement le Scapulaire serait un signe trompeur et une véritable hypocrisie, si l'on en faisait seulement un objet de pure ostentation, si l'on se contentait d'exposer aux yeux des hommes les dehors d'une vie réglée et que le dedans fût souillé de vices, si, au lieu de servir la glorieuse Vierge, on l'outrageait en offensant son Fils; ce serait en effet se jouer de la dévotion, que de s'en servir pour autoriser le dérèglement. (*Sermons sur tous les sujets*, etc).

[Avantages]. — L'alliance spirituelle qui existe entre la sainte Vierge et les confrères du Mont-Carmel, est infiniment avantageuse à ces derniers, car Marie les regarde comme des personnes qui font partie de sa famille; elle entre dans leurs intérêts, et elle est comme engagée par un sentiment de gloire à leur faire part de son bonheur et des biens qu'elle possède. Il se peut donc inférer de là, que le Scapulaire est un signe et une marque de salut et de prédestination, pourvu qu'on remplisse fidèlement les devoirs de cette alliance : car quelle faveur ne doivent point attendre de la reine du ciel ceux qu'elle honore du titre de ses frères ? Ne savons-nous pas la manière d'agir des hommes? Quand une personne est élevée à la dignité de souverain, on présume aussitôt qu'elle fera la fortune de ses proches, qu'elle élèvera toute sa famille, et lui donnera tout ce qu'il y aura de charges et d'emplois considérables. Je dis à mon iour que, par suite de l'alliance contractée avec la mère de DIEU, il n'y a point de faveur qui ne soit octroyée à ceux qui portent la qualité de ses frères, et qu'elle même a bien voulu honorer de ce glorieux titre. (*Les mêmes*).

[Comment expliquer la promesse de Marie]. — Il semble qu'il y ait quelque opposition entre l'Evangile du fils et la promesse de la mère quand elle a dit que *celui qui porterait cet habit ne souffrirait point le feu éternel*. En effet, à considérer les promesses de Notre Dame, il semble que ce soit une conséquence infaillible qu'un homme sera sauvé, s'il porte le Scapulaire ; et à regarder ce que notre foi nous enseigne, personne ne peut avoir de marque assurée de sa prédestination : il faut pour cela une révélation expresse de DIEU. En quoi donc consistent l'efficacité de cette protection de la sainte Vierge; et l'influence du Scapulaire sur notre salut ? Il faut éviter deux extrémités également dangereuses. L'une consisterait à dire que si nous mourons avec le Scapulaire, pourvu que nous mourions en bon état, nous serons infailliblement sauvés : en parlant de la sorte on ne fait qu'énoncer la loi générale. Il faut dire que le Scapulaire nous

obtient des grâces et nous prépare à mourir avec de saintes dispositions. L'autre extrémité serait de dire qu'une personne, parce qu'elle porte le Scapulaire, sera infailliblement sauvée : jamais Notre Dame n'a prétendu nous donner des promesses opposées à cette crainte salutaire que l'Evangile nous prêche. L'efficacité de la promesse de Notre Dame consiste en ce qu'elle nous procure par ses prières des moyens si puissants pour arriver à notre salut que si nous ne sommes entièrement obstinés à notre perte, ils opéreront notre salut. Mais comme il arrive rarement qu'un chrétien qui s'acquitte fidèlement des devoirs du Scapulaire et qui fréquente les sacrements, soit obstiné à sa perte, je conclus qu'ordinairement ceux qui le portent se sauveront. (**Biroat**).

[Fidélité aux obligations]. — Pour apprendre aux confrères avec quel esprit ils doivent porter ce petit habit, nous avons dit qu'il était leur force pour les défendre contre toutes les impressions du monde et contre toutes les attaques des ennemis de leur salut ; mais il ne faut pas croire que cet habit les défende sans qu'ils y contribuent de leur part, en combattant avec courage et résolution ces mêmes ennemis, qui s'opposent sans cesse au dessein que les confrères ont d'être constamment attachés au service de la mère de DIEU. En vain un confrère porterait cet habit, si sous ce prétexte il menait une vie toute mondaine, et gardait dans son cœur un secret désir d'acquérir par là l'estime du monde. En effet, à quel dessein un confrère du Carmel se serait-il engagé dans cette sainte association, s'il ne menait une vie conforme au service de la reine des cieux, à laquelle il s'est dévoué en prenant le Scapulaire ? N'est-ce pas pour mener une vie plus parfaite qu'il s'est associé aux religieux du Carmel, et pour remplir les devoirs auxquels il s'est engagé ? Il faut donc que le confrère qui s'est dévoué au service de la mère de DIEU persévère constamment à la servir, s'il veut être compté parmi ses enfants.

[Reproche aux confrères infidèles]. — Quel déplaisir pour la glorieuse Vierge si, après avoir adopté des chrétiens pour ses frères et pour ses enfants, elle voyait le désordre dans sa famille, son alliance déshonorée par leurs actions, et leurs vices couverts de son habit ! Quel déshonneur pour elle d'avoir pour enfants des libertins, pour frères des superbes ou des voluptueux, et pour serviteurs des esclaves de leurs passions ! Ce serait alors que cet habit aurait en abomination ceux qui le déshonoreraient de la sorte, pour emprunter la parole du saint homme Job : *Abominabuntur me vestimenta mea* (Job. IX, 31). Oui, cet habit, s'il avait du sentiment, aurait de l'horreur de se voir porté par un homme vicieux, impie, adonné aux plaisirs, parce qu'étant une marque de sainteté et de vie pure et innocente, il serait profané par de tels désordres. Ah ! chrétiens, qui avez maintenant l'honneur de le porter, quelle confusion et quel reproche ne souffririez-vous point un jour, si l'on produisait au jugement de DIEU cet

habit saint, pour être le sujet de votre condamnation ! C'est ce qui arriverait sans doute si, après l'avoir pris pour marque de votre engagement particulier au service de la mère de Dieu, vous démentiez une si sainte résolution par une vie toute souillée de crimes. Pensez donc que ce sera pour vous un véritable signe du salut et une marque de prédestination, quand vos actions rendront témoignage que c'est par un esprit de véritable piété et par un désir sincère de servir la Mère de Dieu que vous le portez, parce qu'alors il vous attirera sa protection et des grâces particulières qui vous conduiront dans la céleste Jérusalem. (*Les mêmes*).

[Obligations]. — Cet habit impose à tous les confrères du Carmel l'obligation de mener une vie sainte et chrétienne, en renonçant aux maximes du monde, comme faisaient les premiers chrétiens en recevant le baptême et se revêtant d'un habit propre à cette cérémonie. Mais plusieurs n'y font presque jamais réflexion ; ce qui est cause qu'ils ne s'acquittent pas comme ils doivent des devoirs de leur profession. Il faut donc de temps en temps que les confrères se rappellent leurs engagements, afin d'être plus en mesure de remplir tous les devoirs auxquels leur état et leur profession les engagent. Autrefois un grand roi se voyant sollicité à quelque action indigne de son rang, montra aussitôt sa pourpre royale à ceux qui l'en pressaient : Serais-je digne de cette pourpre, leur répondit-il, si je l'avais souillée par une si lâche action ? Ne me ferait-elle point rougir tous les jours de ma vie, si je l'avais déshonorée une seule fois pour éviter la mort ? La pourrais-je porter sans souffrir le reproche qu'elle me ferait sans cesse de m'être un jour rendu indigne d'elle ? Puis se couvrant et s'enveloppant de cette pourpre, il aima mieux mourir glorieusement que de s'abaisser à faire une action indigne de sa dignité. C'est, mes chers frères, le sentiment que vous doit inspirer cet habit si saint que vous portez : il vous doit distinguer des personnes du monde, il faut donc se donner de garde de le déshonorer par des actions qui ressentent encore les manières des gens du monde, et dans les rencontres vous faire à vous-mêmes cette demande : Cet habit ne me reproche-t-il rien ? ne me fera-t-il point rougir au jugement de Dieu ? C'est ce qui arriverait si, après les avances que vous avez faites, vous veniez à vous démentir vous-mêmes et à vous relâcher, en ne soutenant pas la sainteté de cet habit par une exacte régularité dans les devoirs et les observances auxquels il vous engage. (*Les mêmes*).

[Exhortation]. — Confrères du Mont-Carmel, telles doivent être vos réflexions en vous représentant le Scapulaire que vous portez. Avoir sur soi les livrées de la sainte Vierge, se revêtir de son habit, l'honorer et l'invoquer par des engagements particuliers, et, malgré tous ces motifs qui devraient arrêter les passions et étouffer les mauvais désirs, en être toujours esclave ; paraître dans nos églises humble et modeste, et être

plein d'une vaine estime de soi-même, s'humilier au-dehors, et concevoir au-dedans de soi une vaine estime de sa propre sainteté ; ne parler que de pénitence et d'austérité, et ne se faire aucune violence pour retrancher quelque chose de son luxe ou de ses plaisirs ; demander à Dieu par l'intercession de Marie la grâce de la douceur et de la patience, et cependant ne vouloir rien souffrir qui trouble notre divertissement ; détester le péché dans des formules de dévotion, et y retomber tous les jours moins par fragilité et par surprise que volontairement et par malice : est-ce là être véritablement dévot à Marie ? est-ce là porter un habit dont le souvenir devrait étouffer les passions et en arrêter les impétueuses saillies? Hé quoi ! pour vivre de la sorte était-il nécessaire de faire écrire vos noms dans le livre de la confrérie, et de demander avec une humilité apparente d'être admis au nombre des domestiques de la sainte Vierge ? N'appréhendez-vous pas qu'irritée de cette fausse dévotion, elle ne vous dise ce que Dieu disait à son peuple par la bouche du prophète Sophonie : Je visiterai dans ma colère ceux qui seront revêtus d'un habit étranger : *Visitabo super omnes qui induti sunt veste peregrinâ.* (Sophon. I, 8). (**Anonyme**).

[Bonheur des associés]. — Je ne sais si les confrères du Scapulaire font assez réflexion sur les avantages dont ils jouissent dans l'association qu'ils ont avec les religieux du saint Ordre du Mont-Carmel, et s'ils ont jamais conçu une assez haute estime de leur bonheur. Qu'ils comprennent donc une bonne fois que par là ils participent à tous les mérites de cet ordre, ou, si vous voulez, qu'ils méritent en chacun de ces religieux dans tous les emplois qu'ils exercent selon l'esprit de leur vocation ; on peut dire jusqu'à un certain point qu'ils veillent dans les uns, jeûnent dans les autres, portent la haire en ceux-ci, chantent au chœur dans ceux-là, prêchent dans les prédicateurs, offrent le saint Sacrifice dans les prêtres, parce que ce qu'ils ne peuvent faire par eux-mêmes, ils le font par ces religieux en vertu de l'alliance qu'ils ont avec eux. Ainsi ils sont religieux sans faire de vœux, gardent la chasteté sans en faire profession, pratiquent la pauvreté sans se dépouiller de leurs biens, jeûnent sans se priver de nourriture, ont le mérite des actions religieuses sans en avoir la pratique. Ils acquièrent des richesses spirituelles dans tous les pays du monde où s'étend l'ordre du Carmel. Ils ont part, non-seulement à toutes les bonnes œuvres qui se font dans l'ordre entier, mais encore à toutes celles qui s'y sont faites depuis sa naissance et à toutes celles qui s'y feront jusqu'à la fin. Ajoutez que les devoirs des confrères n'obligent point sous peine de péché : ils ont le mérite des commandements sans en avoir la peine, ils les font vertueux sans les faire criminels ; ils ne ressemblent pas aux lois du monde qui rendent les hommes esclaves et ne servent qu'à les faire gémir sous leur poids. Si donc le Scapulaire est un joug, la sainte Vierge peut dire comme son fils : *Jugum meum suave est et onus meum leve* (Matth. XI, 31). (**Anonyme**).

[Avantages]. — Je reviens à vous, chers confrères du Carmel, à vous, dis-je, qui ayant un moyen si sûr et si facile de mettre votre salut en assurance, négligez peut-être de vous en servir. N'a-t-on pas bien raison de vous reprocher que le soin de votre âme est le dernier de vos soins, et qu'elle vous est tout-à-fait indifférente ? Est-ce la difficulté que vous trouvez à remplir les devoirs de votre profession qui vous arrête ? Quand la très-sainte Vierge vous demanderait tous vos biens pour vous assurer ceux de l'autre vie, quand, pour s'obliger à vous répondre de votre persévérance, elle exigerait de vous tout ce que les plus zélés de ses serviteurs ont pratiqué volontairement pour l'honorer ; quand, au lieu d'un Scapulaire, elle vous présenterait un cilice ou l'habit de quelque austère religieux, y aurait-il à balancer ? ne faudrait-il pas au contraire embrasser avec ardeur ce précieux gage de votre bonheur éternel ? Que ne faut-il point faire pour mettre son âme hors du danger de se perdre, et surtout ne la pouvant perdre que pour une éternité ? Si vous avez perdu la robe d'innocence par le péché originel, vous la pouvez recouvrer par le Scapulaire : c'est ce que la très-sainte Vierge semble avoir promis lorsqu'elle l'a appelé *Un signe de salut*, *de paix et d'alliance éternelle*. En effet, comme la fin du sacrement de Baptême, selon l'Apôtre, consiste à nous revêtir de Jésus-Christ, c'est-à-dire, de sa grâce et de sa sainteté, comme d'une robe d'innocence : *Quicumque in Christo baptisati estis, Christum induistis* (Galat. III, 27) ; de même l'effet du Scapulaire est de nous revêtir de la sainte Vierge, c'est-à-dire, de sa pureté, de son humilité, de sa modestie, de son obéissance, et de toutes ses vertus, comme d'un habit de sainteté. Qu'y a-t-il de plus juste et de plus raisonnable que cela ? Si, selon S. Ambroise, c'est une obligation commune à tous les chrétiens d'être non-seulement les imitateurs des vertus de la très-sainte Vierge, mais encore les héritiers de son esprit, *Sit in singulis Mariæ anima et in singulis spiritus Mariæ ;* c'est une obligation encore plus étroite pour tous les confrères du Scapulaire de n'être animés que de l'esprit de la sainte Vierge ; de ne vivre que de sa vie, et de n'agir que par ses intentions. Quoi ! l'habit de la sainte Vierge aura-t-il moins de vertu que le manteau d'Elie ? Si le double esprit de ce prophète passa avec son manteau, par une vertu divine, dans son disciple Elisée, j'ose dire aussi que l'esprit de la sainte Vierge passe dans ses enfants avec le Scapulaire, qui est son habit ; et si depuis qu'Elisée eut hérité de l'esprit de son père avec son manteau, il y eut deux Elie, comme parle S. Chrysostôme : *sursum Elias et deorsum Elias* (Hom. II ad pop. Antioch.), pourquoi ne dirions-nous pas que la sainte Vierge s'est reproduite dans tous les religieux du Carmel et dans tous ceux qui sont associés à cet ordre par le Scapulaire, puisqu'elle leur a laissé son esprit comme un héritage, avec son saint habit. (*Le même*).

[Le Scapulaire, signe de sainteté]. — On peut appliquer au Scapulaire ce que

Yves de Chartres a dit des habits des prêtres, et Tertullien du manteau des chrétiens, qu'il faut se garder de porter ce signe de salut et cet habit de sainteté sans avoir la chose signifiée. Songez-donc, mes chers frères qu'en vous revêtant de ce saint habit, vous devez vous revêtir des vertus' de la sainte Vierge, lesquelles, selon la pensée de S. Anselme. sont plus proportionnées à la faiblesse des hommes que celles de Jésus-Christ. Faites en sorte que ce saint habit ne vous fasse point rougir devant Dieu et devant les hommes, ce qui arrivera si votre vie n'est pas conforme à la sainteté dont il est le signe et à la qualité d'enfants de la sainte Vierge. Comme l'habit seul ne fait pas le religieux, le Scapulaire seul ne fait pas le prédestiné. Il est vrai que les vêtements de Notre Seigneur avaient la vertu de guérir les malades, mais c'est quand on les touchait avec foi ; de même l'habit de la très-sainte Vierge a la vertu de faire des saints, mais c'est lorsqu'on le porte avec son esprit.



DE LA DÉVOTION

ENVERS LA SAINTE VIERGE.

AVERTISSEMENT.

Quoique la dévotion envers la sainte Vierge prise en général soit un sujet assez vague, il est d'un très-grand secours aux prédicateurs. Comme il y en a qui ont de la peine à remplir un discours sur chaque fête et sur chaque mystère en particulier, la devotion à la Vierge vient à propos pour y suppléer ; à la faveur d'un exorde, on fait trouver bon à l'auditeur qu'on l'instruise sur les devoirs qu'il faut rendre à la mère de Dieu, *et par là on s'ouvre un beau champ pour s'étendre sur l'estime qu'on doit concevoir de ses grandeurs, sur les motifs que nous avons de l'honorer, sur le soin qu'elle prend de notre salut, sur ses qualités de rédemptrice et de libératrice du genre humain, sur la fonction d'avocate, et de médiatrice des pécheurs qu'elle exerce auprès de son fils, et sur la protection qu'elle nous donne. Ainsi, outre l'instruction de l'auditeur, on trouve l'occasion de marquer son zèle personnel à défendre le culte qui est si justement dû à la mère de* Dieu, *contre les hérétiques qui s'efforcent de l'abolir, et contre quelques catholiques qui par un zèle mal entendu se récrient contre cette dévotion, comme si l'on donnait dans un excès dangereux, quoiqu'on ne suive que la doctrine de l'Eglise et l'enseignement des Pères et des plus savants théologiens.*

§ I.

Desseins et Plans.

I. — Pour parler méthodiquement des devoirs d'un chrétien envers la sainte Vierge, on peut les réduire à trois : 1° Les sentiments qu'il faut avoir ; 2° Le culte qu'il faut rendre ; 3° Les vertus qu'il faut imiter. Pensons de la sainte Vierge comme il en faut penser ; honorons-la comme il faut l'honorer ; imitons-la dans ce qui est imitable en elle. Les hauts sentiments que nous aurons de son mérite et de ses admirables perfections seront la cause et le motif de la dévotion que nous aurons pour elle. Le culte que nous lui rendrons sera le moyen de lui plaire et de mériter sa protection et son amour. L'imitation de ses éminentes vertus assurera notre prédestination, et justifiera l'oracle qui affirme qu'un véritable serviteur de Marie ne peut périr.

Premièrement. — Les sentiments que nous devons concevoir de la sainte Vierge, pour régler les devoirs qu'il lui faut rendre, se doivent prendre. 1° De sa dignité de mère de Dieu, qui est la plus haute où Dieu puisse élever une pure créature ; 2° Des éminentes perfections, des vertus et des mérites par lesquels elle a soutenu cette sublime dignité ; 3° De sa position à notre égard : elle est notre avocate, notre médiatrice auprès de son fils, etc ; 4° De son crédit auprès de Dieu, qui surpasse sans comparaison celui de tous les saints ensemble.

Deuxièmement. — Après avoir prouvé qu'on peut honorer les saints, on montre qu'il y a un culte tout particulier pour Marie connu sous le nom de culte d'hyperdulie. Il comprend tous les honneurs en dehors de l'adoration.

Troisièmement, — C'est dans l'imitation de ces vertus que consiste proprement la dévotion à la sainte Vierge, et c'est à cette imitation que sont attachés tous les avantages qu'on attribue ordinairement à la dévotion envers Marie. (*Le P. d'Orleans*).

—

II. — Si j'entreprends aujourd'hui de vous parler de la dévotion à la Vierge, ce n'est point précisément pour vous l'inspirer, puisque je vous suppose trop chrétiens pour n'avoir pas envers la mère de Dieu tous les sentiments de zèle et de respect qui lui sont dus. C'est donc seulement pour vous donner sur cette importante matière toute l'instruction que

des chrétiens parfaits et spirituels doivent avoir, s'ils veulent parvenir à la pratique de ce culte raisonnable que le grand Apôtre nous a si fort recommandé : *Rationabile obsequium vestrum* (Rom. XII, 1). Ainsi, mes chers auditeurs, au lieu de vous exhorter à la dévotion envers la sainte Vierge, je veux vous apprendre à régler cette dévotion, à profiter de cette dévotion, et à vous sanctifier vous-même par cette dévotion : je veux vous en faire connaître les véritables caractères, vous en marquer les défauts, vous en découvrir les abus, et par là vous engager à en faire un saint usage. Pouvais-je choisir un dessein plus convenable à votre piété, et plus avantageux à la dévotion même dont il s'agit ? Elle consiste, selon S. Bernard, en trois principaux devoirs, à honorer Marie, à l'invoquer, à l'imiter. Or c'est à ces trois devoirs que je m'attache, et voici en trois mots le partage de ce discours. 1° Il faut honorer Marie, mais l'honorer judicieusement : c'est la première proposition. 2° Il faut invoquer Marie, mais l'invoquer efficacement ; c'est la seconde proposition. 3° Enfin, il faut imiter Marie, et l'imiter religieusement : c'est la dernière proposition. Il faut honorer cette Vierge judicieusement : car l'honneur de la reine du ciel aussi bien que celui de Jésus-Christ, le roi des rois, demande sur toutes choses cette condition : *Nam et honor reginæ judicium diligit,* dit S. Bernard, appliquant à la mère ce qui est écrit du fils, *Et honor regis judicium diligit* (Psalm. XCVIII, 4) : ce sera le sujet de la première partie. Il faut invoquer cette Vierge efficacement : car en vain a-t-elle pour nous du crédit auprès de Dieu, si par l'indignité de nos prières, ou par l'impénitence de notre vie, nous nous rendons son crédit inutile : ce sera la seconde partie. Il faut autant qu'il est en notre pouvoir, imiter cette Vierge religieusement : car sa sainteté est un modèle sur lequel Dieu prétend que nous nous formions ; et, si nous ne le faisons pas, sur lequel il nous jugera : ce sera la dernière partie. Trois vérités également capables de contribuer à la conversion des pécheurs, et à la sanctification des justes.

Premièrement. — Honorer Marie, mais l'honorer judicieusement. S'il peut y avoir parmi les personnes adonnées au service de la Vierge quelques dévots indiscrets, il faut aussi convenir qu'il peut y avoir parmi ceux qui censurent les dévots de la Vierge des censeurs indiscrets. Ils se sont plaints : 1° qu'on rendait des hommages à Marie comme à une divinité ; 2° qu'on lui donnait des titres d'honneur qui ne lui appartenaient pas, surtout ceux de médiatrice et de réparatrice ; 3° qu'on lui attribuait de nouveaux priviléges qui ne nous étaient révélés ni dans l'Écriture, ni dans la Tradition. Examinons ces plaintes, et de là même tirons des règles sûres pour honorer discrètement la reine du ciel. — 1° On s'est plaint que les dévots de la Vierge l'honoraient comme une divinité. Mais, grâce à la Providence, l'Église de Jésus-Christ n'avait pas besoin de l'avis prétendu salutaire qu'on a voulu nous donner là-dessus, car ce n'est point à la Vierge que nous offrons, comme à Dieu, des sacrifices,

Nous l'honorons d'un culte inférieur à celui de Dieu, mais supérieur à tout autre que celui de Dieu, et c'est l'honorer judicieusement. — 2° On s'est plaint que les dévots de la Vierge lui donnaient des titres d'honneur qui ne lui appartenaient pas, surtout ceux de médiatrice et de réparatrice; mais puisqu'elle est mère de Dieu, y a-t-il un titre d'honneur qui ne lui convienne. S. Bernard ne l'appelle-t-il pas expressément médiatrice et réparatrice, et ne témoigne-t-il pas que de son temps c'était ainsi que toute l'Église l'appelait? Or c'est encore honorer judicieusement la Vierge que de lui attribuer toutes les qualités que l'Église lui attribue. Il n'y a qu'un médiateur de rédemption qui est Jésus-Christ; mais il y a d'autres médiateurs d'intercession, et la Vierge, entre ceux-ci, ne doit-elle pas avoir la première place? — 3° On s'est plaint du zèle que font paraître les dévots de Marie à défendre certains priviléges qu'ils reconnaissent en elle, priviléges de grâces dans son immaculée Conception, privilége de gloire dans sa triomphante Assomption. Mais raisonnons toujours sur le même principe : de tous les priviléges qui, sans préjudice des droits de Dieu, servent à rehausser l'éclat de la maternité divine, y en a-t-il un seul que nous puissions raisonnablement lui contester? N'est-ce pas assez que ce soient des priviléges reconnus par les plus savants hommes de l'Église, autorisés par la croyance commune des fidèles, appuyés au moins sur les plus fortes conjectures et les témoignages les plus solides? Or tels sont les priviléges que nous reconnaissons dans Marie, et c'est par là que nous l'honorons prudemment.

Deuxièmement. — Invoquer Marie, mais l'invoquer efficacement. Nous pouvons invoquer Marie, puisque l'Église a défini que nous pouvons invoquer les saints; et que d'ailleurs il est certain que cette mère de Dieu a toute la miséricorde et tout le pouvoir nécessaires pour nous aider de son secours. C'est ainsi que les Pères ont raisonné. Non-seulement nous pouvons invoquer Marie, mais nous le devons; pourquoi? pour nous conformer à l'Église, pour nous attirer la grâce, pour nous procurer contre les dangers du monde une puissante protection, pour assurer notre salut. Mais le point est d'invoquer Marie efficacement, c'est-à-dire, de telle sorte qu'elle puisse agréer nos prières, et que nous ne l'invoquions pas en vain. Sur quoi il y a deux extrémités à éviter : — 1° Trop de confiance dans la protection de Marie; 2° trop peu de confiance dans cette même protection. — 1° Trop de confiance : car nous lui faisons quelquefois des prières présomptueuses, et par là injurieuses à Dieu, indignes de la mère de Dieu, et pernicieuses pour nous-mêmes. Or de telles prières ne peuvent être efficaces. — 2° Trop peu de confiance : il semble, à entendre parler les censeurs du culte de Marie, qu'un pécheur dans l'état de son péché ne peut avoir recours à elle, parce qu'il n'est pas actuellement contrit et pénitent, et parce qu'il n'a pas l'amour de Dieu. Mais sans être actuellement contrit et pénitent, ne

peut-il pas demander par l'intercession de Marie la grâce de la pénitence? et sans avoir actuellement l'amour de Dieu, ne peut-il pas le désirer et l'obtenir par Marie? Dans un siècle où nous voyons tant d'âmes s'égarer et se pervertir, ne leur fermons pas les voies du retour et du salut : or une des voies les plus assurées, c'est une sincère confiance en Marie.

Troisièmement. — Imiter la Vierge : 1° Ce que nous devons imiter dans la Vierge; 2° pourquoi nous le devons imiter. — Ce que nous devons imiter dans la Vierge, c'est la plénitude de sa sainteté, la perfection de sa sainteté, la persévérance et la fermeté invariable de sa sainteté. — Nous la devons imiter pour avoir part à la gloire dont elle est en possession. C'est par le secours de cette Vierge que nous pouvons imiter ses exemples. Adressons-nous à elle pour cela, dévouons-nous à elle, faisons une profession publique de notre dévouement et d'un attachement inviolable à son service (**Bourdaloue**).

—

III. — *Liber generationis* Jesu-Christi; *Livre de la génération de* Jésus-Christ (Matth. I, 1). — Ce livre mystérieux conçu de toute éternité dans l'entendement de Dieu même et attendu depuis si longtemps, est enfin aujourd'hui mis au jour, pour commencer à dissiper les ténèbres de tous les siècles; vous êtes trop éclairés pour ne pas reconnaître tout d'abord que ce livre n'est autre que la glorieuse Vierge. Elle est véritablement un livre de vie, non-seulement parce qu'elle doit renfermer dans son sein celui qui est la vie de tous les hommes, et qu'elle tient le premier rang dans la généalogie du Sauveur du monde, puisqu'il a reçu d'elle la naissance temporelle, mais encore parce que personne ne trouvera place dans la généalogie des saints s'il n'est écrit dans ce livre, c'est-à-dire, si la sainte Vierge ne le reconnaît comme étant au nombre de ses enfants. Pour parler encore plus clairement, j'ai dessein de vous faire voir que la dévotion envers la sainte Vierge est une marque de prédestination. Par là, j'ai cru que je ne pouvais faire un panégyrique plus agréable pour elle que de chercher à lui gagner des serviteurs, ni un horoscope plus heureux au point de vue de sa naissance que de vous montrer qu'elle est l'astre favorable qui doit présider à la naissance spirituelle de tous les justes, afin qu'ils soient du nombre des prédestinés. Du reste, ce n'est pas un nouvel éloge que je donne aujourd'hui à cette heureuse créature dont la naissance tient plus du ciel que de la terre. quand je l'appelle le livre de la vie; je prétends seulement justifier un titre dont elle est en possession depuis si longtemps : S. Épiphane, en effet, l'appelle le livre incompréhensible qui a fait lire au monde la parole éternelle (Serm. de Mariâ Deiparâ); selon S. Jean Damascène, elle est un livre nouveau, mais que Dieu a préparé de toute éternité

pour y écrire son Verbe, et avec ce Verbe tous ses secrets, dont le plus grand, le plus profond et le plus impénétrable est la prédestination des hommes (Orat. II de Nativ. Virg.).

Pour établir donc solidement cette vérité, présupposons seulement avec l'Ange de l'école qu'entre les actes de la volonté de DIEU qui regardent notre prédestination, il y en a particulièrement trois qui semblent comprendre tous les autres, savoir : 1° Un amour spécial que DIEU a eu pour quelques-uns de toute éternité, par lequel il les a séparés de la foule des autres sans aucune autre cause de cet amour que sa bonne volonté pour eux. C'est ce que les théologiens appellent prédilection, amour de choix et de préférence, et ce qui fait que ces privilégiés sont appelés élus ou prédestinés. — 2° DIEU leur prépare les moyens, qui sont ses grâces, pour les conduire infailliblement à cette heureuse fin, selon ces paroles du grand Augustin qui semble faire consister en cela tout l'ordre de la prédestination, quoique ce n'en soit qu'une partie : *Præparatio beneficiorum quibus certissimè liberantur quicumque liberantur* (De Prædest. Sanct. II, 17). — DIEU leur ménage la persévérance finale qui met comme le sceau à leur bonheur éternel. — Or, si toute l'économie de notre prédestination se rapporte à ces trois choses, en la prenant seulement du côté de DIEU, montrons : — 1° Que cet amour spécial que DIEU a pour quelques-uns de toute éternité regarde particulièrement les serviteurs de la sainte Vierge. — 2° Qu'elle-même, en qualité de dispensatrice de tous les biens de son Fils, s'intéresse à procurer les moyens de salut les plus efficaces et les plus infaillibles. — 3° Qu'elle leur obtient la grâce de la persévérance finale par sa protection et le secours qu'elle leur donne à l'article de la mort. — N'aurai-je pas raison ensuite d'inférer que la dévotion envers la glorieuse mère de DIEU est une marque de prédestination, et que cette glorieuse Vierge est véritablement le livre de vie où ceux qui demeurent inviolablement attachés à son service sont écrits en caractères les plus visibles et les mieux marqués qu'on puisse voir en ce monde. Ces trois choses vont faire le partage de ce discours.

—

IV. — *Protection dont Marie élevée au ciel environne les hommes sur la terre.* — Après que la glorieuse Vierge a quitté la terre pour prendre possession du ciel, où elle est maintenant en qualité de reine et de souveraine, il ne faut pas s'imaginer qu'elle n'ait plus rien à faire à notre égard, ou que nous ne devions plus rien attendre de sa bonté et de ses soins. A la vérité, elle a parfaitement rempli les desseins que DIEU avait sur elle, ayant donné au monde un médiateur qui nous a réconciliés avec son Père éternel; elle a ensuite coopéré à l'ouvrage de notre rédemption, en offrant son Fils et le sacrifiant en quelque manière pour le salut des hommes; elle a même survécu à ce cher fils un temps assez considérable,

afin de défendre et de soutenir l'Église naissante, qui avait besoin de ses exemples et de son secours. Mais c'est dans le ciel où elle est montée qu'elle donne les marques les plus éclatantes de son pouvoir et de sa bonté envers chacun de nous en particulier, par une protection singulière qu'elle ne refuse jamais à ceux qui réclament son assistance. C'est là qu'elle travaille avec plus d'application à l'affaire de notre salut; là qu'elle parle en notre faveur, et qu'elle nous défend au tribunal du souverain Juge; là qu'elle sert de médiatrice auprès de son fils; là, enfin, qu'elle nous obtient ces puissants secours sans lesquels nous serions sans cesse en danger de nous perdre.

C'est pourquoi je n'aurai pas de peine à vous persuader que la protection que nous devons attendre de la glorieuse mère de Dieu élevée à la droite de son fils, est tout à la fois, et la plus puissante, et celle que nous pouvons nous promettre avec le plus d'assurance, si nous nous efforçons de la mériter : ce sera mon premier point.

Nous devons faire tous nos efforts pour mériter cette protection par notre confiance, nos prières et notre zèle à son service : ce sera le second point.

Le premier point nous apprendra ce que Marie fait pour nous ; le second, ce que nous devons faire pour elle. L'un nous fera voir le bien que nous devons espérer du secours de la sainte Vierge; l'autre, ce que la sainte Vierge attend de notre fidélité et de notre reconnaissance.

—

V. — On s'étonne quelquefois de ce que le Nouveau Testament nous apprend si peu de choses des grandeurs de la sainte Vierge, et, pour peu qu'on ait de zèle, on voudrait que l'Evangile s'étendît davantage sur ses éloges. Mais voilà, disent les théologiens, sur quoi fonder la plus grande estime. Le Saint-Esprit, qui n'ignorait pas sur quel fondement il devait établir la grandeur de son épouse, a cru que la seule qualité de mère de Dieu bien expliquée suppléerait à tous les éloges, et que, du moment où il faisait connaître la divinité du fils par un long récit de miracles incontestables, on ne pourrait ensuite refuser les plus grands honneurs à celle qui serait reconnue pour la mère d'un tel fils. En effet, il ne faut qu'entendre ces deux termes *mère : de* Dieu, pour y trouver de quoi satisfaire amplement le zèle qu'on a pour la gloire de la sainte Vierge ; et quiconque a bien pénétré le sens de ces deux paroles y découvre de quoi fonder et régler la dévotion des fidèles envers la sainte Vierge. Remarquez en effet qu'il y a deux écueils à éviter dans le service de la sainte Vierge ; le premier est de manquer de confiance en elle ; le second est de porter sa confiance jusqu'à une téméraire présomption : deux erreurs qui nous privent également du secours le plus favorable et le plus puissant que nous ayons pour nous sauver. Les uns, disputant

à la sainte Vierge ce pouvoir sans bornes et cette bonté extrême que l'Eglise reconnaît en elle, renversent les fondements de notre confiance ; et les autres, exagérant cette bonté et la faisant aller jusqu'à une lâche indulgence pour leurs désordres, tombent à la fin dans une malheureuse présomption. Or je soutiens que la qualité de mère de DIEU suffit pour redresser les uns et les autres : car en qualité de mère de DIEU, elle a de quoi fonder une confiance légitime, et dans cette même qualité elle a de quoi détruire une vaine présomption. La première considération fournira de grands motifs de consolation aux serviteurs de la sainte Vierge, en leur découvrant le fondement de leur confiance ; la seconde leur inspirera une crainte salutaire de tomber dans le relâchement, en détruisant le fondement de leur présomption. (**Le P. Cheminais**, *sermon sur la dévotion à la Vierge*).

—

VI. — Les hérétiques traitent la dévotion à la sainte Vierge de superstition ; les esprits forts d'amusement ; et les novateurs, d'indiscrétion : mais les véritables chrétiens la regardent comme une très-solide dévotion.

1° Elle est bien solide, puisqu'elle est établie sur la pierre fondamentale qui est JÉSUS-CHRIST : c'est cet édifice dont parle l'Evangile, qui, étant bâti sur le rocher, ne peut être ébranlé ni par les vents, ni par les flots dont il est battu. Le concert de presque tous les fidèles pour honorer en tant de manières la sainte Vierge, mettre leur confiance en sa protection, et recourir à elle dans tous leurs besoins ; leur consentement unanime à lui donner les plus grands éloges et à lui attribuer les plus grands avantages ; leur empressement à la prendre pour médiatrice auprès de son fils ; le zèle que fait paraître l'Eglise pour inspirer sa dévotion aux peuples, à lui rendre un culte particulier, à célébrer tous ses mystères, à instituer tant de fêtes en son honneur, à lui bâtir tant de magnifiques temples, et à établir tant de sociétés religieuses qui ont pour but de la servir et de l'honorer ; enfin, la multitude presque innombrable de miracles que DIEU fait tous les jours en faveur de ceux qui ont recours à la sainte Vierge, toutes ces choses sont autant de preuves qui démontrent la solidité de cette dévotion. Qui ne s'y rend pas est un aveugle, ou un opiniâtre, ou un hérétique.

2° La solidité de cette dévotion consiste en ce qu'elle nous engage particulièrement à imiter la sainte Vierge. L'imitation des vertus de Marie est le culte le plus agréable que nous lui puissions rendre ; tout culte qui n'aboutit pas là est une superstition ou un amusement. S'abandonner aux vices contraires à ses vertus pendant qu'on lui rend l'hommage de quelques lâches prières, c'est l'honorer des lèvres en même temps qu'on la déshonore de cœur. Nous ne pouvons être sauvés si nous ne sommes semblables à JÉSUS-CHRIST ; mais un moyen sûr et facile pour nous rendre semblables à JÉSUS-CHRIST, c'est d'imiter la sainte Vierge : elle

est la plus parfaite copie de ce divin original. Peut-être que la lumière qui environne Jésus-Christ nous éblouirait, si nous le regardions immédiatement : jetons les yeux sur la sainte Vierge qui est sa copie fidèle, elle sera plus proportionnée à notre faiblesse ; en exprimant les traits de la mère en nous, nous devenons parfaitement semblables au fils. Elle nous dit, comme S. Paul, et avec bien plus de raison que lui : Imitez-moi comme j'ai imité mon fils. Mais elle fera plus que S. Paul ; car en nous invitant à l'imiter, elle nous obtiendra infailliblement les grâces nécessaires pour l'imiter. Nous devons donc tâcher d'imiter toutes les vertus de la sainte Vierge, et nous persuader que son fils nous tient un langage analogue à celui que Dieu tenait à Moïse : Regardez cette fidèle copie de mes vertus, qui doit être un original pour vous ; tâchez d'en exprimer toutes les vertus dans votre conduite, mais particulièrement trois qu'elle a plus à cœur que les autres : la pureté, l'humilité et l'amour de son bien-aimé fils. (**Le P. Nepveu**, *Réflexions chrétiennes pour tous les jours de l'année*).

—

VII. — C'est un dessein assez juste, sur la dévotion à la sainte Vierge, de faire voir :

1°. Qu'elle est solide dans ses principes, puisqu'elle est fondée sur la volonté de Dieu, qui, en élevant Marie à la plus haute dignité où une pure créature pouvait être élevée, a voulu conséquemment qu'elle fût honorée dans le ciel et sur la terre, de tous les hommes et de tous les anges. La raison nous apprend ensuite que tout ce qui est saint et possède un degré de perfection supérieur à celui du commun des hommes mérite de la vénération et du respect ; or, après le Fils de Dieu qu'y a-t-il de plus parfait, de plus grand, de plus auguste, et par conséquent de plus respectable et de plus digne de notre culte que la mère de Dieu ? Enfin cette dévotion est fondée sur l'autorité de l'Eglise, sur son antiquité, puisqu'elle remonte à l'établissement universel de toutes les nations qui ont embrassé cette dévotion avec la foi.

2°. Qu'elle est sainte dans ses pratiques, parce que le culte et les honneurs qu'on rend à Marie sont un devoir de religion qui a Dieu pour but, et retourne à lui comme à sa source ; que les prières qu'on lui adresse sont saintes et ont une onction toute divine ; que nos hommages sont également agréables à Dieu et à elle ; qu'on loue Dieu dans les éloges qu'on donne à sa mère, parce que c'est Dieu qui lui a communiqué ses divines perfections ; enfin que toutes les pratiques de cette dévotion tendent à nous rendre plus saints, plus parfaits, plus agréables à la divine majesté.

3°. Elle est salutaire dans ses effets, parce qu'elle nous conduit en assurance, nous soutient dans les tentations et dans les combats contre les ennemis de notre salut, nous défend et nous garantit contre les piéges

qu'ils nous tendent. Cette dévotion, en un mot, est la voie la plus sûre et la plus facile pour arriver au bonheur éternel ; et c'est pour cela que les saints nous assurent qu'elle est la marque la plus certaine de notre prédestination.

—

VIII. — Nous devons une singulière dévotion à la mère de DIEU pour bien des raisons ; mais nous pouvons les réduire à trois :

1°. Pour les intérêts de DIEU qui le veut, qui le désire, qui l'ordonne, et qui en reçoit beaucoup d'honneur et de gloire.

2°. Pour les intérêts de la Vierge, qui mérite par une infinité de titres d'être aimée, honorée et servie.

3°. Pour nos propres intérêts, parce que cette dévotion nous est une source de biens inestimables.

—

IX. — La dévotion à la sainte Vierge est un moyen infaillible d'être vertueux, et d'arriver à une éminente sainteté.

1°. Parce qu'elle nous fait trouver la plus puissante intercession que nous puissions avoir auprès de DIEU, pour obtenir les grâces qui sont nécessaires si nous voulons avancer toujours dans la voie de la perfection. De plus, comme les fidèles serviteurs de Marie appuyés de sa protection se préservent de la corruption du siècle, évitent les occasions dangereuses, et résistent aux impressions des mauvais exemples, ne trouvant par suite aucun obstacle sérieux dans l'exercice de la vertu, ils marchent à grands pas, et courent dans la voie des commandements de DIEU, comme dit le prophète, et arrivent à une haute perfection. Ajoutez que, si c'est le propre de la dévotion en général d'adoucir les peines dont l'exercice de la vertu est nécessairement accompagné, l'aveu des saints et l'expérience de tous les jours attestent que la dévotion à la sainte Vierge rend plus léger le joug du Seigneur, le fait porter même avec joie ; comme la douceur est le propre caractère de la mère de DIEU, il semble qu'elle l'a répandue sur tout ce qui regarde son service, de manière que l'on trouve doux et agréable tout ce qu'on entreprend pour son amour.

2° Parce que Marie est elle-même le plus parfait modèle de vertu que nous puissions imiter pour devenir saints et parfaits. Le Sauveur, en nous montrant sa glorieuse mère, semble nous dire ce que DIEU disait autrefois à Moïse : Regardez cette fidèle copie de mes vertus : elle doit être le modèle sur lequel vous vous formerez. Tâchez d'en exprimer tous les traits, c'est-à-dire, toutes les vertus : il y en a trois surtout qu'elle a eu plus à cœur, et par lesquelles elle m'a été plus semblable. La première est la pureté : Marie vierge, Marie la plus pure de toutes les créatures, ne peut souffrir à son service un cœur impur. La seconde est l'humilité : Marie n'a été mère de DIEU, et n'a été élevée au-dessus de toutes

les créatures que parce qu'elle a été d'abord la plus humble de toutes; aussi nous dit-elle comme son Fils : *Apprenez de moi que je suis humble de cœur.* La troisième est l'amour de son fils qu'elle a infiniment plus aimé qu'elle-même. En s'efforçant d'imiter un si parfait modèle, ne peut-on pas espérer d'être bientôt parfait, etc.?

—

X. — Notre dévouement pour une personne dont nous dépendons est ordinairement fondé sur trois choses : 1° Sur ses bonnes qualités, son mérite et son élévation ; 2° Sur les bienfaits qu'elle nous accorde ; 3° Sur la protection que nous en espérons. Le premier motif produit en nous des sentiments de respect et de vénération. Le second, des sentiments de reconnaissance ; et le troisième, des sentiments de confiance. Il est aisé d'appliquer ceci à la sainte Vierge, et d'en faire le partage d'un discours.

1°. Si nous considérons ce qu'elle est dans la grâce et dans la gloire, son mérite, sa dignité et le rang qu'elle tient au-dessus de toutes les créatures, quels respects. quelle vénération ne nous inspirera-t-elle pas? Après ce que nous devons à Dieu, pouvons-nous trop faire pour elle? Mère de Dieu, comblée de grâces, élevée dans la gloire, chérie de Dieu, privilégiée au-dessus de toutes les pures créatures, n'a-t-elle pas droit à tous les hommages, et ne devons-nous pas nous croire trop honorés d'être à son service?

2°. Notre reconnaissance sera excitée par les bienfaits que nous en avons reçus, et que nous en recevons tous les jours. Pendant sa vie elle a coopéré à notre salut, en consentant au mystère de l'Incarnation qui est la source de notre bonheur, en joignant ses souffrances à celles de son fils, et en ayant sa part dans tous les mystères du Sauveur. Maintenant qu'elle est au ciel, elle se fait notre défense auprès de Dieu, notre médiatrice auprès de son fils, et nous procure les grâces du ciel, car toutes celles que nous recevons passent par ses mains et elle les distribue à son gré. Nous pouvons donc lui appliquer ces paroles de la sagesse : *Venerunt mihi omnia bona pariter cum illâ* (Sap. VIII, 11) ; tous les biens me sont venus avec elle.

3°. Nous devons avoir en elle une pleine confiance : nous sommes assurés de son secours dans toutes les occasions où nous courons risque de notre salut, et particulièrement à l'article de la mort ; c'est elle que l'Eglise invoque dans toutes les calamités publiques, etc.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin,** *sermon* 18 *des saints*, *et sermon* 2 *sur l'Annonciation*, après avoir adressé à la sainte Vierge un discours plein de tendresse et de reconnaissance, lui demande instamment son secours.

S. André, patriarche de Jérusalem ou de Crète, a composé deux sermons sur la mort de la sainte Vierge : il s'y trouve beaucoup de choses sur la dévotion à Marie.

S. Ildephonse, archevêque de Tolède, qui vivait dans le septième siècle, a fait sur *la virginité de Marie* un livre où il parle beaucoup de la dévotion envers cette auguste mère de Dieu.

S. Germain, patriarche de Constantinople, qui vivait dans le huitième siècle, *sermons sur la Présentation de Marie* : on y trouve la doctrine de l'Eglise d'Orient.

S. Jean Damascène, dans ses trois sermons sur la Nativité de la sainte Vierge.

S. Pierre Damien, cardinal et évêque d'Ostie, sermon 1 sur la Nativité, parle du pouvoir de Marie dans les termes les plus élogieux.

S. Anselme, que les hérétiques mêmes appellent le premier des théologiens, dit des merveilles sur l'efficacité de l'intercession de Marie, dans son livre *De excellentiâ beatæ Virginis.*

S. Thomas, *Opuscule* 7, outre ce qu'il en dit dans la *Somme*, compare la Vierge au soleil et à la lune à cause des biens qu'elle procure à tout le monde, et du besoin qu'ont les hommes de son intercession.

S. Bernard, *premier sermon sur l'Assomption*, parle en des termes magnifiques de la médiation de cette réparatrice du monde et médiatrice de notre salut. — Sermon de *Aquæ ductu*, appelle Marie le fondement de notre espérance, donne les raisons de sa confiance en elle, et finit par une exhortation pressante pour engager tous les hommes à la dévotion envers la mère de Dieu. — En plusieurs sermons, mais surtout dans le sermon sur le grand signe de l'Apocalypse, il parle magnifiquement de la médiation de la Vierge. — *Sermon* 2 *sur la Nativité,* fait connaître à tous les hommes le besoin qu'ils ont des prières de la mère de Dieu.

Le savant **Idiot,** abbé de Celles, préface des *Contemplations,* emploie tous les moyens pour inspirer aux hommes la dévotion envers la sainte Vierge.

S. Bernardin de Sienne, *de 12 privil. B. Mariæ*, parle du besoin que nous avons de recourir à Notre Dame, et montre que l'efficace de sa

prière auprès de Dieu vient de ce que sa maternité divine lui donne une espèce de droit sur les grâces du Saint-Esprit et sur les trésors de Jésus-Christ.

S. Bonaventure, *in Psalterio*, prouve que la dévotion envers la sainte Vierge est une marque de prédestination.

S. Antonin, et plusieurs autres auteurs qui ont écrit sur la sainte Vierge, parlent de l'obligation que nous avons de la servir, et rapportent les propositions par lesquelles S. Anselme montre la nécessité de la dévotion envers la mère de Dieu.

Guillaume de Paris, *lib. de Rhetor. cœlesti*, a un long discours sur le pouvoir qu'a Marie de secourir et d'assister ceux qui ont recours à elle.

[Les Théologiens]. — Plusieurs grands théologiens anciens et modernes qu'il serait trop long de citer, montrent par des preuves invincibles, non-seulement combien la dévotion envers Notre Dame est solide, mais encore combien les prières qu'on lui adresse sont nécessaires, et le culte qu'on lui rend, bien autorisé. Voici les principaux :

Suarès, *In* III *part. disput.* 33, *sect.* 2, appelle cette dévotion utile et nécessaire, *utilem et necessariam.*

Canisius, qui a composé des livres si savants pour la défense de la Vierge, montre que les Pères n'ont point fait difficulté d'attribuer par communication à la mère de Dieu des noms et des qualités qui semblent ne convenir qu'à Jésus-Christ, comme lorsqu'ils l'appellent notre espérance, notre médiatrice, la cause de notre salut, et la dispensatrice de toutes les grâces.

Salazar, sur le chapitre xx des Proverbes, prouve par grand nombre de témoignages des Pères, que Dieu a formulé le décret de ne conférer sa grâce à aucun homme que par l'intercession de Marie.

Vega, *Theologia Mariana,* établit la même doctrine, et tout ce qui regarde le culte de la sainte Vierge.

[Livres spirituels et autres]. — **Le P. Pelprat** de Temesvar, de l'ordre de Saint-François, a composé un livre dédié à Sixte IV dans lequel il prouve que la dévotion à la sainte Vierge est un signe de prédestination.

Recupitus, *de signis prædestinationis et reprobationis*, indique comme douxième marque de prédestination la dévotion envers la sainte Vierge, et comme marque de réprobation le défaut contraire.

Le P. Poiré, *Triple couronne*, a réuni tout ce qui s'est dit à la gloire de la sainte Vierge, et sur les avantages de la dévotion envers elle.

Le P. Binet, *livre des perfections de Notre Dame.*

Le P. Spinelli traite amplement des perfections de Marie et du culte qui lui est dû.

Le P. d'Argentan, *Grandeurs de la Vierge*, conférence 23, sur la dévotion à la sainte Vierge.

Le P. Crasset, *La véritable dévotion envers la sainte Vierge établie et défendue*. C'est un ouvrage remarquable où l'on trouve en abondance les armes les plus sûres contre les ennemis du culte de Marie.

Discursus prædicabiles super Litanias Lauretanas. L'auteur montre, discours 3, combien le culte de Marie est agréable à DIEU ; discours 213, comment toutes les nations ont honoré la mère de DIEU.

Le P. d'Orléans, *Instruction chrétienne sur la dévotion à la sainte Vierge*.

Gobinet, *Instruction de la jeunesse*, part. 2, ch. 19, parle des avantages que l'on retire de la dévotion envers la mère de DIEU.

Boudon, *Dévotion à l'Immaculée Vierge Marie, mère de* DIEU, traite toutes les matières qui ont rapport à ce sujet.

La solitude des Vierges, médit. 3 pour le 3e jour de retraite.

Abelly a fait un excellent livre pour défendre la dévotion à la sainte Vierge.

Le P. le Valois, dans ses entretiens intérieurs sur les mystères de la sainte Vierge, a de belles pages sur la dévotion envers Marie, elles sont suivies d'une paraphrase sur le *Salve Regina*.

Le P. Nepveu, Réflexions chrétiennes, parle longuement de la dévotion à la Vierge.

[Prédicateurs]. — **Bourdaloue**, *Mystères*, a un excellent sermon sur la dévotion envers la sainte Vierge.

Le P. Cheminais a un sermon sur le même sujet.

Dans les *Eloges historiques des saints*, à l'endroit où il est parlé de la confrérie du Scapulaire, il y a de beaux traits contre ceux qui blâment les éloges qu'on donne à la sainte Vierge, ou qui condamnent comme superstitieux et déplacés les témoignages de dévotion envers elle.

[Recueils]. — **Labatha**, Titulo *Maria*.

Cartagène, homélies sur la dévotion à la sainte Vierge.

Discours sur les Litanies de Lorette (Litanies de la sainte Vierge.)

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Ecriture.

Salvum fac filium ancillæ tuæ, fac mecum signum in bonum, ut videant qui oderunt me et confundantur. Psalm. LXXXV, 16, 17.

Sauvez le fils de votre servante, faites paraître quelque signe de votre bonté envers moi, afin que ceux qui me haïssent le voient et soient confondus.

O Domine, quia ego servus tuus et filius ancillæ tuæ. Psalm. CXV, 16.

Seigneur, je suis votre serviteur et le fils de votre servante.

Mecum sunt divitiæ et gloria, opes et justitia, ut ditem diligentes me, et thesauros eorum repleam. Prov. VIII, 18, 21.

J'ai en ma puissance les richesses, la gloire, l'abondance et la justice, pour enrichir ceux qui m'aiment et remplir leurs trésors.

Qui in me peccaverit lædet animam suam; omnes qui me oderunt diligunt mortem. Prov. VIII, 36.

Celui qui m'offense blesse son âme, et tous ceux qui me haïssent aiment la mort.

Ego diligentes me diligo, et qui vigilant ad me invenient me. Psalm. LXXXV, 17.

J'aime ceux qui m'aiment et ceux qui me cherchent de bonne heure me trouveront.

Qui me invenerit inveniet vitam, et hauriet salutem à Domino. Prov. VIII, 35.

Celui qui me trouvera trouvera la vie et obtiendra le salut du Seigneur.

In me gratia omnis viæ et veritatis, in me omnis spes vitæ et virtutis. Eccli. XXIV, 25.

C'est dans moi qu'est toute la grâce de la voie et de la vérité, et c'est dans moi qu'est toute l'espérance de la vie et de la vertu.

Qui audit me non confundetur, et qui operantur in me non peccabunt. Eccli. XXIV, 30.

Celui qui m'écoute ne sera point confondu, et ceux qui agissent par moi ne pécheront point.

Ego mater pulchræ dilectionis, et timoris, et agnitionis, et sanctæ spei. Eccli. XXIV, 24.

Je suis la mère du bel amour, de la crainte, de la connaissance et de la sainte espérance.

Qui creavit me requievit in tabernaculo meo, et dixit mihi : In Jacob inhabita, et in Israel hereditare, et in electis meis mitte radices. Eccli. XXXIV, 12, 13.

Celui qui m'a créé a reposé dans moi et il m'a dit : Demeurez dans Jacob, et prenez Israël pour votre héritage, et jetez des racines dans mes élus.

Filii matris meæ pugnaverunt contra me. Cantic. I, 5.

Les enfants de ma mère m'ont déclaré la guerre.

Numquid oblivisci potest mulier infantem suum ut non misereatur utero filii sui. Isai XLIX, 15.

Une femme peut-elle oublier qu'elle est mère, au point d'abandonner son enfant.

Beatam me dicent omnes generationes. Luc, I, 48.

Toutes les nations me proclameront bienheureuse.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT.

[Adam et Eve]. — Pourquoi pensez-vous que Dieu, voulant former la première mère de tous les vivants, prit un des os du corps du premier homme pour en former le corps de cette femme ? Que ne prenait-il de la terre comme il avait fait pour le corps de l'homme ? Et d'où vient qu'ayant tiré une des côtes du corps de l'homme, il remplit la place de chair seulement : *Et replevit carnem pro eâ* ? ne pouvait-il pas lui rendre un autre os, à la place de celui qu'il avait enlevé ? Quel mystère y a-t-il ici ? Les os ont de la force et de la fermeté, et la chair n'a que de la faiblesse ; pourquoi cet échange qui paraît si inégal et si désavantageux ? L'homme donne la force à la femme, et en échange il ne reçoit que de la faiblesse. Tertullien dit que le Créateur, en produisant Adam, méditait Jésus-Christ : *Christus meditabatur homo futurus*. Nous pouvons donc bien achever le parallèle, et dire, que produisant la première femme qu'il donnait à Adam comme une aide semblable à lui, il méditait la très-sainte Vierge, qu'il voulait donner au second Adam comme une aide qui lui était semblable. Ce qui se passait dans l'ouvrage de la création était la figure et la prophétie de ce qui devait s'accomplir dans le grand mystère de l'Incarnation, pour la rédemptien des hommes. Là on voyait le premier homme donner à la femme ses os et sa force, pour qu'elle fût en état de lui aider à peupler le monde, tandis qu'il ne recevait en échange que de la chair et de la faiblesse. Ici on voit le second Adam Jésus-Christ revêtir la très-sainte Vierge de sa vertu divine, pour qu'elle soit sa coopératrice dans le grand ouvrage du salut de tous les élus, tandis qu'il ne reçoit d'elle que de la chair et de la faiblesse. Lequel est le plus admirable, de voir l'infirmité humaine que le Dieu tout-puissant reçoit de la Vierge, ou de voir la puissance divine que la Vierge reçoit du Dieu tout-puissant ? Les deux choses paraissent à peu près également incompréhensibles ; mais l'une et l'autre étaient nécessaires, afin que le second Adam eût une aide qui lui ressemblât, et que tous deux fussent comme le père et la mère de la longue et nombreuse postérité des élus.

[L'eau sortant du rocher]. — Dans le désert les enfants d'Israël manquaient d'eau. Sur l'ordre du Seigneur, Moïse en fit sortir d'un rocher. Depuis lors le peuple eut des eaux abondantes pendant les quarante années qu'il

passa dans le désert, soit comme l'insinue S. Paul, que le rocher les suivît : *Consequente eos petra* (I Cor. x, 4), soit que l'eau allongeât seulement son cours à mesure qu'ils avançaient. Il y avait là un grand prodige sans doute, il n'était cependant que la figure d'un autre prodige beaucoup plus admirable. Les enfants d'Israël représentaient les chrétiens ; le désert qu'ils parcouraient pour aller à la terre promise annonçait cette vallée de larmes qu'il nous faut traverser avant d'arriver à la terre heureuse des vivants ; les hébreux souffraient la soif, nous l'endurons bien plus cruelle, lorsque nous sommes sans cesse brûlés par le feu de nos convoitises ; l'eau qui leur était nécessaire pour les empêcher de périr signifiait la grâce, cette eau divine et miraculeuse sans laquelle nous péririons tous ; enfin le rocher qui donnait les eaux était la figure expresse de JÉSUS-CHRIST qui nous fait couler toutes les grâces de son sein, comme le dit saint Paul : *Petra autem erat Christus*. Mais ce qui importe surtout à notre sujet est que DIEU fit ce miracle à la prière de Marie, sœur de Moïse : c'est du moins le sentiment de plusieurs interprètes dont le nom fait autorité, et ils l'appuient tant sur une ancienne tradition que sur des raisons assez plausibles. Quoi qu'il en soit, ce rôle attribué à la sœur de Moïse est certainement celui de la sainte Vierge dans le désert de ce monde que nous traversons pour arriver à la terre promise ; car, si DIEU répand abondamment sur la terre ces eaux vives de la grâce qui jaillissent jusqu'à la vie éternelle, c'est à sa demande et par considération pour elle.

[Moïse]. — Qui ne serait ravi en considérant le plaisir que DIEU prit à voir Moïse, son fidèle serviteur et son intime ami, lui faire une respectueuse violence pour l'empêcher de punir son peuple? Moïse, lui dit le Seigneur, ce peuple est infidèle et rebelle à mes volontés : je le veux punir très-sévèrement. — Seigneur, je m'y oppose ; je vous prie de lui pardonner. —Mais il en est indigne : il a lassé ma patience par sa dureté, il a irrité ma colère par ses crimes ; laisse-moi faire; je le veux perdre. — Seigneur, je ne le souffrirai pas, vous ne perdrez pas un peuple que vous m'avez donné à garder. — Ne m'empêche pas de me venger, ne me lie pas les mains ; je veux exterminer ce méchant peuple, et je te ferai pasteur d'un autre peuple plus nombreux. — Non, Seigneur, je ne vous donnerai pas cette liberté, je n'y consentirai jamais : pardonnez à ce peuple, et effacez-moi plutôt du nombre de vos amis : *Aut dimitte illis hanc noxam, aut dele me de libro quem scripsisti* (Exode, XXXII, 3). Mais si DIEU a trouvé bon de pardonner à la prière d'un simple serviteur, que ne fera-t-il point à celle de sa très-sainte mère ? Quand elle ne serait que son humble servante, *Ecce ancilla Domini* (Luc. I, 38), ne peut-elle pas s'opposer à sa colère sans l'offenser non plus que Moïse, et l'empêcher par ses supplications de punir les pécheurs? Mais elle est sa mère ; et,

comme mère, elle a une autorité souveraine qu'aucun autre ne partage avec elle.

[La femme de l'Apocalypse]. — La sainte Vierge est ce grand signe dont il est parlé dans l'Apocalypse : *Signum magnum apparuit in cœlo* (Apoc. XII, 1). Et quel est-il ce signe si merveilleux ? *Mulier amicta sole, et luna sub pedibus ejus et in capite ejus corona stellarum duodecim* ; c'est une femme revêtue du soleil, qui a la lune sous ses pieds, et à qui les étoiles servent de couronne. C'est en effet un grand signe, et le plus certain que nous puissions avoir de notre salut et de notre bonheur éternel, que d'être appuyés de la faveur de celle qui sait accorder ensemble la lumière du soleil et la lumière des étoiles. De cette manière les justes, qui sont dans le grand jour de la grâce, reçoivent la lumière du soleil qui est la plus éclatante ; et ceux qui sont ensevelis dans les épaisses ténèbres du péché y trouvent les lumières de la nuit, c'est-à-dire des grâces de ressource pour concevoir encore quelque espérance de salut. *Signum magnum apparuit in cœlo* : si nous prenons ce signe, au sens des astronomes, pour une certaine conjonction d'astres, comme on a coutume de dire que celui-là sera heureux qui est né sous un signe ou sous une constellation favorable ; certes la très-sainte Vierge sera en se sens *signum magnum*, le signe le plus grand de notre bonheur éternel et la constellation la plus avantageuse sous laquelle nous puissions naître et vivre en ce monde, puisque le soleil de justice est pour elle comme un manteau royal sous lequel elle abrite ses favoris, *signum magnum* : encore une fois, c'est un grand signe de prédestination, et l'un des plus grands que l'on puisse avoir en cette vie, puisqu'elle fait que tout contribue à notre salut, que tout nous conduit au port heureux de la béatitude éternelle, et que toutes les choses de ce bas monde tournent en toutes les manières heureusement pour nous.

[Esther]. — La reine Esther était élevée au suprême degré d'honneur, pendant que le peuple de Dieu gémissait sous l'oppression, et qu'il courait risque de se voir immolé à la vengeance du superbe Aman ; Mardochée, qui l'avait élevée et qui lui avait tenu lieu de père, lui tint ce discours pour l'obliger à secourir son peuple affligé : *Quis novit utrum idcirco ad regnum perveneris, ut in tali tempore parareris* (Esther, IV, 14); qui sait si vous n'avez point été élevée au trône afin d'être en état d'agir dans une circonstance comme celle-ci ? Or c'en est fait de nous, si vous ne travaillez à détourner le dernier malheur qui nous menace. On peut dire de même que l'un des fondements de l'élévation de la sainte Vierge, c'est la miséricorde que Dieu a voulu qu'elle exerçât envers le peuple chrétien. Elle est venue au monde pour la même fin qui a déterminé le Fils de Dieu à s'incarner, c'est-à-dire, pour le salut du genre humain; et elle n'est couronnée de gloire et d'honneur que pour procurer le

salut des hommes ; si elle est maintenant assise sur le trône près de son fils, c'est pour être à portée de lui parler plus puissamment en notre faveur : *Quis novit utrùm idcircò ad regnum perveneris, ut in tali tempore parareris ?*

[Femme de Thécua]. — Nous pouvons comparer les instances que la sainte Vierge fait auprès de son fils pour notre réconciliation, à celles que fit autrefois cette femme dont l'Ecriture a tant loué la prudence, et qui avec un discours que la sagesse semble avoir préparé, se présenta à David pour obtenir qu'il se réconciliât avec Absalon. Sire, dit-elle, je suis la plus infortunée de toutes les mères. J'avais deux fils ; ils en sont venus aux mains : l'aîné a perdu la vie dans le combat, et maintenant la justice demande la vie du cadet pour le punir de son fratricide. Il me faudra donc rester sans enfants, et mon nom périra en Israël : *Et quærunt scintillam meam extinguere !* David, touché des plaintes de cette mère désolée, interposa son autorité pour conserver la vie de ce fils, et quand le mystère lui fut expliqué, il rappela Absalon, et lui accorda sa grâce. L'application de cette figure est claire. Nous nous sommes élevés contre notre aîné ; ne serait-il pas juste que nous payassions ce fratricide par une mort honteuse ? La sainte Vierge est cette femme prudente et charitable qui, comme mère, vient plaider pour nous auprès du trône de la justice de Dieu ; elle fait appel à sa miséricorde et elle obtient la vie de celui contre lequel l'arrêt était déjà prononcé : tant Dieu a égard à sa médiation, et tant le crédit de cette mère est puissant en faveur des pécheurs humiliés !

[Rébecca]. — Entre les figures de la sainte Vierge que nous trouvons dans l'Ecriture, et que nous avons citées dans les mystères particuliers qui regardent sa personne, Rébecca est une des plus célèbres, et indique d'une manière toute spéciale les grâces que nous obtenons par la faveur de Marie. Voici son histoire. Elle avait deux fils : Esaü, étant l'aîné aurait eu droit à la bénédiction d'Isaac son père, s'il n'eut cédé et vendu son droit d'aînesse à son frère Jacob. Esaü était aimé d'Isaac, et Jacob était chéri de Rebecca, sa mère, qui, par son adresse, ou plutôt par un ordre secret de la Providence, fit tomber la bénédiction dont l'aîné, s'était rendu indigne, sur le cadet qui par ses services, ses complaisances, et ses assiduités auprès d'elle, avait gagné son affection. Or comme, selon le sentiment des saints Pères, Jacob et Esaü sont la figure, l'un des prédestinés à l'héritage du ciel, et l'autre des réprouvés qui n'ont en partage que la graisse de la terre, la sainte Vierge ne peut être plus naturellement représentée que par Rébecca, puisque par l'affection singulière qu'elle porte à ceux qui sont dévoués à son service, elle leur ménage les grâces du ciel, leur fait obtenir la bénédiction du Père céleste et l'héri-

tage de la gloire, pour récompense des hommages qu'ils lui ont adressés, et de la dévotion qu'ils ont eue pour elle pendant leur vie.

Je laisse toutes les autres figures qui peuvent avoir du rapport avec la dévotion envers la sainte Vierge, et qui marquent la protection qu'elle donne à ses serviteurs, comme sont l'arche de Noé, la toison de Gédéon, l'échelle de Jacob, la colonne de nuée qui conduisait les Israélites dans le désert, l'arc-en-ciel, et un grand nombre d'autres. Il serait trop long d'en faire l'application.

APPLICATION DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Mulier, ecce filius tuus, ecce mater tua. (Joan. XIX, 26). — Quoique nous n'ayons rien dans les saintes lettres qui donne formellement et expressément aux enfants de Marie un droit particulier à la gloire, il se rencontre néanmoins dans l'un et l'autre Testament plusieurs témoignages qui semblent insinuer cette vérité. Tel est par exemple ce passage de S. Jean. JÉSUS-CHRIST était sur la croix, voyant là tout près Marie avec le disciple bien-aimé, il dit à sa mère : *Femme, voici votre fils* ; puis il dit au disciple : *voici votre mère.* Il y a de grands mystères renfermés dans ces paroles : je m'arrête à un seul. Plusieurs docteurs enseignent que la Vierge représentait alors l'Eglise, comme en étant la plus sainte partie, et qu'elle concourait avec le Fils de DIEU à la production spirituelle de tous les élus, en les enfantant au pied de la croix avec des douleurs mortelles. Ils ajoutent que S. Jean représentait tous les prédestinés, tous les enfants adoptifs de DIEU. Or si S. Jean représentait tous les enfants de DIEU et tous les prédestinés, il en résulte que tous les prédestinés sont donnés à la Vierge, et par conséquent qu'on ne sera point de ce nombre, si l'on n'est enfant de Marie; il en résulte du moins que tous les enfants de Marie sont prédestinés, et que tous les prédestinés sont du nombre de ses enfants. Ainsi donc, depuis seize siècles nous sommes en droit de l'appeler à notre secours eomme notre mère. L'ange lui avait dit autrefois : Voici que vous concevrez un fils, *ecce concipies* (Luc. I, 31) ; et JÉSUS-CHRIST son fils s'est servi, en lui montrant S. Jean son disciple, d'une pareille expression : *Ecce filius tuus.* Ce fut là, disent quelques Pères, que parut le grand sacrement de la charité de DIEU, quand il nous laissa sa mère pour protectrice, pour conseil, pour avocate, et pour mère, nous apprenant avec quel respect, quelle vénération, quelle confiance nous devons nous approcher d'elle. Si en effet il la donna à S. Jean, et en sa personne à toute l'Eglise, ce fut d'un côté afin que ce disciple honorât comme sa mère spirituelle celle qui était effectivement la mère d'un

Dieu, et d'un autre côté afin que cette mère qui allait perdre son fils unique trouvât après lui de nouveaux enfants.

Numquid oblivisci potest mater infantem suum, ut non misereatur utero filii sui (Isai. xlix, 15). — Une mère peut-elle oublier qu'elle est mère, et abandonner son enfant? Quand elle pourrait l'oublier, Dieu, qui a plus de tendresse pour nous que toutes les mères les plus passionnées, proteste qu'il ne nous oubliera pas. Et vous, Vierge sainte, vous oublieriez vos enfants que vous chérissez si tendrement ! Pour quelle autre occasion réserveriez-vous les témoignages de votre tendresse maternelle, si vous ne les prodiguiez à l'heure de la mort, quand vos enfants sont en danger de se perdre pour jamais? Seriez-vous notre mère si, après nous avoir procuré la vie de l'âme mille fois plus précieuse que celle du corps, vous nous abandonniez quand nous sommes en péril de la perdre et de mourir éternellement ? Où serait cette tendresse de mère si à la vue d'un péril si effroyable, vous demeuriez tranquille, et laissiez périr malheureusement ceux que vous regardez comme vos enfants ? Quoi ! insensible à notre malheur, et pouvant le détourner par une seule prière, vous refuseriez d'assister ceux qui vous ont aimée, respectée, servie comme leur mère ! Cette seule pensée vous outrage ; elle n'entrera jamais dans mon esprit, et si elle y entrait jamais, je vous dirais avec l'Eglise : *Monstra te esse matrem*, faites voir que vous êtes véritablement notre mère, surtout à l'instant de notre mort, puisque c'est alors que vous nous pouvez procurer une vie bienheureuse. Pour nous donner une vie surnaturelle semblable à la vie de Jésus-Christ, vous avez souffert d'affreuses douleurs au pied de la croix ; maintenant, pour nous faire vivre de la vie de la gloire et nous délivrer d'une mort éternelle, vous n'avez qu'à employer votre faveur et votre crédit, et vous le refuserez ? cela ne se peut.

Qui diligit me, diligetur à Patre meo (Joan. xiv, 21). — Si le Sauveur a dit à ses Apôtres : celui qui m'aime sera aimé de mon Père, on peut prêter à la sainte Vierge un langage analogue et lui faire dire : *Qui diligit me diligetur à filio meo*, celui qui m'aime sera aimé de mon fils. Le Sauveur révéla un jour à une grande sainte que sa mère lui servait comme d'un charme et d'une amorce pour attirer les pécheurs à son amour : *Mater mea esca est dulcissima; quâ peccatores ad me pertraho* (Ste Brigitte). Heureux ceux qui ont le bonheur d'être pris à cette amorce ! Ne la redoutons pas, je vous en conjure : le hameçon qu'elle recouvre ne doit point nous perdre, mais nous donner la vie : *Qui me invenerit, inveniet vitam* (Prov. viii, 35). Pour être prédestiné, il faut être uni au Sauveur du monde comme les membres à leur chef; or, s'il n'y a point dans la nature de lien plus étroit que celui du sang qui unit les frères ensemble, de même il n'y en a point dans la grâce qui nous puisse

attacher plus fortement au Sauveur du monde, le premier prédestiné entre tous les frères (ainsi que parle S. Paul), que la faveur d'avoir la même mère que lui sur la terre. Il en résulte que le meilleur moyen de s'unir au cœur du Fils de Dieu, qui est la source de tout notre bonheur, c'est de s'unir au cœur de la sainte Vierge. Les SS. Pères l'appellent la mère des vivants, c'est-à-dire, des prédestinés, entre lesquels son fils tient le premier rang. Il est le tronc de l'arbre, et tous les élus en sont les branches et les rameaux ; mais il faut, pour ainsi dire, qu'ils tirent la sève et la vie de la même racine, qui est la sainte Vierge, et que même l'Eglise appelle de ce nom : *In Israël hæreditare*, *et in electis meis mitte radices* (Eccli. xxiv, 13).

Data est mihi omnis potestas in cœlo et in terrâ (Matth. xxviii, 18). — Toute puissance, Vierge sainte, vous a été donnée dans le ciel et sur la terre ; vous agissez en souveraine dans l'un et dans l'autre, et rien ne vous est impossible, puisque votre pouvoir n'est autre que celui de votre Fils. Toute la différence consiste, en effet, en ce que Jésus-Christ possède ce pouvoir de lui-même, puisqu'il est Dieu, tandis que Marie l'a seulement par grâce et par communication ; mais au fond dans l'un et dans l'autre c'est le même pouvoir, de même que le pouvoir d'un prince et celui de ses ministres ne font qu'un seul et même pouvoir. C'est ce que nous devons supposer une fois pour toutes, afin de ne point donner de prise à des gens infectés d'hérésie ou entêtés d'un faux zèle, comme si ce que les SS. Pères ont attribué unanimement à Marie était par cela même ravi au Créateur. Ces grands hommes, dont la foi n'était pas moins pure que leurs mœurs étaient saintes, n'ont point cru devoir user de ménagements : ils ont parlé de l'abondance de leur cœur, éclairés de lumières bien supérieures à celles de ces esprits téméraires qui traitent d'expressions dures et d'hyperboles outrées des sentiments que tant de grands Docteurs ont approuvés, et que l'Eglise même emploie dans le culte qu'elle rend à Marie.

Ego mater pulchræ dilectionis, *et timoris*, *et agnitionis*, *et sanctæ spei* (Eccli. xxiv, 24). — Pour procéder sagement et sûrement en l'affaire de son salut, il faut joindre l'amour au respect, et la crainte à l'espérance. C'est l'avis que la sainte Vierge nous donne elle-même par ces belles paroles que l'Eglise lui attribue : *Je suis la mère du bel amour*, *de la crainte*, *de la connaissance et de la sainte espérance.* Aimons-la comme mère d'amour, craignons-la comme mère de justice, honorons-la comme mère de connaissance, invoquons-la comme mère de sainte espérance. Prions-la de nous obtenir la grâce de nous convertir et de faire pénitence, afin que nous puissions la voir et l'honorer comme mère de gloire dans le ciel. Disons-lui souvent, avec tous les sentiments d'amour et de tendresse dont nous sommes capables : O mère de grâce et de misé-

ricorde, quelques péchés que j'aie commis, je ne puis concevoir aucune défiance de vos bontés. Il est vrai que je suis épouvanté quand je considère mes infidélités et mes ingratitudes passées. *Je dis au milieu de mes jours*, avec ce bon prince de l'Ecriture, *je m'en vais aux portes de l'enfer* (Isai. xxxviii, 10) ; C'en est fait de mon salut, il n'y a plus rien à espérer pour moi. Mais quand je lève les yeux vers le ciel, et que je vous considère comme une mère de miséricorde et comme l'avocate des pécheurs,je commence à respirer, et je conçois quelque espérance de mon salut ; car, après votre fils, Vierge sainte, je mets toute ma confiance en vous : c'est par vous que je m'adresse à lui, c'est par votre faveur et votre intercession que j'espère qu'il me fera grâce et miséricorde. O si mon salut ne dépendait que de lui et de vous, que je serais en assurance ! Je sais en effet qu'il aime les pécheurs, et qu'il vous a établie leur avocate. Mais ce qui me fait craindre est que mon salut dépend aussi de moi, et je ne puis m'assurer de moi-même, à cause de ma fragilité, de mon inconstance, et de mon infidélité.

Beatam me dicent omnes generationes : Toutes les nations me diront bienheureuse (Luc. i, 48). — Il n'y a ni nation, ni état, ni condition qui n'ait appelé Marie bienheureuse : Les païens, les Grecs, les barbares, les grands, les petits, les riches, les pauvres l'ont honorée, l'ont invoquée, l'ont comblée de bénédictions ; les anges, les hommes, le ciel et la terre lui ont rendu leurs respects à l'envi les uns des autres. Certes une dévotion est bien réglée quand elle est selon la pratique universelle des fidèles : et si S. Augustin se sert de l'uniformité et de l'étendue de la croyance des catholiques en tous lieux pour prouver qu'ils ont la véritable église, c'est aussi une forte preuve de la solidité et de la sainteté de la dévotion à Marie, que la piété universelle des fidèles à son égard. Il y a des milliers de personnes qui implorent tous les jours sa puissance et sa protection maternelle ; un nombre innombrable de voix éclatantes nous appellent partout à sa dévotion ; l'esprit de Dieu y excite les hommes de tout état, de toute condition, dans tous les pays du monde. Nous pouvons dire avec vérité que les cieux racontent sa gloire, et que le firmament publie ses grandeurs : le bruit en a retenti par tout l'univers, et jusqu'aux extrémités du monde. Toutes les nations qui adorent Dieu, honorent les merveilles qu'il a faites en elle : l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, tous ont été surpris et frappés d'étonnement à la vue *des choses grandes que celui qui est puissant a faites en elle*. Il ne faut pas s'imaginer que la piété des fidèles envers la sainte Vierge, soit seulement une dévotion du simple peuple : les têtes couronnées ont tenu à grand honneur de la servir, et de la reconnaître pour leur dame et reine.

L'oracle qui dit d'une manière générale : *Beatam me dicent omnes generationes*, ne demande point la soumission aveugle de notre foi ; il ne faut point captiver son esprit pour croire ; il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour

voir. On s'aperçoit tout de suite d'abord que ce que la très-sainte Vierge a prédit se trouve accompli depuis longtemps. Tant de monuments élevés à sa gloire, tant de temples consacrés en son nom, tant de mains occupées à écrire ses louanges, tant de bouches ouvertes pour prononcer ses éloges rendent un témoignage authentique à la vérité de sa prophétie. Voilà le bonheur de la très-sainte Vierge universellement reconnu. Que j'ai de consolation, lorsque je fais réflexion aux honneurs que l'on vous rend, ô sainte Vierge, dans toutes les parties du monde où l'Evangile a été prêché et où votre fils est adoré ! Que j'ai de joie, lorsque je considère combien on a érigé par toute la terre de temples à votre gloire ! combien de fêtes ont été instituées en votre honneur ! combien il y a de saintes sociétés, d'ordres militaires, de communautés religieuses qui vous honorent d'un culte particulier, et qui sont consacrés à votre service. Puisque nous avons parlé des monarques qui se sont fait honneur du culte de la sainte Vierge, n'omettons pas Louis le Juste, de glorieuse mémoire, qui a fait une consécration solennelle de sa personne, de ses états et de ses sujets à cette reine du ciel, qui, pour lui donner une marque plus éclatante de son dévouement, déposa sur l'autel de Notre-Dame de Paris sa couronne et son sceptre, et voulut par une déclaration expresse que tous les ans on fît une mémoire particulière de cette glorieuse action, le jour de la fête de l'Assomption, dans toutes les églises de France. Ce que son successeur Louis le Grand a ratifié, et confirmé par une autre déclaration, dans laquelle il prie tous les prélats du royaume de porter ses sujets à concevoir un respect singulier et une dévotion spéciale envers la très-sainte mère de Dieu.

Tout le monde chrétien a fait paraître dans tous les siècles sa dévotion envers la sainte Vierge, et cette dévotion a été autorisée par un grand nombre de miracles qui sont autant d'illustres et d'éclatants témoignages que Dieu l'agrée, l'approuve, et en tire sa gloire. Non-seulement les SS. Pères et les Docteurs, mais toute l'Eglise en général s'est efforcée de l'honorer et de faire éclater ses louanges ; et elle l'a toujours fait, tandis qu'au contraire l'esprit de l'hérésie a toujours été d'obscurcir la gloire de Marie. On a écrit à ce sujet des choses grandes et glorieuses, et il serait bien difficile de dire le nombre de livres qui ont été faits touchant cette dévotion, avec beaucoup de piété et de doctrine. Les SS. Pères répondent à ceux qui se plaignent de cette multitude de livres qu'on ne peut jamais assez louer Marie, et S. Bernard en particulier assure que, quand tous les hommes s'efforceraient d'en parler ou d'en écrire, on n'en pourrait jamais dire assez. De là nous devons conclure que la dévotion envers la sainte Vierge est proprement la dévotion de l'Eglise qui le déclare du reste par le soin particulier qu'elle prend de l'honorer, et par les éloges qu'elle lui donne. En réalité, son application est toute singulière en ce point : non-seulement elle honore ses mystères et célèbre avec grande religion les fêtes qu'elle a instituées pour sa gloire ; mais,

comme si toutes ces solennités n'étaient pas suffisantes pour contenter sa dévotion, elle destine encore un jour chaque semaine qu'elle consacre à sa mémoire. Mais par-dessus tout, les miracles que Dieu a faits et fait encore tous les jours en faveur de cette dévotion prouvent évidemment que c'est sa volonté que Marie soit honorée dans tous les siècles et de tous les fidèles, Dieu ne pouvant faire des miracles pour autoriser une erreur ou une impiété. Or quand je parle de miracles, je parle des miracles incontestables et appuyés sur une autorité qu'il n'est pas permis de récuser, tels que ceux qui sont approuvés par les puissances ecclésiastiques après un exact et suffisant examen, ou que nous savons par le témoignage des auteurs d'une rare érudition et d'une éminente sainteté. Quelques-uns sont rapportés dans les conciles mêmes, comme dans le second concile de Nicée : ce qui marque assez qu'il est bien utile d'en parler, d'en écrire, d'en prêcher, quand ils sont légitimement approuvés, puisque l'Eglise elle-même l'a fait dans les conciles généraux. (**Boudon**, *de la Dévotion à la Vierge immaculée Marie Mère de* Dieu.



§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Tu es spes unica peccatorum; Maria, in te nostrorum est expectatio præmiorum. S. Aug. serm. II, de Annuntiat.

Vous êtes, Vierge sainte, l'unique espérance des pécheurs; c'est de vous que nous attendons le prix et la récompense de nos travaux dans le ciel.

Quibus te laudibus efferam nescio. Id. ibid.

Je ne sais quelles louanges vous donner.

Sancta Maria, succurre miseris, juva pusillanimes, refove flebiles, ora pro populo, sentiant omnes tuum juvamen.... Id. ibid.

Sainte Vierge, secourez les malheureux, aidez les pusillanimes, consolez les affligés, priez pour tout le peuple,... que tout le monde ressente l'effet de votre assistance.

Veneramur salutis auctricem quæ, dum auctorem suum concepit de cœlo, nobis redemptorem præbuit in terrâ. S. Hieron. de Assumpt.

Nous sommes pleins de vénération pour celle à qui nous devons notre salut, et qui, en attirant du ciel son Créateur, nous a donné sur la terre un rédempteur et un sauveur.

Nulli dubium quin totum ad laudem Christi pertineat, quidquid genitrici suæ impensum fuerit. Id. ad Eustoch.

On ne peut douter que tout ce que nous rendons à la mère de Dieu ne tourne à la gloire de Jésus-Christ, son Fils, comme à sa fin.

Serviamus semper tali reginæ Mariæ, quæ non derelinquit sperantes in se. Beda, Hom. de sanctâ Mariâ.

Attachons-nous toujours au service d'une telle reine, qui n'abandonne jamais ceux qui ont mis leur espérance en elle.

Beata Virgo omnium encomiorum legem excedit. S. Joan. Dam. orat. de Assumpt.

La bienheureuse Vierge est au-dessus de toutes les louanges qu'on peut lui donner.

Virginem non hominum lingua, non mundo

Il n'y a ni langue humaine, ni esprit an-

sublimior angelorum mens sat dignis laudibus efferre potest. Id. ibid.

gélique, quoique les anges soient élevés au-dessus du monde, qui puisse faire un digne éloge de la sainte Vierge.

Maria est civitas refugii omnibus confugientibus ad eam. Id. ibid.

Marie est un asile et un lieu de sûreté pour tous ceux qui s'y réfugient.

Devotum tibi esse, ô beata Virgo, est arma quædam habere quæ Deus *iis dat quos vult salvos fieri.* Id. ibid.

Avoir pour vous une singulière dévotion, ô bienheureuse Vierge, c'est avoir des armes défensives que Dieu met en main à ceux qu'il veut sauver.

Digna est beata Maria inter omnes creaturas, ut eam præ cæteris homines et angeli suspiciant. S. Epiph. de Laud. Virg.

Marie, entre toutes les pures créatures, et par préférence à toutes les créatures, mérite l'admiration des hommes et des anges.

De Virgine qui omnia illustria dixerit, nunquam is à veritatis aberraverit scopo; attamen dignitatis magnitudinem nulla unquam oratione exæquabit. S. Basilius Seleuc. Orat. de Annunt. Virg.

Celui-là ne s'éloignera point de la vérité qui, en parlant de la sainte Vierge, en dira tout ce qu'on peut dire de grand et de magnifique; mais quelque chose qu'il en puisse dire, il ne pourra par son discours répondre à la grandeur de sa dignité.

Nemo qui salvus fiat nisi per te, beata Virgo, nemo qui liberetur à malis nisi per te, nemo est cujus misereatur gratia nisi per te. S. Germ. Constantinop. serm. de B. Virg.

Il n'y a personne, ô bienheureuse Vierge, qui puisse être sauvé sans vous, qui puisse être délivré du mal sans vous, qui puisse obtenir miséricorde sans vous.

Si tu nos deserueris, quidnam de nobis fiet, ô sanctissima Deipara, spiritus et vita christianorum. Id. ibid.

O sainte mère de Dieu, que deviendrons-nous si vous nous abandonnez, vous qui êtes la vie et l'esprit de tous les chrétiens?

Nomen Mariæ assiduè in ore servorum suorum versari signum est vitæ. Id. ibid.

C'est un signe de vie d'avoir continuellement en la bouche le nom de Marie.

Hanc Dei *tantum est pro dignitate laudare.* S. Andreas Cret. Orat. de dormit. Virg.

Il n'appartient qu'à Dieu de louer Marie comme elle le mérite.

Omnes amat beata Virgo amore invincibili quos in eâ et per eam filius ejus et Deus *summâ dilectione dilexit.* S. Petr. Dam.

La bienheureuse Vierge aime d'un amour invincible ceux que son fils, Dieu et homme, a souverainement aimés.

Scimus beatam Virginem tanti esse meriti et gratiæ apud Deum, *ut nihil eorum quæ velit efficere possit aliquatenus effectu carere.* S. Anselm. de Concept. Virg.

Nous savons que la bienheureuse Vierge a été d'un si grand mérite, et qu'elle a auprès de Dieu un tel pouvoir que tout ce qu'elle veut ne peut manquer d'avoir son effet.

Si merita invocantis non merentur ut exaudiatur, merita tamen matris intercedunt ut exaudiatur. Id. de Excell. Virg.

Si les mérites de celui qui prie ne méritent pas qu'il soit exaucé, les mérites de la mère de Dieu qui intercède font qu'il est exaucé.

Velocior interdum est salus memorato nomine Mariæ quàm Jesu.

On est quelquefois plutôt assuré de son salut en invoquant le nom de Marie que le nom de Jésus.

Data est illi omnis potestas in cœlo et in terrâ, nihil illi impossibile cui possibile est relevare in salutis spem desperantes. Id. de Laud. Virg.

Toute puissance lui a été donnée dans le ciel et sur la terre, et rien n'est impossible à celle qui peut relever l'espérance du salut chez les désespérés.

In manibus ejus sunt thesauri miserationum Domini. Petr. Dam.

Tous les trésors des miséricordes du Seigneur sont entre ses mains.

Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus, quia quod quærit invenit, et frustrari non potest. S. Bernard. serm. de Nativ.

Cherchons la grâce, et cherchons-la par Marie; car elle trouve ce qu'elle cherche, et ne manque jamais d'obtenir ce qu'elle demande.

Advocatam præmisit peregrinatio nostra, quæ, tanquam judicis mater et mater mise-

Nous avons envoyé devant nous une avocate qui, étant mère de notre juge et mère

ricordiæ, suppliciter et efficaciter salutis nostræ negotia pertractabit. Id. serm. I de Assumpt.

de miséricorde, traitera efficacement les affaires de notre salut.

Filioli, hæc peccatorum scala, hæc mea magna fiducia, hæc tota ratio spei meæ. Id. serm. de Aquæ ductu.

Mes enfants, voilà l'échelle des pécheurs, voilà ma très-grande confiance, voilà le fondement de toute mon espérance.

Securum accessum habes apud DEUM, *ô homo, ubi mater stat ante filium, Filius ante Patrem : mater ostendit filio pectus et ubera; Filius ostendit Patri latus et vulnera. Ibi ergo nulla poterit esse repulsa ubi tot sunt amoris insignia.* Id.

O homme, vous avez auprès de DIEU un sûr accès, puisque la mère se présente à son fils, et le Fils à son Père : la mère montre à son fils ses mamelles et son sein, le Fils montre à son père son côté et ses plaies. Une demande ne peut être repoussée quand elle s'appuie sur tant de marques d'amour.

Ipsa est mediatrix nostra, ipsa est per quam suscipiemus misericordiam tuam, DEUS, *ipsa per quam et Dominum* JESUM-CHRISTUM *in domos nostras excipimus.* Id. serm. II de Assumpt.

Marie est notre médiatrice; par elle, mon DIEU, nous avons reçu votre miséricorde, par elle nous recevons chez nous Notre Seigneur JESUS-CHRIST.

Hæc est quæ totius mundi reparationem obtinuit, salutem omnium impetravit; constat enim pro universo genere humano fuisse sollicitam. Id. serm. I de Assumpt.

C'est elle qui a obtenu la réparation de tout le monde, et le salut de tous les hommes; car il est constant qu'elle a pris soin de tout le genre humain.

Sileat misericordiam tuam, Virgo beata, si quis est qui invocantem te in necessitatibus meminerit defuisse. Id. Ibid.

Vierge bienheureuse, je consens qu'on ne parle jamais de votre miséricorde, s'il se trouve quelqu'un qui puisse dire que vous lui avez manqué quand il vous a invoqué dans ses nécessités.

Divinæ pietatis abyssum, cui vult, et quomodo vult, et quando vult creditur aperire, ut nemo tam enormis peccator pereat, cui sancta sanctorum patrocinii suffragia præstat. Id. sup. *Salve Regina.*

Nous croyons qu'elle ouvre l'abîme de la miséricorde de DIEU à qui elle veut, et quand elle veut, et comme elle veut, de sorte qu'il n'y a point de pécheur, quelque énorme qu'il soit, qui puisse périr, si Marie emploie son crédit auprès de DIEU.

Domina nostra, mediatrix nostra, advocata nostra. Id. serm. II de Advent.

Marie est notre souveraine, notre médiatrice, notre avocate.

Opus est mediatore apud mediatorem istum, nec alter nobis utilior quàm Maria. Id.

Nous avons besoin d'un médiateur auprès du médiateur, et il n'y en a point de plus utile que Marie.

Christus redempturus genus humanum pretium universum contulit in Mariam. Id. serm. de Assumpt.

JESUS-CHRIST devant racheter le genre humain, en a mis le prix à la disposition de Marie.

Intuemini quanto devotionis affectu eam à nobis voluerit honorari, qui totius boni plenitudinem posuit in Mariâ. Id. de Aquæ ductu.

Considérez avec quel sentiment de dévotion DIEU a voulu que nous honorassions Marie, puisqu'il a mis en elle toute la plénitude du bien.

Si quid spei in nobis est, si quid gratiæ, si quid salutis, à Mariâ noverimus redundare. Id.

Ce que nous avons d'espérance, de grâce, de salut, soyons persuadés que nous le tenons de l'abondance de Marie.

Mariam sequens non devias; ipsam rogans non desperas, ipsam cogitans non erras, ipsâ tenente non corruis, ipsâ protegente non metuis, ipsâ duce non fatigaris, ipsâ propitiâ pervenis. Id.

Si vous suivez Marie, vous ne vous détournez point du droit chemin; si vous la priez, vous ne tombez point dans le désespoir; si elle vous tient, vous ne tombez point; si elle vous protége, vous ne craignez point; si elle vous conduit, vous ne vous lassez point; si elle vous est favorable, vous arrivez.

Agnoscit certe et diligit diligentes se, et prope est in veritate invocantibus se, præsertim iis quos videt sibi conformes factos. Id. Sup. *Salve Regina.*

Marie connaît certainement et aime ceux qui ont de l'affection pour elle, et elle est toujours prête à secourir ceux qui l'invoquent, et particulièrement ceux qui lui sont plus semblables.

Si Mariam diligitis, si vultis ei placere, æmulamini. Id.

Si vous aimez Marie, si vous voulez lui plaire, imitez-la.

O Virginem admirandam, parentum reparatricem et posterorum vivificatricem! Id. super Missus est.

O Vierge admirable qui a réparé la perte de nos premiers pères et vivifié toute leur postérité !

Inveniunt in Mariâ captivus redemptionem, æger curationem, tristis consolationem, justus gratiam, peccator veniam. Id. serm. in signum.

En Marie, le captif trouve son rachat, le malade la santé, l'homme triste la consolation, le juste la grâce, et le pécheur la miséricorde.

Maria omnibus misericordiæ sinum aperit. Id. Ibid.

Marie ouvre à tous les hommes son sein miséricordieux.

In Mariâ nihil austerum, nihil terribile, sed est tota suavis. Id. Ibid.

Marie n'a rien d'austère ni de terrible; elle n'est que douceur.

Si non vis pati repulsam, per Mariæ manus offerre memento quidquid offerre vis Deo. Id.

Si vous voulez ne recevoir jamais de refus, souvenez-vous d'offrir par les mains de Marie tout ce que vous voulez offrir à Dieu.

Maria in omnibus invocanda necessitatibus. Id. super Missus est.

Il faut invoquer Marie, et l'invoquer dans tous nos besoins.

Qui dignè coluerit Mariam justificabitur, et qui neglexerit eam morietur in peccatis suis. S. Bonav. in Plaster.

Celui qui servira dignement la Vierge sera justifié; mais celui qui négligera son service mourra dans ses péchés.

Maria fidelissima mediatrix nostræ salutis. Id. Specul. 8.

Marie est la très-fidèle médiatrice de notre salut.

O Maria! peccatorum toti mundo despectum materno affectu complexis, foves; non deseris, quousque tremendo judici miserum reconcilies. Id. Ibid.

O Marie! quelque misérable que soit un pécheur, vous avez pour lui des tendresses de mère; vous ne l'abandonnez point jusqu'à ce que vous l'ayez réconcilié avec son juge formidable.

Majorem mundum Deus *facere potest, majorem matrem, quam matrem* Dei *facere non potest.* Id. Ibid,

Dieu peut faire un monde plus grand, mais il ne peut faire une mère plus grande que la mère d'un Dieu.

Spes desperantium, portus naufragantium, et auxilio destitutorum unica adjutrix. S. Ephrem. de Laud. Virginis.

Elle est l'espérance de ceux qui sont désespérés, le port de ceux qui ont fait naufrage, et l'unique recours de ceux qui sont dépourvus de toute assistance.

In causâ desperatissimâ obtinuit inter Deum *et hominem quod voluit beata Maria.* S. Antoninus, xv, 19.

Dans l'affaire du salut qui semblait désespérée, Marie a obtenu de Dieu pour l'homme tout ce qu'elle a voulu.

Non præsumat aliquis Deum *se posse habere propitium qui benedictam matrem offensam habuerit.* Guillel. Parisiensis, I Rhet. Col.

Que nul ne présume avoir Dieu propice, s'il a offensé sa bienheureuse mère.

Quam matrem misericordiæ et reginam pietatis clamitat omnis Ecclesia sanctorum. Id. Ibid.

Marie que tous les saints nomment reine de miséricorde et reine de piété.

Cujus misericordia nulli umquam defuit, cujus benignissima humilitas nullum unquam deprecatorem, quantumcumque peccatorem, despexit. Id.

Sa miséricorde n'a jamais manqué à personne, son humilité n'a rebuté aucun suppliant, quelque grand pécheur qu'il fût.

In omni periculo potes salutem obtinere ab ipsâ gloriosâ Virgine. S. Thomas, Opusc. 8.

En quelque danger que vous soyez, vous pouvez obtenir votre salut par la glorieuse Vierge.

Inventâ Mariâ, invenitur omne bonum : ipsa namque diligentes se diligit, imo sibi servientibus servit. Idiota, præfat. in Cant.

Ayant trouvé Marie, on trouve tout le bien : car elle aime ceux qui l'aiment, et elle sert ceux qui lui rendent service.

Maria non recedat ab ore, non recedat à corde. S. Bernard. serm. 2, super Missus est.

Ayez sans cesse le nom de Marie dans la bouche et dans le cœur.

V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Le culte des saints n'est point opposé à celui de Dieu]. — C'est une vérité incontestable que le premier et principal objet de la dévotion est l'amour et le service de Dieu : ce qui n'empêche pas que, dans la religion chrétienne, nous ne rendions un culte religieux aux saints qui jouissent de la gloire ; en sorte que cette dévotion première et principale par laquelle nous nous portons avec promptitude et affection à tout ce qui regarde le service de la divine majesté n'exclut point la dévotion par laquelle nous pouvons, même avec mérite, rendre aux saints l'honneur et le culte qui leur convient et qui leur est dû. D'après ce principe que nul catholique ne révoque en doute : comme la très-sainte Vierge, à raison de son éminente vertu, des grâces inestimables que Dieu a mises en elle, et spécialement à cause de sa qualité de mère de Dieu, est digne d'une vénération incomparablement plus grande que celle qui est due aux autres saints ; la dévotion qui nous doit porter à lui rendre nos devoirs est aussi plus juste et plus excellente que celle qui regarde le culte et l'honneur dus au reste des saints. Cette dévotion consiste à l'honorer, à l'invoquer, et à la servir avec une promptitude et une affection toute particulière.

[En quoi consiste le culte de Marie]. — Cette doctrine qui n'a pas besoin d'une plus ample explication étant présupposée, si l'on veut savoir plus en particulier sur quoi la dévotion à cette sainte créature est fondée, voici, ce me semble, comment on peut raisonner sur ce point. Comme la volonté est aveugle, il faut que la foi persuade fortement l'entendement des excellences et des grandeurs de cette Vierge sainte, lui dise ce qui l'a rendue digne de tout l'honneur et de toute la vénération que peut mériter la plus noble et la plus parfaite de toutes les créatures. La véritable et sincère dévotion envers la mère de Dieu consiste donc avant tout dans une très-grande estime de sa sainteté, de ses mérites, et de l'excellence incomparable de sa maternité divine. De là découlent nécessairement une vénération toute singulière, l'amour, la promptitude à l'honorer et à la servir, une grande confiance en sa bonté, un désir très-ardent qu'elle soit connue, honorée, et invoquée de tout le monde, et l'empressement à lui plaire et à se rendre digne de son affection par l'imitation de ses vertus.

[Nous devons un culte spécial à Marie]. — La dévotion particulière envers la sainte Vierge n'est pas de précepte, et DIEU n'a voulu nous assujettir à rien autre chose qu'aux simples devoirs de religion que la loi nous oblige de rendre à celle qu'il a établie reine de l'univers. Néanmoins, si nous considérons attentivement ce que nous lui sommes, et ce qu'elle nous est en qualité de mère de JÉSUS-CHRIST; si nous considérons les faveurs sans nombre que nous recevons continuellement par les mains de cette mère de grâce et de miséricorde; si nous faisons réflexion avec quelle douceur et quelle bonté elle écoute les prières qui lui sont faites, avec quel amour et quelle charité elle assiste tous ceux qui ont recours à elle : certes il faudrait être tout-à-fait privé de jugement pour ne pas reconnaître et confesser hautement qu'à moins de passer pour des ingrats et des insensibles, nous sommes très-particulièrement obligés de l'honorer, avec un respect et une affection qui correspondent en quelque façon à cette bonté maternelle dont elle nous fait sans cesse ressentir les effets.

[Motifs de ce culte]. — Ajoutez à cela l'exemple des saints, qui tous l'ont spécialement honorée; l'autorité de l'Eglise, qui lui fait tant de prières, et qui a élevé tant de temples à son honneur; le sentiment de tous les fidèles, qui l'ont de tout temps invoquée, et qui l'invoquent encore tous les jours avec une confiance particulière; les miracles presque infinis faits en sa faveur, par chacun desquels, comme par autant d'oracles, DIEU a déclaré combien lui était agréable l'honneur qu'on rend à la mère de son Fils. Toutes ces considérations et plusieurs autres que nous avons déjà rapportées, et que nous rapporterons dans la suite, font assez connaître que la dévotion envers la mère de DIEU fait une des principales parties de la piété chrétienne, et que par conséquent tout vrai chrétien ne peut s'acquitter parfaitement de ce qu'il doit à DIEU, s'il ne rend ses devoirs à celle que lui-même a si particulièrement honorée.

[Ordre dans le culte de Dieu et des saints]. — Il n'y a rien de plus juste, ni de mieux réglé que la dévotion d'un chrétien, quand elle est conduite selon l'esprit de l'Eglise; car on ne doit point dire, comme quelques hérétiques nous en accusent calomnieusement, qu'on est plus dévot à la Vierge qu'à DIEU même, qu'on la prie plus souvent et avec plus de confiance qu'on ne prie JÉSUS-CHRIST, et, en un mot, qu'on rend à la créature ce qu'on ne doit rendre qu'à DIEU seul. Nous protestons une fois pour toutes, avec l'Eglise, que nous ne reconnaissons qu'un seul DIEU, une seule mère de DIEU, et plusieurs serviteurs de DIEU, et que nous rendons à chacun d'eux les hommages qui lui sont dus, selon son degré d'élévation; c'est-à-dire que nous rendons à DIEU seul les honneurs suprêmes, à la Vierge un honneur inférieur à celui de DIEU et supérieur à celui des saints, et enfin à tous les saints un honneur plus grand que celui qu'on doit à tous les princes du monde. C'est pour exprimer cette

différence que nos théologiens se servent de termes qui ne passent plus pour barbares depuis qu'ils sont employés à expliquer un point capital de notre religion. Ils appellent les honneurs suprêmes que nous rendons à DIEU une adoration de latrie : si on les voulait rendre à quelque autre qu'à lui, on commettrait une idolâtrie; ils nomment la dévotion ou les hommages que l'on doit rendre à la mère de DIEU culte d'hyperdulie ; et enfin ils nomment les honneurs que l'on rend au reste des saints, culte de dulie. Ce mot d'adoration qui semble si auguste et si sacré, dont on ne devrait se servir qu'à l'égard de DIEU, a néanmoins été étendu à toute sorte de culte religieux rendu soit à DIEU, soit à sa sainte mère, soit aux saints; ne soyons pas surpris que les SS. Pères l'emploient assez souvent dans cette dernière signification, puisque l'Ecriture en use pour désigner les hommages rendus à tous ceux qui ont droit à quelque respect. Il est à propos de le remarquer pour éviter toute équivoque dans une matière de cette importance.

[Le culte de Marie n'est pas contraire à celui de Jésus-Christ]. — L'ennemi du salut et du bonheur des hommes s'est élevé de tout temps contre la dévotion à la mère de DIEU : n'ayant pu l'éteindre complètement, il cherche du moins à la frapper de discrédit. Mais pour rendre inutiles tous ses artifices, il suffit de se rappeler : 1° Que le culte de Marie est différent du culte de DIEU ; 2° que le culte rendu à Marie a pour fin DIEU même ; 3° que l'un est un moyen et une voie qui conduit sûrement à l'autre, à cause de la liaison étroite qui existe entre la mère et le fils. Ceci me fait regarder comme impossible qu'un chrétien ait une dévotion bien solide et bien assurée, s'il n'est dévot à la sainte Vierge; et je ne crains point d'ajouter qu'on ne peut aimer et honorer le Fils sans aimer et honorer la mère, parce que la dévotion pour Marie, au lieu de partager le cœur, l'unit plus fortement à JÉSUS. La confiance que nous avons en Marie ne diminue en rien celle que nous devons avoir en son fils, puisque nous ne recourons à la mère que comme à notre médiatrice auprès de celui de qui nous espérons tout : par là notre confiance en JÉSUS-CHRIST devient plus grande, puisque, grâce au crédit de sa mère, nous avons une espérance plus grande d'être exaucés de lui.

[Les titres de la dévotion à Marie]. — Marie est véritablement mère de DIEU. Cette auguste qualité est le premier principe de ses grandeurs, et le titre le plus solide au respect et à la vénération des hommes; car être mère de DIEU, c'est selon l'expression des SS. Pères, être la mère de miséricorde, la réparatrice de tous les siècles, la rédemption des captifs, le salut de tout le monde. Il est vrai que le Fils de Dieu est notre unique Sauveur et notre unique rédempteur, parce que lui seul est mort pour nous, et a versé le sang qui devait être le prix de notre rédemption; mais, Marie étant sa mère et la mère de miséricorde, son fils qui est le

père des miséricordes a voulu qu'elle eût quelque part à notre salut. Voici comment : 1° Parce qu'elle a formé du plus pur de son sang le corps qui a servi à payer le prix de notre rançon. — 2° Parce qu'elle a produit et nourri de son lait la victime qui a été immolée pour satisfaire à la justice de DIEU. — 3° Parce qu'elle a consenti à la mort de son fils; il n'est pas croyable en effet que DIEU ait, sans son consentement, livré à la mort le corps sacré de ce fils que le SAINT-ESPRIT n'avait formé en elle qu'après avoir reçu son consentement. — 4° Parce qu'au pied de la croix, elle fut, dit un le Père de l'Eglise, le prêtre qui offrit Jésus-Christ en même temps qu'il s'offrait lui-même, pour effacer l'iniquité de la terre. — Avoir ainsi contribué à notre rédemption, n'est-ce pas avoir mérité en quelque manière le titre de réparatrice du monde? Si Pharaon appela Joseph le sauveur du monde, parce qu'il avait dans un temps de famine, distribué avec sagesse le blé qui appartenait à ce prince, et dont il n'était que le dépositaire et le dispensateur, la sainte Vierge n'a-t-elle pas droit de porter le titre de réparatrice du monde, puisque c'est elle qui nous a donné le pain de vie et le froment des élus?

[Vraie et fausse dévotion]. — Comme, après la dévotion de Notre-Seigneur, il n'y en a point dans l'Eglise qui soit plus solide, plus nécessaire, et mieux établie que la dévotion à la sainte Vierge, il n'y en a point aussi qui soit plus sujette aux abus. C'est pourquoi il est tout à fait nécessaire de savoir distinguer la vraie et la fausse dévotion dans un sujet où l'on a fort à craindre de tomber dans l'erreur. Il est des dévotions envers la sainte Vierge qui sont fausses, il en est de présomptueuses, il en est d'imparfaites. La fausse dévotion nous trompe et nous amuse; la dévotion présomptueuse nous perd; la dévotion imparfaite ne nous sauve pas. C'est une fausse dévotion d'honorer la sainte Vierge des lèvres, et de la déshonorer de cœur; d'honorer la mère, pendant qu'on déshonore le fils, et de lui demander des grâces pendant qu'on abuse de celles qu'elle a procurées. C'est une dévotion présomptueuse de croire que la sainte Vierge nous sauvera pendant que nous ne travaillerons pas à notre salut : Peut-elle plus que DIEU qui ne saurait nous sauver sans nous? C'est présomption de persévérer dans le péché, sur l'espérance qu'elle nous en obtiendra le pardon; c'est la vouloir rendre complice de nos iniquités : quel outrage! C'est une dévotion imparfaite de réduire tout le culte de la sainte Vierge à quelques prières froides et lâches, et à quelques cérémonies extérieures. Mais je ne puis m'empêcher de blâmer ici l'ignorance ou l'injustice de ceux qui condamnent la dévotion à la sainte Vierge, et les devoirs que les fidèles lui rendent, à cause des abus que les faux dévots peuvent en faire; car enfin il n'y a rien de parfait en ce monde où la zizanie est mêlée avec le bon grain, et où la vertu est souvent confondue avec le vice. Il me suffit de dire avec l'ange de l'école,

que toute fausseté suppose une vérité, et que la fausse dévotion est une preuve évidente qu'il y en a une véritable.

[Marie toute-puissante]. — Pour ne donner aucune prise à la censure et à la critique de quelques personnes peu affectionnées au service de la mère de DIEU, nous confessons avec tous les théologiens que JÉSUS-CHRIST est tout-puissant par nature, puisqu'il est DIEU, et que sa mère, étant une pure créature, n'est puissante que par grâce. Mais comme un roi peut donner à son favori telle puissance qu'il lui plaît dans son royaume, et rendre même tous ses sujets dépendants de lui, ce que fit Pharaon à l'égard de Joseph, de même DIEU peut accorder à une pure créature une espèce de toute-puissance au ciel et sur la terre, non pas de manière qu'elle agisse en toute indépendance de lui, car cela est impossible, mais de manière qu'elle obtienne de lui tout ce qu'elle voudra. C'est la toute-puissance que les SS. Pères reconnaissent dans la sainte Vierge.

[Marie toute-puissante]. — Tous les théologiens reconnaissent que Marie avait un véritable domaine de juridiction et de propriété sur la personne de JÉSUS-CHRIST pendant qu'il vivait sur la terre : *erat subditus illis.* Ils en concluent que dans le ciel elle conserve encore une espèce d'autorité sur lui, et volontiers ils l'appellent toute-puissante. C'est qu'en effet elle n'a pas cessé d'être mère de DIEU, et tout naturellement son fils doit lui témoigner encore cette déférence qu'il montrait à son égard sur la terre. Ne dit-on pas que les saints conservent dans le ciel les priviléges que DIEU leur avait donnés sur la terre, quand ces priviléges ne sont pas incompatibles avec la céleste béatitude ? S. Pierre Damien, appuyé sur ces raisonnements, n'a pas craint de dire, malgré les réclamations de quelques esprits faibles, que la Vierge se présente dans le ciel devant l'autel de notre réconciliation, non pas comme une suppliante, mais encore comme une mère qui commande : *non solùm rogans, sed imperans.* Les hérétiques prétendent que c'est là élever Marie au-dessus de DIEU ; mais je leur demande si l'Ecriture élève Josué au-dessus de DIEU, quand elle dit que le soleil s'arrêta, et que DIEU obéit à la voix de l'homme : *Obediente* DEO *voci hominis* (Josue, x, 14). Quel catholique a jamais dit que la Vierge soit au-dessus de DIEU, et qu'elle ait droit de commander à DIEU ? Quand donc les Pères, si saints et si savants, parlent d'une manière si forte du pouvoir de la sainte Vierge, ils veulent dire deux choses : l'une, que les prières d'une mère si humble et si respectueuse tiennent lieu de commandement auprès d'un fils qui a tant de considération pour elle ; l'autre, qu'étant véritablement sa mère aussi bien dans le ciel qu'elle l'était sur la terre, elle conserve encore quelque espèce d'autorité naturelle sur sa personne et sur ses biens : ce qu'un saint Père a heureusement exprimé en l'appelant : *Omnipotentia supplex.*

[D'où vient le crédit de Marie]. — Il est constant que la sainte Vierge a plus de crédit et de pouvoir dans le ciel que les saints n'en ont tous ensemble : c'est la doctrine de tous les théologiens. S. Antonin et Suarez en donnent une très-belle raison. Le crédit d'une personne, disent-ils, vient de trois causes : de la nature, de la grâce, et du mérite. La nature rend une mère toute-puissante sur son fils ; la grâce rend une épouse toute-puissante sur son époux ; le mérite rend un serviteur tout-puissant sur le cœur de son maître, quand il a rendu à ce maître de grands services. Or, qui des créatures a des liaisons plus étroites avec Dieu que Marie qui est sa fille, sa mère et son épouse ? Qui lui est plus agréable que celle qui est pleine de grâce, et qui a conçu le principe même de la grâce ? Qui a plus de mérite que celle qui n'a jamais commis aucun péché, qui n'a jamais manqué de fidélité à la grâce, qui a exercé toutes les œuvres de miséricorde sur la personne du Fils de Dieu, et qui l'a sacrifié pour le salut de tous les hommes ? Si tout est possible à celui qui a la foi, comme l'assure le Fils de Dieu, ne doit-on pas dire que la sainte Vierge est toute-puissante, elle qui a eu plus de foi, plus d'espérance et plus de charité que n'en ont eu tous les anges du ciel et tous les hommes de la terre ? La prière des autres saints, ajoute S. Antonin, s'appuie sur la pure miséricorde de Dieu ; mais celle de la Vierge est fondée de plus sur sa justice, puisqu'un fils est obligé de droit naturel et divin, d'obéir à sa mère. C'est ce que reconnaissait le roi Salomon, quand il disait à Bethsabée après lui avoir fait dresser un trône à ses côtés : *Pete, mater, neque enim* sabée, *fas est ut avertam faciem meam à te* (III Reg. II, 20); demandez, ma mère, car il ne m'est pas possible de vous rien refuser. De toutes ces vérités, le saint conclut que la prière de la sainte Vierge est la plus noble, la plus parfaite, la plus puissante, et la plus efficace de toutes les prières : *tum quia rationem habet imperii*, parce qu'elle est une sorte de commandement, *tum quia impossibile est eam non exaudiri*, et parce qu'il est impossible qu'elle ne soit pas exaucée.

[Amour de Marie pour les hommes]. — S. Anselme a fort bien remarqué que la maternité divine est inséparable de la maternité humaine, et que, dès-là que la sainte Vierge est devenue mère de Dieu, elle est devenue mère des hommes. Il y aurait dès lors une sorte d'impiété à douter de l'amour de Marie pour nous ; car, comme raisonne S. Ambroise, la nature n'est pas plus ardente en ses affections que la grâce ; le feu de la charité est au contraire infiniment plus vif, plus pur et plus fort que celui de la nature : *Non est vehementior natura ad amandum quàm gratia*. Jugez donc de l'affection que la sainte Vierge a pour nous, puisque sa charité est dans une perfection consommée. Cependant, quoique la sainte Vierge aime tous les hommes, elle chérit spécialement les justes et ceux qui sont dévoués à son service. Pour en être convaincus, rappelons-nous que la volonté de la sainte Vierge et son amour se règlent sur la volonté et

l'amour de Dieu. Dieu aime tous les hommes, mais il chérit principalement les gens de bien ; sur eux toujours, comme le marque David, s'arrêtent ses yeux, ils sont le principal objet de ses soins et de sa providence ; c'est pour leur salut qu'il travaille et conserve l'univers : *Omnia propter electos.* Voilà la règle de la conduite et de l'affection de la sainte Vierge : elle étend ses soins et sa charité sur tous les hommes, mais elle chérit particulièrement les gens de bien, sachant qu'ils sont plus aimés de Dieu, qu'ils lui sont plus unis d'affection, qu'ils entrent dans ses divines alliances, et qu'ils sont comptés dans sa famille. Mais entre tous les gens de bien, elle aime singulièrement ceux qui l'aiment elle-même, qui l'honorent, et qui sont dévoués à son service. C'est ce qu'elle déclare par la bouche du Sage : *Ego diligentes me diligo*, j'aime ceux qui m'aiment (Prov. VIII, 17). L'Eglise, et ensuite S. Bonaventure lui appliquent ces paroles. Le sage Idiot les enrichit de deux beaux mots: *Inventâ Mariâ Virgine, invenitur omne bonum : ipsa namque diligit diligentes se, imo sibi servientibus servit* : on trouve toutes sortes de biens en trouvant la Vierge Marie, car elle aime ceux qui l'aiment, et même elle se fait la servante de ceux qui la servent.

[Marie aime les pécheurs]. — Comme cette matière est importante, et que c'est en quelque façon le fondement de la dévotion envers la sainte Vierge, il est bon de démêler la vérité de l'erreur, et de voir si la sainte Vierge a les pécheurs en horreur, et si elle n'écoute point leurs prières. Avant de rien décider, il faut distinguer quatre sortes de pécheurs : il y en a qui sont dans le péché, et ne veulent point faire pénitence : il y en a qui sont dans le vice, et veulent se convertir ; il y en a qui voudraient bien changer de vie, mais qui ont de la peine à rompre leurs attaches, et diffèrent leur conversion comptant que la sainte Vierge leur obtiendra une bonne mort ; il y en a enfin qui sentent leurs faiblesses et ne sont pas encore tout-à-fait résolus de se convertir, mais qui s'adressent à la sainte Vierge pour obtenir par sa faveur la grâce de la pénitence. Je ne parle point des pécheurs endurcis qui ne veulent point faire pénitence, ni des pécheurs présomptueux qui abusent de la dévotion à la Vierge sainte pour pécher plus impunément. Je parle principalement de ceux qui sont convertis ou qui ont envie de se convertir, qui pèchent par faiblesse et non pas par malice ou par présomption. Cela dit, voici trois vérités qui me paraissent incontestables. — 1° Quoique la sainte Vierge haïsse le péché, elle aime cependant les pécheurs, et a beaucoup de tendresse pour eux. C'est le sentiment de l'Eglise, qui l'appelle le refuge des pécheurs, et les lui propose comme l'objet de sa pitié et de sa miséricorde. C'est aussi le sentiment de tous les Pères. S. Anselme n'a point fait difficulté de dire qu'on est quelquefois plutôt exaucé de Dieu, en invoquant le nom de Marie qu'en invoquant le nom de Jésus ; non pas que la puissance de la mère égale celle de son fils, mais parce que le fils est bien aise d'honorer

sa mère, en accordant plus de grâces à ceux qui s'adressent à elle qu'à ceux qui ont recours à lui. Ses disciples ont fait de plus grands miracles que les siens, comme il l'avait annoncé du reste ; serait-il raisonnable d'en conclure que les disciples étaient plus puissants que leur maître? — 2° La sainte Vierge n'a point en horreur les louanges, les prières, et les hommages des pécheurs : en cela, comme en tout le reste, elle se modèle sur DIEU. Le Seigneur en effet n'a point en horreur les prières et les hommages des méchants, car il ne déteste que le mal; et c'est une hérésie condamnée par le concile de Trente de dire que les bonnes actions qu'on fait sans la charité sont des péchés : *Si quis dixerit omnia opera quæ ante justificationem fiunt, quâcumque ratione facta sint, verè esse peccata, vel odium Dei mereri, anathema sit* (Sess. VI, can. 7) ; si quelqu'un dit que toutes les actions qui se font avant la justification, de quelque manière qu'on les fasse, sont de véritables péchés, ou qu'elles méritent la haine de DIEU..., qu'il soit anathême. En effet, quoique DIEU (nous pouvons dire la même chose de la sainte Vierge) déteste le pécheur quand il n'a point la charité, il ne déteste pas toutes les actions que fait le pécheur sans la charité ; de même, quoiqu'il déteste l'infidèle qui n'a point la foi, il ne déteste pas toutes les actions qu'il fait sans la foi; autrement toutes les actions des infidèles seraient des péchés, ce qui est une proposition condamnée par l'Eglise, aussi bien que la suivante : *L'obéissance que l'on rend à la loi de* DIEU *n'est point véritable, quand elle se fait sans charité.* — 3° La sainte Vierge exauce les pécheurs qui la prient avec humilité et confiance, bien loin d'avoir leurs prières en horreur. Cette proposition est enseignée et défendue par les théologiens, les SS. Pères et les conciles, qui conseillent et enseignent aux pécheurs de prier DIEU, parce que la prière est un moyen nécessaire ou du moins très-utile pour obtenir sa grâce.

[Il est salutaire d'invoquer Marie]. — Les hérétiques soutiennent qu'il n'est ni permis, ni utile, ni nécessaire de prier les saints, même la sainte Vierge. Ce n'est pas permis, disent-ils, parce que c'est faire injure à DIEU qui doit être l'unique objet de nos vœux et de nos prières. C'est inutile, ajoutent-ils, parce que les saints ne nous entendent point, et que DIEU seul nous suffit. Enfin ce n'est point nécessaire, parce qu'il n'y a aucun précepte dans l'Ecriture qui oblige de s'adresser aux saints et à la Vierge et de les invoquer. Ce n'est pas ici le lieu de traiter un point de controverse ; néanmoins, comme cette matière est importante, qu'elle présente quelque difficulté, et même que sa connaissance est des plus importantes pour notre sujet, je réponds à ces trois objections par trois vérités que l'Eglise nous oblige de croire. — 1° Il est permis de prier et d'invoquer les saints, et, entre tous, la mère de DIEU. C'est une vérité de foi décidée dans plusieurs conciles qui ont condamné l'hérétique Vigilantius, les Cathares, les Vaudois, et récemment Luther et Calvin. Il n'en faut point

d'autres preuves que les exemples qui nous sont fournis par les saintes Ecritures. Nous voyons que les anges prient pour le peuple de Dieu, que Jérémie, après sa mort, prie pour la ville de Jérusalem, que S. Pierre promet à ses disciples de se souvenir d'eux après sa mort. Or, si les morts prient pour les vivants et les anges pour les hommes qui peut douter qu'on ne les puisse invoquer et particulièrement la très-sainte mère de Dieu, qui s'intéresse le plus dans l'affaire de notre salut, et qui est la plus puissante en son intercession. Quant au commandement de prier la sainte Vierge ou quelque autre saint, nous ne le voyons pas si expressément marqué dans l'Ecriture ; mais Dieu nous ordonne d'obéir à son Eglise, sous peine d'être traités comme des infidèles ; et cette Eglise ayant institué des solennités, et ordonné des prières publiques en l'honneur des saints, nous sommes tous obligés d'y participer. Elle ne force néanmoins personne d'invoquer Notre Dame, ni de s'adresser à aucun saint en particulier : elle laisse libre de le faire ou de s'en abstenir, pourvu que cela se fasse sans blâme pour ceux qui ont cette dévotion. Mais elle nous oblige de croire que cela est permis, et même très-utile, c'est ce qu'enseigne le concile de Bâle.

[Légitimité des titres donnés à Marie]. — Les hérétiques regardent comme injurieuses pour le Fils de Dieu les expressions dont usent quelques Pères, et que l'Eglise même a adoptées dans ses prières, en appelant Marie l'unique espérance des pécheurs, notre asile et notre refuge. Ce sont des aveugles qui ne connaissent ni le fils, ni la mère, et faussent la doctrine catholique pour la blâmer plus à l'aise. Nous confessons que Jésus-Christ est notre unique médiateur et notre unique espérance auprès de son Père par voie de mérite et de rédemption, parce qu'il n'y a que lui qui nous ait rachetés par son sang, et nous ait mérité le pardon de nos péchés. Mais cela n'empêche pas que la sainte Vierge ne soit, entre tous les saints, notre espérance unique auprès de son fils par voie d'intercession : ce qui ne déroge ni à la puissance du fils, ni à son mérite.

[S'opposer aux louanges de Marie, c'est blâmer l'Eglise]. — Il est bon de remarquer que l'Eglise catholique, par la bouche de ses prédicateurs, par la plume de ses docteurs, par les hymnes et les cantiques de ses offices, a toujours donné à la très-sainte Vierge des éloges éclatants et magnifiques, qui semblaient mettre quelque espèce d'égalité entre elle et son fils, et qui lui attribuaient jusqu'à un certain point ce qui proprement n'appartient qu'à Dieu seul. Ainsi elle l'a toujours appelée mère de miséricorde, mère de grâce, reine du ciel, notre vie, notre espérance, notre consolation. D'où il suit que celui qui serait assez téméraire pour improuver ces louanges, choquerait la tradition de l'Eglise. Oui, ce serait en quelque manière épouser les sentiments des hérétiques, que de croire que l'Eglise loue la sainte Vierge avec excès. Les vrais enfants de l'Eglise, après avoir dit tout ce

qu'ils peuvent à la louange de la très-sainte Vierge, ajoutent, avec S. Augustin, qu'ils ne sauraient la louer autant qu'elle le mérite; *Quibus te laudibus efferam nescio.*

[Il est impossible qu'un serviteur de Marie périsse]. — Nous voyons d'étranges bizarreries dans les esprits, au sujet de la dévotion envers la très-sainte Vierge. On accorde qu'elle est mère de DIEU, mais on lui refuse le titre de mère des hommes. Certaines gens l'appellent mère de justice, mais ne peuvent souffrir qu'on la nomme, comme fait l'Eglise, mère de la sainte espérance et de la belle dilection. Le titre d'avocate et de médiatrice, qui lui est donné par l'Eglise et par les Pères, ne leur plaît pas; mais surtout ils ne veulent pas reconnaître l'autorité qu'on lui donne dans le ciel : ils se révoltent quand on dit qu'elle est toute puissante sur son fils, qu'elle obtient tout ce qu'elle veut, qu'elle sauve ceux qui l'honorent, et qu'il est impossible que ses serviteurs soient réprouvés. Voyons si leur plainte est raisonnable. Ils regardent comme insoutenable, et même comme contraire aux principes de la foi, la proposition suivante: *Il est impossible qu'un serviteur de la sainte Vierge soit damné;* car, disent-ils, on ne peut affirmer qu'un homme sera sauvé nécessairement puisqu'il se sauve librement, et que la nécessité détruit la liberté. Oui, l'homme se sauve librement; les Pères et les théologiens tiennent cette doctrine pour certaine, et cependant ils n'ont pas craint de reconnaître qu'un vrai serviteur de Marie ne peut périr. S. Anselme et S. Antonin le déclarent en termes formels : *Impossible est ut pereat.* S. Bernard assure qu'on ne se perd jamais, quand on est sous la protection de la sainte Vierge, et qu'il est impossible qu'elle ne soit pas exaucée : *Impossibile Deiparam non exaudiri.* Le B. Pierre Damien parle avec plus de force encore, car il dit que Marie est toute-puissante au ciel et sur la terre. S. Augustin la nomme *l'unique Espérance des pécheurs.* S. Jean de Damas lui dit avec confiance : *O mère de* DIEU, *si je mets ma confiance en vous, je serai sauvé; si je suis sous votre protection, je n'ai rien à craindre.* L'Ecriture du reste dit assez souvent qu'une chose est impossible, sans que par cela elle prétende porter atteinte à la liberté humaine. *Il est impossible*, dit notre Seigneur, *qu'il n'arrive pas de scandales* (Luc. XVII, 1). *Il est impossible*, dit S. Paul, *que ceux qui ont été une fois éclairés... et qui ensuite sont tombés, soient renouvelés à la grâce* (Heb. VI, 4). Et S. Jean dit : *Et non potest peccare, quoniam ex Deo natus est.* (I, Joan. III, 9). Toutes ces impossibilités n'étant point absolues, mais morales, ne donnent aucune atteinte à notre liberté : nous appelons impossible ce qui est rare et difficile. Voilà comment nous disons avec les Pères qu'il est impossible qu'un serviteur de la sainte Vierge périsse : elle lui obtient tant de grâces, elle le couvre d'une protection si maternelle qu'il lui faut en quelque sorte se faire violence à lui-même pour se perdre.

[Eloges donnés par les saints à Marie]. — Pourquoi user de tant de précautions dans les éloges que nous donnons à Marie, puisque jamais nous n'irons aussi loin que les Pères de l'Eglise? Il lui ont donné des louanges qui paraîtraient excessives; si nous n'étions persuadés que, tout en célébrant Marie, ils réservaient leurs adorations pour JESUS-CHRIST, et qu'ils avaient trop de lumières et de prudence pour donner à la sainte Vierge des louanges au-dessus de son mérite. Ecoutons S. Augustin qui nous dit que, de même que DIEU a donné le nom de mer à l'amas de toutes les eaux, de même aussi il a donné le nom de Marie à celle qui est le centre de toutes les grâces, et qui les réunit toutes en sa personne : *Congregationem aquarum vocavit maria, congregationem gratiarum vocavit Maria.* Ecoutons S. Bernard : il ne craint pas d'aller trop loin en assurant que Marie était devenue toute charité comme JÉSUS-CHRIST, depuis qu'elle l'avait porté dans son sein. S. Anselme a cru être au-dessus des atteintes de la critique, quand il a dit que l'accès du trône de Marie était plus facile quelquefois que l'accès du trône du Fils de DIEU, que souvent DIEU nous rebutait afin qu'on allât à lui par le ministère et par le secours de sa très-sainte mère : *Velocior est nonnunquam salus, invocato nomine Mariæ quam invocato nomine Jesu* (De excell. Virg. 6).

[Jésus aime les serviteurs de Marie]. — Si DIEU a quelquefois accordé des faveurs temporelles à un peuple entier en considération de ses amis, d'Abraham, d'Isaac et de David, par exemple, comme si les faveurs dont il comblait ces personnages n'eussent pas été suffisantes à récompenser leurs mérites, ou que son amour n'eût pas été assez grand s'il n'avait embrassé leur famille avec eux; que faut-il penser de sa conduite à l'égard de Marie pour laquelle il a plus d'amour que pour tous les hommes ensemble? Evidemment, à cause d'elle, il aime singulièrement tous ceux qu'il voit dévoués au culte de cette mère chérie. Leurs intérêts sont trop heureusement confondus avec les siens pour en être séparés, et il semble que c'est en ce sens que l'Eglise lui applique ces paroles de l'Ecriture : *In plenitudine Sanctorum detentio mea* (Eccli. XXIV, 16). elle est retenue dans la plénitude des saints; c'est-à-dire qu'elle marche toujours en reine, en quelque état que nous la considérions, et qu'il ne faut jamais la séparer de sa suite et de sa cour, jusque dans les idées de DIEU où elle a toujours été avec cette plénitude de saints qu'elle retient et qui la retiennent. Ainsi, voulez-vous savoir si DIEU a jeté les yeux sur vous avec ce regard favorable qui fait les prédestinés, et si son cœur s'est ouvert à votre égard? Sondez le cœur de DIEU en sondant le vôtre propre. Etes-vous du nombre des serviteurs de la sainte Vierge? sentez-vous une tendre dévotion à son service? entrez-vous dans ses intérêts, et les défendez-vous au moment du besoin? tâchez-vous, en un mot, de lui être fidèle dans les occasions qui se présentent? Si cela est, vous avez une preuve certaine que DIEU a pour vous un amour tout spécial, puisque vous êtes

au service de celle qu'il n'aimerait pas parfaitement, s'il n'aimait ceux qui sont acquis et attachés à sa personne.

[Aimé de Marie, aimé de Dieu]. — Si la sainte Vierge est obligée de donner quelque témoignage de bienveillance à ceux qui font profession de lui appartenir et de l'aimer, selon ces paroles que l'Eglise lui applique : *Ego diligentes me diligo* (Prov. VIII, 17), j'aime ceux qui ont de l'affection pour moi ; nous pouvons hardiment conclure qu'ils sont singulièrement aimés et chéris de DIEU, puisque ces deux choses sont inséparables, ou du moins liées ensemble d'un nœud si étroit que l'une est la conséquence nécessaire de l'autre. Ainsi, comme cette affection de la sainte Vierge est une espèce de prédestination de sa part, elle l'est aussi du côté de DIEU. Quand tous les hommes ignorent s'ils seront éternellement dignes de l'amour ou de la haine de DIEU, quelle consolation d'avoir une marque si évidente de son affection ! Les jugements de DIEU sont terribles, rien de plus juste que la crainte qu'ils inspirent, on conçoit sans peine les étranges frayeurs qu'éprouve en y pensant une âme qui comprend quelque peu ce qu'est une éternité de bonheur ou de malheur. Mais quel plus puissant motif pour ramener en nous le calme et la confiance que le témoignage d'un cœur qui se sent plein d'amour pour la mère des prédestinés, qui lui est fidèle, qui lui est complètement dévoué ? Quand on ne trouverait pas d'autre avantage au service de Marie, celui-là ne suffirait-il pas pour nous y attacher de plus en plus.

[Mère de Miséricorde]. — L'Eglise appelle la mère de DIEU reine de miséricorde : *Mater misericordiæ* ; elle doit donc s'intéresser aux malheureux, puisqu'ils sont ses sujets. S. Thomas, dans sa préface sur les Epîtres canoniques, rapporte l'histoire d'Esther, et l'applique ingénieusement à la sainte Vierge. Comme Assuérus avait, dit-il, à l'instigation d'Aman, prononcé un arrêt de mort contre le peuple Juif, arrêt qui fut révoqué à la prière d'Esther, quand elle se présenta devant son trône pour lui demander grâce ; de même DIEU avait condamné tous les hommes à une mort éternelle à cause du péché de nos premiers pères, séduit par la suggestion du démon ; mais cette condamnation fut abrogée dès que la Vierge parut au monde et qu'elle eut trouvé grâce devant les yeux du Seigneur. Assuérus avait offert à Esther la moitié de son royaume ; la Vierge a obtenu de DIEU la moitié de son empire, et elle est devenue reine de miséricorde, comme son fils est roi de justice: *Dimidiam partem regni* DEI *impetravit, ut ipsa sit regina misericordiæ, cujus filius est rex justitiæ*, dit un savant interprête. Ce n'est pas que JÉSUS-CHRIST ne soit aussi un roi de miséricorde ; mais c'est que, quand on dit que la Vierge est reine de miséricorde, on entend que son fils l'a établie reine des malheureux et médiatrice des pécheurs, qu'elle demande toujours miséricorde pour eux et jamais justice.

[Nature du pouvoir de Marie]. — Nous admirons avec raison le pouvoir de Moïse auprès de DIEU, lorsque ce DIEU plein de bonté lui demandait une espèce de permission de punir le peuple rebelle, et qu'il le priait de ne s'y point opposer (Exod. XXXII). Nous demeurons ravis lorsque l'Ecriture nous fait remarquer que Josué arrêta le soleil par sa parole, *obediente* DEO *voci hominis* (Josue, X, 14) ; quand nous apprenons du Psalmiste que le Seigneur accomplit la volonté de ceux qui le craignent, et qu'il est attentif à leurs prières ; quand nous lisons l'admirable condescendance de DIEU pour ses serviteurs, la promptitude avec laquelle il exauce leurs demandes, et les témoignages de bonté qu'il leur donne sans cesse. Cependant le pouvoir de ces justes sur le cœur de DIEU n'est point le pouvoir de Marie ; avec elle, il ne s'agit pas du crédit d'un ami auprès d'un ami, ni de celui d'un favori auprès de son prince. Il s'agit du pouvoir d'une mère auprès de son fils, et qui, pour n'être pas tout à fait de même nature que celui qu'elle exerçait sur la terre, est néanmoins appuyé sur le fonds même de la nature, de sorte que tant que l'Homme-DIEU sera son fils, Marie jouira de son droit et sera toute-puissante auprès de lui.

Enfin l'Eglise nous oblige de croire que la sainte Vierge a un grand pouvoir dans l'affaire de notre salut, et qu'elle s'y intéresse beaucoup. C'est pour cela que dans les prières qu'elle lui adresse si souvent pour nous, elle l'appelle mère de miséricorde, refuge des pécheurs, porte du ciel, notre avocate, notre étoile, notre espérance, notre vie ; tous noms qui marquent que l'Eglise reconnaît dans la sainte Vierge un pouvoir particulier auprès de DIEU, pour obtenir la conversion des pécheurs. C'est encore pour cela qu'elle nous la fait invoquer particulièrement pour l'heure de la mort ; elle nous fait entendre par là que la mère de DIEU a un crédit spécial pour nous obtenir de son fils la grâce de la persévérance finale, qui est le sceau de la prédestination. Aussi lui applique-t-elle ces paroles qui lui conviennent en effet si bien : *Celui qui m'a créée a reposé dans mon tabernacle, et m'a dit : Demeurez en Jacob, regardez Israël comme votre héritage, et jetez vos racines dans mes élus* (Eccli. XXIV, 13). Ceux qui concluent de là qu'une tendre et solide dévotion à la sainte Vierge est, dans les principes de la religion catholique, un signe de prédestination, ne raisonnent-ils pas en bons théologiens ? Voilà les sentiments que l'Eglise veut qu'on ait de la mère de DIEU, et dont elle ne permet pas qu'on s'écarte. Ce sont des vérités constantes, que des décisions authentiques, des traditions immémoriales, universelles et généralement reçues nous doivent faire regarder comme des points de religion, auxquels on ne peut refuser croyance.

§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

On ne peut avoir des sentiments trop élevés de la sainte Vierge. Quelque sublimes que soient nos pensées, elles n'égaleront jamais ses grandeurs, et quelque effort que fasse notre esprit pour en concevoir de hautes idées, elles n'atteindront pas le mérite de celle qui dit d'elle-même que le Tout-Puissant a usé de toute la force de son bras pour opérer en elle de grandes choses. Ainsi le premier sentiment que nous devons avoir de la sainte Vierge, c'est de confesser qu'elle est au-dessus de tous les sentiments que nous en avons, et qu'en pensant d'elle tout ce que notre esprit nous peut suggérer de plus grand, nous n'en penserons point assez. Je ne prétends pas en inférer qu'il nous soit permis de penser d'elle tout de que notre esprit nous suggère de grand et de glorieux. Pour bien penser de Notre Dame, comme pour bien penser de Dieu, il faut suivre des règles, et se bien convaincre que quelque droiture qu'on ait dans le cœur, on ne peut rien abandonner en matière de religion aux vues incertaines de l'esprit humain, sans se mettre en danger de tomber, avec de bonnes intentions, en de pernicieuses erreurs. Nous éviterons cet écueil en prenant pour règle des sentiments que nous devons avoir de la sainte Vierge, ceux de l'Eglise, des Pères et des théologiens catholiques qui ont écrit solidement et savamment sur ce sujet. (**Le P. d'Orléans**, *de la Dévotion à la sainte Vierge*).

[L'Evangile parle peu de Marie]. — Pourquoi les évangélistes ne se sont-ils pas étendus davantage sur les louanges de la sainte Vierge ? Ce qu'ils ont dit comprend tant de choses, que les docteurs peuvent se permettre de longs développements en s'appuyant sur ce peu de mots. Qu'elle est grande en effet la gloire de cette femme à laquelle un ange dit qu'elle est pleine de grâces, que Dieu est avec elle, qu'elle est bénie entre toutes les femmes, que le Saint-Esprit surviendra en elle, que la vertu du Très-Haut la couvrira de son ombre. S. Mathieu nous dit que d'elle est né Jésus, sainte Elisabeth l'appelle mère du Seigneur : un seul de ces deux mots aurait suffi pour fonder solidement tous les éloges que les Pères lui ont donnés, et que lui donnent encore aujourd'hui tous les théologiens vraiment catholiques. Tout ce qu'on peut dire de plus grand, de plus glorieux, à sa

louange, ne devient-il pas croyable par là ? C'est, selon S. Anselme, dire de la Vierge tout ce qu'on en peut dire de grand, que de dire qu'elle est mère de DIEU. Est-ce penser d'elle témérairement, que d'en penser tout ce qu'on peut de plus glorieux et de plus grand, quand ce qu'on en pense n'est opposé à aucune vérité révélée, et n'est pas destitué d'ailleurs de raison et d'autorité ? Quelle raison et quelle autorité opposées ne doivent pas céder à l'argument suivant, imité d'un autre par lequel S. Paul démontre que JÉSUS-CHRIST était au-dessus des anges : *Cui angelorum dixit : Filius meus es tu, ego hodie genui te ?* (Heb, I, 5) A qui DIEU a-t-il jamais dit : Vous êtes ma mère, vous m'avez donné la naissance ? S. Bernard conclut en effet de ce titre de mère qu'on ne peut disputer à la Vierge aucune prérogative et aucune grâce parmi celles qui contribuent à la sainteté, parmi celles mêmes qu'ont eues les saints les plus favorisés de DIEU. (*Le même*).

[Doctrine des Pères]. — Les Docteurs catholiques découvrent et condamnent les erreurs de quelques ignorants, abusés et séduits touchant le culte de la sainte Vierge ; mais ils prennent bien garde de n'en point diminuer la véritable dévotion. Ils enseignent donc qu'elle a en horreur des honneurs souverains qui n'appartiennent qu'à DIEU seul, qu'elle veut que l'amour qu'on a pour elle soit rapporté au DIEU de toute majesté et de toute gloire, qu'il ne faut pas avoir recours à elle comme si DIEU ne nous suffisait pas. Mais ils disent que c'est par elle que nous avons accès auprès de DIEU ; ils disent qu'elle demande que nous soyons ses imitateurs comme elle a elle-même imité JÉSUS-CHRIST, et que c'est dignement l'honorer que de pratiquer les vertus dont elle nous a donné l'exemple. Ils disent enfin que, sous prétexte de l'imitation de ses vertus, il ne faut pas négliger le culte intérieur et extérieur que l'on doit à DIEU ; et que les pratiques de dévotion envers la sainte Vierge ne sont que des moyens d'obtenir par son intercession des secours puissants, pour travailler fortement au renoncement de soi-même, pour pratiquer la mortification chrétienne, porter sa croix et suivre JÉSUS-CHRIST comme le Sauveur le demande dans l'Evangile. (**Anonyme**).

[Marie, notre avocate]. — Toute la dévotion à la sainte Vierge reposant sur ce fondement, il est nécessaire que ce titre soit bien établi : en effet c'est en vain que nous la prions si elle ne prie point pour nous, et elle ne nous assiste point de ses prières si elle n'est point notre avocate. Les hérétiques de notre siècle ne peuvent souffrir qu'on donne à Marie le titre d'avocate ; ils croient que cela déroge à la dignité de son fils ; ils font sonner bien haut ce que dit S. Paul ; *que nous avons un médiateur auprès de* DIEU, *qui est* JÉSUS-CHRIST ; ils ont eu même la hardiesse d'ajouter le mot *seul*, pour exclure les saints et la reine des saints. L'Eglise au contraire déclare que les saints dans le ciel, et, par dessus

tous, la mère de DIEU, nous assistent de leurs prières; que leur intercession est honorable au Sauveur, bien loin d'obscurcir sa gloire; que DIEU, tout miséricordieux qu'il est, voit avec plaisir que nous employons auprès de lui le crédit de ses saints, pour nous faire connaître l'estime qu'il fait d'eux et nous exciter à imiter leurs exemples. Après avoir fait connaître le sentiment de l'Eglise et l'autorité de tous les Pères sur cet article, je ne crois pas qu'il soit nécessaire de nous étendre davantage; il faut seulement remarquer que la fonction d'une avocate consiste en trois choses: 1° A se rendre son juge favorable; 2° A vaincre un ennemi artificieux et rusé; 3° A gagner une cause qui sans cela pourrait être désespérée. C'est ce qu'a fait la sainte Vierge, nòtre avocate, dans l'intérêt des hommes pécheurs. (*Le même*).

[Marie, notre médiatrice].— Nos hérétiques sont bien déraisonnables de refuser aux saints dans le ciel, et particulièrement à la reine des saints, le nom et l'office de médiateur, que S. Paul accorde à Moïse. Que si les saints peuvent être appelés nos médiateurs auprès de DIEU, quelle injustice de disputer la qualité de médiatrice à celle qui est si élevée au-dessus de tous les saints ! C'est le langage de tous les Pères, jamais les théologiens n'ont contesté cet éloge à la sainte Vierge, jamais l'Eglise ne les a accusés d'hyperbole quand ils ont usé de ce titre qu'elle emploie elle-même dans son office et dans les prières qu'elle adresse à la sainte Vierge. Cependant, pour dissiper le scrupule de ces esprits faibles ou mal intentionnés, il faut remarquer que ce mot de *médiateur* se peut prendre en deux manières : pour désigner celui qui traite de notre salut par voie de justice, de mérite, et de rédemption, ou pour désigner celui qui en traite par voie de prière et d'intercession. Tous les catholiques avouent qu'il n'y a que JÉSUS-CHRIST qui soit notre médiateur dans le premier sens, parce qu'il n'y a que lui qui ait satisfait pour nos péchés en toute rigueur de justice, et qui offre ses mérites à DIEU le Père comme un paiement suffisant pour le salut de tous les hommes. Mais l'Eglise reconnaît que tous les saints de la terre et du ciel sont nos médiateurs dans le second sens, et par dessus tous la mère de DIEU. Il n'y a qu'elle en effet, parmi les saints, dont les satisfactions et le mérite se soient associés sur la terre aux satisfactions et au mérite du Sauveur pour la rédemption du genre humain. Elle ne nous obtient rien qu'elle ne nous l'ait mérité pendant qu'elle était sur la terre, d'un mérite de congruité, comme étant un instrument de notre salut dont notre Sauveur, son fils, s'est bien voulu servir. Elle a aussi offert toutes ses actions et toutes ses souffrances, et elle les a unies à celle de notre Rédempteur, pour le salut de tous les hommes, sans en excepter un seul; et DIEU a accepté cette offrande, comme tous les Pères et tous les théologiens l'enseignent. On peut dire la même chose des titres de rédemptrice des hommes et de réparatrice du genre humain, pour les mêmes raisons.

[Être circonspect dans la censure]. — Pour honorer saintement la mère de Dieu, il faut l'honorer judicieusement. C'est un principe qui ne peut être contesté, et dont il n'y a sans doute personne qui ne convienne avec moi. Mais on doit en même temps convenir d'une autre vérité qui me paraît également incontestable, savoir, que s'il faut du discernement et de la prudence pour honorer la mère de Dieu, il n'en faut pas moins, que dis-je! il en faut même encore plus pour censurer ceux qui l'honorent, et pour s'ériger en juge du culte et des honneurs qu'ils lui rendent..... Je m'explique. Il peut y avoir dans le monde, parmi les personnes adonnées au service de la Vierge, des dévots indiscrets; j'en veux bien tomber d'accord avec vous; et s'il y en a de tels, à Dieu ne plaise que je prétende ici les excuser, ni les autoriser. Mais aussi ne peut-il y avoir des censeurs indiscrets de la dévotion envers cette même Vierge; et c'est à quoi l'on ne pense point assez. De ces deux désordres, on se pique d'éviter le premier, et il arrive tous les jours qu'on se fait un faux mérite ou une vanité bizarre du second. Cependant le second n'est pas moins dangereux que le premier; et l'homme chrétien ne court pas moins de risque devant Dieu, en condamnant avec témérité un culte légitime et saint, qu'en pratiquant avec ignorance un culte outré et superstitieux. C'est donc à nous, mes chers auditeurs, à nous préserver de l'un et de l'autre; c'est à moi, comme prédicateur de l'évangile, à vous conduire entre ces deux écueils, et par quelle voie? en vous donnant des règles sûres pour honorer discrètement la reine du ciel, et vous proposant les mêmes règles pour ne pas critiquer légèrement les honneurs même populaires qu'elle reçoit sur la terre. Ne disons rien de vague; et, dans le dessein que j'ai formé d'éclaircir ces vérités, ne combattons point des fantômes, mais exposons les choses en détail. (**Bourdaloue**, *sermon sur la dévotion à la Vierge*).

[Dévotion à Marie admise de tous]. — Il est de certains sentiments si universels et qui paraissent si nés avec les hommes, qu'on ne peut douter qu'ils ne viennent de la nature. Souvent même ils préviennent la raison; on les a avant de les connaître autrement que parce qu'on les suit; et on les voit généralement en tous ceux en qui quelque passion ne les a pas détruits. Tel est, par exemple, l'instinct d'honorer ceux dont on tient la vie, d'aimer sa patrie, de reconnaître les bienfaits. Tout le monde a ces sentiments, et nous disons ordinairement que ceux qui ne les ont pas ne sont pas des hommes, tant nous sommes persuadés qu'ils viennent de la nature et du fonds de l'humanité. Il y a quelque chose de semblable dans la religion; il y a, dis-je, dans la religion, certains sentiments de piété, si universels dans tous les chrétiens quand ils ne les étouffent point par quelque passion déréglée, qu'ils ne peuvent venir que de l'inspiration et de l'opération de cette grâce qui fait le chrétien, qui l'anime, qui lui donne le mouvement, et qui, dans cet ordre supérieur où Dieu l'élève

par l'adoption, est pour lui une seconde nature. Le sentiment de vénération qu'ont eu de tout temps dans l'Eglise les fidèles pour la mère de Dieu est du nombre de ceux dont je parle ; et, quoiqu'il ait moins éclaté dans les trois premiers siècles pour les raisons que j'en ai apportées, il a été de tous les siècles ; et, quand ou la prévention de l'erreur, ou l'amour de la nouveauté ne l'a point étouffé dans les chrétiens, il a été si général que tout ce que l'étude des saints Docteurs a découvert de grandeurs dans la Vierge, a été reçu avec joie des peuples, et soutenu avec zèle par les théologiens.

[Les objections]. — On a prétendu que, malgré le soin qu'ont eu les pasteurs d'instruire les peuples, et d'épurer dans notre siècle, la religion ou la dévotion des fidèles, il y avait encore de l'excès, et par conséquent de l'abus dans le culte qu'on rend à la sainte Vierge ; et, ce que je vous prie de bien remarquer, ce ne sont pas seulement les ennemis déclarés de l'Eglise qui en ont jugé de la sorte. Quelques-uns même de ses propres enfants ont déploré cet abus : des catholiques prétendus zélés, mais dont le zèle sans doute n'a pas eu toutes les qualités requises pour être ce zèle selon la science que demandait l'Apôtre; quoi qu'il en soit, des catholiques même ont cru devoir prendre sur ce point la cause de Dieu ; et de la manière qu'ils s'en sont expliqués, voici les trois chefs ou la vénération du commun des fidèles pour la mère de Dieu leur a paru aller jusqu'à l'indiscrétion. Car c'est le terme dont ils se sont servis, et il nous importe une fois de bien comprendre à quoi ils l'ont appliqué. Touchés des intérêts de Dieu, ils se sont plaints qu'on rendait des hommages à la sainte Vierge comme à une divinité ; ils se sont plaints qu'on lui donnait des titres d'honneur qui ne lui appartenaient pas, surtout ceux de médiatrice et de réparatrice du monde perdu ; ils se sont plaints qu'on lui attribuait de nouveaux priviléges, qui ne nous étaient révélés ni dans l'Ecriture, ni dans la tradition. Examinons leurs plaintes sans préjugé, et puisqu'ils les ont publiées dans le monde chrétien en forme d'avertissements donnés par Marie elle-même à ses dévots indiscrets, nous qui voulons de bonne foi que notre dévotion soit prudente, qu'elle soit solide, qu'elle soit sans reproche, profitons de ces avis : pour peu qu'ils soient fondés, édifions-nous en ; du moins servons-nous de l'examen que nous en allons faire, pour nous rendre encore plus exacts et plus irrépréhensibles dans le culte de la Vierge que nous honorons. (*Le même*).

[Amour pour Jésus et Marie]. — Jésus et Marie sont si étroitement unis ensemble qu'on ne les peut séparer. On ne peut aimer et honorer le fils, sans aimer et honorer la mère ; tout le mérite et la gloire de la mère vient de son fils, et l'honneur qu'on rend à la mère retourne à son fils. La dévotion qu'on a pour Marie ne partage point le cœur ; au contraire, elle l'unit plus fortement à Jésus. La confiance que nous avons en la

protection de la sainte Vierge ne diminue point la confiance que nous devons avoir dans son fils ; au contraire, elle l'augmente et la rend plus juste et plus infaillible. Marie a autant de pouvoir que Jésus a de bonté pour elle, et elle a autant de bonté pour moi que j'ai de confiance en elle. Jusqu'où ne puis-je donc pas porter les mouvements de ma confiance ! Bonne et généreuse qu'elle est, peut-elle ne pas aimer une personne qui la sert et qui l'aime ? Jésus qui aime infiniment Marie peut-il haïr un homme qu'elle aime ? Peut-il perdre un homme qu'elle veut sauver ? Quoi ! souffrirait-il qu'un cœur qui brûle de l'amour de Marie brûlât dans les flammes de l'enfer ? Cela se peut-il penser, sans douter de la bonté de Jésus pour Marie, et de la bonté de Marie pour ses serviteurs ? (**Le P. Nepveu**, *Réflexions chrétiennes*).

[Marie a pouvoir et volonté pour nous secourir]. — Quelque coupable que je sois, je ne désespérerai jamais de la miséricorde de Dieu, quand j'aurai pour moi la mère de miséricorde. J'opposerai la miséricorde de la mère à la justice du fils : pourra-t-elle tenir contre elle ? Les prières de Marie n'auront-elles pas plus de force pour l'apaiser que mes péchés pour l'irriter ? Je croirai mon salut en assurance, quand il sera entre les mains de Marie. Si elle ne le procurait pas, ce serait ou faute de puissance auprès de son fils, ou faute de bonne volonté pour moi. Peut-on douter de l'une et de l'autre, sans outrager le fils et la mère ? peut-elle manquer de pouvoir auprès de son fils, celle à qui son fils a, en quelque façon, communiqué sa toute-puissance, et qui, comme dit S. Bonaventure, peut tout par son fils, peut tout avec son fils, et peut tout auprès de son fils ? Celui qui a commandé aux hommes d'honorer leurs pères et leurs mères violerait-il cette loi ? L'observerait-il, s'il méprisait l'intercession de sa mère ? Celui qui tient compte d'un verre d'eau peut-il manquer de reconnaissance envers une mère à qui il doit tout ce qu'il a comme homme, et n'en manquerait-il pas s'il lui refusait les grâces qu'elle lui demande pour ses serviteurs ? Le pouvoir de Marie se doit mesurer par la dignité de mère de Dieu qu'elle possède, par la bonté de son fils pour elle, par la grandeur des obligations qu'il lui a, par la qualité de médiatrice des hommes dont il l'honore. Si cela est, jusqu'où ne va pas le pouvoir de Marie, et jusqu'où ne doit pas aller notre confiance !

Si le pouvoir ne manque pas à Marie, la bonne volonté ne lui manque pas plus. Elle est notre mère : en devenant la mère de Dieu, elle est devenue la mère des hommes. Son fils, en la donnant pour mère à S. Jean, ne la donna-t-il pas aussi pour mère à tous les fidèles ? Nous sommes devenus dès lors ses enfants adoptifs. Une mère, la meilleure de toutes les mères peut-elle manquer de bonté pour ses enfants ? Nous sommes, il est vrai, des enfants misérables; mais nos misères augmentent sa compassion, augmentent son amour et sa tendresse, parce qu'elle est la mère de miséricorde et le refuge des pécheurs. En a-t-elle jamais

refusé aucun ? S'il s'en trouve un seul, dit S. Bernard, je consens qu'il n'honore et n'invoque point Marie. Mais où s'en trouvera-t-il ? Si elle ne rejette pas les plus grands pécheurs, rebutera-t-elle ses fidèles serviteurs ? Ah ! le grand sujet de confiance pour moi : Marie est mère de DIEU, elle est ma mère, elle a tout pouvoir auprès de son fils, elle a toute la bonté possible pour moi ! Après cela, si je la sers, si je mets ma confiance en elle, dois-je désespérer de mon salut, ou plutôt, ne m'en dois-je pas assurer ? (*Le même*).

[Ne pas abuser de la dévotion à Marie]. — Il est vrai que la dévotion à la sainte Vierge est une ressource pour les plus grands pécheurs, et qu'ils ne doivent point désespérer, tant qu'ils auront une sincère et juste confiance en elle. Cette dévotion, cette confiance est une sauvegarde qui les met à couvert de la colère de DIEU ; mais si on abuse de cette sauvegarde, elle est une grande grâce que DIEU nous ôtera : nous perdrons cette dévotion, et en même temps toute notre ressource. Et puis la Sainte Vierge ne peut empêcher notre perte qu'en nous ménageant des grâces de protection pour nous délivrer des dangers ; et si, malgré elle, nous nous y jetons, à quoi nous servira sa protection ? Elle ne peut procurer notre salut qu'en obtenant pour nous des grâces de conversion, et si nous y résistons, à quoi serviront-elles, sinon à nous rendre plus inexcusables ? Comment peut-elle assurer notre prédestination autrement qu'en nous faisant mourir dans la grâce ; comment pourrons-nous mourir dans la grâce si nous vivons toujours dans le péché ? (**Le P. Nepveu**, *Réflexions chrétiennes*).

[Comment un serviteur de Marie ne peut périr]. — Un serviteur de Marie ne périra jamais, il est vrai : ce sentiment est appuyé sur l'autorité des SS. Pères, sur la raison et sur l'expérience ; mais il s'agit d'un véritable serviteur de Marie. Est-ce être serviteur de Marie que d'être l'esclave du monde et du démon ? Est-ce être serviteur de Marie que d'être l'ennemi de son fils, et de ne point vouloir se réconcilier avec lui ? Est-ce être serviteur de Marie que de se laisser dominer par les vices qu'elle a le plus en horreur ? Est-ce être serviteur de Marie que de violer insolemment les lois de son fils, et de prétendre se couvrir de sa protection pour se garantir des peines qu'on mérite en les violant ? Est-ce être serviteur de Marie que de porter extérieurement ses livrées, et d'avoir un cœur entièrement opposé au sien, et de lui désobéir en désobéissant à son fils ? Comme son fils, elle veut la conversion et non la mort du pécheur ; si vous vous opposez à ses desseins de miséricorde par votre endurcissement, elle ne vous regardera plus comme son serviteur, mais comme son ennemi, parce que vous vous obstinez à être l'ennemi de son fils. (*Le même*).

[Maternité divine, fondement des titres de Marie]. — C'est particulièrement sur la

divine maternité que les Pères et les Docteurs ont fondé ces éloges de la sainte Vierge dont l'esprit d'erreur est blessé. Mais il se blesse mal à propos. Dès que l'Ecriture et les autres oracles de notre foi ont établi ce principe, que la sainte Vierge est mère de Dieu, est-ce être dans l'exagération que de dire qu'elle a donné naissance à l'auteur de la vie ; qu'elle a nourri son créateur ; quelle a, comme chante l'Eglise, enfermé dans son sein virginal celui que les cieux ne peuvent contenir. Est-ce tirer de ce même principe une mauvaise conclusion que de dire, avec S. Bernard (Hom. II super *Missus est*), que la très-sainte Vierge est entrée plus avant qu'on ne peut se l'imaginer dans cet abîme de lumières où habite la divinité ; qu'elle a contracté avec Dieu une alliance singulière, en vertu de laquelle elle est devenue fille du Père, mère du Fils, épouse du Saint-Esprit, d'une façon qui ne convient à aucune créature qu'à elle ; qu'en vertu de cette alliance, elle est véritablement reine du monde, reine du ciel, reine des bienheureux, non-seulement comme le soleil est le roi des astres parce qu'il en est le plus beau, mais encore comme la mère et l'épouse d'un souverain sont reines en son royaume. (Le P. d'Orléans, *Traité de la dévotion à la Sainte Vierge*).

[Dévotion à Marie solidement établie]. Pour convaincre les plus opiniâtres, par une preuve évidente et sensible, que rien n'est plus solidement établi que la dévotion envers la sainte Vierge, je n'aurais qu'à vous produire le témoignage authentique de l'Eglise ; et, sur les vestiges de la tradition, remontant jusqu'aux premiers siècles, recueillant tous les suffrages des Pères grecs et latins, consultant les anciennes liturgies, suivant les lumières que l'histoire sainte me fournirait, je vous ferais un long dénombrement des temples et des autels qu'on a bâtis en son nom, des images peintes et gravées que nous avons hérité de nos ancêtres, des ordres religieux établis en son honneur. Je vous ferais souvenir de ce zèle ardent et universel que chaque siècle où la sainte Vierge a été attaquée a fait paraître pour la défense de ses intérêts; du grand nombre de fêtes que l'Eglise lui consacre, des prières qu'elle ordonne aux fidèles pour l'honorer : et enfin de ce consentement si général de tous les temps et de toutes les nations à célébrer ses grandeurs. De là, comme d'un principe reconnu de tout le monde, je pourrais tirer cette conséquence infaillible contre les ennemis de la sainte Vierge, que l'Eglise, dans ses observances et ses cérémonies religieuses, étant conduite par l'esprit de Dieu, on ne peut douter que la vénération profonde qu'elle inspire à ses enfants pour la sainte Vierge, que cette distinction qu'elle met entre elle et les autres saints, ne soit solidement fondée. S'il est vrai, leur dirais-je, que les fidèles excèdent dans les honneurs qu'ils rendent à la sainte Vierge, et que le culte dont on l'honore ne convienne qu'à Dieu, comment se pouvait-il faire que Dieu l'autorisât par des miracles, qu'il souffrît que l'Eglise gouvernée par le Saint-Esprit chantât les éloges de la sainte

Vierge, que tous les saints des siècles passés eussent en elle une confiance si extraordinaire. et comment aujourd'hui encore les personnes qui vivent avec le plus de piété sont-elles dans cette erreur ? N'aurions-nous pas droit de nous plaindre de la Providence qui s'est si solennellement engagée à veiller sur la conduite de l'Eglise ? (**Le P. Cheminais**).

[Marie médiatrice]. — Les hérétiques attaquent la miséricorde de la sainte Vierge, comme si elle avait pu oublier qu'elle n'a été mère de Dieu que pour nous, qu'étant les frères et les cohéritiers de Jésus-Christ nous sommes ses enfants, qu'elle a porté dans ses chastes entrailles le Sauveur de tous les hommes, qu'il ne s'est servi d'elle que pour venir chercher sur la terre ce qui avait péri ? Non, la sainte Vierge ne peut souscrire qu'avec peine à la condamnation des pécheurs, et le Seigneur approuve la tendresse qu'elle a pour eux. Le Père céleste ne veut la perte du pécheur qu'à demi, tandis que ce fils rebelle est en état de se convertir ; il ne lance la foudre que quand personne n'arrête son bras ; quand il trouve un Moïse qui le prie, la prière le désarme. Lorsque Aaron, l'encensoir à la main, se jette au milieu du peuple qui allait être consumé par le feu du ciel, Dieu se laisse fléchir par l'encens. Alors même qu'il est résolu de perdre son peuple et de le punir de ses infidélités, il cherche un seul homme juste qui puisse apaiser sa colère, et il se plaint de n'en trouver pas : *Quæsivi de eis virum qui interponeret sepem, et staret oppositus contra me pro terrâ, ne dissiparem eam ; et non inveni* (Eccli. vi, 22). Je n'en suis pas surpris, ô Père des miséricordes ! Marie n'était pas encore dans ces temps malheureux ; vous n'aviez pas donné au monde une si puissante médiatrice. Mais depuis que nous l'avons, combien de fois a-t-elle apaisé votre colère ! combien de fois a-t-elle arrêté votre bras ! combien de fois s'est-elle mise entre vous et le pécheur, vous présentant les larmes que le repentir nous faisait verser, et nous obtenant le pardon de nos crimes ; forçant même quelquefois, si je l'ose dire, votre Providence à faire des miracles pour nous sauver ! Heureuse donc l'âme qui a fondé son espérance sur la sainte Vierge ! Heureux celui qui, plein de vénération pour le fils, a appris dès son enfance à réclamer la protection de la mére ; qui n'a point séparé l'un de l'autre dans son cœur ; et qui, par un faux zèle, ne s'est point privé mal à propos d'un des secours les plus puissants et les plus efficaces que nous avons pour nous sauver ! Que si l'on ne voit plus aujourd'hui de ces conversions soudaines, de ces changements admirables que la main du Seigneur opérait en faveur des serviteurs de la Vierge, c'est parce qu'on a fermé au peuple ces entrailles de miséricorde. On a ôté aux pécheurs leur asile, et à force de leur retrancher tous les moyens de retourner à Dieu, on les a souvent réduits au désespoir. *(Le même)*.

[Présomption]. — Il est à propos de remarquer que la présomption cause

dans le christianisme presque les mêmes abus que nous condamnons dans le paganisme, lorsque, pécheurs par état, et par une habitude volontaire, les hommes ne laissent pas de se flatter de la protection de la sainte Vierge. Il est vrai, dit ce libertin, l'état où je suis peut avoir des suites très-funestes ; mais aussi dois-je compter pour rien le secours de la mère de Dieu ? Quand on a une médiatrice si puissante, ne doit-on rien attendre de ses soins ? N'est-elle pas la mère des pécheurs aussi bien que des justes ? Et de là, quelle conséquence, quelle suite, quel changement dans les mœurs ? On n'en voit aucun ; et c'est ce qu'on peut appeler : déclarer la sainte Vierge protectrice de son péché. Tel ne craint point de blesser la réputation de son prochain avec les traits de la médisance et de la raillerie la plus piquante, qui, sans se mettre en peine de la réparer, se repose sur le titre de serviteur de la Vierge qu'il croit seul suffisant pour assurer son salut. Tel, après avoir consacré quelques heures le dimanche au service de la sainte Vierge, se sait si bon gré de ce léger sacrifice qu'il ne se fait aucun scrupule de passer la semaine entière dans une oisiveté également indigne de son état et dangereuse pour ses mœurs. Tel se trouvant logé dans une maison qui devient un scandale et une occasion de se perdre, y demeure tranquillement, tandis qu'il voit autour de lui le feu de la concupiscence allumé de toutes parts. Tel appelé depuis longtemps à la retraite par une forte inspiration du Saint-Esprit, qui lui fait connaître le danger qu'il court dans le monde, refuse de répondre à la grâce de sa vocation. Tel, après avoir participé aux mystères les plus saints, s'engage le jour même en des compagnies où il sait par une funeste expérience que l'intempérance et les excès sont inévitables. Tel, passionné pour les spectacles, s'expose indiscrètement à toutes les impressions que peuvent faire sur son esprit des objets dont il n'a déjà que trop senti le pouvoir et les atteintes mortelles. Et l'on prétend que la sainte Vierge sera responsable de tout cela, on se croit à couvert de tous les traits de la colère de Dieu, tandis qu'on pourra s'appuyer de la protection de sa mère. Ainsi les Juifs, plus idolâtres que les idolâtres mêmes, se flattant d'avoir seuls le temple du vrai Dieu, bien qu'ils le profanassent par de fréquentes idolâtries, prétendaient qu'il leur devait servir de refuge et d'asile contre la justice divine. Ainsi comptaient-ils sur cette arche mystérieuse qui jetait la terreur dans l'armée de leurs ennemis, et qui les rassurait eux-mêmes contre tous les périls de la guerre, sans considérer que, quand ils étaient mal avec Dieu, cette arche même portait le ravage dans leur propre camp, et frappait de mort subite ceux qui manquaient de respect pour ce gage sacré de l'alliance du Seigneur. Pour peu qu'ils fissent réflexion à ces funestes effets dont ils étaient eux-mêmes témoins, la vue de l'arche ne leur devait-elle pas inspirer la pensée de sonder leur conscience et de voir en quel état ils étaient devant Dieu ? ne devaient-ils pas craindre que ce symbole mystérieux de la protection du ciel ne devînt un instrument de sa colère et de son indigna-

tion? Ne sont-ce pas là les sentiments que nous doit inspirer la dévotion à la sainte Vierge, plutôt qu'une vaine présomption? *(Le même)*.

[Suivre l'Eglise dans les titres qu'elle donne à Marie]. — Nous ne craignons point d'être des dévots indiscrets de Marie, quand nous l'appelons notre médiatrice et notre réparatrice: quand nous disons qu'elle est pour nous une source de vie, qu'elle est dans cette terre d'exil notre consolation, qu'elle est au milieu de tous les dangers notre espérance. Pourquoi? parce que jusqu'à la fin des siècles, malgré le chagrin de l'hérésie, l'Eglise la réclamera et la saluera sous toutes ces qualités ; *Vita, dulcedo, et spes nostra, salve.* Notre vie, comment? après DIEU et après JÉSUS-CHRIST; notre consolation, comment? après DIEU et après JÉSUS-CHRIST ; notre espérance, comment? après DIEU et après JÉSUS-CHRIST ; peut-on sans indiscrétion et même sans malignité, nous soupçonner, ou plutôt soupçonner l'Eglise de l'entendre dans un autre sens? Et parce qu'il est évident et incontestable que c'est là le sens de l'Eglise et que nous n'en avons point d'autre, malgré la fausse délicatesse des censeurs de notre dévotion envers la mère de DIEU, nous ne faisons point difficulté de l'appeler absolument notre vie, absolument notre consolation, absolument notre espérance : *vita, dulcedo, et spes nostra.* Oui, c'est ainsi que nous le chantons avec l'Eglise, et qu'on le chantera jusqu'à la dernière consommation des temps. Les ennemis de Marie passeront ; mais l'Eglise leur survivra, l'Eglise après eux subsistera, et touchée de mes sentiments, elle dira toujours, en s'adressant à la mère de son époux et de son Sauveur : *vita, dulcedo, et spes nostra.* (**Bourdaloue**, *mystères*).

[Impiété des adversaires de la dévotion à Marie]. — Que devrait-on penser d'un esprit toujours prêt à faire naître des doutes sur les grandeurs de Marie, et sur ses plus illustres prérogatives? toujours appliqué à imaginer de nouveaux tours pour les rendre suspects ; mettant toute son étude à troubler la piété des peuples, et, par toutes ses subtilités, ne cherchant qu'à la resserrer, qu'à en décréditer les plus anciennes pratiques, peut-être qu'à l'anéantir, au lieu de travailler à la maintenir et à l'étendre? Ah! mon DIEU, fallait-il donc que le ministère de votre parole fût aujourd'hui nécessaire pour défendre l'honneur et le culte que le monde chrétien est en possession de rendre à la plus sainte des vierges? Après que les premiers hommes de notre religion se sont épuisés à célébrer les grandeurs de Marie ; après qu'ils ont désespéré de trouver des termes proportionnés à la sublimité de son état ; après qu'au nom de tous S. Augustin a confessé son insuffisance, et protesté hautement qu'il manquait d'expressions pour donner à la mère de DIEU les louanges qui lui étaient dues : *Quibus te laudibus efferam nescio*, fallait-il que je fusse obligé de combattre les fausses réserves de ceux qui craignent de la louer avec excès, et qui osent se plaindre qu'on l'honore trop? Voilà toutefois

un des désordres de notre siècle. A mesure que les mœurs se sont perverties, par une apparence de réforme on a raffiné sur la simplicité du culte. A mesure que la foi est devenue tiède et languissante, on a affecté de la faire paraître vive et ardente, sur je ne sais combien d'articles qui n'ont servi qu'à exciter des disputes, et à diviser les esprits sans les édifier. Si ces prétendus zélés et ces censeurs indiscrets du culte de la Vierge avaient été appelés au conseil, et qu'on eût pris leur avis, jamais ils n'auraient consenti à cette multiplicité de fêtes instituées en son honneur. Ce nombre infini de temples et d'autels consacrés à Dieu sous son nom n'eût pas été de leur goût. Tant de pratiques établies par l'Eglise pour entretenir notre piété envers la mère de Dieu les auraient choqués ; et pour peu qu'on les écoutât, ils concluraient à les abolir. Il n'a pas tenu à eux, et il n'y tiendrait pas encore, que sous le vain prétexte de ce culte judicieux, mais judicieux selon leur sens, qu'ils voudraient introduire dans le christianisme, la religion ne fût réduite à une sèche spéculation, qui bientôt dégénérerait, et qui, de nos jours en effet, ne dégénère que trop visiblement dans une véritable indévotion. Mais malgré toutes les entreprises que l'hérésie, depuis tant de siècles, a formées contre vous, Vierge sainte, votre culte a subsisté et il subsistera ; jamais les portes de l'enfer ne prévaudront contre le zèle des vrais chrétiens, et contre leur fidélité à vous rendre les justes hommages qui vous appartiennent. De quelque artifice qu'on use, et quelque effort qu'on fasse pour arracher de leurs cœurs les sentiments tendres et respectueux qui les lient étroitement à vos intérêts, il les conserveront, ils les publieront, ils en feront gloire. Leur piété l'emportera, et rien ne sera capable de les séduire et de les ébranler. Vous êtes, ô sainte mère de Dieu ! vous êtes l'écueil contre lequel ont échoué toutes les erreurs, et vous le serez toujours. Vous seule avez triomphé de toutes les hérésies : à peine s'en est-il formé une dans le christianisme, qui ne vous ait attaquée, et il n'y en a point que vous n'ayez confondue : *Cunctas hæreses interemisti in universo mundo.* (**Bourdaloue**).

[On peut prier Marie]. — Puisque l'Eglise a défini en général que nous pouvons invoquer les saints que Dieu a retirés de cette terre d'exil où nous vivons, et qu'il a placés auprès de lui dans son royaume, à combien plus forte raison pouvons-nous, dans toutes les nécessités de cette vie, nous adresser à la reine, non-seulement des saints, mais des anges bienheureux, et lui présenter nos prières? Que lui manque-t-il de tout ce qui peut affermir notre confiance ? Croirons-nous qu'uniquement touchée de son bonheur, et tout occupée, pour ainsi dire, de sa propre gloire, elle soit devenue insensible à nos intérêts ? Mais n'est-elle pas toujours la mère de miséricorde ? Nous persuaderons-nous que Dieu, en la glorifiant, ait tellement borné son pouvoir qu'elle ne soit plus en état de nous en faire sentir les salutaires effets, mais n'est-elle pas toujours la mère

de ce Dieu sauveur qu'elle a donné au monde et qui lui fut si soumis ? Est-ce en recevant la récompense de ses mérites qu'elle a perdu ses plus beaux droits ? et si ce fils adorable qu'elle porta dans son sein a fait pour elle des miracles sur la terre, que lui refusera-t-il dans le ciel ? C'est ainsi que les Pères ont raisonné, et c'est là-dessus qu'ils se sont fondés pour nous exhorter en des termes si énergiques et si forts, à réclamer sans cesse la mère de Dieu. Que ne puis-je les faire tous ici parler, ou plutôt, que ne puis-je rapporter ici dans un recueil abrégé tout ce qu'ils ont dit de l'invocation de Marie et des avantages qui y sont attachés ! Que ne puis-je vous faire entendre ces grands maîtres, et, selon l'expression de S. Paul, vous convaincre par cette nuée de témoins ! Car quand nous n'aurions point d'autres preuves, en faudrait-il davantage, et ne serait-ce pas une témérité, que dis-je, ne serait-ce pas l'obstination la plus outrée, que de vouloir tenir contre l'autorité de tout ce qu'il y a eu depuis tant de siècles d'oracles et de docteurs dans l'Eglise de Jésus-Christ ? (*Le même*).

[Ne pas ôter aux pécheurs le secours de Marie]. — Dans un siècle où la corruption est si générale, et où nous voyons tant d'âmes rachetées du sang de Jésus-Christ, s'égarer et se pervertir, ne leur fermons pas les voies du du retour et du salut. Or une des voies les plus assurées, c'est une sincère dévotion envers la mère de Dieu. Disons aux fidèles que pour invoquer efficacement Marie il faut l'invoquer chrétiennement, c'est-à-dire, l'invoquer en vue de pouvoir, par son crédit auprès de Dieu, changer de vie et réformer leur conduite, abandonner le vice et réprimer leurs passions, vaincre la chair et résister à ses attaques, se préserver des piéges du démon et du monde, plus dangereux encore mille fois pour eux que toutes les puissances de l'enfer, s'adonner aux exercices de la religion et en soutenir la pratique, se sanctifier et mériter l'éternité bienheureuse. Mais en même temps, disons-leur, qu'en quelques dérèglements qu'ils aient vécu, que quelque pécheurs qu'ils aient été, et qu'ils soient même à présent, ils peuvent être favorablement écoutés de Marie en s'adressant à elle avec une confiance humble et filiale ; que bien loin de les rejeter, elle leur tend les bras, elle leur ouvre son sein, elle les invite et leur offre son secours. Voilà ce que nous leur devons dire, et ce que je leur dis, Vierge sainte, de votre part et en votre nom. Vous ne m'en désavouerez point, et vous confirmerez toutes mes paroles. (*Le même*).

[En quoi imiter Marie]. — Ce que nous devons imiter dans la Vierge que nous honorons et que nous invoquons, c'est la sainteté de sa vie, et voilà en quoi nous pouvons nous la proposer comme notre modèle. Ce n'est point dans les grâces singulières et extraordinaires qu'elle a reçues du ciel ; dès que ce sont des grâces extraordinaires et singulières à Marie,

DIEU n'a point voulu nous les communiquer, et ce serait une présomption que d'y prétendre ; ce n'est point dans l'éclatante dignité dont elle a été revêtue, ni dans les glorieux priviléges qui lui furent accordés en conséquence du choix que DIEU fit d'elle. Admirons toutes ces merveilles, reconnaissons-y la souveraine grandeur du Tout-Puissant qui les a opérées ; concevons pour le digne sujet sur qui le Très-Haut jeta les yeux, et en qui il èxerça toute sa vertu, les sentiments de zèle, de respect, de vénération qui lui sont dus ; mais ce ne sont point de tels miracles qui nous doivent servir de règle, puisque DIEU ne les a point mis en notre pouvoir, et qu'ils sont si fort au-dessus de nous. En quoi donc, je le répète, nous devons imiter la mère de DIEU, c'est dans sa sainteté de sa vie ; c'est, dis-je, dans la plénitude de la sainteté, dans la perfection de sa sainteté, dans la persévérance et la fermeté inviolable de sa sainteté. (*Le même*).

[Attendre tout de la protection de Marie]. — Quel secours et quelle protection ne devons-nous pas attendre de cette Vierge mère qui, étant assise dans la gloire auprès de son fils et ayant trouvé grâce auprès de DIEU, est en état d'obtenir par les saintes prières le pardon des coupables, la guérison des malades, la consolation des affligés, la délivrance des pécheurs, le salut de tous ses enfants d'Adam ! Aussi quels titres d'honneur et de gloire les Pères ne lui ont-ils pas donnés : d'inventrice de la grâce, de médiatrice du salut, de réparatrice des siècles! En effet, on peut dire qu'elle a été donnée aux hommes, et particulièrement aux pécheurs, comme une médiatrice dont ils peuvent se servir utilement auprès du médiateur même, parce que le médiateur étant en même temps et médiateur et juge, cette dernière qualité effraie ceux que la première rassure. C'est la pensée de S. Bernard, qui s'exprime en ces termes (Serm. de Nativ. B. V.) : Vous craignez, dit ce grand saint, d'approcher du Père éternel ? il vous a donné JESUS-CHRIST pour médiateur. Qu'est-ce qu'un tel fils ne peut pas auprès d'un tel père ? Mais peut-être redoutez-vous en lui la majesté divine ; car, quoiqu'il soit devenu homme, il est toujours demeuré DIEU. Vous voulez avoir un avocat auprès de lui : recourez à la sainte Vierge, en elle vous trouverez l'humanité seule ; et, je puis l'avancer hardiment, elle sera exaucée pour son respect et sa piété, car le fils exaucera la mère, et le père exaucera le fils. Mes chers enfants, conclut ce dévot Père, voilà l'échelle dont doivent se servir les pécheurs pour arriver jusqu'à DIEU ; voilà ma grande espérance : car cette Vierge innocente a trouvé grâce auprès du Seigneur, et c'est de cette seule grâce dont nous avons besoin pour être sauvés. (**Montmorel**, *Homél. sur les Evang.*).

[Ce qu'il faut imiter en Marie]. — C'est l'humilité profonde, la vive foi, la ferme espérance et l'ardente charité de la Vierge sainte que nous devons imiter. L'Evangile ne nous fait point remarquer en elle de ces actions éclatantes

qui attirent l'admiration du public. Aller au temple aux jours solennels, et y amener l'enfant JESUS avec elle, célébrer les fêtes, entendre l'explication de la loi, s'occuper dans son domestique à travailler de ses mains pour soulager son époux, prendre soin de son fils, bien gouverner sa maison : telles étaient ses occupations, et ç'a été par ses actions communes qu'elle a acquis une sainteté où les plus parfaits ne pourront jamais parvenir. D'où il est aisé de conclure que toute la vertu consiste *à demeurer dans les bornes de notre vocation*, sans vouloir en sortir pour faire des œuvres plus éclatantes; car, malgré une erreur qui ne laisse pas d'être assez commune aux personnes mêmes de piété, voilà la vraie voie de sainteté. Plus elle est cachée, plus elle est sûre; plus elle est obscure, plus elle est conforme à l'humilité de JÉSUS-CHRIST; plus elle est éloignée de la singularité, plus elle est à couvert de l'orgueil qui corrompt les vertus les plus pures. Consolation certaine pour tous ceux qui, se trouvant dans une condition obscure, ne peuvent donner à DIEU des marques éclatantes de leur amour, et peuvent cependant arriver au plus haut point de perfection dans cette voie. (*Le même*).

[On se rend indigne de la protection de Marie]. — Comme Marie est en même temps la mère de DIEU et la nôtre, que ne pouvons-nous pas attendre de sa tendresse pour nous, et de sa puissance auprès de son fils? C'est elle, dit S. Bernard, qui excite notre foi, qui fortifie notre espérance, qui éloigne notre crainte, qui soutient notre faiblesse. Voilà ce qui doit nous porter, non-seulement à l'honorer, mais après DIEU, à mettre en elle toute notre confiance; car que ne peut-elle pas auprès de son fils, et que n'en pouvons-nous pas attendre, si nous tâchons de mériter qu'elle nous mette sous sa sainte protection. Mais, hélas! pouvons-nous nous en rendre plus indignes, et être en tout plus opposés à cette mère de miséricorde que nous ne le sommes? Elle est venue au monde pour le triomphe de la grâce, pour produire l'auteur de la grâce, pour nous communiquer la grâce; et, nous pouvons le dire à la honte et à la confusion des chrétiens, il semble que la plupart ne vivent que pour faire triompher le péché, pour produire le péché, pour répandre et communiquer le péché. En effet n'est-ce pas naître pour faire triompher le péché que de perdre la grâce du baptême, sitôt que nous avons assez de raison pour faire le mal; que de passer toute la vie dans une alternative de grâce et de péché, de sacrements et de sacriléges, de pénitences et de rechutes? avec cette différence qu'on donne un jour à la grâce contre une année que l'on donne au péché, et que, quand on retourne au péché après avoir goûté de la grâce, c'est suivant l'expression de Tertullien, après avoir fait un indigne parallèle de DIEU et du démon, se déclarer de nouveau en faveur du démon, à l'opprobre pour ainsi dire de DIEU même. (*Le même*).

[Prière à Marie]. — Puissante coopératrice de notre salut, vous entrez dans

les vues de notre Sauveur, et vous les secondez ; mais pour vous y engager encore davantage, nous ajoutons, aux éloges que l'ange vous donna, la prière que vous fait l'Eglise : Divine mère de DIEU, priez pour nous qui sommes de misérables pécheurs. Cette qualité de pécheurs, toute odieuse qu'elle est, bien loin de nous éloigner de vos autels, nous fait au contraire recourir à vous. Souvenez-vous que c'est pour les pécheurs que vous avez été choisie, et que DIEU dans ses décrets éternels vous a prédestinée pour les remettre en grâce avec lui. Souvenez-vous que vous êtes une mère de miséricorde, et que c'est envers les coupables que la miséricorde s'exerce. Comme votre fils est auprès de son Père notre médiateur par ses mérites, soyez auprès de votre fils notre médiatrice par votre intercession. Le ciel écoutera vos vœux, et vous aurez tout ensemble et la gloire d'avoir rempli ses desseins sur vous, et la consolation d'avoir sauvé des misérables. Priez donc pour nous dès maintenant, puisque dès maintenant votre secours nous est nécessaire, et que nous l'implorons. Vous connaissez nos besoins : vous voyez à quels périls nous sommes tous les jours exposés, à quelles tentations et à quelles chutes nous sommes sujets. L'enfer nous attaque, le monde nous enchante, la passion nous aveugle, l'occasion nous entraîne, l'habitude nous domine ; nous nous portons au mal si aisément. Que faut-il encore pour exciter toute votre compassion ? Et pouvez-vous être sensible à tant de misères, sans vouloir y apporter remède et les soulager ! Mais surtout, ô très-sainte Vierge, ne nous abandonnez pas à cette heure terrible où l'ennemi de notre salut redouble contre nous ses efforts ; redoublez alors pour nous vos charitables soins, et ne laissez pas enlever à votre fils des âmes rachetées de son sang. (**Le P. le Valois,** *entretiens sur les mystères de la sainte Vierge*).

[**Dévouement à Marie**]. — Remplissez, Vierge sainte, remplissez toute l'étendue de la signification de votre nom. Soyez honorée dans le ciel, révérée sur la terre, redoutée dans l'enfer. Régnez, après DIEU, sur tout ce qui est au-dessous de DIEU ; mais surtout régnez dans mon cœur. Vous ferez ma consolation dans mes peines, ma force dans mes faiblesses, mon conseil dans mes doutes. A votre seul nom, toute ma confiance se réveillera, tout mon amour s'embrasera. Que ne puis-je le graver profondément dans tous les esprits, ce saint nom ! Que ne puis-je le mettre dans la bouche de tous les hommes, et les engager tous à le célébrer avec moi ! Marie, ô nom sous lequel nul ne doit désespérer ! Marie, ô nom tant de fois attaqué, mais toujours victorieux, toujours glorieux ! Marie, ô nom toujours agréable, toujours salutaire à mon âme, qui me rassure dans mes craintes, qui m'excite dans mes langueurs, qui me soutient dans mes entreprises ! Chaque jour de ma vie je le prononcerai, et toujours, en le prononçant, je le joindrai au nom sacré de JÉSUS : le fils me rappellera le souvenir de la mère, et la mère me rappellera le souvenir du fils. JÉSUS et Marie, voilà ce que ma bouche répétera mille fois à la mort. JÉSUS et Marie,

voilà ce que mon cœur, au défaut de la bouche, ne cessera point de redire intérieurement. On me les fera entendre jusqu'à mon dernier soupir, ce nom de JÉSUS, ce nom de Marie; et jusqu'à mon dernier soupir, ils seront pour moi des noms de bénédiction et de salut. (*Le même*).

[A Marie]. — Si, dans ce monde visible, c'est l'espérance des biens invisibles qui nous soutient et qui nous fait vivre, vous êtes, après DIEU, Vierge sainte, notre vie puisque c'est sur vous, après DIEU, que notre espérance est fondée. Si dans cette région des morts, rien ne peut plus solidement nous consoler des malheurs auxquels nous sommes exposés que l'attente des délices célestes que vous goûtez dans la région des vivants, vous êtes après DIEU notre consolation, puisque c'est sur vous, après DIEU, que notre attente est établie. O asile des pauvres! ô refuge des malheureux! ô solide espoir des pécheurs! Que l'indigence nous presse : nous aurons recours à vous, et vous nous aiderez à la porter. Que l'adversité nous afflige : nous aurons recours à vous, et vous nous aiderez à la sanctifier. Que le danger nous menace, nous aurons recours à vous, et vous nous aiderez à l'éviter. Que l'illusion nous aveugle : nous aurons recours à vous, et vous nous aiderez à la dissiper. Nos pères, depuis tant de siècles, ont éprouvé les effets de votre protection : commenceriez-vous dans ces derniers siècles à délaisser les hommes? N'auriez-vous été une mère si tendre que pour les autres? (*Le même*).

Je me prosterne à vos pieds, Vierge sainte, et j'implore votre secours: si vous m'abandonnez dans l'extrémité où je suis, c'en est fait de moi pour jamais. Qu'il ne soit pas dit, mère de miséricorde, que j'ai été le seul de tous les pécheurs dont vous ayez méprisé les soupirs et les larmes! Une parole de votre bouche, un désir de votre cœur peut décider du sort de mon éternité, et la rendre bienheureuse : présentez-moi à ce tribunal effroyable, et je n'y aurai rien à craindre ; toute sévère qu'en soit la justice, elle changera ses lois pour prendre celles de la miséricorde qui ne peut manquer de régner absolument où vous êtes; votre tendresse et votre amour apaiseront la colère de votre fils, et lui feront tomber des mains les foudres préparées pour faire mon supplice. (**Anonyme**).

Mon cœur est-il bien pénétré de la tendresse de Marie pour moi? A-t-il pour elle toute la reconnaissance qu'il doit avoir? Comment ai-je honoré jusqu'à présent une mère si aimable? avec quel esprit ai-je célébré ses fêtes? ai-je quelque dévotion particulière envers elle? si je me suis fait à moi-même une loi de réciter tous les jours quelque prière à son honneur, suis-je fidèle à m'acquitter de ce devoir de piété? avec quelle attention fais-je les prières que je lui adresse? avec quel zèle et quelle affection invoqué-je son secours? la dévotion que j'ai envers elle est-elle sincère? est-elle réglée! content de la louer de bouche et de l'honorer des lèvres, n'en suis-je pas éloigné de cœur? zélé pour défendre ses prérogatives,

ai-je la même vivacité pour imiter ses vertus ? Qu'un enfant est ingrat s'il est un moment sans penser à la meilleure de toutes les mères! Quelle protection peut espérer de la mère de son juge une personne qui a tant offensé le Fils et tant deshonoré la mère ! O vierge sainte, qui êtes toute puissante dans le ciel, snr la terre et sur mon cœur, usez du pouvoir que vous avez, parlez pour moi à votre fils, éloignez de moi ce qui peut m'éloigner de vous, conservez èn moi la confiance que je dois avoir en vous. (**Anonyme**).

FIN DU TOME ONZIÈME.

TABLE

DU ONZIÈME VOLUME

DEUXIÈME PARTIE. — MYSTÈRES DE LA VIERGE.

La Conception immaculée
de la Bienheureuse Vierge.

—

Mystère de la Nativité
de la bienheureuse Vierge mère de Dieu.

—

Du saint nom de Marie.

—

Présentation
de la sainte Vierge au Temple.

—

Mystère de l'Annonciation
de la sainte Vierge.

Mystère de la Visitation
de la sainte Vierge.

—

Mystère de la Purification
de la sainte Vierge.

—

Les douleurs
de la sainte Vierge au pied de la Croix.

—

Mystère de l'Assomption
de la sainte Vierge.

—

De la dévotion et confrérie
du Rosaire.

—

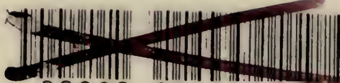
Notre Dame du Mont-Carmel
ou le Scapulaire, appelé communément le Petit-Habit.

—

De la dévotion
envers la sainte Vierge.



Saint-Quentin, imp. J. Moureau.


a39003 001516029b

